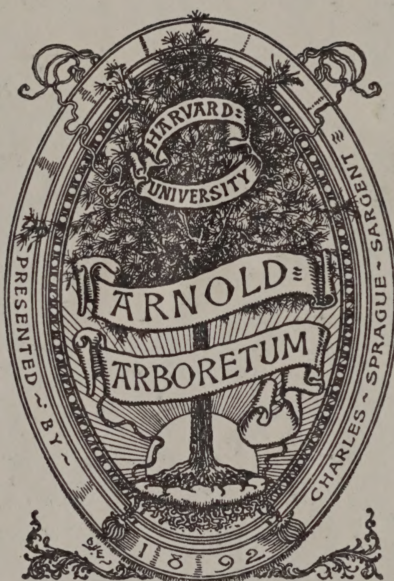
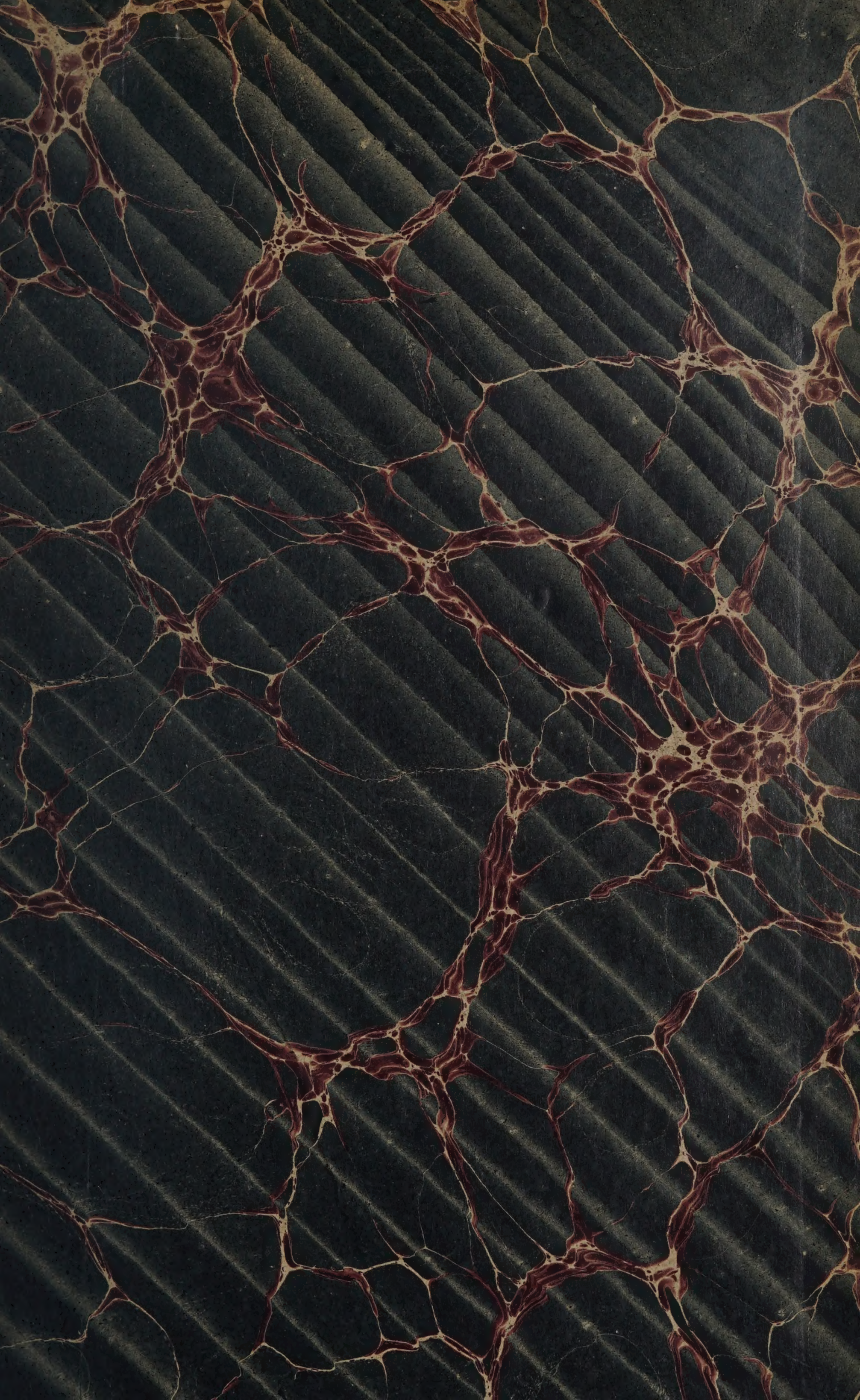

3 2044 107 240 012


HARVARD
UNIVERSITY
ARNOLD
ARBORETUM
PRESENTED ~ BY ~
CHARLES ~ SPRAGUE ~ SARGENT
1892



A Mr Milne-Edwards, Doyen de la Faculté des Sciences
Hommage respectueux de l'auteur.

INDICATEUR

DE

MAINE ET LOIRE

—

TOME PREMIER

ANGERS. — IMPRIMERIE COSNIER ET LACHÈSE.

INDICATEUR

DE MAINE ET LOIRE

OU

INDICATION PAR COMMUNES

DE CE QUE CHACUNE D'ELLES RENFERME

Sous les rapports de la Géographie, des Productions naturelles, des Monuments historiques, de l'Industrie et du Commerce

PRÉCÉDÉE D'UNE INTRODUCTION

DANS LAQUELLE SONT ÉTABLIS DES FAITS ET RAPPELÉES DES CONSIDÉRATIONS DE PLUS D'UN GENRE, SE RAPPORTANT, SOIT A L'ENSEMBLE DE CE DÉPARTEMENT, SOIT A SA TOPOGRAPHIE, SON HYDROGRAPHIE, AINSI QU'A LA MÉTÉOROLOGIE, LA CLIMATOLOGIE, ET, DANS CETTE DERNIÈRE CATÉGORIE SE PRÉSENTENT LES GÉOGRAPHIES BOTANIQUE ET ZOOLOGIQUE DE MAINE ET LOIRE.

Ouvrage accompagné de 86 planches, se rapportant à près de 500 objets dessinés en grande partie par l'auteur

PAR M. P.-A. MILLET DE LA TURTAUDIÈRE

Membre de l'Institut des provinces; des Sociétés : géologique et entomologique de France, impériale et centrale d'agriculture de France, française de statistique universelle, linnéenne de Paris, impériale d'agriculture, sciences et arts d'Angers; de la Commission royale de pomologie belge.

Président honoraire du Comice horticole de Maine et Loire et de la Société d'horticulture du même département.

Correspondant des Sociétés : philomatique de Paris, philomatique de Normandie, académique de Nantes, d'émulation, d'agriculture, lettres, sciences et arts de l'Ain; des Sociétés d'horticulture de la Gironde, du département de Seine-et-Oise, du Mans, d'Ille-et-Vilaine, etc.

Membre honoraire des Sociétés : linnéenne de Bordeaux, impériale et centrale d'horticulture, d'horticulture de l'Aube, etc.

TOME PREMIER

ANGERS

LIBRAIRIE DE COSNIER ET LACHÈSE

Chaussée Saint-Pierre, 13

1864

PRÉFACE

L'ouvrage que nous publions aujourd'hui et que nous offrons à nos concitoyens sous le titre de : *Indicateur de Maine-et-Loire* (1), peut être regardé comme étant le résumé succinct de tout ce que renferme le département de Maine-et-Loire, sous les différents rapports qui le concernent, soit qu'on le considère dans ses parties géographique et météorologique, sa constitution géologique et sa paléontologie, soit qu'on l'observe dans les plantes et les animaux si variés en espèces qu'il recèle, soit qu'on porte son attention sur ses diverses institutions, ses musées, ses monuments historiques ou autres, enfin sur son agriculture et son horticulture, son industrie et son commerce.

Ce travail, tant exorbitant qu'il paraisse au premier abord, à raison de son étendue, se montre ensuite dans des conditions plus favorables, si l'on réfléchit à la longueur du temps que nous avons employé, plus d'un demi-siècle, pour arriver au résultat auquel nous sommes parvenu.

Bien qu'il ne soit pas dit qu'un laps de temps aussi considérable fût nécessaire pour colliger, rassembler les productions

(1) Cet ouvrage aurait pu paraître plus tôt, si l'on en juge toutefois par l'annonce qui en a été faite le 28 décembre 1858, dans le *Journal de Maine et Loire*, sous la désignation de *Géographie naturelle, historique et industrielle du département de Maine et Loire;* mais les causes indépendantes de notre volonté qui en ont éloigné l'impression, nous ont fait profiter de ce retard pour y comprendre de nouveaux faits, y réunir, y ajouter de nouvelles observations, qui, en accroissant notre travail l'ont aussi modifié de manière à devoir en changer le titre.

variées, les faits, les documents épars que renferme ce département et que le hasard souvent procure; néanmoins, le lecteur ne pourrait se faire une idée exacte du nombre des années qu'il nous a fallu traverser, ainsi que des moyens mis à notre disposition pour faire arriver cet ouvrage à sa fin, si nous ne lui donnions quelques explications à cet égard, explications, d'ailleurs, qui peuvent aussi servir à justifier le titre sous lequel nous le présentons aujourd'hui.

Nous disons aujourd'hui, car dans le principe, la plupart des objets qui en font partie, ceux qui se rapportent plus particulièrement à l'histoire naturelle, devaient être publiés séparément, par catégories et comme déjà nous avions commencé en faisant paraître un opuscule sur les mollusques de ce département.

Le pays que nous parcourions était si riche en productions naturelles, et nos voyages, nos excursions dans ce département, soit seul, soit en compagnie d'amateurs ou de professeurs, furent tellement multipliés, que nous nous trouvâmes bientôt en mesure de présenter des catalogues nombreux en espèces, soit pour les plantes, soit pour les animaux des diverses classes, de même que pour les fossiles.

Nos vues ne s'étendaient pas encore au delà du plaisir que l'on éprouve à former des collections, formuler des catalogues n'ayant d'ailleurs entrepris ces travaux que pour notre instruction particulière.

Mais bientôt l'examen attentif des êtres de la création éveille dans le cœur du naturaliste le sentiment du beau; il s'attache à la science qui a fait naître en lui ce bienfait inappréciable; et l'étude infinie de l'histoire naturelle, en lui dévoilant la main mystérieuse qui a répandu tant de merveilles sur notre terre, tout en le détournant de vaines et dangereuses séductions, contribue puissamment à lui donner ce calme de l'âme et de l'esprit qui constitue le vrai bonheur!

Cependant, nous devons le dire, plus d'une fois nous nous trouvâmes arrêté dans la détermination de certaines espèces, soit que celles-ci fussent rares ou nouvelles, soit que le petit

nombre d'ouvrages spéciaux qui existait alors fût insuffisant pour lever nos doutes, tant est-il que les choses fussent peut-être restées ainsi longtemps encore, sans solution certaine, si des circonstances on ne peut plus heureuses pour nous ne se fussent présentées.

Dans ce temps-là, déjà fort éloigné, et qui nous reporte au premier Empire, nous fîmes la connaissance de savants distingués, de plusieurs membres de l'Institut : MM. Desmarets, Duméril, de Blainville et de Decandolle, auxquels se trouvait réuni l'un de nos amis, M. Chevreul, également de l'Institut, tous contemporains des Cuvier, des Haüi, des Latreille, des Lamarck, etc., et qui voulurent bien lever nos incertitudes, rectifier les erreurs que nous avions pu commettre, tout en nous engageant à faire connaître le résultat de nos recherches et de nos observations.

Cette marque d'intérêt et d'encouragement fut pour nous d'une grande autorité, d'une grande puissance, et il en résulta qu'en 1813 nous fîmes paraître le catalogue descriptif des mollusques de Maine-et-Loire (1); qu'en 1828, nous publiâmes la première partie de la *Faune de Maine-et-Loire*, les animaux vertébrés (2).

D'autres publications suivirent mais de loin cette dernière. Cependant, parmi les nombreux matériaux que nous avions réunis, nous aurions pu trouver les éléments nécessaires pour la composition d'une Flore de cette contrée ; mais comme nous avions connaissance que l'un de nos amis, M. le Dr Guépin, éprouvait un désir semblable au nôtre, et que pour le réaliser, il lui manquait ce que ses herborisations particulières ne lui avaient pas procuré, nous saisîmes cette circonstance pour abandonner notre projet, en communiquant à M. le Dr Guépin le résultat de nos recherches en botanique ; et d'après l'ouvrage

(1) Mollusques terrestres et fluviatiles, observés dans le département de Maine et Loire, par M. Millet.

(2) La seconde partie, comprenant les *animaux invertébrés*, étant terminée, sera sous peu livrée à l'impression.

qui est sorti des mains de ce botaniste distingué, nous devons nous féliciter d'avoir suivi cette inspiration de l'amitié.

Sans discontinuer de colliger des plantes ainsi que des animaux de différents ordres, nous recueillions aussi des fossiles, et indiquions en même temps sur une carte départementale les formations géologiques auxquelles ils appartiennent, travaux qui nous ont servi plus tard pour la publication de la *Paléontologie de Maine-et-Loire*, qui parut en 1854.

L'agriculture et l'horticulture ne restèrent pas étrangères à nos recherches et nous fournirent le moyen d'en faire un relevé dont l'impression eut lieu en 1856 sous le titre de : *Etat actuel de l'agriculture dans le département de Maine-et-Loire* (1).

Bien que dans le principe, comme nous l'avons déjà dit, le but principal de nos recherches, de nos courses incessantes dans ce département fût de rassembler les objets d'histoire naturelle qu'il recèle, néanmoins nous prenions note aussi des monuments historiques qui se trouvaient sur notre passage, et plusieurs même furent dessinés par nous; tandis que d'autres travaux de même nature, et qui font également partie de cet ouvrage, sont les œuvres de différentes personnes dont les noms seront rappelés en temps et lieu. Ces monuments, pour un très grand nombre, et dont les dessins font partie du musée archéologique d'Angers, ayant été figurés sur une échelle dépassant, et souvent de beaucoup, les dimensions données à l'atlas de cet ouvrage, nous ont obligé de les dessiner de nouveau, mais seulement pour les réduire à une mesure uniforme et en rapport avec les autres planches de l'atlas précité. Il en a été de même pour certains portraits historiques, etc.

Ne pouvant donner ou que rarement la description des objets qui font partie de cet ouvrage, bien que toutes les espèces en histoire naturelle qui y sont indiquées soient signées des lettres initiales des auteurs qui les ont fait connaître, néanmoins, pour

(1) Voir aussi la *Statistique horticole de Maine et Loire.*

suppléer à cette insuffisance, nous avons dû recourir au dessin, nous rappelant alors que Goëthe a dit quelque part . *Parlons moins et dessinons davantage.*

Cet ouvrage renferme donc de nombreuses planches (86), réunies dans un atlas de même format que celui du texte et se rapportant à une grande quantité d'objets (500 environ), au nombre desquels se trouvent : 1° des plantes dont les espèces sont difficiles à reconnaître, à distinguer de leurs congénères, et que nous avons dessinées, d'après nature, ou en prenant pour modèles un certain nombre de figures parmi celles plus particulièrement qui accompagnent les ouvrages du savant botaniste Reichenback ; 2° nous avons aussi représenté plusieurs animaux ; 3° puis des fossiles de nos ardoisières, ainsi que des dents de poissons et autres animaux des terrains tertiaires, des impressions de feuilles sur grès, etc. ; 4° ensuite viennent des monuments celtiques et romains : les premiers en grand nombre et formant en quelque sorte la collection entière des monuments de ce genre pour le département ; 5° enfin, des monuments religieux et autres, ainsi que des portraits historiques complètent cet atlas.

Ici nous rappellerons le nom des personnes qui ont bien voulu nous prêter leur concours obligeant en nous communiquant le résultat de leurs recherches ou de leurs observations, en les priant de vouloir bien recevoir l'expression de notre bien sincère gratitude :

Mme de Buzelet, pour les insectes coléoptères colligés par elle sur quelques points de ce département, et dont elle a bien voulu nous faire part.

Mme G. des Brosses a eu l'obligeance de nous communiquer les lépidoptères qu'elle a rencontrés dans diverses localités.

Feu Davy-de-la-Roche, avec lequel nous avons fait de nombreuses courses botaniques, et rédigé les *Herborisations de feu Merlet de la Boulaye*, notre savant et estimable professeur de botanique.

Avec M. Bastard, alors professeur de botanique et directeur

du Jardin des Plantes d'Angers, nous avons visité un grand nombre de points de ce département en recueillant des plantes et colligeant des insectes. Et en compagnie de M. Desvaux, successeur de M. Bastard, nous avons sillonné dans tous les sens le département de Maine-et-Loire, pour recueillir des plantes et rassembler des minéraux, etc., M. Desvaux s'occupant alors à collectionner la minéralogie du département de Maine-et-Loire, comme nous à rechercher les objets de même nature pour notre cabinet particulier.

M. le Dr Guépin, professeur à l'école de médecine d'Angers, avec lequel nous avons fait bon nombre d'herborisations, surtout aux environs d'Angers, sa clientelle et le professorat s'opposant en quelque sorte à de plus longues excursions.

Mais avec M. de Saint-Amour, commandant du château d'Angers, nous avons visité les tours et les cachots de cette forteresse pour y faire la recherche des différentes espèces de cheiroptères (vulgairement *chauves-souris*), auxquelles ces lieux servent de retraites hivernales.

M. Lechatellier, ingénieur des mines, nous a procuré des roches de diverses localités.

M. Rolland, alors directeur des mines de Layon-et-Loire, nous a donné de nombreux renseignements par rapport aux mines qu'il dirigeait alors, et procuré des fossiles du terrain anthraxifère.

M. Blavier, ingénieur des mines, en professant un cours de géologie, mettait en évidence des faits dont chacun pouvait profiter.

M. le Dr C.-P. Olivier nous fit part de la découverte qu'il fit du *caoutchite* ou *bitume élastique* dans les mines de Montrelais.

M. de Beauregard, président de chambre à la Cour impériale d'Angers, nous a communiqué des fossiles intéressants, de Saint-Florent, près Saumur.

M. Courtiller, avec lequel plus d'une fois nous avons exploré les environs de Saumur, et particulièrement la forêt de Fontevrault, si riche en productions naturelles, nous a donné des ren-

seignements de diverses natures sur certains points du pays qu'il habite.

MM. Révellière frères, de Saumur, nous ont communiqué, l'un des plantes rares et des insectes coléoptères des environs de Saumur, l'autre des fossiles des mêmes localités.

Nous avons eu connaissance également des coléoptères observés aux environs de Saumur par MM. Ackermann et Paul Lambert.

M. Ollivier de Laleu nous a indiqué certaines localités pour des oiseaux et donné des renseignements sur la chaux hydraulique de Baugé-Ménuau, ainsi que sur les fours employés pour cette fabrication.

MM. de Nerbonne père et fils nous ont procuré, l'un des plantes rares, l'autre des fossiles.

M. Toupiolle nous a donné communication des espèces de lépidoptères qu'il a rencontrés aux environs d'Angers.

MM. Blain père et fils nous ont indiqué les oiseaux et les insectes lépidoptères qu'ils ont rencontrés aux environs d'Angers

M. Ménière, pharmacien, nous a donné connaissance des analyses qu'il a faites des eaux d'un grand nombre de fontaines ferrugineuses de ce département.

M. Adville nous a donné des renseignements précieux sur la bibliothèque d'Angers.

M. Huttemin, professeur au lycée impérial d'Angers, nous a communiqué certains insectes rares.

M. Guilloux nous a fait connaître de bonnes localités pour des oiseaux et autres animaux des environs de Cholet, et donné des renseignements précieux sur un grand nombre d'établissements industriels du même pays.

MM. Boreau et Béraud nous ont signalé l'un et l'autre des plantes rares, et ce dernier en outre des insectes intéressants.

M. Ledantec et M. Provost nous ont indiqué des localités pour les plantes rares.

MM. Deloche et Lebreton nous ont communiqué diverses espèces d'oiseaux.

M. T. Jubin et M. Larevellière nous ont indiqué les gisements de plusieurs espèces de minéraux.

M. l'abbé Choyer nous a fait connaître une variété de marbre rouge dont les arts pourraient faire usage.

M. de Joannis, ancien officier de marine, nous a indiqué, non-seulement des mollusques rares, dont plusieurs sont nouveaux pour le département, mais encore ce savant distingué a bien voulu employer son talent de dessinateur pour représenter plusieurs dolmens, dont les figures font partie de l'atlas de cet ouvrage.

M. l'abbé Vincelot et M. de Baracé (Raoul) nous ont indiqué des oiseaux.

MM. Huard (Alexandre), Juvigneau et Drouet nous ont indiqué les plantes rares qu'ils ont recueillies dans leurs herborisations.

M. Gaignard de la Ranloue nous a procuré des fossiles.

M. le Dr Farge nous a fait part des fossiles qu'il a rencontrés.

M. le Dr Ouvrard nous a procuré diverses sortes de roches, et M. le Dr Gouin des fossiles intéressants.

M. Bayan (Ferdinand) nous a indiqué des localités pour des mollusques rares et particulièrement pour le *Dreissena polymorpha.*

M. H. de la Perraudière, qu'une mort prématurée a enlevé à la science comme à ses parents et à ses amis, nous avait communiqué le résultat de ses recherches en plantes, insectes, mollusques, reptiles, etc.

M. Charlery fils nous a communiqué des fossiles et indiqué des localités pour des oiseaux rares; de même que M. de Crochard, pour des mollusques intéressants.

M. Meunier, l'un des anciens gardes de la forêt de Chandelais, nous a fourni de bons renseignements sur les oiseaux de proie de cette localité.

M. Le Gris (Ludovic) ainsi que le Dr Chevalier nous ont donné de bons renseignements sur des plantes rares et des fossiles, comme M. le comte de Beaumont sur les tumulus du pays qu'il habitait.

M. de Beauvoys du Lisieux nous a fourni des renseignements de diverses sortes, et surtout par rapport à l'éducation des abeilles.

M. Lessassier nous a procuré des roches intéressantes du calcaire jurassique des environs de Durtal, ainsi que des fossiles de cette formation.

M. Ruault nous a communiqué des fossiles.

MM. A. Martin, Belouin et Meignan nous ont donné de nombreux renseignements sur les carrières de marbre et les fours à chaux de Vern, de Chazé-sur-Argos, du Louroux-Béconnais et d'Angrie, lorsque nous visitâmes ces diverses localités.

M. Haran, ancien professeur au collége de Combrée, ainsi que MM. les abbés Lelièvre et Piogé, nous ont indiqué de bonnes localités pour des plantes et des insectes.

MM. les abbés Beaudouin, l'un vicaire alors à Seiches, l'autre aumônier de l'hôpital de Baugé, nous ont indiqué de bonnes localités pour des plantes rares; ce dernier en outre y joignit des indications de fossiles et de mollusques.

M. l'abbé Bardin nous a fait connaître bon nombre de localités pour des plantes rares ou nouvelles pour le département, ainsi que d'autres pour des fossiles et des mollusques.

MM. les curés des paroisses d'Armaillé et de la Chapelle-Hulin, ainsi que M. le Dr Guillet, de Pouancé, nous ont fourni des renseignements de divers genres sur le pays qu'ils habitent.

M. le curé de la paroisse de Bagneux nous a fourni de bons renseignements sur certains gisements de fossiles des environs de Saumur; et M. Gelusseau, Amaury, curé de la paroisse de Beausse, nous a donné des indications importantes par rapport à des pierres celtiques de la commune de Botz.

M. l'abbé Joubert, custode de la cathédrale, M. l'abbé Barbier de Montault, M. Godard-Faultrier, directeur du musée archéologique d'Angers, ainsi que M. Mordret nous ont communiqué ou indiqué divers objets relatifs à l'archéologie.

Enfin, M. E. Hébert, ancien magistrat, et M. El. Lachèse, conseiller à la Cour impériale d'Angers, nous ont fourni des documents intéressants.

Nota. Les noms de ces personnes sont rappelés dans le cours de l'ouvrage, par leurs initiales placées entre deux parenthèses, à la suite de l'indication de plantes, d'animaux rares, etc., rencontrés par eux pour la première fois dans le pays.

A ces nombreux renseignements, si l'on ajoute les communications bienveillantes de la préfecture et de la mairie d'Angers, ainsi que les rapports qui s'établirent entre nous et un grand nombre de personnes — au nombre desquelles, pour l'histoire naturelle, se présentent d'abord les chasseurs à la hutte, qui nous fournirent les oiseaux échassiers et palmipèdes, si nombreux dans nos contrées à leur double passage de printemps et d'automne; ensuite certains pêcheurs qui nous procurèrent les poissons de passage et autres de la Loire et de nos rivières; puis nos chasses particulières, surtout celles aux oiseaux de passage, ainsi que la tendue des piéges pour prendre les petits mammifères qui, sans ce secours, auraient échappé aux recherches les plus actives; enfin les collections en tous genres que nous ne cessions de former et d'augmenter successivement — l'on se fera une idée exacte des ressources mises à notre disposition, ainsi que de la persévérance apportée dans nos recherches.

Quant à l'horticulture, nous croyons devoir rappeler ici que nos voyages ainsi qu'une correspondance active qui s'établit entre nous et un grand nombre de pomologistes, soit de France, soit de l'étranger, nous procurèrent toutes les bonnes espèces de fruits nouveaux que possèdent plus particulièrement la Belgique, l'Angleterre, etc., fruits que nous sollicitions de leur bon vouloir pour le jardin fruitier du Comice horticole de Maine-et-Loire, l'une des sections de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, qui les répandit ensuite en les mettant entre les mains, non-seulement des horticulteurs angevins, mais encore des personnes étrangères à ce pays.

Il nous reste à faire connaître quels sont les ouvrages qui nous ont servi pour la détermination des espèces et la fixation de la nomenclature. Voici les titres de ceux dont nous avons

fait usage, et dans l'ordre de la classification que nous avons adoptée.

Géologie, Minéralogie et Paléontologie.

Cours élémentaire de paléontologie et de géologie stratigraphique, et Prodrôme de Paléontologie stratigraphique universelle des animaux mollusques et rayonnés, par M. Alcide d'Orbigny, docteur ès sciences, professeur à la faculté des sciences de Paris, etc.; ainsi que notre *Paléontologie de Maine-et-Loire*, publiée en 1854; sans négliger de citer les faits énoncés dans la *Description géologique du département de Maine-et-Loire*, par M. Cacarrié, ingénieur des mines.

Botanique ou Phytologie.

La Flore qui nous a servi pour établir la nomenclature et la synonymie des espèces de plantes est celle de MM. Grenier et Godron. Cet ouvrage, réunissant toutes les plantes rencontrées en France jusqu'à ce jour, nous a paru par cela même convenir plus que tout autre et devoir être préféré. Néanmoins, nous avons eu occasion de citer aussi les Flores locales, savoir : les Herborisations de M. Merlet de la Boulaye ; les Flores de MM. Bastard, Desvaux, Guépin et Boreau, pour les espèces propres à leurs auteurs. Mais ces ouvrages n'étant pas suffisants par rapport aux plantes cryptogames, nous avons eu recours, pour la détermination des espèces aux Centuries de M. le Dr Mougeot (*Stirpes cryptogamæ Vogeso-Rhenanæ*), ainsi qu'à Buliard, plus particulièrement pour les champignons.

Zoologie.

§ I. — ANIMAUX VERTÉBRÉS.

La *Faune de Maine-et-Loire*, que nous livrâmes à l'impression en 1828, nous a servi pour la nomenclature et la classifi-

cation des mammifères, des oiseaux, des reptiles et des poissons.

Cet ouvrage, en subissant la longue épreuve des années qui se sont écoulées depuis sa publication, n'ayant encore reçu comme annexe qu'un certain nombre d'oiseaux de passage accidentel, et ceux-ci, d'ailleurs, ne devant plus être considérés comme faisant partie de faunes locales, comme nous avons eu déjà l'occasion de le faire remarquer, cet ouvrage, disons-nous, reste ce qu'il était dans le principe : le recueil descriptif et indicatif complet des animaux vertébrés propres à ce département.

§ II. — ANIMAUX INVERTÉBRÉS.

1° *Animaux mollusques.*

Notre troisième édition des *Mollusques terrestres et d'eau douce de Maine-et-Loire*, qui a paru en 1854, nous a servi pour distinguer les mollusques vivants de cette contrée.

2° *Animaux articulés.*

Ces animaux comprennent les insectes, les arachnides, les crustacés et les annélides.

Les *insectes* fournissent, savoir :

Les coléoptères, animaux indiqués d'après les ouvrages ci-après :

Iconographie et histoire naturelle des coléoptères d'Europe, par M. le comte Dejean et M. J.-A. Duval, continuée par M. le Dr Aubé. — *Faune entomologique de France,* par M. Léon Fairmaire et M. le Dr Laboulbène. — *Genera des Coléoptères d'Europe*, par M. Jacquelin du Val. — Ces deux derniers ouvrages, que nous aurions suivis pour la nomenclature et la classification des coléoptères, s'ils eussent été terminés, ont été

remplacés pour cet effet par le *Catalogus coleopterorum Europæ*, du Dr Schaum, *editio secunda,* 1862.

Les orthoptères, les hyménoptères, les hémyptères, les diptères et les myriapodes sont indiqués d'après les ouvrages connus sous le titre collectif de *Suites à Buffon.* Mais les névroptères, en outre, se rapportent pour une partie à l'ouvrage ci-après : *Revue des Odonates ou Libellules d'Europe*, par M. Edm. de Selys-Longchamp.

Enfin, les lépidoptères sont nommés et classés d'après l'*Index methodicus* de M. le Dr Boisduval, moins toutefois les micro-lépidoptères, que cet auteur n'a pas compris dans son travail, et pour lesquels nous avons eu recours à la classification suivie par M. Duponchel, dans son grand ouvrage sur les lépidoptères de France.

Les arachnides sont indiquées d'après les ouvrages de M. le baron Walkenaer et Paul Gervais : *Suites à Buffon.*

Pour les crustacés, notre travail sur les animaux de cette classe inséré dans la seconde partie de la *Faune de Maine-et-Loire*, nous a servi pour la distinction des espèces, travail basé sur la quatrième méthode de Latreille, adoptée et insérée dans le *Règne animal* de Cuvier.

La *Monographie des Annélides,* par M. Moquin-Tandon, a été notre guide.

3° *Animaux rayonnés ou Zoophytes.*

Ces animaux, comprenant les polypes, les spongiaires, etc., sont indiqués d'après l'ouvrage de M. de Lamarck : *Animaux sans vertèbres.*

Archéologie, Histoire.

Par rapport à l'archéologie ainsi qu'à l'histoire, la majeure partie des choses et des faits qui s'y rattachent ayant été vus, examinés et commentés par d'anciens historiens ou autres de différents âges, nous avons dû recourir aux ouvrages qu'ils ont

publiés sur ces diverses matières. Dans ce nombre, nous citerons plus particulièrement : de Jean Bourdigné, chanoine d'Angers, mort en 1555, son *Histoire d'Anjou et du Maine*; in-fol., Angers, 1529 (1);

De Claude Robin, docteur en théologie, curé de St-Pierre, etc., *le Camp de César au village d'Empiré*, in-12, Saumur, 1764;

De J.-F. Bodin, correspondant de l'Institut, etc., les *Recherches historiques sur Saumur et le Haut-Anjou ;* 2 vol. in-8°. Saumur, Degouy aîné, 1821, ainsi que les *Recherches sur Angers et le Bas-Anjou ;* 2 vol. in-8°. Saumur, Degouy aîné, 1823.

Les manuscrits historiques de l'abbé Rangeard, provenus de la succession de M. T. Grille, ancien bibliothécaire et acquis par la ville, fournissent aussi des faits qui se rattachent à l'histoire de ce pays.

A ces ouvrages d'une époque assez reculée, nous en ajouterons de plus modernes, savoir : 1° l'*Anjou et ses monuments,* par M. Godard-Faultrier., 2 vol. in-8°. Angers, 1839 et 1840 ; — 2° *Angers pittoresque*, par MM. Tardif et El. Lachèse ; 1 vol. grand in-4°. Angers, 1843 ; — 3° enfin, le *Répertoire archéologique de l'Anjou,* publié par la Commission archéologique du département de Maine-et-Loire, l'une des sections de la Société impériale d'agriculture, sciences et arts d'Angers.

Industrie.

Pour l'industrie, les renseignements qui s'y rattachent sont ou le fruit de nos recherches, de nos observations particulières, ou bien le résultat des communications qui nous ont été faites par des personnes en position de nous en fournir de certaines, de positives et comme celles que les archives de la préfecture et de la mairie nous ont procurées. Néanmoins, ces renseigne-

(1) Cet ouvrage curieux, étant devenu rare, M. le comte de Quatrebarbes, dans l'intérêt de l'archéologie, l'a fait réimprimer à ses frais.

ments nous ayant été donnés à des époques qui se trouvent plus ou moins éloignées du moment où nous écrivons, il est à penser — malgré toute l'attention apportée à ce genre de recherches — que dans cet intervalle de temps, quelques nouveaux établissements se sont formés, sans que nous en ayons eu connaissance.

D'après ce qui précède, on voit que les moyens d'action ne nous ont pas manqué et qu'il ne fallait plus, pour les mettre en œuvre, que chercher le plan qu'il convenait d'adopter.

Pour arriver à ce but désirable, nous avons pensé que l'indication par communes des divers objets que chacune d'elles peut renfermer devait être préférée à tout autre mode, puisque, dans un temps donné et le plus court possible, il devient facile de se faire une idée exacte de tout ce qui s'y trouve indiqué (1). Ce moyen en outre, en présentant cet autre avantage non moins puissant, de montrer ainsi les objets sur les lieux mêmes où la nature ou la main de l'homme les a placés, ajoute encore à cette considération.

En résultat, si nous sommes entré dans des détails aussi circonstanciés que ceux auxquels nous nous sommes attaché, et comme un voyageur qui raconte ce qu'il a vu, ce qu'il a fait pendant le cours de ses pérégrinations, c'est qu'il était nécessaire, indispensable même, de faire remarquer que tout ce qui est indiqué dans ce travail, n'y a point été mis au hasard ou sous de faux renseignements ; qu'il a bien fallu en outre employer tous les moyens dont nous nous sommes servi et prendre aussi le temps nécessaire pour rassembler tant d'éléments divers, épars ou disséminés sur toute l'étendue de ce département, mais que l'ordre et la méthode ont su garder de toute confusion.

(1) A cette occasion, nous devons faire remarquer que si toutes les communes, dans cet ouvrage, ne présentent pas d'indications pour des plantes ou bien des animaux, c'est que toutes aussi n'en produisent, ou que de vulgaires que l'on rencontre partout, ou bien d'espèces semblables à celles des communes environnantes ; ou bien encore que ces localités n'ayant pas été visitées en saisons convenables, il n'a pas été possible d'en préciser les plantes et les animaux.

Enfin, en publiant cet ouvrage de patience et de recherches infinies — qui d'ailleurs est écrit sans autre prétention que celle que peut donner le désir d'être utile à ses concitoyens — nous désirons, tout en faisant connaître les productions naturelles et autres objets que renferme ce département, que cette élucubration puisse profiter à l'observateur qui voudra former des collections dans cette contrée, ou seulement la visiter sous d'autres rapports, en lui donnant un guide sûr, invariable et commode, qui le conduise en quelque sorte par la main, lui montre le chemin qu'il doit suivre, l'endroit où il doit s'arrêter.

INDICATEUR

DE

MAINE ET LOIRE



L'étude de la nature est celle qui nous rapproche le plus du Créateur.

M.....

INTRODUCTION

DE L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE.

Avant de passer à l'examen de chacune des communes en particulier, dont la réunion compose le département de Maine-et-Loire, et qui font le principal sujet de cet ouvrage, nous devons préalablement, tout en donnant un aperçu sur l'ensemble de ce département, entrer dans quelques détails par rapport à certaines considérations qui ne pourraient d'ailleurs trouver d'autre place que celle que nous leur donnons ici, désirant, avant tout, présenter cette circonscription territoriale dans l'état naturel où elle se trouve maintenant, de même que sous le rapport de son état social; le plan, d'ailleurs, qui suit et va nous servir de guide, l'indique suffisamment.

PLAN DE L'INDICATEUR DE MAINE ET LOIRE.

De l'ensemble du département de Maine et Loire.

PREMIÈRE DIVISION. — ÉTAT NATUREL.

TITRE Ier. — CONSTITUTION PHYSIQUE.

CHAP. Ier. — *Topographie.*
CHAP. II. — *Orographie.*
CHAP. III. — *Hydrographie.*
CHAP. IV. — *Agrographie.*

TITRE II. — CONSTITUTION GÉOLOGIQUE.

CHAPITRE Ier. — *Géognosie.* { Roches. Fossiles.

TITRE III. — PRODUCTIONS NATURELLES PROPREMENT DITES.

CHAP. Ier. — *Minéralogie.*
CHAP. II. — *Phytologie ou Botanique.*
CHAP. III. — *Zoologie.*

TITRE IV. — PHÉNOMÈNES NATURELS.

CHAP. Ier. — *Météorologie.*
CHAP. II. — *Climatologie.* { Des climats. Géographie botanique. Géographie zoologique.

DEUXIÈME DIVISION. — ÉTAT SOCIAL.

TITRE Ier. — SITUATION PHYSIQUE ET MORALE DES HABITANTS (ETHNOGRAPHIE).

CHAP. Ier. — *Hygiène* (art de conserver la santé).
CHAP. II. — *Constitution physique des habitants.*
CHAP. III. — *Langage et religion.*
CHAP. IV. — *Costumes et usages.*
CHAP. V. — *Caractères des habitants.*
CHAP. VI. — *Erreurs et préjugés.*

TITRE II. — INDUSTRIE.

CHAP. Ier. — *Agriculture.* . { Agriculture proprement dite ou agronomie. Horticulture ou culture des jardins.
CHAP. II. — *Technologie.*

TITRE III. — ORGANISATION SOCIALE.

CHAP. Ier. — *Organisation administrative.*
CHAP. II. — — *intellectuelle.*
CHAP. III. — — *judiciaire.*
CHAP. IV. — — *militaire.*
CHAP. V. — — *religieuse.*

TITRE IV. — ORGANISATION INTELLECTUELLE.

CHAPITRE Ier. — *Instruction* (Académie de Rennes).

- Enseignement public....
  - Enseigt supérieur...
    - Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie.
    - Ecole supérieure des sciences et des lettres.
  - Enseigt secondaire.. | Lycée impérial d'Angers.
  - Enseigt primaire....
    - Ecole normale primaire (une).
    - Ecoles primaires supérieures (trois).
    - Ecoles primaires, soit publiques, soit libres, dans toutes les communes.
    - Salles d'asile.
- Enseignement libre .....
  - Enseigt secondaire..
    - Ecoles dirigées par des laïques.
    - Ecoles dirigées par des frères de la doctrine chrétienne.
    - Ecoles dirigées par des ecclésiastiques.
    - Pensionnats et écoles pour les jeunes personnes.
  - Enseigt religieux ...
    - Grand séminaire.
    - Petits séminaires.
- Institutions spéciales..............
  - Institution des sourds-muets.
  - Cours publics de dessin.
  - Cours du conservatoire municipal de musique.
- Etablissements relevant directement du gouvernement...............
  - Ecole de cavalerie de Saumur.
  - Ecole des arts et métiers d'Angers.

CHAP. II. — *Etablissements scientifiques et artistiques.*

- Jardins spéciaux.................
  - Jardin des plantes ou jardin botanique.
  - Jardin fruitier.
- Musées publics...................
  - Musée ou cabinet d'histoire naturelle.
  - Musée de sculpture.
  - Musée de peinture.
  - Musée d'antiquités d'Angers.
  - Musée mixte de Saumur.
- Bibliothèques publiques...........
  - Bibliothèque d'Angers.
  - Bibliothèque de Saumur.

CHAP. III. — *Sociétés savantes.*

Société de médecine.
Société impériale d'agriculture, sciences et arts d'Angers.
Société industrielle d'Angers.
Société vétérinaire.
Société linnéenne.
Société académique.

CHAP. IV. — *Sociétés éteintes et dont il ne reste que le souvenir.*

Société philharmonique d'Angers.
Société du concert des amateurs.
Sociétés franc-maçonniques de Maine et Loire, savoir : Angers (trois loges), de Beaufort (une loge), de Vihiers (une loge), de Baugé (une loge de dames).
Société grammaticale.

CHAP. V. — *Monuments historiques ou monuments anciens, du moyen-âge et monuments modernes.*

§ 1. Antiquités.

1° Monuments celtiques.
2° Monuments romains et gallo-romains.

§ 2. Moyen-âge ou temps historiques compris entre le Ve et le XVe siècle après Jésus-Christ.

1° Architecture romane (monuments du Ve au commencement du XIe siècle).
2° Architecture romano-byzantine (XIe siècle).
3° Architecture de transition (XIIe siècle).
4° Architecture gothique ou du style ogival (XIIIe et XIVe siècles).
5° Style ogival-fleuri ou de décadence (XVe et commencement du XVIe siècle).

§. 3. Temps modernes.

1° Monuments de la renaissance (XVIe siècle).
2° Monuments des temps modernes (du XVIIe siècle jusqu'à nos jours).

CHAP. VI. — *Histoire, littérature*, etc.

1° Histoires concernant l'Anjou depuis les temps anciens jusqu'aux temps modernes.
2° Biographie angevine.
3° Bibliographie angevine.
4° Cartographie (cartes relatives au département de Maine et Loire).
5° Etat des sciences, des lettres et des arts en Anjou.

D'après le plan que nous venons de tracer, cet ouvrage se trouve divisé en deux grandes catégories sous les désignations d'*état naturel* et d'*état social*.

La première division, en nous montrant d'abord la GÉOGRAPHIE PHYSIQUE, nous conduit ensuite à l'HISTOIRE NATURELLE, cette science qui embrasse dans ses rapports tout ce qui est sorti des mains du Créateur, c'est-à-dire tout ce qui est grand, beau, admirable ou sublime dans la nature. Car, depuis la montagne soulevée par le feu central de la terre, jusqu'au grain de sable qui roule à ses pieds; depuis le *sequoia gigantea*, ce géant végétal de la Californie, ou le chêne altier de la forêt, jusqu'à l'humble lichen qui recouvre son écorce; enfin, depuis le *mammouth*, dont la race est éteinte, ou plutôt l'éléphant qui le remplace sur la terre, jusqu'aux infusoirs ou autres animaux microscopiques, tout n'est-il pas empreint de cette puissance invisible par elle-même, mais qui se révèle par les faits attachés à la création? Aussi, combien sont erronés, sont loin

de la vérité, ces discours fallacieux qui tendent à détourner les hommes de l'étude de l'histoire naturelle, de cette science si aimable et si pleine d'attraits, qui chaque jour enseigne à ses adeptes des faits nouveaux et souvent du plus haut intérêt, en leur faisant connaître que les plus élevés comme les plus infimes des êtres de la création sont appelés à jouer un rôle dont l'importance existe, comme à démontrer tant de merveilles, mais que des études spéciales, il est vrai, peuvent seules aider à soulever le voile qui les cache ou les dérobe à la vue des hommes indifférents.

Combien Réaumur, cet illustre observateur des lois de la nature, dont il sut tant de fois pénétrer les secrets, dut-il éprouver de jouissance lorsqu'il reconnut, par exemple, ces générations successives et comme spontanées des pucerons, ces êtres si peu dignes en apparence de fixer l'attention; puis les mœurs des cynips et des ichneumons, insectes parasites pour la plupart, etc., etc.

Enfin, ce n'est qu'après avoir observé tous les faits qui se rattachent aux êtres organisés, et les avoir profondément médités, que l'observateur est arrivé à cette conclusion définitive : que tous les êtres organisés n'ont, d'après l'instinct qui les gouverne, qu'un but auquel toutes leurs actions se rapportent : *la conservation de l'espèce!*

Si, après avoir examiné avec l'attention qu'elle mérite, toute cette création terrestre, et dont l'homme seul, parmi la quantité innombrable des êtres de la nature, est capable de concevoir l'auteur de tant de merveilles, et que, relevant la tête, il regarde avec le même intérêt ce qui se passe dans la région céleste, que voit-il? un grand tableau qui se déroule à ses yeux et lui montre ce que peut lui présenter l'astronomie, et entre autres choses, ces astres, fixes en apparence, et ces planètes qui se meuvent autour de chacun de ces centres d'attraction, sans se heurter (1) ni dévier aucunement, dans leurs courses rapides, de la route qu'elles doivent suivre dans l'immensité qui les recèle.

(1) Ici se présente une réflexion. Si l'on examine d'abord ce qui se passe, quant à la terre qui tourne 365 fois par an sur elle-même, en faisant sa révolution annuelle autour du soleil, ainsi que par rapport à la lune qui la suit dans sa course comme satellite, il est facile de remarquer qu'une puissance divine seule a pu présider à un tel arrangement; l'on se demande ensuite comment pouvoir admettre avec l'illustre Buffon, que le choc d'une comète ait pu détacher du soleil un certain nombre de fragments qui tout en s'arrondissant aient formé les planettes et leurs satellites. D'ailleurs n'est-il pas plus convenable, plus satisfaisant pour la raison, de penser que le monde astronomique, le système planétaire tout entier, a dû être créé par une seule pensée, une volonté divine, qui a tout prévu et dont la puissance est sans bornes, plutôt que d'admettre qu'un hasard, qu'un cas fortuit aient été nécessaires, indispensables même pour arriver à un tel résultat. Et cette brèche faite au soleil, ne nuirait donc en rien, en aucune manière aux fonctions départies, dans le système de la formation de l'univers, la cosmogonie, à cet astre si resplendissant de lumière?

L'astronomie, d'ailleurs, de même que l'histoire naturelle, en agrandissant la pensée, n'élève-t-elle pas l'âme jusqu'à la hauteur du Créateur, comme elle nourrit l'intelligence de vérités, le cœur et l'esprit d'admiration et de reconnaissance envers Dieu, le grand architecte de l'univers?

Si l'on passe à la seconde division de cet ouvrage, celle qui se rattache spécialement à l'ÉTAT SOCIAL DE L'HOMME, on voit là, plus qu'ailleurs encore, la différence qui le sépare des autres êtres de la création; car, à lui seul, par son intelligence, son génie, son discernement, son jugement, appartient le pouvoir, la faculté de former des combinaisons, d'en tirer des conséquences et de pouvoir exprimer sa pensée.

Ce n'est point un instinct qui le gouverne, mais bien une inspiration divine qui le conduit et peut le porter à dire, — par un de ces élans de la pensée, dans ces moments commandés par l'admiration pour tout ce qu'il voit dans la nature : — Gloire à Dieu, pour toutes les merveilles répandues avec tant de profusion sur la terre et dans le ciel! Reconnaissance de l'homme envers le Créateur, qui lui a donné l'intelligence nécessaire pour admirer ses œuvres!

Sans aller plus loin dans cette considération, nous dirons néanmoins que l'homme a été créé pour vivre en société; car, isolé, il n'eût jamais pu se défendre, résister à l'aggression de certaines espèces d'animaux qui bientôt l'eussent fait disparaître de la création.

Il ne dut, dans le principe, s'occuper que des intérêts matériels de la vie : il inventa les instruments nécessaires pour sa défense, ceux indispensables pour la chasse et la pêche, seuls moyens d'abord de subvenir à sa nourriture; se vêtit de la peau des animaux et se bâtit des cabanes pour se soustraire aux intempéries des saisons. L'homme alors était encore à l'état sauvage.

Si l'on considère, si l'on compare ces travaux grossiers à ceux que l'homme civilisé sait maintenant entreprendre et réaliser tout à la fois, l'esprit se perd, est confondu, en pensant surtout au nombre de siècles qu'il a fallu traverser pour arriver à ce dernier résultat; résultat, d'ailleurs, qui n'est pas encore parvenu sans doute à l'apogée des connaissances humaines, car la science s'agrandit chaque jour en se fortifiant des connaissances déjà acquises et sans lesquelles elle resterait stationnaire.

Aristote et Humboldt, deux hommes exceptionnels, embrassent l'un et l'autre toutes les connaissances humaines, et marchent ainsi sur la même ligne; ce dernier, néanmoins, comme on l'a dit avant nous, n'est-il pas supérieur à son aîné de toute l'expérience des vingt siècles qui les séparent?

Sans les connaissances déjà acquises des mathématiques, de la physique et de la chimie, il eût été de toute impossibilité de penser à la création des machines à vapeur, des chemins de fer, des télé-

graphes électriques, de même que de tant d'autres inventions admirables : une découverte en amène nécessairement une autre, lorsque le génie sait en faire une nouvelle application.

Pour appuyer ces vérités, il suffira de présenter ici une série de faits avérés et que l'on ne peut mettre en doute. Ainsi, en jetant un regard rétrospectif sur un certain nombre d'inventions, dont l'époque remonte du XIe au XIXe siècle par exemple, nous dirons, — sans toutefois nous assujétir à une chronologie trop rigoureuse, — que la GAMME MUSICALE est attribuée à Gui d'Arezzo, qui l'aurait découverte en 1025.

La BOUSSOLE fut inventée vers l'an 1300, à Amassi, dans le royaume de Naples, par Flavo Gioja, bien que Pineda, jésuite espagnol, et Kirker même aient prétendu que Salomon avait connu cet instrument. Cette découverte est encore attribuée à Jean Gola, napolitain, qui l'aurait inventée en 1303.

L'invention des LUNETTES remonte à l'année 1280.

La POUDRE A CANON fut inventée à Cologne par un moine nommé Berthold Schwartz, en 1340 ou 1350, d'autres disent en 1382 (1). Cependant, avant 1268, Roger Bacon en fait mention, et l'on raconte même que le premier emploi des canons en France remonte au siége de Puy-Guillaume, qui eut lieu en 1338. Dans un poème arabe, vers 1269, il est fait mention de la poudre à canon.

L'invention de LA PEINTURE A L'HUILE, par Van Eyck, remonte au XVe siècle, en 1426. D'autres historiens disent que Jean de Bruges, vers le XVe siècle, en fut l'inventeur.

Avant la découverte de cet art, la célèbre Dibutade, fille d'un potier de Sicyone, dont l'amour conduisait la main, avait déjà donné l'idée du DESSIN, comme son père, dans le même temps, celle de la SCULPTURE.

L'IMPRIMERIE fut inventée au XVe siècle, par les allemands Guttemberg, Faust et Schœffer, en caractères mobiles en 1436, et en caractères de fonte en 1452 ; néanmoins cette invention est attribuée plus particulièrement à Guttemberg seul.

La première imprimerie établie en France remonte à 1470, sous Louis XI, et l'imprimerie royale fut fondée par François Ier, en 1521.

La GRAVURE SUR BOIS, qui remonte à 1430, fut suivie de la GRAVURE EN TAILLE-DOUCE, inventée en 1452, par Masso Finiguerra, orfèvre florentin. La GRAVURE SUR ACIER est moderne, comme le perfectionnement de la gravure sur bois, qui est parvenu à donner des contours aussi purs, des lignes aussi déliées que ceux apportés sur les métaux par le burin le mieux exercé.

(1) Au mois de décembre 1853, à Fribourg (grand duché de Bade) un monument a été érigé en l'honneur du moine cordelier Berthold-Schwartz, auquel est attribuée l'invention de la poudre à canon. (Extrait des journaux du temps.)

L'Amérique fut découverte par Christophe Colomb, en 1492 : il y a donc de cela, en 1863, 371 ans.

En 1500, Pierre Hellé, de Nuremberg, inventa les montres ordinaires, tandis que les montres a répétition ne parurent qu'en 1680.

En 1544, Copernic, né à Thorn, en Pologne, le 16 février 1473, fit paraître son système astronomique ou l'exposition du véritable système du monde, consigné dans un ouvrage qu'il publia sous le titre *de Revolutionibus orbium cœlestinum.*

Galilée, né à Pise en 1564, mort en 1642, fut l'un des plus ardents promoteurs du système de Copernic.

La circulation du sang fut découverte et démontrée en 1608, par Guillaume Harvey, médecin anglais, mais elle avait été indiquée déjà par Michel Servet.

Le télescope a réflexion fut inventé en 1639, par Mersenne (F. M.), né dans le Maine en 1588.

Le thermomètre, inventé en 1600, par un hollandais du nom de Camille Drebbel, fut perfectionné par Réaumur. Ce thermomètre, divisé en 80 degrés, est depuis un certain temps généralement remplacé par le thermomètre centigrade, divisé en 100 degrés.

Le baromètre est dû à Torricelli, célèbre mathématicien, né en Italie en 1608, qui l'inventa en 1643.

Le microscope, instrument sans lequel les merveilles de la nature dans la création des infiniment petits (les infusoirs, etc.) n'auraient jamais apparu aux yeux de l'homme étonné, fut inventé par Gottlieb Hoffmann, qui en fit la découverte en 1774.

Le paratonnerre, instrument inventé par Franklin en 1757, perfectionné par Chappe et Bertholon, ne parut en France qu'en 1782 (1).

Le café est originaire de l'Yemen, dans l'Arabie-Heureuse. En 1656, Jean Thevenot l'introduisit en France, et ce sont deux pieds de caféiers partis des serres du Jardin-des-Plantes de Paris pour les Antilles, qui sont devenus les souches premières des immenses plantations de l'Amérique.

L'attraction universelle, dont la découverte est due à Newton, remonte, pour ce fait, à l'année 1687. D'après ce système, tous les corps célestes qui tournent autour du soleil, étant doués comme cet astre de la puissance de l'attraction, il en résulte que la mécanique céleste n'a pas d'autres fondements.

La vaccine. La découverte des effets de la vaccine contre la production de la petite-vérole, qui remonte à l'année 1775, est due au docteur Jenner (Edward), savant médecin écossais, né en 1749, et qui mourut à Berkley en 1823. Selon quelques personnes, cette

(1) Franklin (Benjamin), né à Boston (Amérique) en 1706, mourut le 17 avril 1790.

importante découverte avait été faite simultanément par le docteur Jenner et le docteur Rabaud, de Montpellier.

MACHINES A VAPEUR. La première machine à vapeur, à piston et à cylindre, est due à Papin (Denis), mécanicien et docteur en médecine, né à Blois vers le milieu du XVIIe siècle, qui la fit connaître en 1690 (1).

Des mécaniciens en grand nombre se sont occupés du perfectionnement de cette découverte, et une des modifications importantes, celle de la condensation de la vapeur par le refroidissement, est due à Newcomen et Cowley. D'autres améliorations ont été apportées par Watt, de Glascow, et Bolton, de Birmingham, en employant l'élasticité de la vapeur comme puissance active, et c'est à New-York, en 1807, que l'ingénieur américain Fulton fit construire le premier bateau à vapeur, dont la machine équivalait à la force de vingt chevaux (2).

L'Angleterre, en 1812, posséda le premier bateau à vapeur régulier; la France en 1816, et les autres nations vinrent ensuite.

Après de tels résultats obtenus, l'on pouvait croire que l'homme se serait contenté de naviguer ainsi sur l'eau; cependant il en fut autrement : il lui fallait vaincre une autre difficulté, celle de pouvoir naviguer sous l'eau, dans le sein même de la mer. Eh bien! la NAVIGATION SOUS-MARINE n'est plus un problème à résoudre depuis la construction, dans les ateliers du Creusot, du bateau d'un nouveau système, qui pourra naviguer et entreprendre des voyages comme le font les bateaux à vapeur ordinaires, avec cette différence toutefois que, pouvant se submerger à volonté, il sera facile, dans diverses circonstances, même en cas de guerre, de tirer un parti avantageux de ce nouveau système de navigation.

CHEMINS DE FER. En 1805, Trévithick et Vivian firent les premiers essais d'une locomotive sur des rails en fer; l'invention se perfectionna ensuite jusqu'en 1814, époque à laquelle Georges Stephenson établit des locomotives régulières. La première application en grand de ce nouveau système fut faite en 1825, sur la route qui conduit des mines de Darlington (3) au port de Stockton. En France, pour la première fois, ce moyen de rapide communication fut mis en pratique en 1832, sur le chemin de fer de Lyon à Saint-Etienne.

CHEMIN DE FER ATMOSPHÉRIQUE. L'idée d'employer la raréfaction de l'air comme moyen de locomotion fut émise en 1810, mais sans aucune application, par un ingénieur danois nommé Medhurst. En

(1) Papin (Denis) naquit à Blois le 22 août 1647 et mourut en 1710. Après plus d'un siècle d'oubli, en 1847, l'on annonça une publication sous ce titre : *La vie et les écrits de Denis Papin*. (Il faut en toutes choses de la réflexion!)

(2) La force d'un cheval, en terme de mécanique, est celle qui peut élever verticalement à un mètre de hauteur un poids de 75 kilogrammes.

(3) Darlington, gros bourg d'Angleterre.

1838, MM. Clegg et Samuda, au moyen d'une invention qui leur est propre, réussirent, en appliquant ce principe, à faire mouvoir des locomotives, et en 1845 M. Arnollet fit connaître un nouveau système de chemin de fer atmosphérique.

Chemin éolique. En 1850, M. Andraud fit connaître un nouveau mode de locomotion mis en mouvement par l'air comprimé, dont il est l'inventeur, et par lequel sont supprimés les machines à feu, les lourds convois, et par conséquent les ruineux travaux d'art. Les caractères principaux des chemins éoliques se résument en quatre mots : vitesse, sécurité, économie, confortable.

Le 3 avril 1850, Louis Bonaparte, aujourd'hui empereur des Français, est monté dans le char éolique, conduit par Andraud lui-même, afin de mieux apprécier la valeur de cette nouvelle invention, dont il a été on ne peut plus satisfait.

Voiture a vapeur. En 1819, le mécanicien Owen, de Stockholm, inventa une voiture pouvant contenir douze personnes, et mise en mouvement par une machine à vapeur au lieu de chevaux, sur une route ordinaire.

Charrue a vapeur. En 1850, l'on a essayé en Angleterre l'application de la vapeur au labourage des terres. La machine dont on a fait usage était une petite locomotive attachée au cabestan, ainsi que la charrue, et qui se mouvait sur un rail mobile.

Aérostats. Montgolfier (Etienne), né à Viadalon-les-Annonay, en 1745, et qui mourut en 1799, inventa les aérostats, en société avec son frère (Joseph-Michel). Le premier essai se fit à Annonay, le 15 mai 1783.

C'est à Montgolfier qu'est venue l'idée d'élever dans les airs des hommes ainsi que des animaux, tels que chevaux, etc., au moyen d'aérostats qui prirent aussi le nom de montgolfières et de ballons.

Le physicien Charles, né à Nancy en 1746, substitua le gaz hydrogène pour enfler les ballons, à l'air raréfié employé par Montgolfier, et fit la première ascension d'un ballon ainsi gonflé par ce gaz. Cette ascension eut lieu au jardin des Tuileries, le 1er décembre 1783. Elle fut plus heureuse que le voyage aérien entrepris le 15 juin 1785 par l'infortuné Pilâtre des Rosiers, qui, pour se rendre en Angleterre, partit de Boulogne-sur-Mer avec un compagnon de voyage, au moyen d'une nacelle suspendue à un ballon qui les reçut tous les deux; mais le ballon s'étant enflammé, précipita dans sa chute les deux malheureux aéronautes d'une hauteur de cinq cents mètres ou plus d'élévation.

Blanchard, aéronaute distingué, né en 1753, aux Andelys, mort en 1809, inventa les parachutes, et fit soixante ascensions.

Il essaya de donner une direction positive aux ballons, et la certitude de réussir lui fit entreprendre, en 1785, le voyage qu'il exécuta de traverser la Manche de Douvres à Calais.

Un grand nombre de problèmes restent encore à résoudre par rapport à la navigation aérienne. En septembre 1850, le célèbre aéronaute espagnol, J. Montemajor, entreprit cette tâche par des essais faits à Madrid, et qui ont été couronnés de succès. Pour un voyage de long-cours, ce savant intrépide vient de faire construire un immense aérostat, auquel il a donné le nom d'ÉOLE.

Un angevin, M. Bazin (E.), a dit aussi son mot par rapport à la navigation aérienne; car rien maintenant ne pouvant étonner l'esprit humain, tout fait présumer qu'un jour nous verrons la réalisation de ce projet tant de fois repris et tant de fois abandonné. Le modèle de la machine aérostatique de M. Bazin, qui, soutenue par deux ballons, doit marcher à l'encontre du vent, a été exécuté à Marans, petit bourg situé à six kilomètres de Segré, département de Maine-et-Loire. Ainsi, cette machine étant d'origine angevine, et le rôle qu'elle peut jouer dans le problème de la navigation aérienne important, ce sont deux motifs puissants d'intérêt pour les Angevins (1).

L'intrépide aéronaute Poitevin organise bien des trains-de-plaisir en recevant dans une ronde nacelle d'osier sept personnes (M. Poitevin, son aide et cinq voyageurs) qui vont se rafraîchir dans les hautes régions atmosphériques; mais c'est toujours le vent qui dirige Zodiaque (nom du ballon), et non la volonté de l'aéronaute.

A tous ces procédés vient s'en joindre un dernier, encore à l'état de projet, il est vrai, mais dont la réalisation est loin d'être mise en doute par une commission instituée pour la pratique de la navigation aérienne. La machine, d'après les journaux qui en ont donné la description, qui doit servir à la réalisation de ce projet, se compose : « d'un plancher supporté par quatre ballons cylindro-coniques, comme le coffre d'une voiture par ses quatre roues; autour des ballons, des aubes mobiles se fermant et s'ouvrant successivement pendant chacune de leurs révolutions; un moteur pour le service de ces aubes; en avant du véhicule, une tête d'oiseau; en arrière, une queue de poisson; telle est la locomotive aérienne à laquelle l'inventeur donne le nom de TRANS-ÉTHER, et dont il a présenté les plans à l'Académie des sciences. »

TÉLÉGRAPHE ORDINAIRE OU AÉRIEN. Le père Kircher, et autres savants de cette époque, firent les premiers essais de la télégraphie; néanmoins, d'après les perfectionnements apportés à cette découverte, on peut dire que c'est à deux français, MM. Chappe frères, qu'il convient d'attribuer la valeur de cette invention. En 1791, ils firent l'expérience de leur méthode dans le département de la Sarthe,

(1) C'est encore à M. Bazin (E.) qu'est due l'invention nouvelle (1861) de l'*Avertisseur*, machine de sûreté indispensable pour les voyages en chemin de fer. Il en est de même de cette autre non moins importante, qui consiste, pour la marine, à remplacer le *loch*, et à laquelle M. Bazin a imposé le nom de *Lochomètre*.

et le 12 juillet 1793 ils la répétèrent devant le comité d'instruction publique, qui lui donna son approbation.

Télégraphe électrique (ou *électro-magnétique*). L'idée d'appliquer l'électricité à la transmission des dépêches remonte à la fin du xvie siècle. Mais c'est à Lesage, fils d'un français réfugié à Genève, qu'il convient de rapporter la gloire d'avoir fait la première application du fluide électrique à la télégraphie. En 1774, Lesage établit à Genève un télégraphe électrique. Mais ce n'est bien qu'en 1832, après qu'il eut subi les modifications apportées par MM. Morse et Breguet, que cet instrument reçut tout le perfectionnement dont il était susceptible.

Quant à son utilité, fonctionnant bien de jour et de nuit, sans que les brumes et les brouillards aient aucune action sur lui ou ses appareils, l'on peut dire qu'il présente un avantage réel sur le télégraphe ordinaire.

La ligne du chemin de fer de Paris à Nantes, — servant pour l'établissement d'un télégraphe électrique, dont Angers, à raison de sa position géographique et de son importance, se trouve naturellement partagé, — eut un premier crédit de 268,266 fr. ouvert au ministère de l'intérieur sur l'exercice de 1850, cette somme ayant été votée par l'Assemblée législative, dans sa séance du 9 février, pour l'établissement sur cette ligne d'une télégraphie électrique de Paris à Angers. Cette ligne a fonctionné pour la première fois le 21 janvier 1851. Deux bureaux sont établis à Angers : l'un à la gare du chemin de fer, pour la correspondance particulière de cet établissement, et l'autre à la Préfecture, pour la correspondance du gouvernement et des particuliers (1).

Télégraphe électrique sous-marin. En 1850, il fut grandement question, et la chose fut définitivement arrêtée, d'établir une ligne télégraphique sous-marine entre la France et l'Angleterre. Cette nouvelle invention, due à deux ingénieurs : l'un français, M. Troché, et l'autre anglais, Sir Breet, a trouvé son application dans la construction d'un télégraphe électrique (électro-magnétique), jeté de Douvres à Calais, par dessous la Manche, appuyé d'un côté sur la pointe de Gris-Nez, près Calais, et de l'autre sur le cap de Shakespeare en Angleterre, donnant un parcours de 42 kilomètres de traversée de mer, pris sur la distance de Paris à Londres, qui est de 560 kilomètres.

Pour la mise en exercice de cette nouvelle invention, un câble, formé de sept fils de cuivre, revêtu de gutta-percha, long de 42 ki-

(1) Les bureaux télégraphiques sont ouverts tous les jours y compris les fêtes et dimanches, du 1er avril à la fin de septembre de sept heures du matin à neuf heures du soir; du 1er octobre à la fin de mars, de huit heures du matin à neuf heures du soir.

lomètres et propre à réunir Douvres à Calais à travers l'Océan, fut posé le 24 septembre 1851.

Sir Breet ayant conçu le projet de relier immédiatement, par une communication électrique, les observations astronomiques et météorologiques de Greenwich et de Paris, et le projet ayant été accepté par le gouvernement français, un fil conducteur, enté sur les fils de l'administration, vient aboutir à l'Observatoire de Paris d'une part, et de l'autre à l'Observatoire royal, à la station télégraphique la plus proche de North-Ken rail-way.

Ainsi, il n'est plus possible de douter que ce moyen de communication presque immédiate ne puisse trouver son application sur d'autres points d'un parcours beaucoup plus étendu, comme par exemple celui de la France à l'Algérie, de l'Amérique à l'Europe, etc., et ces lieux pourraient donc à leur tour profiter de cette heureuse et admirable découverte, qui ne craint d'autres sinistres que ceux que peuvent apporter des vaisseaux qui, chassant sur leurs ancres, viendraient à rompre le câble conducteur qui repose au fond de la mer.

TÉLÉGRAPHIE ACOUSTIQUE. Le télégraphe acoustique, inventé en 1849, par M. Sudre, est encore une de ces découvertes qui surprennent l'esprit humain.

Les instruments employés pour ce genre de télégraphie étant le tambour, le clairon, et même le canon, c'est dire assez que ce système de correspondance peut convenir et doit être destiné à l'armée, dont les ordres sont difficilement transmis par les moyens ordinaires avec la célérité que comportent des circonstances impérieuses.

Des expériences relatives à cette nouvelle invention, faites à Paris le 15 février 1850, sur la place du Champ-de-Mars, sous les ordres du général de division Guillabert, ainsi que celles du 5 mars de la même année, qui ont fait voir des postes de clairons échelonnés de distance en distance, transmettant des ordres à dix kilomètres du point de départ, ayant eu le succès le plus complet, il est à présumer que l'armée saura mettre à profit cette découverte importante pour les opérations de stratégie qui demandent des communications rapides.

M. Sudre était déjà inventeur d'une TÉLÉGRAPHIE AÉRIENNE et d'une TÉLÉPHONIE, dont voici un aperçu : A l'aide de trois fanaux ou de trois sons, M. Sudre proposait d'établir des communications sur terre et sur mer, à de très-grandes distances.

ECLAIRAGE AU GAZ. En 1785, l'ingénieur français Lebon fit la découverte de l'éclairage au gaz. Dans le THERMOLAMPE, inventé en 1800 par le même ingénieur, le gaz hydrogène fourni par la distillation du bois servit à l'éclairage, et Mundoch, ingénieur anglais, éclairait, en 1806, les fonderies de Watt et Bulton avec le gaz extrait

du charbon de terre (gaz hydrogène carboné). C'est ce dernier système qui a prévalu et qu'on emploie encore aujourd'hui.

LITHOGRAPHIE. Cette admirable invention a été faite en 1795 ou 1796, par Aloys Sennefelder, choriste du théâtre de Munich, en Allemagne, et c'est en 1814, à M. de Lasteyrie, que l'on doit d'avoir monté en France le premier établissement de ce genre.

DAGUERRÉOTYPE. La découverte du daguerréotype, faite en 1838 ou 1839, par MM. Daguerre et Niepce, a donné naissance à la PHOTOGRAPHIE OU DAGUERRÉOTYPIE qui, depuis l'époque à laquelle elle a paru, a fait tant de progrès, et chaque jour encore en présente de nouveaux, qu'on ne peut prévoir le moment où ce progrès s'arrêtera.

PUITS ARTÉSIENS. Les premiers essais des fontaines jaillissantes ayant été faits en France dans le département du Pas-de-Calais, composé de l'ancienne province d'Artois, il est naturel de penser que la dénomination de puits artésiens n'a pas d'autre origine.

Le travail le plus remarquable en ce genre est le puits de Grenelle (à l'Abattoir de Paris), foré par l'habile sondeur Mulot. Le 26 février 1841, après un travail persévérant qui a duré plusieurs années, M. Mulot parvint à faire remonter de la profondeur de 548 mètres une colonne d'eau chaude donnant 3,000 mètres cubes par heures. L'on ne peut désirer quelque chose de plus satisfaisant.

TUNNEL DE LA TAMISE, à Londres. Cet admirable travail est dû à un français nommé Isambert Brunel, ingénieur célèbre, qui naquit en 1769, à Hacqueville, près les Andelys, département de l'Eure, et mourut à Londres dans sa 81e année. Les travaux de ce tunnel, commencés en 1825, interrompus en 1828, repris en 1835, furent terminés le 25 mars 1843.

Ce passage souterrain sous la Tamise, de 300 mètres de longueur, dans lequel circulent les voitures et les piétons, est un de ces travaux gigantesques qui étonnent l'esprit humain, qui paraissent de loin en loin, comme cet autre sans égal, cité par Aristote : la construction de la GRANDE PYRAMIDE D'ÉGYPTE, haute de 125 mille pieds anglais, et qui occupa 100 mille hommes pendant 20 années.

COTON-POUDRE OU FULMICOTON. Cette découverte, faite en 184., est attribuée à M. Schœnbein, chimiste de Bâle (Suisse). Bien que fort remarquable, cette nouvelle production ne fera point abandonner la poudre à canon, quoique destinée en partie aux mêmes usages, à raison des graves inconvénients qu'elle présente. Mais cette matière est utilisée avec tout l'avantage désirable pour préparer le *collodium* employé pour la photographie, etc.

ETHÉRISATION et CHLOROFORME. L'éthérisation, découverte de l'effet de l'éther comme agent d'insensibilité ou d'anasthésie, appliqué à l'allégement des souffrances humaines, est due à MM. Jackson et Morton, de Boston. Le chloroforme, découvert ensuite par M. Sou-

beiran, et employé pour le même usage par le docteur Simpson, a remplacé généralement le premier procédé. Mais à l'éther et au chloroforme qui ne sont pas sans danger, l'on vient, en 1862, de substituer la KEROSOLÈNE, découverte de M. Cutter, savant américain, et le GAZ ACIDE CARBONIQUE, dans son mélange de quatre parties et d'une partie d'air atmosphérique. Cette dernière invention, due au docteur Ozanam, jouit, dit-on, de ces précieux avantages d'être facile à préparer et de remplir le but qu'on se propose sans donner lieu à aucun accident.

Nous n'irons pas plus loin dans ces recherches, dans ces citations, qui se sont en quelque sorte présentées d'elles-mêmes; elles sont suffisantes pour atteindre le but que nous nous sommes proposé, et en enregistrant toutes ces découvertes, toutes ces conceptions de l'esprit humain, nous avons voulu aussi constater cet autre fait : que les hommes de génie ne se présentent que de loin en loin, qu'à des époques souvent fort éloignées les unes des autres; car, depuis l'invention de la boussole (1), sans laquelle le navigateur ne pourrait marcher que d'un pas incertain, jusqu'à la découverte du chloroforme, combien a-t-il fallu traverser de siècles ?

Cette réflexion nous conduit à cette autre vérité non moins importante : c'est que l'esprit humain encore tend sans cesse à l'agrandissement de ses connaissances, de son savoir; qu'il ne peut rester en repos, et montre parfaitement la propension des idées vers le bien ou le bien-être, car toutes les découvertes, les inventions qu'il enfante, se rapportent plus ou moins directement, mais toujours aux besoins de la civilisation.

(1) Ce précieux instrument, guide infaillible du navigateur, qui le regarde et avec toute raison, comme un génie tutélaire propre à le conduire, à le diriger dans les nuits les plus obscures comme dans les jours les plus éclairés, et à l'aide duquel, comme le dit *Maltebrun*, « on doit attribuer toutes ces mémorables découvertes qui ont tant étendu le domaine de l'homme civilisé et presque complété la connaissance du globe. »

PREMIÈRE DIVISION

ÉTAT NATUREL

TITRE PREMIER. — CONSTITUTION PHYSIQUE.

I. TOPOGRAPHIE.

Dénomination. — Le département de Maine-et-Loire, compris dans la catégorie des départements dits de la région de l'Ouest, tire son nom du fleuve (la Loire) qui le traverse de l'est à l'ouest en deux parties à peu près égales, et de la Maine, rivière formée des eaux de la Mayenne, de la Sarthe et du Loir, qui parcourent en différents sens la partie nord de ce département. La Maine, d'ailleurs, qui prend naissance au confluent de la Mayenne et de la Sarthe, à l'est de l'île Saint-Aubin, au-delà de Reculée, se jette dans la Loire à la Pointe, après un trajet de dix kilomètres.

Formation. — Il est formé, pour la majeure partie, des anciennes provinces d'Anjou et du Saumurois, et d'une minime portion, une lisière de celle du Poitou. Il a perdu, dans son état de province : 1° l'arrondissement actuel de Châteaugontier, qui appartient maintenant au département de la Mayenne; 2° La Flèche, Parcé, Malicorne, Le Lude, réunis au département de la Sarthe; 3° Château-la-Vallière, Chouzé et Bourgueil, qui maintenant font partie du département d'Indre-et-Loire. Mais pour l'indemniser de ces pertes, il lui a été annexé la partie du Saumurois comprise entre Fontevrault et la rivière du Thouet, en gagnant vers et au-delà d'Antoigné, et en deçà de Saint-Cyr-les-Landes, ainsi qu'une portion de territoire assez considérable, à partir de Maulevrier. Cette portion, au reste, s'étend jusqu'au pont de la Renaudière, situé à huit kilomètres de Cholet, sur la route de Mortagne, en longeant la Sèvre-Nantaise, jusqu'aux confins du département de la Loire-Inférieure.

Position géographique. — Le département de Maine-et-Loire, situé dans la région des départements dits de l'Ouest, est compris entre 46° 59′ et 47° 47′ de latitude nord, et entre 2° 6′ et 3° 42′ de longitude occidentale du méridien de Paris. Sa hauteur moyenne

super-océanique est de 15 à 40 mètres. Mais en l'examinant par rapport à ses arrondissements, cette position, prise au chef-lieu même de chacun d'eux, ainsi que la hauteur du sol au-dessus du niveau de la mer, donne les modifications suivantes :

Angers, tour méridionale de la cathédrale : latitude 47° 28′ 17″; longitude 2° 53′ 34″ ouest de Paris. Hauteur du sol au-dessus du niveau de la mer, 47 mètres.

Baugé, clocher de Saint-Jean : latitude, 47° 32′ 32″; longitude, 2° 26′ 34″. Hauteur du sol au-dessus du niveau de la mer, 58 m. 6 c.

Beaupreau, clocher de l'église : latitude, 47° 12′ 7″; longitude, 3° 19′ 46″. Hauteur du sol au-dessus du niveau de la mer, 85 m. 3 c.

Saumur, clocher de l'église Saint-Pierre : latitude, 47° 15′ 34″; longitude, 2° 24′ 40″. Hauteur du sol au-dessus du niveau de la mer, 45 m.

Segré, clocher de l'église : latitude, 47° 41′ 14″; longitude, 2° 12′ 35″. Hauteur du sol au-dessus du niveau de la mer, 45 m.

La largeur du département est de 84 kilom.; sa distance de l'océan est de 120 kilomètres (30 lieues), et celle de Paris, prise au chef-lieu du département, est de 345 kilomètres (86 lieues).

Limites. — Il est borné au nord par les départements de la Mayenne et de la Sarthe; à l'est, par celui d'Indre-et-Loire; au sud, par les départements de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Vendée, et à l'ouest par ceux de la Loire-Inférieure et d'Ille-et-Vilaine, mais ce dernier le touche sur un point seulement.

Température ou climat. — Dans ses points extrêmes, la température de ce département est de 30° au-dessus de 0 au thermomètre centigrade, et de 12° au-dessous. La température moyenne est de 14 à 18° l'été, et de 3° au-dessus de glace l'hiver.

On attribue assez généralement à la petite distance qui nous sépare de l'océan (120 kilom.) la douceur en général de nos hivers, bien que le peu d'élévation super-océanique de la majeure partie de ce département (hauteur moyenne, 15 à 40 m.) y soit sans doute pour une plus grande part encore; mais alors comment expliquer les exceptions que présentent nos hivers rigoureux?

Dans tous les cas, que ce soit telle cause ou telle autre qui produise ce résultat, un fait certain est que la végétation de ce département, et plus particulièrement celle des environs d'Angers, se trouve être de 25 à 30 jours plus hâtive qu'aux environs de Paris.

Cette température indique encore, conjointement avec l'exposition et la nature variée du sol, comment il se fait que l'on rencontre sur certains points de ce département un aussi grand nombre de plantes et d'animaux de pays méridionaux. De cette observation il est résulté pour nous une série de localités qui toutes présentent

cette remarquable particularité, et que nous avons déjà désignées sous le titre de *Localités méridionales du département de Maine-et-Loire*. Voici du reste celles que nous avons qualifiées de la sorte; ce sont :

1° Les rochers (rochers schisteux) de la rive gauche de l'étang Saint-Nicolas, près Angers.

2° Les rochers de Dieuzi et ceux du Pied-Martin, commune de Rochefort-sur-Loire (porphyre quartzifère, etc.).

3° Les rochers de Servières, commune de Beaulieu (terrain devonien et terrain anthraxifère).

4° Les coteaux de Machelle, commune de Faveraye; ceux des Noyers et de la Guerouais de Martigné qui les touchent (molasse coquillière).

5° La partie calcaire de la commune d'Aubigné (molasse coquillière).

6° Les environs de Saumur, pour une grande partie (terrain crétacé), et particulièrement la forêt de Fontevrault et ses environs (terrains crétacés, grès tertiaire et calcaire d'eau douce).

7° Enfin les environs de Montreuil-Bellay (terrain jurassique), et ceux du Puy-Notre-Dame (terrain crétacé).

ÉTENDUE, SUPERFICIE ET POPULATION. — Sa plus grande longueur du sud au nord-est est de 104 kil. (26 lieues), et sa plus grande largeur de l'est à l'ouest est de 84 kil. (21 lieues). Sa superficie est de 712,509 hectares répartis en 376 communes, comprises dans les 34 cantons qui composent les cinq arrondissements dont est formé le département de Maine-et-Loire. Au reste, ce département, dont la population, en 1861, est de 526,012 habitants (1), représente la 63e partie environ du sol français (2).

CONFIGURATION. — Sa configuration, abstraction faite de quelques sinus et de faibles parties saillantes, se rapproche beaucoup de la forme d'un parallélogramme raccourci.

II. OROGRAPHIE.

Le département de Maine-et-Loire ne présente aucune élévation assez considérable pour mériter le nom de montagne. Des collines seulement couronnées ou non de plateaux, quelques monticules peu saillants et le terrain coupé par un assez grand nombre de petites vallées, doivent le faire considérer comme un pays mixte entre les

(1) Hommes : 260,864. — Femmes : 265,148.

(2) La France, en 1863, se compose de 89 départements, qui donnent dans leur ensemble 373 arrondissements, 2,938 cantons et 37,510 communes.

pays de plaines et ceux de montagnes. Cette disposition, du reste, se montre plus particulièrement dans l'arrondissement de Cholet.

La plupart des petites et des moyennes élévations que présente ce département, ne sont ou ne doivent être appréciées que par rapport à elles-mêmes en les comparant entre elles seulement; car pour avoir un point de départ fixe ou invariable, et duquel pût découler une mesure certaine d'élévation, il faudrait nécessairement prendre le niveau de la mer comme point de départ ou objet positif et invariable de comparaison (1). C'est donc à ce dernier moyen que nous allons nous arrêter pour faire connaître la hauteur exacte de quelques points les plus élevés de ce département.

1° Le Puy-de-la-Garde, ou Saint-Georges du Puy-de-la-Garde, se trouve à 195 m. au-dessus du niveau de la mer.

2° Le coteau de Saumur, au pied du château, présente 106 m.

3° Le sol, au pied de la tour Saint-Aubin, à Angers, est de 57 m. 80 c.

D'autres points, plus ou moins élevés, mais dont la hauteur n'a pas été mesurée, sont :

1° Le Puy-Notre-Dame; 2° les buttes des environs de Montreuil-Bellay; 3° celles d'Antoigné; 4° les coteaux de Saumur; 5° les landes de Blou; 6° les Blinettes, près la Chapelle-Saint-Laud; 7° Fosse-Hubert, près Morannes; 8° les coteaux de Servière, commune de Beaulieu, etc. Quant à la hauteur des eaux qui remplissent le lit de la Loire et ceux des principales rivières du département, voyez, au chapitre *Hydrographie*, l'article qui s'y rapporte.

III. HYDROGRAPHIE.

Dans ce chapitre il faut comprendre non-seulement la Loire et les autres rivières qui traversent ce département, mais encore les étangs, les marais et les fontaines remarquables.

[1] La Loire et les rivières, ses affluents, etc.

La Loire, l'un des plus beaux fleuves de l'Europe, centre d'un bassin considérable, et dont le parcours est de 1,040 kilom., prend sa source à 1,373 m. au-dessus du niveau de la mer, au mont

(1) Le niveau des mers étant généralement parlant le même partout, ce qui provient de la pression égale en tous sens qu'exercent les molécules d'un fluide l'un sur l'autre, la mer présente un moyen sûr de comparaison pour la donnée des hauteurs indiquées de la sorte par les géographes.

Gerbier-le-Joug, département de l'Ardèche. Elle traverse les principales villes ci-après : Roanne, Nevers, Orléans, Blois, Tours, Saumur et Nantes, en passant par le Forez, le Bourbonnais, le Nivernais, le Berri, la Touraine, l'Anjou et la Bretagne (anciennes provinces formant maintenant vingt départements). Son embouchure dans la mer est entre Paimbeuf et Saint-Nazaire.

Elle est navigable depuis Saint-Rambert, mais ce n'est bien qu'à Roanne qu'elle reçoit des bateaux de charges considérables.

La Loire entre dans le département de Maine-et-Loire, qu'elle coupe en deux parties à peu près égales, dans la direction de l'est à l'ouest, depuis Candes (limite est), jusqu'à la Varenne, au-dessous de Champtoceaux (limite ouest), en décrivant plusieurs sinuosités dans son trajet en Maine-et-Loire, qui est de 111 kilom.

Dans ce département, la Loire arrose 49 communes, savoir :

RIVE DROITE.

Varennes-sous-Montsoreau.
Villebernier.
Saint-Lambert-des-Levées.
Saint-Martin-de-la-Place.
Saint-Clément-des-Levées.
Les Rosiers.
Saint-Mathurin.
La Bohalle.
La Daguenière.
Les Ponts-de-Cé.
Sainte-Gemmes-sur-Loire.
Bouchemaine.
Béhuard.
Savennières.
Saint-Germain-des-Prés.
Champtocé.
Ingrandes.
Ancenis.

RIVE GAUCHE.

Montsoreau.
Turquant.
Parçay.
Souzay.
Dampierre.
Saumur.
Saint-Hilaire-Saint-Florent.
Chenehutte-les-Tuffeaux.
Trèves.
Cunault.
Gennes.
Saint-Georges-des-Sept-Voies.
Bessé.
Le Thoureil.
Saint-Remy-la-Varenne.
Blaison.
Gohier.
Saint-Jean-des-Mauvrets.
Juigné-sur-Loire.
Murs.
Saint-Jean-de-la-Croix.
Denée.
Rochefort-sur-Loire.
Chalonnes.
La Pommeraye.
Montjean.
Le Mesnil.
Le Marillais.
Drain.
Champtoceaux.
La Varenne.

Hauteurs de la Loire au-dessus du niveau de la mer.

Etiage de la Loire	commune de Varennes-s.-Montsoreau.	27 m	90 c.
—	au pont Cessart, à Saumur.	25	58
—	au pont de Saint-Mathurin.	21	25
—	aux Ponts-de-Cé..	16	42
—	au confluent de la Maine.	14	91
—	à l'échelle d'Ingrandes.	9	90
—	à l'échelle de Champtoceaux.	4	07

Pente de la Loire. — La Loire, peu profonde assez généralement partout, présente, à basse mer, entre Nantes et Paimbeuf, environ trois mètres d'eau. Ce fleuve coule avec une pente moyenne de 21 cent. par kilom., et une vitesse de 75 cent. par seconde; toutefois, son inclinaison diminuant graduellement en allant vers la mer, elle n'est plus que de 25 millièmes aux Ponts-de-Cé. Mais comme il est évident que la Loire doit son courant plus ou moins rapide à la masse d'eau variable qu'elle reçoit successivement, qui lui communique son impulsion, et dont la pression seule pourrait faire couler ses eaux, sa vitesse sera d'autant plus grande que la masse de ses eaux sera plus considérable.

Marées. — En remontant la Loire, la marée se fait sentir au loin, et habituellement jusqu'à 8 kilomètres au-dessus de Nantes, et même à 20 kilomètres au temps des équinoxes. Par rapport au département de Maine-et-Loire, ce n'est bien qu'à l'époque de ces dernières marées que cette oscillation journalière et perpétuelle se fait remarquer à la Varenne, dernière limite du département. Les eaux, du reste, ne refluent pas d'une manière bien sensible en arrivant à cette dernière station, car c'est plutôt un temps d'arrêt qu'elles éprouvent qu'un véritable reflux.

Crues et débordements de la Loire. — La Loire, qui est peu profonde, se grossit facilement et en peu de jours, lorsque des eaux abondantes, fournies par des pluies torrentielles et continues, ou bien encore par la fonte des neiges, s'engagent dans son cours ou ses affluents supérieurs. Ne pouvant, dans cette circonstance, être contenues dans son lit habituel, ses eaux ne tardent pas à dériver sur certains points qui n'ont pu être garantis par des travaux appropriés. La Loire alors présente une teinte jaune, se brouille en roulant tumultueusement ses eaux, et envahit quelquefois de vastes terrains sur lesquels elle dépose souvent un limon fertilisateur, comme le fait le Nil en pareille circonstance, tandis que d'autres points sont dépouillés de leurs cultures, ou celles-ci remplacées par un sable abondant et stérile.

L'histoire a conservé le souvenir d'un grand nombre de débordements de ce fleuve. Le plus éloigné de ceux qu'elle signale remonte

à Childebert, vers l'an 584, tandis que le plus rapproché de nous est l'inondation du 4 juin 1859, inondation occasionnée par la rupture de la levée de la Chapelle-Blanche, dont les journaux de l'époque ont rendu compte, ainsi que de tous les épisodes qui ont suivi ce cruel événement.

Abaissement des eaux de la Loire. — Par opposition à cette grande élévation des eaux de la Loire, l'on pourrait citer aussi les années 1777 et 1832, bien qu'éloignées l'une de l'autre de 55 ans, comme étant remarquables par l'abaissement des eaux, qui, mettant à découvert toutes les grèves qui garnissent son lit, fournissaient à peine quelques courants à la navigation de légères embarcations.

L'on peut ranger dans la même catégorie la sécheresse survenue peu de temps après les inondations du 4 juin 1856, dont nous venons de parler, et qui produisit des effets semblables à ceux dont il vient d'être question.

Quant à la levée de la Loire, dont l'origine est attribuée à Louis-le-Débonnaire, qui en fit commencer les travaux en 819, voyez ce que nous en avons dit au chapitre : *Monuments historiques de la commune de Trélazé.*

Sables de la Loire. — La Loire roule une grande quantité de sables, résultant de la désagrégation des formations géologiques qu'elle parcourt, et provenant plus particulièrement des montagnes dont elle reçoit les eaux. Ces sables, de la nature du quartz pour la majeure partie, se composent aussi de fragments de feldspath, de paillettes de mica, rarement de portions d'amphibole ou de tournaline, toutes parties constituantes de roches granitiques. Ces sables présentent encore, mais assez rarement, des fractions de laves volcaniques, des débris de fossiles et de roches calcaires, des silex pyromaques; mais ils recèlent, et quelquefois en assez grande quantité, du fer oxidulé titanifère, sous forme arénacée quasi pulvérulente.

On a dit aussi, mais bien gratuitement sans doute, que les sables de la Loire recélaient des paillettes d'or; les recherches que nous avons faites à cet égard, sur le territoire seulement de Maine-et-Loire, il est vrai, ont toujours été infructueuses.

Enfin, les sables de la Loire sont employés dans les mortiers; mais la quantité que ceux-ci peuvent absorber n'est pas suffisante pour profiter à ce fleuve, dont le lit s'exhausse chaque jour, et qui finira par cesser d'être navigable une grande partie de l'année, si l'on n'emploie pas des moyens énergiques pour en diminuer convenablement l'abondance.

Nature des eaux de la Loire. — La couleur jaunâtre que prennent les eaux de la Loire pendant les crues subites ou les débordements qu'éprouve ce fleuve, est due à la quantité de terre plus ou moins considérable entraînée et délayée par les eaux que celles-ci

tiennent en suspension. Mais, revenue à son état normal, la Loire ne présente plus que des eaux limpides, sans odeur et d'une saveur fraîche et agréable; ces eaux sont en outre légères, qualité qui leur est acquise par le roulement et le frottement continuel qu'elles éprouvent dans leur trajet (1).

Les précieuses qualités qu'elles possèdent comme eaux potables firent naître assez généralement dans l'esprit des habitants d'Angers le désir de les voir un jour arriver dans leur ville. Ce désir fut entendu et partagé par le conseil municipal, qui vota les fonds nécessaires (un million environ) pour subvenir à la dépense que ce projet pourrait occasionner, et dans le cours de l'année 1856, M. Duboys étant maire d'Angers, cette ville devint en possession et se trouva ornée d'une fontaine élégante, dont les eaux qui l'alimentent sont ensuite réparties, par des canaux souterrains, dans tous les quartiers de la ville.

Iles de la Loire. — Dans le nombre des îles de la Loire, il en est qui se forment ou bien disparaissent de nos jours, tandis que d'autres se réunissent à la terre ferme par l'atterrissement du bras de Loire qui les en séparait. Ces îles doivent donc varier, soit en nombre, soit en étendue, et en raison même des circonstances qui leur sont ou peuvent leur être avantageuses ou défavorables.

Cependant, pour préserver leurs rives de l'atteinte des courants incessants et quelquefois torrentiels qui finiraient par entraîner les sables dont la plupart des îles sont formées, les graines de diverses espèces de saules (2) leur parviennent des rivages supérieurs; comme aussi, la main de l'homme aidant, les saules, sous les noms de plons et de luisettes, y sont plantés de boutures au lieu d'y être semés naturellement.

Voici le nom et la situation de ces îles :

1° Ile de Candes, située au-delà de Saumur, vers la limite est de ce département.

2° Ile Marconnay, entre Candes et Dampierre. Elle est divisée maintenant en quatre îlots.

3° Ile de Souzay, ou île de Dampierre, île au Long cou.

4° Ile Boyer, à la hauteur du bourg de Villebernier.

5° Ile de la Saunerie, ou île du Parc et prée d'Offar.

6° Ile d'Or ou île d'Arault.

Obs. Ces deux dernières îles font partie de la ville de Saumur, et

(1) L'analyse des eaux de la Loire faite à Orléans par M. Guindant, a donné les résultats suivants :

10 litres d'eau ont fourni	Carbonate de chaux..........................	0,17
	Chlorure de calcium et chlorure de magnesium.	0,51
	Chlorure de sodium..........................	traces.

(2) Salix amygdalina, L., S. Russelliana, Sm., S. triandra, L., S. undulata, Ehrh., S. purpurea, L., S. helix, L., S. rubra, Huds.

c'est sur l'île de la Saunerie que repose l'extrémité de chacun des deux ponts de Saumur.

7. Ile Poneau, située près et en deçà de Saumur. Une partie de cette île est occupée par la gare du chemin de fer de cette ville.

8. Ile Neuve, en deçà de Saumur.

9. Ile aux Chevaux, en deçà de Saumur.

10. Ile des Bussons ou île des Ardouins, vis-à-vis Saint-Florent.

11. Ile Boumois, vis-à-vis Saint-Lambert-des-Levées.

12. Ile Saint-Martin. Elle touche la levée.

13. Ile de Trèves.

14. Ile de Cunault, vis-à-vis Saint-Clément-des-Levées.

15. Ile Bessé ou du Toureil. Sa longueur est de deux kilomètres.

16. Ile Saint-Jean ou île Saint-Maur, longue d'un kilomètre.

17. Ile Tessier.

18. Ile Saint-Mathurin.

19. Ile Saint-Remy, longue d'un kilomètre.

20. Ile de Blaison, ou Longue île, île du Bois-Longue. Longueur 5 kilomètres.

21 Ile de Mezanjon, ou île du Tet-aux-Moutons. Elle touche l'île de Blaison.

22. Ile de la Grande-Chaboissière, vis-à-vis la Daguenière.

23. Les deux îles du Dagot, ou Belle-Ile, vis-à-vis le bois d'Angers.

24. Ile du bois de Belle-Poule.

25. Ile de Belle-Poule, près le pont de Sorges. Elle touche à la terre ferme.

26. Ile d'Ambarguière, près l'île de Belle-Poule.

27. Ile du Pont-de-Cé, ou île du Bourg.

28. Ile Saint-Aubin des Ponts-de-Cé.

29. Ile de Sainte-Gemmes, ou île aux Chevaux. Longueur : 4 kilomètres.

30. Ile du port Thibault.

31. Ile de Saint-Jean-de-la-Croix, ou île du Bourg-la-Croix.

Obs. Cette île a près de 10 kilom. de longueur sur 1 kilom. de largeur. Elle porte une partie de la ville des Ponts-de-Cé, forme une commune et une paroisse entière.

32. Ile du Haut-Louet. Elle est située au sud de l'île Saint-Jean-de-la-Croix.

33. Ile du port Godard.

34. Ile des Lambardières, ou île de la Vallée.

Obs. Longue de 10 kilom., elle se prolonge jusqu'à Chalonnes. Cette île, qui reçoit une escale des bateaux à vapeur, ainsi que du chemin de fer, est, comme celle de Saint-Jean-de-la-Croix, l'une des plus grandes de ce département.

35. Ile de Rochefort, ou île de Dieuzi.

36. Ile de Béhuard ou Buart.

Obs. Cette île, qui pendant l'été joint au nord le bourg de Savennières, jouit d'une certaine célébrité à raison de son église antique qui rappelle tant de souvenirs historiques. Elle est longue de 4 kilomètres.

37. Ile du Grand-Port, ou île Tanneray. Elle est située près l'île des Lambardières. Sa longueur est de 4 kilomètres.

38. Ile du port Girault.

39. Ile de l'Asnerie.

40. Ile aux Moines. Ce n'est qu'un îlot.

41. Ile Touchais, ou île du petit port Girault, longue d'un kilomètre.

42. Ile Gibraye, ou île de la Boule-d'Or. Cette île, située à la hauteur de Saint-Georges-sur-Loire, est marécageuse.

43. Ile des Noyers.

44. Ile de Montjean.

45. Ile de la Martinique. Elle est située vis-à-vis la Varenne ou à peu près.

46. Ile du bois d'Orfrais, longue de 2 kilomètres.

47. Ile de Sol-Loire, ou île Menard, longue de 3 kilomètres.

48. Ile Mêlée. Longueur : 2 kilomètres.

49. Ile de la Vallée, vis-à-vis Ingrandes.

50. Ile de la Renardière, ou île de Goche, île du Grand-Rinte, peu distante de Saint-Florent.

51. Ile Batailleuse, ou île Bataille, vis-à-vis Saint-Florent. Elle est longue de 3 kilomètres.

52. Ile du Buzet, vis-à-vis de la précédente.

53. Ile de la Meilleraie, ou île Mocard, vis-à-vis de la Meilleraie.

54. Ile aux Bergères, ou grande île de la Meilleraie, en deçà de la Meilleraie.

55. Ile de la Gourbillon.

56. Ile du bois Noir, longue d'un kilomètre.

57. Ile aux Moines, près de la précédente.

58. Ile de la Maison-du-Diable.

59. Les îles d'Ancenis.

60. Ile des Brevets, vers Ancenis. Elle est longue de 10 kilomètres.

61. Ile Coton, longue de 2 kilomètres.

62. Ile Poulane, ou île Neuve, vis-à-vis Champtoceaux.

63. Ile d'O, vers Oudon.

64. Ile Selier, vis-à-vis la Varenne.

65. Ile Dorelle, vis-à-vis la Varenne.

66. Ile Tulo.

Obs. Dans cette énumération, nous n'avons pas compris un certain nombre de buissons et de jares, comme étant de peu d'impor-

tance; mais la grande quantité d'îles que nous venons d'indiquer démontre assez, de même que l'inspection des cartes, que le département de Maine-et-Loire est amplement partagé sous ce rapport.

Ponts sur la Loire. — Les ponts qui traversent la Loire dans ce département sont au nombre de six, savoir : 1° les deux ponts de pierre de Saumur, qui par leur réunion n'en forment réellement qu'un seul; 2° le pont suspendu des Rosiers; 3° le pont suspendu de Saint-Mathurin; 4° les ponts de pierre des Ponts-de-Cé, mais qui par leur disposition n'en forment qu'un seul; 5° le pont suspendu de Chalonnes; 6° enfin le pont suspendu de Montjean.

Aspect des îles et des bords de la Loire. — Un très-grand nombre d'îles, comme nous venons de le voir, s'élève du sein des eaux de la Loire; l'aspect verdoyant et pittoresque qu'elles présentent, mais dont la teinte varie en raison des saisons, est due principalement à la présence des peupliers et des saules qui les bordent de toutes parts, et dont la végétation fraîche et vigoureuse qui leur est propre ne peut manquer de contribuer et pour beaucoup à l'effet grandiose qu'ils produisent; la ceinture d'une eau vive, transparente et coulant à flots qui les entoure, en rehaussant la beauté de ce tableau, contribue sans doute et largement encore à faire naître ces exclamations de plaisir et d'admiration qui ne manquent jamais d'échapper au voyageur avide des beautés de la nature, surtout lorsqu'il visite ces lieux pour la première fois.

Il en est de même par rapport aux rives de la Loire, si riantes et si belles, où le charme qu'elles répandent a fixé depuis bien des siècles de nombreuses habitations. Ces heureux rivages, ainsi que les collines qui les surmontent, couverts aussi de villages et de maisons bourgeoises, se montrant tour à tour et comme à l'envi les uns des autres, de même que des monuments souvent en ruines mais riches de souvenirs historiques, ne manquent pas non plus, en attirant l'attention du spectateur, de lui faire éprouver, comme pour les îles dont nous venons de parler, cette admiration qu'à bon droit elles font naître.

Productions naturelles de la Loire et de ses bords.

Si les bords fortunés qu'arrose la Loire, y compris les îles de ce fleuve, jouissent à juste titre d'une grande réputation de fertilité et de bonté qui leur est acquise pour leurs produits agricoles, il ne peut manquer d'en être de même aussi par rapport aux productions naturelles si nombreuses et si variées que présentent ces mêmes lieux, lorsque celles-ci, par une exhibition convenable, auront

ainsi fourni les moyens de pouvoir les indiquer avec certitude aux personnes qui s'intéressent à la science qui les concerne. Nous allons essayer d'atteindre ce but.

1° EAUX DE LA LOIRE.

* POISSONS SÉDENTAIRES.

Esox lucius, L. (le Brochet).
Cyprinus carpio, L. (la Carpe).
Barbus vulgaris, Cuv. (le Barbeau).
Gobio vulgaris, Cuv. (le Goujon).
Tinca vulgaris, Cuv. (la Tanche).
Abramis brama, Cuv. (la Brème).
— blicca, Cuv. (la Bordelière).
Leuciscus dobula, C. (le Meunier).
— jeses, Cuv. (la Chevanne).
Leuciscus rutilus, Cuv. (la Rosse ou Gardon).
— vulgaris, C. (la Vaudoise).
— alburnus, C. (l'Ablette).
Lota vulgaris, Cloq. (la Lotte).
Muræna anguilla, L. (1) (l'Anguille).
Perca fluviatilis, L. (la Perche).
Cottus gobio, L. (le Chabot ou meunier).

** POISSONS DE PASSAGE PÉRIODIQUE.

Petromyzon murinus, L. (la grande Lamproie).
— fluviatilis, L. (le Pricka).
— planeri, Bloch. (la petite Lamproie).
Salmo salar, L. (le Saumon).
Salmo rilla, Lac. (Salmone rille).
Clupea alosa, L. (l'Alose).
— fallax, Lacép. (la Feinte ou Corno).
Platessa flessus, Cloq. (la Plie).
Mugil cephalus, L. (le Mulet).

*** POISSONS DE PASSAGE ACCIDENTEL.

Acipenser sturio, L. (l'Esturgeon).
Salmo trutta, L. (la Truite saum.)
Sciæna labrax, Bloch (le Poisson loup).

MOLLUSQUES.

Vivipara contecta, Millet.
— fasciata, D. Dup.
Paludina tentaculata, D. Dup.
— decipiens, Millet.
Paludina ventricosa, D. Dup.
Dans l'Aubance, plus particulièrement :
Neritina fluviatilis, Lam. et plu-

(1) Vers la mi-mai, les jeunes anguilles, connues des pêcheurs sous le nom de civelles, remontent de la mer dans la Loire à l'époque précitée.

sieurs variétés, parmi lesquelles il s'en trouve une de couleur verdâtre, sans taches, très-remarquables.
Ancylus fluviatilis, Müll.
Anodonta intermedia, Lam.
— cellensis, Rossm.
Unio sinuatus? Rossm.
— littoralis, Drap.
Unio subtetragonus, Mich. Variété de la précédente.
— ovalis, Gray.
— batavus, Nilss.
— pictorum, Drap.
— requineii, Mich. Plusieurs variétés.
Dreissena polymorpha, Van Ben.

2° SUR LES EAUX.

* OISEAUX DE PASSAGE PÉRIODIQUE NE NICHANT POINT EN ANJOU.

Canard sauvage (Anas boschas, L.).
— chipeau (A. strepera, L.).
— pilet (A. acuta, L.).
— siffleur (A. penelope, L.).
— souchet (A. clypeata, L.).
Sarcelle d'hiver (A. crecca, L.).
— d'été (A. querquedula, L.).
Canard milouin (A. ferina, L.).
— garrot (A. clangula, L.).
— morillon (A. fuligula, L.).
Petit morillon (A. glaucion, L.), variété du précédent.
Harle-piette (Mergus albellus, L.).
Mouette à pieds bleus (Larus canus, L.).
— tridactyle (L. tridactylus, Lath.).
— rieuse (L. ridibundus, Leisl.).
Grébe huppé (Podiceps cristatus, Lath.).

3° BORDS DE LA LOIRE.

* OISEAUX SÉDENTAIRES.

Pie-grièche grise (Lanius excubitor, L.). Martin pêcheur (Aludo ispida, L.). Le Friquet (Fringilla montana, L.); ainsi qu'une grande partie des autres oiseaux sédentaires de ce département.

** OISEAUX DE PASSAGE PÉRIODIQUE NICHANT EN ANJOU.

Pie-grièche d'Italie (Lanius minor, L.).
— écorcheur (L. collurio, L.).
Hirondelle de rivage (Hirundo riparia, L.).
Gobe-mouche gris (Muscicapa grisola, L.).
Loriot (Oriolus galbula, L.).
Traquet tarier (Saxicola rubetra, Bech.).
Fauvette verderolle (Sylvia palustris, B.).
— phragmite (S. phragmitis, B.).

Fauvette aquatique (Sylvia aquatica, Lat.).
— gorge bleue (S. suecica, Lat.).
— de muraille (S. phænicurus, Lat.).
— rossignol (S. luscinia, Lat.).
— des jardins (S. hortensis, B.).
— à tête noire (S. atricapilla, B.).
— à poitrine jaune (S. hippolais, Lath.).
Pouillot fitis (S. trochilus, Lath.).
— natterer (S. nattereri, Tem.).
— véloce (S. rufa, Lath.).
Bergeronnette printanière (Motacilla flava, L.).
Bruant ortolan (Emberisa hortulana, L.).
— de roseaux (E. schœniculus, L.).
Bruant proyer (Emberisa miliaria, L.).
La Tourterelle (Columba turtur, L.).
La Caille (Perdix coturnix, Lath.).
Grand pluvier à collier (Charadrius hiaticula, L.).
Petit pluvier à collier (C. minor, Meyer).
Le Blongios (Ardea minuta, L.).
Bécasseau temmia (Tringa temminckii, Leisl.).
Râle de genêt (Gallinula crex, Lath.).
Sterne Pierre-garin (Sterna hirundo, L.).
— petite hirondelle de mer (S. minuta, L.).
— épouvantail (S. nigra, L.), lieux marécageux.

*** OISEAUX DE PASSAGE PÉRIODIQUE NE NICHANT PAS EN ANJOU.

Aigle balbuzard (aquila haliætus, Meyer).
Merle à plastron (Turdus torquatus, L.).
Fauvette rouge-queue (Sylvia tithys, Sc.).
Bergeronnette lugubre (Motacilla lugubris, Pal.).
Pipi spioncelle (Anth. aquaticus, B.).
Pluvier doré (Charadrius pluvialis, L.).
— à collier interrompu (C. cantianus, Lat.).
Vaneau pluvier (Van. melanogaster, B.).
Spatule blanche (Platalea leucorodia, L.).
Courlis cendré (Numenius arquatus, Lat.).
Barge à queue noire (Lim. melanura, Leisl.).
Avocette (Recurvirostra avocetta, L.).
Chevalier arlequin (Totanus fuscus, Leisl.).
— gambette (Totanus calidris, Bechst.).
— aboyeur (T. glottis, Bechst.).
Bécasseau variable (Tringa variabilis, Meyer).
— échasse (T. minuta, Leisl.).
— combattant (T. pugnax, L.).
Oie cendrée (Anser cinereus, Meyer).
— vulgaire (Anser sejetum, Meyer).
— rieuse (Anser albifrons, Vieil.).

**** OISEAUX DE PASSAGE ACCIDENTEL EN ANJOU.

Aigle pygargue (Aquila albicilla, Lat.).
Bruant de neige (Emberisa nivalis, L.).
Sanderling variable (Calidris arenaria, Illig.).
Echasse (Himantopus melanopterus, Mey.).
Huitrier pie (Hæmatopus ostralegus, L.).
Pluvier guignard (Charadrius morinellus, L.).
Tournepierre (Strepsilas collaris, Tem.).
Cigogne noire (Ciconia nigra, Bell.), la Daguenière.
Héron aigrette (Ardea aigretta, L.), var.
— garzette (A. garzetta, L.).
— crabier (A. ralloides, Scop.).
— bihoreau (A. nycticorax, L.).
Courlis corlieu (Numenius phœopus, Lath.).
Bécasseau cocorli (Tringa subarquata, Tem.).
— maubéche (T. cinerea, L.).
Chevalier stagnatile (Totanus stagn., B.).
— sylvain (T. glareola, Tem.).
Barge rousse (Limosa rufa, Bris.).
Phalarope platyrhinque (Phal. plat., T.).
Grèbe Jou-gris (Podiceps rubricollis, Lath.).
— cornu (P. cornutus, Lath.).
— oreillard (P. auritus, Lath.).
Sterne hansel (Sterna anglica, Mont.).
Sterna arctique (Sterna artica, Tem.).
— tschegrava (S. caspia, Pall.).
Mouette bourgmestre (Larus glaucus, Br.).
— leucoptère (L. leucopterus, Fabr.).
— à manteau bleu (L. argentatus, Br.).
— — noir (L. marinus, L.).
— à pieds jaunes (L. flavipes, Mey.).
— pygmée (L. minutus, Pall.).
Stercoraire pomarin (Lestris pomarina, Tem.).
Thalassidrome de Leach (Thalass. Leachii, T.).
— tempête (T. pelagica, L.).
Oie bernache (Anser leucopsis, Tem.).
— cravant (A. bernicla, L.).
Cygne sauvage (Cycnus musicus, Tem.).
Canard tadorne (Anas tadorna, L.).
— eider (A. mollissima, L.).
— double macreuse (A. fusca, L.).
— macreuse (A. nigra, L.).
— milouinan (A. marila, L.).
— niroca (A. leucoptalmos, B.).
— histrion (A. histrionica, L.).
— siffleur huppé (A. rufina, Pall.).
Grand harle (Mergus merganser, L.).
Harle huppé (M. serrator, L.).
Fou blanc (Sula bassana, Meyer).
Plongeon imbrim (Colymbus glacialis, L.).
— cat-marin (C. septentrionalis, L.).
— lumme ou à gorge noire (C. arcticus, L.).

Obs. Au nombre de ces oiseaux il en est quelques-uns qui n'ont été remarqués qu'une seule fois, soit sur la Loire, soit sur quelques

lieux voisins, et il ne faut pas croire que tous ceux que nous venons d'indiquer n'aient pas quitté ce fleuve pendant leur séjour en Anjou; car il est de fait qu'aujourd'hui sur la Loire ou ses bords, demain ils seront sur la Maine ou l'Authion, ou bien sur les prairies voisines de ces rivières, ou autres lieux.

INSECTES DES BORDS DE LA LOIRE.

Les bords de la Loire fournissent un grand nombre d'insectes de diverses classes, parmi lesquels il en est qu'on ne rencontre pas ailleurs dans ce département. La nomenclature que nous allons en donner ici se rapportera non-seulement à ceux que nous y avons colligés nous-même, mais encore aux collections faites par diverses personnes, et entre autres par Mme de Buzelet, qui passait ainsi des moments heureux à la recherche des coléoptères, de préférence, qu'elle rencontrait à Saint-Remy-la-Varenne, pays qu'elle habitait.

Insectes coléoptères.

FAMILLE DES CICENDÈLES.

Cicendela campestris, L. A terre.
— hybrida, F. A terre.

FAMILLE DES CARABIQUES.

Polistichus fasciolatus, Oliv.
Lebia hæmorrhoidalis, F.
Brachinus explodens, Duft.
— glabratus, Dej.
— psophia, Dej.
Clivina arenaria, F.
— polita, Dej.
Dyschirius globosus, H.
Ditomus fulvipes, Latr.
— capito, Dej.
Carabus hortensis, L.
Omophron limbatum, Fab. Bords de la Loire, dans le sable dont on le fait sortir en piétinant, ou en arrosant la grève où il se tient caché.
Elaphrus uliginosus, Fab. Avec les Bembidions.
— cupreus, Duft. Avec les Bembidions.
— riparius, L. Avec les Bembidions.
Elaphrus littoralis, Dej. Avec les Bembidions.
Notiophilus aquaticus, L. Avec les Bembidions.
— biguttatus, Fab. Avec les Bembidions.
Panagæus crux major, L. Sous les pierres.
— quadripustulatus, Sturm. Sous les pierres.
Clænius velutinus, Duft. Sous les pierres.
— agrorum, Oliv. Sous les pierres.
— vestitus, Fab. Sous les pierres.
— melanocornis, Ziegl. Sous les pierres.
— nigricornis, Fab. Sous les pierres.
— tibialis, Dej. Sous les pierres.
— holosericeus, Fab. Sous les pierres.
— schrankii, Duft.
Badister bipustulatus, Fab.
— cephalotus, Dej.
— humeralis, Bonel.
Anchomenus angusticollis, F.
— prasinus, F.

Anchomenus pallipes, F.
Agonum marginatum, L.
— austriacum, Fab.
— sexpunctatum, L.
— parumpunctatum, Fab.
— pelidnum, P. K.
Olisthopus rotundatus, Payk.
— fuscatus, Dej.
Argutor vernalis, Dej.
Omaseus vulgaris, L.
— aterrima, Fab.
Amara eurynota, Kug.
Anisodactylus binotatus, Dej.
Harpalus sabulicola, Panz.
Diachromus germanus, L.
Stenolophus vaporarium, Fab.
Acupalpus nigriceps, Dej.
— meridianus, L.
Trechus minutus, Fab.
Bembidium impressum, Fab.
— paludosum, Panz.
— orichalcicum, Dufts.
— (Lopha) quadriguttatum, F.
— — quadripustulatum, Dej.
— — quadrimaculatum, L.
— — callosum, Küst.
— (notaphus) undulatum, St.
— — ustulatum, Dej.
— (Peryphus) femoratum, Dej.
— — fluviatile, Dej.
— — cruciatum, Dej.
— — decorum, Panz.
— — rufipes, Gyll.
— (Leja) celere, Fab.
— — sturmii, Panz.
— (Blemus) areolatum, Creutz
— (Tachys) bistriatus, Duft.
— (Tachypus) flavipes, L.
— — pallipes, Duft.
— — caraboides, Schrank.

Obs. La majeure partie des espèces de la famille des carabiques, que nous venons d'indiquer, se rencontre ou sous les pierres, ou sous les croûtes limoneuses que la Loire, en se retirant, laisse sur le rivage. Quant aux insectes de la famille des Hydrocanthares il faut en faire la recherche dans les boires de la Loire, sans que nous puissions, jusqu'à présent, en indiquer les espèces.

FAMILLE DES BRACHELYTRES.

Emus maxillosus, L.
— chrysocephalus, Panz.
— murinus, L.
— nebulosus, Fab.
Micrausorus fuliginosus, Grav.
Staphylinus æneus, Grav.
— metallicus, Grav.
— vernalis, Grav.
Latrobium multipunctum, Gr.
Pæderus ruficollis, F.
Stenus biguttatus, L.
Oxiporus rufus, L.
Tachinus humeralis, Grav.

FAMILLE DES STERNOX OU SERRICORNES.

Anthaxia salicis, Fab. Sur les saules.
Agrilus biguttatus, Fab. Prairies.
— viridis, L.
Coraebus bifasciatus, Ol. Sur le prunellier.
Trachys minutus, L. Sur les fleurs.
Synaptus filiformis, Fab.
Athous longicollis, Fab.
— hæmorrhoidalis, Fab.
Ampedus sanguineus, L. Sur les saules.
— ephippium, Ol. Sur les saules.
— præustus, Fab. Sur les saules.
Diacanthus æneus, L.
— cruciatus, F.

Diacanthus holocericeus, L.
— latus, Fab.

FAMILLE DES MALACODERMES.

Malachius bipustulatus, L. Sur les plantes.
— elegans, Ol. Sur les plantes.
— pulicarius, Fab. Sur les plantes.
— præustus, Fab. Sur les plantes.
Dasytes cœruleus, Fab.

FAMILLE DES CLAVICORNES.

Silpha rugosa, L. A terre.
— sinuata, Fab.
— reticulata, Ill.
— obscura, L.
— lævigata, Fab.
Potamophilus acuminatus, Fab. Dans la Loire (Mme de B.). Rare.
Heterocerus marginatus, Fab. Dans le sable humide.

FAMILLE DES LAMELLICORNES.

Aphodius scybalarius, Fab.
— quadrimaculatus, L.
— scrofa, Fab.
Anomala Julii, Fab. Sur les luisettes, etc.
— Frischii, Fab. Sur les luisettes, etc.
Anisoplia fruticola, Fab. Sur la luzerne, etc.
— agricola, Fab. Sur la tanaisie, etc.
— arvicola, Ol. Sur la luzerne.
Catalasis pilosa, Fab. Sur les peupliers. Tr. rare.
Serica holosericea, Scop.
— brunnea, L.
Hoplia farinosa, L. Sur les saules, etc.
— cœrulea, Drury. Sur les saules.
Hoplia argentea, Fab. Sur les saules.

FAMILLE DES MÉLASOMES.

Opatrum sabulosum, L.
Crypticus glaber, Fab. Les sables.

FAMILLE DES MÉLANDRYADÉES.

Melandrya caraboides, L. Sur les luisettes, etc.

FAMILLE DES TRACHELIDES.

Notoxus monoceros, L. Sur les luisettes.

FAMILLE DES CURCULIONITES.

Urodon suturalis, Fab. Sur les luisettes.
Cleonus ophthalmicus, Rossi. Sur les luisettes.
— sulcirostris, L. Sur les luisettes.
— cinereus, Schh. Sur les luisettes.
— trisulcatus, Herbst. Sur les luisettes.
— cinereus, Schr. Sur les luisettes.
— albidus, Fab. Sur les luisettes.

FAMILLE DES LONGICORNES.

Ægosoma scabricorne, Fab. Vit dans les souches de frêne.
Purpuricenus Kœhleri, L. Sur les luisettes.
— bilineatus, var.
Rosalia alpina, L. Sur les saules. Tr. rare (M.)
Aromia moschata, L. Sur les saules. Tr. c.
Callidium clavipes, Fab. Sur les saules. Tr. c.
Phymatodes variabile, L. 4 var. Sur les saules.

Clytus arietis, L.
— verbasci, L. Sur les fleurs.
— 4 punctatus, Fab. Sur les fleurs.
— liciatus, L. Sur les saules.
Liopus nebulosus, L.
Lamia textor, L. Sur le tronc des saules.
Dorcadion fuliginator, L. A terre.
— quadrilineatum, Kiist.
Oberea oculata, L. Sur les luisettes, etc.
Phytœcia Jourdani, Muls.
— nigricornis, Fab. Sur la tanaisie.
— lineola, Fab. Sur l'herbe.
Rhamnusium salicis, Fab.
Toxotus chrysogaster.
Pachyta collaris, L.
Grammoptera lævis, Fab. Sur les luisettes.
— lurida, Fab. Sur les luisettes.
— præusta, Fab.

FAMILLE DES CHRYSOMÉLINES.

Chrysomela varians, Fab.
— violacea, Panz.
— gœttingensis, L. On la trouve sous les herbes apportées au rivage par les eaux de la Loire.
Adimonia tanaceti, L.
Cryptocephalus decempunctatus, L. Sur les saules.
— 12 punctatus, Fab. Sur les saules.
Coccinella 20 punctata, Fab. etc. Sur les saules.

Insectes Hémiptères.

Cixius nervosus, L. Sur les luisettes.
Aphrophora rustica, Fab. Sur les saules.

Insectes Névroptères.

Libellula cancellata, L.
Cordulia metallica, V. Derl.
Gomphus serpentinus, Charp.
— forcipatus, L.
— pulchellus, Selys.
— unguiculatus, V. derl.
Calopterix splendens, Harris.
Platycnemis platipoda, V. derl.
Perla apicalis, Neum. Très-commune sur les luisettes, pendant l'été.

Insectes Lépidoptères.

Apatura Ilia, F. Sur les saules, etc.
Sesia culiciformis, L.
— chrysidiformis, Esp. mai, Sur les luisettes.
Pterogon œnotheræ, Fab. La chenille vit sur l'œnothera biennis.
Agrophila sulphurea, H. Sur la luzerne.
Pterophora pterodactylus, F. Sur les herbes des lieux frais, humides.

PLANTES DES BORDS DE LA LOIRE.

Thalictrum riparium, Jord.; les prairies basses. C. Été
— flavum, L.; lieux frais, humides. R. Été.
Ranunculus fluitans, Lam.; la Loire. Mai, juin.
Nasturtium anceps, Dc.; lieux humides. Vallées de la Loire.
— rivulare, Reich.; îles de la Loire.

Nasturtium palustre, Dc.; bord des eaux.
— pyrenaicum, Br.; bords de la Loire, etc.
Cardamine dentata, Schult.; vallée de la Loire.
— impatiens, L.; bord des eaux.
— parviflora, L.; lieux frais.
Sisymbrium irio, L.; glacis des levées.
Erysimum cheiranthoides, L.; lieux et champs sablonneux.
Sinapis nigra, L.; bords des chemins, etc.
— torulosa, Pers.; bords de la Loire.
— turgida, Pers.; lieux incultes.
Diplotaxis tenuifolia, Dc.; lieux secs, incultes.
— muralis. Dc.; levées des bords de la Loire.
Myagrum perfoliatum, L.; vallées de la Loire.
Camelina dentata, Pers., lieux cultivés.
Erophyla birtella, Jord.; alluvions de la Loire.
Viola contempta, Jord.; lieux sablonneux, bords de la Loire.
— confinis, Jord.; lieux sablonneux, bords de la Loire.
— peregrina, Jord.; alluvions des vallées de la Loire.
— subtilis. Jord.; alluvions des vallées de la Loire.
Saponaria officinalis, L.; îles de la Loire.
Silene conica, L.; lieux sablonneux, bords de la Loire. Été.
Spergula pentendra, L.; vallées de la Loire.
Holosteum umbellatum, L.; vallées de la Loire.
Stellaria viscida, M. B.; vallées de la Loire.
Spergularia viscosa, Schreb.; bords de la Loire.
Cerastium semidecandrum, L.; bords de la Loire.
— aquaticum, L.; bords de la Loire, lieux boueux.
— obscurum, Chaub.; bords de la Loire.
— litigiosum, Dc.; vallées de la Loire.
— arvense, L.; bords de la Loire, etc.
Altea officinalis, L.; bord des eaux, vallées de la Loire.
Erodium pilosum, Thuil.; alluvions de la Loire.
Oxalis corniculata, L.; lieux sablonneux, cultivés.
— stricta, L.; vallées de la Loire.
Medicago media, Pers.; lieux secs; bords de la Loire. Été.
— falcata, D.; lieux secs, bords de la Loire. Été.
Trifolium molineri, Balb.; prairies des bords de la Loire.
— arenivagum, Jord.; vallées de la Loire.
— gracile, Thuil.; bords de la Loire.
— rubellum, Jord.; bords de la Loire.
Vicia lathyroides, L.; bords de la Loire, lieux sablonneux.
Ornithopus compressus, L.; vallées de la Loire. Été.
— ebracteatus, Brot., vallées de la Loire. Été.
Lupinus reticulatus, Desv.; vallées de la Loire.
Potentilla argentata, Jord.; bords de la Loire.

Potentilla supina, L.; îles de la Loire.
Sanguisorba serotina, Jord.; prairies voisines de la Loire.
Œnothera biennis, L.; bords de la Loire.
— suaveolens, Desf.; bords de la Loire.
— muricata, L.; bords de la Loire.
— parviflora, L.; bords de la Loire.
Scleranthus perennis, L.; bords de la Loire, lieux sablonneux. Été.
Corrigiola littoralis, L.; bords de la Loire.
Sedum sexangulare, L.; îles de la Loire. Été.
Ribes rubrum, L.; lieux frais et ombragés.
Œnanthe pimpinelloïdes, L.; levées des bords de la Loire.
Peucedanum carvifolium, Vil.; prairies qui bordent la Loire.
Erigeron canadense, L.; lieux sablonneux, cultivés, etc.
Solidago glabra, Desf.; naturalisé aux bords de la Loire : Ponts-de-Cé, etc. (B.)
Achillæa ptarmica, L.; les prairies.
Artemisia campestris, L.; vallées de la Loire. Été.
Tanacetum vulgare, L.; lieux incultes.
Doronicum plantagineum, L.; coteaux boisés des bords de la Loire. Mars, avril.
Centaurea obscura, Jord.; prairies des bords de la Loire.
Tragopogon orientalis, L.; prairies.
Xanthium strumarium, L.; bords de la Loire. Été.
— macrocarpum, Dc.; bords de la Loire. Eté.
Specularia speculum, Dc.; lieux sablonneux, cultivés. Été.
Convolvulus arvensis, L. Var. villosus, Desv.; talus et levées des bords de la Loire. Eté.
Solanum humile, Bernh.; alluvions de la Loire. Été.
— ochroleucum, Bast.; alluvions de la Loire.
— miniatum, Bernh.; alluvions de la Loire.
Datura stramonium, L.; lieux sablonneux, etc. Été.
Verbascum thapsiforme, Schr.; bords de la Loire. Été.
— phlomoides, L.; bords de la Loire. Été.
— australe, Schr.; vallées de la Loire. Été.
— nothum, Koch.; bords de la Loire. Eté.
Linaria arvensis, Desf.; lieux sablonneux. Été.
— simplex, Dc.; lieux sablonneux. Été.
— supina, Desf.; lieux sablonneux. Eté.
Scrophularia canina, L.; bords de la Loire. Été.
Lindernia pyxidaria, All.; bords de la Loire.
Veronica teucrium, L.; talus, etc. Mai, juin.
— tryphyllos, L.; lieux cultivés, sablonneux. Avril, mai.
Mentha mollissima, Bork.; parmi les luisettes. Été.
— nemorosa, Wil.; îles de la Loire. Été.
— hispidula, Bor.; vallées de la Loire. Été.

Mentha origanifolia, Host.; vallées de la Loire. Été
— ovalifolia, Opiz.; bords de la Loire. Été.
— palustris, Mœnch.; îles de la Loire. Eté.
— ballotæfolia, Opiz.; bords de la Loire. Été.
— nitida, Host.; îles de la Loire. Été.
— Hostii, Bor.; îles de la Loire. Été.
— elata, Host.; îles de la Loire. Été.
— pulchella, Host.; îles de la Loire. Été.
— Allionii, Bor.; îles de la Loire. Été.
— paludosa, Schr.; vallées de la Loire. Été.
— agrestis, Sol.; vallées de la Loire. Été.
— procumbens. Thuil.; vallées de la Loire. Été.
Salvia pratensis, L.; bords de la Loire, dans les terrains calcaires. Juin, juillet.
Lamium maculatum, L.; haies et buissons, etc. Avril, mai.
— album, L.; haies et buissons, etc. Avril, mai.
Stachys ambigua, Sm.; îles de Loire. Été.
Scutellaria hastifolia, L.; haies et fossés. Mai.
Plantago eriophora, Hoff.; prairies (Bast.). Été.
— arenaria, W. K.; lieux sablonneux. Juin.
Amaranthus retroflexus, L.; îles et levées de la Loire (B.). Été
Chenopodium polyspermum, L.; lieux cultivés.
— acutifolium, Sm.; lieux cultivés, sableux.
— album, L.; lieux cultivés.
— glaucum, L.; lieux cultivés.
Blitum rubrum, Reich.; bords de la Loire.
Atriplex hastata, L.; bords de la Loire et lieux cultivés.
Rumex pratensis, Mert.; bords de la Loire.
— acetosa, L. Var. R. fissus, Koch.; vallées de la Loire. Eté.
Polygonum biforme, Walh.
— dubium, Stein.; bords de la Loire.
— arenastrum, B.; bords de la Loire.
— polychnemiforme, Lec. et Lam.; bords de la Loire.
— denudatum, Desv.; bords de la Loire.
— rurivagum, Jord.; vallées de la Loire.
Euphorbia platyphyllos, L.; haies, fossés, etc.
— esula, L.; vallée de la Loire.
— mosana, Lej.; vallée de la Loire.
Humulus lupulus, L.; bord des chantiers.
Salix alba, L.; ordinairement il est planté. Mars, avril.
— fragilis, L.; ordinairement il est planté.
— russeliana, Sm.; bords de la Loire, ses îles.
— amygdalina, L.; bords de la Loire, ses îles.
— triandra, L.; bords de la Loire, ses îles.
— undulata, Ehrh.; bords de la Loire, ses îles.

Salix purpurea, L.; bords de la Loire, ses îles.
— helix, L.; bords de la Loire, ses îles.
— rubra, Huds.; bords de la Loire, ses îles.
Populus canescens, Sm.; îles de la Loire.
— nigra, L.; îles de la Loire.
— fastigiata, Poir.; îles de la Loire.
Potamogeton pusillus, L.; boires de la Loire.
— pectinatus, L.; boires de la Loire.
Juncus lampocarpus, Ehrh.; bords de la Loire.
Colchicum autumnale, L.; prairies bordant la Loire. Septembre.
Asparagus officinalis, L.; îles et vallées de la Loire.
Fritillaria meleagris, L.; prairies.
Muscari racemosum, Dc.; vallées de la Loire.
Orobanche ramosa, L.; vallées de la Loire; parasites du chanvre.
Ornithogalum angustifolium, Bor.; îles de la Loire. Mai, juin.
— divergens, Bor.; îles et vallées de la Loire. Mai, juin.
Hydrocharis morsus-ranæ, L; eau stagnante; îles et vallées de la Loire.
Cyperus flavescens, L.; bords, îles et vallées de la Loire.
— fuscus, L. (C. virescens, Hoff.); bords, îles et vallées de la Loire.
— longus, L.; bords, îles et vallées de la Loire.
Scirpus maritimus, L.; bords, îles et vallées de la Loire.
— michelianus, L.; bords, îles et vallées de la Loire; parties limoneuses.
Carex ligerina, Bor. (C. ligerica, Gay.); alluvions de la Loire.
— hirta, L. et sa var. glabrata.
Agrostis interrupta, L.; vallées de la Loire.
Avena tenuis, Mœnch.; alluvions de la Loire.
Andropogon ischœmum, L.; levées de la Loire.
Cynodon dactylon, Pers.
Digitaria sanguinalis, Kœl.; lieux cultivés.
— filiformis, Kœl.; bords de la Loire, etc.
Tragus racemosus, Desf.; bords de la Loire, etc.
Setaria glauca, P. B.; bords de la Loire, etc.
Poa pilosa, Bast.; bords de la Loire, etc.
— megastachia, Kœl.; bords de la Loire, etc.
Panicum crus-galli, L.; bords de la Loire, etc.
Crypsis alopecuroides, Schrad.; bords de la Loire, etc.
— schœnoides, Lam.; bords de la Loire, etc.
Equisetum hyemale, L.; lieux frais; îles de la Loire.
— trachyodon, Br.; lieux sablonneux; îles de la Loire.
— ramosum, Schl.; bords de la Loire.
— variegatum, Schl.; bords de la Loire.
Marsilea quadrifolia, L.; flaques d'eau; vallées de la Loire.

Luzula maxima, Dc.; coteaux boisés des bords de la Loire. Mai.
Doronicum plantagineum, L.; coteaux boisés des bords de la Loire. Mars, avril.
Isopyrum thalictroides, L.; coteaux boisés des bords de la Loire. Avril, mai.
Corydalis bulbosa, Dc.; coteaux boisés des bords de la Loire. Mars, avril.
Galium sylvestre, Pollich.; coteaux boisés des bords de la Loire. Eté.
— tenuicaule, Jord.; coteaux boisés des bords de la Loire. Eté.
Scilla bifolia, L.; coteaux boisés, à l'est de Saumur. Mars, avril.
Lathræa squammaria, L.; coteaux boisés, à l'est de Saumur. Avril, mai.
Campanula persicifolia, L.; coteaux boisés, à l'est de Saumur. Mai, juin.

A. AFFLUENTS DE LA LOIRE (1), RIVE DROITE.

1° LA MAYENNE ET LA MAINE.

Sources et parcours de la Mayenne. — La Mayenne prend sa source à Linières, département de l'Orne. Elle coule du nord au sud, dans une direction plus ou moins tortueuse, et traverse les villes de Mayenne, Laval et Châteaugontier; puis, arrivée en deçà de Daon, elle entre dans le département de Maine-et-Loire, suit son cours jusqu'à son confluent avec la Sarthe, en Reculée (faubourg d'Angers), où elle se jette dans la Maine, dont alors elle prend le nom.

A partir de ce point, et après avoir traversé la ville d'Angers et franchi la distance qui la sépare de la Loire, la Maine se réunit à ce fleuve au village de la Pointe, commune de Bouchemaine (2).

Le parcours de la Mayenne et de la Maine ainsi réunies est de 175 kil., dont 50 dans le département de Maine-et-Loire (40 pour la Mayenne et 10 pour la Maine), en arrosant ou touchant dans ce trajet les communes dont les noms suivent :

RIVE DROITE.

La Jaille-Yvon.	Pruillé.
Chambellay.	Juigné-Bené.
Montreuil-sur-Maine.	Montreuil-Belfroy.
Le Lion-d'Angers.	Angers.
Neuville.	Bouchemaine.

(1) Affluents directs et indirects.

(2) Dans le principe, l'embouchure de la Maine se trouvait placée près du bourg de Bouchemaine, comme son nom, d'ailleurs, semble l'indiquer; mais le bras de Loire qui arrivait alors jusqu'à Bouchemaine et servait à former l'île Chévrière, réunie maintenant à la terre ferme par suite de son attérissement, a produit ce changement d'embouchure.

RIVE GAUCHE.

Marigné.	Feneu.
Chenillé.	Grez-Neuville.
Changé.	Cantenay-Epinard.
Champteucé.	Angers.
Thorigné.	Sainte-Gemmes-sur-Loire.

Affluents de la Mayenne. — Les principaux affluents de la Mayenne sont, sur la rive droite : l'Oudon, ainsi que quelques ruisseaux qui lui viennent de la forêt de Longuenée, et qu'elle reçoit à Neuville, ou bien à Pruillé pour ceux que lui procurent la Membrolle et ses environs.

La rive gauche fournit la Sarthe, ainsi que le Loir son affluent, de même qu'un certain nombre de ruisseaux plus ou moins volumineux, tels que ceux qui passent à Thorigné, à Feneu, surtout le ruisseau de Vauvelle qui traverse cette dernière commune.

Les affluents de la Maine sont peu nombreux, et le plus considérable est celui de Brionneau. Cette rivière, ou plutôt ce fort ruisseau prend sa source à la Pouèze, se grossit des eaux qui lui viennent des étangs situés au sud de la forêt de Longuenée, ainsi que de Beaucouzé, et de l'étang de Saint-Nicolas, placé près d'Angers. Fort de toutes ces eaux, ce ruisseau se présente sous un volume assez considérable au pont de Brionneau, faubourg Saint-Jacques, à Angers, pour faire tourner un moulin à farine. Arrivé sur ce point, il se divise bientôt en diverses parties dans la prairie voisine pour se jeter ainsi dans la Maine, après avoir parcouru une longueur de 20 kilomètres environ dans la direction du nord-ouest ou sud-est.

La Maine reçoit encore, à Prunier et à Bouchemaine, plusieurs ruisseaux, dont un, plus considérable, lui vient de Saint-Jean-de-Linières.

Pente et navigation de la Mayenne et de la Maine. — La Mayenne, dont la pente est peu prononcée, mesure à l'étiage de Montreuil-Belfroy 15 m. 47 c.; et celle de la Maine, au pont de pierre à Angers, donne 15 m. 16 c.

La Mayenne est navigable depuis et à quelque distance au-dessus de Laval, au moyen de barrages, d'écluses ou portes-marinières, sans lesquels les eaux, ne trouvant aucun obstacle à leur fuite, cesseraient bientôt de fournir la quantité nécessaire à la navigation, ainsi que pour les moulins à farine placés tout près de ces écluses. Cependant ces barrages et ces portes-marinières, tels qu'ils sont établis, présentant de graves inconvénients à la navigation, des écluses à sas ont été proposées pour remplacer le premier système.

En 1851, des projets de nivellement furent proposés par MM. les

ingénieurs des ponts et chaussées pour chaque écluse de la Mayenne, et ces projets ayant été approuvés et mis à exécution, il en résulte que cette rivière profite maintenant de ce perfectionnement.

D'après ces projets :

1° A Montreuil-Belfroy, Sautré et la Roussière, les barrages actuels seraient abaissés, à la côte, de 1 m. 60 c. de l'échelle des écluses.

2° A Grez-Neuville, le barrage serait abaissé de 20 cent.

3° A Montreuil-sur-Maine, le barrage serait abaissé de 25 c.

4° A Chambellay, le barrage serait maintenu à son niveau actuel, mais arrosé horizontalement.

5° Enfin à la Jaille-Yvon, le barrage serait également maintenu à son niveau actuel, mais arrosé horizontalement.

Moulins à farine et autres. — Les moulins établis sur la Mayenne dans le département de Maine-et-Loire sont au nombre de dix-sept, savoir :

Le moulin du Port-Joulin, commune de Marigné.

Le moulin de Loncheray, commune de la Jaille-Yvon.

Les deux moulins de Chenillé et celui de Grande-Roche, commune de Chambellay.

Les deux moulins de Charré, celui de Montreuil et le moulin du Rideau, placés sur le bras de la rive gauche, commune de Montreuil-sur-Maine.

Le moulin de Chauvon, celui de Ragon et le moulin de Varenne, tous les trois situés commune de Thorigné.

Le moulin de Grez, commune de Grez-Neuville.

Les deux moulins de la Roussière, commune de Pruillé.

Le moulin de Sautré, commune de Feneu.

Le moulin de Montreuil, commune de Montreuil-Belfroy.

Crues et débordements de la Maine et de la Mayenne, de la Sarthe et du Loir. — Lorsque des crues extraordinaires viennent à gonfler démesurément les eaux de la Maine, de la Mayenne, de la Sarthe ou du Loir, ces rivières, n'étant nullement contenues dans leurs lits par des encaissements qu'il serait d'ailleurs impossible d'établir, il en résulte que celles-ci débordent alors de toutes parts en se répandant sur les prairies environnantes et autres lieux, même dans les rues des parties basses de la ville d'Angers (1).

Au nombre de ces débordements, il en est que l'on peut qualifier de périodiques, tant ils sont réguliers dans leurs apparitions. Ces grandes crues ont lieu ordinairement vers les mois d'octobre ou de novembre, et ce n'est bien qu'en mars ou en avril que les eaux qui les ont occasionnées se retirent, mais en laissant après elles une

(1) Par des travaux appropriés, entrepris en 1862, les parties basses de la ville d'Angers se trouveront préservés de toute inondation.

odeur marécageuse qui ne se dissipe que successivement et par la végétation des plantes qu'elles recouvraient.

Ces inondations se font remarquer plus particulièrement sur les prairies qui bordent la Maine, ainsi que sur celles des parties inférieures de la Mayenne, de la Sarthe et même du Loir, où elles occupent un espace considérable compris entre la Pointe et Angers d'une part, Epinard, Ecouflant et même au-delà de cette dernière commune d'autre part, où elles forment une nappe d'eau considérable; c'est alors un vaste lac qui, pendant l'hiver, se couvre d'une immense quantité d'oiseaux de passage. Il est des années où ces eaux s'étendent jusqu'à Briollay, Villevêque, Soucelles, etc.

D'autres fois, ces grandes crues, et celles-ci arrivent ordinairement vers la fin du mois de juin, époque à laquelle l'on coupe les prés, emportent ou détruisent souvent, et en quelques jours, la récolte des foins si elle est faite, ou bien couvrent d'un limon impur l'herbe des prairies, qui alors devient impropre à la nourriture des animaux domestiques, et ne peut être employée que pour terrasses ou litières.

Ces crues et ces débordements sont occasionnés par la grande quantité d'eau pluviale que reçoivent et donnent les divers affluents de la Maine et de la Mayenne, de la Sarthe et du Loir. Et si la Loire en même temps vient à présenter un lit trop plein et même encore un débordement, alors, les eaux de ces rivières, trouvant un obstacle à leur écoulement, restent stationnaires, ou sont refoulées en amont et jusqu'à des distances considérables, à plusieurs myriamètres d'Angers. C'est alors un véritable reflux semblable en quelque sorte à celui que présente la mer journellement.

Un exemple récent de ces débordements exceptionnels s'est ainsi montré en juin 1856. La Loire, en refoulant les eaux des diverses rivières dont il est question, fit refluer celles-ci jusques et au-delà de Montreuil-sur-Loir, dont la distance d'Angers est de 12 kilomètres.

Nature des eaux de la Maine, de la Mayenne et de la Sarthe. — Les eaux de ces rivières présentent une teinte sombre, légèrement verdâtre, qu'elles acquièrent en coulant sur un fond boueux provenant de l'entraînement des terres qu'apportent dans leur lit les rivières et les ruisseaux leurs affluents, et de la décomposition des matières végétales et animales qu'elles recèlent. En outre, ces corps étrangers étant indubitablement autant de causes d'altération, donnent aux eaux qui en sont imprégnées une saveur particulière, un goût peu satisfaisant, surtout à l'époque où les plantes en décomposition sont plus abondantes, c'est-à-dire lorsque les eaux, venant à baisser, laissent les plantes sans végétation. Dans cette circonstance, ces eaux, pour être potables, ont besoin d'être filtrées et purifiées.

Herbiers. — La Maine, la Mayenne et la Sarthe, dont les rives se

resserrent ou s'élargissent sur un grand nombre de points, leur lit variant également en profondeur, voient couler lentement leurs eaux sur un fond schisteux argileux et souvent boueux, qui donne naissance, même dans les courants, à une grande quantité de plantes de genres différents, tels que potamogetons, myriophylles, etc.

L'abondance et la réunion de ces plantes connues sous le nom d'herbiers, qui, dans les basses eaux, rend quelquefois leur cours ou certains de leurs points d'un difficile accès, a causé la mort de plus d'un imprudent baigneur qui, n'ayant pu se débarrasser de ces espèces de liens, a fini par être englouti et asphyxié par les eaux; bien qu'on ait vu des nageurs se tirer d'affaire en pareille circonstance, en se retournant et nageant sur le dos.

Iles de la Mayenne. — Des îles et des îlots, mais en petit nombre, se montrent sur la Mayenne, savoir :

1° Un îlot entouré de peupliers se présente à l'est de la porte marinière de Montreuil-sur-Maine.

2° Vient ensuite l'île de Chauvon, prairie d'une assez grande étendue.

3° L'îlot de Varenne, près le moulin de ce nom, commune de Thorigné, et connu sous le nom de Motteron. Cet îlot a été récemment réuni à la terre ferme.

4° Un îlot à Neuville.

5° Deux îlots à Pruillé.

6° Deux îlots à Montreuil-Belfroy.

7° Un îlot à Epinard.

8° Enfin l'île Saint-Aubin, située au nord-ouest de la Maine, au confluent de la Mayenne et de la Sarthe, rivières qui l'entourent de toutes parts.

Productions naturelles. — Les productions naturelles des diverses rivières qui affluent vers la Maine sont nombreuses et variées ; mais comme elles se retrouvent en quelque sorte toutes rassemblées dans un rayon assez restreint aux environs d'Angers, et par cela même plus faciles à explorer, nous croyons donc, pour ne pas faire double emploi, renvoyer le lecteur au chapitre concernant les productions naturelles de la commune d'Angers.

Ponts. — Les ponts qui traversent la Mayenne et la Maine dans ce département sont au nombre de sept, savoir :

1° Le pont de bois de Thorigné.

2° Le pont de bois de Juigné-Bené.

3° Le pont de pierre d'Epinard.

4° Le pont de fer de la Haute-Chaîne et les deux ponts de pierre d'Angers; enfin, l'aqueduc de Bouchemaine, pour le passage du chemin de fer.

2r L'OUDON.

Comme affluent de la Mayenne, l'Oudon doit naturellement trouver sa place ici. Cette petite rivière, qui entre dans le département de Maine-et-Loire à Châtelais, traverse une partie de l'arrondissement de Segré, dans la direction du nord-ouest au sud-est. Elle prend sa source près de Mayenne, passe à Craon (Mayenne), et dans le département de Maine-et-Loire à Châtelais, Nyoiseau, Saint-Aubin-du-Pavoil, Segré, la Chapelle-sur-Oudon, Andigné, Louvaines, la Jaillette, le Lion-d'Angers, et arrive au Bec-d'Oudon, son embouchure, où elle se jette dans la Mayenne, non loin et en deçà du moulin de Varennes, commune de Thorigné.

Dans son trajet, l'Oudon a parcouru dans ce département une longueur de 27 kilomètres, dont 15 sont propres à la navigation.

Cette rivière reçoit et se grossit d'un assez grand nombre de ruisseaux, dont quelques-uns prennent le nom de rivières, et qui la rendent navigable jusqu'à Segré pendant une partie de l'année seulement, au moyen de trois barrages nécessaires pour la conservation de ses eaux. Ces barrages appartiennent à trois moulins à farine, savoir :

1° Le moulin de Mainguet, commune de Saint-Aubin.

2° Le moulin de la Chapelle.

3° Le moulin de la Hainebeaudière, commune du Lion-d'Angers.

Néanmoins, à partir de Segré, en remontant son cours jusqu'à Châtelais, l'Oudon fait encore tourner sept moulins, savoir :

1° A la Planchette, lieu situé en deçà de Saint-Aubin-du-Pavoil.

2° A la Margerie.

3° A Orveau.

4° A Nyoiseau.

5° A la Couère.

6° A la Faucille.

7° Enfin, à la Haute-Faucille, située au-delà du pont qui traverse l'Oudon.

Affluents de l'Oudon. — Plusieurs ruisseaux, assez forts d'ailleurs pour mériter dans le pays qu'ils traversent le nom de rivières, se présentent ainsi :

1° La Sassée, qui passe à Saint-Sauveur-de-Flée, Aviré, Louvaines, et va se perdre dans l'Oudon, entre la Chapelle-sur-Oudon et la Jaillette.

2° L'Araise, qui prend le nom qu'elle porte de la forêt d'Araise, où est un étang qui lui donne naissance, traverse Chazé-Henri, la Chapelle-Hulin, passe à l'Hôpital-de-Bouillé, ainsi qu'à Bouillé-Menard, et va se réunir à l'Oudon, à peu de distance et au nord de Nyoiseau.

3° La Nymphe, dont les eaux proviennent plus particulièrement des étangs de la Primaudière, situés dans la forêt de Juigné (Ille-et-Vilaine), passe à quelque distance de Noellet, au moulin Sorin, où elle se réunit à la Verzée. Elle fait tourner deux moulins.

4° La Verzée reçoit ses eaux de différents étangs situés au nord ainsi qu'au sud et au sud-ouest de Pouancé, dont les plus considérables sont ceux de Saint-Aubin-de-Pouancé et de la Prévière ou étang de la Fondrie; ensuite vient l'étang de la Forge et celui des Rochettes (1). Ainsi grossie des eaux de ces divers étangs, cette petite rivière passe par Armaillé, le Bourg-d'Iré, se joint à l'Argos en deçà de Saint-Gemmes-d'Andigné, et continue son cours jusqu'à Segré, où elle se jette dans l'Oudon.

Deux ponts de pierre, à Segré même, ont été placés sur cette petite rivière dont les eaux font tourner vingt moulins.

5° L'Argos, dont les eaux proviennent de divers étangs situés vers les bois de la Source, à l'ouest, au nord et au nord-ouest de la Potherie (Chalain), passe, en décrivant un demi-cercle, par Loiré, Chazé-sur-Argos, se joint, à Marans, avec l'Hommée, pour se réunir ensuite à la Verzée, en deçà de Sainte-Gemmes-d'Andigné. Elle fait tourner six moulins.

6° L'Hommée est formée des eaux que lui donnent deux principaux ruisseaux; d'abord un ruisseau qui provient de la forêt de Brain-sur-Longuenée, et ensuite un autre, moins étendu, qui alimente plusieurs étangs situés dans la commune de Vern, et dont la jonction, qui s'opère au-delà du bourg de Vern, sert à la formation de l'Hommée. Cette petite rivière, ou plutôt ce ruisseau, coule ensuite jusqu'à Marans, où ses eaux se réunissent à celles de l'Argos. L'Argos, ainsi grossi, se rend jusqu'à Sainte-Gemmes-d'Andigné pour se réunir à la Verzée, qui, comme nous l'avons déjà vu, verse ses eaux dans l'Oudon, à Segré. L'Hommée fait tourner deux moulins.

7° Enfin, un ruisseau, connu sous le nom de rivière d'Orveau, formé des eaux provenant de la forêt d'Ombrée, ainsi que des étangs de la Gravoyère et autres placés sur la même ligne, en deçà de cette forêt, se rend au moulin d'Orveau. Ce moulin, d'ailleurs, est situé au sud de Nyoiseau, où cette petite rivière, qui fait tourner trois moulins, se jette dans l'Oudon.

Obs. Ces ruisseaux, ou petites rivières, qui se rendent plus ou moins directement à l'Oudon, appartiennent tous, moins toutefois le premier (la Sassée), à la rive droite de cette rivière. L'Oudon, qui, par des pluies abondantes, éprouve ordinairement des débordements plus ou moins considérables, présente aussi, chaque année,

(1) Les eaux provenant des trois premiers étangs étaient autrefois employées pour la fonderie et la forge de Pouancé. La fonderie seule a été conservée.

pendant une partie de l'été et même de l'automne, un retrait dans ses eaux, ce qui en fait alors cesser la navigation.

Ponts. — Deux ponts en pierre ont été construits sur la partie navigable de l'Oudon : l'un à Segré, sous le nom de Pont neuf, et l'autre au Lion-d'Angers. Mais ce dernier présentant des arches trop peu élevées pour le passage des bateaux, il en résulte pour ceux-ci un temps d'arrêt lorsque les eaux montent à une certaine hauteur.

Petits affluents directs de la Loire. — Dans l'arrondissement de Segré, mais comme affluents directs de la Loire, se présentent plusieurs petites rivières, dont la plus considérable est l'Erdre. Nous allons les passer en revue successivement.

1° L'Erdre, cette rivière du département de la Loire-Inférieure, est bien connue par le degré d'importance que présente sa navigation de Nort à Nantes, où, en arrivant à cette dernière ville, elle reçoit le nom de rivière de Barbin. Elle prend naissance dans la commune de la Pouèze, canton du Lion-d'Angers, au moulin à vent de Viltadour, situé à 1 kilom. du bourg. Là, elle n'est encore qu'un filet d'eau qui se grossit successivement en passant sur la commune du Louroux-Béconnais, limitant au nord celle de Vern, puis arrive à Candé, tout en recevant dans son parcours les eaux que lui fournissent différents étangs et ruisseaux provenant tant de Loiré, d'Angrie, du Louroux-Béconnais, de Candé que du Croissel, ruisseau venant de la Cornuaille, et qui se réunit à l'Erdre au-delà de Saint-Mars-de-la-Jaille (Loire-Inférieure). Grossi de ces eaux, ainsi que de celles fournies par le Vernon (Loire-Inférieure) et plusieurs ruisseaux, l'Erdre présente déjà l'aspect d'une rivière; mais nous ne la suivrons pas davantage dans l'espace qu'elle parcourt, ne se trouvant plus sur le territoire du département de Maine-et-Loire, et s'éloignant déjà beaucoup de ses limites.

2° La Rôme, autre petite rivière qui se jette dans la Loire. Elle a pour origine les eaux qui lui viennent de la Cornuaille (canton du Louroux-Béconnais), de Saint-Léger-des-Bois (canton d'Angers), de l'Auxence (Loire-Inférieure) et autres ruisseaux. C'est grossie de ces eaux que cette petite rivière se rend d'abord à l'ancien étang de Champtocé, maintenant en prairie, et ensuite à Ingrandes, où elle se réunit à la Loire. Elle fait tourner six ou sept moulins.

3° LA SARTHE (Sarta).

Cette rivière, une des plus importantes, après la Mayenne, entre dans le département de Maine-et-Loire à Chemiré-sur-Sarthe, et s'étend sur une partie des arrondissements de Baugé, de Segré et d'Angers.

Elle prend sa source à Somm-Sarthe, à 8 kil. de Mortagne (Orne), et coule sur un fond plus ou moins boueux, en serpentant dans la direction du S.-E. au N.-O. Elle traverse dans son trajet qui est de 175 kil., les villes ci-après : Alençon, le Mans et Sablé. Mais arrivée sur le territoire de Maine-et-Loire, à Chemiré-sur-Sarthe, cette rivière — jusqu'à son embouchure dans la Maine, au Port-Meslet, situé à 1 kil. d'Angers, au S. E. de l'île Saint-Aubin — touche ou arrose les communes suivantes, dans un parcours de 48 kil. environ dans ce département.

RIVE DROITE.

Chemiré-sur-Sarthe.	Juvardeil.
Brissarthe.	Cheffes.
Châteauneuf.	Soulaire-et-Bourg.

RIVE GAUCHE.

Morannes.	Briollay.
Daumeray.	Ecouflant.
Etriché.	Angers.
Tiercé.	

Pente et navigation. — Les eaux de la Sarthe coulent avec une pente peu prononcée ; et leur élévation au-dessus du niveau de la mer, est, à l'échelle de Cheffes, de 15 m. 69.

Cette rivière est navigable depuis son embouchure dans la Maine jusqu'au Mans; mais au moyen d'écluses et de barrages nécessaires à la conservation de ses eaux, qui sont, indépendamment de la navigation, employées à faire mouvoir des moulins à farine, etc. Ces moulins sont au nombre de neuf : 1° le moulin de Pendu ; les moulins de Morannes et celui de Villechien, commune de Morannes ; 2° le moulin du Porage et l'usine à farine de Châteauneuf, commune de ce nom ; 3° le moulin d'Yvré et celui de Porte-Brise, commune d'Etriché ; 4° enfin l'usine à farine de Cheffes.

Iles de la Sarthe. — Un certain nombre d'îles ou d'îlots se présente sur la Sarthe : 1° une petite île à Morannes ; 2° trois îlots à Brissarthe ; 3° une grande île et quatre ou cinq îlots à Châteauneuf ; 4° trois îlots au-delà de Tiercé ; 5° enfin une île et deux îlots à Ecouflant.

Ponts. — Les ponts qui traversent la Sarthe, dans ce département, sont au nombre de deux : le pont suspendu de Morannes, le pont de pierre de Châteauneuf.

Affluents de la Sarthe. — Le principal affluent de la Sarthe dans ce département, est le Loir, rivière qui a son embouchure en deçà du bourg de Briollay ; des ruisseaux, en outre, venant de différents points, se réunissent encore à cette rivière.

4° LE LOIR (Lidericus).

Source du Loir. — Le Loir prend sa source aux environs d'Illiers, aux Corvées, près de Chartres (Eure-et-Loir). Cette petite rivière passe par Bonneval, Châteaudun, Vendôme, Montoire, Château-du-Loir, le Lude, la Flèche et Durtal. Elle est navigable depuis Château-du-Loir. Dans son parcours, qui est de 220 kil., dont 44 dans le département de Maine-et-Loire, elle se montre dans les arrondissements de Baugé et d'Angers, en suivant une ligne tortueuse dans la direction du N.-E. au S.-O., et ainsi jusqu'à son embouchure, au Bec-du-Loir, situé en deçà et au sud du bourg de Briollay.

Dans le département de Maine-et-Loire, le Loir touche ou arrose les communes ci-après :

RIVE DROITE.

Durtal.	Montreuil-sur-Loir.
Huillé.	Soucelles.
Baracé.	Briollay.

RIVE GAUCHE.

Lésigné.	Corzé.
Bourgneuf.	Villevêque.
Seiches.	

Affluents du Loir. — Les affluents du Loir, dans l'arrondissement de Baugé, sont, sur la rive droite : 1° le Rodiveau, d'un court trajet. Il se jette dans le Loir à Baracé ; 2° les eaux de deux étangs ainsi que du ruisseau de la Filière, commune de Soucelles ; sur la rive gauche : 1° le Verdun, qui prend sa source à Montpollin, se grossit des eaux que lui donne Cheviré-le-Rouge, et va se réunir au Loir au-delà de Durtal, après avoir parcouru un espace de 10 kil. environ ; 2° plusieurs ruisseaux et étangs provenant, soit de la forêt de Chambiers, soit de Marcé, de Seiches, de Corzé ou de Villevêque.

Nous indiquerons encore ici deux petites rivières qui prennent naissance dans l'arrondissement de Baugé : les Cartes et la Marcome ou Marconne. La rivière des Cartes prend sa source à Volandry et entre dans le département de la Sarthe, après avoir parcouru dans l'arrondissement de Baugé un espace de 5 kilom. environ.

La rivière de la Marcome, prend sa source vers Noyant, se grossit de plusieurs veines qui lui viennent de Châlonnes et Chavaignes, et parcourt, en se dirigeant au nord, un espace de 8 à 9 kilomètres avant d'entrer dans le département de la Sarthe.

Hauteur et navigation. — Le Loir, dont la hauteur, au-dessus

du niveau de la mer, est, à l'échelle de Pont, de 15^{m} 64, présente des eaux coulant avec assez de rapidité sur un fond ordinairement de sable : deux qualités analogues à celles que présente la Loire, et qui influent, non-seulement sur l'aspect que présentent les poissons du Loir, mais encore sur leurs qualités culinaires.

Plusieurs écluses sont établies sur cette rivière pour la conservation de ses eaux qui font tourner seize moulins, savoir : 1° les trois moulins de Channay, celui des Ignerelles, les deux moulins de la Planche, les deux moulins de Prigné et le moulin de Brée, commune de Lézigné; 2° les trois moulins de Villevêque ; 3° enfin le moulin de Pont, à Briollay.

Ponts. — Trois ponts seulement ont été construits sur le Loir : le pont de pierre de Durtal, le pont de pierre de Villevêque et le pont suspendu de Briollay, ce dernier avec péage (1).

Iles du Loir. — Cette rivière présente dans ce département quatorze îles ou îlots, savoir : 1° au-dessous de Lézigné, un îlot ; 2° une île et deux îlots à Montreuil-sur-Loir ; 3° une île et deux îlots non loin du château du Verger, commune de Seiches; 4° trois îlots à Corzé ; 5° deux îlots à Villevêque; 6° enfin trois îlots en deçà de Soucelles.

Productions naturelles du Loir. — Les plantes telles que : Potamogeton pectinatus, L., Caltha palustris, L., Menianthes trifoliata, L., Rumex hydrolapathum, Huds., Festuca elatior, L., Fragmites communis, Trin., etc. sont les plus marquantes de cette rivière; et c'est dans les massifs de cette dernière, que chaque année vient s'établir la fauvette effarvate (*Sylvia arundinacea*), oiseau peu répandu dans ce département, mais qui se plaît dans les roseaux et les joncs de la rivière du Loir, à Villevêque, Soucelles et Montreuil-sur-Loir.

Quant aux poissons de cette rivière, ils appartiennent aux espèces suivantes :

La grande Lamproie; de passage périodique.
L'Alose et la Feinte (vulgairement Corneau); de passage périodique.
La Carpe ordinaire.
Le Barbeau (vulg^{t} Barbillon).
Le Goujon.
La Tanche.
La Brème ordinaire.
La Brème bordellière.
L'Able meunier ou Dobule.
L'Able chevanne ou Vilain.
L'Able rosse ou Gardon.
L'Able ablette.
La Loche de rivière.
La Lotte commune ou de rivière.
La Plie flet ou Picaud; de passage.
L'Anguille.
Le Mulet; de passage périodique.
La Perche.
Le Chabot ou Meunier.

(1) A ces trois ponts il faut ajouter l'aqueduc pour le chemin de fer du Mans à Angers, construit en 1863, en deçà de Villevêque.

Cette rivière recèle en outre un joli crustacé de la famille des solicoques, auquel nous avons donné le nom de *Hippolyte Desmarestii*, Millet, et que nous avons également rencontré dans les autres rivières de l'Anjou.

5° L'AUTHION.

L'Authion, qui dans son parcours s'étend sur un grand nombre de communes, montrant des sables dans son lit, sur un grand nombre de points, que l'on retrouve en outre sur ses bords ou bien qui s'en écartent quelquefois à de grandes distances, surtout depuis Allonnes jusqu'à Corné, indique assez que son lit actuel était celui qu'occupait autrefois la Loire, avant que ce fleuve n'eût été contraint par la construction de la levée qui la retient dans son lit, d'abandonner cette première direction.

Sources et affluents de l'Authion. — L'Authion s'abreuve d'abord des eaux que lui fournissent deux grands ruisseaux ou petites rivières, le Doil et le Lane, qui l'un et l'autre doivent leur origine aux sources et aux étangs de Rillé (Indre-et-Loire). Le Doil est d'ailleurs alimenté des eaux qui lui viennent des étangs de la Breille (Maine-et-Loire) ; néanmoins ce n'est bien qu'au confluent de ces deux petites rivières, à Vivy (canton de Saumur N.-E.), que l'on doit fixer le commencement de l'Authion.

Cette rivière se dirige de l'est à l'ouest, sur une ligne à peu près parallèle à celle de la Loire, et ainsi jusqu'au pont de Sorges, en passant d'abord sur les communes de Vivy, Chape, où, vers le bois du Long (bois et ferme de ce nom), les eaux du Latan lui sont réunies; puis en se portant vers Beaufort et Mazé, elle reçoit entre ces deux petites villes, à Porta-Fondu (maison), près de Saint-Pierre-du-Lac, la rivière du Couanon. Le Couanon et le Latan sont les principaux affluents de l'Authion.

Grossi de ces différents affluents, ainsi que des eaux qui lui viennent de Jarzé, Milon, Chaumont, Sarrigné et d'un grand nombre d'autres lieux, l'Authion acquiert de plus en plus de l'importance, surtout par l'étendue en largeur qu'il occupe sur certains points ; mais dont les marais qui le bordent — en s'étendant davantage et plus particulièrement sur les communes de Mazé, Corné, Brain-sur-l'Authion et Sorges, — fournissent une grande part.

Arrivées au pont de Sorges, après avoir parcouru depuis leur origine jusqu'à ce pont, une distance de 60 kil., et depuis Vivy seulement 40 kil. environ, les eaux de l'Authion se jettent dans le canal d'écoulement qui les conduit jusqu'à Sainte-Gemmes-sur-Loire, où elles se réunissent à celles de la Loire. L'Authion du reste n'est navigable qu'à partir du pont de Sorges, et sur quelques autres points pour de petits bateaux seulement.

Canal de l'Authion. — La jonction de l'Authion avec la Loire, trop rapprochée, trop prompte pour le canal de Champfleury, ayant été reconnue pour être une des causes principales qui s'opposaient à l'écoulement des eaux de l'Authion, donna lieu à un nouveau projet de canalisation, celui du canal actuel de l'Authion.

Ce canal, de 6,000 mètres de longueur depuis le pont de Sorges jusqu'à son embouchure dans la Loire, à Sainte-Gemmes-sur-Loire, dont le projet conçu en 1782, par un ingénieur des Ponts-et-Chaussées, M. Suillé, avait pour but, plus particulièrement, d'obtenir le dessèchement des marais de l'Authion. Ce but a été atteint en grande partie par la construction de ce canal, terminé en 1833, et qui en procurant aux eaux de l'Authion un moyen convenable d'écoulement, présente en même temps un obstacle insurmontable et propre à empêcher les eaux de la Loire de refluer jusque dans l'Authion, comme cela avait lieu précédemment lors des grandes crues de ce fleuve. A cet effet, des vannes convenablement établies, ouvrant et fermant avec facilité, ont été placées en dehors du pont Bourguignon, situé à l'entrée des Ponts-de-Cé, et sans nuire en rien à la navigation de ce canal.

Bien que ce grand travail n'ait pu atteindre tous les points marécageux de l'Authion, surtout vers sa partie inférieure qui est restée avec ses grandes herbes et ses roseaux, néanmoins les résultats obtenus par la construction de ce canal, doivent être regardés comme étant des plus heureux, puisque 2233 hectares de terre, estimés 7,225,000 fr. ont été conquis sur les marais.

Les communes riveraines des marais de l'Authion, ayant fait les frais du canal en question, se sont partagé, en raison de la population, toutes ces terres autrefois inondées et marécageuses, maintenant en culture. Ces communes sont au nombre de quinze, savoir : Andard, Beaufort, la Bohalle, Brain-sur-l'Authion, Brion, Saint-Clément-des-Levées, Corné, la Daguenière, Longué, Mazé, Saint-Martin, la Menitré, les Rosiers, Trelazé et Sorges.

Le curage et le redressement de la partie de l'Authion comprise entre le pont de Sorges et le pont Rouge, sont achevés de manière à rendre cette portion navigable. Des travaux de même nature seront sans doute continués jusqu'à Vivy.

Hauteur des eaux. — La hauteur des eaux de l'Authion au-dessus du niveau de la mer, mesurée à la levée de Vivy, près Saumur, est de 23^{m} 06, et au pont de Sorges, de 15^{m} 82.

Ponts sur l'Authion. — Des ponts ou des ponceaux sont établis sur toutes les routes ou chemins qui traversent l'Authion et son canal, savoir : à Vivy, Saint-Lambert-des-Levées, la Menitré, Sorges, les Ponts-de-Cé et Sainte-Gemmes-sur-Loire.

Productions naturelles. — L'Authion est une rivière poissonneuse et des plus intéressantes pour les naturalistes, à raison des

plantes et des animaux nombreux et variés qu'elle recèle ou qu'on rencontre sur ses bords. Elle est couverte d'oiseaux, surtout pendant l'hiver, ainsi que la fosse de Sorges qui touche son canal.

* PLANTES.

Potamogeton natans, L.
— fluitans, Roth.; rare.
— lucens, L.
— perfoliatus, L.
— crispus, L.
— heterophyllus, Schreb.
— pectinatus, L.
Sagittaria sagittæfolia, L.
Butomus umbellatus, L.
Ceratophyllum demersum, L.
Utricularia vulgaris, L.
— minor, L.
Hydrocharis morsus-ranæ, L. (1). Eté.
Ranunculus radians, Revel.; Sorges.
— peltatus, Schrk.; Sorges.
— divaricatus, Schr.
— lingua, L. Mai, juin.
Caltha palustris, L. Mars, avril.
— Guerangerii, Bor. Mars, avril.
Limnanthemum nymphoides, Link.
Menianthes trifoliata, L.; Andard.
Hottonia palustris, L. Avril.
Myriophyllum spicatum, L.
— verticillatum, L.
Hippuris vulgaris, L.
Butomus umbellatus, L.
Althæa officinalis, L.
Rumex hydrolapathum, Huds.
— maritimus, L.
Polygonum amphibium, L.
— persicaria, L.
Sium repens, Jacq.
— nodiflorum, L.
Œnanthe phellandrium, Lam.
Veronica anagallis, L.
— scutellata, L.
— beccabunga, L.
Scirpus palustris, L. (Eleocharis, R. Br.).
Phragmites communis, Trin. (Arundo, L.).
Glyceria spectabilis, Mert.
Sparganium ramosum, Huds.
— simplex, Roth.
Equisetum limosum, L.
— palustre, L.

** ANIMAUX.

MAMMIFÈRES.

Le Minck (Mustela lutreola, Pall. — Lutra minor). On le rencontre au bord de l'Authion, quelquefois sur les têtes de vieux saules, etc.; il vit de grenouilles, de poissons, etc.

Le Campagnol rat-d'eau (Arvicola amphibius, Desm.). Vit au bord de l'Authion, dans des trous qu'il se creuse.

Le Rat des moissons (Mus messorius, Shaw.). Habite les prairies

(1) Abonde dans la Fosse de Sorges.

qui bordent l'Authion, où la femelle établit son nid qu'elle place sur des herbes et à des distances de terre assez variables.

OISEAUX.

Parmi les oiseaux, très nombreux sur l'Authion ou ses bords, les uns sont de passage périodique, les autres de passage accidentel; un petit nombre est sédentaire. Voici les noms de ceux qui ont été remarqués :

Les Passereaux se tiennent sur les roseaux, les grandes herbes ou les arbres riverains.
La Fauvette rousserole (Sylvia turdoides, Meyer.); elle abonde dans les lieux couverts de roseaux, où elle niche entre Andard et Brain-sur-l'Authion.
La Fauvette fragmite (Sylvia fragmitis, Bechst.); les grandes herbes.
Le Bruant de roseau (Emberiza schœniculus, L.); les grandes herbes.
Le Proyer (E. miliaria, L.); les grandes herbes. Très-rare maintenant dans le département.
L'Etourneau (Sturnus vulgaris, L.); les oiseaux de cette espèce se réunissent en grand nombre dans les roseaux pour y passer la nuit.

Oiseaux de rivage ou Echassiers : les prairies, le bord des eaux, etc.
Pluvier doré (Charadrius pluvialis, L.); les prairies, pendant l'hiver.
Héron cendré (Ardea cinerea, Lath.); bord des eaux.
— bihoreau (A. nycticorax, L.); bord des eaux. De passage accidentel.
— butor (A. stellaris, L.); les grandes herbes. Sédentaire.
— blongios (A. minuta, L.); niche sur les têtes de saules.
Courlis cendré (Numenius arquata, Lath.). De passage.
Bécassine ordinaire (Scolopax gallinago, L.); niche dans les herbes.
Chevalier arlequin (Totanus fuscus, Leisl.). De passage.
— gambette (T. calidris, Bechst.). De passage.
— guignette (T. hypoleucos, Tem.). De passage.
— aboyeur (T. glottis, Bechst.). De passage.
— cul-blanc (T. ochropus, Tem.). Sédentaire.
Gallinule de genêt (Gallinula crex, Lath.); les prés.
— marouette (G. porzana, Lath.); les prés marécageux.
— baillon (G. baillonii, Tem.); les marais.
— poussin (G. pusilla, Bechst.); les marais.
Foulque macroule (Fulica atra, L.); niche dans les marais.
Spatule (Platalea leucorodia, L.). De passage accidentel.

Oiseaux palmipèdes : le plus grand nombre sur les eaux.
Oie vulgaire ou sauvage (Anser sejetum, Meyer); sur les prairies.
— rieuse (A. albifrons, Viell.); sur les prairies.

Oie bernache (A. leucopsis, Bechst.); sur les prairies et sur les eaux.
Canard tadorne (Anas tadorna, L.); sur les eaux. De passage accidentel.
— sauvage (A. boschas, L.). Passage périodique.
— chipeau (A. strepera, L.). Passage périodique.
— pilet (A. acuta, L.). Passage périodique.
— siffleur (A. penelope, L.). Passage périodique.
— souchet (A. clypeata, L.). Passage périodique.
— milouin (A. ferina, L.). Passage périodique.
— garot (A. clangula, L.). Passage périodique.
— morillon (A. fuligula, L.). Passage périodique.
— petit morillon (A. glaucion, L.). Passage périodique.
Sarcelle d'hiver (A. crecca, L.). Passage périodique.
— d'été (A. querquedula, L.).; niche dans les marais.
Canard double-macreuse (A. fusca, L.). De passage accidentel.
Grand Harle (Mergus merganser, L.). De passage accidentel.
Harle piette (M. albellus, L.). De passage périodique.
Hirondelle de mer épouvantail (Sterna nigra, L.); niche dans les marais.
— petite (S. minuta, L.). De passage périodique.
Grèbe cornu (Podiceps cornutus, Lath.). De passage.
— castagneux (P. minor, Lath.); niche dans la fosse de Sorges, etc.

Obs. Parmi ces diverses espèces d'oiseaux il en est qui se rassemblent quelquefois en très grand nombre sur les eaux, surtout les canards qui, pendant leur séjour hivernal, deviennent l'objet d'une chasse à la hutte souvent très productive. Ainsi traqués par les chasseurs, ces oiseaux sont encore en butte à la convoitise des oiseaux de proie, et particulièrement du buzard harpaye, très-répandu dans ces parages.

POISSONS.

Le Brochet ordinaire (Esox lucius, L.).
La Carpe (Cyprinus carpio, L.).
Le Goujon (Gobio vulgaris, Cuv.).
La Tanche (Tinca vulgaris, Cuv.).
La Brème commune (Abramis brama, Cuv.).
La Brème bordelière (A. blicca, Cuv.).
La Chevanne (Leuciscus jeses, Cuv.).
La Rosse ou Gardon (L. rutilus, Cuv.).
La Vaudoise (L. vulgaris, Cuv.).
L'Ablette (L. alburnus, Cuv.).
L'Anguille (Muræna anguilla, L.).
La Perche (Perca fluviatilis, L.).

MOLLUSQUES.

Planorbis contortus, Müll.
— corneus, Drap.
— vortex, Müll.
— spirorbis, Müll.
— marginatus, Drap.
— carinatus, Müll.
Lymnæa auricularia, Mich.
— ovata, Mich.
— corvus, D. Dup. (Helix corvus, Gmel.).
Lymnæa palustris, Flem.
— stagnalis, Sow.
Paludina tentaculata, Flem.
Vivipara contecta, Millet.
— fasciata, D. Dup.
Valvata piscinalis, Fer.
Ancylus lacustris, Müll.
Gyclas rivalis, Drap.
— lacustris, Drap.

INSECTES.

Aromia moschata, L. (coléoptère); sur les saules.
Chrysomela graminis, L. (coléoptère); sur les menthes et autres plantes aquatiques.
Helodes phellandrii, L. (coléoptère); sur la phellandrium aquaticum.
Lixus paraplecticus, L. (coléoptère); sur la phellandrium aquaticum, L. La larve vit au dépend de cette plante.
Hispa atra, L. (coléoptère); sur l'herbe des prairies, etc.

Plus un grand nombre de coléoptères de la famille des hydrocanthares, etc., etc.

Cimbex amerinæ, F. (hymén.); sur les saules. Fin d'avril, mai.
— marginatus, F. (hymén.); sur les saules. Fin d'avril, mai.
Hydrocampa lemnalis, Dup. (lépid.). La larve vit sur les Lemna.
— stratiotalis, Dup. (lépid.). La larve vit sur l'Hydrocharis morsus-ranæ, L.
Gerris paludum, Latr. (hémipt.); sur l'Authion.
Nepa cinerea, F. (hémipt.); lieux boueux, marécageux.
Ranatra linearis, F. (hémipt.); lieux boueux et marécageux.

HIRUDINÉES.

Piscicola piscium, M. T.
Nephelis octoculata, M. T.
Trocheta subviridis, M. T.
Hæmopis sanguisuga, M. T. Vulgairement S. de cheval.
Aulastoma gulo, M. T.
Hirudo medicinalis, L. M. T.
Glossifonia sexoculata, M. T.
— bioculata, M. T.

Obs. Ces diverses espèces d'Hirudinées, qu'on retrouve sur d'autres points analogues à ceux-ci, mais non rassemblés de la sorte, méritent bien d'être observés. On rencontre beaucoup de ces animaux en soulevant les pierres submergées et même non submer-

gées soit des bords de la Fosse de Sorges, soit de ceux de l'Authion. Cette petite rivière, ou plutôt les marais qui la bordent, seraient on ne peut plus favorables à la reproduction des sangsues médicinales, puisque déjà leur espèce y prospère naturellement; et leur surveillance étant confiée à l'activité des gardes-champêtres, serait suffisante pour assurer le succès de cette entreprise.

6° LE COUANON ou COUASNON.

Le *Couanon*, un des principaux affluents de l'Authion, est une petite rivière de l'arrondissement de Baugé qui prend sa source au-delà de Chavaignes. Son cours, qui a près de 30 kil. de longueur, s'accroît successivement des ruisseaux qui lui viennent de la forêt de Chandelais, commune de Pontigné; puis le Couanon se rend de la sorte à Baugé, au Vieil-Baugé, et ainsi jusqu'au moulin du Pin, où il reçoit une autre veine venant du Guédeniau. Augmentée de ces eaux, cette petite rivière se dirige vers Chartrené et arrive ainsi presqu'à la hauteur de Fontaine-Guérin, où elle reçoit la Mouline—ruisseau venant de Montpollin—pour se rendre de la sorte à Rigné et Echemiré, et recevoir ensuite un filet d'eau qui lui vient de Jarzé. C'est grossi de ces divers affluents, que le Couanon continue son cours par Gée, Beaufort et ainsi jusqu'à Saint-Pierre-du-Lac, à Porta-Fondu (maison), où il s'unit à l'Authion.

Le Couanon et ses affluents font tourner quarante moulins.

Ponts sur le Couanon. — Six ponts sont établis sur le Couanon, savoir : à Baugé, au Vieil-Baugé, à Fontaine-Guérin, à Gée, à Beaufort et à Mazé.

7° LE LATAN.

Le Latan, comme le Couanon, est un des principaux affluents de l'Authion, et parcourt comme lui une partie de l'arrondissement de Baugé. Cette petite rivière a pour origine les sources et les étangs de Rillé (Indre-et-Loire). Elle entre dans le département de Maine-et-Loire à la hauteur du moulin situé entre la Fortinière et Soumeau, non loin de Parcé. Son cours, qui peut avoir environ 30 kil., s'accroît de toutes les eaux qui lui viennent, sur la rive droite, de Meigné-le-Vicomte, Noyant, Mouliherne, ainsi que de la forêt de Monnaye; et sur la rive gauche, des landes de Parcé, de Courléon, de Vernantes, ainsi que de la petite rivière de Suzan, qui prend sa source à Neuillé, pour se rendre à Longué, où elle se réunit au La-

tan. Grossi de tous ces ruisseaux, le Latan poursuit son cours jusqu'au Bois-du-Long (ferme), où il se réunit à l'Authion.

Le Latan et ses affluents, font, en Maine-et-Loire, tourner trente-quatre moulins.

Ponts sur le Latan. — Plusieurs ponts sont établis sur cette rivière : 1° à son entrée dans le département de Maine-et-Loire ; 2° près le moulin du Latan (commune de la Breille) ; 3° au moulin de Rabion (commune de Linières-Bouton) ; 4° aux Forges (même commune) ; au Pont-des-Champs (commune du Loroux) ; 6° à Étiau ; 7° à Longué ; 8° enfin au Bois-du-Long.

P. AFFLUENTS DE LA LOIRE, RIVE GAUCHE.

1° LE THOUET.

Le Thouet est une petite rivière assez importante de l'arrondissement de Saumur, et dont les eaux coulent dans la direction du sud au nord. Il prend naissance dans le département des Deux-Sèvres, aux environs de Secondy (arrondissementde Par thenay), se rend à Thouars (chef-lieu de canton) après s'être grossi d'un grand nombre de ruisseaux, et entre dans le département de Maine-et-Loire à Antoigné ; puis, se renforçant des eaux que lui donne la petite rivière d'Argenton, qui a sa source dans les Deux-Sèvres, le Thouet passe ainsi à Montreuil-Bellay, à Saint-Hilaire-le-Doyen pour recevoir à Saint-Hippolyte les eaux de la Dive. Cette rivière, continuant ensuite son cours sur les communes d'Artannes, Chacé, Varrains, Distré, où cette dernière lui donne les eaux du Doit, provenant des Ulmes, et celles de l'étang de Riou, arrive de la sorte par Bagneux, Saumur, à Saint-Hilaire-Saint-Florent, où elle se jette dans la Loire, après avoir parcouru dans le département de Maine-et-Loire une distance de 30 kil. environ.

Le Thouet est navigable jusqu'à Montreuil-Bellay, ce qui lui donne 22 kil. environ de navigation ; mais en comprenant le canal de la Dive, à sa jonction avec le Thouet, la navigation de cette dernière rivière, remonte et s'étend alors jusqu'à Pas-de-Jeu, dans les Deux-Sèvres.

Ponts sur le Thouet. — Le Thouet, dans la partie qu'il occupe dans le département de Maine-et-Loire, est traversé par quatre ponts, savoir : 1° Le pont de pierre, situé vers l'entrée de cette rivière dans le département, sur la route de Montreuil-Bellay ; 2° le pont de pierre de Montreuil-Bellay ; 3° le pont Fouchard (pont de pierre) à Saumur sur la route de Doué ; 4° Enfin le pont suspendu de Saint-Florent.

Le Louère. — Comme affluent du Thouet, nous plaçons ici la petite rivière de Louère, située au sud et sur les confins du département de Maine-et-Loire, sur le territoire duquel elle parcourt un espace de 10 à 11 kil. environ. Elle prend sa source de plusieurs étangs, situés entre la forêt de Vezins et Somloire, puis traverse cette dernière commune, pour sortir du département de Maine-et-Loire et se rendre à Argenton (Deux-Sèvres), où elle se jette dans la rivière de ce nom, qui la conduit et la réunit au Thouet.

2° LA DIVE.

Cette petite rivière, l'un des principaux affluents du Thouet, prend sa source dans le département de la Vienne, au village de Jarzay, et reçoit en même temps un filet d'eau qui lui vient de Mirebeau (arrondissement de Loudun). Elle passe ainsi à Moncontour, se dirige sur le département des Deux-Sèvres, arrive à Pas-de-Jeu (arrondissement de Bressuire), et entre dans le département de Maine-et-Loire à Antoigné (arrondissement de Saumur). De ce point elle poursuit son cours en serpentant sur les communes d'Epieds, Méron, Brézé, Saint-Just; puis se réunit au Thouet à Saint-Hippolyte, où elle perd son nom en confondant ses eaux avec celles de cette dernière rivière, qui les conduit dans un lit devenu commun, et comme nous l'avons déjà dit, jusqu'à Saint-Hilaire-Saint-Florent où elles sont déversées dans la Loire.

Obs. Cette petite rivière, dont les eaux coulent dans la direction du sud au nord, était autrefois bordée de larges marais quelquefois tourbeux, à peu près improductifs, et dont la superficie est de 1684 hectares.

Ces marais sont maintenant desséchés et rendus à l'agriculture au moyen d'un canal collecteur qui reçoit toutes les eaux éparses et les conduit dans le Thouet. Ces marais en outre, sur certains points, fournissent une tourbe de très bonne qualité.

Ce canal, qui commence à Pas-de-Jeu, arrondissement de Bressuire, et suit naturellement le cours de la Dive jusqu'à son embouchure à Saint-Hippolyte, est devenu navigable au moyen de onze écluses qui retiennent ses eaux, savoir, 9 sur la Dive : Pas-de-Jeu, terme de sa navigation, Eveillard, la Charmière, Valette, Bas-Nueil, la Motte-de-Bourbon, Douvy, Deniau, Baffou, et deux sur le Thouet : Saumoussay et Saint-Hilaire-Saint-Florent.

Le projet de dessèchement des marais de la Dive date de fort loin, puisqu'en 1776, sous la concession et la direction de M. Augustin de la Faye, il eut un commencement d'exécution. Les travaux, interrompus pendant la révolution, ne furent repris qu'en 1825,

époque à laquelle une ordonnance royale fixa à 90 ans la durée du péage pour la navigation ; ce n'est qu'en 1834 qu'ils furent terminés et reçus, et que le canal de la Dive fut livré à la navigation.

Productions naturelles du Thouet et de la Dive ainsi que de leurs bords.

POISSONS DU THOUET ET DE LA DIVE.

La grande Lamproie. De passage.
L'Ammocette ou Lamproyon.
Le Brochet.
La Carpe commune.
Le Goujon.
La Tanche.
La Brème.
— bordelière.
L'Able meunier ou Dobule.
La Chevanne ou Vilain.
L'Able rosse ou Gardon.
La Vaudoise.
L'Ablette.
Le Véron.
La Loche franche.
— de rivière.
L'Anguille.
La Perche.
Le Chabot ou Meunier.

OISEAUX.

La Fauvette rousserole (Sylvia turdoides, Meyer) ; assez rare sur le Thouet.
— effarvate (S. arundinacea, Lath.) ; le Thouet et la Dive.
— pragmite (S. phragmitis, Bechst.) ; le Thouet et la Dive.
— aquatique (S. aquatica, Lath.) ; le Thouet et la Dive.
Le Bruant de roseaux (Emberiza schœniculus, L.) ; parmi les grandes herbes.
Le Râle d'eau (Rallus aquaticus, L.) ; les marais.
La Gallinule marouette (Gallinula porzana, Lath.) ; les marais.
— baillon (G. baillonii, Tem.) ; le Thouet, la Dive.
— poussin (G. pusilla, Bechst.) ; le Thouet et la Dive.
— d'eau (G. chloropus, Lath.) ; les marais.

MOLLUSQUES.

Carychium minimum, Müll. ; parmi les joncs brisés, apportés par les eaux du Thouet, près du pont Fouchard, etc.
Vivipara fasciata, D. Dup. ; Saumur, Montreuil, etc.
Paludina tentaculata, Flem. ; le Thouet et la Dive.
Neritina fluviatilis, Lam. ; le Thouet et la Dive.
Anodonta anatina, Nils. ; Montreuil, près du Moulin, etc.

Unio littoralis, Drap.; le Thouet et la Dive.
— pictorum, Drap.; le Thouet et la Dive.
— Requienii, Mich.; le Thouet et la Dive.
Dreissena polymorpha, Van Ben.; le Thouet à Bagneux, etc.
Cyclas rivicola, Lam.; le Thouet, la Dive.

CRUSTACÉS, INSECTES.

Hippolyte Desmarestii, Millet (Caridina Desmarestii, Joly); ce curieux crustacé abonde dans le Thouet, près du pont Fouchard.

Insectes Coléoptères.

Carabus hortensis, L.; et un grand nombre d'autres espèces de la famille des Carabiques.
Anthaxia salicis, F.
Silpha lævigata, F.
Serica brunnea, L.
Cleonus cinereus, Schh.; et plusieurs autres espèces de la même famille.
Aromia moschata, L.
Phymatodes variabilis, L.
Etc.

Insectes Névroptères.

Libellula fulva, Müll.; le Thouet et la Dive.
— cancellata, L.; le Thouet et la Dive, elle recherche les sentiers battus.
— cœrulescens F.; le Thouet et la Dive, habitudes de la précédente.
— brunnea, Fonsc.; bords de la Dive.
Cordulia curtisii, Dal.; bords du Thouet.
Gomphus forcipatus, L.; bords de la Dive.
Æschna pratensis, Müll.; bords de la Dive.
— rufescens, Vanderl.; bords de la Dive.
— irene, B. de Fonsc.; bords du Thouet et ceux de la Dive.
Lestes sponsa, de Sel.; bords de la Dive.
Platycnemis acutipennis, de Sel.; bords du Thouet et de la Dive.
— pennipes, Pall.; bords du Thouet et de la Dive.
Agrion najas, Hans.; bords du Thouet.
— tenellum, Deville; bords du Thouet et de la Dive.
— mercuriale, Charp.; bords du Thouet et de la Dive.
— lindenii, de Sel.; bords du Thouet et de la Dive.

Insectes Lépidoptères.

Apatura ilia, F.; sur les arbres des prairies bordant le Thouet. Fin de juin.
Sesia apiformis; sur le tronc des saules et peupliers des prairies.

PLANTES.

Parmi les plantes des bords du Thouet, il faut noter surtout l'Athæa cannabina, L. des environs de Montreuil-Bellay; et dans le Thouet même, le Potamogeton acutifolius, Link.; puis au nombre de celles que nourrissent les bords de la Dive il faut mentionner les espèces ci-après : Carex ampullacea, God. ; typha angustifolia, L.; chlora imperfoliata, L. Les prés marécageux calcaires ; triglochin palustre, L.; sonchus maritimus, L. etc.

3° L'AUBANCE.

Cette petite rivière de l'arrondissement d'Angers, doit son origine à une grande quantité de filets d'eau qui lui viennent de différents côtés : de Louerre, Chemellier, Charcé, Allençon, etc., qui en convergeant vers un seul point (le cours d'eau des anciens étangs de Brissac), se montre déjà sous un aspect assez considérable pour mériter la dénomination de rivière. Arrivé ainsi à Brissac, l'Aubance se présente dans le parc du château avec un lit déjà plus élargi, sans continuer toutefois de se reproduire longtemps de la sorte; puis se rend vers Saint-Melaine, Murs, Denée; dans cette dernière commune, près des Ruaux et à la hauteur de Béhuard, elle se réunit au Louet, dont elle est un des affluents. Ainsi rassemblées dans un lit devenu commun, les eaux du Louet et de l'Aubance continuent de courir vers Rochefort-sur-Loire et ainsi jusqu'à Chalonnes, où elles se jettent dans la Loire, après avoir suivi, depuis Mûrs, une ligne parallèle à ce fleuve.

Les eaux de l'Aubance, qui coulent avec assez de rapidité et font tourner sept à huit moulins, nourrissent quelques mollusques intéressants, au nombre desquels il faut citer la Paludina decipiens, Millet, l'Ancylus striatus, Q. et G., etc.

4° LE LOUET.

Le Louet est un bras de la Loire qui prend naissance en amont de la Butte d'Erigné, commune de Mûrs et se rend vers Béhuard où il abandonne une partie de ses eaux à la grande Loire ; tandis que l'autre portion continue de couler dans le lit, devenu commun, du Louet et de l'Aubance, et ainsi jusqu'à Chalonnes, comme nous venons de le faire remarquer.

Le Louet, qui est très poissonneux et qui recèle les mêmes espèces de poisson que la Loire, est navigable depuis le pont du Louet, aux Ponts-de-Cé, jusqu'à son embouchure dans la Loire à Chalonnes.

5° LE LAYON.

Le Layon traverse une partie de l'arrondissement de Saumur et de celui d'Angers. Il prend naissance dans les Deux-Sèvres, aux environs de la Fougereuse, et s'accroît successivement des nombreux filets d'eau venant de différents points jusqu'au vaste étang de Cléré. Il se dirige ensuite vers Passavant, en se grossissant des nombreux ruisseaux qu'il rencontre sur sa route. Coulant d'abord du Sud-Est au Nord-Est, sur une ligne à peu près droite, jusqu'aux Verchers, il fait ensuite un coude qui lui donne une direction nouvelle du sud-ouest au nord-ouest. Des Verchers il se rend vers Concourson, Saint-Georges-Châtelaison, Tigné, Martigné, Aubigné, Faveraye, Thouarcé, Faye, Rablay, Beaulieu, Saint-Lambert-du-Lattay, Saint-Aubin-de-Luigné, Chaudefonds, et arrive à Chalonnes où il se jette dans la Loire, après avoir parcouru, dans le département de Maine-et-Loire, une distance de 68 kilomètres environ, dont 50 depuis les Verchers.

Cette rivière fait tourner vingt- quatre moulins.

Affluents du Layon. — Un grand nombre de ruisseaux, venant de divers points et plus particulièrement de la rive gauche du Layon, forment les affluents plus ou moins considérables de cette rivière, dont voici les plus importants :

1° La Souère, ruisseau venant des Deux-Sèvres, et qui se jette dans le Layon à Nueil-sous-Passavant, après avoir parcouru, dans le département de Maine-et-Loire, une distance de 2 kilomètres environ.

2° Le Lys, connu aussi sous le nom de Rivière-de-Vihiers, se forme de divers ruisseaux venant des communes de la Plaine, de Coron et autres lieux ; passe par Vihiers, le Voide, Montilliers et se rend au Layon, en se dirigeant sur la commune d'Aubigné, où il trouve son embouchure au-delà du moulin du Jeu.

Dans son cours, qui est d'environ 20 kilomètres, le Lys fait tourner sept à huit moulins.

3° L'Archizon, qui prend son origine vers la Salle-de-Vihiers, passe à Faveraye et se jette dans le Layon en deçà de Thouarcé. Son cours, qui est de 12 à 13 kilomètres, fait tourner un seul moulin, le moulin du Corail, situé commune du Voide.

4° Le Gué-Gaultier, dont les eaux proviennent de Gonnord ainsi

que de la Salle-de-Vihiers, va se jeter dans le Layon en deçà de Thouarcé. Son cours est de 10 à 12 kilomètres environ.

Le Gué-Gaultier fait tourner deux ou trois moulins.

5° L'Hyrôme qui est formé d'un assez grand nombre de petits ruisseaux qui lui viennent de Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde, de la Chapelle-Rousselin, de Saint-Lezin et autres lieux des environs de Chemillé, passe à Chanzeau et se jette dans le Layon au Pont-Barré. L'Hyrôme fait tourner vingt-sept moulins.

6° Sur la rive droite se présente le Douet qui est formé de plusieurs ruisseaux, dont un, plus considérable, prend naissance à la fontaine même de Doué. Ce ruisseau reçoit les eaux de plusieurs autres ruisseaux venant de Denezé et de Louresse, et se jette ensuite dans le Layon à la Raguenière, commune de Tigné. Le Douet fait tourner un certain nombre de moulins.

Obs. Quant au canal du Layon, qui porte aussi le nom de canal de Monsieur, ce n'est autre chose que le Layon lui-même, mais élargi, approfondi, nettoyé et rendu navigable au moyen de vingt-quatre écluses espacées convenablement depuis Saint-Georges-Châtelaison jusqu'à Chalonnes, où il verse ses eaux dans la Loire, après avoir parcouru une distance de 43 kilomètres environ.

Ce canal, de huit mètres dans sa moyenne largeur, fut entrepris pour le transport du charbon de terre provenant des mines de Saint-Georges-Châtelaison. Les travaux commencèrent en 1774, et en 1779 il put être livré à la navigation. Mais les troubles survenus pendant la révolution, en mettant obstacle à l'extraction et au commerce du charbon de terre, firent abandonner l'entretien et la surveillance de ce canal, qui finit par tomber en ruines ou à être tellement dégradé, que son lit se remplit de vâse et d'herbiers de toute espèce, de manière à lui ôter tout moyen de navigation. Cependant, tel qu'il est et se présente maintenant, ce canal, avec peu de frais — comparativement toutefois à ceux qu'il a dû occasionner dans le principe — pourrait être rendu à la navigation. Mais toutes les routes s'étant embellies et l'opportunité n'existant plus, il est bien à croire que ce canal restera encore longtemps dans l'état où il se trouve maintenant.

Ponts sur le Layon.—Indépendamment des écluses qu'il a reçues sur son canal, le Layon est traversé par seize ponts en pierre, savoir : un à Cléré, un à Nueil, trois dans la commune des Verchers (Echenilly, les Verchers et Laveau), deux à Concourson, deux à Saint-Georges-Châtelaison, un à Aubigné, un à Faveraye (le pont de Mâchelle), un à Thouarcé, un à Rablay, un à Beaulieu (le pont Barré), un à Saint-Aubin-de-Luigné et un à Chalonnes.

Productions naturelles.

POISSONS DU LAYON.

Le Brochet (Esox lucius, L.).
— variété verte.
La Carpe ordinaire (Cyprinus carpio, L.).
La Tanche (Tinca vulgaris, Cuv.).
La Brème commune (Abramis brama, C.).
L'Able meunier (Leuciscus dobula, Cuv.).
La Rosse ou Gardon (L. rutilus, Cuv.).
La Vaudoise (L. vulgaris, Cuv.).
L'Ablette (L. alburnus, Cuv.).
L'Able rivulaire (L. rivularis, Cuv.).
— vairon (L. phoxinus, Cuv.).
L'Anguille (Muræna anguilla, L.).
La Perche (Perca fluviatilis, L.).
Le Chabot ou Meunier (Cottus gobio, L.).
La grande Lamproie (Petromyzon marinus, L.).
L'Alose (Clupea alosa, L.).
La Feinte (C. fallax, Cloq.).

Obs. Ces trois derniers poissons, de passage périodique, ne remontent pas au-delà de Saint-Aubin-de-Luigné.

MOLLUSQUES.

Planorbis corneus, Drap.
— vortex, Müll.
— complanatus, D. Dup.
Lymnæa auricularia, Mich.
— ovata, Mich.
— glutinosa, Mich.
Lymnæa stagnalis, Sow.
Vivipara fasciata, D. Dup.
Paludina tentacula, Flem.
Cyclas rivicola, Lam.
Anodonta anatina, Nils.

CRUSTACÉS.

Hippolyte Desmarestii, Millet (Caridina Desmarestii, Joly). Commun dans le Layon où il devient la pâture des poissons et peut-être encore du Rat d'eau (Arvicola amphibius, Desm.), qui habite des terriers aux bords du rivage.

INSECTES NÉVROPTÈRES.

Libellula fulva, Müll.
— erythræa, Brulé.
— sanguinea, Müll.
Anax formosus, Vand.
Gomphus pulchellus. De Sel.
Æschna pratensis, Müll.

Æschna irene, B. de Fons.
Calopterix splendens, Harr.
Platycnemis pennipes, Pall.
— acutipennis, De Sel.
Lestes sponsa, Hans.
Lestes virens, Charp.
— viridis, Vanderl.
— barbara, Fab.
Agrion elegans, Vanderl.
— viridulum, Charp.

PLANTES.

Nymphæa Milletii, Bor. (N. alba, L. var. rosea, Millet). Dans toute l'étendue du Layon, soit par localités, par groupes, ou bien mélangé avec les N. alba et lutea.
Cyperus longus. L.; bords du Layon.
Carex divisa, Huds.; bords du Layon.
Althæa officinalis, L.; bords du Layon.
Spiræa filipendula, L.; les prés riverains du Layon.

6° L'EVRE.

Cette petite rivière, connue aussi sous le nom d'Eve par les habitants du pays, traverse, en suivant une ligne fort tortueuse, dans la direction du Sud-Ouest au Nord-Ouest, une grande partie de l'arrondissement de Cholet. Elle se forme de nombreux ruisseaux qui lui viennent des environs de Vezins, Nuaillé, Cholet, etc. Elle passe sur les communes de Trémentines, du May, de la Jubaudière, de Jallais, de Beaupreau, de la Chapelle-du-Genêt, du Fief-Sauvin, de Montrevault, de Saint-Pierre-Montlimart, de Saint-Remy-en-Mauges, de la Chapelle-Saint-Florent, et arrive ainsi au-delà du bourg du Marillais, où elle se jette dans la Loire, après, toutefois, s'être grossi progressivement de toutes les eaux qu'elle a reçues sur sa route, et particulièrement de la Vrême, petite rivière qui prend naissance à l'étang des Bernardières (commune de Saint-Macaire) et fait sa jonction avec l'Evre, au moulin Chevreaux, à l'ouest de Beaupreau.

L'Evre, par le volume de ses eaux, présente, dès Montrevault, l'aspect d'un cours d'eau assez considérable pour engager à lui faire porter bateau ; mais elle n'est réellement navigable, et au moyen de deux barrages, que dans une étendue d'environ 5 kilom., à partir de son embouchure. Elle fait tourner un grand nombre de moulins.

Ponts. — L'Evre est traversée par un certain nombre de ponts et de ponceaux : Trémentines en possède deux ; mais les communes ci-après : Le May, Jallais, Saint-Martin, Beaupreau et Montrevault, n'ont chacune qu'un seul pont.

Aspect de l'Evre et de ses bords. — Cette rivière est moins remarquable par le volume de ses eaux que par la longueur de son cours, les nombreuses sinuosités et multiplicités des contours qu'elle présente, ainsi que par la profondeur des vallées qui l'encaissent.

Cette manière d'être, tout en la faisant regarder comme étant pour le département de Maine-et-Loire, la rivière la plus tortueuse, la plus contournée et la plus gênée dans sa marche, doit en même temps la faire considérer sous le rapport des beautés naturelles qui la distinguent; elle présente dans son parcours les paysages les plus variés et les plus pittoresques.

7° LA DIVATTE.

La Divatte borne à l'ouest le département de Maine-et-Loire et sert en même temps, de ce côté, de limite au département de la Loire-Inférieure. Cette petite rivière prend naissance dans la commune de Saint-Christophe-de-la-Couperie (canton de Champtoceaux), traverse le Doré (village de la commune de la Boissière-du-Doré), et suit, dans une étendue de 19 à 20 kilomètres, une ligne presque droite jusqu'à Saint-Sauveur-de-Landemont, où elle décrit une courbe. De ce point, elle s'écoule dans la direction du Sud-Ouest au Nord-Ouest, jusqu'à son embouchure, au-delà de la Varenne, où elle verse ses eaux dans la Loire. Mais arrivée ainsi au terme de son parcours, la Divatte prend le nom de Recourant, à cause de son cours qui se trouve suspendu à l'époque des grandes marées qui se font sentir jusqu'à ce point. Elle porte encore le nom de Boire-d'Anjou, parce qu'elle séparait autrefois l'Anjou du comté nantais.

Dans son trajet,la Divatte s'étend sur les communes du Doré, de la Boissière-du-Doré, de Landemont, de Saint-Sauveur-de-Landemont et de la Varenne. Elle est traversée par un pont à l'ouest de Gesté ainsi que par divers ponceaux, planches, etc.

Enfin, une plante des plus rares pour l'Anjou, l'*Impatiens noli tangere*. L., croît sur les bords de la Divatte, où elle a été rencontrée par M. Lloyd, ainsi que le *Cardamine impatiens*, L., plus répandu.

Obs. — Comme affluent direct de la Loire, la Divatte, qui vient de nous occuper, est la dernière rivière qui se présente sur la rive gauche de ce fleuve dans ce département. Néanmoins, pour compléter notre travail, par rapport aux rivières de la rive gauche, il nous reste encore à parler de la Sèvre-Nantaise et de la Moine, toutes les deux affluents de la Loire mais ayant leur embouchure hors de notre département.

8° LA SÈVRE-NANTAISE.

Cette rivière, qui prend naissance dans le département des Deux-Sèvres, sur la commune de Chenaye, située au sud-est de Niort, sépare, au sud-ouest, le département de Maine-et-Loire de celui de la Vendée.

Elle parcourt de l'est à l'ouest, sur les communes du Longeron, de Torfou (Maine-et-Loire) et de Tiffauges (Vendée), une ligne plus ou moins droite d'environ 15 à 16 kilomètres de longueur ; et après un long trajet dans les départements de la Vendée et de la Loire-Inférieure, elle se jette dans la Loire, à Nantes, près de Rezé.

Ses eaux, qu'elle roule sur un fond de granit, et dans un lit très-variable en largeur et en profondeur, sont souvent arrêtées dans leur course par des blocs plus ou moins considérables de cette espèce de roche. Ces blocs, d'ailleurs, épars ou rapprochés entre eux, par la disposition et l'étrangeté qu'ils présentent, ne manquent pas, ainsi que les bords très-accidentés de cette rivière, de donner à la Sèvre-Nantaise un aspect des plus variés et des plus pittoresques.

Enfin, dans la partie de ce département qu'elle baigne de ses eaux pures et limpides, qui quelquefois prennent la couleur vert-de-mer, la Sèvre-Nantaise est traversée, à Tiffauges, par un très-beau pont en granit, placé dans la direction de la route de Cholet à Saint-Jean-de-Mont.

9° LA MOINE.

Cette petite rivière, de l'arrondissement de Cholet, traverse les cantons de Cholet et de Montfaucon, sur une ligne plus ou moins tortueuse, dans la direction de l'est à l'ouest.

Elle prend ses sources principalement aux étangs des Houilleries, commune de Saint-Aubin-de-Beaubigné, et des Echaubroignes, canton de Châtillon-sur-Sèvre (Deux-Sèvres), à ceux de Chanteloup, de la Crilloire et de Tout-le-Monde ; elle se grossit des eaux que lui donnent certains ruisseaux qu'elle rencontre sur sa route. Au nombre de ces ruisseaux se présente celui de Salbœuf, qui s'unit à la Moine aux environs de Maulévrier, au pont de la Guichardière ; néanmoins, ce n'est bien qu'après avoir reçu les eaux du Trézon, ruisseau qui prend sa source à l'étang de Péronne, situé près de la forêt de Vezins, commune de Chanteloup, que la Moine se présente sous l'aspect d'une rivière.

La Moine, qui n'est pas navigable, et dont les eaux coulent presque toujours sur un fond granitique, parcourt en Maine-et-Loire un espace de 50 kilomètres environ. Dans son trajet, elle passe sur les communes ci-après : Mazière, Cholet, la Seguinière, la Romagne, le Roussay, Montfaucon et Saint-Crespin et, sur ce dernier point, elle sert de limite au département de Maine-et-Loire ainsi qu'à celui de la Vendée ; enfin, elle se réunit à la Sèvre-Nantaise à Clisson, dans un lit devenu commun qui conduit leurs eaux à Nantes, près de Rezé, où la Loire les reçoit.

Ponts. — La Moine, qui dans son parcours en Maine-et-Loire, fait tourner 17 moulins, est traversée par un certain nombre de ponts, dont les principaux sont établis, savoir : à Mazière, Sainte-Melaine-des-Sources, la Seguinière et Montfaucon.

La Moine, en général, est profondément encaissée, mais pas assez exactement sur tous les points de ses rives pour l'empêcher de déborder lorsque de grandes crues viennent à se présenter. Mais, considérée sous un autre point de vue, cette rivière se fait remarquer par des effets de paysages qu'elle peut offrir au pinceau de l'artiste, même du plus exigeant.

ANIMAUX DE LA MOINE.

POISSONS.

L'Ammocette Lamproyon.
Le Brochet.
La Carpe.
La Tanche.
La Brème commune.
L'Able chevanne ou Vilain.
— rosse ou Gardon.
L'Able vaudoise.
— véron.
La Loche franche.
L'Anguille.
La Perche.
Le Chabot ou Meunier.

Cette rivière nourrit encore d'autres animaux, entre autres la musaraigne de Daubenton (*Saurex Daubentonii*, Erxleb), petit mammifère qui habite ordinairement les ruisseaux. Elle présente en outre une variété.

Obs. Les ruisseaux ayant été déjà indiqués comme affluents des rivières auxquelles ils appartiennent, il nous reste donc à parler des étangs, des marais et des fontaines ; mais comme il sera question des uns et des autres en parlant des communes, nous n'en présenterons ici qu'un simple résumé.

[2] Étangs.

Les étangs, autrefois répartis en grand nombre sur le territoire de ce département, ayant été, pour la plupart, convertis en prairies naturelles, n'ont laissé d'autre souvenir de leur existence que les places qu'ils occupent sur les cartes de Cassini. Mais comme ils recèlent ou des plantes ou des animaux qui intéressent les naturalistes, ceux-ci devront visiter les étangs que l'agriculture a dédaignés.

La plupart de ces étangs sont consacrés à élever des poissons, particulièrement des carpes, des tanches, rarement des brèmes, auxquels on ajoute assez ordinairemement quelques brochets. — Quant aux anguilles, qu'on retrouve dans tous les étangs, sans qu'on ait pris l'attention de les y mettre, il est hors de doute qu'elles s'y introduisent elles-mêmes en suivant les ruisseaux qui partent de ces lieux. C'est du reste la route que chaque année ces poissons reprennent pour se rendre à la mer et s'y multiplier, bien que le point de départ soit quelquefois très-éloigné de l'Océan : faits d'ailleurs, que nous avons démontrés dans la Faune de Maine-et-Loire, en parlant de ces poissons.

Au nombre des étangs il en est quelques-uns dont les eaux sont assez abondantes pendant une partie de l'année, pour faire tourner des moulins.

Voici, du reste, l'indication et l'énumération des étangs de Maine-et-Loire, par arrondissement.

TABLEAU DES ÉTANGS DE MAINE ET LOIRE.

1° *Arrondissement d'Angers.*

1. Commune du Louroux-Béconnais 1
2. Dépendances de l'Irôme..14 dont trois grands étangs, commune de la Cornuaille.
3. Commune de Saint-Clément-de-la-Place 1
4. Commune de Saint-Georges-sur-Loire .... 4 dont un très grand, l'étang de la Brelandière.
5. Commune de Savennières.
6. Commune de Champtocé : très grand étang desséché.
7. Commune de Bouchemaine et de St-Jean-de-Linières (ce dernier desséché)..... 7

   Dépendances de Brionneau, savoir :
8. Commune de Beaucouzé.. 3
9. Commune d'Angers : le grand et pittoresque étang de Saint-Nicolas........ 1

10. Commune d'Ecuillé..... 1
11. Commune de Tiercé (étang naturel)................ 1
12. Commune de Soucelles... 2
13. Commune des Ponts-de-Cé (la Fosse de Sorges)..... 1
14. Dépendances de l'Aubance. 5

2° *Arrondissement de Baugé.*

1. Dépendances du Latan : Landes de Parcé et de Méon.................. 5
2. Commune de Linières-Bouton.................... 1
3. Dépend. de la Marcombe. 6
4. Commune de Chigné.... 3
5. Commune de Genneteil.. 2
6. Commune de Volandry (R. des Cartes).......... 1
7. Dépendances du Verdun. 2
8. Commune de la Chapelle-Saint-Laud............ 1
9. Forêt de Chambiers..... 3
10. Commune de Daumeray (étang de Pifaudons, desséché).................. 1
11. Commune de Chaumont.. 3
L'un de ces étangs a été mis en culture; les deux qui restent sont le grand et le petit Malaguet.
12. Chaloché, commune de Chaumont............. 3
L'étang de la Bruyère est le plus grand.
Dépendances du Couasnon :
13. Commune de Lasse..... 1
14. Forêt de Chandelais..... 3
15. Commune de Chartrené.. 1
16. Commune de Saint-Martin-d'Arcé............. 1

3° *Arrondissement de Cholet.*

1. Commune de Varenne... 1
2. Dépendances de la Sanguèse : entre Gesté et Villedieu, dont un très grand, celui de la Blouère...... 8
3. Dépendances de l'Evre...14 dont trois étangs assez grands entre Andrezé et la Jubaudière.
4. Entre le Longeron et la Romagne................. 3 dont un, celui de la forêt du Longeron est très grand (dépendance de la Sèvre-Nantaise).
5. Dépendances de la Moine.20 dont neuf autour de la forêt de Cholet et du bois de Montague.
6. Dans la forêt du Breuil-Lambert un grand étang.. 1
7. Dans les landes de Chanteloup un grand étang allongé.................. 1
8. Au-delà de Chanteloup : l'étang de Perronne et celui de Cayenne............ 2
9. L'étang de la Croix, touchant la lande du Breuil.. 1

4° Arrondissement de Saumur.

1. Dépendances du Louère . . 6
Dépendances du Layon :
2. Commune de Saint-Paul-du-Bois. 5
3. Commune de Passavant (un grand étang). 1
4. Commune de Rochemenier. 1
5. Commune de Trèves-Cunault 1
6. Commune d'Ambillou. . . 1
7. Commune des Cerqueux-sous-Passavant. 5
8. Commune de la Fosse-de-Tigné 1
9. Commune de Tigné (deux étangs desséchés).
Dépendances du Lys :
10. Commune de la Plaine. . . 1
11. Commune de Coron. 2
12. Commune de Vihiers. . . . 2
13. Commune du Voide. 1
14. Commune de la Salle-de-Vihiers 2
15. Dépendance de . . 1
16. Commune de Rou-Marson. 1
17. Commune de la Breille (étang du Bellay, grand étang) 1

5° Arrondissement de Segré.

Dépendances de la Verzée :
1. Commune de Pouancé. . . 4
2. Commune d'Armaillé. . . 3
3. Commune de Sainte-Gemmes-d'Andigné. 1
Dépendances de l'Argos :
4. Commune de la Potherie. 4 dont l'étang du Château, qui est grand, très allongé et simulant une rivière, fait partie.
5. Commune de Chazé-sur-Argos 1
6. Commune de Brain-sur-Longuenée 1
Dépendances de l'Hommée :
7. Commune de Vern. 5
8. Commune de Chazé-Henri (sur l'Araise). . . . . 2 celui du bourg est desséché.
9. Commune de Saint-Michel et Chanveaux 1
10. Commune de Nyoiseau. . . 5
11. Commune de la Ferrière. 2
12. Commune de la Jaille-Yvon. 1
Entre la Mayenne et la Sarthe :
13. Commune de Sceaux (deux étangs dont un desséché). . 1
14. Commune de Champigné. 1
15. Commune de Quéré. 2
16. Commune de Châteauneuf. 1
17. Commune de Juvardeil. .

En résumé, le département de Maine-et-Loire possédait 194 étangs avec leurs eaux au moment où ce chiffre a été posé ; mais, comme on doit le présumer, ce nombre est bien loin de présenter quelque fixité.

Arrondissement d'Angers... 41	Arrondissement de Saumur. 35
Arrondissement de Baugé .. 39	Arrondissement de Segré... 36
Arrondissement de Cholet .. 43	Total : 194 étangs.

[3] Marais.

Les marais joignent ordinairement les rivières, les ruisseaux ou les étangs, dont habituellement ils ne sont que des dépendances; soit qu'ils appartiennent à leur cours, soit qu'ils dérivent de leurs bords, souvent fort agrandis et dans des proportions plus ou moins considérables; comme aussi l'on en rencontre à la queue des étangs, ainsi que dans les bras des rivières abandonnés en grande partie par les eaux.

Les marais encore existants sont en petite quantité dans ce département, et tous les jours le nombre en diminue, soit par leur desséchement, soit par l'exhaussement naturel du sol sur lequel ils reposent.

La limite qui les sépare de certaines prairies est difficile à saisir ; car à bien prendre, l'on qualifie de marais des prairies basses, qui dans certaines années, ne peuvent être fauchées ou fannées convenablement, et cependant ce sont plutôt des prairies que de véritables marais.

Au nombre des marais de ce département, deux surtout, à raison de la grande quantité d'hectares qu'ils présentent, avaient déjà mérité et depuis longtemps de fixer une attention sérieuse : les marais de la Dive et ceux de l'Authion ; mais tous les deux ayant été desséchés et mis en culture, il n'en sera pas question dans cet article. — Voy. Canal de la Dive et Canal de l'Authion. Voici, au reste, l'indication des principaux marais de Maine-et-Loire.

Marais de la Loire.—Ces marais paraissent appartenir à d'anciens bras de la Loire abandonnés par les eaux, et dont la fraîcheur est entretenue par quelques ruisseaux ou par le voisinage même de ce fleuve.

Sur la rive droite se présentent 1° le marais de la Boire-Girouard, situé à 2 kilomètres en deçà de Saint-Georges-sur-Loire, et d'une étendue assez considérable en longueur ; 2° le marais de Saint-Germain-des-Prés, d'une contenance à peu près égale à celle du précédent.

Sur la rive gauche, l'on remarque 1° un marais situé entre Montjean et le Mesnil, et d'une étendue assez considérable; 2° entre Saint-Florent et Liré, un marais ou plutôt des prairies maréca-

geuses se font remarquer ; 3° enfin les marais de la Haute et Basse-Varenne présentent une grande surface de terrain.

Marais de la Maine. — La Maine, à proprement parler, ne présente que les marais de la Baumette, d'une assez vaste superficie, et divisés en deux parties inégales ; l'une, la plus considérable, située en amont de la Baumette, et l'autre, d'une moins grande étendue, placée en aval de cet ancien monastère, vis-à-vis les rochers de Pruniers. Le fond de ces marais, qui est boueux, se trouvant placé à un niveau moins élevé que celui de la rivière, indique assez l'impossibilité de pouvoir les dessécher. Néanmoins les joncs (*Scirpus lacustris*, *L.*), qui abondent sur certains points, sont, ainsi que d'autres herbes, fauchés tous les ans pour être convertis en litière, bien qu'une certaine quantité de joncs soit réservée pour les chaisiers.

Les marais de la Baumette recèlent une grande quantité d'animaux intéressants pour les naturalistes, et particulièrement des oiseaux palmipèdes et de rivage. Parmi ces derniers, l'on en cite de rares, qui y nichent ou y ont niché. De ce nombre sont les Rales Poussin et Baillon (*Gallinula pusilla*, Bechst et *G. Bailloni*, Tem.), le Héron pourpré (*Ardea purpurea*, L.), l'Echasse (*Aimantopus melanopterus*, Meyer), etc.

Marais de la Sarthe — Sur la rive droite de la Sarthe, entre Epinard et Soulaire, se présentent les marais de Cantenay ; mais comme ces marais produisent des foins, plus ou moins grossiers il est vrai, et qu'il est rare qu'on ne les coupe pas chaque année, ce qui cependant arrive lorsque surviennent des crues abondantes à l'époque de la fauchaison, peut-être devrait-on les considérer comme prairies.

Marais du Loir. — Le Loir sous ce rapport ne nous présentera que deux localités : 1° le marais de Corzé, situé sur la commune de ce nom, près de la rivière et à 17 kilom. d'Angers.

La majeure partie de ce marais donne de gros foin, employé néanmoins à la nourriture des bêtes à cornes ; mais l'autre portion conservant toujours une partie de ses eaux, présente plus que tout le reste le caractère attaché à cette désignation.

Parmi les marais de ce département, ceux de Corzé doivent être cités d'une manière tout exceptionnelle, à raison du fait géologique qui les concerne : nous voulons parler d'un dépôt d'arbres qu'ils recèlent dans leur sein, de chênes entiers enfouis, et on ne sait depuis combien de temps.

Déjà quelques-uns de ces arbres, retirés du gisement qui leur est propre, ont été employés pour la bâtisse.

Ces arbres, par leur séjour prolongé dans ces marais, avaient

acquis dans leur bois la couleur plus ou moins foncée de l'ébène ; et leur enfouissement pouvant être expliqué géologiquement, nous n'entrerons ici dans aucune explication à cet égard, ayant eu déjà dans la publication de la Paléontologie de Maine-et-Loire l'occasion de présenter quelques observations sur ce fait.

2° Sur la rive gauche encore de la même rivière, entre Villevêque et Briollay, se présentent des prairies marécageuses plutôt que de véritables marais, et d'une étendue assez considérable pour avoir été remarquées. Elles produisent d'ailleurs des foins employés à la nourriture des bêtes à cornes.

Marais de la Breille. — Ce marais, dont les eaux surabondantes forment un des affluents de l'Authion, est situé sur la rive droite de la Loire, dans l'arrondissement de Saumur, à 10 ou 11 kilom. de cette ville. Son importance, sous le rapport de l'histoire naturelle est de fournir un grand nombre de plantes rares, parmi lesquelles il en est qu'on ne rencontre pas ailleurs dans ce département ; c'est donc pour le botaniste une précieuse localité à visiter, comme aussi pour l'entomologiste qui y rencontrera des insectes intéressants.

[4] Sources et Fontaines.

Les fontaines, aussi bien que les fleuves et les forêts, furent des sujets de vénération pour les Gaulois, nos prédécesseurs sur cette terre que nous habitons ; et l'on peut croire que les fontaines que l'on rencontre dans les lieux qu'ils fréquentaient, ou dont on ne trouve que les traces, ont été regardées comme telles par ce peuple à peine sorti de la barbarie.

Dans des temps plus modernes, plus rapprochés de nous, les fontaines, sous un autre point de vue, ont également été vénérées : fait qui peut se constater encore et facilement par les chapelles érigées près d'elles, pour en mieux consacrer les eaux, et que l'on rencontre assez fréquemment.

Par le nombre considérable de rivières et d'étangs disséminés, comme nous l'avons déjà vu, sur la surface de ce département, l'on reconnaît bientôt que les sources qui surgissent de toutes parts pour leur donner naissance, y sont en nombre prodigieux ; et en y comprenant celles auxquelles sont dues les fontaines et même les eaux minérales, l'on se convaincra facilement qu'il y a peu de départements à être si complétement arrosés que celui-ci.

Des eaux. — Considérées sous le rapport de leur nature, les eaux peuvent être séparées en deux classes distinctes : les eaux ordinaires, et les eaux minérales.

Les eaux de rivière, de marais et d'étang sont rangées dans la première classe; et pour compléter notre travail nous y réunirons les eaux ordinaires de fontaines ou de sources, mots synonymes en cette circonstance, puisque les fontaines ne diffèrent des sources que par leurs eaux surgissant d'un bassin, tandis que les sources coulent immédiatement dans le ruisseau qu'elles ont formé.

Toutes les eaux ne présentent pas le même poids, et plus elles sont mélangées, plus elles sont pesantes. Voici, d'après Bergmann, les rapports de quelques espèces d'eaux :

L'eau distillée pèse...............	1,000
L'eau de source la plus pure........	1,001 à 1,005
L'eau de rivière	1,010
L'eau de mer......................	1,012
L'eau croupissante.................	1,020

Ainsi, après l'eau distillée que l'on n'emploie pas en boisson, l'eau de source est celle qui se présente dans le tableau avec les conditions désirables pour le choix à faire d'une eau potable. Mais toutes les localités et souvent même de grandes cités ne sont pas appelées à jouir du précieux avantage d'une eau si pure et si favorable à l'entretien de la santé : les puits, les sources et les fontaines, à raison de leurs gisements, contenant, dans un grand nombre de cas, des matières hétérogènes, des sels ordinairement en quantité notable, et toujours nuisibles dans les usages de la vie.

Dans cette circonstance, il ne reste donc d'autre ressource, d'autre parti à prendre que celui que peut offrir l'usage de l'eau de rivière. Cependant, si la rivière, dont on veut employer les eaux, repose sur un fond vaseux, plus ou moins surchargé de détritus de végétaux en décomposition, et de matières animales en dissolution, le but que l'on s'était proposé n'aura pas été atteint. Ainsi, la ville d'Angers, par exemple, qui se trouvait naguère encore dans une situation semblable par rapport aux eaux qu'elle consommait, n'ayant d'autre perspective d'une eau potable que dans celle que pouvait lui offrir la Loire, s'est décidée à invoquer la nymphe de ce fleuve, qui, en se rendant à ses vœux, est venue étendre son empire au sein même de la cité, en prenant possession, vis-à-vis de la mairie, d'une fontaine jaillissante, objet d'art des plus gracieux et des plus remarquables.

FONTAINES NON MINÉRALES.

Les fontaines, sans parler des puits, sont tellement répétées dans ce département, qu'il n'est guère de village qui n'en possède au moins une. Nous ne mentionnerons que les plus marquantes.

* ARRONDISSEMENT D'ANGERS.

Commune d'Angers. -- 1° Avant l'érection de la fontaine du Champ-de-Mars, en 1856, la ville d'Angers ne possédait dans son sein qu'une seule fontaine remarquable, sans toutefois l'être beaucoup, la fontaine Pied-Boulet, et encore ses eaux ne peuvent pas être regardées comme potables, à raison de la grande quantité de sels de diverses natures qu'elles tiennent en dissolution ; et si nous l'indiquons ici, c'est qu'elle se trouve placée dans la catégorie des eaux qui surgissant naturellement du sol, font le sujet de cet article.

2° Les fontaines du Jardin des Plantes d'Angers, dont l'une alimente le ruisseau qui traverse une partie de ce jardin, sont remarquables en ce qu'elles ne tarissent jamais, et que leurs eaux jouissent et depuis longtemps d'une réputation de bonté qui les fait rechercher.

3° La fontaine des Vignes, située sur le boulevart des Capucins, est en possession d'une réputation semblable à celle qui est acquise aux fontaines du Jardin des Plantes précité.

4° Au lieu dit Belle-Fontaine, situé en Reculée, et réuni maintenant à l'hospice Sainte-Marie, existe une fontaine remarquable par l'abondance de ses eaux qu'elle rejette continuellement. Ces eaux, qui se réunissent à la Maine près du port de Reculée, ont été pendant une longue suite d'années employées avec succès pour l'usage d'une blanchisserie.

5° A un kilomètre environ d'Angers, sur la route des Ponts-de-Cé, se présentait une fontaine — maintenant transformée en une nappe d'eau assez étendue — qui rappelait l'usage fort ancien auquel elle était destinée, celui d'alimenter les bains ou thermes de l'Esvières, construits par les Romains.

Les eaux claires, limpides, abondantes et non tarissables de cette fontaine furent, dans un temps plus rapproché de nous, employées pour un lavoir bien connu dans le pays.

Ce lavoir, ainsi que les terres et les jardins qui l'avoisinaient, étant tombé entre les mains d'un amateur distingué en horticulture comme dans l'art de distribuer et de diriger les jardins, fut bientôt converti en une vaste et délicieuse pièce d'eau, propre à l'ornement de ces lieux, qu'elle baigne et embellit avec tant de distinction.

Cette pièce d'eau, — qui n'est plus un lavoir depuis sa nouvelle transformation, — en perdant ses lavandières, perdit aussi la finale de son nom ; de telle sorte que ce lieu et les jardins qui s'y ratta-

chent sont maintenant connus sous le nom de la Fontaine, l'un des plus délicieux séjours des environs d'Angers.

6° La Fontaine Croussillouse. A 12 kilom. d'Angers environ, sur les confins des communes de Saint-Jean-des-Marais et de Saint-Clément-de-la-Place, se présente, sur la lisière d'un chemin étroit, et entourée de blocs de granit, une petite fontaine dépendante de cette dernière commune. Cette fontaine est d'autant plus intéressante, sous le rapport géologique, qu'elle surgit au milieu des faluns du terrain tertiaire marin reposant sur la formation granitique.

Cette petite fontaine (1), connue sous le nom de Fontaine Croussillouse, rejette, et particulièrement au printemps, une quantité considérable de petites coquilles fossiles, frustres pour la plupart, comme si elles eussent été roulées ou ballottées par les eaux.

Obs. — En traitant de la paléontologie de Maine-et-Loire, nous avons déjà eu l'occasion de parler de cette fontaine, ainsi que des fossiles qu'elle recèle. (Voy. *Paléont.* de M. et L.; et dans ce présent ouvrage, l'article qui se rapporte à Saint-Clément-de-la-Place; voy. aussi les *Herbor.* de M. Merl. de la Boul.).

Commune de Chaudefonds. — 7° Une petite fontaine, connue sous le nom de Fontaine de la Madeleine, pendant un temps assez considérable, a passé pour être thermale, mais un examen sérieux de ses eaux a suffi pour faire disparaître cette croyance, que le nom seul de la commune où elle se trouve située avait sans doute occasionnée.

ARRONDISSEMENT DE SAUMUR.

Cet arrondissement, plus que tout autre, fournit un grand nombre de fontaines remarquables, surtout par rapport à certaines particularités qui les concernent; mais comme ces fontaines ont été déjà le sujet de certaines observations en parlant des communes où elles se trouvent situées, nous n'entrerons pas ici dans tous les détails qui peuvent les concerner.

Commune de Doué ou Doué-la-Fontaine. — 1° A l'ouest et à l'entrée de la ville de Doué, se présente une fontaine divisée en deux larges bassins, dont les eaux, claires, limpides et abondantes, procurent par leur destination (lavoir et abreuvoir) de véritables avantages aux habitants de cette ville.

Les eaux de cette fontaine, qui surgissent de la molasse coquillière — roche constituant au reste presque toute cette contrée —

(1) Le bassin de cette fontaine peut atteindre 1 mètre environ de diamètre, et 60 centimètres de profondeur.

forment par leur trop plein le commencement de la petite rivière du Doit.

Lorsque les Romains s'établirent dans ce pays, le nom de Theotuadum fut donné à cette fontaine ; mais elle ne prit la forme, le développement et le caractère grandiose qui la distinguent, que par des travaux de construction entrepris vers 1766, et dus aux soins de M. de Foulon, contrôleur général des finances sous Louis XVI.

Commune de Martigné. — 2° Martigné possède plusieurs fontaines, remarquables sous divers rapports : la fontaine Saint-Martin et les fontaines minérales de Jouannette.

La première, la fontaine Saint-Martin, située sur le penchant méridional du canton des Noyers, non loin des fours à chaux qu'on y rencontre, et dont les eaux, froides, limpides et excellentes à boire, surgissent de la molasse coquillière, est surtout remarquable par l'abondance de ses eaux. — Voy. au reste Martigné-Briant.

Les secondes fontaines de cette commune, les fontaines ferrugineuses de Jouannette, jouissent, pour leurs eaux minérales, d'une certaine célébrité.

Au chapitre concernant Martigné-Briant, étant entré déjà dans de nombreux détails par rapport à ces fontaines, nous croyons devoir y renvoyer le lecteur. — Voy. Martigné-Briant.

Commune de Gennes. — 3° Gennes possède une fontaine qui a joui pendant un long espace de temps, et qui jouit encore par des souvenirs traditionnels, d'une grande célébrité, à raison des choses merveilleuses débitées sur son compte par les habitants du pays : nous voulons parler de la fontaine d'Avor.

Cette fontaine, située au sommet du coteau sud-ouest qui domine Gennes, au bord et au nord de la forêt de Milly, repose sur le terrain crétacé.

Ses eaux, claires, limpides, froides et très-abondantes, sont employées, savoir : celles de son large bassin pour un lavoir, et les eaux du ruisseau qui en proviennent, à faire tourner six moulins.

Dans un chapitre relatif à la commune de Gennes, ayant rassemblé toutes les choses extraordinaires racontées sur cette fontaine, nous croyons devoir y renvoyer le lecteur. — Voy. Gennes.

Obs. — Quant aux autres fontaines, dont il n'est pas ici question, elles se trouvent indiquées nécessairement à l'article des communes auxquelles elles appartiennent. Il en est de même par rapport aux fontaines ferrugineuses dont les eaux, en raison des matières minérales qu'elles tiennent en dissolution, ont été considérées d'ailleurs minéralogiquement ; les choses étant ainsi, nous arrêterons donc ici notre travail en ce qui touche l'hydrographie de Maine-et-Loire.

En résumé, l'hydrographie de Maine-et-Loire présente 320 kil. de navigation fournis par les rivières ci-après : la Loire, la Maine, la Mayenne, la Sarthe, le Loir, l'Oudon, le Thouet, la Dive et l'Authion.

IV. AGROGRAPHIE.

Le département de Maine-et-Loire, comme chaque pays en particulier, se présente sous un aspect qui lui est propre. Dans les trois chapitres précédents : Topographie, Orographie et Hydrographie, nous avons fait connaître : 1° la position géographique de ce département; 2° les reliefs qu'on y rencontre ; 3° et les rivières qui le traversent dans presque tous les sens. Pour compléter ce travail, il nous reste à indiquer les autres parties qui peuvent également servir à le caractériser, à faire connaître ce faciès qui lui est propre, autrement dit sa constitution physique envisagée sous ses rapports agrographiques.

Ainsi, nous dirons que le département de Maine-et-Loire, très-varié dans sa composition géologique, a dû être dans le principe couvert de forêts et de landes ; mais que les défrichements successifs qui se sont effectués, l'ont transformé en terres arables ainsi qu'en prairies, vignes, vergers, etc.

Sans jeter d'autre regard rétrospectif sur ce que pouvait être primitivement le département de Maine-et-Loire, et en prenant les choses dans l'état où elles se trouvent maintenant, l'on remarquera que ce département, dont la contenance totale est de 712,509 hectares 85 ares, présente, dans sa composition et d'après les données du cadastre, les natures de propriétés suivantes :

Propriétés imposables..	Terres arables..............	456,447	hect.
	Prairies....................	82,540	
	Bois et forêts................	56,233	
	Vignes.....................	30,797	
	Landes, bruyères, marais.....	28,511	
	Pâtures et pâtis..............	18,602	
	Vergers, pépinières..........	8,316	
	Terrains divers..............	1,367	
	Châtaigneraies...............	1,287	
	Oseraies ou luisettes, aulnais..	848	
	Total.................	684,978	
Propriétés non imposables..................		27,531	
	Total général..............	712,509	hect.

D'après ce tableau, il est facile de voir que les bois et les forêts, les landes et les bruyères, qui couvraient primitivement ce département, en subissant successivement des défrichements imposés par la nécessité, ne présentent maintenant que la neuvième partie à peine de ce qu'ils étaient autrefois. Ce changement ayant apporté des modifications importantes par rapport à l'aspect que présente actuellement ce département, il convenait, tout en constatant ce fait, d'en indiquer aussi la cause.

Dans un ouvrage spécial sur l'agriculture du département de Maine-et-Loire, étant entré dans des détails géoponiques que ne comporte pas ce chapitre, nous croyons devoir seulement y renvoyer le lecteur (1).

Quant à la population qui, dans chaque contrée, s'établit ordinairement en raison directe des moyens d'existence de ses habitants — celle du département de Maine-et-Loire, variable dans ses chiffres, mais augmentant presque chaque année d'une manière plus ou moins considérable, doit sans doute en grande partie cet état de choses à sa position géographique qui le place dans des conditions sanitaires on ne peut plus convenables. Voici la moyenne, pour chaque période de dix années, pendant le dernier demi-siècle qui vient de s'écouler, c'est-à-dire de 1820 à 1861 inclusivement :

ANNÉES.	POPULATION de MAINE ET LOIRE.	POPULATION de LA FRANCE.
1820	442,859	30,465,271
1831	467,071	31,845,418
1841	488,472	34,530,260
1851	505,009	35,187,845
1861	526,012	36,382,225

Dans cette population, toujours ascendante, la morale se trouve souvent en défaut ; et il est assez généralement reconnu que la proportion entre la naissance des enfants naturels et celle des enfants légitimes est dans le rapport de 1 à 18. Cet état de choses est sans doute très-déplorable, mais ici, nous devons seulement enregistrer les faits.

Dans cette population encore, les individus qui la composent ne sont pas tous valides au même degré : les uns sont poitrinaires,

(1) Voyez : *Etat actuel de l'agriculture dans le département de Maine et Loire.* 1 vol. in-8°. Angers, Cosnier et Lachèse, 1856.

les autres sont difformes, idiots, épileptiques, bègues, etc., et se montrent ainsi dans le chiffre de soixante et quelques chaque année, auxquels il faut ajouter un certain nombre d'aliénations mentales.

TITRE II. — CONSTITUTION GÉOLOGIQUE.

CHAPITRE PREMIER. — GÉOGNOSIE.

Comme nous l'avons déjà fait remarquer en traçant le plan de cet ouvrage, il est certaines parties qui y trouveraient naturellement leur place, si déjà elles n'eussent été traitées ou fait le sujet de quelques travaux spéciaux; telles sont, par exemple, par rapport à ce chapitre, la géologie et la paléontologie de Maine-et-Loire. Ne pouvant reproduire ici ces ouvrages, nous y renvoyons le lecteur. Cependant, pour donner une idée du sujet qui les concerne et combler en partie une lacune, nous allons rappeler, par aperçu toutefois, la composition géologique de ce département, d'après le système que nous avons adopté pour la paléontologie de Maine-et-Loire.

Composition géologique de Maine et Loire.

Rien n'est varié comme la nature du sol de ce département ; les travaux de MM. les ingénieurs des mines, la description qu'ils en ont donnée, la carte minéralogique qu'ils ont tracée indiquent assez, ainsi que la Paléontologie de Maine-et-Loire, qui nous est propre, la nature du sol de chacune des parties dont il est constitué.

Considéré ainsi, l'on voit que le département de Maine-et-Loire est formé de roches ou de leurs débris se rapportant : 1° au terrain d'origine ignée ou granitique ; 2° au terrain silurien inférieur ou terrain silurien proprement dit (schistes divers) ; 3° au terrain devonien, qui renferme les marbres et le terrain anthraxifère ; 4° au terrain jurassique, qui comprend les étages : liasien, toarcien, bajocien, callovien et oxfordien ; 5° au terrain crétacé, qui se rapporte aux étages cénomanien, turonien et sénonien ; 6° au terrain tertiaire, dont l'étage falunien renferme le falunien inférieur ou tongrien (grès, sables et calcaire d'eau douce) et le falunien supérieur

ou falunien proprement dit (calcaire tertiaire marin); 7° enfin aux terrains contemporains.

Pour indiquer le gisement de ces diverses formations, mais d'une manière générale, nous dirons : 1° que les terrains d'origine ignée appartiennent à l'arrondissement de Cholet, bien que quelques lambeaux de cette formation se montrent sur celui d'Angers, à Saint-Lambert-la-Potherie, Saint-Clément-de-la-Place, Bécon, etc.;

2° Que le terrain silurien inférieur s'étend non-seulement sur toute la région nord-ouest de ce département, mais encore sur la rive gauche de la Loire, dans la partie comprise entre ce fleuve et le Layon, et même au-delà de cette rivière;

3° Que le terrain dévonien, composé de marbre et du terrain anthraxifère, se montre, pour les marbres, aux environs d'Angers (les Fourneaux), sur la commune de Saint-Barthélemy, sur celles de la Meignanne, de Vern, de Chazé-sur-Argos et d'Angrie. Quant au marbre des bords du Layon, il se présente aux environs du Pont-Barré, commune de Beaulieu, et suit le Layon jusqu'à Chalonnes, en accompagnant dans son trajet le terrain anthraxifère. On rencontre encore le marbre à Denée et à Savennières.

Le terrain anthraxifère, à son tour, se montre sur une ligne presque droite sur les bords du Layon et de la Loire, depuis Baugé-Menuau, commune des Verchers, où il prend naissance, jusqu'à Ingrandes, limite de ce département.

4° Que le terrain jurassique se montre dans les arrondissements de Baugé et de Saumur seulement.

Dans l'arrondissement de Baugé, ce calcaire occupe un espace assez considérable à la Rairie, près Durtal. On le retrouve à Huillé ainsi qu'à Lézigné, de même que sur la limite du département, à Morannes, à Daumeray, etc., enfin à Montpollin et près le bourg de Sermaise.

Dans l'arrondissement de Saumur, le calcaire jurassique est situé en totalité sur la rive gauche de la Loire. Il se montre d'abord sur une seule ligne, au pied du coteau qui borde la Loire, depuis Saint-Remy-la-Varenne jusqu'au Toureil et à Saint-Maur. Il présente un grand développement depuis Douces, Brossay jusqu'à Saint-Hilaire-le-Doyen. Il se rattache aux diverses assises du calcaire du Vaudelnay, de Montreuil-Bellay et de la vaste plaine connue sous le nom de Champagne, située d'un côté entre cette ville et la Dive, et d'un autre côté entre Méron et Antoigné.

5° Que le terrain crétacé de Maine-et-Loire, formé, comme nous l'avons déjà dit, des étages cénomanien, turonien et sénonien, se montre sur les deux rives de la Loire. On le remarque dans tous les

arrondissements de ce département, moins toutefois celui de Cholet, où il n'est guère probable de pouvoir l'y rencontrer.

Il forme à lui seul le tiers ou environ du département, et occupe de grands espaces dans les arrondissements de Baugé et de Saumur.

Dans les arrondissements de Segré et d'Angers, il se présente dans des étendues fort limitées au nord de cette dernière ville, ainsi que sur les bords du Loir et de la Sarthe. (Voy. au reste Paléontologie de Maine-et-Loire.)

6° Que le terrain tertiaire, composé de plusieurs étages, se montre par dépôts plus ou moins étendus dans les arrondissements de Baugé, de Saumur, d'Angers et de Segré ; celui de Cholet recèle à peine quelques lambeaux, tandis que la moitié de l'arrondissement de Baugé environ appartient à cette formation, soit par ses grès ou le calcaire d'eau douce, soit par la molasse coquillière ou le falun. L'arrondissement de Saumur présente les mêmes espèces de terrain et dans une étendue aussi considérable ; mais celui de Segré, où les grès sont bornés à un petit nombre de localités, possède une assez grande quantité de lambeaux appartenant à la molasse coquillière ou au falun, mais dispersés sur différents points.

Quant à l'arrondissement d'Angers, il fournit sous ce rapport une moins grande quantité de localités que le précédent, et montre, seulement sur quelques communes, des grès et quelques dépôts de calcaire tertiaire marin.

7° Enfin se présente le terrain contemporain, répandu dans tout le département.

Obs. — Par rapport aux roches, aux minéraux et aux fossiles, qui se rattachent, comme parties constituantes, aux diverses formations dont il vient d'être question, nous renvoyons le lecteur à la Paléontologie de Maine-et-Loire, ouvrage qui les rassemble tous et donne en même temps l'indication du gisement qui leur est propre.

TITRE III. — PRODUCTIONS NATURELLES.

Après avoir, par aperçu toutefois, fait connaître la constitution géologique de ce département, il nous reste à indiquer maintenant les productions naturelles qui peuvent s'y rattacher.

Ces productions occupent une grande place dans cet ouvrage ; les faits qui les concernent sont nombreux et variés ; et déjà plu-

sieurs ouvrages sur l'une ou l'autre des classes qui s'y rapportent ont été publiés.

Elles se divisent en trois parties distinctes, comprenant la minéralogie, la phytologie ou botanique et la zoologie, ou connaissance des animaux ; puis viennent se grouper dans deux grands chapitres les phénomènes naturels et la climatologie.

CHAPITRE PREMIER. — MINÉRALOGIE.

Le département de Maine-et-Loire — dont les limites, indiquées précédemment, sont aussi celles de nos recherches et de nos observations — bien que varié dans le nombre des roches qui entrent dans sa composition géologique, et que nous avons indiquées, ainsi que les minéraux et les fossiles, d'après leurs gisements, dans la Paléontologie de Maine-et-Loire, ne fournit pas cependant un très-grand nombre d'espèces minérales, mais bien une certaine quantité de variétés et de sous-variétés. L'absence totale de productions volcaniques et le peu d'étendue qu'offre le terrain de cristallisation, qui, dans tous les cas, n'a pas été assez fouillé pour donner une idée certaine de tout ce qu'il doit recéler sous ce rapport, sont sans doute pour beaucoup dans cet état de choses ; il nous reste donc le terrain de sédiment, dont l'examen fait avec soin peut donner une idée exacte des minéraux qu'il renferme. Mais pour ne pas faire un double emploi avec les publications déjà parues sur la minéralogie de Maine-et-Loire, nous indiquerons seulement ici ces publications, savoir :

1° *Minéralogie de Maine-et-Loire*, par M. Desvaux, ainsi que la Collection des roches et des minéraux du Musée d'Angers, du même auteur ;

2° *Description géologique du département de Maine-et-Loire*, publiée par M. Cacarrié, ingénieur des mines d'Angers, 1845.

3° *Paléontologie de Maine-et-Loire*, par M. Millet, Angers, 1854.

4° *Observations sur le métamorphisme des schistes en Anjou*, par M. C. Ménière, Angers, 1861.

CHAPITRE II. — PHYTOLOGIE OU BOTANIQUE.

Jusqu'à ce moment, nous n'avons encore rencontré que des corps inertes ; et s'ils se combinent entre eux ce n'est qu'en vertu de l'at-

traction moléculaire, ou des affinités chimiques qui les régissent, et non d'après aucune loi d'organisation qui n'existe pas à leur égard. Maintenant nous allons nous occuper des corps organisés, en procédant du simple au composé. Ainsi les plantes vont d'abord fixer notre attention, pour arriver ensuite à l'examen des animaux.

La botanique, cette science des végétaux, si attrayante et si pleine d'intérêt, comme toutes les autres parties de l'histoire naturelle, et qui procure tant de jouissances aux adeptes qu'elle favorise de ses dons, comprend deux grandes classes : la cryptogamie et la phanérogamie. Elle peut en outre se diviser en plusieurs sections et de la manière suivante :

1° Anatomie végétale.
2° Organographie.
3° Physiologie végétale.
4° Taxonimie.
5° Botanique descriptive.
6° Géographie botanique.
7° Botanique appliquée : à l'agriculture, à l'horticulture, à la médecine, etc.

Sans sortir du plan que nous nous sommes tracé, nous ne pourrions, dans ce travail, admettre toutes ces divisions, qui d'ailleurs se rapportent particulièrement à l'enseignement, la géographie botanique seule pouvant y trouver une place, et seulement en traitant de la climatologie ; renvoyant au reste pour la classification et la distinction des espèces, d'abord à la *Flore française*, de MM. Grenier et Godron, et ensuite aux Flores particulières à ce département, indiquées ici dans l'ordre chronologique de leur publication, savoir :

1° *Herborisations dans le département de Maine-et-Loire*, par feu Merlet de la Boulaye, rédigées par MM. Davy de la Roche et Millet, Angers, 1809 ;

2° *Essai sur la Flore du département de Maine-et-Loire*, par feu Bastard ; Angers, 1809, et Supplément à ladite Flore, par le même auteur ; Angers, 1812 ;

3° *Observations sur les plantes des environs d'Angers*, par feu Desvaux ; 1818 ;

4° *Flore de l'Anjou*, par feu Desvaux ; Angers, 1827 ;

5° *Flore de Maine-et-Loire*, par feu Guépin, Angers, 1830. Cette Flore eut trois éditions et autant de suppléments, dont le dernier : *Additions à la Flore de Maine-et-Loire*, est de 1857 ;

6° *Flore du Centre de la France et du bassin de la Loire*, par M. Boreau, 2e édition ; Paris, 1849 ; et

7° 3e Edition du même ouvrage ; Paris, 1857 ;

8° *Catalogue raisonné des plantes phanérogames qui croissent*

naturellement dans le département de Maine-et-Loire, du même auteur ; Angers, 1859 ;

9° Enfin, l'indication des plantes de Maine-et-Loire, au nombre de 3163 espèces (1), qui ont trouvé naturellement leur place, d'abord dans ce premier volume, en traitant de la géographie botanique, ensuite dans la deuxième partie de cet ouvrage, qui les montre dans chacune des communes où elles croissent naturellement.

CHAPITRE III. — ZOOLOGIE.

La zoologie, cette science si attrayante par la connaissance qu'elle donne des mœurs et des habitudes des animaux ; et qui, dans les êtres nombreux qui s'y rattachent, montre ou des formes insolites, bizarres en apparence, ou bien des contours des plus gracieux, des arrangements de dessins et de couleurs des plus variés, présente pour ce département un grand nombre d'espèces, au nombre desquelles il en est qu'on ne rencontre habituellement que dans le midi de la France.

Déjà, pour quelques-unes de ses parties, la zoologie de Maine-et-Loire a fourni les sujets de plusieurs publications, dont voici les principales, que nous enregistrons en suivant l'ordre chronologique de leur impression :

1° *Mollusques terrestres et fluviatiles, observés dans le département de Maine-et-Loire*, par M. Millet; Angers, 1813;

2° *Tableau méthodique des mollusques terrestres et fluviatiles vivants, observés dans le département de Maine-et-Loire*, par M. Millet; Bordeaux, 1833;

3° *Mollusques de Maine-et-Loire*, par M. Millet ; Angers, 1854 ;

4° *Faune de Maine-et-Loire*, 1re partie : *Animaux vertébrés*, 2 vol. in-8° ; Angers, 1828 ;

Obs. — La seconde partie de cet ouvrage : *Animaux invertébrés*, étant en quelque sorte terminée, ne peut tarder beaucoup à être livrée à l'impression.

(1) 1° Pl. Cryptogames ou Acotyledonnées.................... 1,800
2° Pl. Phanérogames ou Cotyledonnées.... { Monocotyledonnées ou Andogènes.. 315 ; Dicotyledonnées ou Exogènes..... 1,048
3,163 espèces.

5° *Recherches des Odonates ou Libellulidées de Maine-et-Loire*, par M. Millet ; Angers, 1847 ;

6° *Géographie entomologique*, par M. Millet ; Angers, 1848 ;

7° *Catalogue des coléoptères de l'Anjou*, par Mme de Buzelet ; Angers, 1853 ;

8° *Catalogue des lépidoptères des environs d'Angers*, par M. Toupiolle ; 1856 et 1857 ;

9° *Etude sur les naïades du département de Maine-et-Loire*, par M. de Joannis ; Angers, 1858 ;

10° *Essai étymologique sur l'ornithologie de Maine-et-Loire, jusque et compris la deuxième famille de l'ordre des passereaux*, par M. l'abbé Vincelot ; Angers, 1859.

L'indication de ces divers ouvrages montre suffisamment que la zoologie de ce département est en grande partie connue et nous dispense d'entrer dans de plus nombreux détails à cet égard. Néanmoins, nous ajouterons que, par rapport aux coléoptères de ce département, un ouvrage spécial pour leur détermination est entrepris par un naturaliste distingué des environs d'Angers, qui, en complétant le catalogue déjà nombreux de cette classe d'insectes, ne peut manquer de mener à bien cette louable entreprise.

TITRE IV. — PHÉNOMÈNES NATURELS.

CHAPITRE PREMIER. — MÉTÉOROLOGIE.

§ 1er. — Préliminaires.

Une grande quantité de faits intéressants se trouve naturellement placée dans ce chapitre ; mais un certain nombre de personnes étant peu familiarisées avec les termes et la connaissance des phénomènes qui se rattachent à la météorologie, nous croyons devoir entrer ici dans quelques détails préliminaires devenus indispensables en pareille circonstance.

Tous les phénomènes qui vont nous occuper et qui constituent la météorologie, se montrent ou se manifestent dans l'atmosphère ou fluide ambiant du globe, ce vaste laboratoire, qui reçoit toutes

les émanations que donnent les minéraux, les végétaux et les animaux ou leurs débris, réduites à l'état aériforme par la pénétration du calorique ; et par des affinités chimiques, ces corps gazeux se combinent entre eux, se décomposent, se saturent et se condensent pour retomber sur la terre.

Ainsi, par cette espèce de circulation, si les êtres de la nature portent leur tribut à l'atmosphère, ils en reçoivent aussi des principes indispensables à leur constitution.

D'après les calculs de M. Biot, la hauteur de l'atmosphère ne saurait dépasser 40,000 mètres.

Composition de l'air. — L'air atmosphérique, ce véhicule qui constitue la presque totalité de l'atmosphère, lorsqu'il est pur et sans mélange des partie aériformes dont nous venons de parler, est composé de

Gaz azote...........................	79 parties
Gaz oxygène.........................	21
Gaz acide carbonique....	quelques millièmes
Vapeur d'eau.............	une très-faible partie.

L'air pur est propre à la respiration des animaux : l'une de ses parties constituantes, l'oxygène, est le seul gaz qui soit propre à la respiration des animaux à sang rouge ; l'azote est destiné aux animaux à sang blanc ; et le gaz acide carbonique nourrit les végétaux et entre dans leur composition. Lorsque ceux-ci sont exposés à la lumière du soleil, ils jouissent de la propriété de décomposer le gaz acide carbonique et de rendre à l'air atmosphérique une quantité considérable d'oxygène. Ainsi, un lieu planté d'arbres exposés aux rayons solaires, et placé toutefois dans de certaines conditions hygiéniques indispensables, sera celui qu'il conviendra de regarder comme fournissant l'air salubre par excellence.

Pesanteur de l'air. — C'est à Galilée qu'est due la découverte de la pesanteur de l'air. Son poids moyen, au niveau de la mer, est égal à celui d'une colonne de mercure longue de $0^{m}762$ (28 pouces). C'est d'après cette connaissance que Torricelli parvint à inventer le baromètre, cet instrument employé dans la météorologie ainsi que pour mesurer les hauteurs.

Transparence de l'air. — La transparence de l'air varie beaucoup : elle s'accroît considérablement lorsque l'atmosphère est chargée de vapeurs aqueuses; et quand l'air occupe un grand volume, il réfléchit particulièrement le rayon bleu, ce qui explique la couleur azurée du ciel.

Température de l'air. — La température de l'air est modifiée par le soleil, l'électricité et autres causes, non-seulement par rapport au soleil, suivant les saisons, mais encore selon l'heure de la journée.

La température de l'air se mesure au moyen du thermomètre, instrument construit d'après ce principe, que la chaleur dilate tous les corps. Le mercure et l'alcool sont les seuls véhicules employés pour la confection de cet instrument.

Si les points extrêmes de chaleur ou de froid, d'humidité ou de sécheresse, de même que les irrégularités dans la marche des saisons, sont encore, disent les physiciens, des problèmes à peu près inexpliqués, les observations météorologiques entreprises, et déjà depuis longtemps, sur un grand nombre de points du globe, pourront aider peut-être un jour à formuler une théorie sous ces divers rapports.

Plusieurs personnes se sont occupées, et depuis un grand nombre d'années, de consigner sur un registre les observations météorologiques qu'elles ont pu faire dans ce département. De ce nombre, sont à notre connaissance :

MM. Merlet-de-la-Boulaye, prof. de botan. à l'école centr. d'Angers.
Héron, professeur de physique et de chimie, id.
Pilastre, propriétaire à Cheffes.
Desvaux, ancien professeur de botanique, à Angers.
Ménière (Auguste).
Raimbault, médecin-vétérinaire, à Thouarcé.
Hunault de la Pelterie, d.-m. à Angers.

Ne pouvant, à raison de leur étendue, consigner ici aucune de ces observations, nous rappellerons seulement que la température moyenne de ce département est :

Pour l'année, de......................	12° 80
Au dessous de glace, de.................	3° 68
Pour l'été, de.........................	18° 60.

§ 2. — Météores aériens.

Sous la dénomination de météores aériens, l'on comprend les vents et les modifications qui s'y rattachent.

1° Le vent n'est autre chose que l'air mis en mouvement par le déplacement des particules qui le composent ; l'équilibre alors étant rompu ne se rétablit que par la cessation des causes qui l'ont occasionné. Ces causes sont produites par un changement dans la température, la pression d'une colonne d'air, la transformation d'une partie des gaz atmosphériques en eau par la détonation électrique, et par conséquent l'électricité de l'air, l'action du soleil, celle de la lune, etc. Enfin tout ce qui cause un vide, une condensation, une dilatation qui en rompant l'équilibre des diverses parties

de l'atmosphère, y produit nécessairement un déplacement rapide d'une masse d'air.

VITESSE DES VENTS. — Tous les vents ainsi produits, n'ayant pas le même degré de vitesse, ont été distingués en :

Vent à peine sensible,	celui qui parcourt	en une seconde		2 pieds.
Zéphir,	—	—		5 pieds.
Vent doux ou modéré,	—	—		de 10 à 16 pieds.
Vent fort ou grand vent,	—	—		de 16 à 24 pieds.
Vent impétueux (coup de vent),	—	—		de 24 à 35 pieds.
Tempête	petite,	—	—	de 35 à 45 pieds.
	moyenne,	—	—	de 45 à 50 pieds.
	forte,	—	—	de 50 à 60 pieds.
Ouragan	Des zônes tempérées,	—	—	de 60 à 100 pieds.
	De la zône torride,	—	—	de 100 à 300 pieds.

DIRECTION DES VENTS. — Les mouvements les plus fréquents des vents sont parallèles à la surface de la terre, et on les désigne suivant les points de l'horizon d'où ils viennent. Les quatre principaux qui sont : le nord, le sud, l'est et l'ouest, désignent les quatre points cardinaux du monde.

Tous les vents ayant reçu des noms, on se sert, pour les distinguer, d'une étoile des vents, autrement dite *rose des vents*. Cette étoile présente 8, 16 ou 32 rayons ; mais ordinairement elle n'est divisée qu'en huit parties : nord (N), nord-est (N-E), est (E), sud-est (S-E), sud (S), sud-ouest (S-O), ouest (O), nord-ouest (N-O).

L'on peut diviser ces huit dénominations par des combinaisons tertiaires et quaternaires, et arriver ainsi à la formation complète de la rose des vents.

HAUTEUR DES VENTS. — Le même vent ne règne pas dans toute la hauteur de l'atmosphère ; et l'on voit très souvent des nuages rester immobiles, ou bien aller en sens contraire du vent qui se fait sentir près de la surface de la terre.

Les vents, à raison de la hauteur à laquelle ils se trouvent, sont désignés en vents inférieurs et en vents élevés. Les premiers sont indiqués par les girouettes ou le mouvement des arbres, et les seconds par la direction des nuages.

FORCE DU VENT. — Les météorologistes admettent pour la force du vent quatre degrés qu'ils énoncent ainsi :

1er degré : lorsque le vent agite seulement les feuilles des arbres ;
2e id. lorsqu'il courbe les petites branches ;
3e id. lorsqu'il fait fléchir les grosses branches ;
4e id. lorsqu'il brise les grosses branches ou qu'il déracine les arbres.

Et la vitesse des courants élevés peut s'estimer par la rapidité avec laquelle l'ombre d'un nuage court sur le sol.

Par rapport aux vents, dans ce département, ce qu'il importe le plus à constater, ce sont leurs directions. Ici leur direction n'a rien de bien constant; cependant, l'on peut dire que pendant la saison d'hiver les vents sont plus à l'ouest et au nord-ouest qu'au nord ; en mars et avril, ce sont les vents d'ouest, est et nord qui se manifestent le plus ordinairement, mais le premier est encore le vent dominant; pendant l'été, les quatre vents cardinaux se font sentir, mais les vents d'ouest et du nord sont les plus constants ; à l'automne, ils viennent ou du nord, ou du sud, ou de l'ouest, et sur la fin de cette saison ils passent alternativement de l'ouest au nord.

Ainsi, les vents d'est et du sud sont les plus rares en Anjou, tandis que les vents d'ouest, se présentant à chaque instant, doivent être regardés comme étant les vents dominants.

2° *Trombes.* — La trombe ou siphon est considérée par les uns comme étant formée par des tourbillons de vent; tandis que d'autres physiciens, comme M. Peltier, par exemple, voient dans ce phénomène un effet de nuage fortement électrisé; les trombes alors pourraient être classées au nombre des météores aqueux.

La trombe est distinguée en *trombe marine* et en *trombe terrestre*.

La trombe marine se compose d'une colonne d'eau qui unit un nuage avec la mer ou les eaux d'un lac.

La trombe terrestre se présente sous la forme d'une immense colonne d'air, de poussière ou de vapeur aqueuse, tournant sur elle-même avec une grande vitesse, en parcourant des espaces plus ou moins considérables. Ce météore détruit, renverse ou brise dans sa course rapide tout ce qui se trouve sur son passage, dessèche les étangs, enlève le toit des maisons et les entraîne dans son tourbillon, déracine les arbres, etc., et varie ses effets à l'infini.

Dans ce département, la trombe terrestre se présente quelquefois sous la forme d'une colonne de poussière qui s'élève à une certaine hauteur; rarement se montre-t-elle, dans sa course, destructive, soit en déracinant les arbres, soit en enlevant les toits, etc.

§ 3. — Météores aqueux.

M. Kœmtz comprend sous le nom collectif de météores aqueux tous les phénomènes atmosphériques dans lesquels l'eau joue un rôle quelconque, qu'elle soit à l'état liquide, solide ou aériforme.

L'eau, en se vaporisant, s'unit à l'air, et lorsque celui-ci en est saturé, les particules aqueuses, qui ne cessent de s'élever en se condensant, se transforment en nuages et donnent en général naissance à tous les météores aqueux.

Les nuages et les brouillards restent suspendus dans l'air ; tandis

que la pluie, la neige, la grêle, la rosée, le serein, la gelée blanche, le givre retombent sur la terre.

1° *Brouillards et givres.* — La vapeur d'eau, en se condensant, devient visible; elle prend le nom de *brouillard* à la surface de la terre, et de *nuage* lorsqu'elle est à une certaine élévation dans l'atmosphère. Les brouillards ne sont donc que de légers nuages à la surface de la terre; ils n'ont rien de bien régulier dans leur apparition en ce département; néanmoins ils se montrent plutôt à l'automne et pendant l'hiver que dans tout autre temps.

L'aspect qu'ils présentent alors n'a rien que de très-ordinaire; mais lorsqu'un froid assez vif vient à les saisir, à congeler toutes les particules dont ils sont formés, il en résulte ces *givres* d'un blanc éclatant, que l'on remarque alors sur tous les arbres, les buissons et autres plantes, et qui présentent ces *paysages blancs*, si étranges, et auxquels l'œil n'est nullement accoutumé.

2° *Nuages.* — Les nuages, comme nous venons de le voir, sont des brouillards élevés. Nous avons vu aussi comment ils se formaient.

Ils ont reçu différents noms d'après la forme qu'ils présentent.

Le *stratus* désigne une couche de nuages limitée par deux plans horizontaux. Ils paraissent souvent au coucher du soleil et près de l'horizon.

Les *cumulus* sont ces gros nuages ordinairement d'été, plus ou moins arrondis et simulant des montagnes.

Les *cirrhus* (queue-de-chat) se composent de filaments tenus et ressemblant à des plumes légères répandues sur l'azur du ciel. Ils sont les plus élevés de tous les nuages.

En combinant ces trois noms deux à deux, l'on exprime tous les états intermédiaux comme suit :

Les *cirrho-cumulus* sont ces petits nuages arrondis qui occupent souvent le zénith. Ils présentent ce que l'on désigne sous le nom de *ciel-moutonné,* et annoncent en général la chaleur;

Les *cirrho-stratus*, les *cumulus-stratus*, les *cumulus-cirrhus*, les *strato-cumulus*, les *strato-cirrhus.*

Hauteur des nuages. — La hauteur des nuages est on ne peut plus variable. Les nuages se présentent depuis la surface de la terre jusqu'au delà du sommet des montagnes les plus élevées; et de tous, les *cirrhus* sont les plus haut placés.

La hauteur moyenne des nuages, selon M. Kœmtz, est de 6,500 mètres au-dessus du niveau de la mer; et celle des nuages orageux, suivant les calculs de M. Arago, varie entre 214 et 8,080 mètres.

3° Pluies. — Les parties aqueuses qui par leur réunion forment les nuages, se réunissent en gouttes, par différentes causes, pour

tomber ensuite sur la terre. Autrement dit : quand les vésicules des nuages grossissent, elles deviennent plus lourdes et tombent.

Dans l'état ordinaire des choses, ces gouttes d'eau peuvent avoir 8 à 10 millimètres de diamètre; tandis que par un temps d'orage, elles acquièrent, comme dans les pays les plus chauds, une dimension de 20 à 30 millimètres.

La répartition de l'eau, dans ce département, n'a rien de fixe et varie d'une année à l'autre. Cependant, on peut dire que les mois de novembre à février sont regardés comme pluvieux, et que les vents d'ouest, qui règnent une partie de l'année, sont aussi ceux qui nous amènent ces nuages fournis par l'Océan, mais que la Bretagne essuie en partie avant qu'ils n'arrivent jusqu'à nous.

Vers le mois de mars, et quelquefois en avril, se présente une sorte de nuages dont l'étendue est ordinairement peu considérable, et qui, par suite, donnent des pluies de courte durée, connues sous le nom de *giboulées*. Ces giboulées, d'ailleurs, présagent ordinairement le beau temps.

Indépendamment de ces pluies, plus ou moins périodiques, dont nous venons de parler, les orages répétés que l'on éprouve en Maine-et-Loire donnent aussi des pluies abondantes, et il est bien rare qu'il ne s'en trouve pas de la sorte ordinairement vers la fin de juin, époque à laquelle l'on commence la récolte des foins.

Quant à la quantité de pluie tombée chaque année en Maine-et-Loire, la moyenne, d'après certaines observations, peut être assimilée, à quelque chose près, à la moyenne de Paris.

M. Arago a constaté que la moyenne, depuis 1773 jusqu'à 1822, donne pour Paris 139 jours de pluie et 12 jours de neige; et par rapport à la quantité d'eau tombée, la moyenne, de 1805 à 1814, donne également pour Paris 17,8 pouces; et de 1815 à 1822, 19,7.

4° La Rosée. — Les molécules aqueuses qui sont volatilisées pendant la nuit, et devenues liquides par l'abaissement de la température, se résolvent en gouttelettes arrondies et comme autant de perles brillantes répandues sur les plantes et non sur la terre.

5° Le Serein. — Produit par les mêmes causes que la rosée, il diffère de celle-ci en ce que les particules aqueuses volatilisées pendant la chaleur du jour, sont déposées sur les corps quelques instants après le coucher du soleil. Et c'est d'après cette observation qu'il convient à certaines personnes de ne pas se livrer à la promenade après le coucher du soleil.

6° La Gelée blanche n'est qu'une rosée congelée sur le sol, dont la température est descendue au-dessous de zéro. Ce phénomène se fait remarquer plus particulièrement à l'automne ainsi que vers la fin de l'hiver.

La gelée blanche se forme le matin, au moment où la rosée vient à perdre une partie de son calorique par les premiers rayonnements du jour.

7° La Neige n'est autre chose que les molécules aqueuses formant les nuages, qui, saisies par un froid vif, se cristallisent au lieu de se transformer en gouttes d'eau. En tombant sur la terre, ces molécules ainsi cristallisées prennent une forme circulaire ou lamellaire, et se réunissent en étoiles à 6 ou 12 rayons. Fort souvent ces étoiles, lorsqu'elles sont poussées et ballottées par le vent, s'agglomèrent en flocons plus ou moins aplatis et plus ou moins volumineux.

Quand l'air est à une température voisine de zéro, la pluie se transforme à l'état de neige; et plus le thermomètre descend au-dessous du point de congélation, moins elle est abondante, la vapeur d'eau dans l'air diminuant en proportion.

La neige, en Maine-et-Loire, se présente sans aucune fixité dans ses apparitions comme dans la quantité tombée sur le sol, la cause de sa formation, comme nous venons de le voir, étant subordonnée à l'intensité du froid, qui varie de telle sorte, que l'on peut compter des années sans neige, comme aussi il s'en présente où ce météore tombe avec modération ou bien avec une abondance extrême. Dans ce dernier cas, la neige n'est qu'un bienfait, qu'une chose salutaire pour les céréales, qu'elle recouvre d'un toit protecteur en les préservant du gel. Mais lorsque la neige se montre à contre-saison, c'est-à-dire tardivement, comme en l'année 1850, où, le 10 mars, elle est tombée abondamment, elle devient nuisible, tous les arbres fruitiers étant en fleur à cette époque, aussi alors ne produisent-ils pas de fruits.

La neige reste plus ou moins longtemps sur la terre; ordinairement elle fond immédiatement après être tombée; mais l'on cite des cas où elle y est restée plus de 15 jours.

La Grêle est regardée comme un météore produit par l'électricité, et ses grains anguleux présentent la forme de secteurs sphériques à trois côtés. Ces grains, qui varient en grosseur depuis une demi-ligne (*grésil*) jusqu'à plusieurs pouces, se forment ordinairement au moment où la foudre éclate.

Volta a fait la remarque qu'il y avait toujours deux couches de nuages lorsque la grêle se formait.

Comme les orages, dont elle est une dépendance, la grêle apparaît plus particulièrement pendant l'été et le commencement de l'automne que dans toute autre saison. Le grésil tombe au printemps et en hiver.

Bien que les orages soient fréquents en Anjou, néanmoins la grêle s'y montre assez rarement, et plus rarement encore dans des pro-

portions de grosseur telles que ce météore devienne un fléau dévastateur; mais alors, malheur à la portion de territoire qui a reçu la nuée de grêlons : tout est mutilé, broyé ou détruit; c'est une véritable calamité.

§ 4. — Météores lumineux.

Ces météores, produits par la réfraction et la réflexion de la lumière, présentent toujours aux yeux de l'observateur des sujets d'admiration.

1° L'Aube, l'Aurore et le Crépuscule. L'aube, l'aube du jour, n'est autre chose que la pointe du jour, clarté qui précède le lever du soleil, ou l'aurore.

L'aurore est la lumière qui paraît au ciel avant que le soleil éclaire l'hémisphère, et lorsqu'il est arrivé à 18 degrés au-dessous de l'horizon.

Le crépuscule est cette clarté qu'on aperçoit après le coucher du soleil.

En d'autres termes, l'aube, qui précède l'aurore ou le lever du soleil, et le coucher du soleil qui précède le crépuscule, sont des météores lumineux dus à la réfraction de la lumière.

Dans un même lieu, les apparences de l'aurore et du crépuscule varient d'une saison et même d'un jour à l'autre. L'aurore se présente quelquefois avec une teinte d'un rouge orangé tellement brillant et éblouissant, que son éclat alors se rapproche de celui que produit l'aurore boréale.

Pronostic. Lorsqu'après le coucher du soleil le ciel est couvert d'une teinte pourprée, on peut prédire le beau temps pour le lendemain; il en est autrement et le mauvais temps peut être annoncé lorsque la teinte est blanchâtre et jaunâtre, surtout lorsque cette teinte est assez forte pour que le soleil ait paru blanchâtre avant son coucher.

2° Halos et Couronnes. Lorsque la lumière, provenant du soleil, de la lune, ou de tout autre astre, est réfléchie par des particules d'eau ou de glace, il en résulte des halos : ceux-ci se distinguent en *couronnes* et en *halos* proprement dits.

Les *couronnes* se montrent lorsque des nuages légers ou des brouillards passent devant le soleil, la lune, etc. Ces couronnes se composent de plusieurs cercles concentriques de différentes couleurs par rapport au soleil, et blanchâtres par rapport à la lune. Ces dernières se présentent assez fréquemment (1).

(1) Nous croyons devoir rapporter ici un de ces effets de couronnes, rare d'ailleurs dans ce pays, et qui a été observé le 7 janvier 1852, par M. Courtois, curé

Le *halo* proprement dit est formé d'un grand cercle vertical, dont le soleil est le centre. Ce cercle est coupé par un autre cercle horizontal blanc qui passe par le centre du premier; au point d'intersection des deux cercles sont des surfaces irrégulières lumineuses, appelées *parhélies*.

3° PARHÉLIES ET PARASÉLÈNES. Les parhélies, pour le soleil, et les parasélènes pour la lune, sont les apparences d'un ou de plusieurs soleils ou d'une ou plusieurs lunes autour ou à côté des véritables.

4° L'ARC-EN-CIEL, dont la forme est donnée par le soleil, paraît lorsque les rayons de cet astre à l'horizon viennent se réfracter dans des gouttelettes de pluie suspendues dans l'air et se réfléchir sur un nuage sombre qui lui sert de fond.

Ce météore se reproduit assez fréquemment après une pluie d'orage, bien qu'il se montre dans tout autre temps; mais toujours avec ces deux conditions *sine quà non* : que l'air tienne de l'eau en suspension, ce qui arrive toujours après la pluie, et que le soleil soit à l'horizon.

5° LE MIRAGE, cette illusion d'optique qui s'est montrée plus particulièrement sur mer et dans les plaines sableuses de la Basse-Égypte, est due à la différence de température qui existe entre les couches d'air qui se trouvent en contact avec le sol et celles qui se trouvent au-dessus.

Par un temps chaud, sec, sur un terrain sablonneux et très-échauffé, l'on aperçoit dans l'air des oscillations, tous les objets paraissent alors réfléchis dans une eau tranquille. Ce phénomène singulier a trompé plus d'un voyageur, particulièrement en Afrique, en lui faisant voir des lacs, des rivières, etc., là où il n'y avait rien de tout cela.

Si la terre est plus froide que l'atmosphère, les objets paraissent élevés au-dessus de leur position.

Dans notre pays, l'on ne voit qu'un commencement de mirage; c'est-à-dire que, par un temps très-chaud, l'on aperçoit seulement des oscillations dans l'air, mais sans qu'aucun objet vienne s'y réfléchir.

de la paroisse du Tremblay, arrondissement de Segré. La lune était alors environnée de trois cercles parfaitement décrits; et malgré le brouillard fort épais qui régnait dans ce moment, cet astre paraissait très clair. Le premier cercle autour de son disque ne semblait être éloigné que de 6 décimètres, et tout l'intervalle de ces 6 décimètres ressemblait à une vapeur jaune-d'or, transparente. Le second cercle, distant du premier de 3 décimètres, offrait une couleur verte bien tranchée et vraiment admirable, couronnée en dehors par une bordure rouge de 2 centimètres et également belle. Enfin, le troisième cercle, deux fois plus grand que chacun des deux autres, présentait aussi une couleur verte plus belle que la première, qui paraissait et disparaissait à chaque instant, selon la densité ou la ténuité du brouillard, venant rapidement du nord-ouest.

§ 5. — Météores ignés.

Dans cette catégorie, nous n'aurons pas un grand nombre de météores à présenter, mais tous sont du plus haut intérêt.

1° Le Tonnerre. Ce météore, comme chacun sait, est le produit de l'électricité.

Nous n'entreprendrons point de rappeler ici tout ce qui peut concerner le fluide électrique; seulement, nous dirons que sa présence se manifeste d'une manière bien sensible dans l'air que nous respirons, dans les nuages, la pluie, la neige et la grêle.

Formation des orages. Avant l'orage, le temps est ordinairement calme, le ciel d'un bleu pâle, la chaleur étouffante; des *cumulus* s'élèvent de quelques points de l'horizon, puis, sans changer de place, se gonflent ou augmentent de volume et finissent par se rassembler. Des *cumulus-stratus* fort épais semblent les réunir à la terre; en même temps des *cirrus* légers couvrent le ciel pour faire partie bientôt d'un nuage principal; mais il est rare qu'un seul nuage engendre à lui seul un orage.

Lorsque le tonnerre doit se faire entendre, l'air s'agite, et le vent, alors, devenant précurseur de l'orage, tourbillonne et donne lieu quelquefois à de petites *trombes* de terre qui enlèvent les feuilles, la poussière et autres corps légers, ordinairement à des hauteurs considérables.

La pluie qui se forme, ainsi que la grêle, au moment de la détonation, présente aussi des modifications : ses gouttes sont plus larges et forment ordinairement des bulles lorsqu'elles tombent sur des réservoirs ou autres eaux.

Enfin, les nuages qui se montrent après l'orage présentent des formes toutes nouvelles et différentes de ce qu'elles étaient précédemment.

Ces faits, on ne peut plus remarquables, que plus d'une fois, et surtout à l'automne, nous avons pu constater, nous engagent à les consigner ici.

En l'absence des éclairs et du bruit du tonnerre, l'inspection seule des nuages suffit pour indiquer la présence de l'orage. En effet, lorsque l'électricité s'est fait jour sur quelque point, même à des distances telles qu'il n'a pas été possible d'entendre de détonation, les nuages ne se présentent pas dans leur état normal, ils ne sont plus ce qu'ils étaient précédemment : les formes insolites sous lesquelles ils se produisent offrent à l'œil, saisi d'admiration, des tableaux mobiles des plus variés.

Ce sont ordinairement de longues traînées de nuages qui, en se

modelant sous mille formes diverses, font naître ou détruisent ces paysages fugitifs, ces palais enchantés ornés de feux étincelants, ces ondulations, ces êtres fantastiques auxquels l'imagination prête des ressemblances; ou bien ces montagnes aériennes, comme floconneuses ou neigeuses (*cumulus*), souvent festonnées et plus ou moins vivement éclairées dans leurs contours par les feux du soleil. Et si ces jeux brillants de la nature se produisent vers le coucher de cet astre, et surtout à l'automne, alors c'est un foyer d'où s'échappent des flots éblouissants de lumière, des rayons divergents des plus splendides : le soleil se couche dans l'or et dans la pourpre, dans un lit sans pareil et qui ne peut appartenir qu'au grand dispensateur de la lumière et de la chaleur !

En présence d'un tel phéomène, il est impossible de ne pas comprendre ces nuages enfantés par l'orage : ils sont significatifs et indiquent indubitablement que l'électricité seule a pu les modifier ainsi dans les formes, les contours et le coloris qu'ils affectent.

Le réservoir commun du fluide électrique étant la terre, Lavoisier et Laplace ont avancé que les corps terrestres, en s'évaporant, lui enlèvent une partie du fluide électrique qui lui est propre. Et Franklin, avec son cerf-volant électrique, est venu prouver que l'électricité était aussi dans l'atmosphère.

Il est rare qu'un seul nuage engendre un orage, et l'éclair est une étincelle électrique qui met deux ou un seul nuage et la terre en communication. Ainsi, le tonnerre ne tombe sur la terre qu'autant que le fluide électrique se trouve dans cette dernière condition.

La foudre, en tombant, produit les effets les plus variés, les plus bizarres. Quelquefois elle excite des flammes qui portent avec elle l'incendie, tandis qu'habituellement elle renverse ou brise seulement tout ce qui se rencontre sur son passage.

Paratonnerres. — Les pointes métalliques jouissant de la propriété de soutirer le fluide électrique sans détonation. Cette connaissance donna l'occasion à Franklin d'inventer les paratonnerres. Mais en 1862, des expériences concluantes, faites par M. Perrot, ont démontré l'utilité qu'il y a de remplacer les paratonnerres à pointe unique par des paratonnerres à pointes multiples. Ces moyens, et surtout ce dernier, de garantir de la foudre les édifices soumis à son action, quoique très-bons, très-recommandables, malgré leur efficacité ne peuvent pas toujours être employés à raison de la dépense qu'ils occasionnent; aussi, dans le département de Maine-et-Loire, comme dans beaucoup d'autres départements, ne voit-on garnis de paratonnerres que les édifices publics et quelques maisons particulières; tout le reste, y compris les constructions rurales, se trouvant dans l'impossibilité de recevoir ce préservatif de la foudre, est exposé à en subir toutes les conséquences.

Comme moyen préservatif, et afin surtout d'annihiler les détonations, au moment desquelles se forme la grêle, les Suisses inventèrent des paragrêle ou paratonnerres en paille. Mais ce moyen, quoique peu dispendieux, ne répondant pas à ce qu'il promettait, n'eut que quelques années d'existence.

Par les motifs que nous venons d'indiquer, les constructions rurales, ne pouvant être munies de paratonnerres, seraient néanmoins préservées de la foudre, si l'on prenait la précaution de planter dans leur voisinage un ou plusieurs arbres de grande espèce, et autant que possible le peuplier d'Italie, qui, plus rapide dans son accroissement et plus élevé que tout autre arbre, présenterait, par cela même, à l'électricité, un moyen facile et plus prompt de se rendre au réservoir commun.

Le bruit du tonnerre effraie un grand nombre de personnes; cependant, il en serait autrement si l'on faisait attention à ce qui se passe ordinairement dans cette circonstance ; en effet, l'éclair, qui paraît précéder la détonation, est quasi instantané avec elle (1) ; et si on le voit paraître à des temps plus ou moins éloignés de celui qui le sépare du bruit du tonnerre, cela tient à la différence que le son et la lumière mettent à parcourir le même espace : le bruit du tonnerre succède d'autant plus promptement à l'éclair que le spectateur est plus rapproché (2); ainsi, quand on voit l'éclair, le coup étant déjà porté, la détonation qui suit et que l'on entend plus tard, en raison de son éloignement, ne doit nullement inquiéter.

La grêle occasionne rarement de très-grands ravages dans ce département; mais la foudre, qui y tombe assez fréquemment, cause quelquefois des accidents plus ou moins graves, des pertes plus ou moins considérables; l'un des plus mémorables effets de la foudre est celui qui se rapporte à l'incendie des flèches de la cathédrale d'Angers, le 4 août 1831.

Les orages nous arrivent le plus souvent du sud-ouest. Ils suivent souvent le cours des rivières et sont aussi attirés par les forêts en futaie, les arbres qui les composent leur présentant des points d'attraction assez rapprochés. Les grands arbres isolés jouissant aussi de cette propriété attractive ; il est donc prudent pendant l'o–

(1) L'intervalle qui s'écoule entre l'éclair et la détonation varie de 0,5 à 72 secondes.

(2) La vitesse du son est de 173 toises par seconde; tandis que la lumière se propage, on pourrait dire, au moment même de son émission, puisqu'il ne lui faut que huit minutes environ pour venir du soleil à la terre, dont la moyenne distance est de 34,761,680 lieues, de 25 au degré chacun : la distance du soleil à la terre étant, dans l'apogée, de 35,347,414 lieues, et, dans le périgée, seulement de 34,175,946 lieues. D'après ces indications la lumière doit donc parcourir plus de 72,400 lieues par seconde de temps.

rage de ne pas se mettre à couvert sous leur ombrage : grande vérité, qui n'est pas assez connue des gens de la campagne.

2° L'Aurore boréale. L'origine de ce météore n'est expliquée que par des hypothèses, mais l'observation a donné les moyens de constater que ce phénomène, que l'on regarde et avec juste raison comme le plus admirable des météores ignés, ne se présente que rarement dans nos régions tempérées, et nullement dans la zône torride ; tandis que le véritable point où il se fait remarquer est le nord, et que c'est vers le 60e degré de latitude boréale qu'il se produit le plus fréquemment.

L'aurore boréale se présente sous des formes très-variées, tantôt sous l'apparence de poutres, souvent en portions d'arcs lumineux que parcourent des gerbes de feu, et dont l'éclat brillant ne présente aucun objet qui puisse lui être assimilé.

Le département de Maine-et-Loire a été témoin de plusieurs apparitions dans ce genre de phénomène. Nous citerons particulièrement l'aurore boréale de 1831, la dernière qui ait été remarquée en Anjou, comme à Paris et autres lieux sans doute, car il est à penser que ce météore a dû être vu sur tous les points de la France à la fois.

Voici, au reste, les détails donnés à l'Institut, par M. de Briauté, sur cette aurore boréale, qui a paru le 7 janvier 1831, vers neuf heures du soir, et qu'un grand nombre de personnes d'Angers a parfaitement remarqué.

« Vers la fin du jour, le couchant était rouge ; au nord, on voyait une large bande de nuages noirs. Lorsque les étoiles de 4e et de 5e grandeur brillaient déjà, l'on aperçut une lumière blanche qui s'étendit jusqu'au zénith, et un arc rouge de sang, formé de granulations variant d'intensité. »

Les observations de ce genre, antérieures à l'année 1831, sont celles qui se rapportent aux aurores boréales du 12 septembre 1621, 19 octobre 1726, 18 janvier 1770.

3° Etoiles filantes. Ces feux clairs et brillants, qui s'allument subitement, filent en ligne droite avec rapidité dans différentes directions vers la terre, semblent autant d'étoiles qui se détachent du firmament. Ils sont désignés sous les noms d'étoiles filantes, d'étoiles tombantes et d'étoiles volantes ; ils prennent le nom de bolides, lorsqu'ils présentent un diamètre assez considérable pour offrir l'apparence d'un globe de feu.

Ces étoiles, en filant, laissent toujours après elles une traînée lumineuse bien connue. Les météorologistes ont été longtemps sans pouvoir rien préciser à leur égard ; maintenant la périodicité de certaines apparitions d'étoiles filantes est bien constatée.

Les principales époques de l'année où elles se montrent sont : aux approches du 10 août et du 7 septembre, et du 10 au 15 novembre. Dans les nuits des 10, 11 et 12 du mois d'août on compte les étoiles filantes par centaines. On attribue généralement aux étoiles filantes la même cause que celle qui produit les astéroïdes. (Voy. l'article suivant.)

4° Astéroïdes ou globes de feu. Ce météore, dont la grandeur varie considérablement, présente une lumière ordinairement blanche, éblouissante et analogue en quelque sorte à celle que désignent les artificiers sous le nom de *flammes de Bengale*; rarement elle est rougeâtre.

Ce météore parcourt des espaces plus ou moins considérables en se mouvant avec rapidité, ensuite éclate, détonne comme ferait un feu d'artifice, et donne alors naissance aux aérolithes, connus aussi sous les noms de uranolithes, météorolithes, céramithes, pierres de foudre ou de tonnerre et pierres de la lune.

D'après Chladni, les savants de cette époque s'accordent avec cet astronome pour regarder « comme de petites planètes, des astéroïdes qui circulent dans l'espace, rencontrent l'atmosphère, y pénètrent et viennent tomber sur la terre. »

L'apparition des astéroïdes est fort rare en Anjou, et nous ne pouvons citer que cinq faits bien constatés; néanmoins il est à penser que d'autres cas semblables se sont présentés, et que faute d'observations ils sont restés ignorés.

Le 3 juin 1822, à huit heures du soir, un aérolithe est tombé à Angers, dans le faubourg Gauvin, près de l'hôtel de la Tête-Noire. Sa forme, dans le principe, devait être sphéroïdale, si l'on en juge par la dépression qui existe sur le seul fragment qui ait été conservé, bien que plusieurs autres aient été trouvés dans les environs de la Tête-Noire (1).

Cette pierre curieuse, de trois pouces et plus de diamètre et parfaitement caractérisée, fait partie de la collection minéralogique du cabinet d'histoire naturelle d'Angers.

Le second fait se rapporte à un astéroïde ou globe de feu, qui a été observé à Angers, le 22 mars 1833, vers sept heures du soir. Sa vitesse était très-grande, sa direction de l'est à l'ouest, et sa lumière, d'abord rougeâtre, passa au blanc verdâtre éclatant. La rapidité de la marche de ce météore le fit bientôt perdre de vue.

La troisième observation se rattache également à l'apparition d'un astéroïde, dont cette fois nous avons été témoin, et qui s'est montré le 1er juin 1841, à 7 heures et demie du soir.

(1) Cette dépression indique suffisamment qu'elle a dû être occupée dans le principe, par un ou plusieurs fragments de même nature.

Ce météore, de forme globuleuse, d'un blanc légèrement bleuâtre et d'un vif éclat, paraissait avoir plus d'un mètre d'étendue, et venait du sud-ouest. Il se dirigea sur Angers dans la même direction et en parcourant une ligne droite, horizontale et avec la vitesse que peut donner l'hirondelle qui file sur le rivage. Son élévation approximative paraissait être tout au plus de 100 mètres au-dessus du sol. On le perdit bientôt de vue et sans l'avoir entendu éclater.

Dans la nuit du 26 au 27 décembre 1853, entre dix et onze heures, un globe de feu, une espèce de bolide, dont la course vive, horizontale, était dirigée dans la direction du sud-est au nord-ouest, s'est montré sur Angers. Ce météore, qui paraissait très-rapproché de la terre, n'a donné lieu à aucune détonation.

Enfin, à Candé, le 28 novembre 1862, vers six heures du soir, un bolide est apparu dans la direction du nord-est au sud-ouest. Il représentait un globe enflammé, du volume apparent de la lune et laissait après lui, dans sa course, une trainée lumineuse très-intense. La durée de son trajet n'a été que de 20 secondes, et il a disparu, après avoir lancé quelques faisceaux lumineux, paraissant être alors dans le voisinage de la Grande-Ourse.

5° Les feux-follets sont des flammes légères et de courte durée, qui voltigent et qu'on aperçoit pendant la nuit. Ce phénomène est produit par les gaz hydrocarboné, hydrosulfuré ou hydrophosphoré qui se dégagent des substances animales en décomposition, et s'enflamment par le contact de l'air ou du fluide électrique.

Les lieux où l'on rencontre les feux-follets sont particulièrement les cimetières, les champs de bataille, ceux où les équarrisseurs déposent les animaux qu'ils ont dépouillés, etc.

Le gaz hydrogène mêlé avec l'azote et connu sous le nom d'air inflammable, qui se dégage des lieux marécageux pendant l'été, produit des effets analogues.

Ce phénomène peut être imité en enflammant au moyen d'une bougie, les émanations d'huile essentielle qui se dégagent des fleurs de fraxinelles (dictamus fraxinella, L. et D. albus, L.); toutefois, en agissant ainsi le soir, par un temps calme et une température élevée.

6° Le magnétisme ayant des analogies plus ou moins directes avec l'électricité, la lumière et le calorique, les météorologistes ont cru convenable de le placer au nombre des météores ignés. Ses principaux phénomènes : la direction, la déclinaison et l'inclinaison sont donnés par l'aimant ou mine de fer oxidulé, connu aussi sous la dénomination de fer magnétique (1), qui jouit de la propriété d'atti-

(1) M. Dove de Berlin a constaté la propriété magnétique dans tous les métaux par un mode nouveau d'expérimentation.

rer le fer, l'acier, le nikel, le kobalt, etc. On trouve du fer magnétique dans les environs de Segré.

La boussole, indispensable aux navigateurs, et dont les voyageurs sur terre se servent également pour se diriger et ne pas s'égarer, ainsi que les géomètres pour lever des plans, est fondée sur la propriété dont jouit l'aiguille aimantée suspendue librement, d'avoir une direction constante dans un même lieu en se dirigeant vers le nord.

CHAPITRE II. — CLIMATOLOGIE.

§ 1er. — Des Climats.

Dans cet article, nous n'aurons à nous occuper que du climat physique ou la climature, et non du climat astronomique.

Le climat physique comprend la chaleur, le froid, la sécheresse, l'humidité et la salubrité dont jouit un lieu quelconque.

Les géographes reconnaissent neuf causes du climat physique : 1° l'action du soleil, 2° la température propre du globe, 3° l'élévation du sol au-dessus du niveau de la mer, 4° le voisinage de la mer et sa situation relative, 5° la pente générale du terrain et ses expositions locales, 6° la position des montagnes relativement aux points cardinaux, 7° la nature géologique du sol, 8° le degré de culture et de population auquel un pays est parvenu, 9° enfin, les vents qui y règnent.

Ces causes agissent ou séparément ou réunies plusieurs ensemble, et dans ce dernier cas elles constituent des climats qui, en participant de l'une et de l'autre, forment des climats chauds et humides, des climats froids et secs, etc.

Mais la cause la plus puissante de toutes, a dit M. Lamouroux, est due au soleil. Son action dépend de la direction de ses rayons qui arrivent à la terre d'une manière plus ou moins oblique, ainsi que de la densité de l'atmosphère. Dans un air très-rare, comme sur les plus hautes montagnes, par exemple, la chaleur est nulle ou à peine sensible,

D'après les expériences de MM. Trebra et Arago, la chaleur propre de la terre augmente d'un degré centésimal pour une profondeur de 100 pieds. Ainsi, moins le soleil sera élevé au-dessus du

niveau de la mer, plus il conservera de chaleur ; et dans le cas opposé, plus on monte, plus la température baisse et dans une progression rapide ; de telle sorte que sur les montagnes les plus élevées règne un hiver perpétuel. Néanmoins, ce décroissement de chaleur varie à chaque heure du jour et dans chaque saison. L'exposition d'un terrain relativement au soleil mérite donc une grande considération.

Nous venons de voir les résultats que donne l'élévation du sol par rapport au niveau de la mer ; des effets analogues se font également remarquer dans celui de son voisinage : voisinage qui modifie les différentes températures, en modérant les plus élevées et en s'opposant à l'abaissement des autres.

La végétation indique parfaitement cet état de choses, comme nous le verrons en traitant de la géographie botanique.

Quant à la nature du sol, il est bien reconnu que toutes les espèces de terrains ne s'échauffent pas et ne perdent pas le calorique avec le même degré de promptitude : les terrains argileux refroidissent l'atmosphère, et les amas de sable, lorsqu'ils sont à sec, augmentent la chaleur.

Un sol sablonneux, léger, calcaire, donnant une température sèche, et le terrain rocailleux et aride, fournissant le moins de vapeur, sont aussi, l'un et l'autre les terrains les plus salubres. Et par opposition, les terrains frais, humides ou marécageux, diminuant la chaleur ou prolongeant la durée des gelées, sont les moins favorables à la santé. Enfin, dans les régions chaudes, les marais, en fermentant, dégagent des miasmes, des exhalaisons putrides qui occasionnent non-seulement des maladies, mais encore souvent la mort. L'homme lui-même, par ses travaux, influe beaucoup sur la température de l'air ; car, en desséchant des marais, en donnant une direction, une conduite aux eaux surabondantes, il assainit l'air. La culture des terres, de même que les forêts réduites et percées de chemins par lesquels l'air circule librement, produisent les mêmes effets.

Cependant s'il importe de réduire à certaines proportions le nombre et l'étendue des forêts, on doit reprocher à l'homme d'avoir porté trop loin son influence sous ce rapport ; car, pour ne parler que de la France, combien de bois et de forêts, en disparaissant sous la hache imprévoyante du bûcheron, ont fait éprouver des choses fâcheuses à ce pays, soit en modifiant les saisons, soit en supprimant ces moyens d'attraction entre les nuages et la terre! Et d'ailleurs, il est bien reconnu que les forêts exercent une influence favorable quant à la température, à la formation des orages, ainsi qu'à la constitution de l'atmosphère ; qu'elles régularisent la distribution de l'eau en mettant des obstacles à l'évaporation ; et que sur

le versant des montagnes, elles retiennent les terres et les empêchent d'être entraînées dans les torrents, les vallées ou les plaines ; enfin, qu'elles rompent l'effort des vents tumultueux qui, sans cette barrière infranchissable, briseraient ou renverseraient tout ce qui se rencontrerait sur leur passage.

Si les vents, dont les variations dépendent de l'équilibre de l'atmosphère, sont appelés à jouer un rôle dans la circonstance qui nous occupe, en apportant avec eux le froid ou la chaleur plus ou moins modifiés, selon qu'ils viennent d'une zône froide, chaude ou tempérée, il n'en est pas moins vrai que les forêts qui ont disparu, même des montagnes, étaient appelées, non seulement à modifier la direction des vents, mais encore à verser dans l'atmosphère le gaz oxygène propre à la respiration, et à s'emparer du gaz acide carbonique répandu dans l'air atmosphérique.

Quant à la marche annuelle de la température admise par les géographes, les tropiques exceptés, voici la manière dont elle est présentée :

Depuis le milieu de janvier, la température s'accroît d'abord lentement, ensuite rapidement en avril et mai, et atteint son maximum vers la fin de juillet; puis elle baisse d'abord insensiblement, plus vite en septembre et en octobre, et elle atteint son minimum vers le milieu de janvier.

Cette marche si régulière est une conséquence de la longueur des jours, de la hauteur du soleil au dessus de l'horizon et des changements plus ou moins rapides de sa déclinaison.

La division météorologique des saisons, qui diffère de la division astronomique, se règle d'après la température moyenne des mois, et comme suit :

Hiver : décembre, janvier, février.
Printemps : mars, avril, mai.
Eté : juin, juillet, août.
Automne : septembre, octobre, novembre.

La différence des zones par rapport aux saisons présente les faits les plus variés; mais pour ne parler ici que de la zone tempérée, la seule qui nous concerne, nous citerons ce que dit Malte-Brun à cet égard (*Géographie universelle*) :

« Si les zones tempérées ne présentent pas toutes les merveilles que fournit la zone torride, elles sont bien dédommagées par les charmes du printemps et de l'automne, par les chaleurs modérées de l'été et les rigueurs salutaires de l'hiver. Cette succession de quatre saisons n'est point connue au-delà du tropique ni vers les pôles.....

» C'est depuis le 40e jusqu'au 60e degré que la succession des

quatre saisons se montre la plus régulière et la plus sensible, sans cependant exposer la santé de l'homme. C'est aussi entre ces latitudes qu'habitent aujourd'hui les peuples les plus instruits, les plus civilisés, et ceux qui montrent le plus de courage sur mer et sur terre.

» Il semble que, dans les pays où l'on n'a point d'été, les habitants manquent de génie, ou du moins d'esprit et de goût; tandis que là où il n'y a pas d'hiver, on ne connaît guère la vraie bravoure, la constance, la loyauté et les autres vertus civiles et militaires. Mais rappelons-nous que c'est l'homme lui-même qui a créé en grande partie ces climats salubres; la France, l'Allemagne et l'Angleterre ressemblaient, il n'y a que vingt siècles, au Canada et à la Tartarie chinoise, contrées situées aussi bien que l'Europe, à une distance moyenne entre l'équateur et le pôle. »

RÉSUMÉ.

En résumé, et en ce qui concerne toutefois le département de Maine-et-Loire, nous dirons :

1° Que sa position géographique étant entre les 46° 59 et les 47° de latitude septentrionale ; entre les 2° 6′ et les 3° 42′ de longitude occidentale, indique assez que son climat est plus méridional de deux degrés que celui de Paris ; ce que démontre encore une végétation plus précoce d'environ 15 à 20 jours.

2° Que son élévation superocéanique, prise au pied de la tour Saint-Aubin, à Angers, est de 49 mètres. Et l'on sait que moins l'élévation au-dessus de la mer est grande, plus aussi la température est élevée.

3° Que sa distance de l'Océan est de 100 kilomètres. La proximité de la mer produit des effets analogues aux précédents sans être, toutefois, aussi puissants.

4° Que sa température moyenne est de 12° centigrades au-dessus de zéro : les variations de chaleur se montrant entre le 20e degré au-dessous de zéro et le 34e au-dessus.

A cette occasion nous croyons devoir rappeler que les hivers dans ce département, sont assez généralement doux ; ce qui d'ailleurs est démontré par la végétation d'un certain nombre de plantes étrangères qui ne cessent de fleurir en pleine terre pendant l'hiver, ou bien d'autres, indigènes, qui anticipent l'époque de leur floraison. Et si par contre on cite quelques-uns de ces hivers rigoureux, comme ceux de 1694, 1768, 1789, 1794 et 1829 — où à quelques-unes de ces époques les noyers et les vignes gelèrent : les premiers ne conservèrent que quelques couches d'aubier et leur écorce, et les secon-

des furent gelées jusqu'à la racine — ceux-ci ne présentent réellement que l'exception.

5° Les vents, quoiqu'assez variables, se tenant plus habituellement à l'ouest, n'apportent généralement avec eux que la température douce et uniforme de la mer.

6° Qu'en l'absence de montagnes, dont le département est dépourvu, les collines, qui les remplacent, quoique peu élevées, donnent néamoins des abris ; et recevant sur leurs parties déclives les rayons du soleil d'une manière plus directe, il en résulte que la chaleur qu'ils donnent s'y trouve concentrée jusqu'à ce qu'un courant d'air, un vent favorable s'en empare et la disperse au loin.

7° Que la nature géologique, des plus variées, et la dispersion des eaux fournies par les rivières, les étangs et les ruisseaux, sont des causes incessantes qui contribuent encore et parfaitement à donner au climat de Maine-et-Loire, un cachet tout particulier.

8° Enfin le degré de culture auquel ce département est parvenu, ne pouvant manquer de produire aussi ses effets, tout concourt à constituer d'une manière spéciale cette partie de la France, placée naturellement dans une zone tempérée, dans des conditions climatériques des plus variées et propres à y faire croître spontanément des plantes et prospérer des animaux, qui jusqu'ici ont été regardés comme devant appartenir à des régions plus méridionales; c'est, au reste, ce que nous allons constater par des observations concernant la *Géographie botanique* et la *Géographie zoologique de Maine-et-Loire*.

§ II. — Géographie botanique.

Dans ce paragraphe nous considérerons l'influence du climat physique tel que nous venons de le présenter, en en faisant une application — sous le titre de *Géographie botanique* — aux plantes qui croissent spontanément dans le département de Maine-et-Loire, comme à celles que l'on désigne par l'épithète de plantes acclimatées. Il en sera de même par rapport aux animaux et à l'homme même lorsque nous nous occuperons de la *Géographie zoologique*.

La température de ce département pouvant y laisser vivre et végéter convenablement certaines plantes et certains animaux de climats différents, et qu'on ne pouvait guère espérer pouvoir y rencontrer, la géographie des plantes ainsi que celle des animaux de notre pays devra présenter des faits intéressants; et nous aurons occasion de citer, pour ce département, plusieurs localités des mieux favorisées, tant pour les plantes que pour les animaux, mais dont l'exposition, la nature du sol, etc., jouent sans doute un rôle important dans cette circonstance.

M. Blondeau de Carolles dit avec raison qu'il existe des relations évidentes entre la nature des êtres qui vivent à la surface des terrains et ces terrains eux-mêmes.

La géographie des plantes comme celle des animaux est une science bien nouvelle encore et qui mérite une attention sérieuse de la part des naturalistes ; car il faut croire que tous ces êtres de la création qui ornent, embellissent et répandent la vie partout où ils se trouvent, qui vivent et meurent d'après les lois universelles qui les concernent, n'ont point été répandus au hasard, mais bien fixés par des rapports intimes avec le sol qui d'abord leur sert de berceau et ensuite de tombeau.

Indépendamment de ces lois invariables, les botanistes admettent plusieurs causes qui agissent constamment pour la dissémination des plantes sur la surface du globe : ces causes, qui constituent la pérégrination des plantes, sont les eaux et les vents, les animaux et l'homme lui-même. Ainsi par l'un ou l'autre de ces moyens, quand une plante est arrivée sur un sol étranger, n'importe à quelle distance du lieu de son origine, si les conditions d'existence sont les mêmes que celles qu'elle trouvait dans son pays natal, elle vivra sur cette terre nouvelle de la même vie et de la même existence que précédemment.

C'est ainsi, par exemple, qu'il faut expliquer cette végétation vigoureuse, parfaite que l'on retrouve dans certaines plantes qui sont venues de fort loin s'implanter sur notre sol, et que nous regardons maintenant comme acclimatées et appartenant à la Flore de Maine-et-Loire, telles que :

1° L'*Andromeda Dabœci*, L. (*Menziezia Dabœci*, Dc.), plante du Portugal que l'on retrouve à l'extrémité sud-ouest de la France et en Irlande, et que nous avons rencontrée à l'état sauvage le 8 juillet 1811, dans la forêt de Brissac, où elle végétait et végète encore on ne peut mieux.

2° L'*Antericum planifolium*, L. Cette liliacée, que l'on retrouve dans la plupart des landes des arrondissements de Saumur et de Baugé, vit en Espagne ainsi qu'en Algérie.

3° Le *Datura tatula*, L., originaire de l'Amérique, se propage et vit parfaitement dans les sols sableux d'Écouflant, de Briollay, de la Chapelle-Saint-Laud, etc.

4° L'*Erigeron canadensis*, L. est encore dans le même cas : originaire de l'Amérique du Nord, cette plante se rencontre dans tous les terrains stériles, sur les vieux murs, etc.

5° L'*Asclepias cornuti*, Dc. Cette belle et grande plante, originaire de la Syrie, croit-on, s'est tellement multipliée dans certaines îles de la Loire qu'on serait tenté de la regarder comme plante indigène.

Quant aux autres plantes acclimatées, qui ne sont pas venues fortuitement prendre possession de notre sol comme les précédentes, mais auxquelles l'homme est venu donner une nouvelle patrie, elles doivent, à raison même de cette circonstance, être distinguées de cette première catégorie pour en former une nouvelle sous la dénomination de *plantes naturalisées*. Ainsi, sont compris dans cette dernière classe, tous les végétaux étrangers livrés à la pleine terre, qui retrouvent dans la nouvelle contrée que l'homme vient de leur donner les conditions d'existence dont ils jouissaient dans leur pays natal.

Toutes ces causes de bonne végétation, sont tellement essentielles qu'elles ne peuvent disparaître sans que ces plantes ne soient altérées dans leur existence, ou même entraînées à la mort.

C'est ainsi, par exemple, que les camellias, originaires du Japon, qui naturellement croissent à l'ombre dans les forêts, doivent retrouver dans nos jardins, pour conditions de bonne végétation, nous pourrions dire d'existence, d'abord le terreau de bruyère qui leur est indispensable, puis des abris convenables qui, en les privant du contact immédiat des rayons du soleil auxquels ces plantes ne sont pas destinées, leur fasse remplacer convenablement l'ombre primitive et tutélaire de leurs forêts. L'exposition du Nord, est donc celle qu'il convient de leur donner ; car il ne faut pas pour qu'ils prospèrent, que ces arbustes soient alternativement exposés au gel qui retarde leur végétation et au dégel qui l'avance. Cette alternance qui occasionne une fluctuation dans la sève, est on ne peut plus préjudiciable, et devient souvent funeste même à des végétaux des plus rustiques. Enfin il faut autant que possible leur procurer la fraîcheur qu'ils devaient avoir primitivement.

Nous n'irons pas plus loin dans ces appréciations, cet exemple suffit pour en faire ressortir l'importance ; et c'est en tenant compte de ces circonstances, que l'horticulture angevine est parvenue à réunir ou comprendre dans ses cultures un grand nombre de plantes qu'on peut regarder maintenant comme étant acclimatées pour ce département.

Avant de donner la liste de certaines de ces plantes, nous croyons devoir citer ici quelques essais tentés pour atteindre ce but, et qui presque tous ont été couronnés de succès.

M. Lebreton aîné, horticulteur à Angers, possédait un *Melia azedarac*, L., qui a vécu plus de quinze années en pleine terre, et n'a péri que par suite d'une transplantation peu convenable par rapport à la force de cet arbre.

Dans le jardin de la préfecture l'on voit un individu de cette espèce qui peut avoir maintenant (1860) quinze à dix-huit années d'existence, et qui tous les ans rapporte des fleurs et des fruits.

Nous-même, nous avons réussi dans l'acclimatation du *Mimosa julibrissin*, W., du *Begonia discolor*, R. Br. (1); plantes qui maintenant ornent un grand nombre de jardins.

C'est M. de Bléret, amateur à Angers, qui, le premier, cultiva dans cette ville le *Magnolia grandiflora* et ses variétés; et le massif de ces beaux arbres d'ornement qu'il avait fait planter dans son jardin, rue du Cornet, est encore présent à la pensée.

Si l'on doit à MM. de Bondy, ancien receveur général à Angers, et Garnier, amateur dans la même ville, l'introduction du *Camellia* en Anjou, l'on est redevable aussi à M. Cachet père, horticulteur à Angers, d'avoir vulgarisé ce charmant arbuste en présentant les résultats qu'il a obtenus de la culture en pleine terre, non seulement du *Camellia japonica*, L. et de ses variétés, mais encore des autres espèces de ce genre de fleurs si remarquables, telles que : *Camellia reticulata*, Edw., *C. Sasanqua*, Dc., *C. euryoides*, Edw., *C. oleifera*, Edw.

Cette plantation en pleine terre date de 1821 ; et depuis cette époque, tous ceux ainsi cultivés ont eu à supporter dans certaines années jusqu'à 15 degrés au-dessous de zéro du thermomètre de Réaumur. Ainsi plantés tous fleurissent parfaitement; et quelques variétés ont rapporté de bonnes graines.

Parmi le grand nombre de camellias ainsi cultivés en pleine terre dans les jardins des horticulteurs et des amateurs, dans ce département, nous en avons mesuré quelques buissons; et celui qui nous a paru le plus élevé dans ses branches et du plus gros diamètre dans sa tige, est un *Camellia pæoniflora*, de la collection de M. Cachet. Cet arbuste, planté en 1821, se couvrit bientôt d'un grand nombre de fleurs, et après dix années de végétation, s'élevait à plus de 4 mètres; sa tige principale, mesurée à 33 centimètres au-dessus du sol, présentait une circonférence de 38 centimètres.

Ces massifs, nous pourrions dire ces bosquets de camellias, dont rien n'égale la beauté, la richesse et l'élégance, lorsque vers la fin de l'hiver et le commencement du printemps, l'on découvre sur chaque buisson autant de fleurs que de feuilles, présentent parfois encore un autre sujet d'admiration : à l'époque que nous venons de citer, ces arbustes touffus deviennent des lieux de refuge ou plutôt d'adoption pour certaines espèces d'oiseaux ; et le rossignol, ce chantre des forêts et des bois, venait et vient peut-être encore chaque année dans le jardin de M. Cachet, faire entendre du fond d'un buisson de camellia qui le dérobe à la vue, les sons modulés et si mélodieux de son éclatante voix.

(1) Annales de la Société d'horticulture de Paris, juin, 1830; ainsi que le premier numéro des travaux du Comice horticole de Maine et Loire, année 1838.

L'on a vu encore dans ce même jardin d'autres oiseaux choisir des camellias pour y établir leurs nids; et fort souvent la fauvette à tête noire en adopte une touffe pour y établir le sien.

Quant aux autres plantes naturalisées, voici la liste de quelques-unes que l'on peut regarder comme devant être comprises dans cette catégorie pour le département de Maine-et-Loire, puisqu'elles résistent aux hivers assez variables de cette localité, sans qu'il soit pris à leur égard aucun moyen de préservation contre le froid.

Arbres, arbrisseaux et arbustes.

Amòrpha fruticosa, L.
Andromeda arborea, L.
Apios tuberosa, Dc.
Araucaria imbricata, W.
— brasiliensis, Lamb. ainsi que les autres conifères de pleine terre introduits jusqu'à ce jour dans les cultures.
Arbutus unedo, L.
— andrachne, L.
Ardisia japonica, Decais.
Asimina triloba, Dun.
Atragene indica, Def.
— nepaulensis, Hort.
Aucuba japonica, L.
Azalea nudiflora, L., etc.
— pontica, L., etc.
Benzoin diospirus, Nees.
— odorifera, Nees.
Berberis nepaulensis, Hort., etc.
Bignonia catalpa, L.
Callicarpa americana, L.
Calycanthus floridus, L.
Camellia japonica, L., etc.
Capparis spinosa, L.
Caprifolium balearicum, R. et S.
— sinensis, Barcl.
— sempervirens, R. et S.
Caragana spinosa, Dc., etc.
Carya olivæformis, Nutt.
Ceanotus americanus, L., etc.
Celtis australis, L., etc.
Cerasus lusitanica, L., etc.
Cestrum parqui, L'Her.
Chimonanthus fragrans, Dc.
Chionanthus virginica, L.
Clematis azurea, Sieb.
— viticella, L., etc.
Comptonia asplenifolia, W.
Correa alba, Vent.
Coronilla emerus, L.
Cotoneaster Fontanesii, Sp.
Cratægus lucida, Dc., etc.
Deutzia scabra, Thumb.
— straminea.
— gracilis.
Diospiros lotus, L.
Eleagnus angustifolius, L.
— argentea, Pursh.
Evonymus americanus, L., etc.
Eriobotrya japonica, Dc.
Exocordia grandiflora.
Fabiana imbricata, R. et P.
Forsythia viridissima.
Gelsemium sempervirens, Don.
Gymnocladus canadensis, Dc.
Halesia tetraptera, L.
Hibiscus syriacus, L.
Hydrangea arborescens, L.
— quercifolia, Bartr.
Indigofera decora.
Jasminum revolutum, Sims.
— nudiflorum.
Kalmia latifolia, L., etc.
Kœlreuteria paniculata, W.
Laurus nobilis, L.
— caroliniensis, Mich.
— sassafras, L.

Leycesteria formosa. Wall.
Ligustrum japonicum, L.
Liquidambar styracifolia, L.
Liriodendron tulipifera, L.
Lycium afrum, L., etc.
Maclura aurantiaca, Nutt.
Magnolia grandiflora, L., et 22 variétés.
— acuminata, L.
— auriculata, Lam.
— cordata, Mich.
— conspicua, Salisb.
— glauca, L.
— macrophylla, Dc.
— obovata, W., et ses var.
— — soulangiana, S. B.
— — speciosa, Cach.
— pyramidata, Dc.
— thompsoniana, Hort
— umbrella, Lam.
Mahonia aquifolium.
Melia azedarach, L.
Menispermum canadense, L.
Menziesia dabœci, Dc.
Mimosa julibrissin, Wins.
Myrica cerifera, L.
Nintoa japonica, Thumb.
Ononis fruticosa, L.
Ornus europæus, Pers.
Pæonia montana (P. arborea, Hort.), etc.
Paliurus australis, Def.
Paulownia imperialis, Sieb.
Pavia macrostachya, Mich., etc.
Phlomis fruticosa, L.
Pistachia lentiscus, L.
— terebenthus, L.
Pseudophora alopecuroides, L.
Psoralea glandulosa, L.
Punica granatum, L.
Quercus coccinea, W. et autres chênes d'Amérique.
Rhododendron caucasicum, P.
— campanulatum, Wall.
— catowbiense, Curt.
— cinnanomeum, Lind.
— ponticum, L.
Plus, un grand nombre d'hybrides.
Robinia hispida, L.
Rosmarinus officinalis, L.
Salisburia adianthifolia, Sm.
Sophora japonica, L.
Stewartia malacodendron, L.
Syringa josikæa, Jaq., etc.
Skimmia japonica.
Spiræa (tous).
Staphylea pinnata, L.
— trifoliata, L.
Sterculia platanifolia, L.
Styrax officinale, L.
Tamarix indica, R. et P.
Tecoma grandiflora, Don.
Weigelia rosea, etc.
Virgilia lutea, Mich.
Vitex agnus castus, L.
— arborea, Fisch.
Wisteria frutescens, Dc.
Yucca filamentosa, L.
— flaccida, Haw.
— glaucescens, Haw.
— gloriosa, Haw.
— plicata.
— recurva, Salisb.
— obliqua.
— stenophylla.
— aloifolia (1).
Zizyphus jujuba, Lam.

(1) Cette espèce est la seule du genre pour laquelle il faut prendre quelques précautions contre l'intensité du froid de certains hivers.

Plantes herbacées de pleine-terre.

Actæa spicata, L.
Aletris aurea, Pursh.
Alstræmeria aurantiaca, Sw.
Amaryllis belladona, L.
— longifolia, L.
— lutea, L.
Arundo donax, L., var. versicolor.
Asclepias cornuti, Den. (A. Syriaca, L.)
— tuberosa, L.
Bambusa gracilis.
— metake.
— nigra.
Begonia discolor, L. (1)
Catananche cœrulea, L.
Coreopsis diversifolia, Dc.
Cosmos bipinnata, Cav.
Dianthus sinensis, L., etc.
Dictamus albus, L.
— fraxinellus, L.
Dielythra spectabilis, Dc.
Dodecateon meadia, L.
Doronicum caucasicum, Dc.
Dracocephalum speciosum, Sw.
Epimedium (plusieurs espèces).
Erythronium americanum, C.
— dens canis, L.
Escallonia floribunda, Kunt.
— montevidensis, Dc.
— coccinea.
Farfugium grande.
Gillenia trifolia, Mœnch.
Gynerium argenteum.
Hibiscus moscheutos, L.
Hibiscus roseus, Thor.
— speciosus, Dc.
Hotteya japonica, Hort.
Liatris elegans, W., etc.
Lilium (toutes les espèces).
Lobelia cardinalis, L., etc.
Moræa chinensis, Lam., etc.
Opuntia fragilis, Haw.
— media, Haw.
— vulgaris minor.
Echinocactus multiplex, Zacc.
— ottonis, Lehm.
Mamillaria cespitosa, Otto.
Michauxia campanuloides, D. S.
Oxalis arietina, L.
— corallina, W.
Pancratium illyricum, L.
Pentstemon gentianoides, H. etc.
Phlomis tuberosa, L., etc.
Plumbago larpentæ.
Rudbeckia angustifolia, L.
Scilla amæna, L.
— italica, L.
— siberica, Andr.
Sisyrinchium bermudiana, L.
Spigelia marylandica, L.
Tradescantia virginica, L.
Trichonema bulbocodium, H.K.
Tritoma media, Curt.
— uvaria, Ker.
Trollius americanus, Dc.
— asiaticus, L.
— caucasicus, Dc.
Tupa coccinea.
Zephyranthes atamasco, Hoot.

(1) Cette belle plante se reproduit par ses bulbes axillaires, qui tombent à terre vers la fin de l'automne et passent ainsi l'hiver sans aucun abri. La racine tuberculeuse de la vieille plante est quelquefois détruite par de fortes gelées; mais les bulbes axillaires ne sont jamais attaqués par le froid, même le plus intense de ce pays.

Plantes aquatiques.

Cyperus papyrus, L. Sp.
Aponogeton distachyum, L.
Calla palustris, L.
Limnocharis Humboldtii, Rich.
Pontederia cordata, L.
Pontederia crassipes, Spreng.
Richardia œthiopica, S. M.
Stratiotes aloides, L.
Sagittaria brasiliensis.
Saururus cernuus, L., bord des eaux.

Plantes soumises à la pleine-terre, en prenant la précaution d'amonceler une certaine quantité de sable fin au col de la racine.

Cassia marylandica, L.
Commelina tuberosa, R. S.
Canna angustifolia, L.
— discolor, W.
— gigantea, Edw.
Eucomis punctata, S. S.
Tritoma media, Curt.
— uvaria, Ker.
Indigofera decora.
Jasminum revolutum, Sims.
Olea europæa, L.
Lagerstrœmia indica, L.
Pittosporum undulatum, Dc.
— tobira, Dc.
Salicornia fruticosa, L.
Raphiolepis salicifolia, Dc.

Après avoir indiqué, par les plantes acclimatées dont il vient d'être question, quel peut être en quelque sorte le climat de ce département, il nous reste à faire connaître, par rapport à la géographie botanique, les systèmes de classification, pour cette science, admis par les botanistes.

La géographie botanique, cette science nouvelle à laquelle des savants de premier ordre sont venus prendre part, et entre autres, dans ces derniers temps, MM. Lamouroux, Stromeyer, Tréviranus, Léopold de Buch, Wahlemberg, Hornemann, de Candolle, Schow, Bory de Saint-Vincent, mais dont la création, en définitive, est due au savant et illustre M. le baron de Humboldt, présente quelques éléments qu'il est bon de rappeler ici, mais que l'on peut réduire à deux principaux : la *station* et l'*habitation*.

La *station* se rapporte à la nature physique de la localité dans laquelle chaque plante se rencontre, et dont les causes, au nombre de neuf, sont celles dont nous avons parlé au chapitre concernant la climatologie, telles que : l'*exposition*, la *nature du sol*, la *hauteur au-dessus du niveau de la mer*, la *température*, etc. Ainsi, la combinaison variée de toutes les influences des agents physiques devra donc se rapporter à la station des plantes.

L'*habitation* n'est autre que la région ou la partie du globe dans laquelle chaque espèce de plante est la plus commune.

En considérant les plantes d'après la région qu'elles occupent, M. Schow a pu rédiger la première géographie botanique du globe, en classant celles-ci en 22 royaumes botaniques, suivant le partage qu'il fait du globe; et en les examinant d'après les stations qu'elles affectionnent, M. de Candolle en a formé 15 classes, auxquelles M. Bory de Saint-Vincent en a ajouté deux autres.

Voici, du reste, le tableau de ces 17 classes, tel que le Dictionnaire classique d'histoire naturelle le présente à l'article *Géographie botanique*, rédigé par M. Guillemin, et qui va nous servir en partie pour la classification géographique des plantes de Maine-et-Loire.

TABLEAU GÉNÉRAL DES STATIONS BOTANIQUES.

1° *Plantes maritimes ou salines.* Ce sont des plantes terrestres qui ont besoin d'habiter les bords de la mer ou des sources salées : les *salicornes*, les *soudes*, quelques *staticés*, etc.

2° *Plantes marines. Thalassiophytes ou hydrophytes*, de Lamouroux, plongées dans la mer ou flottant à sa surface (les *varechs*, les *ulves*, etc.).

3° *Plantes aquatiques*, vivant dans les eaux douces, dormantes ou courantes (la *sagittaire*, les *nymphéas*, les *potamogetons*).

4° *Plantes des marais d'eau douce*, croissant sur un sol qui est presque toujours submergé, ce qui détermine dans la même espèce des formes variées (les *renoncules aquatiques*, le *polygonum amphybium*, etc.). Cette classe ne peut être qu'une subdivision de la précédente.

5° *Plantes des prairies et des pâturages secs.* (Quelques *lotus* et un grand nombre de *graminées*, des *trèfles*, etc.)

6° *Plantes des terrains cultivés*, dont le développement, paraissant spontané dans ces terrains, semble dû à l'action de l'homme, soit par le transport de leurs graines avec celles des plantes cultivées, soit que, pour favoriser leur naissance, un terrain calcaire et léger devienne nécessaire (le *bluet*, la *nielle des blés*, plusieurs espèces de *véroniques*, d'*euphorbes*, le *sinapis arvensis*, etc.)

7° *Plantes des rochers ou des murailles.* (Les *saxifrages*, la *giroflée jaune*, quelques *sisymbrium*, quelques *bromes*, la *linaire cymbalaire*, etc.)

8° *Plantes des sables ou des terrains très-meubles et très-substantiels* (le *carex arenaria*, le *calamagrostis arenaria*, le *plantago arenaria*, etc.)

9° *Plantes des décombres*, c'est-à-dire celles qui choisissent les habitations de l'homme ou des animaux, par le besoin qu'elles ont

de sel et de substances azotées (l'*oxalis acetosa*, les *atriplex patula*, *erecta*, etc.).

10° *Plantes des forêts*, parmi lesquelles il faut distinguer les arbres qui en forment l'essence (le *chêne*, le *hêtre*, les *pins*, etc.), et les plantes qui ne vivent que sous leur abri (la plupart des *orchidées d'Europe*, quelques *carex*, quelques *orobanches*, etc.).

11° *Plantes des buissons ou des haies*, comprenant les arbustes qui constituent la haie ou le buisson (l'*aubépine*, le *prunelier*, l'*églantier*, etc.), et les plantes herbacées qui croissent au pied de ces arbustes (l'*adoxa moschatellina*, la *violette ordinaire*, etc.), ou celles qui grimpent entre leurs nombreux rameaux (la *brione*, le *taxus communis*, quelques *lathyrus*, etc.).

12° *Plantes souterraines et des caves*, qui peuvent presque se passer de la lumière et même qui la redoutent (les *bissus*, les *truffes* et quelques autres *cryptogames*).

13° *Plantes des montagnes*, que M. de Candolle propose de diviser en deux sections, savoir : celles qui croissent dans les montagnes alpines, dont les sommités sont recouvertes de neiges perpétuelles, et où l'arrosement est continu et abondant pendant les chaleurs de l'été (un grand nombre de *saxifrages*, de *gentianes*, de *primevères*, de *rhododendrons*, etc.), et celles qui habitent les montagnes d'où la neige se retire avant l'été, et qui sont privées d'irrigation continue (plusieurs *anthirrinum*, et entre autres l'*A. alpinum*; des *ombellifères*, principalement du genre *Seseli*; des *labiées*, etc.).

14° *Plantes parasites*, qui pompent leur nourriture sur d'autres végétaux, et qui par conséquent peuvent se trouver dans toutes les stations précédentes (le *gui*, les *orobanches*, les *cuscutes*, une foule de *lichens*, de *champignons*, de *mousses*, etc.).

15° *Plantes pseudo-parasites*, qui vivent sur des végétaux morts (des *lichens*, des *mousses*, etc.), ou bien sur l'écorce des végétaux vivants, mais sans en absorber la sève (*les épidendres*, etc.).

16° *Plantes qui végétent dans les eaux thermales*, depuis 20° jusqu'au 48° Reaumur au-dessus de 0 (plusieurs cryptogames du genre *oscillatoria*, etc.).

17° Plantes qui ne se développent que dans les infusions ou dans les liqueurs artificielles. (On cite entre autres, une *Conferve* qui se présente ainsi dans le vin de Madère.)

« On ne peut assigner à aucune station connue, à aucune région, » disent les botanistes qui s'occupent de géographie botanique, « les plantes cultivées et devenues domestiques entre les mains de l'homme, dans ses champs, ses jardins; la plupart le suivent partout en raison des soins dont elles sont l'objet; et leur patrie primitive, lorsqu'on croit devoir leur en supposer une, est

presque toujours environnée de la plus profonde obscurité.

» En général, l'on peut dire que la station d'une plante au-dessus du niveau de la mer varie d'autant plus que son habitation ordinaire se rapproche davantage du climat des zônes tempérées ; que les plantes qui croissent à toutes les latitudes, croissent aussi à toutes les hauteurs ; enfin, que les plantes qui ne croissent qu'à une latitude déterminée, se trouvent à la hauteur au-dessus de la mer dont la température correspond à celle de la latitude. »

Selon M. Schow, pour qu'un espace quelconque du globe forme ce qu'il propose d'appeler un *Royaume* (*Regnum*) ou région *phytogéographique*, il faut que la moitié des espèces au moins y soient indigènes.

Dans le tableau que nous venons de présenter, nous ne trouvons que onze classe dans chacune desquelles peuvent être rangées les plantes de Maine-et-Loire ; mais à l'exemple de M. de Candolle pour les plantes de France, nous diviserons celles de Maine-et-Loire en autant de sections qu'il sera convenable de le faire, afin de pouvoir préciser plus convenablement le genre de station qui leur est propre et convient le mieux pour les faire considérer sous leurs rapports de géographie locale en même temps que de géographie comparative.

Nous allons donc passer en revue les plantes de la flore de Maine-et-Loire, en prenant dans les stations qui leur sont propres, celles où elles croissent spontanément, et dont l'énumération donne les chiffres suivants :

1° Plantes cryptogames ou acotylédonnées......		1800
2° Plantes phanérogames ou cotylédonnées :		
a. Monocotylédonnées ou endogènes..	325	1402
b. Dicotylédonnées ou exogènes......	1077	
Total................		3202 plantes.

Dans ce nombre se trouvent des plantes que l'on pourrait qualifier de *plantes cosmopolites*, à raison de leur manière d'être qui est de s'accommoder et de vivre aussi bien dans un lieu que dans un autre, comme par exemple le trivial pissenlit, qu'on rencontre partout, etc. Ces plantes pourraient donc former une classe particulière ; cependant, pour ne pas trop diviser et diviser inutilement ce travail, nous avons cru devoir placer ces plantes dans les autres classes, en les répétant, toutefois, lorsque cela devient nécessaire.

STATIONS BOTANIQUES DE MAINE ET LOIRE.

Ire CLASSE. — PLANTES AQUATIQUES.

Fontinalis antipyretica, Hedw.
— squammosa, Hedw.
Chara tenuissima, Desv.
— fragilis, Desv.
— syncarpa, Thuil.
— flexilis, Ag.
— translucens, Pers.
— stelligera, (Nit.) Bauer.
— hispida, Sm.
— fragilis, Desv.
— aspera, W.
— fœtida, Br.
— glomerata, Desv.
— coronata, Ziz.
Potamogeton natans, L.
— plantagineus, Ducr.
— fluitans, Roth.
— serratus, L.
— heterophyllus, Schreb.
— lucens, L.
— perfoliatus, L.
— densus, L.
— crispus, L.
— Berchtoldi, Fieb.
— acutifolius, Link.
— pectinatus, L.
— pusillus, L.
— tuberculatus, Ten.
— polygonifolius, Pour.
Naias major, Roth.
— minor, Roth.
Lemna trisulca, L.
— minor, L.
— gibba, L.
— polyrhiza, L.
— arrhiza, L.
Typha latifolia, L.
— media, Dc.
— angustifolia, L.
Sparganium ramosum, Huds.
— simplex, Roth.
Sparganium minimum, Baub.
Carex maxima, Scop.
— stricta, Good.
— paludosa, Good.
— nutans, Host.
— riparia, Curt.
— pseudo-cyperus, L.
— kochiana, Dc.
Cyperus longus, L.
Scirpus fluitans, L.
— lacustris, L.
— maritimus, L.
Leersia oryzoides, Sw.
Phragmites communis, Trin.
Glyceria fluitans, R. Br.
— airoides, Reich.
— spectabilis, Mert.
Festuca arundinacea, Schr.
Butomus umbellatus, L.
Alisma plantago, L.
— lanceolatum, With.
— natans, L.
— ranunculoides, L.
— damasonium, L.
Sagittaria sagittæfolia, L.
Hydrocharis morsus-ranæ, L.
Polygonum amphibium, L.
— hydropiper, L.
— lapathifolium, L.
Rumex hydrolapathum, Huds.
Hottonia palustris, L.
Utricularia vulgaris, L.
— neglecta, Lehm.
— minor, L.
Limosella aquatica, L.
Limnanthemum nymphoides, Link.
Phellandrium aquaticum, L.
Ranunculus hederaceus, L.
— ololeucos, Lloid.
— triphyllos, Wallr.

Ranunculus radians, Rev.
— peltatus, Schrk.
— trichophyllus, Ch.
— aquatilis, L.
— Drouetii, Schultz.
— divaricatus, Schra.
— fluitans, Lam.
— Lenormandi, Schultz.
— tripartitus, Dc.
— lingua, L.
— sceleratus, L.
Caltha palustris, L.
— Guerangerii, Bor.
Nymphæa alba, L.
— Milletii, Bor.
Nuphar luteum, Sm.
Nasturtium officinale, Br.
Sium inundatum, L.
Montia rivularis, Gmel.
Hippuris vulgaris, L.
Myriophyllum spicatum, L.
— alterniflorum, Dc.
— verticillatum, L.
Callitriche vernalis, Kutz.
— stagnalis, Scop.
— platycarpa, Kutz.
— hamulata, Kuth.
— truncata, Gass.
Ceratophyllum demersum, L.
— submersum, L.
Trapa natans, L.
Acorus calamus, L.
Marsilea quadrifolia, L.

IIe CLASSE. — PLANTES DES MARAIS.

Nous divisons cette classe en quatre sections, à raison des modifications qu'elle présente.

I. *Plantes des marais proprement dits.*

Equisetum palustre, L.
— limosum, L.
Zanichella palustris, L.
— repens, Bonngh.
Carex disticha, Huds.
— pseudo-cyperus, L.
— paludosa, Good.
— acuta, L.
— vesicaria, L.
— ampullacea, Good.
Scirpus palustris, L.
— ovatus, Roth.
— lacustris, L.
— tabernæ montani, Gmel.
— pauciflorus, Light.
— sylvaticus, L.
Cladium mariscus, Br.
Phalaris arundinacea, L.
Phragmites communis, Trin.
Gliceria spectabilis, Mert.
— plicata, Fries.
Juncus obtusiflorus, Ehrh.
— uliginosus, Mey.
— pygmeus, Thuil.
— tenageia, L.
Triglochin palustre, L.
Iris pseudo-acorus, L.
Polygonum amphibium, L.
— hydropiper, L.
Rumex hydrolapathum, Huds.
Veronica anagallis, L.
— beccabunga, L.
— scutellata, L.
Hottonia palustris, L.
Menyantes trifoliata, L.
Pedicularis palustris, L.
Myosotis palustris, W.
Chlora imperfoliata, L.

Taraxacum palustre, Dc.
Sonchus arvensis, var. palustris, L.
— maritimus, L.
Cirsium palustre, Scop.
Œnanthe crocata, L.
Cochlearia armoriaca, L.
Sium latifolium, L.
— angustifolium, L.
Lepidium latifolium, L.
Ranunculus flammula L.
Caltha palustris, L.
Nasturtium palustre, Dc.
Althea officinalis, L.
Isnardia palustris, L.
Epilobium palustre, L.
Euphorbia palustris, L.

II. *Plantes des prés et des marais tourbeux.*

Sphagnum latifolium.
— squarrosum.
— molluscum.
— compactum.
— capillifolium.
— cuspidatum.
Lycopodium inundatum, L.
Osmunda regalis, L.
Polystichum thelipteris, Sw.
Juncus anceps, Laharp.
— acutiflorus, Ehrh.
— brevirostris, Nees,
— heterophyllus, Léon Duf.
— obtusiflorus, Ehrh.
— squarrosus, L.
Carex pulicaris, L.
— paniculata, L.
— fulva, Good.
— canescens, L.
— filiformis, L.
— lævigata, Sm.
— stellulata, Good.
— vulgaris, Fries.
Eriophorum latifolium, Hop.
— angustifolium, Roth.
— gracile, Roth.
— vaginatum, L.
Nardus stricta, L.
Calamagrostis lanceolata, Roth.
Narthecium ossifragum, Huds.
Paris quadrifolia, L.
Orchis palustris, Jacq.
Orchis traunsteineri, Saut.
Epipactis palustris, Crantz.
Liparis Lœselii, Rich.
Spiranthes æstivalis, Rich.
Schænus albus, L.
— fuscus, L.
Anagallis tenella, L.
Pinguicula vulgaris, L.
— lusitanica, L.
Pedicularis palustris, L.
Menyanthes trifoliata, L.
Valeriana dioica, L.
Galium uliginosum, L.
Hydrocotyle vulgaris, L.
Elodes palustris, Spach.
Drosera rotundifolia, L.
— intermedia, Hayn.
Parnassia palustris, L.
Lotus uliginosus, Schk.
— tenuifolius, Reich.
Epilobium palustre, L.
Anagallis tenella, L.

III. *Plantes littorales* (1).

Pilularia globulifera, L.
Polystichum thelypteris, Sw.
Equisetum palustre, L.
— limosum, L.

(1) Sous cette indication nous comprenons les plantes qui croissent au bord ou dans le voisinage des rivières, des ruisseaux, des étangs et des fossés aquatiques.

Equisetum hyemale, L.
Carex divisa, Huds.
— vulpina, L.
— remota.
— Schreberi, W
— ligerica, Gay.
— stricta, Good.
— pseudocyperus, L.
— hirta, L.
— kochiana, Dc.
— nutans, Host.
— riparia, Curt.
Scirpus cœspitosus, L.
— setaceus, L.
— Rhotii, Hop.
— Michelianus, L.
— maritimus, L.
— multicaulis (Eleocharis multicaulis, Desv.).
— ovatus (Eleoch. o.) R. Br.
— acicularis (Eleoc. a.) R. Br.
Leersia oryzoides, Sw.
Alopecurus bulbosus, L.
— geniculatus, L.
— fulvus, Sm.
Crypsis schœnoides, Lam.
Phalaris arundinacea, L.
Panicum crus-galli, L.
Digitaria filiformis, Kœl.
Cynodon dactylon, Pers.
Tragus racemosus, Def.
Calamagrostis epigeios, Roth.
Poa serotina, Ehrh.
— pilosa, L.
Glyceria spectabilis, Mert.
— airoides, Reich.
— plicata, Fries.
Festuca arundinacea, Schreb.
Juncus glaucus, Ehrh.
— conglomeratus, L.
— effusus, L.
— pygmæus, Thuil.
— lampocarpus, Ehrh.
— compressus, Jacq.
— bufonius, L.
Juncus hybridus, Brot.
Salix fragilis, L.
— amygdalina, L.
— triandra, L.
— Russelliana, Sm.
— undulata, Ehrh.
— helix, L.
— rubra, Huds.
— viminalis, L.
— aurita, L.
Alisma damasonium, L.
Polygonum minus, Huds.
— mite, Schr.
— hydropiper, L.
— persicaria, L.
— nodosum, Pers.
— lapatifolium, L.
Rumex maritimus, L.
— hydrolapathum, Huds.
Chenopodium glaucum, L.
Blitum rubrum, Reich.
Littorella lacustris, L.
Centunculus minimus, L.
Lysimachia vulgaris, L.
— nummularia, L.
Samolus Valerandi, L.
Veronica anagallis, L.
— beccabunga, L.
— scutellata, L.
Sibthorpia europæa, L.
Limosella aquatica, L.
Lindernia pyxidaria, All.
Scrophularia nodosa, L.
— aquatica, L. (S. Balbisii, Horn.)
— canina, L.
Lycopus europæus, L.
Teucrium scordium, L.
Menta hirta, W.
— plicata, Opiz.
— hispidula, Bor.
— aquatica, L.
— acutifolia, Sm.
— origanifolia, Host.
— ovalifolia, Opiz.
— ballotæfolia, Opiz.

Mentha elata, Host.
— pulchella, Host.
— pulegium, L.
Stachys palustris, L.
Symphitum officinale, L.
Chlora imperfoliata, L.
Cicendia pusilla, Griseb.
Microcala filiformis, Link.
Radiola linoides, Gm.
Eupatorium cannabinum, L.
Bidens tripartita, L.
— cernua, L.
Gnaphalium luteo-album, L.
Xanthium strumarium, L.
— macrocarpum, Dc.
Œnanthe phellandrium, Lam.
— crocata, L.
Angelica sylvestris, L.
Sium latifolium, L.
— nodiflorum, L.
— inundatum, L.
Ranunculus nodiflorus, L.
Myosurus minimus, L.
Aconitum napellus, L.
Impatiens nolitangere, L.
Althæa officinalis, L.
— cannabina, L.
Cardamine pratensis, L.
— impatiens, L.
Nasturtium amphibium, Br.
— sylvestre, Br.
— palustre, Dc.
Lepidium latifolium, L.
Spergula subulata, Sw.
Cerastium aquaticum, L
Elatine major, Br.
— hexandra, Dc.
— alsinastrum, L.
Corrigiola littoralis, L.
Ribes rubrum, L.
Epilobium hirsutum, L.
— tetragonum, L.
Lythrum salicaria, L.
— hyssopifolia, L.
Peplis portula, L.
Potentilla anserina, L.
Spiræa ulmaria, L.

IV. *Plantes des prairies humides.*

Carex remota, L.
— disticha, Huds.
— canescens, L.
— tomentosa, L.
— flava, L.
— strigosa, Good.
— pallescens, L.
— leporina, L.
Alopecurus geniculatus, L.
— fulvus, Sm.
Agrostis canina, L.
Phleum pratense, L.
Holcus lanatus, L.
— mollis, L.
Poa trivialis, L.
Juncus compressus, Jacq.
Colchicum autumnale, L.
Plantago major, L.
Fritillaria meleagris, L.
Narcissus pseudo-narcissus, L.
— biflorus, Curt.
Galanthus nivalis, L.
Orchis alata, Fleury.
— laxiflora, Lam.
— latifolia, L.
— incarnata, L.
— maculata, L.
— viridis, All.
Neottia ovata, Rich.
Rumex pratensis, Mert.
— obtusifolius, L.
Gratiola officinalis, L.
Pedicularis sylvatica, L.
Teucrium scordium, L.
Stachis palustris, L.
Mentha pulegium, L.

Achillæa ptarmica, L.
Senecio Jacobæa, L.
— aquaticus, Huds.
— pratensis, Richt.
— erraticus, Bert.
Inula helenium, L.
— britannica, L.
Cirsium bulbosum, Dc.
— anglicum, Dc.
Tragopogon orientalis, L.
Scorzonera plantaginea, Schl.
Taraxacum palustre, Dc.
Myosotis strigulosa, Reich.
Sium latifolium, Hoch.
— angustifolium, L.
Sium verticillatum, Lam.
Œnanthe fistulosa, L.
— peucedanifolia, Poll.
— Lachenalii, Gm.
Pimpinella magna, L.
Silaus pratensis, Bess.
Peucedanum carvifolium, Vill.
Selinum carvifolia, L.
Heracleum spondylium, L.
Thalictrum flavum, L.
Ranunculus acris, L.
Lychnis floscuculi, L.
Sanguisorba officinalis, L.
Trifolium Michelianum, Savi.
Cardamine pratensis, L.

IIIe CLASSE. — PLANTES DES PRAIRIES ET DES PATURAGES SECS.

Comme la précédente, cette classe est divisée en plusieurs sections.

I. *Plantes des terrains argilo-siliceux.*

Carex prœcox, Jacq.
— glauca, Scop.
— muricata, L.
Agrostis decumbens, Hall.
— vulgaris, With.
Anthoxanthum odoratum, L.
Alopecurus pratensis, L.
Phleum pratense, L.
Aira caryophyllea, L.
Avena flavescens, L.
— pubescens, L.
— pratensis, L.
Bromus racemosus, L.
— erectus, Huds.
Dantonia decumbens, Dc.
Dactylis glomerata, L.
Poa compressa, L.
— pratensis, L.
— angustifolia, L.
Cynosurus cristatus, L.
Briza media, L.
Festuca pratensis, Huds.
Brachypodium pinnatum, P.
Luzula campestris, Dc.
Orchis conopsea, L.
— coriophora, L.
— ustulata, L.
— mascula, L.
— morio, L.
Spiranthes autumnalis, Rich.
Plantago major, L.
Euphrasia officinalis, L.
Rhinanthus major, Ehrh.
Ajuga reptans, L.
Thymus serpillum, L.
Brunella vulgaris, Mœnch.
Erythræa centaurium, Pers.
Hieracium pilosella, L.
— auricula, L.
Centaurea jacea, L.
— obscura, Jord.
— nigra, L.
Taraxacum officinale, Wigg.
Chrysanthemum leucanthemum, L.
Bellis perennis, L.

Achillea millefolium, L.
Scabiosa succisa, L.
— columbaria, L.
Galium verum, L.
Daucus carota, L.
Pimpinella saxifraga, L.
Bunium denudatum, Dc.
Linum catharticum, L.
Polygala vulgaris, L.
Saxifraga granulata, L.
Lotus corniculatus, L.

II. *Plantes des terrains de landes.*

Blechnum spicans, Sm.
Carex pilufera, L.
— distans, L.
Scirpus fluitans, L.
Agrostis setacea, Curt.
— glaucina, Bast.
Festuca cœrulea, Dc.
Simetis bicolor, Kunth.
Asphodelus sphærocarpus, Gr. et God.
Rumex acetosa, L.
— acetosella, L.
Orchis bifolia, L.
Linaria Pelisseriana, Dc.
Gentiana pneumonanthe, L.
Lobelia urens, L.
Jasione montana, L.
Gnaphalium luteo-album, L.
Filago subspicata, Bor.
— canescens, Jord.
Inula pulicaria, L.
— graveolens, Desf.
Calluna vulgaris, Salisb.
Erica cinerea, L.
— tetralix, L.
— ciliaris, L.
— vagans, L.
Hypericum humifusum, L.
Viola lancifolia, Thor.
— Riviniama, Reich.
Ulex europæus, L.
— nanus, Sm.
Genista anglica, L.
Adenocarpus parvifolius, Dc.
Ornithopus perpusillus, L.
Pulmonaria ovalis, Bast.
— tuberosa, Schr.
Elodes palustris, Spach.
Agraphis nutans, Link.
Anemone nemorosa, L.
Radiola linoides, Gm.
Betula alba, L.
Thrincia hirta, Roth.
Serratula tinctoria, L.
Euphrasia ericetorum, Jord.

III. *Plantes des terrains calcaires.*

Aceras anthropophora, R. Br.
— hircina, Lindl.
— pyramidalis, Reich.
Orchis simia, Lam.
— purpurea, Huds.
— hybrida, Bonng.
— sambucina, L.
— incarnata, L.
— Traunsteineri, Saut.
— odoratissima, L.
Orchis montana, Schm.
Ophrys muscifera, Huds.
— fusca, Link.
— aranifera, Sm.
— pseudo-speculum, Dc.
— arachnites, Reich.
— apifera, Sm.
Limodorum abortivum, Sw.
Cephalanthera grandiflora, B.
— ensifolia, Rich.

Cephalanthera rubra, Rich.
Epipactis latifolia, All.
— viridiflora, Hoffm.
— atrorubens, Reich.
— microphylla, Sw.
Neottia nidus-avis, Rich.
Serapias cordigera, L.
Primula officinalis, L.
— elatior, Jacq.
Papaver hybridum, L.
Rœmeria hybrida, Dc.
Hypecoum pendulum, L.
Fumaria Vaillantii, Lois.
— parviflora, Lam.
Arabis turrita, L.
Sisymbrium sophia, L.
Erysimum orientale, R. Br.
Calepina corvini, Desv.
Neslia paniculata, Desv.
Iberis amara, L.
Thlaspi perfoliatum, L.
Reseda lutea, L.
Helianthemum procumbens, D.
— vulgare, Gœrt.
— salicifolium, Pers.
— apenninum, Pers.
— pulverulentum, Dc.
Viola hirta, L.
Polygala calcarea, Schultz.
Dianthus carthusianorum, L.
Cerastium brachypetalum, Desp.
Linum gallicum, L.
— strictum, L.
— tenuifolium, L.
Althæa hirsuta, L.
Geranium sanguineum, L.
Genista sagittalis, L.
Ononis natrix, L.
— columnæ, All.
Anthyllis vulneraria, L.
— Dillenii, Schult.
Medicago ambigua, Jord.
— cinerascens, Jord.
Melilotus arvensis, Wallr.
— altissima, Thuil.
Trifolium angustifolium, L.
— rubens, L.
— scabrum, L.
— medium, L.
Tetragonolobus siliquosus, Roth.
Astragalus glyciphyllos, L.
Coronilla varia, L.
— minima, L.
— scorpioides, Koch.
Hippocrepis comosa, L.
Ervum Ervilia, L.
Lathyrus sphæricus, Retz.
Orobus niger, L.
Fragaria collina, Ehrb.
Potentilla verna, L.
Petroselinum segetum, Koch.
Falcaria Rivini, Host.
Pimpinella saxifraga, L.
Buplevrum aristatum, Bartl.
— falcatum, L.
— rotundifolium, L.
— protractum, Link.
Seseli vulgatum, Bor.
Pastinaca opaca, Bernh.
Orlaya grandiflora, Hoffm.
Caucalis daucoides, L.
Turgenia latifolia, Hoffm.
Bifora testiculata, Spr.
Lonicera xylosteum, L.
Galium sylvestre, Poll.
— tenuicaule, Jord.
— tricorne, With.
Asperula cynanchica, L.
— arvensis, L.
Valerianella auricula, Dc.
— rimosa, Bast.
— Morisonii, Dc.
— eriocarpa, Desv.
— hamata, Bast.
Globularia vulgaris, L.
Scabiosa arvensis, L.
Tussilago farfara, L.
Erigeron acris, L.
Micropus erectus, L.
Inula salicina, L.

Filago spathulata, Presl.
Senecio erucifolius, L.
Centaurea jacea, L.
— scabiosa, L.
Kentrophyllum lanatum, Duby.
Cirsium eriophorum, Scop.
— acaule, All.
Cichorium intybus, L.
Leontodon hispidus, L.
Podospermum laciniatum, Dc.
Picris hieracioides, L.
Lactuca perennis, L.
Crepis taraxacifolia, Thuil.
— fœtida, L.
— pulchra, L.
Campanula glomerata, L.
— persicifolia, L.
— erinus, L.
Specularia hybrida, Dc.
Androsace maxima, L.
Chlora perfoliata, L.
Anchusa italica, Retz.
Lithospermum purpureo-cæruleum, L.
Echinospermum lappula, Lehm.
Physalis alkekengi, L.
Veronica præcox, All.
Odontites Jaubertiana, Bor.
Melampyrum cristatum, L.
Orobanche teucrii, Holl.
Origanum megastachyum, Link.
Calamintha acinos, Gaud.
Salvia pratensis, L.
Galeopsis ladanum, Lam.
Stachys germanica, L.
Ajuga genevensis, L.
— chamæpithys, Schreb.
— botrys, L.
— chamædrys, L.
— montanum, L.
Plantago media, L.
Thesium humifusum, Dc.
Euphorbia falcata, L.
Quercus pubescens, W.
Juncus obtusiflorus, Ehrh.
Ornithogalum sulfureum, R. et S.
Scirpus compressus, Pers.
Echinaria capitata, Desf.
Avena pubescens, L.
— sulcata, Gay.
Festuca ciliata, Dc.
— tenuiflora, Schrad.
Andropogon ischœmum, L.
Brachypodium pinnatum, P.
Carex glauca, Scop.
— humilis, Leyss.
— gynobasis, Vill.
— maxima, Scop.
Polygonatum vulgare, Desf.

IV. *Plantes des coteaux.*

Isopyrum thalictroides, L.
Corydalis solida, Sm.
Silene nutans, L.
Linum strictum, L.
Hypericum linearifolium, Vahl.
Genista purgans, L.
— sagittalis, L.
— pilosa, L.
Anthyllis vulneraria, L.
— Dillenii, Schult.
Medicago ambigua, Jord.
Trifolium angustifolium, L.
Trifolium Bocconi, Savi.
Vicia lathyroides, L.
— serratifolia, Jacq.
Fragaria collina, Ehrh.
Rosa fœtida, Bast.
Sedum sexangulare, L.
— elegans, Lej.
Seseli vulgatum, Bor.
Peucedanum carvifolium, Vill.
Scabiosa columbaria, L.
Inula salicina, L.
Linosyris vulgaris, Cass.

Achillæa polyphylla, Schl.
Pyrethrum corymbosum, W.
Doronicum plantagineum, L.
Lactuca chondrillæflora, Bor.
Crepis fœtida, L.
— taraxacifolia, Thuil.
Campanula glomerata, L.
— persicifolia, L.
Chlora perfoliata, L.
Myosotis hispida, Schl.
Odontites Jaubertiana, Bor.
Lathræa squammaria, L.
Origanum megastachyum, Link.
Teucrium chamædrys, L.
Teucrium montanum, L.
Luzula maxima, Dc.
Tulipa Celsiana, Vent.
Phalangium liliago, Schreb.
muscari neglectum, Guss.
Scilla automnalis, L.
— bifolia, L.
Gagea saxatilis, Schult.
Fœniculum officinale, All.
Stipa pennata, L.
Phleum Bœhmeri, Wib.
Festuca tenuiflora, Schrad.
Dactylis hispanica, Roth.
Potentilla verna, L.

IVe CLASSE. — PLANTES DES TERRAINS CULTIVÉS.

I. *Plantes des terrains cultivés, argileux ou siliceux.*

Setaria verticillata, P. B.
Digitaria sanguinalis, Kœl.
Agrostis spica-venti, L.
— interrupta, L.
— vulgaris, With.
Arrhenatherum elatius, P. B.
— bulbosum, Presl.
Avena fatua, L.
Holcus mollis, L.
Poa annua, L.
Bromus sterilis, L.
— arvensis, L.
— secalinus, L.
— Gussoni, Parl.
Gaudinia fragilis, P. B.
Lolium perenne, L.
— arvense, With.
— temulentum, L.
Tulipa sylvestris, L.
Ornithogalum umbellatum, L.
— angustifolium, Bor.
Allium oleraceum, L.
— paniculatum, L.
— complanatum, Bor.
— vineale, L.
Gladiolus segetum, Gawl.
Gladiolus Guepini, Hoch.
Muscari neglectum, Guss.
— comosum, Mill.
Gagea stenopetala, Reich.
— arvensis, Schult.
Aristolochia clematitis, L.
Polygonum aviculare, L.
— Bellardi, All.
— convolvulus, L.
Rumex acetosella, L.
— acetosa, L.
Mercurialis annua, L.
Lychnis githago, Lam.
Silene annulata, Thore.
Spergula arvensis, L.
— pentendra, L.
— vulgaris, Boënng.
Euphorbia helioscopia, L.
— esula, L.
— peplus, L.
Atriplex patula, L.
— erecta, Huds.
— hastata, L.
— microsperma, W. K.
Chenopodium acutifolium, Sm.
— album, L.

Chenopodium paganum, Reich.
— viride, L.
— ficifolium, Sm.
— hybridum, L.
Anagallis arvensis, L.
Stellaria media, Vill.
Veronica arvensis, L.
— præcox, All.
— agrestis, L.
— polita, Fries.
— hederæfolia, L.
— triphyllos, L.
— verna, L.
— acinifolia, L.
Ranunculus repens, L.
— arvensis, L.
Ficaria ranunculoides, Mœnch.
— grandiflora, Bor.
Linaria spuria, Mill.
— elatine, Mill.
— arvensis, Desf.
— minor, Desf.
Anthirrinum orontium, L.
Lamium purpureum, L.
— incisum, W.
— amplexicaule, L.
Galeopsis dubia, Leers.
— pubescens, Bess.
Stachys arvensis, L.
— annua, L.
Physalis alkekengi, L.
Heliotropium europæum, L.
Lithospermum arvense, L.
Anchusa italica, Retz.
Lycopsis arvensis, L.
Borrago officinalis, L.
Convolvulus arvensis. L.
Specularia speculum, Dc.
Tussilago farfara, L.
Erigeron canadensis, L.
Anthemis cotula, L.
— arvensis, L.
Matricaria camomilla, L.
— inodora, L.
Chrysanthemum segetum, L.
Filago arvensis, L.
Senecio vulgaris, L.
Calendula arvensis, L.
Centaurea cyanus, L.
Cirsium arvense, Lam.
Lapsana communis, L.
— minima, All.
Hypochæris glabra, L.
Sonchus oleraceus, L.
— arvensis, L.
Valerianella olitoria, Mœnch.
— carinata, Lois.
Galium Vaillantii, Dc.
— spurium, L.
Sherardia arvensis, L.
Ammi majus, L.
— glaucifolium, L.
Æthusa cynapium, L.
Daucus carotta, L.
Scandix pecten-veneris, L.
Oxalis corniculata, L.
— stricta, L.
Fumaria media, Lois.
— Boræi, Jord.
— officinalis, L.
— micrantha, Lag.
Papaver argemone, L.
— dubium, L.
— rhœas, L.
Raphanus raphanistrum, L.
Barbarea prœcox, R. Br.
Sinapis arvensis, L.
Diplotaxis viminea, Dc.
Capsella bursapastoris, Mœnch.
Thlaspi arvense, L.
Spergularia segetalis, Fenzl.
Cerastium glomeratum, Thuil.
Ervum hirsutum, L.
Vicia tetrasperma, Mœnch.
— gracilis, Lois.
— sativa, L.
— segetalis, Thuil.
— uncinata, Desv.
— peregrina, L.
— lutea, L.

Lathyrus aphaca, L.
— nissolia, L.
— angulatus, L.
— hirsutus, L.
— tuberosus, L.
Lupinus reticulatus, Desv.
Rubus cæsius, L.
Aphanes arvensis, L.
Trifolium arvense, L.
— campestre, Schr.

II. *Plantes des terrains cultivés, calcaires.*

Nigella arvensis, L.
Delphinium consolida, L.
Papaver hybridum, L.
Rœmeria hybrida, Dc.
Hypecoum pendulum, L.
Fumaria Vaillantii, Lois.
— parviflora, Lam.
Fumaria micrantha, Lag.
Adonis autumnalis, L.
— œstivalis, L.
— flammea, Jacq.
Erysimum orientale, R. Br.
Diplotaxis viminea, Dc.
Calepina corvini, Desv.
Neslia paniculata, Desv.
Lepidium campestre, R. Br.
— draba, L.
Iberis amara, L.
Thlaspi perfoliatum, L.
Melilotus arvensis, Wall.
— altissima, Dc.
Ervum Ervilia, L.
Ornithopus scorpioides, Koch.
Lathyrus sphæricus, Retz.
Falcaria Rivini, Host.
Petroselimum segetum, Koch.
Buplevrum rotundifolium, L.
— protractum, Link.
Orlaya grandiflora, Hoffm.
Caucalis daucoides, L.
Turgenia latifolia, Hoffm.
— Torilis neglecta, Schult.
Asperula arvensis, L.
Valerianella eriocarpa, Desv.
— hamata, Bast.
— auricula, Dc.
— rimosa, Bast.
Scabiosa arvensis, L.
Erigeron acris, L.
Micropus erectus, L.
Kentrophyllum lanatum, Duby.
Lactuca perennis, L.
Tragopogon major, Jacq.
Crepis pulchra, L.
Anagallis cærulea, Schreb.
Veronica præcox, All.
Linum gallicum, L.
Specularia hybrida, Dc.
Androsace maxima, L.
Anchusa italica, Retz.
Melampyrum arvense, L.
Galeopsis ladanum, Lam.
Stachys germanica, L.
— annua, L.
Ajuga chamæpithys, Schreb.
— botrys, L.
Euphorbia exigua, L.
— falcata, L.
Allium oleraceum, L.
Reseda lutea, L.
Calamintha acinos, Gaud.
Persicaria Bellardi, All.
Thymælea arvensis, Lam.

Ve CLASSE. — PLANTES DES SABLES OU DES TERRAINS TRÈS MEUBLES, NON CULTIVÉS.

Delphinium ajacis, L.
Erysimum cheiranthoides, L.
Erucastrum Pollichii, Sch.
Brassica ceiranthroides, Vill.

Sinapis incana, L.
Alissum calycinum, L.
Helianthemum guttatum, Mill.
— umbellatum, Mill.
— alyssoides, Vent.
Viola peregrina, Jord.
— subtilis, Jord.
— segetalis, Jord.
Saponaria officinalis, L.
— vaccaria, L.
Silene otites, Sm.
— armeria, L.
— conica, L.
Spergula arvensis, L.
— vulgaris, Boenng.
— pentendra, L.
— Morissonnii, B.
Spergularia segetalis, Fenzl.
Alsine viscosa, Schreb.
— laxa, Jord.
Cerastium obscurum, Chaub.
— litigiosum, De Lens.
— arvense, L.
Hypericum humifusum, L.
— pulchrum, L.
Erodium Boræanum, Jord.
Oxalis corniculata, L.
— stricta, L.
Trifolium fragiferum, L.
— strictum, W. K.
Ornithopus ebracteatus, Brot.
— compressus, L.
— roseus, Desf.
Lathyrus angulatus, L.
Lupinus reticulatus, Desv.
Œnothera biennis, L.
— muricata, L.
Scleranthus perennis, L.
Illecebrum verticillatum, L.
Herniaria hirta, L.
Corrigiola littoralis, L.
Artemisia campestris, L.
— Andryala integrifolia, L.
Jasione montana, L.
Datura stramonium, L.
— tatula, L.
Linaria minor, Desf.
— arvensis, Desf.
— simplex, Dc.
— supina, Desf.
Scrophularia canina, L.
Armeria plantaginea, W.
Plantago arenaria, W. K.
Muscari racemosum, Dc.
— botryoides, Dc.
— Courtilleri, Bor.
Gagea stenopetala, Reich.
Carex arenaria, L.
— Schreberi, W.
— ligerica, Gay.
Cynodon dactylon, Pers.
Digitaria filiformis, Kœl.
Tragus racemosus, Desf.
Agrostis interrupta, L.
Setaria viridis, P. B.
— glauca, P. B.
Crypsis schœnoides, Lam.
Aira canescens, L.
— prœcox, L.
Bromus tectorum, L.
Festuca uniglumis, Ait.
Kœleria gracilis, Pers.
Poa pilosa, L.
— megastachia, Kœl.
Chamagrostis minima, Bork.
Agropyrum pungens, R. P.
Equisetum arvense, L.
— hyemale, L.
— trachyodon, Br.
— variegatum, Schl.

VIe CLASSE. — PLANTES DES ROCHERS ET DES MURAILLES.

Chelidonium majus, L.
Corydalis claviculata, Dc.
Cheiranthus Cheiri, L.
Arabis sagittata, Bert.

Diplotaxis muralis, Dc.
— tenuifolia, Dc.
Hutchinsia petræa, R. B.
Teesdalia lepidium, Dc.
Erophila brachycarpa, Jord.
Draba muralis, L.
Astrocarpus purpurascens, W.
Dianthus caryopyllus, L.
Silene nutans, L.
Sagina patula, Jord.
Holosteum umbellatum, L.
Alsine tenuifolia, Crantz.
Arenaria serpyllifolia, L.
Ruta graveolens, L.
Genista purgans, L.
Trifolium bocconi, Savi.
Epilobium lanceolatum, Seb.
Sedum album, L.
— anglicum, Huds.
— andegavense, Desv.
— dasyphyllum, L.
— acre, L.
— reflexum, L.
— recurvatum
— rupestre, L.
Umbillicus pendulinus, Dc.
Saxifraga tridactylites, L.
Hedera helix, L.
Centhranthus latifolius, Dufr., naturalisé.
Lactuca muralis, Fres.
— chondrillæflora, Bor.
Linaria cymbalaria, Mill.
Antirrhinum majus, L., natur.
Hyssopus officinalis, L., natur.
Salvia officinalis, L., naturalisé.
Plantago carinata, Schrad.
Parietaria officinalis, L.
— diffusa, Mert.
Dactylis hispanica, Roth.
Stipa pennata, L.
Festuca tenuiflora, Schrad.
— duriuscula, L.
Poa bulbosa, L.
Bulliarda Vaillantii Dc. (Flaques d'eau desséchées, sur les schistes).
Ceterach officinarum, Dc.
Polypodium vulgare, L.
— Robertianum, Hoffm.
Polystichum spinulosum, Dc.
Cystopteris fragilis, Bernh.
Asplenium adianthum-nigr., L.
— lanceolatum, Sm.
— ruta-muraria, L.
— trichomanes, L.
— septentrionale, Hoffm.
Scolopendrum officinale, Sm.

Plus, un grand nombre de mousses et de lichens, etc.

VII[e] CLASSE. — PLANTES DES DÉCOMBRES.

Lepidium ruderale, L.
Ballota fœtida, Lam.
Amaranthus ascendens, Lois.
— deflexus, L.
— retroflexus, L.
Chenopodium vulvaria, L.
— opulifolum, Schrad.
— murale, L.
— bonus Henricus, L.
Atriplex patula, L.
Atriplex erecta, Huds.
— hastata, L.
Solanum nigrum, L.
— ochroleucum, Bast.
— miniatum, Bernh
Reseda luteola, L.
Urtica dioica, L.
— urens, L.

VIII[e] CLASSE. — PLANTES DU BORD DES CHEMINS ET AUTRES LIEUX ANALOGUES.

Capsella bursapastoris, Mœnch.
Senebiera coronopus, Poir.
Lepidium ruderale, L.
— campestre, R. Br.
Draba muralis, L.
Cerastium triviale, Link.
Malva nicæensis, All,
— rotundifolia, L.
Erodium triviale, Jord.
Trifolium fragiferum, L.
Melilotus arvensis, Wall.
Geranium rotundifolium, L.
Potentilla reptans, L,
Buplevrum tenuissimum, L.
Eryngium campestre, L.
Chærophyllum temulum, L.
Agrimonia eupatoria, L.
Dipsacus sylvestris, Mill.
Conysa squarrosa, L.
Artemisia vulgaris, L.
Senecio Jacobæa, L.
Centaurea calcitrapa, L.
Kentrophyllum lanatum, Duby.
Silybum Marianum, Gœrt.
Onopordon acanthium, L.
Carduus tenuiflorus, Sm.
— pycnocephalus, Jacq.
— nutans, L.
Cirsium arvense, Lam.
Lappa major, Dc.
Cichorium intibus, L.
Cynoclossum pictum, Ait.
Verbascum blattaria, L.
— blattarioides, L.
Verbena officinalis, L.
Hyoscyamus niger, L.
Ballota fœtida, Lam.
Marrubium vulgare, L.
Plantago major, L.
— intermedia, Gilib.
— coronopus, L.
Chenopodium murale, L.
Rumex conglomeratus, Murr.
— pulcher, L.
— obtusifolius, L.
Polygonum aviculare, L.
Euphorbia cyparissias, L.
— amygdaloides.
— platyphyllos, L.
Urtica dioica, L.
— urens, L.
— pilulifera, L.
Poa annua, L.
Agropyrum repens, P. B.
Hordeum murinum, L.
Reseda luteola, L.

IX[e] CLASSE. — PLANTES DES BOIS ET DES FORÊTS.

I. *Lieux secs, plus ou moins aérés.*

Anemone pulsatilla, L.
— montana, Hop.
— nemorosa, L.
Ranunculus auricomus, L.
Ranunculus nemorosus, Dc.
Aquilegia vulgaris, L.
Helianthemum allyssoides, V.
Viola Reichenbachiana, Jord.
Arenaria montana, L.
Silene nutans, L.
Tilia parvifolia, Ehr.
Malva alcea, L.

Hypericum pulchrum, L.
— montanum, L.
— hirsutum, L.
Geranium sanguineum, L.
Rhamnus frangula, L.
Ulex europæus, L.
— nanus, Sm.
Adenocarpus parvifolius, Dc.
Coronilla emerus, L.
— minima, L.
Vicia cassubicca, L.
— serratifolia, Jacq.
Lathyrus sylvestris, L.
— latifolius, L.
Orobus tuberosus, L.
— tenuifolins, Roth.
— niger, L.
Cerasus avium, Mœnch.
Rubus sylvaticus.
— nemorosus, Hayn.
— histrix, Weih.
Potentilla fragariastrum, Ehrh.
— Vaillantii, Nestl.
— tormentilla, Nestl.
— procumbens, Sibth.
Fragaria vesca, L.
Tormentilla erecta, Nestl.
Rosa sylvatica, Tausch.
Mespilus germanica, L.
Pyrus cordata, Desv.
Malus communis, Poir.
Sorbus domestica, L.
Peucedanum cervaria, La Pey.
— gallicum, Lat.
— oreoselinum, Mœnch.
Laserpitium asperum, Crantz.
Viburnum lantana, L.
Lonicera xylosteum, L.
Hedera helix, L.
Globularia vulgaris, L.
Solidago virga-aurea, L.
Inula salicina, L.
Gnaphalium sylvaticum, L.
Senecio sylvaticus, L.
Centaurea nigra, L.
Serratula tinctoria, L.
Hypochæris maculata, L.
Hieracium gallicum, Jord., etc.
Phyteuma spicatum, L.
Campanula trachelium, L.
— persicifolia, L.
— patula, L.
Vaccinium myrtillus, L.
Calluna vulgaris, Salisb.
Erica cinerea, L.
— tetralix, L.
— ciliaris, L.
— vagans, L.
— scoparia, L.
Dabœcia polifolia, Don.
Hypopithys multiflora, Scop.
— glabra, Dc.
Primula elatior, Jacq.
— officinalis, L.
Ilex aquifolium, L.
Ligustrum vulgare, L.
Vinca minor, L.
Vincetoxicum officinale, Mœnch.
— laxum, Bartl.
Erythræa centaurium, Pers.
Veronica officinalis, L.
— spicata, L.
— chamædris, L.
— montana, L.
Melampyrum cristatum, L.
— pratense, L.
Glecoma hederaceum, L.
Betonica officinalis, L.
Ajuga reptans, L.
Teucrium scorodonia, L.
— chamædrys, L.
Daphne laureola, L.
Euphorbia dulcis, L.
— verrucosa, L.
— hyberna, L.
— pilosa, L.
— amygdaloides, L.
Ulmus suberosa, Ehrh.
— effusa, W.
Betula verrucosa, Ehrh.

Betula pubescens, Ehrh.
Salix capræa, L.
Populus tremula, L.
Fagus sylvatica, L.
Castanea vulgaris, Lam.
Quercus pedunculata, Ehrh.
— sessiliflora, Sm.
— microbalanos, Bor.
— pubescens, W.
— toza, Bosc.
— cerris, L.
Corylus avellana, L.
Carpinus betulus.
Juniperus communis, L.
Pinus sylvestris, L., semé.
— maritima, Lam., semé.
Luzula Forsteri, Dc.
— pilosa, W.
— maxima, Dc.
Polygonatum vulgare, Desf.
— intermedium, Bor.
— multiflorum, All.
Ruscus aculeatus, L.
Tamus communis, L.
Asphodelus sphærocarpus, Gr. et God.
Aceras antropophora, R. Br.
— hircina, Lindl.
— pyramidalis, Reich.
Orchis morio, L.
— simia, Lam.
Orchis morio, L.
Orchis mascula, L.
— purpurea, Huds.
— hybrida, Bonng.
— bifolia, L.
— montana, Schm.
— sambucina, L.
— maculata, L.
Limodorum abortivum, Sw.
Cephalanthera grandiflora, B.
— ensifolia, Rich.
— rubra, Rich.
Epipactis latifolia, All.
Neottia nidus avis, Rich.
Carex pilulifera, L.
— depauperata, Good.
— palescens, L.
— sylvatica, Huds.
Aira flexuosa, L.
Calamagrostis epigeios, Roth.
Bromus giganteus, L.
Milium effusum, L.
Melica uniflora, Retz.
Anthoxanthum villosum, Dum.
Avena sulcata, Gay.
Poa memoralis, L.
Brachypodium sylvaticum, P. B.
Festuca heterophylla, Lam.
— cœrulea, Dc.
Poa nemoralis, L.
Agropyrum caninum, R. et S.
Lycopodum clavatum, L.

Obs. Les bois et les forêts recèlent un grand nombre de plantes cryptogames, vivant sur la terre, les rochers, ou bien sur les feuilles ou l'écorce des arbres. Ces plantes appartiennent aux familles des champignons, hypoxilées, lichens, hépatiques, mousses, lycopodiacées et des fougères.

II. *Lieux frais et ombragés des bois et des forêts.*

Cardamine sylvatica, Link.
Viola riviniana, Reich.
Polygala depressa, Wend.
Hypericum quadrangulum, L.
Oxalis acetosella, L.
Epilobium lanceolatum, Seb.
— montanum, L.
— angustifolium, L.
Circæa lutetiana, Bois.
Sanicula europæa, L.

Adoxa moschatellina, L.
Viburnum opulus, L.
Asperula odorata, L.
Valeriana officinalis.
Lysimachia nemorum, L.
Gentiana pneumonanthe, L.
Carex divulsa, Good.
— flava, L.
— punctata, Gaud.
— fulva, Good.
— distans, L.
— strigosa, Good.
— remota, L.
Phyteuma spicatum, L.
Pulmonaria officinalis, Jord.
— ovalis, Bast.
Pulmonaria longifolia, Bast.
— tuberosa, Schr.
Pedicularis sylvatica, L.
Lathræa clandestina, L.
Melittis grandiflora, Sm.
Galeobdolon luteum, Huds.
Galeopsis tetrahit, L.
Stachys sylvatica, L.
Mercurialis perennis, L.
Salix repens, L.
Convallaria maialis, L.
Allium ursinum, L.
Osmunda regalis, L.
Aspidium angulare, Kit.
Athyrium filix fœmina, Roth.
Blechnum spicant, Sm.

Xe CLASSE. — PLANTES DES BUISSONS OU DES HAIES.

I. *Arbustes et arbrisseaux des buissons ou des haies.*

Clematis vitalba, L.
Berberis vulgaris, L.
Acer campestre, L.
Vitis vinifera, L.
Evonymus europæus, L.
Rhamnus catharticus, L.
Ulex europæus, L.
— nanus, Sm.
Sarothamnus scoparia, Koch.
Prunus spinosa, L.
— fruticans, Weih.
— insititia, L.
— cerasus, L.
Rubus cæsius, L.
— nemorosus, Hayn.
— vestitus, Weih.
Rubus hirtus, Weih.
— calvatus, Blox.
— discolor, Weih.
— thyrsoideus, Wim.
— fruticosus, L.
— pubescens, W. N.
Rosa sempervirens, L.
— bibracteata, Bast.
Rosa arvensis, L.
— systyla, Bast.
— leucochroa, Desv.
— stylosa, Desv.
— Boræana, Ber.
— obtusifolia, Desv.
— gallica, L.
— provincialis, Ait., natural.
— arvina, Kroch.
— canina, L.
— pimpinellifolia.
— dumetorum, Thuil.
— platyphylla, Rau.
— andegavensis, Bast.
— macrantha, Desp.
— Guepini, Desv.
— alba, L., naturalisée.
— sæpium, Thuil,
— nemorosa, Lib.
— rubiginosa, L.
— fœtida, Bast.
— tomentosa, Sm.
— subglobosa, Sm.
Cratægus monogyna, Jacq.

Cratægus oxyacanthoides, Thuil.
Mespilus germanica, L.
Ribes uva-crispa, L.
Hedera helix, L.
Cornus sanguinea, L.
Sambucus nigra, L.
Viburnum lantana, L.
Lonicera periclymenum, L.
— xylosteum, L.
Ilex aquifolium, L.
Lycium vulgare, Dun., natural.
Solanum dulcamara, L.
Ligustrum vulgare, L.
Daphne laureola, L.
Humulus lupulus, L.
Salix cinerea, L.
Corylus avellana, L.
Ruscus aculeatus, L.

II. *Plantes herbacées des buissons ou des haies.*

Chelidonium majus, L.
Sisymbrium alliaria, Scop.
Viola permixta, Jord.
— hirta, L.
— odorata, L.
— dumetorum, Jord.
— Riviniana, Reich.
Cucubalus bacciferus, L.
Stellaria holostea, L.
— graminea, L.
Malva alcea, L.
Hypericum hirsutum, L.
Geranium columbinum, L.
— dissectum, L.
— molle, L.
— robertianum, L.
— minutiflorum, Jord.
— lucidum, L.
Vicia gracilis, Lois.
— sativa.
— cracca, L.
— tenuifolia. Roth.
— sæpium, L.
Lathyrus sylvestris, L.
— latifolius, L.
Geum urbanum, L.
Bryonia dioica, L.
Tordylium maximum, L.
Torilis anthriscus, Gm.
— heterophylla, Guss.
— nodosa, Gœrt.
Anthriscus vulgaris, Pers.
— sylvestris, Hoffm.
Chærophyllum temulum, L.
Smyrnium olusatrum, L.
Rubia peregrina, L.
Galium cruciata, Scop.
— elatum, Thuil.
— dumetorum, Jord.
— album, Lam.
— aparine, L.
Dipsacus pilosus, L.
Helminthia echioides, Gœrt.
Campanula rapunculus, L.
— patula, L.
Vinca minor, L.
— major, L.
Convolvulus sæpium, L.
Lithospermum purpureo-cæruleum, L.
Veronica chamædrys, L.
Calamintha sylvatica, Bromf.
Clinopodium vulgare, L.
Nepeta càtaria, L.
Glecoma hederaceum, L.
Lamium maculatum, L.
— album, L.
Galeopsis pubescens, Bess.
Leonurus cardiaca, L.
Teucrium scorodonia, L.
Iris fœtidissima, L.
Tamus communis, L.
Bromus asper, L.
— sterilis, L.
— maximus, Desf.
Brachypodium sylvaticum, P.B.

Agropyrum campestre, Godr.
— repens, P. B.
— caninum, Rets.
— pungens, R. P.
Arum maculatum, L.
Arum italicum, Mill.
Aspidium aculeatum, Sw.
— angulare, Kit.
Asplenium adiantum nigrum, L.

XIe CLASSE. — PLANTES PARASITES.

Viscum album, L. Ordinairement sur le pommier; rarement sur l'épine blanche, le cormier, le chêne; et sur les peupliers, de préférence sur ceux d'Amérique.
Hypopithys multiflora, Scop., sur les racines du chêne.
— glabra, Dc. Ib.
Cuscuta major, Dc., sur l'ortie, etc.
— minor, Dc., sur diverses plantes.
— trifolii, Babgt., sur le trèfle.
— epilinum, Wiebgt., sur le lin.
Orobanche rapum, Thuil., sur le genet à balai.
— cruenta, Bert., sur les légumineuses.
— ulicis, Desv., sur l'ulex nanus.
— epithymum, Dc., sur le Th. Serp.
Orobanche teucrii, Holl., sur le Th. cham. S.
— galii, Duby, sur les gal.
— picridis, Schultz, sur le picris.
— amethystea, Thuil., sur l'eryngium.
— hederæ, Vauch., sur le lierre.
— unicolor, Bor., sur les légumineuses.
— minor, Sutt., sur le trèfle, etc.
— arenaria, Borck., sur l'artemisia campestris.
— ramosa, L., sur le chanvre.
— cærulea, Vill., sur le mille feuilles.
Lathræa clandestina, L., sur les racines des arbres.
— squammaria, id.
Thesium humifusum, Dc., sur diverses plantes.

Plus, une grande quantité de champignons, de lichens, de mousses, etc.

Nota. Le *Limodorum obortivum*, Sw., et le *Neottia nidus avis*, Reich., étant dépourvus de feuilles, comme le sont les orobanches, dont l'aspect d'ailleurs est en tout semblable, donnent à penser que ces orchidées ont une pareille manière de végéter, et qu'elles devront un jour, lorsque ce fait sera constaté, être comprises au nombre des plantes parasites.

Le Neottia nidus avis que l'on rencontre ordinairement dans les mêmes lieux que le Geranium sanguineum, ne vivrait-il pas au dépend de cette dernière plante ?

XIIe CLASSE. — PLANTES PSEUDO-PARASITES.

Cette dernière classe renferme une foule de Cryptogames, vivant sur des végétaux morts, comme lichens, mousses, etc.; ou bien des plantes phanérogames croissant sur l'écorce des arbres pleins de vie, mais ayant ceux-ci comme supports et sans que les végétaux en question en absorbent la sève; tels sont le Lierre, les Epidendres, etc.

§ III. — Géographie zoologique.

De même que les plantes sont organisées pour vivre plutôt dans un climat que dans un autre, et à raison de circonstances que nous avons déjà fait connaître; de même aussi les animaux, et par des causes analogues, sont conformés pour subir des lois tout aussi puissantes. La géographie des animaux présente donc des limites à chaque espèce, en assignant à chacune d'elles le lieu d'habitation qui lui est imposé par la nature, et qu'elle ne peut franchir que d'après d'autres lois non moins puissantes que les premières. Telles sont, par exemple, celles qui se rapportent aux migrations périodiques de certaines espèces d'animaux, et particulièrement en ce qui regarde les oiseaux et les poissons.

Si la pérégrination des plantes est due, comme on doit le penser, plutôt à des cas fortuits qu'à toute autre cause, il n'en est pas de même par rapport aux animaux et particulièrement aux oiseaux et aux poissons, dont les voyages périodiques auxquels ils se livrent, et qui s'effectuent du nord au midi pendant l'hiver et du sud au nord vers le printemps, sont pour les uns comme pour les autres un besoin, une nécessité impérieuse dont ils ne peuvent s'affranchir.

La migration des oiseaux ainsi que celle des poissons, bien qu'elle ne soit pas complétement expliquée pour les uns comme pour les autres, tient néanmoins à des causes différentes; car si l'on admettait cette hypothèse, assez généralement reçue et comme unique cause : que les oiseaux, par exemple, se règlent dans leurs voyages d'après l'abondance ou la disette des aliments qui constituent leur nourriture, il faudrait abandonner cet autre système tout aussi bien fondé : qu'une température ou un climat convenable, est pour eux une condition d'existence tout aussi essentielle que celle dont il vient d'être question. Il est donc plus convenable d'admettre pour eux ces deux moteurs de leur vie animale, comme devant marcher ensemble et d'un commun accord, en y associant toutefois cette autre cause aussi puissante que les précédentes :

celle de la reproduction de leur espèce, reproduction qui ne peut avoir lieu que dans des circonstances de climatologie nécessaires, indispensables même pour l'accomplissement de cet acte si impérieux de la nature.

A ces causes tout aussi palpables qu'évidentes, il faut y joindre encore et en définitive, cette autre, non moins essentielle, il faut le croire, qui porte certains oiseaux à changer de place, à voyager, et cela sans qu'on puisse bien apprécier le but, le motif de ces voyages; voyages quelquefois de long cours et qui portent quelques espèces, que l'on peut qualifier d'être erratiques, comme il arrive pour certains hérons, à se rendre aussi bien dans quelques parties de l'ancien que du nouveau continent.

Ce que nous venons de dire par rapport à certains oiseaux, peut s'appliquer aussi et jusqu'à un certain point à quelques espèces de poissons. Les voyages périodiques que ceux-ci exécutent pour leur reproduction, ainsi que ceux de long cours et sans but apparent qu'ils entreprennent à l'instar des oiseaux erratiques, ne les rangent-ils pas dans des catégories semblables? Et pour ce dernier genre de voyages, nous pouvons citer un exemple récent, dans la capture d'un poisson Lune (*Tetraodon mola*, L.) qui, au mois de septembre 1850, est venu se faire prendre au Pouliguen. Des cachalots aussi (*espèces de mammifères marins*,) ne viennent-ils pas aussi, et de temps en temps, s'échouer sur quelques points des côtes de France ou autres lieux?

Si la géographie zoologique d'un seul département ne peut comprendre toutes les observations qui peuvent se rattacher à cette science, elle peut du moins servir à constater des faits nouveaux, à fixer différents points de stations, qui sans ce moyen resteraient peut-être inconnus. C'est ainsi, par exemple, que la *Genette* (*Vivera genetta*, L.), qui se présente au nombre des mammifères de Maine-et-Loire, et dont l'extension des lieux qu'elle parcourt se trouve bornée par la rive gauche de la Loire, fournit aux naturalistes l'occasion par ce seul fait, de rectifier une erreur; car, d'après ce que dit Cuvier : « La Genette paraît depuis la France méridionale jusqu'au cap de Bonne-Espérance (1). »

Ainsi, l'observation que nous présentons, doit servir à reculer les limites d'habitation de ce curieux animal en les étendant jusqu'au point que nous venons d'indiquer. Voy. Faune de Maine-et-Loire.

Le chat sauvage (*Felis catus*, L.), se trouve dans des conditions à peu près semblables, n'ayant été observé que dans les forêts que limite également la rive gauche de la Loire.

(1) Le *Règne animal*, etc., t. I, p. 157.

Nous citerons encore un mammifère assez rare en Anjou, nous voulons parler du *Minck* (*Mustelo lutreola*, L.), cet habitant du Nord, qui se rapproche des loutres par ses pieds semi-palmés ainsi que ses habitudes nautiques, et que l'on rencontre dans ce département au bord des petites rivières, des étangs et des marais.

Les oiseaux présentent aussi des faits non moins remarquables sous le rapport de leur présence en Anjou. Nous indiquerons d'abord : l'*Aigle Jean-le-Blanc* et l'*Autour* qui, l'un et l'autre ont niché dans la forêt de Chandelais, ensuite la Pie grièche à poitrine rose, qui tous les ans vient établir son nid sur les grands peupliers des bords de la Loire; les *Fauvettes verderolle* et *gorge-bleue*, qui chaque année viennent habiter les oseraies qui bordent la Loire; puis, la *Fauvette cocustelle*, les *Pouillots natterer et siffleur*, l'*Allouette calandrelle*, les *Bergeronnettes citrine* et *lugubre*, les *Mésanges huppée* et *moustache*, *l'Ortolan*, les *Bécasseaux temmia* et *échasse*, etc.

Parmi les reptiles, nous signalerons la *Vipère à trois plaques* (*Vipera trilamina*, Millet), nouvelle espèce; les *couleuvres d'Esculape et verte et jaune*, le *Triton marbré*, les *Grenouilles ponctuée et à ventre jaune*, etc.

Les poissons nous montrent l'*Esturgeon*, qui vient de temps en temps faire des excursions dans la Loire, ainsi que la *Salmone rille*.

Ici se présente encore l'*Able rivulaire*, petit poisson que l'on ne soupçonnait pas en France avant la publication de la Faune de Maine-et-Loire (1); et que Pallas, dans son Voyage en Russie, avait indiqué dans les ruisseaux des montagnes de l'Altaïque.

Quant aux autres classes de la zoologie, nous pouvons citer un assez grand nombre d'espèces d'animaux, d'insectes plus particulièrement, qui appartiennent à un climat plus méridional que le nôtre, comme serait par exemple le midi de la France. Et si ces insectes vivent et se reproduisent dans notre département, c'est que cette localité présente certains points vraiment méridionaux, non-seulement par rapport aux animaux qu'on y rencontre, mais encore pour les plantes qui y croissent naturellement.

Les choses étant ainsi, et pour mieux préciser des lieux de résidence aussi remarquables, et que nous qualifions de *Stations méridionales du département de Maine-et-Loire*, nous allons les faire connaître en indiquant leur position géographique, la nature du sol qui entre dans leur composition, de même que les insectes, méridionaux pour la plupart, qu'on y rencontre.

Voici, du reste, l'indication des principales localités méridionales

(1) *Faune de Maine et Loire,* par M. Millet, 2 vol. in-8°, Angers, 1828.

de ce département, et qui fournissent à elles seules les animaux compris dans la première classe des stations zoologiques de Maine-et-Loire, tels sont :

1° Les rochers (*rochers schisteux*) de la rive gauche de l'étang de Saint-Nicolas, près Angers.

2° Les rochers de Dieuzie et ceux du Pied-Martin (*terrain de porphyre et terrains schisteux*), situés commune de Rochefort-sur-Loire.

3° Les rochers de Servières (*terrain devonien, marbre et terrain anthraxifère*), situés près le Pont-Barré, commune de Beaulieu.

4° Les coteaux de Mâchelle, commune de Faveraye, ceux des Noyers, et la Guerouais de Martigné qui les touche (*Molasse coquillière.*)

5° La partie calcaire (*Molasse coquillière*), de la commune d'Aubigné.

6° Les environs de Saumur (*étage turonien du terrain crétacé.*)

7° La forêt de Fontevrault et ses environs (*étage sénonien du terrain crétacé;* et *Grès tertiaire et calcaire d'eau douce.*). Cette vaste localité recèle à elle seule la moitié de la flore de Maine-et-Loire, ainsi qu'un grand nombre d'insectes des plus remarquables.

8° Les environs de Montreuil-Bellay (*terrain crétacé* au sud, *terrain jurassique* vers les autres points cardinaux.)

9° Enfin, le Puy-Notre-Dame et ses environs (Étage turonien du terrain crétacé, recouvert sur quelques points de l'étage sénonien.

Obs. D'autres localités, également méridionales, auraient pu trouver encore place ici, mais celles que nous indiquons sont suffisantes pour justifier le fait que nous venons d'énoncer. Voyez, au reste, pour les animaux qu'on y rencontre, la 1re classe des stations suivantes.

STATIONS ZOOLOGIQUES DE MAINE ET LOIRE.

Ire CLASSE. — ANIMAUX MÉRIDIONAUX.

Animaux vivant dans l'une ou l'autre des stations indiquées précédemment, mais dont l'existence est subordonnée à des conditions climatériques qu'ils retrouvent, il faut le croire, dans ces mêmes lieux. Ils appartiennent tous à des insectes.

Insectes coléoptères.

Odacantha melanura, L.
Drypta emargina, F.
Polystichus fasciolatus, Rossi.
Carabus catenulatus, Scop.
— monilis, F.
— cyaneus, F.
Calosoma sycophanta, L.
— inquisitor, L.
— auropunctatum, Payk.
Omophron limbatus, F.
Blethisa multipunctata, L.
Loricera pilicornis, F.
Callistus lunatus, F.
Licinus silphoides, F.
Cybister Rœselii, F.
Dydiscus dimidiatus, Berg.
Hydaticus cinereus, L.
Elater sanguineus, L.
— ephippium, Ol.
Ludius ferrugineus, L.
Corymbites tessellatus, L.
Necrophorus germanicus, L.
Silpha thoracica, L.
— quadripunctata, L.
Hister inæqualis, F.
Buprestis tenebrionis, L.
Chrysobothris affinis, F.
Sinodendron cylindricum, L.
Ateuchus laticollis, F.
Gymnopleurus flagellatus, F.
Sisyphus Schæfferi, L.
Odontacus mobilicornis, F.
Oryctes nasicornis, L.
Anoxia pilosa, F.
Hoplia cœrulea, Drur.
— squammosa, F.
— argentea, F.
Osmoderma eremita, L.
Gnorinus octopunctatus, F.
— nobilis, L.
Cetonia morio, F.
— metallica, F.
Platycerus caraboides, L.
— rufipes, Herbst.
Cerocoma Schæfferi, L.
Mylabris cichorii, F.
Brachycerus undatus, F.
Sphenophorus meridionalis, S.
Leptaleus pulchellus, Schmidt.
Bostrichus typographus, L.
Prionus coriarius, L.
Rosalia alpina, L.
Purpuricenus Kœhleri, L.
Clytus mysticus, L.
Asemum striatum, L.
Obera oculata, L.
Phytœcia nigricornis, F.
Pachyta collaris, L.
Timarcha lusitanica, Ol.
Chrysomela Gœttengensis, L.
— Banksii, F.
— graminis, L.
— cerealis, L.
— fastuosa, L.
Chrysochus pretiosus, F.
Coccinella undecimpunctata, L.
Dasycerus sulcatus, Brong.

Insectes orthoptères.

Mantis religiosa, L.
Bacillus Rossia, F.
Nemobius lineolatus, Brulé.
Acanthus pellucens, Scop.
Phaneroptera falcata, Scop.
Conocephalus mandibularis, Touss. Ch.
Barbitistes punctatissima, Bosc.
Decticus brevipennis, Touss. Ch.
Meconema varia, F.

Xiphidium fuscum, F.
Calliptammus marginellus, Aud. Serv.
Œdipoda flava, L.
Œdipoda gratiosa, Aud. Serv.
— cœrulans, Oliv.
— migratoria, De Géer.
— stridula, L.

Insectes hémiptères.

Odontotarsus grammicus, L.
Coptosoma globus, F.
Podops inunctus, F.
Odontoscelis fuliginosa, L.
Sehirus albomarginellus, F.
Doryderes marginatus, F.
Pentatoma anthemetha, Amy.
Ælia inflexa, Wolff.
Acanthosoma hæmatogaster, B.
— grisea, L.
Camptopus lateralis, Germ.
Phyllomorpha laciniata, Vill.
Gonocerus insidiator, F.
Cymodema tabida, Spin.
Neides tipularia, L.
Ligeus punctatoguttatus, F.
Miris erytromelas, Hahn.
— striatellus, F.
Metastemma brachelytrum, L. du F.
Monanthia clavicornis, L.
Harpactor ægyptius, F.
— hæmorroidalis, F.
Pygolampis pallipes, F.
Velia currens, F.
Cicada tomentosa, Oliv.
— argentata, Oliv.
Pseudophana europæa, L.
Delphax variegata, Millet.
Issus apterus, F.
Tettigometra virescens, Panz.
Triecphora sanguinolenta, L.
Ulopa obteca, Fall.
Aphrophora rustica, F.
— bipunctata, Millet.
Ledra aurita, L.
Selenocephalus obsoletus, Germ.

Insectes nevroptères.

Libellula erythræa, Brul.
— fulva, Müll.
— cœrulescens, F.
— meridionalis, De Sel.
Cordulia metallica, Vand.
— Curtisii, Dale.
Gomphus simillimus, De Sel.
— forcipatus, L.
Cordulegaster annulatus, Latr.
Æschna rufescens, Vand.
— irene, De Sel.
Platycnemis pennipes, Pall.
— acutipennis, De Sel.
Lestes sponsa, L.
— virens, Charp.
— barbara, F.
Agrion najas, Hans.
— tenellum, Dev.
— Lindenii, De Sel.
— viridulum, Charp.
Myrmeleon tetragrammicus, P.
Ascalaphus longicornis, L.
Hemerobius pallens, Ramb.
— erytrocephalus, Ramb.
Mucrupalpus lutescens, F.
Mantispa pagana, F.

Insectes hyménoptères.

Atta capitata, Latr.
Psithyrus rupestris, St-Farg.
— campestris, St-Farg.
Epeolus variegatus, Latr.
Eumenes Olivieri, V.
— pomiformis, F.
Leucopsis gigas, F.
Leucopsis dorsigera, F.
Ammophila hirsuta, Kirb.
Chelonus oculator, Esenb.
Euchræus festivus, Latr.
Scolia quadripunctata, F.
— sexpunctata, Var.
— bifasciata, Vand-Lind.

Insectes lépidoptères.

Anthocharis belia, F,
— ausonia, Esp.
Satyrus briseis, L.
— Hermione, L.
— Phædra, L.
— Dejanira, L.
— Hyperanthus, L.
Apatura ilia, F.
Thecla acaciæ, F.
Lycena Adonis, F.
— corydon, F.
— orbitulus, Esp.
Steropes aracynthus, F.
Syricthus sao, H.
Pterogon œnothæræ, F.
Deilephila porcellus, L.
— celerio, L.
— lineata, F.
— elpenor, L.
Smerinthus ocellata, L.
Zigæna hippocrepidis, Ochs.
— peucedani, Esp.
Procris globulariæ, Esp.
Lithosia rosea, F.
Setina roscida, F.
Aglia tau, L.
Chelonia Hebe, L.
Spintherops cataphanes, H.
Triphæna janthina, F.
— fimbria, L.
Luperina pinastri, L.
Adena œthiops, Ochs.
Chariclea delphinii, L.
Plusia chrysitis, L.
— iota, L.
Ophiusa algira, L.
Erastria parvula, Ramb.
Larentia gemmaria, Bdv.
Stenoptera orbonella, H.
Adela sulzeriella, Zell.

Insectes diptères.

Hexatoma bimaculata, Meig.
Cœnomia ferruginea, Latr.
Odontomya viridula, Latr.
Laphria atra, Meig.
Laphria aurea, Meig.
Dasypogon punctatus, Meig.
Milesia crabroniformis, Latr.
Stenoptera hirundinis, Meig.

IIe CLASSE. — ANIMAUX AQUATIQUES.

Animaux vivant dans les eaux douces, dormantes ou courantes ou bien à leur surface.

I. Animaux vivant constamment dans l'eau, soit dans un état, soit dans un autre.

Reptiles.

Bufo bombinus, Daud.
Triton marmoratus, Latr.
— cristatus, Latr.
— punctatus, Latr.
Triton palmatus, Latr.
— abdominalis, L.
— zonarius, Latr.

Poissons.

I. POISSONS SÉDENTAIRES.

Esox lucius, L.
Cyprinus carpio, L.
Barbus vulgaris, Cuv.
Gobio vulgaris, Cuv.
Tinca vulgaris, Cuv.
Abramis brama, Cuv.
— blicca, Bloch.
— ballerus, L.
— Buggenhagen, Bloch.
Leuciscus dobula, L.
— jeses, L.
Leuciscus rutilus, L.
— vulgaris, Cuv.
— alburnus, L.
— rivularis, Pall.
— phoxinus, L.
Cobitis barbatula, L.
— tænia, L.
Lota vulgaris, Cloq.
Murœna anguilla, L.
Perca fluviatilis, L.
Cottus gobio, L.

II. POISSONS VOYAGEURS.

Petromyzon marinus, L.
— fluviatilis, L.
— planeri, Bloch.
— branchialis, Dumer.
Acipenser sturio, L.
Salmo salar, L.
— fario, L.
Salmo trutta, L.
— rilla, Lacép.
Clupea alosa, L.
— fallax, Lacép.
Platessa flesus, Cloq.
Mugil cephalus, L.
Sciæna labrax, Bloch.

Mollusques.

Planorbis corneus, Drap.
— contortus, Müll.
— albus, Müll.
— nautileus, Desh.
— spirorbis, Müll.
— leucostoma, Millet.
Planorbis vortex, Müll.
— carinatus, Müll.
— complanatus, Stud...
— fontanus, Turt.
— nitidus, Müll.
Physa fontinalis, Drap.

Physa hypnorum, Drap.
— acuta, Drap.
Limnæa glabra, D. Dup.
— palustris, Flem.
— corvus, D. Dup.
— stagnalis, Sow.
— minuta, Mich.
— peregra, Mich.
— variabilis, Millet.
— ovata, Mich.
— auricularia, Mich.
— glutinosa, Mich.
Ancylus fluviatilis, Müll.
— striatus, Q. et G.
— lacustris, Müll.
Vivipara contectum, Millet.
— fasciata, D. Dup.
Paludina tentaculata, Flem.
— ventricosa, D. Dup.
Valvata piscinalis, Fer.
— cristata, Müll.
Neritina fluviatilis, Lam. et huit variétés.
Anodonta subponderosa, D. Dup.
— cygnæa, Rossm.
— Rossmassleriana, D. Dup.
— intermedia, Lam.
— oblonga, Millet.
— anatina, Nils.
— minima, Millet.
Unio sinuatus, Rossm.
— littoralis, Drap.
— ovalis, Gray.
— batavus, Nilss.
— nanus, D. Dup.
— mancus D. Dup.
— pictorum, Drap.
— Requienii, Mich.
Dreissena polymorpha, V. Ben.
Cyclas rivicola, Lam.
— cornea, Lam.
— rivalis, Drap.
— palustris, Drap.
— caliculata, Drap.
Pisidium amnicum, Jen.
— fontinale, C. Pfeif.

Insectes coléoptères.

Les Coléoptères fournissent la famille des *Hydrocanthares* et celle des *Palpicornes*.

Cybister Rœselii, F.
Dytiscus dimidiatus, Berg.
— marginalis, L.
— circumflexus, F.
Acilius sulcatus, L.
Hydaticus Hybneri, F.
— cinereus, L., et une autre espèce.
Colymbetes fuscus, L., et 15 autres espèces.
Hybius ater, Degeer, et 8 autres espèces.
Agabus chalconotus, Panz., et 10 autres espèces.
Noterus crassicornis, F., et 1 espèce.
Laccophilus minutus, L.
Hyphydrus ovatus, Illig.
Hydroporus depressus, F., et 18 espèces.
Haliplus elevatus, Panz., et 6 autres espèces.
Cnemidotus cæsus, Dufts
Pelobius Hermanni, F.
Elmis æneus, Müll., et 4 autres espèces.
Helophorus aquaticus, L. et C.
Hydrocus elongatus, Schal., et 1 espèce.
Hydræna riparia, Kug.
— testacea, Curt.
Berosus luridus, L.
Hydrophilus piceus, L.
Hydrous caraboides, L.
Rydrobius fuscipes, L.

Insectes hémiptères.

Les Hémiptères fournissent une section entière, celle des *Hydrocorises.*

Naucoris cimicoides, F.	Corisa striata, F., et 2 espèces.
Nepa cinerea, F.	Ploa minutissima, F.
Ranatra linearis, F.	Notonecta glauca, F., et 2 esp.

Insectes nevroptères.

Trois sections de cet ordre fournissent des insectes aquatiques, mais ne jouissant de cette faculté qu'à l'état de larve seulement.

Libellula,	12	espèces.	Agrion,	10	espèces.
Cordulia,	3	*id.*	Ephemera,	6	*id.*
Gomphus,	4	*id.*	Cloe,	2	*id.*
Cordulegaster,	1	*id.*	Semblis,	1	*id.*
Anax,	1	*id.*	Perla,	6	*id.*
Æschna,	7	*id.*	Leptomeres,	2	*id.*
Calopterix,	2	*id.*	Nemura,	4	*id.*
Platycnemis,	2	*id.*	Plus, 50 espèces de la famille des Friganides.		
Lestes,	5	*id.*			

Insectes diptères.

L'ordre des Diptères ne présente qu'un petit nombre d'espèces aquatiques, et celles-ci même, ne le sont que dans leur état de larves. Voici le nom des genres auxquels elles appartiennent : *Tipula*, *Strationis*, *Culex*, etc.

Arachnides.

Argironecta aquatica, F.	Hydrachna (*Elais*, Lam.), extendens, Müll.
Hydrachna histrionica.	— (*Limnocharis*), holosericea, Latr.
— lutescens.	— — flaccida, Latr.
— cruenta, Müll.	
Hydrachna geographica, Müll.	

Crustacés.

Astachus fluviatilis, F.	Asellus vulgaris, Leach.
Hippolyte Desmarestii, Millet.	Argulus foliaceus, Jur.
Gammarus pulex, F.	Apus cancriformis, Cuv.

Lepidurus productus, Latr.
Cyclops vulgaris, Leach.
Polyphemus stagnorum, Desor.
Daphnia pulex, Lutr.
Lynceus roseus, Desm.
Cypris ornata, Müll.
Branchipus stagnalis, Latr.
— paludosus, Latr.

Annelides.

Nais vermicularis, L.
— barbata, Müll.
Stylaria paludosa. Lam.
Tubifex rivulorum, Lam.

Hirudinées.

Piscicola piscium, Blain.
Branchiodella astaci, Rœs.
Nephelis octoculata, Moq. T.
Trocheta subviridis, Dutr.
Aulastoma gulo, Moq. Tand.
Hirudo medicinalis, L.
Plusieurs variétés.
Glossiphonia sexoculata, M. T.
— bioculata, M. T.
— heteroclita. M. T.

Entozoaires.

Gordius aquaticus, F.
Planaria stagnalis, Müll.
— nigra, Müll.
— glauca, Müll.
Planaria fusca, Lam.
— lactea, Müll.
— torva, Müll.
— marmorata, Müll.

Phytozoaires.

Dans les classes des phytozoaires se présentent les infusoires, animaux microscopiques des plus curieux et nombreux en espèces, c'est pourquoi nous renvoyons le lecteur à la *Faune de Maine-et-Loire*, deuxième partie, qui en rassemble une grande quantité.

Polypes.

Hydra viridis, Trembl.
— grisea, Trembl.
Spongilla pulvinata, Lam.
Spongilla ramosa, Lam.
Alcyonella stagnarum, Lam.
Plumatella lucifuga, Vauch.

II. Animaux vivant à la surface de l'eau.

Oiseaux.

Anser cinereus, Meyer.
Cygnus melanorhyncus, Meyer.
Anas tadorna, L. et autres esp.
Mergus merganser, L. et 2 autres espèces.
Carbo cormoranus, Meyer.
Colymbus glacialis, L.
Podiceps cristatus, Lath.
— cornutus, Lath. et 3 esp

Insectes coléoptères.

Gyrinus natator, L.
— striatus, Aub.
— minutus, F.

Gyrinus urinator, Ill.
— marinus, Gyll.
— bicolor, Payk.

Insectes hémiptères.

Hydrometra stagnorum, Latr.
Gerris paludum, F.
— rufoscutellata, Latr.
— lacustris, F.

Gerris najas, De Géer.
Velia currens, Latr.
— rivulorum, Latr.

IIIe CLASSE. — ANIMAUX DES MARAIS.

Animaux vivant, soit dans l'eau des marais, soit sur les plantes que ces lieux recèlent.

Oiseaux.

Circus rufus, L.
Sylvia turdoides, Meyer.
— arundinacea, Lath.
— aquatica, Lath.
— fragmitis, Bechst.
Parus biarmicus, L.
Emberiza schæniculus, L.
Himantopus melanopterus, M.
Vanellus cristatus, Meyer.
Ardea purpurea, L.
— garzetta, L.
— stellaris, L.

Ardea ralloides, Scop.
— minuta, L.
Limosa melanura, Leisl.
— rufa, Briss.
Scolapax gallinula, L.
— gallinago, L.
Rallus aquaticus, L.
Gallinula porzana, Lath.
— pusilla, Bechst.
— bailloni, Viell.
— chloropus, Lath.
Fulica atra, L.

Reptiles.

Rana esculenta, L.
Hyla viridis, Laur.

Bufo calamita, Daud.
— viridis, Daud.

Mollusques.

Limnæa corvus, D. Dup.
— palustris, Flem. Br.
— peregra, Mich.

Limnæa auricularia, Mich
Ancylus lacustris, Müll.
Cyclas lacustris, Drap.

Insectes coléoptères.

Cet ordre, indépendamment d'un grand nombre d'espèces des familles *Dysticé* et *Hydrophili*, qui toutes habitent les eaux, présente encore un certain nombre d'autres coléoptères, mais ceux-ci vivent sur les plantes des marais, soit à l'état de larve, soit à l'état parfait ; telles sont les espèces suivantes :

Corymbites tessellatus, L.
Lixus paraplectus, L.
Mononychus pseudacori, F.
Donacia crassipes, F.
— dentipes, F.
— lemnæ, F.
Chrysomela graminis, L.
Chrysomela staphylea, L.
Plagiodera armoriacæ, L.
Helodes phellandrii, L.
Longitarsus sisymbrii, F.
— nasturtii, F.
Galeruca sagittariæ, Gyll.
— nympheæ, L.

Insectes orthoptères.

Decticus brevipennis, T. Charp.
Xiphidium fuscum, F.
Œdipoda grossa, Oliv.

Insectes nevroptères.

Libellula cœrulescens, F.
Cordulegaster anulatus, Latr.
Æschna pratensis, Müll.
Lestes sponsa, Hans.
Lestes nympha, De Sel.
— virens, Vanderl.
Agrion tenellum, Devill.
— mercuriale, T. Charp.

Plus, le semblis lutarius, L., ainsi qu'un certain nombre d'espèces de la famille des Phryganides.

Insectes lépidoptères.

Odonestis potatoria, L.
Conigera, L., album, L.
— obsoleta, H.
— straminea, Tr.
Nonagria sparganii, Esp.
— typhæ, Esp.
Botys unionalis, Tr.
Hydrocampa lemnalis, Schr.

Insectes diptères.

Parmi les diptères il en est quelques uns qui, à l'état de larve, vivent dans les eaux des marais, tels sont par ex., les espèces suivantes :

Strationis chamæleon, F.
Pachyrina crocata, F. (Macq.)
Anisomera nigra, F. (Macq.)
Culex pipiens, F.
— trifurcatus, F.
Cœnomia ferruginea, Latr.

Hirudinées.

Nephelis octomaculata, M. T.
Trocheta subviridis, Dutr.
Aulastoma gulo, M. T.
Hirudo medicinalis, L.
Glossiphonia sexoculata, M. T.
— bioculata, M. T.

IVe CLASSE. — ANIMAUX LITTORAUX.

Animaux vivant au bord des rivières, des étangs ainsi que des marais, ou animaux de rivage.

Mammifères.

Les animaux littoraux de cet ordre, habitent ordinairement des terriers qu'ils se creusent dans les rivages.

Sorex Daubentoni, Erxleb.
Mustela lutreola, Pall.
Lutra vulgaris, Lacép.
Arvicola amphibius, Lacép.
Arvicola fulvus, Mill. (A. *rubidus*, De Sel.)
Mus decumanus, Pall.

Oiseaux.

Non-seulement les oiseaux de rivage des auteurs sont compris dans cette catégorie, mais encore d'autres oiseaux appartenant à tout autre ordre, et qui, comme les premiers, trouvent leur nourriture sur les rivages ou dans les environs.

Aquila pygargus,
— haliætus, L.
Hirudo riparia, L.
Sylvia palustris, Bchst.
— suecica, Lath.
— tithys, Scop.
Motacilla alba, L.
— lugubris, Pall.
— boarula, L.
Anthus aquaticus, Bchst.
Emberisa schæniculus, L.
— nivalis, L.
Alcedo ispida, L.
Calidris arenaria, Illig.
Charadrius pluvialis, L.
— hiaticula, L.
Charadrius minor, Meyer.
— cantianus, Lath.
Hæmatopus ostralegus, L.
Vanellus melanogaster, Bechst.
Ardea cinerea, Lath.
— garzetta, L.
— nycticorax, L.
Numenius arquata, Lath.
— phœopus, Lath.
Tringa subarquata, Tem.
— variabilis, Meyer.
— temminckii, Leisl.
— minuta, Leisl.
— cinerea, L.
— pugnax, L.
Totanus fuscus, Leisl.

Totanus calidris, Bechst.
— stagnalis, Bechst.
— macularia, Tem.
— ochropus, Tem.
Totanus hypoleucos, Tem.
— glottis, Bechst.
Strepsilas collaris, Tem.
Recurvirostra avocetta, L.

Reptiles.

Coluber viperinus, Latr.
Rana flaviventris, Millet.

Mollusques.

Succinea putris, Blainv.
— Pfeiferi, Rossm.
Succinea oblonga, Drap.
Carychium minimum, Müll.

Insectes coléoptères.

On rencontre au bord des rivages, un grand nombre d'insectes et plus particulièrement des coléoptères de la famille des carabiques ; mais ceux-ci le plus ordinairement cachés pendant le jour sous des pierres, ou bien dans le sable et les fissures qui se forment par le dessèchement du limon, ou bien encore sous des détritus de plantes apportés par les eaux, attendent ainsi, dans ces lieux de refuge, que la nuit soit venue pour sortir de leur retraite.

Néanmoins, dans cette dernière catégorie, il se trouve des insectes qui ne sont là qu'accidentellement, n'ayant échappé au naufrage qui les avait entraînés et conduits en ces lieux, qu'en se cramponnant aux brins d'herbes et de joncs qu'ils ont pu rencontrer, et qui pour eux sont devenus de véritables planches de salut ; ceux-ci, d'ailleurs, ne doivent pas tous, l'on conçoit, faire partie de la liste qui suit :

Odacantha melanura, L.
Polystichus fasciolatus, F.
Clivina arenaria, F. et 4 autres espèces.
Omophron limbatus, F.
Bletiza multipunctata, L.
Elaphrus uliginosus, F.
— cupreus, Duft.
— riparius, L.
— littoralis, Dej.
Notiophilus aquaticus, L.
— biguttatus, F.
Loricera pilicornis, F.
Chlænius velutinus, Duft.
Chlænius agrorum, Ol.
— vestitus, Payk.
— schrankii, Duft.
— nigricornis, F.
Var. melanocornis, Déj.
— tibialis, Déj.
— holosericeus, F.
Anchomenus angusticollus, F.
— prasinus, Thumb.
— pallipes, Déj.
— oblongus, F.
Anchomenus (*Agonum*) marginatus, L.
— — modestus, Sturm.

Anchomenus (*Agonum*) austriacus, F.
— — sexpunctatus, F.
— — parumpunctatus, F.
— — lugubris, Déj.
— — niger, Déj.
— — pelidnus, Payk.
Olistopus rotundatus, Payk.
— fuscatus, Déj.
Feronia (*Platynus*) depressus, D.
— (*Lagarus*) vernalis, Panz.
— (*Argutor*) eruditus, Déj.
— (*Omazeus*) vulgaris, L.
— (*Lyperus*) aterrimus, Déj.
— (*Pterostichus*) melas, Creutz.
Anisodactylus signatus, Panz.
— binotatus, F.
Diachromus germanus, L.
Harpalus latus, L., etc., etc.
Stenolophus vaporarium, F.
— (*Acupalpus*) pallipes, Déj.
Trechus rubens, F.
Bembidium biguttatum, F. et 30 espèces.
Pæderus riparius, L.
— rufilollis, F.
Potamophilus acuminatus, F.
Parnus prolifericornis, F.
Heterocerus marginatus, F.

Obs. Nous ferons remarquer qu'on rencontre dans cette catégorie, un plus grand nombre d'insectes que ceux que nous indiquons ici, et c'est plus particulièrement sous les détritus de plantes apportés par les eaux qu'il faut les compter. Dans ce nombre on remarque assez fréquemment diverses Chrysomelines, soit des genres : Donacia, Cassida, etc., soit l'Adimonia littoralis, F., l'Helodes phellandrii, L., le Graptodera lythry, Aubé, les Chrysomela Banksi, F., Goettengensis, L., etc.

Ve CLASSE. — ANIMAUX TERRESTRES.

I. Animaux vivant dans la terre ou sur la terre.

Animaux hypogés : animaux vivant dans la terre, soit dans des galeries ou des terriers qu'ils se creusent, soit de toute autre manière : les uns se nourrissant dans le sol même, les autres sortant de leurs retraites pour se procurer des aliments.

Mammifères.

Sorex araneus, Schr.
— constrictus, Geoff.
— coronatus, Millet.
Talpa europæa, L.
Meles vulgaris, Desm.
Mustella putatorius, L.
— erminea, L.
— vulgaris, L.
Lutra vulgaris, Erxl.
Canis vulpes, L.
Arvicola vulgaris, Desm.
— fulvus, M. (*Rubidus*) De S.
— vulgaris, Desm.
— subterraneus, De Sel.
Mus sylvaticus, L.
Lepus cuniculus, L.

Oiseaux.

Les oiseaux hypogés ne sont ainsi que pendant leurs couvées.

Hirundo riparia, L. (hirond. de riv.)	Alcedo ispida, L. (martin pêch.)

Reptiles.

Lacerta viridis, Daud.	Bufo obstetricans, Laur.
— bilineata, Daud.	— calamita, Daud.
— agilis, L.	— viridis, Daud.
Coluber natrix, L. et 5 aut. esp.	— vulgaris, Daud.
Vipera communis, Lacép.	— fuscus, Laur.
— trilamina, Millet.	Salamandra vulgaris, Laur.

Mollusques.

Testacella haliotidea, Drap.	Achatina acicula, Lam.
Arion hortensis, Fer.	

Insectes.

Des insectes de tous les ordres, en grand nombre et à l'état de larve, plus particulièrement, vivent et se nourrissent dans la terre, ordinairement des racines de diverses espèces de végétaux qu'ils y rencontrent ; s'y transforment à l'état de nymphe (les *Mélolonthes*, des *Lépidoptères*, etc.) ; tandis que d'autres y pratiquent leur demeure (la *Courtillère*, le *Grillon des champs*, etc.), y construisent leurs nids (les *Guêpes*, les *Frêlons*, les *Sphex*, les *Philanthes*, les *Andrennes*, etc.), ou bien s'y réfugient pour s'hiverner ou se soustraire aux dangers qui peuvent les menacer (un certain nombre de Coléoptères, Hémiptères et Himénoptères.)

Annelides.

Lumbricus terrestris, L.	Lumbricus vermicularis, L.

II. Animaux des prairies littorales et autres.

Mammifères.

Sorex araneus, Schreb.	Talpa europæa, L.
— constrictus, Geoff.	Mus messorius, Shaw.

Oiseaux.

Saxicola rubetra, Bechst.
Sylvia phragmitis, Bechst.
— aquatica, Lath.
Motacilla flava, L.
Emberisa schœniculus, L.
Emberisa miliaria, L.
Perdix coturnix, Lath.
Gallinula crex, Lath.
— porzana, Lath.

Reptiles.

Coluber natrix, L.
Vipera communis, Lacép.
Rana temporaria, L.
Bufo calamita, Daud.

Insectes.

Une grande quantité d'insectes de différents ordres, soit à l'état de larve, soit à l'état parfait, habitent ou fréquentent les prairies; mais celles-ci variant d'une prairie à l'autre, à raison de la nature du sol, de l'exposition ou de la position géographique de chacune d'elles, et les insectes qu'on y rencontre variant aussi comme elles, nous ne pouvons en préciser convenablement les espèces dans une seule et même liste.

III. Animaux des pâturages plus ou moins frais ou humides.

Oiseaux.

C'est dans certains pâturages, surtout ceux qui bordent les rivières ou les marais, que viennent se reposer ou stationner un grand nombre d'oiseaux de passage, soit au printemps, soit à l'automne et même pendant l'hiver; tels sont :

Motacilla alba, L.
— lugubris, Pall.
— flava, L.
Anthus pratensis, Bechst.
Turdus pilaris, L.
Sturnus vulgaris, L.
Corvus corone, L.
— frugilegus, L.
— cornix, L.
— monedula, L.
Charadrius pluvialis, L.
Vanellus cristatus, Meyer.
Grus cinerea, Bechst.
Ciconia alba, Briss.
Platalea leucorodia, L.
Anser cinereus, Meyer.
— segetum, Meyer.
— albifrons, Viell.
— leucopsis, Bechst.
— torquatus, Frisch.

Insectes.

Quant aux insectes, ils appartiennent pour la plupart aux insectes coprophages, voy. S. V., ou bien à quelques diptères qui suivent, dans les pâturages, les animaux domestiques. Voy. § VII.

IV. Animaux des pâturages secs, des terrains de landes et de bruyères.

Oiseaux.

Strix brachyotos, Lath.
Buteo apivorus, L.
— communis, L.
Circus cyaneus, Mont.
— montagui, Vieill.
Caprimulgus europæus, L.
Saxicola œnanthe, Bechst.
— rubetra, Bechst.
— rubicola, Bechst.
Sylvia locustella, Lath.
— provincialis, Gmel.
— hippolais, Lath.
Sylvia nattereri, Temm.
Anthus rufescens, Temm.
— pratensis, Bechst.
Alauda arvensis, L.
— arborea, L.
Emberisa citrinella, L.
— cirlus, L.
Fringilla cannabina, L.
Upupa epops, L.
Perdix cinerea, Lath.
Œdicnemus crepitans, Temm.
Vanellus cristatus, Meyer.

Reptiles.

Lacerta viridis, Daud.
Lacerta bilineata, Daud.

Insectes.

Dans ce paragraphe nous pourrions indiquer un certain nombre d'insectes de différents ordres, mais nous les passerons sous silence, ayant l'occasion de retrouver les mêmes espèces dans une autre catégorie.

V. Animaux agrestes, ou animaux vivant à terre dans les lieux cultivés ou en friches.

Mammifères.

Erinaceus europæus, L.
Sorex araneus, L.
Arvicola vulgaris, Desm.
Arvicola subterraneus, De Sel.
Mus sylvaticus, L.
Lepus timidus, L.

Oiseaux.

Les oiseaux de cette catégorie vivent et nichent à terre.

Saxicola œnanthe, Bechst.
Anthus arboreus, Bechst.
Alauda cristata, L.
— arvensis, L.
— arborea, L.
— brachydactyla, Tem.
Emberisa hortulana, L.
Perdix rubra, Briss.
— cinerea, Lath.
— coturnix, Lath.
Otis tetrax, L.
Œdicnemis crepitans, Tem.

Reptiles.

Rana punctata, Daud. (T. calc.)
Bufo vulgaris, Daud.

Quelquefois les Coluber natrix, L., et Æsculapii, Sturm., ainsi que la Vipera communis, Lacép., se font aussi remarquer.

Mollusques.

Arion rufus, Mich.
— subfuscus, Fer.
— hortensis, Fer.
Limax agrestis, L.
Helix pomatia, L.
— aspersa, Müll.

Insectes coléoptères.

Cicendela campestris, L.
Carabus auratus, L.
Ocypus olens, Müll.
— cyaneus, Payk.
Lampyris noctiluca, L.
Silpha rugosa, L.
— granulata, Ol.
— lævigata, F.
Silpha obscura, L.
Trox perlatus, Sturm.
— sabulosus, L.
— arenarius, F.
— hispidus, Laich.
Buprestis (*Capnodis*) tenebrionis, L.

Obs. Nous croyons devoir placer ici — comme nous aurions pu le faire par rapport à plusieurs autres paragraphes, — la liste des insectes *Coprophages*, dont voici les principaux genres avec la plupart des espèces auxquelles ils appartiennent.

Insectes coprophages.

Dans la famille des Brachélitres, plusieurs espèces.
Hister inæqualis, F. et 20 autres espèces.
Sphæridium scarabæoides, L. et 3 espèces.
Ateucus laticollis, F.
Gymnopleurus flagellatus, F.

Copris lunaris, L.
Sisyphus schæfferi, L.
Onthophagus vacca, L. et 10 autres espèces.
Oniticellus flavipes, F.
Rhyssemus asper, F.
Aphodius fossor, L. et 28 autres espèces.
Geotrupes typhœus, L. et 3 autres espèces.
— vernalis, L. et 1 autre esp.

Plus, un grand nombre de Diptères, à l'état de larve.

Insectes myriapodes.

Glomeris limbatus, Latr.
Julus terrestris, L.

VI. Animaux des lieux cultivés ou en friches, vivant sur les arbres, les haies et les buissons.

Mammifères.

Vespertilio serotinus, L.
— pipistrellus, L.
Mustela, foina, L.
Myoxus nitela, L.
Mus messorius, Shaw.
Sciurus vulgaris, L.

Oiseaux.

Strix aluco, Meyer.
— passerina, L.
— otus, L.
— scops, L.
Astur nisus, L.
Cuculus canorus, L.
— hepatica, L.
Yunx torquilla, L.
Picus viridis, L.
— major, L.
— minor, L.
Muscicapa grisola, L.
Lanius minor, L.
— rufus, L.
— collurio, L.
Turdus viscivorus, L.
— pilaris, L.
— iliacus, L.
— torquatus, L.
— merula, L.
Oriolus galbula, L.
Sylvia locustella, Lath.
— rubecula, Lath.
— phænicurus, Lath.
— luscinia, Lath.
— orphea, Tem.
— atricapilla, Lath.
— hortensis, Bechst.
— cinerea, Lath.
— hippolais, Lath.
— trochilus, Lath.
— rufa, Lath.
Accentor modularis, Cuv.
Regulus cristatus, Vieill.
— ignicapillus, Brehm.
Troglodites europæus, Leach.
Anthus arboreus, Bechst.
Parus major, L.
— ater, L.
— cristatus, L.
— palustris, L.
— cœruleus, L.

Parus caudatus, L.
Emberiza citrinella, L.
— cirlus, L.
Fringilla carduelis, L.
— spinus, L.
— cannabina, L.
— linaria, L.
— cœlebs, L.
— domestica, L.
— montana, L.
— petronia, L.
— chloris, L.
— coccothraustes, Tem.
Pyrrhula vulgaris, Bris.
Sturnus vulgaris, L.
Loxia pytiopsittacus, Bechst.
Corvus corone, L.
— frugilegus, L.
— monedula, L.
— pica, L.
— glandularius, L.
Sitta europæa, L.
Upupa epops, L.
Certhia familiaris, L.
Columba palumbus, L.
— turtur, L.

Reptiles.

Coluber æsculapii, Sturm.
Hyla viridis, Laur.

Mollusques.

Helix aspersa, Müll.
— arbustorum, L.
— nemoralis, L.
— hortensis, Müll.
Helix carthusiana, Müll.
Clausilia rugosa, Drap.
— nigricans, Jeffr.
Balea fragilis, Leach.

Obs. Quant aux insectes, ceux qui pourraient trouver leur place ici, étant déjà indiqués pour le plus grand nombre, au § II de la VIe classe (animaux sylvicoles), nous croyons devoir, pour ne pas faire un double emploi, renvoyer le lecteur au paragraphe précité.

VIe CLASSE. — ANIMAUX SYLVICOLES OU ANIMAUX DES BOIS ET DES FORÊTS.

I. Animaux vivant à terre dans les bois ou les forêts.

Mammifères.

Erinaceus europæus, L.
Meles vulgaris, L.
Canis lupus, L.
— lycaon, Buff.
— vulpes, L.
Vivera genetta, L.
Felis catus, L.
Mus sylvaticus, L.
Lepus timidus, L.
— cuniculus, L.
Sus scropha, L.
Cervus elaphus, L.
— capreolus, L.

Oiseaux.

Strix brachyotos, Lath.
Caprimulgus europæus, L.
Scolopax rusticola, L.
Var. Scol. rusticola parva, Stor.

Reptiles.

Lacerta viridis, Daud.
— bilineata, Daud.
Anguis fragilis, L.
Coluber natrix, L.
— quadrilineatus, Lacép.
Coluber austriacus, Gmel.
— viridiflavus, Lacép.
Vipera communis, Lacép.
— trilamina, Millet.

Mollusques.

Arion rufus, Mich.
— subfuscus, Fer.
— virescens, Millet.
Helix fulva, Müll.
— aculeata, Müll.
— pomatia, L.
— nemoralis, L.
— lucida, Drap.
Helix nitens, Mich.
— crystalina, Müll.
Vitrina pellucida, Drap.
Clausilia laminata, Tur. Man.
— rugosa, Drap.
— nigricans, Jeffr.
Pupa quadridens, Drap.
— granum, Drap

Insectes coléoptères.

Cicendela sylvatica, L.
Cychrus rostratus, L.
— Var., elongatus, Hoppe.
Procrustes coriaceus, L.
Carabus catenulatus, F.
— monilis, F.
— cancellatus, F.
— granulatus, L.
— purpurescens, F.
— intricatus, L. (*cyaneus*, F.)
— hortensis, L.
Pterosticus (*Pœcibus*) cupreus, L.
— punctulatus, F.
— lepidus, L.
Pterosticus (*Steropus*) madidus, F.
— concinnus, St.
— æthiops, Panz.
— (*Molops*) terricola, F.
Silpha thoracica, L.
Necrophorus germanicus, L.
— humator, F.
Copris lunaris, L.
Onthophagus schreberi, L.
Trox hispidus, Laich.
Geotrupes sylvaticus, Panz.
— vernalis, L.
Dorcadion fuliginator, L.
— quadrilineatum, Küst.

Insectes hémiptères.

Podops inunctus, F.
Sciocoris umbrinus, Volff.
Harpactor hœmorroidalis, F.
Pygolampis pallipes, F.

Insectes orthoptères.

Blâtta germanica, L.
— livida, F.
— lapponica, F.
— hemiptera, F.
Nemobius sylvestris, F.
Œdipoda stridula, L.
— cœrulans, Ol.
— migratoria, Aud. S.
Gomphocerus biguttatus, T. Ch.
— rufus, F.

II. Animaux vivant, les uns sur les arbres et les buissons, les autres sur les plantes herbacées.

Mammifères.

Mustela martes, L.
— foina, L.
Myoxus nitela, L.
Sciurus vulgaris, L.

Oiseaux.

Strix aluco, Meyer.
— passerina, L.
— otus, L.
— scops, L.
Falco tinninculus, L.
— subbuteo, L.
— æsalon, Tem.
Aquila pennatus, Viell.
— brachidactylus, Wolff.
— bonelli, Tem.
Astur palumbarius, L.
— nisus, L.
Milvus regalis, L.
— ater, L.
Buteo apivorus, L.
— communis, L.
— lagopus, L.
Cuculus canorus, L.
— hepaticus, Lath.
Picus viridis, L.
— canorus, L.
— major, L.
— medius, L.
— minor, L.
Muscicapa grisola, L.
— albicollis, Tem.
Muscicapa luctuosa, Tem.
Lanius excubitor, L.
Turdus musicus, L.
— merula, L.
Oriolus galbula, L.
Sylvia provincialis, Gmel.
— rubecula, Lath.
— luscinia, Lath.
— philomela, Bechst.
— atricapilla, Lath.
— hortensis, Bechst.
— cinerea, Lath.
— hippolais, Lath.
— sibilatrix, Bechst.
— trochilus, Lath.
— flaviventris, Viell.
— rufa, Lath.
— nattereri, Tem.
Accentor modularis, Cuv.
Regulus cristatus, Tem.
— ignicapillus, Breh.
Parus ater, L.
— cristatus, L.
— palustris, L.
— cœrulens, L.
— caudatus, L.

Fringilla chloris, Tem.
— serinus? L.
— coccothraustes, Tem.
Pyrrhula vulgaris, Briss.
Corvus corax, L.
— corone, L.
— frugilegus, L.
Corvus monedula, L.
— glandarius, L.
Sitta europæa, L.
Certhia familiaris, L.
Columba palumbus, L.
— œnas, L.
— turtur, L.

Obs. Dans les nombreuses localités de ce département où il existe des arbres champêtres, la plupart des oiseaux que nous venons d'indiquer, s'établissant souvent tout aussi bien sur ces arbres que sur ceux des bois ou des forêts, il ne faut donc pas regarder ceux-ci comme appartenant exclusivement à la catégorie dans laquelle nous les comprenons.

Insectes coléoptères.

Lebia cyanocephala, L.
— hæmorroidalis, F.
Calosoma sycophanta, L.
— inquisitor, L.
Chrysobothrys chrysostigma, L.
— affinis, F.
Silpha quadripunctata, L.
Anthaxia cichorii, Ol.
Coraebus undatus, F.
Melolontha vulgaris, F.
— hippocastani, F.
Serica brunnea, L.
Osmoderma eremita, L.
Cetonia marmorata, F.
Lucanus cervus, L.
— capreolus, F.
Dorcus parallelopipedus, L.
— oblongus, Muls.
Platicerus caraboides, L.
— rufipes, Herbst.
Orchesia micans, Panz.
Helops lanipes, L.
— caraboides, Panz.
Prionychus ater, F.
Cistela ceramboides, L.
Cteniopus sulfureus, L.
Pyrochroa rubens, F.
Orchestes quercus, L.
Balaninus glandium. Marsh.
Hylurgus ligniperda, F.
— piniperda, F.
Scolytus destructor, Ol.
Apate capucina, L.
Ditoma crenata, Herbst.
Prionus coriarius, L.
Cerambix heros, F.
— cerdo, L.
Clytus arcuatus, L.
— arietis, L.
— gazella, F.
— verbasci, L.
Mesosa nebulosa, F.
Rhagium inquisitor, F.
— mordax, F.
Haltica lineata, Rossi.
Chrysochus pretiosus, F.

Insectes hémiptères.

Coptosoma globus, F.
Pentatoma juniperina, L.
— sphacelata, F.
Ælia inflexa, Wolff.
Mormidea nigricornis, F.
Cimex rufipes, L.

Capsus trifasciatus, L.
— ater, L.
Phymata crassipes, F.
Arada betulæ, L.
Pseudophana europæa, L.
Issus coleoptratus, F.
Tettigometra virescens, Panz.
Gargara genistæ, F.
Ulopa obteca, Fall.
Lepyronia coleoptrata, L.
Pentimia atra, F.
Macropsis lanio, L.

Insectes orthoptères.

Œcanthus pellucens, Scop.
Phaneroptera falcata, T. Ch.
Meconema varia, F.
Conocephalus mandibularis, T. Ch.

Obs. Quant aux insectes de plusieurs autres ordres, il nous faudrait établir de nouvelles divisions pour les placer convenablement dans cette sixième classe, c'est pourquoi nous croyons devoir nous arrêter ici, ce qui précède étant suffisant pour la bien caractériser.

VII[e] CLASSE. — ANIMAUX AÉRIENS.

Animaux volant pour se procurer des aliments, et s'en repaître sans cesser de voler.

Mammifères.

Rhinolophus unihastatus, Géoff.
— bihastatus, Géoff.
Vespertilio murinus, L.
— noctula, L.
— serotinus, L.
Vespertilio emarginatus, Géoff.
— pipistrellus, L.
— auritus, L.
— barbastellus, L

Oiseaux.

Muscicapa grisola, L.
— albicollis, Tem.
— luctuosa, Tem.
Hirundo rustica, L.
— urbica, L.
— riparia, L.
— rupestris, L.
Cypselus murarius, Tem.
Caprimulgus europæus, L.
Procellaria pelagica, L.
Lestris pomarinus, Tem.
Larus glaucus, Brunn.
— marinus, L.
Larus argentatus, Gmel.
— fuscus, L.
— canus, L.
— tridactylus, Lath.
— ridibundus, Leisl.
— leucopterus, F.
— minutus, Pall.
Sterna hirundo, L.
— minuta, L.
— anglica, Mont.
— artica, Tem.
— caspia, Pall.
— nigra, L.

Obs. Les oiseaux de proie, à raison de leur vol puissant et soutenu, pourraient être compris dans cette classe si ils ne se reposaient pas pour se repaître de leur proie; mais s'y trouveraient très-bien placés les *Colibris* et les *Oiseaux-mouches*, oiseaux si brillants et si légers des deux Amériques.

Insectes névroptères.

Libellula fulva, Müll. et 11 autres espèces.
Cordulia ænea, L. et 2 autres espèces.
Gomphus serpentinus, Charp. et 4 autres espèces.
Cordulegaster annulatus, Latr.
Anax formosus, Vanderl.
Æschna irene, B. de F. et 5 autres espèces.
Calopteryx virgo, L. et 1 autre espèce.
Lestes viridis, Vand. et 5 autres espèces.
Platycnemis pennipes, Pall. et 2 autres espèces.
Agrion najas, Hans. et 10 autres espèces.

Insectes lépidoptères.

Macroglossa fuciformis, L.
— bombiliformis, H.
— stellatarum, L.
Pterogon œnotheræ, F.
Deilephila porcellus, L.
— elpenor, L.
— celerio, L.
— euphorbiæ, L.
Deilephila lineata, F.
Sphinx pinastri, L.
— ligustri, L.
— convolvuli, L.
Acherontia atropos, L.
Smerinthus tillæ, L.
— ocellata, L.
— populi, L.

VIIIe CLASSE. — ANIMAUX PARASITES.

Animaux vivant sur d'autres animaux et à leurs dépens.

I. Parasites externes.

Poissons.

Petromyzon fluviatilis, L.
Petromyzon planeri, Bloch.

Crustacés.

Argulus foliaceus, Jur. fils.

Insectes hémiptères.

Un certain nombre de gallinsectes et de cochenilles.

Insectes diptères.

Hippobosca equina, L.
Ornithobia pallida, Meig.
Ornithomya avicularia, Meig.
— viridis, Lat.
Anapera pallida, Meig.
Stenopteryx hirundinis, Macq.
Leptotena cervi, Macq.
Melophagus ovinus, Latr.
Nycteribia vespertilionis, Meig.
— biarticulatus, Ol.

Insectes aptères,

Gamasus coleoptratorum.
Uropoda vegetans, sur des histers.
Dermanyssus vespertilionis.
— pipistrellæ.
— avium, sur les petits oiseaux.
— hirundinis, sur l'hirondelle.
— gallinæ, sur les poules.
— helicis, sur les hélices.
Pteropus vespertilionis.
Argas reflexus, sur les pigeons.
Ixodes ricinus, sur le chien.
— redivivus, sur le chien.
— erinacei, sur le hérisson.
Hypopus feroniarum, sur les feroniæ.
Sarcoptes scabiei, sur l'homme.
Pediculus capitis, sur l'homme.
— vestimenti, sur l'homme.
— sphærocephalus, sur l'écureuil.
— serratus, sur la souris.
— lyriocephalus, sur le lièvre.
— ventricosus, sur le lièvre.
— eurysternus, sur le bœuf et le cheval.
— piliferus, sur le chien.
— tenuirostris, sur le cheval.
— suis, sur le cochon.
Trichodectes latus, sur le chien.
— retusus, sur la fouine.
Trichodectes subrostratus, sur le chat.
— vulpis, sur le renard.
— equi, sur le cheval.
— scalaris, sur le bœuf.
Liotheum sub-æquale, sur la corneille.
— ochraceum, sur le vanneau.
— fregili, sur le freux.
— importunum, sur le héron.
— turbinatum, sur le pigeon.
— eurysternum, sur la pie.
— trochioxum, sur le butor.
— pallidum, sur le coq domestique.
— ridibundi, sur la mouette rieuse.
— carduelis, sur le chardonneret.
— lutescens, sur le combattant.
— pulicare, sur le martinet.
— luridum, sur plusieurs canards.
— cucullare, sur le merle.
— mesoleucum, sur la corneille.
— pharenostigmaton, sur le coucou.
— fulvo-maculatum, sur la caille.

Liotheum fulvo-cinctum, sur l'écorcheur.
— pici, sur le pic-vert.
— citrinella, sur le bruant jaune.
— troglodyti, sur le troglodyte.
— scopulicorne, sur la poule d'eau.
— sinuatum, sur la mésange charbonnière.
— perdicis, sur la perdrix grise.
— cimexoides, sur le martinet.
— malleus, sur l'hirondelle de cheminée.
— giganteum, sur les buses.
— atrum, sur la foul. macr.
— irascens, sur le pinson.
— nitidissimus, sur le verdier.
— sulphureum, sur le loriot.
Philopterus ocellatus, sur la corneille.
— atratus, sur le freux.
— communis, sur les passereaux.
— leontodon, sur l'étourneau.
— platyrhynchus, sur l'épervier.
— excisus, sur l'hirondelle de rivage.
— auratus, sur la bécasse.
— latifrons, sur le coucou.
— fulvus, sur le geai.
— picæ, sur la pie.
— sturni, sur la grive chanteuse.
— rostratus, sur l'effraye.
— pari, sur les mésanges.
— lari, sur les mouettes.
— serrilimbus, sur le torcol.
— upupæ, sur la huppe.
— fuscicollis, sur la perdrix grise.
— meropis, sur le martin pêch.
— passerinus, sur la bergeronnette.
Philopterus merulæ, sur le merle.
— modularis, sur le traîne buisson.
— rubecula, sur le rouge-gorge.
— platystomus, sur la buse.
— fenestratus, sur le coucou.
— uncinosus, sur la corneille.
— attenuatus, sur le râle de genêt.
— gracilis, sur l'hirondelle de fenêtre.
— marginalis, sur les grives.
— cuculi, sur le coucou.
— viscivori, sur la grive.
— merulensis, sur le merle.
— glandarii, sur le geai.
— iliacus, sur le mauvis.
— claviformis, sur les pigeons.
— annulatus, sur l'œdicnème.
— nebulosus, sur l'étourneau.
— elongatus, sur l'hirondelle de fenêtre.
— hypoleucus, sur l'engoulevent.
— scoloparis, sur la bécasse.
— cruciatus, sur l'écorcheur.
— variatus, sur le choucas.
— stellaris, sur le butor.
— squalidus, sur le canard ordinaire.
— variabilis, sur le coq.
— baculus, sur le pigeon domestique.
— paradoxus, sur la caille.
— hologaster, sur les poules.
— rectangulatus, sur le paon.
— cycnorum, sur les cygnes.
— goniopleurus, sur le grand harle.
Pulex irritans, sur l'homme.
— martis, sur la marte.
— felis, sur le chat.
— canis, sur le chien.
— talpæ, sur la taupe.

Pulex sciurorum, sur l'écureuil.
— fasciatus, sur le rat.
— muris, sur le rat.
Pulex musculi, sur la souris.
— leporis, sur le lièvre.

Obs. Pour se procurer et examiner ensuite les insectes parasites qui existent en si grand nombre, et dont nous venons de donner les noms de certaines espèces, il faut, aussitôt qu'on s'est procuré un mammifère, un oiseau, etc., en faire la recherche entre les poils ou les plumes, et autant que possible, immédiatement après la mort de l'animal, afin d'y rencontrer vivants les insectes parasites en question, qui périssent ou s'éloignent bientôt des cadavres refroidis.

II. Parasites internes.

Insectes diptères.

Hypoderma bovis, Clarck.
Cephalemia ovis, Clarck.
Œstrus equi, F.
Œstrus salutaris, Clarck.
— hæmorroidalis, L.
— veterinus, F.

Insectes ripiptères.

Stylops melittæ, Kirby, des andrennes.
Xenos rossi, Kirby, des guêpes, etc.

Helminthes ou vers intestinaux.

Hydatis globosa, L. du cochon.
Hydatigera fistularis, L. du cheval.
Cœnura cerebralis, R. du mouton.
Echinococcus veterinorum, R. des animaux domestiques.
Tenia expensa, R. des moutons.
— denticulata, R. des bêtes à cornes.
— perfoliata, G. du cheval.
— cucumerina, Bl. du chien.
— solium, L. de l'homme.
— serrata, G. du chien.
Botryocephalus hominis, Lam. de l'homme.
Linguatula tœnioides, Lam., du cheval et du chien.
Fasciola hepatica, L., de l'homme et du mouton.
Amphistoma conicum, Lam., du bœuf, etc.
Caryophyllæus piscium, Lam., des poissons.
Sagittula hominis, Lam., de l'homme.
Echinorhyncus gigas, Bl., du cochon.
Strongylus armatus, R., du cheval.
— dentatus, R., du cochon.
Ascaris lumbricoides, L., de l'homme et du cheval.
— marginata, R., du chien.
Trichocephalus hominis, R., de l'homme.

Trichocephalus affinis, R., des agneaux.
Oxyurus vermicularis, Lam., de l'homme.
— curvula, R., du cheval.
Hamularia subcompressa, R., de l'homme.
— cylindrica, R., de l'écorcheur.
Filaria papillosa, R., du cheval.



DEUXIÈME DIVISION

ÉTAT SOCIAL

TITRE Ier. — SITUATION PHYSIQUE ET MORALE DES HABITANTS.

Sous ce titre : Situation physique et morale des habitants, nous comprenons l'hygiène, la constitution physique des habitants, leur langage et leur religion, les coutumes, usages, costumes, le caractère qui leur est propre, enfin les erreurs et les préjugés qui peuvent les dominer. Mais le développement considérable qu'il eût fallu donner dans cette circonstance à notre travail, ne pouvant trouver ici une place assez large, nous oblige à ne jeter qu'un regard peu prolongé sur cette matière. Ainsi, nous dirons en thèse générale que les causes qui peuvent augmenter ou accélérer, retarder ou modifier l'état physique et moral des habitants, sont ici comme ailleurs : bonne ou mauvaise nourriture, maladie ou santé, travail ou repos prolongé, bons ou mauvais principes, bons ou mauvais exemples, etc. Ce peu de mots indique assez la marche à suivre dans l'examen ou la connaissance de ces faits.

Ainsi l'hygiène en éclairant les habitants sur les causes qui peuvent altérer ou conserver la santé, leur a fait renoncer à certains usages pernicieux, comme par exemple, celui de placer les habitations des hommes, comme les étables pour les animaux, dans des lieux frais et humides, ou bien encore en les construisant en contre-bas du sol, etc. Néanmoins toutes les choses nuisibles à la santé sont loin d'être mises en oubli ; et l'habitude, pour un certain nombre de personnes, de boire sans soif, et surtout des liqueurs fortes, comme l'eau-de-vie, par exemple, est encore aujourd'hui ce qu'elle était autrefois.

Quant à la constitution physique des habitants, qui généralement est bonne, l'on peut dire néanmoins qu'elle présente quelques

exceptions. Et sans indiquer ici les maladies qui peuvent affliger l'humanité. l'on peut dire que de toutes les difformités auxquelles l'espèce humaine est sujette, celle des pieds et la déviation de la taille sont celles qui se présentent le plus fréquemment (1).

Par rapport au caractère des habitants de cette contrée, l'on peut dire, qu'en général, ceux-ci sont bons, obligeants, charitables, laborieux et intelligents, d'un caractère doux et affable.

Les Angevins ont en outre la réputation d'aimer les sciences, les lettres et les arts, et si dans le nombre, quelques-uns d'entre eux laissent couler leurs jours sous la douce influence mais trompeuse illusion du *Far-niente*, il en est d'autres, et le nombre en est grand, qui pour continuer de justifier cette réputation flatteuse, qui leur est acquise déjà et depuis longtemps, trouvent dans des occupations sérieuses, l'activité qui convient à leur esprit, soit en se livrant à l'étude des sciences, soit en cultivant les lettres ou les arts.

Cette assertion n'est point ici mise au hasard, car il est facile de se convaincre que si déjà un assez grand nombre d'Angevins s'est distingué en fournissant des hommes remarquables par leur savoir dans les différentes parties des connaissances humaines, les hommes d'aujourd'hui, sous ce rapport, se montrent ce qu'étaient leurs devanciers, ayant comme eux le même désir de s'instruire, le même esprit d'observation, la même aptitude au travail et comme eux encore produisant au jour le fruit de leurs élucubrations; au reste, certains ouvrages remarquables, des travaux intéressants sont sortis de leurs mains.

Quant aux préjugés, que réprouvent les lumières ou seulement le bon sens, il est certain que leur nombre diminue, qu'ils s'effacent chaque jour; néanmoins, il en est quelques-uns, répandus surtout dans les campagnes, tels que de croire aux sorciers, aux devins : erreur, encouragée d'ailleurs par ces derniers qui y trouvent leur compte en levant les sorts et en guérissant de toutes les maladies, même des maladies incurables, qui attaquent ou peuvent attaquer les hommes et les animaux. Mais cette plaie, nous devons le dire, finira par disparaître un jour. Car, en frappant les auteurs de ces méfaits, la justice les met dans l'impossibilité de continuer ainsi d'abuser de la crédulité publique. Cependant, que penser, dans ce siècle de lumières, des personnes qui se laissent imposer toutes cho-

(1) Cette observation, qui n'avait point échappé à M. Hossard, fit naître dans l'idée de cet habile orthopédistes d'établir à Angers une institution où ces cas d'aberration de la nature sont traités, avec l'espoir, et souvent la certitude, de les faire disparaître. Les cures, d'après la méthode de M. Hossard, étant nombreuses et à la connaissance de tout le monde, nous dispensent d'entrer dans de plus grands détails à cet égard; mais dans l'intérêt de l'humanité nous avons dû ne pas passer sous silence ces faits incontestables.

ses, même les plus dénuées de bon sens, les plus absurdes, et qui acceptent tout ce qu'on leur dit sans contrôle et sans aucun examen ? Pour celles-ci, qu'est devenu le discernement ?

Mais quel contraste, de ce qui précède avec cette vie patriarchale que l'on rencontre encore, mais aux champs, au sein des métairies? Là, les enfants reçoivent l'éducation et profitent du bon exemple que leur donnent les pères et mères, vivant comme eux d'une vie simple, douce, frugale et laborieuse, qui leur donne la santé et le contentement de soi-même.

Nés sans autre ambition que celle de bien faire et de cultiver convenablement la ferme qui leur a été confiée ou qui leur appartient : ce sont bien là les gens les plus heureux du monde, et que nous nous plaisons à citer pour modèles !

Le langage des habitants des campagnes, sans être le même partout, est néanmoins toujours intelligible, ne variant guère, au reste, que par l'accent et quelques mots dont on apprend bientôt la signification.

Mais une chose assez remarquable à Angers, par rapport à la prononciation des mots, est celle qui se présente dans le faubourg Saint-Michel. Toute la population indigène de ce faubourg ne parle qu'en grasseyant. Cette particularité est tellement inhérente à cette localité, qu'il devient facile de distinguer à la parole, si la personne qu'on entend parler est née dans ce faubourg, ou dans toute autre partie de la ville dont les habitants articulent franchement les mots qu'ils prononcent. C'est, comme on le voit, un enseignement mutuel qui commence avec la vie et se perpétue ainsi d'âge en âge.

Quant aux coutumes, aux usages, ils varient quelquefois d'un canton à un autre et sans se modifier. Il n'en est pas ainsi de la mode, qui chaque jour fait des progrès immenses à la ville comme à la campagne; mais dans ces derniers lieux, les femmes en acceptant tous les caprices que cette enchanteresse leur présente, ne sacrifient pas néanmoins la coiffure traditionnelle. Ainsi, la femme des Ponts-de-Cé, par exemple, cachera l'aisance de sa taille dans tous les vêtements, même les plus ridicules que lui impose la mode ; mais sa tête se couvrira toujours de la coiffe à grands plis, qui d'ailleurs lui sied fort bien, et lui rappelle, par son ampleur, ces grandes et blanches voiles qui descendent ou remontent la Loire, et ainsi le pays qu'elle habite.

Pour terminer cet article, il nous reste à faire remarquer que la religion protestante est de nouvelle institution dans ce département ; et qu'étant professée par un très petit nombre de personnes, l'on peut dire que la religion catholique est la religion de ce pays.

L'église protestante est représentée dans le département de Maine-et-Loire, dans deux localités seulement : Saumur et Angers. Dans la première de ces villes, vers 1848, un temple fut érigé dans le faubourg Nantilly, et quelques années après, un second, celui d'Angers, fut établi place du Ralliement ; mais le local, peu satisfaisant, fut abandonné pour cet autre de la rue Courte (1), sur l'entrée duquel on lit ces mots : EGLISE ÉVANGÉLIQUE. Cette inscription d'ailleurs, indique suffisamment que c'est le *Luthéranisme* qui y est professé.

La dédicace de ce temple eut lieu le dimanche 20 octobre 1850, à 11 heures du matin ; le service fut présidé par le ministre de l'église réformée, M. le pasteur Adolphe Monod, de Paris.

Enfin, en 1862, un nouveau temple évangélique, situé rue Toussaint, à Angers, vient d'être terminé dans sa construction.

TITRE II. — INDUSTRIE.

L'industrie dans le principe devait sans doute être des plus bornées, mais néanmoins en rapport, comme toujours, avec les besoins des peuples, et en suivant progressivement ceux que la civilisation leur impose. Si l'industrie fournit des choses utiles, indispensables même à la vie, elle sait aussi créer des besoins factices en présentant aux yeux des objets d'agrément, de parure, etc., dont on pourrait fort bien s'abstenir, mais un mot qu'on attache à la chose et qui sert de talisman suffit seul pour les faire accepter, passer par tout, voyager en tout lieux, et ce mot? c'est... la mode !

Il faut que la mode, en effet, ait une grande puissance d'action, puissance innée chez l'homme il faut le croire, et qui seule pourrait servir à le faire distinguer des animaux ; car, depuis l'habitant de l'Océanie qui se tatoue, se rend difforme, affreux même dans l'espoir d'être plus beau, jusqu'à l'élégante citadine qui toujours veut plaire, tous les peuples ne sacrifient-ils pas à la mode ? Et parmi les Européens, l'homme le mieux trempé, le plus indifférent aux caprices de cette séductrice, dont il dédaigne en apparence le sourire gracieux, se laisse aller, accepte avec soumission la coupe nouvelle d'un vêtement, fût-elle des plus ridicules, inconvenante même, mais qui lui est présentée comme une nouveauté.

(1) C'est la chapelle de l'ancien petit séminaire qui a été transformée en temple protestant.

La mode est donc inséparable de toutes choses ; et le plus rétif aux charmes de cette sirène qui entraîne quelquefois avec elle, si l'on n'y prend garde, le désordre dans certaines fortunes, — dit et répète, pour se consoler d'avoir été vaincu, de n'avoir pu résister à la séduction, à l'attrait qu'elle présente et qui l'entraîne, ce qu'ont dit et répété de tous temps les hommes sages : *l'homme frivole court après la mode, mais l'homme sage s'y conforme.*

Ainsi, comme on le voit, la mode est de tous les temps, de tous les pays, de tous les âges ; et c'est elle qui préside à tous les genres d'industrie, aux travaux si variés et maintenant si perfectionnés qui s'y rattachent, qui donne le mouvement et la vie et procure en même temps le bien-être de l'ouvrier.

Mais si la mode séduit, entraîne, il faut aussi que la raison vienne mettre un frein à ses séductions, en lui imposant un budget intelligent et salutaire capable de régler convenablement la dépense qui peut la concerner.

L'industrie étant la source féconde d'où découlent les produits que fournissent les trois règnes de la nature, mais dont l'Agriculture est le plus puissant et l'indispensable moteur, nous allons la présenter d'après ses divisions naturelles en trois principales catégories : 1° l'*Agriculture* ou *industrie agricole* et *horticole* ; 2° la *Technologie*, ou industrie concernant les *arts et métiers*, les *manufactures ;* 3° le *Commerce ou industrie commerciale ;* et dont nous allons former autant de chapitres.

CHAPITRE PREMIER. — AGRICULTURE.

L'Agriculture qui se divise en deux grandes classes, l'*Agronomie* ou *Agriculture proprement dite*, et l'*Horticulture ou culture des jardins*, est d'une telle importance pour notre pays, qu'il était convenable pour en donner une idée exacte de lui consacrer un grand nombre de pages. Cette manière de voir nous décida à réunir dans un volume de 468 pages (1), tout ce qui, en 1856, appartenait à l'agriculture de ce département ou pouvait s'y rapporter, y compris la partie de l'horticulture qui s'y rattache directement, c'est-à-dire celle qui traite des légumes ainsi que des arbres fruitiers. Les choses étant ainsi, nous ne reviendrons pas sur ce sujet ; seu-

(1) *Etat actuel de l'agriculture dans le département de Maine et Loire, et de quelques moyens de lui venir en aide ;* 1 vol. in-8°. Angers, Cosnier et Lachèse, 1856

lement nous dirons que depuis cette époque le département de Maine-et-Loire n'est point resté en arrière dans ce premier des arts, qu'il continue toujours de se mettre au niveau des progrès qui se manifestent chaque jour sur d'autres points de la France ; et que par rapport à l'horticulture il nous resterait à donner un aperçu des autres parties qui la concerne, si déjà, par un travail spécial et général, ayant pour titre : *Statistique horticole de Maine-et-Loire*, publié par le Comice horticole de ce département, cet ouvrage n'était venu combler cette lacune. Ainsi, nous renvoyons donc le lecteur à l'ouvrage précité, ainsi qu'aux autres travaux de ce Comice, fondé par la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, dont l'organisation remonte déjà à plus de vingt-cinq années et auquel on doit, sans contredit, l'avancement et les progrès de l'horticulture angevine.

Après avoir indiqué les sources où l'on peut puiser des renseignements positifs à cet égard, nous terminerons ce chapitre en faisant remarquer que l'horticulture de Maine-et-Loire, qui comprend tous les genres de cultures, peut être ainsi divisée :

Culture maraichère..	Culture à l'air libre. Culture forcée.
Arboriculture.......	Arbres fruitiers. Arbres forestiers. Arbres, arbustes et arbrisseaux d'ornement.
Floriculture........	Plantes de serre chaude et de serre tempérée. Plantes herbacées annuelles ou vivaces de pleine-terre.
Séminiculture.	Graines de légumes. Graines d'arbres ou arbustes de décoration. Graines de fleurs et de plantes fourragères.

Dans ces divers genres de cultures, sont compris les gains de fleurs et de fruits obtenus de semis par les horticulteurs et les amateurs de ce département ; et soit dit en passant, aucune autre localité n'a fourni de la sorte, autant de variétés de rosiers, ainsi que d'autres plantes et peut-être un aussi grand nombre de fruits : ce que d'ailleurs il est facile de démontrer ou d'établir, en compulsant d'abord les mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, dont le troisième volume tout entier est consacré à leurs descriptions ; et ensuite les travaux du Comice horticole de Maine-et-Loire, dont un chapitre tous les ans leur est également destiné.

Ce travail dont nous nous étions chargé, et avec tout le zèle qui se rattache à l'intérêt que nous portons à l'horticulture, fut, plus tard, suivi d'un second dont nous acceptâmes également la tâche, ayant pour but la création d'une Pomologie pour le département de Maine-et-Loire, ouvrage dans lequel les fruits peints par nous d'après nature, ont été ensuite lithographiés et coloriés. Il ne com-

prend que ceux obtenus de semis dans ce département. Quatre livraisons, de quatre planches chacune, ont déjà paru ; mais étant arrivé à l'âge (étant plus qu'octogénaire), où l'on sent la nécessité de se reposer, nous cessâmes de nous occuper de ces divers travaux, qui seront repris, il faut l'espérer, afin de continuer cette utile entreprise.

Nous n'irons pas plus loin dans ce qui concerne l'horticulture du département de Maine-et-Loire, ayant indiqué déjà, à l'article concernant Angers, tout ce qui peut s'y rapporter.

CHAPITRE II. — TECHNOLOGIE.

La Technologie, cette partie de l'industrie qui comprend les arts mécaniques, et embrasse par cela même l'industrie manufacturière, etc., présentant certaines difficultés pour lui adapter une classification méthodique qui manque absolument, nous avons cru devoir y suppléer en rapprochant autant que possible les espèces qui semblent présenter entre elles le plus d'analogie : classification dont nous avons eu déjà l'occasion de faire usage pour un projet de statistique, adopté et publié en 1838 par les Sociétés d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers et Industrielle de la même ville.

Technologie du département de Maine et Loire.

PREMIÈRE SÉRIE. — MINÉRAUX ET LEURS PRODUITS OU GÉOTECHNIE.

TITRE I[er]. — MATIÈRES PREMIÈRES.

§ I. — Mines et minerais.
§ II. — Carrières et dépôts.

TITRE II. — PRODUITS DES MINÉRAUX.

§ I. — Arts et métiers qui emploient plus particulièrement les métaux.
§ II. — Orfévrerie et bijouterie.
§ III. — Arts et métiers relatifs à la fayencerie, à la poterie, à la tuilerie, à la verrerie, à la fabrication de la chaux, etc.

DEUXIÈME SÉRIE. — VÉGÉTAUX ET LEURS PRODUITS OU PHYTOTECHNIE.

TITRE I[er]. — MATIÈRES ALIMENTAIRES.

§ I. — Matières premières (*grains*, *légumes*, *fruits*, etc.)

§ II. — Produits des végétaux alimentaires (*farine, pain, vin et eau-de-vie, bierre, boissons*, etc.)

TITRE II. — MATIÈRES NON ALIMENTAIRES.

(*Lin, chanvre, graines*, etc.)

§ I. — Matières non confectionnées.
§ II. — Productions confectionnées.

TROISIÈME SÉRIE. — ANIMAUX ET LEURS PRODUITS OU ZOOTECHNIE.

TITRE Ier. — MATIÈRES COMESTIBLES.

§ I. — Matières comestibles sans préparations (*Bœufs, vaches, veaux, porcs, oiseaux de basse-cour, gibier*).
§ II. — Matières comestibles préparées (*charcuterie, art culinaire*).

TITRE II. — MATIÈRES NON COMESTIBLES OU ÉCONOMIQUES.

(Toutes les matières et productions animales non comprises dans le titre Ier).

QUATRIÈME SÉRIE. — MATIÈRES ET PRODUITS HÉTÉROGÈNES OU HÉTÉROTECHNIE. INDUSTRIES DIVERSES.

§ I. — Chimie appliquée aux arts (*salpêtrerie, teinturerie*, etc.)
§ II. — Industries appliquées aux travaux du génie (*imprimerie, lithographie, photographie*).
§ III. — Machines et usines.
§ IV. — Arts et métiers qui ont pour base la filature.
§ V. — Arts et métiers de produits mixtes.

CINQUIÈME SÉRIE. — PROFESSIONS DIVERSES OU POLYTECHNIE.

§ I. — Professions qui ont des rapports plus ou moins directs à l'habillement, à l'ornement et à la propreté des personnes.
§ II. — Professions qui se rattachent à l'architecture, à la géométrie etc.
§ III. — Professions qui se rattachent aux arts d'agrément.
§ IV. — Professions qui ont des rapports plus ou moins directs avec la médecine (*sages-femmes, pharmaciens, orthopédistes, médecins-vétérinaires*, etc.)
§ V. — Empiriques ou charlatans.
§ VI. — Professions dépendantes de l'organisation judiciaire (Voyez *Organisation judiciaire*).

D'après le plan ou tableau de la Technologie du département de Maine-et-Loire que nous venons de tracer, l'on peut déjà se faire une idée de ce qui peut se rapporter à cette partie de l'industrie dans cette contrée ; mais chacune des espèces qui s'y rattachent, indiquées déjà avec plus ou moins de développement en son lieu et place, c'est-à-dire à l'article qui les concerne dans chaque commune où elles se trouvent en activité, nous ne pouvons donc, sans

faire ici un double emploi, entrer dans de nouveaux détails à cet égard, seulement nous rappellerons en quelques mots les industries les plus considérables, renvoyant au reste, pour plus de détails, aux articles qui les concernent, en parlant des communes.

Minéraux et leurs produits.

MINERAI DE FER.

Le département de Maine-et-Loire, par rapport aux minerais exploitables, présente seulement un minerai de fer. Ce minerai fut autrefois converti en fer au moyen de forges à bras, si l'on en juge toutefois par les scories que recèlent et présentent encore quelques localités, et particulièrement certains bois taillis situés dans l'arrondissement de Segré.

Sous forme de *Quartzite ferrugineuse*, ce minerai se montre au nord de Champigné, depuis le bois d'Helleau jusqu'au moulin des Fontenelles, et l'on rencontre des scories dans le bois de la Chapelle, situé non loin de ces dépôts.

A Angers l'on retrouve ce minerai au jardin botanique, ainsi que dans le faubourg Saint-Michel et au Champ-de-Mars de cette ville.

Cette roche ferrugineuse se montre encore, mais dans la commune d'Angrie, à la métairie de la Rivière-Besnard, et presqu'à l'affleurement du sol. Elle présente une bande d'environ 30 mètres de largeur ; sa puissance n'est pas connue, mais l'analyse de ce minerai, qui a donné 40 p. 0[0 de fer, pourrait peut-être donner lieu à une exploitation profitable.

Tous ces gisements de fer et plusieurs autres, se montrent au sein même des schistes siluriens, comme une dépendance de cette formation géologique, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer dans la Paléontologie de Maine-et-Loire.

Quant aux forges de Pouancé, elles ont cessé d'exister depuis 1852 ; et une seule fonderie, située au bord de l'étang du Fourneau, commune de la Prévière, a été conservée, mais est-ce pour longtemps?

Cette fonderie est alimentée par un minerai étranger au département de Maine-et-Loire, provenant des carrières de Rougé ; et la castine du pays (le *Falun*) dont on se servait autrefois, a été remplacée par un marbre grisâtre, provenant de Saint-Martin-de-Vouvantes, ainsi que d'Arbré (Loire-Inférieure.)

MINES DE CHARBON DE TERRE.

Les Houillères ou Mines de charbon de terre de Maine-et-Loire, au nombre de neuf, dont cinq seulement en activité, se rapportent

aux cinq concessions suivantes : de *Chalonnes*, *Saint-Lambert-du-Lattay*, *Saint-Georges-Châtelaison*, *Layon-et-Loire et de Montjean.* Elles emploient bien au-delà de 600 ouvriers ; leur nombre en 1861 s'est élevé à 741.

Leur produit, qui est en voie de prospérité, s'est élevé, en 1854, à 450,000 hectolitres, a atteint en 1855, le chiffre de 465,000 hectolitres, et en 1861, celui de 612,000 hectolitres.

Le prix de l'hectolitre varie de 1 fr. 80 à 2 francs.

L'extraction en 1855, représentait une valeur de 900,000 fr.

La plus grande partie de ces charbons est employée pour la fabrication de la chaux, ceux-ci étant peu convenables pour la forge et les machines.

CARRIÈRES.

Après les mines de fer et celles de houille, les principales carrières pour ce département se rapportent à l'extraction des ardoises, à celles du granite, du grès, du tuffeau, du marbre et du sablon.

Ardoises. — L'industrie ardoisière est une des plus importantes de ce département, à raison de la qualité supérieure et de la grande quantité de produits qu'elle fournit.

Les carrières d'ardoises actuelles sont situées sur les communes de Trélazé, Saint-Barthélemy et d'Angers, auxqu'elles il faut ajouter celles de la Pouèze, de Mise-en-Grain, communes de Noyant-la-Gravoyère et d'Angrie.

Les trois premières communes, sur lesquelles reposent onze carrières en activité, fournissent ce qu'on appelle surtout au loin, les ardoises d'Angers. Exploitées autrefois à cielouvert, ces carrières le sont maintenant par galeries, d'après l'exemple donné par celle des Grands-Carreaux ; et les 500 bêtes de sommes ou de trait, dont on se servait autrefois, ont été remplacées en grande partie, par des machines à vapeur.

Les ardoises, à raison de leurs dimensions et des variétés de forme qu'elles présentent, sont livrées au commerce sous différents noms. On les désigne en : carrée, gros-noir, poil-taché, poil-roux, héridelle, coffine, écaille et anglaise ou impériale.

La carrée, dont le nom indique la forme, est de la plus grande dimension après celle de l'anglaise, dont la forme paralléllogrammique et l'épaisseur double au moins des ardoises ordinaires, l'en distinguent aussitôt.

Le gros-noir, de la forme et de la dimension de la carrée, en diffère par sa moindre épaisseur, c'est une ardoise légère et peu en usage maintenant.

Le poil-taché et le poil-roux, sont de bonne qualité, mais de dimensions différentes : la première, plus grande que la seconde, est généralement employée dans le pays.

La carrée et le gros-noir fournissent environ 25 mètres de couverture au mille ; le poil-taché, 20 mètres et le poil-roux beaucoup moins.

L'héridelle, est une ardoise étroite, propre à couvrir les gèses.

La coffine, est également étroite, légèrement courbée et comme creusée dans sa partie moyenne. Elle est employée pour couvrir des parties arrondies, comme celles que présentent les lucarnes cintrées, etc.

Enfin, l'écaille est une ardoise de moyenne grandeur, taillée en demi-cercle dans sa partie inférieure, afin d'imiter les écailles d'un poisson lorsque chacune d'elles est placée. Elle reçoit cette figure au moyen d'un emporte-pièce inventé il y a une vingtaine d'années par M. Baudron.

Ces diverses carrières ont occupé jusqu'à 2,000 ouvriers; leur production en 1854, a été de 150,000,000 d'ardoises; en 1855, elle n'a été que de 140,000,000. Cette différence est due à l'éboulement de la carrière de la Paperie.

Il a été fabriqué en outre en 1855, 1,600,000 ardoises anglaises. Ce nombre en 1854, n'avait pas dépassé celui de 1,400,000

Les ardoises sont expédiées non-seulement pour l'intérieur de la France, mais encore pour les pays étrangers où elles parviennent comme lest de vaisseaux. (Voy. au reste Trélazé, Saint-Barthélemy, la Pouèze, Noyant-la-Gravoyère et Angrie.)

Granit. — Le granit, cette roche dure, résistante, et en quelque sorte inaltérable, se montre plus particulièrement dans l'arrondissement de Cholet. Elle présente à Bécon, arrondissement d'Angers, une vaste exploitation, qui fournit aux architectes des pièces d'appareils, des marches d'escaliers, etc., etc., et aux agriculteurs des rouleaux pour battre les grains, des auges pour les animaux, etc. C'est sans contredit la meilleure pierre de taille que l'on puisse employer ; et son importance s'est accrue depuis qu'on s'est avisé de la tailler au ciseau, afin d'en bien préciser les arêtes qu'elle conserve on ne peut mieux.

Grès. — Le grès, qui est assez répandu dans les arrondissements de Baugé et de Saumur, se présente par blocs, souvent considérables, ordinairement à la surface de la terre. Cette roche, dure, compacte et résistante, est employée aux mêmes usages que le granit et fournit en outre des pavés excellents ainsi que du macadam pour la confection et l'entretien des routes.

Sablon. — Le grès, sous forme arénacée, connu alors sous le

nom de sablon, se présente par dépôts plus ou moins considérables dans ce département. Sa couleur qui varie, est ordinairement d'un blanc pur. Il est employé à divers usages et plus particulièrement pour le nettoyage des vaisselles et autres objets en cuivre, au sciage des pierres, etc.

La commune de Tiercé fournit, au Tertre-Mont-Chaud, un dépôt de sablon blanc, très-fin, de puissance assez considérable et occupant une grande étendue de terrain. Sa position, au milieu d'une lande, dont le sol est de terre de bruyère, donne à celle-ci le sable fin qui lui convient et dont les horticulteurs savent apprécier la valeur.

Aux environs de Saumur et de Baugé, l'on rencontre également le sablon.

Sable des fondeurs. — Quant au sable des fondeurs, les gisements qui s'y rapportent sont peu nombreux, et celui de Fontevrault est peut-être le seul dont l'exploitation soit en activité.

Ce dépôt, qui appartient à l'étage sénonien, fournit aux fondeurs le sable convenable à la moulerie, etc. C'est avec ce sable que M. Perdreau fait des creusets ainsi que des briques réfractaires; ces dernières sont très-recherchées pour la garniture intérieure des fours à chaux.

Porphyre quartzifère. — Cette roche, qui a quelqu'analogie avec le granit, se montre sur quelques points de ce département (1). Elle présente une certaine exploitation à l'embouchure et sur la rive droite de l'Oudon, et fournit, non-seulement des pierres excellentes pour la bâtisse, mais encore des dalles larges et épaisses propres à divers usages, et on ne peut plus convenables pour couvrir des ponceaux. Ces dalles, susceptibles d'être taillées au ciseau et de prendre un certain poli, présentent quelquefois des fines qui en font nécessairement restreindre l'usage.

Aux environs du château de Danne, situé commune de Saint-Martin-du-Bois, se présente un dépôt de porphyre analogue à ce dernier, mais présentant un aspect granitoïde. Cette roche fournit de belles pierres, employées à divers usages.

A Champteucé, l'on rencontre également le porphyre quartzifère et plusieurs carrières de cette roche, près le bourg, sont en activité.

Ce porphyre a été employé autrefois au pavage des rues d'Angers, et la rue Haute-Saint-Julien présente encore un certain nombre de pavés taillés dans cette roche.

Marbre. — Le marbre, d'un gris pâle, veiné de blanc, et propre

(1) Voyez *Géologie du département de Maine et Loire*, par M. Cacarrié, et *Paléontologie de Maine et Loire*, par M. Millet.

à la marbrerie, s'est présenté dans une seule carrière, celle de la Veurière, commune d'Angrie. Ce marbre, malgré les bons résultats qu'il a fournis, a néanmoins cessé d'être exploité sous ce rapport, et donne comme les autres marbres des pierres que l'on convertit en chaux. Pour leurs travaux, les marbriers de ce département se procurent des marbres de Laval et de Sablé.

Les fours à chaux alimentés avec le marbre sont en grand nombre dans ce département; et partout, en quelque sorte, où ce présente ce calcaire, l'on est presque assuré de trouver un ou plusieurs fours à chaux (1).

Tuffeau. — Le tuffeau, cette roche argilo-calcaire de l'étage turonien, présente dans ce département, deux variétés, le tuffeau blanc et le tuffeau gris.

De consistance demi-dure et prenant sous le ciseau toutes les formes, les contours que le sculpteur ou le tailleur de pierres veut lui donner, le tuffeau est généralement recherché pour la construction des maisons, les beaux édifices, surtout le tuffeau blanc, qui est plus dur, plus résistant que le tuffeau gris.

L'un et l'autre sont exploités par galeries souvent très-profondes et plus ou moins labyrinthiformes, et dans lesquelles il serait imprudent de s'engager sans être précédé d'un guide expérimenté.

Les principales carrières sont situées dans l'arrondissement de Saumur, sur les coteaux de la Loire et du Thouet, et prennent un grand développement à Montsoreau, Fontevrault, Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg, etc., pour l'extraction du tuffeau blanc, et entre Gennes et les Tuffeaux, pour le tuffeau gris.

Elles occupent près de 400 ouvriers, et fournissent, presque à elles seules, tous les tuffeaux, tant en parpins, barraudes et pièces de commandes réclamés par les architectes et que le commerce expédie tant au près qu'au loin.

Voy., au reste, Baugé, ainsi que les divers articles concernant le tuffeau, en parlant des communes où cette roche est exploitée.

Briques et carreaux. — Sur divers points de ce département, sont établis des fours à carreaux et à briques; mais aucune commune, comme celle de Montigné, située près de Durtal, n'en fournit un aussi grand nombre; en effet, 50 fours environ y sont en activité, et servent à cuire des briques et des carreaux, des blocs carrés ou à six pans, des tuyaux de drainage, etc.

Le commerce s'en fait dans des proportions variables, quelque-

(1) Nous avions entrepris une monographie des fours à chaux pour le département de Maine et Loire, mais le temps nous a manqué pour la mettre au jour.

fois par centaines de milliers, et c'est principalement à Angers, Nantes, etc., que s'écoule le plus grand nombre de produits.

Chaux. — La chaux est tellement employée dans ce département, que partout où le calcaire s'est présenté, partout aussi se sont élevés des fours à chaux ; et même sur certains points, où le calcaire n'existe pas, des fours à chaux, néanmoins, ont été construits lorsque l'arrivage des pierres calcaires étrangères à la localité pouvait se faire facilement et avec quelqu'avantage, et comme il est arrivé pour Cheffes, Châteauneuf, Chemiré, Chenillé, etc.

Les divers calcaires employés dans ce département à la confection de la chaux appartiennent aux espèces ci-après : le marbre, le calcaire jurassique, le calcaire tertiaire-marin (molasse-coquillière et falun plus ou moins marneux), et le calcaire d'eau douce.

Le marbre se présente :

1° Sur les bords du Layon, depuis Beaulieu jusqu'à Chalonnes, puis sur le bord de la Loire à Montjean, Châteaupanne, le Mesnil, ainsi que sur les communes de Bouzillé et de Liré.

2° A la Meignanne, à Angers et à Saint-Barthélemy; dans cette dernière localité il n'est pas confectionné en chaux.

3° A Vern, Chazé-sur-Argos, Angrie.

La chaux, provenant de ces marbres, est quelquefois hydraulique, comme celle d'Angers, par exemple ; tandis que les marbres des bords du Layon et de la Loire, qui donnent des chaux grasses, fournissent encore et particulièrement à Chalonnes, la chaux la plus blanche de tout le département.

Le calcaire jurassique donne des chaux plus ou moins hydrauliques; celui de Durtal, connu sous la désignation de pierre de Rairie, et cet autre, situé à Brossay, aux environs de Doué, présentent sous ce rapport, des chaux d'une grande réputation; néanmoins la chaux hydraulique de Brossay est employée de préférence par la direction des ponts-et-chaussées.

La molasse-coquillière et le falun se rencontrent dans un grand nombre de communes de ce département, moins toutefois celles de l'arrondissement de Cholet qui n'en possèdent aucun dépôt.

La molasse-coquillière est assez généralement convertie en chaux, mais ce n'est bien que dans le canton de Pouancé, que le falun plus ou moins marneux est exploité sous ce rapport. — Voy. Noëllet, où en parlant du calcaire de cette commune, nous avons indiqué les procédés convenables pour leur transformation en chaux.

Le calcaire d'eau douce se présente seulement dans les arrondissements de Baugé et de Saumur, où cette roche le plus ordinairement est réduite en chaux.

Le calcaire d'eau douce ainsi que la molasse-coquillière et le falun, qui tous appartiennent au terrain tertiaire, donnent des chaux grasses excellentes pour l'agriculture.

Dans la seconde série se présentent les produits de la culture du chanvre ainsi que celle du lin. La longueur et la grosseur du chanvre, varient en raison de la bonne ou mauvaise qualité du sol qu'on lui donne et des influences atmosphériques qu'il éprouve. L'on en voit quelquefois des brins, venus dans les meilleures conditions possibles, qui atteignent au-delà de quatre mètres.

La récolte du chanvre se fait de deux manières : en arrachant d'abord le chanvre mâle et plus tard le chanvre femelle, ou bien en arrachant le chanvre mâle et le chanvre femelle en même temps. Cette dernière méthode étant la plus en usage, il en résulte que la graine de chanvre (chénevis), n'étant pas à cette époque arrivée à sa maturité, la récolte, dans ce cas, n'en est pas abondante.

La couleur blanche du chanvre lui vient d'un rouissage dans l'eau courante, comme aussi sa couleur grise est due à un rouissage dans l'eau stagnante. Il en est de même pour le lin, que l'on fait rouir aussi sur l'herbe.

Le chanvre, pour être livré au commerce, est ou teillé ou broyé. Dans le premier cas il convient on ne peut mieux à la marine pour la fabrication des cordages, des toiles à voiles, et dans le second pour les toiles de ménage.

Enfin, la quantité de kil. de chanvre, que fournit annuellement ce département, peut varier entre six ou sept millions; et le prix, également variable, peut être évalué à plus de cinq millions de francs.

La culture du lin d'hiver, comme celle du lin d'été, donne de bons résultats; néanmoins celle du lin d'été fournit la majeure partie des lins du commerce.

Le lin qui est ensemencé comme le chanvre dans des terres d'alluvion, de préférence, manquant souvent de longueur, le lin de Riga, mais déjà cultivé en Belgique, depuis un certain nombre d'années, remplace le lin du pays.

Le rouissage se faisant comme celui du chanvre, fournit aussi comme ce dernier des lins blancs et des lins gris.

Les commerçants d'Angers évaluent à un million de kil. la récolte du lin pour chaque année.

La troisième série, indépendamment des matières comestibles qui s'y rapportent ,présente aussi, et en grande quantité, les cuirs que lui fournissent de nombreuses tanneries, répandues dans les divers arrondissements de ce département.

La quatrième série, en nous montrant 1° l'Industrie appliquée aux travaux du génie, présente, pour ce département, diverses imprimeries et lithographies, d'abord celles d'Angers dirigées :

1° Par MM. Cosnier et Lachèse, éditeurs du journal de *Maine-et-Loire* et du *Progrès de l'Ouest ;*

2° Par M. Barassé ;

3° Par MM. Lainé frères;

4° Par M. Lemesle, imprimeur de l'*Union de l'Ouest* et de l'*Ami du Peuple.*

A ces diverses imprimeries se rattachent autant de librairies et de lithographies.

Ensuite, vient l'imprimerie de Baugé dirigée par M. Daloux et servant à l'impression d'un journal hebdomadaire, ayant pour titre : *Journal de Baugé.*

Puis à Cholet, celle de M. Henri Farré, publiant l'*Intérêt public de l'arrondissement de Cholet*, et celle de M. Ivonnet.

Puis encore, Saumur, qui possède deux imprimeries, et chacune d'elles servant à la publication d'un journal, savoir :

1° l'*Echo Saumurois*, dirigé par M. Godet ;

2° le *Courrier de Saumur*, dirigé par M. Roland.

A chacune de ces imprimeries, avec lithographie, se trouve réunie une librairie.

Enfin, à Segré se trouve une imprimerie établie pour la publication d'un journal hebdomadaire, dirigé par M. Gérard, ayant pour titre le *Mercure Segréen.*

2° Par rapport aux machines et usines, nous dirons que l'industrie s'est tellement perfectionnée dans ses moteurs et autres moyens d'action, que ceux qu'elle employait autrefois n'étant plus suffisants maintenant (les bras ayant manqué), il a bien fallu leur en substituer d'autres. Ainsi, les machines appropriées aux différents genres d'industrie de ce département, sont venues généralement les remplacer et avec des avantages considérables.

Sans vouloir entrer ici dans tous les détails que comporterait un examen sérieux en pareille circonstance, nous ferons seulement remarquer que l'Agriculture a su profiter des avantages que lui offrait l'emploi des nouvelles machines. Il en est de même pour les autres industries, telles que celles qui se rattachent aux carrières d'ardoises, usines, filatures, etc., qui ont suivi ou donné cet exemple ; ce qui d'ailleurs est bien prouvé — pour certains moteurs — par le rapport fait au Conseil général de 1862, qui constate, qu'en cette dite année, il existait dans le département de Maine-et-Loire

206 chaudières et 165 machines à vapeur, d'une force de 2,550 chevaux, employées à diverses industries.

3° Quant aux arts et métiers qui ont pour base la filature, ne pouvant nous en occuper ici avec quelques détails sans faire un double emploi avec ce que nous disons en d'autres lieux, nous croyons devoir renvoyer le lecteur aux chapitres qui les concernent, tout en faisant remarquer l'intérêt qui se rattache à leurs remarquables produits. Voy. Cholet, Chemillé, Angers, Saumur, etc.

Il en est de même pour d'autres industries, comme celles par exemple qui constituent la fabrication des voitures, des meubles, etc., si justement renommés. Voy. Angers.

CHAPITRE III. — COMMERCE.

Après l'Industrie, se présente naturellement le Commerce, qui, en réalité, n'est qu'une dépendance de celle-ci; et qu'on ne peut bien apprécier que par les résultats obtenus.

Si, comme on l'a dit peut-être avant nous : les effets du commerce sont les richesses; la suite des richesses, le luxe; celles du luxe, la perfection des arts, ceux-ci, portés au point où nous les voyons, indiquent par conséquent un grand commerce déjà établi.

Le commerce est donc regardé comme le complément obligé de l'industrie; car lui seul, en quelque sorte, en concourant à des intérêts particuliers, il est vrai, agit aussi dans l'intérêt général, puisqu'il devient l'auxiliaire indispensable de l'agriculture, de la technologie, etc., dont il répand les produits partout où les besoins les réclament.

Ainsi, par rapport au commerce, en ce que l'industrie lui destine, nous dirons que l'agriculture lui fournit savoir : 1° des vins blancs et des vins rouges en grande quantité; 2° des bestiaux en grand nombre, destinés aux approvisionnements de Poissy, de Sceaux, ainsi qu'aux herbages de la Normandie; 3° des grains, des chanvres et des lins d'excellente qualité;

Que l'horticulture lui procure des arbres fruitiers et autres de ses pépinières, ainsi que des arbustes, des fleurs d'un grand nombre d'espèces;

Que la technologie lui réserve ses produits variés à l'infini; au nombre desquels il faut citer : 1° certains matériaux de construction et autres, comme tuffeaux, briques et carreaux, granits, ardoises, ainsi que la chaux et le charbon de terre, etc.; 2° les tissus

de ses fabriques si renommés pour leur bonne qualité, confectionnés soit avec le chanvre ou le lin, soit avec la laine ou le coton et mis en œuvre, plus particulièrement dans l'arrondissement d'Angers, pour les toiles à voiles et les cordages pour la marine; et dans celui de Cholet pour les mouchoirs et autres tissus.

Il en est de même pour les grains convertis en farine dans un grand nombre de minoteries, ainsi que pour les cuirs préparés dans les nombreuses tanneries de ce département.

Nous pourrions encore citer les meubles et les voitures confectionnés dans des ateliers d'Angers, si déjà le plus grand nombre n'était passé en œuvres de commandes tant leur vogue est considérable.

Quant à la succursale de la Banque de France établie à Angers, ainsi que les banques particulières, réparties dans les principales villes de ce département, leur genre de spéculation les place indubitablement dans cette même catégorie. Voy. Angers, etc.

Obs. Sans avoir épuisé tous les chapitres indiqués dans le plan que nous venons de suivre, néanmoins nous nous arrêterons ici, ceux qui viennent ensuite et qui se rapportent à l'organisation sociale, ayant tous été le sujet d'un examen particulier en parlant des communes qui les concernent.

Ces chapitres, d'ailleurs, ne contenant plus de ces faits généraux, comme ceux que nous venons d'examiner, ne peuvent trouver leur place ici.

FIN DE L'INTRODUCTION.

DESCRIPTION PAR COMMUNES

DU

DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE

ARRONDISSEMENT D'ANGERS

GENÉRALITÉS

APERÇU GÉOGRAPHIQUE

L'arrondissement d'Angers, le premier dont se compose le département de Maine-et-Loire, et qui en occupe en quelque sorte le centre, est borné au nord par l'arrondissement de Segré et une partie de celui de Baugé, au sud par l'arrondissement de Cholet, à l'est par celui de Saumur et à l'ouest par le département de la Loire-Inférieure.

Les rivières qui le baignent sont après la Loire, qui les reçoit comme affluents : — la Maine, la Mayenne, le Loir, l'Authion, le Layon et l'Aubance.

Quant aux ruisseaux, dont quelques-uns sont qualifiés de rivières, nous les citerons également ainsi que les étangs, en parlant des communes qu'ils parcourent ou dont ils font partie. Il en sera de même des forêts, qui y sont peu nombreuses, et toutes plantées en essence de chêne.

C'est du reste un pays assez plat, si l'on en excepte toutefois certains points des bords de la Loire, de la Maine, de la Sarthe, du Layon, etc., qui présentent des coteaux plus ou moins élevés.

Par rapport aux petites villes comprises dans cet arrondissement, elles sont peu nombreuses, et nous n'aurons à mentionner que celles des Ponts-de-Cé, de Chalonnes et d'Ingrandes.

Caractère des habitants. — Les Angevins en général, sont laborieux, d'un caractère doux, affables et obligeants. Ils ont la réputation d'aimer les sciences, les lettres et les arts. Voy., au reste, page 170.

Administrations. — Cet arrondissement, dont Angers, ville capitale de ce département, rassemble la majeure partie des administrations départementale et de la guerre, judiciaire et religieuse, etc. (Voy. Angers), se divise en 89 communes, réparties en neuf cantons, qui, en même temps, sont autant de justices de paix, dont les chefs-lieux sont : Angers (N.-E.), Angers (S.-E.), Angers (N.-O.), Briollay, Chalonnes, Saint-Georges-sur-Loire. le Louroux-Béconnais, les Ponts-de-Cé et Thouarcé.

Chaque canton nomme savoir : 1° Un ou plusieurs conseillers pour former le conseil d'arrondissement, qui, comme pour les autres cantons, est composé de neuf membres; 2° un conseiller pour la formation du conseil général de département.

La gendarmerie de cet arrondissement se compose de deux brigades à cheval et de deux brigades à pied. Ces quatre brigades réunies à toutes les autres qui se trouvent réparties sur différents points de ce département et forment la compagnie de Maine-et-Loire, sont placées sous la direction d'un chef d'escadron.

Obs. La gendarmerie de Maine-et-Loire appartient à la sixième légion, dont le chef-lieu est Nantes.

Sa superficie est de 155,898 hectares.

Sa population, en 1846, était de 152,406 individus; en 1851, de 154,945 ; en 1856, de 159,422, et en 1861, de 159,981 habitants.

Productions naturelles. — Les productions naturelles qui, en général, varient en raison même de la nature du sol qui leur est nécessaire pour vivre et se développer, doivent être et sont en effet nombreuses et variées en espèces, si l'on considère que le terrain schisteux en occupe à lui seul une grande partie ; et que les calcaires, de natures diverses, ainsi que le terrain anthraxifère et celui d'alluvions, en présentent d'autres non moins intéressantes.

L'exposition sans doute, de même que l'élévation superocéanique de ces terrains, sont également à considérer, car, dans certaines circonstances, ces deux faits apportent avec eux des conditions d'existence pour certaines plantes et certains animaux.

Les eaux vives ou stagnantes, et qui reposent sur les schistes plus particulièrement, recélant, surtout ces dernières, non-seulement des plantes nombreuses et variées, mais encore une grande quantité d'espèces d'animaux, appartenant aux classes inférieures plus particulièrement, méritent sous ces divers rapports, de fixer l'attention des naturalistes.

C'est en effet dans les eaux stagnantes, en général, que vit, indépendamment de certains mollusques et d'insectes sans nombre, cette multitude d'animaux, si remarquables d'ailleurs, les *Crustacés*, qui malgré la petitesse de la taille du plus grand nombre, et les formes insolites de tous, si nous pouvons nous exprimer ainsi, méritent bien d'être tirés de l'oubli dans lequel ils semblent être confinés; et dont nous avons déjà, par l'examen que nous en avons fait pour le département de Maine-et-Loire, porté le nombre à un chiffre assez élevé (1).

Si l'on pénètre dans les roches constitutives de chaque terrain de cette arrondissement, l'on rencontrera :

1° Dans les schistes et parmi les couches dont ils sont composés, non-seulement des minéraux intéressants, mais encore ces trilobites de divers genres et espèces, dont les analogues n'ont point encore été retrouvés dans aucun lieu.

2° Le terrain anthraxifère montrera les plantes ou leur impression qu'il recèle.

3° Les marbres de Saint-Barthélemy particulièrement, fourniront des fossiles de diverses classes d'animaux ; tandis que ceux d'Angers feront voir, indépendamment des formes nombreuses de chaux carbonatée qu'ils renferment, des cristaux de chaux fluatée violette ainsi que diverses variétés d'antimoine sulfuré.

4° Les grès à leur tour produiront leurs empreintes de feuilles de palmiers ou autres feuilles de plantes exotiques.

5° Les terrains crétacés se feront voir avec leurs fossiles caractéristiques.

6° Enfin les alluvions de la Loire fourniront, pour certains temps de l'année, ces traînées noirâtres de *fer oxidulé titanifère* (*Titanate de fer*, *Nigrine*) sous forme arénacée, que transporte ce fleuve avec les autres sables de diverses natures qui encombrent son lit.

Puis viennent les plantes vivantes, au nombre desquelles nous citerons :

1° Pour les schistes plus particulièrement les suivantes : *Gagea Bohemica*, Sch. et G. *Saxatilis*, Schultz, *Muscari Lelievrii*, Bor., *Bulliarda Vaillantii*, Dc., *Sedum andegavense*, Desv., *Sedum anglicum*, Huds., *Corydalis claviculata*, Dc., *Umbilicus pendulinus*, Dc., *Genista purgans*, L., *Trifolium suffocatum*, L., etc.

2° Pour leur altitude, les plantes suivantes des rochers de Servières : *Trifolium bocconi*, Savi, *Tulipa celsiana*, Vent., *Tulipa sylvestris*, L., *Phalangium liliago*, Schreb., *Linosiris vulgaris*, Cass., *Stipa pennata*, L.

(1) Voyez *Faune de Maine et Loire*, deuxième partie : *Entomostracés*.

3° Enfin pour leur rareté les plantes ci-après : *Eriga vagans*, la forêt de Beaulieu ; *Dabœcia polifolia*, Don., la forêt de Brissac ; *Isopyrum thalictroides*, L., ib., etc. ; *Gladiolus Guepini*, Koch, champs autour d'Angers ; *Narcissus biflorus*, L., prés frais à Bouchemaine, etc. ; *Acorus calamus*, L., étang du Grand-Tertre, près Pruniers; *Luzula maxima*, Dc., coteaux escarpés; *Genista purgans*, L., colline schisteuse à Juigné-sur-Loire ; *Marsilea quadrifolia*, L., eaux stagnantes des vallées de la Loire, etc.

Ensuite se présentent les animaux, dont certains de diverses classes, appartiennent plutôt à cet arrondissement qu'à tous les autres. Dans ce nombre il convient de citer les espèces suivantes :

Mammifères. — *Vespertilio emarginatus*, Geoff. ; *Mustela lutreola*, Pall., les bords de l'Authion, ceux des étangs de Beaucouzé près d'Angers, etc.

Oiseaux. — *Aquila pygargus*, sur la Maine et la Mayenne ; *Sylvia aquatiqua*, Lath., les marais au bord de la Maine et de la Mayenne; *Sylvia palustris*, Bechst, et *Sylvia suecica*, Lath., parmi les luisettes au bord de la Loire.

Reptiles. — *Coluber Esculapi*, Sturm., environs d'Angers, de Segré, etc., *Vipera trilamina*, Millet, coteaux schisteux ; *Rana flavi ventris*, Millet, île Saint-Jean-de-la-Croix ; *Triton marmoratus*, eaux stagnantes près des buttes de Rivette.

Poissons. — *Salmo rilla*, Lacép., la Loire et la Maine; *Leuciscus rivularis*, le Layon à Beaulieu, etc. ; *Abramis buggenhagen*, la Mayenne, la Sarthe.

Mollusques. — *Helix fulva*, Müll., les bois d'Avrillé, ceux de Saint-Barthélemy ; *Helix aculeata*, Müll., ib. et ib. ; *Helix sericea*, Müll., rochers de Saint-Nicolas, etc. ; *Bulimus acutus*, Brug., ruines du château de Champtocé ; *Balea fragilis*, Leach., Angers, etc.

Insectes coleoptères. — *Calosoma auropunctatum*, Payk, prairies des bords de la Maine ; *Dydiscus dimidiatus*, Bergs., environs d'Angers ; *Gnorinus nobilis*, L. (1) ; *Rosalia alpina*, L., environs d'Angers, l'île Saint-Jean-de-la-Croix ; *Callidium violaceum*, L., environs d'Angers ; *Coraebus undatus*, Fab., sur le tronc des chênes, etc.

Insectes névroptères. — *Libellula erytrœa*, Brulé, bord de l'étang Saint-Nicolas, ceux de Tempenay, ainsi que du Layon ; *Cordulia metallica*, Vand., île Saint-Jean-de-la-Croix, etc. ; *Æschna irene*, B. de F., bords du Layon ; *Mantispa payana*, Fab., environs d'Angers ; *Emerobius erytrocephalus*, Ramb., près des moulins de Champ-Fleuri, commune des Ponts-de-Cé.

(1) Cette espèce n'a pas encore été rencontrée dans l'arrondissement de Saumur.

INSECTES HÉMIPTÈRES. — *Scoreomelas scarabœoides*, L. Angers; *Dorideres marginatus*, Fab., aux environs d'Angers; *Pentatoma perlata*, Fab., sur l'herbe des prés, commune de Tiercé; *Neides tipularia*, L. Angers; *Phyllomorpha laciniata*, Vill., buttes de Saint-Nicolas, etc.; *Ligœus punctum*, Fab., Sainte-Gemmes-sur-Loire; *Harpactor hœmoroidalis*, Fab., autour d'Angers, etc.; *Harpactor œgyptius*, Fab., ib.; *Cicada argentata*, Oliv., rochers de Barré; *Xixius nervosus*, L., sur les luisettes des bords de la Loire; *Aphrophora bipunctata*, Millet, île Saint-Jean-de-la-Croix.

INSECTES LÉPIDOPTÈRES. — *Anthocharis belia*, Fab., et *Anthocharis ausonia*, Esp., rochers de Servière, commune de Beaulieu, ceux de Dieuzie et du Pied-Martin, commune de Rochefort-sur-Loire; *Argynis cynara*, F., Angers, Bouchemaine; *Apatura ilia*, F., prairies de la Maine; *Steropes aracynthus*, F., bois d'Avrillé, ceux de la rive droite de l'étang Saint-Nicolas; *Pterogon œnotheræ*, F., bords de la Loire; *Deilephila lineata*, F., la Meignanne; *Deilephila porcellus*, L., Angers, Rochefort, etc.; *Lithosia rosea*, F., la Meignanne, Avrillé; *Aglaia tau*, L., bois de la Haie, etc., mars, avril; *Adena æthiops*, Ochs., Chaudefonds; *Catacola Fraxini*, L., bois de la Haie, etc., *Chariclea delphinii*, L., Angers; *Hydrocampa stratiotalis*, W. V., étang de Saint-Nicolas, la Fosse de Sorges; *Adela Frischella*, L., Angers; *Adela degeerella*, L., bois de la Haie, etc.

ARCHÉOLOGIE, HISTOIRE. — L'Archéologie présente un petit nombre de monuments celtiques : quelques dolmens et peulvans seulement. Cet arrondissement d'ailleurs et celui de Segré sont les moins favorisés, sous ce rapport, de tout le département. Mais si ces témoins d'une époque historique déjà fort reculée, sont rares dans cette contrée, il n'en est pas de même des restes de constructions romaines ou gallo-romaines, que nous retrouverons en parlant des communes; surtout sur celles d'Angers, de Sainte-Gemmes-sur-Loire, de Savennières, etc. Enfin, nous ferons remarquer que des ruines plus modernes, résultat des guerres entreprises contre les Saxons, les Danois, les Normands, etc., rappelleront également les faits historiques qui peuvent s'y rattacher, de même que ceux de temps plus rapprochés encore.

INDUSTRIE ET COMMERCE. — Sous le rapport de son industrie, cet arrondissement nous montrera, non-seulement une agriculture bien entendue, quelquefois mixte avec l'horticulture, et celle-ci continuant de présenter de bons résultats; mais encore cette autre si remarquable ou industrie ardoisière, dont les produits si renommés s'exportent dans toutes les directions commerciales.

Et si aux environs d'Angers l'on trouve une chaux jouissant de propriétés hydrauliques; d'un autre côté les bords du Layon et de

la Loire fournissent des chaux grasses d'excellente qualité; il en est de même de ses charbons de terre également renommés.

Cet arrondissement fournit encore, non ces tissus fins et variés qui constituent la fabrique de Cholet, mais bien ces toiles non moins utiles que réclame la marine, plus particulièrement, ainsi que ces cordages destinés aux mêmes usages, également bien confectionnés.

En parlant des communes, nous aurons soin d'indiquer les autres genres d'industrie.

Enfin, le commerce de cet arrondissement s'effectue, d'abord, par l'exportation : 1° de ses produits agricoles et viticoles; 2° des peaux que lui donnent ses tanneries; 3° des objets confectionnés provenant de ses ardoisières, ou que lui fournissent ses manufactures de toiles, de cordages, ses filatures de chanvre, de lin, de laine et de coton, ses tréfileries, ses manufactures de pointes, dites pointes de Paris, ainsi que la confection de meubles, de voitures, etc., etc.

Ensuite par l'importation de matières premières indispensables, telles que fer et acier, plâtre, bois de toutes espèces, quincaillerie, horlogerie, bijouterie, vins de Bordeaux et autres, eau-de-vie, épiceries, etc., etc.

CANTONS D'ANGERS

Ces cantons, au nombre de trois, sont placés aux orients ci-après : canton N.-E., canton S.-E. et canton N.-O. Nous allons les examiner séparément.

1° Canton Nord-Est d'Angers.

Ce canton est borné au nord par le Loir, au sud par le canton S.-E. d'Angers, à l'est par celui de Seiches et à l'ouest par le canton N.-O. d'Angers.

Il est baigné par le Loir, la Maine et la Mayenne, et traversé par un grand nombre de routes importantes.

Ce canton comprend les communes dont les noms suivent :

Angers, Saint-Barthélemy, Écouflant, Pellouailles, le Plessis-Grammoire, Sarrigné, Saint-Sylvain et Villevêque.

Superficie : 13,781 hectares.

Population : en 1856, 28,692 hab. ; en 1861, 29,864 hab.

ANGERS

Ville chef-lieu de Préfecture.

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située entre Trelazé, Saint-Barthélemy, le Plessis-Grammoire, Saint-Sylvain, Ecouflant, Cantenay-Epinard, Avrillé, Beaucouzé, Pruniers, Sainte-Gemmes-sur-Loire et les Ponts-de-Cé.

Elle est baignée par la Maine et la Mayenne qui la traversent du S.-E. au N.-O., ainsi que par le Loir qui lui verse ses eaux en

Reculée, où son confluent avec la Mayenne s'effectue à l'île Saint-Aubin. De ce point elle prend le nom de *Maine*, qu'elle conserve jusqu'à la Pointe où elle se jette dans la Loire.

Puis se présente la petite rivière de Brionneau, qui, grossie par les eaux qui lui viennent des étangs de Beaucouzé et d'ailleurs, se rend ainsi à la Maine, en deçà de l'abattoir d'Angers.

Enfin, pour compléter l'hydrographie de cette commune, nous indiquerons le fort ruisseau qui prend sa source au joli jardin de la Fontaine, situé sur la route des Ponts-de-Cé, ruisseau qui se rend à la Loire, en traversant une partie de la fertile contrée de Saint-Laud, et se dirigeant sur Vernusson, lieu situé sur la rive droite de ce fleuve, en-deçà des Ponts-de-Cé.

Quant aux moyens de communications ils sont nombreux et variés dans cette commune. Une grande quantité de routes la parcourent en différents sens, savoir :

1° La route Impériale de Paris à Nantes, par le Mans;
2° de Briare à Angers, par Tours;
3° d'Angers aux Sables, par Chemillé;
4° d'Angers à Caen, par Laval;
5° d'Angers à Rennes, par Craon;
6° d'Angers à Rennes, par Châteaubriant.

Les routes départementales sont :

1° d'Angers à Longué, par Beaufort;
2° d'Angers à Tours, par Jarzé;
3° d'Angers à Mamers, par Sablé;
4° d'Angers à Niort.

Les chemins de grande communication sont : d'Angers à Morannes, d'Angers à la Pouëze et d'Angers à Baugé.

Indépendamment de ces rapports, la commune d'Angers possède :

1° deux gares, dont la station est à Angers, l'une pour les voyageurs, l'autre pour les marchandises, ainsi qu'une station de télégraphie électrique administrative et privée;

2° deux autres gares, mais celles-ci se rapportant au chemin de fer de Paris à Angers, par le Mans, se trouvent placées près et joignant celles de la ligne d'Orléans.

Un service de bateaux à vapeur est en outre organisé pour le trajet d'Angers à Nantes et même à Orléans. Il en est de même pour deux omnibus quotidiens, l'un pour les Ponts-de-Cé, l'autre pour la Pyramide.

Enfin des diligences et des messageries sont en activité partout où le chemin de fer ne peut se rendre; et des fiacres, pour la ville d'Angers, sont toujours prêts à partir.

Population : en 1856, 50,726 habitants; en 1861, 51,797 habitants.

Bureau de poste et relais, Angers.

Foires : le 2e mardi de chaque mois ; mais pour le mois de mai, le 1er du mois; pour le mois de juin, le lendemain de la Fête-Dieu, elle dure huit jours ; pour le mois d'août, le 6, jour de la Saint-Sauveur ; et pour le mois de novembre, le lendemain de la Saint-Martin, elle dure huit jours.

Marchés tous les samedis.

Distances : de Paris 345 k. ; de Nantes 84 k. ; du Mans 80 kil. ; de Tours 108 k. ; de Baugé 40 k. ; de Cholet 60 k. ; de Saumur 48 k. ; de Segré 36 k.

La ville d'Angers, chef-lieu du département de Maine-et-Loire, est située sur une double colline que sépare la Maine en deux parties inégales : la Doutre sur la rive droite, et la cité sur la rive opposée.

C'est au sommet de la colline qui borde la rive gauche, que se trouve placée la cathédrale surmontée de son triple et élégant clocher que l'on aperçoit de fort loin, ainsi que la tour Saint-Aubin, ancien clocher du monastère de ce nom, aujourd'hui la préfecture.

Cette ville, de 41,157 habitants, qui est administrée par un maire et trois adjoints, renferme dix paroisses : Saint-Maurice (*la Cathédrale*), Notre-Dame-de-l'Oratoire, Saint-Serge et Saint-Bac ; Saint-Joseph, Saint-Léonard, la Madeleine, Saint-Laud, la Trinité, Saint-Jacques et Sainte-Thérèse.

Elle est le siége de diverses administrations qui se rattachent, non-seulement à la ville d'Angers, mais encore au département sous le rapport de son organisation civile, religieuse, judiciaire, militaire et intellectuelle.

Organisation civile.

Cette section se rapporte, savoir : à l'administration des Finances, qui comprend la Recette Générale, à laquelle se rattachent les payements des dépenses diverses et pensions, les perceptions des cinq arrondissements, la direction des contributions directes et du cadastre, l'administration des contributions indirectes, des tabacs et octroi, la direction de l'enregistrement et des domaines, timbre et hypothèques, l'administration des eaux et forêts, l'administration du haras et commission hippique, l'administration des mines, celles des ponts-et-chaussées et du chemin de fer ainsi que des lignes té-

légraphiques, l'administration des postes (poste aux lettres et poste aux chevaux).

L'organisation civile comprend en outre divers établissements de bienfaisance, savoir : l'hospice civil et militaire ou l'Hôtel-Dieu ;

L'hospice Sainte-Marie réunissant les anciens hospices des renfermés, des pénitentes, des incurables et des enfants abandonnés ;

L'institution des Sourds-Muets, placée au domaine de la Forêt, près l'hospice Sainte-Marie, sous la direction des sœurs de la Charité de Sainte-Marie.

Puis se présentent : l'établissement des petites sœurs des pauvres, fondé par Jeanne Jugan, le bureau de Bienfaisance et celui de Mont-de-Piété, dirigés par la Mairie, ainsi que le dépôt de mendicité institué en 1831.

Quant à l'Asile d'aliénés de Sainte-Gemmes-sur-Loire, cet établissement départemental relève directement de la préfecture de Maine-et-Loire. Voy. Sainte-Gemmes-sur-Loire. Enfin les sœurs de Saint-Charles (sœurs hospitalières et institutrices). Voy. plus loin.

Ensuite viennent les associations de bienfaisance, telles que : le Comité central de Vaccine, le Conseil départemental d'Hygiène, la Société de Charité Maternelle, la Société Générale des Secours Mutuels, l'association des demoiselles de la Providence, ainsi que les retraites et pensions de la ville d'Angers.

Obs. Toutes ces institutions que nous inscrivons avec bonheur, n'ont rien qui doive étonner puisqu'elles émanent de la bienfaisance, ce besoin impérieux d'une âme élevée qui porte l'homme à soulager son semblable, à alléger ses souffrances morales et physiques et à lui faire autant de bien qu'il est possible de lui en procurer, qui d'ailleurs est une vertu inhérente, inséparable même du caractère angevin.

C'est, du reste, par des moyens semblables qu'on espère détruire la mendicité, cette plaie sociale qu'on ne peut voir avec indifférence.

Organisation religieuse.

Cette section se rapporte : 1° A l'organisation religieuse du diocèse d'Angers, lequel est administré par l'évêque d'Angers, suffragant de l'archevêque de Tours. Il renferme 414 paroisses, dont 34 cures. Dans ce nombre sont six cures de première classe savoir : Saint-Maurice, Saint-Serge et la Trinité à Angers ; celles de Beaufort, de Saint-Pierre à Saumur et Notre-Dame de Cholet.

Plusieurs séminaires diocésains, le grand et le petit séminaire, etc.,

dont la direction dépend de l'évêché d'Angers, relèvent aussi sous certains rapports, de l'académie de Rennes.

Quant aux congrégations et communautés religieuses, elles sont nombreuses dans ce département (1), et se rapportent à celles des :

1. R. Pères de la Compagnie de Jésus, à Angers (maison de retraites ecclésiastiques, missions, noviciat).

2. R. P. Trappistes, à Bellefontaine, commune de Begrolles, arrondissement de Cholet.

3. Frères des écoles chrétiennes, à Angers (quatre établissements), Beaufort, Candé, Cholet, Doué, le Lion-d'Angers, Saumur et Segré.

4. Frères de l'instruction chrétienne de Saint-Gabriel (maison-mère à Saint-Laurent-sur-Sèvre, diocèse de Luçon), Andrezé, Beaupreau, Sainte-Gemmes-d'Andigné, Saint-Georges-sur-Loire, Gesté, Gonnord, Jallais, Saint-Laurent-du-Mottay, le Longeron, Louvaines, Saint-Macaire, Saint-Martin-du-Bois, Maulévrier et Torfou.

5. Frères de Saint-Joseph, de Sainte-Croix-du-Mans, à Chemillé, Maulévrier, Morannes, Parçay et la Tourlandry.

6. Religieuses Trappistines, aux Gardes, près Chemillé.

7. Carmélites (vie contemplative) à Angers.

8. Ursulines, à Angers (pensionnat et école communale pour les petites filles pauvres), Juigné-sur-Loire, école primaire.

9. Filles de la Charité de Sainte-Marie (institutrices et hospitalières), maison-mère à Angers, fondée en 1650 par Mgr Arnauld, évêque du diocèse. Elles desservent dans cette ville : d'abord, l'hospice civil et militaire ou Hôtel-Dieu, l'hospice de Sainte-Marie, y compris l'institution des sourds-muets, puis l'infirmerie du petit séminaire, l'asile des aliénés à Sainte-Gemmes-sur-Loire, la maison de la Providence à Beaufort, les hôpitaux de Candé, de Chalonnes, de Durtal, de Gonnord, de Jallais, de Morannes, du Puy-Notre-Dame; elles dirigent en outre treize écoles sur différents points du diocèse.

10. Religieuses hospitalières de Saint-Joseph, instituées en 1650 par Mlle Anne de Melun. Elles desservent les hôpitaux de Baugé et de Beaufort.

11. Sœurs de Sainte-Anne de la Providence (hospitalières et institutrices), maison-mère et noviciat à Saumur. Cette institution, de Jeanne de Lanoue, remonte à l'année 1704. Elle compte de nombreux établissements dans divers diocèses ; celui d'Angers présente la maison de la Providence et l'Hôtel-Dieu de Saumur, ainsi que

(1) Pour ne pas rompre leur ensemble, nous comprendrons toutes celles de ce département dans un seul et même article.

les hôpitaux de Mazé et Montreuil-Bellay, avec écoles, ouvroirs, salles d'asile, etc.

12. Sœurs de Saint-Charles (hospitalières et institutrices). Fondation faite en 1714 par Mlle Jallot. Maison-mère et noviciat à Angers. Elles possèdent dans le diocèse cinquante établissements, tels que : pensionnats, écoles, salles d'asile, dispensaires, maisons de charité ; et dans les diocèses voisins elles dirigent aussi plusieurs écoles.

13. Religieuses cloîtrées du Sacré-Cœur de Marie, à Baugé : hospices des incurables et celui de la Providence (pension pour les personnes qui veulent se retirer du monde). Etablissements fondés en 1733, par Mlle Hardouin de la Girouardière.

14. Sœurs de Marie-Joseph, de la Pommeraye, fondées en 1814 par Mlle Jeanne Moreau. Trente-six établissements, écoles primaires, salles d'asile, dispensaires et ouvroirs.

15. Sœurs de Sainte-Marie, de Torfou, fondées en 1821, par M. Charles Foyer, curé de cette paroisse. Elles dirigent un grand nombre d'écoles et de salles d'asile dans le diocèse et les départements voisins.

16. Filles de la charité du Sacré-Cœur de Jésus (institutrices et hospitalières). Maison-mère à la Salle de Vihiers, fondée en 1822, par M. Catroux, curé de la paroisse. Cette communauté possède un grand nombre d'établissements, dont 25 dans le diocèse, et entre autres la maison de la Miséricorde à Angers, où l'on reçoit moyennant une faible indemnité, les domestiques (femmes ou filles) qui momentanément se trouvent sans place.

17. Religieuses de la Retraite, dites de la société de Marie. Maison-mère à Angers, rue Saumuroise, fondée en 1826, par Mgr Montault des Isles, évêque du diocèse (pensionnat pour les jeunes personnes ; écoles gratuites pour les pauvres ; retraites pour les femmes plusieurs fois dans l'année). Cette communauté possède un pensionnat et un externat dans les villes de Cholet, de Saumur, et des établissements du même genre à Redon et à Thouars.

18. Religieuses du Bon-Pasteur, établies à Angers en 1809 ; généralat reconnu en 1835 par S. S. Grégoire XVI. Cette communauté, qui a pour but de retirer du vice les personnes qui y sont tombées et de préserver celles qui seraient exposées à se perdre dans le monde, compte en ce moment 46 fondations disséminées dans les différentes parties de l'univers.

La maison d'Angers renferme environ 250 religieuses, tant novices que professes, et 350 personnes composant les catégories des madeleines, pénitentes, enfants de la classe de préservation, négresses rachetées de l'esclavage. Les religieuses du Bon-Pasteur

ont fondé près d'Angers, une maison destinée à recevoir les jeunes détenues condamnées correctionnellement, et auxquelles des travaux ruraux ainsi que la conduite de la maison d'une ferme sont enseignés.

19. Augustines du Saint-Cœur de Marie à Angers, établies en 1835. Elles reçoivent comme pensionnaires les personnes qui veulent se retirer du monde pour vivre dans la retraite. Elles dirigent aussi un pensionnat de jeunes filles, entretenues par la charité de quelques dames de la ville.

20. Religieuses de l'Oratoire, à Angers. Pensionnat et externat fondés en 1837 pour les jeunes personnes.

21. Religieuses de Sainte-Marie de Fontevrault, à Chemillé (école et pensionnat). L'ordre des Fontevristes ne compte que deux autres maisons en France, l'une à Brioude, l'autre à Boulaur.

22. Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, établies en 1639, à Angers (Hôtel-Dieu. Ouvroir pour les jeunes personnes, écoles pour les enfants pauvres, salle d'asile); à Pouancé (hôpital); à Longué (hôpital et école).

23. Dames de la Miséricorde de Saint-Vincent-de-Paul. Chaque année elles organisent une loterie analogue à celle que faisait la société de Saint-Vincent-de-Paul, et dont le produit est réparti dans un but semblable de charité.

24. Ursulines de Jésus, dont la maison-mère est à Chavagnes (Vendée). Pensionnat et classes gratuites à Angers, Beaupreau, Chanzeaux, Saint-Georges-sur-Loire, Saint-Lambert-la-Potherie.

25. Filles de la Sagesse, de Saint-Laurent-sur-Sèvre (diocèse de Luçon). Elles ont un pensionnat à Angers, desservent les hôpitaux de Cholet, Chemillé, Martigné-Briand, Sainte-Gemmes-d'Andigné, Champtocé, et dirigent dans le diocèse douze écoles primaires ou salles d'asile.

26. Sœurs de l'Instruction chrétienne de Saint-Gildas (diocèse de Nantes), pensionnat et externat à Angers et à Beaufort. Ecoles primaires dans dix autres paroisses du diocèse.

27. Sœurs de l'Espérance de Bordeaux (gardes-malades). Elles ont un établissement à Angers; elles donnent leurs soins au Lycée de cette ville et au Collége de Cholet.

28. Sœurs de la Présentation de Tours, à Angers (dépôt de mendicité); à Fontevrault et à Saint-Cyr-en-Bourg (écoles primaires.)

29. Sœurs Jeanne Jugan, dites *Petites sœurs des pauvres* (maison-mère à Rennes). Elles ont fondé à Angers un asile où elles reçoivent les vieillards infirmes et indigents des deux sexes.

30. Religieuses de Saint-Joseph de Lyon, à Maulévrier (écoles et salles d'asile.)

31. Filles de la Croix, sœurs de Saint-André (maison-mère à la Puye, diocèse de Poitiers). Ecoles primaires pour les petites filles pauvres à Saumur et à Maulévrier.

32. Sœurs de la Charité d'Evron (diocèse du Mans). Institutrices aux Ponts-de-Cé, à Grez-Neuville, la Jaille-Yvon, Saint-Martin-du-Bois, Châteauneuf, et dans quelques autres paroisses.

33. Sœurs de la Providence de Reuillé-sur-Loire (diocèse du Mans), à Chalonnes-sur-Loire, Soulaines, et quelques autres localités (écoles primaires).

34. Religieuses hospitalières, à Doué (hôpital civil); classes gratuites, salles d'asile.

35. Sœurs des Récollets, à Doué (asile pour les personnes âgées et infirmes), pensionnat et externat de jeunes filles.

36. Religieuses hospitalières, à Montfaucon, Saint-André-de-la-Marche, la Jumellière, Saint-Martin-de-Beaupreau, Mozé, Jarzé, Parçay, Pouancé (hôpitaux et écoles primaires).

37. Bénédictines du Calvaire, à Angers (pensionnat de jeunes personnes); prieuré fondé en 1621.

38. Les tiers ordres de Saint-François et du Carmel, comptent dans le diocèse un certain nombre d'associés, dont les uns vivent dans le monde et les autres se dévouent à l'instruction des enfants et aux œuvres de charité (Extrait de l'*Annuaire statistique de Maine et Loire*).

2° L'organisation religieuse se rapporte encore au culte protestant : trois églises évangéliques, l'une à Saumur les deux autres à Angers, sont les seules qui existent dans le département. Voy. au reste, p. 172.

Organisation judiciaire.

L'organisation judiciaire se rapporte aux administrations suivantes, savoir :

1° A la Cour Impériale d'Angers, dont le ressort s'étend sur les départements de Maine-et-Loire, de la Sarthe et de la Mayenne.

2° Aux tribunaux de première instance, dont un par arrondissement.

3° Aux tribunaux de commerce (Angers, Saumur, Cholet).

4° Aux tribunaux de police municipale (Angers, Saumur).

5° Aux justices de paix, dont une par canton.

Puis viennent les directions d'enregistrement et des domaines, celles du timbre, des hypothèques.

Ensuite se présentent les professions attachées ou dépendantes de

la Cour Impériale ou des tribunaux : notaires (dont 12 pour Angers), greffiers, avocats, avoués et huissiers.

Enfin les prisons, dont une par arrondissement. Les maisons d'arrêt et maison de correction, se rattachent encore à la Cour Impériale.

1° La prison d'Angers (prison cellulaire) (1), qui est en même temps maison d'arrêt et maison de correction, présente un développement considérable.

2° Maison de détention et de correction établie en 1853, connue sous le nom de Notre-Dame-de-Nazareth ; et dont la surveillance est confiée aux religieuses de la Congrégation de Notre-Dame-de-Charité du Bon-Pasteur d'Angers.

3° Maison centrale de détention de Fontevrault, instituée en 1804 pour onze départements. Cet établissement ne reçoit maintenant que des hommes dont les jeunes font partie de la *colonie de Saint-Hilaire*. Les femmes ont été transférées à la maison centrale de Rennes.

Organisation militaire.

D'après un décret de Napoléon III, en date du 26 décembre 1851, Nantes est devenu, à partir du 1er janvier 1852, le quartier général de la 15e division territoriale militaire. Cette division se compose des quatre subdivisions suivantes :

1re subdivision. Dépt de la Loire-Inférieure, chef-lieu Nantes.
2e — Dépt de Maine-et-Loire, — Angers.
3e — Dépt des Deux-Sèvres, — Niort.
4e — Dépt de la Vendée, chef-lieu, Napoléon-Vendée.

De cet état de choses, il résulte qu'Angers est la résidence d'un général de brigade, celle d'un sous-intendant militaire (un autre réside à Saumur), d'un officier d'administration comptable des subsistances militaires (un 2e réside à Saumur) ; le siége d'un dépôt de recrutement (un capitaine et un sous-lieutenant) ; d'un dépôt de remonte dirigé par un chef d'escadron ; le génie militaire et l'artillerie sont représentés par un commandant ou un capitaine.

La gendarmerie départementale, qui dépend de la 6e légion, dont le chef-lieu est Nantes, est disséminée dans les trois départements qui forment son ressort. La compagnie de Maine-et-Loire se compose de neuf brigades à cheval et de dix brigades à pied, dispersées sur un grand nombre de points.

(1) Cet édifice remarquable a été construit sur les plans et sous la direction de l'architecte du département, M. F. Lachèse.

Enfin, le département de Maine-et-Loire appartient au 5e grand commandement, dont le quartier général est à Tours.

L'école de cavalerie, dont le siége est à Saumur, est régie d'après une organisation particulière. Voy. Saumur.

Quant à la garde nationale, elle fut supprimée à l'avénement de Napoléon III au trône impérial; les pompiers seuls ayant été conservés, chaque ville et gros bourg en possède une compagnie, et ordinairement avec sa musique en tête.

Organisation intellectuelle.

Sous ce titre nous comprenons, non-seulement les institutions qui se rattachent à l'instruction, mais encore les établissements scientifiques et artistiques, les sociétés savantes, etc.

ADMINISTRATION UNIVERSITAIRE.

Pour remplacer les écoles centrales de chaque département (1),

(1) L'école centrale d'Angers, d'où sont sortis un grand nombre d'hommes distingués dans les sciences, les lettres et les arts, fut fondée par une loi du 3 brumaire, an IV (24 octobre 1795), d'après le décret du 7 ventôse an III, qui institua l'organisation d'une école centrale dans chaque département.

L'installation de l'école centrale d'Angers eut lieu le 21 mars 1796. Ses classes, ouvertes d'abord dans l'ancien collége de l'Oratoire (la mairie actuelle), furent, en 1797, transférées dans les salles du rez-de-chaussée du grand séminaire (le logis Barrault), où elles demeurèrent jusqu'à la suppression de ces écoles qui eut lieu en l'an XII (1804).

L'école centrale d'Angers avait pour enseignement, comme celles des autres départements, les connaissances suivantes, divisées en trois sections, et dont les professeurs, à Angers, étaient, pour la plupart, d'anciens Oratoriens.

Ire SECTION.	MM. les professeurs.
Dessin...............	Marchand.
Langues anciennes....	Rifault.
Histoire naturelle......	Renou et Merlet-de la-Boulaye (*).
IIe SECTION.	
Mathématiques........	Bénaben.
Physique et chimie....	Héron.
IIIe SECTION.	
Grammaire générale....	Merlet-de-la-Boulaye.
Belles-lettres.........	Grille (Toussaint).
Histoire et géographie..	Villiers.
Législation	Dubois.

Par arrêté du gouvernement, en date du 16 floréal an XII, l'école centrale fut

(*) L'enseignement de l'histoire naturelle ne pouvant être donné par un seul professeur, à raison de l'étendue des connaissances que comporte cette science, fut divisé en deux parties distinctes : la Minéralogie et la Zoologie furent réunies et professées par M. Renou; et la Botanique restée seule, eut pour professeur M. Merlet-de-la-Boulaye, chargé déjà du cours de Grammaire générale.

Le cours de botanique ne fut point donné dans le local destiné aux autres cours de l'école centrale, mais bien dans la chapelle de l'abbaye de Saint-Serges, comme étant un lieu plus rapproché du jardin botanique, complément indispensable pour ce genre d'instruction.

qui comprenaient l'enseignement des sciences, des lettres et des arts, Napoléon Ier créa, en 1806, et organisa en 1808 l'Université de France. Mais d'après la loi du 14 juin 1854, les académies ayant été réduites au nombre de 16 pour toute la France, le département de Maine-et-Loire qui, d'après cette nouvelle organisation perdit son académie, se trouva par ce fait même, compris au nombre des sept départements ci-après, qui forment le ressort de l'académie de Rennes, tels sont les départements des Côtes-du-Nord, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure, de Maine-et-Loire, de la Mayenne et du Morbihan.

Maintenant, pour le département de Maine-et-Loire, Angers est la résidence d'un inspecteur d'académie, assisté de quatre inspecteurs primaires auxquels incombe la direction de l'enseignement.

Indépendamment de l'école de cavalerie de Saumur et de l'école des Arts et Métiers d'Angers, qui relèvent l'une et l'autre directement de l'Etat, le département de Maine-et-Loire possède savoir :

ENSEIGNEMENT PUBLIC.

Pour l'enseignement supérieur, une école préparatoire de Médecine et de Pharmacie (1), ainsi qu'une école supérieure des Sciences et des Lettres.

érigée en lycée. Cette nouvelle école mise en activité au mois d'août 1806, fut transférée, à cette même époque, dans le local de la Rossignolerie, siége du lycée actuel.

En 1815, la dénomination de lycée fut changée en celle de collége royal, jusqu'en 1848, pour reprendre le nom de lycée, puis encore celui de collége et enfin le nom actuel de lycée.

(1) L'école actuelle de médecine d'Angers, constituée par ordonnance du 31 mars 1841, a succédé à l'*Ecole secondaire de médecine d'Angers*, qui a fourni à la science un grand nombre de médecins distingués, au nombre desquels, comme auteurs, il faut citer MM. Béclard, Ollivier, Billard, Mirault, Ouvrard, Négrier, etc.

L'école de médecine actuelle, qui est administrée par un directeur, admet les étudiants qui aspirent au grade de docteur en médecine, ou au titre d'officier de santé, de pharmacien, d'herboriste. Les personnes qui se destinent à la profession de sage-femme y sont également admises.

Les cours, au nombre de onze, sont donnés à l'amphithéâtre de l'hospice civil et militaire ou Hôtel-Dieu, par huit professeurs. Les objets de l'enseignement sont :

1° Histoire naturelle médicale et matière médicale;
2° Anatomie et physiologie;
3° Clinique interne;
4° Pathologie interne;
5° Clinique externe;
6° Pathologie externe;
7° Accouchements, maladies des femmes et des enfants;
8° Chimie et pharmacie.

Nota. Le cours de botanique, qui forme une annexe à l'enseignement de la médecine et de la pharmacie, est professé par le directeur du jardin botanique. Ce cours commence au mois de mai et dure une partie de l'année.

Pour l'enseignement secondaire, un Lycée Impérial.

Pour l'enseignement primaire : une école normale primaire, trois écoles primaires supérieures, plus une ou plusieurs écoles primaires dans chaque commune du département ; et des salles d'asile se trouvent dans chaque ville et gros bourg, en nombre variable, mais toujours en rapport avec la population.

ENSEIGNEMENT LIBRE.

Pour l'enseignement secondaire : écoles dirigées par des laïques, par des frères de la Doctrine chrétienne, par des ecclésiastiques, ainsi que des écoles et pensionnats pour les enfants ou les jeunes personnes.

Nota. Quant à l'enseignement religieux donné dans le grand et les petits séminaires, cet enseignement, qui est de plein exercice, relève de l'évêché d'Angers.

Ecoles spéciales communales.

Indépendamment de ces institutions, exerçant à divers titres, la ville d'Angers a constitué dans son sein un cours public de dessin ainsi qu'un conservatoire de musique.

1° Le cours de dessin, dont l'institution remonte à une époque assez reculée, a déjà fourni un grand nombre de sujets, qui, livrés d'abord à l'étude du dessin ornemental, sont devenus ensuite d'habiles sculpteurs : leurs travaux, d'ailleurs, parfaitement exécutés, qui se montrent chaque jour dans la décoration des hôtels sans nombre que l'on construit à Angers, justifient pleinement cette assertion.

Ce cours, professé par le directeur du Musée de peinture, étant établi plus particulièrement pour les jeunes gens qui se destinent aux professions d'arts mécaniques; ceux qui le suivent, pour la majeure partie, sont reçus gratuitement. et les plus aisés seulement payent une rétribution annuelle de 12 francs.

Des gravures des premiers maîtres de l'école française, tant pour la figure que pour l'ornement architectural et le paysage, servent de modèles aux élèves, ainsi qu'un assez grand nombre de plâtres moulés sur l'antique.

2° Au mois d'octobre 1858, la municipalité d'Angers fonda dans cette ville un Conservatoire qui, à l'exemple de ceux de Lille, de Nantes et de Marseille, est ouvert aux jeunes personnes, hommes ou femmes, qui désirent se former aux études de l'art musical. Le solfége, le chant, les divers instruments, l'harmonie et la compo-

sition y sont enseignés par des professeurs rétribués par la ville. — Le directeur de l'établissement est M. Hetzel, professeur distingué de musique.

Institution des sourds-muets.

Comme établissement exceptionnel, nous devons mentionner ici l'institution des sourds-muets d'Angers.

Cette maison d'éducation spéciale et dont la fondation par Mlle Blouin, élève de l'abbé de l'Epée, remonte à l'année 1777, devint bientôt florissante.

En 1814, elle fut reconnue, par décision ministérielle, comme maison centrale d'instruction pour les sourds-muets, et reçut des élèves boursiers des deux sexes.

Le département de Maine-et-Loire y entretient 18 élèves boursiers à la nomination du Préfet, et les douze départements suivants furent admis à y envoyer chacun deux élèves, savoir ceux de la Sarthe de la Mayenne, de la Loire-Inférieure, d'Ille-et-Vilaine, de la Vendée, des Deux-Sèvres, de la Vienne, d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher, de l'Orne, de la Manche et du Calvados.

A cette dernière époque, le siége de l'établissement était à *Mille-Pieds*, lieu situé sur la route de Saumur.

A la mort de Mlle Blouin, la direction en revint à sa nièce, sœur Marie-Victoire Blouin, qui continua cette bonne œuvre jusqu'à ses derniers moments. Alors cette institution fut transférée au domaine de la Forêt, situé en Reculée près de l'hospice Sainte-Marie, et confié aux soins des religieuses hospitalières de la congrégation de la Charité de Sainte-Marie, sous la direction d'une commission composée de cinq membres, établie ad hoc.

L'enseignement se compose du langage des gestes et comprend en outre la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la religion, les éléments de l'histoire et de la géographie.

Ecole d'arts et métiers.

Nous devons, comme pour l'institution précédente, indiquer ici l'école d'Arts et Métiers d'Angers.

En 1804, sous le Consulat, Bonaparte décida qu'une école d'Arts et Métiers serait établie à Beaupreau, dans les bâtiments de l'ancien collége de cette ville; néanmoins ce projet ne fut mis à exécution que le 10 mai 1807.

Pendant huit années elle occupa ce local jusqu'en 1815 où cette école fut transférée à Angers dans l'ancienne abbaye du Ronceray, appropriée à cet effet, et où nous la voyons maintenant.

Les élèves, dont le nombre peut être porté jusqu'à 300, ont pour

enseignement théorique, les éléments des mathématiques et des sciences physico-chimiques appliquées aux travaux de la construction des bâtiments plus particulièrement.

L'enseignement pratique, dans lequel est compris le dessin, se rapporte à différents métiers, tels que ceux de charpentier, menuisier, charron, forgeron, limeur, ajusteur, tourneur en bois et en métaux et fondeur en cuivre, bronze et fer (1).

C'est dans cet établissement, qu'une statue colossale du duc de la Rochefoucault-Liancourt, fondateur des écoles d'arts et métiers, a été coulée en bronze le 19 août 1861. M. Biesse, chef de la fonderie, a dirigé les travaux qui ont amené un résultat on ne peut plus satisfaisant.

Le modèle de cette statue était sorti des mains de M. Maindron, sculpteur angevin d'un grand mérite.

INSTITUTIONS LIBRES D'ENSEIGNEMENT.

Quant aux institutions libres d'enseignement, elles se rapportent soit à des séminaires, soit à des colléges et pensions secondaires et primaires, savoir :

Séminaires et petits séminaires (Institutions de plein exercice).

1. Séminaire diocésain, ou grand séminaire à Angers.
2. Petit séminaire, ou collége Mongazon, au Colombier près Angers.
3. Petit séminaire, ou collége de Combrée, canton de Pouancé.
4. Petit séminaire, ou collége de Beaupreau, canton de Beaupreau.
5. Noviciat des Pères Jésuites, à Angers.

Pensionnats ou colléges dirigés par des ecclésiastiques (Instruction secondaire).

1° Collége de Baugé ; 2° collége de Beaufort ; 3° collége de Cholet ; 4° collége de Doué ; 5° pensionnat de Vihiers ; 6° pensionnat et noviciat de Montjean dirigé par les pères Saint-Joseph du Mans.

Obs. Quant au noviciat des frères destinés aux écoles primaires du diocèse, à Maulévrier, dirigé par les pères de Saint-Joseph du Mans, il rentre dans l'instruction primaire, comme le pensionnat institué à l'instar de l'école primaire supérieure que dirige M. Chevrollier, à Angers et qui appartient à la première catégorie.

(1) Depuis la rédaction de ce chapitre, les travaux de cette école ont subi certaines modifications.

Ecoles élémentaires d'enseignement mutuel d'Angers fondées et salariées par des sociétés (1).

L'enseignement mutuel n'est point le fait d'une invention nouvelle, comme le croient un grand nombre de personnes. Il fut connu des anciens ; l'abbé Rolin, dans son Traité des études, la recommande ; et avant lui, le docteur Bell et Lancaster, le connaissaient ; mais cet enseignement n'avait pas encore été organisé dans de grandes proportions.

En France, cette méthode fut mise en pratique par Herbault, le chevalier Paulet, ainsi que l'abbé Gaultier. Néanmoins ce n'est bien qu'en 1815, que la France put en préciser la création.

Angers possède deux écoles de ce genre, fondées par les soins et aux frais d'une Société de cette ville, sous le nom de : *Société d'encouragement pour l'enseignement mutuel à Angers*. La première située rue des Cordeliers, fut établie en 1817 ; la deuxième, située sur le boulevard de Laval, en 1834.

Chaque établissement comporte une école pour les garçons et une pour les filles.

1. Etablissement de la rue des Cordeliers.
2. Etablissement de la Doutre, boulevard de Laval.

L'instruction est celle de toutes les écoles de ce genre : l'éducation primaire y compris le dessin linéaire et la musique pour les garçons ; et le travail manuel pour les filles.

Ecoles élémentaires d'enseignement mutuel ou simultané (2), *dirigées par des frères de la Doctrine chrétienne, à Angers.*

1. Etablissement du Tertre, en 1820.
2. Etablissement de la rue du Volier, en 1822.
3. Etablissement de la rue Saint-Jacques, en 1836.
4. Etablisssement du quartier Saint-Joseph.

Pensionnats pour les demoiselles, dirigés par des dames religieuses.

1. Pensionnat des dames religieuses de Belle-Fontaine.
2. Pensionnat des dames religieuses bénédictines du Calvaire.
3. Pensionnat des dames religieuses du Bon-Pasteur.
4. Pensionnat de la Retraite, des dames religieuses de la société de Marie, à la Maison-Rouge.

(1) La méthode de lecture musicale et de chant élémentaire de Wilhem est enseignée dans ces écoles.

(2) Le père de La Salle, en fondant, en 1680, la congrégation des frères de la Doctrine chrétienne ou de Saint-Yon, institua en même temps l'enseignement simultané.

5. Pensionnat des dames religieuses de l'Oratoire.
6. Pensionnat des dames religieuses de la Sagesse.
7. Ecole tenue par les dames religieuses Ursulines.

Pensionnats ou écoles dirigés par des dames non religieuses.

1. Pensionnat tenu par M[lle] Loiseleur, boulevard de Saumur.
2. Pensionnat tenu par M[lle] Brossier, boulevard des Lices.
3. Pensionnat tenu par M[me] Biotteau, rue Saint-Aignan.
4. Pensionnat tenu par M[me] Breton.
5. Pensionnat tenu par M[lle] Gellerat, rue Valdemaine.

Ecoles gratuites élémentaires pour les jeunes filles.

1, 2, et 3. Les dames religieuses de Belle-Fontaine, de la Retraite et de la Sagesse, indépendamment de leurs pensionnats, ont également des écoles gratuites pour les jeunes filles.
4. Ecole des dames religieuses Ursulines.
5. Ecole de l'hôpital Saint-Jean, tenue par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.
6. Ecole d'enseignement mutuel des Cordeliers.
7. Ecole d'enseignement mutuel de la Doutre, boulevard de Laval.

Salles d'asile.

1. Salle d'asile de la rue du Saint-Esprit, instituée en 1833.
2. Salle d'asile de la rue de Bouillou, en 1836.
3. Salle d'asile du faubourg Bressigny, en 1840.
4. Salle d'asile de la rue de la Croix-Blanche, en 1848.
5. Salle d'asile de l'hospice Saint-Jean.
6. Salle d'asile de Saint-Maurice.

Établissements scientifiques et artistiques d'Angers.

I. BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE.

La distribution difficile et peu en rapport avec les besoins qui se faisaient journellement sentir pour le service de l'ancienne bibliothèque publique, placée d'ailleurs dans un local trop exigu, décida le Conseil Municipal à faire disposer un local plus convenable et plus en harmonie avec sa destination.

Les travaux de cette nouvelle bibliothèque, d'une exécution élégante et parfaitement en rapport avec la destination de ce nouveau local, étant terminés, M. Adville, bibliothécaire actuel, s'occupa du classement des ouvrages qui devaient y figurer, et l'ouverture de cet établissement eut lieu le 5 décembre 1848.

Cette bibliothèque se compose d'environ 27 mille volumes imprimés, et de 450 manuscrits classés.

La classification est celle de Debure, qui comprend les cinq grandes divisions ci-après :

1° la Théologie.
2° la Jurisprudence.
3° les Sciences et Arts.
4° les Belles-Lettres.
5° l'Histoire.

Chacune de ces divisions est elle-même divisée suivant l'étendue des matières.

La nouvelle bibliothèque comprend trois galeries superposées et divisées par travées.

La galerie supérieure reçoit environ	7,200	volumes.
La galerie moyenne.	7,000	*id.*
La galerie inférieure.	6,500	*id.*
Total.	20,700	*id.*

Les sciences et arts qui occupent la galerie supérieure comprennent.	5,300	volumes.
Les belles-lettres qui composent la galerie moyenne.	6,400	*id.*
L'histoire qui occupe la galerie inférieure et une partie de la galerie moyenne.	9,000	*id.*
Nombre égal.	20,700	volumes.

Livres non classés : Théologie et Jurisprudence.	5,598	volumes.
Manuscrits.	1,143	manuscrits (1).
Brochures.	12 ou 1,500	

Un assez grand nombre d'atlas, de gravures, etc.

Tous ces ouvrages n'ayant pu trouver place dans la bibliothèque, ont été déposés dans plusieurs appartements contigus.

Nota. La bibliothèque est ouverte au public tous les jours, le dimanche et le lundi exceptés, depuis dix heures du matin jusqu'à quatre heures du soir.

Les étrangers, comme visiteurs, y sont admis tous les jours et aux mêmes heures que celles indiquées ci-dessus.

(1) Par un travail spécial entrepris par le savant bibliothécaire adjoint, M. Lemarchand, pour classer et décrire les 1143 manuscrits qui font partie de cette bibliothèque, il en est résulté un catalogue raisonné des plus instructifs, qui, en pareille matière, pourrait servir de modèle. — Ce catalogue a été terminé en l'année 1863.

Obs. Tout est bien conçu et entendu dans cet établissement remarquable; et les rapports entre le public et les bibliothécaires, sont des plus agréables et on ne peut plus satisfaisants; cependant il lui manque quelque chose, un catalogue imprimé, sans lequel la plupart des ouvrages qu'il recèle resteront ignorés. Mais il est bien présumable que la ville prendra un jour la détermination de combler cette lacune.

Enfin, voici les noms des bibliothécaires qui, jusqu'à ce jour, se sont succédés dans cet établissement, savoir :

Dom Brault. — MM. Grille (Toussaint). — Grille (François). — Blordier-Langlois, par intérim. — Adville. — Lemarchand, bibliothécaire-adjoint.

II. JARDIN DES PLANTES OU JARDIN BOTANIQUE D'ANGERS.

Le jardin des plantes, situé à l'entrée du faubourg Saint-Samson, jouissant de l'avantage inappréciable d'être traversé par un cours d'eau, animé par la présence de quelques oiseaux, de poissons rouges et de tortues d'eau douce, et dont la source est au jardin même, dépendait en grande partie, avant son acquisition, de l'abbaye de Saint-Serges, sous le nom d'*Enclos des Bassins*. L'origine de cette acquisition faite par une société de botanophiles, remonte au 4 mars 1789.

Cette société, fondée vers l'année 1777, par MM. Lutier de la Richerie, propriétaire, Burolleau, docteur en médecine, abandonna son premier jardin, situé faubourg Bressigny, pour celui-ci, dont la direction, après le décès de MM. de la Richerie et Burolleau et la nomination, en 1789, de M. Larevellière-Lépaux aux états généraux, fut confiée à M. Merlet-de-Laboulaye, qui le distribua, et le planta de la manière la plus heureuse.

En 1791, ce nouveau jardin fut regardé comme propriété nationale; et sa direction, comme précédemment, fut confiée à M. Merlet-de-Laboulaye, qui continua de donner des cours et de professer la botanique pendant 18 années consécutives.

Des botanistes, sortis de cette école, ont publié divers travaux sur la botaniqne de Maine-et-Loire (1).

(1) Voici l'ordre chronologique dans lequel ces ouvrages ont paru :
1° *Herborisations dans le département de Maine et Loire, par feu Merlet de la Boulaye,* publiées par plusieurs de ses élèves (MM. Davy de la Roche et Millet); 1 vol. in-18, Angers, 1809; — 2° *Essai sur la Flore du département de Maine et Loire,* par M. Bastard; 1 vol. in-12, Angers, 1809; — 3° *Supplément à la Flore de Maine et Loire,* par M. Bastard; brochure in-12, Angers, 1812; — 4° *Flore de Maine et Loire,* par M. Guépin, docteur-médecin, 1 vol. in-12, Angers, 1830.
Obs. Ce dernier ouvrage a eu trois éditions et plusieurs suppléments.

Parvenu à un âge déjà avancé où l'homme cherche le repos, M. Merlet-de-Laboulaye dut songer à abandonner la place de directeur et de professeur de botanique, et donna en effet sa démission de cette double charge. Il eut pour successeurs d'abord M. Bastard, l'un de ses élèves en botanique, puis, MM. de Tussac, Desvaux et Boreau; et tous, par leurs soins intelligents, ont contribué aux améliorations et embellissements dont ce jardin était susceptible.

Au nombre des annexes faites au jardin botanique d'Angers, il en est une déjà qui, en fournissant les moyens d'agrandir l'école de botanique, a donné l'occasion au directeur de porter au chiffre de six mille, environ, la quantité d'espèces de plantes de cet établissement.

Les plantes de cette école, classées d'après la méthode naturelle, qui dans le principe, n'étaient accompagnées que d'une étiquette en ardoise, pourront toutes un jour en recevoir en métal et semblables à celles dont un grand nombre est déjà pourvu. L'utilité d'une semblable mesure est tellement démontrée, qu'il deviendrait superflu de vouloir en faire ressortir les avantages.

La dernière de ces annexes, celle de l'enclos des Amandiers, dont le sol accidenté est très-convenable à la plantation d'un grand nombre d'arbres variés en espèces, pourrait être plantée en une école particulière formée d'arbres cultivés sans contrainte et parés ainsi de toutes leurs branches. D'après une telle disposition, non-seulement le botaniste se ferait une idée exacte du port naturel des arbres propre à chaque espèce, mais encore l'amateur de jardins paysagers, qui dans ses plantations vise à produire des effets, mais des effets naturels, y trouverait également son compte, comme aussi le peintre, qui désire que dans ses tableaux l'on reconnaisse les espèces d'arbres qu'il y a placés.

Deux belles et vastes serres édifiées sur les plans et sous la direction de M. Boutrouë, architecte de la ville, l'une en 1846, l'autre en 1848, sont placées sur la même ligne et réunies à une première serre construite déjà, et depuis longtemps, par M. Lenoir, alors architecte voyer (1).

Tout en décorant le jardin des plantes, par leurs formes gracieuses et parfaitement appropriées aux genres de culture auxquels elles sont destinées, ces différentes serres donnent les moyens de cultiver un grand nombre de plantes étrangères, sans lesquelles se présenterait une lacune dans la classification.

Il en est de même par rapport au cours d'eau qui traverse ce jar-

(1) Chacune des deux serres nouvelles a pour développement de sa façade une longueur de 14m,40; et l'ancienne serre placée entre celles-ci et qui les réunit, donne 8m,80 : ce qui présente ainsi une longueur totale de 37m,60. La largeur ou épaisseur de ces serres est de 5m,80.

din, réservé toutefois dans sa partie inférieure pour y élever des oiseaux, mais qui a reçu dans sa portion supérieure une assez grande quantité de plantes aquatiques, au nombre desquelles, quelques-unes du pays telles que : *Butomus umbellatus*, L.; *Ranunculus lingua*, L.; *Menyanthes trifoliata*, L.; *Sagittaria sagittæfolia*, L.; *Nymphœa alba*, L.; *Caltha palustris*, L., etc., se trouvent associées à une certaine quantité de plantes étrangères parfaitement acclimatées et dont voici les noms de quelques-unes : *Sagittaria Brasiliensis*, *Pontederia cordata*, S. S.; *Limnocharis Humboldtii*, Rich.; *Stratiotes aloides*, W.; *Potamogeton tuberculatus*, T. et Gus.; *Scirpus mucronatus*, R. S.; *Calla æthiopica*, B. M.; *Cyperus syriacus*, Parl. (*C. papyrus*, L. Spec.), etc.

La grande étendue de ce jardin, ses heureuses distributions, de même que la variété des sites qu'il présente, animé sur quelques points par les animaux qui y sont élevés, le nombre des espèces végétales qu'il renferme, et sa division en jardin scientifique et en jardin d'agrément, lui donnent ce double avantage d'être un objet d'études pour les uns, comme un but de promenade pour les autres.

III. MUSÉES D'ANGERS.

Les divers musées d'Angers, de même que la bibliothèque de cette ville, sont tous réunis dans l'ancien logis Barrault, situé rue Courte; édifice dont il sera question en parlant des monuments historiques d'Angers.

1° *Musée ou cabinet d'histoire naturelle.*

L'origine du cabinet d'histoire naturelle d'Angers correspond à la formation des écoles centrales; et son organisation première remonte à feu Renou, alors professeur d'histoire naturelle à l'école centrale d'Angers.

Ce cabinet, qui dans le principe, se forma d'abord des envois qu'il reçut du gouvernement, et ensuite d'achats, de dons et d'échanges, se compose maintenant :

1° D'une réunion nombreuse de roches et de minéraux de divers pays, ainsi que de la collection minéralogique du département de Maine-et-Loire, formée et cédée à la ville, en 1838, par M. Desvaux, alors directeur de ce cabinet;

2° De fossiles assez nombreux en espèces, tant de ce département que d'autres lieux, parmi lesquels figurent ceux de Dax, de Bordeaux et de Grignon. Ces derniers ont été donnés par Mme Ranté.

Quant à la collection spéciale des fossiles de Maine-et-Loire, observés et recueillis par M. Millet, auteur de la Paléontologie de

Maine-et-Loire (1), les espèces qui la composent, ont cela de particulier qu'elles ont fourni les types caractéristiques pour la détermination et la classification des terrains indiqués dans l'ouvrage précité.

3° D'un certain nombre de mammifères, dont quelques-uns appartiennent à la Faune de Maine-et-Loire (2);

4° D'oiseaux de divers pays, savoir de 200 espèces exotiques environ, et d'une collection à part, composée seulement d'oiseaux d'Europe.

Cette dernière s'est formée, dans le principe, de dons faits à la ville, en 1847, par MM. de Baracé (Raoul), Deloche et Millet, parmi lesquels chacun des donateurs peut reconnaître les individus sortis de ses mains, afin de remplacer des oiseaux hors d'état de figurer dans un musée.

La collection des oiseaux d'Europe s'est ensuite augmentée par des achats successifs, de telle sorte que le nombre des espèces qui la constituent maintenant laissant peu de chose à désirer sous ce rapport, devra nécessairement se compléter en peu d'années.

Ainsi, cette collection, au moment où nous écrivons, se trouvant composée de 463 espèces, comprenant les mâles et les femelles de différents âges, de même que les variétés, porte, en définitive la totalité de cette remarquable collection à près de 1,900 individus, dans laquelle figure un grand nombre d'oiseaux en duvet. Ces derniers qui forment une série des plus variées, est pour le nombre qui la compose, très-remarquable dans son genre (3).

A cette collection, toujours d'oiseaux d'Europe, se rattachent les nids d'un assez grand nombre d'espèces, parmi lesquels il faut citer surtout le nid, si bien matelassé, du *Merle d'eau*, et plus particulièrement encore celui du *Casse-noix*. Ce dernier, qui se compose de branchettes de sapin, est placé dans l'enfourchement des branches de cette espèce d'arbres, et non dans le creux de ceux-ci ou autres, comme on l'a cru longtemps.

Enfin, des œufs d'un grand nombre d'espèces d'oiseaux d'Europe, font partie de cette remarquable collection.

D'après ce que nous venons de voir il ne reste qu'une certaine quantité assez restreinte d'espèces pour compléter cette collection

(1) *Paléontologie de Maine et Loire*, 1 vol. in-8°, 1854.

(2) *Faune de Maine et Loire*, par M. Millet, 2 vol. in-8° avec figures.

(3) Depuis la rédaction de cet article, nous avons appris avec plaisir que M. Armand Marchand, qui, pour le département d'Eure-et-Loire, a publié un catalogue des oiseaux qu'il a observés dans cette contrée, s'est occupé aussi de rassembler un grand nombre d'oiseaux d'Europe en *duvet*, pour une publication spéciale faite par lui et intitulée : *Poussins des oiseaux d'Europe*. Voy. *Revue et magasin de zoologie*, publiée par M. Guérin-Méneville, 1863, n° 7.

spéciale. Mais si l'on considère que l'Administration municipale s'intéresse et prend en grande considération tout ce qui se rattache aux établissements de la ville, l'on peut être assuré, que par des achats devenus indispensables, ce vide sera bientôt rempli.

5° Des reptiles de divers genres sont représentés par quelques espèces intéressantes, au nombre desquelles on remarque le serpent à lunettes (*Coluber naja*, L., *Naja lutescens*, Laux, *Vipera naja.*, Cuv.), animal si redoutable par sa morsure, mais dont les bateleurs se servent pour amuser ou intéresser les passants, après, toutefois, leur avoir enlevé les crochets à venin.

La vipère à trois plaques (*Vipera trilamina*, Millet. *Faune de Maine et Loire*), et que l'on retrouve dans plusieurs départements voisins, y est représentée par plusieurs beaux individus.

Nous citerons aussi une monstruosité bien remarquable de la couleuvre à collier (*Coluber berus*, L.), ayant deux têtes bien conformées. Cet individu, conservé dans l'alcool, et qui était parvenu aux deux tiers environ de sa longueur, a vécu longtemps en captivité chez une dame d'Angers qui en a fait don à cet établissement.

6° Au nombre des poissons il en est de rares, entre autres le poisson lune (*Tetraodon mola*, L.), qui, en 1850, fut capturé au Pouliguen; puis l'esturgeon (*Acipenser sturio*, L.), bel individu pris dans la Loire, à Savennières; enfin, un ensemble nombreux formé de poissons du Nil, recueillis par M. de Joannis et donnés à la ville par ce savant distingué.

7° Des coquilles marines et autres, en grand nombre et parmi lesquelles se présentent des espèces remarquables par leur rareté ou leur beauté, se font également distinguer, ainsi que certains madrépores.

A cette collection il faut ajouter cette autre, formée de coquilles terrestres et d'eau douce, et recueillie tant dans ce département qu'aux îles Canaries et en Afrique, par feu H. de la Perraudière.

8° Enfin, des coléoptères en grand nombre et des lépidoptères parfaitement conservés, sont les seuls parmi les insectes que l'on puisse citer, savoir : la collection des coléoptères, formée d'abord d'un grand nombre d'espèces recueillies en partie dans le département de Maine-et-Loire et particulièrement dans le voisinage de la Loire, par Mme de Buzelet, qui avait su en faire une étude spéciale appropriée à ses goûts pour l'histoire naturelle, et ensuite d'une certaine quantité d'insectes étrangers, fut donnée à la ville par ses parents, comme l'indique d'ailleurs une inscription qui l'accompagne.

A ces coléoptères, il faut joindre ces autres insectes du même

ordre et non moins intéressants, fruit des recherches de Henri de la Perraudière dans ses pérégrinations lointaines, comme dans le département de Maine-et-Loire (1).

Enfin, parmi les insectes, les lépidoptères présentent une réunion d'espèces de divers pays, mais dont le plus grand nombre a été recueilli aux environs d'Angers, par M. Toupiolle. Les individus qui la composent sont d'une grande fraîcheur; et il serait à désirer que les autres espèces du même ordre que l'on rencontre dans le département de Maine-et-Loire vinssent compléter cette faune locale.

En résumé, le Musée d'histoire naturelle d'Angers, confié aux soins intelligents, à l'entretien et à la surveillance éclairée de M. Deloche, préparateur distingué attaché à cet établissement, mais sous les ordres du directeur du jardin botanique, renfermant un grand nombre de choses rares, précieuses ou variées, mérite à tous égards d'être visité par les naturalistes. Mais pour qu'il devînt d'un intérêt plus grand encore, il serait à désirer que les espèces d'animaux qui se rattachent à la faune de Maine-et-Loire, y fussent toutes rassemblées et qu'on pût les distinguer par un signe indicateur.

2° *Musée de sculpture.*

Le Musée de sculpture se divise en deux catégories. La première qui comprend les œuvres de divers auteurs, occupe plusieurs galeries : l'une à droite, l'autre à gauche en entrant. La seconde se compose exclusivement des ouvrages de David d'Angers.

Dans la première catégorie se font remarquer plusieurs statues moulées sur l'antique, savoir :

L'Apollon du Belvédère.
Le Gladiateur.
Castor et Pollux.
L'Hermaphrodite.
Diane ajustant sa clamyde.
Silène et le jeune Bacchus.
Vénus de Médicis.
Diane chasseresse.
Enfin le groupe du Laocoon.

Dans cette catégorie encore l'on retrouve des ouvrages sortis des mains de sculpteurs plus ou moins modernes, parmi lesquels on

(1) M. Henri de la Perraudière, né à Angers le 6 juin 1831, et qu'un zèle des plus louables, sans doute, pour l'histoire naturelle, avait conduit en Algérie, a succombé aux fatigues qu'il a éprouvées en herborisant dans les montagnes ou chaînes du Djurdjura. Il est mort le 31 août 1861, à Bougie.

Son herbier a été donné par sa famille à la Société botanique de France, et ses collections de mollusques et d'insectes à la ville d'Angers.

Dans le cours de cet ouvrage nous aurons occasion de citer plus d'une fois M. Henri de la Perraudière pour les intéressantes communications qu'il voulait bien nous faire et dont nous parlions encore ensemble quelques jours avant son départ pour l'Algérie.

aime à voir le ciseau de Canova, dans un buste de Napoléon I[er], en marbre blanc; ainsi que la statue à genoux de Donadieu-Puychairic (Pierre de), en marbre blanc, sans nom d'auteur, mais remontant à 1615, sous Henri III. Cette statue a été trouvée au couvent des Jacobins d'Angers.

Au nombre des statues de cette même galerie, il en est une représentant la *Gloire historique* inscrivant les noms des hommes célèbres de l'Anjou. Elle est due au ciseau de Taluet (Ferdinand) d'Angers. L'on y voit encore des ouvrages également remarquables que l'on doit à Maindron de la même ville.

La deuxième catégorie comprend, sous la désignation de *Galerie David*, la majeure partie des ouvrages du statuaire angevin, donnés par lui ou sa veuve à la ville d'Angers.

Cette galerie, dont l'ouverture inaugurale fut faite par l'administration municipale d'Angers, le 7 novembre 1839, comprend 130 statues, bustes ou médaillons faits, soit en plâtre, soit en terre cuite ou bien coulés en bronze, ainsi qu'une collection de médailles en bronze, grand module, faites d'après nature, au nombre de 420 et distribuées dans 29 cadres.

Le plus grand nombre des ouvrages de David, se rapporte à des personnages des temps modernes; et si la galerie qui les rassemble aujourd'hui est pour le public un lieu qu'il fréquente pour rendre hommage à l'auteur de tant de travaux remarquables, elle était aussi pour cet éminent artiste un souvenir qui lui rappelait que c'était dans cette enceinte même qu'il avait puisé, au cours de dessin qui s'y donnait à l'époque des écoles centrales, les connaissances indispensables dans l'art de la statuaire dont il a tiré un si noble avantage (1).

(1) Nous croyons devoir rapporter ici, par extrait, le discours prononcé sur la tombe de David, par M. Halévy, au nom de l'Institut :

« Pierre-Jean David naquit à Angers le 12 mars 1789.

» A 22 ans il remporta le grand prix de Rome.

» En 1826 il est reçu membre de l'Institut et devient professeur à l'Ecole des » beaux-arts, où de nombreux élèves se pressent à son école. Combien de beaux » ouvrages sortent alors de ses mains puissantes! Avec une rare audace, qui ne se » démentira plus, il saisit, il imprime sur le marbre et sur l'airain les mouvements » de l'âme humaine dans ses plus belles expressions et en reproduit la vivante » image, soit qu'elle nous montre Condé jetant son bâton de commandeur dans » les lignes ennemies, ou Fénelon endormi pour toujours dans la cathédrale de » Cambray, ou bien encore Bonchamp expirant, s'écriant : *Grâce pour les pri-» sonniers!......* »

Nous indiquerons encore ici, que pour honorer la mémoire de l'illustre statuaire angevin, le 12 mars 1863, jour anniversaire de la naissance de David (P.-J.) d'Angers, a eu lieu au musée de cette ville, dans la galerie David et sous la présidence du maire, M. Montrieux, la cérémonie d'érection du buste monumental que la ville d'Angers avait voté à ce grand artiste. Le soir, la maison où est né David, rue de l'Hôpital, n° 40, l'Hôtel-de-Ville et le jardin du Mail étaient illuminés, et

3° *Musée de peinture.*

La formation du Musée de peinture d'Angers, remonte, comme celle du Musée d'histoire naturelle, à la création de l'école centrale de cette ville, en 1796, à laquelle il se rattachait comme objet d'études pour les élèves; néanmoins il ne fut ouvert au public que le 15 avril 1807.

Au nombre des tableaux composant les galeries de ce musée et qui appartiennent aux écoles française, italienne, flamande ou incertaine, l'on doit citer surtout quelques toiles remarquables envoyées par le gouvernement, et qui contribuèrent puissamment à établir, dès son origine, la réputation de ce musée. Ces tableaux de plusieurs écoles, sont :

*** Ecole française.**

Alexandre visitant la famille de Darius ; par Lagrenée (L. J. F.)
Eléazar, ne voulant pas renoncer à la religion de ses pères, refuse de manger du porc ; par Barthélemy (J. S.)
Priam ramenant à Troie le corps d'Hector, son fils ; par Vien (J. M.)
Cléopâtre répandant des fleurs sur le tombeau de Marc-Antoine; par Ménageot (F. G.)
Astyanax, arraché des bras de sa mère par les ordres d'Ulysse ; du même auteur.

le même jour, une plaque de marbre sur laquelle on lit l'inscription suivante, fut scellée sur la façade de cette maison :

DAVID D'ANGERS
EST NÉ DANS CETTE MAISON
LE 12 MARS 1789.

Voyez au reste, le compte-rendu de cette cérémonie dans les journaux d'Angers *(Journal de Maine et Loire* et l'*Union de l'Ouest)*, qui parut le lendemain et le surlendemain de cette inauguration.
Voyez aussi le procès-verbal de cette cérémonie qui a été dressé par M. Joubin, secrétaire de la Mairie.

ŒUVRES DE DAVID.

Enfin, la veuve de David ayant eu la noble pensée de réunir les œuvres de son mari en un corps d'ouvrage qui les reproduira par la lithographie, ce recueil formera six séries ou albums renfermant, par ordre chronologique, ses travaux depuis ses premiers prix de Rome, envois, etc. etc. Ce travail se terminera par la collection de médaillons, bustes et portraits historiques. Plusieurs livraisons ont déjà paru.

** Ecole italienne.

Les disciples d'Emmaüs ; par Michel-Ange de Caravage.
Descente de croix ; par Voltère (D. R.)

*** Ecole flamande.

Silène ivre ; par Rubens (P. P.)
L'enlèvement des Sabines ; par Mieris (F.)
Jésus parmi les docteurs ; par Champagne (P.)

Obs. Parmi ces tableaux d'élite, se trouvait une œuvre de Crayer, tableau de grande dimension, représentant *Saint Augustin en extase*. Jamais tête plus belle et d'une expression aussi vraie, aussi saisissante, ne fut, disent les connaisseurs, peut-être produite sur la toile. — En 1830, ce tableau fut envoyé à Paris où on le voit dans les galeries du Louvre (1).

Nous n'irons pas plus loin dans ces citations, que nous regardons comme devant être suffisantes pour donner une idée du mérite de cet établissement à son origine, et qui s'est successivement augmenté d'un grand nombre d'autres tableaux remarquables. Voici du reste l'énumération générale des tableaux actuels de ce musée :

L'école française fournit....................	160
L'école italienne............................	31
L'école flamande, hollandaise et allemande....	60
L'école incertaine...........................	45
Total.....................	296 tableaux.

Obs. Les tableaux qui composaient la galerie de peinture de M. Turpin de Crissé, ne sont point compris dans ce dénombrement, étant récemment arrivés. Ils se trouvent réunis dans un salon particulier, situé au sud du grand salon, qui les rassemble tous, ainsi que d'autres objets d'art, d'archéologie, etc., dont cet illustre peintre a, par son testament, gratifié aussi la ville d'Angers. Voy. la notice.

Indépendamment des objets que nous venons d'indiquer et qui se rattachent à ce musée, la ville possède des gravures en grand nombre parmi lesquelles se trouvent de beaux modèles gravés d'après les meilleurs maîtres de l'école française, tant pour la figure que pour l'ornement architectural et le paysage, ainsi qu'une grande quantité de plâtres moulés sur l'antique ; mais ces divers

(1) Une copie exacte et d'une exécution parfaite de ce précieux tableau, due au pinceau de M. G. de Chemellier, et dont cet amateur fit présent à Mme de Dieuzy, sa tante, est placée dans la chapelle de la Romanerie, lieu situé près d'Angers.

ouvrages étant destinés à l'école de dessin instituée par la Ville, ils ont été mis à la disposition du professeur.

Parmi les tableaux qui composent le musée, il en est un certain nombre qui ont été peints par des Angevins dont voici les noms :

MM. Appert, aîné.
Barbot.
Bodinier, aîné.
Bouère (de la).
Cathelineau.
Donas.
Dauban.
Lebiez.
Lenepveu, aîné.

MM. Ménard.
Moll.
Pignerolle (Marcel de).
Turpin de Crissé.
Mmes Benoit (Emilie).
Giraud, née Lesourd-Delisle.
Cullerier.
Marais.

Les musées de peinture et de sculpture, qui l'un et l'autre sont ouverts au public les dimanche et jeudi de chaque semaine, depuis midi jusqu'à quatre heures, ont eu pour directeurs et conservateurs, depuis leur formation jusqu'à ce jour, MM. :

Marchand, professeur de dessin à l'école centrale.

Delusse, professeur au collége ainsi que du cours de dessin de la ville.

Mercier, *id.* — Dauban, *id.* — Bodinier, directeur honoraire.

Voy. au reste la notice de ces musées, ainsi que l'appréciation que donne de ceux-ci, M. le comte L. Clément de Ris, dans les *Musées de Province.*

4° *Musée d'antiquités.*

Le musée d'antiquités d'Angers a été créé, en 1841, par le conseil municipal qui alloue chaque année les subsides nécessaires à son entretien ; mais cet établissement n'a pu être ouvert au public qu'en 1848. Il est classé par arrondissement et renferme un grand nombre d'objets intéressants, dus, soit aux dons qu'il a reçus de diverses personnes, soit aux recherches incessantes du savant archéologue, M. Godard-Faultrier, auquel la direction a été confiée, etc.

La Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, représentée par l'une de ses sections, celle d'Archéologie, y prend aussi une part active ; et la restauration du tombeau du roi René, déposé originairement dans une crypte de la cathédrale d'Angers, a été faite par ses soins, d'après les débris de ce tombeau trouvés chez un marbrier de cette ville.

L'église Toussaint, ou plutôt les ruines de cette église, forment une annexe importante à cet établissement. — Voy. au reste : Archéologie.

Un autre musée archéologique s'est, depuis quelques années seulement, formé à Angers, mais celui-ci, sous le nom de *Musée diocésain*, ne renferme, ou ne se rattache seulement qu'aux divers objets du diocèse d'Angers qui peuvent avoir quelques rapports avec le culte catholique.

Par des recherches incessantes, M. l'abbé Barbier de Montault, le savant directeur de ce musée institué par M[gr] Angebault évêque d'Angers, a déjà rassemblé un grand nombre d'objets intéressants; et tout porte à croire, par l'intérêt qu'il présente, que cet établissement ne peut manquer d'atteindre bientôt le but qu'on s'était proposé en le créant.

Enfin, nous indiquerons ici le musée archéologique particulier de M Mordret, qui recèle, et dans une infinité de genres, des objets précieux par leur rareté ou le fini qui les distingue, néanmoins, sans pouvoir entrer dans les détails qu'il pourrait comporter, le plan que nous avons adopté s'y refusant en quelque sorte; mais nous dirons que, connaissant l'affabilité du propriétaire de cette riche collection, chacun est certain d'être aussi satisfait des choses remarquables qu'il y verra, que du bon accueil qu'il recevra de la part de cet amateur distingué.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Angers possède plusieurs Sociétés savantes, qui se sont successivement formées dans cette ville, mais pour ne pas sortir du plan de cet ouvrage, après être entré toutefois dans des détails indispensables et propres à constater l'origine et donner les renseignements nécessaires à l'histoire de la formation de l'une d'elles, celle qui s'est manifestée la première, nous indiquerons les autres en suivant l'ordre chronologique de leur apparition.

1° *Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.*

Avant la révolution, la ville d'Angers possédait une Université, qui remonte pour son origine, à l'année 1364, et dont les cours, en dernier lieu, se donnaient aux *Grandes écoles* (1).

En 1685, une *Académie des sciences et belles-lettres* fut instituée à Angers, par lettres patentes du Roi; ainsi qu'une Société d'Agriculture, qui ressortissait de la Société Royale d'Agriculture de la

(1) Les *Grandes-écoles*, supprimées à l'époque de la révolution de 1789, étaient situées près de l'église Saint-Pierre, qui n'existe plus, mais dont l'emplacement a été pris pour l'édification du théâtre de la place du Ralliement.

La réputation de l'Université d'Angers attira dans cette ville un grand nombre d'hommes de mérite et qui firent partie de l'Académie royale des sciences et belles-lettres d'Angers. Voici du reste la liste des titulaires de cette ancienne Académie,

généralité de Tours, établie par arrêté du Conseil d'état du Roi, en date du 24 février 1761, et divisée en trois bureaux, ayant pour résidences Tours, Angers et le Mans.

Ces sociétés comme l'Université disparurent dans la tempête révolutionnaire. Mais leur utilité ne tarda pas à être reconnue, et en

suivie de celle des personnes qui faisaient partie du bureau d'Angers, pour la Société d'agriculture.

Lettres-patentes et statuts de l'Académie royale des sciences et belles-lettres d'Angers, établie au mois de juin 1685.

LISTE DE CEUX QUE LE ROY VEUT ÊTRE NOMMÉS POUR COMPOSER L'ACADÉMIE ROYALE D'ANGERS.

MM. Arnauld, évêque d'Angers.
Bechameil, marquis de Nointel, intendant de la généralité de Tours.
D'Autichamp, lieutenant du roi de la ville et château d'Angers.
Le comte de Serrant.
L'abbé Arnaud.
L'abbé Ménage.
Arthaud, archidiacre de l'Eglise d'Angers.
L'abbé Lepeltier.
Héard.
Gohin, premier président du présidial d'Angers.
Du Plessis de Gesté.
Bernier, médecin de la faculté de Montpellier.
Charlot, ci-devant maire de la ville d'Angers.
Perchambault, conseiller honoraire au présidial d'Angers.
Verdier, conseiller honoraire au présidial et docteur du droit français à Angers.
Gourreau, conseiller honoraire au présidial et échevin perpétuel du corps de ville d'Angers.
Deroye, docteur régent en droit à Angers.
De la Sauvagère-Guinoiseau, conseiller honoraire au présidial.
Duplessis-Moreau, conseiller au présidial et échevin perpétuel du corps de ville.
Grandet, conseiller au présidial et échevin perpétuel du corps de ville.
De Livonnière, Pocquet, conseiller au présidial.
Martineau, avocat du roi au présidial.
De Princé, Martineau.
Petrineau, ci-devant président de la prévôté d'Angers.
Du Tremblay, Frain, ci-devant conseiller au présidial.
Delaunay, avocat au parlement de Paris, et professeur royal du droit français à l'université de la même ville.
Nivart, avocat au parlement de Paris.
De la Piquetière, Bouin, aîné.
Daburon, avocat au présidial d'Angers et docteur agrégé dans l'université de la même ville.
Brillet de la Vilatte.

Société d'Agriculture de la généralité de Tours.

LISTE DE MM. DU BUREAU D'ANGERS.

M. l'abbé de Monteclerc, doyen de l'église d'Angers, abbé de l'abbaye royale et séculière de Saint-Pierre d'Uzerche, docteur de la faculté de théologie,

l'an VI (1798), une troisième société s'organisa à Angers et prit le titre de *Société libre d'Agriculture.* Cette nouvelle société n'eut pas une longue existence, et Angers se trouva de nouveau privée d'associations de ce genre.

Depuis longtemps les choses en étaient arrivées là, et cependant

directeur actuel de l'académie des sciences et belles-lettres d'Angers et du bureau d'agriculture.

MM. l'abbé Raugeard, prieur-curé de Saint-Aignan d'Angers, vice-promoteur du diocèse, secrétaire perpétuel de l'académie des sciences et belles-lettres d'Angers.
L'abbé Cotelle, doyen de l'église royale et collégiale de Saint-Martin d'Angers.
D. Leclerc de Buffon, prieur de l'abbaye royale du Loroux.
Duverdier de la Sorinière, de l'académie d'Angers.
Richer de Neufville.
Gilles de la Bérardière.
Le marquis de Turbilly, des sociétés d'agriculture de Paris et de Soissons, membre ordinaire de la société économique de Berne et de la société royale de Londres.
Landry de Vauxlandry.
Poulain de la Guerche, ancien maire de la ville et conseiller honoraire au siége du présidial.
Prévost, professeur de droit français, avocat du roi et de l'académie des sciences et belles-lettres d'Angers.
Bastier, sous-ingénieur des ponts-et-chaussées au département d'Angers.
Pouperon de Tilly, entrepreneur de mines de charbon du Bas-Anjou.
Sartre, ancien consul et entrepreneur des carrières d'ardoises.
Merveilleux, professeur en droit.
Berthelot du Paty, docteur régent de la faculté de médecine et l'un des trente de l'académie royale des sciences et belles-lettres d'Angers.
Duboys, doyen de la faculté de droit et secrétaire perpétuel de la société d'agriculture pour le bureau d'Angers.

LISTE DE MM. LES ASSOCIÉS.

MM. le maréchal de Contades, chevalier des ordres du roi, commandant, pour Sa Majesté, dans la haute et basse Alsace.
Le marquis de la Tremblaye.
Le marquis de Varennes, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.
Le marquis de Contades, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, brigadier des armées du roi, etc.
De Goilard, comte de Montsabert, conseiller au parlement de Paris, etc.
L'abbé Mézeray, chanoine de l'église d'Angers et syndic du clergé.
De Crochard, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, gouverneur de Baugé en survivance.
Jacques de la Borde, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien maître de camp.
Collarteau de la Besnerie.
Laforêt d'Armaillé, conseiller au parlement de Rennes.
D'Andigné de Mayneuf.
D. Jehors, prieur de l'abbaye royale de Saint-Serges-les-Angers.
De l'Auberdière.
De la Jaillière.
Genest, chanoine régulier, prieur-curé de Trélazé.
De Lestrat des Briottières.

le besoin de se réunir se faisait vivement sentir parmi les hommes qui s'occupaient d'agriculture, de sciences, de lettres ou d'arts, lorsqu'en 1827, dans une réunion particulière, composée de MM. de *Beauregard*, *Desvaux*, *Grille*, *Millet et Pavie père*, il fut question de faire revivre dans une seule, l'Académie des sciences et belles-lettres, ainsi que les deux Sociétés d'agriculture dont il vient d'être parlé. Ce projet ayant été arrêté, des invitations furent adressées à un grand nombre de personnes; et une première réunion, présidée par M. de Beauregard, eut lieu le 18 janvier 1827.

L'organisation définitive de cette société, qui prit le titre de *Société d'Agriculture*, *Sciences et Arts d'Angers*, ne s'effectua qu'en 1828. Son règlement fut approuvé par un arrêté du Ministre de

MM. De Longueil, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, gentilhomme ordinaire de son altesse M. le duc d'Orléans, etc.
De Bœssard de l'Aunay.
Gilles, fils, baron de la Barbée.
Aveline de Narcé, de l'académie des sciences et belles-lettres d'Angers.
Walsh, comte de Serrant.
Poulain de la Marsaulaye, subdélégué de M. l'intendant d'Angers.
De la Noue, ancien capitaine d'infanterie.
Marchand de la Roche, procureur du roi à l'hôtel-de-ville d'Angers.
Gonezault, conseiller-échevin perpétuel de l'hôtel-de-ville d'Angers.
Chauveau, président au grenier à sel, conseiller-échevin perpétuel de l'hôtel-de-ville d'Angers.
De la Salle, sénéchal de Durtal.
La Moignon, subdélégué de l'intendant à Baugé.
Budan de Russé, trésorier de France au bureau des finances de Poitiers.
Venye, docteur régent de la faculté de médecine d'Angers.
Pocquet de Livonnière, fils.
Huard, docteur-médecin, à Châteaugontier.
Leroux, avocat.
Bensin, avocat.
Oudry, négociant, à Saumur.
Parant de Villeneuve.
De la Besnardière, fermier de l'île Saint-Aubin.
Hortode, fermier, de Rochefort-sur-Loire.
Montaudouin, de la société d'agriculture, de commerce et des arts de la province de Bretagne.
Abeille, avocat et secrétaire de la même société de Bretagne.
Gillot, chanoine de Saint-Maurille, de l'Académie des sciences et belles-lettres d'Angers.
Letourneux, procureur du roi à la sénéchaussée.
Jouin, chef de fourière de la maison du roi et l'un des directeurs de l'hôpital des incurables.
Pagnat, professeur de mathématiques au collége de l'Oratoire et associé à l'Académie des sciences et belles-lettres d'Angers.
De Cessart, sous-ingénieur des ponts-et-chaussées au département de Saumur.
Anquetil, chanoine régulier, prieur de l'abbaye royale de la Roë et correspondant de l'Académie des sciences de Paris.

(Extrait du Recueil des délibérations de la société royale d'agriculture de la généralité de Tours, page 1761).

l'instruction publique, en date du 25 juin 1831 ; et par une ordonnance du 5 mai 1833 , elle fut reconnue comme établissement d'utilité publique.

Dans son règlement , il est dit que le nombre de ses membres ne pourra dépasser quatre-vingts, et que pour en faire partie elle exige des candidats la présentation d'un mémoire inédit.

Elle a créé un jardin fruitier , dont les résultats bienfaisants se sont, en peu d'années, fait sentir non-seulement dans le pays mais encore dans une grande partie de la France et même à l'étranger, en répandant les bonnes espèces de fruits qu'elle avait reçues de diverses parties du monde.

La variété des travaux de cette société l'obligea bientôt à se diviser en sections, dont deux plus particulièrement — à raison de l'abondance des matières qui s'y rattachent : l'une, concernant l'horticulture , sous la dénomination de *Comice horticole de Maine-et-Loire;* et l'autre, se rapportant à l'archéologie, sous celle de *Commission archéologique* — se firent remarquer. Ces deux sections impriment chacune un journal particulier.

Indépendamment de ses mémoires la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, a publié un certain nombre d'autres ouvrages, provoqué des expositions artistiques, soit de tableaux anciens, soit de tableaux modernes , et son Comice horticole des expositions de fleurs, de fruits et de légumes, ainsi que de grains, graines, etc.

2° *Société de médecine d'Angers.*

L'origine de la Société de médecine d'Angers remonte à l'année 1793. A cette époque, une réunion de médecins, de chirurgiens et de pharmaciens, sous le nom d'officiers de santé et au nombre de 19, se forma en société, sous l'invocation de l'article 300, titre 10 de la constitution et l'autorisation des corps constitués.

Cette société se réunissait à Saint-Serges le 1er et le 16e jour de chaque mois, à trois heures de l'après-midi.

Indépendamment de ce qui concernait l'art de guérir , la Société de médecine s'occupait encore de tout ce qui pouvait avoir rapport à la salubrité publique, au soulagement des indigents auxquels elle donnait des consultations gratuites une fois par semaine, dans le local de ses séances, enfin à l'instruction des élèves.

Des cours furent donc professés et ceux d'anatomie se donnèrent également à Saint-Serges.

Par suite des événements politiques, la Société de médecine dut se dissoudre, et ce n'est qu'en 1824, qu'elle se réorganisa et prit alors le titre de *Société de Médecine d'Angers.*

Ses réunions fixées pour le premier lundi de chaque mois, eu-

rent lieu dans une des salles du Muséum, qu'elle abandonna pour se porter à la place Saint-Martin, et en définitive, pour occuper, alternativement avec la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, l'une des salles du jardin fruitier.

Les archives de cette Société renferment de nombreux mémoires ou des observations importantes dus à la plupart de ses membres.

Après avoir parlé de la réapparition et de la réorganisation de la Société d'agriculture, sciences et arts et de la Société de médecine d'Angers, au sujet desquelles nous sommes entré dans certains détails indispensables à leur histoire, nous allons donner un aperçu sur les autres sociétés qui se sont formées successivement.

3° *Société industrielle d'Angers et du département de Maine et Loire.*

Le 25 février 1830, un certain nombre de personnes d'Angers se réunissait pour aviser au moyen d'organiser une société qui aurait pour but l'amélioration des arts industriels dans le département de Maine-et-Loire. Cette réunion, provoquée par MM. Giraud (Ch.), Bardet et Guillory, fut présidée par M. Duboys père, ancien procureur général à Angers. Mais ce fut plus tard que la Société industrielle se constitua définitivement.

Un des articles de son règlement portant que le nombre de ses membres est illimité, il devint en peu de temps considérable.

L'industrie technique, dans le principe, était le seul but de ses travaux ; elle s'occupa plus tard d'agriculture ainsi que d'arts et de lettres.

Elle a créé dans le département des comices et concours agricoles, ainsi que des expositions d'industrie, et pris l'initiative de la formation des caisses d'épargne. Elle publie un journal mensuel.

4° *Société vétérinaire des départements de l'Ouest.*

Cette Société dont le siége est à Angers, comprend les départements de Maine-et-Loire, ceux de la Sarthe, de la Mayenne et de la Loire-Inférieure. Sa constitution, autorisée par décision du ministère de l'agriculture et du commerce, est du 26 avril 1841.

Elle ne s'occupe que d'hippiatrique ou des sciences qui s'y rattachent, publie des travaux et décerne des prix.

Ses réunions n'ont lieu que deux fois par an, le jour de la foire de la Fête-Dieu et celui de la Saint-Martin.

5° *Société grammaticale et littéraire.*

Cette société, composée de savants distingués dans les lettres, s'étant réunie quelques années après sa formation à la Société académique, n'a eu qu'une courte existence.

6° *Société linnéenne de Maine et Loire.*

Cette société, dont la formation remonte à l'année 1852, fut autorisée dans la même année par l'approbation donnée à son règlement par M. le Préfet.

Non-seulement, comme son nom semble l'indiquer, ses travaux se rapportent à l'histoire naturelle, mais elle y réunit d'autres parties qui lui sont étrangères.

Elle a déjà publié plusieurs volumes.

7° *Société académique de Maine et Loire.*

Cette société qui reçut son autorisation en l'année 1855, s'est formée sous l'inspiration d'atteindre un but bien louable sans doute, celui de réunir dans une seule et même académie les diverses sociétés dont il vient d'être question.

La Société académique, qui embrasse toutes les connaissances humaines, avait conçu l'espoir que chacune des autres sociétés viendrait occuper la place que ses travaux semblent devoir lui réserver ; seul moyen, d'ailleurs, de faire disparaître cette espèce d'anomalie qui consiste dans la dispersion des travaux de même nature ; comme par exemple de voir la botanique, représentée par des mémoires, des observations, etc., occuper une place tantôt dans les travaux d'une société, tantôt dans ceux d'une autre, et souvent enclavée entre des faits intéressants, sans doute, mais dont la disparité semblait devoir les séparer ; et ainsi des autres sciences.

De son côté, la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, comme étant la plus ancienne de toutes ces sociétés et en raison de la variété de ses travaux, croyait par cela même avoir des droits propres à lui donner l'espoir que la fusion projetée, de réunir toutes les sociétés en une seule, lui viendrait en aide pour grossir ses rangs; cependant, pour le moment, il en est autrement, chaque société, jusqu'à nouvel ordre, continuant de fonctionner d'après le règlement qu'elle s'est imposé. Mais il est à penser que le temps, qui donne de bons conseils, pourra aussi faire changer cet état de choses.

SOCIÉTÉS MUSICALES.

Deux sociétés musicales viennent assez récemment de se former à Angers, la Société philharmonique et la Société Sainte-Cécile

1° Société philharmonique. — Cette Société qui s'est fondée en 1853, a pour but de donner un certain nombre de concerts chaque année, dans lesquels se font entendre des artistes de la capitale souvent de grande distinction. Elle se compose d'amateurs dont l'abonnement se prend pour cinq années.

Dans le principe, cette Société a donné ses concerts dans une des salles de la Mairie; mais le 28 décembre 1855, elle inaugura la salle du Cercle du boulevard, lieu maintenant habituel de ses réunions, par une soirée musicale dans laquelle *Batta*, violoncelliste, les sœurs *Ferni*, violonistes et Mme *Bertini*, chanteuse, se firent entendre.

Le chef d'orchestre est M. Mangeon, bien connu par son talent musical.

2° Société Sainte-Cécile. — En 1860, une seconde réunion de musiciens s'organisa et prit le nom de Société Sainte-Cécile. Cette Société, comme la première, donne des concerts à grand orchestre, dans lesquels des artistes étrangers se font entendre. Ses réunions ont lieu dans la salle du Cercle du boulevard.

SOCIÉTÉS ÉTEINTES OU DONT IL NE RESTE QUE LE SOUVENIR.

1° *Société philharmonique d'Angers et Société du concert des amateurs.*

Vers 1804 (an XII de la république), époque à laquelle le sénatus-consulte organique nomma Napoléon Bonaparte empereur des Français, des amateurs et des professeurs de musique d'Angers conçurent le projet qu'ils mirent bientôt à exécution, de se réunir une fois par semaine pour former et exécuter des concerts d'harmonie, où chacun pût apporter, avec le zèle qui lui était propre, le talent qui le distinguait.

Un règlement fut discuté et approuvé, et servit de règle de conduite pour la tenue des séances.

Indépendamment du but, que se proposaient les personnes qui dans le principe faisaient partie de cette société, celui de jouir du plaisir de faire de la musique, il en était un autre, bien louable encore, sans doute, puisqu'il avait pour motif de propager et d'étendre le goût pour cet art sublime et si plein d'attraits. En effet, la Société philharmonique fixa tellement l'attention des jeunes gens qu'une heureuse orgnisation portait vers cette étude, qu'un grand

nombre d'entre eux se hâta d'apprendre la musique, afin de pouvoir promptement en devenir membre un jour.

Cette Société s'est ainsi soutenue et a continué d'exister sans interruption aucune, jusqu'en 1840, époque de sa dissolution.

Pour consacrer, par un acte durable, le souvenir de cette Société, germe des concerts d'Angers, nous croyons devoir consigner ici le nom de ses fondateurs :

Clarinettes, MM.	Cubain. Foucault. Mame (A.). Naurais de la Davière. De Nerbonne.	*Bassons*, MM...	Fétu. Giraud (P.). De Lécluse. Tessier.
Cors, MM......	Danquetil. Despeigne. Millet. Pavie. Restault.	*Flûtes*, MM.... *Hautbois*, M....	De Scépeaux. Gaultier (A.). Hébert (A.). Garnier.

La Société philharmonique existait déjà depuis quelques années, mais un certain nombre d'amateurs et de professeurs (chanteurs ou joueurs d'instruments à cordes), qui ne pouvaient en faire partie à raison de la spécialité de leurs études, résolurent en s'adjoignant à cette Société de former à leur tour une réunion distincte, sous la dénomination de *Société du concert des amateurs*. La ville fournit un salon dans le local de la Mairie ; et en 1806 (an XIV), des concerts à grand orchestre, y compris des chœurs, furent organisés et exécutés avec un rare ensemble, sous la direction d'un chef habile et compositeur distingué, M. Voillemon, ancien maître de musique de la Psallette d'Angers.

Des années, et en grand nombre, s'écoulèrent ainsi dans les plaisirs que procuraient ces concerts, et auxquels des bals, mais à des jours distincts, furent ajoutés pour en varier la nuance et en augmenter le charme. Néanmoins, ces concerts, ces bals, ces brillantes fêtes déclinèrent insensiblement, et finirent en s'anéantissant complétement, par la dissolution de cette Société, qui eut lieu en 1820.

Les choses étant ainsi, des amateurs conçurent bientôt le louable projet d'organiser une nouvelle réunion, sous la désignation de *Société du concert d'étude*. Son règlement parut en 1821.

Tous les efforts furent employés pour soutenir cette nouvelle association, mais tous furent infructueux et ne purent lui donner que quelques années d'existence.

Cependant, nous devons le dire, pour la réalisation de semblables projets, tous les éléments nécessaires à une réussite certaine paraissaient exister dans Angers, ville essentiellement amie des beaux-arts, et qui, avant la révolution de 1789, possédait déjà un

concert des plus brillants. Mais pour y parvenir de nouveau, peut-être eût-il été nécessaire de profiter des modifications ou progrès que chaque époque apporte avec elle. Ainsi, le goût de la peinture, qui s'est manifesté de tout temps et d'une manière si évidente à Angers, et qui s'y rencontre encore (1), n'est-il pas une indication certaine, suffisante même pour donner à penser que cet art et celui de la musique sont faits pour se trouver ensemble; et que les deux sœurs qui les représentent, auxquelles une troisième, qui doit son art à la chorégraphie, pourrait se réunir et marcher de compagnie, d'un commun accord et au gré des personnes qui s'associeraient à cette noble entreprise?

De cette manière s'organiserait à Angers une *Société des beaux arts*, comme cela s'est effectué dans une cité voisine de la nôtre, Nantes, que l'on pourrait prendre pour émule et pour guide en pareille circonstance.

Telles sont, on peut le croire, les chances favorables à la réalisation de ce projet, qui déjà se sont manifestées par une proposition analogue faite par M. Cosnier, dans une des réunions de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, et qui n'attend en quelque sorte que les moyens d'exécution.

2° *Sociétés de franc-maçonnerie.*

La Franc-Maçonnerie sous le premier Empire était devenue, on peut le dire, une chose à la mode. L'armée, dans ses chefs, les différents corps de l'état en faisaient partie; et toutes les grandes villes de France possédaient une ou plusieurs loges de francs-maçons. Le Grand-Orient, à Paris, avait alors pour grand maître, ou chef de l'ordre, Cambacérès, archichancelier de l'Empire.

A cette époque, le département de Maine-et-Loire possédait cinq loges de francs-maçons, savoir, trois à Angers : la loge du *Père-de-Famille*, dont les réunions avaient lieu faubourg Saint-Laud; celle du *Tendre-Accueil* et la loge *Saint-Napoléon*, dont les réunions à des jours différents, se tenaient dans une seule et même loge, édifiée dans les bâtiments de la Maison-Rouge, situés route de Saumur.

Puis se présentaient la loge de Vihiers et celle de Beaufort.

Quant à une loge de dames établie bien avant la révolution à Baugé, elle avait à cette époque cessé d'exister.

(1) Pour appuyer cette assertion, nous croyons devoir reproduire ici la liste des artistes angevins admis au salon de 1863, non-seulement pour la peinture, mais encore pour la statuaire et l'architecture, afin de compléter la série des beaux-arts.
Peintres : MM. Appert, de Saint-Genys, Palix, de Pignerolle et Quesnay. de Beaurepaire,
Statuaires : MM. Arnault, David, Denécheau, Grabowski, Maindron et Roux.
Architecte : M. Rohard.

Enfin, par rapport aux travaux de la Franc-Maçonnerie, j'entends une voix qui crie : Et que font les francs-maçons dans leurs loges mystérieuses ? et d'une de ces loges une autre voix qui répond : *Nous élevons des temples à la vertu et creusons des cachots pour les vices ! !*

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain granitique ou primitif : *Granite.* — 2° Terrain silurien inférieur, ou silurien proprement dit : *Schiste tégulaire* et autres, *Quartzites*, etc. — 3° Terrain dévonien : *Marbre, argile*, etc.

1° Le granite d'Angers, qui s'est montré à découvert et à l'affleurement du sol, dans la prairie d'Aloyeau, mais recouvert maintenant par les travaux de l'abattoir, forme le sous-sol de ladite prairie, laquelle est située près de l'ancienne tour Guilloux, qui disparut aussi, mais pour faire place à l'une des piles du pont de pierre de la Basse-Chaîne.

2° Le terrain silurien inférieur, si l'on en excepte quelques points où l'on rencontre certains dépôts de marbre, occupe toute l'étendue de cette commune, et se rattache au terrain de même nature qui se montre à Saint-Barthélemy, Trélazé, etc.

Il se présente sous forme de schiste tégulaire, au Pré-Pigeon, situé au nord et dans un des faubourgs d'Angers, où il a été autrefois le sujet d'une exploitation considérable d'ardoises.

Une autre carrière d'ardoises, également abandonnée, et située au Moulin-Cassé, sur le chemin du Tertre-au-Jau, n'a pas eu une longue existence.

Parmi les variétés de cette roche il convient de citer le *schiste esquilleux* de Saint-Nicolas et de la Plaine, présentant l'aspect fibreux. Cette roche, dont la puissance est assez considérable, se montre dès la surface du sol. Elle est extraite par aiguilles de différentes longueurs et grosseurs, pour tuteurs et échalas, sous le nom de *Barrettes*.

La carrière la plus importante dépend des grands-champs de Saint-Nicolas. L'exploitation de Roc-épine, située sur la rive gauche de l'étang de Saint-Nicolas, ainsi que celle de la Plaine, près des Justices, sont présentement abandonnées, mais peut-être pour reprendre un jour leur activité.

Cette formation se montre encore sous forme de quartzites, et plus particulièrement à l'est où elle est extraite pour l'empierrement des routes. Elle présente une variété remarquable par sa consistance schistoïde, fibreuse, remplie de grains noduleux, et à laquelle nous avons donné le nom de *quartzite porphyroïde*. Cette variété se montre aux champs de Saint-Martin, à la Baumette, ainsi qu'à Sainte-Gemmes-sur-Loire (Voy. Paléont. de M. et L., page 28). Des schistes argileux se montrent ordinairement dans les mêmes lieux.

Quant aux minéraux de ce terrain, voici le nom de ceux qui y ont été observés :

Anthracite schistoïde, de Pigeon et de la Chalouère, de peu d'importance.

Fer arsenical, dans une gangue de quartz gras, au boulevard des Pommiers.

Sous forme de quartzite ferrugineux, ce minerai de fer se montre au Champ-de-Mars d'Angers, ainsi que dans le faubourg Saint-Michel et au Jardin des Plantes, etc.

Le fer sulfuré jaune primitif. Dans les schistes ardoisiers.

Le fer sulfuré dendritiforme. Dans les schistes ardoisiers.

Gypse sélenite aciculaire, des ardoisières de Pré-Pigeon, accidentellement.

Mesotype aciculaire, des ardoisières de Pré-Pigeon, rare.

Talc chlorité verdâtre, dans des quartz de Pré-Pigeon, rare.

Quartz gras fétide, des rochers de la Baumette.

Quartz hyalin, prismé, des rochers de la Baumette.

Quartz cloisonné, des rochers de la Baumette.

3° Le marbre présente au village des Fourneaux, lieu situé à un kilomètre à l'ouest d'Angers, les restes d'un dépôt assez considérable; mais l'exploitation dont il est devenu l'objet pour le convertir en chaux, en le réduisant chaque jour dans de certaines proportions, le fera bientôt disparaître complétement. Ce banc, qui suit vers nord la direction des schistes auxquels ce calcaire se mêle sur ses bords, cesse bientôt de se faire voir pour se montrer aux Morthiers, lieux situés sur la route de Paris, dans la ligne directe du calcaire de même nature que l'on rencontre dans la commune de Saint-Barthélemy. (Voy. Saint-Barthélemy.)

Sur la rive droite de la Maine, en Reculée, le marbre se montre encore, mais sur un espace assez restreint.

Plusieurs minéraux intéressants ont été rencontrés parmi le marbre des Fourneaux, au nombre desquels il faut citer diverses espèces de calcaire spathique, la chaux fluatée violette, l'antimoine sulfuré laminaire et autres variétés, etc., etc. (Voy. au reste, Paléont. de Maine-et-Loire.)

Nous n'irons pas plus loin dans l'indication des minéraux qui se rattachent à cette localité, car le calcaire qui les recèle, en disparaissant, bientôt les entraînera nécessairement dans son exploitation ainsi que les rares portions de fossiles qu'il recèle.

** **Plantes.**

Ranunculus radians, Revel.; eaux stagnantes. Mai, juin.
— aquatilis, L.; eaux stagnantes. Avril, juillet.
— peltatus, Schranck.; eaux stagnantes. Avril, juillet.
— trichophyllus, Ch. R.; eaux stagnantes. Mars, juin.
— Drouetii, Schultz.; eaux stagnantes. Mars, juin.
— fluitans, Lam.; la Maine, etc. Mai, septembre.
— ophioglossifolius, Vill.; les fossés inondés. Mai, juillet.
— chœrophyllos, L.; pelouses schisteuses. Mai, juin.
Ficaria grandiflora, Rob.; au delà du cimetière de l'est, etc. Avril.
Myosurus minimus, L.; pâtures et pelouses fraîches. Avril, juin.
Zannichellia repens, Bonningh.; les eaux. Mai, juillet.
Arum maculatum, L.; haies et buissons. Avril, mai.
— italicum, Mill.; haies et buissons. Avril, mai.
Juncus hybridus, Brot.; lieux inondés, l'hiver. Mai, juin.
— kochii, Schultz (*J. nigritellus*, Koch.); lieux humides. Eté.
Typha latifolia, L.; eaux stagnantes. Juin, juillet.
Sparganium ramosum, Huds.; eaux stagnantes. Juin, août.
— simplex, Huds.; eaux stagnantes. Juin, août.
Scirpus setaceus, L.; bords de la Mayenne. Juin, septembre.
Calamagrostis epigeïos, Roth.; les fossés inondés. Juillet, août.
Agrostis spicaventi, L.; champs de Saint-Laud, etc. Juin, juillet.
Aira caryophyllea, L.; pelouses sèches. Mai, juin.
Bromus Madritensis, L.; vieux murs. Juin, juillet.
Festuca tenuicula, Link.; carrières de Pigeon. Mai, juillet.
— ovina, L.; pelouses schisteuses. Mai, juin.
— tenuifolia, Sibth.; pelouses sèches. Mai, juin.
— duriuscula, L.; pelouses sèches. Mai, juin.
Glyceria spectabilis, Mert.; fossés inondés. Juillet, août.
— plicata, Fries.; fossés inondés. Mai, août.
Agropyrum pungens, R. et P. (*Triticum pungens*, Pers.). Juin, septembre.
— campestre, Godr. et Gr., champs, haies, etc. Juin, septembre.
— repens, P. B.; bords des chemins, etc. Juin, septembre.
Lolium multiflorum, Lam.; champs. Juin, septembre.
— arvense, With.; champs. Juin, juillet.
Nitella stelligera, Bauer. (*Chara obtusa*, Desv.); la Maine. Juin, septembre.
Gladiolus segetum, Gawl.; champs du Chêne-Vert, ceux du Clon. Juin.

Gladiolus Guepini, Koch.; les champs Saint-Martin, ceux de la Motte. Avril, mai.
Umbilicus pendulinus, Dc.; vieux murs en schiste. Mai, juin.
Salvia verbenaca, L.; lieux secs, arides. Mai, août.
Lamium incisum, Wild. (*L. hybridum*, D. C.). Avril, juin.
Plantago intermedia, Gilib. Pl.; bord des chemins. Juin, octobre.
Chenopodium polyspermum, L.; décombres, etc. Juillet, octobre.
— vulvaria, L.; bord des chemins. Juillet, octobre.
— album, L.; lieux sablonneux. Août, octobre.
— hybridum, L.; lieux cultivés. Août, octobre.
Blitum rubrum, Reich.; lieux incultes. Juillet, septembre.
Atriplex patula, L.; décombres, etc. Juillet, octobre.
— erecta, Huds.; décombres, etc. Août, octobre.
— hastata, L.; décombres, etc. Juillet, octobre.
— microsperma, W. K.; Lieux cultivés, etc. Juillet, octobre.
Rumex nemorosus, Schrad.; bord des chemins, etc. Juin, août.
— pulcher, L.; bord des chemins, etc. Juin, septembre.
Polygonum dubium, Stein.; lieux humides. Juillet, octobre.
— mite, Schranck.; lieux humides (B.). Août, octobre.
Euphorbia dulcis, L.; bois. Avril, juin.
Mercurialis annua, L. Var. capillifolia, March.; jardins, champs. Juin, octobre.
Parietaria officinalis, L.; vieux murs. Juillet, octobre.
— diffusa, Mert.; vieux murs. Juillet, octobre.
Alisma ranunculoides, L.; mâres, fossés. Mai, septembre.
Potamogeton perfoliatus, L.; la Maine. Juin, septembre.
— crispus, L.; la Maine. Mai, juillet.
— lucens, L.; la Maine. Juillet, août.
— heterophyllus, Schreb.; la Maine. Juin, août.
— pectinatus, L.; la Maine. Juillet, septembre.
Naias major, Roth.; la Maine. Juillet, septembre.
— minor, Roth.; la Maine. Juillet, septembre.
Sonchus arvensis, L.; champs cultivés en Saint-Laud, etc. Juillet, septembre.
Linaria striata, Dc.; lieux pierreux, etc., Pigeon. Juin, septembre.
— galioïdes, Lam. (feuilles verticillées), Pigeon. Juin, août.
— ochroleuca, Breb. (feuilles jaune pâle), Pigeon. Juin, septembre.
— cymbalaria, Mill.; les vieux murs, à l'ombre. Juin, octobre.
Myosotis versicolor, Pers.; champs sablonneux, secs. Avril, septembre.
— sicula, Guss.; bord des mâres, sur les schistes. Mai, juin.
— hispida, Schl.; collines sèches. Avril, septembre.

Myosotis lingulata, Lehm. ; bord des fossés. Avril, août.
Fraxinus rostrata , Guss. ; lieux frais. Avril.
Rubus carpinifolius, Weih. ; haies. Juillet, août.
— suberectus, Anders. ; bois. Juin, août.
— calvatus, Blox. ; haies et buissons (B.). Juin, juillet.
— cæsius, L. ; champs de Saint-Laud, etc. Juin, juillet.
Rosa sempervirens, L. ; à l'est, haies. Juillet.
— bibracteata, Bast. ; haies. Mai, Juin.
— leucochroa, Desv. ; haies. Mai, juin.
— stylosa, Desv. ; haies. Mai, juin.
— obtusifolia, Desv. ; haies. Mai, juin.
— andegavensis, Bast. ; haies. Mai, juin.
— tomentella, Léman. ; haies. Mai, juin.
— dumetorum , Thuil. ; haies. Mai, juin.
— psilophylla, Rau. ; haies. Mai, juin.
— sæpium, Thuil. ; haies. Mai, juin.
Cuscuta epilinum, Weihc. ; champs de Saint-Laud, sur le lin. Juillet, août.
Carduus pycnocephalus, Jacq. ; bord des chemins, des murs, etc. Mai, juillet.
— tenuiflorus, Sm. ; bord des chemins, des murs, etc. Juin, juillet.
Smyrnium olusatrum, L. ; la Chalouère, etc. Mai, juin.
Brassica cheirantos, Vill. ; lieux secs , etc.
Œnanthe peucedanifolia , Pollic. ; prairies bordant la Maine et la Mayenne. Mai, juin.
— phellandrium , Lam. ; fossés voisins des rivières. Juillet, août.
Malva nicæensis, All. ; bord des chemins, etc. Mai, octobre.
— rotundifolia, L. ; bord des chemins, etc. Mai, octobre.
Ammi majus, L. ; les champs de Saint-Laud, etc. Juillet, août.
Calamintha officinalis, Benth. ; haies et bord des murs. Juillet, novembre.
Erodium chœrophyllum, Bor. (*E. Borœanum*, Jord.) ; lieux sablonneux. Mai, septembre.
— prætermissum, Jord. ; champs secs, etc. Mars, octobre.
— hirsutum, Jord. ; pelouses sèches, etc. Mai, septembre.
Lepidium ruderale, L. ; bord des chemins au-delà de Mille-Pieds, etc. Juin, octobre.
Dianthus caryophillus, L. ; murs du château d'Angers. Juin, juillet.
Cheiranthus cheiri, L. ; murs du château d'Angers. Mars, mai.
Tillea muscosa, L. ; lieux schisteux. Avril, mai.
Sedum anglicum, Huds. ; les débris de carrières d'ardoises. Mai, juillet.
— andegavense, Desv. ; les débris de carrières d'ardoises, Juin.

Trigonella ornithopodioïdes, Dc.; pelouses schisteuses. Mai, juin.
Euphorbia stricta L.; lieux frais au bord des haies. Mai, juillet.
Orobanche unicolor, Bor. (*O. concolor*, G.); sur les légumineuses. Juin.
— galii, Duby; sur les galium. Mai, juin.
Pterula subulata, Fries in Linnæa, 5 p. 532, t. 9, f. 4.

Cette rare espèce de cryptogame, de forme subulée, bi ou trifurquée au sommet, et de 20 à 25 mill. de hauteur, est de couleur lie de vin. Elle est gazonnante et répand une odeur de truffe très-prononcée (1).

VILLAGE DES FOURNEAUX, SES ENVIRONS ET JUSQU'A LA CHALOUÈRE.

Tulipa sylvestris, les champs dépendant de la Plesse, près la Chalouère. Avril.
Smyrnium olusatrum, L.; haies et fossés de la Plesse. Mai, juin.
Gladiolus Guepini, Koch.; champs cultivés, la Motte et près les Fourneaux. Avril, mai.
Gagea saxatilis, Schult.; pente schisteuse au-delà des Fourneaux. Mars, avril.
Allium paniculatum, L.; lieux cultivés. Juillet, août.
Avena ludoviciana, Durieu; lieux incultes, etc. Juin, septembre.
Ophrys aranifera, Sm.; les Fourneaux. Mai.
— apifera, Sm.; les Fourneaux. Juin.
Cynoglossum pictum, Aiton, lieux incultes. Mai, juillet.
Medicago ambigua, Jord. (*M. orbicularis*, Merl.); les Fourneaux. Juin, juillet.
— spinulosa, Dc.; les Fourneaux. Juin, juillet.
— minima, Lam.; les Fourneaux. Mai, juillet.
— cinerascens, Jord. (*M. muricata*, Merl.); pelouses. Mai, juillet.
Trifolium suffocatum, L.; pelouses schisteuses au-delà des Fourneaux. Mars, avril.
Lathyrus nissolia, L.; lieux cultivés. Mai, juillet.

(1) Cette curieuse espèce de champignon s'est montrée en 1826 pour la première fois dans nos contrées, sur une plate-bande de terre de bruyère, située dans notre jardin à Angers, et s'y est reproduite pendant deux années consécutives seulement, sans avoir reparu ailleurs depuis cette époque. Les centaines d'individus levés en mottes et plantés dans des conditions semblables au jardin des plantes d'Angers, n'eurent pas une plus longue durée d'existence.
Sur 7 à 800 échantillons disposés par petites touffes gazonnantes, nous en recueillîmes 400 environ, que nous partageâmes avec MM. Guépin et Desvaux. M. Guépin se chargea d'en pourvoir le célèbre cryptogamiste des Vosges, M. le docteur Mougeot, et en nombre suffisant, que ce dernier plaça dans le fascicule X, n° 995, année 1833 du *Stirpes cryptogamæ Vogeso-Renanæ*.

Leersia oryzoïdes, Sw.; canal des Fourneaux. Août, septembre.
Veronica triphyllos, L.; champs sablonneux à la Chalouère, etc. Avril.
— agrestis, L.; champs sablonneux à la Chalouère. Avril, juin.
Specularia hybrida, Dc.; champs sablonneux de la Chalouère. Mai, juin.
Chondrilla juncea, L.; champs sablonneux à la Chalouère, etc. Juin, septembre.
Orobanche picridis, Schultz; sur les racines du Picris hieracioides. Les Fourneaux.
— galii, Duby; snr les galium, les Fourneaux. Mai, juin.
— hederæ, Vauch.; sur les racines du lierre, les Fourneaux. Juin, août.
— amethystea, Thuil.; les Fourneaux. Juin, juillet.
Crepis fœtida, L. (*Barkausia fœtida*, Dc.); lieux incultes, les Fourneaux. Juin, septembre.
— taraxacifolia, Thuil.: les pelouses, etc., les Fourneaux. Mai, juillet.
Centaurea scabiosa, L.; champs cultivés calcaires, les Fourneaux. Juin, août.
Scabiosa arvensis, L. (*Knautia arvensis*, Coult.); bord des champs. Juin, septembre.
Seseli vulgatum, Bor. (*S. montanum*, Merl.); les Fourneaux. Juillet, octobre.
Stachys recta, L. (*S. sederitis*, Vill.); les Fourneaux. Juin, septembre.
Galium anglicum, Huds.; champs, les Fourneaux. Juin, août.
Potentilla verna, L.; pelouses calcaires, les Fourneaux. Mars, mai.
Cerastium brachypetalum, Desp.; les Fourneaux. Avril, juillet.
— semidecandrum, L. (*C. viscosum*, Desv.); les Fourneaux. Avril, mai.
— obscurum, Chaub. (*C. viscosum*, Bast.); les Fourneaux. Avril, juin.
Thesium humifusum, Dc.; les pelouses aux Fourneaux. Mai, septembre.
Vinca minor, L.; bords d'un champ, haies. Mars, mai.
Cirsium acaule, All.; pelouses calcaires. Juillet, septembre.
Carlina vulgaris, L.; pelouses calcaires. Juillet, septembre.
Kentrophyllum lanatum, Duby; terrains calcaires. Juillet, octobre.
Allium oleraceum, L.; lieux cultivés. Août.
— paniculatum, L.; lieux cultivés. Juillet, août.
Lolium multiflorum, Lam.; lieux cultivés. Juin, septembre.
Valerianella eriocarpa, Desv.; lieux cultivés. Avril, juin.

Silene annulata, Thore. ; champs de lin au-delà des Fourneaux (1) (Gen.). Juin, août.
Lupinus reticulatus, Desv. ; champs sablonneux d'Eventard. Juin, juillet.
Tulostoma brumale, Dc. (champignon); les pelouses aux Fourneaux. Hiver.

Obs. Quelques cryptogames intéressants qui croissaient sur les rochers de marbre de cette localité, ne pouvant plus s'y retrouver, ces rochers ayant disparu, nous renvoyons le lecteur à la page 20 des herborisations de M. Merlet de la Boulaye, où elles se trouvent consignées.

LES MORTHIERS, SITUÉS ROUTE DE PARIS (terrain calcaire).

Ranunculus ophioglossifolius, Vill. ; fossés inondés. Mai, juillet.
Samolus valerandi, L. ; près de l'étang. Juin, août.
Carex divisa, Huds. ; près de l'étang. Mai, juin.
Tulipa sylvestris, L. ; champs au-delà des Mortiers, ainsi que ceux du Petit-Chaumineau. Mars, avril.

RECULÉE.

Brassica cheiranthos, Vill. ; les coteaux. Été.
Chenopodium glaucum, L. ; bords de la Maine. Juillet, octobre.
— opulifolium, Schrad. ; bords de la Maine. Juillet, septembre.
Stellaria viscida, M. B. (*S. cerastoides*, Merl.) ; pelouses humides. Mai, juin.
Mentha parietariæfolia, Beck. ; lieux humides. Juillet, septembre.
Potamogeton acutifolius, Link. ; fossés inondés. Juillet, août.
Bidens cernua, L. ; fossés au-delà du Port-Meslet. Août, septembre.
Elatine macropoda, Guss. ; lieux inondés, l'hiver (B.). Juin, juillet.
Galeopsis pubescens, Bess. ; talus de fossés. Juin, septembre.
Ambrina ambrosioides, Spach. ; plante du Mexique, échappée de jardin, et qui s'est reproduite au pied des murs pendant une suite de plus de dix années.

SAINT-NICOLAS, ÉTANG ET GARENNE DU MÊME NOM, ET BOIS DE LA HAIE.

Pâtis de Saint-Nicolas et ses environs.

Trifolium suffocatum, L. ; pelouses schisteuses. Mai, juin.
Muscari Lelievrii, Bor. ; petit pré à l'ouest du cimetière. Mai; (MM. les abbés Beziau et Ravin) (2).

(1) Plante étrangère introduite avec les graines de lin (B.).
(2) La racine, qui est bulbeuse, s'enfonce très profondément en terre.

Ranunculus chærophyllos, L.; pelouses schisteuses. Mai, juin.
— tripartitus, Dc.; flaques d'eau des rochers. Avril, juin.
Astrocarpus purpurascens, Walp.; rochers. Mai, septembre.
Hypochæris glabra, L.; rochers, etc. Mai, juin.
Teesdalia iberis, Dc ; pelouses schisteuses, etc. Mars, mai.
Linaria striata, Dc., var. (*L. galioides*, Lam.); lieux pierreux. Eté.
Gypsophila muralis, L.; lieux incultes. Juin, octobre.
Buplevrum tenuissimum, L.; bord des chemins. Juillet, septembre.
Arnoseris pusilla, Gært. (*Hyoseris minima*, L.); les rochers. Mai, septembre.
Ornithogalum divergens, Por.; environs du champ des Martyrs. Avril, mai.
Narcissus pseudonarcissus, L.; près de la métairie du Préau. Mars, avril.
Oxalis acetosella, L.; on ne retrouve plus cette plante indiquée dans les herborisations de M. Merlet de la Boulaye. Avril, mai.
Vinea major, L.; haies et fossés. Mars, mai.
Rosa gallica, L.; haies et fossés. Juin.
Festuca poa, Kunth.; les champs, etc. Mai, juillet.
— tenuicula, Link. (*Triticum tenuiculum*, Lois.); rocher. Mai, juillet.
Lathyrus nissolia, L.; champs. Mai, juin.
Senebiera pinnatifida, Dc.; plateau Saint-Nicolas (B.) (*Pl. naturalisée*). Mai, octobre.

Garenne Saint-Nicolas.

Trigonella ornithopodioides, Dc.; plateau de la Garenne. Mai, juin.
Cardamine parviflora, L.; à droite en entrant dans le parc, etc. Mai.
Torilis heterophylla, Guss. Mai, juillet.
Salvia verbenaca, L.; lieux incultes. Mai, août.
Bromus madritensis, L.; rochers, etc. Juin, juillet.

Obs. La vipère s'étant considérablement multipliée dans cette localité, nous croyons devoir en prévenir les herboriseurs.

Etang Saint-Nicolas.

Ranunculus lingua, L.; queue de l'étang. Mai, juin.
Typha latifolia, L.; queue de l'étang. Juin, juillet.
Utricularia minor, L.; queue de l'étang. Juin, août.
Hottonia palustris, L.; queue de l'étang. Mai, juin.
Trapa natans, L. Juin, août.
Nymphæa alba, L. Juin, août.
— Milletii, Bor. (*N. alba, var. rosea*, Millet). Juin, août.

Villarsia nymphoides, Ven. (*Limnanthemum nymphoïdes*, Link.) Juillet, septembre.
Ceratophyllum demersum, L. Juillet, septembre.
Sonchus arvensis, L. (*Var. palustris*); queue de l'étang. Juillet, septembre.
Leersia oryzoides, Swartz; bords de l'étang. Juillet, août.
Anagallis tenella, L.; rive droite de l'étang. Juin, août.
Elatine exandra, Dc.; bords de l'étang. Juin, septembre.
Peplis Boræi, Jord.; bords de l'étang. Juillet, septembre.
Cicendia pusilla, Griseb. (*Var. rosea*); bords de l'étang. Juillet, septembre.
Microcola filiformis, Link.; bords de l'étang. Juin, septembre.
Myosurus minimus, L.; bords de l'étang. Avril, juin.
Barbarea intermedia, Bor.; bords de l'étang. Mars, avril.
Mentha sativa, L.; bords de l'étang. Juillet, septembre.
Centunculus minimus, L.; bords de l'étang. Juin, septembre.
Radiola linoides, Gm. (*Linum radiola*, L.); bords de l'étang. Mai, juin.
Stellaria uliginosa, Murray; bords de l'étang. Juin, juillet.
Lythrum hyssopifolia, L.; bords de l'étang. Juin, septembre.
Lotus diffusus, Sol.; bords de l'étang. Mai, septembre.

Bois de la Haie.

Anemone nemorosa, L.; cette localité est la plus rapprochée d'Angers. Mars, avril.
Viola riviniana, Reich. Mai.
Carex depauperata, Good.; en plusieurs endroits du bois (1). Mai.
Silene nutans, L.; les rochers dans le taillis. Mai, juin.
Helianthemum guttatum, Mill.; lieux arides. Juin, septembre.
Hypericum pulchrum, L.; lieux arides. Juin, juillet.
— linearifolium, Valh.; lieux arides. Juin, août.
Ranunculus auricomus, L.; lieux couverts. Avril, mai.
— nemorosus, Dc. (*R. lanuginosus*, Merl.); lieux ombragés. Avril, juillet.
Euphorbia dulcis, L. Avril, juin.
Lathræa clandestina, L.; au pied des charmes. Mars, avril.
Veronica montana, L.; lieux couverts à l'ouest. Mai, juin.
Galeobdolon luteum, Huds.; lieux couverts à l'ouest. Avril, mai.
Campanula patula, L.; lieux couverts à l'ouest. Mai, août.
Mercurialis perennis, L.; lieux couverts à l'ouest. Mars, avril.
Allium ursinum, L.; lieux couverts à l'ouest. Avril, mai.
Adoxa moschatellina, L.; lieux couverts à l'ouest, Avril, mai.

(1) Ce beau Carex, qui est rare, a été trouvé pour la première fois aux environs d'Angers, par nous, le 13 mai 1810.

Melittis grandiflora, Smith.; lieux couverts à l'ouest. Mai, juin.
Phyteuma spicatum, L.; sur les deux rives de l'étang. Juin.
Millium effusum, L. Mai, juillet.
Melica uniflora, Retz. Mai, juin.
Aira flexuosa, L. Mai, juillet.
— caryophyllea, L. Mai, juin.
— prœcox, L. Avril, juin.
Bromus asper, Murr. Juin, août.
Pulmonaria tuberosa, Schr. (*P. angustifolia*, L.). Mars, avril.
Vaccinium myrtillus, L.; taillis du côté de l'étang. Mai, juin.
Astrocarpus purpurascens, Walp.; sur les rochers. Mai, octobre.
Corydalis claviculata, Dc.; sur les rochers. Mai, septembre.
Spergula pentendra, L.; sur les rochers. Mars, mai.
— Morisonii, Bor.; sur les rochers. Mars, mai.
Plantago carinata, Schrad.; sur les rochers. Mai, septembre.
Taraxacum erythrospermum, Andr.; sur les rochers. Mai, juin.
Luzula Forsteri, Dc. Avril, mai.
Lotus angustissimus, L. Mai, juin.
Vincetoxicum laxum, Bartl.; taillis du côté de l'étang. Juin, août.

Cryptogames, observés soit dans les bois, soit sur les rochers qui bordent l'étang Saint-Nicolas (Herborisations de M. Merlet de la Boulaye).

(*a*) **Cryptogames croissant sur la terre.**

Peziza omphalodes, Dc.
Clavaria coralloides, L.
Boletus obliquatus, Dc.
Agaricus acris, Dc.
— campestris, L.
Geaster hygrometricus, Dc.
Cladonia vermicularis, Dc.
— subulata, Dc.
— ranginifera, Dc.
— papillaris, Dc.
Scyphophorus pixidiatus, Dc.
Scyphophorus cornutus, Dc.
Bæomices ericetorum, Dc.
Patellaria muscorum, Dc.
Collema fasciculare, Dc,
Peltigera horizontalis, Dc.
— canina, Dc.
— polydactyla, Dc.
Riccia glauca. Près de l'étang
Jungermania epiphylla. Près de l'étang.

(*b*) **Cryptogames croissant sur les rochers.**

Isidium corallinum, Dc.
Cornicularia intricata, Dc.
Scyphophorus convolutus, Dc.
— cocciferus, Dc.
Patellaria parella, Dc.
— albocœrulescens, Dc.
— tephromelas, Dc.
— rupestris, Dc.
Rhizocarpon geographicum, Dc.
— confervoides, Dc.
Urceolaria scruposa, Dc.
Imbricaria olivacea, Dc.
— caperata, Dc.
— conspersa, Dc.
Umbilicaria pustulata, Dc.
— murina, Dc.

Endocarpon complicatum, Dc.
— miniatum, Dc.
Sticta sylvatica, Dc. ; la Garenne.
— pulmonacea, Achar.

Asplenium septentrionale, Hoff.; sur un vieux mur à l'ouest de l'étang Saint-Nicolas.

(c) **Cryptogames croissant sur les arbres.**

Imbricaria adusta, Dc.; sur le tronc des arbres.
Tubercularia vulgaris, Dc. ; sur les arbres, à l'hiver.
— confluens, Dc.; sur les arbres, à l'hiver.
— rosea, Dc.; parmi les lichens, etc.
Sphæria fusca , Dc.; sur l'épine blanche.
— melogramma, Dc.; sur le charme.
— peltata, Dc. ; sur le chêne.
— faginea, Dc. ; sur le charme.
— punctiformis, Dc.; sur les feuilles du chêne.
— pustulata, Dc. ; sur les feuilles sèches du chêne.
— ciliaris, Dc.; sur les feuilles tombées à terre.
Hysterium pulicare, Dc. ; sur l'écorce des vieux chênes.
Opegrapha quercina, Dc.; sur les jeunes branches du chêne.
— radiata , Dc.; sur le chêne, etc.
— cæsia, Dc. ; sur les vieux chênes.
Verrucaria nitida, Dc. ; sur le charme.
Pertusaria communis, Dc.; sur le tronc des arbres.
Lepra lactea, Dc. ; tronc d'arbres et mousses.
Variolaria faginea, Dc.; sur le charme.
Usnea florida, Dc.; sur le tronc des arbres et sur les rochers.
Calycium quercinum, Dc. ; sur les vieux chênes.
Imbricaria quercina , Dc. ; sur les vieux chênes.
— physoides, Dc.; sur les arbres et les rochers.
Xyloma leucocroa, Dc.; sur les feuilles du saule marceau.

LA BAUMETTE, LIEU SITUÉ SUR LA MAINE, A 3 KIL. D'ANGERS.

Gagea saxatilis, Schult. ; plateau de la Baumette. Mars, avril.
Sagina patula, Jord.; bord des flaques d'eau. Avril, mai.
Trifolium suffocatum, L.; les pelouses schisteuses. Mai.
— subterraneum, L.; les pelouses schisteuses. Mai, août.
— elegans, Savi.; bords de la rivière, prairie. Mai, juin.
— fragiferum, L.; route d'Angers à la Baumette, etc. Juin, septembre.
Epilobium roseum, Schreb.; lieux humides. Juillet, septembre.
Tillæa muscosa, L.; pelouses schisteuses. Mai, juillet.
Polycarpon tetraphyllum, L.; les pelouses, etc. Juillet, septembre.
Orobanche concolor, Duby; sur le trifolium pratense. Juin, juillet.

Potentilla anserina, L.; var. viridifolia, pelouses humides. Mai, octobre.
Circæa lutetiana, L.; au pied du rocher du couvent. Juin, septembre.
Euphorbia platiphyllos, L.; au pied des rochers (1). Juillet, octobre.
Inula britannica, L.; bord des fossés, etc. Juillet, septembre.
Œnanthe phellandrium, Lam. (*Phellandrium aquaticum*, L.); les fossés. Juillet, août.
Polystichum spinulosum, Dc.; lieux frais et couverts. Été et automne.

*** Animaux divers.

Obs. Parmi les animaux que l'on rencontre dans la commune d'Angers, nous indiquerons, pour les vertébrés, seulement les plus rares, renvoyant, pour les autres, à la Faune de Maine-et-Loire, où tous sont indiqués et décrits avec exactitude. Quant aux animaux invertébrés, et le nombre en est grand, nous passerons en revue les différentes classes auxquelles ils appartiennent, en attendant la publication de la seconde partie de la Faune de Maine-et-Loire qui les rassemblera tous.

Mammifères.

Pour les mammifères, nous citerons plus particulièrement le Minck (*Mustela lutreola*, Pall.) qui habite le bord des eaux, et que l'on rencontre quelquefois sur les têtes de souches des marais de la Baumette, etc. — Puis, le *Vespertilio emarginatus*, Geoff., que l'on a capturé dans le couvent de la Baumette. — L'*Arvicola fulvus*, Desm., qui se trouve habituellement au bord des ruisseaux. — Le *Mus messorius*, Shaw., qui habite les moissons, les prairies.

Oiseaux.

L'aigle pigargue (*Aquila pygargus.*). De passage à l'hiver sur la Mayenne et la Sarthe. — Le balbuzard (*Aquila haliœtus*, Meyer.) De passage accidentel au printemps et à l'automne; on le rencontre sur la Maine, la Sarthe, etc., où, comme le précédent, il vit de poissons. — Le faucon pèlerin (*Falco peregrinus*, L.); de passage pendant l'hiver. — Fauvette aquatique (*Sylvia aquatica*, Lath.); les prairies qui bordent la Maine, la Mayenne et la Sarthe. — Fauvette rouge-queue (*S. tithys*, Scop.); de passage pendant l'hiver aux environs d'Angers, etc. — Bergeronnette lugubre (*Motacilla lu-*

(1) Sur cette plante on rencontre habituellement la larve du Sphinx du titimâle (*Deilephila euphorbiæ*, L.)

gubris, Pall.); de passage périodique à l'hiver, au bord des eaux ainsi que dans la ville d'Angers même. — *Anthus aquaticus*, Bechst.; de passage périodique à l'hiver, se tient au bord des rivières. — *Parus ater*, L.; de passage périodique à l'hiver, se tient sur les ormes, les pins. — *Parus cristatus*, L.; sédentaire, niche dans des trous d'arbres. — *Emberiza miliaria*, L. (1).

Quant aux animaux invertébrés, nous allons indiquer ceux que nous avons rencontrés aux environs d'Angers plus particulièrement.

Mollusques.

Arion subfuscus, Feruss.; les jardins. Rare.
— rufus, Mich.; les jardins. Commun.
— hortensis, Fer.; les jardins. Commun.
Limax variegatus, Drap.; lieux ombragés, les caves, etc. Rare.
— maximus, L.; lieux ombragés, les caves, etc. Rare.
— agrestis, L.; les champs, les jardins, on ne peut plus répandue.
Testacellus haliotideus, Faure-Big.; les champs, les jardins, dans la terre.
Vitrina pellucida, Drap.; sous la mousse, etc.
Succinea arenaria, Bouch.; bords des eaux. Jardin du collége Mongazon (Péh.)
Helix fulva, Müll.; les bois d'Avrillé. Rare.
— aculeata, Müll.; les bois d'Avrillé. Rare.
— aspersa, Müll.; un grand nombre de variétes.
— nemoralis, L.; un grand nombre de variétés.
— hortensis, Müll.; un grand nombre de variétés.
— carthusiana, Müll.; sur les plantes, au soleil.
— sericea, Müll.; rochers de Saint-Nicolas, etc.
— lucida, Drap.; lieux humides.
— hispida, L.; lieux humides.
— striata, Drap.; lieux arides, etc.
— ericetorum, Müll.; les Fourneaux, etc.
— pulchella, Müll.; lieux incultes.
— costata, Mull.; lieux incultes.
— rotundata, Müll.; sous les pierres.
— nitida, Müll.; sous les pierres.
— nitens, Mich.; les bois de la Haie, etc.
— cristallina, Müll.; les bois de la Haie, etc.

(1) Cet oiseau, qui était on ne peut plus répandu dans les prairies qui bordent non-seulement la Loire, mais encore la Maine, la Mayenne et la Sarthe, à l'époque où nous publiâmes la *Faune de Maine et Loire*, en 1838, ne se montre maintenant qu'en nombre tellement limité, qu'on doit le comprendre au nombre des espèces rares de cette contrée.

Helix cellaria, Müll.; lieux frais ombragés, etc.
Bulimus obscurus, Drap.; les Fourneaux, etc.
Achatina acicula, Lam.; les Fourneaux, etc.
Zua lubrica, Leach.; lieux frais.
Pupa muscorum, Lam.; les Fourneaux, etc., etc.
— umbilicata, Drap.; les Fourneaux, etc., etc.
— pygmæa, Drap.; au pied des murs, etc.
Balæa fragilis, Leach.; sur le tronc des arbres, etc.
Clausilia rugosa, Drap.
Planorbis corneus, Drap.; la Maine, etc.
— contortus, Müll.; les fossés voisins des rivières, etc.
— albus, Müll.; les fossés voisins des rivières, etc.
— nautileus, Desh.: les flaques d'eau.
— cristatus, Drap.; var. du précédent, les flaques d'eau.
— spirorbis, Müll.; les fossés des prairies de la Baumette, de Saint-Serge.
— leucostoma, Millet; les fossés.
— vortex, Müll.
— carinatus, Müll.; les fossés.
— nitidus, Müll.; les fossés.
— fontanus, Turt.; les fossés.
— complanatus, Stud. (*P. marginatus*, Drap.); les fossés.
Lymnæa auricularia, Rosm.; la Maine, etc.
— ovata, Beck.; la Maine, etc.
— glutinosa, Müll.; les fossés des prairies de la Baumette, etc.
— stagnalis, Lam.; la Maine, etc.
— palustris, Flem.; la Maine, etc.
— glabra, D. Dup.; les fossés.
— minuta, Mich.; les ruisseaux.
Physa fontinalis, Drap.; fossés des prairies de la Baumette, de Saint-Serge.
— hypnorum, Drap.; les fossés au tour d'Angers.
Cyclostoma elegans, Drap.
Valvata piscinalis, Fer.; la Maine, la Mayenne, etc.
— cristata, Müll.; les fossés des prairies de la Baumette, etc.
Vivipara contecta, Millet; la Maine, la Mayenne.
— achatina, Lam.; la Maine, la Mayenne.
Paludina tentaculata, Flem.; la Maine, la Mayenne.
— decipiens, Millet; la Maine, la Mayenne.
Neritina fluviatilis, Lam.; la Maine, la Mayenne, etc.
Anodonta cygnea, Drap.; les étangs.
— Rossmassleriana, Dup.; la Maine, la Mayenne.
— oblonga, Millet; la Maine, en Reculée.
Unio littoralis, Drap.; la Maine, la Mayenne, etc.
— pictorum, Cuv.; la Maine, la Mayenne, etc.

Unio nanus, D. Dup.; la Maine, la Mayenne, etc.
— mancus, D. Dup.; la Maine, la Mayenne, etc.
Ciclas rivicola, Lam.; la Mayenne.
— cornea, Lam.; la Mayenne.
— rivalis, Drap.; la Mayenne, etc.
— lacustris, Drap.; les eaux stagnantes.
— caliculata, Drap.; les fossés.
Pisidium amnicum, Jen.; la Mayenne.
— fontinale, C. Pleiff; le ruisseau du jardin botanique d'Angers.

Nota. Pour les autres mollusques du département, voyez, Mollusques de Maine-et-Loire, 3e édition.

Crustacés.

Les crustacés sont des animaux articulés vulgairement confondus avec les insectes, dont ils diffèrent cependant et même au premier aperçu par le faciès qui leur est propre. Le plus grand nombre habite les eaux; nous allons indiquer ici la plupart de ceux que nous avons rencontrés aux environs d'Angers, renvoyant pour les autres à l'article qui les concerne dans la seconde partie de la Faune de Maine-et-Loire.

Hippolyte Desmarestii, Millet. (*Caridina Demarestii*, Joly.) (1)
Gammarus pulex, Fabr.
Azelus vulgaris, Latr.
Philoscia muscorum, Latr.
Oniscus aselus, L.
Porcellio scaber, Latr.
— lævis, Latr.
Armadillo vulgaris, Lat.
— pustulatus, Dum.
Apus cancriformis, Cuv.
— productus, Latr.
Cyclops vulgaris, Leach.
— oculusignis, Millet (2.)
Daphnia pulex, Latr.
Lynceus sphœricus, Müll.
Cypris ornata, Müll.
— picta, Strans.
Branchipus stagnalis, Latr.
— paludosus, Latr.

Insectes.

Les insectes des différentes classes que l'on rencontre aux environs d'Angers, sont sans doute nombreux en espèces, mais ceux que l'on qualifie de rares ne se montrent qu'en quantité assez restreinte. Pour ne pas multiplier inutilement les citations, nous n'indiquerons ici que ces derniers, renvoyant pour leur ensemble

(1) En 1831, nous avons décrit et figuré ce nouveau crustacé dans les *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, tome I, page 55, planche 1, figure 1, *a*, *b*.

(2) *Faune de Maine et Loire*, deuxième partie.

soit à l'article qui les concerne en parlant de la rivière de la Mayenne, soit à la seconde partie de la Faune de Maine-et-Loire qui les rassemble tous (1).

Coléoptères.

Drypta emarginata, Fab.; lieux frais sous les pierres, au printemps.
Odacantha melanura, L.; lieux frais sous les pierres, au printemps.
Leistus spinibarbis, Fab.; lieux frais sous les pierres, au printemps.
Polisticus fasciolatus, Rossi.
Calosoma sycophanta, L.; les bois.
— inquisitor, L.; les bois.
— auropunctatum, Payk.; les prairies (2). Très-rare.
Carabus catenulatus, Scop.; les bois.
— cancellatus, F.; les bois.
— granulatus, L.; les bois, les champs, etc.
— hortensis, L.; les bois, les champs, etc.
— purpurascens, F.; les bois, les champs, etc.
Blethisa multipunctata, L.; lieux frais, au bord des eaux.
Loricera pilicornis, F.
Callustus lunatus, F.; le long des chemins, etc.
Cybister Rœselii, F.; les fossés des prairies de la Baumette, etc.
Ditiscus dimidiatus, Berg.; les fossés des prairies au-delà des Fourneaux.
Hydaticus cinereus, L.
Elater sanguineus, L.; les vieux chênes. Avril, mai.
— ephippium, Ol.
Ludius ferrugineus, L.
Necrophorus germanicus, L., les bois, etc.
Silpha thoracica, L.; les environs d'Angers.
— quadripunctata, L.; les bois de la Haie, etc.
Buprestis tenebrionis, L.; les champs de la Chalouère.
Odontæus mobilicornis. F. (*Bolboceras mobil.*); Reculée, etc.
Oryctes nasicornis, L.; les jardins, etc. Rare.
Osmoderma eremita, L.; les vieux arbres.
Gnorimus nobilis, L.; sur les roses. Juin, juillet.
Cetonia metallica, F.; sur les fleurs, etc. Été.

(1) La deuxième partie de la *Faune de Maine et Loire*, comprenant les animaux non vertébrés, et à laquelle nous avons consacré de nombreux instants, ne peut tarder beaucoup à paraître.

(2) Cette rare espèce habite les prairies de la Baumette et celles de Saint-Serge. Pour se la procurer il faut en faire la recherche après la fauchaison, sous les ondins, les meules de foin, ou encore, les amas de parelles formés par la réunion des tiges nombreuses de cette plante.

Cetonia morio, F.; sur les fleurs. Juin, juillet.
Sinodendron cylindricum, L.; sur le tronc des arbres. Reculée.
Platycerus caraboides, L.; sur le tronc des chênes. Eté.
Prionus coriarius, L.; sur le tronc des arbres.
Rosalia alpina, L.; sur les saules, route d'Ecoufflant. Très-rare.
Clytus mysticus, L.
Phytœcia nigricornis, L.
Pachyta collaris, L.
Chrysomela gœttingensis, L.; les environs d'Angers.
Dasycerus sulcatus, Brong.
Anthonomus cinctus, Redt. A l'état de larve, vit dans l'intérieur des boutons à fruit du poirier.

Orthoptères.

Mantis religiosa, L.
Bacillus rossia, L.
Æcanthus pellucens, Scop.
Phaneroptera falcata, T.-Charp.
Barbitistes punctatissima, Bosc.
Decticus brevipennis, T.-Charp.
Meconema varia, F.
Œdipoda cœrulans, Ol.

Hémiptères.

Podops inunctus, F.
Acanthosoma griseus, L.
— hœmatogaster, Burm.
Phyllomorpha laciniata, Vill.
Neides tipularia, L.
Enoplops scapha, L.
Ligeus punctatoguttatus, F.
Miris erytromelas, Hahn.
Phytocoris striatellus, F.
Monanthia clavicornis, L.
Harpactor hœmorroidalis, F.
Velia currens, F.
Triecphora sanguinolenta, L.
Ledra aurita, L.

Névroptères.

Libellula erythræa, Brul.
— cancellata, L.
Cordulia æuea, L.
— metallica, de Sel.
Gomphus similibus, de Sel.
Æschna pratensis (L. Müll.)
Platycnemis latipes, Ramb.
Lestes sponsa, de Sel.
Agrion najas, Hans.
— lindenii, de Sel.
Hemerobius erythrocephalus, R.
Mantispa pagana (Raph. Fab.)

Hyménoptères.

Panurgus dentipes, Latr.
Dasipoda hirtipes, Latr.
Megachile Willugbiella, V.
Psithyrus campestris, St. Farg.
— rupestris, St. Farg.
Melecta punctata, Latr.
Nomada succincta, St. Farg.
Eumenes Olivieri, V.
— pomiformis, F.
Ammophila hirsuta, Kirb.

Lépidoptères.

Apatura ilia, F.
Steropes aracynthus, Bdv.
Deilephila elpenor, L.
— lineata, F.
Smerinthus ocellata, L.
Arctia fuliginosa, L.
Orgya pudibunda, L.
— gonostigma, L.
Bombyx trifolii, F.
Lasiocampa pruni, L.
— quercifolia, L.
Saturnia carpini, Borkh.
Aglia tau, L.; les bois.
Zeuzera æsculi, L.
Cilix spinula, H. D.
Philodontis palpina, L.
Bryophila glandifera, W. V.
Amphipyra pyramidea, L.
Spælotis augur, F.
Agrotis tritici, L.
Heliophobus graminis, L.
Luperina pinastri, L.
Phlogophora empyrea, H.
Polia dysodea, W. V.
Caradrina plantaginis, H.
Episema hispida, Tr.
Orthosia gothica, L.
Cosmia trapezina, L.
Xylocampa lithorhiza, Bork.
Chariclea delphinii, L.
Cucullia verbasci, L.
Plusia chrisytis, L.
— iota, L.
Heliotis peltigera, W. V.
Catacola fraxini, L.
— paranympha, L.
Ophiusa lunaris, F.
Hemithea vernaria, W. V.
Hibernia rupicapraria, W. V.
Boarmia petrificaria, D.
Cidaria fulvaria, Bdv.
Zerene grossularia, Bdv.
Pyralis farinalis, L.
Hydrocampa stratiotalis, W. V.
Tortrix viridana, L.
Carpocapsa pomana, W. V.
Galleria cerella, F.

CHAPITRE III. — MONUMENTS HISTORIQUES.

§ 1er. — Monuments anciens ou Antiquités.

1° Aucun monument celtique n'a été observé dans la commune d'Angers.

2° Monuments Romains et Gallo-Romains. — Les historiens s'accordent à reconnaître que les Romains, après avoir soumis les Gaules à leur domination, apportèrent dans ce pays conquis leurs lois,

leurs mœurs, leurs arts et même leurs spectacles de gladiateurs et de bêtes féroces. Sous ce dernier rapport, nous devons citer l'amphithéâtre de Grohan, avec son arène et ses gradins destinés à ces jeux romains, qui existait dans l'enceinte de l'ancien couvent de la Fidélité, situé sur le boulevard de Saumur (1). Cet amphithéâtre fut remplacé par l'ancien couvent de la Fidélité ; et celui-ci, à son tour, a fourni les terrains nécessaires pour un nouveau quartier, ainsi que l'emplacement d'une rue percée en 1861, dans la direction du boulevard de Saumur à l'église Saint-Joseph.

Le couvent de la Fidélité fut fondé en 1632, par dame Françoise de Douault ; cette communauté de femmes était sous la règle de Saint-Benoist.

En 1637, Ménard, historien de l'Anjou, fit graver le plan de cet amphithéâtre, avant que ce monument eût fait place à cette maison religieuse. Il rapporte que la circonférence en était ovale, il pouvait contenir 10,000 spectateurs ; sa longueur était de 30 toises (60 m.), et sa plus grande largeur de 20 toises (40 m.). Cinq murs d'enceinte en formaient le contour, et étaient coupés vers l'occident, par une ouverture de 23 pieds, servant d'entrée. Ces cinq murs circulaires portaient le poids énorme du *Podium* ou tribune, séparé de l'arène par une balustrade, et étaient élevés de 12 à 15 pieds au-dessus des gradins ou *Precinctions*.

Cet amphithéâtre, dont la forme paraît avoir été la même que celle du Colysée de Rome et des amphithéâtres de Nîmes et d'Autun, avait son arène et ses caves où les animaux rassemblés pour le spectacle, étaient renfermés.

Un champ voisin de cette arène portait autrefois le nom du champ du Bûcher : c'était là sans doute qu'on brûlait les corps des gladiateurs morts dans ces luttes sanglantes.

Si l'on ne s'accorde pas sur l'époque de la construction de cet amphithéâtre, il est certain du moins qu'on y a trouvé, dans le XVII[e] siècle, des médailles des deux Valérien père et fils, de Galien, de Posthume et de Victorin, empereur du III[e] siècle, ce qui induirait à le croire bâti dans ces premières années.

Dans le XVIII[e] siècle, en 1802, époque à laquelle l'amphithéâtre de Grohan fut complétement démoli, une statuette en bronze et d'un travail remarquable, a également été trouvée dans ce lieu.

(1) Cet amphithéâtre encore a fourni le sujet d'un tableau peint à l'huile, sans nom d'auteur, et qui fut longtemps relégué dans le cabinet d'histoire naturelle, puis occupa une place dans la galerie de peinture du musée, où en 1820 il portait le n° 188 ; enfin on le voit aujourd'hui dans le musée archéologique de la ville ; sa hauteur est de 2 pieds, 7 pouces, 6 lignes et sa longueur présente un développement de 3 pieds, 2 pouces.

Cet objet, bien que mutilé dans l'un de ses bras et l'une de ses jambes, n'en est pas moins précieux. Il fait partie du musée archéologique d'Angers. Nous l'avons représenté de grandeur du modèle, pl. 56, f. 3, dans l'atlas de cet ouvrage.

Les Thermes ou bains publics étaient établis à l'Esvière, selon quelques écrivains, bien que d'autres leur donnent pour emplacement le lieu des Belles-Poitrines, situé à peu de distance de l'Esvière, sur le chemin de la Baumette. Les eaux nécessaires à cet établissement provenaient de la fontaine Frotte-Penille, située sur la route des Ponts-de-Cé, et y étaient conduites au moyen de canaux souterrains. Ces anciennes constructions romaines, qui portaient aussi le nom de *Bains de Juliomagus*, ont disparu, et fait place à l'Esvière, aux constructions modernes du Prieuré de ce nom, dont la chapelle *Sainte-Eutrope*, connue aussi sous le nom de *Chapelle Sous-terre*, remonte au XVe siècle pour son édification.

Des restes de constructions romaines se font remarquer à l'ancienne porte Toussaint, où, pour les préserver de toute atteinte, sans les dérober à la vue, une grille en fer a été placée aux frais de la ville.

Au nombre des antiquités romaines d'Angers, l'on doit citer encore cette espèce d'urne en pierre, trouvée dans l'ancien monastère des Cordeliers, que l'on voit au jardin botanique de cette ville, où elle sert de base à une colonne de marbre de travail moderne. Cette pierre, d'environ 1 m. 15 c. de hauteur et de forme hexagonale à sa partie supérieure, présente sur sa base, qui est taillée presque en cube, l'inscription suivante et telle qu'elle est gravée sur la pierre :

VXORI
OPTIMAE
T. FLAVIVS
AVG. LIB.
ASIATICUS.

Cette urne, disent les historiens, renfermait sans doute les cendres de cette épouse de l'affranchi du nom d'un des empereurs, enfants de Vespasien, maître de Rome vers la fin du premier siècle de l'ère chrétienne.

Pour les autres antiquités romaines, nous renvoyons au musée archéologique d'Angers, ainsi qu'aux auteurs qui ont écrit sur cette matière : Hiret, Bodin, M. Godard-Faultrier, etc.

§ 2. — Monuments du Moyen-Age.

Le château fort d'Angers, bâti sur un rocher de schiste, se fait remarquer par les 17 grosses tours construites en pierres de schiste, avec cordons ou assises en pierres de grès ou de rairie, ainsi que par ses murs élevés et ses larges et profonds fossés qui l'entourent en partie, a été commencé sous Philippe-Auguste, par Jean-sans-Terre, et son achèvement est dû à Louis IX, autrement dit saint Louis. Hiret, néanmoins, en attribue la construction à Bertrade, veuve de Foulques-Réchin.

René, comte d'Anjou et de Provence, premier duc de Lorraine, roi de Sicile, surnommé le bon (le bon roi René), naquit au château d'Angers, le 10 juillet 1408. Il était fils de Louis II, roi de Naples, et de Yolande d'Aragon.

En 1420, à 12 ans, il épousa à Nancy, Isabelle de Lorraine. Devenu veuf (1), et après deux années de veuvage, il convola en secondes noces et s'unit, en 1455, à Jeanne de Laval, qu'il avait connue en 1447, lors d'un tournois donné à Saumur, et organisé par lui sous le nom de l'*Emprise de joyeuse garde.*

René eut trois fils, qui moururent dans un âge peu avancé ; et Marguerite d'Anjou, sa fille, épousa Henri VI, roi d'Angleterre. Ce mariage rappelle cette lutte sanglante qui eut lieu entre la maison d'York et celle de Lancastre, ainsi que les malheurs de l'infortunée Marguerite d'Anjou.

René mourut à Aix en Provence le 10 juillet 1480 ; et son corps, longtemps après, fut transporté à Angers et déposé dans le chœur de la cathédrale de cette ville (Voyez à ce sujet : Eglise Saint-Maurice) (2).

Des évêques ainsi que des comtes d'Anjou ont habité cette par-

(1) Isabelle de Lorraine mourut le 28 février 1453.

(2) Lorsque René habitait Angers, ce bon prince avait choisi le faubourg de Reculée — lieu situé sur la rive droite de la Maine et qui occupe tout l'espace compris entre Angers et l'île Saint-Aubin — pour y construire un petit manoir; et c'est dans cette résidence qu'il se plaisait à cultiver des œillets.

Les pêcheurs de Reculée obtinrent de René le droit de se montrer à la procession de la Fête-Dieu avec un très grand et très gros cierge. Cette espèce de torche, portée par l'un d'eux, était précédée de trois ménétriers (deux violons et un fifre). Cet usage s'est conservé, moins la musique, toutefois, qui a fait défaut. Il n'en est pas de même de celui de la *Charibaude*, consistant en un feu de joie qu'on allumait le jour de la *saint Pierre*, et qui est tombée en désuétude vers le milieu du XIX[e] siècle.

Cette fête, dans le principe, était présidée par le syndic de la pêche de Reculée, que les habitants de cette localité qualifiaient de *Roi des gardons.*

tie, maintenant en ruine, du château d'Angers, dont les croisées cintrées, fermées par de la maçonnerie, font face à la rivière.

Sous Philippe-Auguste, Jean-sans-Terre, sans tenir compte du jugement de la cour des pairs, qui prononça contre lui la confiscation des comtés d'Anjou et du Maine, dont il s'était emparé injustement, prit Angers sans coup férir et en fit démolir les fortifications; et c'est par les ordres de saint Louis que la ville d'Angers fut enceinte de hautes murailles, de larges fossés et flanquée de 24 tours rondes.

Sous l'Empire, il fut décidé que les fortifications de la ville d'Angers seraient détruites; et aujourd'hui à peine en reste-t-il quelques vestiges, si ce n'est la tour élégante de la Haute-Chaîne, connue sous le nom de *tour Guillou*, que la ville a voulu conserver comme souvenir historique, et aussi pour en faire une poudrière.

La ville d'Angers était remarquable autrefois par ses maisons construites en bois; un petit nombre existe encore, et l'une d'elles, bien conservée d'ailleurs, située à l'est de la place Neuve, se fait distinguer surtout par ses sculptures fortement accentuées.

L'église carlovingienne de *Saint-Martin*, bâtie par Hermengarde, épouse de Louis le Débonnaire, présente une architecture qui remonte au IX[e] siècle, et que les archéologues regardent comme un monument des plus recommandables du pays, à raison surtout de l'époque à laquelle remonte sa construction. A partir de 1791, cette église fut transformée en un magasin de bois de chauffage — qui par cela même a beaucoup détérioré son architecture — jusqu'en 1858 où elle devint le siége d'un bureau d'octroi.

L'église de la Trinité, dont l'édification remonte à 1062, se fait distinguer par son architecture, dont l'ogive est alliée au plein-ceintre. Son élégante tour, surmontée d'une coupole, est également digne de fixer l'attention des archéologues. Elle joint à l'ouest l'ancienne abbaye du Ronceray.

Cette abbaye de femmes instituée sous la règle de Saint-Benoist, ne recevait que des filles nobles. Elle a été transformée et est consacrée maintenant à l'école des Arts et Métiers d'Angers.

La cathédrale d'Angers, ou église Saint-Maurice, résultat de plusieurs siècles de travaux, est admirable par l'élégance de son architecture intérieure. La corniche, qui sert en même temps de galerie et règne à la hauteur de la naissance de la voûte, dans tout le pourtour intérieur de cet édifice, dont la forme présente celle d'une croix latine, est particulièrement remarquable par les modillons qui la soutiennent, représentant des figures plus ou moins bizarres, souvent hideuses ou grimaçantes, qui rappellent le style byzantin.

Le bénitier en marbre vert, soutenu par des lions en marbre blanc, et qui est placé sous l'orgue, a été donné par le roi René.

Le grand orgue ou orgue actuel, dû à Danville, a été construit sous Louis XV ; la boiserie du chœur est de 1783. Le style grec de ce dernier travail, parfaitement exécuté d'ailleurs, contraste cependant d'une manière frappante avec le style gothique des autres parties de l'église ; mais le fini du travail et sa grande valeur artistique, sont au nombre des considérations qui militent en faveur de sa conservation.

Cette cathédrale fut commencée vers le Xe siècle, par Hubert de Vendôme, évêque d'Angers, qui, sans qu'elle fût achevée, en fit la dédicace en 1030. Un siècle après, un chanoine nommé Hugues de Semblançay, fit vitrer la nef en verres de couleur.

Vers le XIIe siècle, la voûte de la nef, reposant sur des colonnes engagées dans les murs et disposées par faisceaux, fut achevée par Normand de Doué, évêque d'Angers.

Raoul de Beaumont, également évêque d'Angers, fit terminer le chœur vers la fin du même siècle, et en 1240, les transepts, présentant chacun une belle rosace de neuf mètres de diamètre, vitrée en verres de couleur, furent construits d'après les ordres de l'évêque Guillaume de Beaumont, par les soins d'Etienne Azaïre, chanoine et procureur de la fabrique. — L'escalier qui conduit de l'église à l'évêché date de cette époque.

Ainsi, la cathédrale d'Angers a été près de deux siècles en construction, non compris le temps nécessaire à l'édification complète des deux flèches et de la coupole, ornée de huit statues, qui les sépare.

Ces flèches, commencées en 1518, ne furent terminées qu'en 1533, et la coupole sept années plus tard. Leur élévation était d'environ 206 pieds (68 m. 36 c.). Détruites déjà deux fois par le feu, et le 4 août 1831, frappées et incendiées de nouveau par la foudre, elles ont été ainsi que la coupole qui s'y rattache, reconstruites sur les mêmes plans, avec exactitude et dans toute leur élégance, par Binet, architecte d'Angers; mais les sculptures et les statues qui les décorent, sont dues au ciseau de Dantan aîné, sculpteur et statuaire de Paris du plus grand mérite. Quant aux travaux de maçonnerie, ils ont été conduits par Coudret, entrepreneur à la Flèche.

Ces différents ouvrages ont été terminés, savoir : ceux qui se rattachent à la flèche du sud en 1839, et à la flèche du nord quelques années plus tard. Mais leur reconstruction les ayant fait parvenir à une élevation de 74 m. 23 c., non-compris la girouette et la croix, leur hauteur primitive se trouve dépassée de 5 m. 87 c.

Dans une crypte placée derrière le maître-autel, l'église Saint-Maurice recèle les dépouilles mortelles de la seconde maison d'Anjou-Sicile, dont voici les noms :

Louis Ier d'Anjou, décédé le 22 septembre 1384.

Marie de Blois ou de Bretagne, son épouse, décédée à Angers le 12 novembre 1404.

Charles d'Anjou, second fils de Louis Ier, décédé à Angers le 17 mai 1404.

Louis II, fils de Louis Ier, décédé le 20 avril 1417.

Yolande d'Aragon, épouse de Louis II, mère de René, duc d'Anjou, décédée au château de Saumur, le 14 décembre 1442.

Louis III, fils aîné de Louis II, décédé à Naples en 1434 (1).

Isabelle de Lorraine, première femme de René, décédée au château d'Angers, le 28 février 1452.

René, dit le Bon, comte d'Anjou, etc., décédé à Aix en Provence, le 10 octobre 1480, inhumé longtemps après sa mort dans le chœur de Saint-Maurice, et près de sa première femme Isabelle de Lorraine.

Marguerite d'Anjou, fille de René et épouse d'Henri VI, roi d'Angleterre, décédée au château de Dampierre, le 25 août 1482.

Jeanne de Laval, seconde femme de René, décédée au château de Beaufort, le 2 janvier 1498.

Jean Ier, duc de Calabre, fils aîné de René, décédé le 16 décembre 1470.

Cette église était dépositaire encore de plusieurs tombeaux : celui de René, construit en marbre de Carrare, d'abord placé dans le chœur, fut en 1783, lors de la construction de la boiserie de cette partie de l'église, transféré dans la nef, près de Saint-Séréné, où il resta jusqu'en 1793, époque à laquelle la fureur révolutionnaire le brisa et le mit en éclats (2).

Pour rappeler convenablement le souvenir de la maison d'Anjou-Sicile, dont aucune trace apparente n'est restée dans l'église Saint-Maurice, la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers a, le 12 décembre 1850, fait placer à ses frais, au milieu du chœur de la cathédrale, une dalle en pierre, propre à faire retrouver au besoin la crypte qui recèle les dépouilles mortelles du roi René et de sa famille.

(1) Son cœur seul fut apporté à Saint-Maurice.

(2) Des restes, des fragments de ce tombeau ayant été retrouvés par un magistrat d'Angers, M. le président Planchenault, chez un marbrier de cette ville, furent suffisants pour donner les moyens de le reproduire avec exactitude. Une lithographie, insérée dans les travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, donne l'image de cette restauration.

Cette dalle sépulcrale en pierre de Tonnerre, longue de deux mètres sur un mètre de largeur et encadrée d'une bordure en marbre noir, porte d'abord l'écusson des anciens ducs et ensuite l'inscription suivante :

A LA MÉMOIRE

DE LA

MAISON ROYALE D'ANJOU-SICILE.

DANS LE CHŒUR DE CETTE CATHÉDRALE ONT ÉTÉ INHUMÉS :

Louis premier.	†	1384
Marie de Bretagne.	†	1404
Louis deuxième.	†	1417
Yolande d'Arragon.	†	1442
René dit le bon.	†	1480
Isabelle de Lorraine.	†	1452
Marguerite d'Anjou.	†	1482
Jeanne de Laval.	†	1498

CE MONUMENT A ÉTÉ ÉRIGÉ
PAR LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'AGRICULTURE,
SCIENCES ET ARTS D'ANGERS,
SOUS L'ÉPISCOPAT DE Mgr GUILLAUME ANGEBAULT;
M. VALLON ÉTANT PRÉFET DE MAINE ET LOIRE;
M. DE BEAUREGARD ÉTANT PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

—

M.D.CCCL.

Au moment même du placement de cette pierre, eut lieu l'inauguration de ce monument funèbre. Mgr l'évêque d'Angers, le chapitre et l'archiprêtre de Saint-Maurice, MM. les fabriciens, le Préfet de Maine-et-Loire, et la majeure partie des membres de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, assistaient à cette pieuse cérémonie.

La messe du *Requiem* fut célébrée par M. le Chanoine custode, après quoi, le clergé s'étant rangé autour de la châsse mortuaire, Mgr l'évêque d'Angers présida à l'absoute.

Enfin, en ce qui touche le roi René, celui-ci, par son testament du 22 juillet 1474, donne et laisse à l'église d'Angers : « 1° Sa belle tapisserie en laquelle sont contenues toutes les figures et visions de l'Apocalypse (1) ; 2° l'urne antique de porphyre, ornée de deux masques de Jupiter — qui a longtemps figuré au jardin des plantes d'Angers, et est maintenant déposée au musée d'antiquités d'Angers, — comme étant l'une des *hydrières* ès quelles N.-S. fit miracle en conversion d'eau en vin ès nopces de l'*Architriclin* ; 3° le bénitier de marbre vert antique, placé à gauche en entrant par la grande porte de l'église Saint-Maurice ; 4° ainsi que la belle croix d'or, dont le pied est d'argent d'oré (2). »

La cathédrale recèle encore le tombeau de Claude de Rueil, aumônier d'Henri IV, puis évêque de Bayonne et ensuite évêque d'Angers sous Louis XIII. Et comme œuvres modernes, déposées dans cette église, nous citerons pour la statuaire, une Sainte-Cécile et un Calvaire, dus l'un et l'autre au ciseau de David, d'Angers, et pour la peinture une copie de la descente de croix de Rubens, par M. Maurin, de Morannes, ainsi qu'un tableau de même genre enfin, les tableaux du chemin de la croix, exécutés par M. Marcel de Pignerolle.

L'évêché ou palais épiscopal actuel, qui joint et communique à la cathédrale, autrefois le Capitole, avant qu'Ingelger, premier comte d'Anjou, en eut fait l'échange avec l'évêque qui résidait alors dans cette partie, maintenant en ruine, du château d'Angers, présente des traces de construction qui attestent son origine.

(1) M. de Joannis, dans un corps d'ouvrage spécial, a reproduit, au moyen du burin et avec une grande fidélité, les différents coupons de cette tapisserie, sous le titre de : *Les tapisseries de l'Apocalypse de la cathédrale d'Angers*, etc., in-fol., 1862. Angers, Lainé frères ; Paris, Charles Blériot.

(2) Voyez au reste : *Histoire de René d'Anjou, roi de Naples, duc de Lorraine et comte de Provence ;* par M. le vicomte F.-L. Villeneuve de Bargemont, ornée de dessins dont un représente le tombeau du roi René et d'Elisabeth de Lorraine, etc. Paris, 1825.

Voir aussi le magnifique ouvrage — *Les œuvres du roi René* — publié par M. le comte de Quatrebarbes, en 4 vol. grand in-4° (Angers-Paris, 1844-1846).

Une histoire, concernant *René d'Anjou*, a été publiée en 1 petit vol. in-12, en 1851, par M. Cordellier de la Noue.

Non loin de l'évêché, dans la rue de ce nom et joignant la cathédrale, est une niche construite en 1751, aux frais de Mgr de Vaugirault, alors évêque d'Angers, pour y recevoir un Calvaire qui fut détruit lors de la révolution. Mais ce monument de la foi chrétienne fut rétabli sous Louis XVIII, à la suite d'une mission prêchée par l'abbé de Rauzan.

L'église Saint-Serge mérite, — le chœur surtout, — de fixer l'attention d'une manière particulière, à raison de la légèreté et de la hardiesse de son architecture. Cette construction est attribuée à Vulgrin, architecte du plus grand mérite, qui pendant vingt années fut abbé de Saint-Serge, et devint ensuite évêque du Mans. Cette église a été restaurée vers 1858.

L'abbaye de Saint-Serge, qui touche l'église de ce nom, appartenait, avant la révolution, à des Bénédictins jouissant d'une grande fortune. Aujourd'hui, cet édifice qui s'est agrandi d'une construction nouvelle, est affecté au grand séminaire d'Angers.

L'ancien monastère de Saint-Aubin, bâti au VIe siècle par Childebert, a été reconstruit vers le XIe siècle, puis au XVIIe, par les Bénédictins qui l'ont occupé jusqu'à la révolution de 1789. Depuis cette époque, cet édifice, destiné d'abord au district, devint ensuite le partage de la préfecture de Maine-et-Loire, où des travaux d'appropriation, de confort et d'embellissement en ont fait une préfecture des plus remarquables de France.

L'un des cloîtres qui recèle un grand nombre de figures peintes, gravées ou sculptées sur les murs, montre entre autres sculptures, un bas-relief représentant le combat de David et du géant Goliath, etc., etc.

L'église qui se rattachait à ce monastère a été détruite, et il n'en reste que la tour ou clocher, qui par son élévation domine toute la ville. Ce monument, maintenant transformé en une usine consacrée à faire du plomb de chasse, appartient, par ses constructions de différentes époques, au XIIe et au XIVe siècles.

Au XIe siècle, Geoffroy-Martel, comte d'Anjou, et Agnès de Bourgogne, son épouse, firent construire, comme succursale de l'abbaye de Vendôme, le prieuré de l'Esvière, désigné par le nom de prieuré de la Trinité ou de Saint-Sauveur. Quant à la chapelle de l'Esvière, connue encore sous le nom de *chapelle sous-terre*, les archéologues reconnaissent que sa construction appartient au XVe siècle.

L'église Toussaint, dont la construction remonte au XIIIe siècle, dépendait de l'abbaye de même nom, habitée par des chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin. La voûte s'étant écroulée en 1815, l'on ne voit plus que les murs qui sont restés assez intacts.

La hardiesse de ses colonnes a été citée par l'architecte Rondelet.

Les ruines de cette église sont affectées depuis un certain nombre d'années à recevoir des tombeaux anciens, etc., et forment une annexe au musée archéologique d'Angers.

L'ancien Hôtel-de-Ville d'Angers, construit en 1489, ayant été cédé en 1820 à la Cour Royale d'Angers, les travaux qu'ont nécessité ce changement de destination, ont fait disparaître, pour la majeure partie, les premières constructions, dont il ne reste plus qu'une des deux tourelles.

Il en est de même par rapport à l'ancien palais de la sénéchaussée et du présidial d'Angers, destiné maintenant aux tribunaux de première instance et du commerce, et qui se trouve masqué par de nouveaux ouvrages.

Comme construction du moyen-âge, l'Hôtel-Dieu ou hôpital Saint-Jean, fondé en 1153 par Henri II, roi d'Angleterre et comte d'Anjou, doit trouver place ici. Il en est de même par rapport au Pont-des-Treilles, construit à la même époque, également par Henri II, et sur lequel une pyramide en pierres de taille fut élevée au milieu de sa longueur, pour servir de délimitation entre les possessions anglaises, situées sur la rive droite de la Maine, et celles des Français sur la rive opposée. Une inscription, du reste, indiquait le motif de cette construction.

Lors de la destruction en partie de ce pont en 1744, cette pyramide fut transportée sur les grands ponts d'Angers; mais en 1847, ayant été démolie de nouveau, les pierres de taille provenant de sa construction furent reportées sur la partie restante du Pont-des-Treilles, ce monument historique n'ayant pu être conservé sur les grands ponts, à cause des travaux de réparation.

L'hôtel ou château du roi de Pologne, espèce de masure maintenant, est situé sur le quai en-deçà du pont de la Basse-Chaîne. Cet édifice, assez modeste d'ailleurs, prit ce nom fastueux en 1573, à l'époque où Henri III, duc d'Anjou, auquel il appartenait, fut appelé au trône de Pologne. Devenu roi de France en 1575, à la mort de Charles IX son frère, Henri III, après avoir régné 14 ans, succomba à Saint-Cloud en 1589, sous le poignard de Jacques Clément, qui anéantit, par cet assassinat, le dernier rejeton de la race des Valois.

Pour compléter dans cette section, la partie historique qui se rapporte à la commune d'Angers, il nous reste à parler de l'abbaye de Saint-Nicolas, du couvent de la Baumette et de la chapelle de la Papillaye.

1° L'ancienne abbaye de Saint-Nicolas, qui est située au S.-O.

d'Angers, dans la banlieue de cette ville, au sommet du coteau schisteux qui borde la rive gauche de l'étang Saint-Nicolas, appartenait à des Bénédictins. Elle fut fondée par Foulques-Nerra, vers l'an 990, et achevée par son fils Geoffroy II, dit Geoffroy-Martel.

Vers 1060, Geoffroy-Martel donne et partage ses états entre ses neveux Foulques-Réchin et Geoffroy-le-Barbu, prend ensuite le froc de saint Benoît, au monastère de Saint-Nicolas, puis rend son âme à Dieu le lendemain de son entrée au couvent. Il mourut le 14 novembre 1060.

L'abbaye de Saint-Nicolas, dont les bâtiments sont immenses, appartient pour une portion à la ville d'Angers qui, en 1831, y établit un dépôt de mendicité (1), et pour l'autre portion, aux Dames du Bon-Basteur, comme une annexe à leur établissement.

Non loin de cette abbaye, le *prieuré de la Haie-des-Bons-Hommes*, situé à l'ouest des bois de la Haie, rappelle l'élévation du prieur, Pierre Roger, à la papauté, sous le nom de Grégoire XI.

A l'ouest encore des bois de la Haie, et près du prieuré dont il vient d'être question, est un lieu connu sous le nom de *Champ-des-Martyrs*. Voyez *Avrillé*.

2° La Baumette est un ancien monastère, situé sur un rocher schisteux bordant la rive gauche de la Maine, au S-O et à trois kil. environ d'Angers. Sa construction est due à René qui, en 1449, en fit exécuter les travaux, afin d'accomplir un vœu pour le rétablissement d'Isabelle de Lorraine, sa première épouse. Le nom de couvent de la Baumette fut imposé par René, à cette maison religieuse, pour rappeler à ses souvenirs la Sainte-Baume, si révérée en Provence, pays qu'il habita longtemps.

« La Baumette, dit Péan, fut érigée par René en maison conventuelle de Cordeliers, en l'honneur de Bernardin, son confesseur. Plus de 120 ans après, ces religieux l'abandonnèrent, et des Récollets prirent leur place. La Baumette est la première mais ondes Récollets en France. Le fameux Rabelais, ce spirituel écrivain, y fut en exil (2). » Nous donnons ici son portrait, planche 85, d'après une phothographie que nous avons fait prendre sur une toile qu'on dit être ressemblante et que l'on voit dans le remarquable cabinet d'antiquités de M. Mordret.

(1) L'institution du depôt de mendicité d'Angers correspond à l'époque où la ville d'Angers, par son arrêté, défendit de mendier dans le ressort de cette commune.

(2) Rabelais (François), né à Chinon en 1483. Il fut moine (bénédictin), médecin, enfin curé de Meudon. Il mourut à Paris en 1553. Il est auteur de plusieurs ouvrages satiriques, au nombre desquels il faut citer surtout son *Histoire de Gargantua et de Pantagruel.*

Tout le monde connaît le testament de Rabelais : *Je n'ai rien, je dois beaucoup et quand mes dettes seront payées, que l'on donne le reste aux pauvres.*

Au pied du rocher sur lequel est construit ce monastère, la rivière qui le baigne est tellement profonde en cet endroit, que ce lieu a pris le nom de *gouffre de la Baumette.*

Pour établir la continuation du halage, un escalier fut taillé dans la roche schisteuse qui touche au gouffre de la Baumette, et la description qui suit, gravée sur une petite plaque de cuivre incrustée dans la roche (1) indique l'auteur de ce travail utile :

QUI A FAIT CE DEGRÉ?
C'EST LE BONHOMME PANNETIER,
DITES POUR LUI UN PATER ET UN AVE.
1599.
Restauré en 1812 par J.-J. P.
propriétaire de la terre de Châteaubriant
et de la Baumette.

Une assemblée instituée par René, est connue et désignée dans le pays sous le nom d'*assemblée de la Baumette.* Elle a lieu chaque année au quatrième dimanche de juillet. Cette assemblée n'est autre chose qu'une promenade qui s'effectue en dehors des prairies qui bordent la rive gauche de la Maine, depuis Angers jusqu'à la Baumette.

3° Chapelle de la Papillaye. — Au village de la Papillaye situé sur la route de Nantes, à trois kil. environ d'Angers, un prieuré fondé en 1279 et qui en prit le nom, fut ainsi érigé par un bourgeois d'Angers : Herbert Lanier et Alicia son épouse, qui y établirent trois moines de l'ordre de Notre-Dame de la Réole. Ces trois moines auxquels un quatrième fut réuni, disaient la messe dans une chapelle où la fête de la Visitation était célébrée avec la plus grande solennité.

Cette chapelle, qui recélait une statue de la sainte Vierge, et dans ses vitraux de couleur la représentation de la vie de Marie, montrait aussi un certain nombre de saints sculptés en bois, connus sous la dénomination de *Saints de la Barre.*

(1) Cette plaque mesure 0m 28 de largeur et 0m 11 de hauteur.

§ 3. — Monuments de la Renaissance et constructions modernes.

Un hôtel remarquable par son architecture ou *Hôtel Pincé*, faisant un des angles de la rue Basse et de la rue Haute-du-Figuier, connu aussi, mais indûment, sous le nom de *Palais des ducs d'Anjou* (1) est attribué, par rapport à son architecture, au règne de François Ier.

Cette construction élégante, flanquée de tourelles et ornée de guirlandes, de festons, etc., a été donnée par Bodin comme ayant été la résidence de la chambre des Comptes, mais cette version est assez généralement contestée par les archéologues.

D'un autre côté, si l'on considère que les armoiries de la famille de Pincé se trouvent sculptées dans une des parties de cet hôtel, et qu'un manuscrit ancien ayant pour titre : *Recherches historiques sur l'Anjou*, attribue la propriété de cet hôtel à « Martin-Pierre, sieur Dubois des Essards, lieutenant de juge ordinaire d'Anjou, échevin perpétuel d'Angers en 1505, puis maire en 1511, » il n'est plus possible de douter de son origine. — Voyez *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.*

Cet hôtel a été construit par Jean de Lespine, le même architecte qui a bâti le château du Verger, le clocher de la Trinité, la lanterne de Saint-Maurice, etc.

L'édifice, situé rue Courte qui recèle les divers musées d'Angers ainsi que la bibliothèque de cette ville, a été bâti par Olivier Barrault, trésorier de Bretagne, et qui fut élu trois fois maire d'Angers. Ce vaste local, connu sous le nom de *logis Barrault*, fut habité par Marie de Médicis, veuve de Henri IV; ensuite, sous Louis XIII, par des religieuses de l'ordre des Carmélites; puis par César Borgia, duc de Valentinois; enfin, affecté au grand séminaire jusqu'à l'époque de la révolution, où il devint le siège de l'Ecole centrale de Maine-et-Loire (voyez *Instruction publique*).

Le *Palais des Marchands*, situé rue Baudrière, orné des ordres ionique et corinthien, remonte pour sa construction à 1565, et fut établi par Charles IX.

La *Rossignolerie*, siége actuel du Lycée, a été bâtie en 1780, pour les Frères de la doctrine chrétienne, qui y ont pratiqué l'enseignement depuis 1783 jusqu'à la révolution, époque à laquelle ils furent dispersés.

(1) « On croit, dit Péan de la Thuilerie *(Description de la ville d'Angers)*, que ce sont les ducs d'Anjou qui l'ont fait construire pour y loger ou pour servir d'Hôtel-de-Ville. »

L'*Académie d'équitation.* Vers l'an 1752, sous le règne de Louis XV, les vastes bâtiments de l'Académie, situés place Saint-Laud, furent construits sur les plans de M. de Voglie, pour l'établissement d'une école d'équitation. Cette institution confiée à la direction de MM. de Pignerolle, ne tarda pas à acquérir une réputation qui s'est soutenue jusqu'à la révolution de 1789, époque à laquelle cet édifice fut transformé en casernes d'infanterie et de cavalerie. Depuis ce moment et jusqu'à ce jour, cet ordre de choses a constamment été le même, si ce n'est pendant un temps, que la caserne de cavalerie devint une succursale du dépôt de remonte de Caen.

La réputation de cette institution s'étendit au loin, et un grand nombre d'Anglais, plus particulièrement, au nombre desquels l'on cite lord Wellington vinrent y prendre des leçons d'équitation.

L'*Hôtel-de-Ville* actuel, dont les derniers travaux de construction et d'appropriation remontent à l'année 1851 environ, présente un grand développement dans sa façade. Cet édifice, assez remarquable d'ailleurs, est précédé d'une grande et vaste cour, dont l'étendue vers l'est, est bornée par une belle grille en fer placée dans l'alignement du boulevard.

Cette construction remplace en grande partie celle de l'ancien collége de l'Oratoire fondée en 1624, et qui jusqu'à la révolution de 1789 avait été consacrée à l'enseignement secondaire.

Haras d'Angers. Le Haras ou dépôt d'étalons de Maine-et-Loire, situé rue d'Orléans, remonte par son organisation particulière à l'époque de l'organisation générale des haras de France, décrétée par l'empereur le 4 juillet 1806 : Décret portant la formation pour toute la France, de six haras et de trente dépôts.

Avant ce temps, en 1793, l'administration départementale avait établi à Saint-Serge une espèce de dépôt, dont le nombre ne dépassa pas sept étalons.

En 1797, ce dépôt fut transféré aux Incurables; et plus tard, l'Académie d'Angers devint pendant un temps une succursale de cet établissement. L'inspecteur prit aussi son logement aux Incurables, et ce n'est qu'en 1803, époque à laquelle les principales constructions du haras actuel furent terminées, que cet administrateur fut définitivement installé.

Ce dépôt fournit pour la monte (1) à trois départements : Maine-et-Loire, la Loire-Inférieure et la Mayenne.

En 1849, année que nous prenons pour exemple, les étalons du dépôt, au nombre de 64, se trouvaient ainsi répartis, savoir : 31 pour le département de Maine-et-Loire, 17 pour celui de la

(1) La monte commence dans les premiers jours de mars et finit au 1er juillet.

Loire-Inférieure et 16 pour le département de la Mayenne. Mais ce nombre ne paraissant pas suffisant pour satisfaire à toutes les demandes, le Conseil général obtint qu'il fut augmenté.

Au mois de mars de l'année 1862, 10 étalons pur sang anglais, provenant des haras impériaux, sont venus prendre rang et accroître le nombre, déjà grand, des chevaux marquants de cet établissement; tels sont :

Aquila, par Gladiator et Cassandra.
The ban, par Don John et Défiance.
Darius, par Stronghow.
Debout, par Ionian et Félonie.
Geometrican, par Theon et Jew Giri.
Grog, par Nautilus et Discrète.
Hermandez, par Pantalon et Black-Bess.
Prelly-Boy, par Idle-Boy et Lena.
Shylock, par Simoon et The Queen.
Womersley, par Irish Birdcatcher et Cinizelli.

Indépendamment des chevaux du haras dont il vient d'être question, l'on trouve encore dans chaque arrondissement des étalons appartenant à des propriétaires. Ces étalons, approuvés par la commission hippique de chaque arrondissement, ne peuvent manquer de donner aussi de beaux produits.

Ces commissions, nommées par M. le Préfet, sont composées chacune de cinq personnes.

Courses d'Angers. Les courses d'Angers, dont l'hippodrome est situé dans les prairies d'Ecouflant, au bord de la Sarthe, à 8 kil. d'Angers, ont été instituées vers 1840. Ces courses dans le principe, furent suivies avec empressement par une foule nombreuse de curieux attirés, comme toujours, par la nouveauté. Mais ce genre d'exercice se reproduisant chaque année sans qu'il y fût apporté aucune modification notable, il en est résulté une espèce d'abandon de la part d'un public d'abord si empressé, qui ne se compose plus maintenant que des personnes qui y sont intéressées, et de celles qu'un goût prononcé pour les chevaux y attire encore.

La distance trop considérable de l'hippodrome ayant pu donner lieu à cet état de choses, un nouvel hippodrome mais plus rapproché d'Angers, fut proposé et accepté; et en 1850 les courses furent établies dans la prairie d'Aloyau, située sur la rive droite de la Maine, à un kil. environ de la ville. Néanmoins ce dernier emplacement, étant fréquemment envahi par les eaux, ne put longtemps satisfaire aux exigences de ce genre d'exercice, et les courses dans cette occurrence, retrouvèrent à Ecouflant les prairies qu'elles occupaient a leur début.

Poissonnerie ou *Halle aux Poissons*. Un projet de construction pour une halle aux poissons remonte au 20 juin 1828. L'ordonnance royale qui en autorise l'édification est du 7 mars 1831; et cette poissonnerie située près du pont des Treilles, fut livrée au public le 30 mars de l'année 1832.

La ville ne pouvant d'abord se charger des frais de cette entreprise, une société s'organisa et en fit les avances. M. F. Lachèse, architecte d'Angers qui en avait conçu le plan, le fit exécuter; et ce n'est qu'en 1848 que la ville en devint définitivement propriétaire, en prenant à son compte toutes les actions, non remboursées, des sociétaires.

Abattoir. L'abattoir d'Angers, situé à l'ouest du pont de la Basse-Chaîne, sur la prairie d'Aloyau, a été bâti sur les plans de M. Moll, architecte angevin. Le projet de construction conçu par la ville en 1828, arrêté définitivement en 1832, ne fut néanmoins mis à exécution qu'en 1842. Les travaux durèrent plusieurs années, et le 20 février 1846, cet établissement fut mis en activité et livré au public.

Depuis longtemps, chacun reconnaissait l'utilité d'un abattoir convenablement placé, afin de faire cesser l'usage établi depuis un temps immémorial d'abattre les bœufs au sein d'Angers même, rue de l'Ecorcherie; et la ville, lorsqu'elle s'est trouvée en position d'exécuter ce projet, s'est empressée de l'accomplir.

Il en a été de même de cet autre projet qui s'est réalisé à la satisfaction générale, de remplacer cette même rue de l'Ecorcherie, étroite, basse et insalubre, par une voie, à niveau de la rue Saint-Laud, l'une des plus belles de ce quartier, et à laquelle la ville imposa le nom de rue Plantagenet.

Ponts d'Angers. Angers possède trois ponts et les débris d'un quatrième, savoir :

1° Le grand pont ou vieux pont, situé sur la Maine, au centre de la ville, est très-ancien; mais des travaux récents, relatifs à son élargissement ainsi qu'à l'élévation de ses arches et terminés au premier janvier 1848, en ont fait un pont neuf. Ses arches, plein-cintre, de différentes largeurs et au nombre de huit, sont construites en dalles de schiste ardoisier, mais les parapets sont formés par plusieurs assises de pierre de Champigny (calcaire d'eau douce). Sa longueur est de 116 mètres.

2° *Le pont de fer de la Haute-Chaîne* (pont à la Polonceau), formé de trois arches fortement surbaissées, a été commencé en septembre 1835, et livré à la circulation, au moyen d'un péage, en novembre 1839.

Ce pont, dont l'ouverture se présente en ligne directe avec celle

du boulevard des Pommiers, ayant par cela même son arrivage placé sur une grande longueur du port Ayrault, il en résulte que celui-ci, se comblant chaque jour, aura bientôt disparu par ce travail indispensable.

A cette occasion nous croyons devoir rappeler que ce port, qui a rendu tant de services à la ville d'Angers, fut creusé en 1556, alors que René Ayrault, d'heureuse mémoire, était maire d'Angers.

Depuis la construction de ce joli pont, dont la forme rappelle celle du pont des Arts de Paris, les eaux de la rivière dans les grandes crues, s'écoulant lentement à cause de la longue levée qui joint cette construction sur la rive droite de la Maine, il est à regretter que des arches n'aient pas été pratiquées dans cette levée lors de sa construction, afin d'éviter cet inconvénient; et avec d'autant plus de raison encore que l'une d'elles eut servi pendant les eaux basses, de moyen de communication, soit avec charrettes soit de toute autre manière.

3° *Le pont de la Basse-Chaîne*, qui dans le principe était un pont suspendu formé d'une seule travée de 100 mètres d'une culée à l'autre, fut commencé en septembre 1835, et livré à la circulation au moyen d'un péage en 1838. Mais le 16 avril 1850, ce pont s'étant écroulé sous le poids énorme d'une partie du 11e léger, régiment qui arrivait à Angers, il fut refait mais en pierres de taille pour la majeure partie, et se compose de cinq arches plein-cintre. Il a été commencé en 1851, sous la direction de M. l'ingénieur Thoré, et confié aux soins de l'entrepreneur M. Hamon, avec le concours de MM. Benoist et Lebreton, qui dans la direction des travaux des Ponts-de-Cé, ont donné les preuves de leur savoir et de leur aptitude dans ce genre de constructions (1).

4° *Le pont des Treilles*, dont il ne reste plus que quelques parties, remonte par sa construction au moyen âge.

Obs. Indépendamment des moyens de communication que présentent ces ponts, Angers possède un bac sur la Mayenne qui relie l'île Saint-Aubin au faubourg de Reculée, et au port Launay, un bac sur la Sarthe.

Salle de Spectacle. La salle de spectacle située place du Ralliement, construite en 1821, sur les plans et sous la direction de M. Binet, architecte d'Angers, a remplacé l'ancienne salle du même genre construite au bas de la place des Halles. Des changements et

(1) Dans le cimetière de l'Est, on remarque un monument funéraire, placé sur une tombe collective renfermant les dépouilles mortelles des militaires du 11e régiment d'infanterie légère, qui ont succombé par suite de la catastrophe du pont suspendu de la Basse-Chaîne. Ce monument de piété, représenté par une colonne élevée, surmontée d'une croix, et qui a reçu les noms des deux cent vingt-trois victimes de ce triste événement, a été érigé aux frais de la ville d'Angers.

des embellissements faits à ce théâtre en 1851 et aux frais de la ville, étaient devenus nécessaires et comme un complément obligé des travaux primitifs.

Fontaines publiques. Considérées sous le rapport hydrographique, nous avons eu déjà l'occasion de parler des fontaines d'Angers; mais ici, examinées sous un autre point de vue, nous allons en dire quelques mots.

La ville d'Angers possède à l'intérieur quatre fontaines publiques :

1° La *fontaine Pied-Boulet*, située rue Baudrière, remonte au Xe siècle pour sa construction. Voici ce que l'histoire a conservé sur l'origine du nom qu'elle porte. Foulques Nerra, ayant choisi le jour pour faire commencer les fondations de l'église Saint-Nicolas, sortit à cheval de son palais pour se rendre sur les lieux, mais dans ce trajet, son cheval en s'abattant au bas de la rue Baudrière, vis-à-vis de la fontaine en question, se meurtrit le boulet de l'un de ses pieds. Cette fontaine qui portait alors, dit Bourdigné, le nom de *Fontaine-Bouillante*, prit, après cet accident, celui de *fontaine Pied-Boulet.*

2° La *fontaine de la place de la Laiterie,* dont les eaux sont peu abondantes, a été disposée dans sa construction pour recevoir le buste de Garnier, d'heureuse mémoire, médecin à Angers, et dont la vie a été consacrée avec le plus grand désintéressement au soulagement des pauvres. Cet homme de bien, et qui jouissait de la considération générale, ne reçut que fort tard, et quelques années seulement avant sa mort, la décoration de la Légion d'honneur, mais du moins il l'avait bien méritée.

3° et 4° La *fontaine Godeline* et la *fontaine de la place du Ralliement.*

La *fontaine Godeline*, située rue de l'Ecorcherie (rue comprise maintenant et faisant partie de la rue Plantagenet) fournissait les eaux nécessaires aux divers abattoirs concentrés autrefois dans cette rue.

Cette fontaine qui, pour sa construction, remonte à une époque assez reculée, ayant été bâtie en 1478 ou 1483, par Jean-Bernard alors maire d'Angers, reçoit les eaux qui lui viennent d'une autre fontaine, celle de la place du Ralliement, dont elle est en quelque sorte le trop plein.

Pour appuyer cette version, il suffit de faire remarquer la direction que prennent ses eaux, qui par un canal souterrain, après avoir traversé la place du Ralliement, la chaussée Saint-Pierre et tout un quartier, celui de la rue du Grand-Talon (2), se rendent à la

(2) La rue du Grand-Talon, dans son origine, portait le nom de rue Godeline.

fontaine Godeline. D'ailleurs, cette manière de voir se trouve fortifiée par cet autre fait non moins convaincant, et qui indique une ouverture par laquelle on peut pénétrer dans le canal souterrain en question, dont un bras remonte vers la source, tandis que l'autre descend et se rend à la fontaine Godeline.

Cette issue, recouverte d'une pierre de marbre, est située dans la petite cour d'entrée d'une maison de la rue du Grand-Talon, n° 9, à l'angle de ladite maison à droite en entrant. Cette pierre, d'environ 50 centimètres carrés, et qui portait l'inscription suivante — *Cette pierre recouvre l'escalier du bassin de la Fontaine Godeline* — ayant disparue, l'on pourrait en faire la recherche en fouillant la place qu'elle occupait : travail, d'ailleurs, s'il devenait infructueux sous ce rapport, qui aurait du moins cet avantage de mettre à découvert l'ouverture du canal souterrain en question.

La partie extérieure de la ville présente trois fontaines :

1° *La fontaine du boulevard Saint-Nicolas*, dont les eaux sont abondantes, a reçu, en 1834 et 1835, des constructions on ne peut mieux appropriées à sa destination ;

2° *La fontaine des Vignes*, située au fond d'une ruelle, sur le boulevard des Capucins, donne des eaux en abondance ;

3° *La fontaine du Jardin Botanique*, possède des eaux qui ont la réputation d'être excellentes.

Obs. Les eaux des fontaines et des puits d'Angers, sont depuis longtemps reconnues pour être de mauvaise qualité, à raison des schistes du terrain silurien inférieur, qui les recèlent et leur fournit certaines substances minérales salines, qu'elles tiennent ainsi en dissolution : état de choses, d'ailleurs, justifié par l'analyse chimique d'une grande partie de ces eaux (1), et qui, par cela même, fit naître le désir, bien louable sans doute de la part des habitants d'Angers, de pouvoir les remplacer par les eaux de la Loire.

Pour faire droit à cette réclamation si justement fondée de la part des habitants de cette cité, le Conseil municipal conçut en 1835, le projet qu'il mit plus tard à exécution, de faire arriver les eaux de la Loire à Angers. La prise d'eau s'effectua aux Ponts-de-Cé, et le château-d'eau, situé rue Saumuroise qui les reçoit, fournit à l'élégante fontaine du Mail, les eaux nécessaires à ses cascades ainsi qu'à toutes les *bornes-fontaines* des divers quartiers de la ville d'Angers.

Cette fontaine qui fait l'admiration générale des visiteurs, a été choisie à l'exposition des produits de l'Industrie à Paris, par M. Duboys, alors maire d'Angers.

(1) Comme exemple de la composition de ces eaux, voici l'analyse de celles que fournit la *Fontaime Pied-Boulet*, située au centre de la ville, faite par M. Cadot,

Le chemin de fer d'Angers (*Compagnie d'Orléans*), qui relie cette ville à celles de Paris d'une part, et de Nantes d'autre part, présente une longueur de 345 kil. de Paris à Angers, et de 84 kil. d'Angers à Nantes, total de Paris à Nantes 429 kilomètres.

A sa station d'Angers il a reçu deux gares, l'une pour les voyageurs, l'autre pour les marchandises, ainsi qu'une station de télégraphie électrique, administrative et privée, et comme nous l'avons déjà dit.

On compte 15 stations de Tours à Angers, savoir :

1.	Savonnières,	à	14 kil.	de Tours.
2.	Cinq-Mars,	à	24 kil.	*id.*
3.	Langeais,	à	26 kil.	*id.*
4.	La Chapelle-sur-Loire,	à	42 kil.	*id.*
5.	Port-Boulet,	à	47 kil.	*id.*
6.	Varennes,	à	55 kil.	*id.*
7.	Saumur,	à	64 kil.	*id.*
8.	Saint-Martin,	à	72 kil.	*id.*
9.	Les Rosiers,	à	80 kil.	*id.*
10.	La Menitré,	à	86 kil.	*id.*
11.	Saint-Mathurin,	à	89 kil.	*id.*
12.	La Bohalle,	à	96 kil.	*id.*
13.	Trelazé,	à	102 kil.	*id.*
14.	La Paperie,	à	105 kil.	*id.*
15.	Angers,	à	108 kil.	*id.*

ancien pharmacien à Angers, en la faisant suivre d'une analyse des eaux de la Loire, par M. Guindant, comme objet de comparaison.

Analyse des eaux de la fontaine Pied-Boulet.

Sulfate d'oxide de sodium	119 milligrammes.
Sous-carbonate d'oxide de calcium	120
Sous-carbonate d'oxide de magnesium	28
Hydro-chlorate d'oxide de calcium	112
Hydro-chlorate d'oxide de sodium	337
Nitrate d'oxide de calcium	164
Nitrate d'oxide de potassium	45
Nitrate d'oxide de sodium	264
Nitrate d'oxide de magnesium	111
	1 gr. 300 milligrammes.

Analyse des eaux de la Loire.

10 litres d'eau ont fourni :

Carbonate de chaux	0,17
Chlorure de calcium et chlorure de magnesium	0,51
Chlorure de sodium	Traces.

Les stations d'Angers à Saumur sont ainsi réparties, savoir :

1.	La Paperie,	à 3 kil.	d'Angers.
2.	Trelazé,	à 6 kil.	*id.*
3.	La Bohalle,	à 12 kil.	*id.*
4.	Saint-Mathurin,	à 19 kil.	*id.*
5.	La Menitré,	à 22 kil.	*id.*
6.	Les Rosiers,	à 28 kil.	*id.*
7.	Saint-Martin,	à 36 kil.	*id.*
8.	Saumur,	à 44 kil.	*id.*

Voici l'indication des stations de Paris à Saint-Nazaire.

1.	Paris,	à » kil.	
2.	Orléans,	à » kil.	
3.	Tours,	à » kil.	
4.	Saumur,	à » kil.	
5.	Saint-Martin,	à » kil.	
6.	Les Rosiers,	à » kil.	
7.	La Menitré,	à » kil.	
8.	Saint-Mathurin,	à » kil.	
9.	La Bohalle,	à » kil.	
10.	Trelazé,	à » kil.	
11.	Angers,	à 345 kil.	
12.	La Pointe,	à 8 kil.	d'Angers.
13.	Les Forges,	à 11 kil.	*id.*
14.	La Possonnière,	à 14 kil.	*id.*
15.	Chalonnes-Saint-Georges,	à 20 kil.	*id.*
16.	Champtocé,	à 28 kil.	*id.*
17.	Ingrandes,	à 35 kil.	*id.*
18.	Varades,	à 41 kil.	*id.*
19.	Ancenis,	à 53 kil.	*id.*
20.	Nantes,	à 84 kil.	*id.*
21.	Saint-Nazaire,	à » kil.	*id.*

Un second chemin de fer, mais celui-ci de Paris à Angers, par le Mans, est entrepris par une *compagnie dite de l'Ouest*. Cette ligne a été ouverte et exploitée le 7 décembre 1863.

Voici l'indication des stations d'Angers à Sablé, etc.

1.	d'Angers	à Ecouflant,	7 kil.
2.	*id.*	à Saint-Sylvain et Briollay,	11 kil.
3.	*id.*	à Tiercé,	20 kil.
4.	*id.*	à Etriché et Châteauneuf,	24 kil.
5.	*id.*	à Morannes,	34 kil.
6.	*id.*	à Pincé-Précigné,	40 kil.

7. d'Angers à Sablé, 49 kil.
8. *id.* au Mans, 97 kil.
9. *id.* à Paris, 308 kil.

En 1849, les travaux du chemin de fer, de Paris à Angers, par Orléans, se trouvant terminés, la ville d'Angers, voulut faire l'inauguration de ce grand et rapide moyen de communication qui la mettait en relation avec la capitale. Pour cette cérémonie, fixée au 29 juillet, Louis Napoléon-Bonaparte, alors président de la République, arriva à Angers ce même jour, par un train spécial, et fut reçu aux acclamations des habitants de cette ville.

Le président de la République était accompagné d'un grand nombre de personnes, au nombre desquelles se trouvaient MM. Dufaure, ministre de l'intérieur, Lacrosse, ministre des travaux publics, Rulhière, ministre de la guerre, de Falloux, ministre de l'instruction publique et des cultes, Dupin, président de l'Assemblée législative, etc. Les députés de Maine-et-Loire étaient également du voyage ainsi qu'un grand nombre d'autres personnes.

Pour cette solennité, le clergé d'Angers s'était joint aux autorités de la ville, et chaque locomotive reçut l'une après l'autre la bénédiction épiscopale.

Ce même jour, 29 juillet, la première pierre de l'hospice Sainte-Marie, situé en Reculée, fut posée par le Président de la République, et bénie ensuite par l'évêque d'Angers (1).

Cette journée s'est terminée par un festin, des bals et des illuminations.

Saumur n'est point resté en arrière dans cette circonstance, et reçut dignement le Président de la République lors de son passage

(1) *Hospice Sainte-Marie.* Le 25 août 1837, la commission administrative des hospices, sous la présidence du maire d'Angers, estime qu'il y a nécessité et urgence de transférer dans un autre local les trois hospices d'Angers désignés sous les noms d'*Hôpital général*, d'*Hospice des incurables* et d'*Hospice des pénitentes*, lesquels constituent ensemble une population de 1,000 individus.

Puis viennent d'autres délibérations tant de la commission des hospices que du conseil municipal.

Le 27 avril 1838, la même commission désigne le grand enclos de Bellefontaine, situé en Reculée, comme emplacement pour cet hospice.

Au mois de mai de la même année, le conseil municipal donne son consentement à l'exécution de ce projet, et plus tard la ville vote une somme de 50,000 fr. pour concourir à cette grande œuvre.

Les plans fournis par M. Moll, architecte de Paris, furent adoptés; le 29 juillet 1849, le prince Louis-Napoléon, président de la république, posa solennellement la première pierre du nouvel édifice; et le jeudi 30 novembre 1854, eurent lieu la bénédiction par Mgr Angebault, évêque d'Angers, et l'installation de ce magnifique monument.

Avant la bénédiction plusieurs discours furent prononcés, savoir: par M. Duboys, maire d'Angers, M. Vallon, préfet de Maine et Loire, M. Bourcier, président de la

dans cette ville, le 31 juillet. en retournant à Paris. L'Ecole de cavalerie se distingua, surtout dans le carrousel qu'elle exécuta avec l'ensemble le plus parfait, et qu'elle apporte toujours dans ce genre d'exercice.

Nous terminerons cet article en faisant remarquer, d'après la statistique des chemins de fer, qu'à l'époque de l'inauguration du chemin de fer d'Angers, il existait déjà en France 670 machines locomotives; et si l'on ajoute à ce nombre 8980 chaudières à vapeur, employées pour les arts industriels ainsi que 225 bateaux à vapeur, non-compris les bâtiments de guerre, l'on arrivera au chiffre remarquable de 9875 machines de ce genre.

Promenades d'Angers. — La plus ancienne des promenades actuelles d'Angers, est celle du Mail, dont l'origine remonte à 1616: époque à laquelle — Pierre Ayrault étant maire d'Angers — elle fut plantée. Les arbres en ont été plusieurs fois remplacés; et à l'époque du siége d'Angers par les Vendéens, le 4 décembre 1793, tous les ormes, déjà fort anciens, formant cette plantation, qui remontait à 1704, furent abattus, et quelques années plus tard, remplacés par des arbres de même espèce. Ce sont ces derniers ormes plantés par M. Leroy, du Grand-Jardin, distribués sur quatre rangs, qui garnissent, avec les tilleuls de l'avant-mail, la promenade actuelle du Mail, promenade très-belle sans doute, mais dont la fréquentation néanmoins n'est bien marquée que le dimanche, pendant l'été et particulièrement dans l'après-midi, au moment où la musique du régiment en garnison à Angers vient y exécuter des concerts (1).

Cette promenade est située en face de la Mairie, de laquelle elle n'était séparée que par le vaste Champ-de-Mars qui la précédait, mais dont une partie a été employée pour y créer un parterre orné

commission administrative des hospices; enfin, une dernière allocution, par Mgr l'évêque d'Angers, fut écoutée avec recueillement, après la bénédiction de la chapelle et de l'hospice lui-même (*).

(Extrait, abrégé, du *Journal de Maine et Loire*, du 4 décembre 1854).

(1) Cet usage, dont l'origine peut remonter à l'année 1840, ayant été si bien accueilli dans le principe, il est certain, que lorsqu'il vient à cesser par le départ du corps de musique, il manque quelque chose d'important aux habitants d'Angers.

(*) C'est dans cette chapelle qu'on voit des *peintures murales*, si remarquables d'ailleurs, exécutées par trois peintres angevins: MM. Lenepveu, Dauban et Appert, qui, par une heureuse entente, se sont réunis pour laisser à leur ville natale un souvenir précieux à plus d'un titre.

Si nous ne pouvons entrer ici dans des détails que comporterait une œuvre aussi compliquée et aussi remarquable, nous répéterons du moins ce qu'un voyageur disait, après avoir examiné en connaisseur et avec toute l'attention que comportent des œuvres aussi remarquables:

« Félicitons les peintres angevins d'avoir trouvé d'aussi heureuses inspirations, et tant de » bonheur uni à tant de talent. Et félicitons cette ville, où les traditions de l'art se perpé- » tuent, d'avoir dans MM. Lenepveu, Dauban et Appert, des artistes aussi éminents et des » enfants aussi dévoués. » (Extrait du journal l'*Union de l'Ouest*, avril 1862).

de fleurs et au sein duquel se trouve placée une élégante fontaine. Les eaux que cette fontaine reçoit de la Loire, qui surgissent et retombent, de la manière la plus gracieuse, de ce joli monument, sont en outre distribuées dans les divers quartiers de la ville.

Les autres promenades d'Angers sont nombreuses et d'une grande étendue, puisqu'elles comprennent tous les boulevards qui entourent cette ville, ainsi que quelques autres points non moins rapprochés.

Les boulevards d'Angers, au nombre de huit (1), sont plantés, pour la plupart, chacun de deux doubles rangs d'ormes, arbres des plus convenables en pareille circonstance, mais qui succombent et disparaissent successivement par suite de l'amputation de leurs grosses branches, et qu'on remplace par des sycomores, arbres également de décoration.

La plantation des boulevards d'Angers, remonte à l'époque de la restauration, en 1815, M. Papiau de la Verrie, étant alors maire d'Angers; et quelques années après, lorsque les arbres qui la composent purent donner de l'ombre suffisamment, le marché aux fleurs et celui pour les oiseaux, furent l'un et l'autre transportés de la place du Ralliement au boulevard de Saumur.

Ces marchés, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, et qui abondent en fleurs des plus variées et en oiseaux de volière et autres, ont lieu tous les dimanches et fêtes, dans la matinée, à partir du mois d'avril jusqu'à celui d'octobre. Et depuis que tous les horticulteurs angevins ont pris la bonne habitude de faire venir directement de leurs sources, les nouvelles espèces de plantes annoncées dans le commerce, il en est résulté que l'on voit assez fréquemment sur ces marchés, des fleurs réputées rares.

Sur l'une de ces promenades encore, au rond-point qui sépare le boulevard des Lices de celui du Château, se trouve placée la statue en bronze du roi René.

Une remarque faite depuis longtemps, c'est qu'Angers, ayant fourni un grand nombre d'hommes de mérite qui ont servi à son illustration, ne possédait encore aucun monument qui pût rappeler quelques-uns de ces souvenirs heureux. Pour mettre fin à cet état de choses, et protester contre cette espèce d'indifférence ou d'oubli, M. le comte de Quatrebarbes, auquel ce fait n'avait point échappé, entreprit de doter la ville d'Angers d'un monument

(1) 1° Boulevard du Jardin-des-Plantes, 2° Boulevard de la Mairie, 3° Boulevard de Saumur, 4° Boulevard du Haras, 5° Boulevard des Lices, 6° Boulevard du Château, celui-ci planté en marronniers, 7° Boulevard de Laval et 8° Boulevard des Capucins planté en tilleuls et en platanes.

durable en faisant ériger, avec les produits de la vente des œuvres du roi René, une statue en bronze à la mémoire d'un prince aimé et chéri des Angevins.

Cette statue en pied, a été exécutée par David, d'Angers, et fondue en bronze en 1846, par Eck et Durand, de Paris. Mais les travaux d'appropriation, et de sculpture du piédestal, n'ont été terminés, ainsi que la rampe d'enceinte, que vers le 15 mars de l'année 1855.

Sur un des côtés du socle on lit cette inscription :

Au roi René, élevé avec le produit de ses œuvres, par M. le comte de Quatrebarbes (1).

Une autre inscription placée sur une espèce de pancarte, rappelant les œuvres du roi René, est ainsi conçue :

Coutume d'Anjou et de Provence.
Statuts de l'ordre du Croissant.
Livre des Tournois.
Amours du Bergier et de la Bergeronne.
Conquête et Doulce mercy.
L'abusé en court.
Mortifiment de vaine plaisance.

Ce monument est accompagné de douze statuettes en bronze, de 66 centimètres de hauteur, également de David, et fondues de même par Eck et Durand, représentant les personnages ci-après :

Dumnacus,	Philippe-Auguste,
Roland,	Charles Ier, roi de Sicile,
Robert le Fort,	Louis Ier, duc d'Anjou,
Foulques Nerra,	Isabelle de Lorraine,
Foulques V,	Jeanne de Laval,
Henri II Plantagenet,	Marguerite d'Anjou,

Non loin du boulevard du Haras et dans la même direction, se présente la promenade du chemin de fer, lieu planté en 1850, d'un certain nombre de marronniers — arbres de décoration par excellence, — et dont l'allée principale conduisant au pont qui traverse le chemin de fer est des plus fréquentées.

(1) M. le comte de Quatrebarbes a publié les *Œuvres du roi René,* en 4 vol. grand in-4° (Angers, Paris, 1844-1846); et le produit de la vente a été employé à couvrir les frais relatifs à l'érection de cette statue. Ce magnifique ouvrage, orné d'un grand nombre de lithographies dues au crayon de M. Hawke, est sorti des presses de MM. Cosnier et Lachèse.

De cette allée, la vue s'étend à plusieurs kilomètres, au-delà de la Maine, sur les coteaux qui bordent à l'ouest cette rivière, et l'œil plonge avec délices sur ces riants paysages. C'est au reste, pour les habitants d'Angers, le seul point avec ceux toutefois que donnent le *Bout du Monde* et la *Levée Besnardière*, qui puisse leur présenter le spectacle si attrayant d'une belle vue.

Quant à la promenade du Château, connue de tout temps sous le nom de *Bout du Monde*, que nous venons de citer, et qui maintenant n'est plantée que de quelques arbres seulement, elle n'en n'est pas moins fréquentée, et surtout par les personnes qui désirent jouir du délicieux point de vue qu'elle procure, lorsque l'œil se dirige sur les rives de la Maine, de la Mayenne, ou de la Sarthe.

Nous terminerons ce que nous avons à dire par rapport aux promenades d'Angers, en en indiquant deux autres, mais de genre bien différent et des plus agréables, à raison de leur distribution, ainsi que des plantes variées qu'elles offrent, l'une et l'autre, à l'observation des promeneurs : ce sont celles du jardin des Plantes et du jardin de la Préfecture. Cette dernière fut livrée au public en 1848.

Enfin et pour dernière construction moderne, nous citerons à Angers l'église Sainte-Thérèse, située faubourg Gauvin, dont la consécration, par Mgr Angebault, évêque d'Angers, a eu lieu le 22 octobre 1862.

Cette église, qui appartient par le style au XIIIe siècle, a été construite sur les plans et sous la direction de M. Tessier, architecte.

CHAPITRE IV. — INDUSTRIE.

L'industrie, comme nous avons eu déjà l'occasion de le faire remarquer, se divise en trois grandes catégories : l'*Agriculture*, la *Technologie* et le *Commerce*. Nous allons en dire ici quelques mots en ce qui concerne toutefois la commune d'Angers.

AGRICULTURE ET HORTICULTURE.

L'agriculture se subdivise en deux parties distinctes : l'agriculture proprement dite et l'horticulture.

Si la première, pour la commune d'Angers, n'a rien de bien particulier qui puisse la faire distinguer de l'agriculture pratiquée

dans son entourage, il n'en est pas de même de l'horticulture : en effet, cette seconde partie de l'agriculture, dont les travaux se rattachent soit à la culture des plantes maraîchères, soit à celle des pépinières ou bien des fleurs, est tellement avancée dans les progrès qu'elle a su faire, qu'elle occupe, et déjà depuis longtemps, un rang distingué dans l'horticulture française. Nous allons rapidement passer en revue chacune de ses subdivisions.

1° *La culture maraîchère*, complément indispensable de l'agriculture proprement dite, se montre dans la commune d'Angers sur une très-grande échelle, puisqu'on la rencontre sur toutes les fermes autour d'Angers, et principalement dans la paroisse de Saint-Laud, où les terres si convenables à ce genre de culture donnent des productions remarquables en choux de diverses sortes, pois, haricots, asperges, artichauts, melons, etc., qui d'ailleurs, pour la plupart, sont expédiées pour Paris, etc.

Cette culture alterne avec celle du lin, du chanvre, du blé, etc.; ce dernier, connu sous le nom de *froment de Saint-Laud*, est tellement remarquable par sa beauté, que tout ce qui en est récolté est ordinairement vendu pour semences.

2° *La culture des pépinières*, comprend une grande quantité d'hectares de terre aux environs d'Angers, et plus particulièrement encore dans la paroisse de Saint-Laud. Cette culture se rapporte à celles des arbres de décoration, et des arbres fruitiers ; mais ce sont plus spécialement ces derniers qui en occupent la majeure partie.

Dans un ouvrage sur l'agriculture du département de Maine-et-Loire (1), nous avons eu l'occasion déjà d'indiquer les espèces d'arbres qui entrent dans ces deux catégories; néanmoins nous croyons devoir rappeler ici, par rapport aux nouvelles espèces d'arbres fruitiers, comment et de quelle manière celles-ci se trouvent dans les cultures des pépiniéristes angevins.

La Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, désirant procurer à l'horticulture angevine, les diverses espèces nouvelles de fruits, que la Belgique, plus particulièrement, possédait en abondance, conçut en même temps le projet de les réunir dans un jardin particulier afin de pouvoir les étudier, et de ne répandre ensuite que les espèces dignes vraiment d'être cultivées. Pour atteindre ce but elle fit part de ce projet à la ville qui lui donna son approbation ; et en 1834, la concessiou pour vingt années d'un jardin situé sur le boulevard des Lices, fut faite à cette société par le conseil municipal d'Angers.

La société dont il vient d'être question nous en confia la direction, et, à peu près dans le même temps, ayant créé dans son sein,

(1) *Etat actuel de l'agriculture dans le département de Maine-et-Loire.*

un comice horticole, — le Comice horticole de Maine-et-Loire, — cette Société nous en conféra la présidence.

Pour arriver au résultat que s'était proposé la Société d'Agriculture, non-seulement nous entreprîmes des voyages, mais encore nous provoquâmes une correspondance qui devint des plus actives avec un certain nombre d'amateurs pomologistes distingués de différentes contrées, afin de pouvoir et le plus promptement possible, faire jouir notre pays des nouvelles espèces de fruits si remarquables, d'ailleurs, que possédait la Belgique, l'Angleterre, la Suisse, etc.

Ainsi, la Belgique, qui doit à Van-Mons, d'heureuse mémoire, de même qu'à beaucoup d'autres pomologistes distingués de ce pays, la création par des semis, d'une quantité prodigieuse de beaux et excellents fruits, nous procura la plupart des espèces de Van-Mons, toutes celles de la collection du duc d'Aremberg, et la majeure partie des fruits de MM. Parmentier (Louis), Bouvier, Decoster, Bivort, etc., et particulièrement en poires.

L'Angleterre, par la bienveillance de sir Knight, président alors de la Société d'horticulture de Londres, et les dons de MM. Langelier et Lemasurier, de Jersey, nous fit présent aussi d'un grand nombre de fruits intéressants, tels que poires, pommes, groseilles.

La Suisse, par nos rapports avec M. de Candolle, l'auteur de la *Flore française*, directeur alors du jardin botanique de Genève, nous fit présent surtout, de 80 variétés de raisins de table, ainsi que de la plupart des espèces de pruniers, que l'on peut encore observer dans le jardin fruitier de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.

Enfin, en France, MM. Léon Leclerc, de Richebourg, Bretonneau, le comte Odart, Mabit, Philippart, Lecomte, Guilloud, Marcelin Vétillard, Foulard, Vibert, ainsi que quelques autres amateurs, nous firent parvenir de nombreuses et nouvelles variétés de fruits de divers genres. Il en est de même du potager de Versailles, et le Luxembourg nous adressa une grande quantité de vignes, mais celles-ci, pour le plus grand nombre, se rapportant à des cépages propres à faire du vin.

Avec de tels secours, auxquels sont venues se joindre la plupart des espèces de fruits anciens, et quelques-unes des nouvelles offertes par les pépiniéristes d'Angers, il nous fut facile et en peu de temps de faire planter convenablement le jardin en question, dont nous avions tracé le plan, et auquel la Société d'agriculture donna son approbation.

Les choses étant ainsi, le Comice horticole put bientôt distribuer des greffes aux pépiniéristes et aux amateurs qui en firent la de-

mande, après constatation toutefois de leurs bonnes qualités (voy. au reste : la *Statistique horticole de Maine-et-Loire*).

3° *La culture des fleurs*, culture obligée maintenant pour satisfaire au goût si prononcé en général, dans ce genre de plaisir, qui porte l'homme, souvent à son insu, à l'admiration des œuvres de la création, mais qui fait sa joie, son contentement, son bonheur. Et si son admiration est grande, en voyant se dérouler le tableau qui rassemble tant de beautés diverses, elle le devient bien davantage encore pour celui qui, par les soins qu'il s'est donnés lui-même, a pu obtenir de nouvelles conquêtes par des semis intelligents.

Cependant, il faut bien le reconnaître, la paternité peut se laisser entraîner à un penchant bien naturel, sans doute celui qui le porte à l'admiration de ses enfants; mais ici elle doit avoir ses bornes, et ne pas donner à penser que toujours une nouvelle variété doit être préférée à sa devancière. Sous ce dernier rapport, le Comice horticole de Maine-et-Loire a rendu de véritables services à l'horticulture ainsi qu'aux horticulteurs, en décrivant et publiant chaque année, dans un recueil spécial, les fleurs et les fruits nés dans le département, après toutefois avoir reconnu pour celles-ci leur beauté et pour ceux-là leur bonne qualité.

La floriculture angevine, qui occupe un grand nombre d'horticulteurs, et tous dans les faubourgs ou la banlieue d'Angers, comprend les plantes de pleine terre, de serre tempérée, d'orangerie et de serre chaude.

La première de ces divisions, se rapporte à la culture des rosiers, à celle des plantes dites de terre de bruyère, dont les Camélias, les Rhododendrons, les Fuchsias, etc., occupent une certaine place (1), ainsi que les plantes dites aussi de pleine terre.

La deuxième renferme les plantes de serre tempérée et d'orangerie.

Enfin, la troisième, la moins nombreuse, fournit les plantes de serre chaude.

Obs. Ne pouvant entrer ici dans de plus grands détails par rapport à l'horticulture angevine, nous renvoyons donc le lecteur à la *Statistique horticole de Maine-et-Loire*, ainsi qu'aux autres publications du Comice horticole, où les noms des horticulteurs se trouvent indiqués et d'après leurs spécialités.

(1) Tous les camellias peuvent, à Angers, passer toute l'année en pleine terre, et leur floraison sera toujours assurée lorsque ces arbustes seront placés à une exposition telle que le soleil ne puisse les atteindre ou que faiblement, à son lever ou son coucher.

Angers n'est point une ville essentiellement manufacturière ; elle a perdu même certains genres d'industrie.

Elle possédait dans sa banlieue deux carrières d'ardoises (la carrière de *Pigeon* et celle du *Tertre-au-Jau* qui, depuis longtemps sont abandonnées, de même qu'une raffinerie qui n'existe plus.

La fabrication des *bas au métier* qui, en 1789 occupait plus de 1,500 personnes, et produisait plus de 600 douzaines de paires de bas par semaine est réduite maintenant, et se rapporte seulement à deux ou trois fabricants.

En 1804, la ville d'Angers comptait 300 métiers environ pour la confection des mouchoirs de coton ou de fil, imitant ceux de Cholet, et dont ils avaient pris le nom. La filature, à cette époque, faisait usage de mécaniques, dites à la Jenny. Et si cette industrie, pour Angers, se trouve maintenant en quelque sorte anéantie, l'on doit dire aussi qu'elle s'est reportée dans l'arrondissement de Cholet d'où elle était primitivement venue, et à Cholet même qui toujours en est le centre d'action (voy. *Cholet*).

De la manufacture de *toiles peintes de Tournemine*, jouissant autrefois de priviléges et d'avantages immenses, il n'en existe plus, et depuis fort longtemps que le souvenir ; mais à raison de sa célébrité et de sa longue existence, nous croyons devoir rappeler ici quelques faits qui s'y rattachent afin d'en perpétuer ainsi le souvenir.

Manufacture de Tournemine. — Les frères Danton (Thomas et François) furent les fondateurs de cet établissement, qui remonte à la moitié du XVII[e] siècle. En 1752, il obtinrent du roi le premier privilége d'établir à Angers, une manufacture de toiles peintes ou imprimées, à l'instar de celles des Indes.

Cette manufacture, établie à Tournemine, faubourg Saint-Jacques, l'une des trois entreprises de ce genre en France autorisée par le roi, fut pourvue bientôt d'un nouveau droit, celui de pouvoir faire de l'indienne.

En 1764, une compagnie formée de MM. la Besnardière, Lesourd-Delisle et Gaultier succéda aux frères Danton, par la cession que ces derniers lui firent de la manufacture de Tournemine. Mais en cédant leur établissement, les frères Danton firent construire, sur un terrain situé à l'ouest de Tournemine, la *manufacture de Bel-Air*, qui plus tard fut acquise par M. Lesourd-Delisle, et pour son propre compte.

La manufacture de Tournemine, pendant onze années que dura

son association, fit l'impression des mouchoirs avec dessins des deux côtés.

Le bleu de Cuve, dit à la réserve, atteignit aussi une grande perfection.

Cette association dissoute, et la manufacture vendue, une autre société composée de MM. Commeau, Lemasurier fils, Sibon et Haudeville, se constitua et fit bâtir la manufacture des Capucins, en Reculée ; et les impressions d'indienne, ainsi que les mouchoirs à double impression continuèrent d'avoir lieu pendant cinq années.

Après cet espace de temps écoulé, l'association se modifia bientôt en perdant successivement la majeure partie des membres qui la composaient ; et de telle sorte, qu'en 1825, M. Sibon se trouva seul pour soutenir cette entreprise. Les choses ne pouvant rester ainsi, l'établissement fut vendu en 1830 aux dames de Belle-Fontaine, qui y établirent un pensionnat de jeunes demoiselles (1).

Ces diverses fabrications occupaient 80 tables d'impressions, et près de 5,000 ouvriers ; et 250,000 aunes de toiles pour mouchoirs, plus particulièrement, de toutes largeurs, qualités, dessins et couleurs, tant à forfait que par commissions, étaient imprimées chaque année.

A l'exception d'une petite quantité de toiles de coton, dites siamoises, fabriquée en France, la plupart des toiles destinées à être peintes, provenaient de l'Inde.

Les débouchés, pour les produits de cette manufacture, étaient les grandes foires de France et différents ports sur les deux mers.

Obs. Si nous consignons ici les faits qui se rapportent à cette ancienne et bien remarquable manufacture, et qui nous ont été fournis par un ancien associé, M. Lesourd-Delisle, c'est afin qu'ils puissent un jour servir à l'histoire de l'industrie angevine, tout en faisant voir les mutations qui surviennent ou s'opèrent dans l'espace d'une période de temps à une autre.

Nous allons maintenant indiquer les diverses industries qui existent dans la commune d'Angers, en les classant dans l'ordre suivant :

1° Industries qui emploient les matières minérales.

2° Industries qui emploient les matières végétales.

3° Industries qui emploient les matières animales.

4° Inductries mixtes ou qui emploient plusieurs des matières indiquées précédemment.

(1) Cette propriété étant devenue nécessaire aux hospices d'Angers pour effectuer leur grande entreprise, la construction de l'hospice Sainte-Marie, les dames de Bellefontaine en firent aussitôt l'abandon et entrèrent facilement en arrangement.

Première division.

La première de ces divisions, comprenant la statuaire et autres genres de sculptures, etc., nous montre :

1° L'atelier de Saint-Joseph, situé rue Grainetière, appartenant à M. l'abbé Choyer, et qu'il dirige avec tant d'avantage.

Cet établissement consacré à la statuaire religieuse, ainsi qu'à l'ornementation des églises, et en général à tout ce qui peut concerner le culte catholique, se présente sur une grande échelle. Le marbre, ainsi que la pierre de Tonnerre et celle de Chauvigny, sont pour ces sortes de travaux généralement employés, bien que le bois et même les métaux le soient aussi dans cetaines circonstances.

« Cet atelier, ainsi dirigé par un ecclésiastique, dit un rapport » que nous avons sous les yeux, donne un exemple qu'on ne sau- » rait trop encourager : montrant ainsi le clergé dirigeant lui- » même l'art et les artistes dans les voies de la tradition et de la » science liturgique. » Les succès obtenus par M. l'abbé Choyer dans la conception et l'exécution de ses œuvres étant bien connus, nous dispensent de tout autre éloge à l'égard de cet habile statuaire.

2° L'atelier de sculpture de M. Chapeau, situé Chemin de Terre, près la caserne, offre comme le précédent, le même genre de travaux ; et l'établissement de même nature, de M. Barême, auquel a succédé M. Bouriché, situé rue de la Madeleine et destiné à la statuaire religieuse, ont fourni l'un et l'autre, des ouvrages tellement bien appréciés par les personnes compétentes, qu'il ne nous reste seulement que le plaisir de rappeler des éloges si bien mérités.

3° Nous pourrons en dire autant des ouvrages de divers genres : statues, groupes, etc., d'une parfaite exécution, déjà sortis des mains de MM. Taluet, Maindron, Arnault, etc., statuaires distingués de notre ville, et dont les talents, comme ceux des précédents, les placent dans la section des beaux-arts.

4° Dans cette division encore, l'on doit comprendre cette industrie que se partagent les nombreux sculpteurs de notre ville, dont les travaux se rattachent à l'architecture et à ses ornements; travaux d'ailleurs des plus variés, parfaitement exécutés, et qui se font remarquer, dans l'ornementation non-seulement des édifices, mais encore des hôtels et des maisons particulières.

Si maintenant on jette un regard sur ces beaux et nouveaux édifices, ces maisons nouvellement construites, que l'on rencontre dans tous les quartiers de la ville, constructions ornées de ce que l'architecture ne pouvait donner autrefois qu'à des ouvrages exceptionnels, l'on se demande qui a pu faire naître ou procurer

ce changement, cette transformation si désirable? La réponse est toute prête pour les habitants d'Angers, qui d'une voix unanime et reconnaissante, tout à la fois, désignent le *Cours de dessin* institué par la ville, et si bien professé, naguère par M. Mercier, aujourd'hui par M. Dauban, comme ayant produit ce prodige!

5° *Sculpture nécrolitique.* — Une industrie spéciale, assez nouvelle pour Angers, sans dénomination particulière jusqu'à ce jour, que nous désignons ici sous le nom de *Sculpture nécrolitique*, et qui consiste à ne confectionner que des monuments funèbres, tels que : croix, pierres sépulcrales, tombeaux, etc., fut importée à Angers, vers 1820, par M. Bellanger, sculpteur, boulevard du Haras.

Ces ouvrages, assez variés dans leurs formes, leurs sculptures et autres ornements qui les décorent, sont travaillés, pour la plupart, soit en pierre de granit, soit en marbre, soit en pierre de Tonnerre ou de Chauvigny, etc.

Ces dernières, dures, compactes et résistantes, d'un blanc légèrement jaunâtre et tenant très-bien l'arête, appartiennent l'une et l'autre au terrain jurassique. Elles sont également employées à d'autres ouvrages, tels que : tables de balcons, appuis de croisées, etc.; et leur teinte s'allie on ne peut mieux à celle du tuffeau blanc, employé si avantageusement dans la construction des édifices.

Divers dépôts de monuments funèbres, appartenant à MM. Bellanger, Chapeau, Poulain, Rabaland et Yvon sont situés dans le voisinage du cimetière de l'est, et présentent dans ce genre des objets les plus variés.

6° La *marbrerie d'Angers*, qui, depuis longtemps, jouit d'une réputation justement méritée — indépendamment de ses travaux habituels — construit aussi des monuments funèbres.

7° Les fabriques de meules de moulins de MM. Bergeret, Lebled et Riby, sont connues au loin comme au près pour l'excellente qualité de leurs produits.

8° La *Peinture sur verre*, cette industrie nouvelle pour Angers, fut importée dans cette ville par M. Thierry-Landais, peintre sur verre, rue d'Orléans (Voir à ce sujet un rapport fait à la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, et consigné dans le tome 5, page 402 de ses *mémoires*. Voir aussi un article nécrologique sur M. Thierry-Landais père, par M. Godard-Faultrier, compris aussi au nombre des travaux de la même société).

9° *Fabrique de plomb de chasse.* — En 1823, une fabrique de plomb de chasse fut établie dans la tour Saint-Aubin, par M. Voisin, ancien plombier à Angers; qui, le 3 mars 1823, en reçut l'autorisation. Ce plomb ne laisse rien à désirer pour sa qualité, étant

complétement sphérique, sans lacunes et d'un poli brillant parfait. Il peut rivaliser avec les plus beaux plombs, dits plombs anglais.

10° *Mécaniciens ou constructeurs de mécaniques*. Angers possède plusieurs mécaniciens, dont les travaux sont justement appréciés : MM. Laboulaye, Blot, Calabert, Gautier père, Gautier fils, Léonard et Lamaure; et dans plusieurs ateliers l'on y construit des machines à vapeur.

11° *Fondeurs*. Au nombre des mécaniciens que nous venons de citer se trouvent compris plusieurs fondeurs, néanmoins nous allons rappeler ici les noms des uns et des autres, tels sont : MM. Laboulaye, Guillaume-Besson, Lebrun, fondeur en cuivre, Léonard, Lamaure, Noguet, Riby et Lefort.

12° *Chaufournerie*. Au village des fourneaux, près Angers, se présentaient depuis longtemps deux fours à chaux contigus, dont l'un, en 1849, fut pourvu d'une colonne élégante, fort élevée et servant de cheminée.

Deux autres fours à chaux à feu continu comme les premiers, et situés vers N.-O. de ceux-ci, furent construits, en 1847, par M. Massonneau. Ces deux fours, exploités maintenant par MM. Repussard et Chiron, sont munis chacun d'un couvercle surmonté d'une haute cheminée en tôle, pour y concentrer la chaleur.

Le marbre qui les alimente est pris sur les lieux, et la chaux qui en provient est reconnue pour être hydraulique. Mais malheureusement le temps n'est peut-être pas très-éloigné où ce dépôt de calcaire, qui d'ailleurs est fort limité maintenant, disparaîtra sans doute ; mais il sera facile alors de le remplacer par d'autres marbres, qui de fort loin, peut-être, peuvent arriver sur les lieux par le canal (canal des fourneaux), qui débouche dans la Maine.

13° *Usine à Gaz*. En 1843, MM. Gosselin et compagnie établirent près le pont de la Chalouère, une usine à gaz pour l'éclairage de la ville d'Angers. Tout en produisant cette matière aériforme, ils obtinrent en même temps deux autres produits qui ont aussi leur utilité : le coke et le coltar.

Deuxième division.

La seconde divison de l'industrie, dont la matière première est fournie par les végétaux, présente, savoir, l'industrie manufacturière se rapportant :

1° A la fabrication des toiles à voiles tissées à la mécanique, de MM. Joûbert et compagnie, ainsi qu'à celle de M. Trudelle.

2° A celle des cordes destinées plus particulièrement à la marine, de M. Potraies, Marcheteau et G. Laroche, de MM. Besnard, Richou, et Genest ; à celle de cordages et ficelles de MM. Hillaire et Maugars.

3° A diverses espèces de filatures, savoir : aux filatures de chanvre et de lin de MM. Joubert-Bonnaire et compagnie, de MM. Lainé-Laroche, Max-Richard et de M. H. Meauzé ; à la filature de coton de M. Renault-Lihoreau ; aux filatures de laines savoir : de M. Angrand, de M. Foucault ; de laines peignées, de MM. Cariol, Cresson et Ridreau ; de laines et confection de flanelles, de MM. Oriolle fils et Rochard.

4° Puis, se présentent les confections de flanelles, de M. Grenier, celle de MM. Chevillé et Morin, ainsi que celle de M. Gendron.

5° Enfin, la fabrication des tissus imperméables de M. Jarry-Albaret ; celles de M. Grassin et de M. Desbois-Richard.

Angers possède en outre diverses espèces de fabriques, savoir :

1° La fabrique des bois découpés à la mécanique de M. Raynaly.

2° Celle de treillages en bois, de M. Lalbin, s'y fait aussi remarquer; sa perfection se rattache au mode même des moyens employés que lui donne la scie mécanique.

3° M. Touchet et autres personnes font aussi des treillages, mais ceux-ci, pour la plupart sont en bois plané.

4° Nous citerons aussi la fabrique de bouchons de liége, assez récemment établie, de M. Barrère ; ainsi que celle de chaises si bien confectionnées de diverses personnes.

5° La fabrique de cartes à jouer, de M. Dieudonné.

6° La confection des parapluies et ombrelles de M. Sarret-Terrasse, Pierre Sarret, etc.

7° Dans cette division, nous devons placer les *vins champanisés* de plusieurs fabricants. Les vins de Champagne, qui plaisent, on peut dire, à tout le monde, ont fait naître le désir à plusieurs personnes de ce département de pouvoir les imiter, et MM. Lesourd-Delisle à Angers, Frémy à Chalonnes et Ackermann à Saumur, y sont parvenus avec succès.

Ces vins, qui varient pour la douceur et la force expansive du gaz qu'ils recèlent, sont distingués en *vins secs et doux* et en *grand et petit mousseux*. Nous citerons pour Angers les vins fabriqués par M. Lesourd-Delisle, qui pour mieux imiter les vins de Champagne, fit venir de cette contrée même le cépage de prédilection, connu sous le nom de Sillery, raisin noir qu'il cultivait aux Fouassières pour cet usage seulement.

Cette industrie, pour ce département, remonte à l'année 1830 environ.

8° Angers possède encore la fabrication du *guignolet*, liqueur de table bien connue depuis longtemps, dont avant la révolution, M. Gânereau faisait un débit considérable. MM. Cointreau, M. Gau-

cheret autres fabricants, continuent avec succès ce genre d'industrie, auquel le cassis et autres liqueurs de table sont venus se réunir.

Troisième division.

La troisième division de l'industrie, celle qui se rattache aux matières fournies par les animaux, présente :

1° Un grand nombre de tanneries qui, situées pour la plupart, dans la rue dite de la Tannerie, fournissent de nombreux et bons produits.

2° Nous indiquerons encore l'équarrissage et la fabrique de noir engrais établie en 1847 par M. Dupin-Latté.

3° Quant à l'industrie séricicole, l'on peut dire qu'elle est peu pratiquée ; et l'on ne peut guère citer pour Angers, que la magnannerie de M[lles] Painparé.

Quatrième division.

La quatrième division de l'industrie ou industrie mixte : employant pour ses ouvrages plusieurs des matières indiquées précédemment, comprend :

1° La fabrication des voitures, dans tous les genres et dont la solidité égale l'élégance, occupe un très-grand nombre d'ouvriers, répartis dans les ateliers de MM. Boutreux, Chauvellier, Delhumeau, Maindru, Marteau, Martin, Martin-Renou, Quenion, Rabouin, Thibault, Toutin et Schuk.

2° La fabrication de billards de M. Lagarde et celle de M. Valin.

3° La fabrication de meubles imités de l'antique, et autres, de MM. Clouard, Ligot, Rise-Moreau, Savaton, Boisse, etc.

4° La fabrication de tuyaux en bois, employés pour la conduite du gaz à éclairage, ainsi que pour celle de l'eau, n'est complète qu'après que ces tuyaux, en bois de pin, ont été passés deux fois au bitume liquide et ensuite roulés dans du sable.

La fabrique appartient à MM. Trottier, Schweppé et compagnie.

5° L'imprimerie, qui se divise en deux parties distinctes, comprend d'abord les imprimeries en caractères mobiles de MM. Barassé, Cosnier et Lachèse, Lainé frères et Lemesle ; ensuite les imprimeries lithographqiues de MM. Barassé, Cosnier et Lachèse, Lainé frères, Lemesle et Coutant.

6° Enfin, la photographie se rapporte aux ateliers de MM. Bertault, Delpierre, Duval, Lebiez, Léon et Longrois.

Obs. Comme on le voit, nous n'avons dans cet aperçu sur l'industrie d'Angers, indiqué que très-succinctement les industries

manufacturières, les fabriques, les ateliers, etc., mais nous pouvons ajouter que dans les expositions nationales ou étrangères où leurs produits ont été présentés, tous ont obtenu des suffrages flatteurs ainsi que des récompenses, qu'à bon droit on peut dire avoir été bien méritées.

CHAPITRE V. — COMMERCE.

Pour terminer ce que nous avons à dire sur Angers, il nous reste à parler du commerce de cette commune qui s'établit, comme partout, d'abord par la vente des productions et produits du pays que fournissent :

1° Les ardoisières de Trélazé et de Saint-Barthélemy (Angers ne possède plus, particulièrement, aucune exploitation de ce genre);

2° Les carrières de tuffeaux, de l'arrondissement de Saumur;

3° Les tuileries et carrières de pierres calcaires, des environs de Durtal;

4° Les produits de l'agriculture, tels que : animaux domestiques, céréales, lin, chanvre, vins, etc.;

5° Les produits de l'horticulture, tels qu'arbres fruitiers et autres, légumes, fruits, fleurs et autres plantes d'agrément, etc.;

6° Les objets confectionnés indiqués aux chapitres précédents;

7° Enfin, par l'achat et la vente des productions et produits étrangers.

Quant à la circulation du titre représentatif, on peut dire que la ville d'Angers principalement est comme le point de cette circulation, et que le commerce des objets que nous venons d'indiquer, tant avec le département qu'à l'étranger, a nécessité des échanges, soit de produits, soit de valeurs, qui ont augmenté le crédit de la place, et donné naissance à Angers, et cela depuis un grand nombre d'années, à plusieurs maisons de banque. A ces ressources pécuniaires, il faut ajouter cette autre non moins puissante, et comme auxiliaire, si toutefois elle n'en est pas devenue le chef, la succursale de la banque de France, qui, pour Angers, a commencé à fonctionner le 18 février 1851.

Pour les noms et la demeure de MM. les commerçants, voyez l'*annuaire de Maine-et-Loire*.

SAINT-BARTHÉLEMY

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON NORD-EST).

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située à l'est de celle d'Angers, entre Trélazé, Andard et le Plessis-Grammoire.

Le chemin de grande communication d'Angers à Corné, passe au sud et près le bourg.

Le sol qui, en général est de nature argileuse est planté, à l'ouest et au sud, de vignes blanches et rouges, dont les produits sont reconnus pour être d'excellente qualité.

Un château de construction moderne, le joli château de Pignerolles, remarquable par l'élégance de son architecture et le parc qui l'entoure, a été construit au XVIIIe siècle par la famille de Pignerolles, sur les plans et la direction de l'habile architecte Bardou auquel déjà la ville d'Angers était redevable de la construction de l'hôtel Besnardière, de celui de Lantivy, etc.

D'anciennes carrières d'ardoise sont maintenant abandonnées; mais des carrières en activité faisant suite à celle de Trélazé, et qui sont exploitées comme ces dernières, donnent des produits semblables pour la qualité (voyez *Trélazé*).

Enfin, c'est dans la commune de Saint-Barthélemy, que M. le général Delaage avait établi sa nombreuse et brillante collection de rosiers, qui s'enrichissait des nouvelles variétés que chaque année voyait éclore. La main guerrière, qui, à la batailled'Austerlitz avait su moissonner tant de lauriers, excellait aussi dans la pacifique culture des fleurs.

Superficie : 1432 hectares, dont 166 hectares 65 ares en vignes, et 132 hectares 63 ares en bois.

Population : en 1856, 1230 habitants; en 1861, 1260 habitants.

Bureau de poste : Angers.

Distances : de Trélazé, 3 kil.; d'Andard, 6 kil.; du Plessis-Grammoire, 6 kil.; d'Angers, 5 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur ou silurien proprement dit : *Schistes divers, argiles.* — 2° Terrain dévonien : *Marbre, quartz lidien.*

1° Le terrain silurien inférieur occupe la majeure partie de cette commune, soit par ses argiles, soit par ses schistes, au nombre desquels se présente le schiste tégulaire ou ardoisier. Ce dernier, qui forme un dépôt considérable au sud et vers ouest, n'est au reste que la continuation de celui de même nature que l'on voit à Trélazé; et plusieurs carrières fournissent des ardoises d'excellente qualité.

Ce dépôt recèle des minéraux ainsi que des fossiles (des *trilobites*), appartenant à des espèces semblables à celles que fournit Trélazé.

Sur quelques points l'on remarque des dépôts de sables et de graviers, d'une puissance plus ou moins considérable, et parmi lesquels, à la ferme des Petits-Ambillons, on a rencontré, à 25 ou 30 pieds de profondeur, quelques fragments de *succin résinoïde* ainsi que des *lignites fibreux* (T. J.)

Nous citerons encore dans ce terrain, la fontaine ferrugineuse de Rosseau, située au village de la Fontaine, et dont les eaux ont eu, autrefois, quelque vogue.

2° Le marbre ou calcaire dévonien de Saint-Barthélemy occupe un certain espace à la métairie des Grès-de-Chauffour. De ce point, le calcaire se dirige sur les bois de Pihardy, les Rangeardières, Saint-Malo, la Petite-Portière, la Grande-Portière et la Croix Blanche. Dans ces diverses localités, la couleur du marbre est grisâtre et sa cassure sublamellaire.

Ce calcaire est accompagné, bien qu'à des distances variables, de dépôts de *quartz lidien* noir, veiné de blanc, qui se montrent sur différents points : à la Reue (maison bourgeoise), à la Polinière (métairie), à la Marmitière (ferme), aux Ardoises (maison), etc. A Pignerolles cette roche est rougeâtre.

A l'Aiglière, mais commune de Trélazé, l'on retrouve encore le quartz lidien.

Les fossiles du marbre de Saint-Barthélemy, se rapportent aux espèces suivantes :

Aux Grès-de-Chauffour, les fossiles se présentent dans un état

de conservation peu satisfaisant pour en bien préciser les espèces; nous indiquerons donc seulement les genres auxquels ils appartiennent.

1. Spirifer, Sow.	5. Eomphalus, Sow.
2. Productus, Sow.	6. Encrinus, Mill.
3. Terebratulæ, Auct.	7. Polipiers divers.
4. Orthoceratites, Breyn.	8. Ogygia, All. Brong, etc.

Fossiles des carrières de Saint-Malo plus particulièrement (*G.*).

1. Pentamerus galeatus.	6. Spirifer ....
2. Terebratula subwilsoni.	7. Chætetes Trigeri, Hem.
3. Terebratula reticularis.	8. Orthoceras Lorierei, d'Orb.
4. Terebratula	9. Dalmania calliteles, Vern.
5. Spirifer	10. Fossiles indéterminés.

** **Plantes.**

Narcissus minor. H. N. Les prés, aux environs des Chênaies (Al.) Mars.
Barbarea intermedia, Bor.; bord des chemins, etc. Mars, avril.
Rosa gallica, L.; haies entre la Cantinière et la Bodinière (M.). Mai, juin.
— alba, L.; haies et fossés. Mai, juin.
— sempervirens, L. (M.). Juin.
— borœana, Bér. Juin.
— sylvatica, Tausch.; les bois, etc. (B.). Juin, juillet.
— psilophylla, Rau.; haies (B.). Mai, juin.
— tomentosa, Smith.; Haies, etc. Juin, juillet.
Smirnium olusatrum, L.; haies et fossés. Mai.
Lepidium latifolium, L.; lieux humides.
Salvia verbenaca, L.; bord des chemins.
Poligonatum vulgare, Desf.; les bois de Pignerolles. Mai.
Barkhausia fœtida, Dc. (*Crepis fœtida, L.*); Chaufour. Juin, septembre.
Galium anglicum, Huds. Juin, août.
Stachys recta, L. Juin, septembre.
Trifolium strictum, Walk; pelouses (M.). Mai.
— patens, Schreb. (*T. aureum, Thuill.*); prés. Mai, juillet.
— maritimum, Huds.; près le bourg. Mai, juin.
Bromus tectorum, L.; lieux sableux près des bois de l'Hôpital. Mai.
Aira legei, Bor.; sur les débris des carrières (B.). Juin, juillet.
Euphorbia pilosa, L.; les bois de l'Hôpital. Mai, juin.

Sagina apetala, L.; les débris de la carrière de Villechien, etc. Avril-septembre.
Teesdalia iberis, Dc.; pelouses schisteuses. Avril-juin.
Geranium robertianum, L.; var. micranthum, les débris de carrières. Été.
Allium paniculatum, L.; champs cultivés. Juin, juillet.
Angelica sylvestris, L.; les bois de Pignerolles. Juillet, août.
Peucedanum parisiense, Dc. (*P. gallicum*, Latour); bois de Pihardi, etc. Juillet-septembre.
Rubus vestitus, Weihe.; les haies. Juin, juillet.
— discolor, Weihe.; les haies. Juin, juillet.
Myosotis sicula, Guss.; bord des flaques d'eau. Mai, juin.
Colchicum autumnale, L.; les prés de Pignerolles, etc. Septembre, octobre.
Ophioglossum vulgatum, L. (fougère); dans un pré, près le bourg. Mai, juin.
Clathratum cancellatum (champignons); les vignes. Octobre.

*** Animaux divers.

Oiseaux.

L'Ortolan (Emberisa hortulana, L.); les vignes.

Il est assez rare, dans nos contrées, de rencontrer cet oiseau sur la rive droite de la Loire, la rive gauche de ce fleuve, servant ordinairement de limite à son extension.

Reptiles.

La vipère rouge, variété de la vipère ordinaire (Faune de Maine-et-Loire), est assez multipliée dans les bois de Pihardy, où elle est connue sous le nom de *Pifre*. On la rencontre aussi dans les bois de la Venaiserie, etc.

La couleuvre vipérine (Coluber viperinus, Latr.), commune aux carrières abandonnées. Pendant l'été, elle se tient ou sous les pierres ou bien dans l'eau.

Mollusques.

Helix fulva, Müll.; haies, près de la Venaiserie (de Cr.)
— aculeata, Müll.; haies, près de la Venaiserie (de Cr.)
— pomatia, L.; les vignes.
Succinea arenaria, Bouch.; près de la Venaiserie (de Cr.), avec l'helix fulva.
Balæa fragilis, Leach.; sur le tronc des arbres.
Planorbis leucostoma, Millet; les fossés inondés.
Lymnæa elongata, Drap.; les fossés inondés.

Insectes coléoptères.

Calosoma sycophanta, L.; bois de l'Hôpital.
— inquisitor, L.; bois de l'Hôpital ainsi que ceux de la Bodinière.
Attelabus curculionoïdes, L. (1); bois des environs de Pignerolles.
Aphodius porcus, F.; les chemins, etc.
— hœmorrhoïdalis, L.; les champs, etc.
Cistela ceramboides, L.; sur les arbres, etc.
Capnodis tenebrionis, L., à terre.
Phytæcia lineola, F.; sur l'herbe.
Labidostomis longimana, L.; sur l'herbe.

Insectes hémiptères.

Coreus hirticornis, F.; sur le trèfle incarnat, etc. Bois de l'Hôpital.
Zelus hœmorrhoïdalis, F.; à terre ou sur les fleurs.

Insectes diptères.

Merodon clavipes, Latr.; sur les fleurs des euphorbes.

Insectes hyménoptères.

Sigalphus irrorator, F.; mi-juin. Les bois.

Insectes lépidoptères.

Chelonia purpurea, L.; les bois.
Psyche muscella, F.; les bois. Très-petite espèce.
Hepialus lupulinus, L.; les bois.
Bombix rubi, L.; les bois.
Cleoceris O O, L.; les bois.
Cosmia pyralina, W. V.; les bois.
Xanthia rufina, L.; bois de l'Hôpital.
Ophiusa lunaris, F.; bois de l'Hôpital.
Melanippe marginaria, H.; bois de l'Hôpital.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

Les ardoises de Saint-Barthélemy sont, comme celles de Trelazé, d'excellente qualité; mais comme les maîtres de perrières de ces

(1) Au mois d'août la femelle enroule les feuilles de chêne après y avoir déposé ses œufs.

deux communes forment une association d'intérêt commun, nous renvoyons le lecteur à l'article Trelazé pour tout ce qui se rattache à l'industrie ardoisière.

ÉCOUFLANT

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON NORD-EST).

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au N.-E. d'Angers, entre Saint-Sylvain, Briollay et Cantenay-Epinard. Le bourg est placé sur la rive gauche du Loir. Cette rivière présente plusieurs îles : l'une d'elles, assez grande, est située au nord; deux autres, mais petites, sont placées en face du bourg; enfin la grande île Saint-Aubin, de forme angulaire, est entourée par les eaux de la Mayenne et celles de la Sarthe, qui en se réunissant au sud, au port Meslet, donnent, en confondant leurs eaux, naissance à la Maine, rivière qui se jette dans la Loire, à la Pointe, après avoir parcouru en ligne droite un espace de 10 kilomètres environ.

Deux bacs sont établis sur la Sarthe, l'un au Champ-Bas, l'autre aux Poteaux.

La commune d'Écouflant, dont le sol, en général, est de nature sablonneuse, donne des récoltes précoces et fournit aux botanistes, et plus particulièrement les environs du Perray (1), un assez grand nombre de plantes intéressantes.

C'est dans les prairies d'Écouflant, situées sur la rive gauche de la Sarthe, que sont établies les courses d'Angers.

La nature sablonneuse de ces prairies est on ne peut plus convenable pour ce genre d'exercice. Mais leur éloignement d'Angers (8 kilomètres environ) avait fait naître l'idée de les rapprocher de cette ville ; et un essai, non satisfaisant, dans les prairies de Tournemine, fit reprendre aux courses d'Angers leur premier hippodrome.

(1) Le Perray était un ancien couvent ou abbaye de filles de l'ordre de Citeaux, ou Bernardines. Cette maison qui, comme toutes les communautés, fut supprimée pendant la Révolution, avait pour mission particulière de donner asile aux personnes qu'une conduite trop légère obligeait les parents à prendre envers elles ce moyen de répression.

Le château de Beuzon et celui d'Eventard font partie de cette commune. Ce dernier, du XII[e] siècle, en partie démoli, était, avant la révolution, une maison de plaisance des évêques d'Angers.

Superficie : 1702 hectares, dont 6 hectares 80 ares en vignes; et 54 hectares 84 ares en bois.

Population : en 1856, 1040 habitants; en 1861, 991 habitants.

Bureau de poste : Angers.

Distances : de Saint-Sylvain, 4 kil. 1/2; de Briollay, 4 kil.; de Cantenay-Epinard, 3 kil.; d'Angers, 8 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Étage cénomanien.* — 2° Alluvions anciennes.

1° Le terrain crétacé se montre à l'est;

2° Les alluvions anciennes sous forme de sables ou de cailloux roulés, occupent la majeure partie de cette commune.

Obs. Près de la ferme de l'Armoise, se trouve une source ferrugineuse, dont les eaux sont abondantes.

** Plantes.

Datura tatula, L. Sp.; avant le bourg et près de la rivière. Juillet-septembre.
— stramonium, L.; avant le bourg et près de la rivière. Juillet-septembre.
Verbascum mosellanum, Wirtg.; lieux sablonneux. Juin-août.
— thapso-floccosum, Lec. et Lamtt.; lieux sablonneux (Bor.) Juillet, août.
— adulterinum, Koch.; lieux pierreux. Juin-août.
— pulvinatum, Thuil.; lieux incultes. Juin-septembre.
— floccosum, Waldst, et Kit.; bord des chemins. Juin-septembre.
— canescens, Jord.; lieux sablonneux. Juin-août.
— lychnitis, L.; bord des chemins. Juin-août.
— thapsiforme, Schrad.; bord des chemins. Juin-septembre.
Senecio neglectus, Desv.; bord des chemins. Eté.
— viscosus, L.; talus de fossés. Juin-octobre.
Brassica cheiranthus, Vil.; talus de fossés. Mai-septembre.
Scabiosa columbaria, L.; lieux incultes. Eté.

Euphorbia gerardiana, Jacq.; lieux incultes. Eté.
Armeria plantaginea, Wild.; talus de fossés près la métairie du Léard. Eté.
Chaiturus marrubiastrum, Reich.; lieux frais. Juin, juillet.
Sanguisorba officinalis, L.; dans un pré à gauche, près la métairie du Léard, route de Briollay. Juillet-septembre.
Limosella aquatica, L.; bord des eaux. Mai-septembre.
Utricularia vulgaris, L.; fossés des prairies. Juin-août.
Polycarpon tetraphyllum, L.; bord des champs, etc. Eté.
Herniaria hirsuta, L.; lieux sablonneux. Eté.
Silybum marianum, Gœrt.; bord des chemins. Eté.
Echium Wierzbickii, Habrl.; lieux incultes, calcaires. Eté.

BOIS DE LA CHARONNIÈRE AINSI QUE CEUX DE SENÉ ET DU CORMIER.

Carex depauperata, Good. Avril-Juin.
Asphodelus sphærocarpus, Gr. et Godr. (*A. albus*, Desv.). Mai, juin.
Anthericum planifolium, L. (*Simetis bicolor*, Kunth); landes. Mai, juin.
Convallaria maïalis, L. Mai.
Polygonatum vulgare, Desf. Avril, mai.
Melampyrum cristatum, L. Mai-Juillet.
Euphorbia pilosa, L. Mai, juin.
Trifolium strictum, Waldst. Mai, juin.
Pyrus communis, L. (Var. *P. cordala*, Desv.). Avril, mai.

LES MOISSONS (TERRAIN SABLONNEUX).

Lathyrus angulatus, L. Mai, juin.
Chrysanthemum segetum, L. Mai-juillet.
Bartsia viscosa, L. (*Eufragia viscosa*, Benth.). Juin-septembre.
Valerianella auricula, Dc. Mai-juillet.
— dentata, Poll. Soy. (*V. Morissonii*, Dc.). Juillet, août.
Spergula vulgaris, Boënng. Mai-octobre.
— pentandra, L. Mars-mai.
Viola segetalis, Jord. Mai-septembre.
Chondrilla juncea, L. Juin-septembre.
Digitaria filiformis, Kœl. Août-octobre.
Arnoseris pusilla, Gært. Juin-août.
Galeopsis dubia, Leers. Tout l'été.

LE PERRAY ET SES ENVIRONS.

Turritis glabra, L.; talus de fossés. Mai, juin.
Epilobium hirsutum, L.; talus de fossés. Juin-septembre

Nepeta cataria, L.; fossés près la planche du ruisseau. Juillet-septembre.
Lathyrus angulatus, L.; champs sablonneux. Mai-juillet.
Myosurus minimus, L.; lieux frais, près le Pont-aux-Filles. Mai, juin.
Osmonda regalis, L. (fougère); lieux tourbeux. Mai, juin.
Pinguicula vulgaris, L.; lieux tourbeux. Mai, juin.
— lusitanica, L.; lieux tourbeux. Juin-septembre.
Eriophorum angustifolium, Roth.; lieux tourbeux. Avril-juin.
Poa megastachys, Gaud.; lieux sablonneux. Septembre, octobre.
Caltha Guerangerii, Bor.; ruisseau des landes. Avril, mai.

PRAIRIES AUX ENVIRONS DU PERRAY.

Cirsium anglicum, Dc.; Juin, juillet.
Aquilegia vulgaris, L. Mai, juillet.
Menianthes trifoliata, L.; près de l'étang. Mai.
Ægopodium podagraria, L.; près de l'étang. Mai, juillet.
Scutellaria hastifolia, L.; bord des fossés. Juin, août.
— galericulata, L.; bord des fossés. Juin, septembre.
Bidens cernua, L.; fossés aquatiques. Août, septembre.
Cyperus flavescens, L.; ruisseau près de la Chévronnière. Juillet-septembre.

*** **Animaux divers.**

Oiseaux.

L'Alouette calandrelle (*Alauda brachidactyla*, Tem.). Les champs spacieux et sablonneux.

Courlis de terre (*Œdicnemus crepitans*, Tem.). Les champs spacieux et sablonneux.

Obs. Lorsqu'à l'automne les eaux de la Sarthe se sont grossies de celles du Loir, ou qu'elles ont été refoulées par le trop plein de la Loire ou de la Maine, ces eaux s'étendent alors sur les prairies riveraines, en une vaste nappe, sur laquelle et sur ses bords viennent s'abattre une foule d'oiseaux de passage, appartenant plus particulièrement à l'ordre des échassiers et à celui des palmipèdes.

Lorsque l'hiver est arrivé, ces oiseaux, et particulièrement les palmipèdes, sont devenus le point de mire des chasseurs à la hutte : chasse tellement meurtrière, qu'en certaines années le nombre des victimes s'est élevé à plus de trois mille de ces oiseaux.

C'est encore dans cette commune, mais dans les immenses prairies qui composent la majeure partie de l'île Saint-Aubin, que d'au-

tres oiseaux de passage y arrivent au printemps pour y prendre leur domicile et nicher, telles sont les espèces ci-après :

Traquet tarier (*Saxicola rubetra*, Bechst.)
Fauvette phragmite (*Sylvia phragmitis*, Bechst.)
Fauvette aquatique (*Sylvia aquatica*, Lath.)
Bergeronnette printanière (*Motacilla flava*, Lin.)
Bruant de roseaux (*Emberiza schœniculus*, Lin.)
Bruant proyer (1) (*Emberiza miliaria*, Lin.)
Caille ordinaire (*Perdix coturnix*, Lath.)
Gallinule de genêt (*Gallinula crex*, Lath.)
Gallinule marouette (*Gallinula porzana*, Lath.)

Mollusques.

Helix pomatia, L.; bords du ruisseau du Gué-Moré.
Planorbis nitidus, Müll.; dans une mare non loin de Beuzon.
Physa fontinalis, Drap.; fossés inondés, au printemps.
Anodonta subponderosa, Dup.; étang de Beuzon.
Pisidium amnicum, Jen. Monogr. (Cyclas); dans la Sarthe, non loin de la Frémillonnière.

Insectes coléoptères.

Feronia dimidiatus, Ol.
Calathus melanocephalus, L.; les champs.
Apatelus oblongiusculus, Déj.; sous les pierres, etc.
Limonius minutus, L.; sur les plantes.
Homalisus suturalis, F.; sur les fleurs.
Aphodius pecari, F.; dans les déjections des animaux.
— quadripustulatus, F.; dans les déjections des animaux.
Trox scaber, L. (*T. arenarius*, F.); lieux secs, à terre.
Anomala frischii, F.; sur les blés. Juin.
Anisoplia arvicola, Ol.; les champs, sur les plantes.
Opatrum sabulosum, L.; à terre.
Cistela ceramboides, L.; sur les arbres, etc.
Cteniopus sulphureus, L.; sur les fleurs de la millefeuilles.
Cryptocephalus sericeus, L.; sur les plantes, etc.

(1) Cette espèce d'oiseau qui, il y a environ vingt années, était extraordinairement répandue dans toutes les prairies qui avoisinent les rivières, fournit à peine, maintenant, quelques couples par kilomètre. Il en est de même par rapport à la caille ordinaire.

PELLOUAILLES

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON NORD-EST).

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au N.-E. d'Angers, entre le Plessis-Grammoire, Sarrigné, Corzé, Villevêque et Saint-Sylvain, dont le territoire s'étend jusqu'au bourg de Pellouailles, lequel est traversé par la route impériale de Paris à Nantes.

La commune de Pellouailles, dont le sol appartient au terrain crétacé, recèle un grand nombre de plantes intéressantes.

Billard, docteur médecin de la faculté de Paris, est né dans cette commune en l'année 1800. Il mourut à Angers en 1832.

Superficie : 357 hectares, dont 18 hectares 69 ares en bois.

Population : en 1856, 460 habitants, en 1861, 436 habitants.

Bureau de poste : Angers.

Distances : du Plessis-Grammoire, 3 kil.; de Sarrigné, 5 kil.; de Corzé, 6 kil. 1/4; de Villevêque, 4 kil. 1/2; de Saint-Sylvain, 2 kil. 1/4; d'Angers, 11 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain crétacé, étage cénomanien, occupe à différentes profondeurs toute l'étendue de cette commune, et fournit des fossiles en tout semblables à ceux que l'on rencontre à Corzé, Seiches, etc.

** Plantes.

Asplenium septentrionale, Hoffm. (fougère); murs du bourg. Eté.
Alyssum calycinum, L.; lieux sablonneux, etc. Avril-juin.
Plantago media, L.; les pelouses, etc. Eté.

Althæa hirsuta, L.; lieux incultes. Eté.
Trifolium ochroleucum, L.; les pelouses, etc. Juin, juillet.
Helianthemum guttatum, Mill.; lieu sablonneux, Juin-août.
— vulgare Gœrt.; les pelouses calcaires. Mai-septembre.
Salvia pratensis, L.; les pelouses calcaires. Mai-juillet.
Chlora perfoliata, L.; les pelouses calcaires. Juin-août.
Ornithogalum sulfureum, Rom. et Sch.; les pelouses calcaires. Mai, juin.
Lithospermum officinale, L.; lieux incultes. Mai-juillet.
Ophrys aranifera, Sm. Mai.
— apifera, Huds. Mai, juin.
Teucrium chamædrys, L.; les pelouses, etc. Juillet-septembre.
Astragalus glyciphyllos, L. Juin-août.
Anthyllis vulneraria, L.; fleurs jaunes, lieux incultes. Mai-juillet.
Inula helenium, L.; prés humides. Juillet, août.
Taraxacum officinale, Wigg. (Var. *arenarium*); lieux incultes. Avril, mai.
Thlaspi arvense, L.; lieux cultivés. Avril-septembre.
Erysimum orientale, R. Br.; lieux cultivés. Mai-juillet.
Iberis amara, L.; lieux cultivés. Juin-septembre.
Thymus acinos, L. (*Calamintha acinos*, Gaud.); lieux cultivés. Juin-septembre.
Nigella arvensis, L.; lieux cultivés. Juin-septembre.
Buplevrum rotundifolium, L.; lieux cultivés. Mai-juillet.
Papaver hybridum, L.; lieux cultivés. Mai-juillet.
Euphorbia exigua, L.; lieux cultivés. Mai-août.
Melampyrum arvense, L.; lieux cultivés. Juin-août.
Caucalis latifolia, L. (*Turgenia latifolia*, Hofm.); lieux cultivés. Juin-août.
— daucoïdes, L.; lieux cultivés. Mai-juillet.
Delphinium consolida, L.; lieux cultivés. Juin-septembre.
Lactuca perennis, L.; lieux cultivés. Mai-juillet.
Polychnemum arvense, L. (*P. majus*, Braun.); lieux cultivés. Juin septembre.
Specularia speculum, All. Dc. (*Campanula speculum*, L.), lieux cultivés. Mai-juillet.
— hybrida, Al. Dc. (*Campanula hybrida*, L.); lieux cultivés. Mai-juillet.
Centaurea scabiosa, L.; lieux cultivés. Juin-août.
Stellera passerina, L. (*Passerina annua*, Wicks.); lieux cultivés. Juillet-septembre.
Orobanche cruenta, Bert.; lieux cultivés. Mai, juin.

LE PLESSIS-GRAMMOIRE

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON NORD-EST).

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au N.-E. d'Angers, entre Foudon, Sarrigné, Pellouailles et Saint-Sylvain.

La paroisse de Foudon est une dépendance de cette commune, dont le sol est ou calcaire ou siliceux. Ce dernier se manifeste surtout par la présence du chêne-brosse (*Quercus tosa*, Bosc.)

Un grand nombre d'arbres plantés dans les champs fournissent des fruits variés, qui, pour la plupart, sont dirigés sur Angers.

Dans cette commune encore, on remarque une motte féodale entourée d'un fossé que les archéologues regardent comme une dépendance de l'ancien châtelet d'Elsnée.

Superficie : 907 hectares; dont 178 hectares 80 ares en vignes, et 59 hectares 94 ares en bois.

Population : en 1856, 922 habitants; en 1861, 945 habitants.

Bureau de poste : Angers.

Distances : de Foudon, 1 kil.; de Sarrigné, 3 kil. 1/4; de Pellouailles, 3 kil.; de Saint-Sylvain, 4 kil.; d'Angers, 11 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etage cénomanien.* — 2° Alluvions anciennes.

1° et 2° En partant d'Angers, on rencontre le terrain argileux, surtout aux environs des Banchais. Cette nature de terrain se montre ainsi, sur la route du Plessis-Grammoire, pendant l'espace de trois kilomètres environ, avant d'arriver au bourg de cette com-

mune. Puis, se présente un sol sablonneux où croît le *Quercus toza*, comme nous l'avons déjà fait remarquer.

Le terrain crétacé se montre vers est, à peu de distance du bourg, et continue de se faire remarquer ainsi vers Foudon et Sarrigné.

Les fossiles que fournit ce calcaire se rapportent aux espèces ci-après : Nantilus triangularis, d'Orb. ; Ammonites mantelli, Sow. ; Ostrea biauriculata, Lam. ; Ostrea flabella, d'Orb. ; Ostrea columba, Desb. ; Mytilus ligericus, d'Orb. ; cette dernière espèce de fossiles est plus commune ici qu'ailleurs.

En creusant un puits, au moulin de Langerie, l'on a rencontré à une certaine profondeur, du succin fossile (*Succin résinoïde*, Brong.) dans une couche de lignites.

Cette localité, ainsi que celles de Saint-Georges-Châtelaison, de Saint-Barthélemy, et des landes situées près la forêt de Pontmenard, sont les seules encore dans ce département où cette espèce de résine fossile a été rencontrée.

** **Plantes** (terrain calcaire).

Plantago media, L. ; lieux incultes. Juin-août.
Galanthus nivalis, L. ; talus de fossés, etc., ainsi qu'aux environs de Foudon. Février, mars.
Lithospermum purpureocœruleum, L. ; haies et buissons. Avril-juin.
Picris hieracioïdes, L. ; lieux incultes. Juillet-octobre.
Lathyrus tuberosus, L. ; les champs. Juin-août.
Pastinaca opaca, Bernh. (*P. sativa*, Fl. de Maine et Loire) ; vignes. Juillet-septembre.
Euphorbia platyphyllos, L. ; haies et fossés, etc. Juillet-septembre.
— exigua, L. ; les champs cultivés, champs. Mai-septembre.
Lactuca perennis, L. ; les champs cultivés. Mai-juillet.
Nigella arvensis, L. ; les champs cultivés. Juin-septembre.
Buplevrum rotundifolium, L. ; les champs cultivés. Juin, juillet.
— protractrum, Link. ; les champs cultivés. Juin-juillet.
Galeopsis ladanum, Lam. ; les champs. Juillet, octobre.
Melilotus altissima, Thuil. ; champs cultivés, les environs de Foudon. Eté.
Ornithogalum sulfureum, Rœm. ; les prés, Foudon. Mai, juin.
Xeranthemum cylindraceum, Smith. ; les vignes, bord des sentiers, Foudon. Septembre.
Orchis hybrida, Bonngh. ; bord des bois, etc. Juin.

SARRIGNÉ

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON NORD-EST).

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord-est d'Angers, à l'est du Plessis-Grammoire, entre cette dernière commune, celles de Bauné et de Pellouailles.

Comme au Plessis-Grammoire, l'on retrouve dans cette commune des arbres fruitiers champêtres.

Superficie : 297 hectares, dont 19 hectares 14 ares en vignes, et 12 hectares 20 ares en bois.

Population : en 1856, 292 habitants; en 1861, 300 habitants.

Bureau de poste : Corné.

Distances : du Plessis-Grammoire, 3 kil. 1/4; de Bauné, 5 kil.; de Pellouailles, 5 kil.; d'Angers, 15 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etage cénomanien.* — 2° Terrain falunien inférieur ou tongrien : *Grès.*

1° et 2° Le terrain crétacé de cette commune, est la continuation de celui de même nature que fournissent Foudon, le Plessis-Grammoire, Pellouailles, etc. Le grès se montre à l'est.

** Plantes.

Les plantes de cette commune étant d'espèces semblables à celles que l'on rencontre au Plessis-Grammoire, *voyez cette dernière commune.*

SAINT-SYLVAIN

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON NORD-EST).

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située à l'ouest de Pellouailles, entre Angers, le Plessis-Grammoire, Pellouailles, Villevêque et Ecouflant.

Elle possède des eaux minérales ferrugineuses, celles de l'Epervière, qui, pendant un temps, assez reculé déjà, ont joui d'une réputation bien méritée ; mais la mode, qui dispose de toutes choses à son gré, avait pris pour un temps limité seulement, il faut le croire, le soin d'établir sa réputation. Tout le monde, malade ou bien portant, se rendait en foule à cette fontaine, les uns pour y puiser la santé, les autres pour y trouver des plaisirs. Mais comme tout change dans la vie, maintenant le silence le plus complet a remplacé autour de cette fontaine les joies bruyantes d'autrefois. Cependant ses eaux n'ont point démérité, elles ont conservé leurs propriétés médicinales.

Des constructions appropriées, des travaux de divers genres ainsi que des plantations, prouvent tout l'intérêt que ces eaux pouvaient inspirer dans le principe ; et si la mode qui les a délaissées ne les remet en vogue, elles courent bien le risque de rester longtemps dans l'espèce d'abandon où nous les voyons maintenant.

Dans cette commune, l'on remarque encore que dans une flaque d'eau, dépendant de la ferme de Chambreville, le propriétaire a su y élever des sangsues.

Le château de la Haye-Joullain et celui d'Echarbot font partie de cette commune.

A la Lieue, une fabrique de tuyaux de drainage, de brique, etc., est venue s'établir sur ce point.

Superficie : 2140 hectares; dont 71 hectares 19 ares en vignes, et 160 hectares 7 ares en bois.

Population : en 1856, 1,576 habitants; en 1861, 1,616 habitants.

Bureau de poste : Angers.

Distance : du Plessis-Grammoire, 4 kil.; de Pellouailles, 2 kil. 1/4; de Villevêque, 5 kil. 1/2; d'Ecouflant, 4 kil. 1/2; d'Angers, 10 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etage cénomanien.* — 2° Alluvions anciennes : *Sables et cailloux roulés.*

1° Le terrain crétacé se montre aux environs de la fontaine ferrugineuse de l'Epervière, et continue ainsi jusqu'à la croix du Carrefour, où il présente un banc rempli de fossiles.

On retrouve le terrain de même nature aux environs d'Echarbot et des Grulières (maisons bourgeoises), ainsi que sur d'autres points.

Quant aux fossiles, ils appartiennent aux mêmes espèces que celles du terrain du Plessis-Grammoire.

2° Les alluvions anciennes se font remarquer plus particulièrement à l'ouest.

Obs. Les eaux de l'Epervière ne sont pas les seules eaux minérales ferrugineuses que possède cette commune, tous les puits des environs, y compris ceux de la route de Paris, fournissent des eaux de même nature. Voici le nom des fermes auxquelles ils appartiennent :

1° la Poulardière.
2° la Bertignerie.
3° la Cordière.
4° la Voirie.
5° la Pacaudière.
6° la Brétonnière.
7° la Buzeauveau.
8° la Meule.
9° le Petit-Mongazon.
10° la Coulardière.

Les eaux de ces puits ont été analysées par M. Ménière.

** Plantes.

Galanthus nivalis, L.; les bois à la Trésorerie. Février, mars.
Prunus spinosa, L.; var. macrocarpa. Avril.
Primula variabilis, Goupil; lieux ombragés. Avril.
Quercus tosa, Bosc.; haies et fossés, etc. Mai.
Ophrys aranifera, Sm.; bois taillis, près Mossé. Mai.
Orchis chlorantha, Cust. (*O. montana,* Schm.); les bois. Juin.

Smirnium olusatrum, L.; haies et fossés. Mai, juin.
Rosa macrantha, Desp.; près la fontaine de l'Epervière (M.). Juin.
— arvina, Krocher; lisière des bois (B.). Juin.
Rosa psilophylla, Rau.; haies et buissons. Mai, juin.
Trifolium maritimum, Huds.; les prairies. Mai, juin.
— glomeratum, L.; bord des chemins arides, etc. Mai, juin.
Lathyrus sphæricus, Retz.; les moissons. Mai-juillet.
Erysimum orientale, R. Br.; les moissons, terre calcaire. Mai.
Sanguisorba serotina, Jord. (*S. officinalis.* Auct.); les prés. Juillet-octobre.
Avena pratensis, L.; les prés secs. Juin, juillet.
Epilobium roseum. Schreb.; près l'Epervière. Juin.
Linum gallicum, L.; lieux secs. Juin, septembre.
Chrysanthemum segetum, L.; lieux sablonneux, les moissons. Eté.
Crepis tectorum, L.; les champs, les murs. Eté.
Hieracium sabaudum, L.; les bois. Eté.
Rubus dumetorum, Weihe; haies. Juillet, août.
Rumex nemorosus, Schrad. Var. viridis; les bois humides. Juin-août.
Verbascum lychnitis, L.; lieux incultes. Juin–août.
— thapsus, L.; lieux incultes. Juin–septembre.
Lepidium campestre, Brown.; champs cultivés. Mai–juillet.

LANDES DE SAINT–SYLVAIN.

Euphorbia pilosa, L.; les lieux ombragés, les bois. Mai, juin.
Anthericum planifolium, L.; (*Simetis bicolor*, Kunth.). Mai, juin.
Nardus stricta, L. Mai, juin.
Juncus capitatus, Weig. Mai–juillet.
Viola riviniana, Reichenb. Avril, mai.
— sylvestris, Reich.; bois calcaires. Mars, avril.
Lotus corniculatus, L. Var. tenuifolius. Mai–août.
Nicrocala filiformis, Link.; lieux frais. Juin, septembre.
Polycarpon tetraphyllum, L.; lieux sablonneux. Juillet–septembre.
Chara hispida, Smith.; fossés inondés. Juin.
Equisetum telmateia, Ehrhard. Dans un fossé, route de Paris, vis-à-vis Jupille, ainsi que près la fontaine de l'Epervière.

BOIS ET PRÉS AUX ENVIRONS D'ÉCHARBOT.

Salix seringeana, Gaud.; haies et fossés. Mars, avril.
Orchis viridis, Al. Mai, juin.
— chlorantha, Cust. (*O. montana*, Schm.). Mai, juin.
Carex palescens, L.; bois et prés humides. Mai, juin.
— tomentosa, L.; les prés. Mai, juin.

Carex panicea, L.; les prés. Mai, juin.
— riparia, Curt.; bord des eaux. Avril-juin.
— disticha, Huds.; les prés humides. Mai, juin.
Orobus albus, L.; les prés. Mai, juin.
Euphorbia pilosa, L.; bord des prés, etc. Mai, juin.
Linum angustifolium, Huds.; lieux pierreux, secs. Mai-juillet.
— catharticum, L.; prés et pâturages. Mai-septembre.
Trifolium campestre, Schreb.; champs et bois sablonneux. Juin-octobre.
Rhinanthus hirsuta, Lam.; champs sablonneux, moissons. Mai, juin.

*** **Animaux.**

Oiseaux.

Le courlis de terre (*Œdicnemus crepitans*, Tem.). Les lieux pierreux, les champs où il niche.

Mollusques.

Helix pomatia, L.; haies et buissons, etc. Rare.
— rupestris, Drap; très-petite espèce, environs des Grulières. Rare.
Pupa muscorum, Lam.: sous les pierres, etc., environs des Grulières. Rare.

Insectes.

Aphodius scrutator, Herbst.; les déjections des bœufs, vaches, etc. Très-rare.

VILLEVÊQUE

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON NORD-EST).

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, l'une des plus grandes du canton, est située au nord-est d'Angers, sur la rive gauche du Loir, entre Ecouflant, Saint-Sylvain, Pellouailles et Corzé.

Deux ponts sont placés sur le Loir : l'un, situé à l'ouest, ou *pont suspendu de la Dionnière*, conduit à Briollay; l'autre, situé au nord du bourg, ou *Pont de pierre*, sert de communication entre cette commune et celle de Soucelles (1).

Cette rivière encore est traversée par un des aqueducs de la voie du chemin de fer du Mans à Angers. Cette construction commencée en 1861, fut livrée à sa destination en 1863.

Le bourg est grand et placé sur une colline peu élevée, non loin du Loir, et parallèlement à celui de Villevêque qui est situé sur la rive droite de cette rivière.

La commune de Villevêque, sous plusieurs rapports, mérite d'être visitée.

Superficie : 2803 hectares; dont 81 hectares 19 ares en vignes, et 74 hectares 42 ares en bois.

Population : en 1856, 1,668 habitants; en 1861, 1,661 habitants.

Bureau de poste : Suette.

Foires : le lundi de Pâques et le lundi de la Pentecôte.

Distances : d'Ecouflant, 8 kil.; de Saint-Sylvain, 5 kil. 1/2; de Pellouailles, 4 kil. 1/2 ; de Corzé, 2 kil.; d'Angers, 16 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etages cénomanien et turonien.* — 2° Alluvions anciennes.

1° L'étage cénomanien occupe la majeure partie de cette commune, mais il est souvent recouvert par la terre végétale qui le dérobe à la vue.

Au village de la Dionnière, lieu situé à l'entrée du pont qui conduit à Briollay, ce terrain présente les modifications suivantes :

Après la terre végétale, l'on trouve une argile particulière propre à ce terrain, et qui se montre avec une puissance assez considérable; puis, vient un banc formé d'une agglomération de diverses espèces d'huîtres telles que : *Ostrea biauriculata*, Lam.; *O. columba*, Desh.; *O. flabella*, d'Orb. Au-dessous de cette couche l'on

(1) Ce dernier pont, fait en pierre de grès et formé de trois arches plein-ceintre, a été livré à la circulation en janvier 1854.

en rencontre une seconde qui ne renferme qu'un très-petit nombre de fossiles, mais ceux-ci libres ou non adhérents, sont d'une conservation parfaite, telles sont les espèces ci-après :

Ostrea carinata, Lam.
Rynchonella Lamarkiana, d'Orb.
Terebatula biplicata, Brocc.
Terebratella Menardi, d'Orb.
Micraster distinctus, Agass.
Diadema annulare, Agass.

A la Grande-Fontaine ainsi qu'à la Petite-Barre, même terrain et mêmes fossiles que ces derniers et d'aussi bonne conservation (M.)

Mais dans la tranchée ouverte en 1861, pour la voie du chemin de fer du Mans à Angers, M. le docteur Farge a rencontré les fossiles suivants :

Avellana elongata, Ed. G.
Natica...... Moulage.
Voluta...... Moulage.
Rostellaria inornata, d'Orb.
Fusus...... Noyau.
Clavagella...... Moule.
Crassatella Guerangerii, d'Orb.
— ligeriensis, d'Orb.
Lima ornata, d'Orb.
Pecten subacutus, Lam.
Calypso.
Plicatula inflata, Sow.

A l'ouest du bourg, se présente la couche à *Ostrea biauriculata*, Ostr. *Columba*, etc.

Enfin, autour et sous la construction de l'ancien château, l'étage cénomanien sert de support à l'étage turonien, qui présente là un tuffeau blanc facilement délitable, renfermant les espèces de fossiles ci-après :

Trigonia crenulata, Lam.; *Lucina campaniensis*, d'Orb.; *Inoceramus mytiloïdes*, Cuv., etc. Cette roche, à partir de ce point, s'étend un peu en remontant le Loir, et en descendant cette rivière jusqu'à la Roche-Clarambault (ancienne maison seigneuriale); mais dans ce lieu le tuffeau est complétement délité.

Obs. Au village de la Dionnière, l'étage cénomanien nous a présenté une roche dure, grise, de nature silico-calcaire, qui recélait dans sa pâte des fragments de *chaux sulfatée.*

Cette même roche, lorsqu'elle a perdu par une cause quelconque, un long séjour à l'air, peut-être, quelques-unes de ses parties constituantes, devient poreuse, légère et se rapproche alors beaucoup du *silex nectique.*

2° Enfin, les alluvions anciennes, formées de sables et de cailloux roulés, se montrent au sud sur la limite de cette commune, et font suite aux alluvions de même nature de la commune d'Ecouflant.

** **Plantes.**

LES ENVIRONS DU BOURG.

Salvia sclarea, L. ; lieux incultes, bord des chemins. Juin–août.
Melissa officinalis, L. ; lieux incultes, bord des chemins. Juin-septembre.
Chenopodium bonus-Henricus, L. ; près le vieux château. Mai–septembre.
Dianthus caryophillus, L. ; les murs du vieux château. Juin–août.

MOISSONS AUX ENVIRONS DU BOURG (TERRAIN CALCAIRE), ETC.

Specularia hybrida, Al. Dc. ; moissons. Mai, juillet.
Melampyrum arvense, L. ; moissons. Juin, septembre.
Nigella arvensis, L. ; moissons. Juin, août.
Odontites verna, Reich. (*Eufragia odontites*, A. L.) ; moissons. Mai–juillet.
Caucalis latifolia, L. (*Turgenia latifolia*, Hoffm.). Juin–août.
Vicia cracca, L. Juin-septembre.
— varia, Host. Mai–septembre.
Valerianella dentata, Pollich. Mai, juin.
Adonis autumnalis, L. Mai–août.
Lolium rigidum, Gaud. ; haies, talus au bord des fossés. Juin, juillet.

HAIES, TALUS ET BORD DES FOSSÉS.

Lithospermum officinale, L. Mai-juillet.
Trifolium glomeratum, L. Mai, juin.
Rosa bibracteata, Bast. Juin.
Quercus tosa, Bosc. ; terrain sablonneux. Mai.
Verbascum nigrum, L. (*Var. V. alopecurus*, Thuil.) ; terrain sablonneux. Eté.
— lychnitis, L. Juin-août.
— floccosum, Waldst. Juin-septembre.
— adulterinum, Koch. Juin-août.
— tapsus, L. Juin-septembre.
Turritis glabra, L. (*Arabis perfoliata*, Lam.). Mai-juillet.
Arabis hirsuta, Scop. Mai-juillet.
Artemisia campestris, L. août–octobre.
Bartzia viscosa, L. (*Eufragia viscosa*, Benth.). Juin-septembre.
Anthemis mixta, L. ; champs sablonneux. Juin-septembre.
Armeria plantaginea, Wild. (*A. sabulosa*, Jord.). Juin-septembre.
Hypericum linearifolium, L. ; la lande à Fayet. Juin-août.
Lupinus reticulatus, Desv. ; les champs sablonneux de la Ténébrière, ainsi que près le commun, etc. Eté.

Armeria plantaginea, Wild.; les champs sablonneux de la Ténébrière, ainsi que près le commun, etc. Eté.
Sclerotium cervinum (champignon) le long d'un petit bois. Mai.

LES ENVIRONS DE LA GRANDE-FONTAINE ET DE LA PETITE-BARRE.

Dipsacus pilosus, L.; haies et fossés, près du ruisseau.
Bromus giganteus, L.; haies et fossés, près du ruisseau. Août, septembre.
Delphinium ajacis, L.; à fleur blanche, rose, bleue, champs cultivés. Eté.
— consolida, L.; fleur bleue, champs cultivés. Eté.
Lathyrus angulatus, L.; champs cultivés. Eté.
— tuberosus, L.; champs cultivés. Eté.

LE LOIR ET SES BORDS.

Phragmites communis, Trinius.
Baldingera arundinacea, Kunth.
Glyceria spectabilis, Mertens.
Rumex hydrolapathum, Huds.; bords du Loir. Juillet, août.
Salix purpurea, L. (*Var. S. helix*, L.); bords du Loir. Mars, avril.
Ranunculus divaricatus, Schrank.; le Loir. Juin-septembre.
Trifolium patens, Schreb.; prairies littorales. Mai, juin.

COLLINE BOISÉE A PARTIR DU VILLAGE DE LA DIONNIÈRE.

Viola hirta, L. Mars-mai.
— sylvestris, Reich. (*V. Reichenbachiana*, Jord.). Avril, mai.
— riviniana, Reich. Avril, mai.
Sanicula europæa, L. Mai, juin.
Luzula forsteri, Dc. Avril-juin.
Carex monilifera, Thuil. Mai, juin.
Aquilegia vulgaris, L. Mai, juin.
Primula grandiflora, Lam. Mars, avril.
— grandiflora (*Var. ombellata*.). Mars, avril.
— officinalis, Jacq. Mars-mai.
Galeobdolon luteum, Huds.; les bois. Avril-juin.
Adoxa moschatellina, L.; les bois. Mars, avril.
Pulmonaria tuberosa, Sch. Mars-mai.
Ranunculus auricomus, L.; var., les bois. Mars, avril, mai.
Polygonatum vulgare, Desf. Avril, mai.
Ornithogalum sulfureum, Rom. et Sch. Mai, juin.
Cirsium lanceolatum, Scop. Juin-octobre.
Orchis chlorantha, Cust. (*O. montana*, Schm.); bois. Juin, juillet.

Orchis fusca, Jacq. (*O. purpurea*, Huds.). Mai, juin.
Aceras hircina, Lindl. (*Satyrium hircinum*, L.). Juin, juillet.
Ophrys aranifera, Sm. Avril, mai.
— apifera, Sm.; coteau, à l'ouest du bois. Mai, juin.
Campanula trachelium, L. Juin-août.
Viburnum lantana, L. Avril, mai.
Melilotus officinalis, Lam. (*M. arvensis*, Walr.). Juin-septembre.
Galeopsis tetrahit, L. Juillet-septembre.
Odontite verna, Reich. (*Euphrasia odontites*, A. L.). Mai-juillet.
Ononis repens; coteau à l'ouest, hors le bois. Eté.
Taraxacum erythrospermum, Andrz.; coteau à l'ouest, hors le bois. Avril-septembre.
Potentilla verna, L.; coteau à l'ouest, hors le bois. Mars-mai.
Lappa tomentosa, Lam. Août.
Melissa officinalis, L. Juin-septembre.
Orlaya grandiflora, Hoffm. Juin-août.
Lathyrus tuberosus, L. Juin-août.
— sphœricus, Retz. Mai, juillet.

*** Animaux.

Oiseaux.

Sur le Loir, aux environs du pont de pierre, l'Effarvate (*Sylvia arundinacea*, Lath.), et la Rousserolle (*Sylvia turdoïdes*, Meyer), viennent chaque année établir leurs nids parmi les roseaux de cette rivière.

Poissons.

Indépendamment des poissons ordinaires, le Loir nourrit encore les poissons de passage ci-après : le barbeau commun (*Barbus vulgaris*); la plie flet (*Platissa flessus*, Cloq.); le mulet (*Mugis cephalus*, L.).

Reptiles.

Parmi les reptiles se présente la vipère commune (*Vipera communis*, Lacép.), animal que l'on rencontre dans les bois et dont il faut se méfier.

Mollusques.

Helix pomatia, L. Colline boisée au sud-ouest de la Dionnière.

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE, HISTOIRE.

Monuments celtiques. Cette commune possède un monument celtique, un dolmen connu dans le pays sous le nom de la *Pierre.* Voy. *pl.* 58.

Château épiscopal. L'ancien château fort de Villevêque, du XI[e] siècle, maintenant en ruines; n'était dans l'origine qu'une maison de plaisance des évêques d'Angers. Deux chapelles, l'une sous terre, l'autre au-dessus de celle-ci, faisaient partie de cet ancien édifice qui est situé au sud-ouest et près du bourg.

En 1563, la peste s'étant déclarée à Angers, les tribunaux allèrent siéger au château épiscopal de Villevêque, d'où ils se retirèrent le 28 juillet de la même année.

CHAPITRE IV. — INDUSTRIE.

Une magnanerie, sur une grande échelle, avait été entreprise par M[me] de la Roche-Quiérie. Des bâtiments appropriés à ce genre d'industrie furent construits, et des mûriers de plusieurs espèces furent plantés sur les fermes de la Porte et de la Grande-Fontaine; mais la mort de cette dame vint mettre un terme à toute autre espèce de travaux à cet égard.

2° Canton Sud-Est d'Angers.

Ce canton est borné au nord par le canton nord-est d'Angers; au sud par celui des Ponts-de-Cé; à l'est par le canton de Beaufort, et à l'ouest par la commune d'Angers.

Il est traversé de l'est à l'ouest par l'Authion.

Ce canton ne comprend que trois communes : Andard, Brain-sur-l'Authion et Trelazé. Cette dernière recèle de très-belles carrières d'ardoises.

Superficie : 4691 hectares.

Population : en 1856, 21,549 habitants; en 1861, 21,676 habitants.

ANDARD

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON SUD-EST).

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située à l'est d'Angers, entre Brain-sur-l'Authion, Corné, Foudon et Trelazé. Le bourg est placé sur la route départementale d'Angers à Longué, et l'Authion suit une ligne presque parallèle à cette route.

Sur la rive droite de l'Authion, l'on remarque l'ancien château nouvellement restauré du Grand-Launay; et vers nord se présente celui de Rosseau, près duquel on rencontre une fontaine ferrugineuse.

Des eaux de même nature, se font également remarquer près du bas du Vivier.

Andard, qui était autrefois le siége de l'archiprêtré d'Angers, possédait aussi une commanderie de Malte.

Superficie : 1,184 hectares, dont 134 hectares 65 ares en vignes, et 36 hectares 90 ares en bois.

Population : en 1856, 1,140 habitants; en 1861, 1,105 habitants.

Bureau de poste : Corné.

Distances : de Brain-sur-l'Authion, 1 kil. 1/2; de Corné, 4 kil.; de Foudon, 7 kil.; de Trélazé, 5 kil.; d'Angers, 12 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers.* — 2° Terrain crétacé : *Etage cenomanien.*

1° et 2° Le terrain silurien inférieur, qui occupe un grand espace dans l'arrondissement d'Angers, s'étend à l'est jusques et y compris le bourg d'Andard.

Il en est de même par rapport au terrain crétacé de l'étage cénomanien qui comprend une grande étendue de territoire à l'est, ainsi qu'au nord et nord-est, et a pour limite également à l'est le bourg de cette commune.

Les fossiles que recèle ce terrain, appartiennent aux mêmes espèces que celles que nous avons déjà indiquées sur différents points.

** Plantes.

Specularia speculum, Al. Dc.; champs sableux. Mai-juillet.
— hybrida, Al. Dc.; champs sableux. Mai-juillet.

VIGNES ET CHAMPS CALCAIRES.

Aristolochia clematitis, L. (vulgairement Bique-Bole); les vignes. Mai-septembre.
Buplevrum rotundifolium, L.; les moissons. Juin, juillet.
— protractrum, Link.; les moissons, Juin, juillet.
Delphinium ajacis, L.; les moissons. Juin-août.
Calendula arvensis, L.; champs, vignes, etc. Avril-octobre.
Galeobdolon luteum, Huds.; lieux ombragés. Avril, mai.
Lithospermum officinale, L.; lieux incultes. Mai-juillet.
— purpureocœruleum, L.; haies et buissons. Avril-juin.
Echinospermum lappula, Lehm.; les vignes. Mai-juillet.
Orchis hircina, Crantz; les pelouses. Mai, juin.
Ornithogalum sulphureum, Rœn. et Sch.; les pelouses. Eté.
Morchella esculenta, L.; les vignes, au pied des ceps.
Inula helenium, L.; près le ruisseau de Poigné. Juillet, août.

BORD DE L'AUTHION.

Rumex hydrolapatum, Huds. Juillet, août.
Ranunculus lingua, L. Juin-août.
Potamogeton lucens, L. Juillet, août.
— pectinatus, L. Juillet-septembre.
Phragmites communis, Trinius. Août, septembre.

Pour les autres plantes de l'Authion, voy. *Authion.*

*** Animaux.

Pie-grièche rousse.(*Lanius rufus*, L.); oiseau de passage périodique. Il niche sur les arbres de moyenne grandeur.
Rousserole (*Sylvia arundinacea*, Lath.); très-commune dans les roseaux de cette localité, ainsi qu'un grand nombre d'autres espèces d'oiseaux de passage. Voy. *Authion.*
Physa hypnorum, Drap. (mollusque). Fontaine vis-à-vis le Grand-Talon.

BRAIN-SUR-L'AUTHION

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON SUD-EST).

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située à l'est d'Angers, entre Sorges, la Daguenière, la Bohalle, Andard et Trélazé.

La rivière de l'Authion, qui se dirige de l'est à l'ouest, passe au sud du bourg, et la route départementale d'Angers à Beaufort, Longué, etc., suit la même direction.

Le château moderne de Narcé est situé sur la rive droite de l'Authion, et le sol qui l'environne et dont la nature est sablonneuse, donne des productions agricoles variées d'excellente qualité.

Le château des Landes fait également partie de cette commune.

Superficie : 2,305 hectares, dont 225 hectares 9 ares en vignes, et 56 hectares 98 ares en bois.

Population : 1,622 habitants.

Bureau de poste : Corné.

Distances : de Sorges, 6 kil. 1/4 ; de la Daguenière, 5 kil. ; de la Bohalle, 4 kil. ; d'Andard, 1 kil. 1/2 ; de Trelazé, 4 kil. ; d'Angers, 14 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers.* — 2° Terrain devonien : *Marbre.* — 3° Alluvions.

1° Le terrain silurien occupe une grande partie de cette commune ;

2° Le terrain devonien se montre sur un point, non loin de la route départementale, dans un champ situé à une petite distance de Narcé. Le marbre, qui constitue ce terrain, est de couleur rouge et taché de jaune ou de blanc, et quelquefois de gris bleuâtre.

Cette roche, qui a été rencontrée et examinée par M. l'abbé Choyer, pourrait être employée dans les arts.

3° Enfin, les alluvions, qui occupent un grand espace, se montrent plus particulièrement aux environs de l'Authion.

** Plantes.

Erigeron canadensis, L.; champs sablonneux. Eté.
Cynodon dactylon, Pers.; champs sablonneux. Eté.
Verbascum nigrum, L., et la var. *V. alopecurus*, Thuil.; terres et jardins de la Petite-Lande, etc. Eté.
— tapsus, L., etc.; terres et jardins de la Petite-Lande. Eté.

Obs. Quant aux plantes qu'on rencontre dans l'Authion ou sur ses bords, voy. *Authion.*

*** Animaux.

Mollusques.

LES ENVIRONS DU CHATEAU DES LANDES.

Helix pomatia, L.; les vignes, etc.
— sericea, Müll.; petit bois taillis (H. de la Per.).
— cristallina, Müll.; petit bois taillis (H. de la Per.).
— rupestris, Drap.; petit bois taillis (H. de la Per.).
— pygmæa, Drap.; petit bois taillis (H. de la Per.).
— fulva, Müll.; petit bois taillis (H. de la Per.).
— aculeata, Müll.; petit bois taillis (H. de la Per.).
Zua lubrica, Leach.; sous les pierres, etc.
Clausilia dubia, Drap.; et Cl. rugosa, Drap.
Pupa minutissima, Hartm.
— pygmæa, Drap.
— muscorum, Lam.
— umbilicata, Drap.
Valvata cristata, Müll.; étang des Landes (H. de la P.).
Planorbis lævis, Ald.; étang des Landes (H. de la P.).

Obs. Pour les autres animaux, voy. *Authion.*

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

Sucre de betteraves. Le département de Maine-et-Loire, comme beaucoup d'autres localités, a fait des essais pour la fabrication

du sucre de betteraves, mais aucun d'eux n'a été couronné de succès assez marqués, pour avoir engagé les producteurs de cette denrée d'imitation coloniale à persévérer dans ce genre d'industrie, ou bien encore à avoir des imitateurs. Brain-sur-l'Authion, à raison de la bonne et convenable qualité du sol de cette commune, devait faire espérer par la culture de la betterave, d'autres résultats que ceux dont nous venons de parler (1).

Horticulture. Les jardins spacieux de la Petite-Lande, cultivés par le propriétaire, M. Deniau (Toussaint), sont tous consacrés à la séminiculture des arbres fruitiers, forestiers et d'ornement ainsi qu'à celle des arbrisseaux et arbustes de pleine terre; et tous les jeunes plants que fournit cet établissement sont généralement recherchés.

Dans cette commune encore, les graines de légumes sont récoltées en grande quantité, et font le sujet d'un commerce important entrepris par MM. Dutertre et Jean Renou.

TRÉLAZÉ

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON SUD-EST).

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-est d'Angers, entre Brain-sur-l'Authion, Andard et Saint-Barthélemy. La rivière de l'Authion la borne au sud.

Le chemin de fer de Paris à Nantes, avec station à la Cantinière, la traverse dans la direction de l'est à l'ouest; et la route départementale d'Angers à Beaufort, suit la même direction.

C'est dans cette commune, ainsi que dans celle de Saint-Barthélemy, qui la touche, que se trouvent les grandes exploitations d'ar-

(1) En France, les fabriques de sucre de betteraves en activité, d'après un relevé fait à la fin de décembre 1849, par l'administration des contributions indirectes, sont au nombre de deux cent quatre-vingt-huit, réparties dans dix-sept départements; huit autres fabriques, sur différents points, sont tombées dans l'inactivité.
Les quantités de sucre fabriquées pendant cette campagne s'élevaient à 30,126,722 kil., et la mise en consommation, à 12,713,939 kil.

doises, connues généralement sous la fausse dénomination d'*Ardoises d'Angers.*

Le sol de Trelazé, souvent de nature argileuse, donne des produits agricoles d'excellente qualité.

Superficie : 1,182 hectares, dont 90 hectares 97 ares en vignes, et 112 hectares 63 ares en bois.

Population : en 1856, 3794 habitants; en 1861, 3821 habitants.

Bureau de poste : Angers.

Distance : de Brain-sur-l'Authion, 4 kil.; d'Andard, 5 kil.; Saint-Barthélemy, 3 kil.; d'Angers, 9 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain silurien inférieur : *Schiste tégulaire et autres, argiles diverses, quartz lidien ou phtanite.*

Le terrain silurien inférieur, occupe toute l'étendue de cette commune. A l'ouest du bourg il présente un dépôt de schiste tégulaire ou ardoisier d'une vaste étendue ainsi que d'une grande puissance, mais dont il est impossible d'établir la mesure exacte, l'exploitation des carrières n'étant pas parvenue assez profondément.

En septembre 1851, la Société géologique de France, lors de sa réunion à Angers, constata seulement que la carrière de Monthibert était alors parvenue à 30 mètres de profondeur, et que la direction de ses couches, qui sont de 80 degrés environ, plonge au sud-ouest.

A une certaine distance de ces carrières l'on rencontre, mais à une assez grande profondeur, des schistes argileux de diverses couleurs. A la Haie-le-Roy (ferme), en creusant un puits, ces schistes se sont présentés avec des nuances de rouge, de jaunâtre et de gris bleuâtre.

Entre le bourg et la Cantinière (maison bourgeoise), ainsi qu'à l'Aigrière, l'on rencontre des dépôts de quartz lidien ou phtanite employés à l'entretien des routes.

Le schiste ardoisier fournit ordinairement, pour minéraux, des quartz hyalins et des pyrites ou fer sulfuré.

Le quartz hyalin se présente habituellement en plaques plus ou moins épaisses, formées par infiltration, et présentant des filons recoupant les couches dans diverses directions.

Quelquefois le quartz est cristallisé, et se trouve ainsi dans des cavités ou portions caverneuses.

Les pyrites se montrent en cristaux cubiques de diverses grosseurs (*fer sulfuré cubique*), ou bien sous formes de dendrites (*fer sulfuré dendroïde*). Leur décomposition à l'air ou dans les eaux, les convertit en *fer sulfaté*, soit concret, soit en dissolution.

Le fer des ardoisières affecte encore d'autres formes, telles que celles de *fer oxidé hydraté ; fer sulfuré blanc primitif ; fer sulfuré jaune primitif*.

Les minéraux pierreux se rapportent : au *gypse sélénite*; à la chaux carbonatée, ordinairement cristallisée, qui en fournit plusieurs espèces; au talc chlorité verdâtre, jaunâtre ou blanchâtre; aux quartz hyalin prismé, basoïde, quartz gras, quartz gras cloisonné ; etc.

Les ardoisières présentent des fossiles d'un haut intérêt. La veine du Nord en a fourni plus particulièrement un grand nombre, soit dans le schiste de Trelazé, soit dans celui de Saint-Barthélemy, dont il n'est que la continuation. Ces fossiles appartiennent à des *trilobites*. Voy. *pl*. 52 et 53.

Voici la liste des espèces qui y ont été rencontrées :

1. Ogygia Guettardi, Al. Brong.
2. — Wahlenbergii, Al. Br.
3. — Brongnarti, Mar. Ro.
4. — Edwardsi, Mar. Ro.
5. Calymen Tristani, Al. Br.
6. — Arago, Mar. Ro.
7. Phacops longicaudatus, Murchis.
8. Illœnus Desmaresti, Al. Br.
9. Cheirurus (Calym). Tournemini, M. Ro.
10. Prionocheilus vernueili, Mar. Ro.
11. Isoletus gigas, Vel.; Illœnus gigas.
12. Homolonotus.
13. Fragments d'animaux indéterminables.

C'est dans l'une de ces localités, parmi les déblais des carrières de Saint-Barthélemy, que nous observâmes et recueillîmes pour la première fois, vers l'an 1810, plusieurs échantillons de trilobites avec des *yeux réticulés*, fait qui n'avait pas encore été observé à cette époque.

** Plantes.

Galanthus nivalis, L.; prairies et fossés au sud de la Chevalerie. Février, mars.
Vinca minor, L.; bois de la Bodinière. Mars, avril.
Physalis alkekengi, L.; les champs, etc. Juin-septembre.
Stellaria glauca, With.; prairies humides. Juin, juillet.
Euphorbia pilosa, L.; bois de la Bodinière. Mai, juin.

Vincetoxicum officinale, Mœnch (*Asclepias vincetoxicum*, L.); bois de la Bodinière. Juin-août.
Vicia sepium, L.; bois de la Bodinière. Juin, juillet.
Peucedanum gallicum, Tournef.; bois de la Bodinière. Août, septembre.
Lathyrus nissolia, L.; champs cultivés. Juin, juillet.
Ornithogalum umbellatum, L.; champs cultivés. Mai, juin.
Delphinium ajacis, L.; champs cultivés. Juin, juillet.
Allium oleraceum, L.; champs cultivés. Août.
Verbascum blattarioides, Lam. (*V. virgatum*, With.); lieux incultes. Juillet-septembre.
Lythrum hissopifolia, L.; bord des chemins. Juin-septembre.
Leersia oryzoides, Swartz; bord des eaux. Eté et automne.
Festuca elatior, L.. var. F. foliacea, Huds.; prés humides. Mai, juin.
Leonurus cardiaca, L.; bord des haies. Juin-septembre.
— marrubiastrum, L. (Chaiturus, Kost.); bord des chemins. Juillet, août.
Hydnum repandum, L. (champignon). Bois de la Bodinière.
Mentha sylvestris, L. bord des chemins. Juillet-septembre.
Galeopsis dubia, Leers.; champs près la Pyramide. Juillet-septembre.

*** **Animaux divers.**

Mammifères.

Rat des moissons (*Mus messorius*, Shaw.), Les prés, les champs.
Campagnol souterrain (*Arvicola subterranea*, de Selys.) Les champs.

Reptiles.

Vipère commune (*Vipera communis*, Lacép.). Plusieurs variétés. Les bois de la Bodinière, ceux de Verrière, etc.

Insectes coléoptères.

Carabus coriaceus, L. A terre.
— purpurascens, F. A terre.
Calosoma sicophanta, L.; bois de Verrière. Sur les arbres.
— inquisitor, L.; bois de la Bodinière. Sur les arbres.

Insectes lépidoptères.

Thecla betulæ, L. Les bois.
— quercus, L. Les bois.
Saturnia carpini, Borck. Bord des champs, etc.
Chelonia purpurea, L. Bois de la Bodinière.

Psyche muscella, F.; bois de la Bodinière. Très-petit lépidoptère.
Hepialus lupulinus, L. Bois de la Bodinière.
Cosmia pyralina, W. V. Bois de la Bodinière.

Insectes hémiptères.

Triecphora vulnerata, Germ.
— sanguinolenta, L. La Bodinière.
Capsus trifasciatus, L. Les bois de la Bodinière.
Macropsis lanio, L.; les bois de la Bodinière. Sur le chêne.

Insectes nevroptères.

Cordulia ænea, L.; mai, juin. Les bois, etc.

CHAPITRE III. — MONUMENT HISTORIQUE, HISTOIRE.

Pyramide de Sorges.

Le village de la Pyramide, qui est une dépendance de la commune de Trelazé, doit sans aucun doute le nom qu'il porte au monument du même nom, situé sur une petite place ou carrefour à la jonction de la route de Trelazé et de celle de Saumur.

Pendant longtemps les archéologues, les archivistes n'ont rien rencontré dans leurs recherches qui pût servir à constater l'origine de cette pyramide, de forme octogonale, construite en pierre de grès et dont nous donnons ici un dessin (*pl.* 86).

Tout alors, sous ce rapport, n'était donc soumis qu'à des conjectures plus ou moins admissibles; et celle qui paraissait être la plus vraisemblable, était d'en faire remonter l'origine à la construction de la levée de la Loire; et avec d'autant plus de raison, que le monument dont il est question se trouve placé à l'une des extrémités de cette levée.

En effet, les travaux de cette digue, qui commence au pont de Sorges et remonte la Loire, sont attribués, disent les historiens, à Louis le Débonnaire, qui en fit commencer les travaux en 819. Henri II, roi d'Angleterre, comte du Maine, de l'Anjou et de la Touraine, fit, vers 1100, élargir cette levée. Enfin, sous le règne d'Henri IV, des perfectionnements furent apportés à cet immense travail.

De nouvelles recherches faites par M. Célestin Port, archiviste du département de Maine-et-Loire, viennent de mettre un terme à

toutes les conjectures, à toutes les incertitudes touchant l'origine du monument en question. Voici au reste ce que dit, à cet égard, ce savant archiviste, dans une notice insérée dans l'*Union de l'Ouest* du 28 mai 1859.

« L'achèvement par l'Etat, de la levée de la Loire et du pont de l'Authion en 1732, rendait urgent et de toute nécessité le rétablissement des chaussées, menant de Sorges à la porte Saint-Aubin, et des embranchements sur Trelazé, les Ponts-de-Cé, Beaufort, partie comprise dans la banlieue d'Angers, et par suite à la charge des finances municipales. Le budget étant épuisé par trois années consécutives de disette et de misère, un arrêt du Conseil d'état, sollicité par l'assemblée générale des paroisses de la ville (13 juillet 1740), accorda à la Mairie une prolongation des octrois, sous condition expresse d'en employer le produit aux dépenses des travaux (10 octobre 1741).

» En approuvant le détail des ouvrages, l'intendant de Tours porte par prévision une somme de *deux mille livres pour la construction d'un Obélisque qui sera fait par l'entrepreneur ou tout autre*, et d'après le devis présenté par l'ingénieur ordinaire des ponts-et-chaussées (1742).

» — Cette pièce se trouve aux archives départementales, carton C, 47, — et le registre des archives municipales (BB, 108 du nouvel inventaire) où sont contenues toutes les délibérations préliminaires, porte au folio 24 : « 4 *janvier* 1744, a été conclu qu'il sera tenu compte au sieur Simon, de la somme de deux cents livres par lui payée au nommé Launay, architecte, à valoir sur l'Obélisque du chemin de Sorges. »

» La pyramide de Sorges a donc été construite en 1744, aux frais de la ville d'Angers, par Louis Launay, architecte, le même qui, quelques mois plus tard, fut chargé par la Mairie, de transporter sur les grands ponts, la pyramide du pont des Treilles. (BB, 108, Fol. 72, — 15 septembre 1744.) »

Si maintenant l'on examine cette pyramide, l'on reconnaît bientôt qu'elle est tronquée au sommet, et que cette troncature est due à la suppression d'une pierre terminale. Cette pierre, qui a disparu pendant la révolution, il faut le croire à raison, sans doute aussi, des armoiries ou des attributs royaux qu'elle devait représenter, fut remplacée par la girouette aux trois couleurs, qui la surmonte maintenant.

Inondation de la Loire en 1856.

La grande inondation de la Loire en 1856, s'étendit jusques et au-delà des carrières de Trélazé qui ne tardèrent pas à se remplir

d'eau. Le bourg fut également inondé ; et la ligne horizontale tracée sur le mur de l'église, indique la hauteur à laquelle les eaux se sont élevées.

Au mois de juin de la même année, Napoléon III voulant voir et apprécier par lui-même les ravages causés par cette inondation, vint sur les lieux ; et de cet examen il en est résulté qu'une levée, la *levée Napoléon,* a été construite et dans de telles conditions, qu'elle met maintenant sous ce rapport, les carrières en question à l'abri de tout danger.

Enfin, près des carrières de Trélazé on remarque une chapelle, dédiée à saint Lézin, patron des carriers.

Le sculpteur Maindron est né dans cette commune.

CHAPITRE IV. — INDUSTRIE.

Le schiste ardoisier de cette commune se rattache d'un côté, vers ouest, à celui d'Angers, exploité autrefois et avec avantage au *Pré-Pigeon,* lieu situé sur la route de Paris dans un des faubourgs de cette ville. D'un autre côté, vers nord-est, dans la commune de Saint-Barthélemy, le schiste de même nature n'est aussi qu'une continuation du même dépôt.

C'est dans la commune de Trélazé et dans celle de Saint-Barthélemy, maintenant, ainsi que sur un certain espace, à la Chainterie et à la Persillère, situées commune d'Angers, que se trouvent placées les onze principales carrières maintenant en activité et dont voici les noms :

La *Paperie*, les *Fresnayes*, le *Grand-Bouc*, la *Gravelle*, les *Grands-Carreaux*, les *Petits-Carreaux*, l'*Union*, le *Buisson*, *Monthibert*, la *Porée* et la *Persillère.*

Toutes ces carrières, autrefois exploitées à ciel ouvert, le sont maintenant par galerie ; et les machines à vapeur ont remplacé les chevaux employés aux engins sur presque toutes les exploitations.

Ces machines sont de la force de dix à quatorze chevaux.

La plus considérable autrefois de ces carrières, était celle des Grands-Carreaux, son exploitation était parvenue à près de cent mètres de profondeur ; elle est sous ce rapport maintenant abandonnée ; mais une galerie souterraine, ouverte à l'est et munie d'un appareil au gaz qui l'éclaire, en fournissant un nouveau mode d'extraction, a remplacé celui de la carrière à ciel ouvert.

Plusieurs grandeurs et qualités d'ardoises, sont représentées par les noms appropriés de : *Carrée*, *gros-noir*, *poil-taché et poil-*

roux. La *héridelle* et la *cofine* sont encore des distinctions relatives à leur manière d'être.

A ces formes primitives sont venues s'en joindre de nouvelles, telles que celles qu'on nomme *écaille* et *impériale ou anglaise*. Cette dernière, d'un grand format parallélogrammique, est en outre d'une épaisseur double au moins des ardoises ordinaires.

Le produit brut des ardoisières d'Angers peut s'élever de quinze cent mille à deux millions de francs par an. Elles occupent de 1,800 à 2,000 ouvriers qui, annuellement, confectionnent soixante-douze millions ou environ d'ardoises.

Les ardoises sont expédiées non-seulement pour l'intérieur de la France, mais encore pour les pays étrangers, y compris les colonies, où elles parviennent comme lest de vaisseau.

Quant à l'agriculture, nous devons mentionner ici :

1° Les travaux bien entendus de la Cantinière, travaux appropriés à la culture agricole comme à l'élève des animaux domestiques par M. H. Jubin, officier de marine en retraite.

2° Nous devons citer aussi des travaux de même nature, entrepris et dirigés à la ferme de Limesle, par M. Boutton, propriétaire.

3° Canton Nord-Ouest d'Angers.

Ce canton est borné au nord par celui du Lion-d'Angers ; au sud par la Loire ; à l'est par le canton sud-est d'Angers et à l'ouest par le canton de Saint-Georges-sur-Loire.

Il se compose de dix communes dont les noms suivent :

Avrillé, Beaucouzé, Bouchemaine, Cantenay-Epinard, Juigné-Bené, Saint-Lambert-la-Potherie, la Meignanne, la Membrolle, Montreuil-Belfroy et le Plessis-Macé.

Superficie : 13,971 hectares.

Population : en 1856, 21,733 habitants ; en 1861, 21,339 habitants.

AVRILLÉ

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON NORD-OUEST).

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord-ouest d'Angers, entre Beaucouzé, Saint-Lambert-la-Potherie, la Meignanne et Montreuil-Belfroy. Le bourg est traversé par la route départementale d'Angers à Caen. Des bois taillis à droite et à gauche de cette route, occupent une grande quantité d'hectares, au sud-ouest desquels se trouve le Champ-des-Martyrs. Enfin, d'anciennes carrières d'ardoises abandonnées se montrent au sud-est.

Superficie : 1,586 hectares, dont 53 hectares 66 ares en vignes et 316 hectares 78 ares en bois.

Population : en 1856, 1,064 habitants, en 1861, 985 habitants.

Bureau de poste : Angers.

Distance : de Beaucouzé, 5 kil. ; de Saint-Lambert-la-Potherie, 7 kil. ; de la Meignanne, 6 kil. ; de la Membrolle, 9 kil. ; de Montreuil-Belfroy, 3 kil. 1/4 ; d'Angers, 4 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*, *quartzites*, etc. — 2° Terrain devonien : *Marbre*. — 3° Calcaire tertiaire marin.

1° Le terrain silurien inférieur occupe en quelque sorte toute l'étendue de cette commune, car les deux autres dépôts (ceux du marbre et du calcaire tertiaire marin), ne présentent dans leur ensemble qu'un espace assez restreint.

Le schiste ardoisier se montre sur plusieurs points, particulièrement au sud-est du bourg, où il a été naguère encore, le sujet d'une exploitation assez considérable à la *carrière de la Désirée.*

Au sud de cette carrière, l'on rencontre un *grès ferrugineux* en couches dans le schiste.

Non loin du Fléchay (maison bourgeoise située au sud d'Avrillé), l'on trouve dans des excavations pratiquées pour extraire du blocage propre à l'empierrement de la route, une espèce de quartzite souvent tapissée d'une feuille mince de *fer sulfuré*, ou bien celui-ci est quelquefois cristallisé.

2° et 3° Sur la propriété du Fléchay, encore, se présente un dépôt de *marbre gris*, dont le gisement est peu étendu ; et sur un seul point seulement de ce dépôt, l'on a rencontré une couche peu puissante (7 à 8 centimètres d'épaisseur), d'argile d'un blanc bleuâtre légèrement mélangée de calcaire marneux blanc (calcaire tertiaire marin) recélant des ossements (des côtes, etc.) de lamantin.

** Plantes.

Barbarea intermedia, Bor.; lieux frais. Avril-juin.
Tulipa sylvestris, L. Mars, avril.
Rosa gallica, L.; haies et fossés, rare. Juin.
— rubiginosa, L. (var. *R. hystrix*, Leman). Mai, juin.
Carex fulva, Good.; les bois. Mai, juin.
Monotropa hyppopithys, L.; les bois. Mai, juin.
Centaurea nigra, L.; les bois. Juillet-septembre.
Peucedanum gallicum, Tourn.; les bois. Juin, juillet.
Salix capræa, L.; les bois. Mars.
Veronica spicata, L.; les bois? (Desv.). Mai, juin.

*** Animaux divers.

Mollusques.

Helix aculeata, Müll. Les bois d'Avrillé, au pied des arbres.
— rufa, Müll.; les bois d'Avrillé, au pied des arbres. Sous des ossements répandus dans les bois.
— nitens, Mich.; les bois d'Avrillé, au pied des arbres. Sous la mousse.

Insectes hyménoptères.

Nous réunissons ici un groupe de très-petits insectes composant en partie la famille des *Cynipides* : animaux des plus curieux par rapport aux gales variées qu'ils font naître par leurs piqûres, et qu'ils occupent à leur état de larves. Tous se rencontrent dans les bois d'Avrillé et ceux de la Haie, etc., où nous avons été à portée de les étudier.

Cynips rosæ, L. Vit dans le bédéguar du rosier sauvage.

Cynips glecomæ, L. Gales des feuilles du Glechoma hederacea.
— quercus folii, L. Grosse gale, sphérique, lisse et dure (V. Canette).
— — baccarum, L. Gale en chapeau du dessous des feuilles.
— — inferus, L. Petites gales, globuleuses d'un rouge cerise.
— — petioli, L. Petite galle creuse, et convexe en dessus et en dessous.
— — pedunculi, L. Gale petite sur les fleurs mâles du chêne.
— — lenticularis, Ol. (*C. longipennis*, Fab.). Gale lenticuliforme.
— — racemosæ. Gales petites, rondes, dures, en grappes sur les pédicelles des feuilles.
— — radicis, Bosc. Gales ligneuses des racines du chêne.
— — gemmæ, L. Gale imbriquée ou en rose terminale.
— — pomiformis. Gale grosse, à tissu spongieux, lisse, d'un rose tendre, du chêne.
— tubulosa, Boy. de F. Cupule du gland, entourée d'excroissances tubuleuses formant une gale cornue. Espèce rare, que je n'ai rencontrée que dans les bois d'Avrillé, ceux de Serrant, ainsi qu'au bord du Layon, près d'Aubigné.

Insectes lépidoptères.

Nous réunissons ici dans un seul et même article, les Lépidoptères des bois d'Avrillé et ceux des bois de la Haie.

Thecla betulæ, L.
— quercus, L.
Limenitis sibylla, F.
— camilla, F.
Melitæa artemis, F.
Vanessa antiopa, F.
Steropes aracynthus, F.
Lithosia rubricollis, L.
— rosea, F.; sur les arbres. (T.)
Setina irrorata, H.
Orgya coryli, L.
Aglia tau, L. Mars, avril.
Pygæra bucephala, L.
Cymatophora ridens, F.
Diphtera orion, Esp.
Ilarus ochroleuca, W. V.
Thyatyra batis, L.
Orthosia stabilis, H.
Catacola fraxini, L. Grande espèce, sur le tronc des arbres.
Metrocampa margaritaria, L.
Urapterix sambucaria, L.
Cledeobia angustalis, W. V. Rochers.
Halias quercana, W. V.
— prasinana, L.
Adela degeerella, L.
— reaumurella, L.
Pterophorus tetradactylus, Curt.

CHAPITRE III. — HISTOIRE.

Le pape Grégoire XI.

A l'ouest des bois de la Haie, situés non loin de ceux d'Avrillé, l'on remarque les restes de l'ancien prieuré de la Haie-des-Bons-Hommes, édifice rappelant que le pape Grégoire XI y fut prieur.

Champ des Martyrs.

A peu de distance du prieuré de la Haie-des-Bons-Hommes, à l'ouest des bois de la Haie, sur la commune d'Avrillé, est un lieu connu sous le nom de *Champ-des-Martyrs*.

Ce nom a été donné et consacré par les habitants d'Angers et des environs plus particulièrement, à l'occasion du nombre incalculable de Vendéens qui ont été fusillés dans ce champ, qui reçut aussi leurs dépouilles mortelles à l'époque de la révolution.

Le Champ-des-Martyrs étant journellement fréquenté par un grand nombre de personnes qui y viennent en pèlerinage, une chapelle expiatoire y a été élevée sur les lieux mêmes. Tout en admirant le style correct et gracieux de cet édifice, dû à la piété des fidèles, au zèle de M. le curé d'Avrillé (M. Aug. de Roincé), et au talent de M. l'architecte Tendron, l'on ne peut manquer en même temps de se reporter à ces temps de néfaste mémoire qui rappellent les époques de troubles, de discordes et de guerre civile qui ont affligé nos contrées.

La bénédiction de ce pieux monument, sous le vocable de Saint-Louis, a eu lieu le 17 juillet 1852, à huit heures du matin, par Mgr l'évêque d'Angers.

Voyez au reste la notice sur le Champ-des-Martyrs par M. Godard-Faultrier, un vol. in-18, Angers 1852.

Nota. Une hôtellerie a été construite pour les pèlerins qui viennent visiter ces lieux.

BEAUCOUZÉ

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON NORD-OUEST).

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située à l'ouest d'Angers, entre Bouchemaine, Saint-Jean-de-Linières, Saint-Lambert-la-Potherie et Avrillé.

La petite rivière de Brionneau, affluent de la Maine, et dont les eaux coulent en se dirigeant du nord-ouest au sud-est, est alimentée par plusieurs étangs, particulièrement par les trois étangs de Beaucouzé, celui de Saint-Jean-de-Linière (1), etc.

La route impériale de Paris à Nantes, passe au sud de Beaucouzé, et celle de grande communication d'Angers à la Pouèze se présente au nord.

Quelques landes, des bois, des étangs et des prairies plus ou moins tourbeuses, fournissent aux botanistes bon nombre de plantes intéressantes.

Superficie : 1,934 hectares, dont 11 hectares 18 ares en vignes, et 480 hectares 58 ares en bois.

Population : en 1856, 786 habitants; en 1861, 798 habitants.

Bureau de poste : Angers.

Distances : de Pruniers, 5 kil.; de Saint-Jean-de-Linière, 3 kil. 1/2; de Saint-Lambert-la-Potherie, 4 kil.; d'Avrillé, 5 kil.; d'Angers, 6 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain silurien inférieur : *Schistes divers, argiles figulines*, etc.

Toute l'étendue de cette commune appartient à ce terrain, qui se compose de schistes divers, d'argile figuline que l'on rencontre sur

(1) L'étang de Saint-Jean-de-Linières est maintenant desséché, mais un ruisseau le remplace sous ce rapport. Un ou deux des étangs de Beaucouzé ont subi le même sort.

différents points, entre autres sur la route de Saint-Clément, où il a donné lieu à une fabrique de tuiles, poteries, etc. Près et avant le pont de Beurousse, on rencontre le *quartz radié;* et dans la terre végétale, l'on a trouvé des troncs ou portions de palmiers complétement changés en silex agathisés.

** Plantes.

Anemone nemorosa, L. Var. rubra; bois avant le bourg. Avril.
Orobanche ulicis, Desmoul; sur les racines du petit ajonc. Mai, juin.
Cardamine parviflora, L.; lieux frais. Avril, mai.
Bulliarda Vaillantii, Dc.; flaques d'eau desséchées. Juin-août.
Campanula patula, L.; bois, haies, etc. Mai-août.
Bidens cernua, L.; fossés inondés. Août, septembre.
Gnaphalium sylvaticus, L.; champs incultes. Juillet-septembre.
Filago subspicata, Bor.; champs incultes. Juillet-septembre.
Aira cæspitosa, L.; les bois. Juin, juillet.
Chenopodium urbicum, L. Var. intermedium; lieux incultes. Eté.
Linaria striata, Dc.; var., lieux pierreux, etc. Juin-septembre.
Rubus vestitus, Weihe.; les haies. Juin.
Myriophyllum alterniflorum, Dc.; fossés et bord des étangs. Juin-septembre.
Potamogeton gramineum, Dub. (*P. berchtoldi*, Fieber.). Juin-août.
Genista anglica, L.; lieux incultes, etc. Printemps.

PRAIRIES PLUS OU MOINS MARÉCAGEUSES A DROITE ET A GAUCHE DU PONT DE BEUROUSSE (ROUTE D'ANGERS A SAINT-JEAN-DES-MARAIS) ET BORD DES ÉTANGS.

Carex flava, L.; lieux tourbeux. Mai-juillet.
— pulicaris, L.; lieux tourbeux. Mai, juin.
— lævigata, Smith.; lieux tourbeux. Mai, juin.
— stellulata, Good.; lieux tourbeux. Mai-juillet.
— paniculata, L.; lieux tourbeux. Mai, juin.
— cœspitosa, L.; lieux tourbeux. Mai, juin.
— hornschuchiana, Hoppe; les prés, les landes humides. Mai, juin.
— distans, L.; les prés, les landes humides. Mai, juin.
— panicea, L.; les prés. Mai, juin.
— pallescens, L.; les prés. Mai, juin, septembre.
— pseudocyperus, L.; les fossés. Juin-août.
— stricta, Good.; les fossés. Avril, mai.
— maxima, Scop.; les fossés. Mai-juillet.

Carex pilulifera, L.; parmi les bruyères. Avril, mai.
Caltha palustris, L.; prés marécageux. Mars, avril.
Menianthes trifoliata, L.; lieux tourbeux. Mai.
Eriophorum latifolium, Hoppe; lieux tourbeux. Avril, mai.
— angustifolium, Roth.; lieux tourbeux. Avril-juin.
Pedicularis palustris, L.; lieux tourbeux. Mai-juillet.
Drosera rotundifolia, L.; lieux tourbeux. Juin-août.
Acorus calamus, L.; lieux tourbeux (A. Hu.). Juin-août.
Nardus stricta, L.; lieux tourbeux. Mai-juillet.
Anagallis tenella, L.; lieux tourbeux. Juin-août.
Radiola linoïdes, Gmel. (*Linum radiola*, L.); lieux tourbeux. Juin-octobre.
Linum catharticum, L.; les prés. Mai-septembre.
Inula helenium, L.; les prés. Juillet-août.
Agrostis canina, L., les prés humides. Juin-août.
Cyperus fuscus, L.; lieux fangeux. Juillet-septembre.
— longus, L.; fossés aquatiques. Juillet-septembre.
Alopecurus bulbosus, L.; prés, bord des mares. Mai, juin.
Juncus pygmæus, Thuill.; prés marécageux. Juin-août.
— uliginosus, Meyer. Var. supinus; bord des mares. Juin-septembre.
Galium constrictum, Chaub.; prés humides. Juin-août.
Œnanthe lachenali, Gmel.; prés humides. Juin, juillet.
Polygala depressa, Wend.; landes, bruyères. Avril-juin.
Gentiana pneumonanthe, L.; landes humides. Automne.
Sparganium simplex, Huds. Juin-août.
Bidens cernua, L.; fossés inondés. Septembre-octobre.
Myosotis sicula, Guss.; bord des mares et des étangs. Mai, juin.
Poa megastachys, Gaud.; près des étangs. Septembre.
Cicendia pusilla, Griseb. Var. rosea; bord des étangs. Juillet-septembre.
Rumex maritimus, L.; bord de l'étang de Vilnière. Juillet-septembre.
Elatine alsinastrum, L.; bord des étangs. Juin-septembre.
Iris bastardi, Bor. (*I. pseudo acorus*, L.; var. *parviflorus*, Bast.); ruisseau situé au-delà du second étang (Bast.). Mai, juin.
Scirpus sylvaticus, L.; ruisseaux et prés humides. Mai-juillet.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

1° L'usine de la Haie, destinée à faire des pointes dites pointes de Paris, est située sur le ruisseau dont les eaux se rendent à l'é–

tang de Saint-Nicolas, et non loin de cet étang, commune de Beaucouzé. Elle se compose d'une tréfilerie et d'une fabrique de pointes, comme nous venons de le dire.

Cette fabrique, établie sur une grande échelle, vers l'année 1838, par M. Marais père, a pour moteurs un fort courant d'eau et une machine à vapeur qui fonctionne, lorsque pendant l'été, le ruisseau vient à manquer d'eau.

Les pointes de toute dimensions que fournit cette fabrique, sont à tête plate, à tête ronde et à tête perdue.

2° En 1839, MM. Hervé frères, établirent dans cette commune, sur la route de Saint-Lambert-la-Potherie, une fabrique de carreaux, et de pots à fleurs, de vases, etc. Ces derniers se distinguent par leur élégance et le travail qui les décore. Cette fabrique produit aussi des tuyaux de drainage.

BOUCHEMAINE

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON NORD-OUEST).

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune qui est située sur la rive droite de la Maine et la rive droite de la Loire, se compose de deux paroisses : Bouchemaine et Pruniers, ainsi que du village de la Pointe, dont la situation au confluent de la Maine et de la Loire est on ne peut plus heureuse. Sa position géographique est au reste, entre Epiré, Saint-Martin-du-Fouilloux et Saint-Jean-de-Linières.

Plusieurs étangs à l'ouest, réunissent leurs eaux à celui de Bouchemaine, l'un des affluents de la Maine. La voie du chemin de fer d'Orléans à Nantes, qui traverse cette commune passe préalablement sur le joli aqueduc de Bouchemaine pour se rendre à la Pointe, où se trouve une station.

Un bac, en-deçà de cet aqueduc, est placé vis-à-vis le bourg de Bouchemaine, pour relier les deux rives de la Maine.

La route de grande communication d'Angers à Saint-Georges-

sur-Loire, suit, à partir d'Angers, le littoral de la Maine et celui de la Loire jusqu'à Epiré.

L'ancien couvent du Ronceray et les bois qui le touchent, sont situés au nord-ouest de Bouchemaine.

Enfin, les coteaux schisteux assez élevés, qui bordent la rive droite de la Maine depuis Pruniers jusqu'à la Pointe, vus de la rive opposée, se présentent sous l'un des aspects les plus agréables de cette contrée.

Superficie : 2,008 hectares dont 230 hectares 84 ares en vignes, et 125 hectares 29 ares en bois.

Population : en 1856, 1,226 habitants; en 1861, 1,197 habitants.

Bureau de poste : Angers.

Distances : d'Epiré, 3 kil.; de Saint-Martin-du-Fouilloux, 7 kil.; de Saint-Jean-de-Linières, 7 kil.; d'Angers, 8 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*, *quartzites*, etc.

Le terrain silurien inférieur, qui occupe toute l'étendue de cette commune, présente diverses variétés de schiste, de quartz, etc.

Le coteau du littoral de la Maine en recèle un certain nombre, entre autres un schiste tout particulier, auquel nous avons imposé le nom de *schiste zig-zag* (1), et que nous a fourni plus particulièrement le coteau de la Piverdière. La térénite se rencontre également dans ce coteau.

Enfin, près de la ferme du Grand-Tertre, paroisse de Pruniers, l'on remarque une fontaine dont les eaux sont ferrugineuses.

** Plantes.

LES ENVIRONS DE BOUCHEMAINE.

Tulipa sylvestris, L. Avril.
Prunus insititia, L.; les haies. Avril.
Muscari racemosum, D. C.; vignes et coteaux. Avril.

(1) Voyez *Paléontologie de Maine et Loire*, p. 25.

Narcissus biflorus, Curt. ; les prés de la Mare-aux-Prêtres. Mai.
Sanguisorba officinalis, L. (*S. Serotina, Jord.*) ; les prés de la Mare-aux-Prêtres. Juillet-septembre.
Pirus cordata, Desv. ; les haies, les bois. Mai.
Lepidium ruderale, L. ; près de l'église. Juin-octobre.
Ranunculus flammula, L. (*R. reptans*, Thuill.) ; lieux marécageux. Mai-septembre.
Sium repens, L. (*Helosciadium repens*, Koch.) ; lieux marécageux. Juillet-septembre.
Stellaria uliginosa, Murray ; bord des mares. Eté.
— latifolia, D. C. ; lieux humides. Avril, mai.
— viscida, M. B. (*cerastium anomalum*, Wast.) ; pelouses humides, prairies. Mai, juin.
Potentilla mixta, Notte ; lieux couverts. Juin, juillet.
Aira cæspitosa, L. ; lieux ombragés, etc. Juin-août.
Lolium rigidum, Gaud ; les vignes. Juin, juillet.
Leonurus marrubiastrum, L. (*Chaiturus marrubiastrum*, Reich.) ; lieux incultes. Juillet, août.
Ornithogalum sulfureum, Rœm. , bord des bois. Mi-juin.
Orchis bifolia, L. ; bois du Ronceray. Juin.
Silene anglica ? L. ; bois du Ronceray. Juin-août.
Astrocarpus purpurascens, Walp. ; coteaux. Mai-octobre.
Rhamnus alaternus, L. ; arbuste échappé de jardins. Mars, avril.
Ulmus campestris, L. (Var. *U. glabra*, Mill.). Mars, avril.
Carex schreberi, Wild. ; bords de la Maine et de la Loire. Avril, mai.
Bidens cernua, L. ; fossés inondés. Août, septembre.
Taraxacum palustre, D. C. ; prés humides. Juin-août.
Verbascum Bastardii, R. et Sch. ; lieux incultes. Juillet, août.
— spurium, Koch. ; bois secs, etc. Juin-août.
— thapso-floccosum, Lec. et Lamtt. ; lieux arides. Juillet, août.
Pterigynandrum, Smith ; sur le tronc des vieux frênes.

LES ENVIRONS DE LA POINTE.

Gladiolus Guepini, Koch ; champs cultivés (G.). Fin d'avril.
Rosa rubiginosa, L. ; haies et fossés. Mai, juin.
Thalictrum saxatile, D. C. (*T. collinum*, Wallr.) ; sur la levée de pierres, au bord de la Loire. Juin-août.
Sedum sexangulare, L. ; lieux sablonneux. Juin, juillet.
Euphrasia officinalis, L. ; les prairies fraîches. Juillet, août.

LES ENVIRONS DE PRUNIERS.

Gagea Bohemica, Schult. ; rochers (A. H.). Février, mars.
Tussilago petasites, L. (*Petasites riparia, Jord.*) ; lieux frais. Mars, avril.

Smyrnium olusatrum, L. ; haies et fossés. Mai, juin.
Vinca major, L. ; haies et fossés, en allant vers Bouchemaine. Avril-juin.
Sanicula europea, L. ; bois de Guineberg. Mai, juin.
Portulaca oleracea, L. ; au pied des coteaux (M.). Juin, octobre.
Torilis heterophylla, Guss. ; coteaux. Mai, juin.
Rubus radula, Weihe ; haies et buissons. Juin.
Acorus calamus, L. ; étang du Grand-Tertre (A. H.). Juin-août.
Glyceria spectabilis, Mertens ; bord des ruisseaux, des étangs. Juillet, août.
Xanthium macrocarpum, Dc. ; bord de la Maine. Septembre.
Lathyrus sylvestris, L. ; les vignes. Juin-septembre.
Bulliarda Vaillantii, Dc. ; chemin de Pruniers. Mai-août.
Verbascum australe, Schrad ; lieux secs, incultes. Juillet-septembre.
Nitella stelligera, Bauer (characée) ; la Maine. Juin-septembre.
Aspidium fragile, Sw. (fougère) ; coteaux frais, etc., murs de la Piverdière. Juin-septembre. (H.)

*** Animaux divers.

Oiseaux.

A l'époque des passages d'automne, d'hiver et de printemps, un grand nombre d'oiseaux de différents ordres viennent, chaque année, s'abattre sur la Maine, ou bien sur ses rivages. C'est ainsi que, parmi les oiseaux de proie, le pigargue (*Aquila pygargus*), le buzard de marais (*Circus rufus*, Briss.), le hobereau (*Falco subbuteo*, L.), etc., viennent, en observateurs, se placer sur des troncs d'arbres ou sur des rochers, et à portée de fondre sur leur proie, qui consiste en poissons pour le premier, en oiseaux pour le second et plus particulièrement en criquets et sauterelles pour le troisième. Aussi, est-ce à l'automne que le hobereau vient prendre son domicile sur les rochers ou coteaux de Pruniers, d'où il part pour se rendre dans les prairies de la rive gauche de la Maine, et se repaître de criquets, qu'on y rencontre en abondance.

Diverses espèces de canards, des harles, etc., arrivent à l'automne et viennent avec confiance s'établir sur les eaux de la Maine pour y passer ainsi l'hiver ; mais cette sécurité disparaît au premier coup de fusil du chasseur à la hutte, qui chaque jour fait un plus ou moins grand nombre de victimes.

Les oiseaux de rivage, étant pour la plupart également voyageurs, les uns arrivent au printemps, les autres à l'automne ou bien pendant l'hiver ; tels sont les chevaliers, les bécasseaux, etc.

Reptiles.

Parmi les reptiles, il en est une espèce assez rare, la vipère à trois plaques (*Vipera trilamina*, Millet, Faune de M. et L.) qui se tient sur les coteaux de la Maine.

Cette vipère, qui atteint ou dépasse quelquefois la taille de la vipère ordinaire, dont elle est bien distincte, mérite de fixer l'attention des naturalistes; mais ceux-ci n'en doivent pas moins prendre leurs précautions pour éviter sa morsure, qui est autant à redouter que celle de ses congénères.

Ces coteaux recèlent aussi plusieurs espèces de couleuvres, telles que la couleuvre lisse (*Coluber austriacus*, Gmel.) et la couleuvre vipérine (*Col. viperinus*, Latr.).

Insectes coléoptères.

Bletisa multipunctata, L.
Elaphrus riparius, L.
Chlænius vestitus, Payk.
— melanocornis, Dej.
Agonum sexpunctatus, F.
Harpalus sabulicola, Panz.
Neciodes littoralis, L.
Platicerus caraboïdes, L.; v. rufipes, Herb. (Bér.)
Cistela ceramboïdes, L.
Anaspis maculata, Geoff., Fourc.
Bruchus viciæ, Ol.
Lixus bicolor, Ol.
Ceuthorhynchus echii, F.
Hylotrupes bajulus, L.
Clytus verbasci, L.
Adymonia tanaceti, L.
Chrysomela sanguinolenta, L.
Cryptocephalus bipunctatus, L.

Insectes lépidoptères.

Thecla betulæ, L.; les bois, etc.
Nemophila russula, L.; Bois du Ronceray.
Syrictus sao, H. (Ber.)
Thiatyra batis, L.

CANTENAY-ÉPINARD

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON NORD-OUEST).

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, qui est située au nord d'Angers, entre Feneu, Soulaire-et-Bourg, Montreuil-Belfroy, et Avrillé, est bornée à

l'est par la Sarthe, et traversée au sud-ouest par la Mayenne, qui la divise en deux parties.

Un bac à la corde, situé dans les communs d'Epinard, a été remplacé par un pont placé en amont de ce passage. Ce pont, de cinq arches, construit en pierres schisteuses, et commencé au mois de mai 1855, a été terminé au mois de mars 1856.

Cette construction, dont l'utilité se faisait sentir généralement, abrège de beaucoup les communications entre Angers et toute la contrée comprise dans le canton de Châteauneuf.

Le bac de Cantenay se trouve au village de ce nom.

Le chemin de grande communication d'Angers à Champigné, etc. passe sur le pont ainsi que par le bourg de Cantenay-Epinard.

Au reste, cette commune, en général, fournit des terres de bonne qualité et dont quelques-unes produisent de très-beau chanvre.

De vastes prairies, plus ou moins marécageuses, situées sur la rive droite de la Sarthe, donnent des herbages, des foins, qui conviennent aux bêtes à cornes ; mais que des crues d'été, fort souvent, endommagent ou détruisent.

Superficie : 1,610 hectares; dont 30 hectares 39 ares en vignes, et 21 hectares 67 ares en bois.

Population : en 1856, 901 habitants; en 1861, 883 habitants.

Bureau de poste : Angers.

Distances : de Feneu, 5 kil. ; de Soulaire-et-Bourg, 4 kil. 1/2 ; de Montreuil-Belfroy, 3 kil. 1/2 ; d'Avrillé, 3 kil. 1/2; d'Angers, 8 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*. — 2° Terrains d'alluvions.

1° et 2°. Le terrain silurien inférieur occupe la majeure partie de cette commune ; les alluvions se trouvent sur la rive droite de la Sarthe.

** Plantes.

Datura stramonium, L. ; les environs des Beauxrenards.
Scutellaria galericulata, L. ; bord des prés. Eté.
Polygonum minus, Huds. ; bords de la Mayenne, près l'ancien port. Eté.

Aira cæspitosa, L. ; les prairies de la rive droite de la Mayenne. Eté.

Chantransia fracta, Roth. ; la Mayenne.

*** Animaux.

Parmi les insectes lépidoptères, le Morio (*Vanessa antiopa*, L.) et le petit Mars (*Apatura ilia*, L.), se font remarquer sur les arbres des prairies qui bordent la Mayenne et la Sarthe.

JUIGNÉ-BENÉ

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON NORD-OUEST).

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, située au sud-ouest d'Angers, entre Montreuil-Belfroy, le Plessis-Macé, la Membrolle et Feneu, est divisée en deux parties, par la Mayenne.

Un pont en bois, de quatre arches surbaissées, et reposant sur des piles en pierre de grès, a été jeté sur cette rivière par une compagnie qui en a obtenu la concession, afin de remplacer le bac à la corde dans cette localité.

La route départementale d'Angers à Miré, etc., qui traverse cette commune, passe sur ce pont, dont l'usage est établi au moyen d'un péage.

Les châteaux modernes, de la Thibeaudière et de l'Epine, sont situés dans cette commune, l'un sur la rive droite, l'autre sur la rive opposée.

Superficie : 1,139 hectares, dont 19 hectares 69 ares en vignes, et 93 hectares 64 ares en bois.

Population : en 1856, 563 habitants; en 1861, 560 habitants.

Bureau de poste : Angers.

Distances : de Montreuil-Belfroy, 1 kil. 1/2 ; du Plessis-Macé, 4 kil. 1/2 ; de la Membrolle, 5 kil. ; de Feneu, 4 kil.; d'Angers, 10 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers, quartzites.* — 2° Alluvions modernes dans la vallée.

1° et 2°. Le terrain silurien inférieur occupe toute la partie élevée de cette commune. Il présente des schistes de diverses natures et plus ou moins tourmentés. Les alluvions modernes se montrent dans le voisinage de la Mayenne.

Aucune plante rare ne s'est encore rencontrée dans cette commune.

SAINT-LAMBERT-LA-POTHERIE

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON NORD-OUEST).

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située à l'ouest d'Angers, entre Saint-Léger-des-Bois, Saint-Clément-de-la-Place, Saint-Jean-des-Marais, Beaucouzé et Saint-Jean-de-Linières.

Le chemin de grande communication d'Angers à la Pouèze passe au nord du bourg.

Le château moderne de la Colterie et ses dépendances occupent une étendue de terrain assez considérable. Il en est de même de l'ancien et vaste étang de Vilnière, situé sur les confins de cette commune et ceux de Beaucouzé, maintenant desséché et converti en terres arables, qui ont été réunies à celles de la métairie des Buissons. Cet ensemble forme une exploitation bien remarquable. Enfin cette commune possède une tuilerie.

Superficie : 1,381 hectares, dont 47 ares en vignes et 391 hectares 81 ares en bois.

Population : en 1856, 475 habitants ; en 1861, 505 habitants.

Bureau de poste : Angers.

Distances : de Saint-Léger-des-Bois, 3 kil. 1/2 ; de Saint-Clément-de-la-Place, 7 kil. 1/2 ; de Beaucouzé, 3 kil. 1/2 ; de Saint-Jean-de-Linières, 3 kil. ; d'Angers, 9 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain azoïque : *Granite et gneiss*. — 2° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*.

1° La formation granitique, dans cette contrée, se présente d'abord dans la commune de Saint-Lambert-de-la-Potherie, savoir : à Luigné, puis à la Colterie, et se dirige ensuite sur celles de Saint-Jean-des-Marais et de Saint-Clément-de-la-Place. Elle se montre aussi à la Meignanne, enfin, sur la commune de Bécon, où son gisement, d'une assez grande étendue, fournit à une exploitation importante.

Aux environs de la Colterie, ainsi que de la Sardière, cette roche est comme fibreuse et formée par couches de différentes épaisseurs ; elle se présente ainsi sous forme de *gneiss*.

2° Le terrain silurien inférieur occupe, au reste, toute l'étendue de cette commune.

** Plantes.

PRAIRIE DE LA SARDIÈRE (TERRAIN GRANITIQUE).

Saxifraga granulata, L. Mai, juin.
Ranunculus chærophyllos, L. Mai, juin.
Mœnchia erecta, Fl. der. Swett (*Sagina erecta*, L.). Avril, mai.
Ranunculus chærophyllos, L. ; pelouses sèches. Mai, juin.
Orobus albus, L. ; les prés. Pl. rare (M.). Mai, juin.
Orchis ustulata, L. ; les prés. Mai, juin.
— laxiflora, Lam. ; les prés. Mai, juin.
— — Var. purpurea velutina (M.). Mai, juin.
— morio, L. ; plusieurs variétés. Mai.
Hottonia palustris, L. ; dans des flaques d'eau. Mai.

*** Animaux.

Anodonta signæa. (Var. *A. Cellencis*, Rossm.) Jolie variété rayonnante ; les douves et les fossés de la Guitonnaie.

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE.

La Pierre couverte, ou dolmen de la Colterie.

Ce monument celtique, situé sur une colline, non loin du château de la Colterie, est composé de deux chambres, dont l'entrée est à l'orient. Il est formé de douze pierres de granit schistoïde (espèce de gneiss). Voy. *pl.* 58.

LA MEIGNANNE

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON NORD-OUEST.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord-ouest d'Angers, entre Avrillé, Montreuil-Belfroy, le Plessis-Macé, Saint-Lambert-la-Potherie et Beaucouzé.

La petite rivière de Brionneau, qui la traverse du nord-ouest au sud-est, passe par le bourg où la communication d'une rive à l'autre s'établit au moyen d'un pont de pierre assez récemment construit.

La route impériale d'Angers à Caen se montre au nord-est, mais en dehors de son territoire, et plusieurs chemins d'intérêt divers traversent le bourg.

Superficie : 2,339 hectares, dont 12 hectares 19 ares en vignes, et 126 hectares 65 ares en bois.

Population : en 1856, 1,048 habitants ; en 1861, 1,042 habitants.

Bureau de poste : Angers.

Foire : le 26 janvier.

Distance : d'Avrillé, 6 kil. ; de Montreuil-Belfroi, 5 kil. ; du Plessis-Macé, 2 kil. 1/2 ; de Saint-Lambert-la-Potherie, 4 kil. ; de Beaucouzé, 7 kil. ; d'Angers, 12 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain azoïque : *Roche granitique.* — 2° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers,* etc. — 3° Terrain devonien : *Marbre et charbon de terre.*

1° Le granit s'est montré sur un seul point.

2° Le terrain silurien inférieur, occupe la majeure partie de cette commune. Il recèle différents sels (1), de l'empelite, etc.

3° Le terrain devonien fournit : 1° Un marbre gris-noirâtre, veiné de blanc intercalé dans le schiste, et qui se montre ainsi entre Brisson (métairie) et la Chauvellerie (maison bourgeoise), où il est exploité pour faire de la chaux hydraulique. Cette roche se fait voir encore dans une exploitation du même genre, située entre le bourg de la Meignanne et Mauny (métairie).

Aucune espèce de fossile n'a encore été observée dans ce calcaire, mais il recèle du fer sulfuré jaune en rognons globuleux, dont quelques échantillons atteignent quatre pouces de diamètre environ.

2° En 1857, en creusant un puits au presbytère, l'on a rencontré du charbon de terre ou de l'anthracite.

** Plantes.

Barbarea intermedia, Bor. ; lieux frais. Mars, avril.
Ornithogalum sulfureum, Rom. et Sch. ; les prés. Mai, juin.
Euphorbia stricta, L. ; environs des carrières de marbre. Mai-juillet.
Eufragia viscosa, Benth. (*Bartsia viscosa*, L.) ; champs, prés, etc. (de J.) Juin-sept.
Stachys germanica, L. ; champs, prés, etc. Juillet, août.
Orobus albus, L. ; les prés de la Goujonnais (M.), ainsi que les environs de la Cailleterie (de J.) Mai, juin.

(1) En 1835, M. Genest, pharmacien à Angers, fut appelé pour examiner les eaux du puits de la ferme de Grezil.

Ce puits, creusé dans un sous-sol argilo-schisteux, appartient au terrain silurien inférieur. D'après l'analyse faite par M. Genest, ses eaux contiennent différents sels. Un litre d'eau a donné les résultats suivants :

1° 4,75 milligrammes de sels, dont 4 décigrammes peu solubles.

2° L'autre portion de sels, du poids de 3,81 milligrammes, était formée pour la majeure partie d'*hydrochlorate de sodium* (sel de cuisine).

Obs. La présence de l'hydrochlorate de sodium dans les eaux de ce puits, indiquerait-elle, dans le sol, un gisement de sel-gemme?

Viola provostii, Bor. ; champs cultivés. Eté.
Inula salicina, L. Juin-septembre.

Cette dernière espèce de plante, qu'on ne rencontre habituellement que dans les terrains calcaires, s'étant cantonnée dans un espace assez restreint (6 à 7 mètres carrés), au milieu de la prairie de la petite Cailleterie, dont le sol appartient au terrain silurien, cette manière d'être révélerait en quelque sorte pour ce lieu ainsi circonscrit, un sous-sol de nature calcaire.

*** Animaux divers.

Au nombre des animaux de différentes classes que recèle cette commune, nous devons citer, parmi celle des reptiles, la vipère à trois plaques (*Vipera trilamina*, Millet), observée par M. de Joannis. Cet amateur distingué y a également remarqué certaines espèces de mollusques et d'insectes plus rares ailleurs que beaucoup d'autres, et dont voici les noms :

Mollusques.

Limax arborum, Bouch.-Chant.
Succinea arenaria, Bouch.-Chant
Helix pulchella. Mull.
Pupa pygmæa, Drap.
— muscorum, Lam.
Zua lubrica, Leach.
Physa hypnorum, Drap.
Valvata cristata, Mull.
Planorbis lævis, Ald.
— fontanus, Turt.

Insectes coléoptères.

Harpalus semi-violaceus, Dej., var. rubripes.
Callistus lunatus, F.
Haliplus fluviatilis, Aubé.
Cnemidotus rotundatus, Aubé.
Dytiscus circumflexus, F.
— circumcinctus, Ahr.
Agabus affinis, Payk.
Laccophilus testaceus, Aubé.
Hydroporus parallelogrammus, A.
— minutissimus, Germ.
— cuspidatus, Kunze.
— lepidus, Ol.
— varius, Aubé.
— incertus, Aubé.
— obscurus, Sturm.

Insectes lépidoptères.

Deilephila lineata, F.
— porcellus, L.
Smerinthus tiliæ, L.
Procris infausta, L.
Lithosia rosea, F.
Orgia v nigrum, L.
— fascelina, L.
Bombix lanestris, L.
— cratægi, L.
— populi, L.
Platypterix hamula, Esp.
Dicranura erminea, Esp.
— furcula, L.
Ptilodontis palpina, L.

Asteroscopus cassinia, F.
Notodonta dictæa, L.
— zigzag, L.
Clostera anachoreta, F.
— curtulata, L.
Cleoceris oo, L.
Diphtera orion, Esp.
Bryophila glandifera, W. V.
Noctua c. nigrum, L.
— baja, F.
Agrotis saucia, H.
Luperina lithoxylea, W. V.
— polyodon, L.
Adena suasa, W. V.
Agriopis aprilina, L.
Dianthœcia capsineola, Esp.
Aplecta herbida, H.
Ilarus ochroleuca, W. V.
Polia canescens, Bdv.
— nigrocincta, Ochs.
Thyatyra batis, L.
— derasa, L.
Leucania caricis, Tr.
Nonagria typhæ, Esp.
Orthosia litura, L.
— macilenta, Tr..
— cœcimacula, F.
Hoporina croceago, F.
Cosmia diffinis, L.
— affinis, L.
— pyralina, W. V.
— trapezina, L.
Dasycampa rubiginea, W. V.
Xanthia cerago, W. V.
Cerastis satellitia, L.
Xylocampa lithoriza, Bork.
Xilina exoleta, L.
— oculata, Germ.
Cleophana linariæ, L.
Cucullia tanaceti, F.
Abrostola triplasia, L.
Heliotis peltigera, W. V.
Catocola fraxini, L.
Ophiusa lunaris, F.
— algira, L.
Metrocampa honoraria, W. V.
Urapterix sambucaria. L.
Ennomos syringaria, L.
— dolabraria, L.
— lunaria, W. V.
— illunaria, W. V.
— prunaria, L.
Macaria alternaria, H.
Hibernia defoliaria, L.
— progemmaria, H.
Amphidasis betularia, H.
Boarmia licheneraria, W. V.
Gnophos obscuraria, H.
Larentia gemmaria, Bdv.
Eupithecia oxydaria, Bdv.
Cidaria fulvaria, Bdv.
— rubidaria, Bdv.
— derivaria, Bdv.
— picaria, Bdv.
Melantia ocellaria, Bdv.
Ephyra pictaria, Cart.
— poraria, Tr.
Acidalia degeneraria, H.

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE.

Cette commune recèle deux monuments celtiques : le *Dolmen de Fessine*, dont la longueur est de 5 mètres et la largeur de 2 mètres, se compose de 10 pierres, voy. pl. 59 ; et le *Peulvan de la Roche*, qui mesure 7 pieds de hauteur.

CHAPITRE IV. — INDUSTRIE.

En ce qui se rapporte à l'industrie, nous ferons mention plus particulièrement de deux exploitation de marbre dont les fragments sont convertis en chaux hydraulique de très bonne qualité.

Quant à l'agriculture, nous citerons les cultures en planches, ainsi que les irrigations bien entendues de la métairie de la Cailleterie, dirigées par le propriétaire, M. de Joannis.

LA MEMBROLLE

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON NORD-OUEST.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord-ouest d'Angers, entre Juigné-Bené, Pruillé, Brain-sur-Longuenée et le Plessis-Macé.

Le bourg, placé au fond d'une petite colline, est traversé du sud au nord par la route départementale d'Angers à Caen; et de l'est à l'ouest par le chemin de grande communication qui conduit à Bécon, etc.

La Membrolle possède une minoterie.

Superficie : 936 hectares, dont 39 ares en vignes, et 102 hectares 60 ares en bois.

Population : en 1856, 603 habitants; en 1861, 632 habitants.

Bureau de poste : Angers.

Foire : le 20 mai.

Distance : de Juigné-Bené, 5 kil.; de Pruillé, 2 kil.; de Brain-sur-Longuenée, 7 kil.; du Plessis-Macé, 2 kil. 1/2; d'Angers, 14 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*, *quartzites*, etc.

Toute l'étendue de cette commune appartient au terrain silurien inférieur. Près le bourg, sur la route du Lion-d'Angers, un gisement de schiste gris-cendré, plus ou moins satiné et de consistance moyenne, fournit des pierres pour la bâtisse, mais dont certaines veines donneraient des schistes propres à la confection des crayons dont on se sert pour écrire sur l'ardoise.

Sur la route de la Membrolle à Brain-sur-Longuenée, l'on retrouve cette même roche.

A quatre kilomètres ou environ du bourg, à l'Aumonerie près l'auberge de l'Espérance, sur la route d'Angers, l'on remarque un dépôt considérable d'une espèce de quartzite analogue au silex corné, employée pour l'entretien des routes.

** Plantes.

La Membrolle fournit peu de plantes aux botanistes, mais en revanche certaines espèces comme les Solidago graveolens, Lam., Digitalis purpurea, L., etc., y croissent en abondance.

MONTREUIL-BELFROY ou BELFROI

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON NORD-OUEST.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord-ouest d'Angers, entre Avrillé, la Meignanne, le Plessis-Macé et Juigné-Bené. Elle est traversée au nord par la Mayenne, qui est bordée, sur la rive droite, par des coteaux boisés d'une élévation assez considérable, d'où la vue plonge et s'étend à plusieurs kilomètres.

Au nord-est, la Mayenne se contourne en forme d'anse et présente sur ce point cinq à six îlots, sur l'un desquels est une usine à farine, établie par M. Raffray, et qui a pour moteur l'eau et la vapeur.

Superficie : 241 hectares, dont 34 hectares 38 ares en vignes, et 10 hectares 83 ares en bois.

Population : en 1856, 307 habitants ; en 1861, 294 habitants.

Bureau de poste : Angers.

Distances : d'Avrillé, 3 kil. ; de la Meignanne, 5 kil. ; du Plessis-Macé, 5 kil. ; de Juigné-Bené 1 kil. 1/2 ; d'Angers, 8 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*, etc.

Toute l'étendue de cette commune appartient au terrain silurien inférieur par ses schistes, ses argiles, ainsi que par une fontaine située au sommet du coteau près le moulin de M. Raffray, et dont les eaux sont ferrugineuses.

Dans ce terrain encore, en creusant un puits sur la closerie de la Tuloire, l'on a rencontré une eau salée dont l'analyse a donné à M. Genest, pharmacien à Angers, du chlorure de sodium (*muriate de soude*), et du chlorure de magnesium (*muriate de magnésie*).

** Plantes.

Myosurus minimus, L. ; bord des chemins. Avril-juin.
Verbascum thapsus, L. ; talus de fossés. Juin-septembre.
— blattarioides, Lam. ; talus de fossés. Juillet-septembre.

COTEAU BOISÉ SUR LA RIVE DROITE DE LA MAYENNE. (M.)

Vinca minor, L. ; Février-mai.
Corydalis bulbosa, Dc. ; bois du Menil. Mars, avril.
Luzula maxima, Dc. ; bois du Menil. Avril, mai.
Doronicum plantagineum, L. , bois du Menil. Avril, mai.
Helleborus fætidus, L. ; bois de l'Epinay. Février-mai.
Mercurialis perennis, L. ; bois de l'Epinay. Mars-mai.
Galeobdolon luteum, Huds. ; bois de l'Epinay. Avril-juin.
Milium effusum, L. ; bois de l'Epinay. Mai-juillet.

Polygonatum multiflorum, Desf., bois de l'Epinay. Mai.
Prenanthes muralis, L. (*Lactuca muralis*, Fres.). Juin-septembre.
Campanula trachelium, L.; bois de l'Epinay. Juin-août.
Lunaria biennis, Mœnch.; bois de l'Epinay; plante échappée de jardin. Mai, juin.
Cardamine sylvatica, Link.; bois de l'Epinay. Avril, mai.
— impatiens, L.; bois de l'Epinay, mais près de la rivière. Mai.
Lycopodium clavatum, L.; bois de Montreuil, à mi-côte. Juillet-octobre.

LE PLESSIS-MACÉ

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON NORD-OUEST.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord-ouest d'Angers, entre la Meignanne, Montreuil-Belfroy, Juigné-Bené, la Membrolle, Brain-sur-Longuenée, la Pouèze et Saint-Clément-de-la-Place.

Un étang, situé au nord-ouest, donne naissance à un petit ruisseau qui se rend dans la Mayenne au-dessus de Juigné-Bené.

Superficie : 797 hectares, dont 18 hectares 58 ares en vignes, et 25 hectares 68 ares en bois.

Population : en 1856, 431 habitants; en 1861, 416 habitants.

Bureau de poste : Angers.

Distances : de la Meignanne, 3 kil.; de Montreuil-Belfroy, 6 kil.; de Juigné-Bené, 5 kil.; de la Membrolle, 3 kil.; de Brain-sur-Longuenée, 10 kil.; de la Pouèze, 13 kil.; de Saint-Clément-de-la Place, 7 kil.; d'Angers, 13 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*, etc.

Cette formation occupe seule toute l'étendue de cette commune.

** Plantes.

Les plantes du Plessis-Macé n'ont pas été observées.

CHAPITRE III. — MONUMENT HISTORIQUE.

L'ancien château fort du Plessis-Macé, maintenant en ruines, et dont le donjon seul a résisté à la destruction produite par le temps, a appartenu au treizième grand maître de l'ordre des Templiers, Philippe du Plessis.

Son donjon, assez bien conservé, indique assez l'importance que pouvait avoir ce château-fort du XV[e] siècle.

Le parc, d'une grande étendue et entouré de murs, ajoute encore à l'intérêt que présentait cette importante demeure.

CANTON DE BRIOLLAY

GÉNÉRALITÉS.

Le canton de Briollay est borné au sud et à l'est par le Loir, au nord et nord-ouest par le canton de Châteauneuf, à l'ouest par celui du Lion-d'Angers, et au sud par le canton d'Angers.

Il est baigné, non-seulement par la Sarthe qui le traverse du nord au sud, mais encore par le Loir qui lui verse ses eaux à Briollay même.

La nature diversifiée de son sol, — tantôt sableux, tantôt calcaire ou schisteux, ou bien composé des alluvions que lui fournissent la Sarthe et le Loir, — tout en donnant à ce canton un aspect particulier, lui procure en même temps des cultures variées et très-productives.

DIVISION.

Ce canton comprend les communes ci-après : Briollay, Cheffes, Ecuillé, Feneu, Montreuil-sur-Loir, Soucelles, Soulaire-et-Bourg et Tiercé ; total, 8 communes.

Sa superficie est de 15,271 hectares ; et sa population, en 1861, de 8,973 habitants.

BRIOLLAY.

(CHEF-LIEU DE CANTON, ARRONDISSEMENT D'ANGERS.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Briollay est située au nord d'Angers, entre la Sarthe qui la borne à l'ouest et le Loir au sud. Soucelles et Montreuil-sur-Loir la confinent à l'est et Tiercé au nord.

Le chemin de fer d'Angers à Paris par le Mans, passe par cette commune ainsi que par celles de Tiercé, Etriché, Châteauneuf, Morannes, etc., en suivant en quelque sorte la direction que donne le chemin de grande communication qui conduit en ces divers lieux.

Le bourg qui est situé en amont du confluent de la Sarthe et du Loir aboutit, vers sud, au pont suspendu établi sur le Loir entre Briollay et le village de la Dionnière, dépendant de la commune de Villevêque.

On trouve aussi sur la Sarthe, un bac situé à Verrigné, pour la communication entre les deux rives.

Le sol de cette commune se compose en général, ou de terres calcaires ou de terres d'alluvions.

Le terrain calcaire est employé soit à la culture des vignes, soit à celle des blés, et celui d'alluvions qui constitue le sol léger et cultivé chaque année, produit du chanvre, des grains, du trèfle, des navets, etc.

Ce même sol convient aussi, et on ne peut mieux, à la production du maïs, du mil, etc.

Briollay est le siége d'une justice de paix, ainsi que d'un comice agricole fondé en 1837. Il est aussi la résidence d'une brigade de gendarmerie à pied; de même que celle du percepteur pour les communes de Briollay, Soucelles, Tiercé et Montreuil-sur-Loir.

Superficie : 1,428 hectares, dont 193 hectares 38 ares en vignes, et 20 hectares 58 ares en bois.

Population : en 1856, 971 habitants; en 1861, 933 habitants.

Bureau de poste : Briollay.

Distances : de Villevêque, 7 kil. 1/2; de Tiercé, 6 kil. 1/2; de Soulaire-et-Bourg, 3 kil. 1/2; de Feneu, 5 kil.; d'Ecouflant, 5 kil.; d'Angers, 13 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etage cénomanien.* — 2° Alluvions de la Sarthe et du Loir.

1° Le terrain crétacé se fait remarquer à partir de la tour — ou plutôt de son emplacement, car la tour a disparu, — suit la colline vers est en passant par la Roche-Foulque, pour rejoindre celui de même nature que l'on rencontre à Soucelles, etc.

Les fossiles qu'il recèle appartiennent aux espèces suivantes :

Ostrea columba, d'Orb.; *O. biauriculata*, Lam.; *O. carinata*, Lam.; *Cardium hillanum*, Sow., *Terebratula biplicata*, Defr.; *T. phaseolina*, Defr.; *Caprotina costata*, d'Orb.; *Catopygus carinatus*, Agass.; *Goniopigus Menardi*, Agass.; plus une impression ressemblant à une feuille de poirier trouvée dans une *psammite calcaire* de la Roche-Foulque.

Sur les bords de la Sarthe, dans l'escarpement bordant la route qui conduit à Tiercé, au sortir du bourg de Briollay, l'on rencontre une argile micacée, schistoïde, à feuillets horizontaux, facilement délitable, ordinairement d'un gris-cendré et sans fossiles. Cette roche renferme des géodes formées de sédiments calcaires et argileux, réunis par un oxide de fer (*fer hydraté limoneux*), ainsi que des nodus géodiques renfermant de petits cristaux de *chaux sulfatée* (*Gypse sélénite équivalent, radié ou massif*) (1).

Cette espèce de roche repose immédiatement sur des agglomérations de coquilles que fournit l'étage cénomanien du terrain crétacé.

2° Quant aux alluvions, elles occupent des espaces plus ou moins considérables au bord des rivières.

** Plantes.

Taraxacum palustre, Dc.; prés marécageux sur les deux rives du Loir, près le pont. Mai, juin.

Salix amygdalina, L. Var. triandra; prés marécageux sur les deux rives du Loir, près le pont. Avril.

Carex paludosa, Good.; prés marécageux sur les deux rives du Loir, près le pont. Avril, mai.

— hirta, L. V. glabrata; prés marécageux sur les deux rives du Loir, près le pont. Avril, mai.

Sanguisorba officinalis, L. (*S. serotina*, Jord.); les prés frais. Juillet-octobre.

Sisymbrium sophia, L.; bord des chemins et des champs, depuis le bourg jusqu'à la rivière du Loir. Mai-septembre.

Armeria plantaginea, Wild. (*A. sabulosa*, Jord.); chemin de la corderie. Juin-septembre.

Artemisia campestris, L.; chemin de la corderie. Août-octobre.

Scabiosa columbaria, L.; chemin de la corderie. Juillet-octobre.

(1) Sur la rive gauche du Loir, non loin du pont suspendu, mais sur la commune de Villevêque, nous avons également rencontré de petits cristaux de *chaux sulfatée*, mais ceux-ci dans une gangue différente.

Si nous constatons minutieusement ces gisements de chaux sulfatée, c'est que rien n'est plus rare dans ce département que cette substance.

Plantago arenaria, Waldst.; chemin de la corderie.
Verbascum thapsus, L.; chemin de la corderie.
Erodium moschatum, Aiton.; bord des chemins. Eté.
Lychnis viscaria, L.; lieux secs, élevés. Eté.
Saponaria vaccaria, L.; les moissons, très-rare. Juin, juillet.
Datura tatula, L.; plante d'Amérique, naturalisée sur un assez grand nombre de points dans ce département, bords du Loir. Eté.
Lithospermum purpureocœruleum, L.; fossé d'un chemin creux, route de Briollay à Châteauneuf. Avril, mai.
Ornithogalum angustifolium, Bor.; champs sablonneux. Avril-juin.
Delphinium Ajacis, L.; parmi les blés. Mai, juin.
— consolida, L.; parmi les blés. Mai, juin.
Rumex sanguineus, L.; plante échappée de jardin. Juin.
Astragalus glyciphyllos, L.; terrain calcaire, bord des champs. Mai, juillet.
Trifolium aureum, Poll.; les prés. Juin, juillet.
Galeopsis bifida, Bonning. Aspect du *G. tetrahit;* bord des champs, etc. Juin-septembre.
Nuphar luteum, Smith. Var. *microphilla*, — est-ce le *N. pumilum*, Smith.; le Loir ainsi qu'à Pont. Juin, juillet.

PRÈS DE LA TOUR DE BRIOLLAY (1). (TERRAIN CALCAIRE.)

Lithospermum officinale, L.; la Garenne, près de la Tour. Eté.
Lathyrus sylvestris, L.; la Garenne, près de la Tour. Eté.
Helleborus fœtidus, L.; la Garenne, près de la Tour, etc. Mars, avril.
Ajuga chamœpitis, Schreb.; bord des vignes. Mai, juin.
Echinospermum lappula, Leh.; les vignes, etc. Eté.
Plantago media, L.; les pelouses. Mai, juin.
Euphorbia esula, L.; bord des champs, des prés. Eté.
Saponaria vaccaria, L.; trouvée près de l'ancienne tour de Briollay, mais depuis la démolition de cette construction et le remblai de ses fossés, l'on n'a pas retrouvé cette plante.

CHAPITRE III. — MONUMENT HISTORIQUE.

Le château de Briollay, l'un des châteaux forts de l'Anjou, fut ravagé et détruit en 1140 par Geoffroy-Plantagenet, comte d'An-

(1) Lorsque nous fîmes cette herborisation, en 1820, quelques débris de cette tour existaient encore, ainsi qu'une excavation qui l'accompagnait; aujourd'hui tout a disparu.

jou. En 1789, ce vieil édifice présentait encore quelques restes et particulièrement une tour, qui plus tard disparut complétement.

Ce château a appartenu d'abord à Guillaume des Roches, et en dernier lieu au prince de Rohan-Guéméné.

CHEFFES

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DE BRIOLLAY.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord de Briollay, entre Tiercé, Cellières, Ecuillé, Soulaire-et-Bourg, et est bornée à l'est par la Sarthe. Plusieurs ruisseaux, dont les eaux viennent de Querré et de Champigné, ainsi que celui qui provient d'un étang situé au sud du bourg de Cheffes, sont au nombre des affluents de cette rivière. Enfin une route de grande communication, de Briollay à Châteauneuf, passe par le bourg qui est placé sur la rive droite de la Sarthe, en face de deux îlots, situés entre deux bacs et une écluse. Ces deux bacs sont placés l'un à Cheffes même, l'autre au Châtelet.

Superficie : 1,735 hectares, dont 67 hectares 41 ares en vignes, et 74 hectares 78 ares en bois.

Population : en 1856, 1,397 habitants; en 1861, 1,372 habitants.

Bureau de poste : Châteauneuf.

Foires : troisième jeudi d'avril et troisième jeudi de juin.

Distances : de Tiercé, 3 kil.; de Juvardeil, 4 kil. 1/2; de Châteauneuf, 8 kil.; de Champigné, 7 kil.; d'Ecuillé, 4 kil.; de Soulaire-et-Bourg, 6 kil.; de Briollay, 7 kil.; d'Angers, 24 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etage cénomanien.* — 2° Terrain tertiaire : *Etage falunien inférieur ou tongrien.* — 3° Alluvions de la Sarthe.

1° Le terrain crétacé occupe une certaine portion de cette commune. Il se montre à découvert aux environs de la Roche-Cour-

sillon, de Soudon (maison bourgeoise), etc. — Un filon de *fer hydraté limoneux* existe dans un pré marécageux non loin de cette dernière habitation. L'eau provenant de ce dépôt est tellement chargée de cette matière ferrugineuse, qu'elle incruste tous les objets qu'elle rencontre sur son passage.

Obs. Bien que ce dépôt se présente comme enclavé dans le terrain crétacé, néanmoins il nous paraît bien appartenir à une tout autre formation.

2° Le grès, qui est placé en-dessus du terrain crétacé et en blocs ordinairement isolés, se rencontre comme le terrain crétacé, près de Soudon, de la Roche-Coursillon, ainsi que de la métairie de la Ragottière, située près du village de l'Echarderie. Cette formation se fait remarquer encore dans les landes (landes cultivées).

C'est sur la métairie de la Ragottière, dans des blocs de grès plus ou moins friables, que nous rencontrâmes, — étant en compagnie de MM. Pannetier et Desvaux, — une quantité considérable d'empreintes végétales, appartenant à des plantes exotiques, telles que : *Culmites anomalus*, Ad. Brong.; *Bambusium sepultum*, Unger.; *Flabellaria latania*, Rossm.; *Calycanthus Braunii*, Al. Brong.; *Banksia brongniartiana*, Millet; *Steinhauera subglobosa*, Sternb. (Fleur avant son épanouissement), etc. Voy. pl. 55.

Enfin les alluvions se montrent au bord de la Sarthe.

** Plantes.

Helleborus fœtidus, L.; haies et fossés près de la Roche-Coursillon. Février-avril.
Echinospermum lappula, Lehm.; les vignes près du moulin de la Roche-Coursillon. Juin-août.
Centaurea scabiosa, L.; les vignes près du moulin de la Roche-Coursillon. Juin-août.
Bartsia viscosa, L. (*Eufragia viscosa*, Benth.); champ sablonneux, landes. Juin-septembre.
Ranunculus chœrophyllos, L.; pelouses sablonneuses. Mai, juin.
Anthemis mixta, L.; landes, pelouses sablonneuses. Juin-sept.
Lotus angustissimus, L.; landes. Mai, juin.
Scutellaria hastifolia, L.; bord des eaux, etc. (Led.). Juin-août.
Rumex maritimus, L.; bord des fossés, etc. (Led.). Juin-sept.

BOIS, VIGNES, PELOUSES, PRÈS DE SOUDON (MAISON BOURGEOISE).

TERRAIN CALCAIRE.

Chlora perfoliata, L.; pelouses, bois. Juin-août.
Astragalus glyciphyllos, L. Juin-septembre.
Orchis simia, Lam.; les collines, les bois. Mai-juin.

Ophrys arachnites, Reich.; pelouses. Mai, juin.
— apifera, Sm.; pelouses. Juin, juillet.
Trifolium medium, L.; pelouses. Juin-août.
Lithospermum officinale, L.; lieux incultes. Mai, juillet.
Cirsium acaule, All.; pelouses. Juillet-septembre.
Hieracium umbellatum, L.; les bois, etc. Août-octobre.
Picris hieracioides, L.; lieux incultes. Juillet-octobre.
Pimpinella saxifraga, L.; pelouses sèches. Juillet-septembre.
Lathyrus angulatus, L.; moissons. Mai-juillet.
Vicia cracca, L.; moissons. Juin-septembre.
Orobanche rapum, Thuill.; sur le genêt à balais. Mai, juin.
— galii, Dubi; sur le galium verum. Mai, juin.
Carex pallescens, L.; les prés. Mai, juin.
Inula helenium, L.; les prés, lieux frais. Juillet, août.
— salicina, L.; les bois, etc. Juin-septembre.
Viola hirta, L.; bois, collines, etc. Mars-mai.
— dumetorum, Jord.; haies et buissons (Bor.). Mars, avril.

*** Animaux divers.

Helix pomatia, L. (*Mollusque*); près de la Roche-Coursillon (terrain calcaire.
Callistus lunatus, F. (*Coléoptère*); les chemins, les champs, etc.
Badister cephalotes, Déj. (*Coléoptère*); les chemins, les champs, etc.
Feronia lepidus, F. (*Coléoptère*); les chemins, les champs, etc.
Aphodius quadrimaculatus, L. (*Coléoptère*); les chemins, les champs, etc.
Prionus coriarius, L. (*Coléoptère*); bois de Soudon.
Mutilus rufipes. Latr. (*Hyménoptère*); chemin près de l'Echardière.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

Minoterie. Les usines à farine de Cheffes, fondées par M. Moreau, se rapportent à deux moulins placés sur la Sarthe : l'un neuf et l'autre vieux. Le moulin neuf comporte six paires de meules montées d'après le sytème anglais, avec ses appareils. Le vieux moulin n'a reçu que trois paires de meules également montées à l'anglaise.

Ces usines et celles de Châteauneuf sont alimentées par les cultures du canton de Châteauneuf, et une partie de celles du canton de Briollay, etc.

Fours à chaux. Les deux fours à chaux contigus, placés sur la rive droite de la Sarthe, ont été, dans le principe, alimentés avec le calcaire jurassique de la Rairie; maintenant ils le sont avec le marbre provenant des carrières de Solesmes (Sarthe). Ces fours sont exploités par le propriétaire, M. Monnier.

Un troisième four a été ajouté aux premiers.

La chaux qui provient de ces fours, est employée avec beaucoup de succès, et généralement pour l'agriculture.

Mécanique. Un mécanicien distingué, M. Houyau, y a eu des ateliers renommés pour la confection des instruments aratoires, selon les nouvelles méthodes adoptées en agriculture; au nombre desquels il faut comprendre les machines à battre les blés, à broyer le chanvre, etc.

Les rapports qui nous sont parvenus sur la bonté et la solidité avec laquelle ces instruments sont établis, nous engagent, tout en rendant justice au fabricant, à proclamer cette vérité (1).

Commerce de bois. Le commerce de bois de charpente, de planches, etc., établi sur une grande échelle, par M. Guilleux, est encore une industrie que nous devons citer.

ÉCUILLÉ

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DE BRIOLLAY.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, qui est située au nord-ouest de Briollay, entre Soulaire-et-Bourg, Cheffes, Champigné, Sceaux et Feneu, est traversée, du sud au nord, par la route départementale d'Angers à Mamers. Le chemin de grande communication d'Angers à Champigné, etc., traverse également cette commune, en passant par le bourg.

Superficie : 1,255 hectares, dont 70 hectares 94 ares en vignes ; et 106 hectares 58 centiares en bois.

(1) Depuis la rédaction de cet article, nous avons appris la mort de ce savant mécanicien; mais il laisse un neveu, pour lui succéder dans ce genre de travail, qui marchera dignement, nous en sommes persuadé, sur les traces de son oncle.

Population : en 1856, 563 habitants ; en 1861, 580 habitants.

Bureau de poste : Châteauneuf.

Distances : de Soulaire-et-Bourg, 4 kil. ; de Cheffes, 4 kil. ; de Champigné, 5 kil. 1/2 ; de Sceaux, 3 kil. 1/2 ; de Feneu, 6 kil. 1/2 ; d'Angers, 22 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* **Composition géologique.**

1° Terrain crétacé : *Etage cénomanien.* — 2° Terrain tertiaire : Etage falunien supérieur ou falunien proprement dit : *Sables et cailloux roulés.*

1° Au nord d'Ecuillé, se présente le terrain crétacé, se dirigeant sur les communes de Cheffes, Cellières, Châteauneuf, Contigné et Cherré.

2° Les sables et cailloux roulés se montrent à l'ouest et ne sont que la continuation du terrain de même nature, qui couvre une grande partie de la commune de Sceaux.

Une source ferrugineuse existe sur les confins de cette commune et ceux de Cheffes.

** **Plantes.**

Les plantes rares sont peu nombreuses en espèces ; nous y avons reconnu le *Carex maxima,* Scop. Mai, juin, dans les eaux du terrain cénomanien.

CHAPITRE III. — MONUMENT HISTORIQUE.

Château du Plessis-Bourré. Ce magnifique château, du XVe siècle, flanqué de quatre tours rondes, et entouré de larges fossés remplis d'eau, a été bâti par Jean Bourré, argentier du roi Louis XI, sur la terre du *Plessis-Sainte-Maure*, dont ce seigneur avait fait l'acquisition. Il est situé à 15 kil. d'Angers.

Sa conservation est parfaite. Louis XI et François Ier ont visité cette superbe habitation.

FENEU

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DE BRIOLLAY.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord d'Angers, entre Cantenay-Epinard, Soulaire-et-Bourg, Ecuillé, Sceaux, Grez-Neuville et Juigné-Bené. Le bourg, qui présente plusieurs rues, est traversé par la route départementale d'Angers à Mamers; et le chemin de grande communication, d'Angers à Châteaugontier, présente, à la Planche-de-Vauvel, un pont placé sur un fort ruisseau, affluent de la Mayenne. Les eaux de ce ruisseau prennent leur origine dans les bois de Champteucé.

Entre autres belles habitations, nous devons citer surtout le vaste et remarquable château de Sautré, situé à l'ouest, sur la rive gauche de la Mayenne, qui, à la hauteur de ce château, a reçu une écluse.

Et, sur le chemin de grande vicinalité, qui conduit d'Angers à Châteaugontier, l'on voit, près du Bignon, une petite chapelle placée sur la route même.

Le château de Moriou et la remarquable chapelle des XVe et XVIe siècles qui l'accompagne, se trouvent au nord, sur les confins des communes de Feneu et de Sceaux.

Enfin, nous ferons remarquer que les eaux ferrugineuses d'une fontaine située près des bois de Varennes, ont reçu les honneurs d'un quatrain, attribué à l'ancien prieur de Feneu, M. Péton, et que voici :

> Grand Dieu ! que tes mains libérales
> Nous démontrent bien ta bonté,
> Dans le don d'une eau minérale,
> Qui peut nous rendre la santé.

La fontaine qui a reçu cette inscription est aujourd'hui dans l'oubli le plus complet ; et il est bien présumable qu'il en sera ainsi longtemps encore, à moins qu'une circonstance imprévue ne donne l'occasion de proclamer de nouveau l'efficacité de ses eaux.

Non loin de cette fontaine, on remarque une autre source dont les eaux sont également ferrugineuses.

Superficie 2,551 hectares, dont 54 hectares 30 ares en vignes, et 169 hectares 44 ares en bois.

Population : en 1856, 1,367 habitants; en 1461, 1,410 habitants.

Bureau de poste : Angers.

Foires : le 13 avril, le 29 juin et le 11 novembre.

Distances : de Cantenay-Epinard, 5 kil. ; de Soulaire-et-Bourg, 4 kil. ; d'Ecuillé, 6 kil. 1/2 ; de Sceaux, 5 kil. 1/2 ; de Grez-Neuville, 8 kil. ; de Juigné-Bené, 10 kil. ; d'Angers, 13 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*, etc. — 2° Terrain tertiaire : Etage falunien supérieur ou falunien proprement dit : *Sables et cailloux roulés*.

1° Le terrain silurien inférieur occupe une certaine partie de cette commune. Dans ce terrain se trouvent placées les deux fontaines ferrugineuses dont il vient d'être question au chapitre précédent.

2° Un dépôt de sable rouge assez considérable se montre aux environs du bourg ; les sables et cailloux roulés se font remarquer plus particulièrement dans les landes (landes défrichées), qui recèlent aussi une espèce de roche formée de cailloux roulés et réunis par un ciment ferrugineux. Cette roche, qui est une espèce de poudingue, est connue dans le pays sous le nom de *grison*.

** Plantes.

Hottonia palustris, L. ; les mares et fossés. Avril-juin.
Scutellaria hastifolia, L. ; chaussée du moulin de Sautré. Juin-août.
Mellitis mellissophyllum, L. , les bois. Mai, juin.
Andryala integrifolia, L. ; champs et vignes. Juillet-septembre.
Papaver hybridum, L. ; les environs du Bignon. Mai-juillet.
Thlaspi arvense, L. ; les environs du Bignon. Avril-octobre.
Bartsia visiosa, L. (*Enfragia viscosa*, Benth.) ; les environs du Bignon. Juin-septembre.
Lathyrus angulatus, L ; les environs du Bignon. Mai-juillet.
— nissolia, L. ; les environs du Bignon. Mai-Juillet.

Allium ursinum, L. ; les haies des prairies de la métairie du Bois-Dolan. Avril, mai.
Viola lancifolia, Thore ; bord des fossés, dans les landes. Mai, juin.
Ranunculus tripartitus, Dc. ; fossés inondés des landes. Avril-juin.
Leontodon autumnale, L. ; lieux incultes, etc. Juin-octobre.

MONTREUIL-SUR-LOIR

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DE BRIOLLAY.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Montreuil-sur-Loir est située au nord-ouest de Seiches, entre cette dernière et celles de Baracé, Tiercé, Briollay et Soucelles.

Le bourg, qui est placé sur la rive droite du Loir, entre le barrage et le bac établi sur cette rivière, est traversé par le chemin de grande communication de Seiches à Thorigné. Le château de Belle-Vue est situé dans son voisinage, et l'ancien prieuré de Vaux fait également partie de cette commune.

Enfin la nature du sol, souvent sablonneux, et la végétation qui en est la suite obligée, donnent à cette commune un aspect particulier et qui la rapproche sous ce rapport de celle de Tiercé qui la touche. Elle mérite, comme cette dernière, d'être visitée par les naturalistes.

Superficie : 1,199 hectares, dont 0 en vignes, et 37 hectares 12 ares en bois.

Population : en 1856, 427 habitants ; en 1861, 403 habitants.

Bureau de poste : Briollay.

Distances : de Seiches, 5 kil. ; de Baracé, 5 kil. ; de Tiercé, 5 kil. ; de Soucelles, 5 kil. ; d'Angers, 25 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé inférieur : *Etage cénomanien*. — 2° Terrain tertiaire : Etage falunien inférieur ou tongrien : *Grès*.

1° et 2° Le terrain crétacé, en général, forme le sous-sol de cette commune, tandis que le grès arénacé, ou sous forme de roche, en occupe la superficie.

Aux environs du bourg, près le château, l'on remarque un dépôt de grès qui recèle des plantes fossiles. Voyez *Paléontologie de Maine-et-Loire*.

** Plantes.

Menyanthes trifoliata, L. ; lieux marécageux. Avril, mai.
Carex distans, L. ; les landes. Avril, mai,
Carex depauperata, Good ; bois de Vaux (G.). Avril, mai.
Vaccinium myrtillus, L. ; bois de Vaux (G.). Mai.
Festuca gigantea, Villars ; les bois. Juin, juillet.
Erica cinerea, L. Var. anandra ; les bois, les landes. Juillet-oct.
— scoparia, L. ; au sud-est de Launay. Mai, juin.
— tetralix, L. ; paturelle de Launay, etc. Juin-septembre.
— ciliaris, L. ; paturelle de Launay, etc. Juin-septembre.
Helianthemum guttatum, Mill. ; abonde ainsi que la var. immaculatum, dans les lieux sableux. Juin-septembre.
Erigeron canadense, L. ; les lieux sableux. Juillet-octobre.
Arenaria montana, L. ; les lieux sableux. Mai, juin.
Aira canescens, L. ; les lieux sableux. Mai, juin.
Trifolium strictum, Waldst ; les lieux sableux. Mai, juin.
Illecebrum verticillatum, L. ; landes humides et sableuses. Juillet-septembre.
Ænanthe peucedanifolia, Pollich ; prés humides. Mai, juin.
Bartsia viscosa, L. (*Eufragia viscosa*, Benth.) ; champs, etc. Juin-septembre.
Asphodelus sphærocephalus, Gr. et G. (*A. Albus*, Desv.) ; bois de la Maillère. Mai, juin.
Orchis bifolia, L. ; les bois. Juin, juillet.
Helminthia echioides, Gært. ; rive gauche du Loir (Bc.). Juillet-septembre.

Chaiturus marrubiastrum, Reich. ; bord des champs. Eté.
Isnardia palustris, L. ; lieux inondés. Juin–septembre.
Ranunculus modiflorus, L. ; bord des marais. Avril, mai.
Scirpus multicaulis, Sm. (Eleocharis multicaulis, Dietr.) ; lieux tourbeux. Juin–août.
Scutellaria hastifolia, L. ; lieux frais. Juin–août.
Cochlearia armoriaca, L. ; lieux humides. Mai, juin.
Odontites serotina, Reich. ; prairie située près la ferme du Petit-Pont (Bd.). Août–octobre.
Menta sylvestris, L. ; lieux incultes (Bd.). Juillet-septembre.
Verbascum floccosum, Walsdt ; lieux incultes. Juin–septembre.

*** Animaux divers.

Oiseaux.

Les freux (*Corvus frugilegus*, L.) nichaient autrefois en société sur les arbres en futaie qu'ils s'étaient choisis, aussi bien sur cette commune que sur celle de Tiercé, qui la touche ; mais ces arbres de prédilection, qu'ils affectionnaient et qu'ils avaient adoptés pour y venir chaque année élever leurs petits, ayant disparu sous la hache du bûcheron, ces oiseaux iront-ils retrouver ceux de leur espèce qui se sont établis, déjà depuis un grand nombre d'années, sur certains arbres de la forêt de Chandelais (arr. de Baugé) ?

La mésange huppée (*Parus cristatus*, L.) vit parmi les pins maritimes, dont elle mange les fruits. Elle niche dans ce pays.

La fauvette rousserole (*Sylvia turdoides*, Meyer.) et la fauvette effarvate (*Sylvia arundinacea*, Lath.) vivent parmi les joncs et les roseaux du Loir, non-seulement dans cette commune, mais encore sur d'autres points de cette rivière.

Mollusques.

Helix pomatia, L. ; près la ferme du Petit-Pont.

Insectes.

Haltica lineata, Rossi. (Coléopt.) ; sur l'erica scoporia.
Æcanthus pellucens, Brulé (orthopt.) ; haies et buissons.

CHAPITRE III. — AGRICULTURE.

Dans cette commune, dont le sol est léger et sableux en général, et propre à la culture du pin maritime que l'on y rencontre sur

quelques points, nous devons citer plus particulièrement les cultures si remarquables et si bien entendues du domaine des Trinotières, dirigées avec tant de discernement par la propriétaire, Mme Toineau, dont les connaissances agronomiques sont à la hauteur de la science.

SOUCELLES

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DE BRIOLLAY.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, située à l'est de Briollay, est bornée au sud et à l'est par le Loir, rivière qui la sépare de Seiches, Corzé et Villevêque. Montreuil-sur-Loir lui sert de limite au nord, Tiercé au nord-ouest, et Briollay, à l'ouest.

Deux étangs, affluents du Loir, l'un situé au nord-est du bourg, et l'autre à l'ouest du remarquable château (château de Soucelles), dont il est une dépendance, comme le parc et les bois qui l'entourent.

Le bourg est placé sur la rive droite du Loir, en regard de celui de Villevêque, dont il est séparé par le pont de pierre dépendant de cette dernière commune. Une grande place, qui en occupe le centre, correspond à divers chemins de grande communication, établis entre ce point et les communes de Montreuil-sur-Loir, Tiercé et Briollay.

Sur cette place encore, l'on remarque, à l'ouest, l'établissement de charité que Mlle Bodinier a fait construire à ses frais, et dans lequel cette pieuse demoiselle a établi plusieurs sœurs, qui partagent avec elle les occupations que donne une école de petites filles ainsi que les soins qu'elle prodigue aux malades.

Enfin, nous terminerons ce chapitre en indiquant la *Fontaine Saint-Hernel*, située sur une colline, à mi-côte, non loin de la rivière, et dont les eaux abondantes fournissent à deux bassins.

Près de l'un de ces bassins, l'on voit les traces d'une eau ferrugineuse.

Et l'on trouve un bac, à la Roche-Foulque, près d'un barrage sur le Loir.

Superficie : 1,920 hectares, dont 66 hectares 54 ares en vignes, et 154 hectares 48 ares en bois.

Population : en 1856, 941 habitants ; en 1861, 920 habitants.

Bureau de poste : Briollay.

Distances : de Seiches, 5 kil., de Corzé, 2 kil. 1/2 ; de Villevêque, 3/4 de kil. ; de Montreuil-sur-Loir, 5 kil. ; de Tiercé, 7 kil.; d'Angers, 16 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé inférieur : *Etage cénomanien* — 2° Terrain tertiaire : Etage falunien inférieur ou tongrien : *Grès.* — 3° Alluvions anciennes.

1° Le terrain crétacé occupe une grande partie de cette commune, mais quelquefois assez profondément et comme sous-sol seulement.

A l'ouest, on le trouve à découvert, ainsi qu'à l'ouest, au village de la Roche-Foulque. Dans cette dernière localité, il repose sur une psammite calcaire qui recèle des impressions végétales.

Les fossiles de cette localité se rapportent aux espèces ci-après : Ostrea biauriculata, Lam. ; Ostrea flabella d'Orb. ; Ostrea columba Desh. ; Tellina........ Echinodermes, deux espèces.

Dans la psammite calcaire, M. Desvaux a rencontré une feuille d'arbre dycotyledon, qui se rapproche pour la forme, de celles du poirier. Cette roche renferme aussi des coquilles fossiles.

2° Le grès, sous forme arénacée ou de roche, occupe la majeure partie de cette commune et repose sur le terrain crétacé.

3° Enfin, les alluvions ancienne se montrent sur différents points.

** Plantes.

Le sol de Soucelles, qui en général est sablonneux et repose sur le terrain crétacé, comme nous venons de le voir, présentant, soit des bois ou des champs cultivés, soit des landes ou des marais, fournissait à une époque déjà fort reculée, d'abondantes récoltes de plantes rares ou intéressantes aux disciples de notre respectable et ancien professeur de botanique, feu M. Merlet de la Boulaye, qui, quelquefois, se plaisait à accompagner ses élèves dans cette agréable pérégrination. Nous pouvons dire qu'il en est encore de

même aujourd'hui ; car les espèces de plantes qui faisaient autrefois la joie des botanophiles, se retrouvent présentement comme par le passé et dans les mêmes localités : ce qui d'ailleurs nous a été facile de constater, en comparant nos herborisations de cette première époque avec celles d'aujourd'hui, et dont voici le résultat :

LE LONG DES PRAIRIES, A PARTIR DU PONT JUSQU'AU RUISSEAU DE LA FILIÈRE.

Potamogeton perfoliatus, L. ; le Loir. Juillet, septembre.
— pectinatus, L. ; le Loir. Juillet-septembre.
— lucens. L. ; le Loir. Juillet-août.
— densus, L. ; le Loir. Juillet-septembre.
— serratus, L. ; le Loir. Juillet-septembre.
Caltha palustris, L ; bords du Loir. Mars-mai,
— guerangerii, Bor. ; bords du Loir. Avril, mai.
Pedicularis palustris, L. ; prés marécageux. Avril-juin.
Ranunculus lingua, L. ; lieux marécageux, etc. Juin-août.
Samolus valerandi, L. ; lieux humides. Juin-août.
Stellaria glauca, With. prés humides. Juin, juillet.
Orobranche hederæ, Vauch. ; sur la racine du lierre. Juin, juillet.
Menianthes tritoliata, L. ; prés tourbeux. Avril, mai.
Cirsium tuberosum, Allioni (*Cirsium bulbosum*, D.-C.) ; prés tourbeux. Juillet-août.
Epipactys palustris, Crantz. ; prés tourbeux. Juin, juillet.
Parnassia palustris, L. ; prés tourbeux. Juillet-octobre.
Scirpus sylvaticus, L. ; prés frais ou marécageux. Mai-juillet.
Juncus obtusiflorus, Ehrhart. ; prés frais ou marécageux. Juin-août.
— acutiflorus, Ehrhart. ; prés frais ou marécageux. Juin-août.
Spirantes æstivalis, Rich. ; prés frais ou marécageux. Juillet, août.
Lotus siliquosus, L. ; prés frais ou marécageux. Mai, juin.
Lathræa clandestina, L. ; lieux frais et ombragés. Mars, avril.
Chrysosplenium oppositifolium, L. ; lieux frais et ombragés. Mai.
Œnanthe lachenalii, Gmel. ; lieux frais et ombragés. Juillet-septembre.
Euphorbia verrucosa, Rœper. ; les prés et les bords du ruisseau de la Filière. Avril-juin-septembre.
— pilosa, L. ; les prés et les bords du ruisseau de la Filière. Mai, juin.
Aconitum napellus, L. ; les prés et les bords du ruisseau de la Filière. Août, septembre.
Valeriana dioica, L. ; les prés et les bords du ruisseau de la Filière. Avril-juin.
Dipsacus pilosus, L. ; haies et fossés. Juin-août.
Veronica teucrium, L. ; les prés, etc. Mai, juin.

LA ROCHE-FOULQUES ET SES ENVIRONS (TERRAIN CALCAIRE).

Orchis simia, Lam. ; lieux incultes. Mai, juin.
— purpurea, Huds. (*O. fusca*, Jacq.) ; lieux incultes. Mai, juin.
— hybrida, Bonngh. (*O. cercopiteca*, Fl. cent. B.) Mai, juin.
Ophrys aranifera, Huds., et O. apifera, Sm. Mai, juin.
Linum angustifolium, Huds. ; collines, etc. Mai-août.
Lithospermum purpureocœruleum, L. ; haies et buissons. Avril-juin.
Viburnum lantana, L.; haies et buissons. Avril, mai.
Lupinus reticulatus, Desv. ; champs cultivés près la Sigonnière, entre la Roche et Soucelles. Juin, juillet.

LES LANDES ET LES TERRAINS DE GRÈS.

Spergula pentendra, L. ; Mars-mai.
— arvensis, L. Mai-octobre.
Nardus stricta, L. Mai-juillet.
Erica scoparia, L. ; E. tetralix, L. ; E. ciliaris, L. ; E. cinerea, L. Eté.
Aira canescens, L. Juin, juillet.
Euphragia viscosa, Benth. (*Bartsia viscosa*, L.) Juin, juillet.
Cuscuta minor, D.-C. ; sur les genêts, les bruyères. Juin-septembre.
Ilecebrum verticillatum, L. ; lieux frais et sablonneux. Juillet-septembre.
Anagallis tenella, L. ; lieux tourbeux. Juin-août.
Linum radiola, L. (*Radiola linoides*, Gmel.) Juin-octobre.
Cicendia pusilla, Griesch. Juillet-septembre.
Galium constrictum, Chaub. ; bord des mares. Juin, juillet.
Juncus uliginosus, Meyer. ; lieux inondés. Juin-septembre.
— — var. fluitans, Lam. ; les fossés inondés. Juin-septembre.
— squarrosus, lieux sablonneux et humides. Juillet, septembre.
— capitatus, Weigel. ; landes sableuses et humides. Mai-juillet.
Carex stellulata, Good. ; Mai-juillet.
— distans, L. Mai, juin.
— hirta, L. Mai, juin.
— panicea, L. ; les prairies. Mai, juin.
— pilulifera, L. ; lieux secs parmi les bruyères. Avril, mai.
Ranunculus tripartitus, D.-C. ; les fossés inondés. Avril, juin.
Scirpus setaceus, L. ; les fossés inondés. Juin-septembre.
— fluitans, L. ; les fossés inondés. Juillet-septembre.
Pinguicula lusitanica, L. ; lieux tourbeux. Juin-septembre.
Drosera rotundifolia, L. ; lieux tourbeux. Juin-septembre.
Gentiana pneumonanthe, L. ; landes humides. Septembre-octobre.
Pilularia globulifera, L. ; landes humides. Mai-septembre.

Ophioglossum vulgatum, L. ; landes humides. Mai, juin.
Osmunda regalis, L. ; landes humides. Juin-août.
Licopodium inundatum, L. ; landes humides. Juillet-octobre.

LES BOIS. — LE SOL, QUI EST SABLONNEUX, REPOSE SUR LE CALCAIRE.

Anthericum planifolium, Desf. (Simetis bicolor, Kunt.) Mai-juillet.
Asphodelus sphærocarpus, Gr. et Godr. (A. albus, Desv.) Mai, juin.
Orchis bifolia, L. ; Juin, juillet.
Polygonatum vulgare, Desf. ; Avril, mai.
— multiflorum, All. ; Mai.
Geranium sanguineum, L. ; Mai-septembre.
Potentilla splendens, Ram. (P. Vaillantii, Nestl.) Avril, mai.
Epipactis nidus avis, Allioni. ; lieux couverts. Mai, juin.
— latifolia, Allioni. Juillet, août.
Ornithogalum sulfureum, Rom. et Sch. Mai, juin.
Vincetoxicum officinale, Mœnch. ; les bois du château. Juin-septembre.
Verbascum lychnitis, L. ; les bois du château. Juin-août.
Euphorbia dulcis, L. ; les bois du château. Avril-juin.
Luzula pilosa, Willd. ; les bois du château. Mars-mai.
Hypericum montanum, L. ; les bois du château. Juin-août.
Fraxinus ornus, L. (1) Mai.
Viola hamata, Millet ; à l'est du bois du château, ainsi qu'en dehors de ce bois. Avril, mai. Voy. pl. 25.
Hyperium montanum, L. ; bois. Juin-août.
Arenaria montana, L. ; lieux sablonneux. Juin-août.
Linum angustifolium, Huds. ; collines sèches. Mai-septembre.

LIEUX CULTIVÉS.

Veronica hederæfolia, L. ; parmi les blés, etc. Mars-juillet.
— triphyllos, L. ; parmi les blés, etc. Mars-mai.
Specularia hybrida, Dc. ; parmi les blés, etc. Mai-juillet.
— speculum, Dc. ; parmi les blés, etc. Mai-juillet.
Nigella arvensis, L. ; parmi les blés, etc. Juin-septembre.
Melampyrum arvense, L. ; parmi les blés, etc. Juin-septembre.
Valerianella morissonii, Dc. (*V. dentata*, Pollich.) Juillet, août.
— auricula, Dc. ; parmi les blés, etc. Mai, juillet.
Lathyrus sphæricus, Retz. ; parmi les blés, etc. Mai-juillet.
Anthemis mixta, L. ; champs sablonneux. Juin-septembre.

(1) Ce frêne, dont on rencontre quelques pieds qui ont été plantés dans les bois, fournit, dans la Calabre et la Sicile, la manne du commerce, mais sous ce rapport, il reste improductif dans notre pays.

Spergularia segetalis, Fenzb. (*Alsine segetalis*, L.; parmi les blés. Mai, juin.
Poa megastachya, Kœler.; lieux cultivés. Juin-octobre.
Agrostis interrupta, L.; lieux sablonneux. Juin, juillet.
Ornithogalum umbellatum, L.; champs, vignes. Mai.
Physalis alkekangi, L.; champs, vignes, etc. Mai.
Echinospermum lappula, Lehm.; champs calcaires. Juin-août.
Odontites serotina, Reich.; prés du château. (B. D.) Août-octobre.

LIEUX INCULTES.

Dianthus caryophyllus, L.; sur un vieux mur. Juin-août.
Verbascum floccosum, Waldst. Juin-septembre.
Leonurus cardiaca, L.; Juin-septembre.
Melissa officinalis, L.; Juin-septembre.
Mentha sylvestris, L.; bord des chemins à l'est. Juillet-septembre.
Stachys germanica, L.; Juillet-août.
Teucrium chamædrys, L.; Juillet-septembre.
Lactuca perennis, L.; Mai-juillet.
Helleborus fætidus, L.; haies et fossés. Février-mai.
Artemisia campestris, L.; bord des champs. Août-septembre.
Scutellaria hastifolia, haies des prairies. Juin-août.
Œnanthe peucedanifolia, Pollich. Mai, juin.
Orchis hircina, Dc., bord des champs. Juin, juillet.
Scyrpus sylvaticus, L.; lieux herbeux, humides. Mai-juillet.
Cladium mariscus, R. Br.; lieux marécageux, etc. Juillet, août.

*** Animaux divers.

Oiseaux.

Deux oiseaux de passage, assez rares en Anjou, l'Effarvate (*Sylvia arundinacea*, Lath.), et la Rousserole (*Sylvia turdoides*, Meyer.), viennent s'établir chaque année parmi les roseaux et autres grandes plantes de la rivière du Loir. Le Pic épéchette (*Picus minor*, L.), ainsi que le Pouillot Natterer (*Sylvia nattereri*, Tem.), et plusieurs de ses congénères, se rencontrent dans les bois et sur les arbres champêtres.

Reptiles.

Au nombre des reptiles il faut citer la vipère (*Vipera communis*, Lacép.), que l'on trouve dans les bois, ainsi qu'aux environs de la Pilière, etc.

Mollusques.

Physa hypnorum, Drap.; fossés inondés des prairies, non loin de la Pierre-Cézée. Au printemps.

Insectes coléoptères.

Cicendela campestris, L.; lieux sablonneux, etc.
— sylvatica, L.; lieux sablonneux, etc.
Homaloplia ruricola, F.; les champs, etc.
Serica brunnea, L.; sur les arbres.
Coraebus rubi, L.; sur la ronce, etc.
Corymbites cupreus, F.; les blés.

Insectes orthoptères.

Xiphidion fuscum, F.; lieux marécageux.
Phaneroptera falcata, T. Ch.; la paturelle de la métairie de Launay, située près le ruisseau de la Filière.
Decticus brevipennis, T. Ch.; la pâturelle de la métairie de Launay, située près le ruisseau de la Filière.

Insectes névroptères.

Libellula cærulescens, F.; les landes. Mi-juin.
Æschna cyanea, Latr.; les bois, etc. Tout l'été.
Myrmeleon formicarius, L.; tout l'été.

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE.

La *Pierre-Cézée* (dolmen). Ce monument celtique, situé à l'est et à deux kilomètres du bourg de Soucelles, au nord-est d'une vaste prairie dépendant de la métairie de la Pilière, se compose d'un certain nombre de pierres de grès : une à l'ouest closant le fond, deux au sud et deux au nord formant les côtés, plus quatre à cinq blocs non placés, épars à l'est vers l'entrée, enfin une dernière pierre de huit mètres trente-trois centimètres de longueur sur trois mètres trente-trois centimètres de largeur, et de trente-six à quarante centimètres d'épaisseur et servant de toit (1).

Ce remarquable dolmen, qui a sept mètres soixante-six centimètres de longueur, deux mètres soixante-six à l'une de ses extrémités, et trois mètres trente-trois centimètres à l'autre bout, est élevé au dessus du sol de un mètre soixante dix-huit centimètres dans œuvre.

La figure qui le représente, *pl.* 59, est faite d'après un dessin de M. de Joannis, que ce savant a bien voulu nous communiquer.

(1) Cette pierre présente une fissure vers sa partie moyenne.

SOULAIRE-ET-BOURG

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DE BRIOLLAY.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, composée des paroisses de Soulaire et de Bourg, est située au nord-ouest de Briollay, sur la rive droite de la Sarthe qui la borde de ce côté, entre Feneu, Sceaux, Ecuillé et Cheffes.

La paroisse de Bourg est située au nord de celle de Soulaire, et toutes les deux sont traversées par la route de grande communication d'Angers à Champigné; un bac sur la Sarthe, vis-à-vis Vérigné, établit la communication entre les deux rives.

Superficie : 1,814 hectares, dont 152 hectares 26 ares en vignes, et 5 hectares 37 ares en bois.

Population : en 1856, 1,239 habitants; en 1861, 1,206 habitants.

Bureau de poste : Angers.

Distance : de Feneu, 4 kil.; de Sceaux, 6 kil.; d'Ecuillé, 4 kil.; de Cheffes, 6 kil.; de Briollay, 3 kil. 1/2; d'Angers, 17 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*. — 2° Terrain crétacé inférieur : *Etage cénomanien*. — 3° Terrain tertiaire : Etage falunien inférieur ou tongrien : *Grès*. — 4° Alluvions au bord de la Sarthe.

1° Le terrain silurien inférieur se montre sur certains points à l'ouest.

2° Le terrain crétacé occupe un espace assez considérable au sud-ouest du bourg de Soulaire.

Aux Ruaux (maison bourgeoise), il présente une colline dans le sein de laquelle des excavations pratiquées pour en extraire la

roche, nous ont procuré les fossiles ci-après, appartenant à l'étage cénomanien, mais pour la plupart à l'état de moulage.

Serpula .....
Nautilus triangularis, Montf.
Turritella ..... (à l'état de moulage).
Pterodonta inflata, d'Orb.
Pterodonta .....
Strombus inornatus, d'Orb.
Tellina .....
Venus .....
Pectunculus .....
Pecten subacutus, Lam.
Ostræa biauriculata, Lam.
— columba, Desh.

Au nord-ouest du bourg de la paroisse de Bourg, l'on rencontre le même terrain, qui n'est au reste que la continuation de celui de même nature que présente Ecuillé. Ce terrain se montre encore dans la paroisse de Bourg, et forme le sol de la partie élevée à l'ouest et au sud du château du Plessis-Bourré (1).

3° Le grès se présente vers nord-est non loin du bourg de Soulaire, ainsi qu'au pied de la colline dont il vient d'être déjà question en citant les Ruaux; mais dans ce dernier lieu le grès se montre sous forme de quartz arénacé mêlé de mica, et par couches horizontales, distinguées par leurs couleurs grise et rouge. Ce dernier dépôt appartient peut-être à la formation du terrain crétacé.

4° Enfin les alluvions occupent le littoral de la Sarthe.

** Plantes.

TERRES CALCAIRES.

Cirsium eriophorum, Scop.; lieux incultes, calcaires. Juillet-septembre.
Physalis alkekengi, L.; les vignes de la Roche-Houlée. Mai-juin.
Orobus niger, L.; les vignes, non loin des Ruaux. Mai, juin.
Stachys germanica, L.; lieux incultes. Juin, juillet.
Sinapis nigra, L.; les champs, les vignes. Eté.
Atropa belladona, L.; les vignes, plante échappée de jardin. Juin-août.
Xeranthemum cylindraceum, Smith.; les sentiers des vignes. Septembre.
Inula helenium, L.; les prés. Juillet, août.

TERRES LÉGÈRES, SABLEUSES.

Bromus asper, L. Juin-août.
Brachypodium sylvaticum, P. de Beauv. les haies, etc. Juillet-octobre.

(1) Le château du Plessis-Bourré est assis sur la commune d'Ecuillé.

Calamagrostis epigeïos, Roth.; les fossés inondés. Juillet-septembre.

Armeria plantaginea, Willd. (*A. sabulosa*, Jord.); bord des chemins, près la Clef. Juin-septembre.

Silene otites, Smith.; bord des chemins, près la Clef. Mai-septembre.

Obs. Quant aux animaux, nous citerons l'*Helix pomatia*, L., qui habite les vignes de la Roche-Houlée, etc.

TIERCÉ

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DE BRIOLLAY.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, la plus étendue en superficie du canton de Briollay, est située au nord de Briollay, sur la rive gauche de la Sarthe, entre Soucelles, Montreuil-sur-Loir, Etriché et Briollay.

Le bourg est traversé par le chemin de grande communication d'Angers à Châteauneuf, et le chemin de fer d'Angers au Mans suit la même direction. A l'île Bruneau, sur le Loir, se trouve un bac.

Un vaste étang naturel (1), connu sous le nom d'étang Penay, se fait remarquer vers est au milieu d'une certaine étendue de landes semi-tourbeuses. D'autres landes (2), mais celles-ci sablonneuses et situées à l'est des premières au *Tertre Montchaud*, reposent sur un dépôt considérable de quartz arénacé blanc (*sablon du commerce*), dont il se fait une assez grande consommation.

Ces landes, indépendamment des plantes rares et intéressantes qu'elles recèlent, fournissent aussi un grand nombre d'animaux appartenant à diverses classes.

(1) L'étang naturel est celui dont les eaux, se trouvant en contre-bas du sol qui les entoure, n'ont pas besoin, par cela même, d'être retenues par une chaussée ou autre travail.

(2) Le sol de ces landes, composé d'une couche assez épaisse de terre de bruyère, réunissant toutes les qualités désirables en pareille circonstance, est fort recherché par les horticulteurs.

Enfin, l'église nouvellement construite est des plus remarquables.

Superficie : 3,369 hectares, dont 84 hectares 80 ares en vignes, et 144 hectares 44 ares en bois.

Population : en 1856, 2,129 habitants; en 1861, 2,149 habitants.

Bureau de poste : Briollay.

Foires : le premier vendredi de mai de chaque année.

Distances : de Soucelles, 7 kil.; de Montreuil-sur-Loir, 5 kil.; d'Etriché, 4 kil. 1/2; de Briollay, 7 kil.; d'Angers, 20 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etages cénomanien et turonien.* — 2° Terrain tertiaire : *Etage falunien inférieur ou tongrien : Grès en roche ou arénacé.*

1° Le terrain crétacé de l'étage cénomanien se montre entre Etriché et le Tertre Montchaud, d'un côté, et depuis le village de Vérigné jusqu'à Briollay, d'un autre côté.

A la Brunellière, le tuffeau (étage turonien) ne présente qu'un faible lambeau, et la couche de terre végétale qui le recouvre le dérobe à la vue.

2° Le *Grès*, sous forme de blocs, se montre sur quelques points. Mais c'est au Tertre Montchaud, lieu élevé et sablonneux, qu'on rencontre plus particulièrement le grès arénacé, connu sous le nom de *Sablon* : là, cette roche désagrégée, occupe une grande étendue de terrain et montre une puissance considérable (1).

Dans cette localité, l'on trouve aussi, bien que rarement, une brèche siliceuse, dont quelques échantillons présentent des teintes bleuâtres. Le silex corné, bien caractérisé, s'y fait aussi remarquer.

3° Enfin les alluvions se montrent sur les bords de la Sarthe.

(1) L'extraction du sablon se pratique au moyen de puits carrés de 4 mètres d'ouverture ou environ, et dont la profondeur atteint de 5 à 6 mètres; ces puits étant terminés, l'on y établit des galeries souterraines et latérales dont le percement procure le sablon objet de ce travail.

Il est indispensable de pénétrer jusqu'à cette profondeur si l'on veut obtenir un sablon fin et d'un blanc pur.

** Plantes.

Quercus toza, Bosc. Cette espèce de chêne, vulgairement chêne-brosse, forme l'essence des arbres de cette commune; les pins (*Pinus maritima*, Lam.), qu'on y remarque, y ont été semés.
Arenaria montana, L.; haies et talus de fossés, etc. Mai, juin.
Anthericum planifolium, L. (*Simethis bicolor*, Kunth.); landes et bois. Mai, juin.
Galeopsis bifida, Bonning; bord des champs. Juin-septembre.
Delphinium ajacis, L.; les moissons. Mai-juillet.
Festuca gigantea, Vill. (*Bromus giganteus*, L.); bois, buissons, etc. Juin-août.

PRÉS TOURBEUX, PRÈS LA FERME DE LA MASSONIÈRE.

Carex lævigata, Smith. Mai, juin.
Juncus glaucus, Ehrh. Juin-septembre.
— acutiflorus, Ehrh. (*J. micranthus*, Desv.). Juin-août.
Chlora perfoliata, L.; les pelouses. Juin-août.
Marchantia cruciata; les talus de fossés.

L'ÉTANG PENAY ET SES BORDS, SEMI-TOURBEUX.

Cladium mariscus, R. Br.; dans l'étang où il abonde. Juillet, août.
Scirpus locustris, L.; dans l'étang où il abonde. Mai-juillet.
Phragmites communis, Trinius (*Arundo phragmites*, L.); dans l'étang où il abonde. Août, septembre.
Carex cœspitosus, L.; dans l'étang où il abonde. Avril, mai.
— strigosa, Good.; dans l'étang où il abonde. Avril, mai.
Juncus lamprocarpus, Ehrh. (*J. articulatus*, L.); dans l'étang où il abonde. Juin-septembre.
— squarrosus, L.; à l'ouest de l'étang où il abonde. Juillet-septembre.
— pygmæus, Thuil.; bord de l'étang. Juin-août.
Schœnus nigricans, L; bord de l'étang. Mai-juillet.
Triglochin palustre, L.; bord de l'étang. Juin-août.
Samolus valerandi, L.; abondante, bord de l'étang. Juin-août.
Littorella lacustris, L.; abondante. Juin-août.
Senecio aquaticus, Huds. Juin-août.
Cicendia pusilla, Griesb. Var. rosea (*Exacum candolii*, Bast.). Eté.
Gentiana pneumonanthe, L. Septembre, octobre.
Orchis palustris, Jacq.; bord de l'étang. Juin, juillet.
Eleocharis palustris, R. Br. (*Scirpus palustris*, L.). Mai-septembre.
Elodes palustris, Spach. Juin-septembre.
Alisma ranunculoides, L. Mai-septembre.
Pinguicula lusitanica, L. Avril-octobre.

Pilularia globulifera, L. (marsilacée); bord de l'étang. Juin-septembre.
Salix repens, L.; bord de l'étang. Avril, mai.

TERTRE MONTCHAUD, LANDE SABLONNEUSE.

Scillă bifolia, L. (G.). Mars, avril.
Aira canescens, L. Juin, juillet.
— præcox, L. Avril-juin.
Nardus stricta, L. Mai-juillet.
Tillæa muscosa, L. Mai-juillet.
Erica cinerea, L., var. anandra. Juillet-octobre.
— tetralix, L. Juin-septembre.
Orobanche ulicis, Desmoul.; sur les racines du petit ajonc. Mai.
Juncus multicaulis, Smith; près une petite source, à l'est. Juillet-septembre.
— squarrosus, L.; près une petite source, à l'est. Juillet-septembre.
Drosera rotundifoli, L.; près une petite source, à l'est. Mai-septembre.
Scirpus setaceus, L.; près une petite source à l'est. Juin-septembre.
Anagallis tenella, L. Mant. (*Lysimachia tenella*, L. Sp.). Juin-août.
Sphagnum acuminatum (mousse). Automne.
Galeopsis tetrahit, L.; bois de l'Ouvrardière. Juillet-septembre.
Scirpus sylvaticus, L.; bois de l'Ouvrardière. Mai, juin.
Milium effusum, L.; bois de l'Ouvrardière. Mai, juin.
Dipsacus pilosus, L.; bois de l'Ouvrardière, ainsi que près le moulin de Vau. Juin-août.
Cyperus flavescens, L.; bois de l'Ouvrardière, etc. Juillet-septembre.
Osmunda regalis, L. (fougère); bois de l'Ouvrardière, ainsi que près le moulin de Vau. Juin-août.
Athyrium filix fœmina, Roth. (fougère); bois de l'Ouvrardière, ainsi que près le moulin de Vau. Eté.
Geastrum argentatum, Dc. (champignon); bois de l'Ouvrardière, ainsi que près le moulin de Vau. Automne.

PRÉS MARÉCAGEUX DE LA BRUNELLIÈRE.

Scirpus tabernæmontani, Gmel. Mai-juillet.
Carex cœspitosa, L. Mai.
Ranunculus lingua, L. Juin-août.
Mentha aquatiqua, L.; var. tomentosa et hirsuta. Juillet, septembre.

Equisetum limosum, L. (équisetacée), excessivement abondant. Mai, juin.
Narcissus biflorus, Curtis; pelouses aux environs de la Brunellière, R. Avril, mai.

*** Animaux divers.

Oiseaux.

Le buzard de marais (*Circus rufus*, Briss.), se montre quelquefois, pendant l'hiver plus particulièrement, sur l'étang Penay. — L'hirondelle de rivage (*Hirundo riparia*, L.), niche quelquefois dans les trous ou galeries qu'elle se creuse à la partie supérieure et intérieure des excavations pratiquées au Tertre Montchaud pour l'extraction du sablon. — Le pipit rousseline (*Anthus rufescens*, Tem.), au Tertre Montchaud où il niche. — Le corbeau freux (*Corvus monedula*, L.), nichait en société sur les grands arbres ; mais ces arbres ayant été abattus, les oiseaux qui en avaient pris possession sont allés s'établir ailleurs. — Le traquet motteux (*Saxicola œnanthe*, Bechst.), grosse variété au Tertre Montchaud. — L'œdicnème criard (*Œdicnemus crepitans*, Tem.), Tertre Montchaud, etc. — Le sterne épouvantail (*Sterna nigra*, L.), niche quelquefois sur l'étang Penay, etc.

Obs. Vers la fin de l'automne ainsi que pendant l'hiver, l'on rencontre sur cet étang ou ses bords un grand nombre d'oiseaux palmipèdes ou échassiers, qui deviennent ordinairement le sujet d'une chasse plus ou moins lucrative. Quelques espèces y ont niché.

Reptiles.

La grenouille ponctuée (*Rana punctata*, Daud.); le lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*, Daud.), et sa variété à quatre raies. Les bois.

Mollusques.

Helix pomatia, L.; les environs de la Brunellière.
Lymnæa stagnalis, Flem.
— corvus, D. Dup.
— ovata, Mich.
— auricularia, Mich.; toutes ces espèces dans l'étang Penay.

Insectes coléoptères.

Cicendela campestris, Fab.; Tertre Montchaud.
— hybrida, Fabr.; Tertre Montchaud.
— sylvatica, Fab.; Tertre Montchaud.
Ontophagus capra, Fabr.; Tertre Montchaud.
— taurus, L.; Tertre Montchaud.

Aphodius sordidus, Fab.; Tertre Montchaud.
— granarus, L. (*Cistela sulphurea*, Fab.): Tertre Montchaud.
Lema cyanella, L.; sur l'herbe des prés, au village des Saulières.

Insectes hémiptères.

Eurygaster maurus, L., et var. B. (*Tetyra picta*, L.); prés et jardins du village des Saulières, sur l'herbe.
Pentatoma sphacelata, Fab.; prés et jardins du village des Saulières, sur l'herbe.
— perlata, Fab.; prés et jardins du village des Saulières, sur l'herbe; espèce méridionale. Rare.
Rhopalus capitatus, Fab.; espèce méridionale. Rare.
Ælia acuminata, L.; Tertre Montchaud.

Insectes orthoptères.

Æcanthus pellucens, Brûlé. Haies et buissons.
Phaneroptera falcata, L.; les bois, etc.
Decticus brevipennis, A. Serv.; les prés marécageux de la Brunellière.
Meconema varia, L.; les bois, sur les arbres.
Calliptamus italicus, Ol.; plusieurs variétés; Tertre Montchaud.
Œdipoda flava, L.; plusieurs variétés; Tertre Montchaud.
— cœrulescens, L.; deux variétés; Tertre Montchaud.
— cœrulans, L.; plusieurs variétés; Tertre Montchaud.
— biguttula, L.; plusieurs variétés; Tertre Montchaud.
— parapleura, L.; Tertre Montchaud.
— paralella, L.; Tertre Montchaud.
— thalascina, Fab.; bord de l'étang Penay.
Gomphocerus biguttatus, L.; Tertre Montchaud.
— rufus, L.; Tertre Montchaud.
Tetrix subulata, Latr.; plusieurs variétés.
— bipunctata, Latr.; plusieurs variétés.

Insectes nevroptères.

Libellula erythræa, Brûlé; l'étang Penay. L'éclat du mâle adulte est celui du rubis.
— sanguinea, Müll.; prés marécageux de la Brunellière.
— flaveola, L.; prés marécageux de la Brunellière, très-rare dans ce département.
Œschna mixta, Latr.; les bois, etc.
— cyanea, Latr.; les bois, etc.
Lestes sponsa, de Sel.
Myrmeleo formicarius, L.; Tertre Montchaud.

Hemerobius perla, L.; Tertre Montchaud.
— pallens, Ramb.; Tertre Montchaud. Sur le chêne-brosse.

Insectes hyménoptères.

Bembex rostrata, F. Tertre Montchaud.
Epeolus variegatus, Latr. Tertre Montchaud.
Masaris vespiformis, Fabr. Tertre Montchaud.
Dasypoda hirtipes. Tertre Montchaud, etc.
Halictus fodiens. Tertre Montchaud.

Insectes lépidoptères.

Satyrus fauna, F.; août. Tertre Montchaud.
Lycæna ægon, Bork.; mai, août. Tertre Montchaud.
— argus, L.; juin, août. Tertre Montchaud.
Ilithia carnella, Latr.; var. violacea. Eté, près l'étang Penay.

Hirudinées.

Hirudo medicinalis, Moq. Etang Penay.
Hæmopis sanguisuga, Moq. Etang Penay.

CANTON DE CHALONNES

GÉNÉRALITÉS.

Le canton de Chalonnes, situé sur la rive gauche de la Loire, est borné au nord par ce fleuve, à l'est par le canton des Ponts-de-Cé, au sud, par la Jumellière et le canton de Thouarcé, et à l'ouest par celui de Saint-Florent-le-Vieil.

Il est baigné non-seulement par la Loire, mais encore par le Layon et le Louet, affluents de ce fleuve, qui lui versent leurs eaux à Chalonnes même.

Le sol, — varié dans sa composition géologique et plus ou moins accidenté, s'élevant parfois en collines pittoresques, — donne en général des produits agricoles excellents, tant sous le rapport de ses vins que de ses autres productions, telles que lin, chanvre, etc.

DIVISION.

Ce canton comprend les communes ci-après : Saint-Aubin-de-Luigné, Chalonnes, Chaudefonds, Denée et Rochefort, total, 5 communes. Sa superficie est de 11,192 hectares ; et sa population, en 1861, de 12,966 habitants.

SAINT-AUBIN-DE-LUIGNÉ

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DE CHALONNES.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-est de Chalonnes-sur-Loire, entre Chaudefonds, Saint-Lambert-du-Lattay, Beaulieu et Rochefort.

La rivière du Louet la parcourt de l'est à l'ouest; celle du Layon passe au sud du bourg; et le chemin de grande communication, entre Rochefort et la route impériale d'Angers aux Sables, la traverse du nord au sud.

Nous indiquerons encore l'ancien château de la Guerche, situé au nord-ouest de Saint-Aubin-de-Luigné, maintenant en ruines, et celui de la Fresnaye, que l'on trouve au sud-est, dépend aussi de cette commune.

Enfin, les produits viticoles de Saint-Aubin-de-Luigné, jouissent, et à juste titre, d'une grande réputation.

Superficie : 1,520 hectares, dont 78 hectares 19 ares en vignes, et 72 hectares 70 ares en bois.

Population : en 1856, 1,591 habitants; en 1861, 1,548 habitants.

Bureau de poste : Chalonnes.

Distances : de Chaudefonds, 3 kil.; de Saint-Lambert-du-Lattay, 5 kil.; de Beaulieu, 6 kil. 1/2; de Rochefort, 3 kil. 1/2; de Chalonnes, 7 kil. 1/4; d'Angers, 26 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers.* — 2° Terrain devonien : *Marbre et terrain anthraxifères.*

1° Le terrain silurien occupe la majeure partie de cette commune. Dans cette formation, sur un point situé aux environs du Breuil, quelques lames de schiste vert, imprégnées d'une légère couche de cuivre carbonaté bleu et vert, ont été remarquées par M. Roland.

2° Le terrain dévonien, qui se divise en deux formations : le marbre et le terrain anthraxifère forment l'autre portion de la composition géologique de cette commune.

Le marbre, — qui depuis Beaulieu suit le Layon, bien que souvent interrompu dans la ligne qu'il parcourt, de même que le terrain houiller qui lui est contigu, mais dont l'origine est aux environs des Verchers, — est employé à faire de la chaux; tandis que l'extraction du charbon de terre, qui remonte à l'année 1789, n'est connue maintenant que par tradition. Enfin, une bande d'amphibolite accompagne le terrain anthraxifère depuis Faye jusqu'à Saint-Aubin-de-Luigné.

** Plantes.

Doronicum plantagineum, L. ; bois de Brocheron. Mars, avril.
Ranunculus auricomus, L. ; bois de Brocheron. Avril, mai.
Lathræa clandestina, L. ; bord du ruisseau, au pied du bois ci-dessus. Avril.
Hesperis matronalis, L. ; bois et château de la Guerche. Mai, juin.
Campanula trachelium, L. ; bois et château de la Guerche. Juin-août.
Malva alcæa, L. ; bois et château de la Guerche. Juin-septembre.

COTEAU ET BOIS DES NOULIS.

Isopyrum thalictroides, L. ; lieux ombragés. Mars, avril.
Oxalis acetosella, L. ; lieux ombragés. Mars, avril.
Corydalis bulbosa, Dc. ; lieux ombragés. Mars, avril.
Doronicum plantagineum, L. ; lieux ombragés. Mars, avril.
Luzula forsteri, Dc. ; lieux ombragés. Avril.
Galeobdolon luteum, Huds. ; lieux ombragés. Avril, mai.
Ranunculus auricomus, L. ; lieux ombragés. Avril, mai.
Hesperis matronalis, L. ; le haut du coteau. Mai, juin.
Viola hirta, L. ; lieux ombragés. Avril, mai,
Viola sylvatica, Fries ; lieux ombragés. Avril, mai.
Viburnum lantana, L. ; lieux ombragés. Mai.
Hypochæris glabra, L. Var. pedicellata ; les coteaux. Eté.

PLANTES DE LA HAIE-LONGUE (VILLAGE).

Tulipa sylvestris, L. ; les vignes.
Rosa fœtida, Bast.
Malva alica, L.
Buplevrum tenuissimum ; bords des chemins. Eté.
Erodium moschatum ; bords des chemins. Mai, juin.

*** Animaux divers.

Mollusques.

BOIS ET COTEAU DES NOULIS.

Helix limbata, Drap.
— cornea, Drap.
Clausilia dubia, Drap.
— laminata, Turt.

Insectes lépidoptères.

Au nombre des insectes de cette commune, nous mentionnerons seulement les espèces de lépidoptères suivantes, colligées dans les

bois de la Guerche, par Mme G. des B.; les insectes des autres classes n'ayant pas été suffisamment observés, il n'en sera pas question ici.

Limenitis sybilla, F.
— Camilla, F.
Satyrus fauna, F.
— briseis, L.
— mæra, L.
Lithosia complana, L.
Calimorpha dominula, L.
— hera, L.
Triphæna Janthina, F.
Triphæna fimbria, L.
Chersotis ocellina, W. V.
Luperina dumerilii, Dup.
Rumia cratægaria, H.
Ennomos alniaria, L.
— prunaria, L.
Dosithea immutaria, D.
Herminia tarsi plumalis, H.
Botys verbascalis, W. V.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

Sur le bord du Layon se présentent les trois fours à chaux de la Fresnaye, ainsi que ceux des Brosses. Tous sont alimentés avec le marbre pris sur les lieux, et les fours chauffés avec le charbon de terre.

CHALONNES ou CHALONNES-SUR-LOIRE

(CHEF-LIEU DE CANTON, ARRONDISSEMENT D'ANGERS)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située sur la rive gauche de la Loire, au sud-ouest d'Angers, entre Rochefort et la Pommeraye, Chaudefonds et Saint-Laurent-de-la-Plaine.

Le Louet, — petite rivière, qui prend son origine aux environs des Ponts-de-Cé, et suit la direction que lui donne le cours de la Loire jusqu'à Chalonnes, où elle réunit ses eaux à celles de ce fleuve, et le Layon, autre petite rivière, mais qui prend sa source dans l'arrondissement de Saumur, aux étangs de Genneton, de Passavant, de Cléré, etc., et dont les eaux, comme celles de la précédente, se jettent dans la Loire à Chalonnes même, — forment, avec la Loire, la partie hydrographique de cette commune.

La Loire, dans cette contrée, est parsemée d'un assez grand nombre d'îles, parmi lesquelles nous citerons plus particulièrement celles qui dépendent ou semblent dépendre de la commune de Chalonnes : l'*Anerie*, la *Basse-Ile* qui s'étend jusqu'à Montjean, l'*île au Moine*, l'*île Touchais*, l'*île des Verdeaux*, celle de *Taneray*, etc.

La petite ville de Chalonnes-sur-Loire, dont la hauteur au dessus du niveau moyen de la mer est de onze mètres deux cent dix millimètres, se trouve placée, de la manière la plus heureuse, sur la rive gauche du fleuve qui la borde de ce côté. Elle communique avec la rive opposée, au moyen d'un pont suspendu, avec péage.

Cinq routes départementales ou autres arrivent à Chalonnes : 1° la route départementale qui lui vient d'Erigné ; 2° celle qui conduit à Montjean, qui n'est que la continuation de la première ; 3° la route départementale, de Chemillé à Saint-Augustin-des-Bois ; 4° la route de grande communication, qui conduit à Saint-Laurent-de-la-Plaine, Beaupreau, etc. ; 5° enfin, la route qui lui vient de Saint-Georges-sur-Loire, qui n'est que le prolongement de celle de Chemillé, et qui se relie à la route de Craon, ainsi qu'à la route impériale de Paris à Nantes.

Le chemin de fer de Paris à Nantes passe sur la rive droite de la Loire ; et la gare de Chalonnes est le point de départ pour Paris des immenses troupeaux de bœufs, que chaque jour voit arriver de divers départements de l'ouest.

Chalonnes possède aussi une escale de bateaux à vapeur, ainsi qu'un bac, à Candais.

Cette ville est le siége d'une justice de paix, de deux notariats ; la résidence d'une brigade à pied de gendarmerie, d'un receveur de l'enregistrement, d'un receveur ambulant des contributions indirectes, d'un percepteur pour les communes de Chalonnes et de Chaudefonds. Cinq médecins, trois sages-femmes, un pharmacien et un vétérinaire, y ont également leur résidence.

Superficie : 3,856 hectares, dont 421 hectares 30 ares en vignes, et 67 hectares 59 ares en bois.

Population : en 1856, 5,822 habitants ; en 1861, 6,089 habitants.

Bureau de poste : Chalonnes.

Foires : le premier mardi de chaque mois ; le troisième mardi de mars ; le lendemain de la Pentecôte, elle dure deux jours ; 1er août, deux jours ; 13 septembre, Saint-Maurille, elle dure deux jours ; 16 octobre, Saint-Michel ; 25 novembre, Sainte-Catherine, elle dure deux jours.

Obs. Si l'une de ces foires tombe un dimanche ou un jour de fête, elle est remise au lendemain. — Marché tous les mardis.

Distances : de Rochefort, 10 kil. ; de la Pommeraye, 8 kil. ; de Chaudefonds, 5 kil. ; de Saint-Laurent-de-la-Plaine, 6 kil. ; de Montjean, 9 kil. ; de Saint-Georges-sur-Loire, 8 k. ; d'Angers, 25 k.

Cette grande commune, au reste, qui montre des sites agréables, des constructions nouvelles, au nombre desquelles se présente le remarquable château de M. de Las-Cases, possède, en outre, des fonds inépuisables de richesse que lui donnent, et ses mines de houille, et ses marbres qu'elle convertit en chaux ; de même que ses produits agricoles, si renommés d'ailleurs, que lui fournit le val fécond du beau fleuve qui la baigne en partie.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers,* etc. — 2° Terrain devonien : *Marbre et terrain anthraxifère.* — 3° Alluvions.

1° Le terrain silurien présente des schistes plus ou moins variés. Au pied et sous le vieux château de Chalonnes, il sert de gangue à des lames de cuivre carbonaté bleu et vert.

Des schistes de même nature, recouverts par de légères écailles de cuivre carbonaté bleu et vert, ont été rencontrés dans l'enceinte même de la ville.

A une petite distance de la Loire, au sud-ouest de Chalonnes et au fond d'un étroit vallon, l'on trouve la fontaine Saint-Maurille, dont les eaux sont ferrugineuses.

2° Le terrain dévonien présente : 1° le marbre qui est de couleur plus ou moins grisâtre, et formant un coteau sur la rive gauche du Layon. Ce banc de calcaire renferme une couche de dolomie (*Calcaire magnésifère*), dont la puissance varie. A la carrière du *Grand-Fourneau*, cette dolomie forme une espèce de muraille de plus de vingt mètres de hauteur, laissée sans exploitation, à raison des qualités nuisibles à l'agriculture qu'elle communiquerait à la chaux, sans cette précaution.

Le calcaire de Chalonnes ne présente aucun fossile, mais il recèle quelques espèces minérales, telles que :

Calcaire amorphe hyalin, limpide.
— cristallisé, translucide, blanc, primitif. Très-rare.
— cristallisé, rhomboïdal.
— cristallisé métastatique.

Calcaire nacré, pulvérulent. Très-rare.
— magnésifère (dolomie).
Fer carbonaté, spatique.
Fer oxydé, hydraté.
Peroxyde de manganèse.

Obs. Nous mentionnerons encore, comme appartenant à ce terrain, une fontaine dont les eaux, abondamment chargées de chaux carbonatée, sont fortement incrustantes. Les concrétions qu'elles déposent sur tous les corps qu'elles rencontrent sur leur passage, sont d'un brun ferrugineux.

3° Le terrain anthraxifère est situé sur la rive droite du Layon, et a donné lieu à une exploitation de houille. Près de la Dauphinetais, ce terrain montre des roches appartenant à du petrosilex rubanné et bitumineux, ainsi que des schistes bitumineux, du fer hydraté ætite, etc.

Obs. Les mines de charbon de terre de Chalonnes, ayant été appelées les premières à jouir du bienfait d'une découverte importante, nous croyons devoir en rappeler ici le souvenir :

APPLICATION DE L'AIR COMPRIMÉ.

En 1845, M. Triger, ingénieur des mines, imagina de remplacer la vapeur par de l'air comprimé, en employant des moyens analogues à ceux dont on se sert pour les machines à vapeur à haute pression...

Cet habile ingénieur, déjà depuis longtemps inspecteur des mines de Layon et Loire, fit l'application de son invention dans les mines de charbon de terre de Chalonnes, et en obtint tout le succès qu'il en attendait, pour renouveler l'air atmosphérique dans l'intérieur des mines.

4° Enfin, les alluvions se présentent dans la vallée de la Loire ainsi qu'au bord du Layon.

** **Plantes.**

Corydalys solida, Sm. ; coteaux boisés. Mars, avril.
Helleborus fœtidus, L. ; bord des chemins, etc. Février, mai.
Cardamine pratensis, L. (*Cardamine dentata*, Schult.). Avril.
Carex maxima, L. ; fossés près de la fontaine Saint-Maurille. Mai.
Lithospermum purpureocœrulæum, L. ; les environs de la fontaine Saint-Maurille. Avril-juin.
Veronica canescens, Bast. ; pelouses calcaires. Mai.
Rosa rubiginosa, L. ; les coteaux près les fours à chaux. Mai, juin.
— sempervirens, L. ; les coteaux près les fours à chaux (B.). Juin, juillet.

Teucrium chamædrys, L. ; les coteaux près les fours à chaux. Juillet-septembre.
Stachys recta, L. ; les coteaux près les fours à chaux. Juillet-sept.
Verbascum bastardii, Rœm. et S.; les coteaux près les fours à chaux. Eté.
Hieracium sabaudum, L. (*H. gallicum*, Jord.). Août, septembre.
Crepis nicæensis, Balbis; les coteaux près les fours à chaux. Mai-juillet.
Eryctræa pulchella, Fries; les coteaux près les fours à chaux. Juin-septembre.
Trifolium angustifolium, L. ; bord des vignes. Juin, juillet.
Xeranthemum cylindraceum, Smith ; bord des vignes. Septembre.
Salix rubra, Huds. ; bord de la Loire. Mars, avril.
Helminthia echioides, Gœrt. ; haies et fossés. Juillet-septembre.
Sisymbrium supinum, L. ; sables humides près de la Loire. Juin-septembre.
Sium repens, L. (*Helosciadium repens*, Koch.) ; lieux marécageux. Juillet-septembre.
Asclepias cornuti, Den. ; îles de la Loire. Eté, plante naturalisée.

*** Animaux.

Dans les vignes, à l'automne, l'on rencontre fréquemment le *Mantispa religiosa*, L. ; et vers la fin de juin, sur les arbres des prairies, l'on remarque ce joli lépidoptère du nom de *Apatura ilia*, F.

CHAPITRE III. — HISTOIRE, MONUMENTS HISTORIQUES.

1° Saint Maurille, évêque d'Angers, est regardé comme le premier pasteur de Chalonnes ; d'autres saints tels que : saint René, saint Mainbœuf et le B. Hervé, habitèrent aussi cette contrée. Et dans l'île de Chalonnes, l'on voit encore une petite chapelle du XIIIe siècle qu'y fit élever ce dernier.

Chalonnes possédait aussi un château fort qui fut démoli peu de temps après les guerres de la Ligue, et dont une grosse tour seulement est restée debout.

2° La fontaine Saint-Maurille, dont nous avons déjà parlé, n'est intéressante sous le rapport historique, qu'en rappelant ce qui déjà a été dit, mais sans preuve aucune, qu'elle était consacrée au culte des druides.

3° En 1850 la construction d'un hôpital fut adjugée sur la mise à prix de 21,626 fr. 77 c. — Ce refuge du pauvre, inauguré le 13 juillet de l'année 1852, par la bénédiction qu'il reçut des mains de Mgr l'évêque d'Angers, reçut aussi, mais pour le desservir, trois sœurs de l'ordre des filles de la Charité de Sainte-Marie.

4° Indépendamment des églises de Saint-Maurille et de Notre-Dame qui se rattachent aux deux paroisses de Chalonnes, l'on remarque, au centre des mines de houille de la Prée, une chapelle du style ogival, nouvellement construite, érigée aux frais du propriétaire de ces mines, M. de Las-Cases, et destinée, plus particulièrement, aux mineurs et à leurs familles.

CHAPITRE IV. — INDUSTRIE.

Chaufournerie. Le marbre de Chalonnes, qui forme un coteau sur la rive gauche du Layon, donne une chaux grasse d'excellente qualité. Sa blancheur extrême et surtout la propriété qu'elle possède — qu'elle partage sans doute avec d'autres chaux de même nature — de ne pas se durcir immédiatement, la rend précieuse sous ce rapport pour le posage des pierres de taille. Elle est employée pour la bâtisse et pour l'agriculture ; et sous ces divers rapports elle est transportée au loin par terre ou par bateaux.

Tous les fours employés à faire de la chaux, sont chauffés avec le charbon de terre, voici leurs noms :

1° Un four à chaux, dit le Petit-Four, est construit depuis fort longtemps.

2° Un four à chaux établi par M. Cousin, est construit depuis fort longtemps.

3° Un four à chaux établi par MM. Charbonneau frères, est construit depuis fort longtemps.

4° Un four à chaux nommé la Flûte ou Saint-Vincent.

5° Un four à chaux nommé Pierre-Blanche.

6° Un four à chaux nommé la Croix-Verte.

Charbon de terre. L'extraction du charbon de terre forme une branche d'industrie qui ne le cède en rien à la précédente ; et au puits de Sainte-Barbe, pour accélérer les travaux, une machine à vapeur de la force de seize chevaux, fonctionne depuis 1843.

Fabrique de liqueurs et de vin champagnisé. MM. Frémy frères, Botrel et compagnie ont entrepris, depuis une époque déjà fort reculée (1820 ou environ), une fabrique de différentes espèces de

liqueurs. Depuis cette époque, ils ont également réussi dans l'art de faire des vins mousseux imitant les vins de Champagne ou vins champagnisés. Ces vins, qui ont de la réputation, sont désignés sous le nom de *Papillon-mousseux*.

Commerce de graine de lin. L'ancien Anjou qui cultivait et cultive encore le lin avec beaucoup de succès, venait et vient encore acheter les graines de cette plante textile à Chalonnes même, ainsi que sur quelques autres points littoraux de la Loire (1).

CHAUDEFONDS

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DE CHALONNES.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-est de Chalonnes, entre cette ville, Saint-Aubin-de-Luigné, Saint-Lambert-du-Lattay, la Jumellière et Saint-Laurent-de-la Plaine.

La rivière du Layon passe au sud du bourg.

La route départementale de Chemillé à Saint-Augustin-des-Bois se montre à l'ouest, et celle de Champtoceaux à Saint-Lambert-du-Lattay traverse cette commune de l'est à l'ouest.

La commune de Chaudefonds, comme nous allons avoir l'occasion de le constater, est riche non-seulement des produits géologiques que lui fournit son fond de houille et de marbre, mais encore des vins blancs que lui donnent les coteaux du Layon.

Superficie : 1,475 hectares, dont 270 hectares 42 ares en vignes, et 32 hectares 94 ares en bois.

Population : en 1856, 1,620 habitants; en 1861, 1,528 habitants.

Bureau de poste, Chalonnes.

Distances : de Saint-Aubin-de-Luigné, 3 kil.; de Saint-Lambert-du-Lattay, 8 kil. ; de la Jumellière 5 kil. 1/4 ; de Saint-Laurent-de-la Plaine, 9 kil. 1/2; de Chalonnes, 5 kil. ; d'Angers, 26 kil.

(1) Les cultivateurs de la contrée que nous venons de nommer, renouvellent ces graines après deux ou trois années de culture. Mais comme celles-ci sont vendues à un prix beaucoup plus élevé pour semences que sous tout autre rapport, il en résulte que ce genre de commerce est on ne peut plus avantageux.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*, etc. — 2° Terrain dévonien : *Marbre et terrain anthraxifère.* — 3° Alluvions au bord du Layon.

1° Le schiste se rencontre sur divers points.

2° Le marbre et le terrain anthraxifère se montrent au bord du Layon.

Le terrain anthraxifère de Chaudefonds qui fait partie des concessions de Layon et Loire et de Désert, ayant été examiné avec une grande attention par MM. Roland et Triger, nous croyons devoir renvoyer le lecteur aux ouvrages publiés sur cette matière par ces géologues distingués.

D'après ces travaux, l'on voit que leur exploitation qui est divisée en huit systèmes particuliers, comprend, en partant du nord :

1° Le système de *Essards;*
2° Le système du *Patis;*
3° Le système des *Noulis;*
4° Le système de *Belair;*
5° Le système de la *Barre;*
6° Le système *Goisnard;*
7° Le système des *Bourgognes;*
8° Le sys. du *Poirier-Samson.*

Les derniers systèmes dégagent de l'*hydrogène protocarboné*, connu vulgairement sous le nom de *feu grisou.*

Parmi les débris provenus d'un des puits des houillières d'Ardenay, le sulfate de baryte a été rencontré en 1825 par feu M. Leufroy, amateur au Mans, qui nous fit part dans le temps de sa découverte.

Les schistes houillers de cette contrée présentent quelquefois de remarquables échantillons d'empreintes de plantes monocotyledones.

Quant au marbre de Chaudefonds il renferme et montre de temps à autre de beaux cristaux de chaux carbonatée et autres tels que :

1° Calcaire métastatique blanc, translucide.
2° Calcaire métastatique d'un blanc-jaunâtre.
3° Chaux carbonatée primitive.
4° Chaux carbonatée ferrifère.
5° Calcaire concrétionné ou albâtre concrétionné.
6° Chaux sulfatée nivéiforme, parmi le calcaire.
7° Fer carbonaté argileux, parmi le calcaire.
8° Fer oxidé hydraté, parmi le calcaire.
9° Fer sulfuré jaune, parmi le calcaire.

Obs. En 1846, des stalactites et des stalagmites ont été rencontrés dans une grotte que l'exploitation du marbre a fait disparaître. Cette cavité assez spacieuse recélait en outre une grande quantité d'ossements appartenant à des animaux terrestres, à des mammifères dont les espèces n'ont jamais été bien déterminées, et que le cabinet d'histoire naturelle d'Angers possède en partie.

** Plantes.

Muscari botryoides, Mill. ; les vignes, celles d'Ardenay, etc. Avril.
Tulipa sylvestris, L. ; les vignes, celles d'Ardenay, etc. Avril.
Geranium robertianum, L.; var. micranthum. Bord des fossés, Eté.
Buplevrum tenuissimum, L. ; bord des fossés. Juillet-septembre.
Lathyrus tuberosus; L. ; champs sablonneux près la Volerie. Juin-août.
Oxalis stricta, L. ; champs sablonneux près la Volerie. Juin-octobre.
Silene otites, Sm. ; champs sablonneux près la Volerie. Mai-septembre.

COLLINES ET ROCHERS DES FOURS A CHAUX (TERRAIN CALCAIRE.)

Veronica canescens, Bast. (*V. bastardi*, Bor.) Mai, juin.
Teucrium chamædrys, L. Juillet-septembre.
Stachys recta, L. Juin-septembre.
Thymus calamintha, Sm. (*Calamintha ascendens*, Jord.) Juillet-octobre.
Potentilla verna, L. Mars-mai.
Papaver hybridum, L. Mai-juillet.
Rosa rubiginosa, L. Juin.
Seseli glaucescens, Jord. (*S. glaucum et S. montanum*, Aut.) Août-octobre.
Ocilatoria princeps, fontaine de la Madelaine (1).

*** Animaux.

Insectes.

Parmi les insectes de cette commune, nous citerons plusieurs espèces rares, savoir :

Adena œtiops, Ochs. (Lepidoptère), noctuelle très rare en France mais abondamment répandue dans les vignes de Chaudefonds et de quelques localités voisines.

(1) On a dit et répété que les eaux de cette fontaine étaient thermales; cependant il est impossible de lui reconnaître cette qualité.

La larve ou chenille, qui est verte, se nourrit de feuilles de vignes, et l'insecte parfait, paraît vers la mi-septembre.

Le *Mantis religiosa*, L. et le *Bacillus rossia*, Gray (Orthoptères), se rencontrent à l'automne sur les vignes.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

Chaufournerie. Le marbre de Chaudefonds, comme celui de Chalonnes, est employé à faire de la chaux grasse d'excellente qualité pour la bâtisse et l'agriculture.

Les fours employés pour ce genre d'industrie, sont au nombre de dix.

DENÉE

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DE CHALONNES.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, située sur la rive gauche de la Loire, vis-à-vis l'île de Béhuard, est bornée au nord par la Loire, et sur d'autres points par les communes de Mûrs, Mozé et Rochefort-sur-Loire. Le bourg est placé sur la rive gauche et à peu de distance de l'Aubance et du Louet.

Dans cette commune sont établis trois bacs, savoir : deux sur la Loire au port Godard et au port qui Tremble; et un troisième sur le Louet, près de Mantelon.

La route départementale d'Angers aux Sables la traverse du nord-ouest au sud-ouest ; et une autre route également départementale, allant de Saumur à la Varenne, passe par le bourg de Denée.

A l'ouest du bourg, sur la rive gauche du Louet se présente la jolie habitation de Mantelon, située au village du même nom. Les Ruaux, autre agréable propriété, se montrent au village des Roches.

Enfin, cette commune, dont la nature du sol est variée, donne

de bons produits agricoles, parmi lesquels les vins sont comptés pour beaucoup.

Superficie : 1,560 hectares, dont 217 hectares 98 ares en vignes, et 12 hectares 21 ares en bois.

Population : en 1856, 1,404 habitants; en 1861, 1,391 habitants.

Bureau de poste : les Ponts-de-Cé.

Distances : de Béhuard 2 kil. 1/2 ; de Mûrs 5 kil. 1/2 ; de Mozé 5 kil. ; de Soulaines 7 kil. ; de Rochefort 4 kil. ; de Chalonnes 14 kil. ; d'Angers 14 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers, quartzites*, etc. — 2° Terrain devonien : *Marbre et terrain anthraxifère.* — 3° Alluvions au bord des rivières.

1° Le schiste apparaît sur différents points. Au village des Roches il forme de petites collines, etc.

2° Le terrain dévonien présente une grande diversité dans sa composition, et fournit, parmi les marbres et le terrain anthraxifère, des roches et des minéraux on ne peut plus variés ; voici leurs principaux gisements.

Denée est bâti en partie sur une phyllade rouge ; à l'ouest, ce bourg repose sur un calschiste violet, qui quelquefois est glanduleux. En suivant toujours vers ouest l'on retrouve le schiste rouge en grande masse se joignant à la diabase (1). Cette dernière roche présente des filons de calcaires marbres qui, mélangés ensemble, forment l'Hémitrème ; elle recèle aussi de l'Amiante, de l'Epidot, de l'Amphibole horneblende, du fer sulfuré, du silex corné ainsi que des stéaschistes phylladiens jaunes, verts, ou bien mélangés de violet et de vert.

La partie sud de Denée est presque entièrement composée de phtanites d'un noir bleuâtre, quelquefois rougeâtres.

Près de Liétron (maison), l'on remarque un calschiste rouge ainsi qu'une phyllade de même couleur, et à peu de distance du village de Mantelon l'on peut observer le stéaschiste, l'albest tressé ou carton de montagne ainsi que la diabase avec des veines d'épi-

(1) Cette roche étant vitrifiable au fourneau de reverbère, pourrait être convertie en verre propre à faire des bouteilles.

dot et la chaux carbonatée, qui présente, quoique rarement, des veines de calcaire saccaroïde (1).

La carrière de la Vérinelle doit être aussi visitée par rapport aux variété de ses roches et surtout pour le marbre violet qu'elle fournit et qu'on pourrait peut-être employer dans les arts.

Obs. Le cuivre, si l'on en juge par des scories de ce métal que l'on rencontre dans quelques vignes, aurait été le sujet de certains travaux, mais sans pouvoir indiquer d'où pouvait venir le minerai.

3° Enfin les alluvions se présentent au bord des rivières.

** Plantes.

Lathræa clandestina, L. ; bord d'un ruisseau.
Barbarea præcox, R. Br. ; les vignes. Avril.
Veronica acinifolia, L. ; les vignes. Avril, mai.
Primula officinalis, Jac. ; prés, bois, etc. Mars-mai.
Saxifraga granulata, L. ; prés, pelouses. Mai, juin.
Draba muralis, L. ; les talus de fossés, etc. Avril-juin.
Nasturtium pyrenaicum, R. Br. ; bord des chemins. Mai-juillet.
Lamium maculatum, L. ; le bourg de Denée, etc. Mai, juin.
Carex ligerica, Gay ; bord des chemins, etc. Avril, mai.
Linaria arvensis, Desf. ; champs, etc. Juin-septembre.
Crypsis schœnoides, Lam. ; bord de la Loire. Août-octobre.
Salix purpurea, L. ; bord de la Loire. Mars, avril.
Œnothera muricata, L. ; bord de la Loire. Juillet, août.
Scleranthus perennis, L. ; bord de la Loire. Mai-octobre.
Camelina dentata, Pers. ; bord de la Loire. Juin, juillet.
Equisetum hyemale, L. ; bord de la Loire. Mars, avril.
— trachyodon, Al. Braun. ; bord de la Loire. Juin-septembre.

*** Animaux divers.

Mollusques.

Helix nitida, Müll. Au pied des rochers.
Helix limbata, Drap. Depuis Denée jusqu'à Saint-Florent-le-Vieil.
Paludina ventricosa, De Dup. (*P. decipiens*, Millet). L'Aubance.

Insectes coléoptères.

Lampyris noctiluca, F. ; bord des chemins, des champs, des vignes, etc. Il ne peut être plus répandu que dans cette commune.
Potamophilus acuminatus, F. ; l'Aubance. Très-rare.
Galleruca nymphæa, F. ; sur les Nymphéacées.
Eumolpus vitis, F. ; sur les feuilles de vigne.

(1) Plusieurs de ces roches sont connues aussi sous d'autres noms.

Insectes névroptères.

Gomphus forcipatus, L. ; bord de l'Aubance.
Calopterix splendens, Harr. ; bord des rivières.
Agrion najas, Hans ; l'Aubance, où cette espèce abonde. Elle se tient ordinairement sur les feuilles de nénuphar.

ROCHEFORT ou ROCHEFORT-SUR-LOIRE

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DE CHALONNES.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, située sur la rive gauche de la Loire, fleuve qui la borne au nord, se trouve placée entre Denée, Mozé, Saint-Aubin-de-Luigné, Chaudefonds et Chalonnes.

Le Louet, dont la hauteur, au dessus du niveau de la mer, est de 12 mètres 648 millimètres, coule au nord du bourg, et reçoit un ruisseau dont les eaux lui viennent de la forêt de Beaulieu.

La route départementale, de Saumur à la Varenne, passe par le bourg de Rochefort, ainsi que les chemins de grande communication, qui conduisent à Beaulieu, Saint-Lambert-du-Lattay, etc., et au village des Lambardières se trouve un bac, pour la communication d'une rive à l'autre de la Loire.

Au reste, cette commune, riche en souvenirs historiques, présente des sites pittoresques que lui donnent et les buttes du Pied-Martin, et les restes de l'ancien château de Dieusie, placé dans une île, au sein du Louet qui l'entoure de ses eaux vives et limpides ; ainsi que ses coteaux, dont le versant méridional, surtout, donne des vins blancs, doux, liquoreux ou mousseux à volonté, on ne peut plus agréables, et dont la réputation, d'ailleurs, est faite déjà depuis longtemps. Parmi ces vins, l'on peut citer ceux que produisent les quarts de Chaulme (1) et beaucoup d'autres crus.

Rochefort est en outre le siége d'un notariat, la résidence d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent : Rochefort-sur-Loire, Saint-Aubin-de-Luigné et Denée.

(1) Chaulme, nom d'un village.

Superficie : 2,780 hectares, dont 549 hectares 80 ares en vignes et 9 hectares 16 ares en bois.

Population : en 1856, 2,444 habitants; en 1861, 2,410 habitants.

Bureau de poste : Rochefort.

Foires : 24 février; 3 mai; 29 juin; 14 septembre. — Marché tous les vendredis.

Distances : de Denée, 5 kil.; de Mozé, 9 kil. ; de Saint-Aubin-de-Luigné, 3 kil. 1/2 ; de Chaudefonds, 6 kil. 1/2 ; de Chalonnes, 10 kil. ; d'Angers, 20 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain azoïque ou d'origine ignée : *Porphyre quartzifère*. — 2° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*, *quartz*, etc. — 3° Alluvions dans la vallée de la Loire.

1°, 2° et 3° C'est au milieu de ce dernier terrain que se montre un mamelon de porphyre quartzifère. Près de Dieusie, la pâte de ce porphyre est feldspatique, verdâtre, renfermant des cristaux de quartz. — La montagne du Pied-Martin fournit aussi le porphyre amygdaloïde, ainsi qu'un filon de phtanite noir. — Au Moulin-Géant, l'on rencontre le porphyre quartzifère vert.

Sur certains points, Rochefort présente des porphyres d'un gris verdâtre, mouchetés de blanc. Enfin, aux environs du Breuil, des schistes verts, imprégnés d'une légère couche de cuivre carbonaté vert et bleu, ont été rencontrés par MM. les ingénieurs des mines.

** Plantes.

Veronica acinifolia, L.; champs sablonneux. Avril, mai.
Barbarea præcox, B. Br.; les vignes, etc. Avril, mai.
Trifolium suffocatum, L. ; sur tous les monticules schisteux. Avril, mai.
Cheiranthus cheiri, L. Var. (*C. ochroleucis*, Bast.); les ruines du château de Dieusie. Avril, mai.
Ophrys arauifera, Sm. ; les ruines du château de Dieusie. Avril, mai.
Dianthus caryophillus, L. ; les ruines du château de Dieusie. Mai, juin.

Scleranthus perennis ; les ruines du château de Dieusie. Mai, juin.
Lepidium ruderale, L. ; au pied des murs. Juin, octobre.
Allium oleraceum, L. ; les champs cultivés. Août.
Chœrophyllum sylvestre, L. (*Anthriscus sylvestris*, Hoffm.) ; les haies. Mai, juin.
Lamium maculatum, L. ; les haies. Avril-octobre.
Marsilea quadrifolia, L. ; les boires, près de Dieusie. Juillet-sept.
Rhamnus alaternus, L., et Lycium europeum, L. Ces deux arbustes sont échappés des cultures.
Andryala integrifolia, L. ; coteaux de Chaulme. Juillet-septembre.
Astrocarpus purpurascens, Walp. ; coteaux de Chaulme. Mai-oct.
Hypericum linearifolium, Vahl. Symb. ; bois, etc. Juin-août.
Trifolium angustifolium, L. ; bord des vignes, aux environs des villages de Pierre-Bise et de Chaulme. Juin, juillet.
Stachys germanica, L. ; près de Pierre-Bise. Juillet, août.

*** Animaux.

Insectes lépidoptères.

BUTTE OU ROCHER DU PIED-MARTIN.

Anthocharis belia, F. Mars et avril.
— Ausonia, Esp. Juin.
Ces deux espèces méridionales se trouvent aussi sur les rochers de Dieusie.
Syrichtus sao, H.
Nemeophila villica, L.
Eubolia cervinaria, Tr. D.
Xilina Rhizolitha, F.
Xylocampa lithorhiza, Bork.

ROCHER ET PARC DE DIEUSIE.

Deilephila porcellus, L.
— Euphorbiæ, L.
Smerinthus populi, L.
Poliommatus xante, F.
Lycæna Acis, W. V.
— argiolus, L.
— cyllarus, F.
Syricthus, Sao, H.
Hepialus lupulinus, L.
Dicranura furcula, L.
— vinula, L.
Notodonta zigzac, L. ; sur le tronc des peupliers.
— Dictæoides, Esp.
Clostera curtula, L.
Ptilodontis palpina, L.
Orgya fascelina, L.
Cucullia umbratica, L.
— verbasci, L.
Metrocampa margaritaria, L.
Hemitea cytisaria ; var. agrestaria, D.
Odezia chærophyllaria, L.

LES PRAIRIES.

Euclidia glyphica, L.
Luperina polyodon, L.
Fidonia atomaria, L.

CHAPITRE III. — ANTIQUITÉS, HISTOIRE.

Le gros et joli bourg de Rochefort, disent les historiens, n'était avant et pendant les guerres de la Ligue, qu'un petit village du nom de *Sainte-Croix*.

Entre Rochefort et la Loire, sont trois collines, en quelque sorte contiguës, dont les plateaux ont reçu autrefois des constructions soit de forteresses, soit de ville. Au sommet de la colline la plus orientale, se trouvait la *forteresse de Rochefort*. Sur le vaste plateau de l'éminence méridionale était bâtie la *ville de Saint-Symphorien*; enfin, sur la colline la plus rapprochée de la Loire, se trouvait le *château de Dieusie*.

Il ne reste aucun vestige de la forteresse de Rochefort; mais de la ville de Saint-Symphorien, l'on voit encore la base de quelques tours, et de son château un énorme pan de mur. Dieusie présente quelques restes de construction que l'on remarque plus particulièrement au nord.

Depuis 1568 jusqu'en 1598, cette ville, ainsi que ces forteresses, étant, tantôt aux mains des calvinistes, tantôt entre celles des catholiques, ont été témoins d'exactions et de brigandages inouis. La destruction de cette ville rebelle, ainsi que des forteresses, fut ordonnée par Henri IV, après le traité du duc de Mercœur et la capitulation de Saint-Offange, en 1598. Les habitants de Saint-Symphorien se réfugièrent alors au village de Sainte-Croix, qu'ils agrandirent par de nouvelles constructions, et dont ils changèrent le nom en celui de Rochefort, qu'il a toujours conservé depuis cette époque.

CANTON DE S.-GEORGES-SUR-LOIRE

GÉNÉRALITÉS.

Le canton de Saint-Georges-sur-Loire, situé sur la rive droite de la Loire, est borné au sud par ce fleuve, à l'est par le canton d'Angers, au nord par celui du Louroux-Béconnais, et à l'ouest par une portion du département de la Loire-Inférieure.

Il est baigné par la Loire ainsi que par les eaux de plusieurs étangs et ruisseaux, tous affluents de ce fleuve.

Ce canton en outre, est traversé par plusieurs grandes routes, dont la route impériale de Nantes à Paris fait partie. Il en est de même du chemin de fer dont la destination est la même.

La nature du sol, comme nous aurons occasion de le faire remarquer, est variée dans sa composition géologique et par suite dans ses productions agricoles.

DIVISION.

Ce canton comprend les communes ci-après : Béhuard, Champtocé, Saint-Georges-sur-Loire, Saint-Germain-des-Prés, Ingrandes, Saint-Jean-de-Linières, Saint-Léger-des-Bois, Saint-Martin-du-Fouilloux, la Possonnière et Savennières : total dix communes.

Sa superficie est de 16,906 hectares; et sa population en 1861, de 12,607 habitants.

BÉHUARD

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DE SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Béhuard, située à l'ouest de Denée, entre celle-ci et celles de Rochefort-sur-Loire et de Savennières, forme une île

dont la Loire et le Louet forment les limites; sur la Loire, à l'Ile-du-Bois se trouve un bac.

Cette petite île, dont le sol est en grande partie composé d'alluvions, était devenue célèbre par les fréquents pèlerinages de Louis XI.

Superficie : 221 hectares, sans vignes ni bois.

Population : en 1856, 241 habitants; en 1861, 235 habitants.

Bureau de poste : Saint-Georges-sur-Loire.

Distances : de Denée, 3 kil.; de Rochefort-sur-Loire, 3 kil.; de Savennières, 1 kil.; d'Angers, 16 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*. — 2° Alluvions de la Loire.

1° Le schiste se montre au nord de l'île, et le bourg repose sur cette formation.

** Plantes.

Les plantes qui croissent naturellement dans cette île sont nombreuses, et appartiennent pour la plupart, aux espèces qu'on rencontre dans les autres îles de la Loire. Parmi celles-ci il en est une, l'*Asclepias cornuti*, Decais. (*A. syriaca*, L.), qui, bien que fort étrangère à cette contrée, s'est on ne peut mieux acclimatée, non-seulement dans cette petite île, mais encore dans beaucoup d'autres en remontant la Loire.

CHAPITRE III. — MONUMENT HISTORIQUE.

Dans cette petite île de Béhuard, la chapelle était devenue célèbre par les pèlerinages de Louis XI, qui fit agrandir cet édifice, situé au sommet d'un rocher schisteux de 7 à 8 mètres d'élévation. Ce rocher, qui est terminé en pointe, montre cette partie au sein de la nef, où elle atteint une hauteur de 2 mètres environ.

Cette chapelle (pl. 78), du XVe siècle, avec ses fleurs de lis, recèle des armoiries, des ex-voto, des chaînes en fer données par des

captifs à leur retour d'Alger, ainsi qu'un portrait de Louis XI, de petite dimension peint sur bois, et que l'on dit être très-ressemblant, ayant été donné par ce Roi.

Nous reproduisons ici (pl. 84), le dessin que nous avons fait de ce portrait, en lui conservant ses dimensions.

La chapelle de Béhuard, recèle encore une inscription qui rappelle la donation qu'elle reçut de Charles VIII, fils de Louis XI.

Enfin, le 4 juin 1811, les pêcheurs de Béhuard ayant été assez heureux pour prendre dans la Loire, avec la seine et près de cette île, un *esturgeon* du poids de 30 kilogrammes, le firent peindre dans un tableau qui fut déposé dans la chapelle de Béhuard. En agissant ainsi, ces pêcheurs avaient eu ce double but en perspective, celui de rendre hommage à Dieu et de perpétuer de la sorte le souvenir de cette belle capture. Néanmoins, ce tableau ne resta que quelques années dans cette chapelle.

CHAMPTOCÉ

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DE SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, qui est située à l'ouest de Saint-Georges-sur-Loire, se trouve ainsi placée entre Saint-Germain-des-Prés, Saint-Augustin-des-Bois, Saint-Sigismond et Ingrandes. Le bourg traversé par la route impériale de Paris à Nantes, est bâti sur la rive droite du vaste étang de Champtocé, affluent de la Loire, et dont les eaux lui sont fournies par l'Hyrôme (petite rivière), ainsi que par plusieurs ruisseaux. Cette étang l'un des plus étendus de ce département, et aujourd'hui en grande partie converti en prairies, fournissait au commerce une grande quantité de macres; néanmoins, sa position géographique près du bourg et d'un ancien château, maintenant en ruines, et les collines qui le bordent sur quelques points, font encore de ces lieux un ensemble vraiment pittoresque et des plus remarquables.

Dans cette commune, se présentent aussi le château de Lancreau et sa jolie chapelle; de même que celui plus moderne, du nom de château de la Haie.

Superficie : 3,674 hectares, dont 148 hectares 82 ares en vignes, et 133 hectares 23 ares en bois.

La route stratégique de Craon, qui fait à l'est sa jonction avec la route impériale de Paris à Nantes, traverse le chemin de fer, puis la Loire sur le pont suspendu qui sert de communication entre Champtocé et Montjean. Enfin, vis-à-vis le bourg de Champtocé se présente une île d'une certaine étendue, l'île Ménard.

Population : en 1856, 2,150 habitants; en 1861, 2,163 habitants.

Bureau de poste : Ingrandes.

Foires : 8 mai, 2 juillet, 29 novembre. — Marché tous les mardis.

Distances : de Saint-Germain-des-Prés, 3 kil. 1/2 ; de Saint-Augustin-des-Bois, 6 kil. 1/2; de Saint-Sigismond, 8 kil.; d'Ingrandes, 5 kil.; de Montjean, 4 kil.; de Saint-Georges-sur-Loire, 8 kil.; d'Angers, 25 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain azoïque ou d'origine ignée : *Porphyre quartzifère.* — 2° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*, etc. — 3° Terrain devonien : *Terrain anthraxifère.*

1° Le porphyre quartzifère de Champtocé, occupe un certain espace au bourg même de cette commune, et se montre sur un point vers nord-est. A la butte Janson, le porphyre est blanc. Cette roche, dans cette localité — dernier terme d'apparition de ce côté du département de Maine-et-Loire, — ne contenant pas de cristaux de quartz, passe ainsi au porphyre feldspatique.

Dans cette contrée le porphyre quartzifère se montre sur différents points, mais il forme une espèce de série qui suit la direction du terrain anthraxifère, en passant sur les communes de Saint-Germain-des-Prés, Saint-Georges-sur-Loire, la Possonnière, Savennières et Rochefort-sur-Loire.

2° Le schiste de diverses natures, se présente sur plusieurs points de cette commune. Sous l'apparence de quartzites, il se montre près du bourg et aux Basses-Rivettes; et près de Champtocé, on le rencontre sous forme de schiste amygdaloïde.

3° Enfin, le terrain anthraxifère, qui se rattache à celui d'Ingrandes, montre au puits de Champtocé, parmi le grès houiller, la chaux carbonatée en petits filons. Ce même puits a également fourni des empreintes végétales.

** Plantes.

Narcissus pseudo-narcissus, L.; les champs, etc. Mars, avril.
Lepidium ruderale, L.; sur la place près de l'église. Juin-octobre.
Rumex maritimus, L.; lieux frais. Juillet-octobre.
Salvia sclarea, L.; les décombres du vieux château. Juillet, août.
Elatine alsinastrum, L.; lieux inondés l'hiver. Juin, juillet.
— macropoda, Guss.; lieux inondés l'hiver. Juin, juillet.
Potamogeton rufescens, Schr.; ruisseau de l'ancien étang. Juillet, août.
— pusilla, L.; ruisseau de l'ancien étang. Juin-août.
Ceratophyllum submersum, L.; ruisseau de l'ancien étang. Juillet-septembre.
Myriophyllum alterniflorum, Dc.; ruisseau de l'ancien étang. Juillet-septembre.

*** Animaux.

Mollusques.

Bulimus acutus, L. Drap. (2 var.); les ruines de l'ancien château où il abonde (1).
Helix variabilis, Drap.; avec ou sans bandes. Les ruines de l'ancien château où il abonde.

CHAPITRE III. — FAITS HISTORIQUES.

1° Dans le bourg même de Champtocé, sont les ruines d'un ancien château fort, dont il ne reste plus qu'une tour très-élevée. Ce château des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, a appartenu au fameux Gilles de Laval, seigneur de Retz et autres lieux, connu aussi sous le nom de *Barbe-Bleue*. Ce barbare fut condamné à être brûlé vif, et expia par ce châtiment toutes les horreurs et les cruautés dont il s'était souillé, en se livrant à la magie, à l'alchimie et autres travaux cabalistiques qui le portèrent, par les conseils d'un Florentin nommé Pilati, à égorger des femmes et des enfants. Ce fait, qui remonte au XVe siècle, est raconté par les historiens du temps.

2° L'empereur d'Allemagne, Joseph II, ayant passé un jour et une nuit à l'hôtel du Pigeon-Blanc, en 1777, l'hôtelier, pour perpétuer le souvenir d'un aussi grand honneur, crut devoir faire inscrire cette date sur sa maison.

(1) C'est la seule localité dans ce département où l'on rencontre cette remarquable espèce, si répandue dans celui de la Loire-Inférieure et particulièrement sur le littoral de la mer.

SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE

(CHEF-LIEU DE CANTON, ARRONDISSEMENT D'ANGERS.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, chef-lieu de canton, est située sur la rive droite de la Loire, entre Savennières, Saint-Martin-du-Fouilloux et Saint-Germain-des-Prés.

Plusieurs étangs — dépendance de la terre de Serrant, — ainsi qu'une boire fort étendue, située sur la terre de l'Epinay, sont les principales eaux, avec celles de la Loire, qui baignent cette commune.

A la route impériale de Paris à Nantes, qui traverse Saint-Georges-sur-Loire, vient se réunir la route départementale de Chemillé à Saint-Augustin-des-Bois; le chemin de fer, avec sa station (1), ainsi que la levée de Savennières à Saint-Germain-des-Prés, qui borde la Loire, sont encore des moyens de communications qu'il importe de citer, de même que le pont suspendu qui réunit cette commune et celle de Chalonnes, etc.

Le bourg qui est grand, et traversé par la route impériale de Paris à Nantes, présente une église de construction assez récente, dont les vitraux de couleurs sont sortis des ateliers de M. Thierry.

Plusieurs châteaux sont situés sur le territoire de cette commune. Celui de l'Epinay est fort ancien; et au nombre des édifices modernes, nous devons citer, en le mettant hors ligne, le magnifique château de Serrant, commencé en 1545 et achevé en 1704 (XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles), l'un des plus remarquables du département de Maine-et-Loire.

La chapelle, œuvre de Mansard, placée dans la cour d'honneur, renferme le tombeau du marquis de Vaubrun, général des armées françaises, tué à Altenheim en 1675. Ce tombeau en marbre blanc, dû au ciseau de Coysevox, est regardé comme un chef-d'œuvre de sculpture.

(1) La majeure partie des bœufs, provenant de divers points de la Vendée, etc., et qui tous, pendant six mois de l'année, sont destinés pour Paris, arrivent par troupeaux nombreux à cette station, qui chaque semaine en expédie au moins de 12 à 1,500.

Ce château situé sur la route impériale de Paris à Nantes, à un kilomètre de Saint-Georges, est entouré de larges fossés remplis d'eau. Dans ses dépendances se trouvent de vastes étangs couverts de cygnes, et dont plusieurs ont été réunis pour simuler une rivière. Des bois taillis d'une grande étendue, dans lesquels vivent des cerfs et des chevreuils, en font également partie. Une orangerie renferme un grand nombre de beaux orangers, et une plantation de mûriers indique assez dans quel but ces arbres sont cultivés. Enfin, depuis Louis XIV jusqu'à Napoléon III, un grand nombre de personnes considérables ont visité ce château. Le joli château moderne de Chevigné, entouré d'eaux vives, dépend aussi de cette commune.

Saint-Georges est le siége d'une justice de paix, de deux notariats, ainsi que la résidence d'un receveur de l'enregistrement, d'une brigade de gendarmerie à cheval, d'un receveur ambulant des contributions indirectes, d'un percepteur pour les communes de Saint-Georges-sur-Loire et de Saint-Germain-des-Prés, enfin de deux médecins, d'un officier de santé et d'une sage-femme.

Cette commune jouit encore, sous le rapport de l'agriculture, du précieux avantage d'avoir sous les yeux une ferme exemplaire, — le domaine de la Benaudière, que l'on peut, sans trop dire, qualifier de ferme modèle, — que dirige le propriétaire, M. de Jousselin, et dont chacun est à même d'examiner les procédés de culture.

Superficie : 3,326 hectares, dont 81 hectares 11 ares en vignes, et 148 hectares 84 ares en bois.

Population : en 1856, 2,714 habitants; en 1861, 2,757 habitants.

Bureau de poste : Saint-Georges-sur-Loire.

Foires : le 3 février, le 23 avril, le 16 août, le 29 septembre, le 4 novembre. — Marché tous les jeudis; ceux de bestiaux et de grains le premier jeudi de chaque mois (1).

Distances : de Savennières, 10 kil.; de Saint-Martin-du-Fouilloux, 5 kil.; de Saint-Germain-des-Prés, 5 kil.; d'Angers, 17 kil.

(1) Par un arrêté de Son Excellence le Ministre des travaux publics, de l'agriculture et du commerce, en date du 9 mai 1854, la commune de Saint-Georges-sur-Loire a été autorisée à créer douze marchés de bestiaux et de grains, le premier jeudi de chaque mois. Ces marchés ont commencé le premier jeudi de décembre 1854.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES

* Composition géologique.

1° Terrain azoïque ou d'origine ignée : *Porphyre quartzifère.* — 2° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*, etc. — 3° Terrain dévonien : *Terrain anthraxifère.*

1° Le porphyre quartzifère se montre depuis la queue de l'étang de la Bertaudière jusqu'au moulin (moulin en ruines), situé au nord du château de Serrant.

Un filon de diorite granitoïde d'un beau vert, se montre au sud-ouest du bourg.

2° Des schistes de diverses natures existent dans cette commune. Aux environs du château de l'Epinay, l'on en rencontre de verts et de rouges. Avant le château de Serrant et jusqu'à l'étang de la Bertaudière, l'on remarque un dépôt de phtanite bleuâtre veiné de blanc.

3° Enfin, le terrain anthraxifère a été le sujet d'une exploitation, maintenant abandonnée, à la métairie de Belle-Touche, située entre Saint-Georges et la Possonnière. A la profondeur de 12 à 13 mètres, des empreintes de fougères et autres plantes ont été observées dans cette mine.

** Plantes.

Rumex maritimus, L.; lieux marécageux, près le bourg, la boire Girouard (M.). Juillet-septembre.
Delphinium ajacis, L.; champs cultivés. Juin, juillet.
Malva nicæensis, Allioni; lieux secs, incultes. Mai-octobre.
Stellaria glauca, With.; prés humides. Juin, juillet.
Lolium multiflorum, Lam.; les moissons. Juin-septembre.
Poa fertilis, Host.; les moissons. Eté.
Echinops sphœrocepalus, L. (a été semé). Juillet-août.
Quercus pubescens, Willd.; les bois de Serrant. Mai.
Hypericum quadrangulum, L.; les bois de Serrant. Juillet, août.
Elatine exandra, Dc.; bord des étangs de Serrant. Juin-septembre.
Potamogeton rufescens, Schrad.; étang de Chevigné. Juillet-août.
— pusillus, L.; étang de Chevigné. Juin-août.
Chara coronata, Ziz. (*C. braunii*, Gmel.); étang de Chevigné. Juillet-septembre.
Scirpus Bæotryon, Ehrh. (*S. pauciflorus,* Ligth.); bords de l'étang de Chevigné. Juin-août.
— multicaulis, Smith. (*Eleocharis multicaulis*, Desv.) Eté.

Spergula subulata, Swartz.; bords de l'étang de Chévigné. Mai-septembre.
Fritillaria meleagris, L.; petit pré humide, près la métairie de l'Epinay. Avril, mai.
Carex stricta, Goodn.; petit pré humide, près la métairie de l'Epinay. Avril, mai.
Sanguisorba officinalis, L. (*S. serotina*, Jord.). Juillet-octobre (1).
Potentilla procumbens, Sibth (*Tormentilla reptans*, L.); les bois. Juin-octobre.

*** Animaux.

Les bois de Serrant recèlent parmi les mammifères, le cerf, le chevreuil, le renard, etc.

Au nombre des oiseaux que l'on a rencontrés dans ces mêmes bois, nous citerons, mais comme oiseau de passage très-accidentel, un individu famille de l'aigle Bonelli, qui fut tué le 3 septembre 1847, par un des gardes de Serrant. Enfin, nous mentionnerons cette quantité plus ou moins grande d'oiseaux palmipèdes ou de rivage qui chaque année, pendant l'hiver, vient s'abattre sur les étangs de Serrant ou leurs bords. Celui de Chevigné qui les touche, se couvre également pendant l'hiver d'un grand nombre de ces oiseaux.

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DE SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située sur la rive droite de la Loire, à l'ouest de Saint-Georges-sur-Loire, entre cette dernière commune, celles de Champtocé et de Saint-Augustin-des-Bois.

Plusieurs ruisseaux, venant du nord, réunissent leurs eaux à l'étang de la Missonnière, avant de se rendre à celui de Champtocé.

La route impériale de Paris à Nantes, passe au nord du bourg,

(1) Sur les feuilles de cette plante l'on rencontre ordinairement l'*Eresiphe sanguisorbæ*, Dc., ce que nous avons vérifié plusieurs fois.

qui est traversé par le chemin de fer, et la route départementale de Saint-Augustin-des-Bois à Montjean traverse la Loire au moyen d'un pont suspendu. Enfin, la levée de Savennières aboutit à ce pont.

Superficie : 1,976 hectares, dont 56 hectares 70 ares en vignes, et 22 hectares 53 ares en bois.

Population : en 1856, 1,495 habitants; en 1861, 1,492 habitants.

Bureau de poste : Saint-Georges-sur-Loire.

Foire : le premier août.

Distances : de Champtocé, 2 kil. 1/2; de Saint-Augustin-des-Bois, 7 kil.; de Montjean, 3 kil. 1/2; de Saint-Georges-sur-Loire, 5 kil.; d'Angers, 24 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain azoïque ou d'origine ignée : *Porphyre quartzifère*. — 2° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*, etc. — 3° Terrain devonien : *Terrain anthraxifère*. — 4° Alluvions de la Loire.

1° Le porphyre quartzifère se montre sur la route impériale où il forme un îlot placé sur la même ligne, entre Saint-Georges et Champtocé. Cette roche se fait remarquer encore, mais dans un autre lieu situé non loin de la Missonnière (maison bourgeoise).

2° Les schistes gris, rouge ou vert, se présentent sur différents points. Près de la Missonnière, il affecte une couleur violette souvent mélangée de vert, et aux environs de Crouas l'on exploite un banc de phtanite noire, pour l'entretien de la route impériale. On retrouve cette dernière roche à la Varenne.

3° Le terrain anthraxifère de cette commune, dont les affleurements se montrent vers la Missonnière, etc., est la continuation et suit la direction du terrain de même nature que l'on trouve à la Possonnière, Rochefort-sur-Loire, etc.

4° Enfin, les alluvions se rencontrent au bord de la Loire. Les autres productions naturelles n'ont pas été observées.

INGRANDES

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DE SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située sur la rive droite de la Loire, entre Saint-Sigismond, Champtocé et Montjean, qui se trouve placé sur la rive gauche du fleuve.

La ville, dont l'altitude est à 8 mètres 679 millimètres au-dessus du niveau de la mer, appartient à deux départements (Maine-et-Loire et la Loire-Inférieure), comme elle appartenait autrefois à deux provinces (l'Anjou et la Bretagne). Elle est placée sur le littoral de la Loire.

Dans la rue du Fresne, l'on retrouve le double poteau ainsi que la grosse pierre qui servaient à marquer la limite des deux provinces, comme ils servent aujourd'hui à séparer les deux départements dont il vient d'être question.

Cette petite ville, qui a reçu une escale des bateaux à vapeur, ainsi qu'une station du chemin de fer d'Orléans à Nantes, et un bac à Ingrandes même, possède les restes d'un ancien château fort, dont quelques parties sont bien conservées.

Elle possédait autrefois une verrerie considérable, dont l'établissement, qui remonte à l'année 1759, produisait annuellement un million de bouteilles. Depuis longtemps cette usine n'existe plus.

Ingrandes et Montrelais se sont réunis pour se procurer une pompe à incendie ; c'est un exemple à suivre, lorsqu'une commune seule ne peut supporter cette dépense.

Superficie : 666 hectares, dont 214 hectares 20 ares en vignes et 3 hectares 81 ares en bois.

Population : en 1856, 1,535 habitants ; en 1861, 1,289 habitants.

Bureau de poste : Ingrandes.

Foires : la Mi-Carême, le 24 mai, le 21 juin et le 21 septembre. — Marchés : le vendredi de chaque semaine, et le premier vendredi de chaque mois un fort marché de bestiaux de toute espèce.

Distances : de Saint-Sigismond, 8 kil. ; de Champtocé, 5 kil. ; de Montjean, 5 kil. 1/2 ; de Saint-Georges-sur-Loire, 12 kil. 1/4 ; d'Angers, 33 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers.* — 2° Terrain devonien : *Marbre et terrain anthraxifère.*

1° et 2° Le terrain silurien occupe la majeure partie de cette commune. Au nord d'Ingrandes, le marbre se montre parmi ce terrain ; et près de cette ville, la houille, sans exploitation, s'y fait aussi remarquer.

Sur quelques points, dans l'amphibolithe, l'on a constaté la présence du cuivre carbonaté bleu.

Un four à chaux est alimenté avec le marbre de cette localité.

** Plantes.

Carex maxima, Scop. ; fossés et ruisseaux. Avril, mai.
Trifolium suffocatum, L. ; les pelouses schisteuses. Avril, mai.
— patens, Schr. ; les prés frais. Mai-septembre.
Astrocarpus purpurascens. Walp. ; rochers schisteux. Mai-septembre.
Orobus albus, L. ; les prés. Mai, juin.
Rumex pratensis, Mert. et Koch. ; lieux frais. Juillet-septembre.
Chenopodium opulifolium, Schrad. ; lieux incultes. Juillet-septembre.
Verbascum floccosum, Waldst. ; lieux incultes. Juin-septembre.
Thlaspi alliaceum? L., Fl. de M. ; lieux incultes. Mai, juin.
Œnanthe pimpinelloides, L. ; les prés secs. Juin, juillet.
Trigonella ornithopodioides, Dc. ; les prés. Mai, juin.
Anthemis mixta, L. ; lieux cultivés. Juin-septembre.

CHAPITRE III. — INSCRIPTION MONUMENTALE.

Sur la route de Nantes, l'on remarque une petite colonne reposant sur un mètre de pierres, et qui a reçu l'inscription suivante :

« 10 juin 1856. — *S. M. Napoléon III, parcourant le val de la Loire, pour porter des secours aux inondés, s'est arrêté ici, et a déjeuné sur le mètre de pierres qui sert de base à cette colonne.* »

SAINT-JEAN-DE-LINIÈRES

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DE SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette petite commune est située à l'ouest d'Angers, entre Pruniers, Beaucouzé, Saint-Lambert-la-Potherie, Saint-Léger-des-Bois et Saint-Martin-du-Fouilloux.

Le bourg est placé dans l'angle rentrant formé par la jonction des deux routes impériales d'Angers à Rennes et de Paris à Nantes.

Les bois occupent une grande étendue de terrain. Enfin, dans cette commune, l'on a reconnu des fragments d'antiquités romaines.

Superficie : 866 hectares, dont 5 hectares 45 ares en vignes, et 219 hectares 48 ares en bois.

Population : en 1856, 416 habitants; en 1861, 425 habitants.

Bureau de poste : Angers.

Distances : de Pruniers, 6 kil.; de Beaucouzé, 3 kil. 1/2; de Saint-Lambert-la-Potherie, 3 kil.; de Saint-Léger-des-Bois, 3 kil. 3/4; de Saint-Martin-du-Fouilloux, 4 kil. 1/2; de Saint-Georges-sur-Loire, 9 kil. 1/2; d'Angers, 9 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain silurien inférieur : *Schistes et quartz divers.*

Dans son ensemble, toute l'étendue de cette commune appartient au terrain silurien inférieur. Elle présente diverses variétés de schistes, de quartz, etc. Parmi ces derniers l'on reconnaît un dépôt de quartz rosacés. On y a même rencontré, d'après M. Desvaux, le quartz primitif (cristaux cubiques).

** Plantes.

Myriophyllum alterniflorum, Dc.; fossés inondés. Juin-septembre.
Calamagrostis epigeïos, Roth.; les bois de Linières. Juillet, août.

SAINT-LÉGER-DES-BOIS

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DE SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située à l'ouest d'Angers, entre Saint-Jean-de-Linières, Saint-Lambert-la-Potherie, Saint-Augustin-des-Bois et Saint-Martin-du-Fouilloux.

Comme son nom semble l'indiquer, elle renferme une grande quantité d'hectares de bois taillis.

Un petit étang près le bourg, ainsi que le château de la Haute-Bergère et l'ancien prieuré cure des Essards, se font aussi remarquer.

La commune de Saint-Léger-des-Bois, en apparence sans ressource aucune, lorsqu'il faut réparer les dégâts occasionnés par quelque sinistre, s'est vue un jour dans l'obligation de rebâtir son église que le feu venait de consumer; mais le zèle éclairé de son digne pasteur, M. le curé Lépine, se montra avec tant de persévérance et d'ardeur, que bientôt il put doter cette commune d'une belle église.

Une telle réussite est devenue un encouragement, et nous ne doutons pas qu'une nouvelle entreprise du même ecclésiastique, celle de fonder une école de filles confiée à des religieuses, ne soit bientôt couronnée de succès.

Superficie : 1,542 hectares, dont 0 hectares en vignes, et 468 hectares 22 ares en bois.

Population : en 1856, 708 habitants; en 1861, 717 habitants.

Bureau de poste : Saint-Georges-sur-Loire.

Distances : de Saint-Jean-de-Linière, 4 kil. 1/2; de Saint-Lambert-la-Potherie, 5 kil.; de Saint-Augustin-des-Bois, 8 kil.; de Saint-Martin-du-Fouilloux, 4 kil.; de Saint-Georges-sur-Loire, 9 kil.; d'Angers, 12 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain azoïque ou d'origine ignée : *Porphyre quartzifère.* — 2° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*, etc.

1° Le porphyre quartzifère, variété formée de cristaux de feldspath rouge et de quartz gras enfumé, se montre entre Saint-Léger-des-Bois et les Essards.

2° Le terrain silurien inférieur occupe la majeure partie de cette commune ; sur quelques points il recèle du fer hydroxide amorphe ainsi que des scories de fer, ce qui annonce assez que cette matière a été le sujet d'une exploitation.

** Plantes.

Juncus tenageia, L. ; les mares desséchées des bois. Juin-septembre.
— uliginosus, Meyer, var. fluitans ; prés au bas du bourg. Juin-septembre.
Scirpus fluitans, L. ; fossés inondés, etc. Juillet-septembre.
Carex pallescens, L. ; les prés. Mai, juin.
— flava, L. ; les prés. Mai-juillet.
— distans, L. ; les prés. Mai, juin.
— stellulata, Good. ; les prés. Mai-juillet.
— pulicaris ; les prés. Mai, juin.
Cardamine parviflora, L. ; les prés. Mai-juillet.
Trifolium ochroleucum, L. ; les prés. Juin, juillet.
Pilularia globulifera, L. ; fossé d'un pré, près le bourg. Juin-septembre.
Potamogeton heterophyllus, Schreb. ; petit étang près le bourg. Juin-août.
Pimpinella magna, L. ; lieux ombragés, les bois. Juillet-septembre.

SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DE SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-ouest d'Angers, entre Bouchemaine, Saint-Jean-de-Linières, Saint-Léger-des-Bois et Saint-Georges-sur-Loire.

Le village du *Petit-Paris*, fait partie de cette commune, dont le bourg est situé, près et au sud-ouest de la route impériale de Paris à Nantes.

Un petit étang, l'étang du Flageolet, placé sur la lisière d'un bois, est consacré à la propagation des sangsues.

Superficie . 1,482 hectares, dont 4 hectares 12 ares en vignes, et 188 hectares 1 are en bois.

Population : en 1856, 820 habitants; en 1861, 788 habitants.

Bureau de poste : Saint-Georges-sur-Loire.

Distances : Bouchemaine, 7 kil; de Saint-Jean-de-Linières, 4 kil. 1/2; de Saint-Léger-des-Bois, 4 kil.; Saint-Georges-sur-Loire, 5 kil.; d'Angers, 13 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Toute l'étendue de cette commune appartient au terrain silurien inférieur.

** Plantes.

Parmi les plantes de cette commune, il en est quelques-unes de plus remarquables que les autres, telles que :

Viola lancifolia, Thore; les bois, les landes. Avril-juin.
Melittis melissophyllum, L.; les bois. Mai, juin, etc.

LA POSSONNIÈRE

ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DE SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située sur la rive droite de la Loire, entre Savennières, dont elle est un démembrement (1), et Saint-Georges-sur-Loire, qui lui sert de limite au nord.

La Possonnière et le village de Laleu, qui, par leur réunion composent maintenant cette commune, sont situés de la manière la plus heureuse sur une colline plantée en vignes : colline à pente douce et méridionale, qui arrive ainsi jusqu'aux prairies qui bordent le fleuve. Ses vins jouissent d'une réputation bien méritée. (Voy. *Savennières*, chap. IV.)

L'île des Verdeaux, située au sud-ouest du bourg, se trouve placée en avant de celle de Tanneray.

Le chemin de fer d'Orléans à Nantes, ainsi que la levée syndicale dite de Savennières, suivent la direction que donne la Loire. Cette levée, qui commence au village de Laleu et finit au pont de Montjean, occupe une longueur de 13 kil. environ.

Cette commune possède encore une station pour le chemin de fer, ainsi qu'une escale pour les bateaux à vapeur; un bac est placé à la Possonnière, pour établir la communication entre les deux rives de la Loire.

Superficie : 1,475 hectares, dont un grand nombre en vignes, et 48 hectares 31 ares en bois.

Population : en 1856, 1,478 habitants; en 1861, 1,378 habitants.

Bureau de poste : Saint-Georges-sur-Loire.

Distances : de Savennières, 2 kil.; de Saint-Georges-sur-Loire, 7 kil.; de Chalonnes-sur-Loire, 7 kil.; d'Angers, 17 kil.

(1) Une loi, insérée au *Moniteur* du 25 mars 1855, établit que la paroisse de la Possonnière et le village de Laleu, tous les deux dépendants de la commune de Savennières, sont érigés en une commune distincte, dont le chef-lieu est fixé à la Possonnière et en prendra le nom.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain azoïque ou d'origine ignée : *Porphyre quartzifère.* — 2° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*, etc. — 3° Terrain anthraxifère. — 4° Alluvions modernes.

1° Le porphyre quartzifère se montre au village de Laleu; sa pâte est verdâtre;

2° Le terrain silurien occupe une grande partie de cette commune;

3° Le terrain anthraxifère est reconnu depuis la Possonnière, en suivant le littoral de la Loire, jusqu'à Ingrandes.

4° Enfin, les alluvions qui occupent des espaces plus ou moins étendus, accompagnent le fleuve.

** Plantes.

Ranunculus aquatilis, L., var. cœspitosus; bord de la Loire. Avril-juin.
Scutellaria hastifolia, L., var. rosea; fossés des prairies. Juin-août.
Cyperus longus, L.; lieux inondés pendant l'hiver. Juin-août.
— fuscus, L.; lieux inondés pendant l'hiver. Juin-août.
Juncus tenageya, L.; lieux inondés pendant l'hiver. Juin-août.
Limosella aquatica, L.; lieux inondés pendant l'hiver. Mai-septembre.
Lindernia pixidaria, All.; lieux inondés pendant l'hiver. Juillet-septembre.
Scirpus michelianus, L.; lieux inondés pendant l'hiver. Juillet-septembre.
Poa pilosa, L.; lieux inondés pendant l'hiver. Juillet-septembre.
Oxalis stricta, L.; lieux cultivés près de la Loire. Juin-octobre.
Erysimum cheiranthoïdes, L.; lieux cultivés près de la Loire. Juin-septembre.
Trifolium angustifolium; lieux incultes des vignes, les landes. Mai-juillet.
Teucrium flavum, D. S.; lieux rocailleux. — Plante méridionale, échappée sans doute de quelque jardin.
Sanguisorba officinalis, L. (*S. serotina*, Jord.); les prés vis-à-vis de Laleu. Juillet-octobre.

*** **Animaux.**

Insectes coléoptères.

Olisthopus rotundatus, Payk. ; dans le sable, au pied des grandes herbes des bords de la Loire, aux environs du Port-Girault, etc.
Hydroporus 12-pustulatus, Fab. ; les flaques d'eau.
Chrysobothrys affinis, Fab. ; sur les arbres.
Corynetes violaceus, Fab. ; sur les fleurs.
Anthicus floralis, Fab. ; sur les fleurs.

CHAPITRE III. — MONUMENTS ANCIENS.

La Possonnière, disent les archéologues, possède un château de la fin du XVIe siècle, mais deux tours y ont été réunis et contrastent même pour l'âge avec les restes d'un autre château plus ancien, dans lequel naquit un saint évêque du nom de René. La chapelle du XVe siècle qui lui a été dédiée, est adossée à cet ancien château.

Ce vieil édifice, qui dans le principe a appartenu à Raoul de la Possonnière, est devenu la propriété de M. de Romain. (Voy. l'*Anjou et ses monuments*, etc.)

Dans le bourg de cette commune, nous citerons aussi l'inscription suivante, retrouvée dans les archives de la préfecture de Maine-et-Loire par M. Port, archiviste de ce département. Sur le fronton d'une maison sise au bourg de la Possonnière, on lit cette inscription : « *Hic est fructus laborum meorum*, (c'est le fruit de mon travail.) » Cette maison, qui a appartenu à Louis Launay, rappelle l'architecte de ce nom auquel la construction de la *Pyramide de Sorges*, avait été confiée. (Voy. *Trelazé.*)

SAVENNIÈRES

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DE SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située sur la rive droite de la Loire, entre Bouchemaine, la Possonnière, Saint-Georges-sur-Loire et vis-à-vis l'île de Béhuard.

La paroisse d'Epiré, qui dépend de cette commune, est située sur la rive droite de la Loire, entre Savennières et Bouchemaine.

En 1855, les villages de la Possonnière et de Laleu, qui dépendaient de Savennières, ayant été érigés en une commune particulière, celle-ci se trouve donc réduite d'autant ; néanmoins elle possède encore une grande étendue de terrain qui se compose de bois taillis, de terres arables, de prairies et de vignes. Ces dernières situées en coteaux, donnent des vins, comme nous le verrons plus bas, jouissant d'une grande réputation.

Une station du chemin de fer se trouve placée aux Forges, lieu situé entre Epiré et Savennières ; et plusieurs bacs sont établis, pour servir de communication entre Béhuard et la rive gauche de la Loire.

La levée syndicale de Savennières (du village de Laleu. Voy. la *Possonnière*) au pont de Montjean, occupe 13 kil. environ de terrain.

Superficie : 1,308 hectares, dont un grand nombre en vignes, et 284 hectares 44 ares en bois.

Population : en 1856, 1,308 habitants ; en 1861, 1,363 habitants.

Bureau de poste : Saint-Georges-sur-Loire.

Foires : le 19 mai, le troisième lundi de septembre, le 4 novembre.

Distances : de Bouchemaine, 5 kil. 1/4 ; de la Possonnière, 1/2 kil. ; de Saint-Georges-sur-Loire, 8 kil. 1/2 ; de Béhuard, 1 kil. ; d'Angers, 15 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers, phtanites*, etc. — 2° Terrain devonien : *Marbre*.

1° Des schistes de diverse nature se présentent sur un grand nombre de points. Près de Savennières l'on rencontre une variété de phtanite à pâte rougeâtre ou violacée, veinée de blanc, ce qui lui donne une apparence de marbre, tandis que cette espèce de roche, qui fournit le clos de la Coulée-de-Serrant, est à pâte noire veinée de blanc. A Epiré, cette roche est accompagnée de veines d'ampélites graphiques.

2° Au nord du bourg de Savennières, sur une colline inclinée au sud, existe un dépôt de marbre rouge ou rougeâtre, veiné de

blanc ; mais ces veines étant dues à autant de petits filons de quartz laiteux, il en résulte une quasi-impossibilité de pouvoir l'employer dans l'art de la marbrerie (1).

Ce même dépôt recèle des portions formées d'ophicalce veinée, (mélange de marbre et de serpentine).

L'argile figuline violette, se fait aussi remarquer dans cette commune.

Obs. Depuis la rédaction de ce chapitre, des carrières ayant été ouvertes à la *Roche-aux-Moines* ainsi qu'à la *Pierre-Bécherelle*, celles-ci auront dû mettre au jour diverses espèces de roches ou de minéraux intéressants, il serait donc important de visiter ces lieux.

** Plantes.

Gagea bohemica, Schult. ; les pelouses à la Roche-aux-Moines. Février, mars.
Prunus insititia, L. ; les haies. Avril.
Rhamnus alaternus, L. ; plante semée par les oiseaux. Mai.
Viola sylvestris, Lam. ; les bois. Mai.
Erodium moschatum, l'Herit. ; bord des chemins. Mai-septembre.
Lolium rigidum, Gaud. ; près le moulin de Moque-Souris. Juin, juillet.
Melica nebrodensis, Parlat. Mai-juillet.
Sedum sexangulare, L. ; collines arides. Juin, juillet.
Verbascum nothum, Koch. ; ruines du château de la Roche-aux-Moines. Juillet-septembre.
Hydrocharis morsus-ranæ, L. ; les fossés qui confinent à la Loire. Juin-août.

CHAPITRE III. — MONUMENTS HISTORIQUES, HISTOIRE.

L'église de Savennières, des Ve, VIe et XIIe siècles, est regardée par les antiquaires comme étant la plus ancienne de l'Anjou. Sa construction et la disposition des matériaux en petit appareil qui ont servi à son édification, indiquent assez qu'elle appartenait, dans le principe, à un temple ou autre monument romain, qui fut converti en église à l'époque où le paganisme fit place au christianisme. Mais le triangle qu'elle recèle, et qui est regardé comme le symbole de la divinité, est nécessairement d'un travail moins ancien.

(1) Le four à chaux de Savennières, maintenant abandonné, n'a jamais été alimenté avec ce marbre, mais bien avec celui de Chalonnes.

Comme monument archéologique, nous citerons encore le château fort de la Roche-aux-Moines, bâti au XIII[e] siècle par Guillaume Desroches, sous Philippe-Auguste.

Ce château, situé sur une élévation, entre Epiré et Savennières, était flanqué de tours et environné de profonds fossés. Il fut vainement assiégé par Jean-sans-Terre, qui ne put s'en emparer. Mais ayant été détruit pendant les guerres de la Ligue, il ne présente plus que quelques ruines. (Voyez au reste *les ouvrages sur Angers, écrits par divers historiens.*)

Enfin nous rappelons ici, que le 6 octobre 1861, une fête religieuse, une procession conduite par M[gr] Angebault, évêque d'Angers, a eu lieu au village d'Epiré, à l'occasion de la translation d'un fragment de la Vraie-Croix à l'église de ce village.

Ce précieux fragment, enchassé dans un très riche reliquaire, a été donné par un négociant de ce village, qui en était devenu possesseur.

CHAPITRE IV. — VITICULTURE.

Nous terminons ce que nous avons à dire sur la commune de Savennières, par la citation des vins blancs exquis, que produisent plusieurs crus justement renommés, et à la tête desquels l'on a toujours placé les vins fins, délicats, que fournit la *Coulée-de-Serrant*, clos exceptionnel, entouré de murs blancs, qui reflètent les rayons solaires au profit des cépages.

Ce clos, qui est situé près de la Roche-aux-Moines, non loin du village d'Epiré, sur le versant méridional d'une colline dont il atteint la base, doit sans doute à son exposition une partie des excellentes qualités qu'il possède, mais encore à la nature de son sous-sol, composé d'une roche particulière (*une phtanite noire ou quartz lidien*), dont les débris surgissent pour en couvrir la surface.

Cette position, et dans des conditions géologiques de même nature, se retrouvant dans d'autres crus, il en résulte que les vignes ainsi complantées et favorisées de tous ces avantages, donnent, dans certaines années, des produits en quelque sorte analogues à ceux que fournit la Coulée-de-Serrant. Ainsi la majeure partie des crus d'Epiré et de la Roche-aux-Moines, participant, à quelques nuances près, des excellentes qualités que nous venons de citer en parlant des vins si remarquables du clos exceptionnel, doivent être mis sur une ligne, sinon parallèle, du moins on ne peut plus rapprochée.

La Possonnière, qui autrefois faisait partie constituante de la commune de Savennières, de même que le village de Laleu, et dont l'ensemble des vignes, y compris celles de Savennières, se montait alors à 602 hectares 92 ares, possède aussi des clos à grande réputation ; tels sont, à la Possonnière, les clos de la Roussellière, du Papillon, de la Roche-de-Line, etc. Il en est de même par rapport à la majeure partie des clos de Laleu.

CANTON DU LOUROUX-BÉCONNAIS

GÉNÉRALITÉS.

Le canton du Louroux-Béconnais, situé au nord-ouest du canton d'Angers, qui lui sert de limite de ce côté, est borné à l'ouest par le département de la Loire-Inférieure, au sud par le canton de Saint-Georges-sur-Loire et au nord par ceux de Candé et du Lion-d'Angers.

Il est baigné par les petites rivières de l'Auxence et de la Rôme, ainsi que par plusieurs ruisseaux leurs affluents.

La route impériale d'Angers à Rennes, traverse ce canton dans la direction de l'est à l'ouest ou nord-ouest; et la route de Craon le coupe par une ligne qui le parcourt dans la direction du nord au sud.

La nature du sol assez variée dans sa composition géologique, donne, sur certains points de bons produits agricoles, mais les vins y font en quelque sorte défaut.

DIVISION.

Ce canton comprend les communes ci-après : Saint-Augustin-des-Bois, Bécon, Saint-Clément-de-la-Place, la Cornuaille, le Louroux-Béconnais, Saint-Sigismond et Villemoisan, total sept communes.

Sa superficie est de 25,100 hectares; et la population en 1861, de 10,150 habitants.

SAINT-AUGUSTIN-DES-BOIS

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DU LOUROUX-BÉCONNAIS.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord de Saint-Georges-sur-Loire, entre Saint-Léger-des-Bois, Bécon, Villemoisan, Champtocé et Saint-Georges-sur-Loire.

Plusieurs ruisseaux, qui se jettent dans la Rôme, la traversent en divers sens, et la route de Craon la parcourt du nord au sud. Cette route, qui passe par le bourg de Saint-Augustin-des-Bois, reçoit au bourg même un embranchement de la route départementale qui conduit à Chemillé.

Enfin une grande quantité d'hectares, soit en terres arables, soit en landes ou en bois, parmi lesquels se trouve comprise une partie de la forêt de Bécon, cette dernière située à l'est du bourg, complète l'ensemble de cette commune.

Superficie : 2,728 hectares, dont 0 en vignes, et 123 hectares 40 ares en bois.

Population : en 1856, 900 habitants; en 1861, 904 habitants.

Bureau de poste : Saint-Georges-sur-Loire.

Distances : de Saint-Léger-des-Bois, 7 kil. ; de Bécon, 5 kil. ; de Villemoisan, 8 kil. ; de Champtocé, 8 kil. ; de Saint-Georges-sur-Loire, 6 kil. 1/2 ; d'Angers, 19 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

Composition géologique.

Le terrain silurien inférieur, composé de schistes divers, d'argiles, etc., occupe toute l'étendue de cette commune.

BÉCON

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DU LOUROUX-BÉCONNAIS.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-est du Louroux-Béconnais, entre Saint-Clément-de-la-Place, Saint-Lambert-la-Potherie, Saint-Léger-des-Bois, Saint-Augustin-des-Bois et Villemoisan.

Un ruisseau, plus particulièrement, affluent de l'Hyrôme, prove-

nant des landes d'Asnières, traverse cette commune en différents sens ; et les routes impériale d'Angers à Rennes et de Craon, passent par le bourg, où elles se croisent complétement.

Une grande quantité de terrains, autrefois en landes, maintenant en culture, et connus sous la dénomination de *landes d'Asnières*, est évaluée par les habitants du pays à 27 ou 28 kil. de tour.

Le château de *Landeronde*, du XVe et du XVIIe siècle, et celui du *Bois-Guignot*, sont situés sur cette commune ; et c'est sur les dépendances de ce dernier que se trouvent placées plusieurs carrières de granit, dont la vaste exploitation fournit, surtout à Angers, des pierres de taille et d'appareil de toute dimension. Cette roche, dans le pays, est connue sous les noms de *pierre de grison*, *pierre de Bécon*.

Nous ne tairons pas les impressions diverses qu'éprouvent les étrangers, qui ne passent qu'en tremblant au pied du clocher de cette paroisse; la flèche qui le couronne a tellement dévié de la verticale, que la crainte de la voir s'écrouler subitement paraît à leurs yeux on ne peut mieux justifiée. Cependant il n'en est pas de même par rapport aux habitants du pays ; car, pour eux, ce danger n'est nullement fondé, puisque, disent-ils, cette flèche se montre ainsi depuis plus de soixante années ; et ils la regardent, il faut le croire, avec autant de sécurité que peuvent faire les habitants de Pise, lorsqu'ils contemplent leur tour ainsi penchée.

Néanmoins, habitants de Bécon, un jour viendra où votre clocher, ne pouvant plus résister au penchant qui l'entraîne, s'écroulera indubitablement. Il serait donc prudent de prévenir ce sinistre par une construction nouvelle ; et celle-ci, faite en pierre de granit de votre carrière, deviendrait un gage de sécurité, tant pour le présent que pour l'avenir.

Bécon est le siége d'un notariat, la résidence d'une brigade de gendarmerie à cheval, ainsi que celle d'un percepteur pour les communes de Bécon, Saint-Augustin-des-Bois et de Saint-Clément-de-la-Place.

Superficie : 4,616 hectares, dont 1 hectare 47 ares en vignes, et 117 hectares 67 ares en bois.

Population : en 1856, 1,962 habitants; en 1861, 2,006 habitants.

Bureau de poste : Le Louroux-Béconnais.

Foires : le 24 avril et le 24 octobre.

Distances : de Saint-Clément-de-la-Place, 5 kil. ; de Saint-Lambert-la-Potherie, 10 kil. ; de Saint-Léger-des-Bois, 8 kil. 1/2 ; de Saint-Augustin-des-Bois, 5 kil. ; de Villemoisan, 8 kil. ; du Louroux-Béconnais, 6 kil. 1/2 ; d'Angers, 20 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain azoïque ou d'origine ignée : *Granit.* — 2° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*, etc.

1° Le granit de Bécon, dont la pâte est blanche ou d'un gris bleuâtre, — ce dernier présentant plus de résistance, — occupe un espace assez étendu au sud du bourg, où il est exploité sur une grande échelle.

Cette formation se lie à celle de même nature, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler, en citant le granit de Saint-Lambert-la-Potherie, celui de Saint-Clément-de-la-Place, etc.

2° Le terrain silurien occupe, au reste, toute l'étendue de cette commune.

** Plantes.

Prunus insititia, L. ; les haies. Avril.
Quercus cerris, Bosc. ; les bois, les forêts, les landes. Avril, mai.
Orobanche ulicis, Desm. ; sur les racines de l'ajonc. Mai, juin.
Ornithogalum sulfureum, Rœm. ; les prés. Mai, juin.
Euphorbia verrucosa, L. ; lieux frais, etc. Avril-juin.
Gnaphalium sylvaticum, L. ; champs de genêts ou friches. Juillet-septembre.

LANDES D'ASNIÈRES.

Menyanthes trifoliata, L. ; lieux marécageux. Avril, mai.
Cladium mariscus, R. Br. ; lieux marécageux. Mai, juin.
Typha angustifolia, L. ; lieux marécageux. Juin, juillet.
Galium constrictum, Chaub. (*G. debile, Desv.*) ; lieux marécageux. Mai-septembre.
Juncus uliginosus, Meyer (J. fluitans, Lam.) ; fossés inondés. Juin-septembre.
Scirpus fluitans, L. ; lieux inondés. Juillet-septembre.
Airopsis agrostidea, Dc. ; lieux frais. Juillet, août.
Aira uliginosa, Weih. ; lieux inondés pendant l'hiver. Juillet-septembre.
Cardamine sylvatica, Link. ; bords des ruisseaux, à la chaussée. Avril-juin.
Helminthia echioides, Gært. ; bord des chemins, des fossés, etc. Juillet-septembre.

SAINT-CLÉMENT-DE-LA-PLACE

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DU LOUROUX-BÉCONNAIS.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située à l'est du Louroux-Béconnais, entre Bécon, Saint-Lambert-la-Potherie, la Meignanne, le Plessis-Macé, la Pouëze et le Louroux-Béconnais.

Le village de Saint-Jean-des-Marais, ancienne et petite paroisse, fait partie de cette commune, ainsi que celui de Bois-Marais.

La forêt de Longuenée touche au nord cette commune qui dans cette partie est traversée par le ruisseau ou petite rivière de Brionneau, dont les eaux lui viennent en grande partie de cette forêt.

Le chemin de grande communication, d'Angers à la Pouëze, passe par le bourg de Saint-Clément-de-la-Place, qui reçoit, en outre, l'ouverture de plusieurs autres chemins non moins intéressants.

Enfin, quelques bois et landes, réunis aux prairies et terres arables, souvent argileuses et d'excellente qualité, composent, sous le rapport de l'agriculture, l'ensemble de cette commune.

Superficie : 3,323 hectares; dont 11 hectares 76 ares en vignes, et 246 hectares 92 ares en bois.

Population : en 1856, 1,262 habitants ; en 1861, 1,284 habitants.

Bureau de poste : Le Louroux-Béconnais.

Distances : de Bécon, 5 kil. ; de Saint-Lambert-la-Potherie, 7 kil.; de la Meignanne, 6 kil. ; du Plessis-Macé, 6 kil. ; de la Pouëze, 6 kil. ; du Louroux-Béconnais, 11 kil. 1/2 ; d'Angers, 16 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain azoïque ou d'origine ignée : *Granit*, etc. — 2° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*. — 3° Terrain falunien supérieur : *Marne ou calcaire marneux, avec ou sans fossiles*.

1° Le granit, qui n'est pour cette commune que la continuation de celui que l'on rencontre à Saint-Lambert-la-Potherie, se montre sur différents points.

Depuis la Sarrière (maison située sur la commune de la Potherie), jusqu'aux environs du bourg de Saint-Clément-de-la-Place, cet espace appartient au terrain granitique ; mais la roche qui le constitue étant en général schistoïde et comme fibreuse, se présente sous forme de gneiss plus ou moins bien caractérisé.

A la métairie de Bois-Marais, cette roche se rapproche du granit ordinaire. Il en est de même pour celui qu'on trouve aux environs de la Fontaine-Crousilleuse, ainsi qu'à la Tibergerie et au Rossay (maisons bourgeoises), lieux où le granit finit de se montrer de ce côté.

A la Plesse, la formation granitique est représentée par un dépôt de mica doré pulvérulent, assez considérable en étendue, mais dont la puissance n'est pas connue.

Non loin de la Fontaine-Crousilleuse, dans le voisinage du granit, l'on rencontre de l'ampélite.

Voy. au reste, en ce qui concerne le terrain granitique de cette localité, Saint-Lambert-la-Potherie.

2° La majeure partie de cette commune se rapporte au terrain silurien inférieur, qui est représenté par des argiles de diverses natures. Au nord du bourg, aux moulins de la Rochette, situés sur la route de la Pouèze, le schiste tégulaire, qui, sur ce point, se montre à découvert, occupe — en se portant vers le nord-ouest, jusque et bien au-delà de Candé, — un espace considérable (1).

3° Le terrain falunien supérieur, sous forme de calcaire marneux plus particulièrement, et de falun, se montre avec ou sans fossiles. A la Fontaine-Crousilleuse, les fossiles sont abondants, mais de petite taille et ordinairement roulés. A la Tibergerie, au Rossay, ainsi qu'aux Gatz (maisons bourgeoises), le calcaire, sous forme marneuse, se montre ordinairement sans fossiles.

FOSSILES DE LA FONTAINE CROUSILLEUSE (2).

Les fossiles que récèle cette petite fontaine ainsi que les sources qui l'environnent, sont nombreux et généralement de petite taille. M. Ménard-la-Groix, naturaliste distingué, en compagnie duquel nous avons exploré cette petite localité pour la première fois, avait porté le nombre des espèces qu'on y rencontre à environ quatre-vingts (3), y compris des fragments indéterminables. Voici, du

(1) Ce schiste qui, jusqu'à ce jour, n'a fourni que des pierres à bâtir, donnerait peut-être, en pénétrant plus profondément, des ardoises de bonne qualité.

(2) On prononce Crousillouze dans le pays.

(3) *Herborisations de feu M. Merlet de la Boulaye*, p. 87. Angers, 1809.

reste, le nom de celles, bien caractérisées, que déjà nous avons indiquées dans la *Paléontologie de Maine-et-Loire* (1).

Melania costellinata, Millet.
Rissoa notabilis, Millet.
— ovata, Millet.
— clathrata, Millet.
— suturalis, Millet.
Rissoina cochlearella, d'Orb.
— nitida, Millet.
— distorta, Millet.
— Cambessesii, Millet.
Turitella varians, Millet.
Vermetus Adansoni, Defr.
Pyramidella terebellata, Gratt.
— unisulcata, Dujard.
Ringicula buccinea, Desh.
Natica epiglottina, Lam.
— operta, Millet.
— acuta, Des.
Trochus sagus, L., Defr.
— planospirus, Millet.
Monodonta baccata, Desfr.
Solarium plicatum, Lam.
Phasianella turbinoides, Lam.
Turbo calcar, Defr.
Siliquaria terebella, Lam.
Cipræa avellana, Saw.
— coccinella Lamck.
— pisolina, Lam.
Erato subcypræola, d'Orb.
Oliva venusta, Millet.
Mitra plicatula, Sism.; pl. var.
Conus diversiformis, Desh.
Pleurotoma.....
Pyrula subclathrata, d'Orb.
Murex scalarinus, Millet.
Tiphis fistulosus, Gratt.
Cerithium terebra, Millet.
— contrarium, Millet.
Nassa variabilis, Bellardi.
Fissurella exorata, Millet.
Emarginula ornata, Millet.
— rostrata, Millet.
Dentalium brevifissum, Desh.
Cytherea sulcostriata, Millet.
— fallax, Millet.
Corbula striata, Lam.
Astarte striatula Desh.
Crassatella subrotunda, Millet.
Cardita....
— ....
Cardium discordideum, Millet.
Pectunculus orbiculoides, Millet.
Arca Turonica, Dujard.
— biangulina, d'Orb.
— clathrata, Basterot.
— barbatuloides, Millet.
— lepida, Millet.
Nucula margaritacea, Lam.
Pecten assimilatus, Millet.
— ....
Spondylus Deshayesi, Michelotti.
Chama gryphina, Lam.
— laminosa, Millet.
Ostræa flabelloides, Millet.
Capularia Cuvieri, d'Orb.
Eschara incisa, Edw.
Retepora fenestrata, Goldf.
Arbacia monilis, Agass.
Sphenotrochus Milletianus, Edw. et H.

** **Plantes.**

Lathræa clandestina, L.; talus de fossés, près la métairie des Gatz, et non loin de l'étang. Mars, avril.

(1) Pour se procurer en certaine quantité ces fossiles, pour la plupart de petite taille, il faut en faire la recherche vers les mois de mars et d'avril plus particulièrement, les sources, à ces époques, étant avivées et l'eau qui en surgit enlève avec elle les fossiles qu'elle rencontre sur son passage.

Glyceria spectabilis, Mert. ; fontaine, près la métairie des Gatz. Juillet, août.
Ornithogalum sulfureum, Rom. et Sch. ; près de l'étang des Gatz. Mai, juin.
Orobus albus, L. ; les prés à l'est, près la métairie des Gatz (1). Mai, juin.
Lamium incisum, Wild. ; lieux cultivés. Avril-juin.
Ranunculus ophioglossifolis, Wild. ; les fossés inondés, entre Saint-Clément et la Pouèze (M.). Mai, juin.
Gnaphalium sylvaticum, L. ; lieux incultes, bois, champs de genêts (M.). Juillet-septembre.
Orchis viridis, All. ; les prés. Mai, juin.
Phallus impudicus, L. (Champignon). Bord de la forêt de Longuenée. Automne.

BOIS DÉPENDANTS DE LA MÉTAIRIE DE BOIS-MARAIS.

Lathræa clandestina, L. Mars, avril.
Anemone nemorosa, L. Mars, avril.
Vinca minor, L. ; tapisse le sol. Mars-mai.
Galeobdolon luteum, Huds. Mi-avril, mai.
Pyrus communis, L., var. P. pyraster, Walt. Mai.
Isopyrum thalictroides, L. ; lieux frais, tourbeux (2). Avril.
Valeriana officinalis, L. ; lieux frais, tourbeux. Mai, juin.
Sedum telephium, L. ; lieux frais, tourbeux. Juillet-septembre.
Euphorbia dulcis, L. ; lieux frais, tourbeux. Avril-juin.
Ranunculus auricomus, L. ; lieux frais, tourbeux. Avril, mai.
Melittis grandiflora, Smith ; lieux ombragés. Fin de mai, juin.
Orobus albus, L. Fin de mai, juin. Cette belle plante se rencontre, en outre dans la plupart des prairies de la métairie de Bois-Marais, ainsi que dans celles de la majeure partie des fermes comprises entre Saint-Lambert-la-Potherie, Saint-Clément-de-la-Place et la forêt de Longuenée (M.).

*** Animaux divers.

Reptiles.

Parmi les reptiles, nous signalerons plus particulièrement la vipère commune, que l'on rencontre de préférence dans les bois,

(1) Plante rare, rencontrée pour la première fois en Anjou, dans les prairies des Gatz, le 20 mai 1808, par mon beau-frère, M. de Nerbonne.

(2) Cette rare espèce est cantonnée dans le bois le plus à l'Ouest, dans un lieu frais et quasi tourbeux que l'on rencontre sous de grands chênes épars, ce que nous avons constaté en 1857, en compagnie de M. L. Legris; M. Brouard l'avait déjà rencontrée dans cette localité.

ceux de Bois-Marais, etc., ainsi que la couleuvre d'Esculape, que l'on trouve dans les champs, les haies et les fossés, etc.

Crustacés.

L'apus cancriformis, Cuv. Cet animal, l'un des plus remarquables de cette classe, vit dans les fossés inondés, en compagnie plus ou moins nombreuse des individus de son espèce, où nous l'avons rencontré au mois de juin.

CHAPITRE III. — ARBORICULTURE.

C'est dans cette commune, au Gatz (maison bourgeoise), que M. de Nerbonne père obtint d'un semis de poiriers une variété naine, ayant les rameaux fastigiés et disposés naturellement comme ceux que l'art du jardinage actuel façonne ainsi pour en obtenir de plus beaux produits.

C'est à cette singulière variété que nous donnâmes le nom de *Nain-vert*, afin d'exprimer par là la petitesse de cet arbre en même temps que la couleur verte de son fruit, qui est rond et d'un diamètre fort restreint.

Cette variété, que nous fîmes planter au jardin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, lors de sa création, il y a de cela plus de trente années, est tellement naine, qu'aujourd'hui (juin 1863), dans ses plus hautes branches, elle arrive à peine, — sans avoir été taillée — à plus de deux mètres d'élévation. C'est du reste un modèle naturel de la forme que l'on donne maintenant aux poiriers conduits d'après les nouvelles méthodes de taille.

M. Lebreton jeune, qui en reçut le premier des greffes de M. de Nerbonne, fut aussi le premier horticulteur qui le mit dans le commerce.

CHAPITRE IV. — ARCHÉOLOGIE, HISTOIRE.

Au village de Beau-Marais ou Bois-Marais, l'on voit une motte féodale. Près du village ou ancienne paroisse de Saint-Jean-des-Marais, non loin de la métairie des Héloteries, et sur le ruisseau qui traverse le chemin qui conduit à ce village, on trouve une large pierre portant une empreinte représentant grossièrement la

forme d'un pied humain. Une tradition conservée dans le pays rapporte que saint Jean, après avoir payé la dépense faite pour le repas qu'il avait pris dans ce village, fut néanmoins, et par méprise sans doute, soupçonné de s'en aller sans payer. Pour se justifier d'un pareil reproche, saint Jean ne fit que dire : « Il est aussi vrai que » j'ai payé, qu'il est vrai que l'empreinte de mon pied va rester » gravée sur cette pierre. » L'hôtelier, voyant ce prodige, s'en retourna chez lui et trouva en effet le prix de la dépense faite par saint Jean.

LA CORNUAILLE

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DU LOUROUX-BÉCONNAIS)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud de Candé, entre cette petite ville, le Louroux-Béconnais, Villemoisan et le département de la Loire-Inférieure qui la borne à l'ouest.

Le Croisel, petite rivière du département de la Loire-Inférieure, prend naissance dans cette commune, et l'Erdre, autre petite rivière du même département, reçoit aussi les eaux qui lui viennent de la Cornuaille et autres lieux. Enfin, l'Hyrôme, petite rivière encore, mais celle-ci appartenant au département de Maine-et-Loire, a pour affluents plusieurs ruisseaux qui lui viennent également de la Cornuaille.

La route départementale d'Ingrandes à Candé passe par le bourg de la Cornuaille, et le chemin de grande communication de Candé à Varades la traverse à l'ouest ; enfin, d'autres chemins non moins utiles la parcourent en différents sens.

La forêt de Pontron, située au sud et en grande partie défrichée, couvrait un espace assez étendu de terrain.

Superficie : 4,163 hectares dont 0 en vignes, et 305 hectares 29 ares en bois.

Population : en 1856, 1,577 habitants; en 1861, 1,621 habitants.

Bureau de poste : Candé.

Distances : de Candé, 7 kil. 1/4 ; de Villemoisan, 9 kil. ; du Louroux-Béconnais, 8 kil. ; d'Angers, 35 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers, quartzites*, etc. — 2° Terrain falunien supérieur : *Molasse coquillière et falun.*

1° Le terrain silurien inférieur occupe en grande partie cette commune. Parmi les argiles, aux environs de la Caillotière, l'on rencontre, par fragments, une espèce de roche polymorphe, qui, dans sa composition, renferme du calcaire. Parmi ces fragments, il en est d'autres, mais ceux-ci de fort petite taille, qui appartiennent à une mésotype aciculaire ou bien à une espèce d'aragonite dont les cristaux fibreux qui la composent sont disposés en rayons divergents.

Ce dépôt, par la cuisson dans un four à briques, a fourni une espèce de cendre scorieuse, plus ou moins analogue aux cendres volcaniques, et dont l'emploi pour l'amendement des terres, a fourni à M. C. Guibourg, des résultats en quelque sorte analogues à ceux que l'on obtient de la chaux.

2° La molasse coquillière mêlée de falun, occupe dans des prés bas, aux villages de la Quessarderie et de la Mortrais, des espaces plus ou moins étendus, mais dont la puissance n'est pas connue. Ces dépôts recèlent des fossiles analogues à ceux que fournissent les dépôts de même nature des environs de Pouancé.

A la Quessarderie, cette espèce de calcaire a été convertie en chaux grasse de très-bonne qualité.

** Plantes.

Asphodelus sphærocarpus, Gr. et God. (*A. albus*, Desv.); dans un pré au nord-est de la Caillotière (M.). Mai, juin.

Androsæmum officinale, All.; lieux couverts. Juin, juillet.

Ranunculus lingua, L.; lieux marécageux.

Elodes palustris, Spach.; lieux marécageux. Juin-septembre.

Airopsis agrostidea, Dc.; bords de l'étang de la Clémencière. Juin-août.

Wahlembergia hederacea, Reich.; lieux ombragés, tourbeux. Juin-septembre.

Monotropa hypopithis, L. (*Hypopithis multiflora*, Scop.); bois. Mai-juillet.

LES PRÉS DE CETTE COMMUNE FOURNISSENT ASSEZ GÉNÉRALEMENT LES PLANTES DONT LES NOMS SUIVENT :

Primula officinalis, Jacq.; Genista anglica, L.; Pedicularis sylvatica, L.; Agrostis vulgaris, With.; Orchis mascula, L.; Orchis morio, L., etc.

Obs. Les Veronica montana, L.; Vaccinium myrtillus, L.; Asperula odorata, L. : plantes indiquées dans la forêt de Pontron, par feu Bastard, n'ayant pas été retrouvées dans l'emplacement de cette forêt, ainsi défrichée depuis longtemps, doivent être rayées du nombre des plantes appartenant à cette commune.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

En 1851, M. C. Guibourg établit à la Caillotière une usine dans laquelle il fabrique plusieurs espèces de poteries, des carreaux, des briques, et depuis 1855 des tuyaux de drainage.

Il y a aussi confectionné de la chaux.

LE LOUROUX-BÉCONNAIS

(CHEF-LIEU DE CANTON, ARRONDISSEMENT D'ANGERS.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, l'une des plus étendues de ce canton dont elle est le chef-lieu, est située au nord-est d'Angers, entre Bécon, Saint-Clément-de-la-Place, la Pouèze, Angrie, la Cornuaille et Villemoisan.

Plusieurs ruisseaux se rendent à l'Erdre, et la route impériale d'Angers à Rennes passe par le bourg ainsi que la route stratégique de Craon.

Le sol dont elle est formée se rapporte, soit à des landes, — dont celles d'Asnières occupent une certaine partie — soit à des bois, des prés ou des terres labourables.

Les ruines de l'abbaye de Pontron se montrent à l'ouest; et le château de Vernoux, ceux de Piard et de la Prévôterie, de même que la terre du Chillon qui appartient à M. de la Moricière — l'une des célébrités militaires angevines — font partie de cette commune.

Le Louroux-Béconnais est en outre le siége d'un notariat, la résidence d'un receveur des domaines, d'un officier de santé, ainsi que d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent :

Le Louroux-Béconnais, la Cornuaille, Saint-Sigismond et Villemoisan.

Nous citerons encore le comice agricole de ce canton, institué en l'année 1835.

Population : en 1856, 2,797 habitants; en 1861, 2,808 habitants.

Bureau de poste : Le Louroux-Béconnais.

Foires : les 23 mai, 20 juin, 11 août.

Distances : de Bécon, 6 kil. 1/2; de Saint-Clément-de-la-Place, 11 kil. 1/2; de la Pouëze, 7 kil.; d'Angrie, 10 kil.; de la Cornuaille, 8 kil.; de Villemoisan, 7 kil.; d'Angers, 27 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers, eau ferrugineuse.* — 2° Terrain tertiaire supérieur : *Sables et cailloux roulés.*

1° et 2° Le terrain silurien inférieur occupe toute l'étendue de cette commune, bien que recouvert, dans les landes d'Asnières, par une espèce de banc de 30 à 40 centimètres d'épaisseur, formé d'une espèce de poudingue ferrugineux (cailloux roulés réunis par un ciment ferrugineux), que l'on rencontre après avoir traversé la couche végétale. A la métairie de la Servangras, située entre le Louroux et les landes d'Asnières, l'on trouve une variété de schiste de couleur noire ou d'un noir ardoisé, mélangée de silice et à grains très-fins. Cette roche, qui est connue dans le pays sous le nom de *Pierre à aiguiser*, se vend à Angers et ailleurs, par fragments variables en grosseur, soit aux jardiniers, soit aux couteliers qui en font grand cas pour l'affilage des instruments tranchants. Près de ce dépôt, nous avons reconnu des amas de mica pulvérulent, plus ou moins considérables.

Enfin, une source ferrugineuse se montre au sud et près le bourg du Louroux.

** **Plantes.**

Nepeta cataria, L.; lieux incultes. Juillet-septembre.
Primula grandiflora, Lam. Var. umbellifera; lieux frais et ombragés. Mai.
Cardamine impatiens, L.; lieux frais et ombragés. Mai, juin.
Wahlenbergia hederacea, Reich.; lieux frais et ombragés (M.). Juin-août.

LANDES D'ASNIÈRES.

Eriophorum gracile, Roth.; lieux tourbeux. Printemps.
Drosera longifolia, L.; lieux tourbeux. Juillet, août.
— intermedia, Hayn.; lieux tourbeux. Juillet, août.
Scirpus Bœothryon, Ehrh. (*S. pauciflorus*, Ligh.); bord des marais. Juin-août.
Scirpus fluitans, L.; les fossés inondés. Juillet-septembre.
Schænus albus, L. (*Rhynchospora alba*, Vahl.); marais des Motais. Juillet-septembre.
Utricularia minor, L.; les eaux stagnantes. Juin-août.
Sparganium minimum, Bauh.; les marais. Juin-août.
Ceratophyllum submersum, L.; les fossés inondés. Juillet-septembre.
Gentiana pneumonanthe, L.; landes humides. Septembre, octobre.
Erica ciliaris, L.; landes humides. Juin-septembre.
— tetralix, L.; landes humides. Juin-septembre.

SAINT-SIGISMOND

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DU LOUROUX-BÉCONNAIS.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, bornée à l'ouest par le département de la Loire-Inférieure, est située entre Champtocé, Villemoisan et Saint-Augustin-des-Bois.

L'Hyrôme, qui passe à l'est, reçoit les eaux de plusieurs ruisseaux, ses affluents.

Superficie : 1,271 hectares, dont 21 hectares 80 ares en vignes, et 68 hectares 17 ares en bois.

Population : en 1856, 560 habitants; en 1861, 601 habitants.

Bureau de poste : Ingrandes.

Distances : de Champtocé, 8 kil.; de Villemoisan, 4 kil. 1/2; du Louroux-Béconnais, 12 kil.; d'Angers, 38 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain silurien inférieur.

Toute l'étendue de cette commune appartient au terrain silurien inférieur.

VILLEMOISAN

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DU LOUROUX-BÉCONNAIS.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située à l'ouest d'Angers, entre Saint-Sigismond, la Cornuaille, le Louroux-Béconnais, Bécon et Saint-Augustin-des-Bois.

L'Auxance, petite rivière qui prend sa source dans le département de la Loire-Inférieure, passe au sud du bourg de Villemoisan pour se réunir à l'Hyrôme, autre petite rivière située à l'est, et dont les eaux coulent du nord au sud pour se rendre à la Loire en passant par Champtocé.

Superficie : 2,075 hectares, dont 1 hectare 55 ares en vignes, et 108 hectares 82 ares en bois.

Population : en 1856, 876 habitants; en 1861, 926 habitants.

Bureau de poste : Ingrandes.

Distances : de Saint-Sigismond, 4 kil. 1/2; de la Cornuaille, 9 kil.; du Louroux-Béconnais, 7 kil.; de Bécon, 8 kil.; de Saint-Augustin-des-Bois, 8 kil.; d'Angers, 29 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Toute l'étendue de cette commune appartient au terrain silurien inférieur.

Les autres productions naturelles n'ont pas été observées.

CANTON DES PONTS-DE-CÉ

GÉNÉRALITÉS.

Le canton des Ponts-de-Cé, situé au sud-est d'Angers, et traversé par la Loire qui le divise en deux parties, est borné au sud par le canton de Thouarcé, à l'est par celui de Gennes, à l'ouest par le canton de Chalonnes et au nord et nord-est par le canton d'Angers.

Indépendamment de la Loire, qui le traverse de l'est à l'ouest, ce canton est encore baigné par la Maine, l'Authion, le Louet et divers ruisseaux affluents de ces rivières.

La route impériale d'Angers aux Sables, celle de Paris à Nantes par Saumur, et plusieurs routes de grande communication le parcourent en divers sens.

Ce canton en grande partie situé dans le voisinage de la Loire, jouit sous ce rapport, des divers avantages que peut lui procurer ce fleuve, particulièrement pour ses produits agricoles qui sont variés et d'excellente qualité.

DIVISION.

Ce canton comprend les communes dont les noms suivent : Blaison, la Bohalle, la Daguenière, Sainte-Gemmes-sur-Loire, Gohier, Saint-Jean-de-la-Croix, Saint-Jean-des-Mauvrets, Juigné-sur-Loire, Saint-Mathurin, Saint-Melaine, la Menitré, Mozé, Murs, les Ponts-de-Cé, Saint-Remy-la-Varenne, Saint-Saturnin, Soulaines, Saint-Sulpice ; total : 18 communes.

Sa superficie est de 23,073 hectares; et sa population en 1861, de 23,456 habitants.

BLAISON

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DES PONTS-DE-CÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située sur la rive gauche de la Loire, à l'est des Ponts-de-Cé, entre Saint-Remy-la-Varenne, Couture, Saint-Saturnin, Saint-Sulpice et Gohier.

Une île, l'île de Blaison, occupe dans la Loire, un grand espace entre la Bohalle et Saint-Mathurin.

Pour la communication d'une rive à l'autre de la Loire, un bac est établi au Port-la-Vallée.

La route départementale de Saumur à la Varenne par Chalonnes, passe au sud-est; et le chemin de grande communication de Beaulieu à Mazé, traverse cette commune du sud-est au nord-ouest.

Cette commune, dont le sol s'incline en coteau vers la Loire, présente plusieurs genres de terres arables, dont celles d'alluvions qui constituent la vallée de la Loire sont en général d'excellente qualité; elle est en outre le siége d'un notariat et la résidence d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent : Blaison, Gohier, Saint-Remy-la-Varenne, Saint-Sulpice et Saint-Saturnin.

Superficie : 1,852 hectares, dont 143 hectares en vignes, et 222 hectares 15 ares en bois.

Population : en 1856, 1,016 habitants, en 1861, 988 habitants.

Bureau de poste : Brissac.

Foire le 4 septembre, et marché tous les mardis.

Distances : de Saint-Remy-la-Varenne, 4 kil. 1/2; de Couture, 4 kil.; de Saint-Saturnin, 5 kil.; de Saint-Sulpice, 3 kil. 1/2; de Gohier, 1 kil. 1/4; des Ponts-de-Cé, 16 kil.; d'Angers, 25 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etages turonien et sénonien.* — 2° Terrain falunien inférieur ou tongrien : *Grès et sables.* — 3° Alluvions.

1° La craie tuffeau se montre sur le coteau, à mi-côte, où il forme un banc d'une assez grande puissance. Ce banc renferme une assez grande quantité de fossiles appartenant plus particulièrement à l'Ostrea columba, Desh., de grande dimension. Il en supporte un second dont les fossiles appartiennent aux Ostrea carinata et columba, de petite dimension.

Au-dessus de ce dernier banc se présente l'*étage sénonien*, appartenant au même terrain; mais celui-ci composé de craie sableuse, est caractérisé d'ailleurs par les fossiles suivants : *Spatangus cor anguinum*, *Dentalium deforme*, *Gryphea virgula*, *Ostrea vesicularis*, Lam., etc.

Non loin du moulin de Petit-Renard, ces fossiles sont dans un bon état de conservation, étant engagés dans un sable argilo-crayeux facilement délitable.

2° Le grès tertiaire, qui constitue le terrain tongrien, surmonte une grande portion du terrain précédent, soit qu'il se présente sous forme arénacée, soit qu'on le trouve en roche.

3° Enfin les alluvions modernes se montrent dans la vallée.

** Plantes.

Viola ericetorum, Schrad.; haies et fossés. Mai.
Turritis glabra, L.; haies et fossés. Mai, juin.
Erytræa pulchella, Fries.; lieux sableux, au bord de la Loire, Juin-septembre.
Crepis tectorum, L.; les champs, les vieux murs. Juin-août.
Armeria plantaginea, Wild. (*A. sabulosa*, Jord.); lieux sableux près le moulin du Petit-Renard. Juin-septembre.
Tragus racemosus, Desf.; lieux sableux au bord de la Loire. Juin-août.
Erica scoparia, L. (Brondes); de Blaison à la forêt de Milly. Mai.

*** Animaux divers.

Oiseaux.

Parmi les oiseaux, nous citerons la fauvette Pitte-Chou (*Sylvia provincialis*, Gmel.), qui se tient constamment dans les brondes (1) que l'on rencontre de Blaison à la forêt de Milly.

Cette localité pour cet oiseau, est la plus rapprochée d'Angers.

Insectes.

Au nombre des insectes de cette commune, il en est une espèce surtout, bien connue par les ravages qu'elle fait dans les jardins frais, nous voulons parler de la Courtillère (*Gryllotalpa vulgaris*, L.)

CHAPITRE III. — MONUMENTS HISTORIQUES.

Les historiographes disent qu'en 1020, l'église de Blaison fut bâtie par Foulques-Nerra.

(1) Massifs plus ou moins considérables formé par la réunion de la bruyère à balai (*Erica scoparia*, L.).

L'ancien château de Blaison, construit au nord d'une motte féodale, ayant été démoli au XIVe siècle par les Anglais, un nouveau château fut bâti sur les débris du premier ; mais comme beaucoup d'autres de cette époque, ce dernier ayant en quelque sorte subi le même sort, il en résulte que de cette construction il ne reste plus qu'une portion affectée maintenant à l'exploitation d'une métairie.

Quant au château moderne et nouvellement restauré de la Boutonnière, qui appartient à M. de Chemellier, il se montre sous un aspect des plus agréables.

CHAPITRE IV. — INDUSTRIE.

Sous le rapport de l'industrie horticole, l'on doit citer les pépinières de M. Gaudin, qui réunissent toutes les espèces d'arbres fruitiers, champêtres ou d'ornement qui entrent maintenant dans les plantations.

Pour l'industrie séricigène, nous citerons la magnanerie de Mlle Legrand, à Toucheboeuf, ainsi que celles de Mme Malécot et de Mme Menuau au Port-la-Vallée.

LA BOHALLE

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DES PONTS-DE-CÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-est d'Angers, sur la rive droite de la Loire, qui la borne de ce côté, entre la Daguenière et Saint-Mathurin, Trélazé et Brain-sur-l'Authion.

La route impériale de Briare à Angers, par Tours, qui longe et suit le cours de la Loire, passe par le bourg de la Bohalle. Cette route est supportée par la levée dite de Saumur, levée insubmersible protégeant toute la vallée qui s'étend de ce côté; le chemin de fer de Paris à Nantes, passe au nord-est du bourg.

Cette commune possède, comme toutes celles des vallées de la Loire, des terres de première qualité; elle est en outre le siége d'une brigade de gendarmerie.

Superficie : 935 hectares, dont 0 hectare 65 ares en vignes, et 0 en bois.

Population : en 1856, 1,161 habitants; en 1861, 1,103 habitants.

Bureau de poste : Saint-Mathurin.

Distances : de la Daguenière, 3 kil.; de Saint-Mathurin, 6 kil.; de Trélazé, 10 kil.; de Brain-sur-l'Authion, 3 kil.; des Ponts-de-Cé, 11 kil.; d'Angers, 16 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Toute l'étendue de cette commune appartient au terrain d'alluvion de la Loire ou de l'Authion. — Quant aux autres productions naturelles, elles se rapportent en général à celles des communes littorales de la Loire et voisines de celle-ci.

LA DAGUENIÈRE

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DES PONTS-DE-CÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, comme la précédente, est située au sud-est d'Angers, sur la rive droite de la Loire qui la borde de ce côté, entre Sorges (village) et la Bohalle, Trélazé et Brain-sur-l'Authion.

Plusieurs îlots de la Loire se montrent entre la Daguenière et la Bohalle.

Pour la communication d'une rive à l'autre de la Loire, un bac est établi à la Daguenière même.

La route impériale de Briare à Angers, se présente comme à la Bohalle sur la levée dite de Saumur ; et le chemin de fer de Paris à Nantes passe au nord du bourg.

Sous le rapport de ses productions agricoles, la Daguenière ne le cède en rien à celles du même littoral : ses chanvres, ainsi que les graines de cette plante, sont justement appréciés pour leurs excellentes qualités.

Superficie : 1,123 hectares, dont 0 en vignes, et 0 en bois.

Population : en 1856, 1,152 habitants; en 1861, 1,124 habitants.

Bureau de poste : Saint-Mathurin.

Distances : de Sorges, 4 kil. ; de la Bohalle, 3 kil. ; de Trélazé, 6 kil. 1/4; de Brain-sur-l'Authion, 4 kil. 1/2; des Ponts-de-Cé, 8 kil.; d'Angers, 12 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Toute l'étendue de cette commune appartient au terrain d'alluvions de la Loire et de l'Authion.

SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DES PONTS-DE-CÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud d'Angers, sur la rive droite de la Loire, qui la borde de ce côté, et la rive gauche de la Maine, jusqu'au couvent de la Baumette qui lui sert de limite sur ce point. Elle est en outre placée entre Angers et les Ponts-de-Cé. Sa forme est celle d'un triangle, dont une des pointes, plus allongée que les autres, se trouve près de la Loire, vis-à-vis du village de la Pointe, au confluent de la Maine avec ce fleuve.

Une grande île, l'île aux Chevaux, située vis-à-vis le bourg de Sainte-Gemmes, ainsi que plusieurs villages considérables : Frémur, le Port-Thibault, Empiré, etc., font partie de cette commune, dont le bourg agréablement situé sur le bord de la Loire, touche à l'ouest, l'ancien château de Sainte-Gemmes, aujourd'hui transformé en un asile d'aliénés.

Plusieurs chemins d'intérêt communal, et plus particulièrement celui qui conduit d'Angers à cet asile, présentent chacun un grand développement.

Le chemin de fer de Paris à Nantes, qui passe à l'ouest pour arriver à un aqueduc de cinq arches, traversant la Maine à Bouchemaine, et les bateaux de toute espèce qui voguent sur la Loire et la Maine, sont des moyens de transport d'une grande importance, mais néanmoins sans intérêt particulier pour cette commune. Il n'en est pas de même par rapport aux deux bacs, l'un situé sur la Loire, au Port-Thibault, l'autre sur la Maine, vis-à-vis Bouchemaine, qui établissent l'un et l'autre des communications indispensables entre les rives de ces grands cours d'eau.

Si maintenant l'on considère cette contrée sous d'autres aspects, l'on voit d'abord sa surface parsemée de constructions rurales ou d'agrément, puis une culture bien entendue et en tout semblable à celle de Saint-Laud : ne plantant ou n'ensemençant pas sans avoir préalablement fumé convenablement les terres, qui du reste ne se reposent que le temps nécessaire aux labours (1).

A ces avantages qu'elle possède, l'on peut faire remarquer que cette commune est en outre on ne peut mieux partagée, sous le rapport pittoresque qu'elle présente, car à l'aspect que lui donne le voisinage de la Loire, d'où la vue s'étend d'un côté jusques et bien au-delà des Ponts-de-Cé, tandis qu'au sud et sud-ouest, elle se porte sur les îles boisées et toujours verdoyantes de ce fleuve, même en pleine canicule ; les bords de la Maine, non moins remarquables, à leur tour, viennent aussi présenter leur concours dans les tableaux magnifiques et variés que fournissent les coteaux de Pruniers et de Bouchemaine.

Ces coteaux plus ou moins escarpés et qui bordent la rive droite de la Maine, sont tantôt d'un aspect sombre et sévère, tantôt remplis de lumière, selon la manière dont ils sont éclairés par le soleil. Ils se montrent dans toute leur beauté, vus particulièrement des terrasses de Châteaubriant, des jardins du Tremblay et du

(1) L'agriculture se rapporte : 1° à la culture maraîchère, dont les choux-fleurs et brocolis, ainsi que les artichaux, les melons, etc., occupent une grande place ; 2° à celle du froment qui, comme en Saint-Laud, donne de beaux produits ; 3° aux cultures du lin d'hiver et du chanvre ; 4° enfin à celle de la vigne, dont certains clos donnent des vins d'excellente qualité.

parc du Frêne. Mais c'est surtout de ce dernier lieu que le paysage — en s'agrandissant de tout ce que la vue peut atteindre vers les coteaux de la Loire, dont l'horizon s'éloigne à plus de 15 kilomètres — se présente dans toute sa splendeur : paysage d'une immense étendue, qui commence dans ce parc même, dont les murs, dissimulés par des bois taillis de chênes et de châtaigniers, des massifs de sapins et de magnolias, l'encadrent ainsi de la manière la plus heureuse à son début ; puis s'accroît successivement, en comprenant dans sa composition : d'abord la Maine avec les prairies qui la bordent ainsi que les coteaux et leurs villages, animée d'ailleurs par les bateaux à vapeur et autres qui la parcourent à chaque instant, ainsi que le chemin de fer qui la traverse sur un aqueduc à Bouchemaine ; ensuite la Loire, qui par une heureuse échappée, laisse voir ses bateaux à larges et blanches voiles qui la sillonnent par flottes plus ou moins nombreuses ; ainsi que les coteaux doucement escarpés de ce fleuve, qui en s'éloignant fort avant dans les terres, forment ainsi un grandiose horizon, complément admirable de ce vaste tableau.

Superficie : 1,411 hectares, dont 166 hectares 50 ares en vignes, et 3 hectares 56 ares en bois.

Population : en 1856, 1,770 habitants ; en 1861, 1,946 habitants.

Bureau de poste : les Ponts-de-Cé.

Distances : des Ponts-de-Cé, 3 kil. ; de Saint-Jean-de-la-Croix, 6 kil. ; de la Pointe, 5 kil. ; d'Angers, 7 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Toute l'étendue de cette commune appartient au terrain silurien inférieur et présente des schistes bruts.

Cette roche se montre à découvert sur une grande partie de son territoire : depuis le bourg jusqu'au Port-Thibault, ainsi que sur la ligne de Frémur, etc. Elle est recouverte d'ailleurs, sur divers points soit par les terres arables, soit par les alluvions de la Loire, ou bien celles de la Maine.

** Plantes.

Thalictrum riparium, Jord. ; prairies. Juin, juillet.
Ranunculus ophioglossifolius, Vill. ; fossés aquatiques. Mai.
— chærophyllos, L. ; pelouses sur les schistes. Avril, mai.

Delphinium ajacis, L. ; champs près du ruisseau Doré. Mai, juin.
Papaver hybridum, L. ; champs pierreux. Mai-juillet.
— argemone, L. ; champs. Mai-juillet.
Fumaria media, Lois. ; lieux cultivés. Eté.
Lunaria biennis, Mœnh. ; champs aux environs des Châtelliers. Mai.
Viola confinis, Jord.
Malva niceænsis, All. ; champs. Eté.
Geranium minutiflorum, Jord. ; lieux ombragés. Eté.
Erodium triviale, Jord. ; bord des chemins. Mai, juin.
Oxalis corniculata, L. ; champs, etc. Eté.
Trifolium molinerii, Ball. ; prairies des bords de la Loire Mai, juin.
— arvense, L. ; champs. Eté.
— fragiferum, L. ; pelouses sableuses.
— suffocatum, L. ; pelouses sur les schistes autour du bourg. Avril, mai.
— glomeratum, L. ; pelouses sur les schistes autour du bourg. Mai, juin.
Hervum hirsutum, L. ; lieux cultivés.
Vicia gracilis, Lois. ; moissons.
Lathyrus pratensis, L. ; prés, haies et buissons. Juin.
Rubus cæsius, L. ; champs, vignes. Juin-août.
— serpens, Godr. ; champs, vignes. Juin-août.
— Walbergii, Arrh. ; champs, vignes. Juin-août.
Potentilla argentata, Jord. ; lieux incultes. Eté.
Sanguisorba officinalis, L. ; les prés de Vernusson et de Pouillé. Juillet–septembre.
Rosa gallica, L. ; haies. Juin.
— psilophylla, Rau. ; haies. Juin.
— Guepini, Desv. ; haies. Juin.
— sæpium, Thuil. ; haies. Juin.
Peplis portula, L. ; champs, chemins. Eté.
Portulaca oleracea, L. ; lieux incultes des terrains schisteux. Eté.
Herniaria glabra, L. ; pelouses sur les schistes. Eté.
Tillæa muscosa, L. ; les allées du parc du Frêne. Avril, mai.
Bulliarda vaillantii, Dc. ; flaques d'eau desséchées, près le bourg. Mai.
Sedum purpurascens, Koch. ; vignes, etc. Juillet, août.
— Andegavense, Desv. sur les schistes.
Umbilicus pendulinus, Dc. et var. rubellus (1) ; vieux murs et talus de fossés. Mai, juin.
Ammi majus, L. ; champs. Juillet, août.
Sium latifolium, L. ; fossés des prairies de la Maine.

(1) Cette variété, que l'on rencontre avec le type de l'espèce, est d'un rouge vif de brique dans toutes ses parties. Route d'Angers au village d'Empiré.

Œnanthe peucedanifolia, Poll.; prés humides. Juin, juillet.
— phellandrium, Lam.; fossés des prairies de la Maine. Juin, juillet.
Peucedanum carvifolium, Vill.; prairies des bords de la Loire. Juillet-septembre.
Smyrnium olusatrum, L.; haies. Mai.
Centhranthus latifolius, Dufr. (1); sur les vieux murs, plante naturalisée. Eté.
Bellis perennis, L., var. foliis dentatis; le parc du Frêne. Avril, mai.
Cynoglossum pictum, Ait.; bord des chemins.
Calendula arvensis, L.
Physalis alkekengi, L.; vignes, les Châtelliers, etc.
Verbascum blattaria, L.; bord des chemins, etc. Juin-septembre.
Orobanche minor, Sutt.; sur diverses plantes, les Châtelliers.
— amethystea, Thuil.; sur l'Eryngium campestre.
— ramosa, L.; sur le chanvre, dans les lieux sablonneux. Eté.
Salvia verbenaca, L.; les environs des Châtelliers. Mai-août.
Galeopsis dubia, Leers.; champs, etc. Eté.
Plantago carinata, Schrad.; rochers près le port Thibault. Mai-juillet.
Polychnemum verrucosum, Lang.; bord de la Loire. Juin-septembre.
Aristolochia clematitis, L.; vignes des Châtelliers, etc. Mai-septembre.
Euphorbia platyphyllos, L.; lieux frais, bord des chemins. Mai, juin.
— pilosa, L.; chemin des Châtelliers. Mai, juin.
— esula, L.; champs, prairies.
Ulmus effusa, W.; île de Sainte-Gemmes. Mars, avril.
Salix amygdalina, L.; bord de la Loire.
— triandra, L.; bord de la Loire.
Zanichellia palustris, L.; eaux stagnantes, près le bourg. Avril, mai.
Colchicum autumnale, L.; prairies de la Loire. Septembre, octobre.
Fritillaria meleagris, L.; prairies de la Loire. Avril.
Scilla autumnalis, L.; pelouses sur les schistes. Août-octobre.
Gagea saxatilis, Sch.; on ne le retrouve plus. Mars.
Ornithogalum umbellatum, L.; champs, vignes.
Muscari racemosum, Dc.; port Thibault. Mars, avril.
Galanthus nivalis, L.; haies et fossés des bois et des prés de Pouillé. Février, mars.

(1) Cette plante est tellement abondante sur le mur qui soutient la terrasse du château de Sainte-Gemmes, qu'elle y forme une bande de près d'un mètre de largeur, qui occupe en outre toute la longueur de ce mur.

Spiranthes autumnalis, Rich. ; pelouses sur les schistes. Août, septembre.
Agrostis spicaventi, L. ; lieux cultivés, sablonneux. Juin, juillet.
Crypsis alopecuroïdes, Schrad. ; bord de la Loire, au port Thibault. Août-octobre.
Melica nebrodensis, Parl. ; bord des chemins, vers sud-ouest. Juin-juillet.
Aira cœspitosa, L. ; bois de Vernusson et de Pouillé. Juin-août.
Glyceria plicata, Fries. ; fossés profonds inondés.
— airoides, Reich. ; fossés profonds inondés.
Lolium rigidum, Gaud. ; vignes, champs. Juin, juillet.
Avena tenuis, Mœnch. ; île de Sainte-Gemmes. Juin.
Ophioglossum vulgatum, L. ; lieux humides. Printemps.
Geastrum hygrometricum, Bul. ; le taillis de châtaigniers du Frêne.

*** Animaux divers.

Mollusques.

Parmi les espèces de mollusques, voici celles que nous avons observées.

Helix sericea, Müll. ; au carrefour de la Croix-Villiers, parmi le gazon, etc.
— carthusiana, Müll. ; sur les plantes herbacées, etc.
— pulchella, Müll. ; lieux arides, sous les pierres.
— costata, Müll. ; lieux arides, sous les pierres.
Achatina acicula, Lam. ; dans la terre : le parc du Frêne, etc., rare.
Pupa pygmæa, Drap. ; sous les pierres, au pied des murs.
Physa fontinalis, Drap. ; flaque d'eau près de Vernusson, etc.
— hypnorum, Drap. ; fossés, au printemps.
Ancylus fluviatilis, Müll. ; la Loire, près le bourg.
Vivipara contecta, Millet ; la Maine, ainsi que les fosses voisins de cette rivière.
— achatina, Lam. ; la Loire.
Paludina tentaculata, Flem. ; la Loire, la Maine.
— ventricosa, D., Dup. (P. decipiens, Millet) ; la Maine et les fossés voisins de cette rivière.
Valvata piscinalis, Fer. ; la Maine et les fossés voisins de cette rivière.
— cristata, Müll. ; fossés, vis-à-vis le petit Vernusson.
Neritina fluviatilis, Lam. ; la Loire, la Maine, ainsi que la var. *viridiana*, Millet.

Nous avons rencontré dans la Loire, à l'est du bourg du Grand-Jard, cette variété de couleur *verdâtre*, *sans taches*, que nous désignons sous le nom de *viridiana*.

Anodonta intermedia, Lam. ; la Loire.
Unio littoralis, Drap. ; la Loire, la Maine. Plusieurs variétés.
— batavus, Nils. ; la Loire, la Maine ; cette espèce présente un grand nombre de variétés.
— ovalis, Gray. ; la Loire.
— pictorum, Drap. ; la Loire, la Maine. Elle présente plusieurs variétés.
— Requienii, Mich. ; la Loire. Cette espèce varie dans sa forme.
Dreissena polymorpha, Van Ben. ; la Loire.

C'est en 1858, que pour la première fois nous rencontrâmes cette curieuse espèce dans la Loire, en amont du bourg de Sainte-Gemmes, sur un fond de rocher schisteux qui s'avance dans le fleuve, et dont la surface, qui présente une assez grande étendue, réunit toutes les espèces de mollusques que recèle ordinairement la Loire. Mais cette localité connue sous le nom de Grand-Jard, ne peut être visitée qu'à l'époque où les eaux sont basses, c'est-à-dire pendant une partie de l'été.

Ce rare mollusque, qui s'attache au moyen de son byssus, ordinairement aux Unios qu'il rencontre, fut également dans la même année, trouvé dans la Loire, non loin des Ponts-de-Cé, par M. Ferdinand Bayan, amateur distingué et des plus zélés.

Dans la même année encore, M. de Joannis reconnaissait aussi cette nayade dans la Loire, mais sur les confins de ce département ainsi que dans le Thouet.

Insectes coléoptères.

Leistus spinibarbis, F. ; le Frêne.
Lebia cyanocephala, L. ; champs, etc.
Brachinus sclopeta, F. ; sous les pierres.
Carabus hortensis, L. ; bord de la Loire.
Calosoma sericeum, F. ; prairies bordant la Maine.
Panagæus quadripustulatus, Sturm. ; port Thibault, apporté par les eaux de la Loire.
Chlænius velutinus, Duft. ; bord de la Loire.
— melanocornis, Dej. ; bord de la Loire.
— agrorum, Ol. ; bord de la Loire.
— holosericeus, F. ; bord de la Loire.
Agónum marginatus, L. ; sous les pierres, au bord de la Loire, près l'asile.
Feronia dimidiata, Ol.
— cuprea, L.
Amara vulgaris, Panz.

Diachromus germanus, L.; les prés.
Harpalus æneus, F.
Bembidium femoratum, Dej., et beaucoup d'autres; bords de la Loire.
Pæderus riparius, L.; bords de la Loire près de l'asile.
Sylpha rugosa, F.; champs, etc.
— granulata, Ol.; champs, etc.
Anomala frischii, F.; lieux sablonneux; plusieurs var., sur les saules.
Anoxia pilosa, F.; village d'Empiré. Juillet.
Cetonia metallica, F.; sur les fleurs. Juin, juillet.
— morio, F.; sur les fleurs.
Osmoderma eremita, Scop.; les environs de Vernusson, le Frêne. La larve vit dans le bois pourri des souches de frêne et de saule. Mi-juillet.
Opatrum sabulosum, L.; à terre. Eté.
Prionychus ater, F.; sur le chêne, etc. Juillet.
Sitaris humeralis, F.
Rhynchites betulæ, L.; sur la vigne. Eté.
Cleonus sulcirostris, L.; sur les chardons.
Phyllobius pomonæ, Ol.; sur les orties.
Phytonomus arundinis, F.; sur le Sium latifolium.
Lixus paraplecticus, L.; sur les plantes aquatiques, Sium latifolium, etc.
Larinus jacea, F.; sur le Centaurea jacea.
Erirhinus scirpi, F.; sur le Scirpus palustris.
Balaninus cerasorum, H.; la larve vit dans les noyaux du prunellier.
Amalus scortillum, H.; prairies humides.
Cionus verbasci, F.; sur les Verbascum.
Sphenophorus piceus, Pall.; à terre, parc du Frêne.
Hylotrupes bajulus, L.
Asemum striatum, F.; sur les pins, au Frêne. Vole en plein jour. Mi-mai.
Callidium clavipes, F.
Clytus verbasci, F.; sur les fleurs. Juillet.
— arietis, L.; sur les fleurs. Juillet.
Strangalia attenuata, L.; sur les ombellifères.
Mesosa nebulosa, F.; la larve vit dans le bois de l'acacia, du frêne, etc. Avril, mai.
Saperda scalaris, L.; sur le noyer, etc.
Phytœcia virescens, F.; sur la vipérine. Fin de juin.
Donacia sagittariæ, F.; fossés des prairies.
— nympheæ, F.; plusieurs variétés.
Cassida rubiginosa, Ill.; sur les artichauts.

Cassida viridis, F.
Adimonia tanaceti, L.
Cryptocephalus bipunctatus, L. Eté.
Chrysomela sanguinolenta, L.
— limbata, F.; parc du Frêne.
— graminis, L.; sur les menthes.
Sphæroderma cardui, Gyll. ; sur le carduus nutans, etc. Au Grand-Béligan.
Coccinella undecim-punctata, L.; sur la brione, au Grand-Béligan. Avril, mai (1).

Insectes orthoptères.

Bacillus Rossia, F. ; les vignes. Automne.
Nemobius lineolatus, Brulé. Le 20 août 1840, nous avons rencontré ce rare et très vif insecte sous les pierres, au bord de la Loire, non loin de l'asile d'aliénés, etc.
Œdipoda germanica, Aud. S. En Frémur.
— cœrulans, Aud. S.
— grossa, Aud. S.; prairies de la Maine.

Insectes névroptères.

Libellula depressa, L. ; les prés, les champs.
— cancellata, L.; bord de la Maine.
— sanguinea, Müll. ; partout.
— meridionalis, De Sel. ; partout.
— striolata, Charp. ; partout.
Gomphus pulchellus, De Sel. ; bords de la Maine.
Anax formosa, Vand. ; sur les eaux.
Æschna cyanea, Latr. ; les chemins, etc.
— mixta, Latr. ; bords de la Maine.
Calopteryx splendens, Harr. ; commune.
Lestes viridis, De Sel. , fossés des prairies.
— fusca, Ramb. ; partout.
Platycnemis latipes, Ramb. ; la Maine.
Agrion elegans, Vand. ; fossés des prairies.
— pulchellum, Vand. ; fossés des prairies.
— puella, Vand. ; fossés des prairies.
— cyathigerum, Charp. ; fossés des prairies.

(1) A leur état de larve les coccinelles sont, selon les espèces, ou insectivores ou herbivores. Au nombre de ces dernières, il faut citer surtout l'une des plus remarquables du genre, la *C. undecim-punctata*, dont la larve vit en société sur la brione.

On élève très bien cette larve, qu'on renferme dans une boîte, en la nourrissant des feuilles de la plante en question.

Insectes hyménoptères.

Polistes gallica, F.
Xylopa violacea, L. Printemps.
Dasipoda hirtipes, Latr.
Osmia cornuta, Latr. Février, mars.
Eumenus pomiformis, F. Juillet, août.
Miscus campestris, Vand. Lind.

Insectes hémiptères.

Odontotarsus grammicus, Lap. Espèce méridionale, prise en juillet sur des fraisiers, au Grand-Béligand. Nous l'avions déjà rencontrée à Beaulieu.
Eurigaster hottentotus, Fab.
Podops inunctus, Fab. ;sous les pierres.
Syromastes marginatus, L. ; sur l'ortie dioïque.
Lygæus saxatilis, L. ; sur les plantes.
— punctum, Fab. ; ordinairement à terre.
Capsus trifasciatus, L.
Tingis pyri, Fab. ; sous les feuilles des poiriers en espaliers.
Triecphora sanguinolenta, L. ; au Frêne
— vulnerata, Germ. ; au Frêne.
Chermes vitis, L. ; sur les treilles.

Insectes lépidoptères.

Pieris daplidice, L. Mai.
Colias hyale, L. Avril, mai, septembre, octobre.
— edusa, L. Mai, juillet, septembre.
Sesia apiformis, L. Juin. Sur le tronc des saules.
Deilephila euphorbiæ, L. Juin, septembre; la chenille sur l'euphorbia cyparissias, etc.
Sphinx convolvuli, L. Juillet, octobre.
Acherontia atropos, L. Mai, octobre. La chen. sur les pommes de terre, le chanvre.
Euchelia Jacobeæ, L. Mai-juillet. Partout.
Lasiocampa pruni, L. Juin, juillet (1).
Chelonia caja, L. Var. dont les ailes supérieures sont à fond blanc ou blanchâtre. Le Frêne.
Arctia fuliginosa, L. Juin, août. Les prairies.
Orgia pudibunda, L. Mai.

(1) Nous avons remarqué, dans le parc du Frêne, la chenille de cette grande et belle espèce, vivant des feuilles du *Cotoneaster fontanesii*, Spach.

Hepialus sylvinus, L. ; pâturages. Mai, août.
Pygæra bucephala, L. Mai, juin.
Luperina pinastri, L. Mai, juin.
Apamea strigilis, L. Juin, juillet.
Adena brassicæ, L. Juillet. La chen. sur les choux.
— oleracea, L. La chen. sur les choux. Mai, août.
— persicariæ, L. Mai, juin.
— meticulosa, L. Tout l'été.
Orthosia pistacina, F. Septembre, octobre.
Xianthia xerampelina, Hub. Fin d'août, septembre.
Cucullia verbasci, L. Mai. La chenille sur les verbasc.
Fidonia piniaria, L. Fin d'avril. Au Frêne, sur les pins.
Hibernia rubricapraria, W. V. Février.
Heliothis peltigera. W. V. Juin, octobre.
Boarmia rhomboidaria, F. Eté.
Larentia bilinearia, L. Juin, juillet.
Rumia cratægaria, Hub. Mai, juillet.
Strenia clathraria, Hub. ; les luzernes, etc.

CHAPITRE III. — MONUMENTS DIVERS.

Camp de César.

Le camp de César, connu aussi sous le nom de *camp de Frêmur*, à cause sans doute de sa position géographique, et dont la forme est triangulaire, est borné à l'ouest par la Maine, au sud par la Loire, et au nord par un retranchement, portant aussi le nom de chaussée, mais qui s'efface maintenant sur quelques points.

Cette enceinte qui, à l'ouest se prolonge jusqu'à la Baumette et à l'est jusqu'au Moulin-Carré, occupe, d'après M. Godard-Faultrier, une surface de 13,000 mètres carrés.

Indépendamment de ce retranchement, l'on retrouve, aux Châtelliers, deux tours ainsi que plusieurs pans de murs construits en *opus incertum* avec ou sans briques : dépendances d'une forteresse, placée ainsi au centre même du camp dont il est question.

C'est dans ce lieu surtout et ses environs, ainsi que dans le voisinage du *ruisseau Doré*, que les archéologues ont recueilli et continuent de recueillir des médailles romaines, soit en or, soit en argent ou bien en bronze, appartenant aux premiers siècles et aux effigies de Néron, Vespasien, Faustine, Gallien, Julien l'Apostat, etc.

Ces lieux ont encore fourni des débris de vases en terre, des meules de moulin à bras (1), des briques, etc.

Le cabinet d'archéologie d'Angers possède une nombreuse collection d'objets recueillis dans cette localité par un grand nombre de personnes et rassemblés par M. Godard-Faultrier, directeur de cet établissement, qui les a classés de la manière la plus satisfaisante. — Voy. au reste *le Camp de César au village d'Empiré*, par Claude Robin, curé de Saint-Pierre. — Voy. aussi *Recherches sur Angers et le Bas-Anjou*, par J.-F. Bodin, et l'*Anjou et ses monuments*, par M. Godard-Faultrier.

Dans cette commune encore, l'on remarque une ancienne maison bourgeoise du XVe siècle, connue sous le nom de Grand-Béligan; sur une des façades, celle de l'ouest, et sur le fronton de la porte de l'escalier formant tourelle, on voit un écusson portant deux chevrons brisés, lequel est surmonté d'une armure. Plus bas est gravée sur une seule ligne l'inscription suivante :

QUI SEMINANT IN LACRYMIS IN EXULTATIONE METENT

Dépôt ou Asile départemental d'aliénés.

Au sud-ouest et près le boug de Sainte-Gemmes, au bord de la Loire, se présente le vaste et remarquable château de Sainte-Gemmes. Bâtie par un des descendants de la famille d'Autichamp, cette construction du XVe siècle, et ses vastes dépendances, vendues et revendues plusieurs fois, furent, en 1841, définitivement acquises par le département de Maine-et-Loire pour être converties en un dépôt ou asile d'aliénés. En 1842 et 1843, le Conseil général vota les allocations nécessaires, montant à la somme de 330,000 fr. pour travaux d'appropriation; et le 17 janvier 1844, l'asile put être ouvert et recevoir des aliénés des deux sexes.

Cet asile de la misère humaine doit d'abord son appropriation aux soins empressés de MM. les préfets qui se sont succédés dans ce département; ensuite à M. le docteur Levincent, directeur alors de cet hospice, où il est décédé et auquel il portait un grand intérêt; enfin à son successeur, M. le docteur Billod, qui le dirige de la manière la plus distinguée.

L'asile de Sainte-Gemmes reçoit non-seulement des hommes aliénés, que l'on occupe à divers travaux (2), mais encore des

(1) Nous possédons une portion de meule, trouvée dans la vigne des Châtelliers, dont la couleur noire et la nature poreuse nous ont semblé se rapporter aux roches volcaniques de Volvic (Auvergne).

(2) Travaux de terrassement, de culture; des ateliers, en outre, sont établis pour la menuiserie, la cordonnerie et la peinture; enfin le tissage du chanvre et du lin est ensuite converti en fil par les femmes.

femmes parvenues, comme ceux-ci, à l'état d'aberration mentale, et dont le plus grand nombre est employé à des travaux de filature, de couture et de lingerie.

En 1854 (1), la population de l'asile était, au 1er janvier, de 436 individus, et au 31 décembre de la même année, de 520. Dans ce nombre, 425 étaient à la charge du département de Maine-et-Loire.

Le personnel de cet établissement était, dans le principe, ainsi composé :

1 médecin directeur,
1 receveur économe,
1 aide d'économat,
1 aumônier,
1 secrétaire de la direction,
1 inspecteur du service des hommes.
9 religieuses,
1 chef surveillant,
13 surveillants du quartier des hommes,
15 surveillants du quartier des femmes,
14 employés subalternes,
1 barbier peigneur.

Une commission de cinq membres est en outre établie près de cet établissement pour seconder le directeur.

Le nombre des aliénés augmentant chaque année, l'on reconnaît aussitôt que cet établissement est devenu d'une nécessité tellement impérieuse qu'il faudrait le créer aujourd'hui s'il n'existait pas déjà. Honneur donc au département ou plutôt à ses représentants qui, dans des sentiments d'humanité qui les honorent, ont conçu le projet et pris l'initiative d'une pareille institution.

Nous terminerons cet article par cette réflexion : Ne serait-il pas utile de faire des recherches, de prendre des informations auprès des parents des aliénés, afin de pouvoir constater la cause positive de la folie de chaque individu? L'on sait bien déjà que l'orgueil et l'amour-propre portés à l'excès sont souvent pour les uns les motifs puissants que l'on peut alléguer, tandis que l'ivrognerie et l'abrutissement qui en est la suite obligée, en est pour les autres la source certaine.

La croix de bois que l'on remarque dans la prairie de Sainte-Gemmes, placée en regard de la Loire, et tout près de la levée de l'Authion, a été érigée ainsi le 2 septembre 1859, à la suite d'une procession conduite par M. le curé des Ponts-de-Cé et M. le desservant de Sainte-Gemmes-sur-Loire.

Cette croix a été placée de la sorte pour indiquer le lieu où, pendant un des jours néfastes de la révolution, quinze cents personnes

(1) Rapport fait au Conseil général.

furent fusillées; mais leurs corps ayant ensuite été jetés dans la Loire furent, pour la plupart, retirés du fleuve et rassemblés dans un large fossé qui leur servit de sépulture. Cette croix à laquelle le nom de *Croix des Martyrs* fut donné le jour même de sa bénédiction, est donc ainsi placée pour rappeler chrétiennement un souvenir des plus douloureux.

Enfin, nous terminerons ce que nous avons à dire par rapport à la commune de Sainte-Gemmes-sur-Loire, en rappelant que l'église de cette paroisse — agrandie et restaurée de la manière la plus heureuse, et aux frais des habitants qui se sont imposés volontairement pour cette œuvre — a été de nouveau rendue au culte par la consécration qui en a été faite par Mgr Angebault, évêque d'Angers, le 5 novembre 1862. Les travaux entrepris et dirigés par M. l'architecte Roques, sous la surveillance éclairée de M. Fillin, curé de cette paroisse, ont eu tout le succès désirable dans cette circonstance, au grand contentement des habitants.

CHAPITRE IV. — AGRICULTURE.

L'agriculture de Sainte-Gemmes-sur-Loire ressemble, pour la manière de cultiver les terres, beaucoup à celle de Saint-Laud, localité qui touche au nord cette commune; et si les terres dont elle dispose sont moins profondes, plus légères et beaucoup moins substantielles, donnant néanmoins des résultats si remarquables, il faut donc en attribuer le succès à une culture appropriée due sans doute à l'activité incessante ainsi qu'au zèle intelligent des cultivateurs de cette contrée.

Déjà, dans un ouvrage sur l'agriculture du département de Maine-et-Loire (1), nous avons eu occasion de faire remarquer ce genre de culture, dont la terre, en quelque sorte toujours occupée, n'a vraiment de repos que le temps qu'il faut employer pour la labourer de nouveau. Les jachères sont donc inconnues dans cette contrée, qui pour labourer ses champs emploie, soit une araire particulière, montée sur une petite roue en fer, et que conduisent deux ou un seul cheval, soit le pic à deux branches allongées : instrument indispensable pour bien faire un labour et en accélérer le travail.

Les plantes qui entrent dans la culture de Sainte-Gemmes sont :

(1) *Etat actuel de l'agriculture dans le département de Maine et Loire*, par M. Millet, 1 vol. in-8°. Angers, Cosnier et Lachèse.

le froment dit de Saint-Laud, cultivé par sillons, le lin d'hiver ou d'été, par sillons ou en planches, le chanvre en grandes planches. Les autres produits, qui consistent en légumes et en fruits légumiers, tels que melons, concombres, potirons, sont plantés en lignes comme les choux-pommes et choux-fleurs d'automne, ou les choux-brocolis de printemps, de même que les artichauts réservés aux bonnes terres.

Le trèfle de Roussillon, les navets, le vesceau ainsi que les betteraves, et quelquefois la carotte à collet vert, sont cultivés pour les vaches, dont le lait, en général, sert à alimenter journellement les marchés d'Angers.

Au reste, beaucoup d'autres plantes, comme fraisiers, diverses espèces de pois, que l'on sème en quelque sorte pendant toute l'année, haricots, laitues, entrent également dans les rotations agricoles de cette contrée.

Quant à la qualité de tous ces produits, elle est irréprochable, et leur précocité en assure facilement le débit.

GOHIER

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DES PONTS-DE-CÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette petite commune, dont le bourg est placé au pied d'un coteau, est située sur la rive gauche de la Loire, entre Blaison et Saint-Remy-la-Varenne. Plusieurs ruisseaux, qui lui viennent des coteaux, se rendent à la Loire qui présente une petite île au nord-est du bourg.

La levée syndicale de Gohier, Blaison et Saint-Sulpice, occupe une longueur de terrain de 5 kil. environ.

Une grosse pierre — un peulvan sans doute — est indiquée par les archéologues, et connue dans le pays sous le nom de *Pierre de Gohier*.

Superficie : 290 hectares, dont 37 hectares 74 ares en vignes, et 6 hectares 90 ares en bois.

Population : en 1856, 272 habitants; en 1861, 263 habitants.

Bureau de poste : Brissac.

Distances : de Blaison, 1 kil. ; de Saint-Remy-la-Varenne, 4 kil.; des Ponts-de-Cé, 17 kil. ; d'Angers, 23 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etages cénomanien et turonien.* — 2° Terrain falunien inférieur ou tongrien : *Grès.* — 3° Alluvions modernes.

1° et 2° Le terrain crétacé de cette commune est la continuation de celui de Blaison et renferme les mêmes espèces de fossiles. Le grès, sur quelques points, couronne cette formation.

3° Les alluvions modernes se montrent dans la vallée de la Loire.

La butte de Gohier — lieu élevé en un monticule situé entre Gohier et Saint-Remy-la-Varenne — recèle du fer sulfuré en assez grande quantité.

Au pied de cette butte, sur la route de Gohier à Saint-Rémy-la-Varenne, l'on remarque une fontaine ferrugineuse.

Quant aux autres productions naturelles, elles n'ont pas été observées.

SAINT-JEAN-DE-LA-CROIX

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DES PONTS-DE-CÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, qui est bornée au nord par la Loire, et au sud par la levée dite de Saint-Jean-de-la-Croix, qui la sépare de la commune de Mûrs, s'étend, vers est jusqu'aux Ponts-de-Cé, et à l'ouest jusqu'à la hauteur de la Pointe, de telle sorte qu'avec la

portion en-deçà du Louet, qui revient à la commune de Mûrs, elle présente une île, dont la communication au-delà de ses rives s'établit au moyen : 1° d'un bac sur la Loire, au port Thibault ; 2° de deux autres bacs, placés sur le Louet, l'un au port Gorion, l'autre au port Bitou.

La levée syndicale de Saint-Jean-de-la-Croix occupe une longueur de 7 kil. environ.

Cette île est entourée, à peu près de toutes parts, par des plantations de saules (luisettes) et de peupliers, devenus nécessaires à la conservation de ses bords, qui, sans cette précaution, seraient bientôt emportés par la rapidité des eaux du fleuve.

Le sol, composé d'alluvions et d'humus, fournit à l'agriculture des productions vraiment remarquables, surtout dans ses chanvres et ses lins, dont les graines d'ailleurs sont recherchées pour semence. Quant aux plantes, qui croissent naturellement dans ces terres légères, elles fournissent aux botanistes un grand nombre d'espèces des plus intéressantes. Enfin, les animaux que recèle cette localité — de même que beaucoup d'autres îles de la Loire — sont d'un haut intérêt pour les zoologistes en général et en particulier pour les Angevins, qui regardent cette île ligérienne comme étant la plus rapprochée de leur ville capitale.

Superficie : 184 hectares, sans vignes ni bois.

Population : en 1856, 531 habitants; en 1861, 325 habitants.

Bureau de poste : Les Ponts-de-Cé.

Distances : de Sainte-Gemmes, 3 kil. ; de Mûrs, 3 kil. 1/2 ; de Bouchemaine, 2 kil. ; des Ponts-de-Cé, 6 kil. ; d'Angers, 12 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrains d'alluvion reposant sur le schiste.

** Plantes.

Ulmus effusa, Wild. ; arbre élevé. Mars, avril.
Salix fragilis, L. ; pâtures. Mars, avril.
— amygdalina, L. ; bord de la Loire. Mars, avril.
— triandra, L. ; bord de la Loire. Mai.
— undulata, Ehrh. ; bord de la Loire. Mars, avril.

Salix purpurea, L ; bord de la Loire. Mars, avril.
— helix, L.; bord de la Loire. Mars, avril.
— rubra, Huds.; bord de la Loire. Mars, avril.
Populus nigra, L. Planté pour retenir les terres, comme tous les saules précédents, connus pour la plupart sous le nom collectif de *Luisettes*.
Carex Schreberi, Wild.; pelouses, lieux sablonneux, au bord de la Loire. Avril, mai.
— ligerina, Bor. (C. ligerica, Gay); pelouses, lieux sablonneux, au bord de la Loire. Mai, juin.
— hirta, L. et sa variété Glabra; pelouses, lieux sablonneux; au bord de la Loire. Mai, juin.
Lamium maculatum, L.; haies et talus de fossés. Mai-juillet.
Cardamine impatiens, L.; sur des têtes de saule en décomposition. Mai, juin.
Oxalis stricta, L.; lieux cultivés et autres. Juin-octobre.
Cerastium glomeratum, Thuil. (*C. viscosum*, L.); champs, etc. Mai-octobre.
— triviale, Link.; champs, etc. Mai-octobre.
Veronica teucrium, L.; bord des sentiers, etc. Mai, juin.
Valerianella carinata, Loisel; moissons. Mai.
Linaria elatine, Mill.; lieux cultivés. Juin-octobre.
— spuria, Mill.; lieux cultivés. Juin-octobre.
Specularia speculum, Dc.; lieux cultivés. Mai-juillet.
Erysimum cheiranthoides; lieux cultivés. Juin-septembre.
Sedum sexangulare, L.; lieux incultes. Juin-juillet.
Œnothera biennis, L.; lieux incultes. Juin-septembre.
— suaveolens, Desf.; lieux incultes. Juin-septembre.
Scrophularia canina, L.; lieux incultes. Juin-septembre.
Thalictrum expansum, Jord. (*T. minus*, Dubi.) Juin, juillet.
Humulus lupulus, L.; bord de la Loire. Juillet, août.
Asparagus officinalis, L.; bord des chantiers, etc. Juin-juillet.
Erodium pilosum, Thuil.; bord de la Loire. Mai-septembre.
— Boræanum, Jord. Mai-septembre.
Ribes rubrum, L.; lieux ombragés frais. Avril.
Potentilla supina, L.; lieux humides. Juin-septembre.
Scirpus Michelianus, L. Bord limoneux de la Loire.
Cyperus fuscus, L.; bord de la Loire. Juillet-septembre.
— longus, L.; bord de la Loire. Juillet-septembre.
Gnaphalium uliginosum, L.; bord limoneux de la Loire. Juin-octobre.
Tanacetum vulgare, L.; lieux incultes. Juillet-septembre.
Artemisia campestris, L.; lieux incultes. Août, septembre.
Euphorbia esula, L.; prairies, etc. Mai-juillet.
Chenopodium polyspermum, L.; lieux cultivés. Juillet-octobre.

Chenopodium acutifolium, W. Sm.; lieux cultivés. Juillet-octobre.
— Opulifolium, Schrad. ; lieux cultivés. Juillet-septembre.
— album, L. ; lieux cultivés. Août-octobre.
— glaucum, L. ; lieux cultivés. Juillet-octobre.
— intermedium, Merl. (*C. urbicum,* Merl.); lieux cultivés. Août-octobre.
Blitum rubrum, Reich. ; bord de la Loire. Juillet-septembre.
Amaranthus retroflexus, L. ; bord de la Loire. Juillet-septembre.
Polygonum dubium, Stein. ; bord de la Loire. Juillet-octobre.
— denudatum, Desv. ; bord de la Loire. Juillet-octobre.
— dumetorum, L. ; parmi les buissons. Juillet-septembre.
Poa pilosa, L. ; lieux humides. Août, septembre.
— megastachya, Kœler ; lieux cultivés, etc. Juin-septembre.
Echinochloa crus-galli. P. B. et sa var. aristata. Juillet-octobre.
Setaria verticillata, P. Beauv. ; bord de la Loire. Juillet-octobre.
— viridis, P. B. ; bord de la Loire. Juillet-octobre.
— glauca, P. B. ; bord de la Loire. Juillet-septembre.
Digitaria filiformis, Kœler. ; bord de la Loire. Août-octobre.
Cynodon dactilon, Pers. ; bord de la Loire. Juillet-septembre.
Crypsis schœnoides, Lam. ; bord de la Loire. Août-octobre.
— alopecuroides, Schrad. ; bord de la Loire. Août-octobre.
Cucubalus bacciferus, L. ; lieux frais, ombragés. Juillet-septembre.
Pastinaca sylvestris, Mill. (*P. opaca,* Bernh.). Juillet-septembre.
Erygeron canadensis, L. ; lieux cultivés, sablonneux, etc. Juillet-octobre.
Saponaria officinalis, L. ; lieux incultes. Mai-août.
Mentha mollissima, Bork. ; lieux ombragés, au bord de la Loire. Juillet-septembre.
— hispidula, Bor. ; bord de la Loire. Juillet-septembre.
— palustris, Mœnch. ; bord de la Loire. Juillet-septembre.
— nitida, Host. ; bord de la Loire. Juillet-septembre.
— paludosa, Schreb. ; bord de la Loire. Juillet-septembre.
Xanthium strumarium, L. ; bord de la Loire. Rare. Automne.
— macrocarpon, Dc. ; bord de la Loire. Rare. Automne.
Pimpinella saxifraga. (Var. P. dissecta, auct.) Juillet-septembre.
Verbascum thapsiforme, Schr. ; bord de la Loire. Juin-septembre.
— phlomoides, L. ; lieux incultes. Juin-août.
— australe, Schr. ; lieux incultes. Juillet-septembre.
Medicago media, Pers. ; bord des chantiers, etc. Juin-septembre.
— minima, Lam. ; bord des chantiers, etc. Mai-juillet.

*** **Animaux divers.**

Oiseaux.

Les oiseaux que l'on rencontre dans l'île Saint-Jean-de-la-Croix sont variés en espèces : les uns, comme partout ailleurs, sont sé-

dentaires et les autres de passage. Dans cette dernière catégorie, il faut distinguer les oiseaux de passage périodique, nichant ou ne faisant qu'un séjour de courte durée, et les oiseaux de passage accidentel.

Parmi les oiseaux sédentaires, le moineau friquet (*Fringilla montana*, L.) et le verdier (*Fringilla chloris*, Tem.) sont plus rares que les autres.

Au nombre des oiseaux de passage périodique, qui arrivent dans cette île pour y nicher, nous citerons les espèces suivantes : l'hirondelle de rivage, le loriot, la fauvette verderolle (*Syl. palustris*, Bech.), la fauvette fragmite, la fauvette gorge bleue (*S. suecica*, Lath.), le rossignol, la fauvette à tête noire, la fauvette des jardins, la fauvette à poitrine jaune (*S. hippolais*, Lath.), le pouillot fitis (*Sylv. trochilus*, Lath.), le pouillot véloce (*S. rufa*, Lath.), le pouillot natterer (*S. nattereri*, Tem.), la tourterelle, le petit pluvier à collier, le bécasseau temmia (*Tringa Temminckii*, Leisl.).

Les espèces d'oiseaux de passage périodique, mais qui ne nichent pas dans cette île, sont : le merle à plastron (*Turdus torquatus*, L.), le gobe-mouche à collier (*Muscicapa albicollis*, Temm.), le gobe-mouche à collier interrompu (1), le pluvier à collier interrompu, le vanneau pluvier, le bécasseau échasse (*Tringa minuta*, Leisl.), le chevalier arlequin (*Totanus fuscus*, Leisl.), le chevalier aboyeur (*Tot. glottis*, Beschst.).

Obs. C'est dans cette île que, pour la première fois, nous reconnûmes la présence de la fauvette verderolle, oiseau riverain de la Loire, qui par son aspect peut facilement être confondu avec la fauvette effarvate, si l'on ne fait attention aux caractères précis qui les séparent — caractères que nous avons fait connaître dans la *Faune de Maine-et-Loire*, ainsi que son chant original, que nous avons noté dans le même ouvrage (voy. *Faune de Maine-et-Loire*).

C'est dans cette île encore que nous signalâmes également la présence de la fauvette à gorge bleue et reconnûmes cette particularité que possède le pouillot véloce de pouvoir modifier sa voix à la manière des ventriloques. (Voy. *Faune de Maine-et-Loire.*)

Reptiles.

Grenouille à ventre jaune (*Rana flavi ventris*, Millet). Se tient à terre parmi les luisettes herbeuses dans les lieux frais et ombragés. Rare,

Nous avons rencontré cette même et curieuse espèce au Canigou (Pyrénées-Orientales) ainsi qu'à Saint-Sauveur (Hautes-Pyrénées),

(1) Cette prétendue espèce n'est autre que celle du *Musc. albicollis* à l'âge d'une année.

se tenant au bord des ruisseaux, dans lesquels elle se réfugie au moindre danger.

La grenouille rousse (*Rana temporaria*, L.). Lieux frais, ombragés, herbeux.

Mollusques.

Helix hispida, L., et sa variété glabra. Lieux frais et ombragés.
Helix carthusiana, Müll. Sur les plantes exposées au soleil.
Succinea amphibia, Drap. Sur les plantes au bord du rivage.

Par rapport aux mollusques qui vivent dans la Loire, voy. *Animaux de la Loire.*

Insectes.

Les plantes de cette île étant variées en espèces, les insectes doivent l'être aussi. Voici les noms d'un certain nombre que nous y avons observés.

Coléoptères.

Cicendela hybrida, L.; à terre.
Lebia cyanocephala, L.
— crux minor, L.
— hæmorrhoidalis, F.
— chlorocephala.
Olistopus rotundatus, Payll. (1).
Stenolophus vaporarium, F.
Bembidium biguttatum, F.; à terre.
— quadrimaculatum, L.
— bipunctatum, L.
— tibiale, Duftsc.
— Andreæ, F.
— ruficorne, St.
— elongatum, Dej.
— varium, Ol.
— impressum, Panz.
Tachinus flavipes, L.
Pæderus riparius, L.
Silpha rugosa, L.; à terre.
— reticulata, F.; à terre.
— lævigata, F.; à terre.
— obscura, L.; à terre.
Aphodius bipunctatus, F.; à terre.
Trox sabulosus, L.; à terre.
Hoplia cœrulea, Sulz. (*M. farinosa*, F.); sur les luisettes.
— philanthus, Sulz. (*M. argentea*, F.)
Anoxia pilosa, F.; sur les peupliers. Très rare.
Serica holosericea, Scop.
Anisoplia agricola, F.; sur la tanaisie.
Anomala Frischii, F.; sur les blés, etc. Plusieurs variétés.
Lacon murinus, L.
Trachys minutus, L.
Athous hæmorrhoidalis, F.
Limonius minutus, L.
Elater sanguineus, L.
— sanguinolentus, Schr.
Megapenthes tibialis, Lac.
Ichnodes sanguinicollis, Panz.
Malachius bipustulatus, L.
— elegans, Ol.
— pulicarius, F.
Crypticus quisquilius, L.; à terre.
Notoxus monoceros, L.; sur les luisettes.

(1) Dans le sable, au pied des grandes herbes.

Urodon rufipes, F. ; sur les luisettes.
— suturalis, F. ; sur les luisettes.
Cleonus ophtalmicus, Rossi ; sur les luisettes.
— obliquus, F. ; les luisettes.
Polydrosus sericeus, Schall. ; sur les luisettes.
Otiorhynchus ovatus, L.
Rosalia alpina, L. ; sur les saules. Très rare.
Aromia moschata, L. ; sur les saules. Très commun (1).
Callidium clavives, F. ; sur les saules.
— variabile, L. ; sur les saules. Plusieurs var.
Clytus arietis, L. ; sur les saules.
Lamia textor, L. ; sur le tronc des saules.
Obera oculata, L. ; sur la tanaisie.
Phytœcia nigricornis, F. ; sur la tanaisie.
Pachyta collaris, L. ; sur la tanaisie
Cryptocephalus decempunctatus, L. ; sur la tanaisie.
— bipunctatus, L.
Adimonia tanaceti, L.
Chrysomela Gœttingensis, L.
— varians, F.
Coccinella 20 punctata, L. ; sur les luisettes.

Hémiptères.

Cixus nervosus, L. ; sur les luisettes, où cette espèce est abondante.
— leporinus, L. ; sur les luisettes, où cette espèce est abondante.
Aphrophora rustica, F. ; sur le salix alba.
— punctata, Millet ; sur le salix alba. Un point sur chaque élytre.

Névroptères.

Cordulia metallica, Steph. ; à l'ouest de l'île.
Gomphus pulchellus, Selys.
— unguiculatus, Vand. Lind. ; vers sud-est, non loin des Ponts-de-Cé.
Calopterix ludoviciana, Selys.
Platycnemis platipoda, Vand. Lind.
Perla apicalis, Neum ; commune sur les luisettes.

Lépidoptères.

Colias edusa, L.
— hyale, L.
Apatura ilia, F. (mars changeant). Sur les peupliers. Juin, juillet.
Sesia chrysidiformis, F. ; sur les fleurs. Mai, juin.
Sesia formiciformis, Lasp. ; sur les fleurs.
— asiliformis, F. ; sur les luisettes. Août, septembre.
Macroglossa fusciformis, L. ; sur les fleurs. Eté.
Pterogon ænotheræ, F. ; la che-

(1) Cet insecte répand, à s'y méprendre, une odeur analogue à celle que donne le bois de rose (*Convolvulus scoparius*, D. S.), ou bien encore l'essence de rose !

nille, en juillet et août, sur l'œnothera biennis. R.

Deilephila elpenor, L. ; juin-août.

— euphorbiæ, L. ; sur les euphorbes.

Smerinthus populi, L. ; la chenille sur le peuplier.

Cucullia verbasci, L. ; avril, mai.

Agrophila sulphurea, Hubn. ; sur la luzerne. Mai-août.

Pterophorus tetradactylus, Curt. ; sur l'herbe.

— pentadactylus, F. ; lieux frais et ombragés. Août, septembre.

SAINT-JEAN-DES-MAUVRETS

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DES PONTS-DE-CÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située sur la rive gauche de la Loire, entre Juigné-sur-Loire, Saint-Saturnin, Saint-Sulpice, Blaison, et Gohier.

Une île du nom de Belle-Ile, occupe un certain espace au sein de la Loire, et un ruisseau venant de Blaison traverse cette commune de l'est à l'ouest.

La levée syndicale de Saint-Saturnin et de Saint-Jean-des-Mauvrets, de 2 kil. environ, longe et suit le littoral de la Loire, d'où l'on aperçoit le château de Saint-Jean, appartenant à M. du Rousay.

Enfin la route départementale de Saumur à la Varenne traverse également cette commune, qui est la résidence d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent : Saint-Jean-des-Mauvrets, Juigné-sur-Loire, Saint-Melaine, Soulaines et Mozé.

Superficie : 1,245 hectares, dont 339 hectares 76 ares en vignes, et 13 hectares 46 ares en bois.

Population : en 1856, 1,140 habitants ; en 1861, 1,199 habitants.

Bureau de poste : Brissac.

Distances : de Juigné-sur-Loire, 2 kil. 1/2 ; de Saint-Saturnin, 3/4 kil. ; de Saint-Sulpice, 2 kil. ; de Blaison, 5 kil ; des Ponts-de-Cé, 8 kil. ; d'Angers, 14 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers.* — 2° Terrain crétacé : *Etage cénomanien.* — 3° Terrain falunien inférieur ou tongrien : *Grès tertiaire.* — 4° Alluvions modernes.

1° Le terrain silurien inférieur, sur lequel reposent les autres formations dont il va être question, se montre à nu sur différents points.

A l'ouest il se rattache au terrain de même nature de la commune de Juigné-sur-Loire, où il fournit un schiste esquilleux que l'on extrait sous forme de barrettes employées pour échalasser les vignes.

2° C'est dans cette commune que commence, sur la rive gauche de la Loire, cette grande formation du terrain crétacé, qui de ce point, en remontant la Loire, se prolonge jusque et au-delà de la limite du département.

Ce terrain, borné par la Loire, et qui s'étend sur divers points plus ou moins rapprochés de ce fleuve, se montre sur les communes ci-après : Saint-Jean-des-Mauvrets, Saint-Saturnin, Parcay, Charcé, Saint-Ellier, Saint-Aubin-des-Alleux, Saulgé-l'Hôpital, Luigné, Noyant, la Grésille, Louresse-Rochemenier, Forges, Monfort, Cisay, Méron, Epieds, Fontevrault et Candes.

Cette formation, telle qu'elle vient d'être circonscrite, présente du nord au sud, une largeur d'environ 12 kil., et de l'est à l'ouest une longueur d'environ 60 kil. Elle forme un dépôt, dont la puissance est très-variable, et qui renferme diverses espèces de coquilles, telles que : *Ostrea columba*, d'Orb. ; *O. biauricularis*, etc.

3° Le terrain falunien inférieur ou tongrien, présente, sur le coteau, des grès tertiaires, qui, comme à Saint-Saturnin, recèlent des impressions de plantes étrangères. Voyez *Paléontologie de Maine-et-Loire*.

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE.

Les archéologues citent pour cette commune, la construction de la chapelle de Notre-Dame-de-Lorette, au XVI[e] siècle, par F. de Châteaubriant, édifiée d'après les dimensions que comporte la célèbre SANTA CASA DE LORETTE, des États-Romains.

JUIGNÉ-SUR-LOIRE

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DES PONTS-DE-CÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située sur la rive gauche de la Loire, entre Mûrs, Saint-Melaine, Saint-Saturnin et Saint-Jean-des-Mauvrets. Le village de Saint-Alemand, à l'est, en fait partie ; la route de Saumur à la Varenne la traverse au sud, et un bac est établi aux Petits-Ports. Enfin, dans cette commune, le schiste tégulaire fut autrefois le sujet de certaines exploitations d'ardoises, dont les excavations ainsi que les débris qui en sont provenus, doivent être explorés par les naturalistes.

Non loin de là l'on extrait des barrettes en schiste esquilleux, employées avec beaucoup d'avantages pour échalasser les vignes.

Au sein de la Loire, dans un lieu connu dans le pays sous le nom de *Cassure de Juigné*, l'on rencontre les fondations d'un ancien pont ou autre construction attribuée aux Romains.

Les religieuses Ursulines d'Angers, possèdent une petite propriété rurale dans cette commune.

Superficie : 1,249 hectares, dont 217 hectares 81 ares en vignes, et 8 hectares 78 ares en bois.

Population : en 1856, 1,101 habitants ; en 1861, 1,044 habitants.

Bureau de poste : Brissac.

Distances : de Mûrs, 7 kil. ; de Saint-Melaine, 5 kil. ; de Saint-Saturnin, 3 kil. ; de Saint-Jean-des-Mauvrets, 2 kil. 1/2 ; des Ponts-de-Cé, 5 kil. ; d'Angers, 12 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers.* — 2° Alluvions au bord de la Loire.

1° Le terrain silurien occupe toute l'étendue de cette commune, et le dépôt de schiste tégulaire, autrefois exploité sur une assez

grande échelle, se rattache à la formation de même nature que l'on trouve à Trelazé.

2° Le terrain d'alluvion se rencontre au bord de la Loire.

** Plantes.

Gagea bohemica, Schult.; pelouses schisteuses (Pr.). Février, mars.
Trifolium suffocatum, L., pelouses schisteuses (M.). Mai, juin.
Marsilea quadrifolia, L. (Marsilée) boire de la Loire (M.). Juillet-octobre.

CARRIÈRES ABANDONNÉES ET LIEUX MARÉCAGEUX.

Potamogeton heterophyllus, Schreb., var. P. gramineum, L. Juin-août.
Ranunculus nodiflorus, L., bord des eaux. Mai.
Cardamine parviflora, L. ; bord des eaux. Mai, juin.
Peplis Boræi, Jord.; bord des flaques d'eau (B.). Juillet-septembre.
Airopsis agrostidea, Dc. ; bord des anciennes carrières. Juillet-août.
Epilobium palustre, L. ; bord des anciennes carrières. Juin-septembre.
Eriophorum gracile, Koch. ; lieux tourbeux. Mai, juin.
Drosera rotundifolia, L. ; lieux tourbeux. Juin-octobre.
Juncus capitatus, Weig. ; lieux sablonneux et humides. Mai-juillet.
Scirpus michelianus, L. ; lieux sablonneux et humides. Eté.

SUR LES DÉBRIS DE CARRIÈRES D'ARDOISES.

Genista purgans, L. (1). Avril-juin.
Sedum sexangulare, L. Juin-juillet.
Sedum anglicum, Huds. Mai-juillet.
Umbilicus pendulinus, Dc. Mai-juillet.
Vincetoxicum officinale, Mœnch. (*Asclepias vincetoxicum*, L.). Juin-septembre.
Scrophularia canina, L. ; bord de la Loire. Mai-juillet.
Festuca ovina, L. ; pelouses. Mai, juin.

*** Animaux.

Mollusques.

Physa fontinalis, Drap. ; boires de la Loire.
Cyclas rivalis, Drap. ; boires de la Loire.

(1) Cette localité est la seule reconnue, pour le département de Maine et Loire, à fournir cette plante.

Unio batavus, Nils.; la Loire, à la cassure de Juigné, près les petits ports, de très-beaux exemplaires.
Unio Requienii, Mich.; la Loire, à la cassure de Juigné, près les petits ports, de très-beaux exemplaires.

Insectes coléoptères.

Omophron limbatus, F.; dans le sable, au bord de la Loire, à la cassure de Juigné (1).
Callistus lunatus, F.; à terre.
Anomala oblonga, F.
Hoplia cœrulea, Drury. Mai.
Notoxus monoceros, L.; sur les luisettes, ainsi que beaucoup d'autres insectes.

Insectes névroptères.

Les mêmes espèces que celles de Saint-Jean-de-la-Croix.

SAINT-MATHURIN

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DES PONTS-DE-CÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située à l'ouest d'Angers, entre la Bohalle et la Menitré, Corné, Mazé et Beaufort. Le bourg, dont la hauteur au-dessus du niveau de la mer, se trouve être de 18 mètres 327 millimètres, est traversé par la levée d'Angers à Saumur (route impériale). Le chemin de fer longe et suit la direction de la levée en question. Enfin, le sol, qui est composé d'alluvions modernes, donne des produits agricoles excellents.

Cette commune est le siége d'un notariat, la résidence d'une brigade de gendarmerie à cheval, ainsi que celle d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent : Saint-Mathurin, la Ménitré, la Daguenière et la Bohalle.

(1) Pour se procurer ce joli insecte il faut arroser ou piétiner le sable dans lequel il se réfugie pendant le jour, c'est le seul moyen de le faire sortir de sa retraite.

Superficie : 1,951 hectares, dont 5 hectares 52 ares en vignes et 0 en bois.

Population : en 1856, 2,925 habitants ; en 1861, 2,860 habitants.

Bureau de poste : Saint-Mathurin.

Distances : de la Bohalle, 6 kil. ; de la Menitré, 4 kil. ; de Corné, 8 kil. ; de Mazé, 6 kil. ; de Beaufort, 10 kil. 1/2 ; des Ponts-de-Cé, 17 kil. ; d'Angers, 21 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Toute l'étendue de cette commune appartient au terrain d'alluvions de la Loire.

** Plantes.

Orobanche ramosa, L. ; sur les racines du chanvre, dans toutes les vallées de la Loire. Mai-septembre.
Lamium maculatum, L. ; bord des chemins, etc. Avril-septembre.
Sinapis nigra, L. ; bords de la levée. Juin-septembre.
Diplotaxis tenuifolia, Dc. ; bords de la levée, jusqu'à Saumur. Juin-septembre.

SAINT-MELAINE

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DES PONTS-DE-CÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud des Ponts-de-Cé, entre Soulaines, Vauchrétien, Brissac, Saint-Saturnin et Mûrs.

La petite rivière de l'Aubance, l'un des affluents de la Loire, traverse Saint-Melaine dans la direction du sud-est au nord-ouest ; et la route départementale des Ponts-de-Cé à Loudun, parcourt à l'est une partie de cette commune.

Superficie : 510 hectares, dont 88 hectares 49 ares en vignes, et 10 hectares en bois.

Population : en 1856, 466 habitants ; en 1861, 465 habitants.

Bureau de poste : Saint-Mathurin.

Distances : de Soulaines, 2 kil. ; de Vauchrétien, 5 kil. ; de Brissac, 4 kil. ; de Saint-Saturnin, 6 kil. ; de Mûrs, 7 kil. ; des Ponts-de-Cé, 7 kil. ; d'Angers, 14 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain de cette commune, que l'on rapporte au terrain silurien inférieur, présente aux Rochers de Charuau, des schistes micacés d'un gris rougeâtre, qui le rattachent plus ou moins bien au terrain métamorphique de quelques auteurs.

** Plantes.

Spirea filipendula, L. ; les prés. Mai, juin.
Angelica sylvestris, L. ; bord des ruisseaux. Juillet, août.
Trifolium glomeratum, L. ; lieux sablonneux. Mai, juin.
Lotus augustissimus, L. ; les Brosses. Mai, juin.
Vicia cracca, L. ; haies et buissons, champs cultivés. Mai-août.
Lathyrus nissolia, L. ; champs cultivés, etc. Mai-juillet.

ROCHERS ET LANDE DE CHARUAU.

Galium læve, Thuil. ; champs cultivés, etc. Juin, juillet.
— sylvestre, Poll. (var. G. Bocconi, Dc.). Juin, juillet.
Plantago carinata, Schrad. ; rochers. Mai-septembre.
Teesdalia iberis, Dc. ; pelouses. Avril-juin.
Hypericum linearifolium, Vahl. ; lieux secs. Juin-août.
Festuca cinerea, Vill. ; pelouses.
Brachypodium tenellum, P. B. (Festuca tenuiflora, Schrad.) ; pelouses. Mai, juin.
Festuca ovina, L. ; pelouses. Mai, juin.
Weissia mucronata (mousse), sur les rochers.
Riccia fluitans (hépatique), la mare Biot.

*** Animaux.

Insectes coléoptères.

Buprestis tenebrionis, L.; à terre. Juin, juillet.
Cetonia obscura, Dufts.; sur les fleurs. Juin.
Cryptocephalus bipunctatus, L.; sur les plantes. Eté.

Insectes hyménoptères.

Mutila europæa, Fab.; à terre.
Eumenes pomiformis, Fab.; à terre.

LA MÉNITRÉ

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DES PONTS-DE-CÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située à l'est d'Angers, entre Saint-Mathurin, les Rosiers et Beaufort. Le bourg se trouve placé à l'ouest de la route départementale de Baugé à la Loire, et le chemin de fer, avec station, non loin du bourg, suit la direction donnée par la levée dite de Saumur; enfin le sol, de même nature que celui des autres communes riveraines de la Loire, donne des produits agricoles qui leur sont analogues.

Superficie: 1,735 hectares, dont 23 hectares 80 ares en vignes, et 0 en bois.

Population: en 1856, 2,432 habitants; en 1861, 2,297 habitants.

Bureau de poste: La Menitré (le 20 avril 1863).

Foires: Le 24 juin si c'est un mardi ou le 1er mardi suivant.

Distances: de Saint-Mathurin, 4 kil.; des Rosiers, 7 kil.; de Beaufort, 6 kil. 1/4; des Ponts-de-Cé, 22 kil.; d'Angers, 26 kil.

MOZÉ

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DES PONTS-DE-CÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-ouest des Ponts-de-Cé, entre Denée, Saint-Melaine, Vauchrétien, Beaulieu et Rochefort.

La route impériale d'Angers aux Sables, passe à l'ouest du bourg.

Au Port-Biteau, sur la Loire, se trouve le bac qui communique d'une rive à l'autre.

Superficie : 2,552 hectares, dont 269 hectares 86 ares en vignes, et 18 hectares 05 ares en bois.

Population : en 1856, 1,650 habitants; en 1861, 1,620 habitants.

Bureau de poste : les Ponts-de-Cé.

Distances : de Denée, 5 kil. 1/2 ; de Saint-Melaine, 4 kil. 1/2 ; de Vauchrétien, 7 kil. ; de Beaulieu, 6 kil. ; de Rochefort, 10 kil. ; des Ponts-de-Cé, 9 kil. ; d'Angers, 15 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain silurien inférieur : *Schistes divers.*

Toute l'étendue de cette commune appartient à cette formation.

MURS ET ÉRIGNÉ

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DES PONTS-DE-CÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-ouest des Ponts-de-Cé, entre celles de Saint-Jean-de-la-Croix, Denée, Soulaines et Juigné-sur-Loire. Elle se compose de deux paroisses : Mûrs et Erigné, dont les habitations, en général, sont groupées par villages ou hameaux, tels que ceux de la Roche-d'Erigné, des Châtelliers, de Grand-Claye, de Petit-Claye, de la Gilarderie, de Raffray, des Mazières, de la Boire-Croissant, etc., etc.

La petite rivière l'Aubance et un ruisseau, son affluent, venant de Mozé, passent sur cette commune, ainsi que le Louet, un des bras de la Loire, qui la traverse de l'est à l'ouest dans la vallée, en passant au pied d'une roche escarpée assez élevée, connue sous le nom de *Roche de Mûrs*.

Il en est de même de la *Butte d'Erigné*, située à l'est et au-delà du pont du Louet, dont la base est également baignée par cette rivière. Cette butte, bien aérée, a reçu en quelque sorte le privilége de réunir les moulins à vent de cette contrée.

La vallée dont il vient d'être question est bornée au nord par la levée de Saint-Jean-de-la-Croix aux Ponts-de-Cé.

Deux bacs sur le Louet sont établis pour la communication d'une rive à l'autre : l'un au port Gaurion, l'autre au port Bitout ou Biteau.

Cette commune, du reste, qui présente des vallées et des vallons, et fournit des produits agricoles qui consistent en grains, chanvres, lins, vins, etc., est desservie par trois prêtres : un desservant et un vicaire pour la paroisse de Mûrs, et un desservant pour celle d'Erigné.

Enfin, indépendamment d'une école communale pour les garçons, comme cela a lieu dans toutes les communes, Mûrs possède encore une école pour les petites filles, dirigée par deux sœurs de l'ordre de Saint-Charles, dont le zèle charitable les porte en outre à donner des soins aux malades.

Superficie : 1,732 hectares, dont 266 hectares 39 ares en vignes, et 3 hectares 89 ares en bois.

Population : en 1856, 1,576 habitants; en 1861, 1,581 habitants.

Bureau de poste : les Ponts-de-Cé.

Distances : de Saint-Jean-de-la-Croix, 3 kil. 1/2 ; de Denée, 4 kil. 1/4 ; de Soulaines, 4 kil. 1/2 ; de Juigné-sur-Loire, 6 kil. ; des Ponts-de-Cé, 5 kil. ; d'Angers, 11 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers, quartzites*, etc. — 2° Alluvions du Louet.

1° Le schiste, qui se présente sous diverses modifications, se montre en grande masse à la *Roche de Mûrs*, située sur la rive gauche du Louet, où il forme un escarpement considérable et presque à pic, ainsi qu'à la *Butte d'Erigné*. Dans cette dernière localité, l'on rencontre des quartzites, disposés par lits alternants avec le schiste, et que l'on extrait pour l'empierrement des routes. Un dépôt assez considérable de cette espèce de roche employée au même usage, se montre sur la route de Brissac, près du dernier moulin. De petits filons de *manganèse terreux* se font remarquer quelquefois parmi ces quartzites.

2° Les alluvions du Louet, qui ressemblent à celles de la Loire, occupent des espaces considérables sur l'une et l'autre rive de cette rivière.

** Plantes.

Latræ clandestina, L. (*Clandestina rectiflora*, Lam.) ; bord de l'Aubance. Avril, mai.
Galanthus nivalis, L. ; bord des haies, des prés. Février, mars.
Draba muralis, L. ; talus des fossés, etc. Erigné, etc. Avril, mai.
Primula officinalis, L. ; les prés, etc. Avril, mai.
Gagea Bohemica, Schult. ; pelouses schisteuses, butte d'Erigné. Mars.
— saxatilis, Sch. ; pelouses schisteuses. Cette espèce et la précédente ne se trouvent plus dans cette localité.
Ranunculus ophioglossifolius, Vill. ; fossés inondés. Mai-juillet.
Sisymbrium irio, L. , le long des maisons du bourg. Avril-juin.
Lepidium ruderale, L. ; le long des maisons du bourg. Juin-octobre.

Barbarea præcox, R. Br. ; vignes, bord des chemins, etc. Avril, mai.
Prunus Desvauxii, Bor. ; haies et talus de fossés. Avril.
Rosa sæpium, Thuil. ; haies et buissons. Juin, juillet.
— rubiginosa, L. ; haies et buissons. Juin, juillet.
— stylosa, Desv. ; haies et buissons. Mai, juin.
— gallica, L. ; haies des Cossardières. Juin.
Ononis repens, L. ; lieux incultes. Juin-août.
Trifolium glomeratum, L. ; lieux incultes. Mai, juin.
— suffocatum, L. ; butte d'Erigné, etc. Mai, juin.
Amaranthus retroflexus, L. ; lieux cultivés, décombres, etc. Juillet-septembre.
Epipactis. . . . ; coteau Grosleau. Juin.
Orchis mascula, L. var. ; près du village de Raffray. Avril-juin.
Teesdalia iberis, Dc. ; pelouses schisteuses. Avril-juin.
Ceterach officinarum, Dc. (fougère) ; les murs du bourg d'Erigné. Juillet-octobre.
Scilla autumnalis, L. ; pelouses schisteuses. Août-septembre.
Phalangium liliago, Schreb. ; coteau de l'Ermitage (Bast.). Printemps.
Corydalis solida, Smith. (*C. bulbosa*, Dc.) ; la roche de Mûrs. Mars, avril.
Doronicum plantagineum, L. ; la roche de Mûrs. Mars, avril.
Luzula maxima, Dc. ; la roche de Mûrs. Avril, mai.
Quercus ilex, L. ; la roche de Mûrs. Mai.

Obs. Quant aux plantes de la vallée, elles sont d'espèces semblables, pour la plupart, à celles que l'on rencontre dans l'île Saint-Jean-de-la-Croix (voy. *Saint-Jean-de-la-Croix*). Il en est de même pour quelques animaux.

*** Animaux.

Oiseaux.

Nous ne trouvons dans cette commune qu'un seul oiseau rare en Anjou, c'est l'ortolan (*Emberisa hortulana*, L.), qui habite les vignes, où chaque année il vient nicher. La Loire, du reste, paraît être une limite qu'il franchit rarement, habitant plus au sud de préférence.

Insectes coléoptères.

Parmi les coléoptères, nous citerons plus particulièrement l'omophron limbatus, F., qu'on rencontre sur la rive gauche du Louet.

Insectes orthoptères.

Bacillus Rossia, Gray. Assez commun dans les vignes. Août-octobre.

Insectes névroptères.

Gomphus unguiculatus, Vand-Lind. Bord du Louet, à peu de distance du pont. Fin de juin.

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE, HISTOIRE.

1° Au village des Chatelliers ainsi qu'à celui des Mazières, l'on retrouve les vestiges de constructions qui remontent à l'époque où les Romains, s'étant emparés des Gaules, vinrent s'établir dans cette contrée.

2° C'est aussi dans cette commune que Dumnacus, ce terrible Gaulois, succomba (1), avec la majeure partie de son armée (douze mille hommes), dans un combat qu'il provoqua et soutint avec courage contre les légions formidables que commandait Fabius. (*Commentaires de César.*)

Enfin, sur les bords de l'Aubance, dans un lieu solitaire, se présentent plusieurs collines peu élevées, dont l'une d'elles, située à mi-côte, recèle une petite chapelle connue sous le nom d'*Ermitage de Notre-Dame de la Roche-Noire*. Ce lieu de dévotion pour les uns, de curiosité pour les autres, est devenu pour les premiers un but de pèlerinage assez fréquenté.

Nous terminerons ce que nous avons à dire sur la commune de Mûrs en rappelant que sa nouvelle église — érigée sur les plans et la direction de M. de Coutailloux, architecte, et terminée en 1863 — a reçu, le 18 décembre de la même année, la consécration qui a été faite par Mgr Angebault, évêque d'Angers.

LES PONTS-DE-CÉ

(CHEF-LIEU DE CANTON, ARRONDISSEMENT D'ANGERS.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud d'Angers, sur la rive droite de la Loire, entre Sainte-Gemmes-sur-Loire, Angers, Trelazé, la Daguenière, Juigné-sur-Loire et Mûrs.

(1) D'autres historiens disent que Dumnacus se retira en Armorique.

Elle s'étend plus particulièrement de l'ouest à l'est, depuis Sainte-Gemmes-sur-Loire jusques et compris la paroisse de Sorges, qui en fait partie. Plusieurs îles sur la Loire lui appartiennent également; telles sont l'île de Belle-Poule, l'Ile-au-Bourg, etc.

La ville des Ponts-de-Cé, qui commence au pont Bourguignon (pont éclusé, situé sur le canal de l'Authion), s'étend sur plusieurs îles de la Loire au moyen de ponts en pierre qui les traversent et les réunissent en une seule, et ainsi jusqu'au pont du Louet (1).

Cette petite ville, qui est divisée en deux paroisses, Saint-Maurille et Saint-Aubin, est située de la manière la plus heureuse, la plus pittoresque, et en quelque sorte au sein des eaux.

Cette commune, comme nous l'avons déjà vu, s'étend jusque et compris la paroisse de Sorges, située vers nord-est, non loin de

(1) Ces ponts, de récente construction, bâtis en pierre de granit et de schiste, et dans une ligne plus directe que les précédents, ont été commencés en 1846 et terminés en 1849. Ils remplacent, avec un immense avantage, les anciens ponts en bois, étroits, dangereux, sujets à de fréquentes réparations et dont l'origine, bien que contestée par quelques archéologues, est attribuée à César.

Ces nouveaux ponts sont divisés en trois travées. La première, formée de trois arches, constitue le *Pont de Saint-Aubin*. La deuxième travée qui présente onze arches, porte le nom de *Pont de Saint-Maurille*. Toutes les arches composant ces ponts sont surbaissées en anse de panier et d'une parfaite exécution; elles sont construites en pierres d'ardoises coupées à la scie et bordées par de larges et longues pierres de granit (granit de Bécon).

Les parapets ainsi que les bordures des trottoirs sont également de cette nature de pierre.

Ces nouveaux ponts qui présentent, entre les parapets, une largeur de 10m,50, donnent, à partir du pont Bourguignon jusqu'à la Roche-d'Erigné, une longueur d'environ 3,000 mètres (*).

Enfin, le troisième pont, celui du Louet, de construction déjà ancienne, se compose de chaussées et de travées en bois placées sur le Louet (**), qui se prolongent en ligne directe, de la Roche d'Erigné aux deux premiers ponts.

Ces divers travaux présentent un ensemble des plus remarquables, et un léger coude qu'il a été impossible d'éviter, il faut le croire, est le seul reproche que l'on puisse faire à cet ouvrage admirable, d'ailleurs, et dont le succès, en couronnant l'entreprise, devient une gloire pour les hommes qui en ont conçu la pensée et dirigé l'exécution.

Obs. historique. Sur le rapport adressé au conseil général par M. Goury, inspecteur divisionnaire des ponts-et-chaussées, il fut décidé que les nouveaux ponts, dont il est ici question, seraient placés où nous les voyons aujourd'hui et construits en maçonnerie; M. Dupuy, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, ainsi que M. Mahyer, ingénieur ordinaire, redigèrent le projet définitif, et le 4 juin 1846, une loi affecta deux millions à la construction de ces ponts. L'adjudication des travaux eut lieu le 10 août de la même année, et le 4 septembre 1847, le président du conseil général posa la première pierre de cet admirable travail.

Le pont Saint-Maurille étant plus avancé dans sa construction que celui de Saint-

(*) Sur la grande Loire, ce pont présente quatorze arches de 25 mètres d'ouverture; et les trottoirs ont 1 m. 66 c. de largeur.

(**) Le Louet est le bras de la Loire qui touche la butte d'Erigné et la roche de Mûrs.

l'île de Belle-Poule (1), dont au reste elle est séparée par le canal de l'Authion, la Fosse de Sorges qui la touche, et la levée syndicale de Belle-Poule, celle-ci de 6 kil. environ de longueur.

Ce canal, qui commence au pont de Sorges, situé sur la levée ou route de Saumur, longe la Loire jusqu'à Sainte-Gemmes où il verse ses eaux dans le fleuve (2).

Pour communiquer d'une rive à l'autre de la Loire, un bac est établi aux Grandes Plaines.

La route impériale d'Angers aux Sables, par Chemillé — dont le trajet, d'Angers aux Ponts-de-Cé, est parcouru de demi-heure en demi-heure par un omnibus, devenu maintenant indispensable — est on ne peut plus fréquentée.

Cette route, qui traverse la ville, reçoit, à la butte d'Erigné, plusieurs embranchements qui la coupent de l'est à l'ouest par la route départementale des Ponts-de-Cé à Loudun, par Brissac, laquelle, à son tour, reçoit et donne communication à celle, également départementale, de Saumur à la Varenne.

La ville des Ponts-de-Cé est le siége d'une justice de paix, d'un notariat, la résidence d'une brigade de gendarmerie, d'un receveur de l'enregistrement, d'un percepteur pour les communes des Ponts-de-Cé, de Saint-Jean-de-la-Croix, de Sainte-Gemmes-sur-Loire et de Mûrs, d'un receveur des contributions indirectes et de la navigation, de l'octroi et de la déclaration pour l'enlèvement des bois-

Aubin, reçut, le dimanche 6 mai 1849, la première pierre de son premier parapet, et le 2 septembre de la même année eut lieu la bénédiction de ce même pont.

Pour cette solennité, Mgr l'évêque d'Angers, accompagné d'une partie de son clergé, MM. les membres du conseil général, ainsi qu'une députation de la garde nationale d'Angers (artilleurs avec leurs pièces), et beaucoup d'autres personnes furent invitées par les autorités des Ponts-de-Cé.

Trois discours furent prononcés, le premier par M. Dupuy, ingénieur en chef des travaux; le deuxième par M. le maire d'Angers, et le troisième par M. le curé des Ponts-de-Cé, et chaque arche, ensuite, reçut la bénédiction épiscopale. Le journée se termina par des réjouissances, qui se prolongèrent fort avant dans la soirée.

A partir de ce jour, ce nouveau pont ayant été livré à la circulation, il fut décidé que les anciens ponts seraient immédiatement interdits au public et démolis le plus promptement possible.

(1) C'est dans cette île que M. Boutton-Levêque élève des vaches pur sang Durham et des chevaux, également pur sang, de diverses races, dont les produits déjà bien connus sont justement appréciés.

(2) Le pont de Sorges, qui est situé sur le canal de l'Authion, traverse la levée ou route de Saumur. Sa construction, en pierres de taille, remonte à l'année 1832. Ses arches, au nombre de trois, portent des vannes à clapets, fermant à volonté, pour empêcher les grandes crues de la Loire de refluer leurs eaux dans le lit de l'Authion; et le canal, canal de dérivation, terminé en 1833, a été creusé pour atteindre ce but, depuis le pont en question jusqu'à Sainte-Gemmes; mais au pont Bourguignon ce canal peut également être fermé à volonté, au moyen d'une ample vanne, lorsque l'on craint l'élévation des eaux de la Loire.

sons, d'une compagnie de sapeurs-pompiers, enfin, de deux médecins et deux pharmaciens.

La hauteur au dessus du niveau moyen de la mer, prise au pont Saint-Maurille, est de 15^{m},262.

Les crues extraordinaires de la Loire, mesurées à l'échelle des Ponts-de-Cé, ont été : en 1843, de 5^{m},54 et en 1857, de 5^{m},56.

Superficie : 1,960 hectares, dont 23 hectares 68 ares en vignes, et 18 hectares 14 ares en bois.

Population : en 1856, 3,814 habitants ; en 1861, 3,739 habitants.

Bureau de poste : les Ponts-de-Cé.

Marché : tous les vendredis.

Distances : de Sainte-Gemmes-sur-Loire, 3 kil. ; de Trelazé, 4 kil. 3/4 ; de la Daguenière, 6 kil. 3/4 ; de Sorges, 3 kil. ; de Juigné-sur-Loire, 4 kil. 1/2 ; de Brissac, 9 kil. 1/2 ; d'Angers, 6 kil.

Cette commune, au reste, dont les terres appartiennent, pour la majeure partie, aux alluvions de la Loire, possédant par cela même toutes les conditions que l'on peut désirer pour les bonnes terres arables, jouit aussi des avantages que lui donne sa position géographique, qui d'ailleurs est semblable, pour les produits agricoles, à quelques modifications près, à toutes les vallées de la Loire.

Enfin, elle doit être visitée par les naturalistes qui rencontreront, surtout aux environs de Sorges, aux buttes de Rivettes ou Petites-Perrières, à la Fosse de Sorges, etc., un grand nombre de plantes et d'animaux, surtout d'insectes des plus intéressants.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers.* — 2° Alluvions de la Loire.

1° Le schiste, qui occupe toute l'étendue de cette commune, soit comme sol, soit comme sous-sol, se montre à découvert dans la ville même des Ponts-de-Cé, et plus particulièrement encore sur la paroisse de Sorges, au Grand et au Petit-Rivet, aux Petites-Perrières, aux moulins de Champ-Fleury, ainsi qu'aux environs du Prieuré et de Saint-Augustin. Dans ces diverses localités, le schiste ardoisier a été extrait d'un grand nombre de petites carrières aujourd'hui remplies d'eau et depuis longtemps abandonnées.

La Fosse de Sorges paraît avoir été creusée dans un intérêt semblable.

2° Enfin les alluvions se montrent sur différents points, mais plus particulièrement aux environs de la ville des Ponts-de-Cé.

** Plantes.

LES ENVIRONS DES PONTS-DE-CÉ.

Galanthus nivalis, L. ; les prés, en remontant la Loire. Février, mars.
Trifolium molinerii, Balb. ; les prés qui bordent la Loire. Mai-juillet.
Anthemis mixta, L. ; champs sablonneux. Juin-septembre.
Limosella aquatica, L. ; bords de la Loire. Mai-septembre.
Potamogeton gramineum (*P. heterophyllus*, Schreb.) ; les bords de la Loire. Juin-août.
Sisymbrium irio, L. (1). Avril-juin.
Solidago glabra, Desf. (2) ; les oseraies. Juin-août.

Obs. Pour les autres plantes, croissant dans les vallées, voy. *Plantes de Saint-Jean-de-la-Croix*.

LES ENVIRONS DE SORGES.

Lamium maculatum, L. ; près le pont de Sorges. Avril-octobre.
Sinapis nigra, L. ; levée de Saumur, près le pont de Sorges. Mai-septembre.
Trigonella ornithopioïdes, Dc. ; les prés (3). Mai, juin.
Trifolium striatum, L. ; pelouses, etc. Mai-juillet.
— maritimum, Huds. ; lieux frais des prairies. Mai, juin.
— aureum, Poll. ; les prés. Juin, juillet.
— molinerii, Balb. ; prairies des bords de la Loire. Mai-juillet.
Stellaria glauca, With. ; prairies des bords de la Loire. Mai, juin.
Erythræa pulchella, Fries; var. palustris (*Gent. palustris*, Lm.); bord des eaux. Juin-septembre.
Cirsium bulbosum, Dc. ; lieux frais. Juin, juillet.
Verbascum Bastardi, R. et S. ; lieux incultes. Eté.
— spurium, Koch ; lieux sablonneux. Eté.
— thapso-floccosum, Lec. et Lamt. ; lieux incultes. Eté.
Linaria simplex, Dc. ; île de Belle-Poule. Juillet-septembre.

(1) Cette plante, qui croissait au pied des parapets des anciens ponts, a disparu de cette contrée par la démolition de ces ponts.

(2) Cette plante étrangère s'est naturalisée dans les oseraies qui bordent la Loire.

(3) Grande plante dans les prés frais, très petite sur les pelouses sèches.

LA FOSSE DE SORGES : LIEUX MARÉCAGEUX ET D'UNE ASSEZ GRANDE ÉTENDUE.

Sparganium ramosum, Huds. (vulgairement rouche). Mai, juin.
Potamogeton nutans, L. Eté.
— fluitans, Roth. Eté.
Hottonia palustris, L. Mai.
Limnanthemum nymphoides, Link. ; les eaux. Juillet-septembre.
Hydrocharis morsus ranæ, L. ; en abondance. Eté.
Myriophyllum spicatum, L. Eté.
— verticillatum, L. Eté.

BUTTES DE RIVET : PETITES CARRIÈRES ABANDONNÉES, PRÈS DES MOULINS DE CHAMPS-FLEURIS, ETC. (1).

Sphagnum latifolium, Dc. (mousse) ; forme une masse flottante.
Osmonda regalis, L. (fougère); parmi les sphagnum. Juin-août.
Blechnum spicant, Smith (fougère); parmi les sphagnum. Juin-septembre.
Eriophorum gracile, Roth. ; parmi les sphagnum. Printemps.
Calamagrostis lanceolata, Roth.; parmi les sphagnum. Juin, juillet.
Glyceria fluitans, R. Br. ; les trous inondés. Mai-août.
Agrostis vulgaris, With. Var. A. aristata, Schr. ; bord des trous. Eté.
Montia rivularis, Gmel. ; bord des eaux. Avril-septembre.
Cardamine dentata, Schult. ; lieux inondés. Avril-juin.
Menianthes trifoliata, L. ; lieux tourbeux. Avril, mai.
Epilobium palustre, L. ; lieux tourbeux. Juin-septembre.
Hydrocharis morsus ranæ, L. ; lieux tourbeux. Juillet-août.
Hottonia palustris, L. ; lieux tourbeux. Mai, juin.
Isnardia palustris, L. ; bord des eaux. Juin-septembre.
Ranunculus nodiflorus, L. ; bord des eaux. Mai.
— ophioglossifolius, Vill. Mai-juillet.
Stellaria glauca, With. ; lieux frais, herbeux. Juin, juillet.
Bulliarda Vaillantii, Dc.; flaques d'eau desséchées. Juin-septembre.
Sedum anglicum, Huds. ; sur les buttes. Mai-juillet.
— andegavense, Desv. ; sur les buttes. Juin.
Quercus toza, Bosc. ; sur les buttes. Juin.

(1) Ces lieux connus sous les noms de Petites-Perrières, de Buttes de Rivet, qui présentent des monticules et des trous de carrières abandonnées remplis d'eau et de plantes, sont on ne peut plus intéressants à visiter sous les rapports de la botanique et de la zoologie.

LES ENVIRONS DU PRIEURÉ DE SAINT-AUGUSTIN, PRÈS SORGES.

Chrysanthemum segetum, L. ; champs sablonneux. Juin-octobre.
Turritis glabra, L. ; talus de fossés. Mai-juillet.
Galanthus nivalis, L. ; talus de fossés. Février, mars.
Cerastium arvense, L. ; lieux sablonneux. Avril, mai.
Trifolium suffocatum, L. ; pelouses schisteuses. Avril, mai.
— subterraneum, L. ; pelouses, talus de fossés. Mai, juin.
Festuca duriuscula, L. ; les pelouses schisteuses. Mai, juin.
— ovina, L. ; les pelouses schisteuses. Mai, juin. Été.
Neottia spiralis, Dc., les chaintres des environs de l'ancien prieuré, près d'une fontaine (1), etc. Août, septembre.
Brachypodium Halleri, Ræm., et sa var. B. aristata, Koch. ; sur les murs, etc. Mai, juin.

*** Animaux divers.

Oiseaux.

Obs. Pour les oiseaux que l'on rencontre sur la Loire ou ses bords, voy. ce que nous avons dit en parlant de ce fleuve et de l'île de Saint-Jean-de-la-Croix.

OISEAUX NICHANT SUR LES EAUX DE LA FOSSE DE SORGES
OU SUR SES BORDS.

Foulque macroule : Fulica atra, L.
Sarcelle d'été : Anas querquedula, L.
Hirondelle de mer épouvantail : Sterna nigra, L. (2).
Grébe castagneux : Podiceps minor, Lath.
Bécassine ordinaire : Scolopax gallinaga, L.
Chevalier guignette ? : Totanus hyppolemos, Tem.
Gallinule de genêt : Gallinula crex, Lath.
— marouette : Gallinula porzana, Lath.
— Baillon : Gallinula Bailloni, Tem.
— commune : Gallinula chloropus, Lath. (Voy. *Poule-d'eau.*)

Obs. Quant aux oiseaux de passage sur la Fosse de Sorges, ils sont nombreux, paraît-il, puisque leur séjour dans cette localité a fait comprendre celle-ci au nombre des lieux affermés pour la chasse ; mais comme ces oiseaux se retrouvent également sur l'Authion, nous croyons devoir renvoyer le lecteur à ce dernier article.

(1) Les eaux de cette fontaine jouissent — comme toutes celles, sans doute, qui sont pures, limpides et froides — de la propriété de fortifier les yeux.

(2) La petite hirondelle de mer : Sterna minuta, L., paraît sur la Fosse de Sorges, comme beaucoup d'autres oiseaux, mais elle n'y niche pas.

Reptiles.

L'*Acerta bilineata*, Daud., ainsi que sa variété à quatre raies; à terre, parmi les genêts et les buissons, aux environs de Rivet, des Petites-Perrières, etc. *Coluber viperinus*, Latr.; à terre, parmi les genêts et les buissons, aux environs de Rivet, des Petites-Perrières, etc.; se tient ou dans l'eau ou sous les pierres; commune dans cette localité.

Triton marmoratus. Espèce rare dans ce département, mais très multipliée dans les flaques d'eau des Petites-Perrières, ainsi que les quatre autres espèces dont les noms suivent : *Triton cristatus*; *Triton punctatus ; Triton palmatus*, et *Triton abdominalis*.

Mollusques.

Planorbis nautileus, Desh. in Lam.; flaques d'eau des Petites-Perrières, parmi les herbes. *Planorbis nitidus*, Müll.; en grand nombre avec l'espèce précédente. *Vivipara contecta*, Millet. La Fosse de Sorges, ainsi que le canal de l'Authion nourrissent de beaux et grands individus.

Crustacés.

Lepidurus productus, Leach; fossés des prairies, non loin des moulins de Champ-Fleury. Juin-août.

Insectes.

Dans la paroisse de Sorges, les insectes sont nombreux en espèces, et particulièrement les insectes aquatiques.

Insectes coléoptères.

PETITES CARRIÈRES ABANDONNÉES, AUX ENVIRONS DE RIVET (LIEUX REMPLIS D'EAU ET DE PLANTES AQUATIQUES).

Elaphrus uliginosus, F.; bord des eaux.
— cupreus, Dufts.; bord des eaux.
Haliplus fulvus, F.
Pelobius Hermanni, F.
Hyphydrus ferrugineus, L.
— variegatus, Aubé.
Hydroporus 12 pustulatus, F.
— depressus, F.
— dorsalis, F.
— erythrocephalus, L.
Hydroporus sexpustulatus, F.
— flavipes, Ol.
Laccophilus minutus, L.
Colymbetes fuscus, L.
— striatus, L.
— notatus, F.
— adspersus, F.
Ilibius ater, De Geer.
— obscurus, Marsh.
— fenestratus, F.
— uliginosus, L.
Agabus agilis, F.

Agabus uliginosus, F.
— chalconotus, Panz.
— maculatus, L.
— abreviatus, F.
— didymus, Ol.
— brunneus, F.
— paludosus, F.
— bipunctatus, F.
Dytiscus marginalis, L.
— circumflexus, F.
— punctulatus, F.
Acilius sulcatus, L.
Hydaticus transversalis, F.
Hydaticus hybneri, F.
— cinereus, L.
Hydrophilus piceus, L.
Hydrous caraboides, L.
Hydrobius fuscipes, L.
Philhydrus melanocephalus, F.
Helochares lividus, Forst.
Berosus lividus, L.
Helophorus luridus, L.
— aquaticus, L.
Hydrochus elongatus, Schall.
Hydræna riparia, Kug.
Parnus prolifericornis, F.

MÊME LOCALITÉ, MAIS HORS DES EAUX.

Elaphrus uliginosus, F.; bord des eaux.
— cupreus, Dufts.; bord des eaux.
Silpha quadripunctata, L.; sur le chêne brosse.
— rugosa, L.; à terre.
— obscura, L.; à terre.
— lævigata, F.; à terre.
Cistela ceramboides, L.; sur les arbres.
Hister unicolor, L.
— major, L.
— 4 maculatus, L.
— bimaculatus, L.
Homoloplia ruricola, F.
Chrysomela hæmoptera, L.

Insectes hémiptères.

Dorideres marginatus, F.
Pentatoma sphacelata, F.
Verlusia quadrata, F.
Coreus hirticornis, F.
Ligæus punctum, F.
— punctatoguttatum, F.; sur la digitale.
Pyrates stridulus, F.
Pterometus hemipterus, Scill.; sur les épis du festua fluitans.
Harpactor cruentus, F.; à terre, sur les buttes.
Centrotus cornutus, L.; sur la fougère.

LES ESPÈCES QUI SUIVENT VIVENT DANS L'EAU :

Naucorus cimicoides, L.
— maculata, F.
Nepa cinerea, L.
Ranatra linearis, L.
Corisa Geoffroyi, Leach.
Corisa striata, L.
— coleoptrata, F.
Ploa minutissima.
Notonecta glauca, L.; et plusieurs variétés.

Insectes névroptères.

CARRIÈRES ABANDONNÉES DE RIVET ET LIEUX VOISINS.

Libellula quadrimaculata, L.; Avril-juin.
— sanguinea, Müll. Tout l'été.
— striolata, Charp. Tout l'été.
Anax formosa, Vand. L. Tout l'été.
Æschna pratensis, Müll. Mai.
Lestes sponsa, Hann. Juillet-septembre.
Lestes nympha, de Sel. Juillet-septembre.
Lestes virens, Charp. Juillet-septembre.
— barbara, F. Juillet-sept.
— fusca, L. Juillet-sept.
Agrion tenellum, de Sel.
— minium, Haris, etc.
Emerobius erytrocephalus, Ramb.; sur le chêne brosse. Juillet.

Insectes lépidoptères.

BUTTES DE RIVET ET LIEUX VOISINS.

Satyrus fidia, L.; lieux arides. Eté.
— Fauna, F.; lieux arides. Eté.
Bombix lanestris, L.
— rubi, L.
— trifolii, F.
Saturnia carpini, Bork.
Cilix spinula, H.
Adena genistæ, Bork.
Chesias spartiaria, Bdv.
Hydrocampa lemnalis, Schr.
Sophronia derivalis, H.
Pterophorus trichodactylus, Curt.

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE, HISTOIRE.

Les Ponts-de-Cé, par abréviation de Ponts de César, sans doute, dont la construction est attribuée à l'illustre Romain de ce nom, remontraient à l'époque où la 7e légion romaine vint établir un camp non loin de cette localité. Voy. *Sainte-Gemmes-sur-Loire*.

Ces ponts en bois, qui reposaient sur des piles et des culées en maçonnerie, ont été remplacés par les ponts actuels, comme nous venons de le dire au chapitre Ier.

La ville des Ponts-de-Cé possède deux églises : l'une d'elles, très ancienne, du XIe siècle, l'église Saint-Aubin est remarquable par son architecture dont les archéologues font beaucoup de cas.

La seconde, ou église Saint-Maurille, menaçant ruines, a été reconstruite sur un nouveau plan, par M. François Villers, architecte à Angers.

Nous citerons aussi dans cette ville, le château fort des Ponts-de-Cé, si toutefois on peut le qualifier ainsi : château du XVe siècle, peu remarquable sans doute par son architecture et encore moins par le développement peu considérable qu'il présente, mais qui rappelle néanmoins quelques souvenirs historiques, entre autres ceux qui se rattachent à Catherine de Médicis et autres personnages de cette époque.

La ville des Ponts-de-Cé ne rappelle-t-elle pas encore cet épisode concernant Strozzi et racontée ainsi par Brantôme :

« Après la paix faite entre les catholiques et les protestants, et qui fut signée à Saint-Germain-en-Laye, le 15 août 1570, le Roi donna l'ordre à ses troupes de quitter la Guienne; Strozzi, en passant par les Ponts-de-Cé, voyant ses compagnies embarrassées par un grand nombre de femmes de mauvaise vie, qui ne tenaient pas compte des avertissements qu'elles avaient reçus de quitter les compagnies militaires que commandait ce général, en fit jeter plus de huit cents dans la Loire, en les précipitant par dessus les parapets des ponts. »

Nous citerons encore pour cette ville des Ponts-de-Cé l'antique assemblée du 14 septembre, connue sous le nom de *Frairie*, vulgairement *assemblée des pommes cuites*, et qui chaque année attire un concours considérable de personnes arrivant de toutes les communes environnantes, et dont la ville d'Angers fournit le plus grand nombre.

Enfin, mais comme un fait moderne, nous reporterons l'attention vers le château-d'eau que l'on remarque près et en avant d'un des ponts.

La décision prise par la ville d'Angers de faire venir les eaux de la Loire dans cette cité, et celle de prendre la prise d'eau aux Ponts-de-Cé, donnèrent lieu d'établir sur ce point la construction d'un château-d'eau, dont la colossale et élégante cheminée cylindrique, construite entièrement en briques, fut terminée au mois d'octobre de l'année 1855.

SAINT-REMY-LA-VARENNE

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DES PONTS-DE-CÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située sur la rive gauche de la Loire, entre Blaison, Saint-Maur et Couture.

Deux îles sur la Loire, dont une plus étendue, située à l'ouest de l'île Saint-Maur, porte le nom d'île Saint-Remy.

La route départementale de Saint-Remy à Saumur se réunit à celle de Saint-Mathurin, qui passe sur la Loire au moyen d'un pont suspendu.

Divers ruisseaux, venant de différents points, et dont plusieurs font tourner des moulins, se réunissent en un seul avant que celui-ci se jette dans la Loire, au nord de la butte de Gohier.

La commune de Saint-Remy-la-Varenne, qui est en partie située sur une colline, présente une fontaine dont les eaux sont ferrugineuses, et montre un beau monument celtique, le dolmen de la Bajoulière. (Voy. pl. 61.) On y voit aussi, au Bois-Davy, les indices de voies romaines ; et dans l'ancien prieuré, l'on remarque des peintures murales.

Le chancelier de France, G. Poyet, avait pour patrie Saint-Remy-la-Varenne.

Enfin, c'est dans cette commune qu'habitait M[me] de Buzelet, dont les connaissances variées en histoire naturelle l'avaient portée à rassembler des fossiles, des plantes et plus particulièrement des insectes de l'ordre des coléoptères : ces derniers formant une collection nombreuse, que cette dame, en mourant, légua à la ville d'Angers.

Superficie 1,550 hectares, dont 258 hectares 16 ares en vignes, et 78 hectares 29 ares en bois.

Population : en 1856, 1,030 habitants; en 1861, 985 habitants.

Bureau de poste : Saint-Mathurin.

Distances : de Blaison, 4 kil. 1/2 ; de Saint-Maur, 5 kil. ; de Couture, 6 kil. ; des Ponts-de-Cé, 23 kil. ; d'Angers, 24 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain jurassique : *Etage toarcien.* — 2° Terrain crétacé : *Etage cénomanien.* — 3° Terrain tertiaire : *Grès.* — 4° Alluvions.

1° Le calcaire jurassique — *étage toarcien* — se montre au pied du coteau qui borde la Loire, depuis Saint-Remy jusqu'au Toureil. 2° Le terrain crétacé repose sur cette formation, de même que le grès tertiaire sur le terrain crétacé. 3° Le grès de cette commune montre quelquefois des impressions de plantes analogues à celles des autres grès de ce département. 4° Enfin, les alluvions modernes se présentent au bord de la Loire.

** Plantes.

Agrostis vulgaris, With. Juillet-septembre
Rumex pratensis, M. et Koch ; lieux humides. Juillet-septembre.
Scutellaria hastifolia, L. ; bord des fossés. Juin-août.
Potamogeton plantagineus, Ducros ; marais, près le bourg. Juillet-septembre.
— pusillus, L. ; les mares. Juillet-septembre.
Carex Hornschuschiana, Hop. ; lieux tourbeux. Mai, juin.
Carex distans, L. ; lieux tourbeux. Mai, juin.
Scirpus pauciflorus, Ligft. (*S. bæotryon*, Ehr.) ; lieux tourbeux. Juin-août.
Orchis incarnata, L. ; lieux tourbeux. Mai-juillet.
— palustris, Jacq. ; lieux tourbeux. Juin, juillet.
Epipactis palustris, Crantz ; lieux tourbeux. Juin, juillet.
Ophrys apifera, Huds. ; prés calcaires. Juin.
Plantago arenaria, Waldst. ; lieux sablonneux. Juin-août.
Polycarpon tetraphyllum, L. ; lieux montueux, incultes. Juillet-septembre.
Asclepias cornuti, Dc. Plante acclimatée dans l'île Saint-Remy et autres îles de la Loire. Juin-août.

Obs. Les eaux ferrugineuses de la fontaine de Saint-Remy recèlent plusieurs frustula (*Fr. bipunctata*, Bréb. ; *Fr. degressa*, Bréb. ; ainsi qu'une conferve indéterminée). Ces différents corps organisés ne peuvent être vus qu'au microscope.

*** **Animaux.**

Insectes.

Pour les insectes coléoptères qui ont été rencontrés dans cette commune par Mme de Buzelet, nous renvoyons au catalogue qu'elle a formé de ces animaux et que la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers comprit au nombre de ses publications, année 1853, insectes d'ailleurs que l'on retrouve en général sur un grand nombre de points limitrophes de la Loire.

SAINT-SATURNIN

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DES PONTS-DE-CÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située sur la rive gauche de la Loire, entre Saint-Jean-des-Mauvrets, Saint-Sulpice, Couture, Brissac et Saint-Melaine.

Le bourg est placé au sommet d'une colline qui domine tout le canton et d'où la vue s'étend à de grandes distances.

De cette position déjà si élevée, si l'on se transporte au sommet d'une tour moderne, que l'on remarque au sud, alors, c'est un véritable panorama que l'on a devant les yeux.

La levée syndicale de Saint-Saturnin et Saint-Jean-des-Mauvrets, occupe deux kilomètres environ de terrain.

Superficie : 1,224 hectares, dont 285 hectares 96 ares en vignes, et 36 hectares 99 ares en bois.

Population : en 1856, 919 habitants ; en 1861, 903 habitants.

Bureau de poste : Brissac.

Distances : de Saint-Jean-des-Mauvrets, 3/4 kil. ; de Saint-Sulpice, 1 kil. 1/2 ; de Couture, 8 kil. ; de Brissac, 5 kil. ; de Saint-Melaine, 5 kil. ; des Ponts-de-Cé, 11 kil. ; d'Angers, 15 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers.* — 2° Terrain crétacé : *Etag cénomanien.* — 3° Terrain falunien inférieur ou tongrien : *Grès tertiaire.*

1° et 2° Le terrain silurien inférieur se montre sur quelques points à l'ouest, entre le château de Saint-Jean et le bourg de Saint-Saturnin, mais ordinairement il est recouvert par le terrain crétacé : celui-ci se présente avec quelques modifications à la ferme d'Origné. Là, cette formation, composée d'un banc de fossiles, atteignant 33 centimètres de profondeur, et recouvert d'une couche de terre végétale ou de transport de près d'un mètre d'épaisseur, repose sur un dépôt de marne argileuse de soixante à soixante-dix centimètres de puissance. 3° Enfin, le grès tertiaire couronne cette dernière formation.

C'est à l'ouest du bourg particulièrement que ce grès se montre avec des empreintes végétales. Plusieurs blocs de cette roche impressionnés de la sorte ont été déposés au cabinet d'histoire naturelle d'Angers. Nous en possédons aussi de beaux échantillons.

** Animaux.

Mollusques.

Cyclostoma elegans, Drap. Plusieurs variétés.
Helix lapicida, L. ; sous les blocs de grès ou leurs fragments, dans le clos des Souchardières, plus particulièrement.
Helix ericetorum, Drap. ; talus de fossés, etc.
Helix nemoralis, L. Plusieurs belles variétés. Dans les bois.

SOULAINES

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DES PONTS-DE-CÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud des Ponts-de-Cé, entre Saint-Melaine, Mûrs, Denée et Mozé.

Un ruisseau, affluent de l'Aubance, se montre au nord, et la route impériale d'Angers aux Sables passe à l'ouest.

Superficie : 1,272 hectares, dont 278 hectares 17 ares en vignes ; et 236 hectares 58 ares en bois.

Population : en 1856, 762 habitants ; en 1861, 753 habitants.

Bureau de poste : les Ponts-de-Cé.

Distances : de Saint-Melaine, 2 kil. ; de Mûrs, 5 kil. ; de Denée, 7 kil. ; de Mozé, 2 kil. ; des Ponts-de-Cé, 8 kil. ; d'Angers, 14 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain silurien inférieur.

Toute l'étendue de cette commune appartient à cette formation.

** Plantes.

Galium sylvestre, Poll. ; parmi les bruyères de la lande du Bois-de-Launay. Juin, juillet.
— læve, Thuil ; parmi les bruyères de la lande du Bois-de-Launay. Juin, juillet.
Linum gallicum, L. ; la lande de l'Aubinière. Juin, juillet.

SAINT-SULPICE

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DES PONTS-DE-CÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située sur la rive gauche de la Loire, entre Saint-Jean-des-Mauvrets, Saint-Saturnin, Blaison et Couture.

Un ruisseau, qui se jette dans la Loire à Juigné, passe au nord du bourg.

Deux bacs, établis sur la Loire, correspondent entre Saint-Sulpice et la rive droite du fleuve.

La levée syndicale de Gohier, Blaison et Saint-Sulpice passe au nord du bourg de cette dernière commune, qui recèle les ruines d'un ancien château érigé en 1554 par Simon de Maillé, archevêque de Tours. Ce célèbre prélat y mourut à l'âge de 81 ans.

Superficie : 290 hectares, dont 15 hectares 20 ares en vignes, et 28 hectares 92 ares en bois.

Population : en 1856, 271 habitants ; en 1861, 261 habitants.

Bureau de poste : Brissac.

Distances : de Saint-Jean-de-Mauvrets, 2 kil. ; de Saint-Saturnin, 1 kil. 1/2 ; de Blaison, 3 kil. 3/4 ; de Brissac, 4 kil. 1/2 ; des Ponts-de-Cé, 10 kil. ; d'Angers, 17 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etage cénomanien.* — 2° Terrain falunien inférieur ou tongrien : *Grès tertiaire.*

1° et 2° Le premier de ces terrains, qui occupe toute l'étendue de cette commune, est parfois surmonté par le grès tertiaire.

Obs. Quant aux autres productions naturelles, elles sont en général semblables à celles des communes limitrophes ; cependant nous y avons rencontré un insecte coléoptère, le *sarrotrium clavicorne*, L., se cachant dans le sable, et qui n'avait pas encore été observé dans ce département.

CANTON DE THOUARCÉ

GÉNÉRALITÉS.

Le canton de Thouarcé, situé au sud d'Angers, est borné au nord par celui des Ponts-de-Cé, au sud par le canton de Vihiers, à l'est par le canton de Doué et à l'ouest par celui de Chemillé.

Le Layon le traverse du sud-est au nord-ouest, et un grand nombre de ruisseaux, ses affluents, le sillonnent en divers sens. Parmi ces ruisseaux, il faut compter surtout l'Hyrôme et l'Archison, qui prennent le nom de rivières, et dont les eaux se rendent également au Layon.

Plusieurs routes importantes passent par ce canton; celle d'Allencon à Gonnord (route départementale) traverse le bourg de Thouarcé.

Plusieurs communes de ce canton jouissent de la réputation bien méritée de produire des vins blancs d'excellente qualité.

DIVISION.

Ce canton comprend les communes dont les noms suivent : Notre-Dame-d'Allençon, les Alleuds, Beaulieu, Brissac, Le Champ, Chanzeaux, Charcé, Chavagnes, Saint-Ellier, Faveraye, Faye, Gonnord, Joué et Etiau, Saint-Lambert-du-Lattay, Luigné, Quincé, Rablay, Saulgé-l'Hôpital, Thouarcé et Vauchrétien; total, vingt communes.

Sa superficie est de 31,122 hectares; et sa population, en 1861, de 18,950 habitants.

NOTRE-DAME-D'ALLENÇON

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DE THOUARCÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud de Brissac, entre Quincé, Saint-Aubin-des-Alleuds, Saulgé-l'Hôpital, Chavagnes, Faye, Beaulieu et Vauchrétien.

Quelques ruisseaux parcourent cette commune. On y voit aussi plusieurs étangs; et la route départementale, de Brissac à Vihiers, traverse le bourg.

Superficie : 1,361 hectares, dont 4 hectares 21 ares en vignes, et 379 hectares 24 ares en bois. (Ces bois, pour un grand nombre d'hectares, font partie de la forêt dite de Brissac.)

Population : en 1856, 530 habitants; en 1861, 493 habitants.

Bureau de poste : Brissac.

Distances : de Brissac, 6 kil.; de Quincé, 5 kil. 1/4; de Chavagnes, 4 kil. ; de Vauchrétien, 6 kil. ; de Thouarcé, 6 kil. ; d'Angers, 25 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers, quartz lidien.* — 2° Terrain tertiaire : *Etage falunien superieur, sables et cailloux roulés.*

1° et 2° Le terrain silurien inférieur, en partie recouvert par les sables et cailloux roulés du terrain tertiaire, se montre à l'étang aux Moines sous forme de schiste tégulaire, et présente, au *Bois-Torchon*, un dépôt de quartz lidien, ou phtanite noire veinée de blanc. Cette dernière roche est employée à l'empierrement des routes.

Les dépôts de sables et cailloux roulés présentent quelquefois, surtout aux environs du bourg, des portions de bois complétement silicifiés.

Enfin une fontaine, dont les eaux sont ferrugineuses, se montre près le bourg.

** Plantes.

Spiræa filipendula, L.; les prés. Mai, juin.

CHAMPS CULTIVÉS (TERRAIN SABLEUX).

Lathirus angulatus, L. Mai-juillet.
Vicia varia, Host. Mai-août.
Brassica cheiranthus, Vill. Mai-septembre.
Chrysanthemum segetum, L. Juin-septembre.
Chondrilla juncea, L. Juin-septembre.
Anthemis mixta, L. Juin-septembre.

Papaver hybridum, L. Mai-juillet.
Heliotropium europæum, L. Juin-septembre.
Valerianella auricula, Dc. Mai-août.
— Morissonii, Dc. Mai-août.

LIEUX INCULTES, SABLEUX.

Aira canescens, L. Mai, juin.
— caryophyllea, L Mai, juin
Corrigiola littoralis, L. Juin-octobre.
Andryala integrifolia, L.
Lampsana minima, Lam. (*Arnoseris pusilla*, Gært.) Mai-sept.
Scleranthus perennis, L. Mai-octobre.

ÉTANG AUX MOINES.

Myriophyllun verticillatum, L. Juin-septembre.
Utricularia vulgaris, L. Juillet, août.
Phragmites communis, Trinius. Août, septembre.
Typha angustifolia, L. Juin, juillet.

*** **Animaux.**

Nous citerons pour cette commune un oiseau très rare dans ce département, la fauvette orphée (*Sylvia orphea*, Temm.). Nous l'avons observée dans les haies et buissons qui entourent les champs, les prés, à peu de distance du bourg.

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE.

En 1844, des vases d'argent (Sacellum romain) ont été trouvés dans une vigne, à une petite profondeur en terre. Ces objets, des plus rares, furent recueillis d'abord par M. Grille, ancien bibliothécaire de la ville d'Angers, puis vendus par ses héritiers pour le musée d'antiquités de Paris.

Un masque de divinité romaine, en fer repoussé, fut également trouvé dans le même lieu, mais à une époque bien antérieure à celle de la découverte du sacellum en question. Cet objet fait partie du cabinet de M. Tristan-Martin.

Enfin, l'église, qui est très ancienne, du XIe siècle, montre le style roman dans toute son architecture.

LES ALLEUDS ou SAINT-AUBIN-DES-ALLEUDS

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DE THOUARCÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-sud-est de Brissac, entre Quincé, Grezillé, Louerre, Saulgé-l'Hôpital, Notre-Dame-d'Allençon et Vauchrétien.

Plusieurs ruisseaux, affluents éloignés de l'Aubance, passent à l'est; et la route départementale des Ponts-de-Cé à Loudun, traverse le bourg. Il en est de même du chemin de grande communication d'Allençon à Saint-Mathurin.

Superficie : 1,047 hectares, dont 0 en vignes, et 35 hectares 16 ares en bois.

Population : en 1856, 562 habitants; en 1861, 586 habitants.

Bureau de poste : Brissac.

Distances : de Quincé, 4 kil. 1/4 ; de Grezillé, 5 kil. ; de Louerre, 9 kil. ; de Saulgé-l'Hôpital, 4 kil. 1/2 ; de Notre-Dame-d'Allençon, 11 kil. ; de Thouarcé, 10 kil. ; d'Angers, 23 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etage cénomanien.* — 2° Terrain tertiaire : *Sables supérieurs.*

1° et 2° Le terrain crétacé, qui n'est qu'une continuation du terrain de même nature que nous avons déjà vu à Saint-Saturnin, s'étend de l'étang de Brissac, maintenant en culture, à Saint-Ellier, et comprend toute la plaine située entre cet étang et le bourg de Saint-Aubin-des-Alleuds, etc., où à l'ouest il joint les sables et cailloux roulés de cette localité.

Sous forme marneuse, le terrain crétacé, dont il vient d'être

question, renferme en plus ou moins grand nombre des coquilles caractéristiques telles que :

Ostrea biauriculata, Lam.
— columba, Desh.
— carinata, Lam.
Terebratula biplicata, Lam.
Terebratula phaseolina, Lam.
— Menardi, Lam.
— pectita, Sow.

** Plantes.

TERRAIN CALCAIRE.

Stachys germanica, L. ; lieux incultes. Juillet, août.
Sium falcaria, L. (*Falcaria Rivini*, Aust.) ; lieux incultes. Juillet-septembre.
Joncus arvensis, L. ; lieux incultes. Juin-août.
Trifolium rubens, L. ; lieux incultes. Juin, juillet.
Cichorium intibus, L. ; var. cœrulea, rosea et alba ; lieux incultes. Juillet-septembre.
Sinopis arvensis, L. ; lieux cultivés. Mai-octobre.
Galeopsis ladanum, Lam. ; lieux cultivés. Juillet-octobre.
Centaurea scabiosa, L. ; lieux cultivés. Juin-août.
Stachys annua, L. ; lieux cultivés. Juillet-octobre.
Buplevrum rotundifolium, L. ; lieux cultivés. Juin, juillet.
Ervum ervilia, L.
Melampyrum arvense, L. ; lieux cultivés. Juin-septembre.
Nigella arvensis, L. ; lieux cultivés et tout le canton de Doué. Juin-septembre.
Delphinium consolida, L. ; champs cultivés. Juin-septembre.
Specularia speculum, Al. Dc. (*Campanula speculum*, L.). Mai-juillet.
Sambucus ebulus, L. ; champs cultivés, depuis Brissac jusqu'à Doué. Juin.
Orlaya grandiflora, Hoffm. (*Caucalis grandiflora*, L.) ; champs cultivés. Juin-août.
Valerianella Morisonii, Dc. (*V. dentata*, Poll.) ; champs cultivés. Juillet, août.
Utricularia vulgaris, L. , étang aux Moines. Juin-août.
Scirpus lacustris, L. ; étang aux Moines. Mai-juillet.
Phalaris arundinacea, L. (*Baldingera arundinacea*, Kunth.) ; juin, juillet.
Ranunculus auricomus, L. ; var. Rive droite du ruisseau provenant de l'étang aux Moines (1). Avril, mai.

(1) La rive gauche de ce ruisseau appartient à la commune de Notre-Dame-d'Allençon.

Caltha palustris, L. ; rive droite du ruisseau provenant de l'étang aux Moines. Mars, avril.
Ornithogalum sulphureum, Rœmer. ; rive droite du ruisseau provenant de l'étang aux Moines. Juin.
Fritillaria meleagris, L. ; rive droite du ruisseau provenant de l'étang aux Moines. Avril, mai.

BEAULIEU

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DE THOUARCÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-ouest des Ponts-de-Cé, entre Rablay, Faye, Vauchrétien, Mozé, Saint-Aubin-de-Luigné et Saint-Lambert-du-Lattay.

La rivière du Layon, qui reçoit l'Hyrôme au Pont-Barré, passe sous le pont de pierre situé sur la route impériale d'Angers aux Sables. Ce pont, de trois arches, a remplacé l'ancien pont de bois, peu solide et fort sujet à réparations.

Une grande forêt, située au nord de Beaulieu, et connue sous la désignation de *Forêt de Beaulieu et des Marchais*, occupe, en passant sur diverses communes, une grande étendue de terrain, et se prolonge au nord jusqu'à la forêt de Brissac.

Une briqueterie, la briqueterie des Marchais, fournit de bons produits.

Cette commune, au reste, qui produit des vins blancs d'excellente qualité, présente des coteaux, surtout celui de Servières, qui borde la rive droite du Layon, et dont l'élévation est considérable. Cette dernière localité, que l'on peut regarder comme vraiment méridionale par rapport à ses productions naturelles, mérite bien d'être visitée par les naturalistes.

Superficie : 1,279 hectares, dont 288 hectares 53 ares en vignes, et 214 hectares 73 ares en bois.

Population : en 1856, 1,185 habitants ; en 1861, 1,134 habitants.

Bureau de poste : Saint-Lambert-du-Lattay.

Distances : des Ponts-de-Cé, 15 kil. ; de Rablay, 2 kil. ; de Faye,

6 kil. ; de Vauchrétien, 9 kil. ; de Mozé, 6 kil. ; de Saint-Aubin-de-Luigné, 6 kil. 1/2 ; de Saint-Lambert-du-Lattay, 4 kil. ; de Thouarcé, 11 kil. ; d'Angers, 23 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* **Composition géologique.**

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers, pétrosilex, argiles*, etc. — 2° Terrain dévonien : *Marbre et terrain anthraxifères.*

1° et 2° A peu de distance et au nord de Beaulieu, se trouve la limite des terrains silurien inférieur et dévonien. Ce dernier se divise et comprend le calcaire marbre et le terrain anthraxifère proprement dit. Le premier se fait remarquer sur la rive droite du Layon seulement, tandis que le second se montre sur les deux rives de cette petite rivière.

Le marbre de Beaulieu et du Pont-Barré, ordinairement d'un gris noirâtre, quelquefois rose et pénétré par des schistes serpentineux, étant en contact plus ou moins immédiat avec les couches anthraxifères et l'amphibolite, doit nécessairement être considéré comme faisant partie du terrain anthraxifère.

Au Pont-Barré, il se montre quelquefois sous forme de chaux carbonatée ferrifère.

L'amphibolite, qui se présente de temps en temps sous forme de dendrite, accompagne le calcaire depuis le Pont-Barré juqu'à la Haie-Longue et peut-être plus loin encore.

Les veines verdâtres d'amphibolite que l'on trouve dans certains blocs de ce calcaire ont fait naître l'idée d'employer ceux-ci à la confection d'objets de marbrerie ; mais la difficulté de travailler cette roche ainsi mélangée a bientôt fait abandonner ce projet.

Au Pont-Barré, le marbre présente une couche presque verticale de quarante mètres de largeur sur cinq cents mètres de longueur. (Desc. g. de M. et L.)

Aucune espèce de fossile ne s'est fait remarquer dans le marbre de Beaulieu ; mais cette roche montre assez fréquemment une matière bitumineuse, dont la consistance et même la couleur sont celles du miel. Cette matière, qui occupe de légères cavités, et que nous avons indiquée dans la Paléontologie de Maine et Loire sous le nom de *Naphteine melligène* (voy. p. 46), est généralement employée

comme onguent par les ouvriers occupés à l'extraction de ce calcaire, lorsqu'ils se font quelques blessures.

Le marbre de Beaulieu présente quelquefois la chaux carbonatée spathique hyaline rhomboïdale, la chaux carbonatée spathique violette, la chaux carbonatée amorphe rougeâtre ou rose, la chaux carbonatée ferrifère, enfin la chaux nacrée magnésifère (Dolomie).

Ce marbre, au reste, est extrait pour être converti en chaux, au moyen de quatre fours, deux à Beaulieu et deux au Pont-Barré.

Des affleurements d'anthracite se font remarquer sur la rive droite du Layon, près du Pont-Barré ; et de l'autre côté de ce pont est une mine d'anthracite sèche en pleine activité.

Cette substance est recouverte d'abord par un banc de poudingue et ensuite par des couches alternant entre elles de grès et de schistes.

** Plantes.

Lolium arvense, With. ; champs cultivés. Mai, juin.
Ranunculus ophioglossifolius, Vill. ; fossés inondés. Avril, mai.
Lathyrus sphæricus, Retz. ; les moissons. Mai–juillet.
Malva Nicæensis, Allioni ; lieux incultes, secs. Mai–octobre.
Viola permixta, Jord. ; haies et buissons (B.). Mars, avril.
Spiræa filipendula, L. ; les prés (1). Mai, juin.
Leontodon hastile, L. ; les prés. Juin–septembre.
Cirsium bulbosum, Dc. ; les prés humides. Mai, juin.
Avena pratensis, L. ; les prés secs. Juin, juillet.
Mentha sylvestris, L. ; les prés frais. Juillet-septembre.
Chærophillum sylvestre, L. (*Anthriscus sylvestris*, Hoffm.) ; les haies. Mai, juin.
Œnanthe pimpinelloides, L. ; les prés. Juin, juillet.
Sherardia arvensis, L. et var. flore albo (*Sher. neglecta*, Guep.) ; coteaux calcaires (G.). Mai-octobre.
Carduus pycnocephalus, Jacq. ; bord des chemins, des murs. Mai, juin.
Achillea millefolium, L. (*Var. A. setacea*, W. Kit.). Coteaux calcaires. Juin–septembre.
Origanum megastachyum, Link. var. *Virens*, épis verdâtres. Coteaux calcaires. Juillet-septembre.
Nymphæa Milletii, Bor. (*N. Alba var. rosea*, Millet, *Comice hort.* de M. et L., t. III, p. 131). Le Layon (2). Juin–août.

(1) Avant et après le Pont-Barré, jusqu'à Saint-Pierre-de-Chemillé.

(2) Cette superbe plante occupe, en général, toute l'étendue du Layon. On la rencontre aussi dans quelques étangs. Les marais et fossés marécageux des prairies de la Baumette nourrissent aussi cette nymphéacée.

FORÊT DE BEAULIEU.

Festuca heterophylla, Lam. ; bord de la forêt. Juin, juillet.
Hypericum montanum, L. ; Juin, août.
Erica vagans, L. (1) ; plante très-rare (Desv.). Juin-septembre.

COTEAUX DE SERVIÈRES (COTEAUX PLANTÉS EN VIGNES).

Obs. Les coteaux de Servières, situés au bord du Layon, sur la rive droite de cette petite rivière, près le pont Barré, présentant une assez grande élévation à l'exposition du sud et de l'est, et un sol reposant sur le marbre ou bien sur le terrain anthraxifère, il en résulte que cette localité, si riche en productions naturelles, parmi lesquelles il s'en trouve de méridionales, doit être regardée comme l'une des plus remarquables de ce département.

Stipa pennata, L. ; au sommet du coteau. Mars, avril.
Gagea saxatilis, Schult. Février, mars.
Tesdalia lepidium, Dc. (*Lepidium nudicaule*, L.) Février, mars.
Alyssum calycinum, L. Avril, mai.
Festuca tenuiflora, Schrad. (*Brachy, tenellum*, P. B.) Mai, juin.
Calepina Corvini, Desv. (*Cochlearia irregularis*, Merl.) Mars, avril.
Trifolium striatum, L. ; au pied du coteau. Mai-juillet.
— strictum, L. (*T. parviflorum*, Ehrh.) ; au pied du coteau. Mai, juin.
— Bocconi, Savi ; au pied du coteau. Juin, juillet.
— angustifolium, L. ; lieux arides. Juin, juillet
— maritimum, Huds ; les prés. Mai, juin.
Buplevrum aristatum, Bartl. (*B. ranunculoides*, Merl.) Juin, juil.
— affine, Sadl. ; coteaux du Layon. Juillet, août.
Crucianella angustifolia, L. Juin-juillet.
Linum gallicum, L. Juin-septembre.
— angustifolium, Huds. Mai-août.
Anthyllis Dillenii, Schulte (*A. vulneraria rubiflora*, Dc.) Mai-sept.
Ornithogalum sulfureum, R. et S. Juin.
Cerastium brachypetalum, Desp. Avril-juillet.
Astrocarpus purpurascens, Walp. (*Reseda purpurascens*, L.) Mai-septembre.
Pastinaca opaca, Bernh. (*P. urens*, Gr. et God.) Juillet-septembre.
Peucedanum carvifolium, Vill. (*P. Chabrœi*, Gaud.)
Fœniculum officinale, All. (*Anethum fœniculum*, L.) Juillet-août.
Orlaya grandiflora, Hoff. Juin, août.

(1) Pour trouver facilement cette plante rare, il faut, partant de Beaulieu, traverser la forêt de ce nom ainsi que celle des Marchais, et, arrivé au village du Bois-d'Ussay, la plante se trouve à gauche de la route.

Phleum Bœhmeri, Wibel. Mai, juin.
Bromus Madritensis, L. Juin, juillet.
Festuca tenuiflora, Schrad. Juin, juillet.
— duriuscula, L. Mai, juin.
— ovina, L. Mai, juin.
Dactylis Hispanica, Roth. (1) Mai-juillet.
Kœleria gracilis, Pers. Mai-août.
Agropyrum pungens, R. et S. (*Triticum pungens*, Pers.) Juin-septembre.
— repens, P. B. (*Triticum repens*, L.) Juin, juillet.
— caninum, R. et S. (*Tr. caninum*, Schr.) Juin, juillet.
Linosiris vulgaris, Cass. (*Chrysocoma Linosyris*, L.) (2). Août-septembre.
Achillæa polyphylla, Schl. ; lieux incultes. Juin-septembre.
Pyrethrum corymbosum, W. (*Chrysanthemum corymbiferum*, L.) Juin, juillet.
Tragopogon major, Jacq. Juin-août.
Lactuca chondrillæflora, Bor. ; au pied du grand rocher de marbre. Juillet-septembre.
Crepis fœtida, L. (*Barkhausia fœtida*, Dc.) Juin-septembre.
Crepis taraxacifolia, Thuil. (*Bark. taraxacifolia*, Dc.) Mai-juillet.
Rubus collinus, Dc. Juin, juillet.
Campanula glomerata, L. Mai-septembre.
Helianthemum vulgare, Gœert. Mai-septembre.
— guttatum, Mill. variété immaculée (*H. eriocaulon*, Dun.) Juin-septembre.
Hippocrepis comosa, L. Mai-juillet.
Lathyrus sylvestris, L. Juin-septembre.
Sedum elegans? Lejeune. Juin, juillet.
Barbarea præcox, R. Br. Avril, mai.
— intermedia, Bor. Avril-juin.
Thesium humifusum, Dc. Juin-septembre.
Valerianella auricula, Dc. (*V. dentata*, Bast.); les moissons. Mai-juillet.
— eriocarpa, Desv. ; les moissons. Avril.
— Morisonii, Dc. ; les moissons. Juin.
Asplenium lanceolatum, Sm. (fougères) ; les rochers. Juin-septembre.

VALLON DE VAUGIRAUD.

Tulipa Celsiana, Vent. Avril.
Anthericum liliago, L. Fin de mai et commencement de juin

(1) Est-ce bien une espèce?
(2) C'est la seule localité pour ce département.

Barbarea præcox, R. Br. ; les vignes. Avril, mai.
Euphorbia esula, L. ; lieux incultes. Mai-juillet.
Lathyrus sylvestris, L. Juin-septembre.
Trifolium ochroleucum, L. Juin, juillet.
Crepis pulchra, L. ; les vignes, etc. Mai–juillet.

*** Animaux.

Oiseaux.

Parmi les oiseaux rares, nous n'avons à citer que l'ortolan (*Emberiza hortulana*, L.) qui habite et niche dans les vignes.

Poissons.

Nous ne citerons également qu'un seul poisson, l'able rivulaire *Leuciscus rivularis*, Pall.), que nous avons déjà indiqué dans plusieurs localités de ce département et figuré dans la Faune de Maine et Loire, pl. VI, fig. 2. Ce poisson est d'autant plus intéressant, qu'il n'a point encore été, que nous sachions, retrouvé en France. Sa découverte est due au célèbre voyageur Pallas, qui l'a rencontré dans les ruisseaux des monts Altaiks.

Crustacés.

Hippolytes Desmarestii, Millet (*Caridina Desmarestii*, Joly.) Le Layon.
Apus cancriformis, Cuv. ; fossés inondés, sur la grande route. Eté.

INSECTES DES COTEAUX DE SERVIÈRES.

Nous ne citerons que les plus rares.

Coléoptères.

Hister inæqualis, F. Insecte méridional.
Aphodius scrutator, Herbst.
Sisyphus Schæfferi, L.
Licinus silphoides, F. ; sous les pierres.
Asida grisea, Ol. ; à terre.
Pedinus femoralis, L.
Buprestis tenebrionis, L. ; à terre. Le 2 juin 1830.
Clytus verbasci, L. ; sur les fleurs de l'achillea millefolium, etc.
Strangalia attenuata, L. ; sur les fleurs de l'achillea millefolium, etc.
Donacia crassipes, F. ; bord du Layon, sur l'iris pseudoacorus.
Donacia sericea, L. ; bord du Layon, sur l'iris pseudoacorus.
Cryptocephalus decempunctatus, L. ; sur les herbes.
— vittatus, F. ; sur les herbes.

Cryptocephalus minutus, F.; sur les herbes.
Cassida equestris, F.; sur les herbes.

Hémiptères.

Ropalus capitatus, Fab.; sur les fleurs.
Ælia acuminata, L.; sur les graminées.
Odontotarsus grammicus, L. Espèce méridionale, très-rare.
Graphosoma lineatum, L.; sur les fleurs de fenouil.
Brachypelta tristis, F.; à terre.
Doryderes marginatus, F. Juin, juillet.
Baphigaster purpuripennis, De Geer; sur le genêt ordinaire.
Ligæus saxatilis, L.; sur les plantes.
Pirates stridulus, F.; à terre ou sous les pierres.
Harpactor (Reduvius) hœmorrhoidalis, F.; à terre. Juin et juillet.
Cicada argentea, Oliv.; sur la vigne, les buissons, etc. (1)
Pseudophana europæa, L.; sur un frêne, au bord du Layon. Juillet.
Delphax flavescens, F.
Issus coleoptratus, F.; sur les plantes.

Orthoptères.

Bacillus Rossia, F.; sur la vigne. Septembre, octobre.
Mantis religiosa, L.; sur les plantes. Septembre, octobre.
— — var. rufa; sur les plantes. Septembre, octobre.

Névroptères.

Gomphus pulchellus, de Sel. Juin, juillet.
Æschna irene, Fonsc. Elle aime à se reposer contre les rochers. Juin, juillet.
Libellula fulva, Müll. Depuis la mi-mai jusqu'à juillet.
— erythræa, Brulé. Juillet, août.
Platycnemis platipoda, Vand, L. Eté.
— diversa, Ramb. Eté.

Lépidoptères.

Papilio Machaon, L.; la chenille, sur le fenouil. Mai-juillet.
Anthocharis belia, Fab.; partie élevée des rochers. Avril, mai.
— Ausonia, Esp.; partie élevée des rochers. Juin.
— cardamines, L.; avril.

(1) Au mois de juillet de l'année 1812, étant en compagnie de M. Bastard, professeur de botanique à Angers, nous capturâmes l'un et l'autre plusieurs individus de cette espèce de cigale méridionale.

Colias edusa, L. Avril, mai, septembre, octobre.
— hyale, L. Avril, mai, septembre et octobre.
Lycæna adonis, Fab. Eté.
Satyrus Fauna, Fab. Eté.
Zygæna hippocrepidis, Hubn. Juillet.
Syricthus sao, H. Mai-juillet.
Aspilates calabraria, Esp. Mai-juillet.

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE, HISTOIRE, ETC.

Indépendamment d'un monument celtique, le dolmen de Montbenault, situé non loin du pont Barré (voy. pl. 58), concernant l'archéologie, l'histoire rappelle le combat et la déroute du pont Barré, qui eut lieu le 19 septembre 1793, entre les Vendéens, commandés par le chevalier Duhoux, et les Bleus, commandés par le général Duhoux, son oncle. Dans ce combat acharné, l'armée des bleus, formée en partie de la levée en masse décrétée par la Convention, perdit 2,000 hommes environ.

Maladies épidémiques.

En 1832, le choléra s'abattit sur le bourg de Beaulieu et fit un grand nombre de victimes.

En 1849, cette même maladie épidémique sévit de la manière la plus intense dans ce même bourg, où la population fut réduite au quart ou environ de ses habitants, tandis que les bourgs voisins étaient exempts de ce fléau dévastateur. Cependant la position du bourg de Beaulieu sur un lieu élevé devait faire penser que le choléra ne devait pas s'implanter là plutôt qu'ailleurs, et qu'au contraire cette localité aurait dû être préservée.

Des traditions rapportent en outre que pendant des temps de peste, ce bourg fut aussi celui qui eut le plus à souffrir de cette maladie.

BRISSAC

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DE THOUARCÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, l'une des moins étendues en superficie de tout le canton, ne contenant que 43 hectares de toute terre, est située au sud-est des Ponts-de-Cé, entre Quincé, Charcé, Saint-Melaine et Vauchrétien.

La ville de Brissac, remarquable surtout par le vaste et magnifique château qui en est le principal ornement, est située sur l'Aubance qui la traverse de l'est à l'ouest. Cette petite rivière coule ses eaux, qui lui viennent de différents points, sous un pont de pierre situé au delà du château, sur la route départementale des Ponts-de-Cé à Loudun. Cette route reçoit à Quincé, comme embranchement, la route également départementale, de Brissac à Vihiers.

Enfin, le chemin de grande communication, de Beaulieu à Mozé, qui passe aussi par la ville de Brissac, complète l'ensemble des principales voies de communication de cette localité.

Comme chose remarquable, nous indiquerons encore le vaste étang de Brissac, maintenant en culture, dont une certaine partie, celle qui est la plus rapprochée de la ville, est convertie en jardins maraîchers, dont les produits, surtout en choux, sont des plus remarquables.

Les légumes, provenant de ces jardins remplis d'un humus fertilisant, sont consommés dans le pays ou vendus pour Angers et autres lieux.

Cette petite ville est en grande renommée pour son marché de grains qui a lieu le jeudi de chaque semaine.

Elle est en outre le siége de deux notariats, la résidence d'une brigade de gendarmerie à cheval ; celle de deux médecins, deux sages-femmes et d'un pharmacien ; enfin d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent : Brissac, Quincé, Vauchrétien, Charcé, les Alleuds, Saulgé-l'Hôpital, Luigné et Saint-Ellier.

Superficie : 43 hectares, dont 11 hectares 77 ares en vignes, et 0 en bois.

Population : en 1856, 996 habitants ; en 1861, 983 habitants.

Bureau de poste : Brissac.

Foires et marchés : Le quatrième jeudi de chaque mois ; celle de septembre dure deux jours. Lorsque ces foires arrivent un jour férié, elles ont toujours lieu le mercredi précédent. Marché tous les jeudis.

Distances : des Ponts-de-Cé, 6 kil. 1/2 ; de Quincé, 3 kil. ; de Charcé, 3 kil. ; de Saint-Melaine, 4 kil. ; de Thouarcé, 13 kil. ; d'Angers, 18 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers, argiles,* etc. — 2° Terrain tertiaire : *Falunien supérieur.*

1° Les schistes se présentent, ainsi que les argiles qui ordinairement les accompagnent, avec certaines modifications de contextures et de couleurs : ces dernières étant toutes rouges, comme à la métairie de la Guéterie, située au nord-est d'Avrillé, ou tantôt jaune grisâtre, etc., comme on les rencontre en d'autres lieux.

Plus on approche de Brissac par la route d'Angers, plus aussi le schiste devient rude, et la ville est bâtie sur cette espèce de phyllade, dont un choix peut donner de bonnes pierres à aiguiser. Au sud de Brissac, on rencontre un schiste ferrugineux, et sur la route de Vauchrétien, la terre argileuse est transformée en briques et carreaux d'une excellente qualité.

2° Cette formation est recouverte en partie par les sables supérieurs du terrain tertiaire marin, ordinairement mélangés de silex et de petits fragments de quartz blanc. Ceux-ci forment comme une espèce d'îlot qui s'étend de Brissac à Quincé et même jusqu'au-delà d'Allençon. A Quincé, certaines portions du sol se montrent avec des sables micacés blancs ou ferrugineux.

Enfin, sur la route de Charcé, et tout près de Brissac, est un dépôt peu étendu de calcaire falunien.

** Plantes.

Salvia sclarea, L. ; sur le coteau ouest de la ville. Juin-août.
Turritis glabra, L. ; talus de fossés. Mai-juillet.
Hypericum quadrangulum, L. ; bords de l'Aubance. Juillet-août.
Sonchus palustris, L. ; bords de l'Aubance. Juillet-septembre.
Carex maxima, Scop. ; bords de l'Aubance. Mai-juillet.
Lotus hispidus, Desf. ; les landes sèches, etc. Juin, juillet.

Buplevrum tenuissimum, L. ; bord des champs, aux environs de Gobourg. Juin et septembre.
— rotundifolium, L. ; lieux cultivés, sablonneux, Juin, juillet.
Ervum Ervilia, L. ; lieux cultivés, sablonneux. Juin, juillet.
Lathyrus nissolia, L. ; lieux cultivés, sablonneux. Mai-juillet.
— hirsutus, L.; lieux cultivés, sablonneux. Mai, juin.
— angustatus, L. ; lieux cultivés, sablonneux, Mai, juin.
Galium Anglicum, Huds. ; lieux cultivés, sablonneux. Juin-août.
Nigella arvensis, L. ; lieux cultivés, sablonneux. Mai, juin.
Barkhausia setosa Dc. (*Crepis setosa*, Haller) ; lieux cultivés, sablonneux. Juin-août.
Andryala integrifolia, L. ; lieux incultes, sablonneux. Juillet-septembre.
Calendula arvensis, L. ; les champs, les vignes, etc. Avril-octobre.
Pastinaca opaca, Pernh. ; les champs, les vignes, etc. Juillet, août.
Melampyrum cristatum, L. ; les bois de Gobourg. Mai-août.
Orchis bifolia, L. ; les bois de Gobourg. Juin.
Lithospermum officinale, L. ; les bois de la Motte, au bord de l'étang. Mai-juillet.
Helminthia echioides, Gærtn ; les bois de la Motte, au bord de l'étang. Juin-juillet.
Cyperus longus, L. ; les prés, près les bois de la Motte. Juin.
Aster novi-Belgii, L. ; bois près Brissac (1). Août, septembre.

FORÊT DE BRISSAC (2).

Isopyrum thalictroides, L. ; bord de la forêt. Avril.
Luzula maxima Dc. ; lieux escarpés. Avril-juin.
Fritillaria meleagris, L. ; var. rosea–pallida ; lieux herbeux. Avril.
Veronica chamædrys, L. ; var. grandidenta. Mai, juin.
Spiræa filipendula, L. ; la forêt et les prés voisins. Mai, juin.
Dabœcia polifolia, Don. (*Menziezia dabœci*, Dc.) (3) Juillet-septembre.
Melampyrum cristatum, L. ; Mai-août.
Campanula persicifolia ? L. Mai, juin.
Festuca heterophylla, Lam. ; lieux couverts. Juin, juillet.
Bromus giganteus, L. (*Festuca gigantea*, Vill.) ; lieux couverts. Juin-août.

(1) Plante de l'Amérique septentrionale semée ou égarée.

(2) Cette forêt, que nous indiquons ici à cause de son nom seulement, puisqu'elle n'est pas située sur la commune de Brissac, s'étend sur plusieurs communes voisines et joint, vers ouest, la forêt de Beaulieu. Elle recèle un étang, celui de Montayer, qu'il convient aussi de visiter. — D'autres bois sont dans le même cas.

(3) C'est le 8 juillet 1811 que nous découvrîmes cette plante rare en France, et sur deux points seulement de cette grande forêt.

Poa fertilis, Host. Juin, juillet.
Euphorbia hyberna, L. ; lieux frais. Avril-juin.
Orobanche rubens, Wall. Mai, juin.
Lathyrus sylvestris, L. ; bord des prés, des champs, près de la forêt. Juin, juillet.
Lathyrus angulatus, L. ; bord des près, des champs, près de la forêt. Juin, juillet.
Malva alcea, L. ; bord des prés, des champs, près de la forêt. Juin-septembre.
Juncus uliginosus, Meyer ; près l'étang de Montayer. Juin, juillet.
Nicotiana rustica, L. Plante égarée ou semée. Juillet-octobre.

*** Animaux.

Oiseaux.

L'ortolan (*Emberisa hortulana*, L.) ; les vignes ; la fauvette Orphée (*Sylvia orphea*, Tem.) ; haies et buissons, aux environs de Brissac.

Mollusques.

Helix variabilis, Drap. ; près Brissac, sur la route de Charcé.
Planorbis contortus, Müll. ; les eaux, près le moulin de Gobourg.
Ancylus striatus, Q. et G. ; l'Aubance.

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE, HISTOIRE.

Au sein même de la ville, sur la rive droite de l'Aubance, se présente le château de Brissac, dont les constructions, faites à plusieurs reprises, remontent aux XVe, XVIe et XVIIe siècles.

Ce château, l'un des plus remarquables de ce département, rappelle aussi l'une des maisons les plus illustres de France, dont Charles II de Cossé, d'heureuse mémoire, fut — en 1594 — en sa qualité de gouverneur de Paris, chargé d'ouvrir les portes de cette ville à Henri IV ainsi qu'à l'armée qu'il commandait.

Louis XIII l'ayant créé duc et pair, Brissac fut choisi pour être le chef-lieu du duché-pairie.

Si l'on visite l'intérieur de ce château, il faut surtout ne pas oublier la galerie formée de portraits appartenant à l'illustre famille des Cossé-Brissac, dont les premiers chefs remontent à plus de trois siècles. Cette galerie est d'autant plus intéressante, que les portraits qui la composent sont tous des portraits historiques.

Nous n'irons pas plus loin dans l'énoncé des faits qui peuvent se rapporter à ce château ainsi qu'aux personnages qui l'ont habité, renvoyant le lecteur à Brantôme, et ensuite à Bodin et à M. Godard-Faultrier, ces auteurs ayant rappelé dans leurs ouvrages tout ce que l'histoire leur avait appris à ce sujet.

Le P. Ch. Reyneau, mathématicien et membre de l'Académie des sciences, était de Brissac.

LE CHAMP

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DE THOUARCÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située à l'ouest de Thouarcé, entre Rablay, Chanzeaux et Faveraye.

Plusieurs ruisseaux, affluents du Layon, la traversent du sud au nord ; et le chemin de grande communication, de Vihiers à Rochefort, passe par le bourg.

Superficie : 1,919 hectares, dont 128 hectares 16 ares en vignes, et 75 hectares 64 ares en bois.

Population : en 1856, 924 habitants ; en 1861, 920 habitants.

Bureau de poste : Saint-Lambert-du-Lattay.

Distances : de Rablay, 2 kil. 1/4 ; de Chanzeaux, 5 kil. ; de Faveraye, 6 kil. ; de Thouarcé, 7 kil. ; d'Angers, 27 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur (*Terrain de transition modifié,* auct. div.) : *Schistes divers.* — 2° Terrain tertiaire marin : *Molasse coquillière et falun.*

1° et 2° Le premier de ces terrains occupe la plus grande partie de cette commune, tandis que le deuxième, qui fournit la molasse

coquillière et le falun, se montre dans une seule localité, sur la route de Rablay, à Fontaine-de-Châle, lieu situé au village de la Bouguerie. Là, sont trois fours à chaux alimentés avec la molasse coquillière et chauffés au charbon de terre. En 1846, M. Lizée fit construire un de ces fours dans la pièce du Cerisier. Les deux autres appartiennent à M. Charbonnier de la Guesnerie.

N. B. Quant aux plantes, elles se rapportent aux mêmes espèces que celles que l'on rencontre dans la commune de Faveraye.

CHANZEAUX

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DE THOUARCÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, l'une des plus grandes du canton, est située à l'ouest de Thouarcé, entre Joué-Etiau, le Champ, Saint-Lambert-du-Lattay et Saint-Lezin.

La route impériale, d'Angers aux Sables, passe à l'ouest; et l'Hyrôme, affluent du Layon, traverse le bourg de Chanzeaux.

Sur la terre de Chanzeaux, appartenant à M. le comte de Quatrebarbes, se présente un joli château moderne, érigé sur les plans et sous la direction de M. Hodé, architecte d'Angers (1).

Superficie : 3,146 hectares, dont 71 hectares 59 ares en vignes, et 56 hectares en bois.

Population : en 1856, 1,800 habitants; en 1861, 1,789 habitants.

Bureau de poste : Saint-Lambert-du-Lattay.

Distances : de Joué-Etiau, 6 kil.; du Champ, 5 kil.; de Saint-Lambert-du-Lattay, 6 kil.; de Saint-Lezin, 14 kil.; de Thouarcé, 12 kil.; d'Angers, 30 kil.

(1) M. le comte Th. de Quatrebarbes est auteur de plusieurs ouvrages remarquables. Voy. *Bibliographie angevine*.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain 'silurien inférieur : *Terrain de transition modifié,* auct. div.

Toute l'étendue de cette commune présente des schistes divers, au nombre desquels se montrent des schistes micacés, etc.

** Plantes.

Lathræa clandestina, L. ; dans le parc de Chanzeaux. Mars, avril.
Spiræa filipendula, L. ; les prés. Juin-juillet.
Trifolium patens, Schr. (*T. parisiense*, Dc.) ; les prés. Mai, juin.
Malva moschata, L. ; bord des champs, des prés, etc. Mai-sept.
Galium saxatile, L. ; lieux secs, incultes. Juin, juillet.

CHARCÉ

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DE THOUARCÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située à l'est de Brissac, entre Quincé, Chemellier, Saint-Ellier, Brissac et Vauchrétien.

Quelques ruisseaux, affluents de l'Aubance, passent sur cette commune, et plusieurs chemins vicinaux la traversent dans différents sens.

Non loin de l'ancien étang de Brissac, sur la métairie de Pierre-Couverte, l'on remarque un dolmen formé de plusieurs pierres de grès.

Enfin, cette commune, qui est variée dans sa composition géologique, mérite, sous ce rapport, d'être visitée.

Superficie : 1,092 hectares, dont 143 hectares 34 ares en vignes, et 30 hectares en bois.

Population : en 1856, 613 habitants; en 1861, 609 habitants.

Bureau de poste : Brissac.

Distances : de Quincé, 2 kil. 1/2 ; de Chemellier, 4 kil. 1/2 ; de Saint-Ellier 2 kil. ; de Brissac, 3 kil. ; de Vauchrétien, 6 kil. ; de Thouarcé, 14 kil. ; d'Angers, 21 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etages cénomanien et turonien.* — 2° Terrain tertiaire, comprenant l'étage falunien proprement dit : *Falun, sables et cailloux roulés.*

1° L'étage cénomanien de cette commune n'est, comme nous l'avons déjà vu, qu'une suite du terrain de même nature, qui se trouve à Saint-Saturnin. Il s'étend depuis la queue de l'ancien étang de Brissac, maintenant en culture, jusqu'à Saint-Ellier : comprenant ainsi toute la plaine située entre cet étang et Saint-Aubin-des-Alleuds, etc.

Cette formation renferme une certaine quantité de fossiles, tels que : Gryphea columba, Lam. ; Ostrea biauriculata, Lam. ; Terebratula biplicata, Lam. ; T. phaseolina, Lam. ; Terebratella Menardi, d'Orb. et T. pectita, Saw. Cette dernière espèce près Tessigné (maison) plus particulièrement.

Elle joint à l'est la craie-tuffeau de l'étage turonien, qui se montre au village du Coudray, commune de Charcé, où cette roche est en exploitation à la métairie de la Quechonnière, comme à Rinderé, commune de Saint-Ellier.

Le tuffeau, à partir de ce point, qui limite sur la rive gauche de la Loire la formation à laquelle il se rapporte, s'étend en amont et forme une colline qui se prolonge par Chemellier, Grezillé, Louerre, Denezé, Ambillou, Montfort, les Ulmes, et ainsi jusqu'à la Butte-de-Bournan, située sur la route de Doué à Saumur, où il disparaît. Dans son parcours, le tuffeau est ordinairement recouvert par le grès tertiaire et même parfois par le calcaire d'eau douce.

Le terrain crétacé de cette commune reçoit aussi, mais sur deux points de peu d'étendue, les dépôts du calcaire tertiaire marin. Ces dépôts, sous forme de falun, renferment, à Paray, des ossements d'animaux ; et à la Crusnière — lieu situé entre le village du Coudray et Saint-Ellier, où le falun est formé de débris de polypiers, etc., — il recèle un assez grand nombre de petits oursins (*Arbacia monilis*, Agass.), ainsi que d'autres fossiles intéressants.

Enfin, les sables et cailloux roulés, également de cette dernière formation, se font remarquer à l'ouest de Charcé.

** Plantes.

TERRAIN CALCAIRE.

Stachys germanica, L. ; lieux incultes. Juin, juillet.
Ammi majus, L. ; les champs. Juillet, août.
Sonchus arvensis, L. ; les champs. Mai-octobre.
Sinapis arvensis, L. ; les champs. Mai–octobre.
— Schkuhriana, Reich. Mai–octobre.
Cichorium intybus, L. Var. cœrulea, rosea et alba; lieux incultes (1). Juillet–septembre.
Orlaya grandiflora, Hoffm. (*Caucalis grandiflora*, L.) ; lieux cultivés. Juin-août.
Galeopsis ladanum, Lam. ; lieux cultivés. Juillet-octobre.
Centaurea scabiosa, L. ; lieux cultivés. Juin-août.
Stachys annua, L. ; lieux cultivés. Juillet-octobre.
Buplevrum rotundifolium, L. ; lieux cultivés. Juin, juillet.
Ervum ervilia, L. ; lieux cultivés. Juin, juillet.
Melampyrum arvense, L. ; lieux cultivés. Juin-septembre.
Nigella arvensis, L. ; lieux cultivés. Juin-septembre.
Delphinium consolida, L. ; lieux cultivés. Juin–septembre.
Sambucus ebulus, L. ; lieux cultivés. Mai–juillet.
Valerianella dentata, Pollich. , lieux cultivés. Mai-juin.
Specularia speculum, Dc. fils; lieux cultivés. Mai-juillet.
Campanula glomerata, L. ; butte, près le village du Coudray. Mai-septembre.
Asperula cynanchica, L. ; butte, près le village du Coudray. Juin–septembre.
Senecio erucifolius, L. ; entre le Coudray et le moulin de Saint-Ellier. Août-octobre.
Anthemis mixta, L. ; lieux sablonneux. Juin–septembre.
Andryala integrifolia, L. ; lieux sablonneux. Juillet-septembre.

(1) Nous avons rencontré sur les fleurs de cette plante un coléoptère rare en Anjou, le *Mylabris cichorii*, Latr.

CHAVAGNES ou CHAVAGNES-LES-EAUX

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DE THOUARCÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située à l'est de Thouarcé, entre Martigné, Brigné, Saulgé-l'Hôpital, Notre-Dame-d'Allençon, Faye et Thouarcé.

La route départementale, de Brissac à Vihiers, traverse le bourg.

Chavagnes possédait autrefois une fontaine minérale ferrugineuse, qui lui avait valu sans doute le surnom de Chavagnes-les-Eaux. Mais, d'après une décision compétente en pareille matière, cette fontaine, qui n'était dans le principe séparée de la commune de Martigné que par l'ancien chemin qui conduit à Aubigné, fut, par une nouvelle direction donnée à ce chemin, annexée à la commune de Martigné, qui maintenant réunit les trois sources minérales de Jouannette en un seul établissement. Cette annexion eut lieu, si nous sommes bien renseigné, il y a une quarantaine d'années environ.

Non loin du bourg, sur la route qui conduit à Martigné, se présente le pensionnat du Vau de Chavagnes, dans lequel les étrangers, pendant la saison des eaux, trouvent des logements confortables ainsi qu'une table bien servie.

Cette commune, qui fournit aux paléontologistes des fossiles intéressants, présente aux agriculteurs des terres arables et des vignes de bonne qualité.

Superficie : 1,622 hectares, dont 192 hectares 7 ares en vignes, et 46 hectares 89 ares en bois.

Population : en 1856, 1,113 habitants; en 1861, 1,069 habitants.

Bureau de poste : Thouarcé.

Distances : de Martigné, 4 kil. 1/4 ; de Brigné, 6 kil. ; de Saulgé-l'Hôpital, 6 kil. 3/4 ; de Notre-Dame-d'Allençon, 4 kil.; de Faveraye, 4 kil. 1/2 ; de Thouarcé, 4 kil. ; d'Angers, 22 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers, dépôt de quartz*, etc. — 2° Terrain falunien supérieur : *Falun, molasse coquillière et calcaire marneux.*

1° Le terrain silurien inférieur occupe une grande partie de cette commune.

Sur une colline, à l'ouest de la fontaine de Jouannette et dont la déclivité est au sud, cette formation présente un dépôt considérable de quartz blanc, quelquefois rosé, formant des blocs plus ou moins considérables au dessus du sol. Ces blocs, dont le nombre diminue tous les jours, et qui sont composés de cristaux rayonnants (quartz *rayonné* ou *rosacé*), ordinairement sans limpidité, se montrent ainsi jusqu'au village du Perray.

Non loin de cette localité, au lieu nommé la Guinaise, l'on a rencontré le *cuivre carbonaté bleu* et *carbonaté vert*, ayant pour gangue le quartz gras. Nous possédons dans notre cabinet un bel échantillon de l'une et de l'autre de ces espèces.

2° Le calcaire tertiaire marin, sous forme de molasse coquillière, de falun et de calcaire marneux, se présente autour du bourg ainsi que sur son emplacement. Ce dépôt se dirige ensuite vers est, par le Vau de Chavagnes, le village de Millé, non toutefois sans être interrompu par le schiste, un peu avant d'arriver à la fontaine de Jouannette.

Près du bourg, ce dépôt est recouvert d'une couche de terre végétale d'environ trente centimètres d'épaisseur ; ensuite d'une autre couche de terre, mais celle-ci de couleur brunâtre ou ferrugineuse, de cinquante centimètres à un mètre de puissance ; puis se présentent : 1° un banc d'un mètre ou environ d'épaisseur, composé de calcaire marneux mélangé de fragments de quartz gras ; 2° un autre banc de plus de deux mètres, formé complétement de calcaire marneux ; enfin, vient un troisième banc, dont l'épaisseur est de plus de deux mètres et qui, comme le premier, est formé d'un mélange de calcaire marneux et de fragments de quartz.

C'est plus particulièrement dans ce dernier banc qu'on rencontre un certain nombre d'espèces de fossiles d'une parfaite conservation.

Voici du reste la coupe de ce terrain telle que nous l'avons tracée, il y a déjà plus de quarante années, et que nous faisons suivre du tableau des espèces de fossiles qu'on y rencontre.

N° 1. Terre végétale.............................. 0m,30 c
N° 2. Terre brunâtre ou de couleur ferrugineuse (vulgairement du *chain* (1)......................... 50c à 1m
N° 3. Calcaire marneux, avec des fragments de quartz gras.. 1m, 0 c
N° 4. Calcaire marneux, sans fragments de quartz... 2 40
N° 5. Calcaire marneux, mélangé de fragments de quartz... 2 40

Les fouilles ne sont pas allées au delà du N° 5.

LISTE DES FOSSILES.

Mammifères.

Haliterium Cuvieri, P. Gerv. Dents, côtes et autres os.

Poissons.

Mustelus. Dents.
Rhinobatus. Dents.
Carcharias productus, Agass. Dents.

Mollusques, etc.

Pecten multilamellatus, Millet.
— assimilatus, Millet.
— solarium, Lam.
— recurvatus, Millet.
Pecten benedictus, Lam.
Hinnites Dubuissoni, Defr.
Ostræa flabellula, Lam.
— variabilis, Millet.
Retepora flabelliformis, Mich.
Eschara monilifera, Edwards.
Hornera ramosula, Millet.
Escharina andegavensis, d'Orb.
Meandropora cerebriformis, d'Orb.
Polytrema pomiformis, Millet.
Monticulipora tegularis, Millet.
Echinolampas elongatula, Millet.
Scutella producta, Agass.
Arbacia monilis, Agass.

** **Plantes.**

Barbarea præcox, R. Br. (*Erysimum præcox*, Sm., Dc.); les vignes. Avril, mai.
Diplotaxis viminea, Dc. (*Sisymbrium vimineum*, L.); les vignes. Juin-octobre.
Camelina dentata, Pers. (*Myagrum sativum*, L. var.); les champs. Juin, juillet.
Quercus pubescens, Wild.; les bois. Mai.
— toza, Bosc.; bois, bord des champs. Mai.
— cerris, L.; les bois. Avril, mai.
Pastinaca opaca, Bernh.; talus de fossés, les vignes. Juillet-sept.
Rubus discolor, Weihe; haies et fossés. Juin.
— fruticosus, L.; les bois. Juin.

(1) Le n° 2 présente assez fréquemment une espèce de *bol* d'un brun ferrugineux, qui se rapporte à la terre de Sienne, dont il a pris la couleur. Nous retrouvons dans les mêmes circonstances cette espèce de terre à Aubigné, Tigné, etc.

Melempyrum arvense, L. ; les champs cultivés, calcaires. Juin-septembre.
Nigella arvensis, L. ; les champs cultivés, calcaires. Juin-août.
Chærophyllum sylvestre, L. ; lieux incultes, près le village de Millé. Mai, juin.

SAINT-ELLIER

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DE THOUARCÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située à l'est de Brissac, entre Charcé, Chemellier, Saint-Georges-des-Sept-Voies et Couture. Un petit ruisseau, affluent de l'Aubance, passe à l'est du bourg.

Superficie : 572 hectares; dont 50 hectares 45 ares en vignes, et 38 hectares 83 ares en bois.

Population : en 1856, 288 habitants ; en 1861, 284 habitants.

Bureau de poste : Brissac.

Distances : de Brissac, 4 kil. 1/2 ; de Charcé, 2 kil. ; de Chemellier, 3 kil. ; de Saint-Georges-des-Sept-Voies, 5 kil. ; de Couture, 3 kil. ; de Thouarcé, 15 kil. ; d'Angers, 24 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain crétacé : *Etages cénomanien et turonien.*

Le terrain crétacé occupe toute l'étendue de cette commune, dont l'étage cénomanien fournit la majeure partie ; tandis que le turonien, auquel appartient la craie-tuffeau, ne se montre que sur quelques points seulement. A Rinderé, il est devenu le sujet d'une exploitation.

Quant au terrain tertiaire, sous forme de falun, que l'on rencontre

ainsi plus particulièrement à la Crusnière, lieu situé entre Saint-Ellier et le village du Coudray, cette localité dépendant de la commune de Charcé, voyez *Charcé*.

** Plantes.

Quant aux plantes, elles appartiennent aux mêmes espèces que celles que fournit la commune de Charcé. Néanmoins, c'est aux moulins de Saint-Ellier, près le ruisseau, que nous avons remarqué en plus grande quantité qu'ailleurs, le *Senecio erucifolius*, L., plante assez rare dans le département.

FAVERAYE

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DE THOUARCÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud de Thouarcé, entre Gonnord, Aubigné, Martigné, Thouarcé et le Champ.

L'Archison, affluent du Layon, traverse cette commune, en coulant ses eaux du sud-ouest au nord-est, pour se rendre au Layon, rivière qui la baigne en serpentant à l'est. A Machelle, un pont jeté sur le Layon porte le nom de pont de Machelle.

La route départementale, d'Alençon à Gonnord, passe à l'ouest; et la route, qui conduit de Thouarcé à Vihiers, traverse le bourg.

Plusieurs villages font partie de cette commune, entre autres ceux de Machelle et de Machelet.

Devant l'ancienne église de Faveraye, il existait un gros orme, ainsi planté sans doute par suite d'une ordonnance rendue par Henri IV, qui enjoignait aux habitants de chaque paroisse rurale du royaume de planter de la sorte des arbres devant les églises; mais en 1849, cet arbre vénérable fut renversé par le vent.

C'est dans cette même année que la commune de Faveraye se décida à changer le chef-lieu de la paroisse, en faisant construire une église au village de Machelle : l'ancien bourg de Faveraye, se composant de quelques maisons seulement, tandis que le village

de Machelle et celui de Machelet, qui le touche, étaient devenus la résidence d'une nombreuse population, ce fut là le motif allégué pour ce changement.

La nouvelle église fut commencée en 1849 ; en 1850, elle recevait sa couverture, et le jeudi 13 novembre 1851, l'inauguration en fut faite ainsi que du nouveau cimetière.

Le château des Marchais et celui de la Gaucherie sont situés au sud de cette commune.

Les vins de cette localité sont de très bonne qualité.

Superficie : 1,859 hectares, dont 144 hectares 8 ares en vignes, et 70 hectares 66 ares en bois.

Population : en 1856, 953 habitants ; en 1861, 931 habitants.

Bureau de poste : Thouarcé.

Distances : de Gonnord, 9 kil. ; d'Aubigné, 7 kil. ; de Martigné, 7 kil. ; de Thouarcé, 2 kil. ; d'Angers, 32 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain métamorphique : *Schistes divers plus ou moins micacés, quartzites*, etc. — 2° Terrain tertiaire : *Molasse coquillière et falun.*

Le sol de cette commune est composé, en partie, par des collines formées de fillades plus ou moins schistoïdes, et qui dépendent du terrain métamorphique, etc.

Près du bourg, l'on rencontre quelques blocs appartenant à une espèce de grès ou bien à des pséphites. Cette dernière roche ou poudingue des houillères, étant un indice certain de la présence du charbon de terre, il est à penser que cette substance n'est pas éloignée et que sans doute elle fait suite au filon de houille du coteau de Thouarcé.

Près des Marchais, l'on rencontre un dépôt de phtanite ou quartz lidien.

2° Au village de Machelle, se présente un dépôt considérable de molasse coquillière, exploitée pour la fabrication de la chaux ainsi que pour pierres de taille et moellons employés dans les constructions du pays. Le sable manquant dans cette localité, le falun que l'on rencontre gisant avec la molasse coquillière, le remplace pour la confection des mortiers.

Ce dépôt, qui n'est que la continuation de celui des Noyers situé commune de Martigné, est interrompu au pont de Machelle par des schistes que l'on remarque sur les collines qui avoisinent cette construction.

Le calcaire de même nature se montre encore à la métairie de la Tabourerie, située près du château de la Gaucherie, ainsi qu'à Fontaine-de-Châles.

Les fossiles que recèlent ces différents dépôts sont peu nombreux en espèces; ce sont plus particulièrement des dents d'hippopotames (1), de solipèdes, de ruminants (2), de squales, des ossements de mastodontes, des valves de pecten, etc.

** Plantes.

TERRES CALCAIRES.

Rosa rubiginosa, L., Mant.; haies et buissons. Juin, juillet.
— sæpium, Thuil.; haies et buissons. Juin, juillet.
Stachys germanica, L.; lieux incultes, près le bourg. Juillet, août.
Teucrium chamædrys, L.; champs en friche. Juillet-septembre.
Ajuga chamæpitys, L.; champs en friche. Juillet-septembre.
Ononix natrix, L.; lieux incultes entre Faveraye et Thouarcé. Juin-août.
Galeopsis ladanum, Lam.; les champs. Juillet-octobre.
Andryala integrifolia, L.; lieux sableux, incultes. Juillet-septembre.
Verbascum nigrum, L.; gué de l'Ile. Juillet-septembre.
— floccosum, Waldst.; gué de l'Ile. Juin-septembre.
Melampyrum cristatum, L.; bois des Marchais. Mai-août.
Erica scoparia, L.; bois des Marchais. Mai.
Peucedanum gallicum, Latourette; bois des Marchais. Juillet-septembre.
Malva nicæensis, All.; bois des Marchais, ainsi que près du château des Marchais. Mai-octobre.
Festuca myuros, L. (*F. ciliata*, Dc.); Machelle. Mai, juin.
Helianthemum pulverulentum, Dc.; Machelle. Mai-juillet.
Nigella arvensis, L.; les champs calcaires. Juin-septembre.
Salvia pratensis, L.; petit pré situé sur la rive droite du Layon, près le pont de Machelle. Mai-juillet.

Nota. La plupart des plantes qui croissent à la Guerois de Martigné se rencontrent également à Machelle.

(1) Voyez Cuvier, t. I, p. 334, pl. VII, fig. 11.
(2) Voyez Cuvier (Cerf?), t. IV, pl. I, fig. 9.

*** **Animaux.**

Reptiles.

Rana viridis, L. var. nigra, Millet, *F. de M. et L.* Au gué de l'Ile.
Lacerta agilis, L. ; plusieurs variétés.

Insectes coléoptères.

Silpha thoracica, Fab. A terre.
Clitus ornatus, F. Sur les fleurs de carottes.
Mylabris cichorii, Latr. Sur les fleurs de chicorée sauvage, au gué de l'Ile.
Aphodius testudinarius, F. A terre.
Orchestes lonicera, F. Jardin du château de la Gaucherie.

Insectes hémiptères.

Gonocerus insidiator, F. Haies et buissons.
Gargara genistæ, F. Les bois sur le genêt à balai.

Insectes hyménoptères.

Vespa Halsatica, Latr. Près des Marchais.
Formica (Ponera) contracta, F. Vit en terre, en société de six à huit individus.
Panurgus dentipes, Latr. Sur les fleurs des semiflosculeuses.

Insectes diptères.

Miopa ferruginea, Fab. Sur les ombellifères.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

La principale industrie de cette commune est la fabrication de la chaux. Les fours à chaux de Machelle sont depuis longtemps en activité.

FAYE

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DE THOUARCÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord de Thouarcé, entre Chavagnes, Notre-Dame-d'Allençon, Beaulieu, Rablay et Thouarcé.

Plusieurs petits ruisseaux, affluents du Layon, se jettent dans cette rivière entre Rablay et Thouarcé.

Le chemin de grande communication, de Beaulieu à Mazé, passe par le bourg de Faye.

Une partie de la forêt des Marchais dépend de cette commune, dont les vignobles, au canton de Bonnes-Eaux, etc., ont de la réputation.

L'on y remarque aussi les ruines du vieux château de Gilbourg, du XVI[e] siècle.

Superficie : 3,040 hectares, dont 515 hectares 34 ares en vignes, et 887 hectares 66 ares en bois.

Population : en 1856, 1,302 habitants; en 1861, 1,220 habitants.

Bureau de poste : Thouarcé.

Distances : de Chavagnes, 6 kil. ; de Notre-Dame-d'Allençon, 6 kil. ; de Beaulieu, 6 kil. ; de Rablay, 4 kil. 1/4 ; de Thouarcé, 4 kil. ; d'Angers, 28 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Toute l'étendue de cette commune appartient au terrain silurien inférieur.

Nota. Quant aux autres productions naturelles, elles n'ont pas été observées.

GONNORD

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DE THOUARCÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-ouest de Thouarcé, entre la Salle-de-Vihiers, le Voide, Aubigné, le Champ, Chanzeaux et Joué-Etiau.

Plusieurs ruisseaux se réunissent, au nord du bourg, en un seul qui prend le nom de Gué-Gaultier, et dont les eaux se rendent au Layon, entre Thouarcé et Rablay.

La route départementale, de Notre-Dame-d'Allençon à Gonnord, passe par le bourg de cette commune.

La grande forêt de la Frapinière est située à l'ouest du bourg.

Gonnord possède une brigade de gendarmerie à pied, ainsi qu'un hôpital desservi par des sœurs hospitalières, dont la maison, chef d'ordre, est à l'hospice général d'Angers.

Un ancien château fort, maintenant en ruines, situé sur la rive droite d'un étang, se présente au milieu du bourg de Gonnord. Il était autrefois le siége d'une baronnie.

Enfin, le général vendéen Cathelineau est né dans cette commune.

Superficie : 3,578 hectares, dont 34 hectares 47 ares en vignes, et 157 hectares 30 ares en bois.

Population : en 1856, 1,723 habitants; en 1861, 1,651 habitants.

Bureau de poste : Saint-Lambert-du-Lattay.

Foires : Troisième samedi de janvier; quatrième samedi d'avril; troisième samedi de juillet; troisième samedi de novembre.

Distances : de la Salle-de-Vihiers, 7 kil. 1/2 ; du Voide, 7 kil.; d'Aubigné, 10 kil. ; du Champ, 6 kil. ; de Chanzeaux, 7 kil. ; de Joué-Etiau, 1 kil. ; de Thouarcé, 10 kil.; d'Angers, 34 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain métamorphique : *Schistes divers*, etc. — 2° Terrain tertiaire : *Falun et molasse coquillière.*

1° et 2° Le premier de ces terrains occupe la majeure partie de cette commune, et le second, qui se compose principalement de falun, forme un dépôt qui embrasse toute l'étendue du bourg et les environs de Gonnord. Cette formation s'étend en outre jusque sur la commune de Joué-Etiau, située au sud-ouest de Gonnord.

La molasse présente une grande quantité de cailloux dans sa pâte. On la rencontre en masses peu étendues au sein même du falun.

Le falun de cette localité, connu sous le nom de *sable blanc*, est vendu pour l'amendement des terres, au prix de un franc la charretée.

Le calcaire de Gonnord est de tout le département de Maine et Loire celui qui recèle la plus grande quantité de restes d'animaux marins et terrestres de grande taille, si l'on en juge par les échantillons que nous avons été à même d'observer.

Ces fossiles se rapportent à différentes parties de la charpente osseuse ainsi qu'à des dents de mastodonte, de dinoterium, d'halitherium Cuvieri, P. G. Des dents de squales, souvent de grandes dimensions (*carcharias productus. Agass.*) ; des valves d'Hinnites Dubuissoni, Defr., s'y font également remarquer, ainsi que les Pecten assimilatus, Millet, benedictus, Lam., recurvatus, Millet et l'Arbacia monilis, Agass., etc.

Les autres productions naturelles n'ont pas été observées.

JOUÉ-ÉTIAU

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DE THOUARCÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord-ouest de Gonnord, entre Faveraye, Chanzeaux, Chemillé et Gonnord.

Un ruisseau part de cette commune pour se rendre au Layon qui reçoit ses eaux en amont de Rablay ; et le chemin de grande communication, de Vihiers à Rochefort, passe par le bourg.

Superficie : 2,012 hectares, dont 3 hectares 94 ares en vignes, et 79 hectares 86 ares en bois.

Population : en 1856, 1,229 habitants; en 1861, 1,171 habitants.

Bureau de poste : Saint-Lambert-du-Lattay.

Foires : le lundi de la Passion ; le 3 mai et le 11 novembre.

Distances : de Faveraye, 9 kilomètres ; de Chanzeaux, 6 kil. ; de Chemillé, 10 kil. ; de Thouarcé, 11 kil. ; d'Angers, 33 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain métamorphique : *Schistes divers, quartz blanc, argiles à briques*, etc. — 2° Terrain tertiaire : *Falun et molasse coquillière.*

1° et 2° Le premier de ces terrains comprend la majeure partie de cette commune, tandis que le deuxième, qui n'est que la continuation du dépôt de même nature, que l'on rencontre à Gonnord, occupe un espace peu considérable.

Le bourg est placé au centre de cette dernière formation, qui fournit, dans sa molasse coquillière, une roche convenable pour la confection de la chaux.

Les fossiles que recèle ce calcaire se rapportent aux mêmes espèces que celles de la molasse et du falun de Gonnord; mais elles y sont en moins grand nombre

Obs. Les autres productions naturelles n'ont pas été constatées dans cette commune, si l'on en excepte toutefois l'*Erica vagans*, que l'on rencontre dans les bois. Juin-septembre.

Enfin, le célèbre voyageur français Bernier est né dans cette commune.

SAINT-LAMBERT-DU-LATTAY

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DE THOUARCÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située à l'ouest de Beaulieu, entre Rablay, Beaulieu, Saint-Aubin-de-Luigné, Chaudefonds et la Jumellière.

Le Layon, qui passe au nord-ouest et reçoit l'Hyrôme au pont Barré, traverse cette commune du nord au sud.

La route impériale, d'Angers aux Sables, passe par le bourg, auquel vient aboutir la route stratégique de Champtoceaux à Saint-Lambert-du-Lattay.

Ces deux routes étant très-fréquentées, une brigade de gendarmerie à cheval a été placée à leur jonction, c'est-à-dire au bourg de cette dernière commune.

A la Chasnière, sur l'Hyrôme, l'on remarque un moulin à farine.

Saint-Lambert-du-Lattay est la résidence du percepteur pour les communes dont les noms suivent : Saint-Lambert-du-Lattay, le Champ, Faye, Rablay, Beaulieu et Chanzeaux, ainsi que d'une brigade à cheval de gendarmerie, et celle d'un médecin.

Superficie : 1,444 hectares, dont 332 hectares 44 ares en vignes, et 9 hectares 92 ares en bois.

Population : en 1856, 1,301 habitants ; en 1861, 1,349 habitants.

Bureau de poste : Saint-Lambert-du-Lattay.

Distances : de Rablay, 5 kil. ; de Beaulieu, 4 kil. ; de Saint-Aubin-de-Luigné, 4 kil. 1/4 ; de Chaudefonds, 7 kil. ; de la Jumellière, 8 kil. ; de Thouarcé, 14 kil. ; d'Angers, 24 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*. — 2° Terrain devonien ou terrain anthraxifère : *Poudingues de diverses sortes, grès des houillières* et *anthracite sèche*, près le pont Barré.

1° et 2° Le premier de ces terrains occupe la majeure partie de cette commune ; le second se montre entre le bourg et le pont Barré.

Les autres productions naturelles n'ont pas été observées, si ce n'est par rapport à la zoologie. L'alouette huppée (*Alauda cristata*, L.) qu'on y rencontre, ne s'avance pas vers le sud au delà de cette commune.

LUIGNÉ

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DE THOUARCÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette petite commune est située à l'est de Chavagnes, entre Noyant, Saulgé-l'Hôpital, Allençon et Chavagnes.

La route départementale, des Ponts-de-Cé à Loudun, passe à l'ouest.

Luigné possède une fontaine, la fontaine Saint-Avertin, qui, dans le pays, jouit d'une certaine célébrité, ce que prouvent les nombreux voyages qui s'y font pour obtenir la guérison des maux d'yeux et de tête.

Superficie : 954 hectares, dont 16 hectares 13 ares en vignes, et 188 hectares 44 ares en bois.

Population : en 1856, 328 habitants ; en 1861, 325 habitants.

Bureau de poste : Brissac.

Distances : de Noyant, 3 kil. ; de Saulgé-l'Hôpital, 1 kil. 1/2 ; d'Allençon, 5 kil. ; de Chavagnes, 5 kil. ; de Thouarcé, 10 kil. ; d'Angers, 28 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers.* — 2° Terrain crétacé : *Etage cénomanien.*

1° et 2° Ces deux espèces de terrains se partagent la commune de Luigné en deux parties à peu près égales : le terrain silurien à l'ouest et le terrain cénomanien à l'est.

Obs. Les autres productions naturelles n'ont pas été observées.

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE, HISTOIRE.

De l'ancienne commanderie l'on ne retrouve qu'une chapelle érigée au XI[e] siècle par les Templiers, ainsi que l'habitation des chevaliers de Malte qu'ils firent construire vers le XV[e] siècle ; et du château dépendant de l'ancienne baronnie, érigé au XVI[e] siècle en faveur de la maison de Brissac, il ne reste plus qu'une tour reposant sur une motte féodale.

QUINCÉ

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DE THOUARCÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud et à 1 kil. de Brissac, entre Saint-Aubin-des-Alleuds, Saint-Ellier, Charcé, Brissac et Vauchrétien.

La route départementale, des Ponts-de-Cé à Loudun, traverse le bourg, ainsi qu'une autre route, également départementale, celle de Brissac à Vihiers.

Au bourg de Quincé, l'on rencontre une fontaine ferrugineuse, connue dans le pays sous le nom de fontaine Rouillée.

Superficie : 901 hectares, dont 95 hectares 3 ares en vignes, et 182 hectares 56 ares en bois (1).

Population : en 1856, 653 habitants ; en 1861, 644 habitants.

Bureau de poste : Brissac.

Distances : de Saint-Aubin-des-Alleuds, 4 kil. ; de Saint-Ellier, 4 kil. 1/2 ; de Charcé, 2 kil. 1/4 ; de Brissac, 1 kil. ; de Vauchrétien, 4 kil ; de Thouarcé, 12 kil. ; d'Angers, 19 kil.

(1) Ces bois, bien que de la commune de Quincé, font partie de la forêt dite de Brissac. Il en est de même de l'étang situé au sein de ces bois.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*, etc. — 2° Terrain tertiaire : *Sables et cailloux roulés du terrain falunien.*

1° et 2° Le terrain silurien inférieur se montre sur quelques points, tandis que les sables et cailloux roulés du terrain falunien se présentent sur une grande partie de cette commune et vont se joindre au terrain de même nature qu'on rencontre à Brissac.

Sur quelques points, l'on trouve des sables micacés blancs ou ferrugineux.

** Plantes.

Aira canescens, L.; lieux incultes, sablonneux. Mai, juin.
— caryophyllea, L. ; lieux incultes, sablonneux. Mai, juin.
Lapsana communis, L.; lieux sablonneux. Juin–septembre.
Andryala integrifolia, L. ; lieux sablonneux. Juillet–septembre.
Scleranthus perennis, L. ; lieux sablonneux. Mai-octobre.
Rosa gallica, L.; à l'Ermitage, derrière la maison du garde. Mai, juin.
Carex maxima, Scop. ; l'Aubance, près le pont Roux. Mai, juin.
Spiræa filipendula, L. ; les prés, les bois. Mai, juin.

LIEUX CULTIVÉS, SABLEUX.

Calendula arvensis, L. ; champs, vignes, etc. Avril-octobre.
Lathyrus angulatus, L. ; moissons. Mai-juillet.
Vicia varia, Host. ; moissons. Mai-septembre.
Chrysanthemum segetum, L. ; moissons. Juin-octobre.
Chondrilla juncea, L. ; moissons. Juin-septembre.
Anthemis mixta, L. ; moissons. Juin-septembre.
Heliotropium europæum, L. ; moissons, etc. Juin-octobre.
Papaver hybridum, L. ; moissons, etc. Mai-juillet.
Valerianella auricula, Dc. ; moissons, etc. Avril, mai.
Brassica cheiranthus, Vill. ; moissons, etc. Mai-septembre.

*** Animaux.

Un seul oiseau rare, la fauvette Orphée (*Sylvia Orphea*, Tem.) se montre et niche dans cette commune.

Nous y avons aussi rencontré plusieurs insectes intéressants : Rhizotrogus ater, F. ; Chrysobotris chrysostigma, L.; etc.

RABLAY

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DE THOUARCÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud de Beaulieu, entre Faye, Beaulieu, Saint-Lambert-du-Lattay et le Champ.

Le Layon passe à l'est du bourg, et le chemin de grande communication, de Vihiers à Rochefort, traverse celui-ci dans la direction du sud au nord-ouest.

Un monument celtique, un dolmen, a été remarqué dans cette commune.

Enfin, les vins de Rablay, comme tous ceux des coteaux du Layon, sont de bonne qualité.

Rablay est en outre le siége d'un notariat, la résidence d'un médecin, etc.

Superficie : 744 hectares, dont 178 hectares en vignes, et 16 hectares 94 ares en bois.

Population : en 1856, 613 habitants ; en 1861, 595 habitants.

Bureau de poste : Saint-Lambert-du-Lattay.

Distances : de Faye, 4 kil. ; de Beaulieu, 2 kil. ; de Saint-Lambert-du-Lattay, 4 kil. 1/2 ; du Champ, 3 kil. 1/2 ; de Thouarcé, 7 kil. ; d'Angers, 23 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur, métamorphique : *Schistes divers*, etc. — 2° Terrain anthraxifère.

Le premier de ces terrains confine au nord le terrain anthraxifère des bords du Layon. Indépendamment des roches que recèle d'habitude ce dernier terrain, on y rencontre encore une amphibolite schisteuse.

Obs. Les autres productions naturelles n'ont pas été observées.

SAULGÉ-L'HOPITAL

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DE THOUARCÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-est de Brissac, entre Noyant, Louerre, Saint-Aubin-des-Alleuds, Notre-Dame-d'Allençon et Luigné.

Un ruisseau, affluent de l'Aubance, passe au nord du bourg, lequel est traversé par la route départementale des Ponts-de-Cé à Loudun.

Une commanderie de Malte dépendait de cette commune. La chapelle est en bon état de conservation.

Superficie : 660 hectares, dont 16 hectares 54 ares en vignes, et 30 hectares 43 ares en bois.

Population : en 1856, 513 habitants ; en 1861, 501 habitants.

Bureau de poste, Brissac.

Distances : de Brissac, 8 kil. ; de Noyant, 3 kil. ; de Louerre, 4 kil. ; de Saint-Aubin-des-Alleuds, 3 kil. ; de Notre-Dame-d'Allençon, 6 kil. ; de Luigné, 1 kil. 1/2 ; de Thouarcé, 11 kil. ; d'Angers, 26 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etages cénomanien et turonien.* — 2° Terrain tongrien : *Grès tertiaire.*

1° et 2° Le terrain crétacé, qui occupe la majeure partie de cette commune, appartient soit à l'étage cénomanien, soit à l'étage turonien. Le grès se montre à l'est.

Le terrain crétacé fournit une espèce de marne employée pour l'amendement des terres ; et des carrières de tuffeau blanc indiquent un autre genre d'industrie. Sous le rapport industriel, nous devons citer aussi un four à plâtre de récente construction.

THOUARCÉ

(CHEF-LIEU DE CANTON, ARRONDISSEMENT D'ANGERS.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, chef-lieu de canton, est située au sud-ouest de Brissac, entre Chavagnes, Faye, Rablay, le Champ, Joué-Etiau et Faveaye.

Le Layon, qui passe à l'ouest du bourg, reçoit, au sud-est de celui-ci, la petite rivière de l'Archizon, et au nord-ouest un ruisseau (le Gué-Gaultier), dont les eaux s'y rendent également.

Une partie de la commune de Thouarcé est en outre coupée de coteaux qui en rendent l'aspect agréable, et dont les vins blancs qu'on y récolte, bien que très capiteux, sont d'excellente qualité.

Au village de Chasle, on trouve une fontaine qui n'a rien de remarquable que l'abondance de ses eaux ; sur les coteaux, l'on peut observer le demi-dolmen des Mollières ; et près du bourg, on voit les ruines du château fort de Sanzay, construction du XI[e] siècle.

Superficie 1,874 hectares, dont 288 hectares 92 ares en vignes, et 17 hectares 62 ares en bois.

Population : en 1856, 1,696 habitants ; en 1861, 1,706 habitants.

Bureau de poste : Thouarcé.

Distances : de Chavagnes, 4 kil. ; de Faye, 1 kil. 1/2 ; de Rablay, 6 kil. ; du Champ, 5 kil. ; de Gonnord, 9 kil. ; de Faveraye, 1 kil. 1/2 ; d'Angers, 30 kil.

Cette commune, au reste, est le siége d'une justice de paix et celui d'un notariat ; la résidence d'un receveur des domaines, celle d'une brigade de gendarmerie à pied, d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent : Thouarcé, Faveraye et Chavagnes, ainsi que d'un médecin, d'une sage-femme et d'un vétérinaire.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers, quartz,* etc. — 2° Terrain devonien : *Terrain anthaxifère.* — 3° Terrain tertiaire : Etage falunien supérieur : *Molasse coquillière et falun, sables et galets de transport.* — 4° Alluvions dans la vallée du Layon.

1°—4° Une partie de cette commune appartient au terrain silurien inférieur et présente des schistes de diverses natures. Une autre portion forme une colline assez élevée, dont la partie inclinée au sud est couverte de vignobles.

Au pied de cette colline, se présente un sable rouge formant un dépôt assez considérable dans lequel on retrouve quelques poudingues ferrugineux.

A mi-côte, l'on rencontre le terrain anthraxifère avec quelques-unes des roches qui le constituent ordinairement, telles que celles que l'on désigne par les noms de pséphyte, psammite, poudingue des houillères, phtanite, etc. (1).

A l'ouest de Thouarcé, la houille disparaît et fait place à un dépôt de sables et de cailloux roulés, appartenant à la partie supérieure du terrain falunien.

La portion la plus élevée de ce coteau est généralement composée d'une phyllade rude d'un gris roussâtre.

La colline en question se dirige vers est jusqu'au village du Perray, où gît un dépôt assez considérable de quartz blanc, dont les cristaux sont disposés en rayons divergents comme ceux du dépôt de même nature que l'on trouve à Chavagnes (Voy. Chavagnes).

Le calcaire tertiaire, composé de molasse coquillière et de falun, se montre sur la rive gauche du Layon, à la Maison-Neuve, ainsi qu'à Orillé, Chasles, de même qu'à la Roche-Aubry. Ces divers dépôts recèlent des fossiles intéressants qui se rapportent à des mammifères, tels que dents de tapir (à la Maison-Neuve), dents de mastodonte (à Chasles), des pecten de différentes espèces, la terebrattula perforans, Dujard.; des individus bien conservés du Scutella producta, Agass., etc. se font aussi remarquer dans ces dépôts.

(1) Le terrain anthraxifère de Thouarcé, termine de ce côté le filon de houille qui passe à Maligné, Saint-Georges-Châtelaison, Soulangé et Baugé-Menuau.

** Plantes.

Parmi les plantes de cette localité, nous citerons les plus intéressantes :

Nepeta cataria, L. ; lieux incultes. Juillet-septembre.
Ononix natrix, L. ; lieux incultes, calcaires. Juin-septembre.
Linum angustifolium, Huds. ; pelouses sèches. Mai-août.
Trifolium angustifolium, L. ; lieux incultes. Mai, juin.
Hypericum montanum, L. ; les bois, etc. Juin-août.
Andryala integrifolia, L, ; lieux arides, sableux. Juillet-septembre.
Helianthemum pulverulentum, Dc. (*Cistus polyfolius*, Vill.) ; coteaux calcaires. Mai-juillet.
Xeranthemum cylindraceum, Smith. ; sur la pente rapide située près et entre le moulin de Traîne-Vache et le Loir. Août-septembre.
Spiræa filipendula, L. ; les prés qui bordent le Layon. Mai-juin.
Barbarea prœcox, R. Br. ; les vignes, etc. Mars, avril.
Calepina corvini, Des. ; les vignes, etc. Mai, juin.
Nymphæa Milletii, Bor. (*N. alba*, *L.*, *var. rosea*, Millet) ; le Layon. Juin-août.

*** Animaux.

Parmi les oiseaux peu répandus dans ce département, l'on peut citer la rousserole (*Sylvia turdoides*, Meyer), qui se tient cachée entre les feuilles du typha angustifolia ;

L'ortolan (*Emberisa hortulana*, L.), que l'on rencontre dans les vignes, où le mâle, perché sur les arbres, fait entendre son chant monotone : ti ti ti ti ti.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

Au village de Chasles, deux fours à chaux en activité. Au village de la Maison-Neuve, les fours à chaux établis par MM. Lizée et Taudon, sont, comme les précédents, alimentés avec la molasse coquillière de ces localités.

Il en est de même des quatre fours à chaux d'Orillé, de la Maison-Neuve, des Trottières et de la Bouguerie, établis par M. Charbonnier de la Guesnerie, qui comme les précédents sont chauffés au charbon de terre. Ces derniers fours ont été construits dans les années 1855 et 1857.

VAUCHRÉTIEN

(ARRONDISSEMENT D'ANGERS, CANTON DE THOUARCÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-ouest de Brissac, entre Notre-Dame-d'Allençon, Quincé, Soulaines, Mozé et Beaulieu.

Plusieurs ruisseaux, affluents de l'Aubance, prennent naissance dans cette commune ; et le chemin de grande communication, de Beaulieu à Mazé, passe par le bourg.

Superficie : 1,972 hectares, dont 190 hectares 22 ares en vignes, et 377 hectares en bois.

Population : en 1856, 967 habitants ; en 1861, 985 habitants.

Bureau de poste : Brissac.

Distances : de Brissac, 3 kil. ; de Notre-Dame-d'Allençon, 5 kil. ; de Quincé, 4 kil. ; de Soulaines, 5 kil. 1/2 ; de Mozé, 6 kil. 1/2 ; de Beaulieu, 9 kil. ; de Thouarcé, 10 kil. ; d'Angers, 22 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain silurien inférieur : *Schistes divers*, etc.

Toute l'étendue de cette commune appartient à ce terrain.

Obs. Les autres productions naturelles n'ont pas été observées.

FIN DE L'ARRONDISSEMENT D'ANGERS.

ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ

GÉNÉRALITÉS

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

ASPECT GÉNÉRAL.

L'arrondissement de Baugé, le second des cinq dont se compose le département de Maine et Loire, est situé à l'est de ce département. Il est borné au nord par le département de la Sarthe, à l'est par celui d'Indre et Loire, au sud par l'arrondissement de Saumur et à l'ouest par ceux d'Angers et de Segré.

Les rivières qui le baignent sont : 1° le *Loir*, qui, en serpentant, le traverse vers ouest ; 2° le *Couasnon*, petite rivière, non navigable, qui passe à Baugé. Plusieurs ruisseaux, affluents de ces rivières, seront indiqués dans le cours de ce travail.

Cet arrondissement, assez généralement plat, présente, par exception, sur certains points, des collines, des mamelons assez élevés. Mais ce qui le distingue encore des autres arrondissements, — celui de Cholet excepté, — c'est la grande quantité de bois et de forêts qu'il recèle, et surtout les forêts de l'Etat, au nombre de trois, qui, réunies dans un même canton, donnent à ce lieu exceptionnel un faciès qui lui est propre ; car ce n'est aujourd'hui que dans ces forêts remarquables qu'on retrouve encore des arbres séculaires divisés par coupes : ce qui, soit dit en passant, ne se voit plus sur les propriétés des particuliers.

D'autres forêts encore, mais celles-ci appartenant à diverses personnes, comme par exemple la petite forêt de Baugé, celle de Chambiers, méritent bien aussi d'être citees.

Les landes, qui comptent un plus grand nombre d'hectares dans cet arrondissement que dans tout autre, disparaissent sensiblement en faisant place à des plantations ou semis de pin maritime, ou bien en se transformant en terres labourables. C'est ainsi, et sous

ce dernier rapport que, dans la commune d'Auverse, les landes de Verneuil ou du Château-Noir ont été converties en terres arables et en prairies artificielles, comme nous aurons occasion plus tard de le faire remarquer.

Cet arrondissement ou sous-préfecture, dont le chef-lieu est Baugé, se divise en soixante-six communes, réparties en six cantons qui sont autant de justices de paix. Elles ont pour chefs-lieux : Baugé, Beaufort, Durtal, Longué, Noyant et Seiches.

Chaque canton nomme un ou plusieurs conseillers pour la formation du conseil d'arrondissement, qui est composé de neuf membres.

Chaque canton encore nomme un conseiller pour la formation du conseil général du département.

La gendarmerie de cet arrondissement se compose : 1° de brigades à cheval, qui ont pour résidences : Baugé, Beaufort, Durtal, Longué, Noyant et Seiches ; 2° de deux brigades à pied, placées, l'une à Morannes, l'autre à Daumeray.

La superficie de cet arrondissement est de 140,629 hectares.

Sa population, recensement de 1856, est de 79,072 habitants, et celle de 1861, de 78,641 habitants. Au reste, voy. Baugé.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

Les productions naturelles de cet arrondissement sont on ne peut plus variées, à raison surtout de ses formations géologiques, qui appartiennent : 1° au calcaire jurassique du canton de Durtal ; 2° au terrain crétacé des étages cénomanien, turonien et senonien, occupant un grand nombre de points entre ce dernier canton et Baugé ou ses environs ; 3° au terrain tertiaire, qui comprend les grès de l'étage tongrien, le calcaire d'eau douce et ses meulières, ainsi tous rassemblés dans l'est de cet arrondissement et jusqu'aux abords de Baugé même ; puis se présente le falun, connu sous le nom de *crois ;* de même que les sables et galets de transport ; 4° enfin aux terrains d'alluvions que l'on rencontre au sud.

En second lieu, l'on verra que la botanique ne pouvait manquer de fournir une quantité considérable de plantes rares, à raison même des natures si diverses du sol qui les nourrit, telles que : Eriophorum vaginatum ; Scirpus pungens ; Scirpus compressus; Schænus albus; Carex ginobasis; C. punctata; Parnassia palustris; Vaccinium myrtillus; Orchis purpurea; O. odoratissima; Ophrys fusca; O. miodes; Liparis Lœselii; Teucrium montanum; Ajuga genevensis; Pinguicula vulgaris; P. lusitanica; Cirsium oleraceum;

Echinops sphœrocephalus; Helianthemum alyssoïdes; Paris quadrifolia. Cette dernière plante — pour le département de Maine et Loire — est propre à cet arrondissement seulement.

Enfin et par suite encore de cet état de choses, la zoologie, dans ses diverses parties, nous fournira des animaux dont quelques uns ne se rencontrent pas ou que rarement dans les autres arrondissements.

Ainsi, parmi les mammifères, se présentent le vespertilion échancré; le vespertilion murin; la martre véritable; le minck.

Au nombre des oiseaux, nous citerons le hobereau, le milan royal; la buse bondrée; l'aigle botté, quoiqu'accidentellement; l'aigle Jean-le-Blanc; l'autour; le pic cendré; le pic mar; le pipi rousseline.

C'est encore dans cet arrondissement, et plus particulièrement dans le canton de Durtal, que l'on rencontre les deux races plus petites et parfois albines de la perdrix rouge et de la perdrix grise, etc.

Les mollusques présentent aussi des espèces rares, telles que : Helix pomatia; H. candidula; Clausilia laminata; Carichium minimum, etc.

Quant aux insectes, nous signalerons, parmi les coléoptères, les espèces suivantes : Cicendela sylvatica; Carabus intricatus, L.; C. catenulatus; C. monilis, var. affinis, Panz.; Cychrus rostratus; C. elongatus; Cybiter Rœselli; Hydaticus cinereus; Chrysobothris affinis; Agrilus cyaneus; Sylpha thoracica; Melolontha hippocastani; Anoxia pilosa; Hoplia minuta, Panz.; Dorcus oblongus, Muls.; Pissodes Pini; Hylurgus piniperda; Pyrochroa rubens; Prionus coriarius; Lema melanopa; Chrysomela graminis; C. fastuosa; C. cerealis; etc.

Enfin, l'arrondissement de Baugé possède un grand nombre de communes dont les ruisseaux nourrissent des écrevisses.

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE.

L'archéologie nous montrera quelques monuments celtiques, dont un *dolmen* surtout, celui de Pontigné, mérite bien de fixer l'attention; ainsi qu'un monolithe de même époque, connu dans le pays sous le nom de pierre du Coq, et que nous croyons devoir rapporter à un *Stonhatched*, seule pierre de ce genre dans le département de Maine et Loire.

Enfin plusieurs anciens châteaux viendront rappeler par leur présence des faits historiques, dont quelques uns ne manquent pas d'intérêt.

CHAPITRE IV. — AGRICULTURE.

Cet arrondissement, à raison de la grande quantité de terres légères qu'on y rencontre, cultive plus qu'ailleurs des menus grains, ainsi que des pommes de terre, des citrouilles, du mil, du maïs, etc., tous produits réservés en quelque sorte pour la nourriture des cochons, animaux élevés en grand nombre dans les fermes, et sur la valeur desquels est ordinairement basé le prix du fermage des métairies et des closeries. Les bonnes terres sont réservées à la culture du froment, des prairies artificielles, etc.

A ces diverses cultures, il en est une autre, mais bien différente de celles-ci, que nous avons déjà eu occasion de faire connaître, en l'indiquant sous ce titre exceptionnel de : *Culture mixte, ou culture agricole et maraîchère tout à la fois* (1). Telle est la culture si remarquable de Mazé, qui consiste à faire produire à la terre alternativement des légumes de toutes sortes, des céréales, des plantes fourragères, des plantes textiles, etc. ; de manière que dans ce lieu fortuné, la terre est toujours occupée et donne deux récoltes chaque année.

L'arrondissement de Baugé fournit encore une culture exceptionnelle, celle du sorgho, mais réservée à la commune de Corzé ainsi qu'à deux ou trois autres communes limitrophes de celle-ci.

CHAPITRE V. — INDUSTRIE.

L'industrie technique se rapporte à la fabrication de la chaux, à celle des tuiles et carreaux, des tuyaux de drainage, à laquelle il faut joindre cette autre qui se rattache à la cuisson des pommes ainsi qu'à l'éducation des vers à soie.

CHAPITRE VI. — COMMERCE.

Le commerce de cet arrondissement se borne à la vente de ses produits territoriaux, parmi lesquels les noix occupent une place assez importante.

(1) Voyez *Etat actuel de l'agriculture dans le département de Maine et Loire*, par M. Millet, 1 vol. in-8°, Angers, Cosnier et Lachèse, 1856.

CANTON DE BAUGÉ

GÉNÉRALITÉS.

Le canton de Baugé est borné au nord par le département de la Sarthe, à l'est par le canton de Noyant, au sud par ceux de Longué et de Beaufort, à l'ouest par le canton de Seiches et au nord-ouest par celui de Durtal.

Il est baigné par le Couasnon, petite rivière qui passe à Baugé, ainsi que par plusieurs ruisseaux, dont il sera question en parlant des communes.

La nature variée du sol de ce canton, la quantité considérable d'hectares de bois et de forêts (les forêts de l'Etat et autres), ainsi que les bords du Couasnon, tout en donnant un aspect particulier à cette contrée, assurent en même temps au naturaliste des productions sans nombre et des plus variées.

DIVISION.

Ce canton comprend les communes ci-après : Baugé, Bocé, Chartrené, Cheviré-le-Rouge, Clefs, Cuon, Echemiré, Fougeré, le Guédeniau, Saint-Martin-d'Arcé, Montpollin, Pontigné, Saint-Quentin, le Vieil-Baugé et Volandry. Total, 15 communes.

Superficie: 26,807 hectares.

Population : en 1856, 15,156 habitants; en 1861, 15,212 habitants.

BAUGÉ

(CANTON ET ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Baugé est située dans un rayon borné par celles dont voici les noms : le Vieil-Baugé, Echemiré, Montpollin, Saint-Martin d'Arcé, Pontigné, Bocé et Chartrené.

La petite rivière du Couasnon, qui prend son origine dans la commune de Chavaignes, passe sur celles de Lasse, Pontigné, Baugé et le Vieil-Baugé, pour se rendre, à l'ouest de Beaufort, où elle se jette dans l'Authion.

Cinq grandes routes arrivent à Baugé : celles de Suette, de Durtal, de la Flèche, de Tours et d'Angers par Longué.

La ville de Baugé est située sur une colline peu élevée, dont la pente est à l'est, comme celle de la rue principale, au bas de laquelle se trouve un pont jeté sur le Couasnon. Ce pont, ouvert à une seule arche, est construit en pierres de grès.

Enfin, une promenade, sur la place de la Mairie, est plantée de 108 tilleuls disposés sur six rangs.

Superficie 655 hectares, dont 260 hectares 53 ares en bois.

Population : en 1856, 3,556 habitants; en 1861, 3,546 habitants.

Foires : 15 février, 5 avril, 17 mai et 6 décembre. Marchés tous les lundis.

Distances : du Lude, 22 kil.; de la Flèche, 16 kil. ; de Dartal, 17 kil. ; de Seiches, 18 kil. ; de Beaufort, 13 kil. ; de Longué, 18 kil.; de Saumur, 32 kil. ; de Noyant, 17 kil. ; d'Angers, 40 kil.

La ville de Baugé, chef-lieu de sous-préfecture, est administrée par le maire et deux adjoints. Elle est desservie par le curé et deux vicaires. Trois aumôniers, en outre, sont attachés chacun à un des trois hospices.

Cette ville est le siége de diverses institutions ou établissements, savoir : de trois hospices : l'hospice civil (1), l'hospice des incurables (2) et l'hospice de la Providence; d'un bureau de bienfaisance, d'un conseil d'hygiène, d'une caisse d'épargne, d'une commission des prisons, d'une compagnie de pompiers, d'un collége dirigé par un ecclésiastique, et auquel est annexée une école primaire de garçons; d'un pensionnat de jeunes demoiselles dirigé par les dames hospitalières de Saint-Joseph, d'un autre pensionnat dirigé par les dames de la Providence, une salle d'asile est annexée à ce pensionnat; d'une école mutuelle gratuite de jeunes filles, soutenue par une société; d'une chambre consultative d'agriculture et d'une direction des postes.

Quant à la station des étalons pour la monte, elle n'est pas à Baugé même, mais bien à Beaufort. (Voy. Beaufort.) Cette ville est

(1) Cet hospice fut fondé par Mlle de Melun.

(2) L'hospice des incurables fut fondé par Mme de la Girouardière.

encore le siége du tribunal civil de première instance, d'une justice de paix et de trois notariats (1).

Elle est la résidence du percepteur pour les communes dont les noms suivent : Baugé, Pontigné, le Vieil-Baugé, Bocé, Chartrené, Cuon et le Guédeniau ; du conservateur des hypothèques, du receveur de l'enregistrement, du contrôleur des contributions directes, du receveur-entreposeur des contributions indirectes, du vérificateur des poids et mesures, d'un garde général des eaux et forêts, de trois médecins, d'une sage-femme, de deux pharmaciens et d'un artiste vétérinaire.

Une imprimerie y est établie pour la publication d'un journal hebdomadaire ayant pour titre : *Journal judiciaire de Baugé*, paraissant tous les vendredis. Enfin, une salle de spectacle se trouve placée dans l'ancien château.

Quant à la gendarmerie de l'arrondissement de Baugé, elle se compose : 1° des brigades à cheval, dont les résidences sont : Baugé, Beaufort, Noyant, Durtal et Longué ; 2° d'une brigade à pied placée à Daumeray.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etages cénomanien et turonien.* — 2° Terrain tertiaire : *Etage falunien,* comprenant le *terrain falunien inférieur* ou *tongrien (Grès et calcaire d'eau douce).*

1° On rencontre le tuffeau (étage turonien) à l'est et près de la ville de Baugé. Cette roche, vers sud-ouest, se dirige sur le Vieil-Baugé, où elle se montre en exploitation aux caves de la Gouberie. Cette direction se trouve interrompue par la craie de l'étage cénomanien, que l'on trouve avant et après le Vieil-Baugé. Le tuffeau reparaît à la Grange (maison bourgeoise), où il est entouré par la craie de l'étage cénomanien. Cette dernière formation se retrouve aux environs du Perray, situé vers ouest, et continue de se montrer ainsi vers Chartrené et même jusqu'à Beaufort.

Dans l'arrondissement de Baugé, le tuffeau forme une chaîne qui, depuis Jarzé, se dirige et s'étend sur Lué, Sermaise, Milon, Cornillé, Saint-Georges-du-Bois, Fontaine-Guérin, Chartrené, le

(1) Le tribunal de première instance, les six justices de paix, les douze notariats et les treize huissiers disséminés sur divers points, composent l'organisation judiciaire de l'arrondissement de Baugé.

Guédeniau, la Pellerine, Vernantes, Vernoil-le-Fourrier, Blou et Neuillé. On voit encore le tuffeau à Broc.

2° Le grès tertiaire, ainsi que des sables de même formation, reposent ordinairement sur le terrain crétacé. Près de Baugé, sur la route de Tours, le grès se montre ainsi sur un certain nombre de points.

Quant au calcaire d'eau douce de cet arrondissement, il se trouve confiné dans l'est : étant situé d'un côté entre Baugé et la commune de Linières-Bouton, et borné au reste par les départements de la Sarthe et d'Indre et Loire.

Près de Baugé, comme nous venons de le dire, se présente le calcaire d'eau douce. Cette formation s'étend sur Saint-Martin-d'Arcé, Volandry, Genneteil, se dirige ensuite sur les deux rives du Couasnon, par Pontigné et jusqu'à l'entrée de la forêt de Chandelais. Le calcaire d'eau douce se montre encore sur Lasse, Chavaignes, Auverse, Noyant, Denezé, Chalonnes, Meigné-le-Vicomte, etc.

A cette formation se rattache le silex meulier, que l'on rencontre sur différents points, comme nous aurons occasion de le faire remarquer.

Le calcaire d'eau douce ainsi que le silex et les meulières qui composent cette formation, occupent toute l'étendue des différentes communes que nous venons d'énumérer, si ce n'est quelques unes, toutefois, où le calcaire tertiaire marin se montre sur certains points.

Le calcaire d'eau douce de l'arrondissement de Baugé est en général compacte, à pâte fine, d'un blanc plus ou moins jaunâtre. Entre Denezé et Chalonnes, cette roche contient d'énormes rognons siliceux ; ils abondent à Broc et sont également volumineux. Dans cette dernière commune, le calcaire d'eau douce repose immédiatement sur le terrain crétacé : formation qui se montre à nu, à l'est, dans le département d'Indre et Loire.

Les silex varient dans leur contexture, leur couleur ; les uns sont blancs, à cassure grenue ; d'autres sont compactes, foncés en couleur ou semi-translucides, et quelques uns recèlent du quartz arénacé blanc. Ces silex renferment ordinairement des fossiles d'eau douce. Voy. au reste : *Paléontologie de Maine et Loire*, p. 133.

** Plantes.

Inula helenium, L. ; les prés, autour de Baugé. Eté

Colchicum autumnale, L. ; les prés, autour de Baugé. Automne.

Epipactis nidus avis, All. (Neottia nidus avis, Rich.) ; plante parasite. Landes, prés de Saint-Michel. Mai, juin.

Epipactis ovata, All. (neottia ovata, Rich.); les prés. Mai, juin.
Verbascum lychnitis, L.; lieux secs. Eté.
— nigrum, L. (*Var. V. alopecurus*, Thuil.); lieux secs. Eté.
Lupinus reticulatus, Desv.; les champs sablonneux. Eté.
Vaccinium myrtillus, L.; bois de la Roche-Perron, ainsi qu'aux environs du Vieil-Baugé. Mai.
Primula grandiflora, Lam., var. umbellata; bois de la Roche-Perron, ainsi qu'aux environs du Vieil-Baugé. Avril, mai.
Saponaria officinalis, L.; les prés de la Gouberie, situés près le pont. Eté.
Convallaria majalis, L.; bois de Châteaucoin. Mai.
Orchis chlorantha, Cust. (O. montana, Schmidt.); bois de Châteaucoin. Mai, juin.
— purpurea, Huds.; bois de Châteaucoin. Mai, juin.
Asclepias vincetoxicum, L.; les bois (Chev.). Eté.
Aira canescens, L.; lieux herbeux, incultes. Eté.
Poa megastachya, Kœler; lieux cultivés. Eté.
Briza minor, L.; les champs. Eté.
Lolium multiflorum, Lam.; les champs. Eté.
Juncus squarrosus, L. Eté.
Ornithogalum divergens, Bor.; prés et pelouses. Avril, mai.
Stellera passerina, L. (*Passerina annua*, Wies.); champs cultivés. Eté.
Salvia verbenaca, L.; lieux herbeux, etc. Eté.
Galium erectum, Huds.; lieux secs. Eté.
Œnanthe pimpinelloides, L.; les prés, les bois. Eté.
Cladonia papillaria, Hofm. (lichen); à terre, près la Rigottière.

Mousses des environs de Baugé, observées, pour la plupart, par M. Félix Turpault.

Polytricum undulatum, L.; bois ombragés, parmi le gazon.
— nanum, L. (*P. subrotundum.*); bois arides.
— aloides, L.; toits, bruyères, bords des chemins. Assez rare.
— piliferum, L.; lieux arides.
— juniperinum, L.; bois arides, les landes.
— commune, L.; les bois, les landes.
Bartramia pomiformis, Hedw. lieux sablonneux.
Funaria hygrometrica, Hedw.; les murs, emplacement des fours à charbon, dans les bois.
— microstoma. Les bruyères, les landes.
Bryum cæspitosum, Dill.; sur les murs.
— capillare, Dill.; bois ombragés, parmi les hypnum.
Aulacomnion androgynum, Schw.; les bois humides.
Hypnum murale, L.; sur les murs, les pierres.

Hypnum myurum, L.; sur les pierres, le tronc des arbres.
— prælongum, L.; les bois, les fossés.
— myosuroides, L.; dans les bois, sur les pierres, le tronc des arbres.
— populeum, L.; les bois.
— velutinum, L.; sur les pierres, au pied des arbres.
— rutabulum, L.; sur la terre et le tronc des arbres.
— purum, L.; sur la terre, les bois, les prés, etc.
— cupressiforme, L.; sur le tronc des arbres.
— — var. vulgare; sur le tronc des arbres.
— — var. tenue; sur le tronc des arbres.
— rugosum, L.; sur la terre, dans les bois.
— triquetrum, L.; les bois, etc.
— tamariscinum (H. proliferum); les bois.
— serpens, L.; sur les pierres et au pied des arbres.
— lutescens, L.; sur la terre.
Leskea sericea, Hedw. (*Hypn. sericeum*, L.); les murs, le tronc des arbres.
Pterigynandrum striatum, Hedw.; sur la terre et le tronc des arbres.
Barbula fallax, Hedw.; sur les murs.
— ruralis, Hedw.; sur les toits, les murs.
— unguiculata, Hedw.; sur les murs, les fossés.
— subulata, Hedw.; sur les talus, dans les chemins creux.
— muralis, Hedw.; sur les murs.
Ceratodon purpureus, Brid.; sur la terre, les murs, les rochers.
Dicranum scoparium, Schreb.; les bois, les bruyères.
— glaucum, Schreb.; les bois, les bruyères.
Weissia controversa, Hedw.; sur les rochers humides.
— cirrhata, Hedw.; dans les bois ainsi que les toits de chaume.
— lanceolata, Bruch.; les champs, les murs, les fossés.
— curvirostra, Hedw.; sur la terre, au printemps.
Encalypta vulgaris, Schreb.; sur les murs.
Trichostomum canescens, Hedw.; sur les pierres, dans les lieux arides.
Anectangium ciliatum, Hedw.
Dryptodon funalis, Brid.; sur les rochers secs.
Coscinodon pulvinatus, Spreng.; sur les pierres (le dolmen), le tronc des arbres.
Grimmia apocarpa, Schreb.; sur les pierres (le dolmen), le tronc des arbres.
— cribrosa, Schreb.; sur les toits, les pierres, le tronc des arbres.
Orthotrichum anomalum, Hedw.; sur les murs et les toits.
— affine, Hedw.; sur les murs et les arbres.

Orthotrichum diaphanum, Hedw.; les toits, les arbres.
— striatum, Hedw.; les bois, sur le tronc des arbres.
Physcomitrium fasciculare, Bruch.; le long des chemins, sur les fossés.
Gymnostomum intermedium, Schreb.; sur la terre, les murs.
— fasciculare, Schreb.; le long des chemins, sur les fossés.
Sphagnum latifolium, Schreb.; lieux tourbeux.
— capillifolium, Schreb.; lieux tourbeux.
— obtusifolium, Schreb.; lieux tourbeux.
Phascum patens, L.; sentiers humides des bois.
— axilare, L.; sur la terre, près des bois.
— cuspidatum, L.; sur la terre humide des jardins, etc.
— crispum, L.; sur la terre, dans les landes.
— alternifolium, L.; dans les sentiers humides, sur les friches.
— subulatum, L.; les sentiers des bois, des chemins.

Champignons.

Quelques champignons remarquables croissent aux environs de Baugé, tels sont:

Clathrus cancellatus L.; lieux ombragés.
Phallus impudicus, L.; lieux ombragés. Les bois.
Morchella esculenta, Pers.; bord des haies, les vignes. Mars, avril.
Agaricus campestris, L. (A. edulis, Bull.); les pelouses, etc.

Pour les autres espèces de champignons, voy. Forêt de Chandelais.

*** Animaux divers.

Mollusques des environs de Baugé.

Vitrina pellucida, Drap.; parmi la mousse, etc.
Succinea putris, Blainv.; bords du Couasnon, etc.
— oblonga, Drap.; bords du Couasnon, etc.
Helix candidula, Stud.; lieux secs, les pelouses sur un fond calcaire.
— ericetorum, Müll.; lieux secs, arides, sur un fond calcaire; plusieurs variétés.
— hispida, L.; voisinage des eaux
— lapicida, L.; sur les grès, près du Vieil-Baugé.
— carthusiana, Müll.; sur les plantes exposées au soleil.
— pulchella, Müll. et H. costata, Müll.; lieux secs, sous les pierres.
— rotundata, Müll.; lieux ombragés, sous les pierres.
— nitida, Müll.; lieux frais, ombragés, au pied des murs.
— nitens, Mich.; au pied des arbres, parmi la mousse.
— lucida, Drap.; lieux frais, ombragés, sous les pierres.

Helix cellaria, Müll.; lieux ombragés : le bois Hubé (enclos des Incurables).
— crystallina, Müll.; lieux ombragés : le bois Hubé (enclos des Incurables).
Bulimus obscurus, Drap. ; sous les pierres, etc.
Zua lubrica, Leach. ; lieux frais, sous les pierres.
Clausilia rugosa, Drap. ; sous les pierres.
Balæa fragilis, Leach. ; sous les pierres et sur le tronc des arbres.
Pupa umbilicata, Drap. ; sous les pierres.
— muscorum, Lam. ; sous les pierres.
Carychium minimum, Müll. ; près d'un ruisseau qui traverse un pré, situé dans l'enclos des Incurables, nommé le bois Hubé.
Planorbis corneus, Drap. ; le Couasnon.
— spirorbis, Müll. ; le Couasnon.
— leucostoma, Millet ; les fossés inondés.
— carinatus, Müll. ; les fossés inondés.
Physa fontinalis, Drap. ; les fossés inondés, etc.
— hypnorum, Drap. ; les fossés inondés, etc.
Limnæa glabra, D. Dup. (L. elongatus, Drap.) ; les fossés inondés.
— ovata, Mich. ; le Couasnon.
— auricularia, Mich. ; le Couasnon et autres espèces.
Ancylus lacustris, Müll. ; le Couasnon.
Cyclostoma elegans, Drap. ; terres calcaires.
Vivipara fasciata, D. Dup. (Cyclostoma achatinum, Drap.) ; le Couasnon.
Paludina tentaculata, Flem. ; le Couasnon.
Anodonta anatina, Nils. ; le Couasnon.
Unio pictorum, Pars. Plusieurs variétés; le Couasnon.

Obs. La majeure partie de ces espèces a été recueillie par feu l'abbé A. Beaudouin.

Insectes coléoptères des environs de Baugé.

Première section. — PENTAMÈRES.

CARABIQUES.

Cicindela campestris, L. ; les chemins. Mai-juillet.
— hybrida, L. ; lieux sableux. Juin.
— sylvatica, L. ; lieux sableux.
Drypta emarginata, F. ; lieux frais, près de la Roche-Perron.
Demetrias atricapillus, L. ; sous les pierres et sous les écorces. Automne.
— unipunctatus, Germ. ; sous les pierres et sous les écorces.
Dromius agilis, Fab. ; sous les écorces. Eté.
— quadrimaculatus, Panz. ; sous les écorces. Eté.

Dromius linearis, Ol. ; sous les écorces.
Metabletus foveola, Gyll. ; sous les écorces.
Lebia cyanocephala, L. ; dans la mousse.
— hœmorrhoidalis, F. ; sur la fougère. Eté.
— chlorocepala, Ent. Hert. ; sous les écorces. Eté.
Brachinus crepitans, L. ; sous les pierres.
— explodens. Dufs. ; sous les pierres.
— sclopeta, F. ; sous les pierres.
Clivina fossor, L. (*C. arenaria*, F.) ; sous les pierres.
Dyschyrus globosus, Herb. ; sous les pierres, près de Châteaucoin.
Carabus catenulatus, Scop. ; les bois.
— cancellatus, P. ; landes de Saint-Martin-d'Arcé.
— granulatus, Lin. ; landes de Saint-Martin-d'Arcé.
— auratus, L. ; les champs, etc.
— hortensis, L. ; les champs, les bois, etc.
— violaceus, L. ; var. purpurascens, F. ; les bois, etc. Printemps.
Leistus spinibarbis, F. ; sous les pierres, dans les champs. Mai.
Nebria brevicollis, F. ; sous les pierres.
Elaphrus cupreus, Dufts. ; bords du Couasnon. Printemps.
— riparius, L. ; bords du Couasnon. Printemps.
Notiophilus aquaticus, L. ; sous les pierres, près des eaux. Printemps.
— biguttatus, F. ; sous les pierres, près des eaux. Printemps.
Panagæus crux-major, L. ; sous les pierres. Printemps.
Loricera pilicornis, F. ; sous les pierres. Printemps.
Callistus lunatus, F. ; sous les pierres, etc. Mai-juillet.
Chlænius agrorum, Ol. ; sous les pierres, etc.
— vestitus, Pay. ; sous les pierres, etc.
Badister bipustulatus, F. ; sous les pierres, etc.
Calathus lathus, Dej. ; les champs, etc.
— melanocephalus, L. ; les champs, etc.
Pristonichus terricola, Herbst. ; les caves, etc.
Sphodrus leucophthalmus, L. (*S. planus*, F.) ; les caves, etc. Eté.
Agonum marginatus, L. ; sous les pierres, dans les champs, etc.
— parumpunctatus, F. ; sous les pierres, dans les champs, etc.
— sexpunctatus, F. ; sous les pierres, dans les champs, etc.
— niger, Dej. ; sous les pierres, dans les champs, etc.
Feronia lepidus, F. ; sous les pierres, dans les champs, etc.
— cupreus, P. ; sous les pierres, dans les champs, etc.
— dimidiatus, Ol. ; sous les pierres, dans les champs, etc.
Abax striola, Fab. ; sous les pierres, dans les champs, etc.
Omaseus vulgaris. L. ; sous les pierres, dans les champs, etc.
— concinna, Sturm. ; sous les pierres, dans les champs, etc.
Steropus madida, Fab. ; sous les pierres, dans les champs, etc.

Steropus anthracina, Illig.; sous les pierres, dans les champs, etc.
Stomis pumicatus, Panz.; sous les pierres, au bord des eaux. Mars.
Amara acuminata, Payk.; les chemins, lieux arides, etc.
— ovata, F.; lieux pierreux, arides.
— plebeja, Gyll.; lieux pierreux, arides.
— communis, Panz.; lieux pierreux, arides.
— familiaris, Duft.; lieux pierreux, arides.
— consularis, Duft.; lieux pierreux, arides.
Trechus fulvus, Dej.; lieux pierreux, arides.
Diacromus germanus, L.; sur les graminées, etc. Mai, juin.
Harpalus ruficornis, F.; sous les pierres, etc.
— æneus, Fab.; sous les pierres, etc.
— azureus, F.; sous les pierres, etc.; et beaucoup d'autres espèces.
Anchomenus prasinus, Thunb.; sous les pierres.
— albipes, F.; sous les pierres.
Stenolophus vaporarium, F.; sous les pierres.
Acupalpus meridianus, L.; sous les pierres.
— flavicollis, Sturm.; sous les pierres.
Bembidium fluviatile, Dej.; bord des eaux.
— celere, Fab.; sous les pierres, les bois, etc.
— quadriguttatum, Fab.; sous les pierres, les bois, etc.
— laterale, Dej.; sous les pierres, les bois, etc.
— flammulatum, Clairv.; sous les pierres, les bois, etc.
— flavipes, L.; sous les pierres, les bois, etc.

Obs. Beaucoup d'autres espèces de cette famille doivent en outre se rencontrer aux environs de Baugé.

HYDROCANTHARES.

Cybister Rœseli, F.; étang de la Roche-Perron. Printemps et automne.
Dytiscus marginalis, L.; les eaux stagnantes.
— punctulatus, F.; les eaux stagnantes.
Acilius sulcatus, L.; le Couasnon.
Hydaticus transversalis, F.; étang de la Roche-Perron, etc.
Agabus dydimus, Ol.; fossés de la lande de Saint-Martin, etc.
— brunneus, F.; les eaux stagnantes.
Hybius uliginosus, L.; les eaux stagnantes.
Hydroporus sexpustulatus, F.; les eaux stagnantes.
— flavipes, Ol.; les eaux stagnantes.
Gyrinus natator, L.; les eaux stagnantes.
— distinctus, Aub.; les eaux stagnantes. Rare.

Obs. Les eaux dormantes et les ruisseaux des forêts de Chandelais et de Monnais recèlent un grand nombre d'espèces d'hydrocanthares.

BRACHELYTRES.

Ocalea murina, Er.; sous les pierres ainsi que dans les excréments des animaux.
Tachyusa cyanea, Kraatz. ; sous les pierres, ainsi que dans les excréments des animaux.
Homalota stercoraria, Kraatz. ; sous les pierres ainsi que dans les excréments des animaux.
Creophilus maxilosus, L. ; sous les pierres, ainsi que dans les excréments des animaux.
Leistotrophus nebulosus, F. ; sous les pierres, ainsi que dans les excréments des animaux.
Staphylinus stercorarius, Ol. ; sous les pierres, ainsi que dans les excréments des animaux.
— erythropterus, L. ; sous les pierres, ainsi que dans les excréments des animaux.
— similis, F. ; sous les pierres, ainsi que dans les excréments des animaux.
Ocypus olens, Müll. ; sous les pierres, ainsi que dans les excréments des animaux.
Astrapæus ulmi, Rossi ; au pied des ormeaux.
Quedius floralis, Dahl. ; sous les pierres, etc.
— impressus, Panz. ; sous les pierres, etc.
— præcox, Grav. ; sous les pierres, etc.
Oxiporus rufus, L. ; dans les champignons.
Tachinus humeralis, Grav. ; les champs, etc.
— rufipes, F.
— marginatus, Grav. ; dans le bois pourri, etc.
Tachyporus chrysomelinus, F.; dans le fumier.
— pusillus, Grav. ; dans le fumier.
Bolitobius analis, Payk. ; dans le bois pourri.
— atricapillus, Fab. ; dans des matières en putréfaction.

STERNOXES OU SERRICORNES.

Antaxia nitidula, L. ; sur les genêts. Mai.
— quadripunctata, L. ; sur les genêts. Mai.
Agrilus biguttatus, F. ; sur les arbres.
— viridis, L. ; sur les fleurs, sur les arbres.
— cœruleus, Rossi ; sur les fleurs, sur les arbres.
Trachys minutus, L. ; sur les fleurs de l'aubépine. Mai.
Melanotus niger, F. ; sur les fleurs de l'aubépine. Mai.
Lacon murinus, L. ; sur les fleurs de l'aubépine. Mai.
Ludius ferrugineus, L. ; sur les fleurs de l'aubépine. Mai.
Athous longicollis, F. ; sur les fleurs de l'aubépine. Mai.
— hæmorrhoidalis, F. ; sur les fleurs de l'aubépine. Mai.

Limonius cylindrius, Payk.; sur les fleurs de l'aubépine. Mai.
— minutus, L.; sur les fleurs de l'aubépine. Mai.
Limonius nigripes, Gyll.
Cardiophorus rufipes, F.; à terre, le tronc des arbres, etc.
Elater sanguineus, L.
Ischnodes sanguinicollis, Panz.
Cardiophorus thoracicus, Fab.
Corymbites holosericeus, L.
— castaneus, L.
— tessellatus, L.
Agriotes obscurus, L.
— strigosus, Kiesw.
— sputator, L.
— pilosus, Panz.
— lineatus, L.
Dolopius marginatus, L.
Adrastus limbatus, F.
— lateralis, Er.
— pallens, Er.

MALACODERMES.

Helodes testacea, L.; sur les plantes aquatiques. Mai.
Cyphon coarctatus, Payk; sur les plantes aquatiques. Mai.
Dictioptera sanguinea, L.; sur les haies et buissons. Juin.
Homalisus suturalis; les bois, sur le chêne, Châteaucoin. Mai.
Lampyris noctiluca, L.
Cantharis fusca, Lin.; sur les ombellifères. Mai, juin.
— obscura, L.; sur les ombellifères. Mai, juin.
— livida; sur les ombellifères. Mai, juin.
— fulva, Scop.
— pallida, F.
— pulicaria, F.
Rhagonycha testacea, L.
Malthinus minimus, Ol.; sur les fleurs, dans les prairies. Mai.
Malachius æneus, L.; sur les fleurs. Printemps et été.
— marginellus, Ol.; sur les fleurs. Printemps et été.
— elegans, Ol.; sur les fleurs. Printemps et été.
— pulicarius, F.; sur les fleurs. Printemps et été.
Ebæus albifrons, Ol.; sur les fleurs. Printemps et été.
Anthocomus fasciatus, L.; sur les fleurs. Printemps et été.
Dasytes cœruleus, F.; sur les fleurs de l'aubépine. Mai, juin.
— plumbeus, Ol.; sur les fleurs de l'aubépine, etc.

TÉRÉDILES.

Trichodes alvearius, Fab.; sur les fleurs. Mai, juin.
— apiarius, L.; souvent à terre. Mai, juin.

Clerus mutillarius, F. ; souvent à terre. Mai, juin.
— formicarius, L. ; souvent à terre. Mai, juin.
Corynetes cœruleus, Degeer. ; dans les maisons. Eté.
— ruficollis, F. ; dans les jardins. Eté.
— violaceus, L. ; dans les jardins, etc.
Anobium pulsator, Schall. ; dans le bois pourri. Eté.
— pertinax, L. Eté.
— striatum, Ol. Eté.
— paniceum, L. ; dans la farine. Eté.
Oligomerus brunneus, Ol.
Hedobia imperialis, L. ; dans les maisons, etc. Rare. Eté.
Ptinus Fur, L. ; dans les maisons, etc. Eté.
— testaceus, Ol. ; dans les maisons, etc. Eté.
Scydmænus hellwigii, Fab. ; dans les maisons, etc.

CLAVICORNES.

Necrophorus humator, dans les cadavres. Eté.
— vespilio, L. ; dans les cadavres. Eté.
Silpha littoralis, L. ; dans les cadavres, bord des eaux. Eté.
— thoracica, L. ; dans les cadavres, bois de la Roche-Perron. Eté.
— rugosa, L. ; dans les cadavres, les champs, etc. Eté.
— sinuata, F. ; dans les cadavres, les champs, etc. Eté.
— dispar, Herbst. ; dans les cadavres, les champs, etc. Eté.
— reticulata, F. ; dans les cadavres, les champs, etc. Eté.
Engis humeralis, F. ; les maisons.
— sanguinicollis, F. ; les maisons.
Bulæa pallida, Muls.
Nitidula bipustulata, F. ; sur les fleurs. Mai, juin.
— rufipes, L., sur les fleurs. Mai, juin.
Omosita colon, L. (*Nitidula colon*) ; sur les fleurs.
Meligethes viridescens, F. (Nitidula viridescens) ; sur l'épine blanche.
Cryptophagus cellaris, Scop. ; les celliers.
Dermestes lardarius, L. ; dans les maisons, etc. Eté.
— vulpinus, F. ; dans les cadavres. Printemps et été.
— tessellatus, F. ; dans les cadavres. Printemps et été.
Attagenus pellio, L. ; dans les cadavres. Printemps et été.
Megatoma undata, L.
Tiresias serra, F.
Mycetophagus piceus, F.
Anthrenus scrophulariæ, L. ; sur les fleurs des scrophulaires. Eté.
— verbasci, F. ; sur les molènes. Eté.
— pimpinellæ, F. ; sur les fleurs d'ombellifères. Eté.
— museorum, L. ; sur les fleurs d'ombellifères. Eté.

Byrrhus pilula, L. ; à terre. Au printemps et en été.
Morychus æneus, F. (Byrrhus) ; à terre. Au printemps et en été.
Cytilus varius, F.; à terre. Au printemps et en été.
Hister quadrimaculatus, L.; dans les déjections des ruminants, etc.
— unicolor, L. ; dans les déjections des ruminants, etc.
— cadaverinus, Hofm. ; dans les déjections des ruminants, etc.
— merdarius, Hofm. ; dans les déjections des ruminants, etc.
— bimaculatus, Lin. ; dans les déjections des ruminants, etc.
— duodecimstriatus, Schr. ; dans les déjections des ruminants, etc.
Saprinus nitidulus, Payk. ; dans les déjections des ruminants, etc.

PALPICORNES.

Helophorus aquaticus, L. ; les eaux.
Hydrophylus piceus, L. ; les eaux.
Hydrous caraboides, L. ; les eaux.
Hydrobius fuscipes, L. ; les eaux.
Laccobius minutus, L. ; les eaux.
Spheridium scarabæoides, L. ; dans les déjections des animaux ruminants.
Cercyon hæmorrhoidale, F. ; dans les déjections des animaux ruminants.
— unipunctatum, L. ; dans les déjections des animaux ruminants.

LAMELLICORNES.

Copris lunaris, L. ; dans les déjections des animaux herbivores.
Onthophagus nuchicornis, L. ; dans les déjections des animaux herbivores.
— taurus, L. ; dans les déjections des animaux herbivores.
— bauvillus, Muls. ; dans les déjections des animaux herbivores.
— cœnobita, Herb. ; dans les déjections des animaux herbivores.
— vacca, L. ; dans les déjections des animaux herbivores.
— ovatus, L. dans les déjections des animaux herbivores.
— schreberi, L. ; dans les déjections des animaux herbivores.
Oniticellus flavipes, F. ; dans les déjections des animaux herbivores.
Aphodius (*Caprimorphus*, Muls.), scrutator, Herb. ; à l'est de Baugé. (M.) Eté.
— (*Eupleurus*, Muls.) subterraneus, L. ; à l'est de Baugé.
— (*Tenchestes*, Muls.) fossor, L. ; à l'est de Baugé.
— scybalarius, Fab. ; à l'est de Baugé.
— — var. argilicolor ; à l'est de Baugé.
— fimetarius, L. ; à l'est de Baugé.

Aphodius granarius, L. ; à l'est de Baugé.
— bimaculatus, Fab. ; à l'est de Baugé.
— quadrimaculatus, L. ; à l'est de Baugé.
— tessulatus, Payk. ; à l'est de Baugé.
— pecari, Fab. ; à l'est de Baugé.
— (*Melinopterus*, Muls.) prodromus, Brahm. ; à l'est de Baugé.
— (*Melinopterus*, Muls.) contaminatus, Herbst. ; à l'est de Baugé.
Geotrupes (Minotaurus, Muls.) typhœus, L. ; à l'est de Baugé.
— stercorarius, L. ; à l'est de Baugé.
— vernalis, L. ; à l'est de Baugé.
— sylvaticus, Panz. ; à l'est de Baugé.
Trox scaber, L.; lieux secs et sablonneux; à terre. Eté.
Oryctes nasicornis, ; L. ; vit dans le terreau, etc. Eté.
Anomala Frischii, F. ; sur les blés, etc. Mai-juillet
— — var. ; sur les blés. Mai-juillet.
Phyllopertha horticola, L.; les champs, les bois, sur les plantes. Eté.
Anisoplia arvicola, Ol. ; sur les plantes, etc. Eté.
— Austriaca, F. ; sur les plantes, etc. Eté.
— agricola, F. ; sur les plantes, etc. Eté.
Anoxia pilosa, F. ; bois de Châteaucoin. Eté.
Melolontha vulgaris, F. ; les bois, etc. Printemps.
— hippocastani, F. ; les bois, etc. Printemps.
Rhizotrogus æstivus, Ol. ; les bois. Eté.
— solstitialis, L. ; les bois. Juillet.
Serica holocericea, Scop. ; sur les fleurs. Eté.
Homaloplia ruricola, F. ; sur les fleurs. Eté.
Hoplia brunnipes, Bon. ; sur un peuplier au bord du Couasnon, près du moulin de Ribart, en juin (M.). Vit en société. Juin.
— minuta, Panz. ; sur les arbres.
Osmoderma eremita, L. ; les bois. Eté.
Gnorimus nobilis, L. ; sur les roses, etc. Eté.
Trichius fasciatus, L. ; sur les fleurs. Eté.
Valgus hemipterus, L. ; sur les fleurs. Eté.
Oxythyrea stictica, L. ; sur les fleurs. Eté.
Cetonia hirtella, L. ; sur les fleurs. Eté.
— aurata, L. ; sur les fleurs. Eté.
— marmorata, F. ; sur les fleurs. Eté.
Lucanus cervus, L. ; les bois, etc. Eté.
— capra, Ol. var. ; les bois, etc. Eté.
Dorcus parallelipipedus, L. ; sur le tronc des chênes. Mai, juin.
— oblongus, Chp. Muls. ; sur le tronc des chênes. Avril, mai.
Platycerus caraboides, L. ; sur le chêne. Mai.

Deuxième section. — HÉTÉROMÈRES.

MÉLASOMES.

Asida grisea, Fab.; à terre. Eté.
Blaps mucronata, Latr.; dans les maisons, les caves, etc.
Opatrum sabulosum, L.; à terre. Eté.

TAXICORNES.

Diaperis boleti, L.; dans les champignons.
Hypophlæus bicolor, Ol.; sous les écorces, etc.

TÉNÉBRIONITES.

Tenebrio molitor, L.; dans les greniers, etc. Eté.
— obscurus, F.; dans les greniers, etc. Eté.

HÉLOPIENS.

Helops lanipes, L.; sur le tronc des arbres, etc.
— striatus, Fourc. (*H. caraboides*, Panz.); sur le tronc des arbres, etc. Eté.
Cistela ceramboides, L.; sur les arbres, au printemps.
Cteniopus sulphureus, L.; sur les fleurs. Eté.
Omophlus lepturoides, F.; sur les fleurs. Eté.

TRACHELIDES.

Lagria hirta, L.; sur les haies et buissons. Mai, juin.
Notoxus monoceros, L.; sur les saules. Eté.
Mordella fasciata, F.; sur les fleurs. Eté.
— aculeata, L.; sur les fleurs. Eté.
Anaspis frontalis, L.; sur les fleurs. Eté.
— maculata, Fourc. (var. *A. obscura*, Marsh.); sur les fleurs. Eté.
— Geoffroyi, Müll. (var. *A. obscura*, Marsh.); sur les fleurs. Eté.
— ruficollis, Fab. (var. *A. obscura*, Marsh.); sur les fleurs. Eté.
— flava, L. (var. *A. obscura*, Marsh.); sur les fleurs. Eté.

VÉSICANTS.

Meloe proscarabæus, L.; sur le gazon, les haies et buissons, etc. Printemps.
Lytta vesicatoria, L. (cantharide); sur le frêne. Eté.

Troisième section. — TÉTRAMÈRES.

CURCULIONITES.

Bruchus variegatus, Germ.; sur les légumineuses. Eté.
— pisi, L. ; sur les pois, etc. Eté.
— biguttatus, Ol. ; sur les pois, etc. Eté.
Rhynchites sericeus, Herbst.; sur diverses plantes. Eté.
— conicus, Illig. ; sur diverses plantes. Eté.
Apion pomonæ, Fab. ; sur les arbres fruitiers. Eté.
— malvæ, Fab. ; sur les malvacées. Eté.
Phytonomus rumicis, L. ; sur l'oseille, etc. Eté.
Phyllobius pyri, L. ; sur le poirier, l'épine blanche. Eté.
Otiorhynchus ovatus, L.; sur diverses plantes. Eté.
Lixus spartii, Ol. ; sur le genêt à balai. Eté.
Cionus scrophulariæ, L.; sur la scrophulaire. Eté.
— verbasci, F. ; sur les molènes. Eté.

Et beaucoup d'autres espèces de cette famille.

XYLOPHAGES.

Hylurgus piniperda, L. ; sur les pins. Eté.
— ligniperda, F.; sur différents arbres. Eté.
Hylesinus fraxini, Fab. ; sur le frêne. Eté.
Polygraphus pubescens, Erich. Eté.
Scolytus destructor, Ol. ; sur l'orme, etc. Eté.
Bostrychus micrographus, Gyll. ; sur divers arbres. Eté.
Apate capucina, L.; sur le tronc des souches de chêne. Eté.
Mycetophagus 4 guttatus, Müll. ; dans les champignons. Eté.
— multipunctatus, Hellw.; sur les champignons. Eté.
Trogosita mauritanica, L.; sous les écorces, etc. Eté.
Temnochila cœrulea, Ol. ; sous les écorces, etc. Eté.
Lyctus canaliculatus, F.; sous les écorces, etc. Eté.
Ditoma crenata, Herbst. ; sous les écorces, etc. Eté.
Colydium elongatum, Fab.

LONGICORNES.

Cerambix heros ; sur le tronc des chênes. Eté.
— cerdo, L. ; sur les fleurs de sureau et autres. Juin.
Aromia moschata, L. ; sur les saules. Eté.
Asemum striatum, L.; sur le pin maritime. (M.) Mai, juin.
Callidium sanguineum, L.; sur les vieux chênes. Mars-mai.
— undatum, L. (Semanotus undatus, Müll.)
— alni, L.
— variabile, L. (Phymatodes variabile, Müll.)

Hylotrupus bajulus, L. ; les champs, etc., sur les arbres, etc. Eté.
Clythus arcuatus, L. ; sur le tronc des arbres, etc. Mai, juin.
— arietis, L. (C. gazella, Fab.) ; sur le tronc des arbres, les fleurs, etc. Mai, juin.
— detritus, L. ; sur le tronc des arbres, les fleurs, etc. Mai, juin.
— quadripunctatus, F. ; sur le tronc des arbres, les fleurs, etc. Mai, juin.
Stenopterus rufus, L. ; sur les arbres, les fleurs. Eté.
Astynomus griseus, Fab.
Liopus nebulosus, L.
— fennicus, Payk.
Pogonocherus hispidus, L.
— pilosus, Fab.
Morimus lugubris, Fab.
Saperda scalaris, L. ; sur les noyers, etc. Eté.
— populnea, L. (*compsidiapopulnea*, Muls.) ; sur les fleurs, etc. Eté.
Anæsthetis testacea, Fab. Muls. ; sur les plantes. Eté.
Dorcadion griseum, Waltl. ; à terre le plus ordinairement. Mai, juin.
Phytœcia virescens, F.
Agapanthia cardui, L. ; sur le carduus nutans, etc. Juin.
Ragium bifasciatum, F. ; sur le châtaignier, etc. Mai.
— inquisitor, F. ; sur le chêne, les fleurs de l'épine blanche. Mai.
Pachyta collaris, L. ; sur diverses plantes. Mai, juin.
Strangalia armata, Herbst. ; var. calcarata, F. ; sur les fleurs. Eté.
— atra, F. ; sur les fleurs. Eté.
— nigra, L. ; sur les fleurs. Eté.
— melanura, L. ; sur les fleurs. Eté.
Leptura testacea, L. ; sur les fleurs. Eté.
— hastata, F. ; sur les fleurs. Eté.
— sanguinolenta, L. ; sur les fleurs. Eté.
— livida, F. ; sur les fleurs. Eté.
— tomentosa, F. ; sur les fleurs. Eté.
Anoplodera lurida, F. ; sur les fleurs. Eté.
Grammoptera ruficornis, F. ; sur les fleurs. Eté.
— præusta, F. ; sur les fleurs. Eté.

PHYTOPHAGES.

Donacia crassipes, Fab. ; sur les plantes de marais. Eté.
— sericea, L. ; sur les plantes de marais. Eté.
— lemnæ, J. ; var. sagittariæ, F. ; sur les plantes de marais. Eté.

Donacia tomentosa, Ahr.; sur les plantes de marais. Eté.
— dentipes, F. var.; vittata, Ol.; sur les plantes de marais. Eté.
Lema cyanella, L.; sur l'herbe, les blés. Avril, mai.
— melanopa, L.; sur l'herbe, les blés. Avril, mai.
Crioceris merdigera, L.; sur les lys. Avril-juin.
— 12 punctata, L.; sur les asperges. Eté.
— asparagi, L.; sur les asperges. Eté.
Clythra tridentata, L.; sur l'herbe, les plantes. Eté.
— longimana, L.; sur l'herbe, les plantes. Eté.
— 4 punctata, L.; sur l'herbe, les plantes. Eté.
Cryptocephalus bimaculatus, Ol.; les prairies, les plantes, les fleurs. Eté.
— sericeus, L.; les prairies, les plantes, les fleurs.
— marginellus, Ol.; les prairies, les plantes, les fleurs.
— moræi, L.; les prairies, les plantes, les fleurs.
— 10 punctatus, L.; les prairies, les plantes, les fleurs.
— bipunctatus, L.; les prairies, les plantes, les fleurs.
— 6 pustulatus, Rossi.; les prairies, les plantes, les fleurs.
— vittatus, Fab.; les prairies, les plantes, les fleurs.
Cryptocephalus labiatus, L.; les prairies, sur les fleurs, etc. Eté.
Timarcha tenebricosa, Fab.; à terre, le long des haies, des sentiers, etc. Eté.
— coriaria, Fab.; à terre, le long des haies, des sentiers, etc. Eté.
— rugosa, L.; à terre, le long des haies, des sentiers, etc.
Chrysomela graminis, L.; sur les blés, etc. Rare. Mai, juin.
— fastuosa, L.; sur diverses plantes, dans les lieux frais. Mai, juin.
— cerealis, L.; sur diverses menthes, etc.
— fucata, F.; sur diverses plantes, etc.
— speciosa, L. var.; gloriosa, F.; sur diverses plantes, etc.
— marginata, L.; à terre, etc.
— limbata, F.; à terre, etc.
Lima populi, L.; sur le peuplier. Eté.
— tremulæ, F.; sur le tremble. Eté.
Gonioctena litura, F.; sur diverses plantes. Eté.
Gastrophysa polygoni, L.; sur le polygonum aviculare. Eté.
— raphani, F.
Plagiodera armoraciæ, L.
Phratora vitellinæ, L.; sur l'osier.
Phœdon cochleariæ, Fab.
Adimonia sanguinea, Fab.
— capreæ, L.
— rusiica, Schall.
Galeruca cratægi, Forst.; sur les fleurs de l'épine blanche.

Agelastica alni, L.
Luperus flavipes, L.
Haltica (Graptodera) oleracea, L.
— (—) crucæ, Ol.
— (crepidodera) lineata, R. ; sur l'erica scoparia.
— (—) nitidula, L.
— (—) helxines, L. (Plutus.)
— (Phyllotreta) armoraciæ, Hoff.
— (—) brassicæ, Fab.
— (—) nemorum, L.
— (Apthona) cœrulea, Payk.
— (Balanomorpha) rustica, L.
— (Podagrica) fuscipes, Fab.
Longitarsus tabidus, F.
— thoracicus, All.
— atricillus, Gyl.
Hispa atra, L. ; sur l'herbe ou les buissons. Mai, juin.
Cassida rubiginosa, Illig. (*C. viridis*, F.) ; sur les artichauts, etc. Mai, juin.
— nobilis, L. ; sur diverses plantes herbacées. Mai, juin.
— nebulosa, L. ; sur diverses plantes herbacées. Mai, juin.
— equestris, Fab. ; sur diverses plantes herbacées.
Triplax russica, L. ; dans les bolets, sous les écorces, etc. Eté.
— melanocephala, Lac. ; dans les bolets, sous les écorces. Eté.
Tritoma bipustulata, Fab. ; dans les bolets, sous les écorces. Eté.

Quatrième section. — TRIMÈRES.

Coccinella (Anisosticta, Redt.) 19 punctata, L. ; sur différentes plantes. Eté.
— (Adalia, Muls.) bipunctata, L. ; sur différentes plantes.
— (—) 11 notata, Schn. ; sur différentes plantes.
— septempunctata, L. ; sur différentes plantes.
— 11 punctata, L. ; sur différentes plantes.
— quinquepunctata, L. ; sur différentes plantes.
— variabilis, Illig. ; sur différentes plantes.

Obs. Les insectes que nous venons d'énumérer ont été en grande partie capturés par M. Félix Turpault, soit à Baugé, soit dans un rayon de trois à quatre kilomètres autour de cette ville. Nous y avons réuni les espèces que nos voyages dans ce pays nous avaient procurées. Mais nous avons cru devoir former une liste à part de ceux que recèlent les forêts de l'Etat, à raison même de ces localités exceptionnelles. — Voy. *Forêt de Chandelais*...

Quant aux autres ordres de cette classe d'animaux, personne, pour cette localité, ne s'en étant occupé, nous ne pouvons en dire

que quelques mots, et seulement pour rappeler que Baugé, par sa position géographique au centre de vastes forêts, les natures diverses de son sol et, par suite, de ses plantes, doit nécessairement fournir à l'entomologie des insectes rares et variés.

Crustacés.

Au nombre des crustacés se présente l'écrevisse (*Astacus fluviatilis,* Fab.). Cet animal, que tout le monde connaît, habite tous les ruisseaux ou petites rivières qui ne tarissent pas et dont les eaux coulent sur le calcaire ; car il est de fait que les écrevisses, ainsi que d'autres crustacés dont la carapace est de nature calcaire, ne peuvent vivre que dans les eaux de cette espèce, seul moyen d'ailleurs pour ces animaux d'absorber la chaux carbonatée qu'elles tiennent en suspension, et qui leur est nécessaire pour former, entretenir ou réparer leur carapace.

**** Hygiène.

Quatre fois, — en 1832, 1834, 1849 et 1854 (1), — le choléra a sévi de la manière la plus intense et la plus meurtrière dans le département de Maine et Loire, et quatre fois Baugé a échappé à ce terrible fléau ; car il est constant qu'aucun cas de choléra ne s'est manifesté dans cette ville aux quatre époques précitées. D'où peut venir cet état de choses, cette heureuse exception ?

La position géographique de cette ville, au centre des bois et des vastes forêts qui l'entourent, n'est-elle pas pour beaucoup, et peut-être même la seule cause qu'il convient d'admettre dans cette heureuse abstraction ? En effet, puisqu'il est certain que les feuilles des arbres jouissent d'une propriété qui leur est inhérente, celle de pouvoir absorber, non-seulement le carbone de l'air dont elles ont besoin pour former la contexture de leurs tiges, mais encore d'autres gaz délétères, impropres par cela même à la vie des animaux et particulièrement à celle de l'homme (2), ne doit-on pas en conclure que plus il y aura d'arbres complantés sur un seul point, plus aussi

(1) Invasion du choléra à Angers :
1re fois, du 21 mai au 30 août 1832, 261 victimes.
2e fois, du 1er janvier au 25 février 1834, et du 20 juillet au 26 octobre de la même année, 136 victimes.
3e fois, du 9 mai au 6 octobre 1849, 522 victimes.
4e fois, du 22 juillet au 6 décembre 1854, 80 victimes.

(2) Le carbone aspiré par les feuilles, sert à la nourriture, à la composition des végétaux, tandis que l'oxigène, dans cette opération, devenant libre, fournit à l'air ambiant la quantité de ce gaz qui lui est nécessaire pour sa combinaison avec l'azote.

Non seulement le gaz carbonique de l'air est absorbé, mais aussi l'hydrogène carboné ainsi que les autres gaz méphitiques dont l'air peut être imprégné.

l'air de cette localité sera épuré, se trouvant ainsi dégagé par cette absorption des gaz méphitiques, des miasmes dont il était imprégné.

Ainsi le rôle important que jouent les forêts sur la surface du globe, en concourant à l'épuration de l'air, indique assez que l'agglomération des bois et des forêts autour de Baugé a été la principale cause à laquelle cette ville doit d'avoir échappé, et d'une manière si exceptionnelle, au fléau terrible qui décimait impitoyablement les autres villes de ce département.

Cette observation nous rappelle naturellement cette autre, non moins frappante de ressemblance et tout aussi concluante, nous voulons parler de la situation dans laquelle se trouve actuellement, et depuis des siècles sans doute, la ville de Rome, envahie qu'elle est chaque année par la *malaria*, à l'époque des chaleurs de la canicule. En effet, il n'en serait pas ainsi si les bois sacrés, dans lesquels se rendait Numa-Pompilius pour consulter, disait-il, la nymphe Egérie, n'eussent pas été livrés à hache destructive (1); car il est hors de doute que si les bois, les forêts, qui environnaient la Rome antique, eussent continué d'être respectés, les habitants de cette ville n'éprouveraient pas ce qu'ils ressentent maintenant, la triste nécessité de s'en éloigner chaque année.

Enfin, comme il est constant que les forêts apportent avec elles des changements importants, soit dans l'air atmosphérique, qu'elles modifient en l'épurant, soit dans les eaux qu'elles fixent et dont le sol profite à son tour ; que d'ailleurs ces faits se rattachent à l'hygiène publique, nous avons cru devoir présenter ici les observations qui font l'objet de cet article, observations toutefois que nous soumettons au jugement des personnes compétentes en pareille matière.

CHAPITRE III. — MONUMENTS HISTORIQUES ET HISTOIRE.

L'ancienne et petite ville de Baugé, située à l'est du département, sur la rivière du Couasnon, tire son origine ainsi que son nom d'un château ou rendez-vous de chasse, que Foulques-Nerra fit construire dans une bauge, au centre d'une forêt (2).

(1) Tout en feignant de consulter la nymphe Egérie, Numa-Pompilius se montrait un législateur éclairé ; car ce n'est, sans doute, qu'après avoir reconnu l'utilité des bois ou des forêts pour l'assainissement de l'air atmosphérique, qu'il déclara ou fit déclarer par le sénat, que les bois qui entouraient Rome, étant des bois sacrés, devaient, par cela même, être respectés, et ainsi préservés de toute atteinte.

(2) Bauge, lieu fourré et humide d'une forêt où se retirent les sangliers.

Ce château, du XI[e] siècle, dont on ne retrouve aucun reste, était situé non loin d'un village, qui porte aujourd'hui le nom de Vieil-Baugé.

Un autre château, mais celui-ci d'une bonne conservation, est situé à l'est et dans la ville même de Baugé. Sa construction, qui remonte au XV[e] siècle, est attribuée à René, comte d'Anjou.

Ce château, affecté depuis longtemps à la mairie de Baugé, montre une architecture qui rappelle beaucoup celle du logis Barrault, à Angers ; l'escalier se termine de la même manière, par une espèce de palmier à nervures, dont les feuilles s'épanouissent en retombant gracieusement sur la voûte.

Comme le font remarquer les historiens, le Vieil-Baugé est redevable de ses premiers développements à Foulques-Nerra, de même que le nouveau Baugé l'est à René (souvent appelé le bon roi René), qui aimait beaucoup cette résidence.

Au reste, voy. Bodin : *Recherches*... M. Godard : *l'Anjou et ses monuments*, etc.

Au nombre des monuments de la ville de Baugé, il faut comprendre le dernier, dont l'utilité pour les habitants de cette ville ne peut être mise en doute. Nous voulons parler d'une fontaine inaugurée, le dimanche 27 décembre 1863, par un discours de M. le Maire de cette localité.

Cette fontaine, la Fontaine du Roi René, bien remarquable par son architecture, dont la vasque circulaire est d'un diamètre de deux mètres quarante centimètres, sur soixante-quinze centimètres de hauteur, faite en pierre de grès du pays, a été dessinée par M. L. Rohard, architecte, et sculptée par A. David, tous les deux de la ville de Baugé, ainsi que les chefs de métiers qui ont exécuté les autres travaux.

Franc-Maçonnerie.

Avant la révolution, Baugé possédait une loge de franc-maçonnerie de dames. Mais chose assez remarquable, c'est qu'aucune loge franc-maçonnique d'homme n'y a été établie, même sous l'Empire, époque à laquelle chaque ville en possédait au moins une.

Hospices.

La ville de Baugé possède trois hospices : 1° l'Hospice civil, desservi par des sœurs de Saint-Joseph ; 2° l'Hospice des Incurables ; 3° et celui de la Providence, desservis par des religieuses du Sacré-Cœur de Marie.

L'Hospice civil de Baugé est le produit d'une donation faite à

cette ville, en 1650, par Mlle de Melun, princesse d'Epinay, sa fondatrice, qui se dévoua — sous le nom de *sœur de la Haye* — au sort des pauvres, et le dota libéralement. Elle y établit des sœurs de Saint-Joseph, qui continuent et ont toujours continué avec zèle et dévouement l'œuvre de leur fondatrice.

Le 26 novembre 1856, ces religieuses, réunies à la commission administrative de cet hospice, ainsi qu'aux autorités civiles et à la garde nationale, célébrèrent, après deux siècles entiers, l'anniversaire de cette fondation. A cette fête fut convié M. Armand de Melun, député d'Ille-et-Vilaine, et parent de la fondatrice.

BOCÉ

(CANTON ET ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud de Baugé, à 5 kil. de cette ville, entre le Guédeniau, Chartrené et le Vieil-Baugé. Elle est bornée à l'est par la forêt de Chandelais.

A l'ouest de cette forêt, se trouve le château de l'Auberdière, dans les fossés duquel la fauvette rousserolle vient se cantonner chaque année.

Enfin, la grande route de Baugé à Saumur traverse cette commune du nord au sud.

Superficie : 1,601 hectares, dont 83 hectares 71 ares en vignes, et 66 hectares 54 ares en bois.

Population : en 1856, 800 habitants; en 1861, 803 habitants.

Bureau de poste : Baugé.

Distances : du Guédeniau, 2 kil. 1/2 ; de Cuon, 3 kil. 1/2; de Chartrené, 3 kil. 1/2; du Vieil-Baugé, 4 kil.; de Baugé, 5 kil. ; d'Angers, 45 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain crétacé : *Etages cénomanien et turonien.*

Ces deux étages occupent environ toute l'étendue de cette commune; et l'étage turonien fournit le tuffeau, dont l'extraction a lieu sur certains points.

CHARTRENÉ

(CANTON ET ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, située au sud de Baugé, à 7 kil. de cette ville, est bornée par celles de Bocé, Cuon, Fontaine-Guérin et du Vieil-Baugé. Elle est traversée de l'est à l'ouest par un ruisseau venant du Guédeniau et qui passe au sud du bourg pour se rendre dans le Couasnon. Enfin, la grande route de Baugé à Saumur la traverse du nord au sud. Au reste, cette commune, assez généralement plate, présente néanmoins sur quelques points des collines plus ou moins élevées, au nombre desquelles il faut citer la butte de *Mouron* ou *Montrond*, à cause de sa forme arrondie. Cette élévation assez remarquable mérite d'être visitée par les botanistes.

Superficie : 380 hectares, dont 20 hectares 24 ares en vignes, et 37 hectares 82 ares en bois.

Population : en 1856, 216 habitants; en 1861, 201 habitants.

Bureau de poste : Baugé.

Distances : de Cuon, 2 kil. 1/2 ; de Bocé, 3 kil. 1/2 ; de Baugé, 7 kil.; d'Angers, 43 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etages cénomanien et turonien.* — 2° Alluvions anciennes : *Sables et cailloux roulés.*

Les étages cénomanien et turonien occupent la majeure partie de cette commune ; ce dernier étage a donné lieu à des extractions de tuffeaux. Les alluvions se montrent au sud.

** Plantes.

Orchis latifolia, L. ; les prés. Mai, juin.
— laxiflora, Lam. ; les prés. Mai, juin.
— conopsea, L. ; les prés. Mai, juin.
Arenaria montana, L. ; haies et fossés, etc. Eté.

BUTTE DE MOURON OU MONTROND.

Reseda sesamoides, L. (Artrocarpus purpurascens, N. A. Clusii.) Eté.
Sarothamnus scoparius, Wim. ; var. fl. albo. Mai, juin.
Genista pilosa, L. Mai, juin.
Arenaria montana, L. Eté.
Anthericum planifolium, L. Mai, juin.
Selinum oreoselinum, Mœnch. Eté.
Carex pilulifera, L. Mai, juin.
Avena pubescens, L. Eté.

CHEVIRÉ-LE-ROUGE

(CANTON ET ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, située à l'est de la forêt de Chambiers, se trouve placée entre Montigné, Montpollin et Beauvau. Deux ruisseaux la traversent ou la bornent, l'un à l'est (l'une des branches du Ver-

dun), l'autre à l'ouest, et tous les deux se rendent au Loir, dont ils sont les affluents.

Un massif de bois assez étendu, connu sous le nom de Petit-Bois, situé au sud-ouest, se trouve très rapproché de la forêt de Chambiers. La grande route de Baugé à Durtal traverse le bourg.

Superficie : 3,781 hectares, dont 167 hectares 62 ares en vignes, et 680 hectares 20 ares en bois.

Population : en 1856, 1,625 habitants; en 1861, 1,642 habitants.

Bureau de poste : Baugé.

Distances : de Jarzé, 5 kil. 1/2 ; de Montigné, 3 kil. ; de Fougeré, 4 kil. 1/2 ; de Baugé, 8 kil. ; d'Angers, 35 kil.

Foire : le 8 juin (la Saint-Médard).

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etages cénomanien et turonien.* — 2° Terrain tertiaire : *Falunien inférieur* ou *tongrien (grès),* et *falunien inférieur.* — 3° Alluvions anciennes.

1° L'étage cénomanien, qui occupe la majeure partie de cette commune, recèle les fossiles suivants :

Nautilus alternatus, Ed. Guér. ; Hautpignel.
— largilliertianus, d'Orb. ; Hautpignel.
— triangularis, Monf. ; Hautpignel.
Ammonites obliquatus, Ed. Guér. ; Hautpignel.
Globiconcha rotundata, d'Orb. ; buttes des Vaux.
Panopæa mandibula, d'Orb. ; Hautpignel.
Ostræa vesiculosa, Ed. Guér. ; Hautpignel.
Echinobrissus similis, d'Orb. ; Hautpignel.

Obs. Ces fossiles ont été observés par M. le Dr E. Farge.

1° L'étage turonien se montre sur quelques points ; et près le bourg, il a donné lieu à l'extraction du tuffeau. 2° Le grès tertiaire se fait remarquer plus particulièrement dans la lande de Lesvières, et, dans cette localité, cette roche qui présente quelquefois des impressions de feuilles appartenant à des plantes étrangères, repose ordinairement sur une espèce de poudingue grossier. 3° Enfin, les alluvions anciennes ont leur gisement à l'ouest.

** Plantes.

TERRAIN CALCAIRE.

Echinospermum lappula, Leh. ; les vignes etc. Mai, juin.
Avena pubescens, L. ; lieux incultes. Eté.
Centaurea decipiens, Thuil. ; les prés, les bois. Eté.
Galium sylvestre, Pollich, lieux incultes. Eté.
Cirsium eriophorum, Scop. ; lieux incultes. Eté.
Linum angustifolium, Huds. ; lieux incultes. Eté.
Potentilla splendens, Ramond ; lieux incultes. Avril-juin.
Helleborus fœtidus, L. ; haies et buissons. Février, mars.
Vicia cracca, L. ; haies et fossés, etc. Eté.
— angustifolia, Roth. ; les moissons. Eté.
Ornithogalum angustifolium, Bor. ; les moissons. Mai.
Orchis fusca, Jacq. (*O. purpurea*, Huds.) ; le Petit-Bois. Mai, juin.
Aspidium aculeatum, Swarz. (fougère.) Juin-septembre.
Equisetum telmateia, Ehrhard.
Amanita aurantiaca, Pers. (*Agar. aurantiacus*, Bull.) ; le Petit-Bois, ainsi que les landes de Lesvières, etc. Automne.
Agaricus procerus, Schœf. ; le Petit-Bois, ainsi que les landes de Lesvières, etc. Automne.

*** Animaux.

Oiseaux.

La bécasse niche ordinairement dans les bois des Grandes-Pâtures, dépendant des Barbotières. Cet oiseau niche encore dans les bois du Tremblay, relevant de la terre de la Roche-Hue, et l'on y rencontre ses œufs dès le mois d'avril, quelquefois plus tôt.

CHAPITRE III. — MONUMENTS ANCIENS.

Sur la route de Baugé à Durtal, sur la ferme de Beauvais, l'on trouve les restes d'un ancien temple protestant, ainsi que d'une chaire du même culte. Cette ferme fait partie de la terre de Moulines, dont le château rappelle la construction d'un ancien château fort, et l'ancien fief de la Girouardière, dont un des membres, Mlle de la Girouardière, fonda, en 1675, un des hospices de Baugé, celui des Incurables.

CLEFS

(CANTON ET ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, qui est bornée au nord par le département de la Sarthe, se trouve placée entre Volandry, Montpollin et Saint-Quentin-des-Beaurepaires. Elle est traversée par la route de Baugé à la Flèche. Au reste, des terres sableuses, des landes et des sapinières en occupent une partie assez considérable.

Superficie : 2,592 hectares, dont 35 hectares 33 ares en vignes, et 570 hectares 37 ares en bois.

Population : en 1856, 1,292 habitants ; en 1861, 1,241 habitants.

Bureau de poste : Baugé.

Distances : de Saint-Quentin, 2 kil. 1/2 ; de Volandry, 4 kil. ; de Baugé, 10 kil. ; d'Angers, 50 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etages cénomanien et turonien.* — 2° Terrain tertiaire : *Falunien inférieur ou tongrien (grès et calcaire d'eau douce); falunien supérieur (sables et galets de transport, argiles).*

1° Le terrain crétacé se montre entre Clef et Montpollin, où souvent il est recouvert par le grès tertiaire. 2° Le calcaire d'eau douce occupe à l'est une certaine étendue de territoire, et borne de ce côté cette formation géologique. Les sables et galets de transport se font remarquer à l'ouest.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

Un four à chaux, construit en 1847 par M. Maugorerd (Jacques), est alimenté avec le calcaire jurassique de Montpollin. Ce four sert en même temps à cuire des briques et des carreaux.

CUON

(CANTON ET ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, qui possède de bonnes terres arables, est située au sud de Baugé, entre Chartrené, Bocé, le Guédeniau et la Lande-Chasles. Le bourg est traversé par la grande route de Baugé à Longué.

Les archéologues indiquent un peulvan du nom de *Pierre-Frite*, situé près le château de la Lande-Chasles.

Superficie : 1,312 hectares, dont 48 hectares 99 ares en vignes, et 142 hectares 11 ares en bois.

Population : en 1856, 842 habitants; en 1861, 809 habitants.

Bureau de poste : Baugé.

Distances : de la Lande-Chasles, 2 kil. 1/2 ; de Jumelles, 5 kil.; de Chartrené, 3 kil. ; de Baugé, 7 kil. ; d'Angers, 42 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etages cénomanien et turonien.* — 2° Terrain tertiaire : *Falunien inférieur ou tongrien (grès).* — 3° Alluvions anciennes.

1° Le terrain crétacé se présente au sud et à l'ouest ; et l'étage turonien a donné lieu à l'exploitation du tuffeau. 2° Les grès et les sables se montrent à l'est. 3° Enfin, les alluvions occupent certains espaces au sud et au sud-ouest.

** Plantes.

Helianthemum umbellatum, Mill. ; lieux sableux. (M.) Eté.
Dipsacus pilosus, L.; lieux sablonneux, calcaires, route de Jumelles. (M.) Eté.
Phallus impudicus (champignon); lieux ombragés. Automne.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

Un four à chaux, construit en 1837 par M. Loiron-Ravenau, est alimenté avec le calcaire d'eau douce. Ce four sert également à cuire des tuiles et des carreaux. — Une fabrique de poterie, de pots à fleurs, existe aussi dans cette commune. Elle appartient à M. Loiron.

ECHEMIRÉ ou ECHEMIRÉ-RIGNÉ

(CANTON ET ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, située à l'ouest de Baugé, est bornée par celles dont les noms suivent : Baugé, le Vieil-Baugé, Sermaise, Jarzé et Cheviré-le-Rouge.

Le village de Rigné, autrefois érigé en commune, ayant été réuni à Echemiré, il en résulte que ces deux noms se trouvent maintenant accolés ensemble.

Un bras de la Mouline, qui prend sa source sur la commune de Montpollin et fait tourner quatre moulins, traverse Echemiré dans la direction du nord au sud, en passant à l'ouest du bourg de cette commune.

Ce ruisseau alimente l'étang de la Bouquetière, dont les bords, plus ou moins tourbeux, présentent aux botanistes un grand nombre de plantes rares ou intéressantes. Les eaux de ce ruisseau surgissant d'un fond crétacé, possèdent, comme celles du ruisseau de Gadon et beaucoup d'autres eaux de cette contrée, cette propriété d'être incrustantes, à raison de la chaux carbonatée qu'elles tiennent en suspension.

L'autre bras de la Mouline, et qui vient de Jarzé, se réunit, ainsi que le premier bras, au tronc principal, dont la jonction a lieu entre Echemiré et Sermaise, et, à partir de ce point, leurs eaux ainsi confondues, courent jusqu'à Fontaine-Guérin, pour se jeter ensuite dans la petite rivière du Couasnon.

A l'ouest, et non loin de l'étang de la Bouquetière, l'on remarque une petite fontaine, ou source ferrugineuse jaillissante, dans laquelle on rencontre quelques mollusques, tels que : Anodonta anatina, Nils, et quelques unios, appartenant, comme variétés, à l'unio pictorum, Drap.

Plusieurs bois taillis, ainsi que la petite forêt de Baugé, occupent un espace considérable de terrain. Cette dernière, qui s'étend sur plusieurs communes, est limitée au sud par la grande route de Baugé, à l'ouest par les terres dépendant du village de Rigné ainsi que du château de la Grifferaye, à l'est par la route de Baugé à la Flèche ; au nord, elle s'étend sur la commune de Montpollin.

Le bourg est traversé par la route départementale qui conduit de Suette à Baugé.

Superficie : 1,698 hectares, dont 277 hectares 48 ares en bois.

Population : en 1856, 805 habitants ; en 1861, 771 habitants.

Bureau de poste : Baugé.

Distances : de Sermaise, 4 kil. 3/4 ; de Jarzé, 4 kil. 1/4 ; de Cheviré-le-Rouge, 5 kil. ; de Baugé, 5 kil. ; d'Angers, 34 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain jurassique : *Etage toarcien.* — 2° Terrain crétacé : *Etages cénomanien et turonien.* — 3° Terrain tertiaire : *Falunien inférieur ou tongrien (grès).* — 4° Alluvions anciennes.

1° Le calcaire jurassique se montre sur un seul point, à la Haute-Brosse, lieu situé à l'ouest du bourg, où il est devenu le sujet d'une exploitation industrielle. 2° et 3° L'étage cénomanien du terrain crétacé, surmonté sur quelques points vers est par le grès tertiaire, occupe la majeure partie de cette commune, qui montre à l'ouest des alluvions anciennes. Quant à la craie-tuffeau de l'étage turonien, elle se montre sur différents points, et particulièrement au bourg, où sont plusieurs caves d'extraction.

Enfin, les fossiles, qui sont peu nombreux, n'ont rien d'exceptionnel qui puisse les faire distinguer de ceux des autres terrains de même nature.

** Plantes.

Circæa lutetiana, L. ; lieux ombragés. Eté.
Epilobium roseum, Schr. ; lieux frais, aux environs du château de Moulines. Eté.
Orobanche cruenta, Berthol. ; sur les légumineuses, dans les prés. Juin.
— galii, Duby; sur le galium verum. Juin.
Doronicum plantagineum, L. Avril.
Lathyrus latifolius, L. ; haies et bois. Eté.
Allium oleraceum, L. ; lieux cultivés. Eté.
Galeopsis tetrahit, L. var. pubescens; lieux couverts. Juillet-sept.
Briza minor, L. ; les pelouses, etc. Mai-juillet.
Rumex sanguineus, L. var. viridis ; lieux incultes. Eté.
Lampsana minima, Allioni ; lieux incultes. Mai, juin.
Galium sylvestre, Pollich. ; lieux incultes, etc. Eté.
Corydalis bulbosa, Dc. ; lieux frais et ombragés. Mars, avril.
Iberis amara, L. ; les moissons. Mai.
Ribes rubrum, L. ; lieux frais et ombragés. Avril.
Arenaria montana, L. ; lieux sableux. Mai, juin.
Œnanthe Lachenalii, Gmel. ; les prés humides. Eté.

LES ENVIRONS DE LA GRIFFERAYE (TERRAIN CALCAIRE.)

Tragopogon pratensis, L.; tous les prés. Mai, juin.
Ophrys aranifera, Huds. ; les pelouses. Avril, mai.
— fusca, Link. ; les pelouses. (L. L. et A. B.). Mai, juin.
— apifera, Huds. ; les pelouses. Mai, juin.
Orchis simia, Lam. ; les bois, les prés. Avril, mai.
— bifolia, L. ; les bois, etc. juin.
— conopsea, L. ; les prés. Mai.
Stellaria graminea, L. ; haies et fossés. Mai.
Dianthus carthusianorum, L. ; les pelouses. Eté.
Plantago media, L. ; lieux incultes.
Leontodon hispidum, Dc. ; lieux incultes. Eté.
Ononis repens, L. ; lieux incultes. Eté.
Malva alcæa, L. et sa var. fastigiata; haies et fossés, etc. Eté.
Colchicum autumnale, L. ; les prés. Automne.

Cette espèce, dans cette localité, présente quelquefois la variété à fleur blanche.

ÉTANG DE LA BOUQUETIÈRE ET SES BORDS (TERRAIN TOURBEUX).

Caltha palustris, L. Mars, avril.
Eriophorum latifolium, Hoppe. Juin.
Lithospermum officinale, L. ; environs de l'étang. Eté.

Lotus siliquosus, L. ; environs de l'étang. Eté.
Schænus nigricans, L. ; lieux tourbeux. Mai, juin.
Cladium mariscus, R. Br. Eté.
Typha latifolia, L. Eté.
Calamagrostis epigeios, Rhot. Eté.
Erica scoparia, L. Mai.
Scirpus multicaulis, Smith. Juillet.
— tabernæmontani, Gmelin. Août.
Baldingera arundinacea, Kunth. Juin.
Juncus obtusiflorus, Ehrhart. Juillet.
— angustifolius, Ehrhart. Août.
— acutiflorus, Ehrhart. Juillet.
Spiranthes æstivalis, Richard. Août.
Utricularia minor, L. Eté.
Parnassia palustris, L. Juillet.
Lathyrus sphæricus, Retz. Juin.
Vicia angustifolia, Roth. Juillet.
Potamogeton Hornemanni, Meyer. Eté.
Inula salicina, L. Eté.
Scutellaria galericulata, L. Mai, juin.
Echium Wierzbickii, Habrl. Eté.
Chara fœtida, Vaill. Eté.
— ceratophylla, Vaill. Eté.
— tenuifolia, Vaill. Été.
Osmunda regalis, L. ; rive gauche de l'étang. Juillet.
Polystichum dilatatum, Roth. Août.
Athyrium filix femina, Dc. Août.
Enfin le Phragmites communis, Trin., au milieu de l'étang et servant de retraite à la fauvette rousserole, qui chaque année vient y prendre son domicile.

PETIT BOIS SÉPARÉ DE L'ÉTANG CI-DESSUS PAR LA CHAUSSÉE.

Allium ursinum, L. ; fossés du bois. Avril, mai.
Aquilegia vulgaris, L. ; fossés du bois. Mai.
Equisetum telmateia, M. ; fossés du bois. Mai.
Carex punctata, Gaud. ; lieux ombragés (A. B.). Juin.
— tomentosa, L. ; lieux ombragés. Mai, juin.
— stricta, Good. ; lieux ombragés. Mai, juin.
— distans, L. ; lieux ombragés. Mai, juin.
— binervis, Smith ; lieux ombragés. Mai, juin.
— ampullacea, Good. ; lieux ombragés. Mai, juin.
— Hornschuchiana, Hoppe ; lieux ombragés. Mai, juin.

Champignons observés dans les bois, par MM. L. Legris et d'Andigné son beau-frère.

Hydnum sinuatum, Bull. (H. repandum, Pers.) ; à terre. Automne.
Cantharellus cibarius, Fries. Eté.
Amanita aurantiaca, Pers. (oronge). Fin de l'été, automme.
— venenosa, Pers. (venéneux) ; printemps et automne.
— muscaria, Pers. (fausse oronge). Automne.
Agaricus procerus, Pers. (vt. potiron). ; bord des bois, etc. Eté, automne.
Boletus hepaticus, Schœff ; sur le tronc des arbres.
— vernicosus.
Clavaria coralloides, L. ; à terre, dans les bois.

*** Animaux divers.

Le lerot et l'écureuil. Ce dernier s'est présenté dans un état d'albinisme complet.
La fauvette rousserolle (Sylvia turdoides, Meyer.) habite, à son passage, l'étang de la Bouquetière, parmi les roseaux (M.).
La vipère ordinaire, les couleuvres à collier et lisses.
Le lézard vert piqueté, ainsi qu'une variété à petites taches noires, largement espacées (L. G.).
Le triton marbré (Triton marmoratus, F. de M.); les environs de Mincé (L. G.), ainsi qu'au Vieil-Baugé.
Les helix pomatia, L. ; variabilis, Drap. ; lapicida, L. ; cette dernière Clos des Croix (L. G.).
Le cyclostoma elegans, Drap. ; les Pupa muscorum, Lam., et P. umbilicata, Drap.
L'Anotadonta anatina, Nils. var. coarctata, de J. ; ainsi qu'une variété de l'Unio pictorum, Drap. ; dans une petite fontaine ferrugineuse située non loin de l'étang de la Bouquetière.
Libellula flaveola, L. ; de mai à août. Etang de la Bouquetière (M.).
Nonagria typhæ, Esp. (Noctua typhæ, Hubn.) ; les prés de la Davière, non loin et dependant de la terre de la Grifferaye (1).
Satyrus Dejanira, L. ; les bois, près de la Grifferaye.
Geometra papilionaris, L. ; sur les arbres, dans les bois. Mai, juin.
Mermis pallida, Millet (*Entozoaire*). Corps blanc ou blanchâtre, long de 36 à 40 centimètres, trois fois plus gros qu'un crin dans

(1) A l'état de larve, ce lépidoptère vit dans l'intérieur des tiges du *Typha latifolia*, L., s'y transforme en chrysalide vers les premiers jours d'août, pour en sortir vers la fin du même mois, étant alors parvenu à son état parfait. Nous avons constaté ces faits sur une demi-douzaine de tiges de Typha latifolia, ainsi occupées par cette espèce d'insecte, et qui nous avaient été remises par M. L. Legris.

sa partie moyenne, atténué vers chacune de ses extrémités. Vit dans la terre assez forte des jardins de la Grifferaye. (L. Legris communicavit.)

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE.

La Pierre du coq.

Monument celtique que nous croyons devoir rapporter à un STONHATCHED (*pierre taillée*), à raison de sa manière d'être, des caractères qui s'y rattachent et que voici : *Stonhatched* : *Pierre verticale percée de part en part.* Ce monument est le seul de ce genre que l'on puisse citer dans le département de Maine et Loire. Il est formé d'un seul bloc de grès, et percé à son sommet d'un trou foré verticalement, d'environ quatre centimètres de diamètre, et dont la sonde atteint un mètre environ de profondeur. Sa hauteur au dessus du sol est de deux mètres soixante centimètres ; sa largeur de un mètre cinquante et son épaisseur de quarante-cinq centimètres. Sa forme, au reste, assez irrégulière, est reproduite, pl. 62.

La Pierre du Coq est située non loin du château de la Grifferaye, dans un bois faisant partie de la petite forêt de Baugé, et à peu de distance de la grande route (1).

A quelques mètres de ce monument se trouve une autre pierre de grès, qui, comme la première, est percée à son sommet, mais elle gît en terre à une petite profondeur, ayant été renversée par une cause que nous ignorons et recouverte par l'exhaussement du sol, ou bien n'ayant pas encore reçu sa destination ?

Une troisième pierre, peu distante des deux premières, mais

(1) D'après un dicton populaire, *la Pierre du coq fait un tour sur elle-même lorsqu'elle entend le coq chanter.* Il n'en a pas fallu davantage pour lui avoir fait donner le nom sous lequel ce monument celtique est désigné dans le pays.

Cette légende ou tradition énigmatique, que chacun explique à sa manière, ne signifie pas autre chose, selon nous, que : cette pierre n'entendant et ne pouvant entendre le coq chanter, il en résulte qu'elle ne tourne pas sur elle-même puisqu'elle n'a pas rempli la condition *sine qua non* d'avoir entendu le coq chanter.

Comme on le voit, cette espèce de contradiction peut se classer avec beaucoup d'autres jeux de mots de même nature répandus dans les campagnes et qui se conservent par tradition. La *Pierre-Frite* de la commune d'Armaillé ne possède-t-elle pas une horloge que l'on entend sonner en approchant l'oreille de très près, ce qui d'ailleurs ne manque pas d'arriver au trop crédule curieux, auquel le démonstrateur fait choquer la tête contre ce monolithe ?

Les cinq clochers de l'église du Puy-Notre-Dame avec leurs *trois cents cloches (trois sans cloches)* ne rentrent-ils pas encore dans cette catégorie de jeux de mots? etc.

celle-ci non trouée et moins élevée que la Pierre du Coq, est comme elle placée verticalement. (Voy. même fig.)

Ces trois pierres formaient-elles dans le principe un groupe, une réunion dont l'ensemble pût avoir une signification ? Nous laissons à plus savant que nous le soin de répondre à cette question.

Eglise d'Echemiré-Rigné.

Les archéologues citent le chœur de cette église pour sa singularité, ainsi que l'époque de sa construction. Il en est de même pour l'église qui est antérieure au IXe siècle. Voy. au reste, l'*Anjou et ses Monuments*.

Dans le bourg de cette commune il y avait autrefois un prieuré.

CHAPITRE IV. — INDUSTRIE.

Six fours à chaux, alimentés avec le calcaire jurassique de la Haute-Brosse et chauffés avec du bois, donnent de la chaux analogue à celle de la Rairie. Quatre de ces fours, établis par M. Château, demeurant à la Goupillère, existent depuis un grand nombre d'années, tandis que les deux autres, appartenant à MM. Chauvellier et Cellier, ont été construits en 1857 et 1858.

Un four à briques et carreaux a également été établi dans cette localité par M. Château.

FORÊTS DE L'ÉTAT

(CANTON ET ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Les forêts de l'Etat, dont l'origine remonte à l'époque où celles-ci formaient un des apanages des ducs d'Anjou, sont maintenant réduites à trois pour le département de Maine et Loire, par suite d'aliénations faites à des époques plus ou moins éloignées.

Ces forêts, situées à l'est de Baugé, forment par leur position géographique une espèce de triangle qui, sans les réunir positivement, les rapproche entre elles ; nous les comprendrons en un seul et même article ainsi subdivisé :

1° La forêt de Chandelais, ou Grande Forêt de Baugé ;

2° La forêt de Monnoie ;

3° La forêt de Pontménard.

Ces trois forêts, qui présentent un ensemble de 1,781 hectares 38 ares, sont réglées par coupes de cent ans.

Un garde général résidant à Baugé, ainsi qu'un brigadier forestier demeurant à Pontigné, sont chargés de l'administration et de la surveillance de ces forêts.

§ 1er. — Forêt de Chandelais ou grande forêt de Baugé.

Cette forêt est située entre Baugé, Pontigné, Lasse, Auverse, le Guédeniau et Bocé. Elle forme un massif de 1,450 hectares, dont la forme est angulaire et allongée.

Elle repose dans la vallée de Chanzelle, pour les deux tiers de sa longueur, sur la craie-tuffeau, qui se dirige ainsi de l'est à l'ouest. Des caves assez étendues ont été pratiquées dans cette roche pour en extraire le tuffeau, qui est blanc, mais souvent taché de rouille, résultat de la décomposition des pyrites.

Au-dessus de cette formation se présente l'étage sénonien qui se décèle par des fossiles représentant des ficoïdes (Siphoniia ficoidea, Mich. ; S. lycoperdites, d'Orb., etc.)

Le calcaire d'eau douce occupe, vers le nord, une certaine étendue de cette forêt. Enfin, des grès arénacés s'y montrent également, et plusieurs petits étangs s'y font aussi remarquer.

Cette grande forêt est percée d'un certain nombre de routes larges et parfaitement entretenues, qui toutes arrivent à trois ronds-points principaux, savoir : le rond-point de la Colonne, celui de Napoléon et le rond-point du Theil.

1° *Le rond-point de la Colonne* est ainsi nommé à raison d'une colonne qui en occupe le centre.

Cette colonne, de trois mètres ou environ de hauteur totale et d'un mètre vingt-cinq centimètres de circonférence, est construite en pierre de Rairie, sauf le socle qui est en grès. Elle est surmontée d'un très-gros gland en tôle.

Elle a été placée ainsi en 1830, sans autre but que celui de servir à marquer d'abord un point de centre d'où partent les routes dont nous venons de parler, qui, pour ce rond-point, sont au nombre de

sept ; puis de recevoir, comme un poteau indicateur, le nom des principales communes auxquelles elles arrivent ; c'est du moins ce que l'on est porté à croire en voyant sur les quatre faces du chapiteau les indications suivantes, gravées en caractères ineffaçables :

ROUTE DE PONTIGNÉ AU GUÉDENIAU ;
ROUTE DE BAUGÉ A AUVERSE, etc.

2° *Le rond-point Napoléon*, d'où partent cinq routes, a reçu le nom qu'il porte, à l'occasion d'un chêne que le garde général, M. Chaussée, fit planter au centre de ce rond-point, afin de rappeler l'époque de la naissance du roi de Rome.

Ce chêne, qui pouvait avoir, lors de sa plantation, la grosseur du bras, présentait en 1858 un mètre vingt-cinq centimètres de circonférence.

3° Enfin, un troisième rond-point, où aboutissent aussi plusieurs routes, porte le nom de *rond-point du Theil.*

Cette forêt a pour essences principales le chêne pédonculé et le hêtre, ce dernier peut-être pour un quart. On y rencontre aussi le chêne pubescent, etc. Son aménagement montrant des bois de cent ans, il en résulte qu'elle fournit un grand nombre de plantes, surtout parmi les cryptogames, ainsi que des animaux de différentes classes.

* Plantes de la forêt de Chandelais.

Phanérogames.

Veronica montana, L. ; lieux frais et ombragés (M.). Mai.
Lonicera caprifolium, L. var. pallida, Host.
Scirpus tabernæmontanus, Gmel. ; tige de moitié moins épaisse que celle du Scirpus palustris ; étang des Joncs (M.).
Juncus squarrosus, L. ; bord de l'étang des Joncs (M.).
Carex pilulifera, L. ; parmi les buissons, etc. Mai, juin.
— palescens, L. ; lieux frais, herbeux, etc. Mai, juin.
— fulva, Good. ; lieux humides, etc. Mai, juin.
Ranunculus nemorosus, Dc. (*R. polyanthemos*, L. var.). Juillet.
Androsæmum officinale, Allioni. Juillet.
Aira cœspitosa, L. Eté.
Avena pratensis, L. Eté.
— sulcata, Gay. Eté.
Cardamine amara? Var. ou hybr. du C. pratensis et du C. amara? Mai.
Nymphœa alba, L. Var. minor ; étang du Bouchet (A. B.). Eté. (feuilles de sept à huit centimètres de diamètre ; fleurs deux tiers moins grandes que dans le type.)

Coronilla emerus, L. ; mélangée avec les pervenches. (A. B.) Mai.
Polygala calcarea, Schultz. Plusieurs variétés. (M.) Avril-juin.

Cryptogames croissant à terre.

Polystichum cristatum, Roth. (*fougère.*)
— thelypteris, Rhot. (*fougère.*)
— filix mas, Rhot. (*fougère.*)
Blechnum spicant, Smith. (*fougère.*)
Athyrium filix fœmina, Roth. (*fougère.*)
Amanita aurantiaca, Pers. (*oronge*) ; comestible. Automne.
— muscaria, Pers. (*fausse oronge*); vénéneux.
— venenosa Pers. (*Agaricus bulbosus,* Bull.) ; vénéneux. Plusieurs variétés.
Agaricus procerus, Pers. (*A. colubrinus*, Bull. — vulgairement *Potiron*); comestible.
— edulis, Bull. (*A. comestible. — A. campestris*, L.); comestible.
— albellus, Schæff. (*A. mousseron*); comestible.
— tortilis, Decand. (*A. faux mousseron*); comestible.
— sulfureus, Bull. (*A. soufre*); vénéneux.
— piperatus, Pers. (*A. poivré. — A. acris,* Bull.); vénéneux.
— necator, Bull. (*A. meurtrier*); vénéneux.
— sanguineus, Bull. (*A. ruber*, Dc.); vénéneux.
— murinaceus, Bull.
— pixidatus.
Geaster hygrometricus, D. C.
Cantharellus cibarius, Fries (*Agar. cantharellus*, L.); comestible.
Boletus edulis, Bull. (*B. esculentus,* Pers.); comestible.
— piperatus, Bull.
— scaber, Bull.
Hydnum sinuatum, Bull.
Clavaria coralloides, L.
— amethystea, Bull. — Atl. pl. 45.
Helvella mithra, L.

Cryptogames croissant sur les arbres.

Boletus ungulatus, Bull. (*Polyporus fomentarius*, Fries.) C'est avec cette espèce que l'on fait l'amadou.
Usnea barbata, Dill. Dc. (Lichen barbatus, L.); sur les vieux arbres; se trouve aussi dans la forêt du *Petit-Jard* (M.).
— plicata, Ach.
Cystrotema labyrinthiformis (*Agar. labyrinthiformis*, Bull.)
Xilostoma gigantea.
Hypoxilon cornutum.

Parmelia pulchella, Ach.
Dædalea variegata, Fries ; sur le hêtre.
Lecanora sophodes, Achar. var. ; sur le tronc des hêtres.
Pertusaria communis, Dc. ; sur le tronc des hêtres.

** Animaux.

Mammifères.

Rhinolophus unihastatus, Geoff. ; dans les caves à tuffeau.
— bihastatus, Geoff. ; dans les caves à tuffeau.
Vespertilio murinus, L. ; dans les caves à tuffeau.
— noctula, L. ; dans les caves à tuffeau.
— serotina, L. ; dans les caves à tuffeau.
— emarginatus, Geoff. ; dans les caves à tuffeau.
Blaireau (Meles vulgaris, Desm.)
Marte commune (Mustela martes, L.).
— hermine (M. erminea, L.).
— belette (M. vulgaris, L.).
Renard (Canis vulpes, L.).
Ecureuil (Sciurus vulgaris, L.).
Chevreuil (Cervus capreolus, L.). Introduit dans les trois forêts de l'Etat depuis quelques années seulement.

Oiseaux.

Moyen duc (Strix otus, L.).
Grand duc (Strix bubo, L.). Deux individus seulement y ont été vus.
La hulotte (Strix aluco, Meyer.)
Faucon émerillon (Falco æsalon, Tem.).
Faucon hobereau (Falco subbuteo, L.).
— cresserelle (F. tinnunculus, L.).
Aigle Jean-le-Blanc (Aquila gallica). Niche quelquefois.
Autour (Astur palumbarius). Niche quelquefois.
Milan (Milvus regalis, Viell.) Niche quelquefois.
Buse-bondrée (Buteo apivorus, V.). Niche quelquefois.
Buse patue (Buteo lagopus, V.). A niché une ou deux fois.
Buse commune (Buteo communis. T.). Niche chaque année.
Pic cendré (Picus canus, Gm.). Niche chaque année.
Pic mar. (P. medius, L.). Niche chaque année.
Pic épeichette (P. minor, L.). Niche chaque année.
Pic épeiche (P. major, L.). Niche chaque année.
Gobemouche gris (Muscicapa grisola, L.). Niche chaque année. — Deux autres gobe-mouches : les Muscicapa albicollis, Tem., et luctuosa, T., ne font que passer au printemps et à l'automne (1).
Grive (Turdus musicus, L.). Niche chaque année.
Merle à plastron (Turd. torquatus, L.). Ne niche pas.

(1) Ces deux oiseaux appartiennent à la même espèce; le second, à raison de son âge peu avancé, n'ayant pas acquis le collier blanc complet qui distingue le premier.

Fauvette à poitrine jaune (Sylvia hippolais, Lath.). Niche.
Pouillot siffleur (S. sibilatrix, Lath.). Niche.
P. fitis (S. trochilus, Lath.). Niche.
P. veloce (S. rufa, Lath.). Niche.
P. natterer (S. nattereri, Tem.). Niche.
Mésange petite charbonnière (Parus ater, L.). Niche.
M. huppée (P. cristatus, L.). Niche.
La soulcie (Fringilla petrona, L.). Niche ?
Gros-bec (Fring. coccothraustes, Tem.) Niche ?
Corbeau-freux (Corvus frugilegus, L.). Niche quelquefois, et toujours en société, sur les grands arbres.
Roitelet huppé (Regulus cristatus, Viell.). Ne niche pas.
— triple-bandeau (R. ignicapillus). Ne niche pas.

Reptiles.

Couleuvre verte et jaune (Coluber viridiflavus, Lacep.). Cette couleuvre, qui n'a pu être saisie, aurait été vue plus particulièrement dans la forêt de Pontmenard (Ch.).
Grenouille commune (Rana esculenta, L. var.).

Mollusques.

Helix pomatia, L.; dans la partie calcaire.
— nitens, Mich.; parmi la mousse, au pied des arbres.
Vitrina pellucida, Drap.; au pied des arbres.
Clausilia rugosa, Drap.; sur le tronc des arbres.
Clausilia laminata, Turt.; sur le tronc des arbres, ainsi que dans la forêt de Pontmenard. (M.)
— nigricans, Jeff.; sur le tronc des arbres, ainsi que dans la forêt de Pontmenard. (L. Leg.)
Balea fragilis, Leach.; sur le tronc des arbres.

Insectes coléoptères.

Lebia chlorocephala, Duf.; sous la mousse. Juin.
Carabus coriaceus, L. (*Procrustes coriaceus*, Bon.); à terre.
— intricatus, L. (*C. cyaneus*, F.); au pied des arbres.
— violaceus, L. var. purpurascens, F.; au pied des arbres.
— hortensis, L.; au pied des arbres.
— catenulatus, Scop.; au pied des arbres.
— cancellatus, Fab.; au pied des arbres.
Calosoma sycophanta, L.; sur les arbres.
Cychrus rostratus, L.; parmi la mousse, au pied des arbres. (M.)
— elongatus, Hoppe. var. du précédent (M.); habite aussi la forêt de Pontmenard.
Spondylis buprestoides, L.; sur les arbres.
Dorcus parallelopipedus, L.; sur le tronc des chênes.
— oblongus, Muls.; sur le tronc des chênes. Rare.
Emus hirtus, L. (De J.)
Endomychus coccineus, L.
Lycoperdina bovistæ, F.
Ces deux dernières espèces dans les champignons.
Dorcadium fuliginator, L. var. à élytres grises; à terre.

Strangalia revestita, L. ; sur les fleurs.
Cicendela sylvatica, L. ; à terre.
Melolontha hippocastani, Fab. Mai.
Triplax melanocephala, Lac. ; dans les champignons.
— russica, L. ; dans les champignons.
Chrysochus pretiosus, F. ; sous les écorces. (M.)

Insectes lépidoptères.

Argynis aglaia, L.
Melitæa artemis, Fab.
Satyrus Phædra, L.
— Hermione, L.
— Dejanira, L.
Aglia tau, L. ; dès la fin de mars. (M.)
La chenille vit sur le hêtre de préférence (1).
Ophiusa lunaris, Fab. ; parmi les herbes.
Brephos parthenias, L. ; le mâle vole pendant le jour.
Geometra papilionaris, L.
Metrocampa margaritaria, L.
Urapteryx sambucaria, L.
Ennomos angularia, W. V.

§ 2. — Forêt de Monnoie ou forêt de Mouliherne.

La forêt de Monnoie est située entre Mouliherne, Jumelles, la Lande-Chasles et Saint-Philbert-du-Peuple. Elle présente un ensemble de 250 hectares.

Le sol sur lequel elle repose appartient aux alluvions anciennes.

Cette forêt, comme les autres forêts de l'Etat, présente des routes bien entretenues et d'un usage indispensable pour l'exploitation de ses bois.

Elle est traversée par le ruisseau du Raciné, qui lui vient de la Lande-Chasles pour se jeter dans le Latan.

La forêt de Monnoie a pour essences principales le chêne sessile (*Quercus sessiliflora*, Sm.), le chêne pedonculé (*Quercus pedunculata*, Ehr.), le chêne pubescent (*Quercus pubescens*, Willd.), le hêtre (*Fagus sylvatica*, L.), le charme (*Carpinus betulus*, L.) ; ces deux dernières espèces y sont pour un quart environ. Enfin, l'orme pedonculé (*Ulmus effusa*, Willd.) s'y rencontre aussi, mais en petite quantité, et plus particulièrement vers la *Grande-Planche*, canton du Billot.

* Plantes de la forêt de Monnoie.

Convallaria majalis, L. ; lieux ombragés. Mai.
Veronica montana, L. ; lieux frais et ombragés. Avril, mai.
Anthericum planifolium, L. Mai.

(1) C'est en 1811, en compagnie de M. Bastard, que, dans cette forêt, nous fîmes, pour la première fois, la capture de ce bel et rare insecte.

Lychnis diurna, Sib.
Asperula odorata ? L. ; lieux ombragés. Mai.
Ranunculus nemorosus, Dc. — var. R. polyanthemos, L. Eté.
Milium effusum, L. ; lieux ombragés. Mai.
Scirpus sylvaticus, L. ; lieux frais. Mai, juin.
Allium ursinum, L. ; lieux frais et ombragés. Avril, mai.
Galeobdolon luteum, Huds. ; lieux frais et ombragés. Mai.
Cardamine impatiens, L. ; près le ruisseau du Raciné. Mai, juin.
— sylvatica, Link. ; près le ruisseau du Raciné. Mai.
Valeriana officinalis, L. ; près le ruisseau du Raciné. Mai, juin.
Ribes rubrum, L. ; près le ruisseau du Raciné. Avril.
Osmunda regalis, L. ; près le ruisseau du Raciné.
Polystichum dilatatum, Roth. ; près le ruisseau du Raciné.
— filix mas, Roth. ; près le ruisseau du Raciné.
Athyrium filix femina, Dec. ; près le ruisseau du Raciné.
Blechnum spicant, Smith. ; près le ruisseau du Raciné.

** Animaux.

Mammifères.

Les mammifères de cette forêt appartiennent pour la plupart aux espèces que fournit la forêt de Chandelais ; mais toutes les espèces de chauves-souris ne s'y rencontrent pas, n'ayant point de caves à tuffeau pour s'y retirer.

Oiseaux.

Quant aux oiseaux, ils appartiennent également aux mêmes espèces que ceux que recèle la forêt de Chandelais, et l'on peut dire que dans la forêt de Monnoie, il est des espèces qui préfèrent s'y retirer.

Mollusques.

Limax maximus, L., var. obscurus ; au pied des arbres, etc.
Succinea putris, Blainv. ; bord des eaux.
— Pfeiferi, Rosm. ; bord des eaux.
Helix pomatia, L.
Clausilia laminata, Turt. ; sur le tronc des arbres, près de la Grande-Planche.
— nigricans, Jeffr. ; sur le tronc des arbres, près de la Grande-Planche. (M.)

Insectes coléoptères.

Carabus intricatus, L. (*C. cyaneus*, F.) ; au pied des arbres, sous la mousse. (M.)

Carabus monilis, F. var. affinis, Panz.; au pied des arbres, sous la mousse. (M.)
— granulatus, L.; au pied des arbres, sous la mousse. (M.)
— catenulatus, Fab ; au pied des arbres, sous la mousse. (M.)
Cycrus restratus, L.; parmi la mousse, au pied des arbres. (M.) Rare.
Anchomenus longiventris, Mannh.; sous les pierres, etc. Rare.
Pyrochroa rubens, Fab.; lieux frais, sur le tronc des arbres, près de la Grande-Planche. Juin. Rare. (M.)
Platycerus caraboides, L.; sur le chêne, etc. Mai. (M.)

Obs. Cette forêt n'a pas été étudiée suffisamment sous le rapport des insectes, car tout porte à croire que les espèces, dans cet ordre d'animaux, sont nombreuses, et qu'elle en recèle un bien plus grand nombre de rares que celles que nous y avons rencontrées.

§ 3. — Forêt de Pontménard.

La forêt de Pontménard, située entre Linières-Bouton et le Loroux, est la moins étendue des trois forêts de l'Etat : elle se compose de 81 hectares 38 ares.

Le sol sur lequel elle repose appartient aux alluvions anciennes, et comme les autres forêts de l'Etat, elle est percée de routes bien entretenues.

Elle a pour principale essence le chêne pédonculé (*Quercus pedunculata*, Ehr.), le chêne tauzin (*Quercus toza*, Bosc.), le hêtre (*Fagus sylvatica*, L.).

Plantes et Animaux.

Les plantes et les animaux de cette forêt appartiennent aux espèces que l'on rencontre dans celle de Monnoie. Mais il est bon de faire remarquer que certains oiseaux de proie préfèrent la forêt de Pontménard pour y construire leurs nids.

En 1841, deux femelles de l'aigle Jean-le-Blanc ont été tuées dans cette forêt; et deux femelles encore, mais de l'aigle botté, y ont subi le même sort.

C'est avec un sentiment de peine et de regret que nous citons ces faits; car ce n'est pas en agissant ainsi, en tuant les femelles de ces oiseaux rares et curieux, qu'on peut espérer de fixer dans ces lieux les espèces auxquelles ils appartiennent : les mâles ainsi désaccouplés s'en éloignent pour n'y plus revenir, même l'année suivante avec les nouvelles compagnes qu'ils se sont choisies.

FORÊT DE CHAMBIERS

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE DURTAL.)

APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette forêt s'étend sur les communes de la Chapelle-Saint-Laud, Beauvau, Montigné, Durtal et Lézigné.

La nature du sol, qui se rapporte à des alluvions anciennes, est sableuse ou remplie de graviers dans la majeure partie de son étendue, et ne recèle pour minéraux que des cailloux roulés, des silex pyromaques, dont quelques-uns ont appartenu à des corps organisés. Cette forêt présente aussi quelques points sur lesquels on rencontre de la terre de bruyère, que l'horticulture pourrait avantageusement employer.

Cette grande forêt, de 20 à 22 kilomètres de tour ou environ, est coupée par un grand nombre d'allées droites et régulières qui se croisent en divers sens, et ainsi disposées pour la chasse. Elles aboutissent à des ronds-points, dont le centre est ou était garni d'une table en pierre. Ces ronds-points sont placés dans la direction de l'est à l'ouest.

La forêt de Chambiers, qui recèle plusieurs étangs, mérite d'être visitée par les botanistes. Elle est plantée pour une grande partie de pin maritime, mais son essence naturelle se rapporterait plutôt au chêne-touzin ou chêne-brosse (Quercus toza, Bosc.), qu'à toute autre espèce d'arbre, si l'on en juge par les bouquets ou petits massifs de cette espèce de chêne que la culture des pins n'a pas atteints, et que l'on rencontre également dans les lieux qui environnent cette forêt.

Plantes de la forêt de Chambiers.

Quercus toza, Bosc., et Quercus pubescens, Wild. Avril, mai.
Fagus sylvatica, L. ; Salix repens, L. et Pinus maritima, Lam. ; ce dernier semé sur place.
Erica scoparia, L. Mai, juin.
Arenaria montana, L. Mai et juin.
Monotropa hippopithys, L. ; coulée du Potiron. Mai, juin.

Helianthemum alissoides, Vent. Commun dans les lieux secs et sablonneux, vers ouest, ainsi que près de l'étang des Landes, situé au nord-ouest de cette forêt. (M.) Mai, juin.
Helianthemum umbellatum, Mill. ; lieux sablonneux. (M.) Eté.
Coronilla varia, L. ; bord des allées. Eté.
Epilobium spicatum, L. Eté.
Verbascum rubiginosum, Waldstein. Fl. de M. et L. Juillet, août.
Luzula pilosa, Wild. Mars-mai.
Anthericum planifolium, L. (*Simethis bicolor*, Kunt.). Mai, juin.

ÉTANGS DONT LES BORDS SONT TOURBEUX.

Utricularia minor, L. Juin-août.
Ceratophyllum submersum, L. Juillet-septembre.
Juncus uliginosus, Meyer; var. J. supinus, Mœch. Juin-septembre.
— capitatus, Weigel; lieux sablonneux, humides. Mai-juillet.
— squarrosus, L. ; lieux sablonneux, humides. Juillet-sept.
Schœnus albus, L. (*Rhynchospora alba*, Vahl.). Juillet-septembre.
— fuscus, L. (*Rhynch. fusca*, Rœm et Sc.). Mai-juillet.
Pinguicula lusitanica, L. Juin-septembre.
Drosera intermedia, Hayne. Juillet-septembre.
— longifolia, L. Juillet-août.
Spiranthes æstivalis, Rich., lieux herbeux. Juin, juillet.
Ranunculus tripartitus, Dc. var. macranthus; fossés inondés. Eté.
Carex ampulacea, Goodn. ; lieux marécageux. (B.) Mai, juin.

Les autres productions naturelles n'ont pas été observées.

FOUGERÉ

(CANTON ET ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, qui est située entre Montigné et Saint-André-lèz-Beaurepaire, est bornée au nord par le département de la Sarthe.

La grande route qui conduit à la Flèche passe au nord-est du

bourg, lequel est situé sur la rive droite du Verdun, petite rivière qui se jette dans le Loir.

Voir les peintures murales de l'église de Fougeré, ainsi qu'une espèce de tumulus situé près des ruines de l'ancien château de la Dodeférière.

Superficie : 2,418 hectares, dont 213 hectares 07 ares en vignes, et 196 hectares 48 ares en bois.

Population : en 1856, 1,456 habitants; en 1861, 1,432 habitants.

Bureau de poste : Baugé.

Distances : de Saint-Quentin-lèz-Beaurepaire, 3 kil.; de Montigné, 4 kil. 1/2; de Montpollin, 6 kil.; de Baugé, 13 kil.; d'Angers, 41 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° et 2° Terrain crétacé : *étage cénomanien*, recouvert par des alluvions anciennes. Au nord, le terrain crétacé se montre à découvert.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

Un four à chaux, construit en 1848 dans la lande Dalibon, est alimenté avec le calcaire jurassique de la Rairie et chauffé au bois. Ce four est en activité du mois de juin à la fin de septembre et confectionne environ 500 hectolitres de chaux chaque année.

LE GUÉDENIAU

(CANTON ET ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-est de Baugé, entre Bocé et Mouliherne. Elle est traversée par un ruisseau venant de la forêt de

Chandelais, l'un des affluents du Couasnon, et sur la rive droite duquel se trouve placé le bourg.

Une route de grande communication, de Baugé à Mouliherne, traverse le bourg du Guédeniau.

Une partie de la forêt de Chandelais, appartenant à cette commune, ainsi qu'une grande quantité de landes semées en pins maritimes, donnent un aspect tout particulier à cette contrée.

Dans le bourg, un grand nombre de caves, creusées pour l'extraction du tuffeau, sont devenues des résidences pour la majeure partie des habitants.

Non loin du bourg, l'on remarque la belle habitation de Monnaie.

Superficie : 1,810 hectares, dont 24 hectares 70 ares en vignes, et 718 hectares 13 ares en bois.

Population : en 1856, 883 habitants ; en 1861, 856 habitants.

Bureau de poste : Baugé.

Distances : de Bocé, 3 kil. ; de Mouliherne, 5 kil. 1/2 ; de la Lande-Chasles, 3 kil. ; de Baugé, 8 kil. ; d'Angers, 50 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etages cénomanien, turonien et sénonien.* — 2° Terrain tertiaire : *Etage falunien tongrien (Grès et sables.)*

Le terrain crétacé occupe un espace assez considérable au nord, à l'ouest et au sud, et présente, dans l'étage turonien, surtout au bourg et ses environs, des caves creusées pour l'extraction du tuffeau.—L'étage sénonien, que l'on reconnaît facilement aux fossiles qu'il renferme, se fait remarquer au dessus de la formation du tuffeau. Enfin, les grès et les sables se montrent à l'est.

FOSSILES.

Fossiles de l'étage cénomanien : Janira quinquecostata, d'Orb. ; Ostrea biauriculata, Lam. ; Ostr. columba, Desh. ; Terebratula biplicata, Defr. ; Hemiaster bufo, Desor. ; etc.

Fossiles de l'étge turonien : Carcharias (dents de poisson) ; Pleurotomaria Gallienuci, d'Orb. ; Cyprina Noueliana, d'Orb. ; Ostrea columba, Desh. ; Dirdema.

Fossiles de l'étage sénonien : Micraster cor anguinum, Agass.; Hemiaster; Siphonia lycoperdites, d'Orb.; Siph. ficoïdea, Mich.; Jerea pyriformis, d'Orb.; Jerea turonensis, d'Orb.

** **Plantes.**

Arenaria montana, L.; lieux secs, incultes. Mai, juin.
Erysimum orientale, Rob. Br., les moissons. (Desv.) Mai.
Lonicera caprifolium, L. var. (Lon. pallida, Host.); les bois. Eté.
Andriala integrifolia, L.; lieux arides, incultes. Eté.
Prenanthes muralis, L. (*Lactuca muralis*, Fres.); talus du chemin creux, vers nord, au sortir du bourg. (M.) Eté.
Amanita aurantiaca, Pers. (champignon); les bois, etc.

*** **Animaux.**

Mammifères.

Rhinolophus unihastatus, Geoff.; Vespertilio murinus, L. Vespertilio emarginatus, Geoff.; Vesp. auritus, L.; Mus messorius, Schaw.

Oiseaux.

Beaucoup d'oiseaux, et en général ceux que l'on rencontre dans la forêt de Chandelais, fréquentent ou habitent aussi cette commune.

SAINT-MARTIN-D'ARCÉ

(CANTON ET ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord de Baugé, entre cette ville, Montpollin et Pontigné. Un ruisseau, situé à l'est du bourg et qui fait tourner quelques moulins, la traverse du nord au sud pour se rendre dans le Couasnon, au-dessous de Baugé.

Le bourg est placé entre la route impériale de Bordeaux à Rouen et la route de Baugé au Lude.

Les landes qu'il faut parcourir avec précaution pour éviter les vipères qu'elles recèlent, donnent asile aussi à beaucoup d'insectes intéressants.

Superficie : 1,318 hectares, dont 15 hectares 7 ares en vignes, et 232 hectares 4 ares en bois.

Population : en 1856, 331 habitants; en 1861, 375 habitants.

Bureau de poste : Baugé.

Distances : de Montpollin, 4 kil.; de Pontigné, 4 kil.; de Volandry, 5 kil.; de Baugé, 3 kil.; d'Angers, 43 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etage sénonien.* — 2° Terrain tertiaire : *Etage falunien (Grès et calcaire d'eau douce).*

1° L'étage sénonien se décèle, sur certains points des landes, par la présence à la surface du sol d'une assez grande quantité d'Amorphozoaires siliceux, des genres siphonia et jerea.

2° Le grès tertiaire et le calcaire d'eau douce occupent la majeure partie de cette commune. Au nord, ce dernier recèle des silex et des jaspes dont la voirie se sert pour empierrer les routes.

** Plantes.

Buplevrum tenuissimum, L.; bord des chemins. Eté.
Erica scoparia, L.; les bois, les landes. Mai, juin.
Orchis purpurea, Huds., les landes. Mai.
— simia, Lam.; les landes. Avril, mai.
Ranunculus tripartitus, Dc. ; à Pont-de-l'Oie. Eté.
Scirpus compressus, Pers.; petite pâture du carrefour de Saint-Martin-d'Arcé et de Grézillon. (A. B.) Très-rare. Juin.
Equisetum telmateia, Ehrard ; petite pâture du carrefour de Saint-Martin-d'Arcé et de Grézillon (A. B.). Avril, mai.
Inula helenium, L.; petite pâture du carrefour de Saint-Martin-d'Arcé et de Grézillon. (A. B.) Eté.

*** Animaux.

Reptiles, etc.

La vipère commune (Vipera communis, Lacép.) est tellement répandue dans les landes de Saint-Martin-d'Arcé, qu'il est rare si,

chaque année, des chiens de chasse ne sont pas mordus par cette espèce de reptile.

Ces landes recèlent aussi plusieurs variétés du lézard vert, ainsi que des insectes intéressants, tels que, parmi les coléoptères :

Carabus intricatus, (*C. cyaneus*, F.) ; au pied des arbres, etc.
— violaceus, L. var. purpurascens, F. ; au pied des arbres, etc.
— catenulatus, Scop. ; au pied des arbres, etc.
Agabus didymus, Ol. ; fossés inondés.
Hydroporus sexpustulatus, F. ; fossés inondés.
Gyrinus distinctus, Aubé ; fossés inondés.
Agrilus cœruleus, Rossi ; sur les fleurs du genêt à balai.
Altica (*Crepidodera*, All.) lineata, Rossi ; sur l'erica scoparia.

MONTPOLLIN

(CANTON ET ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Montpollin, pays de landes et de bois, est située au nord de Baugé, entre cette ville, Cheviré-le-Rouge, Saint-Quentin-lèz-Beaurepaire et Saint-Martin-d'Arcé.

Le Verdun, petite rivière, qui fait tourner quelques moulins et se jette dans le Loir, dont elle est un des affluents, prend naissance dans cette commune, non loin et à l'est du bourg.

La Mouline est un autre ruisseau ou petite rivière qui prend également naissance dans la commune de Montpollin, vers les *Miesses*, mais celle-ci, qui fait tourner aussi quelques moulins, se rend par Echemiré, etc., dans le Couasnon, dont elle est un des affluents.

Enfin, la route de Bordeaux à Rouen et qui passe par la Flèche, traverse cette commune.

Superficie : 264 hectares, dont 47 hectares 94 ares en bois.

Population : en 1856, 242 habitants ; en 1861, 244 habitants.

Bureau de poste : Baugé.

Distances : de Saint-Martin-d'Arcé, 4 kil. ; de Cheviré-le-Rouge, 6 kil. ; de Baugé, 5 kil. ; d'Angers, 45 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain jurassique : *Etage toarcien* (calcaire analogue à celui de Durtal). — 2° Terrain crétacé : *Etages cénomanien et turonien.* — 3° Terrain tertiaire : *Grès.* — 4° Terrain contemporain : *Sables et galets de transport.*

1° Le terrain jurassique fournit sur un point une roche analogue à celle de la Rairie, et comme elle employée à faire de la chaux.

2°, 3° et 4° Le terrain crétacé des étages cénomanien et turonien se montre entre Montpollin et Clefs, où souvent il est recouvert par le grès tertiaire et les alluvions anciennes.

** Plantes.

Paris quadrifolia, L. ; bord du Verdun, à la hauteur du bourg de Montpollin et du château de Sancé, ce dernier dépendant de la commune de Saint-Martin-d'Arcé. Cette plante, rare pour ce département, puisqu'elle n'a encore été reconnue que dans cette localité, a été rencontrée, en 1850, par M. Chevalier, d.-m., à Baugé.
Allium ursinum, L. ; bords du Verdun. Mai.
Mercurialis perennis, L. ; bords du Verdun. Mai.
Blechnum spicant, Smith. (fougère) ; bords du Verdun. Juin-septembre.
Galeobdolon luteum, Huds. ; lieux ombragés. Mai, juin.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

Un four à chaux, construit en 1837 par M. J. Maugorerd, est alimenté avec le calcaire jurassique de Montpollin. Ce four, en même temps qu'il cuit la pierre calcaire, cuit également des briques et des carreaux.

PONTIGNÉ

(CANTON ET ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située à l'est de Baugé, entre cette ville, Saint-Martin-d'Arcé, Lasse et le Guédeniau. Elle est traversée de l'est à l'ouest par le Couasnon, qui a pour affluents plusieurs ruisseaux dans la commune de Pontigné, entre autres, celui de Grézillon.

Les bords de ce ruisseau, ceux du Couasnon, ainsi que les collines qui avoisinent ces deux cours d'eau, et dont la nature du sol appartient, pour la majeure partie, au calcaire d'eau douce, fournissent le plus grand nombre des plantes rares propres à cet arrondissement. Des roches intéressantes s'y font également remarquer.

Superficie 2,417 hectares, dont 37 hectares 50 ares en vignes, et 270 hectares 51 ares en bois.

Population : en 1856, 641 habitants ; en 1861, 656 habitants.

Bureau de poste : Baugé.

Distances : de Saint-Martin-d'Arcé, 3 kil. 1/2 ; de Lasse, 4 kil. ; de Baugé, 5 kil. ; d'Angers, 45 kil.

Le brigadier forestier des forêts de l'Etat réside à Pontigné.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain tertiaire. Le terrain tertiaire constitue le sol de cette commune. Il se rapporte :

1° Au terrain *falunien inférieur* ou *tongrien*, et fournit des grès en roches ou en dépôts arénacés ainsi que du calcaire d'eau douce et des meulières (silex meulier).

2° Au terrain *falunien supérieur* ou *falunien proprement dit*, et

fournit le calcaire tertiaire marin, dont un dépôt assez borné, sous forme de falun ou de calcaire marneux, se présente aux environs du château de Marolle. Ce calcaire renferme un très petit nombre de fossiles.

Le grès se montre sur les hauteurs.

Le calcaire d'eau douce, qui occupe la plus grande partie du sol de cette commune, repose ordinairement sur un banc d'argile verte d'environ deux mètres de puissance. Sur quelques points, ce calcaire fournit une roche compacte, à grains fins, serrés, et dont quelques blocs pourraient être employés comme pierre lithographique. Il peut aussi être converti en chaux.

Dans quelques unes de ces argiles, on rencontre des blocs de calcaire *spatique radié*. Et sur certains points de cette commune et plus particulièrement au bois de Bar, ce terrain recèle des *jaspes*, des *silex pyromaques* et *nectiques* ainsi que des *calcédoines*.

** Plantes.

BORDS ET ENVIRONS DU RUISSEAU DE GRÉZILLON, DEPUIS LA MAISON NEUVE JUSQU'A BAUGÉ (CALCAIRE D'EAU DOUCE).

Valeriana dioica, L.; lieux marécageux. Avril-juin.
Cirsium oleraceum, Scop.; lieux marécageux. Juin.
Parnassia palustris, L.; lieux marécageux. Juillet-octobre.
Lonicera xilosteum, L.; les haies. Mai, juin.
Anemone pulsatilla, L.; sur une butte. Mars-mai.
Silybum marianum, Gœrtn. (*Carduus marianus*, L.); bords des chemins. Eté.
Alyssum calycinum, L.; lieux arides des environs de la Motte. Avril-juin.
Anthyllis vulneraria, L. (Fl. jaune); lieux arides des environs de la Motte. Mai, juin.
Carex Halleriana, Asso. (*C. gynobasis*, Vill.); colline calcaire, sèche, non loin de la maison de la Motte, ainsi que dans le bois de Pierre-Couverte. (M.) Plante rare. Avril-juin.
Globularia vulgaris, L.; colline calcaire, sèche, non loin de la maison de la Motte, ainsi que dans le bois de Pierre-Couverte. Mai, juin.
Orchis simia, Lam. Mai.
— purpurea, Huds. Mai, juin.
— hybrida, Bonngh. (*O. cercopitheca*, Bor. Fl. du c. de la Fr., 2e édit.) Mai. juin.
— alata, Fleury; prés humides. (Bor.) Mai, juin.
— odoratissima, L.; pâture, non loin de la Motte. (A. B.) Juin.

Ophrys arachnites, Reich. (*O. fuciflora*, Reich.) Mai, juin.
— myodes, Jacq. (*O. muscifera*, Huds.) Mai, juin.
— apifera, Sm. Juin, juillet.
Veronica teucrium, L. Mai, juin.
— canescens, Bast. (*V. Bastardiana*, Bor.) Mai, juin.
Coronilla minima? L. ; Mai–juillet.
Poligala calcarea, Schultz., var. cœrulea, rosea et alba. Avril-juin.
Teucrium chamædrys, L. Eté.
— montanum, L. Eté.
Potentilla verna, L. Mars–mai.
Helianthemum vulgare, Gært. Eté.
— procumbens, Dunal. (*H. fumana, auct. plur.*) Eté.
Linum tenuifolium, L. Eté.
— angustifolium, Huds. Mai-août.
Viola hirta, L. Mars–mai.
Anemone pulsatilla, L. Mars-mai.
Asperula cynanchica, L. Eté
Ajuga pyramidalis, L. Mai-juillet.
Lithospermum purpureocœruleum, L. ; haies et buissons. Mai.
Astragalus glycyphyllos, L.
Arabis sagittata, Bertol. Mai–juillet.
Thlaspi perfoliatum, L. ; champs cultivés. Avril.
Erysimum orientale, Broun. Eté.
Iberis amara, L. ; Broun. Eté.
Orlaya grandiflora, Hoffm. (*Caucalis grandiflora*, L.) Juin–août.
Caucalis latifolia, L. (*Turgenia latifolia*, Hoff.) Juin-août.
— daucoides, L. Eté.
Melilotus officinalis, L. Eté.
Alsine tenuifolia, Crantz. (*Arenaria tenuifolia*, L.) Eté.
Spergularia segetalis Fenzl. (*Alcine segetalis*, L.)
Specularia hybrida, Dc. Mai.
Odontites divergens, Jord. ; près de la Motte (A. B.). Eté.
Polygonum Bellardi, All. (Desv. A. B.) Eté.
Passerina annua, Wilkst. (*Stellera passerina*, L.) Mai, juin.
Myagrum perfoliatum, L.
Vicia gracilis, Loisel. (*Ervum gracile*, Dc.) Eté.
— cracca, L. Eté.
— varia, Host. Eté.
Lathyrus angulatus, L. Mai–juillet.
— latifolius, L. Juin-septembre.
Orobanche teucrii, Holl. ; colline sèche, près de la Motte. (A. B.) Mai, juin.

CHAMPS CULTIVÉS, PRAIRIES, PATURE ET COLLINE DU PETIT-TROUVÉ (MÉTAIRIE). CALCAIRE D'EAU DOUCE.

Adonis flammea, Jacq.; champs cultivés. Juin.
— autumnalis, L.; champs cultivés. Mai-août.
— æstivalis, L. ; champs cultivés. Mai-juillet.
Myagrum perfoliatum, L. ; champs cultivés. Mai-juillet.
Erysimum orientale, Broun ; champs cultivés. Eté.
Alyssum calycinum, L.; champs cultivés. Avril-juin.
Anchusa italica, Retz; champs cultivés. Mai-juillet.
Caucalis latifolia, L. ; champs cultivés. Eté.
Orlaya grandiflora, Hoffm.; champs cultivés. Juin-août.
Reseda lutea, L. ; champs cultivés. Juin-août.
Chlora perfoliata, L. ; pâtures, prés et lieux incultes. Juin-août.
Orchis chlorantha, Custor. (*O. montana*, Schm.) Mai, juin.
— conopsea, L. Juin, juillet.
— odoratissima, L. Mai, juin.
— purpurea, Huds. Mai, juin.
— simia, Lam. Mai.
— viridis, All. Mai, juin.
Ophrys myodes, Jacq. (*O. muscifera*, Huds.) Mai, juin.
— aranifera, Sm. Avril, mai.
— apifera, Sm. Juin.
Polygala calcarea, Schlutz; fleur bleue, rose, rarement blanche. Juin.
Anthyllis vulneraria, L. Mai-juillet.
Veronica teucrium, L. Mai, juin.
— canescens, Bast. (*V. Bastardiana*, Bor.) Mai, juin.
Rhinanthus minor, Ehrhart; les prés. (M.) Juin.
Inula salicina, L.; les prés. Eté.
Lithospermum officinale, L.; bord des haies, etc. Avril-septembre.
— purpureo-cœruleum, L. les haies. Avril-juin.
Mercurialis perennis, L.; les haies. Mars-mai.
Salvia pratensis, L. ; pâtures, etc. Mai-juillet.
Trifolium rubens, L. ; haies, etc. Juin, juillet.
— maritimum, Huds. Mai, juin.
Turristis glabra, L. Mai, juin.
Arabis hirsuta, Scop. Mai-juillet.
Polygonum Bellardi, All.; les moissons. (Desv. A. B.) Juillet.
Carex Halleriana, Asso. (*C. gynobasis*, Vill.); lieux incultes, près la ferme de la Borde. (M.) Avril-juin.
Alyssum calicinum, L.; lieux incultes, près la ferme de la Borde. Avril-juin.

Lithospermum purpureocœruleum, L.; lieux incultes, près la ferme de la Borde. Mai.
Teucrium chamædrys, L.; lieux incultes, près la ferme de la Borde. Eté.
Ajuga chamæpitys, Schreb.; lieux incultes, près la ferme de la Borde.
— genevensis, L.; lieux incultes, près la ferme la Porde. Mai-juillet.
Hyppocrepis comosa, L.; lieux incultes, près de la ferme de la Borde. Mai-juin.
Orchis simia, Lam.; lieux incultes, près de la ferme de la Borde. Mai.
Linaria arvensis, Desf.; lieux incultes, près la ferme de la Borde. Eté.
Andropogon ischæmum, L.; lieux incultes, près la ferme de la Borde. Eté.
Linum tenuifolium, L.; lieux incultes, près la ferme de la Borde. Eté.
Buplevrum protractum, Linck; les moissons, Eté.
Sium falcaria, L.; les moissons. Eté.
Valerianella eriocarpa, Desv.; les moissons. Eté.
— hamata, Bast. (var. coronata, Dc.); les moissons. Eté.

BOIS DE PIERRE-COUVERTE (1).

Carex Halleriana, Asso. (*C. gynobasis*, Vill.) Rare (M.). Avril-juin.
Ajuga genevensis, L. Mai-juillet.
Inula salicina, L. Eté
Genista sagittalis, L. (M.) Mai-juillet.
Globularia vulgaris, L. Mai, juin.
Sanicula europæa, L. Mai, juin.
Luzula pilosa, Wild. Mars-mai.
Salvia pratensis, L. Mai-juillet.
Lithospermum purpureocœruleum, L. Avril-juin.
— officinale, L. Avril-septembre.
Passerina annua, Wickst. Mai, juin.
Verbascum lychnitis, L. Eté.
Orchys purpurea, Huds. Mai, juin.
Gentiana germanica, Willd. Août-octobre.

(1) Le dolmen ou pierre-couverte placé près de ce bois, a donné à celui-ci le nom qu'il porte.

BORDS DU COUASNON : PRÉS TOURBEUX, PRÈS LE MOULIN DE CHOISELLIER.

Schœnus nigricans, L. Mai-juillet.
Eriophorum latifolium, Hoppe. Avril, mai.
Pedicularis palustris, L. Mai-juillet.
Valeriana dioica, L. Avril-juin.
Circium oleraceum, Scop. Il acquiert dans cette localité deux mètres de hauteur. (M.) Eté.
— tuberosum, Allioni. (*C. bulbosum*, Dc.) Juillet, août.
Triglochin palustre, L. (M.) Eté.
Equisetum telmateia, Ehrhard. Mars, avril.
— limosum, L. Mai, juin.
Lepidium latifolium, L. ; bords du Couasnon (M.) Eté.
Laserpitium latifolium, L. ; bords du Couasnon (M.) Eté.

LIEUX SECS, INCULTES, PRÈS LE MOULIN DE LA ROCHE.

Ophrys miodes, Swartz. (M.) Mai, juin.
Ajuga genevensis, L. Mai-juillet.
Helleborus fœtidus, L. Février-mai.
Dianthus carthusianorum, L. Eté.
Andropogon ischæmum, L. Eté.
Adonis æstivalis, L.; les moissons. Mai.
— flammea, Jacq. ; les moissons. Juin-août.
Echinops sphærocephalus, L. ; sur un escarpement situé vis à vis et près du moulin de la Roche (1).

LOCALITÉS DIVERSES.

Pontigné fournit encore un certain nombre de plantes intéressantes, réparties sur divers points de cette commune. Voir surtout les coteaux du *Petit-Trouvé* (métairie dont le sol appartient au calcaire d'eau douce), etc.

Ornithogalum sulfureum, Rom. ; lieux incultes, etc. Mai, juin.
Orchis incarnata, L. (*O. angustifolia*, Wim.) Mai-juillet.
— bifolia, L. Juin, juillet.
— alata, Fleury ; prés humides. (Bor.) Mai, juin.

(1) Cette grande plante, quasi-méridionale — retranchée sur le rocher qui l'a vue naître, indiquée sur ce point par M. Merlet de la Boulaye (*Herborisations de M. Merlet de la Boulaye*, p. 97, Angers, 1809), puis retrouvée dans cette localité en 1811, par M. Bastard, et en 1818, par M. Pantin aîné (*Annales de la Société linnéenne de Maine et Loire*, année 1853, p. 23) — se montre encore aujourd'hui dans le même lieu. Y aurait-elle été semée? nous l'ignorons. C'est du reste une plante fort remarquable par l'aspect qu'elle présente et sa rareté dans ce département, n'ayant pas été rencontrée dans d'autres lieux en Maine et Loire.

Plantago media, L. Eté.
Tragopogon orientale, L. ; les prés, les pâtures. Mai.
Chenopodium bonus Henricus, L. Eté.
Orobanche picridis, Schultz. Juin.
— teucrii, Holl. Mai, juin.
Salvia sclarea, L. ; lieux incultes. Juillet, août.
Nepeta cataria, L. Eté.
Galeopsis pubescens, Besser ; lieux frais. Juin-septembre.
Campanula glomerata, L. ; lieux incultes. Mai-septembre.
Lactuca perennis, L. ; lieux incultes. Mai-juillet.
Leontodon hispidus, L. Eté.
Circium eriophorum, Scop. ; lieux incultes. Eté.
Centaurea scabiosa, L. Eté.
Senecio erraticus, Bert. ; lieux frais, humides. Juillet, août.
Dipsacus pilosus, L. Juin-août.
Galium tricorne, Withering ; moissons. Eté.
Viburnum lantana, L. ; haies et fossés. Avril, mai.
Caucalis scandicina, Roth. (*Anthriscus vulgaris*, Pers.) Avril, juin.
Buplevrum protractum, Linck. ; les moissons. Juin, juillet.
— rotundifolium, L. ; les moissons. Mai, juin.
Isopyrum thalictroides, L. ; lieux frais et ombragés. (Dr Chev.) Avril.
Nigella arvensis, L. ; les moissons. Mai, juin.
Fumaria Vaillantii, Loisel ; les champs. Mai, juin.
Alyssum calycinum, L. ; lieux incultes. Avril-septembre.
Iberis amara, L. ; moissons. Mai.
Myagrum perfoliatum, L. Mai, juin.
Arenaria montana, L. ; lieux secs, sableux. Mai.
Epilobium hirsutum, L. ; ruisseaux, etc. Juillet-septembre.
Trifolium strictum, Waldst. Mai, juin.
— rubens, L. Juin, juillet.
— medium, L. Eté.
— ochroleucum, L. Juin, juillet.
Melilotus altissimus, Thuil. Juillet-septembre.
Tetragonolobus siliquosus, Roth. ; lieux humides. Mai-juillet.
Hippocrepis comosa, L. ; pâtures, etc. Mai-juillet.
Vicia cracca, L. Juin, juillet.
— varia, Host. Juin.

Une variété de la truffe comestible (var. *Nigro violaceum*, Bull.) — *Tuber melanospermum*, Vittadini — a été rencontrée en 1851 sur la propriété de M. Jarret, à la maison de Bordes, commune de Pontigné.

*** Animaux divers.

Reptiles.

Les bois, et particulièrement le bois de Grézillon, recèlent un grand nombre de vipères.

Mollusques.

Helix pomatia, L. ; haies et fossés.
— candidula, Stud. ; sur un monticule calcaire, non loin de la Maison-Blanche située rive gauche du ruisseau de Grézillon, et autres lieux. (M.)
— hericetorum, Müll. Plusieurs variétés, telles que la *Sex-faciata*, etc., dans le champ du Dolmen et sur la route qui y conduit.
— variabilis, Drap. ; sur le gazon, les plantes sèches, etc., ainsi que dans le champ du Dolmen et sur la route qui y conduit.

Vitrina pellucida, Drap. ; parmi la mousse, au pied des arbres.

Crustacés.

L'écrevisse se trouve dans tous les forts ruisseaux du canton de Baugé dont le sol est calcaire.

Insectes.

Quant aux insectes de cette commune, ils se raportent pour un certain nombre à ceux indiqués à l'article *Baugé*.

CHAPITRE III. — MONUMENTS ANCIENS, ETC.

La commune de Pontigné recélait naguère encore deux monuments celtiques : un dolmen et un peulvan ; ce dernier a disparu sous la masse du casseur de pierre qui le réduisit ainsi en macadam : le dolmen seul est resté debout, grâce à l'esprit éclairé du propriétaire qui a su le préserver de toute atteinte.

Ce dolmen, connu dans le pays sous le nom de *Pierre-couverte*, est situé au nord-ouest de Pontigné, dans une pièce de terre connue sous le nom de Champ du Dolmen ou de Pierre-couverte. Il est contigu à un petit bois portant, comme ce champ, le nom de Pierre-couverte.

Ce monument, consacré au culte des druides, peut avoir trente mètres ou environ de tour. Il est formé par la réunion de treize pierres de grès, et se compose de deux chambres. La plus grande, qui est à l'ouest, a reçu neuf pierres dans sa construction, dont deux seulement servent de toit. Le petit appartement qui précède celui-ci et dont l'ouverture est à l'est est composé de quatre pierres, dont une seule forme le toit. Sa longueur dans œuvre est de 4^m,42, sur 2^m,33 de largeur.

Voyez dans l'atlas de cet ouvrage, *pl.* 60, un dessin exact de ce dolmen que nous devons à l'obligeance et au savant crayon de M. de Joannis.

Quant au peulvan, également en grès, connu sous le nom de la *Grande-Pierre*, et dont il vient d'être question, il était placé sur la route de Pontigné et non loin du dolmen. Son élévation au-dessus du sol était de 4^m,42. Nous en donnons aussi un dessin. Voy. *pl.* 62.

Enfin, l'église de Pontigné est ornée de peintures murales.

SAINT QUENTIN-LÈS-BEAUREPAIRE

(CANTON ET ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette petite commune est située au nord de Baugé, sur la limite du département de la Sarthe, entre Fougeré et Clefs. Elle est traversée, du sud au nord et du nord à l'ouest, par le Verdun, petite rivière qui se jette dans le Loir.

Saint-Quentin est la patrie de Mgr Regnier, archevêque de Cambray.

Superficie : 751 hectares, dont 2 hectares 51 ares en vignes, et 95 hectares 55 ares en bois.

Population : en 1851, 338 habitants ; en 1866, 345 habitants.

Bureau de poste : Baugé.

Distances : de Fougeré, 3 kil. ; de Clefs, 3 kil. ; de Montpollin, 5 kil. ; de Baugé, 11 kil. ; d'Angers, 42 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain crétacé, recouvert par des alluvions anciennes, occupe l'ensemble de cette commune.

Les autres productions naturelles n'ont pas été observées.

LE VIEIL-BAUGÉ

(CANTON ET ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, située au sud-ouest de Baugé, à 1 kil. 1/2 de cette ville, est traversée par le Couasnon ainsi que par l'ancienne route de Baugé à Angers.

Il a été question de l'origine de cette commune en parlant de Baugé. Voy. *Baugé*.

Superficie : 3,044 hectares, dont 200 hectares 77 ares en vignes, et 324 hectares 90 ares en bois.

Population : en 1851, 2,022 habitants; en 1856, 1,541 habitants.

Bureau de poste : Baugé.

Distances : d'Echemiré, 5 kil.; de Chartrené, 5 kil.; de Bocé, 4 kil.; de Baugé, 1 kil. 1/2; d'Angers, 42 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etages cénomanien et turonien.* — 2° Grès tertiaires.

1° Le terrain crétacé de l'étage cénomanien se montre autour du bourg ainsi qu'à la Grange (maison bourgeoise), etc. Le tuffeau que

fournit l'étage turonien est blanc, et ordinairement taché de rouille que lui donnent les pyrites, lorsque celles-ci s'effleurissent à l'air. Aux caves de la Gouberie, le tuffeau est exploité pour l'usage du pays. Cette roche se montre aussi à la Grange, où elle surmonte la craie de l'étage cénomanien et l'entoure de toutes parts.

Le tuffeau recèle quelques fossiles intéressants. Ceux qui ont été observés se rapportent aux espèces suivantes : *Ammonites Fleuriausianus*, d'Orb. ; — dents de poissons de diverses espèces ; — pinces de crabes ; — une grande espèce de nummulites ; — ostrea, etc.

2° Le grès, assez répandu dans cette commune, repose sur le terrain crétacé.

**** Plantes.**

Orobanche picridis, Schultz ; lieux incultes. (A. B.) Juin.
Vaccinium myrtillus, L. ; bois. (Dr Ch.) Mai.
Prenanthes muralis, L. (Lactuca muralis, Fres.) ; talus ombragés. Juillet.
Corydalis bulbosa, Dc. ; talus ombragés, près de la Grange. Avril.
Carex maxima, Scop. ; fossés inondés (M.) près de la Grange. Mai, juin.
Equisetum telmateya, Ehrhard ; près de la Grange. Mars, avril.
Orchis simia, Lam. ; près de la Grange. Mai, juin.
Sium falcaria, L. ; près de la Grange. Juillet.
Crepis taraxacifolia, Thuil. (*Barkhausia fœtida*, Dc.) Mai-juillet.

Pour les autres productions naturelles de cette commune, voy. *Baugé*.

CHAPITRE III. — DIVERS MONUMENTS, ETC.

L'église Saint-Symphorien, des XIe et XIIe siècles (le chœur seulement de cette dernière époque) est d'une grande beauté, disent les archéologues.

Bataille de Baugé.

En 1848, M. Gaudais, propriétaire au Vieil-Baugé, a fait placer, sur la route qui conduit de cette commune à Baugé même, au village de la Bataille, une pierre en grès sur laquelle on lit cette inscription : BATAILLE DE BAUGÉ. Sur cette pierre sont scellés plusieurs fers de mules ou de chevaux, rencontrés sur les lieux mêmes où ce monument est érigé, c'est-à-dire sur l'emplacement de l'ancien champ de bataille, rappelant le combat mémorable des Anglais et des Français, dans lequel le duc de Clarence, chef de l'armée anglaise,

fut tué par Guérin des Fontaines, commandant de l'armée française ; et dans lequel encore les Français remportèrent une éclatante victoire. Ce fait historique remonte à 1421.

Ces fers, d'après l'examen qu'en a fait M. Gaudais, ayant appartenu, il faut le croire, à des animaux qui auraient péri sur le champ de la victoire, ont motivé l'érection de ce monument original et patriotique tout à la fois.

Fondation de charité.

Le Vieil-Baugé est redevable à M. de Langottière, propriétaire en cette commune, de l'établissement de charité que cette personne pieuse y a fondé en 1858.

Cette œuvre se compose de la donation d'une maison où sont logées deux sœurs de charité, et d'un capital dont la rente est employée à soutenir cet établissement. Les sœurs qui le dirigent ont pour mission l'éducation des jeunes filles pauvres et de donner des soins aux malades.

L'autorisation nécessaire a été concédée par le gouvernement en 1863.

VOLANDRY ou VAULANDRY

(CANTON ET ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Volandry est située au sud-est de Baugé, entre Clefs, Montpollin, Saint-Martin-d'Arcé et Genneteil. Le bourg est placé sur la rive droite *des Cartes*, petite rivière ou ruisseau qui se jette dans le Loir au-dessus de la Flèche. Cette rivière, formée d'abord de deux ruisseaux, dont le confluent se trouve près du château de Turbilly, et d'un troisième plus considérable qui lui vient de Genneteil, se grossit ensuite de toutes ces eaux, qui dans leur trajet font tourner un grand nombre de moulins. Tous ces ruisseaux nourrissent des écrevisses.

Cette commune est traversée à l'est par la route de Beaufort au Lude, de laquelle on aperçoit une tombelle, non loin de son parcours.

Superficie : 2,766 hectares, dont 38 hectares 04 ares en vignes, et 353 hectares 17 ares en bois.

Population : en 1856, 781 habitants ; en 1861, 773 habitants.

Bureau de poste : Baugé.

Distances : de Clefs, 4 kil. ; de Saint-Martin-d'Arcé, 5 kil. ; de Genneteil, 7 kil. ; de Baugé, 9 kil. ; d'Angers, 49 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain tertiaire : *Falunien inférieur ou tongrien, grès et calcaire d'eau douce.*

Le calcaire d'eau douce occupe la majeure partie de cette commune, qui vers nord-est montre des grès en plus ou moins grande quantité.

** Plantes.

Indépendamment des plantes propres aux calcaires de cette contrée que l'on rencontre dans cette commune, nous devons surtout faire mention de l'*Erica vagans*, L., plante très-rare dans le département de Maine et Loire, et qui croit dans les landes dépendant du château de Turbilly, ainsi qu'en d'autres lieux hors du département (1).

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

Nous citerons un four à chaux exploité par M. Salmon, de la Flèche, et qui est alimenté avec le calcaire d'eau douce que fournit la carrière de la Roberdière, située commune de Volandry.

Avant la révolution, M. le marquis de Turbilly eut la noble pensée sans doute de faire défricher une grande quantité d'hectares de landes dépendant de sa terre de Turbilly, mais les frais considérables, occasionnés par ce genre de travail, mirent bientôt un terme à ces utiles travaux.

(1) Cette plante se trouve en abondance dans les landes de Vion, à la chapelle du Chêne, lieu situé à 4 kil. de Précigné, canton de Sablé, département de la Sarthe (G.).

CANTON DE BEAUFORT

GÉNÉRALITÉS.

Le canton de Beaufort est borné au nord par celui de Baugé, à l'est par le canton de Longué, au sud par ceux des Rosiers et d'Angers et à l'ouest par les cantons de Seiches et d'Angers.

Il est traversé du nord au sud, d'abord par le Couasnon et plusieurs ruisseaux ; puis, sur ses confins, vers sud, par l'Authion qui le baigne en suivant une ligne parallèle à la Loire ; enfin, aux environs de Chap, il reçoit les eaux de la petite rivière du Latan.

La nature variée de son sol, tantôt calcaire, tantôt sableux ou bien composé de terres d'alluvion, particulièrement dans les vallées de Beaufort et autres lieux circonvoisins, donne à ce canton, non seulement un aspect particulier, mais encore des cultures agricoles et même horticoles sur certains points des plus variées et des plus productives.

DIVISION.

Ce canton comprend les communes ci-après : Beaufort, Brion, Corné, Fontaine-Guérin, Gée, Saint-Georges-du-Bois et Mazé, total 7 communes. Superficie : 15,213 hectares.

Population : en 1856, 14,748 habitants ; en 1861, 14,483 habitants.

BEAUFORT ou BEAUFORT-EN-VALLÉE

(CHEF-LIEU DE CANTON, ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Beaufort est située au sud du canton de ce nom et en est le chef-lieu. Elle est bornée au nord par les communes de

Gée et de Brion, à l'ouest par celle de Mazé et à l'est par la commune de Jumelle.

La petite rivière du Couasnon passe à l'ouest de la ville de Beaufort; et l'Authion, rivière plus considérable, qui donne à toute la contrée qu'elle parcourt cette grande fertilité qu'on y remarque, passe au sud de cette commune en suivant, à certaine distance, une ligne parallèle à la Loire dont elle est un des affluents.

Quatre routes principales arrivent à Beaufort : l'une qui conduit à Baugé par Brion, l'autre qui se rend à Saumur par Longué, la troisième celle d'Angers en passant par Mazé, enfin la quatrième qui arrive sur la levée de la Loire par la Menitré.

La ville de Beaufort, bien aérée et dans une position agréable, est située dans une plaine d'où s'élève, vers sud, une colline, au sommet de laquelle se présentent les restes d'un ancien château fort, d'où la vue s'étend à de grandes distances. Une place vaste, ornée d'une colonne élevée, dont la base recèle une fontaine, présente à son sommet la statue en bronze de Jeanne de Laval. Cette place montre encore une halle ou marché couvert; enfin une promenade plantée de nombreux tilleuls, s'y fait également remarquer.

Superficie : 3,562 hectares, dont 145 hectares en vignes et 50 hectares 27 ares en bois.

Population : en 1856, 5,245 habitants; en 1861, 5,260 habitants.

Foires et marchés : le mercredi avant l'Annonciation; le mercredi avant la Saint-Jean; le 2e mercredi de septembre; le mercredi avant la Saint-Martin.

Bureau de poste : Beaufort.

Distances : de Mazé, 5 kil.; de Gée, 2 kil.; de Fontaine-Guérin, 6 kil.; de Brion, 4 kil. 1/2; de Longué, 12 kil.; de la Menitré, 6 kil. 1/2; de Saumur, 30 kil.; de Baugé, 16 kil.; d'Angers, 31 kilomètres.

La petite ville de Beaufort, chef-lieu de canton, est administrée par le maire et deux adjoints. Un commissaire de police, un garde-champêtre et 23 conseillers municipaux se rattachent à cette administration.

Le clergé se compose de M. le curé et de MM. ses vicaires, ainsi que de l'aumônier de l'Hôtel-Dieu.

Beaufort possède diverses institutions ou établissements, savoir : deux hospices, l'hospice civil ou l'Hôtel-Dieu et l'hospice des vieillards et infirmes ou hôpital de la Providence; le premier est desservi par des sœurs de Saint-Joseph, et le deuxième par des sœurs hospitalières de Saint-Vincent-de-Paul. Un dispensaire

auquel sont attachés deux médecins, est établi dans ce dernier hospice, pour le soulagement des pauvres de la commune; — un bureau de bienfaisance; une salle d'asile; une caisse d'épargne; un pensionnat primaire de jeunes filles; une école gratuite de filles, ainsi qu'un pensionnat payant sous la direction des dames religieuses de Saint-Gildas; un collége (*Institution secondaire libre*), dirigé par des ecclésiastiques; une école gratuite de garçons sous la direction des frères de la Doctrine chrétienne; une compagnie de pompiers et un comice agricole fondé en 1836.

Cette ville est en outre le siége d'une justice de paix, de deux notariats; la résidence d'un receveur de l'enregistrement, de deux médecins, d'une sage-femme, d'un pharmacien, ainsi que celle du percepteur pour les communes dont les noms suivent : Beaufort, Gée, Brion, Saint-Georges-du-Bois et Fontaine-Guérin; enfin une station de trois étalons pour la monte y est établie, de même qu'une brigade de gendarmerie à cheval.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etages cénomanien et turonien.* — 2° Alluvions de la Loire.

1° Le terrain crétacé occupe toute la partie nord de cette commune. Il se compose de l'étage cénomanien, qui le constitue en grande majorité, et d'une faible partie appartenant à l'étage turonien et montrant le tuffeau aux environs de Beaufort même, où il est extrait pour l'usage du pays.

2° Les alluvions de la Loire se font voir au sud où elles couvrent le restant de cette commune. Les alluvions, surtout dans les vallées, donnent des produits agricoles des plus remarquables.

** Plantes.

Tussilago farfara, L.; terrains calcaires. Mars, avril.
Inula salicina, L.; terrains calcaires. Eté.
Campanula patula, L.; terrains calcaires. Eté.
— glomerata, L.; terrains calcaires. Eté.
Salvia sclarea, L.; terrains calcaires. Eté.
Silene conica, L.; lieux sablonneux non cultivés (M.). Eté.
Cerastium semidecandrum, L.; lieux sablonneux non cultivés. Mai, juin.

Cerastium litigiosum, de Lens. Lieux sablonneux dans la vallée. Eté.
Erodium cicutarium, Smith. var., chærophyllum, ainsi que plusieurs autres variétés. Avril, mai.
Reseda phyteuma, L.; champs sablonneux. Eté.
Chenopodium opulifolium, Schrad. Lieux incultes. Septembre.
— urbicum, L.; Schrad. Lieux incultes. Septembre.
Delphinium Ajacis, L.; champs cultivés, sablonneux. Eté.
Lupinus reticulatus, Desv., champs cultivés, sablonneux. Eté.
Valerianella hamata, Bast. (*V. coronata*, Dc.), champs cultivés, sablonneux. Eté.
Viola segetalis, Jord. Terres sableuses. Mai-septembre.
Dianthus caryophyllus, L.; les vieux murs, ceux de l'ancien château. Eté.

CHAPITRE III. — MONUMENTS HISTORIQUES.

Beaufort présente, sur un point élevé au sud de la ville, les restes du château des comtes de Beaufort, érigé par Roger, neveu du pape Clément XI ou ses descendants. Roger prit le nom de Beaufort au XIVe siècle, lorsque cette ville lui fut donnée par le roi Philippe de Valois.

Au centre de la place s'élève une colonne surmontée d'une statue représentant Jeanne de Laval, seconde femme de René d'Anjou, décédée à Beaufort le 2 janvier 1498, après y avoir passé les dix-huit dernières années de sa vie et dont le corps fut plus tard transporté dans la crypte de la cathédrale d'Angers réservée à sa famille. Jeanne de Laval était aimée et vénérée des habitants de cette contrée; et c'est pour consacrer, par un monument durable, le souvenir des bienfaits que cette princesse avait répandus dans ce pays, que la ville de Beaufort, par un sentiment qui l'honore, lui érigea ce monument, dont l'inauguration eut lieu au mois de mai de l'année 1842. (Voy. au reste le procès-verbal qui en a été dressé par les soins de la section d'Archéologie dépendant de la société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers.)

CHAPITRE IV. — INDUSTRIE.

* **Agriculture.**

La commune de Beaufort naturellement et richement dotée dans ses terres arables ne pouvait manquer de présenter de belles et re-

marquables cultures. En effet, indépendamment des céréales et des plantes fourragères de toute espèce qu'elle fournit abondamments l'on peut dire encore que le mil est cultivé en grande quantité dan, les terres sableuses situées entre Beaufort et Mazé ; que les féves de marais entrent dans un assolement bien entendu et que les chanvres, de la Vallée surtout, sont remarquables par la grande élévation qu'ils acquièrent (4 à 5 mètres).

Enfin l'industrie séricicole compte plusieurs magnaneries.

** Industrie technique.

Beaufort possédait anciennement une manufacture de toiles à voiles dont l'origine remonte à l'année 1748. Cet établissement s'associa plus tard à celui d'Angers dirigé par M. C. Joûbert-Bonnaire, et tous les deux portèrent le nom collectif de : *Manufacture de toiles à voiles de C. Joûbert-Bonnaire et compagnie.* Une belle corderie s'y fait aussi remarquer.

Puits artésien.

Beaufort et Saumur ont eu l'idée, fort louable, sans doute, de créer chacune un puits artésien ; mais leurs efforts n'ayant pas été couronnés de succès, le département de Maine-et-Loire ne peut citer aucun ouvrage de ce genre.

Le forage de Beaufort, commencé en 1833 et dirigé par M. l'ingénieur Degousée, est parvenu jusqu'à 143 mètres 33 centimètres de profondeur, en traversant divers terrains (Voy. *le tableau suivant*) ; celui de Saumur a pénétré différentes couches géologiques en s'enfonçant à 136 mètres : profondeur à laquelle le travail a été abandonné (Voy. *Saumur.*)

Forage du puits artésien de Beaufort.

Nature des terrains.	Puissance des couches.
Terre végétale................	6 mètres 66 c.
Marnes terreuses.............	8 — »
Lignites et pyrites............	4 — 66
Argile schisteuse.............	51 — 66
Calcaire siliceux..............	51 — 66
Argile schisteuse.............	13 — 66
Calcaire siliceux..............	18 — 83
Schiste avec mica............	27 — 17
Total.................	143 mètres 33 c

*** Commerce.

Enfin le commerce de Beaufort consiste, indépendamment de la vente de ses produits agricoles, dans celle des objets que lui fournissent ses pépinières, ses tanneries, ses minoteries, ses corderies, ses fabriques de toiles, etc.

BRION

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE BEAUFORT.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Brion est située au nord-est de Beaufort, entre Jumelles et Gée. — Un ruisseau affluant du Couasnon, se montre vers nord; et la route de grande communication la traverse dans la direction de la Lande-Chasle à Beaufort.

Le château de Chavigné dépend de cette commune, dont le sol varié promet aux botanistes quelques bonnes plantes.

Superficie : 2,844 hectares, dont 82 hectares en vignes et 231 hectares 85 ares en bois.

Population : en 1856, 1,533 habitants; en 1861, 1,486 habitants.

Bureau de poste : Beaufort.

Distances : de Fontaine-Guérin, 5 1/2 kil.; de la Lande-Chasle, 8 kil.; de Jumelles, 5 kil.; de Longué, 9 kil.; de Beaufort, 5 kil.; de Baugé, 15 kil.; d'Angers, 36 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etages cénomanien et turonien.* — 2° Calcaire d'eau douce. — 3° Alluvions de la Loire.

1° Le terrain crétacé, situé en grande partie à peu de distance du bourg, donne lieu à des exploitations de tuffeau; 2° le calcaire

d'eau douce, à la butte de Brion, se montre au-dessus du terrain crétacé; 3° ces deux formations, qui occupent un espace assez restreint, sont entourées des alluvions de la Loire et forment une plaine assez étendue.

" Plantes.

Allium oleraceum, L.; lieux cultivés. Eté.
Chenopodium urbicum, Dc. (*C. intermedium*, Mert.). Septembre.
Vicia peregrina, L.; les moissons. Mai, juin.
Briza minor, L.; les pelouses. Mai.
Euphorbia stricta, L.; haies et fossés, bord des chemins. Mai, juin.
Mentha arvensis, L.; var. (*M. parietariæ folia*, Beck.); lieux frais. Eté.
Sium angustifolium, L.; lieux humides. Eté.

TERRAIN CALCAIRE.

Brunella grandiflora, Jacq.; les pelouses sèches. Eté.
Cerastium semidecandrum, L.; lieux secs. Mai, juin.
Ajuga chamæpitis, Schreb.; les champs. Eté.
Orchis purpurea, Huds.; les pelouses, etc. Mai.
Helminthia echioides, Gœrt.; haies et fossés. Eté.
Dianthus carthusianorum, L.; les pelouses sèches. Eté.
Euphrasia odontites, L.; lieux incultes. Eté.
Trifolium rubens, L.; lieux incultes. Mai, juin.
Avena pubescens, L.; les prés. Juin.
— strigosa, Schreb.; lieux cultivés. Juin.
Vicia varia, Host.; les moissons. Eté.
Buplevrum rotundifolium, L.; les moissons. Mai, juin.

TERRAIN SABLEUX.

Silene conica, L.; lieux incultes. Eté.
Cerastium litigiosum, de Lens. Eté.
Lupinus reticulatus, Desv.; les champs. Eté.
Chondrilla juncea, L.; les champs. Eté.
Valerianella hamata, Bast.; les moissons. Mai, juin.
Ornithopus roseus, Dufour; lieux cultivés (*Flore de Maine-et-Loire*). Eté.
Asphodelus spherocarpus, Gr. et God.; lieux incultes. Mai.
Ononis hircina, Jaq. (*O. altissima*, Lam.); lieux secs. Eté.
Ranunculus cespitosus, Thuil.; lieux inondés l'hiver. Mai, juin.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

Au canton des Mottes, un four à chaux alimenté avec le calcaire d'eau douce a été construit en 1837. Ce four sert aussi à la cuisson de briques et carreaux, mais dont la terre est prise sur les communes de Cuon et de Jumelles.

CORNÉ

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE BEAUFORT.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Corné est située au sud de Bauné, entre Andard et Mazé. L'Authion passe au sud, à une certaine distance du bourg et reçoit, à l'est, les eaux d'un ruisseau qui prend sa source aux étangs de Chaumont; et le bourg est traversé par la route départementale d'Angers à Beaufort.

La nature du sol, calcaire ou sableux, donne des produits agricoles variés et abondants.

Enfin, en 1847, des médailles romaines furent découvertes à la ferme de la Gagnerie.

Superficie : 1,653 hectares, dont 89 hectares 30 centiares en vignes et 19 hectares 66 ares en bois.

Population : en 1856, 2,075 habitants; en 1861, 1,983 habitants.

Bureau de poste : Corné.

Distances : de Bauné 3 1/2 kil.; d'Andard, 4 kil.; de Beaufort, 12 kil.; de Baugé, 21 kil.; d'Angers, 19 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé. — 2° Alluvions de la Loire.

1° et 2° Le terrain crétacé de l'étage cénomanien, occupe, au nord, la moitié de cette commune, l'autre moitié se compose d'alluvions anciennes.

Le terrain crétacé recèle quelques fossiles tels que : *Arcopagia cenomanensis*, d'Orb., *Mytilus ligeriensis*, d'Orb., *Lima simplex*, d'Orb., *Ostrea carinata*, Lam., *Hemiaster bufo*, Desor., etc.

** Plantes.

Galanthus nivalis, L., près la pépinière de M. Ridard. Février, mars.
Malva fastigiata, Cav.; lieux secs élevés; les aulnés. Eté.
— alcæa, L.; lieux secs élevés; les aulnés. Eté.
Reseda phyteuma, L.; champs sableux. Eté.
Senecio erucifolius, L.; sur la route de Corné à Andard. Eté.
Cirsium eriophorum, L.; lieux calcaires, incultes. Eté.
Camelina dentata, Pers.; champs cultivés, sableux. Eté.
Delphinium ajacis, L.; champs cultivés, sableux. Eté.
Datura tatula, L.; lieux incultes, sableux (Orig. d'Amérique). Eté.
Verbascum nigrum, L.; var. (V. *Alopecurus*, Thuil.); lieux arides. Eté.

FONTAINE-GUÉRIN

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE BEAUFORT.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Fontaine-Guérin, située au nord de Beaufort, entre Cuon, Chartrené et Saint-Georges-des-Bois, est traversée, du nord au sud, par le Couasnon

Le terrain est sablonneux vers sud, du côté des bois, et crétacé près le bourg où il donne lieu à l'extraction du tuffeau. Au reste, la nature variée du sol et de ses cultures, ainsi que quelques mouvements de terrain, donnent à cette contrée un aspect vraiment agréable.

Superficie : 2,263 hectares, dont 120 hectares en vignes et 302 hectares 80 ares en bois.

Population : en 1856, 1,082 habitants; en 1861, 1,133 habitants.

Bureau de poste : Beaufort.

Distances : de Saint-Georges-du-Bois, 3 kilomètres; de Chartrené, 6 kil.; de Brion, 5 kil. 1/2; de Gée, 5 kil.; de Beaufort, 6 kil.; de Baugé, 12 kil.; d'Angers, 35 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etages cénomanien et turonien.*— 2° Terrain tertiaire : *Grès, calcaire d'eau douce et dépôt de silex.*

1° Le terrain crétacé occupe une grande partie du territoire de cette commune et donne lieu, sur quelques points, à des exploitations de tuffeau, particulièrement près le bourg et aux environs du Pin ; 2° Au-dessus de cette dernière formation se montre le terrain tertiaire présentant soit des grès, soit du calcaire d'eau douce et même des dépôts de silex. Ces différents états se font remarquer à l'est du bourg en se dirigeant vers Montrou et la Pècherie où ils forment les buttes des Forges et de Marigné. Le silex y est extrait pour l'entretien des routes. Aux environs du Pin, dans les vignes, le terrain crétacé récèle des pointes d'oursin, des huitres, etc.

** Plantes.

Ceterach officinarum, Dc. (fougère); les murs du bourg.
Potentilla Vaillantii, Nestl. (*P. splendens*, Ram.). Mai, juin.
Peucedanum oreoselinum, Mænch.; lieux montueux, calcaires. Eté.
Orchis purpurea, Huds.; terrain calcaire, les vignes, Mai.
— simia, Lam.; terrain calcaire, les vignes. Mai.
Ribes uva crispa, L.; haies et fossés. Mars, avril.

*** **Animaux.**

Insectes.

Au nombre des insectes, nous devons citer l'*Hydaticus cinereus*, L., plus rare que tout autre et que nous avons capturé dans une flaque d'eau.

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE, HISTOIRE.

Dans un bois situé près le bourg l'on rencontre un petit dolmen.

L'illustre baron Guérin des Fontaines, qui commandait l'armée française contre les Anglais à la bataille du Vieil-Baugé, était seigneur de Fontaine-Guérin.

GÉE

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE BEAUFORT.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Gée est située au nord de Beaufort, entre Brion et Mazé. Elle est traversée du nord au sud-est par une route qui conduit de Beaufort à Jarzé, en passant par le bourg même de Gée, lequel est placé au confluent du Couasnon et d'un ruisseau, l'un de ses affluents, qui prend naissance aux environs de Sob.

Le terrain crétacé, dont cette commune est formée, donne de bons produits agricoles.

Superficie : 638 hectares, dont 22 hectares 94 ares en vignes et 76 hectares 30 ares en bois.

Population : en 1856, 427 habitants; en 1861, 397 habitants.

Bureau de poste : Beaufort.

Distances : de Mazé, 4 kilomètres; de Brion, 6 1/2 kil.; de Beaufort, 2 kil.; de Baugé, 16 kil.; d'Angers, 50 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Le terrain crétacé (*étage cénomanien*) occupe toute l'étendue de cette commune.

SAINT-GEORGES-DU-BOIS

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE BEAUFORT.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Saint-Georges-du-Bois est située au nord de Beaufort, entre Fontaine-Milon, Sermaise, Fontaine-Guérin et Gée. Un ruisseau, affluent du Couasnon et venant des environs de Jarzé, la traverse du nord au sud.

La nature du sol appartenant en grande partie au terrain crétacé, donne des produits agricoles de bonne qualité.

Superficie : 956 hectares, dont 50 hectares 24 centiares en vignes et 93 hectares 61 ares en bois.

Population : en 1856, 564 habitants; en 1861, 554 habitants.

Bureau de poste : Beaufort.

Distances : de Milon, 2 kilomètres, de Sermaise, 3 kil.; de Fontaine-Guérin, 3 kil.; de Gée, 5 kil.; de Beaufort, 8 kil.; de Baugé, 11 kil.; d'Angers, 51 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etages cénomanien et turonien.* — 2° Grès tertiaire.

1° et 2° Le terrain crétacé occupe la grande majorité du sol de cette commune, tandis que l'autre portion, située entre le bourg et les Planches (maison bourgeoise), montre le grès tertiaire.

MAZÉ

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE BEAUFORT.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Mazé est située au nord-ouest de Beaufort, entre Corné et Gée. Un ruisseau, provenant des environs de Jarzé et traversant du nord au sud la commune de Saint-Georges-du-Bois, passe à l'est du bourg de Mazé pour se rendre dans l'Authion, dont il est un des affluents, après avoir traversé les bois dits de Beaufort.

La route de grande communication d'Angers à Beaufort, passe par le bourg de Mazé, dont l'église vient assez récemment d'être restaurée.

Le remarquable château de Montgeoffroi, édifié en 1786 par le maréchal de Contades, est situé au nord du bourg; et c'est aux portes de ce château que commencent ces cultures maraîchères et agricoles tout-à-la-fois, cultures si remarquables et propres à ce pays, comme nous le verrons plus loin.

Cette grande commune, au nord de laquelle encore l'on remarque le château de la Roche, appartenant à M. d'Anthenaise, et qui possède un hôpital, est administrée par le maire et deux adjoints. Elle est en outre le siége d'un notariat, la résidence d'un médecin, de deux officiers de santé et d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent, savoir : Mazé, Corné, Bauné et Cornilié.

Superficie : 3,307 hectares, dont 208 hectares 81 ares en vignes et 103 hectares 32 ares en bois.

Population : en 1856, 3,822 habitants; en 1861, 3,670 habitants.

Bureau de poste : Beaufort.

Distances : de Corné, 6 1/2 kilomètres; de Gée, 3 1/2 kil.; de Beaufort, 5 kil.; de Baugé, 19 kil.; d'Angers, 26 kil.

Foire : le 3e lundi du mois de juillet.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etage cenomanien.* — 2° Alluvions de la Loire.

1° et 2° Le terrain crétacé occupe au nord un espace assez considérable; le reste de la commune a été envahi par les alluvions de la Loire qui se montrent plus particulièrement au sud où elles gagnent les vallées.

A la butte au-dessus de Mazé le terrain crétacé fournit quelques fossiles: *Ostrea carinata*, Lam., *O. bioriculata*, Lam., *O. columba*, Desh., etc.

** Plantes.

Orchis purpurea, Huds.; parc du château de Montgeoffroi (terrain calcaire) (M.). Juin.

— simia, Lam.; parc du château de Montgeoffroi (terrain calcaire) (M.). Mai.

Aceras anthropophora, R. Br. (*Ophrys anthropophora*, L. Sp.); atlas, pl. 42; lande calcaire, près du château de la Roche. (Mme Sylv.). Mai, juin. — L'Ophrys apifera, Sm.; se fait remarquer dans la même lande.

Phantago media, L.; parc du château de Montgeoffroi (terrain calcaire (M.). Eté.

Saponaria vaccaria, L.; champs cultivés, sableux. Eté.

Delphinium ajacis, L.; champs cultivés, sableux. Mai, juin.

Silene conica, L.; lieux sableux (M.). Eté.

Turritis glabra, L.; lieux sableux, les talus de fossés. Printemps.

CHAPITRE III. — CULTURE MIXTE.

La culture de Mazé est une industrie agricole et maraichère tout à la fois, une culture exceptionnelle qu'on ne rencontre que rarement dans ce département, et qui consiste en réalité à ne jamais laisser les terres sans être occupées que le temps nécessaire pour en faire les labours.

Le sol de cette commune, pour la majeure partie, est léger, sableux, substantiel et formé d'alluvions anciennes reposant, le plus ordinairement, sur le terrain crétacé.

Dans ce lieu fortuné, où les champs sont des jardins et les jardins des champs, la terre, comme nous venons de le dire, est toujours occupée et fournit deux récoltes chaque année. Voici, du reste, un aperçu des plantes qui entrent dans cette culture d'ailleurs si remarquable :

Légumes et fruits légumiers : Asperges, melons, courges, ail, oignons, échalottes, choux et navets de diverses espèces, poireaux, pois, haricots, salsifis, pommes de terre, etc.

Céréales : Froment, seigle, orge, avoine, mil et maïs.

Plantes fourragères : Luzerne, sainfoin, trèfle ordinaire, trèfle rouge ou de Roussillon, ray-grass, jarosse, vesceau, betteraves ou disettes, carotte à collet vert, choux à vaches, navets, citrouilles.

Plantes textiles ou oléifères : Chanvre en grande quantité, pavot blanc en petite quantité, pavot noir ou œillet en grande quantité, et le noyer qui remplace le colza.

Plantes économiques : Coriandre, anis peu, fenugrec; alpiste, mil à grappe.

CANTON DE DURTAL

GÉNÉRALITÉS.

Le canton de Durtal, situé au nord de ce département, est borné, à l'est par le Loir, ainsi que le ruisseau qui entoure, vers nord-est, la forêt de Chambiers, à l'ouest par la Sarthe, au nord par le département de ce nom, et au sud par quelques portions des cantons de Seiches et d'Angers.

Le Rodiveau, affluent du Loir, traverse une partie de ce canton en se dirigeant vers Baracé; d'autres ruisseaux, mais affluents de la Sarthe, complétent l'hydrographie de cette contrée.

Ce canton est traversé, de l'est à l'ouest, par la route de grande communication de Durtal à Châteauneuf, et dans la direction du nord-est, par la même route de Durtal à Baugé. A Durtal encore, arrive la route impériale de Paris à Nantes.

La nature du sol, variée dans sa composition géologique présentant : 1° des dépôts considérables de calcaire jurassique, qui donnent lieu à la fabrication de la chaux ainsi qu'à l'exploitation de cette roche comme pierre de taille ; 2° de terres argileuses employées et sur une grande échelle, à la confection de briques et carreaux, donne à cette contrée un aspect tout particulier.

Des châteaux, dont l'histoire a conservé le souvenir, et d'autres belles habitations concourent encore à ce résultat.

Enfin les terres arables sont variées et donnent, en majeure partie, d'excellents produits.

DIVISION.

Ce canton comprend les communes suivantes : Baracé, Daumeray, Durtal, Etriché, Huillé, Montigné et Morannes, total 7 communes

Superficie : 20,481 hectares.

Population : en 1856, 12,543 habitants ; en 1861, 12,344 habitants.

BARACÉ

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE DURTAL.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Baracé est située sur la rive droite du Loir, entre Tiercé, Etriché et Huillé; et le Rodiveau, petite rivière qui se jette dans le Loir, la traverse du nord au sud. Plusieurs étangs, situés dans les landes de la Mansardière ou des Petites-Landes, donnent naissance à un ruisseau qui se jette dans le Rodiveau; enfin, l'église de Baracé, dont les murs sont construits à la manière des Romains, passe pour être une des plus anciennes de l'Anjou.

Vers sud on remarque les ruines du château de Vieilleville, berceau de l'ancienne maison de Scépeaux.

Superficie : 1,346 hectares, dont 3 hectares 27 ares en vignes, et 135 hectares 59 ares en bois.

Population : en 1856, 681 habitants; en 1861, 705 habitants.

Bureau de poste : Durtal.

Distances : d'Etriché, 7 kil.; de Montreuil-sur-Loir, 7 kil.; de la Chapelle-Saint-Laud. 5 kil.; de Huillé, 4 kil.; de Durtal, 10 kil.; de Baugé, 29 kil.; d'Angers, 50 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers.* — 2° Terrain crétacé : *Etages cénomanien et turonien.* — 3° Terrain tertiaire : *Falunien inférieur (Grès et sables).* — 4° Alluvions anciennes.

1° Divers schistes du terrain silurien inférieur se montrent sur la limite nord-ouest et non loin du Rodiveau.

2° Le terrain crétacé, souvent recouvert par des alluvions anciennes, montre la craie-tuffeau surmontée par une espèce de marne argileuse.

3° Le grès tertiaire, qu'on rencontre dans les landes situées entre Baracé et Montreuil, présente quoique rarement des impressions de feuilles appartenant à des plantes étrangères.

4° Enfin les alluvions se montrent au bord du Loir.

DAUMERAY

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE DURTAL.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Daumeray, située entre Morannes et Durtal, est bornée au nord par le département de la Sarthe. Elle donne naissance au Rodiveau, petite rivière qui prend sa source à l'étang du Grip.

Un autre et assez vaste étang, aujourd'hui desséché, l'étang de Pifaudon, situé à 2 kil. de la Sarthe, sur la route et à moitié chemin du village du Porage à Daumeray, ne présente plus qu'un courant d'eau bordé de beaux peupliers.

La route de grande communication de Durtal à Châteauneuf passe par le bourg de Daumeray.

Le sol argileux et crétacé de cette commune donne des produits agricoles excellents.

La paroisse de Saint-Germain fait partie de la commune de Daumeray.

Daumeray est en outre la résidence d'une brigade de gendarmerie à pied.

Superficie : 4,053 hectares, dont 146 hectares 48 ares en vignes, 290 hectares 5 ares en bois.

Population : en 1856, 1,245 habitants; en 1861, 1,735 habitants.

Bureau de poste, Durtal.

Distances : de Morannes, 7 kil. ; de Châteauneuf, 11 kil. ; d'Etriché, 10 kil. ; de Baracé, 7 kil. de Durtal, 10 kil. ; de Baugé, 23 kil. ; d'Angers, 54 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain jurassique : *Etage toarcien.* — 2° Terrain crétacé : *Etage cénomanien.* — 3° Terrain tongrien : *Grès tertiaire et calcaire d'eau douce.* — 4° Alluvions.

1° Le terrain jurassique occupe un seul point sur la limite du département, entre Daumeray et Morannes.

2° Le terrain crétacé, plus ou moins argileux, couvre la majeure partie de cette commune et se relie à celui de même nature que l'on rencontre sur les communes de Morannes et d'Etriché.

3° Le grès tertiaire se joint et fait suite à celui d'Etriché ; et le calcaire d'eau douce, sous forme de roche très-dure et dont on ferre les routes, se présente sur le chemin de Durtal à Daumeray, à l'endroit où cette route présente un coude.

4° Enfin, les alluvions anciennes se montrent à l'est de Daumeray et se réunissent à celles de Durtal, dont elles sont la continuation.

** Plantes.

Au mois de février de l'année 1853, M. le comte de Beaumont rencontra sur sa propriété et près du château de Larochejaquelein, un champignon rare dans nos contrées, le *Tuber melanospermum*, Vittadini, var. *Nigro violaceum* du *Tuber cibarium*, Bull. (*la truffe ordinaire*). Cette variété ne présentait pas de tubercules aussi considérables pour la grosseur que ceux que donne la truffe ordinaire; ils gisaient en réunion de huit à dix sous une couche de terre de quinze à seize centimètres ou environ d'épaisseur (1).

Les autres plantes n'ont pas été observées

*** Animaux.

Parmi les mollusques, nous mentionnerons les espèces ci-après, savoir : Helix ericetorum, Müll. ; les prés dépendant des métairies de la Cordonnière et d'Igné. — Helix striata, Drap. ; les prés dépendant des métairies de la Cordonnière et d'Igné. — Cyclostoma elegans, Drap. ; les prés dépendant des métairies de la Cordonnière et d'Igné. — Succinea oblonga, Drap. ; bord des ruisseaux des mêmes prés.

(1) Voyez la description et la figure de cette truffe dans les travaux du *Comice horticole de Maine et Loire.*

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE.

Aux environs du château de Larochejaquelein, on a rencontré plusieurs fois des haches celtiques en porphyre vert.

Dans cette commune, il existe deux mottes féodales. L'une d'elles peut avoir seize mètres de diamètre sur quatre à cinq mètres d'élévation. La seconde, formée d'une terre forte, rougeâtre, beaucoup plus considérable, ayant trente-deux mètres environ de diamètre, sur cinq à six mètres d'élévation, est située à un kilomètre de la grande route de Durtal à Daumeray, sur la ferme du Plessis.

DURTAL

(CHEF-LIEU DE CANTON, ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Durtal est située à l'extrémité nord de ce département, sur la limite de celui de la Sarthe, entre Daumeray, Lezigné et Montigné.

La ville de Durtal, qui possède un ancien château fort, est placée sur la rive droite du Loir, petite rivière dont le courant est assez rapide et sur laquelle est jeté un très beau pont de pierre, au sud et à la porte même de la ville.

La route impériale de Paris à Nantes, ainsi que la route départementale de Segré à Baugé traversent la ville de Durtal.

La nature du sol, tantôt calcaire, tantôt siliceuse ou bien argileuse, ainsi que les industries qui en sont la suite, donnent à ce pays un aspect tout particulier. Un étang, celui du Grip, en grande partie converti en prairies, dépendant du château de ce nom, et dont les eaux donnent naissance à la petite rivière du Rodiveau, ajoute encore à cet aspect, de même que la paroisse de Gouis située au nord de Durtal.

Enfin, la forêt de Chambiers, située au sud-est de Durtal, à peu de distance de cette ville, bien que placée, pour la majeure partie,

en dehors des limites de cette commune, n'en est pas moins une des heureuses annexes aux beautés naturelles de cette contrée.

Superficie : 6,058 hectares, dont 244 hectares 48 ares en vignes, et 1,248 hectares 40 ares en bois.

Population : en 1856, 3,527 habitants; en 1861, 3,528 habitants.

Bureau de poste : Durtal.

Foires : premier mardi après Pâques, quatrième mardi de mai, troisième mardi de juillet, quatrième mardi de novembre.—Marché tous les mardis.

Distances : de Châteauneuf, 19 kil. ; de Bazouges, 7 kil. ; de Baugé, 18 kil. ; de Seiches, 15 kil. ; d'Angers, 34 kil.

Cette commune est divisée en deux paroisses : Notre-Dame et Saint-Julien-de-Gouis ; autrefois, elle en possédait quatre.

La ville de Durtal est administrée par le maire et un adjoint.

Elle présente diverses institutions ou établissements intéressants, savoir : une école communale, un hôpital desservi par les Sœurs de la Charité de Sainte-Marie, qui sont en même temps institutrices et sœurs hospitalières.

Elle est encore le siége d'une justice de paix, de deux notariats, d'un bureau de l'enregistrement, d'un bureau pour la marque d'or et d'argent.

Elle est aussi la résidence d'une brigade de gendarmerie à cheval, d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent : Durtal, Lezigné, Huillé, Baracé, ainsi que de deux officiers de santé, d'une sage-femme et d'un pharmacien.

Enfin, une messagerie, de Durtal à Angers, et de Durtal au Mans, est établie pour un départ de tous les jours, à trois heures de l'après-midi.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain jurassique : *Etages liasien, toarcien et bajocien.* — 2° Terrain crétacé : *Etage cénomanien.* — 3° Terrain falunien inférieur : *Grès tertiaire.* — 4° Alluvions anciennes : *Cailloux roulés et sables supérieurs.*

1° Le terrain jurassique de la commune de Durtal appartient à trois étages différents ; mais le second seulement prend un grand développement.

Le premier, ou l'étage *liasien*, se montre à Poram, lieu situé sur la rive droite du ruisseau de Boisgour.

Dans cette localité, ce dépôt présente d'abord une terre argileuse bleue, remplie de rognons de pyrites et de fossiles, dont certaines espèces, comme les ammonites, sont également pyriteuses. Ces fossiles appartiennent aux espèces ci-après : *Belemnites compressus,* Blainv., *Ammonites*.....

Puis en pénétrant à une certaine profondeur, l'on rencontre une roche de couleur bleue, le lias proprement dit, également avec des fossiles, au nombre desquels se fait remarquer cette grande espèce caractéristique, le *Lima gigantea*, Desh. — Ces fossiles ont été recueillis par M. Lesassier.

Dans la commune de Huillé, nous trouvons aussi le lias qui, il faut le croire, n'est qu'une suite ou dépendance de celui-ci. Voy. *Huillé.*

L'étage toarcien présente ici un assez grand développement. Il se montre aux environs de Durtal, à l'est de Saint-Léonard, se rattachant sans doute de ce côté à celui de la Rairie (voy. *Montigné*), comme au calcaire de même nature que l'on trouve vers nord, depuis Gouis jusqu'au Plessis.

Sur la rive droite du Loir, cette formation continue de se montrer jusqu'au village de la Bastais, commune de Huillé : là, il disparaît, par les eaux du Loir qui le couvrent, pour se montrer sur la rive gauche de cette rivière, à Lezigné, où il occupe un espace considérable.

Les fossiles de cet étage sont peu nombreux en espèces, et en général fort encroutés, ou bien ne présentent que des moulages. Voici au reste le nom de ceux qu'on y a reconnus :

Crocodilus, (une dent); Belemnites, (très rarement); Ammonites Holandrei, d'Orb.; Pleurotomaria.......; Trigonia inflata, Lam. et autres; Pecten discites, Bron. etc.

Ce calcaire, en outre, renferme quelquefois des lignites, soit à l'état de charbon, soit à l'état de jayet.

Enfin, l'étage bajocien présente ici un calcaire *oolithique* blanc, compacte et résistant. Il se montre dans deux localités seulement, savoir : au Fourneau — lieu situé près des Granderies (ferme) à 4 kil. de Durtal, sur la route de cette ville à Daumeray (1) — et à la carrière des Montrieux, située près le château du Grip, à l'ouest de Durtal, entre cette ville et Daumeray. Cette dernière localité fournit une roche dure, compacte, mais dont les grains oolithiques sont ou ovales ou elliptiques. Les fossiles qu'elle renferme se rapportent à des Belemnites, etc.

(1) Cette roche, indépendamment des oolithes qui la constituent, renferme dans sa pâte une grande quantité de petits quartz arénacés, blancs ou blanchâtres.

2° et 3° Le terrain crétacé de l'étage cénomanien se montre au nord-ouest de la ville de Durtal, au Clos d'Ovais, ainsi qu'à la butte Montagu. Cette formation présente une élévation considérable, de forme plus ou moins conique, dont le sommet est couronné par un dépôt de grès tertiaire; formation d'ailleurs qui, de la Mollière (maison bourgeoise), s'étend jusqu'à Bazouges, hors le département.

Voici les fossiles que fournit le terrain crétacé de l'étage cénomanien : Janira quinquecosta, d'Orb. ; Pecten Guerangeri, E. Far. ; Ostræa carinata, Lam. ; O. biauriculata, Lam. ; O. columba, Desh. (1); Terebratula biplicata, Defr., etc.

Obs. En pénétrant assez profondément dans le terrain crétacé de cette localité, on y rencontre des argiles renfermant des lignites pyriteux.

4° Enfin, les cailloux roulés et sables supérieurs, souvent d'une grande puissance, occupent des espaces considérables.

** Plantes.

Prunus spinosa, L. var. serotina; haies et fossés, Avril.
Rosa rubiginosa, L var. R. umbellata, Dc. ; haies et fossés. Mai. juin.
Allium oleraceum, L. ; champs cultivés. Eté.
Arenaria montana, L. ; lieux incultes, sableux. Mai, juin.
Gaudinia fragilis, P. Beauv. ; les moissons. Eté.
Crepis Nicæensis, Balbis ; lieux incultes. Mai-juillet.
Armeria plantaginea, Willd. ; talus des fossés de la route de Paris, ainsi que ceux de la Rairie, etc Eté.
Coronilla varia ? L. ; bord des chemins. Eté.
Micropus erectus, L. ; lieux incultes, calcaires. Eté.
Torilis neglecta, Schultz (*Scandix infesta*, Jacq.) ; champs, bord des bois. Eté.
Verbascum lychnitis, L. var. Fl. luteo ; lieux incultes. Juin, août.

Obs. Dans les ouvertures pratiquées pour l'écoulement des eaux des terrasses de l'ancien château de Durtal, on remarque que chacune d'elles est garnie d'un pied buissonneux de caprier de Gennes (*Capparis spinosa*, L.).

Cette ancienne manière de cultiver cet arbuste pour en obtenir des câpres se retrouve de la sorte à Saumur, sur les murs de soutènement des terrasses de l'ancien couvent des Récollets, ainsi qu'aux châteaux de Chinon (Indre et Loire), de Thouars (Vienne), etc.

(1) Les valves de cette coquille qui ordinairement sont siliceuses, présentent, dans cette localité, quelque portion intérieure changée en *onix*.

*** Animaux.

Deux variétés de la perdrix rouge, l'une blanche, l'autre de couleur isabelle, se perpétuaient depuis longtemps dans les environs de Durtal ; mais les chasseurs et les braconniers ont fini par les anéantir.

L'ædicnène criard (*Ædicnemus crepitans*, Tem., vulgairement *Courlis de terre*) habite toute l'année les terres de cailloux et de sables de Durtal et des communes environnantes.

L'helix pomatia, L. (mollusque) habite le clos d'Ovais, la butte Montagu, etc.

CHAPITRE III. — MONUMENTS HISTORIQUES.

La petite ville de Durtal, agréablement située sur la rive droite du Loir, et traversée par la route impériale de Paris à Nantes, a été fondée au commencement du Xe siècle par un comte d'Anjou, Foulques-Nerra (1). Son fils, Geoffroi-Martel, fit construire dans la ville même un château, dont deux tours, restées intactes, indiquent assez de quelle importance il pouvait être. Cet édifice paraîtrait avoir été construit vers la fin du XVe siècle.

Ce château a appartenu au valeureux maréchal de la Vieilleville, François de Scépeaux, qui en 1550 y reçut le roi Henri II et Charles IX, vers la fin d'octobre de l'année 1571, ainsi que Catherine de Médicis et Isabelle d'Autriche ; et un mois après, disent les historiens, cet homme de bien mourut empoisonné.

Eglises de Durtal.

Des diverses recherches et informations que nous avons pu faire ou prendre nous-même, et plus particulièrement de celles qui nous ont été fournies sur les églises de Durtal par M. Lesassier, il en résulte le résumé suivant :

Durtal possédait autrefois quatre paroisses : Saint-Léonard, Saint-Pierre, Saint-Julien-de-Gouis et Notre-Dame.

L'église Saint-Julien, que l'on considère comme étant la plus ancienne, existait avant 1046, époque à laquelle elle fut donnée, avec l'église de Durtal, à l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers. Notre-

(1) Foulques-Nerra, comte d'Anjou, fit bâtir les villes de Durestal, Baugé et Châteaugonthier. *(Diverses chroniques.)*

Dame de Durtal remonte donc à la moitié du XIe siècle, bien que cette époque soit contestée. Quoi qu'il en soit, les additions et les changements qu'elle a subis dans sa construction en ont fait un monument de la plus disgracieuse irrégularité.

Les peintures qui décorent le chœur et sa voûte remontent au delà de cinquante ans. Elles se rapportent à des emblèmes de l'Ancien et du Nouveau Testament, qui laissent autant à désirer sous le rapport de la correction du dessin que sous celui du coloris.

L'église de Saint-Léonard fut construite vers 1096, par les moines de Saint-Serge, à qui Hubert, comte de Durtal, céda un terrain au bout du pont de son château, pour y construire une église et quelques maisons, qui furent les premières habitations de ce faubourg. Le vieux pont ayant été détruit il y a cent dix ans, fut remplacé par le pont actuel, construit sur le Loir, à environ soixante à quatre-vingts mètres en aval du premier, et Saint-Léonard, dont l'église a disparu à l'époque de la révolution, se trouve maintenant séparé du reste de la ville par le Loir.

L'église de Saint-Pierre eût probablement subi le même sort que celle de Saint-Léonard, si les personnes, qui en firent l'acquisition, ne l'eussent conservée avec l'intention de la rendre plus tard à la paroisse. Mais cette église, que l'on faisait remonter au XVe siècle et qui menaçait ruine, ayant été démolie depuis quelques années, Durtal ne possède plus que deux paroisses : Notre-Dame et Saint-Julien.

CHAPITRE IV. — INDUSTRIE.

Ostéotomie.

Voir le magnifique cabinet d'ostéotomie de M. Lesassier, pharmacien à Durtal, qui, au moment où nous écrivons (année 1858) se compose de trente squelettes de mammifères, soixante-dix d'oiseaux et huit de reptiles. Ces différentes pièces, que nous avons examinées avec beaucoup d'attention et d'intérêt, présentent autant de chefs-d'œuvre d'habileté et de patience que d'objets soumis à l'adroit scalpel de M. Lesassier.

Papeterie.

La fabrique de papier, connue sous le nom de papeterie de Gouis, remonte pour son origine à l'année 1818 ou 1820, époque à laquelle M. Lentaigne, originaire de Normandie, fit l'acquisition d'un moulin situé sur la rive droite du Loir, près l'église de Gouis.

La chute d'eau de ce moulin étant considérable permit d'y établir trois roues pour faire mouvoir les pilons dont on se servait alors pour préparer la pâte.

Le papier qu'on en obtenait était placé dans des greniers ou séchoirs.

Vers 1835, ces séchoirs furent remplacés par des cylindres chauffeurs dits sécheurs et les pilons par des cylindres broyeurs, au nombre de deux.

Mais M. Lentaigne ayant vendu cette usine à M. Bilbille, celui-ci ou ses préposés y firent de notables changements, en ajoutant, vers l'année 1837, quatre cylindres broyeurs, une blanchisserie, où le chiffon de couleur perdant toutes ses teintes, cela permet d'en faire du papier blanc.

En 1846, un incendie détruisit en grande partie ce remarquable établissement.

Relevée sur un nouveau plan, les propriétaires actuels, MM. Bilbille père et fils dirigent cette importante papeterie, à laquelle ils apportent fréquemment de nouvelles modifications. Maintenant, et comme dans l'origine, on fabrique à Gouis, sur commandes, toutes espèces de papiers ; mais le papier de journal et le papier écolier en rames sont les sortes de produits les plus importants de cette entreprise.

Le papier se fabrique en une bande d'une longueur indéterminée, qui s'enroule sur une espèce de rouet, d'où on l'enlève pour le couper, selon les dimensions voulues, à l'aide de machines appelées coupeuses (1).

Fours à chaux.

La commune de Durtal possède trois fours à chaux, tous les trois alimentés avec le calcaire jurassique de cette localité, semblable en tout à la pierre dite de Rairie.

Le premier, situé dans la section Saint-Pierre et construit en 1818, est chauffé au bois (bourrées).

Le second, dans la section de Gouis et construit en 1845, est chauffé au charbon de terre.

Enfin le troisième, dans le faubourg Saint-Léonard et construit en 1851, est chauffé au charbon de terre.

La chaux, qui est hydraulique, provenant de ces fours, est em-

(1) Nous avons cru devoir entrer dans certains développements par rapport à cette remarquable papeterie, à raison des perfectionnements qui lui ont été apportés et en considération aussi de la rareté, dans ce département, de ce genre d'industrie.

ployée pour la bâtisse et l'agriculture. Elle est généralement confondue avec celle de la Rairie (1), dont elle partage les excellentes qualités.

Nous citerons encore les fours à chaux suivants, savoir : 1° Le four de M. Dubas-Guyet, construit en 1855 ; 2° les deux fours de M. Huart-Lambert, construits en 1857 ; 3° et celui de M. Luçon, construit également en 1857.

ÉTRICHÉ

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE DURTAL.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune d'Etriché est située sur la rive gauche de la Sarthe — rivière qui la borde de ce côté — entre Baracé, Daumeray et Tiercé.

La route de grande communication d'Angers à Morannes, etc. passe par le bourg et s'embranche, dans son parcours, avec celle de Châteauneuf à Daumeray, Durtal, etc. Au Porage, sur la Sarthe, Etriché possède un bac.

Un ancien château, le Plessis-Chivré, situé au nord-est de cette commune, doit fixer l'attention sous divers rapports, comme nous aurons occasion de le faire remarquer, de même que ses dépendances, à raison des améliorations et innovations agricoles introduites dans les cultures.

Le sol de cette commune est ou calcaire, ou sablonneux.

Superficie : 1,960 hectares, dont 45 hectares 15 ares en vignes, et 136 hectares 63 ares en bois.

Population : en 1856, 1,245 habitants ; en 1861, 1,229 habitants.

Bureau de poste : Châteauneuf.

Distances : de Châteauneuf, 5 kil. ; de Tiercé, 4 kil. 1/2 ; de Baracé, 6 kil. 1/2 ; de Daumeray, 7 kil. ; de Durtal, 19 kil. ; de Baugé, 32 kil. ; d'Angers, 24 kil.

(1) Village ou paroisse dépendant de la commune de Montigné.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* **Composition géologique.**

1° Terrain crétacé : *Etage cénomanien.* — 2° Terrain falunien inférieur ou tongrien : *Grès tertiaire.* — 3° Alluvions.

1° Le terrain crétacé occupe une grande partie de cette commune.

2° Le grès tertiaire se montre dans la partie moyenne, dans les vignes, etc. Il est employé pour pavés. Parmi ces grès, on rencontre des blocs assez considérables remplis de feuilles d'arbres étrangers. (Voy. *Paléontologie de Maine et Loire.*)

3° Enfin les alluvions se font remarquer au bord de la Sarthe.

** **Plantes.**

Narcissus incomparabilis, Mill. (fleur simple) ; les bois du Plessis-Chivré, non loin du château de ce nom (Led.). Mai.
Myosotis sylvatica, Hoffm. ; les bois du Plessis-Chivré, non loin du château de ce nom. (Led.) Mai-juillet.
Rosa stylosa, Des. ; haies et fossés. Mai, juin.
Papaver hybridum, L. ; champs cultivés. Mai-juillet.
Valerianella Morissonii, Dc. (*V. dentata*, Poll.) ; moissons. Eté.
Anthemis mixta, L. ; champs et lieux sablonneux. Eté.
Erigeron canadense, L. ; champs et lieux sablonneux. Eté.
Inula helenium, L. ; lieux frais. Juillet, août.
Scabiosa columbaria, L. var. grandiflora ; la pièce du Tertre. Eté.
Herniaria hirsuta, L. ; lieux secs, arides. Eté.
Carex paniculata, L. ; lieux marécageux, au Port-l'Abbé. Mai,
— binervis, Smith ; landes. Mai, juin.
— pseudo-cyperus, L. ; landes. Juin, juillet.

*** **Animaux.**

Reptiles.

La vipère commune (Vipera communis, Lacép.), var. à ventre d'un blanc pur. — Voy. *Faune de Maine et Loire*, p. 650. — Les vignes.

Mollusques.

Helix pomatia, L. ; haies et buissons, dans les vignes.

CHAPITRE III. — AGRICULTURE.

Irrigations.

Si les eaux parfois nuisent aux prairies par leur abondance intempestive, d'un autre côté l'effet contraire, se faisant aussi remarquer sur certaines terres, sur certains prés, l'irrigation, dans cette dernière circonstance, est devenue indispensable. Mais pour arriver à un résultat satisfaisant, il faut nécessairement avoir des eaux dont on puisse se servir en temps opportun.

Dans cette circonstance, nous citerons pour cette commune des travaux d'irrigation que M. le comte de Quatrebarbes a fait exécuter sur la terre du Plessis-Chivré, travaux qui ont servi à convertir en prairies d'un excellent rapport des terres arables de médiocre qualité. — Voy. *Etat actuel de l'agriculture dans le département de Maine et Loire.*

Culture du houblon.

La culture du houblon, qui n'avait jamais été tentée dans le département de Maine et Loire avant l'essai aussi fructueux que satisfaisant qu'en a fait M. le comte de Quatrebarbes, qui, en 1841, lui consacra tout un enclos dépendant du château du Plessis-Chivré, est maintenant un fait certain et qui ne peut laisser aucun doute sur la possibilité de cultiver avec succès le houblon dans ce département.

Cette culture, faite sur un hectare de bonne terre dont le sous-sol appartient au terrain crétacé — étage cénomanien — se compose de 4,000 pieds de houblon femelle, plantés par lignes droites et parallèles, à 1^{m},66 en tous sens, et échalassés au printemps par autant de perches de huit mètres ou plus de longueur. — Voy. *Etat actuel de l'agriculture dans le département de Maine et Loire.*

HUILLÉ

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE DURTAL.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Huillé est située sur la rive droite du Loir, au sud-ouest de Durtal, entre cette petite ville et Baracé.

Un bac sur le Loir, en deçà du moulin de Huillé et en regard du bourg de Lézigné, à Chaufour, est ainsi placé pour servir de communication entre ces deux communes.

Huillé possède de bonnes terres arables et des vignes dont les vins, rouges et blancs, sont d'excellente qualité.

Au reste, la position géographique de cette commune présente des sites agréables.

Superficie : 1,252 hectares, dont 138 hectares 63 ares en vignes, et 57 hectares 67 ares en bois.

Population : en 1856, 735 habitants ; en 1861, 701 habitants.

Bureau de poste : Durtal.

Distances : de Lézigné, 1 kil. 1/2 ; de Baracé, 4 kil. 1/4 ; de Durtal, 15 kil. ; de Baugé, 33 kil. ; d'Angers, 33 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain jurassique : *Etages liasien et toarcien.* — 2° Terrain crétacé : *Etage cénomanien.* — 3° Terrain d'alluvions.

1° Le terrain jurassique de Huillé, qui n'est qu'une prolongation de celui de Durtal, forme une petite colline dans la direction du Loir jusqu'au village de Bastais, où il disparaît. Là commence le terrain crétacé, qui se relie à celui de Baracé, etc. Le terrain jurassique se montre encore au nord-ouest du bourg de Huillé, où il forme une bande parallèle au calcaire de la colline dont il vient d'être question.

Cette formation repose sur le terrain silurien inférieur et est recouverte en grande partie par des alluvions anciennes. Les alluvions modernes se rencontrent au bord du Loir.

Le terrain jurassique de Huillé se rapporte à deux étages distincts : le *liasien* et le *toarcien*.

Le premier, ou étage liasien, bien caractérisé par les fossiles suivants : *Ammonites Normannianus*, d'Orb. ; *Terebratula lampas*, Sow. ; *Spiriferina Hartemanni*, d'Orb. ; auxquels il faut ajouter le *Lima gigantea*, Desh., dont nous avons recueilli des individus si remarquables pour leur grande taille, et qui se montre en outre, pour ce canton, dans les communes de Lézigné et Durtal.

Son gisement est à une grande profondeur. — Voy. *Paléontologie de Maine et Loire.*

Quant au calcaire de l'étage toarcien, qui repose sur celui de l'étage précédent, il se montre quelquefois, comme à Lézigné, sous forme de marne pierreuse tabulaire et schistoïde, avec ou sans dendrites.

Voici le nom des fossiles qu'on y a rencontrés :

Belemnites nodotianus, d'Orb.
— canaliculatus, Schlot.
Ammonites serpentinus, Schlot.
— annulatus, Sow.
— cornucopiæ, Young.
— heterophyllus, Sow.
Pholadomia.....
Trigonia costellata ? Agass.
Lima pectinoides, Desh.
— erato, d'Orb.
Rhynchonella tetraedra, d'Orb.
Terebratula.....

2° Le terrain crétacé, comme nous l'avons déjà dit, se montre au village de Bastais et autres lieux, et se réunit à celui de Baracé. Dans cette formation, il présente deux fontaines dont les eaux sont incrustantes ; l'une située non loin du bourg, l'autre dans le chemin des Saints-Pères, près le clos des Léards.

3° Enfin le terrain d'alluvion occupe différents points.

** Plantes.

Vinca major, L. ; près le port.
Ribes nigrum, L. ; près le port.
Valeriana dioica, L. ; prés humides de la métairie de Bierné. Mai.
Scirpus sylvaticus, L. ; prés humides de la métairie de Bierné. Juin.

LES PRÉS, EN GAGNANT LA RIVIÈRE.

Neottia ovata, Rich. (*Epipactis ovata*, All.) Mai.
Bromus arvensis, L. Eté.
— racemosus, L. Eté.
Circium tuberosum, Allioni. Juin.
Caltha palustris, L.
Pedicularis palustris, L.
Viburnum opulus, L. ; haies et fossés. Mai.
— lantana, L. ; haies et fossés. Mai.

LES ENVIRONS DE LA BOUCHETIÈRE (TERRE CALCAIRE).

Carex maxima, Scop. ; ruisseau du jardin de la Bouchetière. Mai.
Scirpus fluitans, L. ; les fossés. Printemps et été.
Ornithogalum pyrenaicum, L. ; près la pièce d'eau. Juin.
Rosa rubiginosa, L. ; haies. Juin.
— umbellata, Leers. ; haies. Juin.
Arabis hirsuta, Scop. ; talus de fossés. Printemps.

Crepis pulchra, L.; lieux incultes. Eté.
— Nicæensis, Balb.; lieux incultes. Eté.
Orchis simia, Lam.; lieux incultes. Mai.
— montana, Schm.; lieux incultes. Mai, juin.
Helleborus fœtidus, L.; talus des fossés. Printemps.
Verbascum lichnitis, L.; talus des fossés. Eté.

CHAMPS CULTIVÉS, CALCAIRES.

Valerianella dentata, Pollich. Mai.
Caucalis daucoides, L. Eté.
Thlaspi perfoliatum, L. Eté.
Vicia varia, Host. Eté.

LES VIGNES (TERRAIN CALCAIRE).

Tussilago farfara, L.; dans toutes les vignes. Février, mars.
Physalis alkekengi, L.; dans toutes les vignes ainsi que près du ruisseau. (M.) Mai.
Xeranthemum cylindricum, Schmith; les vignes d'Eventard (M.). Septembre.
Tragopogon major, Jacq.; le vieux clos (M.). Mai.

*** **Animaux.**

Tous les ruisseaux de cette commune nourrissent des écrevisses; et le Loir recèle l'*Hippolyte Desmarestii*, Millet (*Caridina Desmarestii*, Joly), ainsi que la Neritina fluviatilis, Lam. var. *rouge tachetée de blanc*. On trouve cette variété près le moulin de Huillé. Enfin, les vignes, dans leurs fourrés recèlent l'*Helix pomatia*, L., et autres mollusques.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

Le calcaire jurassique, d'une puissance considérable, est exploité entre le bourg et le village de Bastais, pour être converti en chaux hydraulique; et l'argile du terrain d'alluvions est employée comme celle de la commune de Montigné pour faire des briques et des carreaux.

Engraissement des poulardes.

Le commerce des poulardes, improprement appelées *poulardes du Mans*, puisque l'arrondissement de la Flèche est le seul dans la Sarthe à posséder ce genre d'industrie, en dépassant les limites de

ce département, s'est étendu jusqu'à Huillé, commune rurale de Maine et Loire, qui nous occupe en ce moment.

La manière d'engraisser les poulardes n'étant pas bien connue, nous croyons devoir reproduire ici le résumé seulement d'un travail spécial, fait à ce sujet par M. Letrone, mais suffisant pour en donner l'idée. — Voy. *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, année 1856. — Voici ce résumé :

« 1° Choisir l'espèce la plus belle parmi les jeunes coqs et les poulettes nés dans l'année, et annonçant toutes les qualités requises en pareille circonstance ;

» 2° Ne leur faire subir aucune mutilation, comme cela se pratique pour les chapons et même les poules que l'on engraisse ailleurs ;

» 3° Préparer un local obscur, où l'air soit le moins renouvelé, et où les poules soient parquées dans des loges étroites et sans y être trop gênées ;

» 4° Ne pas nettoyer ni enlever les fumiers pendant toute la durée de l'engraissement ;

» 5° Préparer les poules à la nourriture forcée pendant huit à dix jours avant le régime des pâtures ;

» 6° Pratiquer avec adresse et promptitude la manière de leur faire avaler les pâtons ;

» 7° Leur donner deux repas dans les vingt-quatre heures, et à des heures régulières ;

» 8° Ne pas tenir à leur faire avaler absolument un égal nombre de pâtons ; s'en tenir pour cela à l'examen de capacité de la poche qui, dans les premiers jours, doit être modérément garnie, et plus tard, complétement, sans excès ;

» 9° S'en tenir à la seule nourriture indiquée, sans y apporter le moindre changement, sauf, dès le principe, à modifier le dosage des mêmes ingrédients, si on le juge convenable ;

» 10° Savoir discerner le point de maturité de l'engraissement, et surveiller celles des volailles qui doivent être retirées avant ce terme, lorsqu'elles menacent de mal faire ou de périr.

» La composition des pâtons se fait de différentes espèces de farines et ordinairement dans les proportions suivantes :

» Moitié de blé noir, un tiers d'orge et un sixième d'avoine, mais dont on retire le gros son.

» Tous les jours on détrempe cette farine dans du lait doux ou tourné, la quantité nécessaire pour deux repas, celui du soir et celui du lendemain. Cette pâte, qui ne doit être ni trop ferme, ni trop molle, est roulée de suite en pâtons ayant la forme d'une olive

d'un centimètre et demi de diamètre, et d'une longueur de six centimètres.

» Pour la quantité de pâtons, l'on commence par quelques-uns, et l'on finit par douze et même quinze à chaque repas. »

MONTIGNÉ

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE DURTAL.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Montigné est située au sud-est de Durtal, entre cette ville, Cheviré-le-Rouge, Fougeré et la forêt de Chambiers qui la borde à l'ouest ; elle est séparée de cette forêt par un ruisseau qui se jette dans le Loir en deçà de Durtal.

Elle est traversée par la route qui conduit de Baugé à la Flèche.

Cette commune se compose de deux paroisses : Montigné et la Rairie, toutes deux remarquables par leur industrie. La Rairie exploite le calcaire jurassique (pierre de Rairie), comme pierre de taille et pour en faire de la chaux ; et Montigné se livre en grand à la fabrication des briques et des carreaux, comme nous le verrons plus loin.

Superficie 1,740 hectares, dont 78 hectares 58 ares en vignes, et 198 hectares 24 ares en bois.

Population : en 1856, 1,962 habitants ; en 1861, 1,882 habitants.

Bureau de poste : Durtal.

Distances : de Fougeré, 4 kil. ; de Cheviré-le-Rouge, 3 kil. 1/2 ; de Lézigné, 8 kil. ; de Durtal, 6 kil. ; de Baugé, 12 kil. ; d'Angers, 38 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain jurassique : *Etage toarcien.* — 2° Terrain crétacé : *Etage cénomanien.* — 3° Alluvions anciennes.

1° Le terrain jurassique de cette localité fournit une roche connue sous le nom de pierre de Rairie, dont le gisement principal est à la

ferme de la Roche, lieu situé au sud du village de la Rairie. Ce calcaire, qui se rattache à celui de Durtal, s'exploite par galeries. Il fournit des pierres de taille et des blocs employés à faire de la chaux hydraulique. — Voy. *Paléontologie de Maine et Loire.*

2° Le terrain crétacé se montre sur Montigné.

3° Enfin le terrain d'alluvions, formé de sables de transport et de cailloux roulés, occupe des espaces assez étendus et présente une puissance variable qui atteint quelquefois sept à huit mètres de profondeur.

Des argiles grises se rattachent à ce terrain et fournissent la matière nécessaire à la fabrication des briques et carreaux.

Quant aux fossiles, ils appartiennent aux espèces que nous avons déjà indiquées en parlant de Durtal.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

Les principaux genres d'industrie de cette commune se rapportent :

1° A l'extraction des pierres de taille, ou bien de celles destinées à faire de la chaux ;

2° A la confection de diverses espèces de poterie ;

3° Enfin à la fabrication des tuiles, carreaux, tuyaux de drainage, etc. Nous allons les passer successivement en revue.

Les matières premières sont prises sur les lieux, savoir : au village de la Rairie, soit pour pierres de taille, soit pour faire de la chaux ; et sur divers points de la commune, pour la terre nécessaire aux autres industries.

De la pierre de Rairie (calcaire jurassique).

La pierre calcaire, connue sous le nom de pierre de Rairie, présente deux variétés de couleur, l'une d'un blanc jaunâtre, et l'autre d'un gris blanchâtre. La première est la plus estimée.

Cette roche est exploitée depuis plus d'un siècle pour la bâtisse comme pierre de taille, ainsi que pour faire de la chaux hydraulique. Cette exploitation se fait ordinairement par galeries qui atteignent quelquefois une étendue considérable. L'une d'elles est déjà parvenue à plus de 300 mètres de longueur, et au delà de 10 mètres en contrebas du sol.

Cette pierre étant dure, et néanmoins facile à tailler, est des plus

résistantes ; aussi l'emploie-t-on pour les ouvrages qui exigent une grande solidité. Les escaliers dits à l'anglaise sont faits avec cette pierre comme avec celle de Brossay (Voy. *Brossay*, *près Doué*). Mais comme on lui reproche d'être gelive pour les ouvrages extérieurs, il faut attendre, avant de l'employer, qu'elle ait perdu son eau de carrière, ce qui s'obtient en la laissant séjourner à l'air libre pendant l'espace d'une année.

Pour la bâtisse, elle arrive à Angers sous quatre formes ou dimensions différentes : 1° par quartiers de 50 centimètres (dix-huit pouces) de longueur, sur 33 centimètres (un pied) d'épaisseur; 2° par grands quartiers de 66 centimètres (deux pieds) de longueur, sur 33 centimètres (un pied) d'épaisseur ; 3° par marches de différentes longueurs et largeurs, ordinairement de 16 à 22 centimètres (six à huit pouces) d'épaisseur; 4° enfin en carreaux de 33 centimètres (un pied) carrés.

Indépendamment de ces dimensions, la Rairie fournit aussi des pièces de commande.

Fours à chaux.

Quatre fours à chaux sont établis dans cette commune ; voici le nom des propriétaires de ces fours : MM. Marchand (Antoine), en 1790 ; Poulain, en 1812 ; Segretain (Pierre), en 1813 ; Beaussier jeune, en 1820.

Ces fours sont alimentés avec la pierre de Rairie et chauffés avec des bruyères, des broussailles, ou bien le résultat de l'élagage des pins de la forêt de Chambiers ou autres lieux.

La pierre de Rairie, que l'on convertit en chaux, se compose des débris de cette pierre ou bien des portions qui n'ont pas les dimensions voulues pour faire partie de l'une des catégories dont nous venons de parler dans l'article précédent. La chaux qui en provient est hydraulique et employée pour la bâtisse et l'agriculture.

Elle se mesurait autrefois avec un panier emmanché de deux perches formant brancard et désigné par le nom de *coteret*. Il fallait neuf coterets pour faire une pipe de chaux, qui se vendait, prise sur les lieux, au prix de neuf livres tournois. La chaux, maintenant, se livre à l'hectolitre.

Fours à poteries (poteries vernissées et autres).

Deux fours à poterie, construits en 1816, l'un par M. Courtigné et l'autre par M. Loiseau.

Un troisième, construit en 1848, à la Huberdière, par M. Fillon.

M. René Loiseau, à son établissement des Hardouinières, confec-

tionne des pots à fleurs de différents modèles, dont la bonne cuisson ajoute à leur mérite.

Obs. La terre propre à la fabrication de cette poterie est douce, onctueuse au toucher, et passée à la claie pour la débarrasser des cailloux qu'elle contient naturellement. Son gisement est au dessous de la terre employée pour la confection des briques et carreaux que l'on rencontre sur la commune de Montigné.

Fours à briques et à carreaux (1).

Ces fours, pour le plus grand nombre, sont chauffés, comme les fours à chaux et à poterie, avec l'émondage des pins maritimes cultivés dans cette contrée.

Voici l'ordre chronologique de leur autorisation, depuis l'origine de cette industrie dans cette commune, et d'après un relevé qui nous a été fourni par la préfecture. Dans ce nombre, dont l'origine remonte à des époques plus ou moins reculées, il en est naturellement qui n'existent plus ou qui auront été remplacés par d'autres constructions.

MM.
Paillard (René), en 1745,
Poulin-Voluatte, 1745.
Chanteloup (René), 1760.
Freslon-Choudet, 1760.
Laporte (Pierre), 1760.
Beaussier (Jean), 1761.
Beaussier (Léon), 1761.
Paillard (François), 1769.
Château (René), 1780.
Robineau 1780.
Lanceleur (Pierre), deux fours, 1780.
Courtigné, 1780.
Lanceleur-Daviau, 1785.
Fillon, 1789.
Voisin (Louis), 1790.
Lanceleur (René), 1795.
Jacob (François), 1800.
Cellier (Jacques), 1802.
Madelain (René), 1802.
Bardoux-Segretain, 1802.

MM.
Laporte (Gabriel), 1810.
Château (René), 1810.
Boigné, 1810.
Chaudet (veuve), 1812.
Poulain (Urbain), 1812.
Thourault-Monnier, 1815.
Voisin-Chauvin, 1817.
Pauvert, 1820.
Gaultier (François), 1822.
Poulin-Menon, 1822.
Poulin-Laporte, 1822.
Chaudet-Paillard, 1822.
Chaudet (Pierre), 1822.
Audiau (veuve), 1822.
Chauvin (Pierre), 1825.
Segretain (Michel), 1827.
Poulain (Urbain), 1830.
Coquereau (Pierre), 1832.
Beaussier (Jean), 1834.
Poulain (Jean), 1836.
Simon (Henri), 1837.

(1) Quelques-uns de ces fours reçoivent aussi, pour la cuisson, des tuyaux de drainage.

MM.
Fillon, 1838.
Segretain (Pierre), 1838.
Hardouin (Louis), 1838.
Voisin (Pierre), 1839.

MM.
Guy (André), 1840.
Bardet (Pierre), 1840.
Boigné, 1840.
Salmon-Lecoq, 1841.

Obs. Depuis l'époque à laquelle nous avons fait ce relevé, il est à penser que d'autres personnes sont venues grossir cette liste, qui d'ailleurs est plus que suffisante pour constater le grand développement de ce genre d'industrie, comme aussi son origine éloignée.

Les ouvriers employés à l'extraction de la pierre de Rairie le sont aussi pour la terre qu'ils confectionnent en briques, carreaux, blocs ou tuyaux de drainage, mais à des époques différentes de l'année pour l'un et pour l'autre travail. Ce genre d'industrie occupe un grand nombre de personnes.

Le commerce s'en fait dans des proportions variables, quelquefois par centaines de milliers, et c'est à Nantes que s'écoule le plus grand nombre des produits. La ville d'Angers en est aussi amplement fournie.

Le prix varie quelquefois de 1 fr. à 5 fr. par mille.

La petite brique de 16 centimètres (six pouces) sur 8 centimètres (trois pouces) vaut toujours la moitié du prix du carreau de 16 centimètres. Ainsi, pour le prix d'un millier de carreaux l'on reçoit deux milliers de petites briques. Son prix actuel est de 22 fr. le millier. On l'emploie pour faire des cheminées.

La brique de 16 centimètres (six pouces) de longueur sur 11 centimètres (quatre pouces) de largeur et de 3 centimètres et demi (onze lignes) d'épaisseur vaut 30 fr. le mille. Celle-ci se compte simple. Elle est employée par les plâtriers et plafonneurs pour faire des cloisons cimentées et renduites en plâtre.

Le bloc de 16 centimètres (six pouces) carrés et de 3 centimètres (un pouce) d'épaisseur, ou carreau ordinaire, vaut, comme nous venons de le dire en parlant de la petite brique, 22 fr. le millier.

Le bloc de 22 centimètres (huit pouces) carrés et de 4 centimètres (seize à dix-sept lignes) d'épaisseur, vaut deux fois environ le bloc ordinaire de six pouces, c'est-à-dire 40 fr. le millier.

Le bloc de huit pouces et à six pans, vaut 60 fr. le millier simple et 120 fr. le double.

MORANNES

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE DURTAL.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Morannes est située sur la rive gauche de la Sarthe. Elle est bornée au nord par le département de la Sarthe, à l'est par la commune de Daumeray, et au sud par celle d'Etriché. Un ruisseau, venant des bois de Saint-Martin, se jette dans la Sarthe près du moulin de Pendu, situé sur la rive gauche de la Sarthe : localité en outre qui a reçu, à Gratz, un bac pour la communication d'une rive à l'autre.

Non loin du moulin en question, l'on remarque une motte féodale qui porte le nom de *Motte de Pendu*.

Une route de grande communication d'Angers à Morannes, par Briollay, Tiercé et Etriché, traverse la Sarthe à Morannes même, au moyen d'un pont suspendu (1), pour prendre les routes de Morannes à Grez-en-Bouère, et de Gennes à Morannes; enfin, une grande route, de Morannes à Durtal, donne encore à cette contrée un moyen de communication d'une haute importance.

Le bourg est agréablement situé sur la Sarthe, et le pont suspendu qui le touche ajoute encore à cet agrément.

Morannes possède un hôpital, fondé au XVIIIe siècle, par Mlle Dupont, et desservi par des sœurs hospitalières, dont la maison chef-d'ordre est à l'hospice général d'Angers.

L'instruction est donnée aux petits garçons par un frère de l'ordre de Saint-Joseph, et aux petites filles par des religieuses établies à Morannes en 1807.

C'est à Morannes qu'est née Mme veuve Fillon, ancienne dame de charité d'Angers, et qui, dans sa 82e année, rendit son âme à Dieu. Cette place, qu'elle s'était choisie pour satisfaire à l'épanchement de son cœur, l'avait fait prendre en grande estime par tous ceux qui la connaissaient.

Dieu lui avait inspiré, dit un panégyriste, cette intelligente charité qui la faisait se multiplier en autant de fois qu'il y avait de

(1) Le pont suspendu de Morannes a été livré à la circulation en 1840.

souffrances à soulager ; et le zèle qui n'a cessé de l'animer durant sa longue carrière et jusqu'à ses derniers moments ne s'est jamais ralenti.

Si nous rappelons ici des faits si honorables et dont chacun a gardé la mémoire, qui du reste ne sont qu'un hommage rendu à ses vertus chrétiennes, c'est aussi pour lui payer à notre tour la dette de l'admiration qu'elle nous avait inspirée.

Nous citerons encore, pour cette localité, un ancien usage qui paraît devoir se perpétuer. Cet usage se rapporte à l'assemblée des mariniers de la Sarthe, qui chaque année, au mois d'août, les réunit en un banquet particulier.

Enfin, cette commune possède de très-bonnes prairies sur la Sarthe, et fournit au reste d'excellentes terres arables ; le chanvre qu'on y cultive ne le cède en rien aux chanvres récoltés dans les bons fonds de ce département.

Superficie : 4.072 hectares, dont 90 hectares 42 ares en vignes, et 265 hectares 57 ares en bois.

Population : en 1856, 2,700 habitants; en 1861, 2,564 habitants.

Bureau de poste : Morannes.

Foires : le premier jeudi des mois de mars, mai et septembre.

Marchés : tous les jeudis.

Distances : de Chemiré, 1 kil. ; de Daumeray, 7 kil. ; de Durtal, 17 kil. ; de Baugé, 17 kil. ; d'Angers, 36 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain silurien inférieur : *Schistes divers.* — 2° Terrain crétacé : *Etage cénomanien.* — 3° Terrain tongrien : *Grès.* — 4° Terrain d'alluvions.

1° Le schiste se montre sur divers points à l'est de Morannes ; sur la route qui conduit au Pé, où il forme un monticule assez élevé, de forme conique, connu sous le nom de *Pin-Roche.*

Le terrain crétacé occupe la majeure partie du sol de cette commune. Une espèce d'argile schistoïde ou psammite calcaire ordinairement sans fossiles (1) et dépendant de cette formation, pré-

(1) Cette espèce de roche, tendre, schistoïde, quasi-friable et d'un gris-cendré, renferme dans sa pâte des parcelles de mica et une infinité de petits points noirs de péroxide de fer.

sente une grande puissance au nord et sur les confins de ce département, entre Morannes et le Pé.

Par suite des travaux occasionnés pour la construction du pont de Morannes, des lignites remplis de fer sulfuré cristallisé ont été observés gisant dans la partie inférieure du terrain crétacé, à dix mètres de profondeur du lit de la rivière. (M. Drouet, maire.)

3° Le grès tertiaire, qui fait suite à ceux de Daumeray et d'Etriché, se montre à Fosse-Hubert, etc.

4° Des alluvions anciennes, formées de sables et de cailloux roulés, semblables à celles des environs de Durtal, se font remarquer sur différents points, tandis que les alluvions modernes bordent la Sarthe.

** Plantes.

Leersia oryzoïdes, Schartz. ; bords du Loir. (L. D.) Eté.
Chlora perfoliata, L. ; route de Morannes au Pé. (Dr.) Eté.
Stachys germanica, L. ; route de Morannes au Pé. (Dr.) Eté.
Tanacetum vulgare, L. ; bords du Loir. Eté.
Ranunculus divaricatus, Schranck ; bord du Loir. (Dr.) Eté.
Quant au *Stratiotes aloides*, L., cette plante étrangère et curieuse ayant été déposée dans une pièce d'eau, non loin du château des Jaillières — habitation située entre Morannes et le moulin de Pendu — elle s'y est très-bien acclimatée.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

Le grès de Fosse-Hubert est exploité pour pavés, etc.

En 1856, une autorisation pour établir un four à chaux sur les bords du Loir, à Morannes, avait été demandée et obtenue ; le marbre devait provenir des carrières de Solesme ; mais ce projet n'a pas eu d'exécution.

CANTON DE LONGUÉ

GÉNÉRALITÉS.

Le canton de Longué, situé à l'est de ce département, est borné de ce côté par celui d'Indre et Loire, au sud par le canton nord-est de Saumur, à l'ouest par celui de Beaufort, et au nord-est par le canton de Noyant.

Le Lathan, petite rivière qui prend sa source principale dans le département d'Indre et Loire, au vaste étang de Rillé, et qui fait tourner un grand nombre de moulins, traverse ce canton du nord-est au sud-est, pour se rendre dans l'Authion, dont il est un des affluents.

La forêt de Monnoye ainsi qu'une partie de celle de Mouliherne appartiennent à ce canton.

Le sol est très-varié dans sa composition et donne, sur certains points, des produits agricoles des plus satisfaisants.

DIVISION.

Ce canton comprend les communes ci-après : Blou, Courléon, Jumelles, la Lande-Chasles, Longué, Mouliherne, Saint-Philbert, Vernantes et Vernoil-le-Fourrier . Total, neuf communes.

Superficie : 26,756 hectares.

Population : en 1856, 14,392 habitants; en 1861, 14,546 habitants.

BLOU

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE LONGUÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Blou est située à l'est de Longué, entre cette petite ville, Saint Philbert-du-Peuple et Neuillé.

La route impériale, qui de Saumur se rend à Longué, Baugé, etc., passe à l'ouest de cette commune qui, variée dans la nature du sol, présente certains reliefs, entre autres celui de la butte de Blou, ou des landes élevées, qui font suite ou se rattachent à celles de Neuillé. Cette localité, sous divers rapports, mérite d'être visitée par les naturalistes.

Des pins maritimes qui y ont été semés, et des bruyères qui y croissent naturellement attirent certains animaux et donnent à cette contrée un aspect qui lui est propre et ne manque pas d'agrément.

Superficie : 1,245 hectares, dont 57 hectares 70 ares en vignes, et 187 hectares 50 ares en bois.

Population : en 1856, 1,045 habitants; en 1861, 1,081 habitants.

Bureau de poste : Longué.

Distances : de Saint-Philbert-du-Peuple, 3 kil. 1/2 ; de Neuillé, 2 kil. 1/2 ; de Longué, 6 kil. ; de Baugé, 25 kil. ; d'Angers, 48 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etages cénomanien, turonien et sénonien.* — 2° Terrain tongrien : *Grès et calcaire d'eau douce.* — 3° Alluvions.

1° Le terrain crétacé occupe une grande partie de cette commune. L'étage cénomanien recouvert par le tuffeau de l'étage turonien, se montre aux environs du bourg ainsi qu'aux buttes de Blou. Dans cette localité, l'étage sénonien, souvent sous forme arénacée, recouvre l'étage turonien.

2° Le terrain tongrien présente des grès ainsi qu'une bande de calcaire d'eau douce à l'est du bourg.

3° Enfin des alluvions se montrent sur divers points.

FOSSILES.

Les fossiles de ces divers étages ont été peu observés dans cette commune ; mais le terrain sénonien nous a présenté, et plus particulièrement sur les buttes de Blou, des *Synastrea*, des *Siphonia*, des *Gerea*, des *Amorphospongia*, etc.

** Plantes.

Crepis pulchra, L. Mai-juillet.
Prenanthes muralis, L. (*Lactuca muralis*, Fres.). Juin-septembre.
Ajuga chamæpitys, Schreb. Mai-septembre.
Sedum pentendrum, Bor. Mai-juillet.
Spergula segetalis, Fenzl. (*Alsine segetalis*, L.) Mai, juin.
Sanicula europæa, L. ; lieux couverts. Mai, juin.
Salvia verbenaca, L. ; bord des chemins, près le bourg. Mai, juin.

BUTTES OU LANDES DE BLOU AINSI QUE DE NEUILLÉ.

Arenaria montana, L. Mai, juin.
Spergula pentendra, L. Mars, avril, mai.
— nodosa, L. Juin, août.
Avena pratensis, L. Eté.
— sulcata, Gay. Eté.
Anemone pulsatilla, L. vel montana, Hoppe. Mai, juin.
Silene conica, L. ; lieux sablonneux. Eté.
Potentilla Vaillantii, Nestl. (*P. splendens*, Ram.) Eté.
Brachypodium Halleri, Ræmer. Eté.
Festuca bromoides, L. ; lieux sablonneux. Eté.
Genista pilosa, L. Eté.
Polygonatum vulgare, Desf. Mai.
Linaria supina, Desf.
— Pelissieriana, Müll. ; au pied et au sud de la butte. Eté et automne.
Trifolium strictum, L.
Astrocarpus purpurascens, Walp. (*Reseda sesamoides*, Dc.) Juin.
Chlora perfoliata, L. Eté.
Ophris apifera, Sm. Juin.
Illecebrum verticillatum, L. ; lieux humides et sablonneux. Eté.
Simethis bicolor, Kunth. (*Phalangium bicolor*, L.) Mai.
Plantago carinata, Schrader. (*P. subulata*, Wulf.) Avril-septembre.
— media, L. Eté.
Quercus pubescens, Willd. Mai.
Agaricus pica (champignon). Mai.
Cladonia papillaris (champignon). Mai.
Geastrum hygrometricum, Dc. (champignon). Automne.

*** Animaux divers.

Musaraigne couronnée (*Sorex coronatus*, Millet, *Faune de Maine et Loire*, pl. 1, fig. 1.)
Campagnol ordinaire (*Arvicola vulgaris*, Desm.).

Oiseaux.

L'aigle Jean-le-Blanc se montre quelquefois dans les landes, mais il se retire dans la forêt de Baugé.

Il en est de même de la buse bondrée et autres oiseaux de proie.

Le pipi rousseline, *Anthus rufescens*, Tem. ; butte de Blou, où il niche à terre.

Le pipi farlouse, *Anthus pratensis*, Bechst. ; butte de Blou, où il niche à terre parmi les bruyères.

La linotte choisit aussi ces lieux solitaires pour y établir son nid ainsi que beaucoup d'autres oiseaux.

Reptiles.

La couleuvre lisse (*Coluber austriacus*, Gmel.) ainsi que la var. B. indiquée dans la *Faune de Maine-et-Loire*; landes de Blou.

Le lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*, Daud.) ainsi que la variété à quatre raies; landes de Blou.

Insectes.

Indépendamment de l'*Astynopus œdylis*, L.. qui vit sur le pin maritime, cette localité recèle sans doute beaucoup d'autres insectes intéressants ; c'est pourquoi il serait bon de la visiter sous ce rapport.

COURLÉON

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE LONGUÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Courléon, située à l'est de ce département, est bornée de ce côté par celui d'Ille-et-Vilaine. Elle est placée au reste entre Parcé, Vernantes et Vernoil-le-Fourrier.

La nature variée du sol et les landes qu'on rencontre dans cette commune sont des conditions heureuses qui promettent aux botanistes des récoltes de plantes abondantes et variées.

Superficie : 1,087 hectares, dont 76 hectares 36 ares en bois.

Population : en 1856, 447 habitants ; en 1861, 447 habitants.

Bureau de poste : Vernantes.

Distances : de Parcé, 6 kil. ; de Vernantes, 7 kil. ; de Vernoil-le-Fourrier, 5 kil. ; de Longué, 20 kil. ; de Baugé, 30 kil. ; d'Angers, 61 kil. ; de Saumur, 24 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etages cénomanien et turonien.* — 2° Terrain tongrien : *Grès.* — 3° Alluvions.

1° et 2° Le terrain crétacé occupe une très-grande partie de cette commune ; mais vers sud-ouest cette formation est recouverte par les grès ; 3° à la jonction de cette commune avec celle de Parcé, les alluvions anciennes se font remarquer.

** Plantes.

LANDES DE COURLÉON (LES PLANTES DE CETTE LOCALITÉ ONT ÉTÉ PLUS PARTICULIÈREMENT OBSERVÉES PAR M. TROUILLARD).

Lycopodium inundatum, L. ; lieux sableux, inondés pendant l'hiver. Eté.
Scirpus cæspitosus, L. ; lieux marécageux. Mai, juin.
Schænus albus, L. ; lieux marécageux. Mai, juin.
Juncus acutiflorus, Ehrhart ; lieux marécageux. Eté.
Triglochin palustre, L. ; lieux marécageux. Eté.
Pinguicula lusitanica, L. ; lieux marécageux. Eté.
Elodes palustris, Spach. ; lieux marécageux. Eté
Veronica scutellata, L. ; lieux marécageux. Eté.
Drosera intermedia, Hayne ; lieux marécageux Eté.
Veronica spicata, L. ; lieux secs, incultes. Eté.
Melissa officinalis, L. ; haies et fossés. Eté.
Centaurea nigra, L. ; lieux incultes, etc. Eté.
Inula salicina, L. ; bord des pâtures, etc. Eté.
Arabis hirsuta, Scop. ; les talus de fossés. Printemps.
Sanguisorba officinalis, L. ; pâturages frais. Eté.
Ornithopus ebracteatus, Brotero ; lieux sablonneux. Eté.
Spergula Morissonii (*Sperg. pendendra*, L., var.). Avril, mai.

Erica tetalix, L., fl. albo, landes humides. Eté.
Spiranthes æstivalis, Richard; les pelouses sèches. Septembre.
Epipactis microphylla, Swartz; lieux couverts, les bois. Eté.

JUMELLES

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE LONGUÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Jumelles est située au nord de Longué, entre cette petite ville et Saint-Philbert-du-Peuple, Mouliherne, la Lande-Chasles et Brion.

Un ruisseau, affluent du Lathan, et prenant sa source dans la forêt de Monnoie située à l'est, traverse cette commune dans la direction du nord au sud et sud-ouest; enfin, la route départementale de Saumur à la Flèche passe par le bourg de Jumelles.

Superficie : 4,750 hectares, dont 9 hectares 91 ares en vignes, et 420 hectares 34 ares en bois.

Population : en 1856, 1,550 habitants; en 1861, 1,570 habitants.

Bureau de poste : Longué.

Distances : de Saint-Philbert-du-Peuple, 7 kil; de Mouliherne, 12 kil.; de la Lande-Chasles, 6 kil.; de Brion, 5 kil.; de Longué, 6 kil.; de Baugé, 13 kil.; d'Angers, 43 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

L'ensemble de cette grande commune présente un terrain assez uniforme dans sa composition que l'on doit rapporter aux alluvions anciennes de la Loire, mais reposant dans certaines parties sur le terrain crétacé.

Sur quelques points, le fer se présente, soit sous forme de fer sulfuré, soit sous celle de fer hydraté. Dans cette dernière circonstance il se montre, tantôt en rognons ou en filons, ou bien sous forme arénacée (1).

** **Plantes.**

Dipsacus pilosus, L. ; haies et fossés, sur la route de Jumelles à Cuon. (M.) Eté.
Campanula patula, L. ; haies et fossés, sur la route de Jumelles à Cuon. (M.) Eté.
Centaurea nigra, L. Var. (*C. decipiens*, Thuil.) ; les prés, les bois. Eté.
Coronilla minima ? L. ; les collines sèches (G. Fl. de M. et L.). Eté.

LA LANDE-CHASLES

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE LONGUÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord de Longué, entre Cuon et Mouliherne, le Guédeniau et Jumelles. Le bourg est placé sur la route de Beaufort à Mouliherne.

Le pin maritime, qui est cultivé sur quelques points, est devenu le sujet de quelques exploitations, par rapport à la résine qu'il fournit.

Cette commune possède un menhir ou peulvan, connu sous le nom de *Pierre-Fitte*. Elle montre des landes vers nord-est, aux environs de la forêt de Monnoie. — Voy. *Forêt de Monnoie.*

Superficie : 488 hectares, dont 1 hectare 90 ares en vignes, et 80 hectares 29 ares en bois.

Population : en 1856, 309 habitants; en 1861, 324 habitants.

Bureau de poste : Longué.

Distances : de Jumelles, 7 kil.; de Cuon, kil. ; du Guédeniau, kil. ; de Longué, 12 kil. ; de Baugé, 10 kil. ; d'Angers, 43 kil.

(1) Dans la commune de la Lande-Chasles, le fer se montre dans des compositions de même nature.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etage cénomanien.* — 2° Terrain tongrien : *Grès.* — 3° Alluvions anciennes.

1°, 2° et 3° Au nord de cette commune, à partir du bourg, se montre le grès, mais reposant sur le terrain crétacé. Le reste de son territoire appartient aux alluvions anciennes.

Le fer sulfuré et le fer hydraté y ont été observés.

Les autres productions naturelles n'ont pas été remarquées.

LONGUÉ

(CHEF-LIEU DE CANTON, ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Longué est située au nord de l'Authion, entre Vivy, Neuillé, Saint-Philbert-du-Peuple, Jumelles, Beaufort et les Rosiers.

Le Lathan coule du nord-est à l'ouest; et le Suseau, autre petite rivière, se dirige dans la direction de l'Authion jusqu'à l'ouest de Longué, où il se réunit au Lathan.

Cette commune est traversée du sud au nord par la route départementale de Saumur à la Flèche; celle qui conduit à Beaufort et plusieurs chemins vicinaux la coupent en différents sens.

Un vaste marais, connu sous le nom de *marais des Montils*, de la contenance de 55 hectares, et situé à l'ouest de Longué, recèle un grand nombre de plantes intéressantes, ainsi que beaucoup d'oiseaux tant sédentaires que de passage (1).

(1) Ces plantes et ces oiseaux étant d'espèces semblables à celles que fournit l'Authion, nous renvoyons le lecteur à l'article qui concerne cette rivière Voyez aussi *Sorges*.

La nature du sol de cette commune est variée ainsi que ses produits. Ceux des vallées sont remarquablement beaux ; mais le terrain sablonneux étant celui qui domine, le seigle entre dans la rotation des cultures.

Superficie : 4,865 hectares, dont 304 hectares 81 ares en vignes, et 68 hectares 47 ares en bois.

Population : en 1856, 4,267 habitants ; en 1861, 4,283 habitants.

Bureau de poste : Longué.

Distances : de Vivy, 9 kil. ; de Neuillé, 7 kil. ; de Saint-Philbert-du-Peuple, 5 kil. 1/2 ; de Jumelles, 7 kil. ; de Beaufort, 12 kil. ; des Rosiers, 10 kil. ; de Baugé, 18 kil. ; d'Angers, 41 kil.

Foires : Le troisième jeudi des mois de juin, août, octobre et décembre.

Marchés : tous les jeudis.

La ville de Longué est le siége de la justice de paix de ce canton, de deux notariats, d'un bureau d'enregistrement, et d'un autre de garantie pour la marque d'or et d'argent.

Elle est la résidence du percepteur pour les communes dont les noms suivent : Longué, Blou, Saint-Philbert-du-Peuple et Jumelles, ainsi que d'une brigade de gendarmerie à cheval. Deux médecins, une sage-femme, un pharmacien et un artiste vétérinaire y ont également leur domicile, de même qu'une compagnie de pompiers.

Longué possède un hôpital desservi par des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, qui se chargent aussi de faire l'école aux petites filles ; et un instituteur communal fait l'école aux jeunes garçons. Les frères des Ecoles chrétiennes y ont en outre un établissement.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etages cénomanien et turonien.* — 2° Alluvions anciennes de la Loire.

1° Le terrain crétacé des étages cénomanien et turonien occupe un espace assez considérable vers est et se joint au terrain de même nature que l'on rencontre à Blou ; 2° Les alluvions anciennes de la Loire, qui recèlent des lignites et du fer sulfuré blanc, ont envahi le reste du sol de cette commune.

** Plantes.

Selinum oreoselinum, L. ; lieux secs et arides. Eté.
Salvia sclarea, L. ; lieux arides, incultes. Eté.
Artemisia campestris, L. ; lieux arides, incultes. Eté.
Astrocarpus purpurascens, Walp. (*Reseda sesamoides*, Dc.) ; lieux arides. Eté.
Lithospermum purpureocœruleum, L. ; haies et buissons, près d'Etiau. Eté.
Bartsia viscosa, L. (*Eufragia viscosa*, Griesb.) ; lieux frais, entre Longué et Etiau. Eté.
Spergula pentendra, L. ; lieux sablonneux, les champs. Avril, mai.
Verbascum lychnitis, L. ; lieux arides stériles. Juillet-septembre.
Helianthemum umbellatum, Mill. ; lieux sablonneux. Eté.
Polychnemum arvense, L. ; lieux sablonneux. Eté.
Lupinus reticulatus, Desv. ; lieux sablonneux, cultivés, les champs de seigle. Eté.
Silene conica, L. ; lieux sablonneux. Eté.
Ornithopus ebracteatus, Brotero ; lieux sablonneux. Eté.
Valerianella olitoria, Mænch. ; champs sablonneux. Mai, juin.
— hamata, Bast. (*V. coronata*, Dc.) Mai, juin.
Erodium cicutarium, Smith. Var. chœrophyllum, et plusieurs autres non moins intéressantes ; lieux incultes. Eté.

Obs. Pour les plantes de marais, voy. *Sorges et l'Authion.*

*** Animaux.

Oiseaux.

Comme nous l'avons déjà dit au chapitre Ier, en parlant des vastes marais des Montils, un grand nombre d'oiseaux, tant sédentaires que de passage, habitent ou fréquentent ce marais.

C'est dans ce lieu qu'un individu isolé de la cigogne noire (*Ciconia nigra*, Belon.) s'est montré en 1830 pour la première fois dans ce département. Il fut atteint dans une aile par quelques grains de plomb, et, pendant un certain nombre de mois, il vécut ainsi blessé dans le jardin de M. le général Delaage.

Depuis cette époque, aucun oiseau de cette espèce n'a été observé dans ce département.

C'est encore sur ce marais, ainsi que sur ceux de l'Authion, que la grande aigrette — qui fait partie de la collection du cabinet d'histoire naturelle d'Angers — s'est montrée pendant les quelques jours qui ont précédé sa mort.

Obs. Les oiseaux de passage allant et venant d'un marais à l'autre, voy. ce que nous avons dit à leur égard aux articles concernant Sorges et l'Authion.

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE, HISTOIRE.

1° Un menhir ou peulvan, connu dans le pays sous la nom de *Pierre-Fite*, existe dans cette commune.

2° La commune de Longué, comme toutes celles qui, dans le voisinage de la Loire, se trouvent placées à un niveau moins élevé que celui des eaux de ce fleuve, a beaucoup souffert de l'inondation de 1856.

Si le désastre occasionné par les eaux envahissantes a été grand, le dévouement aussi s'est montré à la hauteur du danger : chacun l'a dit et nous le répétons.

Nous ne pouvons ici citer le nom de toutes les personnes qui, par un zèle dicté par un sentiment d'humanité qui les honore, se sont empressées de porter des secours. Mais en tête se présente celui de M. le curé de Longué, M. Massonneau. Cet honorable prêtre, dont le courage augmentait en proportion du péril, se portait, le jour comme la nuit, partout où des secours, des consolations étaient à donner, dirigeant les travailleurs et agissant lui-même avec toute l'activité que commandait la circonstance. Tant de dévouement ne pouvait rester inaperçu : toute la population de cette contrée, par un concert unanime de félicitation et de reconnaissance se fit entendre, et bientôt, comme un témoignage de justice et d'admiration, l'étoile de l'honneur est venue se placer et briller sur le cœur de l'honorable M. le curé de Longué.

Sans avoir l'honneur d'être connu de M. le curé de Longué, nous unissons néanmoins notre voix à celles des habitants de cette commune pour applaudir comme eux à la distinction si honorable et si bien méritée qu'a reçue leur vénérable pasteur.

CHAPITRE IV. — INDUSTRIE.

Dans cette commune, le tuffeau est exploité pour pierre de taille. Une tuilerie y est en activité ainsi qu'un four à chaux.

M. Joulain et plusieurs autres personnes élèvent des sangsues, et Mmes Landry et autres personnes dirigent des magnaneries.

Une féculerie, en outre, y est en activité, ainsi qu'une fonderie de cuivre occupant un grand nombre d'ouvriers.

MOULIHERNE

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE LONGUÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GEOGRAPHIQUE.

La commune de Mouliherne est située au sud-est de Baugé, entre le Guédeniau, Linières-Bouton, le Loroux et la Lande-Chasles. La forêt de Monnoie, qui se rattache en partie à cette commune, se trouve placée vers ouest (voy. *Forêt de Monnoie*).

Deux ruisseaux, affluents du Lathan, la traversent du nord au sud. Enfin, la route des Rosiers au Lude la parcourt du sud au nord, en laissant le bourg à l'est.

Cette commune, dont le sol en général est sablonneux, présente aux naturalistes un grand nombre de plantes intéressantes ainsi que des animaux de diverses classes.

Superficie : 4,078 hectares, dont 36 hectares 23 ares en vignes, et 702 hectares 12 ares en bois.

Population : en 1856, 1,976 habitants ; en 1861, 1,986 habitants.

Foires : 24 février, le mardi de la semaine de la Passion, 11 juin, 22 septembre, 12 novembre. — Marché tous les samedis.

Distances du Guédeniau, 6 kil. ; de Linières-Bouton, 5 kil. 1/2 ; du Loroux, 6 kil. ; de la Lande-Chasles, 7 kil. ; de Longué, 14 kil. ; de Baugé, 13 kil. ; d'Angers, 53 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain tongrien : *Grès et calcaire d'eau douce.* — 2° Alluvions de la Loire.

1° et 2° Le grès occupe une assez grande partie de cette commune : le bourg se trouve placé presque au centre de cette forma-

tion. — Le calcaire d'eau douce se montre vers nord-est, où il occupe un espace assez restreint, tandis que les alluvions présentent, particulièrement au sud, un grand développement.

** Plantes.

Geranium robertianum, L. Var. micranthum ; talus de fossés, près le bourg. Mai, juin.
Cardamine impatiens, L.; lieux frais et ombragés. Eté.
Arenaria montana, L.; sur tous les talus de fossés. Mai, juillet.

LANDES DE MOULIHERNE.

Avena pratensis, L. Eté.
— sulcata, Gay. Eté.
Ranunculus tripartitus, Dc. ; les fossés inondés. Eté.
Nardus stricta, L. Mai, juin.
Viola lancifolia, Thore. Eté.
Anthericum planifolium, L. (*Simethis bicolor*, Kunth.) Mai juin.
Leotia phalloidea (champignon) (1); sur des feuilles de chêne en partie décomposées, et que l'on rencontre dans les fossés humides qui bordent la lande. (M.) Mai.

PRAIRIES TOURBEUSES DE LA MÉTAIRIE DES TROIS-CHEMINÉES.

Carex pulicaris, L. Mai, juin.
— stellulata, Goodn. Mai, juin.
— canescens, L. Mai, juin.
— flava, L. Mai, juin.
— panicea, L. Mai, juin.
Schœnus nigricans, L. Mai, juin.
Parnassia palustris, L. Mai, juin.
Eriophorum latifolium, Hoppe. Mai, juin.
Pinguicula lusitanica, L. Tout l'été.
Drosera rotundifolia, L. Tout l'été.
Nardus stricta, L. Mai, juin.
Pedicularis palustris, L. Mai, juin.
— sylvatica, L. Mai, juin.
Trifolium parisiense, Dc. (T. patens, Schreb.) Eté.
Linum catharticum, L. Eté.
Orchis viridis, Swartz. Mai, juin.
— latifolia, L. Mai, juin.
— conopsea, L. Mai, juin.
— laxiflora, Lm. Mai, juin.
Osmunda regalis, L. (fougère.) Eté.

Les autres productions naturelles n'ont pas été reconnues.

(1) Plusieurs exemplaires de ce petit et curieux champignon, que nous avons recueillis dans cette localité il y a déjà plus de trente années, se sont parfaitement conservés dans un bocal rempli d'*acide pyro-ligneux* affaibli par une petite quantité d'eau ordinaire.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

Plusieurs fours à chaux et à briques sont alimentés (pour la chaux) avec le calcaire d'eau douce que fournit la carrière de Rabion, située commune de Méon, tels sont :

1º Le four à chaux de l'Oisellerie, construit en 1770 ;

2º Le four à chaux du Carrefour, construit en 1775 ;

3º Enfin le four à chaux et à briques, établi en 1853.

Dans cette commune, le grès est exploité pour pavés, etc., et il s'y fabrique une grande quantités de sabots qui sont expédiés pour Angers et autres lieux.

SAINT-PHILBERT-DU-PEUPLE

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE LONGUÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Saint-Philbert-du–Peuple est située au nord-est de Longué, entre cette ville, Blou, Vernantes, le Loroux et Jumelles.

Le Lathan et plusieurs ruisseaux, ses affluents, coulent au nord du bourg, dans la direction du nord–est au sud–ouest.

Saint–Philbert est traversé par la route de Longué à Vernantes.

La forêt de Monnoie s'étend jusqu'à cette commune.

Superficie : 1,638 hectares, dont 87 hectares 50 ares en bois.

Population : en 1856, 920 habitants ; en 1861, 871 habitants.

Bureau de poste : Longué.

Distances : de Blou, 3 kil. 3/4 ; de Vernantes, 8 kil. ; du Loroux, 6 kil. ; de Jumelles, 7 kil. ; de Beaufort, 16 kil. ; de Longué, 6 kil. ; de Baugé, 19 kil. ; d'Angers, 47 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* **Composition géologique.**

Alluvions anciennes.

Toute l'étendue de cette commune appartient à cette formation.

** **Plantes.**

Plantago carinata, Schrad. (*P. subulata*, Wulf.) Eté.
Potentilla Vaillantii, Nestl. (*P. splendens*, Ram.) Mai, juin.
Astrocarpus purpurascens, N. A. (*Reseda purpurascens*, L.) ; lieux incultes. Eté.
Papaver argemone, L. ; parmi les blés. Mai, juin.
Osmonda regalis, L. ; lieux frais.

VERNANTES

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE LONGUÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord-est de Longué, entre Vernoil-le-Fourrier, le Loroux, Saint-Philbert-du-Peuple et Blou. Plusieurs ruisseaux, affluents du Lathan, se montrent au nord et à l'ouest de cette commune. La route départementale de Saumur au Lude la traverse dans la direction du sud-ouest au nord-est. Quatre autres routes, venant des communes voisines et autres lieux, arrivent au bourg.

Des sœurs de Saint-Charles donnent des soins aux malades et font l'école aux petites filles. Vernantes est en outre la résidence d'une brigade de gendarmerie à cheval, et celle d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent, savoir : Vernantes, Courléon, Vernoil et Mouliherne.

Superficie : 4,077 hectares, dont 10 hectares 31 ares en vignes, et 472 hectares 8 ares en bois.

Population : en 1856, 2,031 habitants; en 1861, 2,064 habitants.

Bureau de poste : Vernantes.

Distances : de Vernoil-le-Fourrier, 2 kil. ; du Loroux, 4 kil.; de Saint-Philbert-du-Peuple,8 kil. ; de Blou, 9 kil. ; de Longué, 13 k.; de Baugé,25 kil. ; d'Angers, 54 kil.

Foires : le quatrième lundi d'avril et le troisième lundi d'octobre.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain crétacé : *Etages cénomanien et turonien.*

Ces deux formations occupent, à elles seules, toute l'étendue de cette commune; la seconde montre quelques caves où l'on extrait du tuffeau.

** Plantes.

Quercus pubescens, Wild. Printemps.
Neslia paniculata, Desv.; les moissons. Mai, juin.
Convallaria majalis, L. Mai.
Potentilla Vaillantii, Nestl. (*P. splendens*, Ram.) Avril, mai.
Stachys germanica, L. Eté.
Orchis simia, Lam. Juin.
Illecebrum verticillatum, L. ; lieux sablonneux, frais. Eté.
Spergula subulata, Swartz.; lieux sablonneux, frais. Eté.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

Dans la pièce de l'Epinay, près le bourg, un four à chaux a été construit en 1853. Trois fours à chaux et à briques, établis par M. Daghain-Lechat en 1853 (30 mai), sont, comme le précédent, alimentés avec le calcaire d'eau douce de la carrière de Robion, située dans la commune de Méon, et chauffés avec du bois. Vernantes possède en outre une scierie mécanique.

VERNOIL-LE-FOURRIER

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE LONGUÉ.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Vernoil-le-Fourrier est située à l'ouest de Longué, entre la Breille, Courléon, Vernantes et Neuillé.

Le bourg, où viennent aboutir six routes de diverses classes, est on ne peut mieux situé sous ce rapport.

Le château de la Ville-au-Fourrier, qui est situé au nord de cette commune, appartient à l'ancienne famille de Broc qui, en 1565, y reçut Charles IX.

Superficie : 3.628 hectares, dont 5 hectares 35 ares en vignes, et 365 hectares 68 ares en bois.

Population · en 1856, 1,847 habitants; en 1861, 1,920 habitants.

Bureau de poste : Vernantes.

Distances : de la Breille, 5 kil.; de Courléon, 5 kil.; de Vernantes, 2 kil.; de Neuillé, 12 kil.; de Longué, 15 kil.; de Baugé, 25 kil.; d'Angers, 56 kil.

Foires : les troisième jeudi de février, quatrième jeudi de juin, quatrième mercredi de septembre et deuxième lundi de novembre.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* **Composition géologique.**

1° Terrain crétacé : *Etages cénomanien et turonien.* — 2° Terrain tongrien : *Grès et calcaire d'eau douce.*

1° et 2° Ces deux formations se partagent à peu près également toute l'étendue de cette commune. La première, comprenant le terrain crétacé, occupe la partie nord; et la deuxième, qui se rapporte au terrain tongrien, se montre au sud.

Le calcaire d'eau douce se présente sous forme de marne blanche, et est néanmoins employé à faire de la chaux, qui est hydraulique à raison de la quantité d'argile qu'il contient dans sa composition.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

Le tuffeau est exploité sur divers points; et le calcaire d'eau douce est employé à faire de la chaux.

Un four à chaux et à briques, établi en 1846, par MM. Voisin frères, est alimenté, pour la chaux, avec le calcaire d'eau douce, et chauffé avec des bourrées de sapin.

Deux fours à chaux et à briques, établis en 1846, par M. Voisin (Joseph), sont alimentés et chauffés comme le précédent. Ces fours sont situés, non loin du bourg, sur la route de Vernoil-le-Fourrier à Courléon.

Obs. Le calcaire d'eau douce employé à faire cette chaux — connue dans le pays sous le nom de chaux de terre — étant de consistance marneuse, est préalablement coupé par tranches, puis mis à sécher avant d'être placé dans le four.

Vernoil, en outre, possède des pépinières ainsi que plusieurs fabriques de tissus de coton.

CANTON DE NOYANT

GÉNÉRALITÉS

Le canton de Noyant est borné au nord par le département de la Sarthe, à l'est par celui d'Indre et Loire, au sud par le canton nord-est de Saumur et à l'ouest par celui de Baugé.

Le Marcome — petite rivière qui prend naissance sur différents points situés au nord de ce canton, savoir : dans les communes de Denezé, Châlonnes, Chavaignes, Chigné, Broc, etc. — se rend au Loir, dont il est un des affluents, après avoir parcouru une partie du département de la Sarthe.

Plusieurs routes de grande communication traversent ce canton dans diverses directions ; et quelques unes d'entre elles sont entretenues, en guise de macadam, avec de la *croie*, espèce de calcaire coquillier ou falun, plus ou moins répandu dans cette contrée.

Le sol, qui le plus ordinairement est de nature calcaire, donne de bons produits agricoles, et fournit aux naturalistes des plantes et des fossiles intéressants.

DIVISION.

Ce canton se compose des communes ci-après : Auverse, Breil, Broc, Châlonnes-sous-le-Lude, Chavaignes, Chigné, Denezé, Genneteil, Lasse, Linières-Bouton, Meigné, Méon, Noyant, Parcé, la Pellerine. Total, 15 communes.

Superficie : 30,475 hectares.

Population : en 1856, 10,851 habitants ; en 1861, 10,959 habitants.

AUVERSE

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE NOYANT.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune d'Auverse est située au nord-ouest de Noyant, entre cette commune et celles de Denezé, Chavaignes et Lasse.

Elle est traversée de l'est à l'ouest par la route départementale qui de Baugé se rend à Noyant.

La nature du sol de cette commune, en général, appartient au calcaire d'eau douce.

Superficie : 3,071 hectares, dont 22 hectares 55 ares en vignes, et 287 hectares 50 ares en bois.

Population : en 1856, 928 habitants; en 1861, 925 habitants.

Bureau de poste : Noyant.

Foires : le 15 avril, le 15 mai et le 25 novembre.

Distances : de Denezé, 7 kil.; de Chavaignes, 3 kil. 1/4; de Lasse, 3 kil. 1/2; de Noyant, 5 kil.; de Baugé, 12 kil.; d'Angers, 56 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain falunien inférieur ou tongrien : *Calcaire d'eau douce et silex-meulier.* — 2° Terrain falunien supérieur : *Molasse coquillière et falun.*

1° Le calcaire d'eau douce, occupe en quelque sorte toute l'étendue de cette commune; et si le silex meulier, qui se rattache à cette formation, s'y montre avec des fossiles, cependant on ne le rencontre de la sorte que sur quelques points seulement. C'est ainsi, par exemple, qu'on peut l'observer au sud et à une petite distance du bourg, près l'avenue du château du Fresne. Là, le silex meulier recèle, en plus ou moins grande quantité, certaines espèces de mollusques d'eau douce que déjà nous avons indiquées dans la *Paléontologie de Maine et Loire,* telles sont :

Cyclostoma mumia ? Lam.
Melania granulo-costata, Millet.
Potamides terebellatus, Millet.
Dreissena assimilata, Millet.

Cette formation tongrienne termine de ce côté le vaste dépôt auquel elle appartient.

2° La molasse coquillière et le falun (vulgairement de la croie) se montrent entre Auverse et Chavaignes et se rattachent au dépôt de même nature de cette dernière commune.

Obs. Les fossiles de ce calcaire appartenant aux mêmes espèces que celles que l'on rencontre à Chavaignes, voy. *Chavaignes.*

** **Plantes.**

Erysimum orientale, Brown. ; les moissons. Mai-juillet.
Physalis alkekangi, L. ; les vignes, etc. Eté.
Xeranthemum cylindraceum, Smith. ; les vignes, etc. Eté.
Hyppochæris maculata, L. ; landes. Juin-août.
Phytolacca decandra, L. (1); les vignes, les prés. Juin-août.

CHAPITRE III. — AGRICULTURE, INDUSTRIE.

Le domaine de Verneuil ou du Château-Noir, situé dans une lande, aux dépens de laquelle il s'est formé, a été conduit et cultivé dans le principe, comme une ferme modèle, par MM. Dombasles et Buscos.

M. Lachèvre, devenu propriétaire de cet établissement, continua de le faire valoir d'après les mêmes principes.

Enfin, M. Dutot y a établi une manufacture de sucre de betteraves ainsi qu'une distillerie sur une assez grande échelle.

C'est, du reste, une chose digne de remarque et pleine d'intérêt, que celle d'avoir fait surgir d'une rase bruyère, des cultures aussi remarquables que celles que l'on rencontre sur ce domaine.

BREIL (2)

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE NOYANT.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située à l'est et sur la limite de ce département, entre Meigné, Méon, la Pellerine et Parcé.

(1) Cette grande plante vivace, originaire de la Virginie, était autrefois cultivée pour ses fruits, employés alors pour donner de la coulcur au vin. Elle s'est naturalisée sur différents points de ce département. Nous l'avons encore rencontrée à Montreuil-Bellay, etc.

(2) Ne pas confondre cette commune avec celle de La Breille.

Le Lathan—petite rivière qui prend sa source principale à l'étang de Rillé, situé dans le département d'Indre et Loire, et qui fait tourner un grand nombre de moulins — la traverse de l'est à l'ouest.

La route de grande communication de Vernantes à Meigné passe par le bourg de cette commune.

Superficie : 1,508 hectares, dont 9 hectares 62 ares en vignes, et 170 hectares 37 ares en bois.

Population : en 1856, 711 habitants ; en 1861, 695 habitants.

Bureau de poste : Noyant.

Foire : le 9 octobre.

Distances : de Meigné, 4 kil. 1/2 ; de Méon, 4 kil. ; de la Pellerine, 4 kil. ; de Parcé, 4 kil. 1/2 ; de Noyant, 7 kil. ; de Baugé, 24 kil. ; d'Angers, 66 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain falunien inférieur ou tongrien : *Calcaire d'eau douce et grès tertiaire.*

Toute l'étendue de cette commune appartient au terrain tongrien, dont le grès se montre au sud-est.

BROC

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE NOYANT.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord et à l'est, sur les limites de ce département et non loin de Châlonnes-sous-le-Lude.

Le Marcome passe à l'ouest du bourg, qui est traversé par la route de Bourgueil au Lude. Sur cette route, l'on rencontre deux dolmens, un grand et un petit.

Superficie : 2,124 hectares, dont 43 hectares 56 ares en vignes, et 437 hectares 34 ares en bois.

Population : en 1856, 758 habitants; en 1861, 740 habitants.

Bureau de poste : Noyant.

Distances : de Châlonnes-sous-le-Lude, 2 kil. 1/2 ; de Chigné, 6 kil. ; du Lude, 8 kil. ; de Noyant, 11 kil. ; de Baugé, 28 kil. ; d'Angers, 70 kil.

Cette commune est le berceau de l'ancienne et illustre famille de Broc.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES

* Composition géologique.

Terrain falunien inférieur ou tongrien : *Calcaire d'eau douce et silex.*

Ce calcaire et les silex qui appartiennent à cette formation occupent toute la superficie de cette commune, et reposent sur le terrain crétacé, qui se montre à nu à l'est, mais au delà de ce département.

Les silex qui renferment, comme à Auverse, des fossiles d'eau douce, varient dans leur contexture : les uns sont blancs, à cassure grenue ; d'autres sont compactes, foncés en couleur ou semi-translucides, et quelques dépôts recèlent du quartz arénacé blanc.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

Un four à chaux situé au pâtis de la Croix-Blanche, et construit en 1847, est alimenté avec le calcaire d'eau douce et chauffé avec du charbon de terre.

CHALONNES-SOUS-LE-LUDE

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE NOYANT.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord et sur la limite est de ce département, entre Broc, Chigné et Denezé. Le bourg, placé à une cer-

taine distance, entre deux ruisseaux, affluents de la Marcome, est traversé par la route de Bourgueil au Lude.

Cette commune possède un peulvan et présente à l'ouest un massif de bois assez considérable, nommé *Bois de Bareil*.

Superficie : 1,649 hectares, dont 19 hectares 63 ares en vignes, et 304 hectares 63 ares en bois.

Population : en 1856, 400 habitants; en 1861, 369 habitants.

Bureau de poste : Noyant.

Distances : de Broc, 2 kil. 1/2 ; de Chigné, 8 kil. ; de Denezé, 5 k.; de Noyant, 9 kil. ; de Baugé, 26 kil. ; d'Angers, 66 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain falunien inférieur ou tongrien : *Calcaire d'eau douce et silex.*

1° Le calcaire d'eau douce et les silex de même formation qu'il recèle occupent, en quelque sorte, toute l'étendue de cette commune, et dans des conditions semblables à celles qui se rattachent au calcaire de la commune de Broc, dont il n'est, au reste, que la continuation.

Les autres productions naturelles n'ont pas été observées.

CHAVAIGNES

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE NOYANT.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Chavaignes est située au nord-ouest de Noyant, entre celles de Lasse, Auverse, Denezé, Chigné et Genneteil.

Le Couasnon prend naissance dans cette commune, et s'y montre en un filet d'eau qui passe au sud du bourg.

Superficie : 742 hectares, dont 13 hectares en vignes, et 22 hectares 89 ares en bois.

Population : en 1856, 307 habitants ; en 1861, 314 habitants.

Bureau de poste : Noyant.

Distances : de Lasse, 3 kil. ; d'Auverse, 4 kil. ; de Denezé, 8 kil. ; de Chigné, 7 kil. ; de Genneteil, 3 kil. ; de Noyant, 9 kil. ; de Baugé, 12 kil. ; d'Angers, 55 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain falunien inférieur ou tongrien : *Calcaire d'eau douce et silex.* — 2° Terrain falunien supérieur ou falunien proprement dit : *Falun.*

1° La majeure partie du sol de cette commune appartient au calcaire d'eau douce, ainsi que les silex qui font partie de cette formation ; 2° le terrain falunien n'occupe, au bourg, et à l'est de celui-ci, qu'un espace assez restreint.

Les fossiles que fournit ce dernier dépôt appartiennent aux espèces suivantes (1) :

Mollusques acéphales.

Pecten solarium, Lamk.
Pecten.....
Pecten.....

Mollusques bryozoaires.

Eschara monilifera, Edwards.
Tilesia expensa, Millet.
Escharina obliquata, Millet.
Retepora frustulata, Defr.
Keratophytes gorgonioides, Mill.
Ceriopora microstoma, Millet.
Polytrema accumulata, Millet.

Echinodermes.

Arbacia monilis, Agass.

Polypiers.

Cryptangia intermedia ? D'Orb.
— parasita, Edw.
Madrepora polymorpha, Millet.

(1) Dans cette commune les fossiles sont dans un état parfait de conservation ; et les espèces signées de notre nom sont décrites avec les fossiles de Genneteil.

CHIGNÉ

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE NOYANT)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord de Noyant, sur les confins de ce département, entre Genneteil, Châlonnes et Chavaignes.

Un ruisseau, affluent du Loir, passe à l'est du bourg, qui est traversé par la route des Rosiers au Lude.

Près de cette route, l'on trouve un peulvan de deux mètres environ d'élevation. Ce monolithe est placé non loin du château de Lorière, mais bien sur la commune de Chigné.

Enfin, des landes et des bois occupent une grande étendue de terrain.

Superficie : 2,522 hectares, dont 20 hectares 54 ares en vignes, et 204 hectares 80 ares en bois.

Population : en 1856, 662 habitants; en 1861, 718 habitants.

Bureau de poste : Noyant.

Distances : de Genneteil, 3 kil.; du Lude, 9 kil. 1/2; de Broc, 6 k.; de Châlonnes, kil. ; de Chavaignes, 7 kil. 1/2 ; de Noyant, 11 kil. ; de Baugé, 20 kil. ; d'Angers, 60 kil.

Cette commune est en outre la résidence d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent, savoir : Chigné, Châlonnes, Chavaignes, Broc, Denezé, Genneteil et Lasse.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain falunien inférieur ou tongrien : *Calcaire d'eau douce et silex.*

Toute l'étendue de cette commune appartient à cette formation; et le calcaire d'eau douce, comme dans celles qui l'environnent, recèle des silex de différentes teintes. — Voy. *Broc*, *Chalonnes*, *Chavaignes*, etc.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

Les deux fours à chaux de la Bausseraye, établis dans la pièce du Bournais en 1844, par M. Leroy, et un troisième, construit sur le même lieu par le même propriétaire, sont alimentés avec le calcaire d'eau douce, et chauffés au charbon de terre.

DENEZÉ ou DENEZÉ-SOUS-LE-LUDE

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE NOYANT.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord-est de celle de Noyant, entre cette dernière et celles de Châlonnes-sous-le-Lude et Auverse.

Un ruisseau, affluent de la Marcome, venant de Noyant et faisant tourner plusieurs moulins, passe à l'est du bourg, tandis qu'à l'ouest se présente la route départementale de Saumur au Lude.

Au mois d'août 1859, en faisant des réparations à l'église, des peintures murales furent remarquées sous le badigeonnage qui recouvrait les murs intérieurs de cette église. Trois couches de cet enduit ont fait reconnaître aussi que chacune d'elles recouvrait des scènes différentes.

Superficie : 1,501 hectares, dont 21 hectares 52 ares en vignes, et 103 hectares 58 ares en bois.

Population : en 1856, 651 habitants ; en 1861, 619 habitants.

Bureau de poste : Noyant.

Foire : le 24 juin.

Distances : de Chalonnes-sous-le-Lude, 5 kil. ; d'Auverse, 7 kil. ; de Meigné, 6 kil. ; de Chavaignes, 8 kil. ; de Noyant, 6 kil. ; de Baugé, 17 kil. ; d'Angers, 38 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain falunien inférieur ou tongrien : *Calcaire d'eau douce et silex.* — 2° Terrain falunien supérieur ou falunien proprement dit : *Falun.*

1° et 2° Le calcaire d'eau douce et les silex de cette formation occuperaient en quelque sorte toute l'étendue de cette commune, si plusieurs dépôts de falun n'en prenaient une fraction. Ce falun, au reste, se montre sur plusieurs points, savoir : 1° à la Maison-Rouge, ferme située au sud de Genneteil et du château de Breil-de-Foin, dont elle est une dépendance ; 2° entre le bourg de Denezé et celui de Noyant, où il forme, et surtout autour de ce dernier bourg, un dépôt assez considérable.

Quant aux fossiles du falun et plus particulièrement du dépôt de la Maison-Rouge, ils se rapportent aux espèces que l'on rencontre dans la commune de Genneteil.

** Plantes.

Myagrum perfoliatum, L. les champs. Mai, juin.
Neslia paniculata, Desv. ; les champs. Mai-juillet.
Stellera passerina, L. (*Passerina annua*, Wiks.); les champs. Juillet-septembre.
Chlora perfoliata, L. ; lieux incultes. Eté.
Iberis amara, L. ; les champs cultivés. Juin-août.
Anthyllis vulneraria, L. ; lieux incultes. Eté.
Ophrys aranifera, Sm. ; lieux incultes. Mai.

PRÉS MARÉCAGEUX OU TOURBEUX AU NORD DE DENEZÉ.

Lotus siliquosus, L. (*Tetragonolobus siliquosus*, Roth.) Mai-juillet.
Parnassia palustris, L. Juin, juillet.
Pinguicula vulgaris, L. Mai-juillet.
Triglochin palustre, L. Juin-août.
Schænus nigricans, L. Mai, juillet.
Carex distans, L. Mai, juin.
Inula salicina, L. ; talus d'un fossé. Juin, août.
Eriophorum latifolium, Hoppe. Avril-juin.

*** Animaux.

Parmi les animaux, nous mentionnerons plus particulièrement la couleuvre viperine (*Coluber viperinus*, Latr.), var. à ventre d'un bleu-ciel pâle, et ayant toutes les taches moins prononcées que dans le type de l'espèce.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

En 1824, M. Paul Giraudeau fit construire un four à chaux, alimenté avec le calcaire d'eau douce, et maintenant en non activité. En 1843, M. Labbé fit construire un four à chaux dans la pièce de la Perrière. Ce four, alimenté avec le calcaire d'eau douce, donne une chaux que l'on dit être hydraulique.

GENNETEIL

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE NOYANT.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Genneteil, bornée au nord par le département de la Sarthe, est située entre Chigné, Chavaignes et Volandry.

Un ruisseau, à l'ouest du bourg et alimenté par trois étangs, dirige ses eaux du sud au nord, jusqu'à la petite rivière des Cartes, qui passe à Volandry, etc., et dont il est un des affluents. Deux autres étangs, l'un au sud, l'autre au nord, ainsi que des bois, se montrent aux environs de l'ancien château de Breil-de-Foin.

Superficie : 3,595 hectares, dont 27 hectares 71 ares en vignes, et 237 hectares 90 ares en bois.

Population : en 1856, 851 habitants; en 1861, 820 habitants.

Bureau de poste : Noyant.

Distances : de Chigné, 3 kil. ; de Chavaignes, 7 kil. 1/2; de Pontigné, 11 kil. ; de Volandry, 9 kil. ; de Noyant, 13 kil. ; de Baugé, 14 kil.; d'Angers, 54 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain falunien inférieur ou tongrien : *Calcaire d'eau douce.* — 2° Terrain falunien supérieur ou falunien proprement dit : *Falun.*

1° et 2° La majeure partie de cette commune appartient au calcaire d'eau douce; l'autre portion, qui se rapporte au falun, se

présente sur les dépendances du château de Breil-de-Foin, où plusieurs falunières ont été creusées. Au nombre de ces falunières, il en est une, peu étendue, mais dont le falun, au lieu d'être blanc, présente une teinte rougeâtre, qui s'est communiquée aux fossiles qu'elle recèle.

Ce dépôt de calcaire tertiaire marin — que déjà nous avons indiqué dans la *Paléontologie de Maine et Loire*, et qui vient encore d'être exploré par MM. les abbés Beaudouin et Bardin, M. le docteur Chevalier, ainsi que MM. L. Le Gris et d'Andigné — renferme un assez grand nombre de fossiles, dont certaines espèces se retrouvent, soit dans les falunières de la Touraine, soit dans celles de Dax, etc.

Voici, du reste, la liste des espèces qui ont été rencontrées jusqu'à ce jour, et à laquelle nous joignons la description que nous avons faite des espèces nouvelles.

FOSSILES DU CALCAIRE TERTIAIRE MARIN DE GENNETEIL.

Classe des mollusques gasteropodes.

Serpula dentifera ? Lam.
Auricula oblonga, Desh.; deux plis à la columelle.
— ovicula, Millet (1).
Melania strigosa, Millet (2).
— elongata, Millet (3).
Rissoina cambessedesii, Payr. (*Melania nitida*, Lam.)
Turritella varians, Millet (4).
Vermetus.
Sigaretus lepidus, Millet (5).
Ringicula buccinea, Desh. var. minor (6).
Natica epiglottina, Lam.

(1) Cette espèce, un peu moins grande que la précédente, à laquelle elle ressemble beaucoup, s'en distingue surtout par ses trois plis à la columelle. Longueur : 8 à 10 millimètres.

(2) Coq. allongée, garnie, sur chaque tour de spire, de petites côtes peu saillantes, s'étendant d'une suture à l'autre. Longueur : 14 à 16 millimètres; diamètre : 4 à 5 millimètres.

(3) Coq. allongée, ayant chaque tour de spire couvert de petites côtes légèrement arquées. Suture couverte par un petit bourrelet formé de costules ou côtes raccourcies, faisant suite aux petites côtes indiquées précédemment. Longueur : 22 à 25 millimètres; diamètre : 4 à 5 millimètres.

(4) Cette espèce, qui est assez variable dans sa forme, présente ordinairement trois carènes sur chaque tour de spire, caractère qui la rapproche beaucoup du ***Turbo triplicatus,*** Brochii. Longueur : 3 à 4 centimètres.

(5) Coq. déprimée, subauriforme et comme orbiculaire, couverte de stries fines, croisées par des stries d'accroissement plus prononcées. Près du bord columellaire on voit une fente ou dépression ombilicale peu profonde. Longueur : 1 centimètre et demi à 2 centimètres. Elle est tout à fait distincte du *Sigaretus haliotideus*, Lam.

(6) Cette variété, qui est toujours petite, remplace, dans cette localité, le type de l'espèce qui atteint près du double de grandeur.

Natica acuta, Desh.
— operta, Mill. (1).
Nerita funata, Duj.
Solarium planorbillus, Duj. Très petite espèce.
Terebra.
Phasianella insolita, Millet (2).
Cypræa lincoides, Al. Brong.
— vicinalis, Millet (3).
— atomaria ? Gmel., Grat.
— avellana, Sow.
Erato subcypræola, d'Orb.; var. minuta, Millet (4).
Oliva clavula, Lam., Grat.
Ancyllaria bisulcata, Millet (5).
Voluta Lamberti, Sow. var. major; Grat., pl. XI, f. 3.
Conus mercati, Brocchii.
— diversiformis, Desh.
— deperdita, Lam.
Fusus cælatus, Grat., pl. III, f. 26.
— quinquedentatus, Grat., pl. III, f. 24.
— omphale, Millet (6).
Turbinella.
Pyrula spirillus, Lam., var. muticâ (7).
— perlata, Millet (8).
— alligata, Millet (9).
— melongenoides, Millet (10).

(1) Cette espèce a beaucoup d'analogie avec le *N. glaucinoides*, Desh., dont elle n'est peut-être qu'une variété à spire non détachée, et dont l'ombilic est complétement clos par un tubercule arrondi, saillant.

(2) De forme allongée, pyramidale ; à tours de spire bombés, couverts de *stries rapprochées, saillantes*; cette particularité a motivé le nom d'*insolita*, que nous lui avons donné. Longueur : 2 centimètres.

(3) Très-rapprochée pour la forme du *C. amygdalum*, Brochii, mais elle est plus raccourcie.

(4) Ressemble beaucoup au type de l'espèce, mais de moitié plus petite.

(5) Coq. ovale-oblongue, atténuée à ses extrémités, lisse, brillante, marquée de deux sillons profonds, obliques, situés à l'extrémité antérieure du bord columellaire. De la callosité qui recouvre le bord gauche part une petite banderolle, large de 2 millimètres, qui se rend au bord droit en contournant obliquement la coquille. Elle atteint jusqu'à 4 centimètres et demi de longueur.

(6) Coq. allongée, fusiforme, composée de sept à huit tours de spire, le dernier terminé en une longue queue; tous garnis de côtes saillantes, couvertes, comme tout le reste de la coquille, de stries élevées, alternant en grosseur. Cette coquille atteint 6 centimètres et demi de longueur, et 2 centimètres et plus de diamètre.

(7) Grande coquille, atteignant 9 à 10 centimètres de longueur, globiforme et terminée par une longue queue; mais celle qui nous occupe n'en est qu'une variété à pointes émoussées.

(8) Coq. oblongue, à canal allongé et couvert de stries fines ainsi que les tours de spires, qui sont en outre garnis, chacun d'un ou deux rangs de perles rapprochées les unes des autres. Longueur : 5 centimètres environ.

(9) Coq. de la forme et de la taille du *Pyrula condita, var. ventricosa*, Grat., pl. XI, fig. 9, mais bien différente au reste. Spire à peine saillante, enveloppée par le dernier tour qui est pyriforme, très-ample et couvert par des cercles rapprochés entre eux, saillants, arrondis et croisés par des stries légères d'accroissements, l'intervalle qui les sépare présente une ou plusieurs stries peu prononcées. Longueur : 6 centimètres et demi; diamètre : 4 centimètres.

(10) Cette grande espèce de pyrule, qui parvient à plus de 13 centimètres de hauteur et 8 centimètres de diamètre, est assez variable dans sa forme, ainsi que par sa taille. Elle présente ordinairement deux rangs de gros tubercules, en forme de cornes, l'un au bas, l'autre sur la partie supérieure du dernier tour de spire;

Pyrula denudata, Millet (1).
Murex varicocrispus, Millet (2).
— asperimus, Lam.
— subcontabulatus, Millet (3).
— alternatus, Millet (4).
— asperinus, Lam. (5).
Cerithium bidentatum, Grat.
— baccatum, Defr.
Cerithium papaveraceum, Bast., Grat.
— ampullosum, Al. Brong.
— nodiferum ? Desh. (6).
Nassa semistriata, Borson.
— variabilis, Bellardi.
Buccinum uniplicatum, Mill. (7).
Collombella picturata, Millet (8).

ce dernier rang quelquefois n'est composé que de deux ou trois tubercules, les autres se trouvant plus ou moins effacés. Elle se rapproche beaucoup du *Pyrula melongena*, Lam.; mais sa spire, plus courte et les tubercules non acérés dont elle est ornée, la distingueront facilement, si ce n'est à la rigueur comme espèce, du moins comme une variété bien prononcée.

(1) Cette pyrule de grande taille, 12 centimètres de hauteur, sur 7 centimètres de diamètre, est couverte de stries d'accroissement plus ou moins saillantes et plus ou moins espacées entre elles. Ces stries, qui sont finement ondulées, paraissent ainsi, à raison d'autres stries qui les croisent sur les parties supérieures et inférieures de la coquille; il n'en est pas ainsi sur la partie moyenne ou intermédiaire qui ne montre que des stries d'accroissement. C'est du reste une belle espèce, à forme très-bombée.

(2) Coq. de forme ovalaire, ventrue, composée de sept à huit tours de spire, garnis de varices un peu arquées, très-saillantes, couvertes de stries transversales, crêpues et comme festonnées d'un côté. Ces stries, inégales en grosseur, sont tellement rapprochées les unes des autres, qu'elles semblent se toucher. Ouverture ovale ou presque ronde, terminée par un canal peu allongé, légèrement arqué et peu ouvert. Longueur : 5 à 6 centimètres ; diamètre : 3 centimètres et demi.

(3) Coq. de 2 centimètres et plus de longueur, ventrues, comme triangulaires, à raison des trois varices lamellaires, formant chacune une crête aiguë sur les tours de spire, mais des plus saillantes sur le dernier tour. Ouverture ovale, terminée par un canal presque droit, garni intérieurement, sur le bord droit, de trois petites dents, chez les individus complets.

(4) Coq. subfusiforme, marquée de côtes épaisses, striées transversalement. Ces côtes, sur le dernier tour de spire, sont transformées en varices, fortement sillonnées et au nombre de trois, et l'intervalle qui les sépare porte un gros tubercule arrondi et sillonné. Ouverture en ovale pointu, terminée par un canal assez court, ouvert et presque droit, portant sur le bord droit intérieur un rang de sept petites dents arrondies. Longueur : de 24 à 25 millimètres; diamètre : 15 millimètres.

(5) Un fragment seulement, et qui semble appartenir à cette grande espèce.

(6) Bien que de taille inférieure au *Cerithium nodiferum*, Desh., pl. XLI, fig. F, notre coq. semble se rapprocher beaucoup de cette espèce; mais le seul échantillon que nous possédons étant dans un mauvais état de conservation, nous pensons qu'il est prudent, avant d'admettre définitivement cette espèce, qu'elle se présente de nouveau et avec des caractères tellement bien prononcés, qu'il ne puisse rester aucun doute sur son identité.

(7) Coq. allongée, munie d'un pli oblique sur la columelle; bord droit sillonné intérieurement. Longueur : 15 à 16 millimètres.

(8) Coq. peu allongée, sans côtes, légèrement déprimée sur le dernier tour de spire, présentant des exemplaires couverts de bandelettes longitudinales rouges ou rougeâtres, plus ou moins apparentes, disposées en ondulations. Longueur : 15 à 18 millimètres.

Caliptræa mamillaris, Mill. (1).
— deformis, Lam.
Fissurella labiatoides, Mill. (2).
Dentalium brevifissum, Desh.
— turinicum, Lam.

Classe des lamellibranches.

Pholas fragilis, Millet (3).
Mactra triangularis, Brocchii.
Corbula striata, Lam.
Tellina rostrata, Lam.
— ovalis, Millet (4).
— elegans, Desh.
— jucunda, Millet (5).
Lucina columbellata, Lam.
— saxorum? Lam.
Crassatella concentrica, Duj.
— — var.
Astarte rustica, Millet (6).
Cytherea splendida, Millet (7).
— ericinoides, Lam. (8).
— multilamella, Lam.
— striatellata, Millet (9).
Venus casinoides, Lam.; Bast., pl. VI, f. 11.
— pallasiana, Millet (10).
Cardium simile, Millet (11).
Cardita affinis, Duj.

(1) Coq. mince, presque lisse, orbiculaire, clypeiforme et bombée en-dessus, terminée au sommet par un petit mamelon. Elle varie pour la taille.

(2) Coq. ovale, très-bombée en dessus, couverte de stries saillantes, arrondies, très-rapprochées les unes des autres, croisées par des stries plus fines, également très-serrées. Le trou, un peu allongé, est garni intérieurement d'un petit bourrelet aplati et un peu échancré à l'une de ses extrémités. Longueur de l'ouverture de la coq. : 18 à 20 millimètres.

(3) Petite coq. oblongue, mince, fragile, couverte de fines stries longitudinales, croisées par des stries transversales plus fines encore. Longueur : 12 millimètres. Il est à penser que l'exemplaire qui nous a fourni cette mesure n'était pas arrivé à tout son développement.

(4) Coq. ovale, couverte de très-petits sillons croisés par de très-petites stries saillantes. Ces sillons sont séparés les uns des autres par un mince filet saillant. Longueur ; 35 millimètres ; diamètre : 25 millimètres.

(5) Coq. transverse, oblongue, brillante, lisse ou à peine marquée de stries d'accroissement. Côté antérieur légèrement strié, marqué d'un pli atténué en pointe courte. Longueur : 16 à 18 millimètres; diamètre : 15 à 18 millimètres.

(6) Coq. à peine bombée vers les crochets, comme triangulaire, mais arquée dans son bord inférieur, qui est entier intérieurement. Le dessus est couvert de côtes concentriques, irrégulières et plus ou moins aplaties. Diamètre : 15 à 18 millimètres.

(7) Coq. ovalaire, transverse, brillante, lisse et seulement marquée de stries d'accroissement d'autant plus apparentes, que la coquille acquiert tout son développement. Elle atteint dans sa longueur jusqu'à 5 centimètres.

(8) Grande coq. transverse, épaisse, couverte de sillons transversaux obtus. Longueur 5 à 6 centimètres, sur 4 à 5 de hauteur. Elle a pour analogue le *C. cedonulli*, de la mer des Indes.

(9) Coq. suborbiculaire, couverte de stries arrondies, saillantes et tellement rapprochées les unes des autres qu'elles semblent se toucher. 18 à 20 millimètres dans le plus grand diamètre.

(10) Par sa forme et son aspect, cette coq. ressemble beaucoup à la *Venus casinoides*, Lam., étant comme elle couverte de lames concentriques, mais celles-ci, moins épaisses et en plus grand nombre (10 à 12), sont beaucoup plus rapprochées les unes des autres. Hauteur : 2 centimètres, sur 2 centimètres 1/2 de largeur.

(11) Coq. mince, globiforme, marquée de seize à dix-sept côtes verticales, ar-

Cardita senilis, d'Orb.
Arca turonica, Duj.
— biangulina, d'Orb.
— barbatuloides, Millet (1)
— lepida, Millet (2).
Pectunculus orbiculoides, Millet (3).
Chama gryphina, Lam.
Cleidothærus falunierorum, Millet (4).
Pecten solarium, Lam.
— turgidulus, Millet (5).
— parabilis, Millet (6).
— auritissimus, Millet (7).
— costellinatus, Millet (8).
Spondylus Deshayesi, Michellotti.

rondies et garnies chacune de deux ou trois papilles subtubuleuses vers le bord inférieur et assez éloignées les unes des autres. L'intervalle qui sépare chacune des côtes est garni de stries fines, saillantes et contiguës. Hauteur : 15 millimètres; diamètre : 16 à 18 millimètres. Elle a de grands rapports avec le *C. echinatum*, Lin.

(1) Cette coq. diffère de l'*A. barbata*, Lam. en ce qu'elle est plus étroite, que le sinus du bord inférieur est mieux indiqué et le développement de l'une de ses extrémités moins prononcé. Au reste, elle varie tellement qu'il est rare de rencontrer deux coq. qui se ressemblent. Longueur : 20 à 25 millimètres.

(2) Coq. de forme rhomboïdale, très-bombée, couverte de fines stries rapprochées. Ces stries sont coupées transversalement par cinq ou six sillons, qui indiquent autant de bandes d'accroissement. Longueur : 15 à 18 millimètres; hauteur : 10 à 11 millimètres.

(3) Coq. comme orbiculaire, présentant des bandes d'accroissement peu marquées et des stries verticales qui ne peuvent être aperçues qu'à l'aide d'une forte loupe. La lunule est cordiforme. Cette coq. parvient jusqu'à 6 centimètres de diamètre.

(4) Coq. inéquivalve, épaisse, adhérente; valve inférieure très-élevée dans l'un de ses bords, lequel est fortement ridé par des stries d'accroissement. Valve supérieure aplatie, ovalaire, un peu convexe en dessus et couverte de rugosités qui lui donnent l'aspect d'une valve supérieure de *Chama*. Longueur de la valve inférieure : 30 millimètres; diamètre : 25 millimètres. Tr. r. On connaît une espèce vivante de la mer des Indes.

(5) Coq. comme obiculaire, ayant chaque valve également bombée, portant seize à dix-huit côtes couvertes de petites écailles granuleuses, qui se recouvrent successivement, et l'intervalle qui les sépare montre une rangée d'écailles semblables. 32 à 34 millimètres de diamètre.

Cette espèce fournit une variété dont les petites écailles sont lamellaires.

(6) Petite espèce, quasi orbiculaire, légèrement bombée, couverte de vingt-deux à vingt-quatre côtes, légèrement revêtues de stries plus ou moins lamelliformes, mais souvent effacées, de même que l'intervalle qui les sépare. Elle attein rarement 19 à 20 millimètres de diamètre.

(7) Coq. comme orbiculaire, un peu aplatie, portant de vingt à vingt et une côtes arrondies, couvertes, ainsi que l'intervalle qui les sépare, de stries transversales légèrement lamellaires, mieux prononcés sur les côtes. L'oreille de la valve supérieure, très-allongée, fait la moitié du diamètre de la coq. Elle est marquée de quatre à cinq petites côtes longitudinales, couvertes en partie par de petites écailles noduleuses. Diamètre : 25 millimètres.

(8) Coq. en ovale allongé, couverte d'une multitude de stries fines, arrondies et comme filiformes, rarement couvertes de petites écailles; ces stries deviennent bifides en prenant de l'accroissement; l'intervalle qui les sépare porte une strie plus fine encore. Très-variable dans ses dimensions. Longueur : de 2 à 6 centimètres; diamètre : de 1 1/2 à 5 centimètres.

Ostrea crassissima, Lam.
— sacellus, Duj.
— affinis, Millet (1).
Anomia varians, Millet (2).

Classe des mollusques bryozoaires.

Cupularia Cuvieri, d'Orb.
— distincta, Millet (3).
Vincularia.
Eschara monilifera, Edw.
— sedwichii, Edw.
Tilesia expensa, Millet (4).
Hornera ramosula, Millet (5).
Escharina obliquata, Millet (6).
Retepora frustulata, Def.
Retepora flabelliformis, Mich.
Ceratophytes gorgonioides, Millet (7).
Ceriopora intricata, d'Orb.
— microstoma, Millet (8).
Polytrema amorpha, Millet (9).
Nullipora.

Animaux rayonnés.

Balanus (10).
Arbacia monilis, Agass.

Classe des polypiers.

Cryptangia parasita, Edw.
— stellatissima, Millet (11).
Dendrophyllia amica, Edw.

(1) Valve inférieure ovale aiguë, un peu arquée d'un côté et marquée de plis couverts de stries ondulées, écailleuses. Ces plis se terminent en une dentelure ondulée, dont une se prolonge ordinairement en une espèce de bec. Longueur : 25 à 28 millimètres ; diamètre : 20 millimètres. Valve supérieure aplatie, lisse, mais couverte de stries non concentriques d'accroissement. Cette espèce, qui varie dans sa forme, a quelque rapport avec l'*O. flabellula*, Lam.

(2) Autant d'individus, autant de variétés. Il en est d'orbiculaires et plus ou moins aplaties; d'autres sont concaves, trianguliformes, en cabochons, etc., etc. Jusqu'à 5 centimètres de diamètre.

(3) Plus ou moins conique et à peine cupuliforme. La partie concave couverte de rayons divergents, et celle qui est conique présente des pores se touchant, régulièrement superposés par rangées circulaires. Diamètre : 8 à 10 millimètres.

(4) Expansion plus ou moins foliacée, couverte de très-petits points granuleux.

(5) Polypier dendroïde, à rameaux minces (1 à 2 millimètres), plus ou moins comprimés et comme dichotomes.

(6) Expansion tubulaire, couverte de petits pores comme alvéolaires, contigus et rangés par lignes qui se croisent obliquement.

(7) Cératophyte présentant l'aspect d'une gorgone.

(8) Polypier à rameaux branchus, couvert de très-petits pores dont l'ouverture ne peut être vue qu'à l'aide d'une très-forte loupe.

(9) Masse informe, formée de couches plus ou moins bien indiquées, dont les pores sont extrêmement petits. Ces masses sont ordinairement percées de trous arrondis, lisses et comme fistuleux, qui ont dû servir à loger quelques animaux vermiformes.

(10) Cette petite balane, de la grosseur du bout du doigt, a cela de particulier, que la partie inférieure, celle sur laquelle elle repose, montre plusieurs zônes.

(11) Corps plus ou moins allongé, couvert d'étoiles nombreuses, assez rapprochées les unes des autres, et dont le diamètre peut atteindre au plus 2 millimètres.

Dendrophyllia gemmata, Millet (1).
— cariophyllata, Millet (2)

Madrepora polymorpha, Millet (3).

Obs. Des fragments indéterminables indiquent d'autres espèces de mollusques ; une portion de mâchoire de poisson avec ses dents, de notre collection, pourra peut-être servir à préciser le genre auquel elle peut se rapporter.

** Plantes.

Lupinus reticulatus, Desv. ; champs cultivés. (M.) Eté.
Thymus acinos, L. ; champs cultivés. Mai-juillet.
Nigella arvensis, L. ; champs cultivés. Mai-juillet.
Stellera passerina, L. Eté.
Specularia hybrida, Dc. Mai-juillet.
Asperula cynanchica, L. ; lieux incultes. Eté.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

En 1848, M. Boissimond fit construire un four à chaux dans la lande de la Croix ; ce four est alimenté avec le calcaire d'eau douce.

Les produits du four à chaux de Parnay, construit en 1848, sont tous employés par le propriétaire.

LASSE

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE NOYANT.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située à l'est de Baugé, entre Chavaignes, Auverse, Pontigné et la forêt de Chandelais. Un ruisseau, affluent

(1) Corps dendroïde, plus ou moins allongé, d'où partent plusieurs protubérances plus ou moins saillantes terminées en étoiles informes.

(2) Corps dendroïde, strié, plus ou moins branchu, variable en grosseur et en longueur ; quelquefois obconique, mais toujours terminé par une étoile rentrée, fonguiforme.

(3) Corps polymorphe, ne présentant aucun caractère assez prononcé pour pouvoir le rapporter à aucune espèce ni en constituer une nouvelle.

du Couasnon et venant de Chavaignes, la traverse de l'est à l'ouest (1) ; enfin la route de Baugé à Tours passe au sud du bourg.

Superficie : 2,896 hectares, dont 39 hectares en vignes, et 262 hectares 8 ares en bois.

Population : en 1856, 771 habitants ; en 1861, 796 habitants.

Bureau de poste : Noyant.

Distances : de Chavaignes, 3 kil. ; d'Auverse, 4 kil. ; de Pontigné, 4 kil. 1/2 ; de Noyant, 10 kil. ; de Baugé, 10 kil. ; d'Angers, 50 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain falunien inférieur ou tongrien : *Calcaire d'eau douce.* — 2° Terrain falunien supérieur ou falunien proprement dit : *Falun.*

1° et 2° Toute l'étendue de cette commune appartiendrait au calcaire d'eau douce, si quelques lambeaux du calcaire tertiaire marin, qui se montrent au Grand-Trouvé — ferme située entre Lasse et Pontigné — n'en occupaient quelques points.

Ce dernier calcaire, qui renferme plusieurs fossiles, tels que pecten, ostræa, etc., est en quelque sorte formé de la réunion de diverses espèces de molluques bryozoaires et de leurs débris, comme à Chavaignes, etc.

** Plantes.

Cardamine dentata. Schult. (*C. pratensis*, *var.* b.) ; fleurs blanches. Mars-mai.
Avena sulcata, Gay. ; bois du Bouchet. (A. B.) Mai, juin.
— pubescens, L. ; lieux herbeux, secs. Mai, juin.
Medicago ambigua, Jord. (M. marginata et M. orbicularis, Auct.) Eté.
Anthyllis vulneraria, L. ; collines sèches. Eté.
Adonis flammea, Jacq. ; les champs (A. B.) ; fleurs d'un rouge vif. Juin-août.
— æstivalis, L. ; les champs (A. B.) ; fleurs d'un rouge clair. Mai-juillet.

(1) Ce ruisseau fait tourner un moulin — le moulin de Lasse — situé, à la chute d'eau d'un étang, entre la butte Pontbreau et Villiers.

Adonis autumnalis, L.; les moissons (A. B.); fleurs d'un rouge foncé. Mai-août.
Physalis alkekengi, L.; les vignes, etc. Juin-septembre.
Orlaya grandiflora, Hoffm. (Caucalis grandiflora, L.); les champs. Eté.
Teucrium botrys, L.; champs pierreux. Eté.
— montanum, L.; champs pierreux. Eté.
Linum angustifolium, Huds.; collines sèches. Mai-août.
— tenuifolium, L.; collines sèches. Mai-août.
Nymphæa alba, L. var. minor; étang du Bouchet. (A. B.) Juin-août.
Elodes palustris, Spach.; lieux marécageux. Juin-septembre.
Xeranthemum cylindraceum, Smith.; lieux arides. (Dr Ch.) Juin-septembre.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

En 1846, M. Paviau a fait construire à la Goupillère, un four à chaux qui est chauffé au bois et alimenté avec le calcaire d'eau douce.

LINIÈRES-BOUTON

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE NOYANT.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-ouest de Noyant, entre Méon, la Pellerine, le Loroux et Mouliherne. Elle est traversée dans différentes directions par la petite rivière du Lathan, qui reçoit, au nord du bourg, les eaux d'un étang.

La route départementale de Saumur au Lude passe à l'est du bourg, tandis que l'ancienne route de Luynes à la Flèche s'y montre au nord.

Non loin de la forêt de Pontménard, l'on remarque le château de Linières, des XVe et XVIe siècles.

Superficie : 988 hectares, dont 146 hectares 16 ares en bois.

Population : en 1856, 254 habitants ; en 1861, 267 habitants.

Bureau de poste : Noyant.

Distances : de Méon, 6 kil. ; de la Pellerine, 4 kil. ; du Loroux, 7 kil. ; de Mouliherne, 5 kil. ; de Noyant, 6 kil. ; de Baugé, 20 kil. ; d'Angers, 56 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain falunien inférieur ou tongrien : *Grès tertiaire*. — 2° Alluvions anciennes.

1° et 2° Le grès tertiaire occupe le nord de cette commune, et les alluvions se montrent au sud.

Obs. Dans une lande située près de la forêt de Pontménard, l'on a rencontré du succin, à $4^{m},33$ de profondeur, en creusant un puits.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

En 1843, M. Girondeau fit construire un four à briques, carreaux, etc., dans un lieu situé près de Naulières.

MEIGNÉ ou MEIGNÉ-LE-VICOMTE

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE NOYANT.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune située à l'est de Noyant, et bornée de ce côté par le département d'Indre-et-Loire, se trouve ainsi placée entre Denezé, Méon et Breil.

Elle est traversée du sud au nord par la route de Bourgueil au Lude.

Superficie : 2,313 hectares, dont 23 hectares 14 ares en vignes, et 175 hectares 13 ares en bois.

Population : en 1856, 767 habitants ; en 1861, 768 habitants.

Bureau de poste : Noyant.

Distances : de Denezé, 5 kil.; de Méon, 8 kil. ; de Breil, 5 kil.; de Noyant, 6 kil.; de Baugé, 24 kil. ; d'Angers, 64 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain falunien inférieur : *Calcaire d'eau douce.*

Toute l'étendue de cette commune appartient au calcaire d'eau douce, qui est la continuité de celui de Noyant.

MÉON

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE NOYANT.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud et près de Noyant (2 kil.), entre celle-ci, la Pellerine, Breil et Auverse.

Un ruisseau, affluent du Lathan, doit ses eaux à deux étangs situés dans les landes de Méon.

Superficie : 1,504 hectares, dont 5 hectares 34 ares en vignes, et 152 hectares 6 ares en bois.

Population : en 1856, 546 habitants ; en 1861, 567 habitants.

Bureau de poste : Noyant.

Distances : de la Pellerine, 3 kil.; de Breil, 4 kil. ; d'Auverse, 7 kil.; de Noyant, 2 kil. ; de Baugé, 19 kil. ; d'Angers, 59 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etage turonien.* — 2° Terrain falunien inférieur : *Calcaire d'eau douce.* — 3° Terrain falunien supérieur : *Falun.*

1° Le terrain crétacé donne lieu à l'extraction du tuffeau blanc ; cette roche renferme quelques fossiles, tels que : *Nautilus sublævigatus*, d'Orb., *Ammonites turoniensis,* d'Orb. , Pleurotomaria Galliennei, d'Orb., etc.

2° Le calcaire d'eau douce occupe la majeure partie de cette commune. A la carrière de Rabion, il présente un calcaire marneux, blanc, employé à faire de la chaux.

3° Enfin, le falun se montre sur un point au sud du bourg.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

1° L'extraction du tuffeau occupe quelques ouvriers pendant l'hiver.

2° Au Bordelay, un four à chaux de construction très-ancienne — peut-être de deux cents ans d'existence — est alimenté avec le calcaire d'eau douce que fournit la carrière de Rabion, et chauffé au bois de sapin (pin du Mans).

Cette carrière fournit aussi le calcaire nécessaire à l'alimentation des fours à chaux de Mouliherne.

NOYANT

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE NOYANT.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située à l'est de Baugé, entre celles d'Auverse, Chavaignes, Denezé, Meigné et Méon.

Un petit ruisseau, affluent de la Marcome, se trouve à l'est du bourg. Au centre de celui-ci passent les routes départementales de Saumur au Lude et d'Angers à Tours, et cette disposition ayant tracé de nouveaux alignements, il en est résulté quatre grandes et larges rues, qui bientôt, par de belles et nouvelles constructions, ont donné à cette localité l'aspect d'une petite ville.

Au reste, cette commune, dont le sol appartient à des calcaires de diverses formations, fournit, comme celles du même canton, de bons produits agricoles.

Superficie : 2,742 hectares, dont 38 hectares 92 ares en vignes, et 120 hectares 42 ares en bois.

Population : en 1856, 1,448 habitants; en 1861, 1,518 habitants.

Bureau de poste : Noyant.

Distances : d'Auverse, 5 kil. ; de Chavaignes, 8 kil.; de Lasse, 8 kil. 1/2; de Denezé, 3 kil. ; de Meigné-le-Vicomte, 5 kil. ; de Méon, 2 kil.; du Lude, 14 kil. 1/2; de Baugé, 17 kil.; d'Angers, 57 kil.

Foires : troisième mardi de carême, troisième mardi de juin et troisième mardi d'octobre.

Noyant est le siége d'une justice de paix, d'un notariat et d'un bureau d'enregistrement établi en 1862 ; la résidence d'une brigade de gendarmerie à cheval, d'un médecin et celle d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent, savoir : Noyant, Méon, Meigné, Breil, la Pellerine, Auverse, Linières-Bouton et Parcé.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etage cénomanien.* — 2° Terrain falunien inférieur ou tongrien : *Calcaire d'eau douce.* — 3° Terrain falunien supérieur ou falunien proprement dit : *Falun.*

1°, 2° et 3° Le calcaire d'eau douce occupe la majeure partie de cette commune. Mais depuis la ferme Bouton, située sur la route d'Auverse, à 2 kil. environ de Noyant, le falun — connu dans le pays sous le nom de *Crois*, et les falunières sous celui de *Croisières* (1), — se montre jusqu'à Noyant ainsi qu'autour de ce bourg,

(1) La *crois*, dans ce pays, est employée à macadamiser les routes.

dans un rayon variant d'un à deux kilomètres environ. Ce dépôt, qui repose sur le calcaire d'eau douce, est borné vers est et nord-est par le terrain crétacé de l'étage cénomanien.

FOSSILES DU FALUN DE NOYANT.

Au nombre des fossiles qu'on rencontre dans ce falun, se présentent plus ou moins fréquemment des ossements de mammifères, d'oiseaux, de reptiles, ainsi que des dents de poissons. Ces ossements sont le plus ordinairement de couleur noirâtre, savoir :

Animaux vertébrés.

Mastodon, dents.
Dinoterium, dents.
Rhinocéros, dents, etc.
Halitherium Cuvieri, P. Gerv., os, etc.
Ciconia (oiseau), portion de tibia.
Crocodilus (reptile), os, dents.
Hybodus (poisson), dents.
Scyllium (poisson), dents.
Carcharias productus (poisson), Agass., dents.
Oxyrhina xiphodon (poisson), Agass., dents.
Xigæna (poisson), dents.
Notidanus (poisson), dents.

Plus un certain nombre d'espèces non déterminées, etc.

Animaux invertébrés.

Pecten solarium, Lam.
P.......
Hinnites Dubuissoni, Defr
Ostræa crassissima, Lam.
Terebratula perforans, Duj.
Eschara sedgwickii, Edw.
Hornera ramosula, Millet.
Retepora fenestrata, Goldf.

Plus un grand nombre de bryozoaires.

** Plantes.

LIEUX CULTIVÉS AUX ENVIRONS DE LA MARSONNIÈRE (FERME) ; CALCAIRE D'EAU DOUCE.

Iberis amara, L. ; les moissons. Mai, juin.
Erysimum orientale, R. Br. ; les moissons. Mai.
Myagrum perfoliatum, L. (*Cakile perfoliata*, Fl. fr.); les moissons. Mai–juillet.
Adonis æstivalis, L. ; les moissons. Mai-juillet.
— autumnalis, L. ; les moissons. Mai-août.
Althæa hirsuta, L. ; les moissons. Mai, septembre.
Orlaya grandiflora, Hoffm. (Caucalis grandiflora, L.) Mai, juin.
Caucalis latifolia, L. (*Surgenia latifolia*, Hoffm.); les moissons. Juin-août.

Polygonum Bellardi, All. ; les moissons. Mai, juin.
Galium tricorne, With. ; les moissons. Mai, juin.
Delphinium consolida, L. ; les moissons. Juin–septembre.
Fumaria parviflora, Lam. ; les moissons. Mai–juillet.
Ajuga genevensis, L. ; lieux incultes. Mai-juillet.
Specularia hybrida, Dc. ; lieux cultivés. Mai-juillet.
Orchys incarnata, L. ; les prés. Juin
Veronica canescens, Bast. (*V. teucrium*, var. L.) — *V. Bastardi*, Bor.) ; bords des champs, des chemins, etc. Mai, juin.
Digitaria filiformis, Kæler.; lieux sableux. Août-octobre.
Trifolium rubens, L. ; lieux ombragés, etc. Juin, juillet.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

A l'Abbaye, un four à chaux, construit en 1847, est chauffé au bois de chêne et de pin.

Dans cette commune, il se fait un grand commerce de sabots.

PARÇAY

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE NOYANT.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, située au sud-est de Noyant, entre Courléon, Vernantes, Linières-Bouton, la Pellerine et Breil, est bornée à l'est par le département d'Indre-et-Loire.

Un ruisseau, affluent du Lathan, passe à l'ouest du bourg, qui est traversé par la route départementale de Bourgueil au Lude.

La nature du sol est variée, et une grande étendue de landes se montre à l'est sur les confins de ce département et celui d'Indre-et-Loire.

Superficie 2,785 hectares, dont 334 hectares 14 ares en bois.

Population : en 1856, 1,643 habitants ; en 1861, 1,627 habitants.

Bureau de poste : Noyant.

Foires : deuxième samedi de janvier, 19 mars, 3 mai, troisième samedi d'août.

Distances : de Courléon, 5 kil. ; de Vernantes, 8 kil. ; de Linières-Bouton, 6 kil. 1/2 ; de la Pellerine, 3 kil.; de Breil, 4 kil.; de Noyant, 10 kil. ; de Baugé, 25 kil.; d'Angers, 65 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etages cénomanien et turonien.* — 2° Terrain falunien inférieur ou tongrien : *Grès tertiaire.*

1° et 2° Le terrain crétacé occupe une très-grande partie de cette commune, mais à l'est cette formation est recouverte par le grès tertiaire.

LA PELLERINE

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE NOYANT.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud de Noyant, entre Méon, Breil, Parcé et Linières-Bouton.

Le Lathan, qui passe au sud du bourg, traverse cette commune de l'est à l'ouest, et reçoit un filet d'eau qui lui vient de Meigné-le-Vicomte.

La route départementale de Saumur au Lude passe à l'ouest et à deux kilomètres du bourg ; et une assez grande étendue de landes, faisant suite à celles de Parcé, se montre à l'est.

Superficie : 530 hectares, dont 104 hectares 70 ares en bois.

Population : en 1856, 194 habitants; en 1861, 216 habitants.

Bureau de poste : Noyant.

Distances : de Méon, 3 kil. ; de Breil, 2 kil. 1/2; de Parcé, 4 kil.; de Linières-Bouton, 3 kil. 1/2 ; de Noyant, 7 kil. ; de Baugé, 22 k.; d'Angers, 60 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES

* Composition géologique.

1° Terrain falunien inférieur ou tongrien : *Grès tertiaire et calcaire d'eau douce.* — 2° Alluvions anciennes.

1° Le grès tertiaire se montre au nord, et le calcaire d'eau douce au nord-est. 2° Les alluvions anciennes se font remarquer au sud.

CANTON DE SEICHES

GÉNÉRALITÉS.

Le canton de Seiches est borné au nord par celui de Durtal, à l'est par le canton de Baugé, au sud et sud-est par celui de Beaufort et à l'ouest par le canton d'Angers.

La nature du sol, tantôt calcaire, tantôt siliceuse de cette contrée, donne une végétation analogue à celui du canton de Baugé ; aussi y retrouve-t-on les mêmes plantes, les mêmes productions naturelles et en aussi grande abondance. C'est ainsi, par exemple, que parmi les arbres, le chêne brosse (Quercus tosa, Bosc.), si pittoresque d'ailleurs, se présente en grande quantité, soit dans les champs dont il forme les bordures, soit dans les bois dont il compose les massifs. La forêt de Chambiers en présente encore un exemple, mais que bientôt l'on ne pourra plus citer ; car les chênes brosse, qui en formaient l'essence particulière, tendent chaque jour à disparaître, étant successivement remplacés par des semis de pins du Mans ou pin maritime.

Au reste, cette forêt, qui s'étend des environs de Durtal jusqu'à ceux de Beauvau et de la Chapelle-Saint-Laud, et peut avoir de vingt à vingt-deux kilomètres de tour, est un lieu des plus agréables à parcourir.

Les nombreuses allées larges, droites et régulières, dont elle est coupée, qui se croisent en divers sens, et arrivent à deux ronds-points placés dans la direction de l'est à l'ouest, en indiquant que cette forêt a été ainsi percée pour la chasse, font encore naître l'idée d'aller la visiter.

Enfin, ce canton est riche de ces terrains tourbeux et marécageux que recherchent les botanistes, et dans lesquels ils rencontrent bon nombre de plantes qu'ils chercheraient vainement à se procurer ailleurs.

DIVISION.

Le canton de Seiches comprend le communes ci-après : Bauné, Beauvau, la Chapelle-Saint-Laud, Chaumont, Cornillé, Corzé, Fon-

taine-Milon, Jarzé, Lezigné, Lué, Marcé, Seiches et Sermaise. Total, treize communes.

Superficie : 20,833 hectares.

Population : en 1856, 11, 183 habitants ; en 1861, 11,097 habitants.

BAUNÉ

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE SEICHES.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Bauné est située à l'ouest de Cornillé, entre Sarrigné, Chaumont et Corné.

Elle est coupée du nord au sud par un ruiseau affluent du Couasnon, dont les eaux, qui lui viennent des étangs de Chaumont, font, à la Boulerie, tourner un moulin.

Le bourg est traversé par le chemin de Mazé à Seiches et celui de Corné à Mazé.

L'ancien château de Briançon se fait remarquer entre Bauné et Sarrigné.

Enfin, le terrain crétacé, qui occupe toute l'étendue de cette commune, fournit aux botanistes des plantes intéressantes.

Superficie : 2,099 hectares, dont 43 hectares 37 ares en vignes, et 392 hectares 84 ares en bois.

Population : en 1856, 1,090 habitants ; en 1861, 1,038 habitants.

Un notariat.

Bureau de poste : Corné.

Foire : 1er septembre.

Distances : de Cornillé, 2 kil. ; de Fontaine-Milon, 5 kil. ; de Lué, 4 kil.; de Sarrigné, 5 kil.; de Corné, 3 kil. 1/2; de Mazé, 5 k.; de Seiches, 10 kil. ; de Baugé, 24 kil. ; d'Angers, 23 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etages cénomanien et turonien.* — 2° Terrain falunien inférieur ou tongrien : *Grès tertiaire.*

1° Le terrain crétacé occupe toute l'étendue de cette commune et donne lieu à l'extraction du tuffeau blanc ; 2° et le grès tertiaire, qui le surmonte,se montre entre le bourg de Bauné et celui de Sarrigné,en se prolongeant vers Chaloché. Il est employé pour pavés.

** Plantes.

Salix purpurea, L. ; bord des eaux. Mars, avril.
Hottonia palustris, L. ; les fossés, les mares. Mai, juin.
Myosotis strigulosa, Reich. ; les prés humides. Mai–août.
Parnassia palustris, L. ; lieux tourbeux. Juillet, août.
Spiræa filipendula, L. ; les prés. Juin, juillet.
Juncus acutiflorus, Ehrhart.; lieux marécageux. Juin-août.
Melilotus officinalis, Wild.; champs cultivés. Eté.
Saponaria vaccaria, L.; champs cultivés. Juin, juillet.
Adonis autumnalis, L. ; champs cultivés. Mai–août.
Falcaria rivini, Host. ; champs cultivés. Juillet-septembre.
Iberis amara, L.; champs cultivés. Juin-août.
Lepidium campestre, Brown ; champs cultivés. Mai-juin.
Allium oleraceum, L.; les champs, les vignes. Août.
— paniculatum, L.; les champs, les vignes. Juin-août.
Passerina annua, Wickst. (*Stellera passerina*, L.) Juillet-septembre.
Lathyrus angulatus, L.; les moissons, etc. Mai-juillet.
Tragus racemosus, Desf.; lieux sablonneux. Juin-août.
Ornithopus compressus, L., terres légères, etc. Mai, juin.
Anemone pulsatilla, L.; lieux incultes. Mai, juin.
Ajuga chamæpitys, Schreb.; lieux incultes. Mai–août.
— genevensis, L.; lieux incultes. Mai-juillet.
Globularia vulgaris, L.; lieux incultes. Mai-août.
Inula salicina, L.; lieux incultes. Juin, juillet.
Euphorbia stricta, L.; bord des champs, etc. Mai, juin.
Lactuca muralis, Fres.; lieux escarpés au nord. Juin-août.
Geranium sanguineum, L.; lieux incultes, les bois. Mai–septembre.
Melampyrum cristatum, L.; les bois. Juin–août.
Veronica chamædrys, L.; lieux incultes. Mai-juin.
Rubus bracteatus, Boreau ; parc de Briançon. (Bor.) Juillet, août.
— vestitus, Weih. et Rub.; haies et bois. Juin–août.

BEAUVAU

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE SEICHES.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au nord-ouest de Jarzé, entre Cheviré-le-Rouge, la Chapelle-Saint-Laud et Marcé. Un ruisseau, affluent du Loir, et qui fait tourner le moulin d'Haï, part de cette commune et contourne à l'est la forêt de Chambiers pour se rendre à sa destination.

La route de grande communication des Rosiers à Sablé passe à l'est du bourg.

Enfin, au village des Mollières, lieu situé entre Beauvau et Marcé, existe ou existait un petit dolmen à une seule chambre.

Superficie : 797 hectares, dont 17 hectares 6 ares en vignes, et 298 hectares 74 ares en bois.

Population : en 1856, 401 habitants ; en 1861, 401 habitants.

Bureau de poste : Suette.

Distances : de Jarzé, 3 kil. ; de Cheviré-le-Rouge, 5 kil. ; de la Chapelle-Saint-Laud, 5 kil. 1/2 ; de Marcé, 6 kil. ; de Seiches, 10 kil. ; de Baugé, 14 kil. ; d'Angers, 31 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etages cénomanien, turonien et sénonien.* — 2° Terrain falunien inférieur ou tongrien : *Sables et grès tertiaire.* — 3° Alluvions anciennes.

1° Le terrain crétacé se montre plus particulièrement aux environs du bourg, en se prolongeant vers Jarzé. Les trois étages dont il est composé se trouvent ainsi superposés : l'étage turonien repose sur le cénomanien, et le sénonien sur le turonien. Près du

bourg de Beauvau, l'étage sénonien se manifeste par des grès et des calcaires coquilliers.

2° Ces divers étages sont en outre couronnés par des sables et des grès tertiaires.

3° Enfin, des alluvions anciennes occupent un grand espace au nord, en s'étendant jusqu'à Durtal.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

Le tuffeau est extrait comme pierre de taille aux environs du bourg, et l'argile est employée à la confection d'instruments de ménage que cuit un four à poterie.

Un four à chaux et à briques, situé à la Haltière, est alimenté, pour la chaux, avec le calcaire jurassique de la Rairie et chauffé avec des bourrées de sapin.

LA CHAPELLE-SAINT-LAUD

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE SEICHES.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, bornée à l'ouest par le Loir, est située entre Marcé, Beauvau et Lezigné.

Elle est parcourue de l'est à l'ouest par un ruiseau, affluent du Loir, dont les eaux, qui nourrissent des écrevisses, lui viennent de la forêt de Chambiers, et plus directement de l'étang de Singé, situé sur la lisière ouest de cette forêt.

La route impériale de Paris à Nantes la traverse du nord-ouest au sud-est, en passant par Bourgneuf, gros village dépendant de cette commune.

Le sol, qui en général est sableux et repose sur le terrain crétacé, montre, aux Blinettes, une élévation considérable, regardée comme un des points culminants du département.

Superficie : 1,063 hectares, dont 3 hectares 94 ares en vignes, et 183 hectares 44 ares en bois.

Population : en 1856, 634 habitants; en 1861, 648 habitants.

Bureau de poste : Seiches.

Distances : de Marcé, 4 kil. ; de Beauvau, 5 kil. 1/2 ; de Lézigné, 3 kil.; de Durtal, 8 kil.; de Seiches, 7 kil.; de Baugé, 26 kil. ; d'Angers, 27 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etages cénomanien et turonien.* — 2° Terrain falunien inférieur ou tongrien : *Grès tertiaire.* — 3° Alluvions anciennes.

1° Le terrain crétacé de cette commune et qui en occupe une certaine partie, fait suite à celui de Marcé. Il recouvre, sur certains points, une psammite calcaire, faisant partie de ce terrain, composée d'une pâte grisâtre mélangée de petits grains noirs, de quelques paillettes de mica blanc, et renfermant des coquilles marines.

2° Le terrain crétacé est recouvert en partie par le grès tertiaire, souvent sous forme arénacée, si ce n'est sur les hauteurs, et ainsi jusqu'à Bourgneuf, où il se montre par blocs. Cette formation occupe un espace assez considérable dans la direction du sud-est au nord-ouest, en passant ainsi au nord du bourg et s'étendant ensuite jusque et au-delà de Bourgneuf.

La partie arénacée de ce terrain recèle et présente quelquefois des portions de troncs d'arbres parvenus à l'état siliceux.

3° Enfin, les alluvions anciennes se montrent au nord ainsi qu'à l'est, vers la forêt de Chambiers : lieu d'où part la délimitation de ce terrain compris d'ailleurs entre la Chapelle Saint-Laud, Beauvau, Montigné, Durtal et une partie de Lézigné.

** Plantes.

Helleborus fœtidus; bord des chemins, etc. Février, mai.
Salvia pratensis, L. ; prés, pelouses, etc. Mai-juillet.
Teucrium chamædrys, L.; lieux incultes. Juin-août.
Ophrys apifera, Sm.; les pelouses, etc. Juin.

Verbascum lychnitis, L. (fleurs petites, jaunes, pulvérulentes); de Bourgneuf à la Chapelle-Saint-Laud, le long des chemins, ainsi que la variété à fleurs blanches et à anthères jaunes (*V. Album*, Mill.) (1). Juillet-août.

Prunella laciniata, a. L. (*Brunella alba,* Pall.); pelouses, etc. Juin-août.

Arenaria montana, L.; lieux incultes, sableux; talus de fossés. Mai-août.

Datura stramonium, L.; lieux incultes, sableux, autour de Bourgneuf. Juillet-septembre.

— tatula, L. (*originaire d'Amérique*); lieux incultes, sableux, autour de Bourgneuf. Juillet-septembre.

Melissa officinalis, L. (*originaire d'Amérique*); lieux incultes, sableux, autour de Bourgneuf. Juin-août.

Mentha parietariæfolia, Beck.; bord du Loir. (B. D.) (2). Juillet-septembre.

Mentha plicata, Opiz.; bord de l'étang de Singé. (B. D.) (3). Août-septembre.

Bartsia viscosa, L. (*Eufragia viscosa*, Benth.); bord de l'étang de Singé. Juin-septembre.

Cicendia pusilla, Griseb. (*Exacum pusillum*, Dc.); bord de l'étang de Singé. Juillet-septembre.

Scirpus multicaulis, Smith. (*Eleocharis multicaulis*, Dietr.); lieux marécageux. Juin-septembre.

Juncus uliginosus, Meyer.; lieux marécageux. Juillet-septembre.

Elodes palustris, Spach.; lieux marécageux. Juin-septembre.

Potamogeton gramineus, Kock. et sa var. graminifolius; lieux marécageux. Juin-août.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

La commune de la Chapelle-Saint-Laud a possédé et possède peut-être encore une poterie de ménage qui a eu beaucoup de succès. Il en est de même d'une autre, dans laquelle l'on fabriquait des pots à fleurs de bonne qualité, ainsi que d'autres objets.

(1) Nous avons aussi rencontré la variété à fleurs blanches et à anthères jaunes (*V. album*, Mill.), à Lézigné.

(2) Cette plante trouvée en 1858 par M. l'abbé Bardin, est nouvelle pour la Flore de Maine et Loire.

(3) Regardée par plusieurs auteurs comme étant une variété du M. arvensis, L.

CHAPITRE IV. — PEINTURE HISTORIQUE.

Dans l'église de cette commune, l'on remarque une peinture à l'huile représentant la ville d'Angers aux XVe et XVIe siècles.

Cette peinture est là, il faut le croire, pour rappeler que les clercs ou desservants de Saint-Laud — commis à la garde des reliques de cette paroisse, ainsi que de Saint-Romphar et autres, déposées dans la chapelle du château d'Angers par Geoffroy Martel — étaient propriétaires d'une partie de la forêt de Chambiers, celle qui touche la commune de la Chapelle Saint-Laud. — Voir *diverses chroniques.*

CHAUMONT

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE SEICHES.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-est de Seiches, entre cette dernière et celles de Marcé, Jarzé, Lué, Bauné, Sarrigné et Pellouailles.

Elle est traversée, du nord-est au sud-ouest, par trois ruisseaux, dont les eaux — qui leur viennent : 1° des quatre étangs de Chaumont, dits de Malaguet, du Mesnil, etc., échelonnés les uns au dessous des autres ; 2° d'un cinquième, situé aux environs de Bourgjoly ; 3° et enfin d'un sixième, l'étang des Caves, placé à l'est du bourg — se réunissent en un seul à Cornillé, pour former ainsi un des affluents de l'Authion.

Le chemin de grande communication, de Corné à la Flèche, passe à l'est du bourg.

Cette commune, au reste, d'une étendue assez considérable, présente une certaine quantité de landes, lesquelles, ainsi que les étangs et leurs bords, nourrissent un grand nombre de plantes, dont les botanistes seuls peuvent apprécier la valeur; néanmoins Chaumont fournit de bonnes terres arables.

Plusieurs châteaux s'y font aussi remarquer ; mais celui de la Roche-Bouet est le plus ancien et le plus considérable.

Superficie : 1,198 hectares, dont 9 hectares 90 ares en vignes, et 292 hectares 99 ares en bois.

Population : en 1856, 404 habitants ; en 1861, 401 habitants.

Bureau de poste : Corné.

Distances : de Marcé, 5 kil. ; de Chaloché, 3 kil. ; de Jarzé, 3 k. 1/2 ; de Lué, 1 kil. 1/2 ; de Bauné, 4 kil. ; de Sarrigné, 9 kil. 1/2 ; de Pellouailles, 11 kil. ; de Seiches, 8 kil. ; de Baugé, 15 kil. ; d'Angers, 27 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etages cénomanien et turonien.* — 2° Terrain falunien inférieur ou tongrien : *Grès tertiaire.* — 3° Alluvions.

1° Le terrain crétacé, dont le tuffeau, pour l'étage turonien, forme la base sur laquelle reposent le grès et les silex que l'on remarque au sud et à l'ouest de Chaumont, se montre aussi, avec l'étage cénomanien plus ou moins recouvert par des grès ou des silex, entre Beauvau, Jarzé, etc.

Chaumont recèle des eaux minérales ferrugineuses, à la fontaine Rouillée, située à l'est et à peu de distance de l'étang du Mesnil, sur le chemin de la Roche-Bouet à Chaumont. Les eaux surgissent des terrains crétacé et tertiaire en contact sur ce point.

Non loin de là, dans les landes, on rencontre de la tourbe, mais pas en assez grande abondance pour pouvoir être exploitée avec avantage. Elle recèle des pyrites martiales (*fer sulfuré*), dont la décomposition détermina, en 1794, la combustion de cette tourbe mise en contact avec l'air atmosphérique (1).

** Plantes.

Allyssum calycinum, L. ; lieux pierreux, incultes. Avril-juin.
Tussilago farfara, L. ; les vignes, etc. Février-avril.
Adonis autumnalis, L. ; les moissons. Mai-juillet.

(1) Cette tourbe provenait des déblais d'un fossé que l'on venait d'ouvrir dans la lande en question. (Observation de M. Renou, ancien professeur d'histoire naturelle à l'Ecole centrale d'Angers.)

Lithospermum purpureocœruleum, L.; haies et buissons. Avril-juin.
Euphorbia platiphyllos, L.; bord des chemins, etc. Juin.
Allium sphærocephalum, L.; lieux secs, les vignes, etc. Juin-août.
Inula salicina, L.; pâtures, haies, buissons, etc. Juin-août.
Orchis purpurea, Huds.; lieux incultes. Juin.
Chlora perfoliata, L.; pâtures, lieux incultes. Juin-août.
Saponaria officinalis, L.; lieux incultes, etc. Juillet-septembre.
Dipsacus pilosus, L.; haies et fossés. Juin-août.
Scleranthus perennis, L.; lieux incultes. Mai-septembre.
Veronica chamædrys, L.; lieux herbeux, etc. Mai-juin.
Passerina annua, Wickst. (*Stellera passerina*, L.); les moissons. Juillet, août.
Trifolium rubens, L.; haies, bois, etc. Juin, juillet.
Hypochæris maculata, L.; les landes. Juin-août.
Scutellaria galericulata, L.; lieux frais, au bord des eaux, etc. Juin-août.
Melissa officinalis, L.; lieux incultes, etc. Juin-septembre.
Melampyrum cristatum, L.; bois calcaires. Mai-août.
Simethis bicolor, Kunth.; les landes. Mai, juin.
Lampsana minima, Lam. (*Arnoseris pusilla*, Gœrt.); lieux incultes. Mai-septembre.
Senecio viscosus, L.; lieux secs, sableux. Juin-octobre.
Anemone pulsatilla, L.; les bois. Juin-août.
Arenaria montana, L.; landes, etc. Juin-août.
Geranium sanguineum, L.; les bois. Mai-août.
Illecebrum verticillatum, L.; lieux frais, sablonneux. Juillet-sept.
Orlaya grandiflora, Hoffm. (*Caucalis grandiflora*, L.); les moissons. Juin-juillet.
Epilobium palustre, L.; marais de la Roche-Bouet. Eté.

ÉTANGS DE CHAUMONT ET LEURS BORDS.

Typha angustifolia, L.; le plus élevé des étangs. Juin, juillet.
Cyperus flavescens, L.; lieux marécageux, etc. Juin, juillet.
Phragmites communis, Trinius (*Arunda phragmites*, L.); lieux marécageux. Juillet, août.
Utricularia minor, L.; près de la chaussée du troisième étang, parmi des myriophillum. Tr. r. Juin.
Carex palescens, L.; prés, etc. Mai, juin.
— binervis, Smith; landes humides. Mai, juin.
Eriophorum gracile, Kock.; lieux tourbeux. Mai, juin.
Scirpus multicaulis, Smith (*Eleocharis multicaulis*, Dietr.); lieux tourbeux. Juin-août.
— pauciflorus, Light.; lieux tourbeux. Eté.

Scirpus pungens, Vahl.; lieux marécageux. Juin-août.
— cœspitosus, L.; lieux tourbeux. Juin-août.
— fluitans, L.; eaux stagnantes, fossés, etc. Juin-septembre.
— tabernæmontani, Gmel.; eaux stagnantes. Eté.
— lacustris, L.; les étangs. Eté.
Schœnus albus, L. (*Rhynchospora alba*, Vahl.); marais. Juillet-septembre.
Cladium mariscus R. Br. (*Schœnus mariscus*, L.); marais. Juillet-septembre.
Juncus glaucus, Ehrhart ; lieux inondés l'hiver. Juin-septembre.
— conglomeratus, L.; lieux inondés l'hiver. Juin, juillet.
— effusus, L.; lieux inondés l'hiver. Juin, juillet.
— squarrosus, L.; lieux inondés l'hiver. Juillet-septembre.
— capitatus, Weigel; lieux inondés l'hiver. Mai-juillet.
— obtusiflorus, Ehrh.; lieux inondés l'hiver. Juin, août
— acutiflorus, Ehrh.; marais. Juin, août.
— uliginosus, Meyer ; marais. Juin-août.
— pygmæus, Thuil.; bord des étangs. Juin-septembre.
— tenageia, L.; bord des étangs, etc. Juin-septembre.
— bulbosus, L. (*J. compressus*, Jacq.); bord des étangs, etc. Juin-septembre.
Triglochin palustre, L.; marais. Juin-août.
Spiranthes æstivalis, Rich. (*Neottia æstivalis*, D. C.); lieux marécageux. Juillet, août.
Sium repens, L. (*Helosciadium repens*, Koch.); marais. Juillet-septembre.
Menyanthes trifoliata, L.; marais. Avril, mai.
Bidens cernua, L.; marais. Août, septembre.
Elodes palustris, Spach.; marais. Juin-septembre.
Gentiana pneumonanthe, L.; landes humides. Septembre, octobre.

PRÉS TOURBEUX ET MARÉCAGEUX SITUÉS AU-DESSOUS DES ÉTANGS DE CHAUMONT.

Osmonda regalis, L. (fougère); lieux marécageux. Juin, août.
Blechnum spicant, Smith; lieux ombragés. Juin-septembre.
Tetragonolobus siliquosus, Roth. (*Lotus siliquosus*, L.); prés humides. Mai-juillet.
Schænus nigricans, L.; marais. Mai-juillet.
Rhyncospora alba, Vahl.; marais. Mai-juillet.
Eriophorum latifolium, Hoppe.; marais. Avril, mai.
Pedicularis palustris, L.; marais. Mai-juillet.
Liparis Lœselii, Rich.; marais. Juin, juillet.
Epipactis palustris, Crantz.; marais. Juin, juillet.
Cirsium oleraceum, Scop.; marais. Juin-septembre.

Drosera rotundifolia, L.; lieux spongieux. Juin-septembre.
Pinguicula vulgaris, L.; lieux spongieux. Mai, juin.
— Lusitanica, L.; lieux spongieux. Juin-septembre.

*** **Animaux divers.**

Oiseaux.

Aux divers passages d'automne et de printemps, des oiseaux palmipèdes ou de rivage, en nombre plus ou moins grand, viennent visiter ou s'établir sur les étangs de Chaumont.

C'est sur l'un d'eux, couvert en partie de roseaux et autres plantes aquatiques, que chaque année (depuis huit à dix ans seulement) des hérons pourprés (*Ardea purpurea*, L.) au nombre de cinq à six couples, viennent établir leurs nids. — Ces nids spacieux, espacés les uns des autres de deux à trois mètres, sont formés de buchettes placées, sans beaucoup d'art, sur les roseaux qui leur servent de support et à quelques pieds au-dessus de l'eau. Les œufs, peu nombreux, qu'ils reçoivent, sont bleus et se rapprochent beaucoup pour la forme et la grosseur de ceux du héron gris.

Obs. Si une surveillance incessante ne protége pas ces rares et beaux oiseaux — dont les œufs sont devenus la convoitise mal entendue de nombreux visiteurs — ils finiront par disparaître de ces lieux dont ils sont un des ornements.

Reptiles.

Parmi les reptiles, nous avons rencontré dans les landes la couleuvre lisse (*Coluber austriacus*, Gmel.) et le lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*, Daud.).

Mollusques.

L'un des étangs recèle l'*Anodonta subponderosa*, Dup., et les landes sur quelques points présentent l'*Helix ericetorum*, Müll.

Insectes.

Quant aux insectes, ils n'ont donné lieu à aucune exploration scientifique ; seulement deux lépidoptères intéressants ont été remarqués dans cette commune : l'*Apatura ilia*, F., et le *Satyrus hyperanthus*, L.

CORNILLÉ

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE SEICHES.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cornillé est situé au nord-ouest de Mazé, entre cette dernière commune et celles de Corné, Bauné et Fontaine-Milon.

Un ruisseau, affluent du Couasnon, dont les eaux lui viennent des étangs de Chaumont, coule du nord au sud dans un lit qu'il s'est creusé entre Cornillé et Bauné.

La route de grande communication d'Angers à Baugé passe au sud et sud-est de Cornillé.

Le bourg, situé dans une position agréable, est entouré de caves ou carrières d'où l'on extrait du tuffeau blanc.

Au sud se présente la *rue des Caves*, de 519 mètres de longueur. Cette rue, où se trouvent cinq belles habitations, est bordée de caves creusées dans le tuffeau : les unes servent de demeure, tandis que les autres sont réservées pour l'extraction de cette roche.

De cette localité, comme du nouveau cimetière établi sur le point culminant des environs du bourg, la vue s'étend au loin et l'on découvre facilement les coteaux de la Loire depuis Saumur jusqu'aux Ponts-de-Cé.

Nous citerons aussi une tour remarquable par son élévation comme par le motif qui a suggéré sa construction.

Dans les années 1833 à 1835 inclusivement, M. Florent Lemarié-Lepré, maire alors de la commune de Cornillé, voyant un certain nombre d'ouvriers sans travail, eut l'heureuse idée d'en occuper un grand nombre en leur faisant construire une tour d'une grande élévation, avec les matériaux que préalablement il leur fit extraire des caves ou carrières dont il vient d'être question.

Cette tour, élevée de 33 mètres 33 centimètres au-dessus du sol, est située à mi-côte sur un des points culminants du bourg et à l'extrémité d'une avenue. Cette manière d'être indique assez qu'elle est ainsi placée pour faire un belvédère dépendant de l'habitation de M. Lemarié-Lepré.

Cette construction, en tuffeau blanc et d'architecture dorique, se

compose d'une base à six pans, sur laquelle repose le fût, qui est cylindrique et de cinq mètres de diamètre. Elle est surmontée d'un entablement et terminée par un dôme entouré d'une balustrade en fer.

Le premier étage de cette tour est muni de quatre croisées placées aux quatre points cardinaux, le second de huit ouvertures plus petites, les deux autres étages ainsi que l'escalier sont éclairés par des ovales ou autres petits jours.

Enfin, lorsque l'on est parvenu au sommet de cette remarquable construction, un panorama magnifique se déploie à l'œil de l'observateur qui découvre un horizon immense, ainsi que toutes les villes, bourgs, aussi bien que la riche vallée de Beaufort, les coteaux de la Loire, etc.

Superficie : 1,038 hectares, dont 90 hectares 36 ares en vignes, et 131 hectares 15 ares en bois.

Population : en 1856, 584 habitants; en 1861, 568 habitants.

Un notariat.

Bureau de poste : Corné.

Distances : de Mazé, 6 kil. 1/2 ; de Corné, 4 kil. 1/2; de Bauné, 2 kil. ; de Fontaine-Milon, 3 kil. 1/2 ; de Seiches, 10 kil.; de Baugé, 20 kil., d'Angers, 24 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

Terrain crétacé : *Etages cénomanien et turonien.*

Toute l'étendue de cette commune appartient au terrain crétacé, où, dans l'étage turonien, des carrières de tuffeau blanc se font remarquer, soit autour du bourg, soit au-dessous de la Porchère.

** Plantes.

Lithospermum purpureocœruleum, L.; haies et buissons. Avril-juin.

Arum maculatum, L.; haies et buissons, feuilles naissant au printemps. Avril, mai.

— italicum, Mill.; haies et buissons, feuilles naissant en automne. Avril, mai.

Orchis purpurea, Huds.; les haies, etc. Juin.

Nepeta cataria, L.; talus de fossés, pied des murs, etc. Juillet-septembre.
Campanula glomerata, L.; lieux incultes. Mai-septembre.
Inula salicina, L.; haies et buissons, etc. Juin-septembre.
Falcaria Rivini, Host. (*Sium falcaria*, L.) ; moissons, etc. Juillet-septembre.

CORZÉ

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE SEICHES.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située entre Villevêque, Seiches et Chaloché, sur la rive gauche du Loir, rivière qui la borde de ce côté.

Un barrage avec moulin à farine est construit sur le Loir ; et un bac en-deçà de cette usine, à la Ténébrière, est établi pour la communication d'une rive à l'autre.

Un ruisseau, celui de la Planche de Bronne, qui fait limite entre Corzé et Seiches, recèle quelques mollusques intéressants (voy. *Seiches*), et un vaste marais herbeux, situé non loin du bourg, est non-seulement remarquable par ses grands foins destinés à la nourriture des bêtes à cornes, mais encore par les arbres (chênes) enfouis qu'il recèle. — Voy. *Chap. II.*

La route impériale de Paris à Nantes, qui traverse une grande partie de cette commune, passe au bas de l'avenue du château d'Ardannes.

Enfin, cette commune, qui possède plusieurs monuments celtiques, est riche en productions naturelles et remarquable par ses productions agricoles (voy. *Etat actuel de l'agriculture dans le département de Maine-et-Loire*).

Superficie : 3,149 hectares, dont 80 hectares 99 ares en vignes, et 257 hectares 99 ares en bois.

Population : en 1856, 1,501 habitants ; en 1861, 1,553 habitants.

Bureau de poste : Suette.

Distances : de Villevêque, 2 kil.; de Chaloché, 5 kil.; de Pellouailles, 6 kil.; de Seiches, 12 kil.; de Baugé, 21 kil.; d'Angers, 19 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etage cenomanien.* Eaux incrustantes. — 2° Terrain contemporain.

1° Le terrain crétacé de l'étage cénomanien occupe toute l'étendue de cette commune. Dans cette localité, comme à Seiches, etc., la roche dont il est formé est dure, compacte et d'une grande ténacité. Elle recèle dans sa pâte une quantité considérable de fossiles, ordinairement de nature siliceuse, tels que :

Nautilus triangularis, Monf.
Ammonites mantelli, Sow.
Strombus inornatus, d'Orb.
Arcopagia cenomanensis, d'Orb.
Janira quinquecostata, d'Orb.
— phaseola, d'Orb.
Janira æquicostata, d'Orb.
— dilatata, d'Orb.
Ostrea carinata, Lam.
— biauriculata, Lam.
— columba, Dsh.

Les eaux, sur quelques points, tenant en suspension une plus ou moins grande quantité de chaux carbonatée, donnent lieu par leurs dépôts abondants à des incrustations puissantes, ainsi qu'à la formation de stalactites également bien prononcées. Celles du ruisseau qui prend sa source à la métairie de la Bourdonnière, sont fortement incrustantes.

2° Enfin, le terrain contemporain présente, dans le marais de Corzé, un fait assez remarquable pour mériter une certaine attention : c'est l'enfouissement, dans cette espèce de fondrière, d'un massif de chênes, dont quelques arbres plus ou moins entiers, ont été retirés pour être employés comme charpente.

Par leur séjour prolongé dans ce marais, ces arbres, sans avoir perdu de leur force, de leur ténacité, ont pris dans leur contexture une couleur noire ou noirâtre qui les rapproche plus ou moins de la couleur de l'ébène (1).

Cet enfouissement, comme nous l'avons déjà fait remarquer dans

(1) Les bois nécessaires à la construction d'une petite maison de la commune de Corzé, située sur la route impériale de Paris à Nantes, ont été retirés de ce marais.

la *Paléontologie de Maine-et-Loire*, est dû sans doute à des oscillations du sol produites par un tremblement de terre.

Le terrain contemporain de cette commune se montre aussi dans les terres basses de Jumelles, lesquelles sont remplies de coquilles qui semblent appartenir soit à l'Helix hortensis, soit au Cyclostoma elegans.

** Plantes.

Muscari racemosum, Dc.; vignes de Bonceray. (Bd.) Avril, mai.
Thlaspi arvense, L.; champs, vignes, etc. Avril-août.
Turritis hirsuta, Scop.; lieux incultes. Mai-juillet.
Papaver hybridum, L.; les champs, etc. Mai-juillet.
Fumaria parviflora, Lam.; champs, vignes, etc. Juin-septembre.
Anthemis mixta, L.; lieux sablonneux. Juin-septembre.
Nigella arvensis, L.; les moissons. Juin-septembre.
Mentha ovalifolia, Opiz.; dans un pré au bord du Loir. (Bd.) (1) Août, septembre.
— origanifolia, Host.; dans un pré au bord du Loir. (Bd.) Août-septembre.
— plicata, Opiz.; dans un pré au bord du Loir. (Bd.) Juillet-août.
— viridis, L.; dans un pré au bord du Loir. (B.) Juin-juillet.
Phalaris arundicea, L.; dans un pré au bord du Loir. Juin-juillet.
Ribes rubrum. L.; lieux humides, couverts. Avril, mai.
Ænanthe peucedanifolia, Pollich.; prés et fossés humides. Mai, juin.
Inula helenium, L.; ruisseau de la Bourdonnière. Juillet, août.
Menianthes trifoliata, L.; bord du Loir, etc. Avril, mai.
Caltha palustris, L.; bord du Loir, etc. Mars-mai.
Odontites serotina, Reich. (*Euphrasia serotina*, Lam.); dans une futaie, près la ferme d'Aligron. (Bd.) Août-octobre.
Lupinus reticulatus, Desv.; la Varenne. Juillet-septembre.
Senecio erucifolius. L.; haies et fossés, etc. Août-septembre.
Galeopsis pubescens, Besser; lieux frais. Juin-août.
Stachys germanica, L.; lieux incultes. Juillet-août.
Sisymbrium sophia, L.; lieux incultes, près le moulin à eau. Mai-août.
Lepidium latifolium, L.; marais de Corzé. (M.) Juin, juillet.
Cochlearia Armoracia, L.; marais de Corzé. (M.) Mai, juin.
Valeriana officinalis, L.; marais de Corzé. (M.) Juin-août.
Nepeta cataria, L.; près de la métairie de la Madeleine. (M.) Juillet, août.

(1) Cette plante et la suivante sont nouvelles pour la Flore de Maine et Loire.

Veronica teucrium, L. ; près de la métairie de la Madeleine. Mai, juin.
Thesium humifusum, Dc.; lieux herbeux, près de la métairie de la Madeleine. Juin-août.
Medicago minima, Lam.; près de la métairie de la Madeleine. Mai-juillet.
Asperula cynanchica, L. ; près de la métairie de la Madeleine. Mai, août.
Ornithogalum pyrenaicum, L.; garenne de Bronne. Mai.
Lithospermum purpureo-cœruleum, L.; garenne de Bronne. Avril, mai.
Prunella laciniata, L. (*Brunella alba*, Pall.); les pelouses. Juin-août.
Circium eriophorum, Scop. ; lieux incultes. Juillet-septembre.
Physalis alkekengi, L.; lieux incultes, les vignes. Juin- septembre.
Buplevrum rotundifolium, L. ; moissons, etc. Juin, juillet.
— protractum, Link.; moissons, etc. Juin-juillet.
Scutellaria hastifolia, L.; bord des eaux, etc. Juin, août.
Orchis bifolia, L.; environs d'Ardannes. Juin-juillet.
Chlora perfoliata, L.; les pelouses, etc.; Juin-août.
Teucrium chamædrys, L.; lieux incultes. Juillet-septembre.
Alyssum calycinum, L. ; lieux incultes. Avril-juin.
Senecio crucifolius, L.; haies et fossés. Juin-septembre.
Ononis repens, L. ; haies et fossés, etc. Juin-septembre.
Heracleum æstivum, Jord. ; environs de la Daubinière. (Bd.) Juillet-septembre.
— pratense, Jord.; environs de la Daubinière. (Bd.) Mai, juin.
— occidentale, Bor. ; environs de la Daubinière. (Bd.) Juin-août.
Orchis bifolia, L.; environs de la Daubinière. (Bd.) Juin, juillet.
Physalis Alkekengi, L.; environs de la Daubinière. (Bd.) Juin-septembre.

LA CHAILLERIE ET SES ENVIRONS (1).

Batrachospermum moniliforme (algue) ; réservoir de la Chaillerie.
Orchys simia, Lam.; avenue de la Chaillerie. Mai, juin.
Ophrys aranifera, Huds.; avenue de la Chaillerie. Avril-juin.
Aquilegia vulgaris, L.; les pelouses, etc. Mai, juin.
Salvia pratensis, L.; les pelouses, etc. Mai-juillet.
Chlora perfoliata, L.; les pelouses, etc. Juin-août.
Hesperis matronalis, L.; haies et buissons. Mai, juin.

(1) Cette maison bourgeoise, située au nord-est de Pellouailles, est tellement rapprochée de cette dernière commune (2 kilomètres), qu'on serait tenté de croire qu'elle en est une dépendance. C'est au reste une localité riche en plantes intéressantes.

Ornithogalum pyrenaicum, L.; lieux incultes. Mai.
Helianthemum vulgare, L.; lieux incultes. Juin-août.
Astragalus glycyphyllos, L.; haies, pelouses, etc. Juin-juillet.
Trifolium rubens, L. ; haies, pelouses, etc. Juin-juillet.
Plantago media, L.; lieux incultes. Juin-septembre
Barkausia taraxacifolia, Dc. (*Crepis taraxacifolia*, Thuil.) Mai-juillet.
Crepis nicæensis, Balb.; lieux incultes.
Nigella arvensis, L.; moissons.
Thlaspi arvense, L.; moissons. Juin-août.
Delphinium consolida, L.; moissons. Juin-septembre.
Melampyrum arvense, L.; moissons. Juin-septembre.
Centaurea scabiosa, L.; moissons. Juin-août.
Buplevrum rotundifolium, L.; moissons. Juin-juillet.
Specularia speculum, Al. Dc.; moissons. Mai-juillet.
— hybrida, Al. Dc.; moissons. Mai-juillet.
Thymus acinos, L. (*Calamintha acinos*, Gaud.); moissons. Juin-septembre.
Euphorbia exigua, L.; moissons. Mai-septembre.

TERRAIN D'ALLUVIONS SABLONNEUX, AUX ENVIRONS DE LA VARENNE.

Silene conica, L.; les talus de fossés, etc. Eté.
Specularia speculum, Dc. ; lieux cultivés. Eté.
Plantago arenaria W.; K.; lieux cultivés. Eté.
Lupinus reticulatus, Desv.; lieux cultivés. Juin.
Statice plantaginea, All. (*Armeria sabulosa*, Jord.); lieux incultes. Eté.
Arthemisia campestris, L.; lieux incultes. Eté.
— vulgaris, L.; lieux incultes. Eté.
Barbarea stricta, Fries.; lieux frais, bord des fossés. Avril-juin.
Arabis sagittata, Bertol.; bord des fossés. Mai, juin.
Thlaspi arvense, L.; bord des fossés. Eté.
Valerianella carinata, Loysel. Eté.
— auricula, Dc. Eté.
— eriocarpa, Desv. Eté.
Aira canescens, L. Juin, juillet.
Euphorbia esula, L.; les prairies. Mai-juillet.
Ribes rubrum, L.; haies des prairies. Avril, mai.
Rhamnus catharticus, L.; haies des prairies. Juin.

*** Animaux.

Mollusques.

Helix pomatia, L.; garenne de Bronne.
— carthusiana, Müll.; sur les plantes.

Helix rufilabris, Jeffr.; chemin creux, non loin du village de Bronne (Bd.) (1).
— ericetorum, Müll.; prés et champs de la Filière et de la Piloussière.
— striata, Drap.; sur le gazon.
— costata, Müll.; sous les pierres, etc.
— cellensis; Ardannes.
Zua lubrica, Leach.; près des cours d'eau, etc.
Carychium minimum; bord d'un ruisseau, dans les prairies.
Cyclostoma elegans, Drap.; plusieurs variétés.
Succinea oblonga, Drap.; bord des ruisseaux.

CHAPITRE III. — ARCHÉOLOGIE.

La commune de Corzé possédait et possède encore plusieurs monuments celtiques, savoir :

1° Un dolmen, dans les bois de la Piloussière. Il est à deux compartiments et formé de neuf pierres en grès. Il peut avoir environ quatre mètres de longueur.

2° Dans les bois d'Ardannes, l'on voit les restes d'un dolmen, également en grès.

3° Nous citerons encore, et pour mémoire seulement, un dolmen que l'on voyait naguère dans une prairie, au bas de la montée de Bronne, et qui a disparu, en 1855 ou 1856, sous la masse inconsidérée du casseur de pierre. — Avis aux archéologues.

Ce monument, qui pouvait avoir cinq mètres ou environ de longueur, était en quelque sorte comme enterré, ne montrant plus que sa partie supérieure, c'est-à-dire le toit, et à peine l'extrémité supérieure de quelques-unes des pierres de grès qui servaient à sa construction.

Enfin, sur les hauteurs de cette commune, l'on rencontre de temps en temps, ou des médailles romaines, ou des tuiles à rebord, qui attestent on ne peut mieux le séjour des Romains dans cette contrée.

CHAPITRE IV. — AGRICULTURE.

Dans la commune de Corzé, nous devons citer comme un modèle de culture à suivre, entre autres exploitations, celle du domaine de Voisin, si bien dirigée par le propriétaire, M. Ch. Giraud.

(1) Cet helix se distingue d'une variété de l'espèce précédente, non seulement par la coquille, mais encore par l'animal qui est noir avec une ligne blanchâtre sur le dessus du cou. Le tortillon en outre est grisâtre et maculé de noir.

Au nombre des plantes qui entrent dans l'assolement des cultures de cette commune, il faut citer le sorgho à balai, plante que l'on ne retrouve, pour le même objet, que dans les communes de Seiches et de Marcé.

FONTAINE-MILON

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE SEICHES.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située entre Cornillé, Lué, Saint-Georges-du-Bois, Gée et Mazé. Un petit ruisseau, affluent du Couasnon, se montre entre le bourg et celui de Saint-Georges-du-Bois; la route de grande communication d'Angers à Baugé passe au sud du bourg.

Cette localité, dont la nature du sol est variée, présente des collines, des inégalités de terrain qui lui donnent un aspect des plus agréables.

Superficie : 846 hectares, dont 62 hectares 61 ares en vignes, et 187 hectares 40 ares en bois.

Population : en 1856, 505 habitants; en 1861, 528 habitants.

Bureau de poste : Beaufort.

Distances : de Cornillé, 3 kil. 1/2 ; de Lué, 3 kil. 1/2; de Saint-Georges-du-Bois, 1 kil. 12 ; de Gée, 5 kil. 1/2 ; de Mazé, 8 kil. ; de Seiches, 17 kil. ; de Baugé, 12 kil. ; d'Angers, 28 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etages cénomanien et turonien.* — 2° Terrain falunien inférieur ou tongrien : *Calcaire d'eau douce, grès et sables tertiaires.*

1° Le terrain crétacé comprend la majeure partie de cette commune. Le tuffeau, comme roche constituante de l'étage turonien et

qui en occupe une certaine portion, forme un banc qui s'étend jusqu'à Beauvau, en passant par Lué, Chaumont, Jarzé, etc.; sur quelques points, il présente des caves d'où on l'extrait comme pierre de taille.

FOSSILES DU TERRAIN CRÉTACÉ.

Etage cénomanien.

Callirites.....
Hemiaster bufo, Deser.
Synastrea.....
Ostrea flabellum, Lam.
— columba, Desh.
— biauriculata, Lam.
....
....

Etage turonien.

Dents de squalus..... (poisson).
Dents de scyllium (poisson).
Dents palatines du Ptychodus polygurus, Agass.
Ammonites fleuriausianus, d'Or.
Cardium moutonianum.
Ostrea..... (grande espèce).
Pseudodiadema.....
Portion d'une pince de crabe.

2° Enfin, dans les buttes isolées de Milon-Fontaine, situées en partie sur cette commune et sur celle de Lué, les sables et les grès tertiaires sont recouverts par le terrain d'eau douce.

** **Plantes.**

Tussilago petasites, L. ; lieux froids. — Plante acclimatée. Mars, avril.
— farfara, L.; les vignes, etc. Février-avril.
Arum maculatum, L.; haies et buissons. Avril, mai.
— italicum, Mill.; haies et buissons. Avril, mai.
Alyssum campestre, L.; lieux sableux, etc. Avril-juin.
Primula elatior, Jacq.; bois, haies, etc. Mars-mai.
Caltha palustris, L.; marais. Mars-mai.
Lithospermum purpureo-cœruleum, L.; lieux frais et ombragés. Avril-juin.
Convallaria majalis, L.; les bois. Mai.
Polygonatum vulgare, Def.; les bois. Avril-mai.
Salvia pratensis, L. ; les pelouses, etc. Mai-juillet.
— verbenaca, L.; lieux incultes. Juin, juillet.
Orchis hybrida, Ponngh.; bois de la Houssière, etc. Mai, juin.
— purpurea, Huds.; bois de la Houssière, etc.
Neotia nidus avis, Rich.; bois (aspect d'un orobanche). Mai, juin.
— ovata, Rich.; prés et bois. Mai, juin.
Ophrys aranifera, Smith ; pelouses calcaires. Mai.
— muscifera, Huds. (*O. myodes*, Jacq.); pelouses calcaires. Mai, juin.
— pseudospeculum, Dc.; pelouses calcaires. Avril.
Ajuga chamæpitys, Schreb.; lieux incultes. Mai-septembre.

Andropogon ischæmum, L.; pelouses sèches. Juin-septembre.
Poa megastachya, Kœler; lieux cultivés. Juin-septembre.
Briza minor, L.; champs sablonneux. Mai-juillet.
Bromus commutatus, Schrad.; champs sablonneux. Mai-juillet.
Nepeta cataria, L.; bord des haies, des murs, etc. Juillet-septembre.
Mentha sylvestris, L.; bord des chemins, etc. Juillet-septembre.
Lamium maculatum, L.; haies, buissons, etc. Avril-octobre.
Stachys germanica, L.; lieux incultes. Juillet-août.
Melissa officinalis, L.; bord des haies, etc. Juin-septembre.
Brunella alba, Pall. (*Prunella laciniata*, A. L.); Pelouses, etc. Juin-août.
Echinospermum lappula, Lehman; champs, vignes. Juin-août.
Dianthus carthusianorum, L.; les pelouses sèches. Juin-septembre.
— caryophyllus, L.; vieux murs. Juin-août.
Cirsium acaule, All.; pelouses. Juillet-septembre.
Carlina vulgaris, L.; lieux incultes. Juillet-septembre.
Sonchus arvensis, L.; lieux cultivés. Eté.
Inula helenium, L.
Erigeron acris, L.
Chondrilla juncea, L.; les champs sablonneux. Eté.
Ranunculus auricomus, L.; lieux couverts. Mai.
Aquilegia vulgaris, L.; lieux couverts. Mai, juin.
Saponaria officinalis, L.; lieux incultes. Eté.
Circæa lutetiana, L.; lieux frais et ombragés. Eté.
Anthyllis vulneraria, L.; lieux incultes. Eté.
Lathyrus latifolius, L.; les haies, les bois. Juillet, août.
Vicia gracilis, Lois.; les moissons. Juin.
Chlora perfoliata, L.; lieux incultes. Eté.
Verbascum lychnitis, L.; lieux incultes. Eté.
Cyoglossum pictum, Ait.; lieux incultes. Eté.
Passerina annua, Vickst. (*Stellera passerina*, L.); les moissons. Juillet-septembre.
Anthericum planifolium, L. (*Simethis bicolor*, Kunth.). Mai, juin.
Valeriana dioica, L.; marais. Juin, juillet.
Ophyoglossum vulgatum, L.; les pelouses, etc. Printemps.

*** **Animaux.**

Reptiles.

Triton marbré (*Triton marmoratus*), (Salamandra marmorata, Latr.), les eaux stagnantes. Espèce rare en Anjou.
Triton crêté (Triton cristatus), (Salamandra cristata, Latr.); les eaux stagnantes. Commun.
Vipère commune (Vipera communis, Lacép.); plusieurs variétés. Les bois, etc.

Mollusques (de Cr.).

Vitrina pellucida, Drap.; au pied des arbres, parmi la mousse.
Succinea putris, Blainv.; bord des eaux.
— oblonga, Drap.; bord de la mare de Pompio, et au moulin de la Grenouille.
Helix carthusiana, Müll.; sur les plantes.
— lapicida, L.; terrain de grès.
— nitida, Müll.; lieux ombragés, parmi la mousse.
Bulimus obscurus, Drap.; sous les pierres, etc.
Achatina acicula, Lam.; les vignes, au pied des ceps. Espèce rare.
Lua lubrica, Leach.; lieux frais, sous les pierres, etc.
Pupa umbilicata, Drap.; sous les pierres, etc.
Planorbis leucostoma, Millet; les fossés inondés, mare de Pompio.
Anodonta oblonga, Millet; ruisseau de Théry.
Cyclas caliculata, Drap.; mare de Pompio.

Insectes.

Adrastus limbatus, F.; pris en fauchant sur l'herbe.
Phytonomus fasciculatus, Herbst.; pris en fauchant sur l'herbe.
Ptosima flavoguttata, Ill.; à la Houssière, sur le prunier.
Lema cyanella, L.; sur les blés, etc. Mai.
— melanopa, L.; sur le polygonatum vulgare, le convallaria maialis. Mai.

JARZÉ

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE SEICHES.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune, qui est située entre Seiches et Baugé, se trouve également placée entre Chaumont, Beauvau, Echemiré-Rigné et Sermaise.

Le bourg, par son étendue et sa position sur la route départementale de Suette à Baugé, et à distance égale (9 kil.) de l'une et de l'autre ville, se présente sous un aspect des plus agréables.

La route de grande communication des Rosiers à Sablé, ainsi que divers chemins vicinaux, traversent le bourg.

Un ruisseau, affluent de la Mouline et par suite du Couasnon, passe à l'est du bourg, tout près duquel se présentent le château et le parc de Jarzé.

Cette commune, au reste, qui est variée dans ses productions naturelles, est le siége d'un notariat, la résidence d'un médecin et d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent : Jarzé, Chaumont, Beauvau, Lué, Fontaine-Milon et Sermaise.

Superficie : 3,311 hectares, dont 107 hectares 75 ares en vignes, et 598 hectares 53 ares en bois.

Population : en 1856, 1,829 habitants; en 1861, 1,859 habitants.

Bureau de poste : Baugé.

Foires : le 23 avril, deuxième mardi de juin, dernier mardi d'octobre.

Distances : de Chaumont, 4 kil.; de Beauvau, 3 kil.; d'Echemiré-Rigné, 4 kil. 1/2; de Sermaise, 3 kil. 1/2; de Seiches, 9 kil. 1/4; de Baugé, 9 kil. 1/2; d'Angers, 29 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etages cénomanien et turonien.* — 2° Terrain falunien inférieur ou tongrien : *Grès et sables tertiaires.* — 3° Alluvions anciennes.

1° La majeure partie de cette commune appartient à l'étage cénomanien ; et les ruisseaux de nature incrustante qui parcourent ce terrain donnent des incrustations blanches. — 2° Au nord, et depuis le bourg de Jarzé jusqu'à la métairie de la Tesserie, l'on rencontre le tuffeau, qui est blanc comme celui de tout le canton, et dont l'extraction provient de plusieurs caves. — 3° Le grès et les sables tertiaires couronnent la précédente formation. Un dépôt de sablon blanc se montre près et à l'ouest de l'observatoire du château de Jarzé, sur la route de Baugé à Suette. —4° Enfin, des alluvions anciennes à l'est se relient au terrain de même nature que l'on rencontre vers Sermaise.

** Plantes.

Chenopodium Bonus Henricus, L.; près de l'église. Mai-septembre.
Dipsacus pilosus, L.; haies et fossés. Juillet, août.
Convallaria maialis, L.; les bois. Mai.
Orchis purpurea, Huds. (*O. fusca*, Jacq. — *O. militaris*, Dc.) Mai, juin.
Chlora perfoliata, L.; coteaux, pâturages, etc. Juin-août.
Colchicum autumnale, L.; les prés. Septembre, octobre.
Carex hornschuschiana, Hoppe (*C. fulva*, Dc.); les prés. Mai, juin.
— palescens, L.; les prés, les bois. Mai, juin.
Digitaria filiformis, Kæler. (*Panicum glabrum*, Gaud.) Août-oct.
Briza minor, L.; les champs. Mai-juillet.
Luzula forsteri, Dc.; les bois. Avril-juin.
Juncus obtusiflorus, Ehrhart.; lieux marécageux. Juin-août.
— acutiflorus, Ehrhart.; lieux marécageux. Juin-août.
Anthericum planifolium, L. (*Simethis bicolor*, Kunth.); landes, etc. Mai, juin.
Ornithogalum pyrenaicum, L.; lieux couverts, etc. Juin, juillet.
Alium oleraceum, L.; les champs. Août.
Spiranthes autumnalis, Rich.; pelouses sèches. Août-octobre.
Polygonum mite, Schranck.; lieux humides. Août-octobre.
Anagallis cœrulea, Schreb.; champs, vignes, etc. Juin-octobre.
Globularia vulgaris, L.; lieux incultes. Mai, juin.
Bartsia viscosa, L. (Eufragia viscosa, Benth.); lieux sableux, etc. Juin-septembre.
Salvia pratensis, L.; prés, pâtures, etc. Mai-juillet.
Ajuga genevensis, L.; bord des chemins, etc. Mai-juillet.
— chamæpitys, Schreb.; les champs, Mai-septembre.
Teucrium chamædrys, L.; les champs, etc. Juillet-septembre.
Nepeta cataria, L.; bord des chemins, des murs, etc. Juin-sept.
Galeopsis pubescens, Besser.; lieux frais. Juin-septembre.
Galeobdolon luteum, Huds.; les bois, etc. Avril-juin.
Leonurus cardiaca, L.; bord des chemins, des murs, etc. Juin-septembre.
Prunella laciniata L. (*Brunella alba*, Pall.); pelouses. Juin-août.
Scutellaria hastifolia, L.; lieux frais, etc. Juin-août.
Datura tatula. L.; lieux incultes, sableux. Juillet-octobre.
Campanula glomerata, L.; lieux incultes. Mai-septembre.
Lactuca perennis, L.; champs, etc. Mai-juillet.
Sonchus arvensis, L.; vignes, champs cultivés, etc. Juillet-sept.
Barkhausia taraxacifolia, Dc. (*Crepis taraxacifolia*, Thuil.) Eté.
Lapsana minima, Lam. (*Arnoseris pusilla*, Gært.); lieux secs. Mai-septembre.

Filago lutescens, Jord.; lieux sablonneux. Juin-septembre.
Tussilago petasites, L.; lieux frais, bord des eaux. Février-avril.
Cirsium eriophorum, Scop.; lieux incultes. Juillet-septembre.
— tuberosum, Allioni; bois et prés marécageux. Juin-août.
Bidens cernua, L.; lieux humides, etc. Août-septembre.
Senecio erraticus, Bert.; fossés humides, bois, etc. Juillet-août.
Anthemis mixta, L.; les champs sableux, etc. Juin-septembre.
Valeriana dioica, L.; prés marécageux. Avril-juin.
Viburnum lantana, L. Avril, mai.
Ammi majus, L.; les champs. Juillet-août.
Peucedanum oreoselinum, Mænch.; pâturages, etc. Juillet, août.
Sanicula europea, L.; les bois. Mai, juin.
Adonis autumnalis, L.; les moissons. Mai-août.
Ranunculus Drouetii, Schultz; eaux stagnantes. Mars-juin.
— chœrophyllos, L.; pelouses. Mai, juin.
Linum angustifolium, Huds.; lieux secs, pierreux. Mai-août.
Malva alcæa, L.; haies et buissons. Juillet-septembre.
Diplotaxis viminea, Dc.; les vignes, etc. Juin-octobre.
Arabis hirsuta, Scop.; haies, talus de fossés, etc. Mai-juillet.
Cardamine impatiens, L.; lieux frais, etc. Mai, juin.
Alyssum calycinum, L.; lieux pierreux, etc. Avril-juin.
Lepidium campestre, R. Br.; bord des chemins, etc. Mai-juillet.
— latifolium, L.; lieux frais. Juin-juillet.
Polygala serpyllacea, Weih. (*P. depressa*, Wenderoth.); landes. Avril-juin.
Cerastium brachipetalum, Desportes; lieux incultes. Avril-juillet.
Arenaria montana, L.; landes, lieux sablonneux. Juin-août.
Dianthus carthusianorum, L.; pelouses, etc. Juin-septembre.
Illecebrum verticillatum, L.; lieux sablonneux. Juillet-septembre.
Epilobium hirsutum, L.; bord des ruisseaux. Juillet-septembre.
— lanceolatum. Seb.; haies et talus de fossés, etc. Juin-septembre.
Cratægus monogyna, Jacq. (*C. oxyacantha*, L.); haies. Mai.
Rosa tomentosa, Smith.; haies et talus de fossés. Juin, juillet.
— andegavensis, Bast.; haies et talus de fossés. Mai, juin.
Trifolium rubens, L.; haies, bois, etc. Juin, juillet.
— ochroleucum, L.; lieux incultes, etc. Juin, juillet.
— patens, Schreb. (*T. aureum*, Thuil. — *T. parisiense*, Dc.); prés. Mai-août.
Melilotus arvensis, Wallr. (*M. officinalis*, Lam.) Juin-septembre.
Tetragonolobus siliquosus, Scop. (*Lotus siliquosus*, L.); prés humides. Mai, juin.
Anthyllis vulneraria, L.; pâturages secs, coteaux, etc. Mai-juillet.
Astragalus glycyphyllos, L.; pelouses, haies, etc. Juin-septembre.
Lathyrus angulatus, L.; moissons. Mai-juillet.

Lathyrus sphæricus, Retz ; moissons, etc. Mai–juillet.
Vicia cracca, L.; bois, etc. Juin–juillet.
— varia, Host.; moissons. Mai-septembre.
Ceterach officinarum, C. Bauhin.; lieux humides, murs, etc. Juin-octobre.
Aspidium aculeatum, Sw.; lieux couverts, etc. Juin–septembre.
Equisetum telmateia, Ehrhard.; lieux frais. Mars, avril.

CHAPITRE III. — MONUMENTS DIVERS.

Monument celtique.

Sur la route de Jarzé à Baugé, au sommet du bord escarpé de la route et tout près d'un jeu de boule, l'on rencontre le dolmen de la *Roche-Thibault*.

Ce petit dolmen, à une seule chambre et qui a son ouverture à l'est, est formé de quatre pierres de grès : une de chaque côté, une pour le fond et une pour la couverture. Sa longueur intérieure est de 3 m. 48 c. ; sa largeur de 2 m. 48 c.; et sa hauteur, toujours mesurée en dedans, de 1 m. 65 c.

Château de Jarzé.

Le château de Jarzé, remonte, disent les historiens, à l'origine de la monarchie française. Il fut bâti au IXe siècle par Torquatus, premier comte d'Anjou, qui en fit présent à son fils cadet, Foulques II, avec la ville de Beauvau dont il prit le nom.

Ce château — qui est contigu au bourg de Jarzé et auquel est annexé un vaste parc, où l'on voit un joli belvédère de construction moderne (1)—a appartenu aussi au ministre de Louis XI, Duplessis-Bourré. Il est devenu la propriété de Mlle de Nogent.

Hôpital.

Enfin, cette commune possède un hôpital, dont la création est due à la piété de Mme Ledeux. Cet hospice est desservi par des sœurs de Saint-Joseph, qui, en outre de leurs travaux hospitaliers, consacrent le temps qui leur reste à un pensionnat de jeunes personnes.

(1) Dans ce lieu clos de murs élevés, qui renferme une grande étendue de bois et plusieurs métairies, des oiseaux de diverses familles viennent s'y cantonner ou bien s'y réfugier, trouvant, dans cette vaste enceinte, un asile de paix et de bonheur.

Des lièvres de couleur isabelle s'y sont multipliés.

LEZIGNÉ

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE SEICHES.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située sur la rive gauche du Loir, entre la Chapelle-Saint-Laud, Durtal et Montigné. La route impériale de Paris à Nantes passe à l'est du bourg.

Deux barrages sur le Loir, les moulins à farine qui en dépendent et deux bacs, servant de communication entre l'une et l'autre rive, donnent à cette contrée un aspect agréable, que la forêt de Chambiers accroît encore.

Au reste, le sol de Lézigné, varié dans sa composition géologique, fournit par cela même des productions naturelles qui participent ou se ressentent de cet état de choses.

Superficie : 931 hectares, dont 40 hectares 74 ares en vignes, et 28 hectares 81 ares en bois.

Population : en 1856, 618 habitants ; en 1861, 647 habitants.

Bureau de poste : Durtal.

Distances : de la Chapelle-Saint-Laud, 3 kil. ; de Durtal, 5 kil. ; de Montigné, 6 kil. ; de Huillé, 1 kil. ; de Seiches, 9 kil. ; de Baugé, 20 kil. ; d'Angers, 29 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain jurassique : *Etages liasien et toarcien.* — 2° Terrain diluvien : *Alluvions anciennes.*

Pour mieux préciser l'ensemble des diverses formations géologiques de cette contrée, nous croyons devoir reprendre celles-ci de plus loin, de Pellouailles, par exemple. Ainsi, depuis le bourg de cette commune jusqu'à Bourgneuf, toute l'étendue du terrain qui sépare ces deux localités se rapporte au terrain crétacé de l'étage cé-

nomanien; puis de Bourgneuf à l'extrémité nord de ce département, en s'étendant vers est, cet espace considérable du sol sur lequel repose la forêt de Chambiers et autres lieux appartient aux alluvions anciennes, composées de sables et de cailloux roulés, mais dont il faut distraire quelques points qui se rapportent au terrain jurassique.

Cette dernière formation qui commence à se montrer aux environs de la ferme du Portail — lieu situé au nord et à deux kilomètres de Bourgneuf — s'étend jusqu'au bourg de Lézigné, en passant sur les fermes ci-après : Brouard, les Cloteaux, le Portail, les Mortiers, la Tuilerie et les Bondues, pour revenir au point de départ au bourg de Lézigné, et se diriger ensuite vers Durtal, pour former le coteau du Loir.

Le calcaire de Lézigné, qui appartient au terrain jurassique, se rapporte aux étages liasien et toarcien. Ce dernier se relie à celui de Durtal, etc. et repose, comme à Huillé, sur le lias. Celui-ci, d'ailleurs, est caractérisé par les fossiles ci-après : *Ammonites normanianus*, d'Orb.; *Terebratula lampas*, Sow.; *Spiriferina Hartemanni*, d'Orb.; *Lima gigantea*, Desh.

Le calcaire de l'étage toarcien de Lézigné se présente, surtout au bourg, par couches tabulaires horizontales, variables en épaisseur, et dont la moindre est de trois centimètres. Ces couches tabulaires, superposées les unes sur les autres, montrent fort souvent de petites et fines dendrites superficielles.

Cette dernière formation nous a fourni les fossiles suivants :

Orthoceras simplex.
Belemnites canaliculatus, Schlot.
— tessonianus, d'Orb.
Nautilus...
Ammonites serpentinus, Schl.
— bifrons, Brug.
— comensis, de Buch.
— annulatus, Sow.
— complanatus, Brug.
Lima pectinoides, Desh.
— alternata, Millet.
Erato. Petite espèce.
Pecten acuticosta, Lam.
Rynchonella tetraedra, d'Orb.
Terebratula... cinq espèces.
Cidaris pandarus, d'Orb.
Pentacrinus vulgaris, Schl.
— basaltiformis, Müll. (E. F.)

** **Plantes.**

Verbascum lychnitis, L., var. V. album, Mill.; lieux incultes. Juin-août.
Rosa andegavensis, Bast.; haies de la grande route, etc. Mai, juin.
— umbellata, Leers.; haies de la grande route, etc. Mai, juin.
Mentha sylvestris, L.; prairies, près le four à chaux. Juillet-septembre.
Xeranthemum cylindraceum, Smith.; vignes. Juin-août.

COLLINES A DROITE ET A GAUCHE DU PETIT-CHAUFOUR (MOULIN A EAU).

Orchis simia, Lam. Mai.
— purpurea, Huds. (*O. fusca*, Jacq.)
— chlorantha, Cust. Mai, juin.
Ophrys aranifera, Smith. Avril, mai.
— apifera, Smith. Mai, juin.
Plantago media, L. Mai-août.
Trifolium ochroleucum, L. Juin, juillet.
— rubens, L. Juin, juillet.
Malva moschata, L. Mai-septembre.
Bromus pratensis, Ehrh. Mai-juillet.
Helleborus fœtidus, L. Février, mars.
Sium falcaria, L. (*Falcaria Rivini*, Host.) Eté.
Lathyrus sylvestris, L. Juin-septembre.
Salvia pratensis, L. Juin-août.
Orobanche epithymum, Dc. Mai, juin.
Veronica teucrium, L. Mai, juin.
Crepis nicæensis, Balb. Mai-juillet.
Lithospermum officinale, L. Mai-juillet.
Thymus acinos, L. (*Calamintha acinos*, Gaud.)
Viburnum lantana, L. Avril, mai.
— opulus, L. Mai, juin.
Viola hirta, L. Mars-mai.

CHAUSSÉE DES MOULINS.

Arabis hirsuta, Scop. Mai-juillet.
— sagittata, Bertol. Mai-juillet.
Saponaria officinalis, L. Juillet-septembre.
Caucalis latifolia, L. (*Turgenia latifolia*, Hoffm.) Juin-août.

LE LOIR.

Caltha palustris, L.; bord du Loir. Mars, avril.
Menianthes trifoliata, L.; bord du Loir.
Potamogeton pectinatum, L.; près le bac, etc.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

Un moulin à foulon, et plusieurs moulins à farine sont établis sur le Loir.

Un four à chaux, appartenant à M. Pergeline-Boré, a été construit en 1856. Ce four, situé près du Loir, et alimenté avec le calcaire jurassique, est chauffé au bois de pins.

Enfin, une usine à papier a été établie à Ingnerel.

LUÉ

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE SEICHES.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-ouest de Baugé, entre Sermaise, Jarzé, Chaumont, Cornillé et Fontaine-Milon.

Un ruisseau, affluent indirect de l'Authion, dont les eaux lui viennent de l'étang des Caves, situé au sud du bourg de Chaumont, et qui fait tourner le moulin de Chavigny, passe à l'ouest du bourg de Lué, lequel est traversé par le chemin de grande communication de Corné à la Flèche.

Au reste la commune de Lué, dont le sol appartient, pour la majeure partie, au terrain crétacé, est riche en productions naturelles.

Superficie : 740 hectares, dont 17 hectares 36 ares en vignes, et 157 hectares 71 ares en bois.

Population : en 1851, 405 habitants ; en 1856, 379 habitants.

Bureau de poste : Suette.

Distances : de Jarzé, 5 kil. ; de Chaumont, 1 kil. 1/4 ; de Cornillé, 3 kil. ; de Fontaine-Milon, 3 kil. 1/2 ; de Seiches, 10 kil.; de Baugé, 15 kil. ; d'Angers, 25 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etages cénomanien et turonien.* — 2° Terrain falunien inférieur ou tongrien.

1° La majeure partie de cette commune est occupée par le terrain crétacé, dont une portion, appartenant à l'étage turonien, donne lieu, aux Caves, à des exploitations de tuffeau.

2° A la Perraudière, on rencontre un dépôt de silex au dessus des sables et des grès du terrain tongrien.

** Plantes.

Arum maculatum, L.; bois, haies, etc. Avril, mai.
— italicum, Mill.; bois, haies, etc. Avril, mai.
Carex palescens, L.; les prés, les bois, Mai, juin.
Briza minor, L.; les champs, etc. Mai-juillet.
Calamagrostis epigeios, Roth.; les bois, les fossés, etc. Juillet-août.
Bromus commutatus, Schrader. (*B. racemosus*, Duby); moissons. Mai-juillet.
Lolium temulentum, L.; moissons. Juin, juillet.
Juncus capitatus, Weigel.; champs, lieux inondés l'hiver. Mai-juillet.
Convallaria maialis, L.; les bois. Mai.
Anthericum planifolium, L. (*Simethis bicolor*, Kunth.); landes. Mai, juin.
Orchis viridis, All.; prés, collines. Mai, juin.
— conopsea, L.; prés, etc. Mai-juillet.
— maculata, L.; bois et prés humides. Mai, juin.
— latifolia, L.; prés humides. Mai, juin.
— bifolia, L.; bois, landes, etc. Juin, juillet.
— chlorantha, Cust. (*O. montana*, Schmidt.); bois, etc. Mai, juin.
— coriophora, L.; les prés. Mai, juin.
— laxiflora, Lam.; prés humides. Mai, juin.
— mascula, L.; prés secs, pelouses, etc. Mai, juin.
— ustulata, L.; les prés secs, etc. Mai.
— morio, L.; prés secs, etc. Avril-juin.
— purpurea, Huds.; bois, collines, etc. Mai, juin.
— hybrida, Bonngh.; bois, collines, etc. Mai, juin.
— simia, Lam.; les bois, les collines, etc. Mai.
— hircina, Crantz (*Aceras hircina*, Lindl.). Juin, juillet.
Ophrys myodes, Jacq. (*O. muscifera*, Huds.); bois, coteaux. Mai, juin.
— aranifera, Sm.; pelouses sèches, etc. Mai.
— apifera, Sm.; prés, collines. Mai-juillet.
Spiranthes autumnalis, Richard; pelouses sèches. Août-octobre.
Epipactis latifolia, Allioni; les bois. Juillet, août.
— palustris, Crantz; lieux marécageux. Juin, juillet.
— nidus avis, L. (*Neottia nidus avis*, Richard.); les bois. Mai, juin.
Neottia ovata, Rich. (*Epipactis ovata*, Allioni); les prés, les bois. Mai, juin.

Stellera passerina, L. (*Passerina annua*, Wick.); les champs. Juillet-septembre.
Anagallis cœrulea, Schreber. ; les champs, les vignes, etc. Eté.
Primula elatior, Jacq.; haies, prés, etc. Mars-mai.
— grandiflora, Lam., var. umbellifera; bord des prés. Avril, mai.
Samolus valerandi, L.; lieux humides. Juin-août.
Orobanche picridis, Schlutz; sur le Picris hieracioides. Juin.
— cruenta, Bertol ; les prés, sur les légumineuses. Mai-juillet.
— amethystea, Thuil.; sur l'Eryngium campestra. Juin, juill.
Veronica chamædrys, L.; pelouses, etc. Mai, juin.
Scrophularia nodosa, L ; lieux frais et ombragés. Mai-septembre.
Salvia pratensis, L.; prés secs, collines. Mai-juillet.
Ajuga chamæpitis, Schreb.; lieux incultes. Mai-septembre.
Teucrium scordium, L.; prés humides. Juin-septembre.
— montanum, L.; lieux secs, pierreux. Juin-septembre.
Nepeta cataria, L.; bord des chemins et des murs. Juillet-septembre.
Galeopsis ladanum, Lam.; champs, etc. Juillet-octobre.
— tetrahit, L.; les bois, etc. Juillet-septembre.
Thymus acinos, L. (*Calamintha acinos*, Gaud.); champs. Juin-septembre.
Prunella laciniata, L. (*Brunella alba*, Pall.); pelouses, etc. Eté.
Chlora perfoliata, L.; pelouses, etc. Eté.
Verbascum lychnitis, L.; lieux incultes. Juin-août.
Lithospermum officinale, L.; lieux incultes. Mai-juillet.
— purpureo-cœruleum, L.; haies et buissons. Avril-juin.
Pulmonaria affinis, Jord.; bois, etc. Mars-mai.
Cuscuta minor, Dc.; sur les bruyères. Juin-septembre.
Erythræa pulchella, Fries; lieux frais. Juin-septembre.
Erica scoparia, L.; bois, landes. Mai, juin.
— tetralix, L.; bois, landes. Juin-septembre.
— ciliaris, L.; bois, landes. Juin-septembre.
Campanula glomerata, L.; lieux secs, incultes, etc. Mai-septembre.
Lactuca perennis, L.; collines sèches, etc. Mai-juillet.
Chondrilla juncea, L.; champs sablonneux, pierreux. Juin-septembre.
Hieracium umbellatum, L.; landes, etc. Août-octobre.
— sylvaticum, Sm. (*H. gallicum*, Jord.); bois. Août-sept.
— sabaudum, L.; bois. Eté.
Leontodon hastile, L.; lieux incultes, pelouses, etc. Eté.
Tussilago farfara. L.; vignes, champs. Février-avril.
— petasites, L.; lieux frais. (Plante acclimatée.) Février-avril.
Circium bulbosum, Dc. (*C. tuberosum*, All.); prés et bois marécageux. Juillet-août.

Cirsium lanceolatum, Scop.; bord des chemins, etc. Juin-octobre.
— acaule, All.; les pelouses, etc. Juillet-septembre.
Carlina vulgaris; lieux incultes, etc. Juillet-septembre.
Centaurea scabiosa, L.; champs cultivés. Juin-août.
— nigra, L.; les prés, les bois. Juillet-septembre.
Xeranthemum cylindraceum, Smith; les vignes, etc. Juin-août.
Chrysanthemum inodorum, L. (*Matricaria inodora*, L.); champs. Juin-octobre.
Inula helenium, L.; lieux frais. Juillet-août.
— salicina, L.; bois et lieux secs. Juin-septembre.
Erigeron acris, L.; lieux secs, incultes. Juin-octobre.
Senecio erucifolius, L.; talus de fossés, etc. Août-octobre.
Viburnum lantana, L.; bois, haies. Avril-mai.
Rubus discolor, Weihe; haies. Juin-août.
Buplevrum rotundifolium, L.; moissons. Mai-juin.
— protractum, Linck.; moissons. Mai, juin.
Pimpinella saxifraga, L.; lieux incultes, etc. Juillet-septembre.
Sium falcaria, L. (*Falcaria Rivini*, Host.); champs. Juillet-septembre.
Seseli glaucescens, Jord. (*S. glaucum et S. montanum, auct.*) Août-octobre.
Peucedanum gallicum, Latour (*P. Pariense*, Dc.); bois, prés. Juillet-septembre.
Sanicula europea, L.; bois. Mai, juin.
Ranunculus auricomus, L.; bois. Avril, mai.
Delphinium ajacis, L.; moissons. Juin-septembre.
Lepidium campestre, Brown; champs. Mai-juillet.
Silene gallica, L.; lieux sablonneux. Juillet-septembre.
Saponaria officinalis, L.; lieux sablonneux, frais, etc. Juillet-septembre.
Cratægus oxiacanthoïdes, Thuil.; les haies. Mai.
— monogyna, Jacq. (C. oxyacantha, L.); plus commun que le précédent. Mai.
Trifolium ochroleucum, L.; lieux incultes. Très-commun. Juin, juillet.
Melilotus officinalis, Lam. (*M. arvensis*, Walroth.); champs, etc. Juin-septembre.
Coronilla varia, L.; abonde dans un seul champ. Juin-août.
Orobus niger, L.; bois, etc. Juin-juillet.
Vicia varia, Host.; les blés. Mai-septembre.
Ervum gracile, Dc. (*Vicia gracilis*, Lois.); les moissons. Juin-septembre.
Quercus robur, L.; essence des bois de cette contrée. Avril, mai.
— toza, Bosc.; essence des bois de cette contrée. Avril, mai.
Euphorbia stricta, L.; bord des champs, etc. Mai-juillet.

Nigella arvensis, L.; les blés. Mai, juin.
Iberis amare, L.; les blés. Mai, juin.
Valerianella hamata, Bast. (*V. coronata*, Dc.); lieux sablonneux. Juin-juillet.
Stellaria viscida, M. B. (*S. dubia*, Bast. — *Cerastium anomalum*, Waldst.). Mai, juin.
Viola hirta, L.; bois, haies, etc. Mars-mai.

*** Animaux divers.

Reptiles.

Couleuvre à collier (*Coluber natrix*, L.); très-répandue.
— lisse (*Coluber austriacus*, Gmel.); les bois, etc.
Vipère commune (*Vipera communis*, Lacép.); variété grise, rouge de brique, orangée, à ventre blanc, etc.; les bois, les champs, les vignes.
Lézard gris des murailles, L. (*Lacerta agilis*, L.); variété rouge de brique ; les environs de la Perraudière.
L'orvet commun (*Anguis fragilis*, L.); les bois, les champs. Se tient ordinairement sous les pierres.

Mollusques.

Vitrina pellucida, Drap. ; au pied des arbres, parmi la mousse, etc.
Helix lucida, Drap.; sous les pierres, etc.
Pupa minutissima, Hartm.; sous les pierres, etc.
Achatina acicula, Lam.; les vignes de la Perraudière.
Planorbis leucostoma, Millet ; fossés inondés.
Limnæa glabra, D. Dup. (*L. elongatus*, Drap.) ; fossés inondés.

Insectes coléoptères.

Carabus monilis, F.; sous les pierres ou parmi la mousse.
— cancellatus, F.; sous les pierres ou parmi la mousse.
Scaphidium quadrimaculatum, Ol.; sous les pierres.
Ptosima flavoguttata, Ill.; allongé, neuf taches jaunes.
Hylurgus piniperda, L.; sur les pins de tout l'arrondissement.
Lixus... ; sur l'erica scoparia.

Insectes névroptères.

Bittacus tipularius, F.
Mantispa pagana, F.

Insectes lépidoptères.

Apatura ilia, F., vulgairement Petit-Mars; sur les arbres. Juin, juillet.
Satyrus hyperanthus, L.; vulgairement le Tristan ; sur les fleurs de ronces.

Obs. La majeure partie des plantes et des animaux que nous indiquons ici nous a été communiquée par feu H. de la Perraudière, qu'un goût des plus prononcés pour l'histoire naturelle portait à colliger ses produits, mais qu'une mort prématurée a enlevé à la science ainsi qu'à ses parents et à ses amis.

MARCÉ

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE SEICHES.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située à l'est de Seiches, entre cette petite ville, la Chapelle-Saint-Laud, Beauvau, Jarzé et Chaumont.

Un ruisseau, affluent du Loir, passe à l'ouest du bourg. Celui-ci est placé à l'est et à deux kilomètres de la route impériale de Paris à Nantes, et à pareille distance de la route départementale de Seiches à Baugé.

L'ancienne abbaye de Chaloché, abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1115, par Hubert de Mathefelon, fait partie de cette commune. C'est un lieu pittoresque, situé entre un bois et un étang, sur un sol appartenant au calcaire d'eau douce, riche en plantes variées et dont les botanistes savent apprécier la valeur.

Superficie : 2,109 hectares, dont 49 hectares 61 ares en vignes, et 306 hectares 5 ares en bois.

Population : en 1856, 1,026 habitants; en 1861, 1,047 habitants.

Bureau de poste : Suette.

Distances : de la Chapelle-Saint-Laud, 3 kil. 1/2 ; de Beauvau, 5 kil. 1/2 ; de Jarzé, 7 kil.; de Chaumont, 5 kil.; de Seiches, 2 kil.; de Baugé, 18 kil.; d'Angers, 23 kilomètres.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etages cénomanien, turonien et sénonien.* — 2° Terrain tertiaire : *Etage falunien inférieur ou tongrien : Grès et sables, calcaire d'eau douce et silex meulier.*

1° Le terrain crétacé occupe la majeure partie de cette commune, dont celui de l'étage cénomanien absorbe à lui seul la plus grande portion.

Ce dernier étage, par exception à sa constitution ordinaire, présente une roche assez remarquable, observée dans le principe aux environs de la Souchardière (maison bourgeoise), par M. le docteur Ouvrard, et qui nous l'a communiquée.

Cette roche, formée d'une pâte quartzeuse, d'un gris blanchâtre à cassure rude et cristalline, renferme dans sa contexture une multitude de gros grains arrondis de silex d'un roux ferrugineux. Cette manière d'être, lui donnant un aspect oolithique, nous a fait naître l'idée de la désigner par le nom significatif de *Roche quartzeuse oolithique.* (Voy. *Paléontologie de Maine-et-Loire*, p. 99.) Elle occupe une place analogue à celle des psammites, au-dessous du calcaire cénomanien, auquel elle adhère plus ou moins fortement en lui laissant parfois quelques-uns de ses fossiles.

L'étage turonien présente le tuffeau sur quelques points, où il est exploité comme pierre de taille.

Au-dessus de l'étage turonien se présente l'étage sénonien. Ce dernier se montre à la Brideraie (maison bourgeoise), sur un point élevé et sablonneux. Cette formation, sur cette partie, se manifeste par quelques espèces de fossiles, tels que : Oursins, Zoophytes, etc. changés en silex pyromaques (*Sil. pyrom. pseudomorphiques*).

Les fossiles du terrain crétacé de cette commune sont d'espèces semblables à celles que fournit la commune de Seiches. — Voy. *Seiches.*

2° Le terrain tertiaire se présente sous divers aspects, savoir : sous ceux de grès et de sable, de calcaire d'eau douce et de meulière ou silex meulier.

Le grès et le sable tertiaire se rencontrent sur différents points, aux environs de la Souchardière, etc.

Le calcaire d'eau douce se montre à partir du village de Claie jusqu'au bourg de Marcé, et depuis ce bourg jusqu'au moulin de Seiches, dans une vallée de six kilomètres ou environ de longueur.

Dans ce gisement on le trouve à une certaine profondeur, sous forme de marne blanchâtre, mais recouvert par un sédiment moderne d'un gris noirâtre, dans la prairie du moulin d'Ays, non loin du village de Claie, au nord-est de Marcé.

En faisant jouer la sonde dans ce calcaire, M. le docteur Ouvrard croit y avoir reconnu des *Gyrogonites*.

A Rochelieu, lieu situé entre Marcé et Beauvau, ce calcaire occupe une certaine place dans des prés voisins d'un ancien étang.

A la ferme de la Monneraie, le calcaire d'eau douce est de nature compacte et de couleur ambrée.

A Chaloché, le calcaire d'eau douce, sous forme terreuse, est tellement blanc et abondant sur quelques points, que l'œil a de la peine à en supporter l'éclat lorsqu'il est éclairé par le soleil.

A la ferme des Humeaux, cette espèce de calcaire se présente en roche et aussi en blocs plus ou moins considérables, épars dans la terre qui lui sert de gangue. Cette roche blanchâtre et d'une consistance dure, tenace, a été employée à faire de la chaux.

Enfin, un dépôt de meulière ou silex meulier, assez considérable pour donner lieu à une exploitation industrielle, se montre à la métairie de la Minoterie et lieux circonvoisins.

** Plantes.

TERRAINS CALCAIRES.

Tussilago farfara, L. ; les vignes, etc. Février-avril.
Lepidium draba, L.; les champs, etc. Mai, juin.
Iberis amara, L.; les moissons. Juin-septembre.
Specularia hybrida, Dc.; les moissons. Mai-août.
Melampyrum arvense, L.; les moissons. Juin-septembre.
Anchusa italica, Retz. var. grandiflora ; les moissons. Mai-août.
Echium Vierzbickii, Habrl.; les moissons. Juin-août.
Vicia varia, Host.; les moissons. Mai-septembre.
Galium Anglicum, Huds. (*G. Parisiense*, Thuil.) ; lieux secs, etc. Juin-août.
Salvia pratensis, L.; pelouses, etc. Mai-juillet.
Fumaria parviflora, Lam.; les moissons, etc. Juin-septembre.
Orobus niger, L.; les bois. Juin, juillet.
Lathyrus latifolius, L.; les bois. Mai, juin.
Polygonatum vulgare. Desf.; bois du Brossay. (Bd.) Avril, mai.
Cirsium tuberosum, Allioni ; prés humides. Mai, juin.

TERRAINS SABLONNEUX.

Arenaria montana, L.; landes. Juin–août.
— segetalis, Lam. (*Spergularia segetalis*, Fenzl.), landes. Mai, juin.
Valerianella hamata, Bast.; champs. Juin, juillet.
Armeria plantaginea, Wild. (*A. sabulosa*, Jord.) Juin–septembre.
Cynoglossum pictum, Ait. Mai-juillet.
Orobanche cruenta, Bert.; sur les r. des légumineuses. Mai, juin.
Anthericum planifolium, Desf. (Simethis bicolor, Kunth.) Mai, juin.

BORD DES EAUX.

Elantine hexandra, Dc. Juin-septembre.
Epilobium hirsutum, L. Juillet-septembre.
Sium angustifolium, L. Juillet–septembre.

LES ENVIRONS DE CHALOCHÉ.

Les environs de Chaloché fournissent aux botanistes un grand nombre d'espèces de plantes rares et intéressantes. Nous avons cru devoir consacrer à cette localité un article particulier. En effet, aucun lieu de ce département, renfermé dans un espace aussi restreint et facile à explorer, ne présente comme celui-ci — avec un sol varié dans sa nature — des champs cultivés, des vignes, des bois, des landes, des prés, des marais plus ou moins tourbeux et des étangs. Ces derniers, qui comprennent l'étang d'Aligron, celui de Beaucé, et l'étang de la Bruère, ajoutent à eux seuls un grand intérêt à cette herborisation, qui peut en outre s'étendre jusqu'aux étangs de Chaumont, peu éloignés de Chaloché.

1° LIEUX INCULTES.

Alyssum calycinum, L. Avril-juin.
Helianthemum vulgare, L.; bord des champs, etc. Mai-septembre.
Salvia pratensis, L.; pelouses, pâtures, etc. Juin–août.
Anthyllis vulneraria, L.; lieux secs, élevés. Mai–juillet.
Trifolium medium, L.; bord des haies et des fossés. Juin–août.
Lathyrus angulatus, L.; lieux sablonneux. Mai-juillet.
Hippocrepis comosa, L.; bord des champs, etc. Juin, juillet.
Orobanche cruenta, Bertol.; sur les racines des légumineuses. Mai, juin.
— teucrii, Holl.; sur les racines du teucrium chamædrys. Mai, juin.
— ulicis, Desmoulins; sur les racines de l'ulex nanus; avenue de Chaloché. Mai, juin.

Teucrium chamædrys, L.; bord des chemins. Juillet-septembre.
Campanula glomerata, L.; pelouses, etc. Mai-septembre.
Globularia vulgaris, L.; pelouses, etc. Mai, juin.
Asperula cynanchica, L.; bord des chemins, etc. Mai, juin.
Epilobium hirsutum, L; bord des eaux. Juillet-septembre.
Verbascum lychnitis, L ; lieux incultes. Juin-août.
Chlora perfoliata, L.; pelouses, etc. Juin-août.
Linum gallicum, L.; champs, etc. Juin-septembre..
— angustifolium, Huds.; lieux pierreux. Mai-août.
Micropus erectus, L.; lieux pierreux. Juin-août.
Briza minor, L.; champs, etc. Mai-juillet.
Barkhausia taraxacifolia, Dc. (*Crepis taraxacifolia*, Thuil.) Mai-juillet.
Senecio viscosus, L.; lieux pierreux, incultes. Juin-octobre.
Sium falcaria, L. (Falcaria Rivini, Host.); vignes, près le couvent. Juillet-septembre.
Orchis simia, Lam.; prés, bois, etc. Mai.
— bifolia, L.; bois, etc. Juin, juillet.
Cirsium eriophorum, Scop.; lieux incultes. Juillet-septembre.
Lappa tomentosa, Lam.; bord des chemins, etc. Juillet-septembre.

2° CHAMPS CULTIVÉS.

Caucalis daucoides, L. Mai-juillet.
— grandiflora, L. (*Orlaya grandiflora*, Hoffm.) Juin-août.
Adonis autumnalis, L.; dans les terres blanches. Mai-août.
Nigella arvensis, L.; moissons. Juin-septembre.
Melampyrum arvense, L.; moissons. Juin-septembre.
Iberis amara, L.; moissons. Juin-septembre.
Fumaria parviflora, Lam.; champs, vignes, etc. Juin-septembre.
Arenaria segetalis, Lam. (*Spergularia segetalis*, Fenzl.); lieux sablonneux. Mai-juin.
— setacea, Thuil. (*Alcine setacea*, Mert.); lieux sablonneux.
Specularia hybrida, Al. Dc.; les champs cultivés. Mai-juillet.
Galium anglicum, Huds. (*G. Pariense*, Thuil.) Juin-août.
— tricorne, With.; moissons. Juin-septembre.
Anchusa italica, L. var. grandiflora ; les champs. Juin.
Teucrium botrys, L.; les champs. Juillet-octobre.
Lactuca perennis, L.; lieux pierreux, champs, etc. Mai-juillet.
— arvensis.
Sonchus arvensis, L.; champs, etc. Juillet-septembre.
Lathyrus tuberosus, L.; champs, etc. Juin-août.
Melilotus arvensis, Wallrot.; champs, etc. Juin-septembre.

3° LES BOIS.

Veronica montana, L.; lieux ombragés. Mai-juin.
Aquilegia vulgaris, L.; bois et lieux ombragés. Mai-juillet.
Anemone pulsatilla, L.; lieux herbeux des bois; etc. Mars-mai.
Ranunculus polyanthemoides, Bor.; lieux humides, bois. Mai-juillet.
Potentilla procumbens, Sibth. (*P. mixta*, Nolte.); bois. Eté.
Hypericum montanum, L.; bois. Juin-août.
Melampyrum cristatum, L.; bois. Mai-août.
Campanula persicifolia, L.; bois, haies ombragées, etc. Mai-juillet.
Globularia vulgaris, L.; pelouses sèches. Mai, juin.
Erica scoparia, L.; bois, etc. Mai, juin.
Geranium sanguineum, L.; bois, talus de fossés, etc.
Inula salicina, L.; bois, etc. Juin-septembre.
Ophrys aranifera, Smith.; pelouses, etc. Mai.
— apifera, Smith.; pelouses, etc. Mai, juin.
Epipactis pallens, Willd. (*Serapias grandiflora*, L., *Cephalanthera grandiflora*, Balg.); lieux couverts. Mai.
Asphodelus sphærocarpus, Gr. et God. (*A. albus*, Desv.); bois, landes. Mai, juin.
Vincetoxicum officinale, Mænch. (*Asclepias vincetoxicum*, L.). Juin-septembre.
Tetragonolobus siliquosus, Roth. (*L. siliquosus*, L.); bord des bois, près le jardin. Mai, juin.
Carex maxima, Scop.; fossé entre le jardin et le bois. Mai-juillet.
— pseudo-cyperus, L.; fossé entre le jardin et le bois. Juin-août.

4° LIEUX TOURBEUX OU MARÉCAGEUX.

Valeriana dioica, L.; pré tourbeux près de l'étang d'Aligron. Mai.
Veronica scutellata, L. Mai-septembre.
Salix repens, L. Avril-mai.
Carex pulicaris, L. Mai, juin.
— cæspitosa, L. Avril-juin.
— tomentosa, L. Mai, juin.
Scirpus pauciflorus, Lightf. (*S. Bœothryon*, Ehrh.) Juin-août.
Schœnus fuscus, L. (*Rhynchospora fusca*, Ræm.) Mai-juillet.
Cladium mariscus, R. Br. Juillet-août.
Triglochin palustre, L. Juin-août.
Juncus acutiflorus, Ehrhart (*J. sylvaticus*, Reichard.). Juin-août.
— obtusiflorus, Ehrhart. Juin-août.
Orchis palustris, Jacq. Juin, juillet.
Sium repens, L. (*Helosciadium repens*, Koch.) Juillet-septembre.
Parnassia palustris, L. Juillet-octobre.

Taraxacum palustre, Dc. Eté.
Myosotis strigulosa, Reich. Mai-septembre.
Drosera rotundifolia, L. Juin-septembre.
— longifolia. L. Juillet-août.
Senecio aquaticus, Huds. Juin-août.

5° ÉTANGS (LES TROIS ÉTANGS DONT IL VIENT D'ÊTRE QUESTION).

Potamogeton natans, L. Juillet, août.
— rufescens, Schrader. Juillet, août.
— heterophyllus, Schreb., plusieurs variétés. Juin-août.
— pectinatus, L. Juillet.
Typha angustifolia, L. Juin, juillet.
Utricularia minor, L. Juin-août.
Nymphæa minor, D. D. Juin-août.

6° BORD DES ÉTANGS.

Scirpus pauciflorus, Lightf. (*S. Bæothryon*, Ehrh.) Juin-août.
— cœspitosus, L. Mai-juillet.
— multicaulis, Dietr. Juin-septembre.
— Rothii, Hopp. (*S. pungens*, Vahl.) Juin-août.
Juncus squarrosus, L. Juillet-septembre.
— capitatus, Weigel. Mai-juillet.
— acutiflorus, Ehrhart. (*J. sylvaticus*, Reichard.) Juin-août.
Cirsium tuberosum, All. (*C. bulbosum*, Dc.) Juillet-août.
Spiranthes æstivalis, Rich. Juillet-août.
Elatine major, Braun. Juin-septembre.
— alsinastrum, L. Juin-septembre.
Galium constrictum, Chaub. (*G. debile*, Desv.) Mai-septembre.
Bartsia viscosa, L. (*Euphragia viscosa*, Bent.) Juin-septembre.
Myosotis strigulosa, Reich. Mai-septembre.
Carex Hornschuchiana, Hoppe. Mai, juin.
— distans, L. Mai, juin.
— strigosa, Huds. Mai, juin.
— hirta, L. Mai, juin.
— cespistosa, Good. (*C. vulgaris*, Fries.). Mai, juin.

7° LANDES.

Wahlenbergia hederacea, Reich.; lieux frais et ombragés. Juin-août.
Viola lancifolia, Thore.; bord des fossés, etc. Avril-juin.
Galium sylvestre, Poll. Juin, juillet.
Carex Hornschuchiana, Hoppe. Mai, juin.
Scirpus pauciflorus, Lightf. (*S. Bœotryon*, Ehrh.) Juin-août.

Scirpus fluitans, L.; fossés inondés. Juillet–septembre.
Juncus uliginosus, Meyer.; fossés inondés. Juin–septembre.
Ranunculus tripartitus, Dc.; fossés inondés. Avril-juin.
Alisma ranunculoides, L.; les mares, etc. Mai–septembre.
Anthyllis vulneraria, L.; lieux incultes. Mai-juillet.
Anthericum planifolium, L. (*Simethis bicolor*, Kunth.) Mai-juin.
Thymus chamædrys, Fries. (*T. serpyllum b. montanus*, Benth.) Juin-septembre.
Gentiana pneumonanthe, L.; lieux tourbeux. Septembre, octobre.
Cuscuta minor, Dc.; sur les bruyères, les genêts, etc. Juin–septembre.
Arenaria montana, L.; talus de fossés, etc. Juin–août.

*** Animaux.

Près et dans l'étang des Bruères, l'on a remarqué la couleuvre vipérine (*Coluber viperinus*, Latr.), et dans les bois, la couleuvre lisse (*Coluber austriacus*, Gmel.).

Dans ces mêmes localités, les insectes névroptères nous ont présenté les espèces ci-après :

Libellula flaveola, L.
— meridionalis, de Selys.
Cordulia ænea, L.
Anax formosa, Vand.
Lestes sponsa, de Selys.
Lestes nympha, de Selys.
Platycnemis pennipes, Pall.
Agrion pulchellum, Vand.
— minium, Haris.
— puella, L.

CHAPITRE III. — MONUMENTS CELTIQUES.

Au sud du bourg de Marcé, sur une pièce de terre nommée la Brosse, on rencontre un petit dolmen.

Sur la partie la plus élevée d'un petit bois situé au sud-ouest de Chaloché, entre cette abbaye et le village de la Morelière, on remarque un dolmen bien conservé. Ce monument est formé de douze pierres de grès.

CHAPITRE IV. — INDUSTRIE.

Agriculture.

Par la nature variée de son sol, la commune de Marcé possède les éléments nécessaires à la formation de bonnes terres arables ; et

depuis un certain nombre d'années, plusieurs propriétés, au nombre desquelles on doit citer celles de la Souchardière, des Gouèses, etc., sont arrivées — par des procédés convenables de culture — à des résultats on ne peut plus satisfaisants.

Dans cette commune, comme dans celles de Corzé et de Seiches, le *Sorgho* entre dans divers assolements, pour en faire des balais et en obtenir la graine pour la nourriture des cochons et des volailles.

Technologie.

A la métairie de la Minotière, on extrait le *silex-meulier*; puis cette roche est transportée à Angers, dans l'atelier de M. Bergeret, faubourg Saint-Samson, qui la convertit en meules de moulin de très-bonne qualité.

Non loin et aux environs de cette métairie, se présente la même espèce de roche, mais celle-ci, travaillée sur les lieux, est employée à faire de petites meules pour des moulins portatifs, déjà assez répandus dans le pays, et dont le prix peu élevé engage les habitants à en faire l'acquisition.

Un four à chaux, construit à Chaloché il y a déjà un certain nombre d'années par M. Gaignard de la Ranloue, est alimenté avec le calcaire d'eau douce, pris sur les lieux, et chauffé avec des bourrasseaux. Ce four n'est allumé que pour les besoins du propriétaire.

SEICHES

(CHEF-LIEU DE CANTON, ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

La commune de Seiches, chef-lieu de canton, est située entre Chaumont, Marcé, la Chapelle-Saint-Laud, Montreuil-sur-Loir et Corzé. Elle est bornée à l'ouest par le Loir, qui se contourne en fer à cheval entre Suette et Bourgneuf.

Plusieurs bacs sont placés sur cette rivière, savoir : à Prigné, Maison-Neuve, Mathefelon, Seiches et Bas-Boudré. Il en est de même du barrage situé au nord du bourg de Seiches, devenu né-

cessaire à plusieurs manufactures qui ont les eaux pour principal moteur.

Divers ruisseaux affluents du Loir, se montrent sur cette commune : l'un, venant de la Chapelle-Saint-Laud, se rend au Loir en passant au nord-ouest du château du Verger ; le deuxième, prenant sa source sur la commune de Marcé, se rend à Seiches ; enfin, le troisième, alimenté par les trois étangs de Chaloché, passe à Suette pour parvenir à sa destination.

Le deuxième et le troisième sont incrustants; mais ce dernier l'est à un degré supérieur de saturation.

Entre la ferme de l'Homas et celle de la Bourdonnière, lieu situé à un kilomètre de Suette, les eaux de ce ruisseau sont tellement chargées de carbonate de chaux tenu en suspension, qu'elles encroûtent tout ce qu'elles touchent sur leur passage : feuilles, branches, fruits, coquilles de limaçons, etc.

Ces incrustations sont blanches, très-adhérentes et dans le genre de celles que présente la fontaine de Sainte-Hallyre, aux portes de Clermont (Auvergne), ce qui indique assez la possibilité d'en tirer un pareil avantage. Mais ce ruisseau, qui sert de limite aux communes de Seiches et de Corzé, cesse de couler une partie de l'année.

Le bourg, formé de plusieurs rues, et les villages de Mathefelon et de Suette, absorbent à eux seuls la majeure partie de la population.

La route impériale de Paris à Nantes traverse le village de Suette, de même que les routes de grande communication qui conduisent, savoir l'une à Thorigné, l'autre à Mazé.

Cette commune, qui occupe une quantité considérable de terrains, pour la plupart variés dans leur composition, doit nécessairement être visitée, 1° par les naturalistes qui y rencontreront les produits les plus variés; 2° par les archéologues, auxquels le château du Verger révèlera des souvenirs historiques ; 3° enfin par les zélateurs de l'industrie qui y trouveront également leur compte.

Superficie : 2,884 hectares, dont 45 hectares 85 ares en vignes, et 389 hectares 17 ares en bois.

Population : en 1856, 1,778 habitants; en 1861, 1,590 habitants.

Bureau de poste : Suette, ainsi que poste aux chevaux.

Distances : de Chaumont, 6 kil. 1/2 ; de Marcé, 2 kil.; de la Chapelle-Saint-Laud, 6 kil.; de Montreuil-sur-Loir, 4 kil. 1/2 ; de Corzé, 3 kil.; de Pellouailles, 8 kil.; de Durtal, 14 kil.; de Baugé, 20 kil.; d'Angers, 20 kil.

Cette commune est le siége d'une justice de paix, d'un notariat,

d'un comice agricole fondé en 1833 ; la résidence d'une brigade de gendarmerie à cheval, d'un officier de santé, celle d'un receveur de l'enregistrement et d'un percepteur pour les communes dont les noms suivent : Seiches, Corzé, la Chapelle-Saint-Laud et Marcé.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain crétacé : *Etages cénomanien et turonien.* — 2° Terrain falunien inférieur ou tongrien : *Grès et sables tertiaires.* — 3° Alluvions.

1° Le terrain crétacé occupe la majeure partie de cette commune, dont l'étage turonien, qui se montre au village de Mathefelon, présente plusieurs caves dont on extrait le tuffeau.

Nous citerons encore, comme appartenant au terrain crétacé, et particulièrement à l'étage cénomanien, les deux ruisseaux incrustants dont il vient d'être question au chapitre précédent.

FOSSILES DE L'ÉTAGE CÉNOMANIEN.

Nautilus triangularis, Montf.
Ammonites Geslinianus, d'Orb.
— Beaumontianus, d'Orb.
— navicularis, Sow.
Strombus inornatus, d'Orb.
Pectunculus...
Janira quinquecostata, d'Orb.
— phaseola, d'Orb.
— æquicostata, d'Orb.
— dilatata.
Ostrea carinata, Lam.
Ostrea flabella, d'Orb.
— biauriculata, Lam.
— columba, Desh.
— diluviana, L.
Terebratula biplicata, Lwyd.
— phaseolina, Defr.
Pelagia Eudesii, Mich.
Hemiaster Bufo, Desor.
Caratomus trigonopygus, Agass.
Diadema annulare, Agass.
— granulare, Agass.

2° Le grès tertiaire se montre dans la plaine de Brée, où il est exploité pour pavés. C'est dans cette localité que s'est présentée dans un grès dur, l'empreinte d'une feuille de *Flabellaria latania*, Ross., dont le *fac simile* en plâtre (empreinte et contre-empreinte) m'a été donné par M. Leufroy qui était devenu possesseur de ce rare et curieux fossile (1), semblable en tout pour l'espèce à celui que nous avons rencontré dans les landes de Cheffes. (Voy. *pl.* LV, f. 6.)

(1) A la mort de M. Leufroy, ce fossile, divisé en deux parties — l'empreinte et la contre-empreinte — passa dans le cabinet de M. Desportes, du Mans. Il fait partie maintenant du cabinet d'histoire naturelle de cette ville.

Le grès arénacé de Beauvallon, sur le penchant nord du coteau, et celui de l'Ile-Bruneau renferment et montrent quelquefois des troncs et des branches d'arbres métamorphosés en silex.

Sur la route de Suette à Baugé, l'on rencontre des dépôts de grès et de sablon micacés.

3° Enfin, les alluvions se montrent dans la vallée du Loir.

** Plantes.

LIEUX SECS ET SABLONNEUX.

Anthemis mixta, L.; champs. Juin-septembre.
Geranium pusillum, L.; bord des chemins, etc. Mai-octobre.
Armeria plantaginea, Willd. (*A. sabulosa*, Jord.) Eté.
Spergula pentendra, L.; gr. noire, bordée d'une membrane blanche. Mars-mai.
Triticum tenellum, L. (*Festuca poa*, Kunth.). Mai-juillet.
Trifolium strictum, Waldst.; champs. Mai, juin.
Arenaria montana, L.; lieux incultes. Juin-août.
Ornithopus compressus, L.; champs, etc. Mai, juin.
Rosa leucochroa, Desv.; haies et buissons. Mai-juin.
Datura tatula, L.; lieux incultes. Juillet-octobre.

TERRAINS CALCAIRES.

Alyssum calycinum, L.; lieux pierreux. Avril-juin.
Tussilago farfara, L.; vignes, etc. Mars, avril.
Sisymbrium sophia, L.; environs de Suette, vieux murs, etc. Mai-octobre.
Ranunculus ophioglossifolius, Vill.; fossés inondés. Avril-juillet.
Prunella laciniata, L. (*Brunella alba*, Pallas). Juin-août.
Festuca myurus, L. (*F. pseudo-myuros*, S. Wilm.). Mai, juin.
Ornithogalum pyrenaicum, L.; bord des champs, etc. Mai, juin.
Salvia pratensis, L.; prés, pâtures, etc. Mai-juillet.
Senecio erucifolius, L.; talus de fossés. Août-octobre.
Dipsacus pilosus, L.; haies. Juin-août.
Crepis pulchra, L.; champs, vignes, etc. Mai-juillet.
Primula elatior, Jacq.; les bois, haies, etc. Mars-mai.
Melissa officinalis, L.; bord des haies, des murs. Juin-septembre.
Orobanche cruenta, Berth.; sur les racines du lotus corniculatus, etc.
Orchis simia, Lam.; bois, pelouses, etc. Mai.
— purpurea, Huds.; bois, pelouses, etc. Mai, juin.
— bifolia; L.; bois, pelouses, etc. Juin, juillet.
Ophrys apifera, Smith; bois, pelouses, etc. Mai, juin.
Melilotus alba? Desr.; bois, pelouses, etc. Juillet, août.
Nigella arvensis, L.; moissons. Juin-septembre.

Caucalis latifolia, L. (*Turgenia latifolia*, Hoffm.). Juin-août.
Geranium sanguineum, L.; bois de la Maillère. Juin-septembre.
Androsæmum officinale.
Asphodelus albus, Desv. (*A. sphœrocarpus*, Gr. et Go.); bois de la Maillère. Mai.
Simethis bicolor, Kunth.; bois de la Maillère. Juin.
Ajuga chamæpitis, Schreb.; champs pierreux, etc. Mai–septembre.
Cynoglossum pictum, Aït. Kew.; lieux incultes. Mai-juillet.
Verbascum lychnitis, L.; lieux incultes. Juin-août.
— floccosum, Waldst.; lieux incultes. Juin-septembre.
Euphorbia dulcis, L.; lieux ombragés, les bois, etc. Mai, juin.
Cirsium eriophorum, Scop.; lieux secs, incultes. Juillet-septembre.
— tuberosum, Allioni (*C. bulbosum*, Dc.); prés marécageux. Juillet-août.
Melampyrum arvense, L.; moissons. Juin-septembre.
Lepidium latifolium, L.; bord du ruisseau de la mécanique, près le Pont-Herbault (Bd.). Juin, juillet.
Inula helenium, L.; bord du ruisseau de la mécanique, près le Pont-Herbault (Bd.). Juin, juillet.
Tetragonolobus siliquosus, Roth.; lieux frais. Mai–juillet.
Prunus spinosa, L. var. macrocarpa (*P. fruticans*, Weihe.). Mars–mai.
Ribes rubrum, L., lieux humides. Avril, mai
Chlora perfoliata, L.; pâtures, etc. Juin–août.
Helianthemum umbellatum, Mill.; landes de Boudray. Mai, juin

VILLAGE DE MATHEFELON (TERRAIN DE TUF).

Echium Vierzbickii, Habrl.; lieux secs. Juin-août.
Buplevrum protractum, Linck.; moissons. Juin, juillet.
Alyssum calycinum, L., lieux pierreux. Avril-juin.
Diplotaxis tenuifolia, Dc.; sur les murs. Juin-septembre.
Nepeta cataria, L.; bord des chemins, etc. Juillet-septembre.
Inula helenium L. ; bord d'un champ de la Gazelière, etc.
Cynoglossum pictum, Aït. Kew.; lieux incultes. Mai-juillet.
Dipsacus pilosus, L.; haies, fossés. Juin–août.
Cuscuta trifolii, Babingt.; bois de la Boussière (Bd.). Juillet, août.
Ænanthe peucedanifolia, Pollich.; prés humides. Mai, juin.
Viburnum lantana, L.; haies. etc. Avril, mai.
Orobanche picridis, Schultz.; sur les racines du picris heiracioides (Baud., Bd.). Juin.
— cruenta, Bert.; sur les racines des légumineuses. Mai, juin.
— hederæ, Vauch.; sur les racines du lierre, château du Verger. Juin-août.
— amethystea, Thuil. (*O. eryngii*, Duby.); sur les racines de l'Er. campestre, château du Verger. Juillet.

Valeriana dioica, L.; prés humides, près le château du Verger. Avril-juin.
Hydrocharis morsus-ranæ, L.; fossés inondés, près du château du Verger. Juillet-août.
Pedicularis palustris, L.; lieux marécageux, etc. Mai-juillet.
Mentha muleriana, Schultz.; route de Mathefelon (Bd.). Eté.
— wolhwertiana, Schultz.; route de Mathefelon (Bd.). Eté.

LANDES DE BRÉ OU LANDES DE SEICHES.

Nardus stricta, L.; pelouses, etc. Mai-juillet.
Eriophorum vaginatum, L.; on ne peut plus abondant (Baud). Avril, mai.
— angustifolium, Roth. Avril-juin.
Schænus albus, L. (*Rhynchospora alba*, Vahl.) Juillet-septembre.
Scirpus multicaulis, Sm. (*Eleocharis multicaulis*, Dietr.) Juin-août.
— fluitans, L.; lieux inondés. Juin-septembre.
Juncus squarrosus, L. Juillet-septembre.
Salix repens, L. Avril, mai.
Drosera rotundifolia, L. Juin-août.
— intermedia, Hayne. Juillet-septembre.
Montia rivularis, Gmel. Avril-septembre.
Sium repens, L. (*Helosciadium repens*, Koch.) (Bd.) Juillet-septembre.
Simethis bicolor, Kunth. Mai, juin.
Asphodelus sphærocarpus, Gr. et God. Mai, juin.
Erica scoparia, L.; E. ciliaris, L.; E. tetralix, L. Mai, juin-septembre.
Gentiana pneumonanthe, L.; septembre, octobre.
Cuscuta minor, Dc. Juin-septembre.
Spiranthes æstivalis, Rich. Juillet, août.
Hottonia palustris, L.; petit étang à l'est. Mai, juin.
Datura tatula, L.; lieux sableux où l'on tire des cailloux, à l'est. Juillet-octobre.
Arenaria montana, L.; lieux sableux où l'on tire des cailloux. Juin-août.
Armeria plantaginea, Wild. (*A. sabulosa*, Jord.) Juin-septembre.
Helminthia echioides, Gært.; pré voisin des landes. Juillet-septembre.
Osmunda regalis, L. (fougère). Juin-août.

BORDS DU LOIR.

Carex paludosa, Good. Mai, juin.
Melilotus altissima, Thuil. Juillet-septembre.

Mentha subspicata, Weihe. (Bd.) Août, septembre.
— Mülleriana, Sch. Août, septembre (Bd.). Plante nouvelle pour la *Flore de Maine-et-Loire.*
— Wolhwortiana, Sch. Août, septembre (Bd.). Plante nouvelle pour la *Flore de Maine-et-Loire.*
— hirta, Willd.; plante nouvelle pour la *Flore de Maine-et-Loire*, 10 août 1858. (Bd.)
— acutifolia ; plante nouvelle pour la *Flore de Maine-et-Loire*, 10 août 1858. (Bd.)
— plicata, Opiz. Août, septembre.
Cuscuta major, Dc.; sur l'ortie, etc. Juin-août.

*** Animaux.

Oiseaux.

Le Pipi Farlouse (*Anthus pratensis*, Bechst.) niche habituellement dans les landes de Bréc, à terre, au pied d'un buisson.

La petite perdrix rouge, race de la perdrix rouge ordinaire, se montre quelquefois dans la commune de Seiches.

Reptiles.

La grenouille rousse (*Rana temporaria*, L.) que l'on rencontre dans la partie basse des landes de Brée, présente une modification dans sa couleur qui est ici d'un *gris cendré clair*.

Mollusques.

Vitrina pellucida, Drap. Mathefelon.
Helix pomatia, L.; cimetière de Seiches, Mathefelon, la Tuffière.
— variabilis, Drap.; route de Baugé.
— ericetorum, Müll., var. *sexfasciata*, etc.; la Tuffière.
— pulchella, Müll. et H. costata, Müll.; garenne de Bronne.
Zua lubrica, Leach.; près la planche de Bronne.
Carychium minimum, Müll.; bord des eaux, au bas du cimetière.
Clausilia nigricans, Jeffr.; murs du château du Verger.
Achatina acicula, Lam.; au bas du cimetière.
Balea fragilis, Leach.; au bas du cimetière.
Pupa umbilicata, Drap.; au bas du cimetière.
Physa fontinalis, Drap.; fontaine près de la planche de Bronne.
Paludina ventricosa, D. Dup.; fossés près l'avenue du château du Verger.
Vivipara fasciata, D. Dup.; le Loir.
Anodonta intermedia, Lam.; ruisseau de la planche de Bronne.
— oblonga, Millet; ruisseau de la planche de Bronne.
Unio Batavus, Nils.; ruisseau de la planche de Bronne.

Unio pictorum (pars.) Drap.; ruisseau de la planche de Bronne.
Cyclas rivicola, Lam.; le Loir.

Nota. Toutes les espèces de mollusques indiquées ci-dessus ont été observées par M. l'abbé Bardin.

CHAPITRE III. — MONUMENTS DIVERS.

Monument celtique.

Dans le champ du Brosay, dépendant de la métairie du Grand-Chaussay, on remarque un petit dolmen ne présentant qu'un seul compartiment.

Château historique du Verger.

Le château du Verger, situé au nord-ouest de Seiches, sur la rive gauche du Loir, est placé dans l'enceinte d'un vaste parc qui l'entoure de toutes parts. Sa construction est faite sur une grande échelle et d'après une architecture présentant à la fois le style ogival et celui de la renaissance.

C'est dans cette demeure vraiment royale et qui appartenait à Pierre de Rohan, maréchal de France, seigneur de Gié, du Verger et de Mortier-Crolle en Anjou, que Charles VIII, en 1483, reçut les ambassadeurs du duc de Bretagne pour traiter de la paix qui fut conclue quelque temps après.

Ce château, qui fut reconstruit en 1499, a subi depuis ce temps un grand nombre de modifications. Il appartient, et depuis un grand nombre d'années, à la famille Leroy du Verger.

CHAPITRE IV. — INDUSTRIE.

Agriculture.

Un assolement de pin maritime ou pin du Mans, de seigle et d'avoine a été introduit dans cette contrée par M. Papiau de la Verrie. Cet assolement consiste d'abord à semer le pin maritime avec mélange de seigle ou d'avoine, et assez dru pour en obtenir par la suite une végétation bien fournie ; puis, au bout de huit ou

neuf années d'existence, quelquefois plus tôt, l'on en fait des bourrées propres à la chaufournerie et même à la boulangerie.

A cette culture, l'on fait succéder celle du seigle et de l'avoine pendant deux années consécutives avant de reprendre celle du pin maritime.

Dans cette commune, comme dans celles de Corzé et de Marcé, l'on cultive le *sorgho*, pour en confectionner des balais avec ses panicules et en obtenir la graine pour la nourriture des animaux de basse-cour.

Apiculture et sériciculture.

C'est dans cette commune que M. de Beauvoys a commencé, continué et fini de faire des expériences sous les rapports divers de l'éducation des abeilles et celle des vers à soie. M. de Beauvoys est décédé en l'année 1864.

Industries techniques.

Après l'agriculture, les diverses industries techniques de cette commune se rapportent :

1° A une papeterie située au moulin de Brée, sur un des bras du Loir, appartenant à M. Bilbille-Fayard. Cette usine, qui a pour moteurs l'eau et la vapeur, confectionne plus particulièrement du papier à journal, mais de bonne qualité ;

2° A la filature de laine, située au bourg de Seiches, et qui appartient à M. Angrand, ayant pour moteurs l'eau et la vapeur. Elle est connue depuis longtemps pour ses bons produits ;

3° A la fabrique de pointes, dites *pointes de Paris*, établie sur le Loir, au village de Mathefelon, et qui appartient à Mme veuve Pirard. Elle a pour moteurs l'eau et la vapeur. Dans cette usine l'on fabrique toutes les espèces de pointes du commerce : pointes à tête plate, à tête ronde, à tête perdue et de toutes dimensions. Depuis un certain nombre d'années on y a joint la confection des fiches pour la ferrure des croisées. Tous ces produits sont recherchés ;

4° A un four à chaux établi en 1857 par M. Grangeon fils ;

5° Enfin au grès, et plus particulièrement celui de la plaine de Brée, qui est exploité pour pavés.

SERMAISE

(ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ, CANTON DE SEICHES.)

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE.

Cette commune est située au sud-ouest de Baugé, entre celles de Saint-Georges-du-Bois, Echemiré, Jarzé, Chaumont, Lué et Fontaine-Milon.

Plusieurs ruisseaux, affluents indirects du Couasnon, passent à l'ouest et à l'est de cette commune, dont le bourg est traversé par la route de grande communication des Rosiers à Sablé. C'est au domaine de Laporte qu'une ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE fut, en 1838, instituée par le département de Maine-et-Loire et à ses frais. Bien que cette institution n'ait eu que quelques années d'existence, néanmoins elle a pu rendre quelques services dans le pays en lui montrant des pratiques de culture perfectionnées.

Superficie : 718 hectares, dont 43 hectares 58 ares en vignes, et 46 hectares 54 ares en bois.

Population : en 1856, 433 habitants ; en 1861, 443 habitants.

Bureau de poste : Baugé.

Distances : de Saint-Georges-du-Bois, 3 kil. ; d'Echemiré, 4 kil. 1/4; de Jarzé, 3 kil. 1/4 ; de Chaumont, 5 kil.; de Lué, 5 kil.; de Fontaine-Milon, 4 kil.; de Seiches, 14 kil.; de Baugé, 10 kil.; d'Angers, 32 kil.

CHAPITRE II. — PRODUCTIONS NATURELLES.

* Composition géologique.

1° Terrain jurassique : *Etage toarcien (calcaire oolithique).* — 2° Alluvions anciennes : *Sables et cailloux roulés.*

1° Le calcaire oolithique de cette commune se montre sur un seul point à l'ouest et près le bourg, où il est extrait pour en faire de la chaux. Ce calcaire, qui renferme beaucoup de rognons de silex, occupe-t-il toute ou seulement une partie de cette commune ? C'est ce qu'on ignore, le sol n'ayant pas été fouillé à cet égard. Dans tous les cas la portion reconnue est entourée de toutes parts par un dépôt

de sables et de cailloux roulés qui appartient aux alluvions anciennes. Ces alluvions reposent sur un banc d'argile qui à son tour s'appuie peut-être sur le calcaire.

** **Plantes.**

TERRAIN CALCAIRE.

Sparganium simplex, Huds.; ruisseau de Therry, près le moulin du Bois (1).
— minimum, Bauh.; ruisseau de Therry, près le moulin du Bois. Juin-août.
Carex distans, L.; ruisseau de Therry, près le moulin du Bois. Mai, juin.
— tomentosa, L.; les prés. Avril-juin.
Colchicum autumnale, L.; les prés. Septembre.
Scutellaria galericulata, L.; bord des eaux. Juin-septembre.
Inula helenium, L.; lieux frais. Juillet, août.
— salicina, L.; lieux secs.
Cratægus oxyacantha, Jacq. (*C. oxyacanthoides*, Thuil.) Mai.
Melilotus officinalis, Lam. (*M. arvensis*, Wall.) Juin-septembre.
Lotus siliquosus, L. (*Tetragonolobus siliquosus*, Roth.) Mai-juillet.
Althæa officinalis, L.; prés, haies, etc. Juin-septembre.
Caltha palustris, L.; lieux marécageux, etc. Mars, avril.
Ranunculus Drouetii, Schultz; eaux stagnantes. Mars-juin.
Parnassia palustris, L.; lieux marécageux. Juillet-octobre.
Valeriana dioica, L.; lieux marécageux. Avril-juin.
Sium angustifolium, L.; fossés, etc. Juillet-septembre.
Pinguicula vulgaris, L.; lieux marécageux. Mai-juin.

CHAPITRE III. — INDUSTRIE.

En 1835, M. Perray-Pelluau fit construire un four à chaux, devenu propriété de M. Georget, maire de Sermaise. — En 1843, M. Seiller fit élever un four à chaux; ces deux fours, ainsi qu'un troisième, établi en 1859 par M. Georget, sont alimentés avec le calcaire jurassique pris sur les lieux, et la chaux qui en provient est hydraulique.

Deux fours à briques, appartenant à M. Georget, sont également en activité.

(1) Ce ruisseau nourrit le planorbis complanatus, etc.

FIN DE L'ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ.

SUPPLÉMENT

Deux communications nous ont été faites relativement à la *Paléontologie de Maine-et-Loire*, l'une concernant Angers, l'autre Saint-Sylvain ; et toutes les deux après l'impression des chapitres qui les concernent, savoir :

ANGERS (Les Fourneaux).

L'exploitation du dépôt de marbre des fourneaux a mis au jour, sur la lisière est de cette formation, des schistes et calschistes d'un gris roussâtre, renfermant un certain nombre de fossiles. Ces anciens corps organisés ont été recueillis par un amateur distingué, qui espère les publier un jour, ainsi que ceux du calcaire limitrophe des schistes en question.

SAINT-SYLVAIN.

Dans la commune de Saint-Sylvain, sur la ferme des Godichères, M. Desnou fit creuser un puits dans le terrain cénomanien ; et à seize mètres de profondeur environ, après avoir traversé plusieurs espèces de couches, il en rencontra une de nature argileuse, de couleur noire ou noirâtre, qui, indépendamment du fer sulfuré et des lignites qu'elle recèle, présente des feuilles ou impressions de celles-ci ayant une forme allongée qui rappelle, ainsi que leur taille, des feuilles de saules assez bien prononcées.

PLANTES DE LA MEIGNANNE.

Deux plantes rares : les *Mentha Allionii*, Bor. et *Mentha Pauliana*, Sch., ont été rencontrées sur la commune de la Meignanne, par M. l'abbé Bardin. La seconde est nouvelle pour la *Flore de Maine-et-Loire*.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER

	Pages.
Abattoir	264
Académie d'équitation	262
Administration universitaire	202
Affluents de la Loire, rive droite.	39
Affluents de la Loire, rive gauche.	57
Agriculture et horticulture.	173 et 274
Agrographie	79
Allençon (Notre-Dame d')	492
Andard	311
Angers nord-est	193
Angers nord-ouest	322
Angers sud-est	310
Animaux de la Loire, etc	27
Arrondissement d'Angers	187
Arrondissement de Baugé	537
Asile départemental d'aliénés	452
Aubance (l')	61
Aubin-des-Alleuds (Saint-)	495
Aubin-de-Luigné (Saint-)	378
Augustin-des-Bois (Saint-)	420
Authion (l')	50
Auverse	666
Avrillé	323
Baracé	623
Barthélemy (Saint-)	286
Bateaux à vapeur	194
Baugé	541
Baumette (la)	241 et 259
Bauné	695
Beaucouzé	327
Beaufort	607

	Pages.
Beaulieu	497
Beauvau	697
Bécon	421
Béhuard	397
Bibliothèque publique	208
Blaison	436
Blou	648
Bocé	564
Bohalle (la)	439
Bois-de-la-Haie	239
Botanique	84
Bouchemaine	330
Bourg. Voy. *Soulaire-et-Bourg*	369
Brain-sur-l'Authion	313
Breil	668
Briollay	348
Brion	612
Brissac	505
Broc	669
Buttes-de-Rivet	480
Cabinet d'histoire naturelle	212
Cantenay-Epinard	334
Canton d'Angers nord-est	193
— d'Angers nord-ouest	322
— d'Angers sud-est	310
— de Baugé	541
— de Beaufort	607
— de Briollay	348
— de Chalonnes	378
— de Durtal	622
— de Saint-Georges-s.-Loire.	397

	Pages.
Canton de Longué	648
— du Louroux-Béconnais	420
— de Noyant	666
— des Ponts-de-Cé	436
— de Seiches	694
— de Thouarcé	492
Carrières	178
Chaloché, commune de Marcé	730, 733
Chalonnes-sur-Loire	381
Châlonnes-sous-le-Lude	670
Champ (le)	509
Champ des Martyrs	326
Champtocé	399
Chanzeaux	510
Chapelle-Saint-Laud	698
Charcé	511
Chartrené	565
Château d'Angers	251
Châteliers (les)	451
Chaudefonds	387
Chaumont	701
Chavagnes-les-Eaux	514
Chavaignes	671
Cheffes	352
Chemins de fer	268
Cheviré-le-Rouge	566
Chigné	673
Clefs	569
Clément-de-la-Place (Saint-)	424
Climatologie et climats	103
Commerce	185, 285
Conservatoire de musique	204
Constitution géologique	81
Corné	614
Cornillé	706
Cornuaille (la)	429
Corzé	708
Coteaux de Servières	500
Couasnon (le)	56
Courléon	651
Cours de dessin	204
Courses d'Angers	263
Cuon	570
Daguenière (la)	440
Daumeray	624
Denée	390
Denezé	674
Dépôt de mendicité	196
Description des communes	187
Divatte (la)	66
Dive (la)	58
Durtal	626
Echemiré-Rigné	571
Ecole d'arts et métiers	205
Ecole centrale	202
Ecoles élémentaires	207

	Pages.
Ecoles spéciales communales	204
Ecouflant	291
Ecuillé	355
Ellier (Saint-)	517
Enseignement libre	204
Enseignement public	203
Epinard. Voy. *Cantenay-Epinard*	334
Epiré	416
Erigné	472
Etablissements de bienfaisance	196
Etablissements scientifiques et artistiques	208
Etang de Beaucouzé	69
— de l'arrondissement d'Angers	69
— de l'arrondissement de Baugé	70
— de l'arrondissem[t] de Cholet	70
— de l'arrondissem[t] de Saumur	71
— de l'arrondissem[t] de Segré	71
— de Saint-Nicolas	238
Etangs de Maine-et-Loire	69
Etat naturel	16
Etat social	6, 169
Etiau. Voy. *Joué-Etiau*	524
Etriché	633
Evre (l')	65
Faveraye	518
Faye	522
Feneu	357
Fontaine-Guérin	615
Fontaine-Milon	714
Fontaines	74
Fontaines publiques	266
Forêt de Chambiers	586
— de Chandelais	578
— de l'Etat	577
— de Monnoie	583
— de Mouliherne	583
— de Pontménard	585
Foudon, Voy. *Plessis-Grammoire*	298
Fougeré	587
Fourneaux (les)	235
Garenne Saint-Nicolas (la)	237
Gée	617
Gemmes-sur-Loire (Sainte-)	441
Généralités	187
Genneteil	676
Géognosie	81
Géographie botanique	107
Géographie zoologique	138
Georges-du-Bois (Saint-)	618
Georges-sur-Loire (Saint-)	402
Germain-des-Prés (Saint-)	405
Gohier	455
Gonnord	523
Guédeniau (le)	588
Haras	262

	Pages.
Horticulture	274
Hospices	196, 270
Huillé	635
Hydrographie	19
Hygiène (Baugé)	561
Iles de la Loire	23
Industrie	172, 274
Ingrandes	407
Inondation de la Loire, en 1856	320
Institution des sourds-muets	205
Institutions libres d'enseignement	206
Introduction	1
Inventions diverses	7
Jardin des Plantes	210
Jarzé	717
Jean-de-la-Croix (Saint-)	456
Jean-de-Linières (Saint-)	409
Jean-des-Marais (Saint-)	428
Jean-des-Mauvrets (Saint-)	463
Joué-Etiau	524
Juigné-Béné	336
Juigné-sur-Loire	465
Jumelles	653
La Barre (Saints de)	260
Lambert-du-Lattay (Saint-)	526
Lambert-la-Potherie (Saint-)	337
Lande-Chasle (la)	654
Lasse	683
Laleu. Voy. *Possonnière (la)*	413
Lathan (le)	56
Layon (le)	62
Lézigné	722
Linières-Bouton	685
Loir (le)	48
Loire (la)	19
Longué	655
Louet (le)	61
Louroux-Béconnais (le)	431
Lué	725
Luigné	527
Lycée (le)	204
Maine (la)	39
Marais de Maine-et-Loire	72
Marcé	730
Martin-d'Arcé (Saint-)	590
Martin-du-Fouilloux (Saint-)	412
Mathurin (Saint-)	467
Mayenne (la)	39
Mazé	619
Meignanne (la)	339
Meigné-le-Vicomte	686
Melaine (Saint-)	468
Membrolle (la)	343
Menitré (la)	470
Méon	687
Météorologie	87

	Pages.
Milon. Voy. *Fontaine-Milon*	714
Minéralogie	84
Moine (la)	67
Montigné	640
Montpollin	592
Montreuil-Belfroy	344
Montreuil-sur-Loir	359
Monuments anciens	248
— historiques	248
— du moyen âge	251
— de la renaissance	261
Morannes	645
Mouliherne	659
Mozé	471
Mûrs	472
Musées d'Angers	212
Musée d'antiquités	219
— d'histoire naturelle	212
— de peinture	217
— de sculpture	215
Nicolas (Saint-)	259
Notre-Dame-d'Allençon	492
Noyant	688
Organisation civile	195
— intellectuelle	202
— judiciaire	200
— militaire	201
— religieuse	196
Orographie	18
Orthopédie	170
Oudon (l')	44
Papillaye (la)	260
Parcé	691
Pellerine (la)	692
Pensionnats	206
Pellouailles	296
Phénomènes naturels	87
Philbert-du-Peuple (Saint-)	661
Plan de cet ouvrage	2
Plantes des bords de la Loire	34
Plessis-Grammoire (le)	298
Plessis-Macé (le)	346
Pointe (la). Voy. *Bouchemaine*	330
Poissonnerie (la)	264
Pont-Barré. Voy. *Beaulieu*	497
Ponts d'Angers	264
Ponts-de-Cé	475
Pontigné	594
Population du département	80
Possonnière (la)	413
Productions naturelles de Maine-et-Loire	83
Productions naturelles de la Loire et de ses bords	26
Promenades d'Angers	271
Prunier. Voy. *Bouchemaine*	330

Pages.
Pyramide (la) 319
Quentin (Saint-) 602
Quincé 528
Rablay 530
Reculée 237, 251
Remy-la-Varenne (Saint-) 486
Rochefort-sur-Loire 393
Saints de la Barre 260
Salle de spectacle 265
Salles d'asile 208
Sarrigné 300
Sarthe (la) 46
Saturnin (Saint-) 488
Saulgé-l'Hôpital 531
Savennières 415
Seiches 738
Séminaires 206
Sermaise 747
Sèvre-Nantaise (la) 67
Sigismond (Saint-) 433
Sylvain (Saint-) 301
Situation physique et morale des habitants 169
Société des Courses 263
Sociétés éteintes 227
— musicales 227
— savantes 220

Pages.
Sorges 476
Soucelles ..... 36[illegible]
Soulaines 489
Soulaire-et-Bourg 369
Sources et fontaines de Maine-et-Loire 74
Statue du roi René 272
Suette Voy. *Seiches* 738
Sulpice (Saint-) 490
Supplément 749
Technologie 175, 278
Tertre-Montchaud. Voy. *Tiercé* 371
Théâtre 265
Thouarcé 532
Thouet (le) 57
Tiercé 371
Topographie 16
Trelazé 315
Vauchrétien 535
Vernantes 662
Vernoil-le-Fourrier 664
Vieil-Baugé (le) 603
Villemoisan 434
Villevêque 304
Volandry 605
Zoologie 86

ANGERS, IMPRIMERIE DE COSNIER ET LACHÈSE.

